N° 5 Août 1922

ORIENT

et

OCCIDENT

SOMMAIRE

EDITIONS ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28
(PARIS (VI^e)

LA REVUE
ORIENT & OCCIDENT

Paraît le 15 de chaque mois

Le Numéro : **5 Francs**

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
FRANCE ET COLONIES. . .	53 »	27 »	14 »
ETRANGER.	55 »	28 »	14 50

L'abonnement d'un an part du 1er janvier L'abonnement de six mois du 1er janvier ou du 1er juillet

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur de la Revue **ORIENT & OCCIDENT**

ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28
PARIS (VIe)
Téléph FLEURUS 16-23

Le Directeur reçoit tous les Samedis de 3 à 5 heures
à l'adresse ci-dessus

Les manuscrits non insérés sont rendus sur demande

Il sera rendu compte des ouvrages relatifs aux questions dont traite la Revue et qui lui sont adressés

Les auteurs sont seuls responsables de leurs articles

SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE PARIS
FONDÉE EN 1822

Siège de la Société et Bibliothèque

1, Rue de Seine, PARIS (VI^e^)

(Palais de l'Institut)

La Société asiatique, fondée en 1922 et reconnue d'utilité publique, a pour but de concourir au développement des études orientales, tant par les communications et discussions orales dont ses réunions offrent l'occasion à ses membres, que par les publications qu'elle entreprend ou encourage.

SÉANCES

Les séances ordinaires du Conseil ont lieu au siège de la Société, 1, rue de Seine, le second vendredi de chaque mois, de novembre à mai. Tous les membres de la Société peuvent y assister et y faire des communications d'ordre scientifique. L'assemblée générale a lieu en juin.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, qui renferme un fonds important de livres relatifs à l'Orient et la plupart des revues savantes françaises et étrangères, est à la disposition des membres qui peuvent y emprunter, dans les conditions fixées par le règlement, les ouvrages qu'ils désirent ; elle est ouverte le vendredi de 2 heures à 4 heures et le samedi de 2 heures à 6 heures.

JOURNAL ASIATIQUE

Les membres de la Société reçoivent gratuitement le *Journal Asiatique* qui paraît quatre fois par an et publie des mémoires sur divers sujets d'histoire, d'archéologie et de philologie orientales, des comptes rendus des livres nouveaux, et les procès-verbaux des séances

ADMISSION

Pour devenir membre titulaire de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil. Les demandes d'admission peuvent être adressées au Président de la Société asiatique, 1, rue de Seine.

COTISATION

La cotisation annuelle est de 40 francs, payables au commencement de chaque année. Elle peut être rachetée en versant une somme de 600 francs, soit en une fois, soit en quatre annuités.

Les cotisations, ainsi que les avis de changement d'adresse et les réclamations relatives au service du *Journal Asiatique*, doivent être adressées aux éditions Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris (6^e^).

Verrons-nous un patriarchat orthodoxe turc en Asie-Mineure ?

On échange notes sur notes entre chancelleries au sujet du problème oriental. A l'heure où nous écrivons on ignore si la prochaine réunion de Londres pourra prendre des décisions puisqu'on ne saurait encore dire si l'Italie aura un ministre des Affaires étrangères. Une simple entrevue entre MM. Lloyd George et Poincaré aura-t-elle lieu, ou au contraire une sorte de Conseil Suprême se tiendra-t-il ? La présence d'un représentant officiel du Gouvernement d'Angora en Europe — on sait que Fethy Bey, ministre de l'Intérieur peut causer utilement avec les cabinets de Londres et de Paris — est une circonstance heureuse Souhaitons que ce voyage opportun serve la cause du rétablissement de la paix dans le Proche-Orient.

Quoi qu'il arrive, je pense, quant à moi, que le problème posé dépasse de beaucoup la compétence des chancelleries directement intéressées et qu'il est devenu mondial, si l'on en juge simplement par les interventions qui se sont produites depuis deux années et ont fait entrer en scène, non seulement la Russie bolcheviste et les peuples musulmans du vieux Touran, mais également les Etats-Unis d'Amérique et les nations neutres.

Tant de problèmes généraux ont été soulevés à l'occasion du règlement du conflit oriental que les opinions publiques elles-mêmes se sont parfois émues. On a parlé notamment de la situation des minorités chrétiennes en Asie-Mineure. Certaines propagandes n'ont rien négligé pour émouvoir et influencer les communautés chrétiennes du monde entier à ce sujet. On n'a pas manqué de faire ressortir avec force détails suggestifs, les dangers présents et à venir que peuvent courir, sous la domination musulmane, les groupements chrétiens qui existent là-bas.

Depuis longtemps, la thèse officielle grecque s'est appuyée principalement sur cette base. On a compris à Athènes tout le parti que l'on pouvait tirer de l'existence des minorités chrétiennes en Asie-Mineure pour justifier non seulement une intervention mais une installation définitive dans le pays.

On a dit : « Depuis toujours les Turcs ont failli à toutes les promesses qu'ils avaient pu faire. Les grands Alliés l'ont reconnu à maintes reprises Ils ont proclamé que l'un des buts de guerre était de libérer les minorités du joug musulman. Aujourd'hui, les mêmes grands Alliés ne peuvent imposer par la force de leur présence un état de choses rassurant pour le monde chrétien, la Société des Nations s'est elle-même déclaree impuissante, étant donné qu'elle ne dispose d'aucun moyen pratique. Que reste-t-il donc ? L'armée grecque. »

Cette thèse a beaucoup séduit le Foreign Office ; elle a également impressionné fortement certains milieux américains et neutres.

Je ne saurais avoir la prétention de présenter ici un tableau complet de la question des minorités chrétiennes en Asie-Mineure, qui constitue l'un des aspects les plus importants du grand problème oriental. Mais, à propos de cette question, je voudrais simplement, dans les pages suivantes, tenter une mise au point actuelle de la situation du « Patriarchat orthodoxe turc » dont on a déjà beaucoup parlé et à propos duquel on a commis, à ce qu'il semble, tant d'erreurs

On comprendra facilement tout l'intérêt qui s'attache à une telle étude si l'on se pose simplement les questions suivantes :

1° Existe-t-il réellement de véritables Turcs non-musulmans ?

2° Les Turcs non-musulmans sont-ils susceptibles de se fondre absolument dans la nationalité turque organisée ?

Si la réponse à un tel questionnaire est affirmative, alors que devient le problème des minorités chrétiennes en Asie-Mineure ?

Nous nous garderons bien ici de présenter des conclusions définitives, mais nous nous bornerons à donner impartialement les résultats d'une enquête faite sur place, au moment précis où l'Occident paraissait se préoccuper tout particulièrement de la question.

***

Dès mon entrée en Anatolie, au mois de mars dernier, je n'avais pas manqué de porter mon attention tout spécialement sur la question des minorités chrétiennes du pays. Le long de la route qui me conduisait vers Angora des faits m'avaient frappé sur lesquels je voudrais attirer l'attention. A Inéboli même où j'avais abordé le sol de l'Asie-Mineure, j'avais pris pension dans une famille orthodoxe grecque installée dans le pays depuis deux générations seulement. Ces gens paisibles, se livrant au négoce, avaient gagné beaucoup d'argent, et leur maison était sans contredit la plus confortable du petit port. Je les avait questionnés directement et je m'étais bientôt rendu compte qu'ils n'avaient en réalité qu'une seule peur : l'action des protecteurs des minorités chrétiennes en Asie-Mineure, et en particulier la venue du cuirassé grec *Averoff*.

Je me rendais compte déjà que les chrétiens d'Asie-Mineure souffrent en effet beaucoup plus de l'obstination avec laquelle certains s'acharnent à les « protéger » que de l'attitude des musulmans.

Plus tard à Castamouni, à Khiangri, j'avais vu des petites communautés orthodoxes ou israélites vivre tranquillement de leur négoce ou de leur travail sans être inquiétées, pourvu qu'elles ne se mêlassent en rien aux intrigues politiques fomentées par leurs « protecteurs ». A Angora même, j'avais visité longuement le quartier orthodoxe et le quartier arménien et j'avais été amené à faire les mêmes remarques.

Je conduisais ainsi mon enquête discrètement, sans vouloir paraître trop m'inquiéter pour ne pas attirer d'ennuis à ceux-là mêmes dont le

sort m'intéressait. Une circonstance fortuite m'ouvrit complètement les yeux et me permit en même temps de me faire une opinion.

Au moment de mon entrée en Anatolie, le pays tout entier célébrait dans des réunions populaires monstres l'anniversaire de la deuxième bataille d'Inn-Eunu qui avait été la confirmation définitive de la force de l'armée et la promesse du triomphe de la cause.

A Angora, près de cinquante mille personnes s'assemblèrent ce jour-là sur la « colline de la prière » ; des orateurs improvisés se firent entendre et j'eus alors la surprise de voir apparaître là, un prêtre orthodoxe, le fameux Papa Efftim dont j'avais entendu parler et qui s'exprima ainsi :

O ma bien-aimée nation turque ; O mes chers frères et enfants héroïques du peuple turc auquel je suis fier d'appartenir ! Ce jour est pour moi un jour heureux !

Les puissances qui prétendent être civilisées avaient décidé de nous anéantir complétement pendant et après la guerre mondiale et avaient projeté d'envahir nos territoires sacrés et d'asservir cette belle race turque Pour cela, elles avaient entre les mains, comme instrument, le gouvernement néfaste et détesté du Patriarchat du Phanar et de Damad Ferid pacha. C'est pourquoi j'ai tenu, aussitôt notre Gouvernement national constitué, à protester contre ces vils agissements. J'ai adressé cette protestation puisée dans ma propre conviction et dans mon âme pour défendre l'honneur irréprochable de la nation turque.

Je vois bien aujourd'hui, que grâce à Dieu, je n'ai pas à rougir de ce que j'ai fait. Je vois avec une grande satisfaction que Dieu a permis la *constitution du Gouvernement national que j'avais tant souhaitée et qu'il* a délivré la nation turque du pouvoir despotique et des vexations que lui faisait subir le Gouvernement de Damad Ferid et de ceux qui avaient été empoisonnés par le Patriarchat du Phanar. Ces gens qui étaient irrémédiablement corrompus ont trouvé les châtiments qu'ils avaient bien mérités Quant aux innocents qui restaient en Anatolie, le Bon Dieu m'a prêté son secours et j'ai pu leur faire entendre la vérité. Je suis parvenu à combler les abîmes creusés par le Patriarchat du Phanar, je l'ai ébranlé dans ses bases et j'ai soufflé sur sa lumière. Je l'ai laissé dans les ténèbres de son cachot.

Aujourd'hui, mes coreligionnaires d'Anatolie m'accordent les pouvoirs

que jamais ils n'avaient donnés au Patriarchat du Phanar. Et moi aussi, je me suis chargé de mener à bien cette sainte tâche. Je me suis résigné à travailler de toutes mes forces en vue de la réalisation de nos aspirations nationales.

Nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de la grande bataille glorieuse d'Inn-Eunu. Savez-vous, Messieurs, qui a gagné cette éclatante victoire ? Sont-ce nos canons et nos fusils ? Non, car on nous avait tout pris, tout enlevé. Ce qui a servi notre cause si magnifiquement, c'est sa légitimité, son équité...

Et c'est aussi notre droiture et notre honneur indemnes de toute souillure. C'étaient également la vanité des puissances de l'Europe qui se croyaient très fortes et l'arrogance des adversaires de notre pays qui étaient en même temps les adversaires de la justice. Dieu n'aime pas les vaniteux. Dieu est avec nous. Nous avons lutté avec foi et avec résignation, nous avons combattu fermement et ainsi nous avons, dès à présent, gain de cause. Et voici que l'Europe est stupéfaite de cela. Je le répète : Dieu est avec nous ; Il nous a protégé parce que nous luttons dans le seul espoir de sauvre notre sol sacré et de l'arracher aux mains d'ennemis cruels qui nourrissent l'intention de nous décimer complètement. Pour finir, je répète encore une fois que nous vivrons parce que nous avons prouvé au monde que nous avons parfaitement droit à la vie, à la liberté et à l'indépendance !

On reconnaîtra qu'il y avait de quoi étonner un auditeur impartial, à entendre de telles paroles prononcées dans le cadre et dans les circonstances où il m'était donné de les écouter, devant un auditoire composé en immense majorité de musulmans et cela par un prêtre orthodoxe barbu, revêtu de sa longue lévite noire.

Il existait donc en Anatolie des chrétiens orthodoxes qui répudiaient formellement le Patriarchat du Phanar, qui faisaient hautement profession de foi nationale, se proclamaient Turcs avec enthousiasme et demandaient instamment à de trop zélés protecteurs de s'occuper un peu moins de leur sort.

Ce fait valait bien d'être étudié de près.

Je n'étais pas d'ailleurs sans connaître les tentatives plus ou moins vagues et toujours esquissées timidement depuis des années par certaines communautés chrétiennes d'Asie-Mineure, dans le but de

se soustraire à la domination, en réalité politique, de leur chef naturel religieux. Je n'étais pas non plus sans connaître d'autres tentatives faites dans le but de rallier les communautés orthodoxes à l'église romaine.

J'entrais donc en relations avec Papa Efftim et j'allai à maintes reprises le visiter dans sa petite maison du quartier des chrétiens d'Angora.

La physionomie de cet homme est curieuse. Simple prêtre orthodoxe du petit bourg de Keskin, situé à une soixantaine, de kilomètres d'Angora, Papa Efftim démontre à qui veut l'écouter qu'il est en réalité beaucoup plus Turc que beaucoup de Turcs puisque, aussi bien, ses ancêtres étaient dans le pays longtemps avant les Seldjoucides eux-mêmes. Frappé comme un grand nombre de ses coreligionnaires de la stupidité d'une politique qui voudrait constamment opposer en ennemis chrétiens et musulmans, dans une patrie où tous sont nés, où l'on vit de père en fils et où l'on travaille côte à côte, Papa Efftim a compris à la faveur du mouvement nationaliste turc qui séparait en fait la Turquie nouvelle du monde occidental, qu'il était temps pour eux de faire publiquement profession de foi patriotique.

D'ailleurs, pour traduire sa pensée, je ne saurais mieux faire que de résumer ici fidèlement les conversations où je me suis souvent attardé avec lui.

— Beaucoup d'entre nous, orthodoxes d'Asie-Mineure, sommes des Turcs de pure race. Nous étions en Anatolie avant les Seldjoucides. Pendant des siècles nous avons conservé notre religion chrétienne, grâce à la tolérance des Gouvernements ottomans. Nous nous rendons compte que nous sommes de véritables nationaux de ce pays et il n'est pas juste, sous prétexte que nous sommes orthodoxes, de penser que nous sommes Grecs. Interrogez à ce sujet le peuple lui-même. Depuis bien longtemps nous sommes obligés, pour nous faire comprendre par nos fidèles de faire nos sermons en langue turque ; d'ailleurs la plupart des prêtres eux-mêmes ne connaissent pas la langue grecque. Nos pères sont nés sur le sol de Turquie, nous y sommes nés, nos enfants y viennent au monde, nos biens sont ici, nos intérêts également.

Au point de vue national, dites moi ce qui peut nous différencier d'un Turc musulman ?

« Le mouvement de séparatisme auquel j'ai consacré toutes mes forces, ce n'est pas moi qui l'ai créé. Je n'ai eu que la peine de cristalliser des sentiments qui existaient depuis longtemps. En entrant en contact direct avec les populations orthodoxes, je me suis bien vite rendu compte que mon œuvre trouvait un terrain tout préparé dans l'opinion générale et répondait aux désirs de chacun. Je n'ai donc reçu jusqu'à présent que des encouragements de la part des communautés orthodoxes et il ne reste plus qu'à attendre ceux qui sont restés en dehors de notre propagande, à grouper tout le monde et à nous organiser.

« Jusqu'à ces derniers temps, tous les orthodoxes étaient sous la domination du Patriarchat du Phanar qui recevait pleins pouvoirs de la part du Gouvernement ottoman. Les choses allaient ainsi très bien Mais le jour où le Patriarchat se mit à être un instrument d'intrigues politiques, les Serbes et les Bulgares se détachèrent de lui et proclamèrent l'autonomie de leur église nationale. Maintenant nous avons compris nous-mêmes que le Phanar a perdu son caractère religieux et qu'il est devenu le repaire d'intriguants susceptibles d'agir au service de certaines politiques, même au détriment des intérêts de l'orthodoxie.

« Voilà pourquoi nous désirons recouvrer à notre tour l'indépendance, vivre en paix avec les musulmans qui sont nos frères de race et de langue, et cela loin des complots tramés par la Grèce. Nous voulons a voir notre Patriarchat à nous. Que les orthodoxes habitant Constantinople déclarent, s'ils le veulent, qu'ils sont des Grecs. Libre à eux. Nous ne sommes pas Grecs, nous sommes Turcs et nous voulons rester des Turcs loyaux. Nous désirons rester fidèles au Gouvernement qui nous a toujours protégés, qui a assuré notre existence durant six siècles. Nous avons blâmé le Patriarchat de Constantinople, non seulement par des protestations orales mais également par des actes. En effet, nous n'avons pas pris part aux dernières élections, manifestant ainsi notre désir de nous séparer. Le Phanar n'est plus aujourd'hui qu'une institution grecque de propagande vénale. Nous saurons bien faire

nos affaires religieuses nous-mêmes et instaurer un nouveau patriarchat. Nous sommes payés, hélas ! pour savoir ce que peut valoir l'ingérance des étrangers dans nos propres affaires ».

Ainsi parlait à l'ordinaire Papa Efftim.

Mais comment a-t-il réalisé pratiquement ses idées ?

Vers la fin de l'année dernière l'animateur du mouvement orthodoxe turc adressait à toutes les communautés d'Anatolie un chaleureux appel. Sa voix fut entendue.

Ceux de Tchorum lui répondaient : « Toutes les communautés orthodoxes d'Anatolie sont avec vous de tout cœur ». Ceux de Césarée disaient : « Toute notre communauté se réjouit d'avoir entendu l'expression de sa volonté et de ses plus chers désirs. Nous vous prions de recevoir nos pleins pouvoirs pour nous représenter devant le monde civilisé, et nous vous exprimons notre gratitude pour vos nobles efforts. » Des réponses analogues arrivaient de Yozgad, de Kermès.

Papa Efftim croyait être arrivé au but qu'il se proposait, lorsqu'il eut ainsi recueilli des adhésions de la plupart des communautés orthodoxes d'Asie-Mineure. Et fort de ces adhésions, au mois de décembre 1921, il présentait au ministre de la Justice du Gouvernement d'Angora une requête officielle demandant la création d'un Patriarchat orthodoxe turc.

C'est ici que la question devient assez délicate.

Des quantités d'informations étaient en effet parvenues en Occident disant toutes que la tentative de création d'un patriarchat orthodoxe turc en Asie-Mineure était en quelque sorte une initiative du Gouvernement de la Grande Assemblée nationale d'Angora, et que les efforts de Papa Efftim étaient non seulement encouragés mais dirigés par les nationalistes turcs. On ajoutait que le jeune Parlement avait préparé un projet de loi instituant la nouvelle Eglise, projet auquel il ne manquait plus que la consécration d'un vote.

La chose était pour le moins singulière. Quant à moi, j'avoue que je m'imaginais très difficilement Moustafa Kemal Pacha, occupé à fonder dans son pays une église orthodoxe, consacrant des évêques et des archevêques, traitant avec un nouveau patriarchat nommé

par lui, et donnant sa bénédiction de musulman à des foules de chrétiens turcs.

C'est pourquoi après avoir écouté avec beaucoup d'attention Papa-Eftim, après avoir enregistré impartialement toutes ses déclarations, j'ai voulu également mettre au point mes informations en me tournant du côté des milieux autorisés d'Angora.

Et je m'en fus voir Refik Chevket bey, alors ministre de la Justice et des Cultes, pour connaître exactement la pensée du Gouvernement.

Voici donc ce que me déclarait au moi de mai dernier l'homme d'Etat.

— Parmi les orthodoxes vivant dans notre pays, il en est qui y sont établis depuis des siècles, qui parlent notre langue, qui ont nos coutumes et nos mœurs. L'histoire prouve qu'il y a des orthodoxes appartenant ethniquement à la race turque.

« Jusqu'à présent tous étaient rattachés au Patriarchat œcuménique de Constantinople. Mais depuis longtemps déjà, des tendances se manifestaient parmi eux, en vue de se détacher de ce Patriarchat Ils considéraient, en effet, que cette tutelle ne faisait que paralyser leurs libertés, les dépouiller et les asservir en vue d'utiliser leur force pour la réalisation d'intrigues politiques. Ils constataient en même temps que l'influence du Phanar était absolument néfaste à leurs véritables intérêts pratiques.

« Nous connaissions très bien cet état de choses. Mais je dois vous dire que les questions religieuses n'occupent nullement le Gouvernemnt de la Grande Assemblée nationale de Turquie. Les non-musulmans ont toujours joui de leur liberté pleine et entière en ce qui concerne leurs affaires religieuses. Il ne pouvait pas en tout cas être question pour le Gouvernement de se départir de cette ligne de conduite et d'instituer lui-même un patriarchat orthodoxe turc en admettant même que cette création puisse être d'un intérêt politique primordial.

« C'est aux orthodoxes turcs eux-mêmes qu'il appartient de créer, s'ils le jugent à propos, une communauté indépandante de celle du Phanar, et pour cela d'assembler régulièrement un Synode. Lorsqu'ils auront, selon les règles, mis sur pied cette nouvelle communauté et qu'ils s'adresseront au Gouvernement pour lui demander de reconnaître

l'existence d'une église orthodoxe turque, alors la Grande Assemblée nationale fera certainement le nécessaire.

« Il faut reconnaître que jusqu'à présent il n'en est pas encore ainsi.

« Il est indispensable de souligner le point essentiel suivant :

« Le Gouvernement d'Angora persistera toujours dans l'attitude qu'il s'est dictée et qu'il a maintenue jusqu'à présent, attitude qui consiste à ne pas se mêler directement de cette question religieuse et à ne faire aucune propagande.

« Papa Efftim, en qualité de mandataire de certaines communautés orthodoxes a demandé à plusieurs reprises au Gouvernement, de reconnaître la rupture avec le Patriarchat du Phanar. Des télégrammes adressés au ministère de la Justice et des Cultes par certaines églises d'Anatolie réclament également cette consécration. Vous comprenez facilement pour quelles raisons nous ne pouvons pas considérer que ces demandes revêtent un caractère absolument officiel, et pourquoi aussi nous ne saurions pas les traiter comme telles.

« Au risque de vous étonner peut-être, je puis vous dire que nous considérons tous que Papa Efftim n'a lui-même ni le droit ni les qualités requises pour faire de telles démarches. C'est d'ailleurs ce que nous lui avons fait remarquer à plusieurs reprises.

« Lorsque la Communauté orthodoxe d'Asie-Mineure toute entière se sera régulièrement concertée et qu'elle aura pris la décision de créer selon toutes les formes en usage, une église autonome dont les statuts seront présentés au Gouvernement, alors ce dernier pourra lui-même prendre une décision sans risquer d'être accusé de se mêler injustement de ce qui ne le regarde pas.

« Papa Efftim, lui, s'est mêlé, au nom de certaines communautés orthodoxes, d'affaires qui dépassent de beaucoup sa compétence de simple prêtre. Car pour nous, n'est-ce pas, il n'est toujours que le pasteur de Keskin. Par exemple, il a voulu nommer des prêtres et les installer. Nous avons été dans l'obligation de l'en empêcher et en diverses autres occasions nous avons dû également rectifier son attitude.

« On a pu lancer en Occident, la nouvelle que le Gouvernement avait lui-même pris l'initiative d'une loi reconnaissant et installant le

nouveau Patriarchat orthodoxe d'Asie-Mineure. On a pu affirmer également que l'Assemblée n'attendrait pas un synode régulier des orthodoxes pour consacrer le nouveau patriarche. Ces nouvelles sont en tout point dénuées de fondement.

« Le Gouvernement, fidèle à sa politique de neutralité absolue en cette matière ne pourra jamais faire qu'une chose : reconnaître la création d'une église orthodoxe turque, le jour où cette église sera régulièrement créée et organisée par les communautés elles-mêmes.

« J'ajoute que si cet événement se réalise, nous ne pourrons que nous en réjouir pleinement, mais encore une fois, ni de près si de loin nous ne voulons nous mêler de l'organisation de la chose elle-même. »

***

En rapportant fidèlement les propos de Papa Efftim d'une part, et du ministre de la Justice et des Cultes d'Angora d'autre part, nous avons voulu simplement marquer nettement la position respective des orthodoxes désireux de s'affranchir de la tutelle politique du patriarche Meletios et des nationalistes turcs que l'on ne s'est pas fait déjaut d'attaquer violemment au sujet de ce mouvement.

Des propagandistes interessés et d'autant plus violemment affirmatifs qu'ils connaissent moins l'Anatolie, où ils n'ont jamais mis les pieds, s'échauffent à l'idée que véritablement un patriarchat orthodoxe turc pourrait bien prendre naissance quelque jour Evidemment un tel événement ne serait pas sans gêner considérablement l'argumentation anglo-grecque en ce qui concerne la protection des minorités chrétiennes.

Tout d'abord, on a essayé de couvrir de ridicule la tentative de Papa Efftim. Cependant, lorsque certaines communautés orthodoxes importantes lui donnèrent publiquement leur appui, lorsqu'en termes non équivoques l'archipêtre Athanase, de Samsoun, celui de Zongouldak, le métropolite intérimaire de Tchorlû, Papa Nicolas et Gulistan Oglou Chryssantos proclamaient solennellement qu'ils rompaient tout rapport avec le Phanar, on chercha un autre moyen de déconsidérer à l'avance la tentative des orthodoxes d'Asie-Mineure.

On raconta que le coup était entièrement monté par le Gouvernement d'Angora.

Pour moi, j'ai regardé les choses tout simplement. J'ai fait mon enquête sur place, dans le pays et parmi les chrétiens eux-mêmes. J'ai cherché partout sur le plateau anatolien à entrer en contact direct avec les communautés dont le sort m'intéressait d'autant plus qu'il m'avait été décrit sous les aspects les plus sombres.

Je me garderai bien de vouloir porter un jugement défintif, mais il est un certain nombre de choses que je sais parfaitement.

Par exemple, je sais parfaitement bien que la plupart des orthodoxes d'Asie-Mineure ne connaissent pas un traître mot de la langue grecque. Je sais également que nul ne se mêle à ce qui se passe dans leurs églises et que s'il y répètent en turc, la prière suivante, c'est parce qu'il le veulent bien :

Prions avec amour le Tout-Puissant.

Toi qui accordes tes grâces et tes bontés à ceux qui te vénèrent, t'aiment et qui placent leur espoir en Toi, O Tout-Puissant donne la gloire et la santé à notre commandant Mustafa Kemal pacha le Ghazy, à tous les membres de la grande Assemblée nationale, qui poussent le souci de notre bien-être et de notre bonheur jusqu'à faire le sacrifice de leur vie Accorde la victoire à nos officiers et soldats héroïques, accorde la paix et l'amour à tous nos fonctionnaires et à tous nos concitoyens. Protège tous ceux qui prononcent avec crainte ton nom sacré. Anéantis ceux qui en portant une main perfide sur notre Patrie ont troublé notre tranquillité et notre bonheur. Protège ceux qui viennent à l'église pour y réciter cette prière car toutes les bonnes choses et toute récompense complète n'émanent que de Toi. Par conséquent, nous te sommes reconnaissants et soumis.

Il me souvient d'avoir lu dans une de ces pauvres brochures de propagande, que l'on jugerait simplement imbéciles si on ne les savait pas payées, la phrase suivante : « Nous allons assister à l'avènement d'un patriarche qui sera coiffé d'un fez. » Je ne pense pas que nous assisterons à ce spectacle, mais en tout cas, ce que j'ai bien vu en Asie-Mineure, c'est la multitude des orthodoxes soi-disants Grecs portant ce même fez et qui ne songeraient même pas à adopter une autre coiffure.

Mais je veux me résumer :

La question du Patriarchat orthodoxe turc d'Asie-Mineure est sérieusement posée.

Il existe en Anatolie des orthodoxes qui sont de mœurs, de coutumes, de langue, de traditions, des véritables Turcs. Ces gens-là ne se soucient nullement de servir les intrigues politiques fomentées hors des limites du territoire qui les nourrit, les accueille, les protège, sur lequel ils exercent leurs négoces, où ils ont tous leurs intérêts, où leurs enfants grandissent, où leurs foyers sont installés. Ils ont appris à leurs dépens et parfois trop cruellement peut-être ce que peuvent leur apporter les agissements du Phanar. Lorsqu'on les interroge et qu'on leur demande : « Etes-vous Grecs ? » Ils vous regardent d'un air très étonné Les uns vous répondent : « Nous sommes orthodoxes. » D'autres disent — et leur nombre croît de jour en jour : « Nous sommes Turcs »

Les chrétiens désirent-ils réellement s'organiser indépendamment des cadres religieux du Phanar ? La chose est indéniable. Réussiront-ils à former une église orthodoxe nouvelle ? L'avenir nous le montrera

En tout cas cette organisation dépend uniquement d'eux-mêmes. L'Assemblée nationale d'Angora n'est saisie d'aucun projet en vue d'imposer à des gens qui se déclareraient Grecs, un patriarchat qui serait érigé en dehors de toutes les règles canoniques en usage.

Dans les pages précédentes, j'ai voulu simplement présenter un tableau aussi exact que possible de ce qu'il m'a été donné d'observer sur place Ce que je puis cependant ajouter en me reportant aux longues conversations que j'ai eues à Angora avec les dirigeants du mouvement nationaliste, c'est que le jeune Gouvernement est tout disposé, lorsque le moment sera venu, de faire la plus large place possible aux chrétiens turcs dans la vie politique et sociale de la nation.

Jean SCHLICKLIN.

Moustafa Kémal Pacha

Il est impossible d'aborder l'histoire du réveil de l'Orient sans esquisser la silhouette de son animateur, de celui qui imprime aux événements actuels le sceau de sa personnalité, l'emprise de son impressionnante figure. En lui, fusionnent deux éléments qui rarement s'amalgament : le don du commandement militaire, la faculté de l'organisation civile.

La forte individualité du chef de l'Anatolie façonne puissamment à nouveau l'âme orientale. Il crée de toutes pièces une réalisation que tous les musulmans admirent et envient. On peut dire que, sans lui, l'Islam mettait cinquante ans de plus à trouver sa route.

D'un seul trait, Moustafa Kémal a posé la formule. Elle est simple, souple, définitive et témoigne d'une intime connaissance d'un peuple qu'elle doit conduire vers de nouveaux destins ; mais avant de fixer la pensée du constructeur, ne faut-il pas chercher à connaître l'homme, le chef, celui qui, pour tous les siens, incarne aujourd'hui, suivant le mot de Yacoub Kadri « le recommencement de la nation turque » ?

***

Sa famille est originaire de la Roumélie orientale. Lui-même a le type très fin, la mobilité d'expression du Rouméliote, son esprit subtil et précis. Ses premières études se font à l'école primaire de Salonique.

Son père, fonctionnaire des douanes, meurt jeune, ne laissant aucune fortune. Que va devenir l'enfant né en 1880 dont la personnalité s'est déjà manifestée ? A l'école, chez lui, partout, il exerce cette indéfinissable emprise qui restera son don le plus marquant. Une bourse lui permet de poursuivre ses études. Il entre à l'école secondaire de Monastir, double les étapes et, bien avant l'âge réglementaire, le voici à l'école Harbié, de Constantinople, école d'officiers d'état-major.

La légende déformera bientôt ces premiers pas qui furent cependant des plus simples : ceux d'un être remarquablement doué, cachant déjà sous une douceur charmante sa volonté d'acier, dirigeant tout autour de lui, sans y paraître, par le fait d'une supériorité que presque tous acceptent, groupant ses camarades de jeu, utilisant leurs aptitudes, commandant comme d'autres obéissent, passionné de science, de données précises, de mathématiques surtout et, avec cela, poète à ses heures, ayant en lui toute l'insondable angoisse de l'Orient, faisant des vers contre le despotisme, chantant la liberté, l'amour et la mort, thèmes éternels.

Ses camarades de jeu deviendront, par la suite, ses camarades de lutte ; mais, s'il fut, s'il est, plus que tout autre, tenace en amitié, comme en tout, nul ne peut se vanter d'exercer sur lui une influence bonne ou mauvaise. Il n'est pas d'homme plus jaloux de son individualité, plus épris de son indépendance de jugement et sachant mieux les défendre.

Abdul-Hamid avait des surveillances toutes spéciales pour de tels caractères. Celui-ci ne pouvait manquer de le préoccuper. Le jour même où l'élève obtient son diplôme d'officier, un impérieux appel d'Yldiz lui parvient. On l'interroge sur certain journal dirigé par lui qui, bien entendu, paraissait clandestinement. Il y est surtout question de la liberté et du régime hamidien.

Le lieu d'exil sera Damas. Nous sommes en 1902, le futur chef de l'Anatolie entre en contact direct avec la Syrie et gardera toujours une prédilection pour ce premier champ de son activité. De suite, il y fera de la politique. Le voici membre et organisateur de la « Ligue pour la liberté », lancé en pleine lutte, groupant ses amis, tenant tête au Palais. Le résultat ne se fait pas attendre. Il est envoyé à Jaffa, sévère disgrâce. Il s'enfuit, gagne Alexandrie, atteint le Pirée et de là, Salonique,

où il vivra caché pendant huit mois, suivant de près l'action des comités révolutionnaires.

Par l'intervention de ses amis, il est grâcié, retrouve ses grades, entre à l'état-major de Salonique. Il a déjà derrière lui une œuvre personnelle : l'organisation du comité d'Asie — centres de Syrie — faite à Damas, qu'il va relier à l'Union et Progrès, premier pas vers l'organisation asiatique et, le propre de Moustafa Kémal, est de ne jamais abandonner au cours de la route, une idée, de ne jamais se lasser de l'effort commencé. Ainsi qu'Enver, Djemal, Féthi, il sera l'un des promoteurs du mouvement de 1908. Chef d'état-major de Mahmoud Chevket, il marchera bientôt avec lui sur Constantinople.

Cet entraîneur d'hommes possède une inépuisable patience. Il apprit très tôt à dissimuler son génie. Il sut ne pas donner aux chefs de la première heure l'irritante conviction de sa supériorité. Se reconnaissant déjà l'étoffe d'un maître, son plus grand soin sera de s'effacer. Il demeurera longtemps dans l'ombre et fera mouvoir les mannequins. Ce rôle ne lui déplaît aucunement, n'a-t-il pas pour lui l'avenir ?

Ainsi, Mahmoud Chevket ne s'offusquera pas du talent de ce jeune homme et le laissera reformer à sa guise l'armée libératrice sous le nom d'armée d'opérations.

Avant de la conduire lui-même, comme chef d'état-major, jusque devant Constantinople, Moustafa Kémal aura remanié de fond en comble cet organisme désuet qui devient, sous sa direction, une formation moderne, assouplie aux goûts et aux exigences du soldat turc. Dès cette première étape, le futur chef étudiera de près, avant tout autre chose, l'état d'esprit du soldat.

A Salonique, pendant les premières années de la révolution jeune-turque, il commandera des grandes manœuvres qui vont confondre les généraux du vieux régime et acquiert une notoriété déjà définitive.

En 1910, sur l'ordre du ministre de la Guerre, il vient en France, assiste aux grandes manœuvres de Picardie, passe trois mois à Paris où son ami Féthi bey fait fonction d'attaché militaire. De ce bref regard sur notre vie, sur nos idées, il gardera le plus vif souvenir.

De là, il va en Cyrénaïque. Peu après, en 1912, il se bat en Tripolitaine et devient avec Enver et Féthi l'une des trois grandes figures

de la résistance. Cette guerre italo-turque a déclanché toutes les convoitises ; bientôt le feu prend aux Balkans, Moustafa Kémal et ses amis accourent pour l'éteindre mais, c'est déjà la seconde phase et la bataille, la partie est à peu près perdue. Moustafa Kémal prend le commandement d'un corps d'armée qui se concentre vers Gallipoli. Il a ainsi l'occasion d'étudier à fond la situation stratégique des Dardanelles ; il utilisera, au moment voulu, ses observations.

Entre Enver et lui, les premiers démêlés ont commencé, les deux caractères profondément dissemblables s'affrontent en toute circonstance. Enver prend en haine ce rival qu'il essaiera vainement de détruire. La lutte est engagée, elle ne cessera plus.

Après la guerre balkanique, Féthi bey quitte l'armée, part pour Sofia comme ministre ; Moustafa Kémal devient son attaché militaire mais, la guerre générale éclate, c'est la grande dispersion. Moustafa Kémal, alors colonel, est envoyé aux Dardanelles avec l'ordre d'y organiser au plus tôt une division qui n'existe que nominalement. Les opérations des Alliés se développent comme il l'avait prévu. A chaque phase des événements, Enver et les généraux allemands seront d'un avis opposé au sien. Il tient tête.

Dès les premières heures, il entrave le débarquement des Alliés et devient l'âme de la résistance.

Son commandement s'accroît rapidement, ses luttes avec l'état-major allemand et Enver se poursuivent mais les combattants n'obéissent qu'à lui. Sans avoir changé de grade, il dirige un groupe d'armées, son nom devient populaire parmi tous les soldats car il est ménager de leur sang et veille paternellement sur eux.

Il devient pour tous l'homme des deux Anaforta. Au moment décisif, lorsque l'état-major allemand recule devant les décisions suprêmes, il dit « laissez-moi faire, donnez-moi le commandement ».

On le lui donne et jamais le communiqué ne cite son nom. Il a cependant 160.000 hommes sous ses ordres.

A peine la situation rétablie, d'un commun accord, ses supérieurs l'écartent et l'envoient sur le front du Caucase. Il y coordonne l'activité des musulmans. Encore une entreprise à lointaine échéance dont il ne négligera pas de diriger l'essor.

Le voilà général, commandant à Diarbékir, étudiant avec sa minutie habituelle l'action anglaise au Kurdistan, la neutralisant avec adrsse. Ensuite, c'est la Palestine avec la septième armée, la lutte contre Enver et Falkenheyn. Ce dernier doit commander l'attaque sur Badgad, Moustafa Kémal proteste Il en critique le dispositif et démissionne pour mieux marquer son mécontentement. C'est, une fois de plus, la disgrâce. On lui désigne Alep comme lieu d'expiation et, dans le rapport qu'il adresse de là-bas, le 20 septembre 1917 à Talaat, alors grand vizir, à Enver, ministre de la Guerre, il aligne les raisons de son mécontentement, il définit la situation :

La guerre profondément démoralisé tous les éléments du pays composés de nationalités, la population non combattante fuit tout contact avec le Gouvernement qui la pressure à outrance lorsque le production ne suffit même plus à nourrir cette population formée de femmes, d'enfants de vieillards et de déserteurs.

L'impuissance du Gouvernement civil est absolue, c'est l'anarchie complète, la négation de toute justice. La question d'argent préoccupe exclusivement le peuple entier. Si la guerre se prolonge, c'est l'effondrement total du Sultanat.

Moustafa Kémal prévoit la victoire finale des Alliés. Dans ce rapport, écrit en septembre 1917, il en détermine clairement les causes. L'armée turque est épuisée parce qu'elle doit alimenter un trop grand nombre de fronts : front de l'ouest comprenant la capitale en liaison maritime avec le monde entier et les contrées les plus riches de la Turquie — donc les plus menacées front du Caucase, à la merci d'une reprise de l'activité russe, front de l'Irak que les Anglais défendent avec la plus vive énergie, sur lequel ils concentrent de nombreuses forces, fronts du Sinaï et du Hedjaz sur lequel ils déploient le maximum de leur effort.

La base d'un monde musulman servant l'Angleterre, l'organisation d'un gouvernement chrétien en Palestine, soumis à l'influence anglaise et, de ce fait, l'assurance éternelle de l'Egypte, de Suez et de la mer Rouge, l'envie de priver et d'exiler la Turquie de ses plus belles contrées et de ses dernières forces religieuses, toutes ces vues ont pour l'Angleterre une telle importance qu'elles pourraient même remplacer ses buts de guerre et seraient pour nous des coups vitaux irréparables.

L'on ne pouvait lire plus clairement l'avenir.

Moustafa Kémal insistait sur l'urgence de ménager, jusqu'à la dernière heure, les dernières forces et le dernier homme. Il faisait ressortir les avantages de l'adversaire, ses moyens de transport, sa supériorité en effectifs et en matériel. Il réclamait pour la Syrie, le Hedjaz et le Sinaï un commandement turc et s'élevait contre l'éternelle crainte « se brouiller avec les Allemands ». La question de vie ou de mort devait passer avant toute autre et il ajoutait :

Il est évident que nous devons compter avec les Allemands pour sortir du marécage dans lequel nous nous trouvons, mais je m'oppose formellement à ce qu'ils profitent de cette obligation, de ce secours de guerre, pour transformer notre pays en colonie et s'emparer de toutes nos ressources.

Il dévoilait la tactique allemande : gagner les Arabes, les opposer aux Turcs, tactique que l'Angleterre va bientôt reprendre à son profit.

Déjà, Moustafa Kémal se pose nettement en champion du peuple turc. Il attaque l'ingérence allemande comme il attaquera peu après l'ingérence anglaise Déjà, il ne se montre ni germanophobe, ni anglophobe, il est Turc, essentiellement Turc. Ce sera le caractère dominant de son œuvre vivre, s'affirmer, limitant au strict nécessaire l'apport étranger quel qu'il soit, ne pas s'asservir, se contenter de peu pour conquérir l'indépendance ; stimuler les forces latentes du pays, ne copier personne, être soi-même jusqu'au jour où il sera possible enfin de ne plus être l'ennemi de personne.

Ce rapport communiqué à l'état-major allemand confirma celui-ci dans son aversion pour une personnalité qu'il retrouvait sans cesse au travers de sa route. On l'envoie se battre aux confins des vilayets orientaux ; il y reprend Mouch et Bitlis à l'armée russe que commande le grand duc Nicolas.

Le souverain actuel Mehmed VI vient d'arriver au pouvoir. Moustafa Kémal qui l'avait — quelques mois auparavant — lorsqu'il n'était encore que prince héritier, accompagné à Berlin s'adresse à lui et le supplie de limiter la toute puissance d'Enver et de Talaat. Ce fut la seule voix qui osa s'élever contre leur omnipotence.

Cette fois encore, les événements lui donnent raison, le gâchis devient tel que, d'un commun accord, état-major turc, état-major allemand font appel à son patriotisme. Il est envoyé sur le front de Palestine où sa retraite devant les troupes d'Allenby équivaut à une victoire. On le nomme chef du groupe d'armées de Yldirim (la foudre). Il doit, en marche foudroyante, avancer sur Bagdad.

Il part, avec toutes ses forces, heureux, pleinement pour la première fois, tenant le succès, le savourant déjà. A la première étape, une dépêche chiffrée lancée par un ami dévoué le rejoint. C'est l'armistice. Fou de douleur, il arrive à Constantinople le jour même de l'entrée des escadres alliées.

Il y reste un an. Comme la plupart des siens, il songe au rapprochement avec l'Angleterre. Elle représente encore pour toute la Turquie, le droit, la force et la justice des Alliés. Il paraîtrait absurde de ne pas s'en remettre à elle. Du reste, aux premiers jours qui suivirent l'armistice, elle choisit le beau rôle et nous laisse le rôle ingrat. Notre entrée n'a pas été heureuse, à cette heure difficile, les Anglais se sont effacés.

Nous protestons devant la convention signée à Moudros presque en dehors de nous. Les Turcs n'ont pas été désarmés, l'Angleterre a brusqué la fin, songeait-elle à la marche des Turcs sur Bagdad ? Eux, lui savent gré de son obligeance et laissent l'infiltration britannique s'opérer à l'aise.

Le premier, Moustafa Kémal observe et agit. Il intervient auprès du Sultan. Les fonctionnaires anglais de l'Intelligence Department suivent attentivement le moindre geste du jeune général en congé provisoire et s'en inquiètent. Le cabinet Damad Férid reçoit l'ordre de l'éloigner à tout prix. On le nomme inspecteur des armées de l'Est, donc, haut fonctionnaire dans les vilayets orientaux. C'était vraiment d'une grande maladresse.

Vingt-quatre heures après l'entrée des Grecs à Smyrne, 15 mai 1919, Moustafa Kémal débarque à Samsoun, il y apprend l'incroyable nouvelle ; de suite son parti est pris, le mouvement pour l'indépendance va commencer.

***

Tout était à faire. Le peuple turc abattu par la défaite, ne comprenant pas plus l'attitude des Alliés que celle de ses dirigeants, semblait privé de toute réaction. L'occupation de Smyrne le tira de sa torpeur ; un cri exaspéré s'éleva de Constantinople et de l'Anatolie, parcourut tout l'Islam. Smyrne occupé par les Alliés, peut-être n'aurait-on rien dit, cela pouvait paraître une conséquence normale de leur victoire, mais livrer Smyrne aux Grecs, c'était le pire des outrages. Tous les yeux se tournèrent vers le jeune chef qui avait pris parti pour ses soldats contre l'étranger, tenu tête aux Allemands. La résistance se concentra autour de lui, répondit à son appel. Il en devint le cerveau.

Avec sa rapidité habituelle, il crée deux centres d'organisation, l'un restreint, recruté parmi les habitants du vilayet d'Aïdin, quelques volontaires qui guerroieront de leur mieux contre les forces anglo-grecques, harcèleront l'envahisseur. L'autre, plus sérieux, à l'abri de tout coup de main dans ces régions des vilayets orientaux où s'abritaient les débris de l'armée régulière entourée de populations vigoureuses et résolues.

Il y aura donc, dès ces premières heures, en Anatolie, deux mouvements simultanés, celui de l'Occident, celui de l'Orient.

Moustafa Kémal donne le direction au comité d'Erzeroum, le premier comité nationaliste, et se rend à Amassia. Il appelle à lui Réouf bey, le marin, Ali Fouad pacha ; tous trois établissent en commun le plan d'action. Raefet bey, un officier de grand talent, aujourd'hui Raefet pacha, est chargé de sauver Samsoun à tout prix. Entouré d'une centaine de fidèles, il y parvient grâce au plus adroit des subterfuges. Le colonel anglais débarqué le premier, en éclaireur, avec quelques hommes, prend les figurants de Raefet qui passent et repassent sans trêve pour l'avant-garde d'une véritable armée. Après un long entretien avec le plus habile des soldats-diplomates, il se replie, cède la place et regagne son bateau. Samsoun est sauvée. Cela signifie que Sivas restera aux mains des nationalistes et que la lutte n'est plus une folie sans issue.

Pour la première fois, le mouvement ne voit plus chaque jour la fin imminente, il acquiert quelques chances de durée. Elles sont bien faibles encore. Que n'a-t-il contre lui ? L'Angleterre tout entière avec sa ténacité, sa volonté de venir à bout de cette poignée d'hommes sans marchander l'effort nécessaire. Elle ne prend pas au sérieux l'action de ces « rebelles ». Ne tient-elle pas entre ses mains Constantinople et le Califat qu'elle subventionne ? Ne possède-t-elle pas tous les moyens de clore rapidement cette fâcheuse aventure ?

Les Grecs occupent Smyrne, mal il est vrai, mais leurs effectifs peuvent être indéfiniment renouvelés. Quarante-mille hommes de troupes britanniques se trouvent sur la ligne de Bagdad qui traverse de part en part l'Aantolie. Non, ce soulèvement ne peut s'étendre. Le Kurdistan travaillé par la politique anglaise menace de prendre à revers les vilayets orientaux. Londres hausse les épaules à ce mot « nationalisme turc ».

Moustafa Kémal organise la résistance. Constantinople s'émeut, le Sultan le rappelle, il se refuse à obéir : « Je ne serai pas le jouet des Anglais ». C'est la rupture.

Il démissionne, renonce à ses grades, le Gouvernement de Damad Férid dissimule cette démission et dégrade solennellement le « rebelle ». Moustafa Kémal était alors aide de camp honoraire du Sultan. Celui-ci s'efforce de ne pas le renier ouvertement, mais l'Angleterre se fâche, elle exige le désaveu public.

***

Le premier acte de Gouvernement de Moustafa Kémal et de ses amis s'effectue au Congrès d'Erzeroum. Les déclarations de principe sont posées mais ce premier congrès n'aura qu'une portée locale ; la formule définitive, élargie sera donnée, peu après, à Sivas. Pour la première fois, Moustafa Kémal fait appel à tous les vilayets turcs. Il leur explique les raisons de sa création d'un Etat dans l'Etat : occupation de Smyrne et les abus qu'elle entraîne, urgence de combattre l'action néfaste du Gouvernement de Damad Férid, de protester contre cette présomption qui l'entraîne à vouloir représenter devant la conférence de la paix un pays sur lequel il vient d'accumuler tous les désastres.

Nous reviendrons sur ces déclarations du Congrès de Sivas dans une prochaine étude sur le Gouvernement d'Angora car elles sont, aujourd'hui encore, l'essentiel de la doctrine :

Le 15 juillet 1919, un pathétique appel au Sultan s'élève du Congrès et exprime le vœu de la nation turque, prononçant le mot de patrie, demandant au Calife d'intervenir auprès des puissances, d'en appeler à leurs sentiments d'humanité : « Ceci avant que nous ne commencions notre action décisive. »

Nous attendons votre réponse impatiemment au bureau télégraphique et nous vous laissons juge des événements qui en résulteraient si nos justes désirs ne se réalisaient pas. Nous nous arrangerions nous-mêmes en rejetant toutes les responsabilités de nos actes sur le trône et sur le ministère actuel.

« Nous montrerons et nous prouverons à l'univers entier ce que peuvent être le courage et la volonté des Turcs et des Osmanlis » ajoutaient les membres du Congrès de Sivas en conclusion au plus pressant appel que jamais Calife ait reçu de ses sujets.

Lorsque la dépêche fut partie, les quelques hommes qui la rédigèrent veillèrent longtemps, silencieux, auprès de l'appareil. Chaque heure élargissait le gouffre entre eux et le Calife prisonnier de l'Angleterre. L'appareil restait muet. Le délai qu'ils s'étaient fixé touchant à son terme, ils se levèrent. Le destin avait parlé. La véritable lutte commençait.

***

Il s'agit dès lors, avant tout, d'élargir le champ d'action. Des raids exécutés par de petits détachements sont lancés en avant. Ils pénètrent dans les centres ruraux ou urbains, s'emparent du télégraphe, traitent avec les autorités officielles.

Partout, les forces de police se rallient au nationalisme ; l'organisation met, sans aucune peine, la main sur tout ce qui est administratif. En quelques semaines, elle conquiert l'Anatolie occidentale sous les yeux des troupes anglaises qui occupent la ligne du Bagdad et se laissent refouler lentement, impuissantes à retenir l'avance. J'ai

assisté à cet extraordinaire spectacle et vu 40.000 soldats britanniques, dont les deux tiers étaients des contingents hindous, reculer devant les 1.500 cavaliers circassiens d'Ali-Fouad que les officiers anglais prenaient pour l'avant-garde d'une solide armée. L'erreur de Samsoun se répète.

Le foudroyant succès des forces nationalistes exalte les populations de l'Anatolie. Dès ces premiers mois du mouvement, l'ordre, l'esprit d'organisation, une même manière d'administrer trahissent le commandement unique. Il suffisait déjà de parcourir l'Anatolie pour se faire une idée très nette de ce que pouvait être la personnalité de Moustafa Kémal pacha. J'ai retrouvé par la suite, jusque dans Angora, cette même tenue de la maison, ce même langage qui, partout, rappellent l'emprise du chef.

Au début d'octobre 1919, la lutte se localisait sur deux fronts : vilayets de Smyrne et d'Aïdin, ligne du Bagdad. Sur le premier, les Anglais encadraient les Grecs et les dirigeaient ; sur le second, ils étaient seuls, ne mentionnant jamais les rudes combats qui marquaient les étapes d'un incessant recul. Ils encaissaient les coups avec cette froide énergie, cette ténacité qui jamais ne désespère et ne compte que sur elle-même et sur l'action du temps.

Les Allemands avaient laissé derrière eux de nombreux dépôts d'armes et de munitions ; le matériel de l'armée du Caucase saisi par les Anglais lors de l'armistice venait d'être enlevé de vive force par les nationalistes, enfin, les Italiens faisaient passer en abondance *via* Adalia-Koniah, tout ce qui leur était demandé et en tiraient grand profit.

Moustafa Kémal ne se laisse pas éblouir par la rapidité des premiers succès. Tout en poursuivant activement les opérations militaires, il s'efforce de négocier. Soit à Constantinople, soit en Europe ses agents cherchent à poser les préliminaires d'un accord. Lui-même reçoit, avec sa parfaite bonne grâce, tous ceux qui prennent la route de Sivas. Il répète inlassablement à nos officiers quels sont ses buts, ses idées.

Ceux-ci comprennent aisément le sens précis de ses paroles, mais il s'agit de le transmettre ensuite et d'être écouté. Le tragique de la situation est déjà pour Moustafa Kémal cette impossibilité de se

faire entendre soit à Paris, soit à Londres. Ses paroles seront déformées, ses actes mal interprétés. La propagande anglo-arméno-grecque s'ingéniera avec une infatigable adresse à brouiller les fils de la trame anatolienne et le grand public européen ne saura plus que croire.

Trompé, déçu par tous ceux que — officiellement ou officieusement — l'Europe lui dépêche en parlementaires, Moustafa Kémal perd toute illusion ; son sens si précis des réalités lui fait saisir la question dans son ensemble. Les quelques individualités éparses qui, soit l'effet du hasard, soit intuition, saisissent la portée de son œuvre ne peuvent utilement reagir contre la puissance de l'action occulte, inexorable qui a juré sa ruine Sans renoncer à se concilier l'opinion occidentale, il se tourne de plus en plus vers l'Asie musulmane ; elle seule lui vient efficacement en aide, il manœuvre la Russie sa voisine et, avec un tact, une mesure, une connaissance du terrain que lui seul possède, car il s'appuie sur des observations personnelles, il établit le plan de ses alliances asiatiques comme il avait établi celui de l'organisation anatolienne, utilisant avec la même adresse toutes les compétences, ralliant les irréductibles et, par le simple rayonnement de sa personnalité, par sa prodigieuse faculté de travail, il façonne, jour après jour, les maillons de la grande chaîne qui relieront aux plus lointains groupements du monde musulman sa construction anatolienne.

***

Je connaissais tout cela, plus ou moins fragmentairement, mais de façon assez précise lorsque, en mai 1921, après un voyage mouvementé que faillit interrompre une double offensive anglo-grecque politique et militaire, je finis par atteindre Angora.

J'arrivais, en droit ligne, du champ de bataille d'In Eunu. Je venais de le parcourir. J'avais traversé d'un bout à l'autre les premières lignes d'Ismet pacha et constaté *de visu* les pertes de l'armée grecque, lu sur le terrain même, les épisodes de sa fuite éperdue qui avait semé sur la route jusqu'aux brancards de ses blessés mais, ce dont je gardais la vision affreuse — je l'ai encore devant les yeux — c'était cet anéan-

tissement total de la zone évacuée deux ou trois jours auparavant : Seud, Kuplu, Biledjik, Yeni-Chehïr, Pazardjik, Iné-Gueul, Bozuk, d'une extrémité à l'autre de cette courbe qui encerclait Eski-Chehïr, j'avais vu le saccage organisé, touché les ruines, compté les victimes, entendu les survivants. J'avais écouté les chouettes hululer sur les pierres calcinées de Seud sous lesquelles s'amassaient encore les cadavres, j'avais vu pleurer les derniers habitants de Biledjik et, après plusieurs jours passés à Eski-Chehïr, je venais de dire à Ismet pacha : « Que peut m'apprendre de plus Angora ? N'ai-je pas traversé pendant des semaines vos convois d'émigrés, touché leur misère ? » Il avait répondu « Non, tant que vous ne l'aurez pas vu, *lui*, vous ne pouvez réellement tout comprendre. Allez à Angora, écoutez-le, observez-le et vous saurez alors jusqu'où nous pouvons aller ».

Quelques jours plus tard, arrivée le matin même, j'allais entrer dans la petite maison de la gare où j'étais attendue.

Que pouvait-on imaginer de plus simple que cette dépendance d'une station de chemin de fer, placée à trois pas de la voie, et cependant, dès le seuil, c'était cette indéfinissable ambiance, cette élégance discrète que j'allais tant de fois retrouver par la suite.

Une grande auto attendait, quelques soldats de Kérassounde — garde particulière du pacha — veillaient, des officiers de sa maison militaire venaient au devant de moi et, rapidement, j'étais introduite, emmenée au premier étage. Là, dans une sorte d'antichambre, quelques hommes debout causaient. A mon arrivée, ils se turent, l'un d'eux se tenait légèrement en arrière. De suite, par cette sorte d'intuition qui vient on ne sait comment, guidée peut-être par ce regard de chef, je m'approchais et lui tendis la main. Il eut un léger sourire en se voyant repéré, ouvrit une porte, la referma derrière nous ; quelques instants après, nous causions. D'un geste de légère impatience, il avait renvoyé le soldat qui venait à deux ou trois reprises de nous interrompre.

J'avais une tasse de café, une cigarette, il me montrait sur une carte la région que je venais de parcourir.

De sa voix rapide, si nettement timbrée, il m'interrogeait sur mon voyage aux premières lignes, cherchant mes impressions et nous avions,

dès ces premières minutes, cette façon de ne pas prolonger inutilement la phrase commencée qui ne vient guère qu'après une longue accoutumance de l'échange des idées. Tout en écoutant ou en répondant, je me souvenais des paroles si justes récemment entendues à Constantinople. « Il sait écouter, capter l'idée de son interlocuteur, en extraire instantanément l'essentiel et trouver de suite l'argument qui répond à ce que l'on vient de lui opposer. »

Cette rapidité d'esprit, cette maîtrise du regard, du plus étrange des regards, insondable et changeant, fait de brusques reploiements sur soi-même, de fulgurantes lueurs et de brefs sourires d'enfant d'un incroyable jeunesse, que de fois me les avait-on décrits. Ces éclairs d'acier si vivement voilés contrastent avec la simplicité de l'attitude.

J'allais le voir sous mille aspects différents, mais les traits essentiels seraient immuables : justesse du terme, clair jugement rapide, et, toujours cet air de chef sous la plus charmante courtoisie, cette svelte élégance de l'allure, cette parfaite aisance de la parole et du geste.

Amis et ennemis, détracteurs et fidèles me l'avaient ainsi dépeint, restant sous l'emprise de sa personnalité, revenant toujours à elle, malgré tout, c'était une surprise de découvrir ce regard aigu, curieux surtout de la pensée qui se dérobe, de saisir dans un imperceptible redressement, la puissance de cette individualité, enfin, de pressentir la dualité des deux êtres qui se superposent en lui sans jamais fusionner entièrement.

***

Peu après, nous causions encore, dans sa grande maison de Tchan-Kaya qui, quelques mois plus tard, me deviendrait si familière.

J'allais rentrer en France. Cette fois, je me trouvais aux prises avec l'homme politique irrité de notre éternelle incompréhension et nous discutions, assez âprement mais, très vite, son exquise courtoisie se souvenait que j'étais son hôte et la voix d'acier s'adoucissait, le pénétrant regard cherchait à reconnaître si le sens des mots récemment prononcés avait été pleinement saisi.

Après cette passe d'armes assez vive pendant laquelle j'avais appris ce que je ne pouvais pas encore admettre, ce dont j'allais bientôt

mesurer toute l'exactitude, nous gardions le silence. La lumière d'un mai asiatique inondait le grand salon d'été. Sous cette clarté sèche, ardente les traits du pacha se ciselaient, immobilisés pour quelques instants dans une concentration de toute la pensée.

Il était habillé en civil ; le front haut, largement découvert se plissait légèrement, sillonné par une préoccupation intense. Le fulgurant regard s'était fixé. La noblesse de l'attitude, la grâce du buste légèrement penché étaient plus frappants encore qu'à l'ordinaire, et l'énergie latente de tout l'être ressortait avec une incroyable force de cette absence de tout mouvement, si rare chez lui. Le travail intérieur apparaissait.

***

Six mois plus tard, en novembre 1921, une petite Ford nous déposait, Djelladeldine Arif bey et moi devant le Parlement d'Angora. Nous arrivions d'Inéboli. Dans son grand bureau présidentiel, entouré de quelques députés et ministres, Moustafa Kémal nous attendait. C'était quelques semaines après la bataille de la Sakkaria. Ses traits portaient encore l'empreinte de ce terrible effort soutenu pendant vingt et un jours et vingt et une nuits. Il avait assumé les responsabilités suprêmes. Sur tous les visages se lisait une tension pareille et un pareil contentement. La force offensive des Grecs était définitivement brisée.

Cette fois, j'avais pleinement confiance. Des deux côtés nos promesses ayant été scrupuleusement tenues. S'il m'avait été possible de répandre autour de moi un peu de la vérité rencontrée en Anatolie, c'est que tout était venu confirmer sa parfaite exactitude. Jamais l'on ne m'avait trompée. Nous étions donc affranchis de cette gêne qu'entraînent forcément les premiers étonnements d'une part, les premières explications de l'autre et je me disais que pour pleinement comprendre, il faut savoir revenir.

Ici, tout était simple, clair, précis. La même lutte continuait, lutte pour l'indépendance, lutte pour sauver ce qui reste du foyer, les mêmes hommes restaient groupés, le même chef les tenait unis. En quelques mots, nous reprenions l'entretien interrompu six mois aupa-

ravant. Il me semblait ne pas être partie. Je posais des questions, les réponses étaient directes allant jusqu'au fond du sujet et Moustafa Kémal me disait :

— Cette fois, vous serez complètement mon hôte à Tchan-Kaya. Vous y aurez votre maison, vous serez chez vous. Vous verrez qui vous voudrez, vous irez où il vous plaira. C'est vous-même qui serez votre guide et lorsque vous aurez observé à votre aise, étudié selon votre gré, nous ne vous demanderons qu'une chose, nous faire mieux connaître chez vous, y détruire les légendes si vous les jugez fausses, une fois de plus.

Il est impossible d'être plus libre dans ses paroles et dans ses jugements que je ne le fus à Angora en novembre et décembre 1921.

***

A quelques kilomètres d'Angora, lui faisant face, se dresse la colline de Tchan-Kaya, l'un des innombrables plissements des hauts plateaux de l'Anatolie. Une grande route tout récemment construite relie la ville à la maison du pacha. Il a transmis de suite à l'armée ce don d'un député d'Angora restant ainsi fidèle à son principe de ne rien posséder pour lui-même. Il est ainsi l'hôte de ses soldats.

La route s'élève par longs lacets ; çà et là, lorsque le pacha va passer, quelques sentinelles montent la garde. A toute heure, le va et vient est incessant. Tchan-Kaya devient, peu à peu, le prolongement d'Angora.

Parmi les vignes, des maisons s'élèvent, charmantes, toutes simples, chacune ayant sa note bien à elle. Ce sont « les cabanes », mi-chalets, mi-villas, autour desquelles se promènent des jeunes femmes au visage découvert, soit à pied, soit à cheval, un voile recouvre leurs cheveux. Tchan-Kaya conserve encore les privilèges de la campagne.

En été, le tout Angora se dispute les petites maisons qui se multiplient sans parvenir à satisfaire tout le monde. La crise du logement sévit ici ; en hiver même, elles ne sont pas délaissées. Le pacha donne l'exemple. Son nid d'aigle posé dans une anfractuosité du roc, à quelques mètres du sommet, domine le vallon et regarde Angora. La grande maison de pierre aux contrevents rouges est fortement enchâssée dans ses défenses naturelles. De toutes parts, elle attire le regard.

Droit au-dessus, c'est l'espace illimité, le grand vent du large en perpétuelle inquiétude mais pénétrant, salubre, les troupeaux gardés par des soldats, les caravanes de paysans qui passent, l'infini, la houle des grandes steppes asiatiques avec des détails, des coins d'intimité d'une délicatesse exquise, un ciel agité, en lutte perpétuelle, livré aux fantaisies sans nombre des nuées qui accourent de tous les points de l'horizon, se jouant de la lumière, tantôt dévorées par elle, renaissant à nouveau, l'étreignant à leur tour. Jeu de géants qui conviennent à ce paysage où tout est immense, sévère et prenant, tourmenté comme un monde en perpétuel devenir.

En parfait contraste avec ces violences, le calme, l'harmonie, cette indéfinissable atmosphère que crée autour de lui Moustafa Kémal enveloppe la colline de Tchan-Kaya. Les soldats de Kérasounde y cantonnent et portent fièrement leur costume national tout noir, le turban noir, la ceinture de cartouches et leurs armes. Ce sont des volontaires, ils veillent jalousement sur le pacha et en ressentent un profond orgueil.

Les officiers de l'état-major et leurs familles occupent les maisons environnantes, un voisinage de deux à trois kilomètres ne compte pas ici. La colline tout entière forme ainsi un vaste domaine, un tchitlik spacieux et bien ordonné.

A quelques pas de la grande maison et de ses jardins en terrasses apparaît un petit kiosque tout oriental, récemment relevé de ses ruines, restauré avec un soin extrême qui en a fait une petite œuvre d'art aux proportions parfaites. C'était mon habitation, j'en aimais la disposition, le joli confort harmonieux et coloré participant de cette vie si spéciale à Tchan-Kaya, faisant partie de son ensemble.

Là, j'avais ma complète autonomie, établissant, suivant ma fantaisie, le plan de mes journées, travaillant, recevant ou partant pour une grande tournée à Angora, ayant l'impression du chez soi autant qu'il est possible sans jamais ressentir ce vague ennui qui naît facilement sur terre étrangère.

C'est que, justement, ce qualificatif ne pouvait s'appliquer à ce qui m'entourais. Cet effort, dont je suivais de si près les développements, c'est celui-là même que nous aurions donné en pareilles circonstances, avec les mêmes moyens, la même suite, la même ligne. L'âme

de tout cela était si pareille à la nôtre qu'il était impossible, à tout instant, de ne pas s'en surprendre.

Ce qui restait vraiment exclusivement oriental, c'était cette exquise hospitalité invisible et toujours présente, prévenant le désir de son hôte, respectant son repos, sa rêverie, n'obsédant jamais, veillant sans cesse, étant toute discrétion, toute vigilance. Qui n'en a pas goûté le charme ignore l'un des plus jolis sourires de la vie. Le rude Occident n'en connaît pas la grâce.

Tchan-Kaya relié par fil à tous les états-majors de l'armée suivait heure par heure les phases de la lutte sans fin mais, que les nouvelles fussent bonnes ou mauvaises, les yeux s'éclairaient d'une même lueur amicale, les attentions étaient pareilles.

Comme tout homme voué à l'effort continu, Moustafa Kémal observait un règlement du temps à peu près immuable. La matin, assez tôt, déjà il recevait. Députés et ministres arrivaient en voiture ou à cheval. Le travail commençait interrompu par les rapports des officiers de l'état-major du pacha, par l'entrée du commandant d'Angora ou d'autres personnalités militaires. Chaque jour, quelques visiteurs étaient retenus à déjeuner ce qui permettait de finir le débat en cours.

Entre une heure et deux, le grondement de l'auto signifiait qu'il était temps de partir pour Angora. Le pacha entouré de quelques amis descendait de la grande maison, regardait un instant ses jardins, respirait le soleil et puis, rapidement, de son pas alerte se dirigeait vers l'auto. En quelques secondes, le signal du départ était donné, voitures et chevaux s'éparpillaient au long de la route, le grand silence tombait sur Tchan-Kaya.

Très avant dans la nuit, le grondement de l'auto indiquait le retour après une douzaine d'heures d'action continue.

Le vendredi, presque toujours, le pacha restait chez lui recevant sans arrêt du matin au soir et la résistance de cet organisme, de cette volonté d'acier semblait à l'épreuve de tout ce qui brise, à la longue, les plus énergiques.

Parfois, cependant, bien rarement, on le rencontrait à l'improviste sur l'un des étroits sentiers qui sillonnent les vignes. Il se promenait, les

mains dans ses poches, ou allait surprendre ses voisins se donnant la brève illusion d'être un homme pareil aux autres, maître de son temps et de ses loisirs.

***

Il n'est pas à Angora, par toute l'Anatolie, à Constantinople, par tout l'Islam, d'individualité qui soulève des curiosités plus vives, des jugements plus passionnés. J'ai rencontré ses amis et ses adversaires, je ne lui connais pas d'indifférents.

A l'un de mes retours d'Angora, je retrouvai l'un de ses anciens compagnons de lutte qu'il avait, je ne sais pour quelles raisons, violemment heurté et comme nous discutions à son propos et que le parti pris évident de mon contradicteur s'affirmait avec une intransigeance fort rare chez un Oriental, sur un mot que je venais de prononcer, il s'arrêta soudain et doucement, apaisé, comme se parlant à lui-même, murmura : « Oui, il est bon, sincèrement bon, bon comme aucun autre. »

Et je crois que ce mot résumait à merveille le caractère le plus complexe, le plus nuancé qui se puisse allier avec une sincérité parfaite.

Tout être, porte en soi mille contradictions, celui-là plus que tout autre et cette bonté que certains lui reprochent, ce respect presque exagéré pour toute vie humaine, cette horreur du sang versé ne s'accompagnent d'aucune faiblesse.

C'est, avant toute chose, un infatigable lutteur, âprement épris de son action, passionnément attaché à son œuvre, assez indifférent à l'opinion que l'on peut concevoir de lui, d'un désintéressement absolu, ne comprenant même pas que cela puisse être loué, cachant la pitié que toute souffrance lui cause comme un autre cacherait sa dureté, vif et patient tout à la fois, fidèle à ses amitiés mais ne voulant pas être dominé par elles.

L'un de ses très proches me disait : « Il ne fait jamais l'éloge de ses amis, mais les soutient dès qu'ils sont en péril avec une incroyable énergie. »

Il aime la lutte contre les forces qui lui semblent supérieures à la sienne, les autres ne l'intéressent pas. Avant toute entreprise particulièrement hardie, il étudie le plan d'action, le pose vigoureusement

d'un seul trait, prépare lentement l'exécution. Elle sera souple, avec des coups d'audace, une parfaite maîtrise des difficultés.

Il exècre en tout l'apparat mais sait exiger les égards et n'admet autour de lui aucune négligence. Il aime les belles choses, les beaux tapis, les belles armes, les vieilles reliures, mais s'accommode quand il le faut d'une maison de paysan ou du campement le plus rudimentaire. Il a la passion des beaux vers, des discussions lettrées, de la musique, ce sont ses très rares loisirs.

***

Je transcris ici quelques notes prises un soir à Tchan-Kaya sous l'impression immédiate d'un long entretien avec Moustafa Kémal pacha :

« La clarté de l'exposé est frappante, ce qui reste surtout dans le souvenir, c'est la lucidité de l'argument, la justesse du terme. La voix timbrée résonne sans aucune violence. Il y a de l'acier dans ce timbre et une étrange harmonie.

Lui seul peut raconter son œuvre, chacun de ses mots lui prête une vie nouvelle. L'une des grandes forces de cet étonnant causeur est de toujours prévenir la riposte. Sa sensitivité intellectuelle est prodigieuse, rien ne lui échappe.

Trois facteurs sont les causes déterminantes de son succès : l'intuition, la prudence, l'étude. Le don d'observer est développé à l'extrême, rien n'est livré au hasard. Sa confiance en lui-même est absolue, il n'est pas possible de croire davantage en son étoile mais, en tout, il sait attendre, lasser l'ennemi, utiliser l'heure qui lui est laissée.

Pour gagner avec des ressources aussi réduites une aussi grande bataille contre un tel adversaire : l'Angleterre, il fallait cette étrange et saisissante figure si dominatrice, si libérée de ce qui retient et absorbe les autres hommes. Qu'il est simple à certains instants, énigmatique tout à coup, des gaîtés soudaines dont la contagion est irrésistible puis un brusque éclair qui jaillit de l'autre être, l'impénétrable, celui qui mène de front l'action par les armes, l'action politique.

***

C'était un autre soir, dans le grand bureau-salon de Tchan-Kaya, aux meubles de maroquin rouge, à une heure de causerie grave.

Alors, le but apparaissait tout proche, l'Angleterre semblait songer à traiter, elle faisait quelques ouvertures. Encore un effort et c'était la paix, peut-être, moment où l'ensemble des questions se pose.

Jusqu'ici —nous étions en décembre 1921 — Moustafa Kémal s'était refusé à dire ce qui préoccupait à titre égal Angora et Constantinople. Nul ne connaissait — même ici — sa pensée précise pour les jours qui suivraient la paix.

Lorsque l'accord étant conclu avec l'Angleterre — l'unique adversaire — et que, de ce fait, les Grecs évacueraient l'Anatolie, Smyrne, Constantinople et la Thrace étant turques à nouveau, quel serait le régime constitutionnel de la Turquie libérée par ses seules forces, comment se gouvernerait-elle dans la paix ? S'appuierait-elle sur les décisions prises au Congrès de Sivas et si souvent réitérées ? Que deviendraient dans cette organisation nouvelle le Sultanat et le Califat ?

Voilà ce que se demandaient Angora et Constantinople.

Je l'ai déjà dit, Moustafa Kémal sait attendre et ne rien livrer au hasard, il édifie lentement avec, de temps à autre, un coup de force savamment amené. Chaque développement vient à son heure et même parmi ses plus proches, ses plus intimes, nul ne connaît sa pensée entière jusqu'au jour où il lui plaît de l'exprimer avec cette impressionnante logique qui lui est propre.

C'est ainsi que ce soir de décembre, je l'écoutais exposer de sa voix profonde, aux mille inflexions finement nuancées ce que serait demain pour la Turquie.

— Connaissez-vous notre loi sur l'organisation fondamentale ? m'avait-il dit.

Cette loi ratifiée par l'Assemblée nationale d'Angora dans sa séance du 20 janvier 1921 disait en substance ceci : *La souveraineté appartient à la nation sans réserves et sans conditions.* Le régime administratif

repose sur le principe suivant : le peuple décide de son sort directement et effectivement.

L'Assemblée nationale qui seule représente la nation a seule le droit de légiférer et possède seule le pouvoir exécutif.

Les membres de l'Assemblée nationale sont élus par les populations des vilayets. Ils ne représentent pas seulement leur province mais encore la nation entière.

L'Assemblée nationale assume la charge de tout ce qui concerne la politique extérieure et intérieure.

Au sein de cette Assemblée se fait l'élection des ministres, chacun est élu individuellement, est individuellement responsable envers l'Assemblée, sa chute n'entraîne pas la chute de ses collègues.

Quant au président, il réunit entre ses mains, par le fait même des pouvoirs que l'Assemblée lui confère, la responsabilité d'ensemble. C'est par lui que tout ce qui concerne le pouvoir législatif et exécutif passe en dernier ressort. Il est donc devant la nation le chef responsable.

Aujourd'hui, de plus, Moustafa Kémal pacha, par le fait de l'état de guerre et de l'invasion du pays a reçu de l'assemblée le commandement suprême. Chef de la nation turque, il doit cependant, en toute circonstance, en référer à l'Assemblée nationale et obtenir son assentiment qu'il s'agisse de guerre ou de paix, d'alliances ou d'organisation intérieure.

Après la victoire de la Sakkaria, Moustafa Kémal formidablement acclamé par l'Assemblée lui disait :

> Nous ne demandons pas autre chose que vivre en toute indépendance, dans les limites de nos frontières nationales. Nous demandons que l'Europe ne porte pas atteinte à nos droits naturels, qu'ell admette pour nous ce qu'elle admet pour les autres peuples.

Et il ajoutait :

> Il n'y a entre les éléments chrétiens et les citoyens musulmans aucune différence. Tous ont les mêmes droits et conserveront ces mêmes droits.

Me rappelant tout cela, Moustafa Kémal en soulignait l'idée essentielle: « Demain continuera aujourd'hui. Les droits fondamentaux seront appliqués dans toute leur étendue. L'Assemblée nationale qui est l'incarnation du peuple turc sera la clé de voûte du pays. »

— La capitale politique restera au cœur de l'Anatolie. C'est là que les représentants de l'Europe et de l'Asie devront prendre contact avec nous que se traiteront toutes les questions diplomatiques, que s'élaboreront la politiqu intérieure et extérieure. Là fonctionnera le Gouvernement issu du peuple turc.

— Et Constantinople ?

Son intraduisible sourire fait d'une imperceptible ironie, du sentiment de sa force apparaissait :

— Constantinople n'a-t-elle pas toujours un grand rôle à jouer entre l'Occident et l'Orient ? N'est-elle pas notre ville d'art, notre première cité commerciale, le centre de nos échanges ?

Puis, reprenant son air grave : « Le Sultan, chef religieux, le padischah vénéré par toute la nation restera la grande figure de l'Islam Nous gardons le Califat et le Sultanat, nous gardons la famille d'Osman et nous la protégerons contre l'intrigue étrangère. »

Alors, arrêtant l'objection que j'allais formuler avec cette façon qui lui est si particulière de prévenir la pensée prête à s'opposer à la sienne :

— Non, il n'y aura pas, parmi les nôtres, de résistance sérieuse quelques personnes protesteront, pas beaucoup. Etudiez de près notre Parlement et vous verrez à quel point le peuple turc a compris ; combien il fait rapidement son éducation politique. Avant de regrouper l'Anatolie, j'ai dû faire la conquête de son peuple. C'est fait. Vous trouverez parmi les députés tous les éléments du pays. Observez-les et vous constaterez qu'ils ont pleinement saisi la signification du pacte national.

«Aujourd'hui l'armée se bat au nom de l'indépendance. La nation turque ne veut plus être trompée, elle a soif de réalisations positives, les chimères nous ont coûté trop cher. »

Un peu plus tard sur un mot que je venais de prononcer : « Islam », il reprenait vivement :

— Je ne suis pas pas panislamiste, formule confuse à l'usage des peuples colonisateurs. Nous sommes Turcs, essentiellement Turcs, voilà tout. Il nous suffit d'être bons musulmans. Pour l'Asie, comme pour l'Europe, notre loi est la même : avoir des amis, garder notre

pleine indépendance, tout envisager au point de vue turc. Point de vue réaliste, réaction contre l'idéologie qui détruisit l'empire. Les alliances en seront pas des entraves, des diminutions de pouvoir ; nous ne les opposerons pas les unes aux autres, nous préserverons, même contre elles, notre intégrité territoriale et politique. N'est-ce pas le seul moyen d'acquérir des amitiés durables ? »

Entre deux, nous avions abordé des sujets moins sévères, allant de l'un à l'autre, en appelant dans la discussion que le pacha affectionne, aux hôtes qui venaient d'entrer.

Avec eux, nous passions à table. Le couvert charmant de simple élégance avait été dressé dans la cour intérieure. Le frémissement de l'eau jaillisant d'une belle vasque de marbre avivait des fleurs épanouies malgré l'hiver. Je ne sais comment tout cela nous amena au sujet éternel : la femme. Quel serait son sort dans cette Turquie si profondément modifiée ?

« L'égalité complète, les mêmes droits que les nôtres » répondit fermement la voix si riche en nuances imprévues et le regard s'éclairait plus encore : « Elles ont bien gagné leurs franchises. Il est inadmissible qu'une moitié de la nation soit tenue à l'écart de sa vie sociale ».

Moustafa Kémal me rappelait ce que j'avais vu à trois reprises par toute l'Anatolie, la femme occupant la place de l'homme devenu soldat, travaillant aux champs, conduisant les attelages, portant les munitions, partageant jusque dans les tranchées l'effort du soldat. Il exaltait la paysanne qui a sauvé l'Anatolie et me disait, faisant allusion à mon prochain voyage aux lignes turques : « Vous entendrez ce qu'en pense Ismet pacha ».

Je savais déjà quelle était l'action des femmes des hautes classes, la force de leur exemple. Oui, c'était vrai, toutes avaient gagné leurs franchises et le patriotisme féminin valait ici celui des hommes.

Nous avions justement auprès de nous, avec la maison militaire du pacha, les jeunes femmes récemment arrivées de Stamboul pour rejoindre leurs maris et participer à leur effort. Elles écoutaient silencieuses, les visages frémissants trahissaient leurs pensées.

Que ressortait-il de ce long entretien où nous avions abordé de front les questions difficiles ? Ceci : le plan de Moustafa Kémal pour la

paix ne différait guère du plan établi pour la lutte. C'est que, dès le début, cette lutte toute défensive visait à la paix.

Si la formule d'organisation posée par lui galvanisa la Turquie au point de lui faire accepter tous les sacrifices, n'était-ce pas qu'elle correspondait à ses sentiments les plus profonds, satisfaisant sa fierté, ses traditions démocratiques froissées par les derniers règnes ?

Un homme, si doué soit-il, n'impose pas ainsi sa loi, si cette loi ne répond pas au secret désir de tous.

La grande œuvre de Moustafa Kémal, celle que rien ne peut plus anéantir sera d'avoir résumé en quelques directives accessibles à tous, le plus clair, le plus précis des programmes de Gouvernement, le plus efficace des plans d'action et d'être parvenu à les étayer par une solide armée.

Il est aujourd'hui le héros populaire par tout l'Islam. Sa reconstruction si simple, si vivace dont toute l'Asie s'inspirera peut dorénavant soutenir tous les chocs. La Turquie, grâce à lui, est en mesure de devenir l'un de ces facteurs d'équilibre dont le vieux monde a si grand besoin.

Saurions-nous le comprendre en temps voulu et lutter efficacement contre l'incompréhension de nos Alliés ? Je me le demandais une fois de plus avec une pareille angoisse.

***

Le 5 décembre 1921, j'étais au Parlement d'Angora. C'était jour de grande séance et de grande affluence ; le pacha devait parler. Il allait exposer ce que tous attendaient de lui : les buts de sa politique intérieure, ses relations avec l'Islam.

Il allait aussi défendre les prérogatives du pouvoir exécutif que l'Assemblée lui avait confiées, enfin, ce devait être l'une de ces mises au point qui s'imposent de temps à autre lorsque celui qui dirige se dit le mandataire de sa nation.

La salle était comble. Ministres et députés occupaient chacun leur place ; centre, gauche, droite s'étaient groupés d'après le programme du jour. Plus une place libre dans les tribunes du public. En attendant la question vitale, quelques sujets de moindre importance étaient traités.

Le pacha venait d'entrer, de son pas rapide, il gagnait une place quelconque, s'asseyait comme un simple député devant un pupitre, écoutait, prenant quelques notes.

Trois petits coups secs frappés avec son crayon indiquèrent qu'il demandait la parole ; n'ayant pas été entendu de celui qui présidait la séance, il les répéta du même geste précis et, sur un signe, qui répondait à son appel, se levait, traversait la salle de cette allure qui, de suite, le désigne, il gagnait l'estrade réservée aux orateurs, en gravissait les quelques marches, posait devant lui les quelques feuillets qu'il ne consulterait que rarement et, fermement campé, commençait.

Pendant cinq heures, coupées d'une interruption fort courte, il allait tenir cette foule si dense, composée d'éléments si variés, sous l'empire de sa parole sans que jamais la voix ou la mémoire eussent une défaillance.

De ce ton mesuré mais qui, aujourd'hui, résonnait métalliquement, il attaquait avec une violence volontaire, en parfaite maîtrise de sa pensée. Sous la haute coiffure de zibeline, son profil de médaille s'immobilisait. Il était en civil et, comme toujours, parfaitement habillé mais il fallait un coup d'œil exercé pour discerner l'impeccable coupe qui seule distinguait ses vêtements de ceux des autres députés.

Cependant, malgré la simplicité voulue, le geste, l'allure, un indéfinissable prestige signalait le chef, et l'assistance entière, par son attitude, le reconnaissait. Sans servilité aucune mais avec une incroyable concentration de toutes ses facultés, elle écoutait, passionnément attentive et souvent frémissante :

« Voici plus d'une semaine que la loi concernant le devoir et l'autorité des ministres et de leur mandataire est discutée ici. Les intéressés doivent s'expliquer. A ce point de vue, le rapporteur de la loi a raison, sur d'autres points, je ne partage pas ses idées ».

Et, comparant les deux camps aux prises, il ajoutait: « J'ai attentivement écouté le discours de chacun, j'en ai fait mon profit ».

Puis, avec une incomparable maîtrise, il détruisait, un par un, les arguments du rapporteur et, brusquement, c'était le coup de force. Il posait la question de confiance, faisant le procès de la loi constitu-

tionnelle qui avait mené le pays à sa ruine, la disséquant, en révélant toutes les faiblesses, lui proposant la loi nouvelle, la justifiant légalement, juridiquement, ce qui était, du reste, toujours, son idée dominante.

Sa plus grande préoccupation est d'avoir fait œuvre durable et il s'acharnait — comme il l'avait fait si souvent — à entraîner son Parlement dans une analyse, article par article, de ce qu'ils avaient élaboré ensemble pendant deux années de travail en commun. Il lui rappelait les accords, les traités au bas desquels il avait mis sa signature et comparaît avec force la situation présente de la Turquie, telle qu'il l'avait recréée dans des circonstances si tragiques, et la lente décomposition qui avait précédé les événements actuels.

Il ajoutait répondant à cette objection : « Quelle est la forme de notre Gouvernement ? A quoi peut-on le comparer ? » :

Notre Gouvernement n'est ni démocratique, ni socialiste. Il ne ressemble à aucun autre et représente la volonté nationale, la souveraineté nationale. S'il faut exprimer ce qu'il est au point de vue social, nous dirons : « c'est un Gouvernement du peuple ».

L'Assemblée écoutait de toute son âme. De temps à autre, quelques voix s'élevaient, interrogeant, formulant quelque objection. Les hodjas approuvaient :

Nous sommes un peuple travailleur, un peuple pauvre qui travaille pour vivre, pour sa délivrance. Par conséquent, chacun de nous a le droit et l'autorité, mais nous acquérons ce droit par le travail. Nous avons l'honneur de ne ressembler à rien, nous devons en tirer fierté.

L'orateur ajoutait, avec ce grand souci des formes que rien ne peut lui faire perdre : « Excusez-moi si mon analyse se prolonge car c'est au monde entier que je veux répondre, au nom de ma nation et en ma qualité de votre président. »

Et, peu après, il affirmait à nouvrau, dans une véritable déclaration de principe, sa politique fixe, réaliste, ayant toujours ce but « Assurer la vie et l'indépendance du pays dans ses limites nationales, repousser toute illusion, rester dans le domaine des réalités ».

Il rappelait à l'Assemblée que chaque corps politique a ses limites de puissance et de développement « Nous ne pouvons sacrifier nos vies que pour notre indépendance ».

Il évoquait les erreurs commises en 1908 et la proclamation de la Constitution, la duperie de cette loi constitutionnelle faite pour servir l'ambition de quelques hommes et il mettait en pleine lumière cette loi nouvelle qu'ils s'étaient librement donnée, qui réunissait entre leurs mains le pouvoir législatif, exécutif et juridique. Il s'élevait avec force contre la répartition des pouvoirs proposée par le rapporteur et disait : « Pour gouverner, il est une seule et unique base : la délibération ».

Il terminait ainsi :

Après toutes ces considérations, si j'ai pu vous éclairer sur une vérité ou sur une conception, je m'estimerai très heureux. Cette vérité que je m'efforce de vous exprimer est la suivante : la nation a choisi sa route et se trouve au terme de cette route. Elle voit luire la lumière, c'est le soleil de son bonheur ; aucune force ne pourra l'en détourner.

Cette brève analyse d'un long exposé où chaque phrase avait sa valeur définitive ne peut rendre sa force, sa clarté. Quelques extraits saisis çà et là ne sauraient reproduire ses qualités maîtresses : enchaînement, déduction qui jamais ne s'égarent.

Il fallait aussi en suivre l'effet sur l'auditoire. Sortis de tous les vilayets d'Anatolie, venus des lointaines provinces de l'empire, ces gens avaient vraiment la sensation profonde de travailler pour un but dépassant de beaucoup les exigences du présent.

Malgré les impérieux rappels de Moustafa Kémal aux nécessités de l'heure, malgré ses blâmes contre tout ce qui ne se limiterait pas exclusivement à les résoudre, il n'émanait pas moins de sa voix, de son regard, de toute sa personne, une irrésistible force, celle du conducteur d'hommes vers lequel se tournent des millions d'êtres, guettant ses moindres mots, lui confiant leurs espoirs.

Ce discours, ce manifeste allait, ainsi que les précédents, faire le tour de l'Islam. Il répondrait à ses précoccupations les plus pressantes, satisferait ses instincts les plus profonds.

Dans les tribunes, les visages des délégués asiatiques reflétaient le suprême effort pour tout assimiler et lorsque, du même pas alerte, sans que ses traits fussent altérés par la moindre fatigue, Moustafa Kémal redescendit les quelques marches qui le séparaient de l'assistance, c'est alors seulement que, dans une brusque détente, elle s'aperçut que tant d'heures s'étaient écoulées.

***

C'était le 24 décembre, je partais quelques heures plus tard pour les lignes du front de l'ouest tenu par Ismet pacha.

Nous avions, une dernière fois, dîné dans le grand salon. L'intimité du plein hiver jetait sa note nouvelle dans la vaste pièce si sobrement, si joliment ornée. De belles armes, de beaux tapis, le magnifique sabre du grand Senoussi récemment donné au vainqueur de la Sakkaria, la table de travail chargée de livres, des lampes électriques diffusant la lumière, c'était à peu près tout.

Il y avait dehors moins vingt degrés par une nuit splendide, sous un scintillement des étoiles que le plus beau des ciels d'été ne connaît pas.

A l'intérieur, il faisait tiède grâce aux doubles fenêtres, au grand poêle à bois, incessamment alimenté.

Pendant le repas, très intime, dans cette atmosphère dont je connaissais maintenant les moindres variations, nous avions causé, discuté plutôt aussi vivement qu'amicalement. Malgré tout, malgré toutes les preuves, toutes les constatations, je gardais encore, en partie, les solides illusions apportées de Paris. Là-bas, à ce moment, la paix semblait si proche, l'Angleterre allait évoluer sous la pression du Foreign Office, n'était-ce pas du reste l'inévitable conséquence des faits récents, pouvait-elle encore les nier ?

Je m'indignais du scepticisme que je rencontrais ce soir chez le pacha. De sa voix volontaire, concentrée, il énumérait les difficultés, les pièges. « Vous vous trompez, jamais l'Angleterre n'a mieux songé à nous détruire. Ses espions fourmillent encore à Angora. »

Il m'expliquait son grand désir de paix, ses efforts, mais ne comptait

pas l'obtenir et, plus âprement que d'habitude, il silhouettait à grands traits précis l'Europe, ses convoitises, son incompréhension de ce qui n'est pas elle.

Quelques semaines plus tard, au retour, je n'allais que trop vérifier l'exactitude de ses paroles, la sûreté de son information. Ses aperçus politiques sur les milieux du monde entier me surprendraient plus encore par le souvenir et me feraient mieux comprendre comment il pouvait parer, en temps voulu, aux dangers les plus pressants.

Mais, ce soir-là, nous nous étions presque fâchés pendant qu'il m'exposait l'ingratitude de sa tâche et ce perpétuel effort de maintenir l'équilibre entre tous les dangers :

— Combien vous aurez de peine à faire comprendre chez vous ces vérités si simples que vous avez regardées ici.

— Non, ajoutait-il, tout n'est pas fini, il faudra encore se battre, perdre des hommes, subir des dévastations... ; nous n'arriverons que par la force.

Et puis, chassant d'un geste résolu l'ombre qui nous gagnait : « Mais c'est votre soirée, je sais que vous aimez la musique orientale » et il accueillait les officiers, les jeunes femmes, mes amies, qui venaient d'entrer, chacune portant son luth. Elles étaients en toilette du soir, les cheveux recouverts d'un voile du même ton que la robe. Bientôt assises, avec une grâce charmante, elles accordaient leur luth et, une à une à mi-voix tout d'abord, commençaient à chanter.

Le pacha me traduisait, au fur et à mesure, le sens des paroles ; ses yeux s'animaient sous l'harmonie des vers, chants d'amour et de mort, chants de gloire, il en scandait de sa voix profonde le rythme grave.

Alors, oubliant vraiment un instant l'âpre combat, il se détendit pour la première fois, son passé lui remonta aux lèvres. Il décrivit sa simple enfance, sa mère qu'il aime passionnément, sa jeunesse, les premiers dangers, les premiers succès et il revivait tout cela avec l'intensité, la plénitude d'impressions qu'il apporte à toutes choses. Il était redevenu l'homme des premières heures, le jeune officier surpris lui-même de l'abondance de ses dons. Ainsi, je saisissais mieux encore l'extraordinaire richesse de cette intelligence et l'isolement de l'homme, rançon inévitable des situations hors pair.

Les jeunes femmes chantaient toujours; leurs maris s'étaient un peu écartés, respectant notre causerie. J'écoutais, je regardais me disant que dans si peu d'heures, tout cela serait un passé dont j'essaierais de retrouver la vision aiguë, précise : « C'est votre soirée, répétait Moustafa Kemal, voyez combien chacun s'efforce d'exprimer le regret de votre départ. »

Tout ce que j'avais autour de moi, ce maître de maison affiné, à l'esprit subtil et délié, à la fantaisie si vive, ces jeunes femmes qui auraient charmé les salons les plus exigeants, ces hommes auxquels pas un geste, pas une nuance n'échappait, qui étaient à la fois tout attention et tout réceptivité, pouvait-on penser en les regardant vivre à l'immuable Orient replié sur lui-même, engourdi dans son rêve ? Cliché d'un autre âge.

Cet Orient renouvelé que j'avais devant mes yeux avançait dans la voie qu'il s'était tracée tout en restant traditionnaliste, puisant sa force aux sources mêmes de son passé.

Entre lui et nous, les affinités étaient encore étroites. Ne nous devait-il pas, en partie, son rapide éveil, n'était-il pas intellectuellement formé par nous ? Mais l'éclosion si vive l'emportait déjà au delà de nous, il allait nous dépasser. Cette vitalité, cet élan qui surmonteraient l'obstacle, cette ardeur à lutter, à souffrir pour un but que d'autres atteindraient, n'étions-nous plus à même de les comprendre ? Cette surabondance des dévouements, cette exaltation du sacrifice, les avions-nous déjà oubliés ?

J'allais emporter avec moi, cette fois encore, la grande angoisse de ne pouvoir transmettre qu'imparfaitement, au retour, l'image de ce que j'avais vu.

— Eh bien, disais-je, quelques instants plus tard, en rentrant chez moi, à Mahmoud bey — il était une heure plus que tardive, nous allions fermer notre bagage qui devait partir peu après. — Eh bien, cette fois, je peux dire vraiment que je connais votre pacha.

— Non, me fut-il répondu, car vous ne l'avez pas vu parmi ses soldats, en plein mouvement des armes, et c'est là seulement qu'il est vraiment, absolument lui-même.

Berthe-Georges Gaulis.

La Poésie annamite [1]

C'était une nuit de lune, sur la rivière de Hué. Suivant une habitude chère aux lettrés et aux artistes de la capitale, nous avons, mes amis et moi, loué un sampan, un de ces sampans à demi-couverts qui, par les nuits claires d'été, promènent sur la « Rivière des Parfums » les amoureux et les poètes comme les gondoles de Venise. Nous voguions lentement, loin de la ville, remontant la rivière vers la direction des tombeaux impériaux qui sont peut-être de tous les sites de la terre les plus poétiques par le charme d'indéfinissable mélancolie qui s'en dégage. Tout était calme sous la lumière blanche de la lune. On n'entendait que le bruit de la rame que poussait d'une main nonchalante notre jeune sampanière. Impressionnés pai la beauté du paysage nous nous mîmes à réciter des vers ; l'un d'entre nous qui était poète, en improvisa quelques-uns. Mais avec la sévérité qui distingue les jeunes littérateurs, nous étions d'accord pour trouver que ni les vers anciens ni les vers modernes n'étaient capables d'exprimer toute la poésie intense éparse dans l'espace et qui nous pénétrait tous à cette heure divine de la nuit où l'âme se sentait en accord avec le rythme de l'universelle harmonie. Tout à coup, une voix s'éleva au milieu du silence à peine troublé par notre conversation C'était notre jeune sam-

(1) Conférence faite à la Société des Amis de l'Orient, le mercredi 5 juillet 1922.

panière qui, empoignée elle-même et peut-être à son insu par la grandeur du spectacle, chantait une de ces chansons populaires, si mélodieuses, si douces, qu'elles semblent des voix de la nature s'exhalant d'elles-mêmes du silence de l'espace. Elle chantait sur le rythme des « chansons de sampaniers » qui consiste à allonger la voix de telle sorte qu'elle suive le mouvement même de la rame. Elle chantait :

Le vent qui souffle incline les jeunes branches de bambou ;
J'entends de ce côté-ci du fleuve le son de la cloche de la pagode voisine et de l'autre côté le chant du coq qui annonce les veilles.

A entendre cette chanson si simple et en même temps si évocatrice qu'il nous semblait percevoir réellement l'écho lointain d'une cloche et d'un chant de coq, — seuls bruits qui convenaient à un tel paysage et qui lui manquaient en effet, — nous eûmes pendant un instant l'impression de la vraie poésie. Autant nous avions été sévères en jugeant les vers savants et compliqués des poètes anciens et modernes, autant nous fûmes d'accord pour reconnaître dans cette chanson si simple, création en quelque sorte spontanée de l'âme populaire, cet accent profond et indéfinissable qui révèle le fonds de poésie de notre race.

Et, en effet, si la poésie, malgré toutes les définitions savantes qu'on en a données, consiste en dernière analyse en une certaine faculté de s'émouvoir devant les spectacles de la vie et de la nature, et de rendre cet émoi doux et passager en des phrases harmonieuses et rythmiques, notre peuple a toujours possédé cet instinct poétique en quelque sorte à l'état pur. J'entends par là qu'il a été très peu cultivé pour lui-même, exploité d'une façon savante par des hommes qui font profession d'être poètes, et qu'il se manifeste tout naturellement dans les masses profondes du peuple. Car la poésie annamite, — et c'est cela qui fait, je crois, son originalité, — est en grande partie populaire. L'élite intellectuelle du pays qui formait jusque dans ces derniers temps une classe spéciale, celle des lettrés ou humanistes, uniquement versée dans l'érudition et les lettres chinoises, s'est toujours distinguée par un dédain absolu à l'égard de la langue nationale, langue vulgaire, bonne tout au plus pour le peuple inculte et illettré.

Ce dernier, qui ne sait pas, pour exprimer ses sentiments, se servir de la métrique savante des maîtres Tou Fou et Li Tai-Pê (1) s'est bien vu obligé d'user du parler du terroir. Et de fait, il en a su tirer un excellent parti, aidé par cet instinct poétique dont j'ai parlé plus haut et la « musicalité », si je puis ainsi dire, de notre langue si chantante avec la gamme de ses tons qui fait le désespoir des annamitisants. C'est ainsi que s'est formée à travers les siècles cette riche littérature populaire annamite composée de chansons, de distiques, de dictons et proverbes, de phrases plus ou moins assonancées, de métaphores, d'images, de comparaisons poétiques, qui constituent comme la trame même de notre langue. Cette littérature populaire est en grande partie orale. Notre langue, longtemps négligée par les lettrés, n'a été cultivée que dans le peuple, par des chanteurs populaires, sortes de trouvères ou troubadours, qui s'en allaient de village en village chanter dans les cérémonies et les fêtes. Ces poètes ambulants improvisaient suivant les circonstances et ces vers improvisés se transmettaient de bouche en bouche et s'incorporaient dans la langue courante qu'ils enrichissaient de tournures et d'expressions nouvelles. Certains villages, obéissant à une tradition originale et charmante, réunissaient aux jours de fêtes, — principalement à la fête de la mi-automne, où la lune dans toute sa pureté inonde de sa blanche lumière la vaste étendue des rizières et la cime frissonnante des bambous, — les jeunes gens et les jeunes filles des environs et instituaient des concours de chansons. Les jeunes gens chantaient, les jeunes filles répondaient, improvisant des vers nouveaux sur le thème ancien de l'amour, et ces duos poétiques duraient jusqu'à une heure avancée de la nuit. Un jury de notables notait les meilleures chansons et décernait les prix : quelques boîtes de thé pour les garçons, pour les filles un couvre-sein, ou une ceinture en soie rose. Et c'est ainsi que pendant que nos lettrés chantaient en vers chinois les neiges du Tai-chan qui sont aussi inconnues à nos pays que les glaciers des Alpes ou les sites du Si-Hou et les flots du Hoang-Ho que nous ne connaissons pas plus que le Michigan ou le Mississipi, le peuple de son côté travaillait à enrichir

(1) Grands poètes chinois de la dynastie des T'ang.

à assouplir, à affiner la langue et à lui donner cette vitalité remarquable qui a résisté à plusieurs siècles de domination chinoise. Cette charmante coutume des « concours de chansons » tend malheureusement à disparaître, tandis que se multiplient dans les villes les cinémas, les cafés et les théâtres. C'est ce qu'on appelle la rançon du progrès.

Je voudrais tâcher de vous donner ici une idée de ce qu'est cette poésie populaire annamite. Je voudrais ensuite vous montrer, en vous parlant d'un chef-d'œuvre de notre littérature poétique, comment cette poésie populaire est devenue, si je puis ainsi m'exprimer, de la « poésie littéraire » quand elle est passée du peuple à l'élite lettrée, quand elle est cultivée avec soin par des écrivains de race. Car, malgré le dédain général de nos lettrés pour la langue populaire, il s'en est bien trouvé quelques-uns qui au cours de notre longue histoire ont eu à cœur de perfectionner leur idiome national. Le fait qu'ils y ont réussi en produisant quelques œuvres remarquables qui montrent à quelle richesse, quelle souplesse, quelle profondeur de pensée et d'expression peut atteindre notre langue, ne fait que regretter davantage qu'ils n'aient pas été suivis dans la voie qu'ils avaient tracée et que l'emprise trop forte de la culture et des lettres chinoises ait à ce point contrecarré la pleine éclosion d'une véritable littérature nationale.

Je voudrais ainsi vous montrer sous ses deux aspects la littérature poétique annamite. Mais je ne me flatte pas de pouvoir y réussir complètement ; car pour vous donner une idée de notre poésie, il faut vous en traduire quelques spécimens, et vous savez combien ces traductions sont difficiles quand elles ne sont pas impossibles. Traduire ici, c'est toujours trahir, et c'est quelquefois fausser complètement l'original si l'on veut s'en tenir à cette fidélité superficielle qu'est une trop grande littéralité quand il s'agit de productions aussi spéciales à l'esprit d'un peuple que les chansons et les poésies qui valent non seulement par leur fond, par le sens qu'elles expriment, mais aussi par leur forme et leur tournure particulière, par la musique de leurs mots, choses essentiellement intransmissibles d'une langue à une autre. D'autre part, pour bien traduire, il faut connaître à fond les deux langues

gues, la langue originale et celle dans laquelle on traduit. Si j'ai la prétention de bien connaître ma langue maternelle, je n'ai pas l'outrecuidance de posséder à fond toutes les finesses de la langue française. C'est vous dire que mes traductions seront forcément imparfaites. Je vais pourtant essayer, en sollicitant toute votre indulgence et votre bienveillante attention.

***

Un grand nombre de nos chansons et de nos poésies populaires n'ont pas par elles-mêmes un sens précis, mais évoquent par des combinaisons de mots des associations d'idées. Celles-là sont pratiquement intraduisibles et il faut connaître notre langue pour en goûter tout le charme particulier. Mais d'autres qu'on peut traduire perdent dans la traduction une partie de leur charme original. Ainsi un jeune homme qui, le soir venu, pense à sa Dulcinée chante ces deux vers :

Chaque soir qui revient me ramène le même souvenir :
Le souvenir d'une personne qui porte un sac brodé à la main et un foulard rouge sur l'épaule.

Cette traduction qui est fidèle au texte ne rend que très imparfaitement l'idée de tristesse qui est exprimé dans le vers original.

Je vous demande la permission de vous citer les vers annamites pour vous faire mieux apprécier le charme de cette chanson très courante chez nous :

Chiêu chiêu lai nho chiêu chiêu,
Nho nguoi day gâm khan diêu vat vai.

Vous remarquez la répétition des mots *chiêu chiêu* dans le premier vers qui peut se traduire textuellement :

Soir, soir, encore, se souvenir, soir, soir.

Cette répétition des mots : *soir, soir,* est d'un charme infini et exprime toute la tristesse du soir et toute la mélancolie du souvenir.

D'autres chansons font allusion à des jeux de mots qui sont aussi

intraduisibles. Ainsi, celle-ci, en dehors de son sens exquis, repose sur un jeu de mots très courant en annamite :

O, lune, quel âge avez-vous pour qu'on vous appelle la « Vieille Lune » ?

Et vous, ô montagne, quel âge avez-vous pour qu'on vous appelle « jeune montagne » ?

Tant qu'il y aura une lune, il y aura des montagnes !

Trang bao nhiêu tuôi trang gia ?
Nui bao nhiêu tuôi goi là nui non ?
Con trang thi nui hây con !

Le jeu ce mots réside dans les expressions *trang già* (la vieille lune) et *nui non* (la jeune montagne). La lune est chez nous la déesse de l'amour. On la représente sous la forme d'une belle fée qui habite dans la lune et préside aux mariages et aux liaisons d'amour. Mais il lui arrive parfois de se tromper en unissant des couples mal assortis ou qui ne s'entendent pas. Ceux-là lui en veulent et se vengent en l'appelant la « vieille lune ». *Nui non* est une expression double qui veut dire « montagnes et collines », mais *non* a encore le sens de « jeune », de sorte qu'on peut l'opposer à *tràng già* dans cette chanson exquise qui exprime avec tant de grâce l'idée de l'éternité de la nature.

Et l'idée de la relativité de toutes choses est exprimée avec non moins de grâce dans ces vers que tous les enfants chantent :

O lune, vous vous vantez d'être plus claire que la lampe ;
Pourquoi vous laissez-vous cacher par les nuages ?
O lampe, vous vous vantez d'être plus claire que la lune ;
Allez vous mettre au vent, et nous verrons ce qu'il adviendra de vous !

Il y a aussi beaucoup de philosophie dans cette autre chanson que je vais vous lire, où l'homme prend conscience de la limite de ses forces devant la toute puissance de la nature :

Je défie quiconque de balayer toutes les feuilles de la forêt ;

Si quelqu'un le peut, je conseillerai au vent de ne plus secouer les arbres.

Je défie quiconque de me dire combien il y a de plants de riz dans la vaste rizière,

Combien le fleuve que voici fait de détours, et combien il y a de couches dans les nuages ?

Et que dire de cette chanson du lotus, la fleur du sage, qui conserve sa pureté même dans la boue :

Qui peut-il se comparer à la fleur de lotus ?
Il a des pétales roses tout autour et des étamines jaunes au milieu ;
Il est jaune à l'intérieur, sa tige est blanche et ses feuilles sont vertes ;
Il pousse dans la boue et n'en sent pas l'odeur nauséabonde.

C'est le symbole du sage qui conserve sa pureté au milieu de la corruption du siècle.

Et cette plainte du pauvre, comme elle est touchante et comme elle est philosophique :

Voyez ces gens richement habillés,
Et voyez moi qui n'ai qu'une robe déchirée comme un manteau de feuilles.
Maudite, sois-tu, ô ma robe déchirée !
C'est toi qui me fais perdre mes amis les plus chers !

Mais ce qui est d'un charme infini, irrésistible, ce sont ces petites chansons d'enfants qui, sous une naïveté apparente, cachent parfois une grande profondeur de pensée :

Fourmi, ô fourmi, tu cours dans la maison ;
Je vais fermer la porte, où vas-tu sortir ?
Poisson, ô poisson, tu nages dans la mare ;
Je vais y jeter de l'eau, comment fais-tu pour t'enfuir ?

Et cette autre :

Je suis la blanche petite cicogne qui barbote au bord de la mare ;
Si j'ai fait mal, vous pourrez me punir en me faisant cuire avec les jeunes pousses de bambou (c'est un plat très estimé chez nous).
Mais je vous en supplie, Monsieur, faites-moi cuire dans de l'eau claire et propre ;
Ne me faites pas cuire dans de l'eau malpropre ; cela fera mal au cœur à la pauvre petite cicogne !

N'est-elle pas touchante et délicieuse à la fois cette humble prière de la pauvre petite cigogne blanche qui jusque dans la mort qu'elle

accepte avec résignation comme un sacrifice veut conserver dans toute sa pureté sa blancheur immaculée ?

Ces petites poésies et ces petites chansons dont je viens de vous montrer quelques spécimens sont innombrables. Elles sont chantées dans tout le peuple : un certain nombre sont particulières à certaines régions ; la plupart, avec quelques variantes, sont communes à tous les trois pays annamites. Elles sont les véritables créations de l'âme populaire de chez nous.

Les plus intéressantes sont, à coup sûr, les chansons d'amour. Nos poètes populaires ont de l'amour une conception très simple. Ce sentiment, selon eux, ne peut exister que par et dans le mariage. Ils ne connaissent pas les complications de l'amour extra-conjugal, ni les déliquescences de l'amour artiste, produits des sociétés surcivilisées. Deux jeunes gens qui s'aiment se disent de belles paroles, dans le seul espoir de s'unir l'un à l'autre par le mariage pour fonder un ménage et perpétuer la race. Il en résulte qu'il manque peut-être dans l'expression poétique de ce sentiment une certaine variété, mais le sentiment lui-même y gagne en force et en dignité et, en tout cas, en profitent et l'ordre social et la discipline familiale, ce qui n'est pas un mal, bien au contraire.

Avant de faire la cour à une jeune fille, le jeune homme commence par lui offrir une chique de bétel. La chique de bétel est vraiment chez nous la messagère de l'amour :

Puisque je vous rencontre ici, permettez-moi, Mademoiselle, de vous offrir une chique de bétel ;

Vous la chiquerez ou vous ne la chiquerez pas, mais prenez-la pour me faire plaisir.

La jeune fille, si elle est galante, accepte et en offre une de son côté, en disant :

Cette chique de bétel, je l'ai faite avec de la noix d'arec de mon jardin ;

J'y ai mis à l'intérieur de la chaux et aux deux bouts de la cannelle.
Est-elle forte, est-elle fade, est-elle trop piquante, je ne sais,
Comme je ne sais si nous serons jamais mari et femme.

Quoi qu'il en soit, prenez-la quand même, mon frère (les amoureux se disent frère et sœur),
Comme un souvenir de notre rencontre d'aujourd'hui.

La chique de bétel joue un si grand rôle dans les préliminaires d'amour qu'on la rencontre dans toutes les chansons entre jeunes gens et jeunes filles :

Puisque nous nous rencontrons ici, veuillez prendre une chique de bétel,
Rien que pour faire connaissance et pouvoir se saluer quand on se reverra après.
Ce n'est rien, une petite chique de bétel,
Mais par elle, pourront s'unir à jamais deux êtres qui s'aiment.
C'est en chiquant le bétel qu'on se raconte son cœur,
Et qu'on pèse ensemble les raisons pour et contre.
La chique de bétel c'est ce qui fait faire connaissance.
Et c'est ce qui prépare la voie à l'amour.

Après ces préliminaires, le jeune homme demande à la jeune fille si elle est libre :

Vous êtes, ma sœur, comme une pièce de soie rose.
Est-elle encore libre ou bien est-elle déjà retenue par quelqu'un ?

La jeune fille répond :

Je suis, mon frère, comme une pièce de soie rose
Qui flotte au vent au milieu du marché et ne sait en quelles mains elle va tomber !

Parfois c'est la jeune fille elle-même qui provoque en chantant :

Je suis un petit oiseau rare pris dans un filet rose (c'est le filet de l'amour, le rose étant chez nous la couleur de l'amour) ;
Qui peut m'en délivrer, je lui offrirai volontiers pour le dédommager de sa peine, un taël d'or.

Le jeune homme répond :

Je ne me contenterai pas, ma sœur, du taël d'or ;
Ce que je voudrais, ce que me dit mon cœur, c'est de garder pour moi-même le petit oiseau rare.

Maintenant si vous voulez savoir quelles sont les qualités physiques et morales qui, dans une jeune fille, font rêver les jeunes gens, voici ce que vous apprend un galant dans une chanson qu'il adresse à sa bien-aimée :

Je vous aime, premièrement, pour vos beaux cheveux qui pendent en « queue de coq » (C'est une suprême élégance pour nos belles dames d'enrouler leur chevelure de telle sorte qu'il reste un petit bout qui pend derrière la nuque : c'est ce que nous appelons « la queue de coq » : elle est tantôt longue et tantôt courte, suivant les variations de la mode, cette reine tyrannique qui sévit aussi bien chez nous qu'en France) ;

Deuxièmement, pour vos paroles pleines d'entrain et de charme ;

Troisièmement, pour vos belles joues qui, lorsque vous riez, font deux petites fossettes rondes comme deux sapèques ;

Quatrièmement, pour vos dents laquées, noires comme du jais ;

Cinquièmement, pour les amulettes qui pendent au haut de votre couvre-seins ;

Sixièmement, pour le beau chapeau aux jolis pendentifs qui vous donnent un air si mignon ;

Septièmement, pour votre sagesse et votre conduite exemplaire (c'est cela qui importe le plus chez nous, car une femme ou une fille qui n'a pas une conduite exemplaire, quelque belle qu'elle soit, trouvera rarement des jeunes gens qui s'éprennent d'elle, ces derniers n'ayant d'autre but, dans leurs démarches amoureuses, que de rechercher une épouse vertueuse et une compagne fidèle) ;

Huitièmement, pour votre bouche grâcieuse, qui est encore plus grâcieuse quand vous parlez ;

Neuvièmement, je vous aime, ma chère demoiselle, parce que vous êtes seule ;

Et dixièmement, pour vos beaux yeux qui semblent rêver à quelqu'un !

C'est aussi un suprême chic pour nos belles dames d'arranger leurs sourcils en forme de « feuille de saule ». On dit alors qu'elles ont des sourcils tranchants comme une lame de canif. C'est pour se moquer un peu de cette mode qu'un jeune galant dit à sa belle :

Je rêve de pouvoir vous épouser, Mademoiselle.

J'achèterai alors des briques de *Bat-trang* (Bat-Trang est un village du Tonkin réputé pour ses briques et ses poteries) ;

Et je vous bâtirai un joli petit bassin, en forme de demi-lune,
Pour que vous y laviez vos pieds.
Vous pourrez y laver vos pieds et vos mains,
Mais je vous prierai de ne pas y laver vos sourcils,
Car vous feriez mourir tous les poissons qui s'y trouveront.

Tous les jeunes gens qui adressent des chansons galantes aux jeunes filles ne rêvent qu'à trouver une épouse. Ecoutez cette charmante déclaration d'amour d'un jeune paysan :

Hier, j'ai puisé de l'eau devant la maison commune,
Et j'y ai oublié ma blouse avec une fleur de lotus.
Si vous l'avez, ma sœur, je vous prie de vouloir bien me la rendre,
A moins que vous ne vouliez la garder comme un gage ou comme un souvenir.
Ma blouse a un petit coin déchiré,
Je n'ai pas encore de femme, et ma vieille mère n'a pas eu le temps de me la raccommoder.
Seriez-vous assez aimable pour me rendre ce petit service ?
Oh ! soyez sûre, je ne manquerai pas de vous dédommager de votre peine,
Et, le jour de votre mariage, je vous apporterai des cadeaux de noces :
Un panier de riz parfumé,
Un porc bien gras, et une jarre d'eau-de-vie,
Une paire de nattes pour votre lit,
Une paire de couvertures pour vous couvrir et une paire de bracelets pour vos jolis bras,
Avec en plus de l'argent pour les droits de déclaration à la maison commune,
De l'argent pour les frais de noces, et un régime de noix d'arec par-dessus le marché.

Il est bien malin, le jeune paysan, car son énumération des cadeaux qu'il apportera à sa belle le jour de son mariage ressemble fort aux cadeaux qu'un fiancé apporte à la famille de sa fiancée.

Il arrive parfois que la condition de fortune du jeune homme fait hésiter la jeune fille et la rend perplexe. Le jeune homme tâche de la convaincre :

Etes-vous sûre que vous trouverez un meilleur parti ?

Sachez, ma sœur, que le petit pont de bambou est parfois plus solide que le pont bâti et couvert en briques.

Et puis, grimpez au ciel et demandez à la Déesse de la lune .

Elle vous dira que la destinée d'une jeune fille est comme celle de la goutte de pluie qui tombe du ciel ;

Elle peut tomber dans un puits à l'eau fraîche et claire,

Elle peut aussi tomber sur un champ de fumier.

Ecoutez-moi, ma sœur, quand on s'aime et qu'on veut se marier, on ne regarde pas à la fortune.

C'est la sagesse même.

Le jeune homme peut se tromper et s'éprendre d'une femme mariée. C'est alors une plainte pleine de regrets, résignée, discrète, mais combien triste !

J'ai grimpé sur l'arbre,
Je suis descendu dans les champs,
Pour cueillir des fleurs.
Elles sont belles, ces fleurs ;
Mais à qui les offrirai-je,
Puisque vous êtes déjà mariée?

Si la jeune femme a le même sentiment, voici comment elle répond :

Hélas ! je suis mariée.
Pourquoi ne m'avez-vous pas demandée quand j'étais encore libre ?
Maintenant, je suis déjà mariée ;
Je suis comme l'oiseau qui est enfermé dans sa cage,
Comme le poisson qui a mordu à l'hameçon.
Le poisson qui a mordu à l'hameçon, quand pourra-t-il s'en dégager ?
L'oiseau qui est enfermé dans sa cage, quand pourra-t-il en sortir ?

La jeune femme annamite qui exhale ces plaintes tristes n'est pas sans aspirer vers le droit à la vie, le droit à l'amour qui tourmentent tant ses romantiques sœurs d'Occident. Mais la discipline sociale est tellement forte chez nous que ces révoltes individuelles finissent toujours par se résoudre en une sorte de résignation stoïque, qui n'est pas sans avoir sa beauté et sa grandeur. Dans ces conflits de l'amour et du devoir, c'est le sentiment du devoir qui toujours triomphe. Et ce sen-

timent comporte parfois de tels scrupules, de telles délicatesses, qu'il atteint jusqu'aux hauteurs du sacrifice, d'un sacrifice total, complet, qui est presque de l'héroïsme. Je ne peux pas ne pas me rappeler ici cette anecdote classique si connue chez nous d'une jeune femme de la noblesse chinoise qui mariée, reçoit un jour d'un jeune homme qui l'aimait deux perles en souvenir de leur amour passé. Elle les a acceptées et les a cousues dans un pan de sa robe. Mais, à la réflexion, elle les enlève et les renvoie au jeune homme en y joignant une poésie infiniment noble, dans laquelle elle le remercie de sa délicate attention, et dit qu'elle ne peut plus sans forfaire au devoir et à l'honneur accepter de tels souvenirs. Cette poésie, toutes nos femmes et nos filles la savent par cœur.

Il arrivera peut-être un jour où avec les progrès de l'instruction occidentale et le contact de la civilisation moderne, les femmes annamites comme leurs sœurs d'Occident, — puisque telle est, paraît-il, la loi du Progrès, — revendiqueront, elles aussi, ce qu'on est convenu d'appeler leur droit à la vie et à l'amour. Mais, tout égoïsme masculin mis à part, nous souhaiterions que nos compagnes et nos sœurs conservassent toujours intact ce haut sentiment du devoir qui a fait la force de notre famille et la vitalité de notre race.

***

Je vous ai montré, quelques spécimens de la poésie populaire annamite. Ce sont là les vraies fleurs du terroir de chez nous qui poussent pour ainsi dire à l'état inculte dans nos champs et nos bois, et qui ne manquent pas, comme vous avez pu le remarquer, de couleurs et de parfums.

Je vais vous en montrer quelques autres qui, celles-ci, sont des fleurs cultivées, et cultivées presque dans des serres chaudes par des mains expertes.

Comme je l'ai dit plus haut, nos lettrés qui passaient leur vie à commenter les vieux textes chinois, ont très peu cultivé la langue nationale. Il y avait bien de temps en temps quelques-uns qui, en guise de délassement aux études plus sérieuses, voulurent bien composer en langue populaire quelques petites chansons, ou quelques peti-

tes poésies plus ou moins bien tournées. Mais il fallait attendre jusqu'au commencement du XIXe siècle pour qu'il y eût vraiment un grand poète en langue annamite. Ce poète s'appelait NGUYEN-DU. Originaire de la province de Ha-tinh, il remplissait à la Cour les fonctions de Vice-Ministre des Rites. Réputé par sa vaste culture chinoise et son grand talent littéraire, il fut envoyé par l'Empereur Gia-long en ambassade à la Cour de Pékin. C'est pendant son voyage en Chine qu'il connut la malheureuse histoire d'une belle actrice du nom de Thuy-Kiêu qui, après une vie d'amour et d'aventures de toutes sortes, finit par se suicider en se jetant dans la rivière de Tiên-duong. Cette histoire l'avait tellement touché qu'au retour il composa en langue annamite un poème de près de 5.000 vers sur la vie et les malheurs de la belle Thuy-Kiêu. On dit que cette histoire n'était pour lui qu'un prétexte à se peindre lui-même dans son héroïne, car, comme tous les poètes, NGUYEN-DU a beaucoup souffert de la vie, et comme tous les hommes de génie il fut méconnu par ses contemporains qui les uns le jalousaient, les autres cherchaient à lui faire du mal. D'un caractère très indépendant et ennemi des courtisans et des flatteurs, il était mal vu par ses collègues et ses supérieurs, et par l'Empereur lui-même. Aussi quelque temps après son ambassade en Chine, il se démit de ses fonctions à la Cour et se retira dans sa province d'origine pour se livrer tout entièrement au culte de la nature et des lettres. C'est dans sa retraite qu'il composa ce long poème qui, sans exagération et de l'avis unanime de tous les lettrés du pays et de tous les étrangers qui connaissent notre langue et notre littérature, est un vrai chef-d'œuvre. Tous nos critiques s'accordent à le reconnaître comme une œuvre parfaite au double point de vue du fond et de la forme, et d'aucuns prétendent même que les vers en sont tellement impeccables qu'on ne peut en déplacer un seul mot, ni changer une seule syllabe. La légende populaire a même poétisé la conception de cette œuvre : d'après elle, NGUYEN-DU par une inspiration de génie l'a composée entièrement en une seule nuit ; mais l'effort intellectuel qu'il dépensa ainsi fut tel que le lendemain matin ses cheveux étaient devenus tout blancs. Car ce qui fait la grande originalité du poème de *Kiêu*, c'est qu'écrit en une langue infiniment savante et littéraire, il est à la fois goûté par

l'élite lettrée et le peuple. On peut dire que tous les Annamites, depuis le tireur de pousse-pousse jusqu'au plus haut mandarin, depuis la marchande ambulante jusqu'à la plus grande dame du monde, connaît par cœur les vers du *Kiêu*. Il n'y a peut-être pas d'exemple dans aucune littérature d'une œuvre qui soit à ce point l'objet de l'admiration, je dirai même de la ferveur de tout un peuple. Cette admiration va parfois jusqu'au fétichisme, car pour un grand nombre de nos compatriotes, le poème de *Kiêu* est une sorte de livre d'horoscopes qu'on consulte dans toutes les circonstances de la vie. Et, chose curieuse, il est rare qu'en ouvrant au hasard le poème on ne tombe sur quelques-uns de ces vers qui cadrent pour ainsi dire exactement avec votre état d'âme du moment et qui joignent à la beauté de la forme cet accent de sincérité humaine qui distingue les vrais poètes. Quand une jeune femme, la veille du départ de son mari pour un long voyage, consulte le *Kiêu* et qu'elle tombe, par exemple, sur ces quatre vers :

Je rentre seule, dans notre chambre, seule avec mon ombre pour y passer les cinq veilles de la nuit.

Et vous, vous allez par la vaste terre, dans les régions lointaines seul, vous aussi.

Qui s'amuse ainsi à couper en deux le disque de la lune ?

La moitié se pose sur ma couche solitaire et l'autre moitié éclaire la longue route que vous suivez ;

Quand à la veille d'une longue séparation, une jeune femme tombe sur ces vers si poignants par l'accent de tristesse infinie qui s'en dégage et si beaux dans leur charme et leur grâce, comment voulez-vous qu'elle puisse retenir ses larmes ?

Et encore cette traduction est imparfaite et ne peut pas rendre ce qu'il y a dans ces vers inimitables de doux et d'harmonieux qui ajoute encore à leur charme mélancolique. Je me permets de les citer dans notre langue pour les oreilles musiciennes qui ne manqueront pas d'être impressionnées par cette mélodieuse musique des mots :

Nguoi vê chiêc bong nam canh,
Kê di muôn dam môt minh xa-xôi.
Vâng trang ai sẻ làm dôi ?
Nùa in gôi chiêc, nua soi dam truong.

Dans une conférence que j'ai faite le mois dernier à l'Ecole des langues orientales, j'ai dit quelle place le *Kiêu* occupe dans l'histoire de notre langue et de notre littérature. Je l'ai comparé, au point de vue de la renaissance de la langue et de l'histoire littéraire, à la *Mireille* de MISTRAL et je ne crois pas que j'aie beaucoup exagéré. Comme le grand félibre provençal l'a fait pour la « langue d'oc », notre NGUYEN-DU a, en quelque sorte, réhabilité la langue annamite et l'a élevée au rang d'une véritable langue littéraire. Il a montré, en produisant un chef-d'œuvre, ce dont est capable notre langue nationale, quand elle est cultivée par des écrivains de race.

Mais, je m'aperçois, Mesdames et Messieurs, que je vous parle du *Kim-Vân-Kiêu* comme si vous connaissiez déjà notre poème national. Je m'en accuse et je m'en excuse. Car ce n'est vraiment pas de ma faute si depuis cinquante ans que la France administre notre pays, depuis cinquante ans qu'il y a des Français qui étudient notre langue, le chef-d'œuvre de notre littérature poétique n'est pas plus connu en France. C'est incroyable, et c'est pourtant vrai : sur cent fonctionnaires et colons français qui résident dans notre pays, il y en a à peine dix qui parlent à peu près couramment notre langue, qui sont ce qu'on appelle des « annamitisants », et sur ces dix annamitisants il n'y en a peut-être pas un seul qui ait jamais lu le *Kim-Vân-Kiêu*, qui ait jamais même songé à le lire. Cette incuriosité générale à l'égard des productions de l'esprit indigène est vraiment quelque chose d'incroyable. Ce peut être de l'indifférence, ce peut être du dédain. En tous cas, depuis cinquante ans, il n'y a guère eu qu'un seul Européen qui ait un peu étudié à fond le *Kim-Vân-Kiêu*. C'est ABEL DES MICHELS, ancien professeur à l'Ecole des langues orientales, qui a donné une première traduction française de ce poème. Encore cette traduction publiée dans une collection spéciale, avec le texte annamite, en deux gros volumes bourrés de commentaires et de notes, et qui, malgré cet appareil savant, n'en renferme pas moins un nombre encore respectable de fautes d'interprétation et de contre-sens, est très peu répandue et n'est peut-être connue que de quelques rares spécialistes. Mon confrère et ami, Monsieur NGUYEN-VAN-VINH directeur du *Trung-Bàc-tân-vàn* (la « Gazette de l'Annam-Tonkin »), un de nos meilleurs

francisants annamites, traducteur de La Fontaine et de Molière, a, de son côté entrepris depuis quelques années une nouvelle traduction française du *Kiêu.* M. NGUGEN-VAN-VINH qui fait comme moi partie de la délégation tonkinoise à l'Exposition de Marseille, est actuellement à Paris. Il se préoccupe de rechercher une notabilité littéraire française qui veuille bien l'aider à mettre au point sa traduction et, si possible, à la faire éditer en France. Il est à souhaiter que ses démarches aboutissent, car elles auront pour résultat de faire mieux connaître du public français si curieux des choses de l'esprit, si accueillant à toute les nouveautés étrangères, une œuvre littéraire annamite digne à tous les égards.

En vous priant d'excuser ces trop longues digressions nécessaires pour renseigner l'opinion française sur ces questions ùn peu spéciales qui ne laissent pas d'avoir leur importance au point de vue politique, je reviens à notre poème. Le sujet est un sujet assez commun aux grands poètes : le génie et la destinée ; le génie en lutte avec la destinée et souvent vaincu par elle ; l'être de génie, grand homme ou femme belle (*tai-sàc*), condamné à souffrir de toutes les souffrances inconnues aux âmes médiocres, ou, comme dit notre poète, « la nature jalouse des hommes de génie et des femmes de beauté », car les femmes vraiment belles qui joignent à la beauté physique la beauté morale, à la grâce du corps les dons du cœur et de l'esprit, sont aussi des êtres de génie, c'est-à-dire des êtres d'exception desquels la nature qui les a créés et semble regretter son œuvre est d'ordinaire jalouse. Le poème débute ainsi par ces vers :

De tout temps, dans le monde des hommes,
Le génie et la destinée sont toujours en lutte,
Et dans le court espace d'une vie,
Tout ce qui s'offre à notre vue est sujet de souffrances.
La nature qui favorise les uns et défavorise les autres
A la facheuse habitude d'être jalouse des belles femmes.

Depuis les tragiques grecs jusqu'aux romantiques modernes, les Byron, les Lamartine, les Vigny et les Musset, ce thème éternel de l'être de génie victime de la vie et de la destinée a toujours hanté les

poètes. Mais tandis que les poètes d'Occident le traitent, ce thème, sur le mode lyrique et mystique, le poète annamite en fait en quelque sorte le *leit-motiv* d'une vie de femme malheureuse par sa beauté même, sa noblesse morale et son haut sentiment du devoir. C'est tout un roman qu'il compose sur ce motif principal, un roman infiniment pathétique, où une jeune fille, douée de toutes les grâces de l'esprit et du corps, une nature d'élite, placée entre l'amour et la piété filiale, a délibérément choisi la voie qui lui est la plus dure, s'est vendue pour sauver son père, et à partir de ce jour, roule de misère en misère jusque dans la boue la plus abjecte, mais, telle la fleur de lotus, au milieu de cette abjection même, conserve toujours le pur parfum de sa noblesse originelle.

Il y a dans ce poème des situations d'un profond pathétique et des vers de toute beauté. Je regrette de ne pouvoir vous les citer tous. Je tiens seulement à vous signaler, en même temps que sa haute valeur littéraire, la profonde moralité de ce chef-d'œuvre qui, depuis plus d'un siècle, a fait en quelque sorte l'éducation sentimentale et poétique de plusieurs générations de jeunes femmes et de jeunes filles de notre pays.

***

Je voudrais, avant de terminer, tirer une conclusion de cette rapide excursion à travers la poésie annamite

D'après une opinion malheureusement assez courante, la langue annamite ne serait qu'un patois et elle est appelée à disparaître peu à peu, pour faire place au français qui sera la langue officielle du pays, comme l'étaient les caractères chinois dans le temps. Beaucoup de bons esprits s'imaginent que du jour où tous les enfants annamites parleraient français, notre pays aurait fait un grand pas dans la voie du progrès. Nous estimons que cette opinion, pour généreuse qu'elle soit, est fausse, qu'elle est en tout cas fort simpliste et ne tient pas un compte exact des réalités. Une langue qui est parlée par dix-huit millions d'hommes ; qui pendant des siècles a résisté victorieusement à l'emprise chinoise ; qui, bien qu'ayant beaucoup emprunté aux caractères chinois dont elle dérive d'ailleurs en partie, comme le français

du latin, a su conserver son individualité propre ; et qui, quoique n'ayant pas produit une bien riche littérature, faute d'avoir été cultivée par l'élite trop attachée aux vieilles humanités chinoises, a néanmoins, comme j'ai tâché de vous le montrer, son originalité, son charme et sa beauté ; eh bien, cette langue-là n'est pas un patois informe. Elle mérite de vivre. Elle mérite une place plus grande, la place qui lui revient dans l'enseignement qu'on donne au peuple qui l'a produite, enseignement qui jusqu'ici semble en faire un peu trop abstraction. Si un peuple vit par sa langue, nous tenons à vivre, donc à conserver intact et à enrichir dans la mesure du possible notre idiome national. Certes, il ne déplairait pas à l'élite annamite de voir de plus en plus généralisé l'enseignement du français ; bien au contraire. Tous ceux d'entre nous qui travaillent à la renaissance de notre langue et de notre littérature sont des fervents admirateurs de la langue et de la littérature françaises ; beaucoup ont bu avec délices à cette source fraîche et lumineuse, et en ont gardé à jamais le goût exquis. Ce que nous voudrions, c'est que cette diffusion de la langue française ne se fît pas au détriment de notre langue nationale. En quoi cela nous avancerait-il si tous les enfants annamites savaient baragouiner à peu près correctement quelques mots de français, — car ils ne se doutent pas, les bons esprits dont j'ai parlé plus haut, que pour bien posséder une langue étrangère ainsi différente de notre esprit que le français, il faut une somme d'efforts, de volonté, de travail et d'énergie qui n'est pas à la portée de toutes les intelligences, qui n'est que l'apanage d'une petite élite, — en quoi cela nous avancerait-il si tous les enfants annamites savaient à peu près baragouiner le français et si en même temps ils désapprenaient leur langue maternelle, car le temps qu'ils auraient consacré à acquérir ces notions incomplètes d'une langue étrangère serait du temps perdu pour l'étude de leur propre langue ? A quoi cela nous servirait-il d'avoir des bacheliers, des licenciés ou même des docteurs et des ingénieurs qui, une fois rentrés au pays, — c'est honteux à dire, mais c'est vrai, — ne savent plus parler leur langue, sont en quelque sorte dépaysés dans leur propre patrie ? De ces perroquets savants, nous ne voudrions pas ; nous n'en voudrions à aucun prix. Si le but supérieur de toute éducation est de contribuer au plein

développement de la personnalité humaine, et si la personnalité humaine est toujours fonction d'abord de la race et du milieu, ensuite de ce fonds humain et universel qui de tous les temps et dans tous les pays constitue l'homme, et qui justement forme la base de la culture française, nous demandons à l'éducation française de former de vrais Annamites, des Annamites complets, et non pas des demis et des quarts d'Annamites. Ce ne sont pas ces Annamites incomplets qui n'ont qu'une culture pour ainsi dire unilatérale qui serviraient le mieux, comme on se l'imagine d'ordinaire, l'influence française dans notre pays, car du moment qu'ils ne parlent plus la langue de leurs compatriotes, comment voulez-vous qu'ils aient une influence quelconque sur eux ? Ce sont des Annamites complets, si je puis ainsi dire, qui tout en s'initiant à la science et à la civilisation modernes, restent toujours attachés à la langue et aux traditions de leur pays, qui peuvent le plus utilement servir et leur patrie et la France. Que faudrait-il pour former de tels hommes ? Il faudrait un bon enseignement primaire donné en langue annamite qui, entre parenthèses, est parfaitement capable de donner un tel enseignement. Cet enseignement serait la base de tous les autres. C'est seulement au sortir de l'enseignement primaire qu'on ferait une sélection sérieuse ; aux sujets d'élite capables de pousser plus loin leurs études, on enseignerait le français comme la première langue étrangère qui les préparerait à suivre les écoles secondaires, techniques ou supérieures d'Indo-Chine de de France. Ceux-là, quand ils auraient achevé leurs études, seraient les mieux qualifiés, par la bonne base d'instruction primaire et nationale qu'ils auraient possédée déjà et qui les rapprocherait de leurs compatriotes, pour initier ceux-ci à la culture nouvelle. Car, — et c'est là encore une confusion et une erreur à dissiper, — la langue est une chose et la culture en est une autre ; il n'est pas nécessairement indispensable de savoir le français pour posséder la culture française ; cette culture peut être transmise et beaucoup plus efficacement par le véhicule de la langue nationale. Par le système d'enseignement préconisé, tout Annamite sorti des écoles françaises serait apte à vulgariser, à diffuser par le moyen de la langue nationale, les connaissances qu'il aurait acquises en français, tandis qu'en ce moment, il y a une sorte de solution de

continuité dans la formation intellectuelle de nos jeunes compatriotes qui tend à les détacher complètement de leur milieu.

Cette réforme n'est pas bien difficile, et le Gouvernement du Protectorat aura certainement à cœur de l'entreprendre quand il aura bien compris toute l'importanoe qui s'y attache.

Mais il n'est pas tout de former convenablement des Annamites capables de bien comprendre la pensée et la civilisation françaises et de les répandre parmi leurs compatriotes. Il serait à souhaiter aussi qu'il y eût plus de Français qui s'intéressent à notre évolution, qui étudient sans parti pris notre langue, notre littérature, notre histoire, notre civilisation; il serait à souhaiter, en un mot, qu'il y eût de la part des Français de France et d'Indo-Chine moins d'indifférence, plus de curiosité active et sympathique à l'égard de toutes les productions de l'esprit et de la pensée annamites.

C'est ainsi que nous pratiquerons de part et d'autre cette politique de collaboration, d'association, qu'ont proclamée si souvent et en des paroles si éloquentes tous les hommes éminents qui ont eu jusqu'ici la charge des destinées de notre pays.

PHAM QUYNH,

Directeur de la Revue annamite « Nam-Phong »,
Secrétaire général de l'Association pour la Formation intellectuelle et morale des Annamites à Hanoï.

CHRONIQUE

AFGHANISTAN

Nomination d'un représentant en France

Mahmoud khan Tarzy, ancien ministre des Affaires étrangères d'Afghanistan, est nommé représentant de l'Afghanistan auprès du Gouvernement français.

Le nouveau représentant a quitté Caboul pour se rendre à Paris.

L'accord franco-afghan, signé par Mohamed Valy Khan à Paris, a été ratifié par le Gouvernement et remis à l'émir d'Afghanistan.

ALGÉRIE

Le régime de l'indigénat

Le Sénat, avant de se séparer, a adopté le projet de loi voté par la Chambre des députés, tendant à proroger pour une durée de six mois les dispositions des articles de la loi du 15 juillet 1914 remises en vigueur par la loi du 4 août 1920 réglementant le régime de l'indigénat en Algérie.

Ce projet avait été primitivement proposé à la Chambre pour une durée d'application de cinq ans. Mais comme l'imminence de la clôture de la session ne permettait pas de le discuter utilement, et que d'autre part, il importait de ne pas laisser survenir l'échéance du 4 août sans avoir

pris une mesure provisoire qui empêchât la disparition *ipso facto* de la loi actuellement en vigueur, le Gouvernement et les Chambres ont, en conséquence, jugé opportun de prendre une mesure de transition qui réservât l'avenir et ont ramené à six mois la prorogation.

La représentation des indigènes au Parlement

Dans sa dernière séance, tenue le 1er juillet, le Comité d'action franco-musulman de l'Afrique du nord a émis, sur la proposition de M. Lavenarde, secrétaire général, le vœu que les indigènes musulmans algériens non naturalisés soient représentés au Parlement français.

CHINE

Accord franco-chinois pour le renflouement de la Banque Industrielle de Chine

Un accord a été signé le 10 juillet entre la légation de France et le Gouvernement chinois, relatif au renflouement de la Banque industrielle de Chine, au moyen de l'indemnité des Boxers.

Cet accord est ainsi rédigé :

Les Gouvernements de la République française et de la République chinoise conviennent que le reliquat de la part française de l'indemnité stipulée à l'article 6 du protocole du 7 septembre 1921 et se composant, à partir du 1er janvier 1923 : de neuf annuités de 14.461.000 francs or, de neufs annuités de 20.879 000 francs or et de cinq annuités différées de 14.461.000 francs or, qui sont administrées jusqu'au 31 décembre 1945 en conformité de l'article 6 du protocole du 7 septembre 1901 et de l'accord du 2 juillet 1905 sera employé :

1° Au service d'amortissement et d'intérêt des bons en gold dollars 5 o/o qui seront *remis, au nom du gouvernement français, aux créanciers de l'Extrême-Orient* de la Banque industrielle de Chine et au pair des bons de répartition attribués aux créanciers de la Banque industrielle de Chine, conformément au projet de règlement transactionnel ;

2° A toutes œuvres franco-chinoises d'instruction publique ou de bienfaisance, dans des conditions qui seront déterminées à Pékin chaque année par entente entre les gouvernements français et chinois.

Les œuvres recevront également le dividende payé aux bons de répartition rachetés aux créanciers de l'Extrême-Orient.

Une Compagnie française prendra la direction des affaires de la Banque avec une Commission directrice à Pékin, mais sous le contrôle spécial du Gouvernement chinois.

La Chine retiendra le tiers des parts et les administrateurs seront pour un tiers de nationalité chinoise.

Le capital sera de 10 millions de francs et la Compagnie se réservera 8 o/o des bénéfices pendant 23 ans.

En raison des difficultés soulevées par la Banque en Europe, les opérations se feront uniquement en Extrême-Orient. Les créanciers d'Extrême-Orient seront payés entièrement en titres, dont la valeur sera basée sur le dollar or et remboursables en 23 ans.

Les créanciers européens seront payés, durant la même période, à l'aide des bénéfices. La Compagnie remettra la gestion des affaires à la Banque, lorsque toutes les dettes seront payées. A ce moment, la Banque reprendra le contrôle des opérations.

La crise chinoise

Le Parlement dissous en 1917 s'est réuni de nouveau. Ou Ching Lien, président, a invité les députés à voter sans crainte selon leur conscience et a dit qu'une des tâches les plus importantes de la Chambre était de rédiger une constitution.

Le Dr Yan a donné sa démission de premier ministre. M. Wang-Chung-Huai, ministre de la Justice, a été chargé d'assumer les fonctions de premier ministre. M. Wang-Chung-Huai, qui fut le représentant de la Chine dans les négociations avec le Japon relativement au Chantoung, est un avocat qui a fait ses études en Angleterre.

La situation générale reste extrêmement confuse et il semble que Ou Pei Fou, en renonçant à développer ses succès contre Tchang Tso Lin ait compromis les conséquences possibles de sa victoire pour l'avenir de la Chine. Tchang Tso Lin, qui est toujours en possession de la plus grande partie du matériel du chemin de fer de Pékin-Moukden se trouve ainsi à même de reformer ses forces et de recruter de nouveaux partisans en Mongolie.

D'autre part, les anciens parlementaires sur lesquels Ou Pei Fou comptait pour reconstituer dans la légalité l'unité chinoise sont divisés entre eux. Les uns qui ont l'appui de Ou Pei Fou, de Tsao Koun et d'autres toukiuns du nord, prétendent représenter le Parlement dissous

en 1917 et ne reconnaître comme président de la République que Li Huan Hong ; mais les autres qui se trouvent à Canton et à Shanghaï, qui ont l'apppui du Kouang-Toung et pourraient très probablement trouver une aide auprès de certains toukiuns, ne veulent pas reconnaître ce dernier.

A Canton, la situation est très trouble. Les troupes du général Chen Chiung Ming après avoir capturé les forts Whampoa où Sun Yat Sen résistait, ont remporté plusieurs succès sur ses partisans, et Sun Yat Sen, contrairement à ce qui a été précédemment annoncé, serait parti pour Shanghaï à bord d'un croiseur.

Il y a lieu de croire que les généraux Ou Pei Fou et Chen Chiung Ming agissent de concert.

EGYPTE

Protestation contre la déportation des chefs égyptiens

Le comité parlementaire égyptien vient d'adresser une protestation à M. Lloyd George au sujet de la détention des nationalistes déportés dans les îles Seychelles. Cette protestation dit notamment que l'arrestation et la déportation des chefs populaires au moment où l'on s'occupe d'établir la Constitution de l'Egypte et de discuter les relations futures anglo-égyptiennes ne peuvent que rendre impossible l'acceptation finale de la Constitution et du traité par la masse du peuple égyptien.

De plus, la protestation souligne que la plupart des déportés sont âgés et que Zaghloul pacha est dans un état de santé très précaire.

Parmi les signataires on relève les noms de Mme Wintringham, MM. Henderson et Clynes.

Une délégation de femmes égyptiennes a demandé à voir lord Allenby, qui l'a reçue, pour protester également contre la détention prolongée de Zaghloul aux Seychelles.

Note comminatoire du maréchal Allenby au gouvernement égyptien

Lord Allenby, représentant de la Grande-Bretagne en Egypte, a adressé au premier ministre égyptien, Sarvoit pacha, une note publiée par la presse égyptienne du 23 juillet, dans laquelle il déclare que le Gouvernement

anglais envisage avec une grande appréhension la situation créée en Egypte par la série d'attentats commis contre les sujets britanniques. Si le Gouvernement égyptien ne prend pas d'urgence des mesures pour assurer l'arrestation et le châtiment des criminels, le Gouvernement britannique se verra forcé d'agir lui-même et d'examiner à nouveau tout le problème égyptien.

Sarvoit pacha a répondu que le Gouvernement égyptien regrette vivement la récente tentative d'assassinat contre le colonel Pigott ; il déplore l'insuccès des mesures qu'il a prises pour enrayer ces crimes et continuera de faire tous ses efforts pour découvrir les coupables.

Arrestation de sept nationalistes égyptiens

Les autorités britanniques ont fait procéder au Caire, le 25 juillet, à l'arrestation de sept membres influents de l'organisation nationaliste égyptienne, appelée *Wafd*. Ce sont : Ahmed Pacha el Bassel, chef des Bédouins du Fayoum, Morkos bey Hanna, bâtonnier de l'ordre des avocats du Caire, Walcyf bey Ghali, fils de Boutros Pacha Ghali, ancien président du Conseil des ministres et quatre de leurs collègues. Les arrestations ont été opérées sous le régime de la loi martiale.

Ces nationalistes vont être traduits devant le Conseil de Guerre anglais pour avoir publié, en faveur de la libération immédiate de Zaghloul Pacha dont la santé est gravement atteinte par le climat malsain des Seychelles, un manifeste qui attaque le cabinet égyptien.

Dans l'*Action Française* du 29 juillet, M. Paul Olagnier écrit à propos de ces mesures :

> Si, ce qu'à Dieu ne plaise, Zaghloul Pacha devait mourir aux Seychelles, il se déchaînerait dans tout le pays un accès de fureur populaire auprès duquel les troubles de 1919 ne seraient que des jeux d'enfants, et ce n'est pas en faisant passer les membres du *Wafd* devant le conseil de guerre britannique que lord Allenby, fera cesser ce risque, apaisera les esprits et donnera du lustre au ministère de son choix...
>
> Il est lamentable de constater que les membres du cabinet britanniqué ne se sont pas encore rendu compte que les Egyptiens d'après la grande guerre ne sont plus les mêmes que ceux de 1914 ; que les principes proclamés par le président Wilson, et acceptés par l'Angleterre, ont été pris au sérieux : que l'opinion du pays est telle que, quelles que soient les rigueurs de la loi martiale et de la censure, on ne lui fera pas renoncer à revendiquer sa liberté complète — et qu'enfin on ne peut pas gouverner indéfiniment un peuple de 14 millions d'habitants, situé au principal carrefour du monde, à coups de baïonnettes, d'emprisonnements, de déportations et de confiscations.

Le principal organe du parti de Zaghloul a été supprimé par le cabinet égyptien.

INDE

L'effervescence dans l'Inde

Après une accalmie de cinq mois, une grande agitation vient de se manifester à Calcutta dans la population, provoquant l'arrêt de toute circulation commerciale.

Les non-coopérateurs se sont de nouveau interposés afin d'empêcher la vente des draps étrangers.

A la suite de ces incidents, la police a opéré l'arrestation de 20 hommes et de 4 femmes ; ces dernières ont été relâchées peu après.

Les Dacoïts ou Pavillons noirs se livrent au brigandage dans la région du Sind. Récemment on signalait une attaque du côté d'Hyderabad. Ils viennent à Digri, de saccager et piller un poste de police, plusieurs bureaux du Gouvernement ainsi que des magasins. Ils ont tué treize personnes et, parmi elles, des agents de police. Le butin qu'ils ont fait s'élève à plus d'un lack de roupies, soit 100.000 roupies.

Dans le Waziristan, où cependant la situation est pour ainsi dire normale, le 29 juillet, au moment de sa relève, un détachement de couverture de fusilliers a été pris sous un feu violent des hommes de la tribu Abdulrahman-Khel. L'ennemi a disparu dans la jungle. Deux fusilliers ont été tués, et quatre ont été blessés ; un peu plus tard, un de ceux-ci a succombé à ses blessures.

Des pionniers, travaillant aux réparations d'un pont, sur le Kot-Kaï, ont été également attaqués.

D'autre part, le Gouvernement de Bombay a subi le 30 juillet un échec au Conseil législatif. Une motion demandant que les condamnés pour délits politiques non accompagnés de violence fussent admis au bénéfice d'un traitement spécial, et à laquelle le Gouvernement s'opposait, a été adoptée par 38 voix contre 30.

La situation dans l'Inde a d'ailleurs fait l'objet d'un débat à la Chambre des Communes, le mercredi 2 août. Un député unioniste a attiré l'attention du Gouvernement sur le fait, qu'il considère comme un symptôme inquiétant, que les candidats anglais aux examens pour le service dans l'Inde britannique se font de plus en plus rares. S'appuyant sur cette constatation, l'orateur a critiqué les récentes mesures gouvernementales adoptées dans l'Inde.

M. Lloyd George, passant en revue les critiques des divers orateurs, a dit notamment :

Sans doute, les difficultés s'accroissent dans l'Inde, mais cela est une conséquence forcée du développerment de l'instruction et du fait que l'Inde se trouve mieux informée de ce qui passe dans le monde.

Tous les grands mouvements qui ont lieu dans l'univers ont aujourd'hui leur répercussion au delà des frontières de l'Inde. Il ne faut pas nous décourager et dire que cela signifie que l'Inde est mécontente de l'Angleterre, que l'Inde est en insurrection, qu'elle est lasse de la souveraineté britannique.

Le monde entier est las de toutes les souverainetés ; il y a de l'agitation dans tout l'univers. Ce n'est pas une raison pour être découragé. Il y a un accroissement considérable de la responsabilité et du travail pour les hommes qui sont chargés du Gouvernement dans tous les pays. Ce qui importe c'est la nature du Gouvernement établi dans l'Inde : il faut que ce Gouvernement soit fortifié et s'il y a une institution entre entre toutes qui doive être maintenue c'est celle des fonctionnaires britanniques dans l'Inde, surtout à un moment où nous nous livrons dans l'Inde à une expérience politique.

Il est à craindre que cette expérience ne soit complètement désastreuse.

MAROC

Une délégation Rifaine à Londres

Deux délégués des tribus marocaines du Rif sont arrivés à Londres au milieu de juillet, porteurs de lettres du chef rifain Abd-el-Krim, adressées au Gouvernement de la Grande-Bretagne, ainsi qu'aux Gouvernements français, américain, au pape et à la Ligue islamique.

Abd-el-Krim demande la reconnaissance de l'indépendance du Rif sous la forme d'une République des tribus confédérées, et déclare qu'un Parlement, composé de membres élus par chaque tribu, siège déjà dans un édifice construit à cette fin à Ajdir, district d'Alhucemas.

Il est disposé, ainsi que les autres chefs rifains, à conclure la paix aux conditions suivantes : évacuation du Rif par les Espagnols, à l'exception des présides de Melilla, d'Alhucemas et du Peñon, que l'Espagne garderait en sa possession ; échange de prisonniers ; payement de 4 millions de pesetas pour la rançon des officiers et soldats espagnols prisonniers.

En retour, les Rifains sont prêts à ouvrir leur pays au commerce

et à l'industrie de toutes les nations, à garantir l'égalité de traitement à toutes les nationalités et religions, et le maintien des traités de commerce existants.

Les Rifains déclarent ne pas se contenter du retrait des troupes espagnoles du Rif et de l'institution d'un Gouvernement civil dans leur zone. Ils veulent leur indépendance et n'accepteront aucune forme de gouvernement ou de protectorat espagnol.

A la séance de la Chambre des Communes du 4 août, M. Chamberlain répondant à un député a déclaré que les tribus du Rif, combattant actuellement les forces espagnoles dans des régions reconnues par le gouvernement britannique comme formant une zone d'influence espagnole au Maroc, doivent être considérées comme des rebelles agissant contre une puissance amie, et que, par conséquent, le gouvernement britannique refuse de reconnaître les émissaires de ces tribus actuellement à Londres et d'avoir aucun rapport avec eux.

Pour ces raisons, le gouvernement britannique ne croit pas pouvoir intervenir dans le conflit, soit par l'intermédiaire de la Société des Nations, soit autrement.

MÉSOPOTAMIE

Le mandat anglais sur l'Irak

Un débat a eu lieu, le 11 juillet, à la Chambre des Communes sur la question du mandat anglais en Mésopotamie et en Palestine.

Aux nombreuses questions qui lui ont été posées au sujet des promesses faites aux Arabes par le Gouvernement britannique et de l'avenir de la Palestine, M. Churchill a répondu par des déclarations optimistes et soutenu que l'évacuation de ce pays provoquerait le chaos et la panique et que de sérieux désordres en résulteraient.

Le ministre des Colonies a déclaré notamment que ce serait folie d'ordonner l'écavuation de l'Irak où, en accord avec le roi Fayçal, l'Angleterre a obtenu des résultats importants. Il a annoncé que le texte du traité projeté avec le royaume d'Irak n'avait pas encore été arrêté, mais que les négociations entre les deux pays touchaient à leur fin, qu'il ne doutait pas que leur résultats fussent satisfaisants et qu'il espérait être à même de faire des déclarations complètes sur ce sujet d'ici à peu de temps. Le

document sera d'abord soumis au Parlement de Westminster et communiqué ensuite au conseil de la Société des nations.

M. Winston Churchill a fait savoir que le Gouvernement britannique n'a pas l'intention de demander au Conseil de la Société des nations d'examiner les difficultés qui ont surgi dans l'Irak, relativement à l'emploi du mot « mandat », pensant que les Arabes ont de l'aversion pour ce mot simplement par pure ignorance de ce qu'il implique.

Une motion de blâme de sir Donald Maclean sur la politique anglaise en Mésopotamie a été repoussée par 210 voix contre 79.

Les principales clauses du traité, dont M. Winston Churchill a parlé, stipuleraient que l'Irak deviendrait un Etat souverain indépendant, possédant une armée pour la défense de ses frontières et qu'au cas où il aurait besoin d'une assistance militaire, il s'adresserait à la Grande-Bretagne. S'il désire avoir des conseillers administratifs, il devra désigner des sujets britanniques qui seront au service du Gouvernement de l'Irak, mais les questions financières importantes devront être examinées par le conseiller financier.

On croit savoir que, si ce traité est conclu le Gouvernement du roi Fayçal demanderait à la Grande-Bretagne un emprunt de 2 millions de livres sterling pour le développement de l'agriculture dans ce pays.

Aucune mention du mandat ne serait faite dans ce traité.

Démission du colonel Lawrence

Le colonel T. I. Lawrence, membre du département du Proche-Orient au Colonial Office, a donné sa démission le 19 juillet.

Le colonel Lawrence fut l'agent le plus actif de la politique britannique en Orient. Il travailla à la formation d'un mouvement panarabique au bénéfice de l'Angleterre, ce qui condamna dès le début sa tentative, et fit du roi du Hedjaz et de son fils Feyçal, nommé par l'Angleterre roi de l'Irak, les représentants de l'influence anglaise. Bien que le colonel Lawrence, qui est actuellement en Palestine, où les Arabes s'agitent contre la politique sioniste de l'Angleterre, ait donné comme raison de sa démission qu'il estimait que la situation dans le Proche-Orient est stable, il est probable qu'il ne se dépouillerait momentanément de son titre officiel que pour reprendre une liberté d'action dont il a toujours su user dans l'intérêt de son pays et qui de ce fait reviendrait plus grande.

M. Churchill, dans sa réponse, accepte la démission du colonel Lawrence, mais le prie de conserver son poste de conseiller à titre honoraire.

PALESTINE

Protestations contre le mandat

Le président du comité exécutif du Congrès des Arabes de Palestine a envoyé un message publié dans le numéro du *Times* du 9 juillet, faisant savoir que le Congrès a donné l'ordre à la délégation arabe à Londres de revenir en Palestine et de faire savoir au Gouvernement anglais et à la Ligue des nations que les Arabes de Palestine repoussent le mandat britannique sur ce pays.

Le Congrès a voté, en outre, une résolution protestant contre la décision du Gouvernement britannique de maintenir la déclaration Balfour comme partie intégrante du mandat. Plusieurs autres organisations arabes ont adressé au Congrès des messages approuvant son attitude.

La délégation des Arabes de Palestine, était venue à Londres au mois d'août de l'année dernière dans l'espoir d'obtenir l'indépendance arabe en Palestine.

La délégation, dans le long manifeste en neuf articles, qu'elle a adressée au peuple anglais, exprime son profond regret de la légèreté avec laquelle la Chambre des Communes a traité, dans sa séance du 4 juillet, la question de Palestine.

Les promesses faites par l'Angleterre aux Sionistes sont en contradiction avec celles faites aux Arabes aux cours de la dernière guerre ; les Arabes ne peuvent pas accepter la politique sioniste du Gouvernement anglais, qui est incompatible avec leurs aspirations.

La délégation s'est rendue au Colonial office pour protester une dernière fois et déclarer que les Arabes rejettent le mandat.

Dans le débat qui eut lieu à la Chambre des communes, sur le mandat britannique en Mésopotamie et en Palestine, le ministre a déclaré au sujet de la Palestine :

> Aucun engagement ne fut contracté envers les Arabes de Palestine en 1915. On promit simplement au chérif de La Mecque que le Gouvernement de Sa Majesté reconnaîtrait l'indépendance des Arabes dans certaines régions définies.

Une délégation musulmane est partie pour la Mecque protester auprès du roi du Hedjaz contre le sionisme et la politique britannique.

A la Mecque, plusieurs milliers de mahométans ont pris part à une

démonstration organisée en vue de protester contre la déclaration de lord Balfour favorisant l'établissement d'un foyer national juif en Palestine. Pendant deux heures, le roi Hussein dut haranguer les manifestants pour calmer leur excitation et leur promettre notamment qu'il était déterminé à défendre la mosquée d'Omar, à Jérusalem, contre toute profanation.

Les manifestants ont insisté auprès du roi, afin qu'il demande à la Grande-Bretagne de remplir les engagements pris pendant la guerre à l'égard des Arabes de Palestine.

Enfin, le président du comité exécutif du congrès de la Palestine arabe a fait connaître par le télégramme suivant, la décision prise en signe de protestation :

« La cessation du travail sur tout le territoire de Palestine et de Transjordanie a été décidée les 13 et 14 juillet, dans le but de protester contre le mandat qui va être ratifié par la Société des nations. Les populations indignées ayant accumulé protestations sur protestations, sans résultat, abandonnent l'espoir de pouvoir défendre leurs droits naturels par des mesures pacifiques.

« La ratification du mandat entraînera des désastres qui conduiront la Terre-Sainte à sa ruine complète. »

Cette grève s'est passés sans incidents notables. Toutes les boutiques tenues par les Arabes étaient fermées, les rues et les marchés déserts. On ne saurait dissimuler les difficultés de la situation en Palestine.

Les Mandats palestinien et syrien devant la Société des Nations

Un livre blanc publié le 1er juillet par le gouvernement anglais contient la correspondance qu'il a échangée avec la délégation des Arabes de Palestine et avec l'organisation sioniste du 21 février au 23 juin 1922.

A une première note de la délégation arabe, en date du 21 février, demandant au Gouvernement anglais de reconnaître l'indépendance de la Palestine, de rejeter la déclaration Balfour et de mettre fin à l'immigration juive, M. W. Churchill, ministre des Colonies, répond, le 1er mars, par une fin de non-recevoir en s'efforçant de montrer le mal-fondé des revendications arabes et que les craintes exprimées ne sont pas justifiées. A une nouvelle note de la délégation arabe, le ministre réplique, le 11 avril, que la déclaration Balfour sera maintenue et qu'il consent seulement à

c

assurer la majorité aux membres élus du futur Conseil législatif de Palestine.

Dans un memorandum en date du 3 juin, M. Churchill a déclaré que le Gouvernement n'avait pas l'intention de créer une Palestine entièrement juive, de faire que « la Palestine soit aussi juive que l'Angleterre est anglaise » — reprenant la formule dont M. Weizmann s'est servi —, que la déclaration Balfour ne fait pas de la Palestine un « foyer national juif », mais établit un tel foyer *dans* la Palestine. Le statut politique de tous les citoyens sera le statut palestinien et l'exécutif sioniste ne participera pas au Gouvernement du pays. En sorte que cet Etat juif, créé soi-disant dans un but national est, en somme, constitué au bénéfice exclusif de l'Angleterre.

Le Gouvernement anglais qui ne renonce pas à la déclaration Balfour justifie son maintien en soutenant que pendant les deux ou trois dernières générations les juifs ont reformé en Palestine une communauté, comptant aujourd'hui 80.000 individus, dont un quart environ sont fermiers et ouvriers agricoles et que cette communauté par ses organisations politiques, religieuses et sociales, ses coutumes, a une vie propre et présente des caractères nationaux. Il s'agit de développer ce foyer national juif avec l'assistance des juifs d'autres pays, d'en faire un centre auquel tous les juifs puissent s'intéresser, et, pour que cette communauté puisse se développer librement, il est essentiel qu'elle sache qu'elle est en Palestine en vertu d'un droit et non d'une simple tolérance. De là la nécessité de reconnaître l'existence du « foyer national juif », et, pour réaliser cette œuvre politique, la communauté juive de Palestine doit pouvoir s'accroître par l'immigration, en tenant compte toutefois des besoins et des capacités du pays. On sait que cette immigration depuis l'occupation britannique, s'est élevée à 25.000 personnes environ.

Le 18 juin, M. Weizmann, au nom de l'exécutif sioniste a donné son acceptation à ce memorandum qui n'a pas l'approbation de la presse sioniste et notamment du *Jewish Chronicle.*

Nous avons donné dans le précédent numéro de la revue, la protestation du Vatican, en date du 15 mai, ainsi que la réplique du secrétaire du cabinet britannique dont est directement inspirée la réponse du secrétaire général de la Société des Nations, en date du 1er juillet.

M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères d'Italie, lors des entretiens qu'il a eus à Londres avec M. Lloyd George touchant les questions relatives au Proche-Orient, a d'autre part, comme nous l'avons également

mentionné précédemment, parlé des intérêts italiens en Palestine et fait état des droits des Franciscains de Jérusalem, pour la plupart Italiens, à la garde des Lieux-Saints, dont le Cénacle, ainsi appelé parce que, d'après la tradition catholique, la Cène y aurait eu lieu.

La délégation des Arabes de Palestine a soumis au Conseil de la Société des Nations, avant sa réunion, une pétition demandant qu'un nouveau délai soit accordé pour l'étude de cette question, en s'appuyant sur le fait qu'en Angleterre l'opinion est partagée touchant la question des mandats et la proposition de faire de la Palestine un foyer national pour les Juifs. Elle dit notamment :

> La Chambre des lords s'est déjà déclarée contre le mandat et la perspective de la confirmation de ce mandat suscite en Palestine une agitation de plus en plus grande tandis que les problèmes compliqués qui en dérivent ne se bornent pas seulement à la Palestine mais au monde musulman tout entier.

D'autre part, 93 membres du Parlement avaient adressé une note collective à L. Lloyd George et à M. Winston Churchill demandant au Conseil de la Société des nations de surseoir à l'approbation du mandat anglais sur la Palestine.

Le Comité Dupleix a publié un tract exposant les raisons pour lesquelles la France doit s'opposer, à son sens, de toutes ses forces au mandat anglais sur la Palestine.

***

La discussion des mandats palestinien et syrien, dits mandats A, a occupé plusieurs séances du Conseil de la Société des Nations, qui s'est réuni à Londres le 17 juillet.

Le mandat sur la Syrie a donné lieu à une discussion assez vive entre M. Viviani et le marquis Imperiali à la séance du 18 juillet et à celle du 19.

Tous les membres du Conseil, à l'exception du marquis Imperiali qui a refusé de l'approuver, se sont prononcés pour la ratification du texte qui leur était soumis.

Le marquis Imperiali s'est plaint que des modifications aient été apportées au texte primitif, qui, on le sait, fut communiqué, il y a environ deux ans. M. Viviani a répliqué que les légers changements apportés au texte primitif ont été consentis pour déférer au désir de l'Amérique. Si donc le Gouvernement italien formule des objections à ces modifications, c'est au point de vue américain que s'adresse son opposition.

Le marquis Imperiali a également revendiqué pour son pays l'égalité commerciale en Syrie. On comprend d'autant moins cette objection que le mandat confère expressément ce droit à toutes les puissances qui font partie de la Société des Nations et que les dernières modifications apportées au texte initial ont surtout pour objet d'étendre le bénéfice de cette prérogative aux Etats-Unis.

Le délégué italien a indiqué que son Gouvernement ayant engagé, quelques jours auparavant, des conversations avec le quai d'Orsay au sujet de certaines dispositions du mandat, il se voyait obligé de réserver son approbation jusqu'à ce que les négociations qui se poursuivent à Paris aient abouti.

L'accord n'ayant pu se faire entre la France et l'Italie, le débat fut ajourné au samedi.

A la séance du 20 juillet, la question des mandats syrien et palestinien ne fut pas traitée officiellement, mais fit l'objet d'entretiens particuliers entre lord Balfour, M. Viviani et le marquis Imperiali.

Le délégué italien eut une entrevue avec M. Sokolov, un des membres éminents du Comité exécutif sioniste. Le sénateur Lodge aurait récemment télégraphié à M. Sokolov, à Paris, qu'un accord s'était pratiquement établi entre les Etats-Unis et la France sur la question du mandat syrien et que, aussitôt après ratification par le Sénat, des traités formels seraient signés entre l'Amérique, la France et la Grande-Bretagne au sujet des deux mandats.

En dehors des objections produites par le marquis Imperiali et dont nous venons de faire mention, M. Schanzer a présenté six jours seulement avant la réunion du Conseil, diverses revendications au nombre desquelles figure la demande que l'article 6 de l'accord tripartite, l'accord anglo-franco-italien du 10 août 1920, ne puisse pas être invoqué contre les dispositions du pacte et du mandat. Or, cette demande a déjà reçu satisfaction puisque la France a décidé spontanément qu'elle ne se prévaudrait point de l'article 6 de cet accord ; ayant évacué la Cilicie, renoncé à proclamer une zone en Asie-Mineure, elle a par suite, reconnu l'injustice des stipulations de l'accord tripartite et reprouvé le partage de la Turquie.

D'autre part, M. Schanzer se prévalant des concessions qui lui ont été accordées par l'Angleterre en Palestine demande que les Italiens, qui en Palestine comparaîtront devant un tribunal composé en majorité de magistrats britanniques, soient jugés en Syrie uniquement par des magistrats français.

Enfin M. Schanzer, veut qu'en Syrie les écoles italiennes jouissent d'une liberté illimitée et que les Italiens, dont il exige que le Gouvernement français facilite et protège l'immigration, ne perdent point leur nationalité lorsqu'ils viendront s'établir en Syrie

Si la France donnait satisfaction à ces demandes, elle outrepasserait les droits que lui confère le mandat et en changerait la nature.

Le *Temps*, dans son éditorial du 25 juillet écrit très justement :

La France n'a jamais regardé la Syrie comme une terre vacante à peupler, ni comme une colonie à exploiter Nous nous attendons à recevoir beaucoup de Syriens en France plutôt qu'à voir beaucoup de Français s'installer en Syrie. Fidèles à une tradition qui date de très loin nous considérons que notre rôle en Syrie consiste à maintenir la sécurité à développer l'instruction, à completer l'outillage économique a organiser une liberté politique de plus en plus complète Certes, cette mission peut nous procurer des profits à la longue Mais ce seront des profits produits par l'association de deux races et non par la substitution d'une race europeenne à une race orientale Ce seront des profits engendrés par le partage d'une richesse supplémentaire, et non par la dépossession ou l'exploitation des habitants actuels Voilà la conception française.

Si nous acceptions le programme Schanzer qu'arriverait-il ? Ayant promis de faciliter l'immigration italienne le gouvernement français devrait faire de son mieux pour attirer les Italiens en Syrie, — et nous reconnaissons volontiers les admirables qualités des travailleurs italiens. Ayant promis en outre de protéger les immigrants italiens, le Gouvernement français devrait les soutenir dans leurs entreprises lesquelles tendraient souvent à acquérir le sol et à former en somme des colonies Ces colonies auraient des écoles qui jouiraient d'une liberté illimitée. Les Italiens établis en Syrie ne pourraient être jugés que par des magistrats européens Croit-on que les habitants de Beyrouth de Damas ou d'Alep, qui ont une culture fort ancienne, seraient contents de ce régime-là ? Croit-on que les populations rurales, musulmanes ou chrétiennes, sédentaires ou nomades, s'y plieraient sans difficulté ? Est-ce que la France se ferait aimer ainsi ? Et les Italiens eux-mêmes, est-ce de la sympathie qu'ils récolteraient ?

Ce journal fait d'ailleurs observer que

Si les Italiens obtiennent certains avantages en Syrie, ces avantages ne sauraient devenir effectifs qu'à partir du moment où un traitement identique serait accordé aux Italiens en Mésopotamie. Les problèmes intérieurs de la Syrie, en effet, ressemblent à ceux de la Mésopotamie plus qu'à ceux de la Palestine, et il ne serait pas juste que la France eût l'air d'infliger aux Syriens, sur la demande de l'Italie, un régime que l'Angleterre n'imposerait pas en même temps aux habitants de la Mésopotamie

Il Mondo, critique âprement l'erreur de procédure et de tactique commise à ce sujet par M Schanzer, et affirme que, par sa démarche, il a rendu

difficile la possibilité d'obtenir pour l'Italie, en échange de son approbation du mandat, des garanties pour le commerce italien dans le Proche-Orient :

Il a réussi, par son action, à rapprocher les points de vue français et anglais au sujet de la Méditerranée orientale et malheureusement à compromettre, plus qu'il n'était nécessaire, les relations italo-françaises

Le mandat syrien a, de nouveau donné lieu à un débat prolongé, le samedi 22 juillet, au cours des deux séances tenues à huis clos le matin et l'après-midi. L'accord n'ayant pu se faire que sur les clauses principales, il fut décidé que les points contestés et restant à régler feraient l'objet d'un nouvel examen à la session de septembre.

Pour la Palestine, la question des Lieux-Saints et spécialement la composition et les pouvoirs de la Commission chargée de s'en occuper ont été discutés

On sait qu'il y a en Palestine plusieurs lieux saints : les lieux saints musulmans, les lieux saints chrétiens particuliers, et les deux lieux saints catholiques . la grotte de la Nativité et le Saint-Sépulcre.

Pour les lieux saints musulmans et les lieux saints particuliers, l'article 13 donnait à l'Angleterre, mandatrice, des droits définis ; mais, pour les deux lieux saints catholiques, le mandataire était dans l'obligation de faire nommer une Commission spéciale, chargée de veiller à leur administration.

Une question se posait de savoir si cette Commission devait avoir une majorité catholique ou si cette Commission était provisoire, c'est-à-dire chargée de créer un statut nouveau, différent du statut actuel.

Le texte anglais ne se prononçait pas sur la composition de cette Commission mais touchant ses fonctions, déclarait que la commission serait provisoire, c'est-à-dire appelée à disparaître d'elle-même, une fois le statut actuel disparu

La thèse soutenue par la France a été, en dehors de la question de composition de la Commission, qu'il n'était pas possible de confier à une Commission provisoire le soin de faire disparaître un statut plusieurs fois séculaire, et qu'il fallait, au contraire, une Commission permanente d'arbitres, nommée par le pays mandataire (Grande-Bretagne), appuyée par le conseil de la Société des nations, et composée, en principe, de représentants des nations catholiques, ainsi que des autres nations intéressées.

Le Conseil a reconnu en outre que les stipulations de l'article 14, qui

concerne la protection des lieux saints, ne sauraient, sans engager dangereusement l'avenir, être maintenues sous leur forme actuelle dans le corps du mandat. On a discuté aussitôt une nouvelle rédaction de cet article, et, à la suite de l'intervention de M. Viviani et du délégué brésilien, l'accord s'est établi sur un nouveau texte réservant pour la chrétienté les prérogatives des lieux saints, dans l'éventualité d'une cessation du mandat. On peut se demander si cette garde sera religieuse ou militaire.

Enfin dans sa séance du 24 juillet, le Conseil de la Société des Nations, a définitivement ratifié les mandats de la France sur la Syrie et de la Grande-Bretagne sur la Palestine, avec cette restriction toutefois que certains détails du mandat relatif à la Syrie seront réglés par des négociations directes entre la France et l'Italie.

Le texte des mandats approuvés par le Conseil est identique à celui qui a été publié il y a quelques mois. La seule modification porte sur l'article 14 dont le nouveau texte est ainsi conçu :

Les puissances mandataires nommeront une Commission spéciale qui sera chargée d'examiner et de définir les droits et revendications se rattachant aux Lieux-Saints, et les droits et revendications ayant trait aux différentes collectivités religieuses de la Palestine. La procédure de nomination des membres de cette Commission, la composition et le fonctionnement de cette Commission seront soumis à l'approbation du Conseil de la Société des nations. La Commission ne sera pas nommée et ne pourra entrer en fonctions sans l'approbation du Conseil.

Les deux mandats, qui entreront en vigueur simultanément, lorsque les points réservés auront été réglés, n'auront plus à être soumis de nouveau ni au conseil, ni à l'assemblée de la Société des Nations.

M. Viviani, appelé à prendre la parole avant lord Balfour, a dit notamment :

Je désire attirer l'attention sur le fait que les mandats de Syrie et de Palestine sont présentés conjointement l'un avec l'autre ; ces mandats sont en corrélation mutuelle. Nous les avons mis ensemble, non seulement au point de vue du vote de leurs articles, mais encore en ce qui concerne l'époque à laquelle ils entreront en vigueur.

Le Gouvernement français s'est rendu compte du danger qui pourrait naître si on plaçait la Palestine sous le mandat britannique sans placer en même temps la Syrie sous le mandat français. En conséquence, nous avons établi comme principe de voter les deux mandats ensemble et de les mettre en vigueur simultanément.

Le Gouvernement italien, il y a quelques mois, a pressenti le Gouvernement britannique en ce qui concerne certaines des conditions de son mandat ; il a pressenti, il y a quelques jours, le Gouvernement français au sujet du mandat sur la Syrie. Il a formulé, comme il avait parfaitement le droit de le faire, certaines représentations qui affectent les intérêts vitaux d'ordre matériel et moral.

En ce qui concerne les négociations avec la Grande-Bretagne, celle-ci est tombée d'accord après quelques mois. Les négociations se poursuivent, depuis quelques jours, entre la France et l'Italie, mais je désire faire remarquer que c'est là une affaire qui échappe à la compétence du Conseil. De même que le Gouvernement britannique a traité directement avec l'Italie, le Gouvernement français traite aujourd'hui directement avec le Gouvernement italien.

Je suis autorisé par mon Gouvernement à dire que les négociations ont déjà commencé, qu'elles ne seront pas paralysées par la crise politique qui vient de surgir en Italie, que les mandats ne seront suspendus, en conséquence, que pour une très courte période de temps et qu'un accord interviendra très prochainement. Il est clair que deux nations qui ont passé ensemble par des épreuves comme celles de la dernière guerre, que deux nations qui ont fait en commun de pareils sacrifices ne tarderont pas à aboutir à un accord sur un sujet tel que le sujet actuel.

Le marquis Imperiali a confirmé qu'un échange de vues se poursuit actuellement à Paris entre la France et l'Italie et il espère que cet échange de vues permettra la conclusion du mandat sur la Syrie sans autre intervention du Conseil.

Le marquis Imperiali s'est ensuite expliqué sur le mandat de la Palestine. Comme représentant d'un pays catholique ayant des intérêts historiques et religieux en Palestine, il attache une grande importance à la question des Lieux-Saints, et il considère que cette question doit être réglée aussi tôt que possible. Par conséquent, il estime nécessaire que la prochaine réunion ait lieu avant l'assemblée et qu'un accord absolu et définitif permette à la commission prévue par l'article 14 d'entrer en fonction sans délai.

Lord Balfour, après avoir analysé à grands traits le mandat britannique sur la Palestine, s'est appliqué à faire ressortir que le nouvel article 14 garantissait le respect du droit de chacun, et qu'il donnait une grande responsabilité au Conseil de la Société des nations.

S'exprimant en français, il a déclaré entre autres choses :

En ce qui me concerne, je parlerai surtout du mandat sur la Palestine. Il est exact, comme l'a dit le représentant de la France, que le sort du mandat sur la Palestine est indissolublement lié à celui du mandat sur la Syrie. L'octroi de l'un sans l'octroi de l'autre ne ferait qu'accroître les difficultés et la demande formulée par le représentant le la France à notre dernière session a été accueillie à ce moment comme elle l'a été ces jours-ci par le Gouvernement britannique avec la plus grande bienveillance. Il n'y a pas de divergences entre nos deux Gouvernements à ce sujet, il n'y a qu'un léger retard qui provient des discussions engagés entre le Gouvernement italien et le Gouvernement français. Mais il n'y a pas de doute que ces deux Gouvernements arrivent à un accord comme sont parvenus à un accord, le Gouvernement italien et le Gouvernement de la Grande-Bretagne.

L'article 14 assure que la politique suivie par le Gouvernement britannique jusqu'à ce jour sera continuée. Il assure également l'octroi de la justice historique entre des croyances si diverses. Chacun sera traité de telle façon qu'on ne puisse dire que la puissance mandataire ait lésé un droit quelconque appartenant à une communauté religieuse établie en Palestine. C'est au Conseil de la Société des Nations qu'incombe la tâche redoutable de veiller à l'exécution des mesures qui seront prises.

Quelques représentants des Arabes ont déclaré que leurs droits n'étaient peut-être pas suffisamment sauvegardés. Je les assure, au nom de mon Gouvernement, que nous avons pris en très grande considération tous leurs droits et que le Gouvernement britannique désire avant tout qu'aucune injustice ne puisse être commise à l'égard des populations arabes.

En donnant aux populations israélites un foyer national, il n'a jamais entendu léser en quoi que ce fût le droit des populations indigènes. Pour les Arabes comme pour toutes les autres communautés de la Palestine, un ère nouvelle va s'ouvrir. Les Arabes jouiront de toute la liberté désirable et d'une liberté qu'ils n'ont jamais connue sous la domination ottomane.

L'Amérique et l'Europe savent que la création d'un foyer national juif ne touchera en rien aux droits des autres communautés de la Palestine.

La Grande-Bretagne, en tant que puissance mandataire, gouvernera le pays avec un esprit de complète impartialité. Son seul désir est de voir se poursuivre la politique qu'elle pratique avec succès en Palestine depuis quatre ans.

Le président, M. Quiñones de Leon, avant de clore la session, a rappelé que, bien qu'approuvés, les mandats syrien et palestinien n'entreraient en vigueur simultanément que lorsque auraient pris fin les conversations franco-italiennes. Il a ajouté que le Conseil tiendrait une nouvelle séance le 30 août prochain et qu'à ce moment, seraient réglées toutes les questions que pose le nouvel article 14 du mandat sur la Palestine.

On ne comprend pas très bien pourquoi le Conseil fait dépendre l'entrée en vigueur du mandat britannique en Palestine et du mandat français en Syrie d'une négociation franco-italienne ouverte *in extremis* puisque le texte du mandat a été approuvé et que les mandataires ont été désignés depuis longtemps. En effet, d'après le dernier alinéa d'une décision prise par le Conseil suprême de San-Remo, le 25 avril 1920, sous la présidence de M. Nitti, qui était alors chef du Gouvernement italien :

3° Les mandataires choisis par les principales puissances alliées sont la France pour la Syrie, la Grande-Bretagne pour la Mésopotamie et la Palestine.

A l'issue de la réunion du Conseil de la Société des nations, la délégation des Arabes de Palestine a fait savoir qu'elle formulait une nouvelle protestation contre l'approbation donnée au mandat sur la Palestine. D'après elle :

Cette approbation, causera une très mauvaise impression dans le pays. Elle aura pour effet de faire perdre toute confiance dans les promesses faites aux Arabes de Palestine.

Cette protestation adressée par la délégation des Arabes de Palestine aux ministres des Affaires étrangères d'Italie, de France et d'Angleterre déclare que la décision du Conseil de la Société des Nations viole les promesses faites par la Grande-Bretagne en 1915, au nom des Alliés, ainsi que la déclaration anglo-française de 1918. De plus, elle est contraire à l'esprit de l'article 22 du Pacte.

PERSE

La démission du cabinet Mouchir ed Dowleh

Les nouvelles de Perse nous parvenant très irrégulièrement, il est nécessaire, pour comprendre celles qui viennent d'être reçues, de remonter un peu plus haut et de faire un bref exposé des événements qui se sont passés au cours de l'année écoulée.

L'année persane officielle commence avec la fête du printemps, le *nowrouz*, survivance antéislamique, célébrée à l'époque où on adorait le soleil vivifiant et généreux. Ce nouvel an coïncide avec l'équinoxe de printemps qui tombe au mois de mars. A cette occasion, la presse passe en revue les événements de l'année qui vient de s'achever, et, en premier lieu, rappelle que le *nowrouz* de 1921 a été bien triste. C'était la « période de l'oppression nationale »; c'était encore « la tache noire qui voilait la face de l'Iran ». L'auteur de tous ces méfaits était le premier ministre, Seyed Zia-ed-Din, publiciste de sa profession, installé au pouvoir par un coup d'Etat militaire, en l'automne de 1920, grâce à un certain officier des cosaques persans, Riza Khan, lequel, parti de Kazvin à la tête de ses troupes, s'empara de la capitale et, une fois le nouveau pouvoir établi, reçut le poste de ministre de la Guerre dans le nouveau cabinet. S'il est vrai que Seyed Zia-ed-Din était l'homme lige de la diplomatie anglaise, son choix n'a pas contribué à l'affermissement de l'influence britannique. Tout au contraire, les Anglais, perdant de plus en plus de terrain, sont obligés de rappeler M. Ermitage Smith, conseiller des Finances installé en vertu de l'accord de mois d'août 1919 ainsi que son état-major; ils liquident en outre la S. P. R. (*South Persian Rifler*), gendarmerie du sud de la Perse, organisée par le Général Sykes; ils retirent leurs troupes, bref, ils avouent leur échec et cèdent la place aux Soviets. On se

rappelle le discours tenu à la Chambre des Communes à la fin de 1921 dans lequel lord Curzon dressait le bilan de la situation et montrait jusqu'à quel point elle était déplorable. On peut aussi consulter à ce sujet le livre *Recent Happenings in Persia* dû à la plume de l'Hon. J. M. Balfour, premier substitut du conseiller des finances en Perse. Il est dès lors compréhensible que Zia-ed-Din ne pouvant plus compter sur l'appui anglais et voyant surtout que son ministre de la Guerre lui tournait également le dos — ait cherché son salut en s'enfuyant à Bagdad et ait ainsi mis fin à une politique fantasque et vexatoire.

Le pouvoir passe au cabinet de Kawwam-oud Dowleh. Les exilés reviennent, les incarcérés sont élargis, les biens confisqués sont rendus, les ministères reprennent leur personnel, la presse peut s'exprimer librement, enfin, le parlement, *Medjlis*, est inauguré au mois d'avril 1921 et le Chah y annonce en même temps l'annulation de l'accord imposé par l'Angleterre en août 1919 et la conclusion du traité avec les Soviets.

Depuis ce temps la vie politique en Perse a repris son cours normal. Le Parlement s'est mis à la besogne et fait de son mieux pour doter le pays de lois pouvant assurer son développement. Un nouveau parti, les réformistes, *terefdaran-é-eslah*, entre en scène. Sous le cabinet de Kawwam, le ministre des Finances, Mossadeg-os-Saltaneh, se préoccupe de réformes radicales à introduire dans son département, mais elles sont encore inachevées, quand au mois de novembre 1921, le cabinet de Kawwam est remplacé par celui de Mouchir-ed-Dowleh, homme politique de grande valeur, ayant reçu une éducation européenne. Mouchir-ed-Dowleh est le chef du parti modéré et constitutionnel. Fils de l'ancien grand vizir et président du Conseil du même nom, Mouchir-ed-Dowleh, ainsi que son frère Motamen-el-Molk, président du Parlement persan, représentent l'élément pondéré du parti nationaliste. Il avait déjà assumé la charge du pouvoir, en juin 1920, lorsque Vossoug-ed-Dowleh, l'auteur de l'accord anglo-persan de 1919, dut démissionner, et combattit les tentatives de domination britannique. Ayant refusé de reconnaître la validité de l'accord anglo-persan, le ministre d'Angleterre en novembre 1920, obtient de S. M. le Chah son renvoi, et un ministère plus docile lui succède qui se charge d'expulser de la Perse les 140 officiers et sous-officiers russes qui constituaient les cadres de la division des cosaques.

Il devait, en 1921, faire face à l'invasion qu'il sut écarter de la capitale et lutter contre la propagande bolcheviste. Le ministre des Soviets

Rothstein, prit naturellement parti contre lui et organisa avec l'aide des journaux dont il dispose à Téhéran une campagne de presse.

Au point de vue budgétaire, la situation du Gouvernement persan auquel le gouvernement anglais avait coupé tout subside depuis un an à cause de sa politique récalcitrante était alors des plus critiques.

Vers le mois de mars 1922, une nouvelle crise fait partir Mouchir-ed-Dowleh dont le ministère dura plus longtemps que toux ceux qui se sont succédé depuis deux ans, et, un cabinet Kawwam-es-Saltaneh, dont nous avons donné la composition dans le dernier numéro de la revue, le remplace.

Il faut remarquer que Mochir-ed-Dowleh venait de réunir une commission parlementaire chargée d'exminer la validité de la concession américaine, qui n'avait pas été pleinement ratifiée en novembre 1921, l'article 4, fixant les redevances dues au Gouvernement persan, n'ayant pas été voté.

On peut, par conséquent, se demander si sa chute, qui n'est pas sans réjouir le ministre bolchevik et le ministre britannique, dans le cas où elle ne serait pas le résultat d'une manœuvre de l'un ou de l'autre, ne résulte pas, par contre-coup, de son attitude à l'égard des intérêts américains.

Cette dernière crise coïncida avec le départ du souverain pour l'Europe. On sait que, S. M. Ahmed Chah vient de faire en France un séjour de plusieurs mois. En attendant le retour à Téhéran du prince héritier, qui a passé l'hiver en France, le chef de l'Etat était représenté par le doyen de la maison régnante des Kadjars, le prince Etezad-os-Saltaneh.

Ce qui est plus intéressant que l'énumération des ministres qui se sont succédé au pouvoir au cours des dernières crises ministérielles si fréquentes en Perse — ou des « ministrables » dont le nombre est assez restreint, qui se recrutent parmi les possesseurs d'une grosse fortune terrienne ou parmi les princes en sorte que le changement du personnel ministériel n'a pas une signification bien réelle, — c'est de noter, de temps à autre, l'apparition dans la vie politique persane d'un « homme providentiel ». Tel est actuellement, sans conteste, Riza Khan, plus connu sous son nouveau titre militaire de Salare Sepeh. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les journaux persans pour s'en rendre compte. On a vite fait d'oublier que c'est Riza Khan qui a intronisé en 1920 le malencontreux Seyed Zia, l'instrument des Anglais. On ne se rappelle que le service rendu par ce

soldat lorsqu'il fit partir le Seyed à un moment opportun. On lit, par exemple, dans les journaux, des louanges de ce genre à son adresse :

Notre histoire a enregistré de durs moments quand les étrangers passaient déjà notre sol au crible pour ensevelir l'Iran et remuaient ses os, mais voici, que tout à coup, apparaît un jeune homme généreux et intrépide qui sauve sa Patrie.

Parmi les lettres couvertes de plusieurs centaines de signatures reproduites dans les journaux du nouvel an on lit :

Au nom de l'Islamisme et de l'Iranisme ! Quand le fil des affaires civiles et militaires était rompu et l'honneur de l'Iran gisait par terre, quand les hommes pusillanimes oubliaient les progrès accomplis et que les étrangers nous regardaient avec mépris .. Riza Khan, ce brave soldat et ce bon Persan, dans un prompt mouvement et d'un seul geste, confiant dans l'aide du Maître de l'heure, s'empara des rênes militaires et en un rien de temps, dota le pays d'une armée forte. . En rétablissant l'ordre et en punissant les insoumis, il rendit des services inoubliables à l'Islam et à l'Iran, etc.

Il est exact que Riza Khan a su réorganiser les forces militaires et a étouffé les révoltes, celles du colonel Mohammed Tagui Khan à Meched et d'un autre officier, Lahouti Khan, à Tauriz. Ce qui l'a rendu surtout populaire, c'est, on peut le dire, la « réincorporation » de la province caspienne du Guilan dans les limites de l'Etat, car depuis plusieurs années cette province était virtuellement détachée du reste de pays et servait de fief à un certain Mirza Kou'chik Khan, qui disposait d'une force armée organisée par les officiers allemands pendant la guerre.

Mais, malgré tout, on s'apercevait que la situation de Riza Khan n'était plus aussi solide qu'elle était il y a encore quelques mois. Un mécontentement contre l'état de siège introduit presque partout et la trop grande liberté avec laquelle le sauveur de la patrie disposait du Trésor, commença à se manifester. Cette dernière raison motiva la démission du dernier cabinet : Mouchir-ed-Dowleh exigeant, conformément à la Constitution, plus d'ordre dans les affaires pécuniaires, Riza Khan estimant à tort que tout lui était permis.

Au point de vue de la politique intérieure, il n'y a donc aucun changement important à signaler. L'état d'anarchie endémique semble continuer, tous les numéros des journaux persans sont pleins de récits de brigandages ou des incartades des tribus. L'incurie et la gabegie administratives sévissent toujours. Le Parlement est inondé de plaintes qu'il n'a même pas le temps d'examiner. Les grèves, inconnues jadis, font leur apparition aux chantiers de l'*Anglo-Persian*.

Les journaux arrivés récemment ne révèlent que deux faits heureux et nouveaux. C'est d'abord la décision prise d'activer la réalisation du projet d'irrigation comportant la jonction des sources du fleuve Karoun avec le fleuve Zayendé Roud qui rendrait cultivable toute la vaste région d'Ispahan, et, en second lieu, l'idée d'une exposition commerciale et industrielle pour encourager le développement économique du pays. Notons aussi la découverte du pétrole à Lahidjan, province caspienne.

En ce qui concerne la politique extérieure, le seul point intéressant est les relations avec les Soviets. Le traité de paix fut conclu en mars 1921 et les premiers mois qui suivirent semblaient marquer la popularité et l'influence de M. Rothstein, ministre des Soviets à Téhéran. A l'attrait de tout ce qui est nouveau s'ajoutaient, pour justifier cet état d'esprit favorable, les bénéfices réels du traité. Les Soviets d'un seul paraphe avaient renoncé à la dette persane et fait cadeau de toutes les anciennes concessions russes. Dans le domaine judiciaire, ils avaient consenti la suppression du régime des capitulations. Enfin, ils avaient cédé quelques territoires du côté d'Askhabad. Les Persans ne pouvaient pas s'attendre à mieux et comparaient cette façon d'agir nouvelle avec celle de la politique anglaise qui équivalait presque à un protectorat. Rothstein cultivait cet état d'esprit, organisait des réceptions pour la population de la capitale, sortait en ville ayant à côté de lui un *goulam* (valet de pied), ne ménageait pas l'argent pour la propagande dans la presse, etc. Mais bientôt les épanchements de cordialité commençaient à se calmer et la première ardeur à s'éteindre Il y eut plusieurs raisons à cela. L'affaire Azrylenko fournit la première Ce petit employé soviétiste s'était sauvé de Bakou après avoir effectué quelques opérations financières au préjudice des Soviets. Une fois à Téhéran, pour éviter les poursuites de Rothstein, il se réfugia sous le drapeau français, à la légation de France. Ce n'était là qu'un cas entre mille, de l'application du droit d'asile, de *best* En Perse, ce droit rend inviolable la personne qui se met à l'abri sous un pavillon étranger (consulats, légations, télégraphe indo-européen), se réfugie dans les écuries du Chah ou dans l'enceinte du grand canon à la place de l'Arsenal à Téhéran, etc. A Meched tout un quartier, celui de la mosquée d'Imam Riza, dont les abords sont marqués par des chaînes tendues à travers les ruelles, sert de *best*. Le plus imposant exemple de *best* dans l'histoire moderne de la Perse est celui de 2.000 personnes cherchant asile dans le parc de la légation d'Angleterre pendant la Révolution. Elles devaient y recevoir les premières leçons de droit constitutionnel, et, réclamèrent alors une Constitution, *machrouté*, par opposition

à l'autocratie, *estebdad*, qui s'appuyait jadis sur la légation de Russie. Quoi qu'il en soit, mécontent de l'inviolabilité d'Azrylenko, Rothstein adressa force protestations sur un ton assez cassant, qui déplut et jeta un froid. Peu de temps après, ce fut le tour de la légation soviétiste de donner abri à quelques journalistes persans qui, en prêchant la bonne cause communiste, avaient contrevenu aux lois et s'étaient attirés les sévérités du Gouvernement. Le droit de *best* combattu par Rothstein quand il s'exerçait au détriment de sa politique fut, cette fois, défendu chaleureusement par lui. Ceci amenait une complication nouvelle et était cause d'un nouveau désenchantement.

Survient ensuite l'affaire des concessions. Le Gouvernement persan décide d'accorder l'exploitation des richesses minières et pétrolières du Nord de la Perse à la Standard Oil. Or, cette concession fut octroyée jadis à un certain M. Khochtariya, à ce moment sujet russe, devenu ensuite citoyen géorgien. Rothstein de protester et de prouver que le traité avec la Perse abandonne les concessions au peuple persan et non pas aux étrangers

Enfin, d'autres raisons d'ordre purement économique, influent défavorablement sur les relations avec les Soviets. Le commerce persan se voit très gêné par une paperasserie administrative et des formalités tracassières dès qu'il a à faire aux douanes soviétistes. La voie Batoum-Bakou, si importante pour la Perse reste, en réalité, fermée au commerce, tant il est difficile et long d'obtenir toutes les autorisations. Le commerce avec les Soviets est soumis à l'intermédiaire obligatoire et bureaucratique du *Vniechtorg* (département du commerce extérieur bolcheviste). Tout ceci a refroidi considérablement la joie du premier moment, durant lequel les journaux se félicitaient de voir enfin « les portes des relations commerciales ouvertes à nouveau ». Même les cadeaux faits par le Gouvernement des Soviets, c'est-à-dire les concessions qu'il a abandonnées généreusement, se trouvent devenir encombrantes et des récriminations s'élèvent dans la presse contre le Gouvernement qui ne sait pas en tirer profit. Ceci est d'ailleurs fort compréhensible. Les dépenses du chemin de fer Djoulfa-Tauriz, des chaussées, du port d'Enzeli, du personnel spécial nécessaire à leur entretien, n'étaient pas toujours couvertes par les recettes sous la gestion russe et la situation ne peut être que pire dans les conditions actuelles. Il en est de même pour la Banque d'escompte et de crédit russe. Ces entreprises et ces établissements fonctionnaient en Perse plus ou moins bien tant qu'ils étaient alimentés par la Banque d'Etat russe.

Quoi qu'il en soit nous apprenons qu'une mission spéciale est envoyée à la « Cour » de Moscou. Elle a sa tête Taguizadé, révolutionnaire de longue date, qui devra aplanir toutes ces difficultés.

Maintenant que la popularité des Soviets est en décroissance et que l'Angleterre s'est retirée, vers qui la Perse se tourne-t-elle ? Tout porte à croire que ce sont les Etats-Unis qui vont profiter de la situation. Déjà, un emprunt de 1.000 000 de dollars a été négocié, déjà la Standard Oil s'établit dans le nord de la Perse à la suite de la concession accordée le 22 novembre 1921, déjà on parle de faire appel à des conseillers financiers américains Il est à remarquer au sujet de cette concession pétrolifère qu'une erreur de topographie, une méprise des bureaux, avait fait accorder la même concession à deux compagnies différentes, la *Standard Oil* et l'*Anglo-Persian*. Après quelques mois de confusion et l'échange de notes, les bénéficiaires eux-mêmes se sont mis d'accord en janvier 1922 et ont fondé une *Joint C°* à participation égale, au moyen de laquelle les deux sociétés ont décidé d'exploiter conjointement les pétroles du Nord de la Perse. Il en résulte qu'au lieu de libérer le Gouvernement persan de l'emprise britannique, la concession accordée aux Américains étend le champ d'expansion économique des Anglais vers le nord.

Tels sont les faits saillants de la politique extérieure persane. Notons encore, l'arrivée à Téhéran du chargé d'affaires allemand, qui reprend ainsi la place du prince Henri XXXI[e] Reuss, de triste mémoire, qui a failli entraîner la Perse dans la guerre mondiale Angora, après la conclusion d'un accord, a envoyé à Téhéran un représentant officieux, un consul général, le Gouvernement de Moustafa Kémal n'étant pas encore reconnu *de jure* Il y a aussi un ministre d'Afghanistan et il faut également mentionner que les deux pays ont conclu, au mois d'avril, une convention militaire, qui a provoqué une protestation de M. Karakhan, remplaçant à ce moment M. Tchitchérine Cela fut une des raisons du rappel de M Rothstein et de son remplacement par Choumiatitsky, plus énergique, paraît-il.

D'autre part, le régime des capitulations est rendu inopérant sauf pour les ressortissants soviétistes ainsi que pour les sujets turcs, afghans et de toutes les nouvelles républiques du Caucase et de la Transcaspie.

Rien n'a donc foncièrement changé dans le pays du Lion et du Soleil, quant aux relations extérieures Le même besoin vital et impérieux de voir au Nord un voisin moins extravagant, le même recours au capital et aux conseillers étrangers subsistent. Hier, c'étaient les Russes ou les Anglais, demain ce seront les Américains. On mande de Téhéran au *Pioneer*

que, le 26 juillet, a été déposé au Parlement persan un projet de loi proposant d'engager le financier américain M. Paul Mills comme directeur général des finances persanes avec pleins pouvoirs exécutifs sous le contrôle du ministère des finances. M. Mills serait assisté de dix-sept autres conseillers, également financiers américains. Un long chemin reste donc à parcourir avant que l'intelligence et le capital persans se libèrent et soient eux-mêmes en mesure d'exploiter toutes les richesses de leur beau pays.

C'est peut-être pour réagir contre cet état de choses, essayer d'y remédier, que la Chambre a voté, au mois de juillet, un projet ouvrant un crédit au ministre de l'instruction publique, afin de lui permettre d'envoyer un assez grand nombre d'étudiants persans en Occident et particulièrement en France. Le nombre des étudiants désignés pour être envoyés à Paris dépasse 150. Ils seront répartis dans les écoles d'agriculture, de commerce et d'industrie. Un inspecteur sera nommé afin de contrôler leur travail.

Leur politesse, leur finesse, leur sociabilité et leur affabilité, tout dénote chez les Persans une vieille race, une vieille civilisation, une culture morale élevée et très attrayante. Puissent-ils, dans les circonstances actuelles, parer le plus vite possible aux dangers qui tiennent à la situation géographique de leur pays et se soustraire aux convoitises des impérialismes anglo-saxons qui, s'ils ne savaient point le faire, risqueraient, au nom du commerce et du progrès, de ruiner leur génie en bouleversant sans bénéfice pour eux toutes leurs traditions. Convoitée autrefois par la Russie, la Perse l'est aujourd'hui également par l'Angleterre et les Etats-Unis.

TUNISIE

La mort du bey

Le bey de Tunis est mort le 10 juillet en son palais de la Marsa, à 12 heures 15. Après trois semaines de maladie, le souverain a succombé à une crise d'urémie. Il était âgé de 70 ans.

Mohammed en Nacer bey, fils de Mohammed bey, 13e souverain de la dynastie husseinite, avait succédé à son cousin Mohammed el Hadi bey, le 12 mai 1906.

De son unique épouse, la princesse Fathma, fille de feu Si Ismaïl es Souni, il a eu quatre fils : Si Mohammed el Masucel bey, Si Mohammed el Hachmi bey, Si Mohammed Hussein bey, Si Mohammed Mohamed bey, et six filles, dont deux sont mariées aux deux frères Zaccaria, respectivement général et colonel de la garde beylicale.

Conformément à l'ordre de succession établi, c'est le bey du camp, le prince Mohammed el Habib, qui succède sur le trône à son cousin germain Sidi en Nacer, bey défunt.

En effet, la succession au trône tunisien n'a pas lieu par transmission en ligne directe ; elle est réglée par l'article 1er du décret du 15 chaoula 1277 (26 avril 1861), ainsi conçu : « La succession au pouvoir est héréditaire entre les princes de la famille husseinite, par ordre d'âge, suivant les règles en usage dans le royaume. Dans le cas seulement où l'héritier présomptif se trouverait empêché, le prince qui vient immédiatement après lui, lui succèdera dans tous ses droits. »

« L'héritier présomptif porte le nom de bey du camp. »

Le bey du camp, Mohammed el Habib, qui a reçu, le jour même de la mort du bey, l'investiture, est né le 13 août 1858. Il est fils de Si el Maimoun bey, mort sans régner, et fut adopté, à la mort de son père, par Sidi Mohammed es Sadok pacha bey, signataire du traité du Bardo. Son éducation fut confiée au général de la garde Allalah ben Fridjia, qui lui fit donner une solide instruction et cultiver en même temps les arts d'agrément.

Marié à Salouha beya, fille de feu Mustapha bey, Si Mohammed el Habib vivait très retiré à Douar-Ech-Chott, près de Carthage.

Réformes politiques et administratives

Quatre décrets ayant trait à des réformes politiques et administratives ont été présentés à la signature du nouveau bey par le Gouvernement français.

A la Conférence consultative est subsitué un *grand Conseil de la Tunisie*. Ce Conseil comprend deux sections : l'une française, l'autre indigène, qui délibèrent séparément ; elles peuvent être appelées à délibérer en commun soit sur la demande du résident général, soit sur la demande écrite d'au moins dix membres de l'une des deux sections. Les séances ne sont pas publiques ; toutefois la presse peut être admise aux séances plénières. Le rôle essentiel du grand Conseil est l'examen du budget ; chaque section a le droit d'initiative en cette matière. D'autre part à

chaque session ordinaire, le Gouvernement présente à l'Assemblée un rapport sur le compte administratif de l'exercice précédent, en sorte que le Conseil peut suivre utilement le budget.

Le Conseil peut émettre des vœux à condition que leur caractère ne soit ni politique ni constitutionnel. Aucun emprunt ne peut être contracté sans l'avis favorable des deux sections. Il ne peut être passé outre à un avis émis par les deux sections en matière budgétaire : si les avis sont contraires, le Conseil supérieur départage. Le grand Conseil demeure une assemblée d'ordre économique et financier.

La section indigène est composée de dix-huit membres, savoir : deux représentants des Conseils de région, nouvellement créés au nombre de cinq, deux représentants de la Chambre agricole commerciale indigène, dont un israélite, deux notables israélites et deux représentants des territoires militaires choisis parmi les notables musulmans.

La section française est composée de 21 représentants des grands intérêts économiques de la Tunisie : agriculture, industrie, commerce, mines et de 23 représentants de la colonie française, en tout 44 membres. Les représentants des intérêts économiques sont désignés par les Chambres d'agriculture, de commerce, mixtes et des intérêts miniers. Les représentants de la colonie le sont à raison de cinq représentants pour la région de Bizerte, sept pour celle de Tunis, trois pour celle du Kef et quatre pour chacune des régions de Sousse et Sfax. Cette division de la régence en cinq grandes circonscriptions a été faite pour répondre au désir des populations intéressées et éviter que des délégués soient élus par un nombre dérisoire de votants.

Les chefs de famille ont un droit de suffrage supplémentaire pour leurs enfants mineurs, quand ces enfants sont au nombre de quatre.

La date et le mode des élections, l'électorat, l'éligibilité, les opérations électorales et le contentieux, sont fixés par l'arrêté résidentiel concernant la section française.

En dehors des 58 municipalités qui administrent les villes et les bourgs et par mesure décentralisatrice, cinq Conseils de région : Bizerte, Tunis, le Kef, Sousse et Sfax sont créés au-dessous du grand Conseil. Chacune de ces régions comprend plusieurs caïdats et est pourvue d'un Conseil des caïdats comprenant des délégués élus par les notables, auxquels s'adjoignent des délégués indigènes et français des municipalités, des chambres de Commerce et d'Agriculture. Les Conseils de région donnent leur avis sur les programmes de travaux projetés par les municipalités, étudient

les besoins économiques de la région, prennent connaissance des avis des Conseils de caïdat et délibèrent à leur sujet. Ces conseils de région ont le contrôle de la partie du budget de l'Etat qui est affectée aux besoins locaux D'après l'article 19 du décret organique qui stipule : « Dans le budget général de l'Etat, les dépenses de services ou de travaux ayant le caractère de dépenses de services ou de travaux ayant le caractère de dépenses régionales seront réparties par région », ces Conseils semblent ainsi avoir des attributions d'ordre budgétaire et pouvoir émettre un avis sur ces dépenses De plus, l'article 90 prévoit que le Conseil régional peut proposer des centimes additionnels aux impôts généraux ou des taxes spéciales à la région, dont le produit, incorporé au budget de l'Etat, restera acquis à cette dernière, mais le grand Conseil statuera sur ces propositions de contributions

Le Conseil de région peut de même réaliser des emprunts, à condition de proposer en même temps les ressources spéciales au gage de ces emprunts

Les Conseils de région se composent de représentants des Conseils de caïdat, des Conseils municipaux, des Chambres d'agriculture, de commerce et des Chambres mixtes Leur présidence est dévolue à un contrôleur civil nommément designé et qui ne participe pas au vote

Le Conseil de caïdat, est composé des membres élus par les délégués des cheikhats, eux-mêmes désignés par les notables locaux Le Conseil de caïdat est essentiellement indigène, il est présidé par le contrôleur civil Il a pour mission de discuter des besoins économiques du caïdat et de donner son avis sur toutes questions intéressant le caïdat et à lui soumises par le Gouvernement

Une réforme des municipalités doit compléter prochainement cette réforme administrative et politique, et le Conseil supérieur va être remanié.

Le secrétariat général du Gouvernement tunisien, est supprimé et, ses attributions sont dévolues à deux directions une direction générale de l'intérieur, et une direction de la justice

Création d'une Chambre des intérêts miniers

Un décret édicte la création d'une Chambre des intérêts miniers de la Tunisie composée de douze élus, répartis ainsi qu'il suit. Première spécialité : exploitation des phosphates du nord et centre tunisiens : deuxième spécialité : exploitation des phosphates du sud tunisien ; troisième spécialité : exploitation des minerais de fer; quatrième spécialité : autres carrières et industries annexes.

Le collège électoral, chargé de désigner les membres de laChambre des intérêts miniers, est composé de Français ou Tunisiens âgés de vingt-cinq ans révolus et domiciliés en Tunisie depuis six mois au moins et justifiant d'une des qualités suivantes :

1° Propriétaire de mine détenteur d'un permis d'exploitation amodiataire d'une exploitation de phosphate, détenteur d'un droit d'inventeur sur la recherche et l'exploitation des phosphates de chaux, propriétaire d'une exploitation permanente de carrière occupant au moins vingt ouvriers, propriétaire d'un établissement industriel considéré comme annexe de l'industrie minière ;

2° Directeur, ingénieur, chef de service technique ou administratif dans le cas où le droit de propriété est détenu par une société anonyme.

La situation des sujets britanniques

Lord Mayo, à la séance de la Chambre des lords du 2 août, a demandé au Gouvernement s'il est exact que les autorités du protectorat français de Tunisie aient arrêté des sujets britanniques et les aient astreints au service militaire dans l'armée française.

Lord Mayo demande quelles démarches ont été faites par le Gouvernement britannique pour protéger les nationaux anglais contre ces mesures arbitraires.

Lord Crawford, au nom du Gouvernement, a répondu en ces termes :

Le Consul général britannique à Tunis a signalé le fait dont parle lord Mayo. Le Gouvernement britannique a protesté énergiquement contre cet acte, qui est la conséquence de certains décrets promulgués à Tunis en novembre 1921, par lesquels on cherchait à imposer la nationalité française, et par conséquent l'obligation du service militaire, aux membres des colonies britannique et étrangères habitant la Tunisie.

Lorsque ces décrets ont été promulgués, le Gouvernement français ne donnant pas satisfaction au Gouvernement anglais, l'Angleterre a exigé que la question fût soumise à l'arbitrage. Si le Gouvernement français n'y consent pas, le Gouvernement britannique soumettra la question au Conseil de la Société des nations.

Les sujets britanniques dont parle lord Mayo sont les fils de Maltais nés en Tunisie, auxquels s'applique le décret du 8 novembre 1921, stipulant que les enfants d'étrangers nés dans le protectorat seront considérés comme sujets français.

Le Gouvernement français semble d'autant moins pouvoir accepter un arbitrage dans cette affaire, qu'il ne peut renoncer au droit d'appliquer éventuellement le décret de novembre 1921 à d'autres sujets étrangers.

Nous avons exposé dans le numéro précédent de la revue, comment se pose actuellement la question du statut national des Italiens en Tunisie et les revendications présentées à ce sujet à la Chambre italienne.

TURKESTAN

Les événements du Boukhara

La situation au Boukhara est stationnaire. La partie orientale du Boukhara reste entre les mains des forces antisoviétiques commandées par Enver. L'ancien président de la République soviétique de Boukhara, Osman Hodja dont nous avions annoncé la rupture avec les Bolcheviks et la fuite en Afghanistan, continue à se considérer comme le véritable chef de l'Etat et à envisager les forces qui luttent dans le Boukhara oriental contre la domination russe, comme une armée régulière nationale du Boukhara. Cette attitude curieuse d'un politicien, devenu chef d'Etat par la grâce de Moscou et entré en lutte ouverte avec ses protecteurs d'hier, est un indice de la force et de l'importance du mouvement suscité par Enver Pacha.

Le mémoire ci-après, remis par Osman Hodja au ministère des Affaires étrangères de l'Afghanistan et aux représentants à Kaboul des Gouvernements de Téhéran et d'Angora, montre comment celui-ci, ancien instrument de la politique russe, président d'une République soviétique, motive sa rupture :

L'article 3 de la loi constitutionnelle votée et approuvée par décision unanime de tous les représentants du peuple réunis à la deuxième convocation de l'Assemblée (Kouroultaï) de la République soviétique indépendante de Boukhara, loi actuellement en vigueur est ainsi conçu : « La République soviétique de Boukhara, est un Etat libre et indépendant constitué dans ses limites actuelles. » Or les agents politiques de la Russie ainsi que l'armée rouge russe, foulant aux pieds notre loi constitutionnelle, ont arrêté, frappé et mis à la torture un haut fonctionnaire tel que le commissaire du Boukhara oriental, pillé les biens de l'Etat, protégé et armé des rebelles soulevés contre le Gouvernement légal de Boukhara, constitué des bandes se livrant au brigandage, razzié les troupeaux de bœufs, de moutons et de chevaux qui constituent la principale richesse de la population, dirigé ces mêmes troupeaux vers la région de Samarkand et réquisitionné des vivres sous le prétexte de venir en aide aux affamés de Russie.

Pour enquêter sur ces faits incompatibles avec la souveraineté et l'indépendance de l'Etat de Boukhara, je me suis rendu personnellement dans le Boukhara oriental. A Timourdji j'ai dû protester contre des faits dont j'ai été témoin oculaire. A mon arrivée à Duchembé j'ai reçu chez le gouverneur les plaintes des fonctionnaires de la région au sujet des agressions et des outrages dont ils sont l'objet dans l'exercice de leurs

fonctions, des biens de l'Etat livrés au pillage par les agents politiques de la Russie et par l'armée rouge russe.

En présence de ces faits j'ai adressé une demande impérative exigeant le retrait avant le 10 décembre (1922) de toutes les troupes russes se trouvant sur le territoire du Turkestan, ajoutant que, dans le cas de non acceptation, l'ultimatum serait mis en exécution par la force armée de la République de Boukhara. Les troupes russes n'ayant pas consenti à l'evacuation, je me suis vu dans l'obligation, en ma qualité de chef du Gouvernement, de sauvegarder la dignité de l'Etat. Assumant la responsabilité des hostilités envers la prochaine assemblée qui sera convoquée en temps opportun, j'ai donné ordre au *commandement de l'armée en campagne du Boukhara oriental* de désarmer les Russes et de les chasser du territoire de la République. Les hostilités, qui s'ouvrirent par les coups de feu tirés sur les parlementaires envoyés par moi au quartier général russe, ont continué jusqu'à ce jour avec la participation active de toutes les forces nationales. Notre lutte a pour but la défense de l'indépendance nationale.

Les membres du Gouvernement de Boukhara restés sous l'occupation militaire russe sont obligés de se plier sous peine de mort à toutes les volontés des Russes. Le prétendu Gouvernement de Boukhara, de l'autorité duquel se réclament les Russes, n'est donc pas un Gouvernement libre et ne dispose même pas librement de sa vie économique.

Je peux affirmer que la lutte sanglante qui se poursuit aujourd'hui au nom de l'indépendance de Boukhara sera couronnée de succès. Cette lutte qui a pour but le retrait du territoire de Boukhara de toutes les troupes russes et la reconnaissance de la part de la Russie de l'indépendance effective du Boukhara sera poursuivie conformément au serment prêté par la nation jusqu'à ce que ce but ait été atteint.

Le 10 juillet 1922.

Signé OSMAN,
Président de la République de Boukhara,
Président du Comité pour la Défense de l'Indépendance.

TURQUIE

Nouvelle note du Foreign Office et réponse du quai d'Orsay

Le samedi 8 juillet une note du Foreign office, en date du 6, parvenait au quai d'Orsay dans laquelle il déclarait se rallier au projet d'une conférence, proposée précédemment par la France, réunissant les représentants des grandes puissances : la France, l'Angleterre et l'Italie et également les belligérants : Grecs et Turcs. La conférence aurait lieu non à Ismid mais à Beicos, petite localité située en face de Therapia, aux portes de Constantinople. Le Gouvernement britannique faisait toutefois remarquer

au sujet de cette réunion qu'il rejetait la responsabilité morale d'un échec possible sur la puissance qui l'aura suggérée. Il demandait que les propositions de paix faites par les puissances de l'Entente, dans leur note du 26 mars dernier, fussent maintenues et qu'on fit son possible pour en assurer l'adoption. Il demandait également que la Grèce puisse, en attendant, exercer librement le droit de visite sur tous les vaisseaux, y compris les vaisseaux français qui naviguent à destination des ports turcs.

Enfin, l'Angleterre demandait que l'on renforçât, en Turquie d'Asie, la protection des minorités chrétiennes.

Le Gouvernement français a fait parvenir, le 12 juillet, à l'ambassade d'Angleterre sa réponse. Dans ce nouveau memorandum, il déclare que les propositions du 26 mars dernier devront naturellement être présentées aux belligérants dès le début de la conférence et que les réponses qu'ils y feront devront être examinées. Le Gouvernement français ne fait pas d'objection au choix de Beïcos comme lieu de la conférence pourvu que les représentants des deux belligérants acceptent de se rendre dans cette localité de la Turquie d'Europe. S'ils n'acceptaient pas, il faudrait chercher quelque autre endroit, et le gouvernement français maintient l'offre qu'il a précédemment faite : il est prêt à mettre un navire français à la disposition de la conférence.

Il déclare ne pouvoir consentir à ce que le droit de visite soit reconnu aux Grecs pour tous les navires qui font du commerce à destination de la Turquie que si les deux belligérants étaient placés sur un pied d'égalité, c'est-à-dire si l'on parvenait à empêcher effectivement tout transport de matériel de guerre à destination de l'armée grecque, de même que la Grèce pourrait, grâce au droit de visite, empêcher tout transport de matériel à destination de l'armée turque. En outre, il faudrait que les navires marchands de toutes les puissances, sans aucune exception, fussent soumis aux mêmes règles.

On ne peut en effet s'empêcher de faire remarquer qu'une telle mesure doit être réciproque et qu'on ne peut entraver le ravitaillement des Turcs si on ne prend en même temps des mesures radicales pour arrêter les fournitures de matériel de guerre que la Grèce ne cesse de recevoir d'Angleterre. Sans examiner cette question au point de vue juridique, il est facile de voir qu'on ne peut soumettre les navires français à la visite des Grecs, ce qui serait interdire aux Turcs de recevoir du matériel par des navires français, alors que les Grecs sont approvisionnés par des navires anglais. Ce serait donc créer, à la veille d'une conférence de paix, une inégalité

flagrante et un grief nouveau. En outre, si les Turcs ne pouvaient plus rien recevoir par mer, ils seraient réduits à compter sur les fournitures des bolchevistes, lesquels ne se feraient évidemment pas faute de s'approvisionner clandestinement auprès des Allemands. On arriverait ainsi à mettre la Turquie dans la dépendance de Moscou et l'on donnerait à des intermédiaires, bolchevistes ou autres, l'occasion d'un trafic qui s'étendrait jusqu'en Allemagne.

Enfin en ce qui touche les minorités chrétiennes, le Gouvernement français, dans sa réponse, se déclare tout disposé à garantir leur protection pourvu que les mesures envisagées en leur faveur soient volontairement acceptées par les deux belligérants et en particulier, dans le cas présent, par la Turquie. Il s'agit, en effet, de conclure la paix, et la paix ne peut reposer que sur l'acceptation volontaire des stipulations qui mettront fin au conflit.

La nouvelle de la réunion prochaine d'une conférence, soit à Beïcos, soit à Ismidt, soit sur un navire français, où les délégués de la Turquie et de la Grèce seront invités à exposer leur point de vue, à débattre contradictoirement les conditions de paix, était accueillie avec une grande satisfaction, mais les lieux proposés pour la réunion étaient discutés. Si la réunion de la conférence sur un navire français mouillant dans le golfe d'Ismidt, donnait également satisfaction au Gouvernement de Constantinople et à celui d'Angora, ce dernier objectait l'impossibilité d'accepter Beïcos, cette ville étant sur le territoire occupé par les forces interalliées y compris les forces grecques, et insistait pour que la réunion ait lieu à Ismidt, seule localité où Moustafa Kemal pacha pourrait se rendre et d'où il pourrait communiquer directement avec l'Assemblée nationale d'Angora.

Les cercles kemalistes considèrent, en effet, la présence de Moustafa Kemal pacha à la conférence comme un grand appoint au règlement rapide de la question de paix.

D'autre part, la Porte soulevait de sérieuses objections au choix de Beïcos ou Ismidt.

L'enquête alliée en Asie Mineure

Le gouvernement français a fait observer que les trois puissances alliées étant encore techniquement en guerre avec la Turquie, les trois hauts commissaires alliés à Constantinople ne pouvaient pas constituer la commis-

sion ainsi que le proposait le Gouvernement britannique. Préoccupé d'assurer à l'enquête un caractère d'impartialité indiscutable, il a suggéré que l'enquête sur les atrocités reprochées aux Turcs et aux Grecs en Anatolie soit confiée à des représentants de pays neutres, ou aux délégués des organisations de la Croix-Rouge.

Le Gouvernement anglais qui avait déjà pris une décision a accepté que les membres de la commission soient choisis parmi les représentants des puissances neutres.

Enfin, les hauts-commissaires sont tombés d'accord pour confier à des représentants de la Croix-rouge internationale les deux enquêtes parallèles sur les atrocités turques et grecques et inviter les Gouvernements d'Angora et d'Athènes à leur faciliter l'exercice de leur mission.

Démission du cabinet nationaliste

Des journaux annonçaient vers la fin de la seconde semaine de juillet que Moustafa Kemal pacha avait donné sa démission et qu'un nouveau ministère, dirigé par Réouf bey, avait pris en main le pouvoir.

Les choses s'étaient passées tout autrement.

Aux termes d'une loi du 4 novembre 1921 lorsqu'une vacance se produit parmi les commissaires, c'est-à-dire les ministres, le président de la grande Assemblée nationale, en l'espèce Moustafa Kemal, présentait lui-même aux suffrages de l'Assemblée une liste de candidats parmi lesquels les députés avaient à désigner le futur titulaire. Ce mode d'élection n'était pas sans inconvénient et Moustafa Kemal pacha se heurtait à des difficultés de divers ordres pour établir cette liste de candidats. Au bout de quelques mois on décida de modifier cette loi jugée imparfaite et tout récemment une nouvelle loi fut votée par l'assemblée aux termes de laquelle les ministres seraient élus directement par l'Assemblée sans qu'une liste ait été préalablement établie par le président. Le nouveau texte prévoyait également l'élection directe du président du Conseil par l'Assemblée alors que d'après l'ancienne loi, le président du Conseil des ministres était élu par ses collègues du cabinet.

Naturellement, aussitôt le vote acquis, les ministres en exercice donnèrent leur démission pour permettre à l'Assemblée souveraine de se prononcer conformément aux dispositions de la nouvelle loi.

La plupart des ministres sortants furent à nouveau désignés par leurs collègues, le 18 juillet. Les seuls changements sont les suivants : Réouf

bey, second président de la grande Assemblée nationale, est élu président du Conseil, Djelaleddine Arif bey, actuellement représentant du Gouvernement d'Angora à Rome, remplace Refik Chevket bey au ministère de la Justice, et Mahmoud Essad devient ministre de l'Economie nationale, en remplacement de Hassan bey On désigna également un ministre de l'Intérieur par intérim, par suite de l'absence du titulaire Fethy bey, actuellement en Europe, et Ata bey fut désigné Quant aux autres ministres, Youssouf Kemal bey aux Affaires étrangeres, Kiasim pacha à la Défense nationale, Fevzi pacha à l'état-major général, Hassan Fahmi bey aux Finances, Vehbi bey à l'Instruction publique gardent leurs leurs portefeuilles avec la confiance renouvelée de leurs collègues

Sur les douze ministres, cinq dont Réouf bey sont membres du comité Union et progrès

La personnalité du nouveau président du Conseil, Réouf bey, qui, en réalité dirigeait depuis le mois de janvier les travaux de la grande assemblée est faite pour retenir l'attention

Officier de marine, Réouf bey fut le héros de la fameuse croisière du cuirassé *Hamidie*, qu'il commandait pendant la première guerre balkanique Ministre de la Marine du Gouvernement ottoman durant le conflit mondial, c'est lui qui présidait la délégation chargee de négocier et de signer l'armistice avec les alliés en octobre 1918, a Moudros, à bord du cuirassé britannique *Agamemnon* En 1919, il rejoignit Mustafa Kemal pacha, en Anatolie, et devenait bientôt l'un des promoteurs du mouvement nationaliste, tant aux congres de Sivas et d'Erzeroum qu au jeune Gouvernement d'Angora. Elu député au Parlement de Constantinople, il était arrêté là par les autorités anglaises lors de l occupation et déporté à Malte, ou il demeura captif pendant un an et demi Libéré il y a quelques mois, il reprenait aussitôt sa place a Angora, où son énergie et son autorité lui assurèrent immédiatement une situation de premier plan

Il n'y a pas eu de crise gouvernementale a proprement parler, et, loin de modifier la situation politique, comme on avait cru pouvoir l annoncer, ce changement ne fit que la consolider

Le général Townshend à Angora

Le général Townshend est arrivé à Angora dans la seconde quinzaine de juillet.

On se souvient que le voyage projeté du général Townshend à Angora fit l'objet de nombreuses discussions à la Chambre des communes. Le

général aurait offert à M. Lloyd George d'agir comme médiateur entre les Turcs et les Grecs. Le premier ministre ayant rejeté l'offre, le général Townshend décida de se rendre alors d'une façon tout officieuse dans la capitale kemaliste, mais le Gouvernement lui refusa son passeport pour la Turquie. Le général protesta à la Chambre des communes. Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères répondit que le Foreign Office « ne considérait pas que la démarche projetée fût désirable ».

Le général Townshend ne se tint pas pour battu et il obtint, au début du mois de juin, un passeport pour tous les pays européens, mais qui portait, par ordre du Foreign Office, la mention suivante : « Non valable pour la Turquie. »

Le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, questionné au sujet de l'arrivée du général Townshend à Angora, a déclaré que non seulement le voyage du général n'est entrepris ni à la requête ni au nom du Gouvernement britannique, mais encore que par le fait d'être allé en Turquie, le général a manqué aux engagements qu'il avait pris en demandant son passeport.

Le Gouvernement britannique aurait d'ailleurs notifié au Gouvernement français que le voyage du général Townshend à Angora a été entrepris à son insu et est fortement désapprouvé par le cabinet anglais.

Une réception chaleureuse a été faite au général Townshend, il a eu une longue entrevue avec Réouf bey, président du Conseil des Commissaires dans le Gouvernement Kémaliste, puis avec Moustafa Kemal.

Noureddine pacha, ex-commandant du corps d'armée vainqueur du général Townshend en Mésopotamie a été attaché à la personne du général anglais, pendant son séjour à Angora.

Le général Townshend avant de quitter Angora le 30 juillet, pour Londres, *via* Alexandrette, a déclaré :

> J'exprime ma reconnaissance à l'Assemblée nationale pour l'accueil très sympathique dont j'ai été l'objet. Je me suis rendu compte que la Turquie était une nation forte et vigoureuse Le but de mon voyage était de collaborer, à titre purement privé, au rétablissement de la paix et ma visite a été couronnée de succès. Je suis convaincu qu'il est possible d'aboutir à une paix rapide si les Grecs évacuent immédiatement l'Asie-Mineure et si cette province est restituée à la Turquie. Toutes les autres questions peuvent être aisément réglées. Mais ce que la Turquie veut par dessus tout c'est une paix honorable.

Le général Townshend estime que l'échec des tentatives de paix ou l'ajournement des négociations créera une grave situation.

Dans une lettre qu'il a adressée de Konia (Asie Mineure) au *Daily Mail* (v. numéro du 31 juillet) le général Townshend explique qu'il s'est rendu en Turquie à la demande pressante de plusieurs membres de la Chambre des Communes et notamment du défunt maréchal Wilson.

Je considère cette visite comme un devoir, ajoute-t-il, pour la cause de l'humanité et dans l'intérêt de l'empire britannique, et cela en dépit du refus du Foreign Office de me permettre d'user de mon influence auprès des Turcs afin de faire cesser une guerre injuste pour eux. J'ai bon espoir d'aider au rétablissement de la paix avec les Turcs comme je le fis en 1918 au grand avantage de l'Angleterre et de la France. Si j'y parviens j'espère que je serai pardonné.

On ne peut s'empêcher de remarquer que si le Gouvernement britannique avait réellement voulu empêcher le général Townshend de se rendre à Angora, il avait les moyens de le faire et les aurait certainement mis en œuvre. Mais, conformément à ses habitudes, il a préféré sans doute utiliser les dispositions d'esprit et la situation du général Townshend pour les fins de sa politique, lui faire peut-être tenter des démarches, de sorte que si ce dernier réussissait il n'en conservait pas moins toute liberté d'action après avoir reçu les indications qu'il désirait obtenir, et qu'en cas d'échec, ne lui ayant donné aucune autorisation, il n'aurait pas à le désavouer.

Assassinat de Djemal Pacha

Djemal pacha a été assassiné le 21 juillet à Tiflis. Un de ses deux aides de camp a également été tué et l'autre grièvement blessé.

Ahmed Djemal pacha était né à Mytilène en 1872. Il occupa une série de postes élevés et fut successivement mutessarif de Scutari d'Asie, vali d'Adana, puis de Bagdad, gouverneur militaire de Constantinople, commandant du 1er corps d'armée, ministre de la marine. Pendant la guerre il fut gouverneur général de Syrie et commandant en chef des armées opérant dans cette région contre lord Allenby sur la frontière égyptienne. Après la défaite turque il rentra en Turquie et vécut retiré jusqu'au moment où il se rendit en Afghanistan.

On ne connaît point l'identité des assassins qui n'ont pas été retrouvés. Des informations ont laissé entendre que l'assassinat de Djemal pacha pourrait être imputé à des éléments arméniens, mais rien jusqu'ici n'est venu le confirmer. Diverses raisons permettent même toutes les hypo-

thèses et portent à supposer que les auteurs de cet assassinat sont tout autres.

D'après les derniers événements on peut se demander si le Turkestan où Enver pacha s'est mis à la tête d'un mouvement contre les soviets et l'Afghanistan, qui entend se libérer de l'influence anglaise et dont Djemal pacha allait réorganiser l'armée, ne tendent pas à se rapprocher du mouvement nationaliste turc ou tout au moins à exercer isolément une action dans le même sens, afin de faire bloc contre la politique anglaise qui seconde les Soviets en même temps que contre les Soviets qui, indirectement, font en Orient le jeu de l'Angleterre, en entravant les mouvements nationalistes qui s'y produisent. Il ne serait pas invraisemblable que la politique anglaise dont les procédés ont déjà procuré bien des surprises, ait mis à profit son amitié à l'égard des Soviets pour le plus grand bénéfice de ses intérêts d'autant plus facilement que les Bolcheviks y trouvaient en même temps leur compte.

Avec Talaat, assassiné à Berlin au début de cette année, et Enver, Djémal a été un des triumvirs du Comité Union et Progrès qui lièrent le sort de la Turquie à celui des Empires centraux dans la dernière guerre. Ils commirent une grave erreur, mais on ne doit point oublier, qu'au moment même où ces hommes poussaient à cette décision, Constantinople devenait un enjeu de la lutte, et, ils ne pouvaient pas ne point se souvenir que lors de la crise balkanique les puissances contre lesquelles ils prenaient parti avaient favorisé d'accord avec la Russie les plans d'anéantissement de l'Empire ottoman.

La Grèce demande à occuper Constantinople

Le 28 juillet, M. Baltazzi, donnait connaissance aux ministres alliés à Athènes, d'une note communiquée directement aux cabinets de Paris, de Londres et de Rome par les représentants diplomatiques de la Grèce dans ces trois capitales.

Dans cette note qui contient tout un développement destiné à mettre en lumière, l'esprit pacifique manifesté par la Grèce et sa déférence pour les gouvernements alliés, le Gouvernement hellénique déclare d'abord qu'il a manifesté de toutes les façons ses dispositions conciliantes, notamment en acceptant la médiation des puissances alliées et en adhérant à l'idée d'un armistice. Il soutient que les Turcs sont responsables de la continuation de l'état de guerre, qu'ils ont massacré des chrétiens et qu'on

ne saurait imposer à la Grèce la prolongation d'un conflit qui fait peser sur elle les plus lourdes charges. Dans ces conditions, le Gouvernement grec, quelles que soient sa bonne volonté et sa déférence pour les grands alliés, se voit dans la nécessité d'aviser aux moyens de mettre fin à une situation intolérable et les informe qu'il se trouvera obligé de prendre prochainement des mesures décisives. Dans sa conclusion, la note affirme de nouveau les dispositions pacifiques de la Grèce qui serait toujours prête à reprendre la discussion de la paix, pourvu que des garanties suffisantes d'une solution prompte et facile soient données.

Trois jours après, l'envoi de cette note par laquelle le Gouvernement grec informait les alliés qu'il reprenait sa liberté d'action, le chargé d'affaires de Grèce à Paris remettait le 29 juillet, au ministre des Affaires étrangères une autre note demandant l'autorisation pour la Grèce d'occuper Constantinople. Le Gouvernement grec faisait valoir que cette occupation lui semble être le seul moyen d'imposer aux Turcs la paix et en conséquence, demandait aux alliés de donner des instructions en conséquence aux troupes d'occupation alliées afin qu'elles ne s'opposent point à l'action de l'armée hellénique.

A la même heure, des démarches identiques étaient faites par les représentants de la Grèce à Londres et à Rome auprès des Gouvernements anglais et italien.

Les Grecs débarquaient à Rodosto des contingents évalués à une vingtaine de mille hommes et une patrouille grecque qui s'était aventurée en territoire neutre était repoussée après une courte fusillade par un détachement de gendarmes turcs. D'autres incidents se produisaient entre les troupes grecques et turques sur les lignes de Tchataldja.

Une concentration grecque était également effectuée dans la région des côtes de la mer Noire.

Dans une note commune remise à M. Baltazzi, ministre des Affaires étrangères, le 1er août, par les représentants anglais, francais et italien à Athènes, les gouvernements alliés rejetaient la demande formulée par le Gouvernement grec en vue d'obtenir l'autorisation d'occuper la capitale ottomane, et ajoutaient que le commandant en chef des forces alliées à Constantinople avait reçu l'ordre de s'opposer à toute avance des troupes helléniques.

Les Grecs déclaraient, bien qu'ils continuassent à soutenir qu'ils devaient être autorisés à occuper Constantinople, qu'il n'entrait pas dans leurs intentions de le faire sans l'assentiment des Alliés.

Le ministre des Affaires étrangères de Constantinople dans une note qu'il remettait aux hauts commissaires alliés donnait les numéros des régiments concentrés dans la région frontière de la Thrace et signalait le départ d'Andrinople de cinq trains transportant des troupes vers Tchorlou et Tcherkeskeui. Cette note attirait l'attention des alliés sur ces mouvements de troupes et exprimait l'espoir que toutes les mesures seront prises pour prévenir éventuellement une violation de la neutralité de Constantinople, proclamée par les grandes puissances.

Des démarches étaient faites également auprès des autorités alliées pour obtenir des assurances formelles en ce qui concerne la neutralité des territoires occupés.

De sont côté, le Gouvernement d'Angora annonçait par un manifeste que, si les troupes grecques franchissaient la frontière de Thrace, à Tchataldja, celles de Mustapha Kemal pacha marcheraient sur Constantinople en traversant le territoire neutre de Derinje, près d'Ismidt.

Il y avait là une manœuvre de la Grèce, derrière qui l'Angleterre se dissimulait, pour forcer la main aux Alliés à la veille de la réunion de la nouvelle conférence convoquée à Londres au cours de laquelle la question de la paix gréco-turque devait être examinée, mais que l'Angleterre semblait vouloir encombrer du problème des réparations, alors que ce problème est, dans une certaine mesure, dépendant du règlement de la situation orientale puisque celui-ci ne peut s'effectuer que par l'échec de la politique anglaise en Orient et entraîne par suite le maintien de la politique continentale française.

Le régime que le Gouvernement grec a l'intention d'instituer dans la région de Smyrne n'est pas seulement en opposition flagrante avec les propositions de paix du 26 mars spécifiant que Smyrne devra être évacuée par les troupes grecques dès l'armistice et faire retour à la Turquie, mais on peut se demander si la proclamation de l'autonomie, n'est pas une simple machination des hommes d'affaires anglais pour couvrir les frais de l'entreprise grecque contre Constantinople. On laisse entendre que l'autonomie de l' « Ionie » sous les apparences d'une innovation politique ne serait qu'une simple combinaison financière, destinée à procurer au Gouvernement grec l'argent dont il a grand besoin, car il pourait percevoir dans une « Ionie » autonome des impôts qu'il lui est impossible d'instituer sur un territoire d'occupation militaire où les étrangers jouissent de droits spéciaux. D'autre part, on annonce, en effet, que l'Anglo-Persan Oil qui est représentée par M. George Tacon, vient d'obtenir

du Gouvernement grec les concessions pétrolifères de toute l'étendue des territoires de la Macédoine. Cette concession pourrait d'abord être l'occasion d'un nouveau prêt à la Grèce, et si l'entreprise réussit, les droits régaliens que percevra le Gouvernement grec, aux termes de l'accord qui vient d'être signé, constitueront une source importante de revenus.

Enfin, les mêmes propositions de paix du 26 mars suggèrent une délimitation nouvelle de la frontière gréco-turque en Thrace et elles stipulent que cette frontière laissera Rodosto à la Turquie. La Grèce en occupant Rodosto, avant même que la nouvelle délimitation soit entrée en vigueur, montre qu'elle veut, malgré les Alliés, s'assurer la possession de ce port.

La demande d'occuper Constantinople n'a pu être présentée par la Grèce que parce qu'elle était certaine que le Cabinet de Londres, qui ne pouvait ouvertement se prêter à une telle entreprise y donnerait toutefois une approbation tacite, car elle constituait une manœuvre qui, même dans le cas où elle ne serait pas suivie d'exécution, brouillerait les cartes, retarderait le réglement de la question turque dont la solution ne semblait pas devoir être celle que l'Angleterre désirait.

Aussi, la réponse de la Grande-Bretagne s'opposant à l'occupation de Constantinople, réponse qu'elle était évidemment dans l'obligation de faire et qu'elle faisait non par solidarité mais pour la garantie de sa propre situation à Constantinople, n'était qu'une honteuse et ridicule comédie, puisque c'était le maître de Downing Street et les hommes d'affaires de son entourage qui, en soutenant financièrement la Grèce et en encourageant sa politique, lui permettaient de se lancer dans cette aventure.

Malgré les remontrances faites à la Grèce auxquelles l'Angleterre s'associait, la preuve de la fausseté de son attitude éclatait dans la réponse faite par M. Lloyd George aux députés qui, à la séance de la Chambre des communes du 31 juillet, lui posèrent des questions au sujet du conflit gréco-turc et suggérèrent qu'une conférence de tous les signataires du traité de Sèvres fut convoquée. M. Lloyd George répondit qu'une telle conférence ne pouvait être envisagée à présent.

Le député Kenworthy qui lui demanda si l'on avait bien clairement fait comprendre au Gouvernement grec que toute tentative d'établir un Etat indépendant dans la région de Smyrne ne serait pas tolérée par les Alliés, ne reçut pas de réponse.

Une autre question posée pour savoir si le mouvement des troupes grecques vers Constantinople était oui ou non arrêté, est restée également sans réponse.

De plus, tandis que le général anglais Harrington, chargé par les alliés de diriger les troupes alliées de Constantinople, continuait à prendre des mesures pour interdire l'accès de la capitale turque, bien qu'il ne disposât que de 4.000 fusils, le haut commissaire anglais à Constantinople, sir Horace Rumbold, avait une attitude toute différente et aurait déclaré que son Gouvernement ne permettait pas qu'on employât la force, au cas où les Grecs marcheraient sur Constantinople. Il y avait là une étrange contradiction qui n'était point qu'apparente. En même temps, un contre-ordre était donné à l'escadre de croiseurs légers de Malte qui devait partir pour Constantinople avec un régiment du Sussex à bord.

Enfin, par une singulière coïncidence, le Gouvernement anglais, le 1er août faisait remettre à tous les Gouvernements alliés européens et communiquait au Cabinet de Washington une note relative aux dettes interalliées affirmant que les dettes dues par les nations alliées d'Europe sont pratiquement et moralement inséparables de la dette britannique de guerre envers les Etats-Unis, ce qui aurait pour conséquence, sinon de rendre impossible du moins de retarder tout réglement du problème des réparations qui est étroitement lié à celui des dettes interalliées. Il est clair qu'en présentant cette thèse, à la veille de la conférence projetée, le premier ministre britannique entend faire intervenir la question des réparations et se servir des dettes interalliées pour imposer aujourd'hui à la France sa politique en Orient en même temps que sur le Rhin et demain à Tanger.

La Grèce proclame l'autonomie de l'Ionie

Le *Times*, d'après une information de son correspondant, croyait pouvoir annoncer, le 20 juillet, que le Gouvernement grec aurait l'intention de proclamer l'autonomie de l'Ionie, conformément aux dispositions du traité de Sèvres et de placer à sa tête soit un prince grec, soit un gouverneur général, qui servirait d'agent de liaison entre le Gouvernement de Smyrne et celui d'Athènes.

Ce n'était pas la première fois que cette information était lancée. Le 24 avril dernier le *Times* avait déjà annoncé que le commandement de l'armée grecque en Asie-Mineure était résolu à établir en Ionie un gouvernement indépendant, mais cette nouvelle de source anglaise n'allait pas tarder cette fois à se trouver confirmée.

Le 30 juillet, le haut-commissaire grec à Smyrne, M. Sterghiadès, a proclamé l'autonomie de Smyrne et de l'Ionie.

Dans la note qu'il a, à ce sujet envoyée à M. Sterghiadès, haut commissaire pour lui signifier cette décision, le gouvernement hellénique déclare que la région de Smyrne ayant recouvré sa liberté, ne peut pas retomber sous le contrôle de la Turquie, et que la Grèce est appelée à établir dans cette province les bases d'une administration durable en utilisant toutes les forces locales.

La proclamation prévoit l'établissement, à Smyrne, d'un régime de Gouvernement autonome, conformément aux principes proclamés par les alliés durant la guerre.

Ce Gouvernement sera sous la protection et le contrôle de la Grèce. Sa défense serait assurée par l'armée hellénique, et les mesures nécessaires seront prises pour sauvegarder les intérêts des étrangers.

Ce document fait appel à la concorde, exhortant les diverses races à oublier le passé et à abdiquer tout fanatisme religieux ou ethnique et annonce que le haut-commissaire précisera prochainement les bases du statut de l'autonomie.

Au moment même où le cabinet d'Athènes, en demandant l'autorisation d'occuper Constantinople, déclarait ne vouloir agir qu'en plein accord avec les Alliés, il n'hésitait pas à tenir pour nulle et non avenue une des conditions essentielles prévues par ces mêmes alliés pour le rétablissement de la paix en Orient, à savoir la restauration de la souveraineté turque sur l'ensemble de l'Asie-Mineure.

Le ministre des Affaires étrangères, à Constantinople a remis aux hauts-commissaires alliés la note suivante, protestant contre la proclamation de l'autonomie de Smyrne.

Le Gouvernement apprend que, le 30 juillet, le représentant grec à Smyrne, par une proclamation, a déclaré l'autonomie des régions occupées par les Grecs en Asie-Mineure. Le Gouvernement impérial est d'autant plus surpris de cette proclamation que la Grèce n'a aucun titre pour disposer du sort des régions susvisées, sur lesquelles les droits de souveraineté de la Turquie restent entiers.

La Sublime-Porte proteste formellement contre cet acte portant un grave préjudice à la cause de la paix et constituant une atteinte à ses droits imprescriptibles, et déclare que ladite proclamation d'autonomie est dénuée de toute valeur en fait comme en droit.

La Sublime-Porte croit devoir formuler des réserves au sujet des conséquences de cette décision arbitraire, dont toute la responsabilité retombe sur la Grèce.

La note prie les hauts-commissaires de transmettre la protestation à leurs Gouvernements.

Le gouvernement d'Angora a également adressé aux grandes puissances alliées une note protestant contre la proclamation de l'autonomie de l'Ionie par les Grecs.

La neutralité anglaise et la guerre gréco-turque

Le Comité central de l'Inde pour la défense du Califat a envoyé le télégramme suivant signé par M. Chotani, président du Comité central de l'Inde pour la défense du Califat.

Après les déclarations solennelles de neutralité, faites par l'Angleterre, lors de la reprise des hostilités entre la Grèce et la Turquie, au printemps de l'année dernière, c'est avec la plus grande indignation que les musulmans de l'Inde ont constaté :

1° Que le haut-commissaire britannique a permis aux flottes grecques de passer les détroits, pour aller mettre des obstacles au commerce turc dans la mer Noire

2° Que la ville ouverte de Samsoun a été bombardée sans égards pour le massacre de non combattants que cette attaque pouvait entraîner ;

3° Que la ville de Constantinople, qui est actuellement occupée par les forces britanniques, sert de base à la flotte grecque pour ses attaques contre la Turquie ;

4° Que des bâtiments de la marine de guerre britannique ravitaillent la flotte grecque.

Si ces faits ne sont pas des violations de neutralité, comment les appeler ? Les Musulmans prennent ces violations de neutralité pour de nouvelles preuves de l'hostilité de la Grande-Bretagne contre la Turquie et l'Islam, et de l'hypocrisie de ses protestations de bienveillance à l'égard des sujets musulmans de l'Empire. La politique antiturque a déjà mis en danger la sécurité de l'Empire, et a aliéné à l'Angleterre les sentiments de l'Asie. A moins que cette politique ne soit abandonnée, on ne saurait attendre des musulmans qu'ils se montrent satisfaits comme sujets de l'Empire.

Création d'un exarchat orthodoxe à Londres

Le patriarche œcuménique Méletios IV vient de créer un exarque de l'Europe occidentale, avec Londres comme siège épiscopal.

L'intronisation de l'exarque, Mgr Germanos, qui prend le titre d'archevêque de Thyateira, a eu lieu dans l'église grecque d'Haghia Sophia, à Londres que le patriarche de Constantinople vient d'élever au rang de cathédrale métropolitaine.

Cet exarchat occidental est évidemment créé dans le but de développer les relations des Eglises orthodoxes et anglicanes, de travailler à leur rapprochement poursuivi depuis longtemps par l'Angleterre afin d'assurer à sa politique orientale l'appui de l'église grecque orthodoxe. On a montré ici même que l'Angleterre s'est toujours efforcée de faire

dépendre d'elle les chefs suprêmes des églises, et, cette création n'est qu'une manœuvre de sa politique prohellénique et, à un point de vue plus général, de sa politique puritano-utilitariste.

Le métropolite, s'adressant à l'assistance après son intronisation, expliqua du reste que sa mission avait en partie pour objet de rapprocher plus étroitement les Eglises, opinion qui avait été exprimée, peu de jours auparavant, par l'archevêque de Cantorbery, en adressant une convocation à l'épiscopat anglican.

La création de cet exarchat est d'autant plus significative qu'elle est approuvée par les plus hautes autorités anglicanes, que l'archevêque de Cantorbery était représenté à la cérémonie d'installation par un des évêques anglicans, accompagné du chapelain, du primat et de nombreux ecclésiastiques éminents qui s'intéressent aux Eglises orientales.

D'autre part, le comité directeur du Patriarcat œcuménique a nommé à l'unanimité M. Venizelos comme représentant officiel du Patriarcat à toutes les conférences internationales pour défendre les intérêts des chrétiens orthodoxes sujets ottomans.

UNION SUD-AFRICAINE

La Rhodésie et l'Union Sud-Africaine

L'incorporation de la Rhodésie du sud à l'Union sud-africaine se ferait aux conditions suivantes :

La Rhodésie du sud prendra le nom de « Rhodésie » et constituera la cinquième province de l'Union sud-africaine.

Les langues anglaise et hollandaise seront les langues officielles et jouiront de droits légaux. La Rhodésie enverra dix représentants à la Chambre basse du sud de l'Afrique, *House Home Assembly*, mais ce nombre pourra être porté à dix-sept dans le cas où la population s'accroîtrait. Elle sera représentée au Sénat par quatre sénateurs élus par le corps électoral et par un sénateur nommé par le Gouvernement, mais plus tard elle pourra avoir huit sénateurs élus et deux nommés par le Gouvernement.

La Rhodésie aura un Conseil provincial qui sera composé de vingt

membres et qui sera analogue à ceux des quatre autres provinces de l'Union sud-africaine.

A une époque ultérieure, l'Union sud-africaine, acquerra, par accord mutuel, des droits sur les concessions minières qui appartiennent à la Chartered, mais en attendant la Compagnie continuera à percevoir les redevances.

Les lois et réglements en vigueur dans la Rhodésie sont maintenus.

COMPTES RENDUS

M. Pham-Quynh, directeur de la revue en langue annamite *Nam-Phong*, « Le Vent du Sud », et secrétaire général de l'Association « pour la formation intellectuelle et morale des Annamites », a fait devant l'Académie des sciences morales et politiques, à sa séance du 22 juillet, une lecture dont le sujet était : Un problème d'éducation des races : Comment doit être faite l'éducation des Annamites par la France ?

M. Pham Quynh, comme on le verra par les extraits de sa communication donnés ci-dessous, est partisan d'un enseignement primaire entièrement annamite, au sortir duquel une sélection serait faite, qui pousserait les meilleurs sujets dans l'étude du français et les préparerait à suivre les écoles secondaires, techniques ou supérieures d'Indochine ou de France. Il souhaite aussi que dans les écoles secondaires destinées aux Annamites, le grec et le latin soient remplacés par les humanités chinoises.

Depuis quarante ans, le peuple annamite vit sous le protectorat de la France. Les hasards de l'histoire ont voulu ainsi. Nous avons d'abord accepté cette situation comme un fait qui s'imposait de par notre faiblesse politique qui nous interdisait toute résistance à l'égard d'un conquérant beaucoup plus fort et plus entreprenant. Mais avec le temps, avec la vie en commun, nous avons appris à vous mieux connaître, à vous mieux comprendre. Nous avons mieux connu la France et ce qu'elle représente dans le monde. Et le charme de votre génie opérant, nous avons été peu à peu séduits, conquis par votre culture et votre civilisation. En même temps, nous nous rendions mieux compte de ce qui manquait à un vieux peuple comme le nôtre pour vivre de la vie moderne. Issu d'une des plus vieilles civilisations de l'Asie, notre peuple avait vécu pendant des siècles pour ainsi dire à l'écart du reste du monde, dans le calme d'une Société patriarcale régie par la grave et austère morale de Confucius. Absorbé par le culte des humanités et des lettres chinoises, il était toujours resté indifférent à tous les grands courants de pensée qui agitèrent le monde occidental depuis les temps historiques. Ces courants ayant donné naissance à une nouvelle forme de civilisation et

celle-ci étant devenue la formule de vie des peuples modernes, il se trouvait que nous manquions de tout ce qui était nécessaire pour nous adapter à cette vie. Nous nous tournions alors vers la France dont les traditions idéalistes nous apparaissaient comme une sûre garantie des bonnes intentions politiques, pour lui demander de nous aider dans cette adaptation, en nous donnant une éducation qui nous mît à même de pouvoir un jour faire figure de nation moderne. C'est ainsi qu'après l'hostilité du début, hostilité fort explicable, étant donné le fait brutal de la conquête et de l'occupation, l'élite annamite toute entière fait confiance au Gouvernement français, bien plus se repose entièrement sur la France du soin de son instruction et de son éducation. Et c'est vraiment quelque chose de touchant, peut-être même d'unique dans l'histoire de l'humanité que ce geste de tout un peuple confiant à un autre le soin de ses destinées. Certes, le génie idéaliste de la France, sa culture toute humaine et sa civilisation exquise ont de tout temps fait l'admiration des peuples. Et il n'est pas rare, il est même courant de voir des peuples opprimés, vivant sous le joug d'autres nations, se tourner vers la France comme vers la patrie des grandes idées libérales, de la liberté et de l'indépendance Mais un peuple de vingt millions d'hommes ayant un long passé, une belle histoire, et des traditions respectables, vivant sous la dépendance politique de la France elle-même, loin de lui en vouloir de cette situation, affirme loyalement sa volonté de faire sous son égide son apprentissage de la vie moderne, voilà, je crois, un exemple qui ne se voit pas tous les jours. Et c'est ainsi que la France en prenant possession de ce qu'on appelle son vaste domaine d'Asie a en même temps pris charge d'âmes ; elle se doit à elle-même, elle doit à l'humanité et à l'histoire de guider loyalement le peuple dont ce domaine est la patrie vers l'accomplissement de ses destinées. C'est là un aspect de la « colonisation » que beaucoup de « colonisateurs » peut-être n'envisagent pas souvent, car il paraît qu'il est de mode aujourd'hui, chaque fois qu'il s'agit de colonies et de colonisation, de ne parler que d'exploitation et de mise en valeur et de n'envisager l'éducation des « indigènes » qu'en fonction de ce but un peu trop utilitaire.

Cette conception de la « colonisation », — puisque c'est ainsi qu'on est convenu d'appeler l'action de la France, dans les pays soumis à son influence, — est loin d'être la bonne, s'appliquant à une vieille nation comme la nôtre. Nous nous plaisons à reconnaître qu'elle n'est pas celle du Gouvernement français lui-même trop conscient de son rôle et aussi de ses intérêts véritables pour ne pas tenir compte des intimes aspirations de tout un peuple.

La question qui se pose est alors la suivante :

Etant donné le désir ardent du peuple annamite de s'instruire pour s'adapter à la vie moderne, comment la France qui l'a pris sous sa tutelle entend-elle répondre à ce désir ? Comment entend-elle diriger cette éducation ? Question que le Gouvernement du Protectorat, depuis la suppression de notre vieil enseignement traditionnel, a eu beaucoup de peine à résoudre et qu'il n'a pas encore résolue d'une façon bien satisfaisante. Il y a eu deux thèses en présence ; la thèse du vieux colonialisme qui prétend que plus les Annamites sont instruits plus ils seront armés pour s'insurger contre la domination française ; que pour maintenir celle-ci aussi longtemps que possible, il ne faudrait leur donner qu'un enseignement purement professionnel et technique qui en ferait de bons artisans, d'excellents contremaîtres et de parfaits commis d'adminis-

tration ; qu'il serait dangereux pour l'influence française de leur dispenser la haute culture occidentale qu'ils seraient d'ailleurs incapables d'assimiler. Thèse bornée égoïste, indigne des traditions généreuses de la France ; thèse au surplus injurieuse pour les capacités intellectuelles de notre race, qui de tout temps a toujours eu l'amour passionné de l'étude et le goût et le culte des belles lettres et de la haute spéculation. Heureusement, cette thèse n'a pas prévalu, et c'est la seconde, un peu plus généreuse qui a reçu la consécration officielle : elle consent à donner aux Annamites un enseignement moins primaire, de plus en plus élevé, dit-elle au fur à mesure de leur évolution. Et c'est en s'en inspirant que le Gouvernement du Protectorat a ces dernières années, multiplié un certain nombre d'écoles primaires, créé un lycée et un embryon d'Université. Certes, ce n'est pas encore l'idéal, mais c'est déjà un bon commencement et nous savons plein gré aux personnalités qui en ont pris l'initiative.

Mais là surgissent des difficultés qui font de la question un véritable problème d'éducation des races.

S'il s'agissait d'un peuple inculte ou d'un peuple nouveau se développant sur une terre neuve, sans passé et sans histoire, ces difficultés n'existeraient pas. Il n'y aurait qu'à le former, à le modeler, dans la mesure du possible, à l'image de la France, en un mot, à l'assimiler, à le franciser peu à peu en lui donnant une instruction française de plus en plus élevée au fur et à mesure de son évolution (l'expression est ici bien exacte). Mais le peuple annamite, comme nous disons, n'est pas une page blanche, c'est un vieux parchemin rempli de caractères tracés d'une encre indélébile depuis de nombreux siècles...

Et alors se pose la question de savoir quelle éducation il faudrait donner aux Annamites, pour tout en leur dispensant la haute culture moderne qui leur est nécessaire, ne pas les dénationaliser en quelque sorte, leur faire perdre leur personnalité nationale, leur individualité historique, en faire un de ces peuples atones, si je puis ainsi dire, qui n'ait plus aucune originalité, comme le sont par exemple certaines vieilles colonies françaises. Ici, également, il y a deux thèses en présence : l'une soutient que, puisque les Annamites ont subi jusqu'ici l'influence de la culture chinoise, il est temps de faire prévaloir chez eux l'influence française, en diffusant dans la masse l'étude du français qui devrait être un jour la seule langue officielle du pays, l'annamite étant appelé à disparaître ou à végéter comme un simple patois ; quand tous les enfants annamites parleraient français, l'Annam, aurait fait un grand pas dans la voie du progrès ? Cette thèse qui peut être généreuse est-elle juste ? Tient-elle un compte exact des réalités ? Ne fait-on pas là une confusion entre la langue et la culture qui sont deux choses distinctes dont l'une n'implique pas nécessairement l'autre ? Le fait de savoir parler à peu près correctement le français veut-il dire par là qu'on possède la culture française ? Celle-ci ne pénètrerait-elle pas mieux dans les cerveaux annamites par le moyen de la langue annamite elle-même ? A admettre qu'un jour viendrait — ce qui est peu probable —, où tous les enfants annamites sauraient baragouiner quelques mots de français, — car on ne s'imagine pas que pour posséder à fond une langue étrangère aussi différente de notre esprit que le français il faut une somme d'efforts, de travail, de persévérance, de volonté qui n'est pas à la portée de toutes les intelligences, qui n'est que l'apanage d'une élite et où en même temps, ils désapprendraient leur langue maternelle qu'on n'enseignerait plus dans les écoles, y aurait-il là, vraiment un bien grand progrès pour nous ? Ne serait-il pas plus

rationnel, ne serait-il pas préférable, de donner aux Annamites un bon enseignement primaire dans leur langue qui constituerait pour eux un véritable enseignement national puis,au sortir de cet enseignement, de faire une sélection sérieuse parmi les sujets d'élite qui pourraient pousser plus avant leurs études et de leur enseigner le français comme la première langue étrangère qui les préparerait à suivre les écoles secondaires, techniques et supérieures d'Indo-Chine et de France ? Et, dans l'enseignement secondaire, ne serait-il pas désirable de faire une place aux caractères chinois qui sont à notre langue ce qu'est le latin au français, qui sont nos véritables humanités ?

L'autre thèse, qui semble être la thèse officielle, est beaucoup moins radicale et tient à ménager les transitions ; mais au fond, elle tend à rejoindre la première, en ce sens qu'elle fait aussi de l'assimilation, une assimilation progressive et non plus brusque. Elle ne décrète pas le français obligatoire à tous les Annamites, mais elle ne laisse à la langue annamite qu'une toute petite place tout à fait insignifiante au début de l'enseignement primaire. Cette thèse est-elle plus rationnelle, plus équitable que la précédente ? Nous ne le pensons pas, et ce qui nous confirme dans notre opinion, ce sont les résultats que donne l'enseignement officiel. Les Annamites, formés entièrement dans les écoles françaises tendent de plus en plus à se « désannamitiser » sans pour cela se rapprocher davantage, autrement que par les apparences, de leurs maîtres français. Beaucoup qui ont fait leurs études en France même, et reviennent au pays : bacheliers, licenciés, ou même docteurs et ingénieurs, ont désappris à peu près complètement la langue maternelle et sont en quelque sorte dépaysés dans leur propre patrie. Et le Gouvernement français qui compte sur eux pour travailler à répandre dans la masse la pensée et l'influence françaises, n'en retire pratiquement aucun bénéfice, puisque, du moment qu'ils ne parlent plus la langue de leurs compatriotes, comment veut-on qu'ils aient une influence quelconque sur eux ? Bien plus, ils en arrivent parfois à ne plus pouvoir sympathiser avec eux et abandonnent volontiers leur statut national pour solliciter la naturalisation française. Et pendant que des Annamites éduqués à la française se *désannamitisent* ainsi, les anciens lettrés en sont réduits, pour s'initier à la pensée française, à lire Montesquieu, Rousseau, Voltaire, dans des traductions chinoises !

L'éducation des Annamites par la France est ainsi devenue un problème infiniment complexe, qui n'a pas encore été envisagé sous son vrai jour, et avec toute l'objectivité nécessaire. Elle est une question vitale pour notre peuple et de la façon dont elle sera résolue dépendra tout notre avenir.

Nous demandons à l'éducation française de former, non pas des demis et des quarts d'Annamites, mais de vrais Annamites, des Annamites complets qui tout en s'initiant à la science et à la civilisation occidentales restent attachés à la langue et aux traditions séculaires de leur race.

***

Le docteur Dinguizli, médecin tunisien, qui avait déjà, il y a une dizaine d'années, présenté à l'Académie de médecine un traitement du diabète purement végétal et déjà vieux de dix siècles qu'il avait retrouvé dans les œuvres d'Avicenne, a fait, au mois de juillet, devant cette même Académie, une communication sur le traitement de la tuberculose d'après

ce célèbre médecin arabe du XI^e^ siècle. Avicenne recommandait dans cette affection le « djelendjoubin » à la confection duquel étaient employées des roses fortement miellées ou mieux incorporées à une grande quantité de sucre, qui agissaient par la grande quantité de tannin qu'elles contiennent.

Le djelenjoubin, adopté par les apothicaires du moyen âge, devint le *rodozaccara*, puis le *zuccar* de roses, ensuite le sucre rosat, de nos jours la conserve de roses. Celle-ci figurait encore au *Codex medicamentarius* de 1884 mais a été rayée de celui de 1908.

La médication par le tannin n'a pas d'ailleurs été abandonnée et le tannin continue à être regardé comme un médicament de premier ordre et même, par certains, comme le remède héroïque de la tuberculose. Mais son emploi est rendu presque impossible par la difficulté de l'organisme à le tolérer, et, le djelendjoubin était une forme élégante sous laquelle les anciens trouvèrent le moyen de le prescrire.

REVUE DE LA PRESSE

L'IMPÉRIALISME FINANCIER DES ÉTATS-UNIS

Sous le titre « l'Hypothèque latino-américaine », le *Brésil* dans son premier article du 9 juillet écrit :

La créance européenne sur l'Amérique Latine et l'hypothèque constituée en sa faveur ne créaient pas un danger politique pour ces républiques, parce que l'action coercitive des puissances d'Europe pour le recouvrement des dettes impayées est limitée en fait par la doctrine de Monroë ; mais s'agissant de créances américaines, cette doctrine protectrice et tutélaire devient au contraire, selon l'interprétation de Washington, l'instrument de contrôle, de tutelle, même de protectorat, qui jouera dans le cas de dettes en souffrance.

On ne doit pas se faire l'illusion que la doctrine de Drago arrêtera le moins du monde les revendications par voie de contrainte de la politique du dollar. Elles ne s'arrêteraient sans doute pas davantage devant les thèses constitutionnelles d'irresponsabilité fédérale à l'égard des dettes d'Etats fédérés et le gouvernement brésilien l'a si bien senti qu'il a coupé net, par une note de la présidence à la presse, certaine négociation d'emprunt de l'Etat de l'Amazone à New-York, hypothéquant aux financiers américains une étendue de territoire brésilien grande comme la France. La note, en déclinant toute responsabilité dans cette opération, voulait dire évidemment que l'Union brésilienne n'en accepterait pas les conséquences éventuelles.

En effet :

Le *Courrier des Etats-Unis*, qui se publie à New-York, constate que l'impérialisme financier américain s'établit peu à peu sur tout le continent. Des vingt républiques indépendantes de l'Amérique Latine, il en a réduit cinq à l'état de colonies ou de protectorats : d'abord Cuba, où le général Crowder, envoyé spécial du gouvernement américain, vient de forcer le président Zayas à changer son ministère, à réduire ses

fonctionnaires, sous prétexte de réprimer le gaspillage, la corruption et la fraude dans l'administration cubaine, comme si la corruption et la fraude n'existaient pas aussi aux Etats-Unis ; exemple le fameux clan politique du Tammany Hall, de New-York. Puis, c'est Panama, et ensuite Haïti, Saint-Domingue, le Nicaragua, occupés militairement par les Américains, qui maintiennent cette occupation malgré la protestation de ces peuples et malgré la récente révolution du Nicaragua contre le président Chamorro, qui personnifie la soumission de cette petite république libre au joug étranger.

Quatre autres républiques : le Guatémala, où le gouvernement de Washington a reconnu, avec un empressement qui n'est pas ordinaire de sa part, le Gouvernement de coup d'Etat du général Orellana qui a détruit l'union centre-américaine renaissante et qui fait le jeu de la politique du dollar, puis le Honduras, Costa-Rica et le Pérou sont déjà ou seront bientôt soumis à la suzeraineté financière des Américains.

Quand au Mexique, son sort est fixé en ces termes dans la *Chicago Tribune :*

« Nous ne voulons rien prophétiser quant à l'avenir immédiat, mais rien dans les circonstances présentes ne modifie notre conviction que le Mexique viendra tôt ou tard sous le contrôle américain. Si nous hasardions une prévision, c'est que les Etats du Nord du Mexique seront attirés dans l'Union américaine par la loi de la gravitation politique. La pénétration et l'absorption pourront être graduelles ou l'union peut venir de quelque crise ; mais un pays comme le Mexique ne peut rester indéfiniment dans la stagnation économique et dans le chaos social et politique. »

Or, le *Brésil* fait savoir que le président Obrégon a récemment envoyé une note à l'*United Press* pour démentir les dépêches américaines tendancieuses mettant en circulation des nouvelles fausses et alarmantes destinées à égarer l'opinion au bénéfice des brasseurs d'affaires. D'autre part, M. Malbran, ex-ministre de l'Argentine à Mexico, dans une interview qu'il a donnée à la *Nación*, en rentrant à Buenos-Aires, a protesté contre toutes les calomnies répandues contre le Mexique par les informations de source américaine.

A ce propos, *le Brésil* rappelle que :

C'est parce que feu Porfirio Diaz avait à peu près désarmé le Mexique, confiant dans la loyale amitié des Etats-Unis après l'entrevue qu'il eut avec le président Taft sur le pont international de Ciudad Juarez, que son malheureux pays a connu depuis dix ans l'anarchie et la menace étrangère.

Enfin, l'emprunt de 24.000.000 de dollars lancé par un syndicat de banquiers américains que vient de contracter la Bolivie est également une menace pour cet État car, d'après *The Nation* cet emprunt a été consenti aux conditions suivantes :

Une première charge et hypothèque sur tous les droits d'importation et d'exportation, sur les concessions de mines, sur le monopole de l'alcool, sur 90 o/o du monopole du tabac, sur la taxe frappant les corporations, banques, sociétés minières, sur le stock

d'actions de la Banque Nationale de Bolivie et leurs dividendes, sur les chemins de fer d'Atocha à Villazon, en construction, et de Potosi à Sucre, qui va être construit et sur leurs recettes nettes.

Et ce n'est pas tout : si les taxes et revenus susdits devenaient insuffisants, des taxes et revenus additionnels pourront être créés et le recouvrement en sera contrôlé par trois commissaires permanents dont un nommé par les banquiers.

On annonce que le gouvernement argentin vient de repousser les offres faites par les banques américaines d'un emprunt de 150 millions de dollars à 6 ou 6 1/2 o/o.

HISPANISME

La défense de la culture occidentale, l'étude de ses relations anciennes et de ses rapports futurs avec les conceptions orientales, le problème de leurs influences mutuelles et la question des bénéfices que les unes et les autres peuvent retirer de leur pénétration et de leur réaction faisant l'objet de la présente publication, il y a lieu de mentinonner une remarque faite par M. Maurice Barrès à propos de la réforme de l'enseignement secondaire. M. Dumont-Wilden, qui s'est entretenu avec lui à ce sujet, rapporte ainsi ses paroles dans la *Nation belge* du 8 juillet :

Si la connaissance de l'anglais est nécessaire à l'expansion de notre influence dans le monde, la connaissance de l'espagnol *ne l'est pas moins.* Il y a par delà les mers des peuples immenses et pleins d'avenir qui parlent l'espagnol ou son congénère le portugais ; nous devons entrer en communication plus étroite avec eux, notre connaissance du latin, l'enseignement du latin peut nous y préparer.

Notez que dans la culture et dans la civilisation françaises il y a toujours eu une part d'hispanisme ; l'influence espagnole sur notre XVIIe siècle est immense et nous avons un intérêt intellectuel autant que matériel à développer notre connaissance d'une langue et d'une civilisation qui sont parentes des nôtres. Remarquez que les Allemands se sont si bien rendu compte de *l'importance commerciale de l'espagnol* que, dans leur enseignement secondaire, c'est cette langue qui a pris la place du français.

Cette préparation à l'étude de l'espagnol est une des raisons qui me paraissent expliquer le maintien du latin à la base de notre enseignement secondaire. Il en est d'autres : le latin, c'est la tradition commune aux peuples civilisés de l'Occident, c'est ce qui nous reste de plus clair de l'humanisme européen. Nous y avons toujours joué un rôle prépondérant, ce n'est pas le moment d'y renoncer.

M. Ch. Maurras soutient de même dans l'*Action française* du 9 juillet :

Si l'on admet (ce dont je doute) et à titre provisoire, la nécessité absolue du polyglottisme à la mode, pourquoi ne tire-t-on pas du latin tout ce qu'il contient de ce côté-là ? Le latin bien étudié peut aider puissamment à multiplier nos moyens de conversation avec le genre humain.

La langue d'oc, l'italien, le catalan, nous donneraient « les clefs des

nationalités de la Méditerranée » tandis que « l'espagnol et le portugais ouvriraient tout l'Atlantique du sud ».

Nos relations avec l'Amérique latine qui représentent un avenir si considérable en seraient facilitées, élargies, améliorées, et nous nous élancerions vers des acquisitions et des chances nouvelles au lieu de nous user contre les positions occupées (et solidement, je vous prie de le croire) par les peuples anglo-saxons.

A ce sujet, M. Maurice Barrès, dans une lettre reproduite dans ce même journal, le 10 juillet, lui écrit :

Je crois comme vous à l'utilité d'orienter une partie des imaginations françaises vers l'Espagne, vers notre voisine et vers ces immenses Amériques qui parlent les langues de la péninsule ibérique.

Palestine et Syrie

M. Charles Saglio, dans un article intitulé « Une croisade à rebours : Les Anglais en Palestine », paru dans l'*Œuvre* du 22 juillet, critique la prétention des Gouvernements alliés de vouloir conformément à leurs conceptions occidentales organiser en Etats, avec une administration centralisée et des frontières nettement déterminées, les Palestiniens et les Syriens, qui représentent « un mélange de « communautés » ethniques »

Cette forme rigoureuse de l' « étatisation » — qui, à la vérité, est toute moderne — ne saurait être bien comprise par des peuples orientaux pour qui le nationalisme est surtout la solidarité religieuse et ne correspond pas à des délimitations géographiques.

Il conclut :

En premier lieu, l'Angleterre, qui a imprudemment revendiqué la tutelle de la Palestine, pour des motifs politiques, ne doit la conserver que si elle l'exerce en respectant les institutions, les traditions — plus précieuses encore que les intérêts économiques — de toutes les communautés du pays, c'est-à-dire selon une méthode absolument contraire à celle qu'elle a suivie jusqu'à présent

En second lieu, le règlement du sort de la Palestine dépend du règlement de toute la question de l'Orient musulman : il est illogique, il est déraisonnable — lord Balfour l'avait reconnu lui-même naguère — de prétendre disposer de cette terre, qui est aussi une terre sainte de l'Islam, avant d'avoir conclu la paix avec la Turquie

***

M. André Lichtenberger qui, au retour de sa mission en Syrie, a donné au *Petit Parisien* plusieurs articles que nous avons précédemment signalés, expose dans le numéro du 24 juillet : Pourquoi nous devons rester en Syrie » et écrit :

Pourquoi il nous fallut accepter la tutelle de la Syrie ? C'est extrêmement simple.

C'est parce qu'elle nous était impérieusement commandée par notre histoire et par notre situation méditerranéenne. Nous y dérober, c'était tout bonnement, la faillite morale de la France dans le Levant, un ébranlement dont les conséquences se fussent fait sentir jusque dans nos possessions de l'Afrique du Nord.

Ramener au seul point de vue syrien toute la question orientale, envisager ainsi l'action de la France en Orient, c'est, à notre avis, se tromper grossièrement parce que c'est à la fois l'amoindrir et la méconnaître. La question syrienne n'est pour la situation morale de la France, son influence en Orient, qu'un élément secondaire, elle ne peut pas en être le facteur principal, car le règlement de la question syrienne dépend précisément de la position de notre politique générale en Asie et par conséquent de la solution générale qui interviendra en Orient. On ne pourra aborder utilement la question syrienne pour la régler d'une façon rationnelle et non précaire qu'une fois la question turque résolue. Selon que ce règlement sera fait au profit de la politique anglaise si elle l'emporte ou au bénéfice des peuples intéressés, et alors aux dépens de cette politique, nous ne pourrons pas ou nous pourrons y maintenir notre influence. Ce qui est vrai pour la Palestine, comme nous venons de voir M. Ch. Saglio le soutenir, l'est également pour la Syrie. Si la France veut précisément défendre sa situation méditerranéenne, c'est-à-dire sa qualité de nation méditerranéenne, elle doit lier partie avec la Turquie comme avec toutes les nations qui ont joué dans la Méditerranée un rôle séculaire et entendent y défendre leurs intérêts contre les convoitises anglo-saxonnes ou celles des nations qui travaillent à leur propre ruine en facilitant le jeu de ces dernières. Comment pourrait-elle le faire si la Turquie devait disparaître, et, si ce n'est à côté d'une Turquie viable et rétablie dans sa situation internationale ? Pour cela notre politique doit donner son appui au nationalisme turc et rester attentive au mouvement arabe. Que deviendrait précisément notre situation dans le Levant à côté d'une Turquie placée sous la tutelle anglo-grecque et dont la capitale serait *gibraltarisée*, de territoires arabes régis par l'Angleterre et d'un pseudo-dominion judéo-britannique? Contrairement aux conclusions de M. André Lichtenberger, ce sont le nationalisme turc et le mouvement arabe, lorsqu'il aura pris conscience de lui-même et sera devenu autre chose qu'une création factice de l'Angleterre, lancée par elle comme une machine de guerre, qui, si la politique francaise sait manœuvrer, peuvent aider la France, ainsi que l'Italie, à sauver leur situation méditerranéenne en contribuant à la défense de tous les éléments méditerranéens orientaux et occidentaux en même

temps qu'au maintien de la civilisation qu'ils ont élaborée de concert au cours de l'histoire.

LA QUESTION D'ORIENT A LA HAYE

M. Henry Rollin écrit de la Haye, dans le *Temps* du 19 juillet :

Sans qu'il y paraisse, la question d'Orient a pesé sur la conférence de la Haye comme elle avait pesé sur celles de Gênes, car les questions turque et russe sont maintenant liées l'une à l'autre, en particulier par le règlement de la question du pétrole, de telle façon qu'on ne peut envisager le règlement de l'une sans envisager le règlement de l'autre et sans avoir pour cela l'assentiment de l'Amérique.

L'Angleterre semble d'ailleurs l'avoir compris, à en juger par les déclarations et les pourparlers de sir John Cadman, l'artisan de l'accord relatif au nord de la Perse intervenu entre la grande compagnie d'Etat anglaise, l'Anglo Persian Oil, et la Standard.

Quant à la Russie soviétique, elle préférerait évidemment pouvoir poursuivre seule l'exploitation des gisements russes, mais les circonstances l'obligeront vraisemblablement à donner suite aux pourparlers qu'elle a déjà engagés afin d'obtenir le concours du capital étranger. Toutefois, bien que ces pourparlers soient particulièrement avancés du côté de la Royal Dutch-Shell, les dirigeants bolchevistes cherchent à gagner du temps afin d'éviter de soumettre à l'influence anglaise des régions trop voisines de la Perse et de la Turquie où ils aident à combattre cette influence suivant la vieille politique russe à laquelle la question des pétroles persans et mésopotamiens donne un nouvel intérêt.

ORIENT

The Hindustan Review, qui paraît à Calcutta, donne dans le numéro de Juin un article de St-Nihal Singh « Indian India » et un autre de Mr. P. K. Anant Marayan « The Conflict of Cultures in India ».

M. A. W. Q. Randall expose dans la *Contemporary Review* de juillet la doctrine du professeur Oswald Splenger d'après son livre : *Der Untergang des Abendlanden*.

***

M. Jacques Bainville, dans l'*Action française* du 7 août, résume ainsi la situation créée par la politique anglaise :

L'Angleterre s'est trompée sur toute la ligne. Elle s'est trompée tout le temps sauf sur son intérêt immédiat, sur son intérêt le plus grossier. Il a fallu que l'Allemand entrât en Belgique pour qu'elle comprît le sens de la guerre. A la paix, elle a mis la main sur les colonies allemandes, sur les navires allemands, par instinct. Pendant la guerre, elle avait exigé le transfert dans les caves de sa Banque de deux milliards d'or français pour se couvrir de ses avances. O philosophe Balfour, comme vous cachez mal la philosophie du comptoir !

Ce que nous en disons n'est pas pour les Anglais. Ils sont imperméables et tous nos raisonnements inutiles. M. Lloyd George, dans une réunion de quakers, prononce l'éloge de la paix à l'heure où il attise la guerre en Orient. L'Angleterre ne le remarque même pas. De toute son avidité, elle tend vers Constantinople.

Y A-T-IL DES GRECS A DOWNING STREET?

Le *Daily Mail*, de Londres, du 31 juillet 1922, écrit :

Il règne une atmosphère de mystère autour de l'attitude du Foreign Office dans ses rapports avec la diplomatie grecque.

Quelle que soit la signification de cette attitude il semblerait qu'elle est telle que le Gouvernement grec y puisse puiser un sérieux encouragement dans ses desseins contre l'empire ottoman dans un but final auquel les alliés ne peuvent souscrire.

On dirait que le peuple britannique est dans une plus noire ignorance de la politique britannique à l'égard des Grecs que ne l'est le Gouvernement grec lui-même.

***

La *Fornighthy Review* de juillet publie une biographie de Moustafa Kemal pacha par Clair Price, et le *Blackwood's Magazine* les mémoires du chevalier Laurent d'Arvieux, où se trouve un amusant tableau de la vie à Smyrne à la fin du XVII^e siècle. On y voit que déjà l'*English Levant Company*, qui prélevait 2 o/o sur toutes les marchandises importées et exportées par ses adhérents, groupait tous les intérêts des négociants anglais pour lutter contre les autres commerçants étrangers et que l'Angleterre, qui y faisait un grand trafic, se souciait alors fort peu des minorités chrétiennes.

The Bombay Chronicle a également publié un portrait de Moustafa Kemal pacha par Ahmed Rustem bey.

BIBLIOGRAPHIE

LES AFFAIRES BALKANIQUES 1912-1914 — Tome II. De l'armistice de Tchataldja (3 décembre 1912) au traité de Bucarest (10 août 1913) et tome III. Du traité de Bucarest au 1er août 1914. Documents diplomatiques publiés par le ministère des Affaires étrangères, 2 vol. 305 et 148 p. Imprimerie Nationale, Paris 1922. (1).

Poursuivant la publication des documents diplomatiques relatifs aux affaires balkaniques pendant les trois années qui ont précédé la guerre européenne, le ministère des Affaires étrangères vient de faire paraître les deux derniers tomes du livre jaune où il a entrepris de les réunir de sorte que cette publication embrasse toute la période de crise qui précéda et prépara cette guerre.

La lecture de ces deux derniers tomes ne modifie en rien la pénible impression laissée par le premier ; on y voit la diplomatie française continuer à se débattre entre la conscience du danger mortel que présentait pour la paix de l'Europe la tournure prise par les événements dans les Balkans et la fascination que l'alliance russe exerçait sur le Quai d'Orsay au point de l'entraîner avec une force irrésistible vers les pires erreurs.

Une de ces erreurs fut de croire que les revers turcs de décembre 1912 nécessitaient et justifiaient un abandon définitif de la tradition politique française en Orient. Cet abandon fut d'autant plus regrettable au point

(1) Voir le numéro 5 de la Revue, page 155 pour l'analyse du tome Ier.

de vue de ses conséquences morales que la diplomatie française ne se contenta pas toujours de laisser s'accomplir l'inévitable, mais sembla prendre parfois l'initiative de plus d'une mesure hostile à la Turquie.

Les instructions données le 15 décembre 1912 à M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres sur la conduite à suivre à la Conférence des ambassadeurs constituent l'exemple le plus frappant de cette tendance. « Nos efforts, disait M. Poincaré dans ces instructions, doivent s'exercer de la manière la plus active pour obtenir que la ville d'Andrinople soit attribuée à la Bulgarie, aussi bien à l'effet de pouvoir faciliter, du côté de Salonique, l'entente entre la Grèce et la Bulgarie, que pour donner au Gouvernement du tsar Ferdinand un témoignage favorable des dispositions de la France. » (1)

A la lumière des événements qui se sont déroulés pendant les dix dernières années, cette phrase du ministre des Affaires étrangères de France donne la clef de l'idée directive qui inspira la politique balkanique de l'Entente ; lâcher définitivement la Turquie, devenue après ses revers une quantité négligeable, afin de se concilier les bonnes grâces des forces nouvelles qui s'élevaient dans les Balkans, forces qui, dans l'esprit d'une diplomatie myope, devaient nécessairement servir la politique de ceux qui les flattaient.

En décembre 1912, on estimait au Quai d'Orsay que la gratitude du « Gouvernement du tsar Ferdinand » valait plus que l'amitié de la Turquie. Même M. Bompard, qui était pourtant mieux placé pour apprécier à leur juste valeur les facteurs de la politique orientale, pense à la même époque qu'Andrinople doit être cédé à la Bulgarie ; mais comme il voit tout de même plus clairement l'importance du sacrifice que cette cession représente pour la Turquie, il propose des « ménagements ». Or, par ménagements M. Bompard n'entend ni plus ni moins qu'une pression collective sur la Turquie pour l'amener à céder de meilleure grâce.

Etrange sagessse que celle qui consiste à attirer sur l'ensemble des puissances occidentales, la France y compris, le ressentiment de tout un peuple qui aurait dû normalement réserver sa rancune aux fauteurs immédiats de son malheur.

La « mise sur les plus forts », en l'occurrence sur les Etats balkaniques, a été l'erreur capitale de la diplomatie de l'Entente. Non seulement parce qu'une telle attitude manquait totalement d'élégance au point de

(1) T. II. p. 11. N° 15.

vue moral, mais aussi parce que l'évaluation des forces était absolument arbitraire et que la Turquie faible et désemparée, refoulée dans le camp des Empires centraux, allait être à même de susciter à l'Entente des difficultés beaucoup plus réelles que les services que devaient lui rendre les Balkaniques.

La cause initiale de cette erreur : l'incompréhension des événements et des hommes, dont firent preuve les représentants de la France tant en Russie qu'en Orient, apparaît d'ailleurs à chaque page, d'un bout à l'autre du recueil.

La pauvreté, l'inconsistance, l'inexactitude, le manque absolu d'originalité et l'absence de toute investigation personnelle caractérisent toutes les notes de renseignements reçues au Quai d'Orsay de toutes les capitales des Balkans, et, ces notes semblent invariablement rédigées par leurs bureaux d'informations. Détail curieux : le ministre d'Athènes est grécophile, celui de Belgrade est serbophile et celui de Sofia est bulgarophile. Tous trois puisent respectivement leurs renseignements au ministère des Affaires étrangères des pays où ils sont accrédités.

M. Delcassé prend tellement au sérieux les assurances de M. Sazonnof, qu'il s'empresse d'informer confidentiellement le Gouvernement que l' «Opinion publique russe » prend vraiment à cœur les affaires balkaniques, que le Gouvernement de Saint-Pétersbourg est obligé de compter avec elle !

Mieux que toute autre source, le recueil du ministère des Affaires étrangères montre une fois de plus que s'il y a une « Question d'Orient » à laquelle s'est ajoutée depuis la « Question russe » cela est dû presque exclusivement à ce que les représentants en Orient et en Russie de presque toutes les puissances occidentales ont de tout temps fait preuve de la plus opiniâtre incuriosité pour tout ce qui concernait la vie du pays où ils étaient envoyés par leur gouvernement.

Très frappant est le fait que le rôle de l'Allemagne reste presque toujours des plus effacés, si on en juge par le recueil. C'est que l'Allemagne avait une toute autre opinion sur la valeur des facteurs politiques et militaires de l'Orient ; ainsi, tandis que l'Entente cherchait des partisans dans les Balkans, l'Allemagne négociait à Constantinople l'envoi de la mission Liman von Sanders, mettant largement à profit le ressentiment turc dont l'influence sur la conduite de la guerre a été si puissante.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

Histoire de l'Asie, par René Grousset, 3 vol. 308, 400, 488 p. G. Crès et Cie, 1922, chaque vol. 20 fr., ensemble........................ 60 fr.

Bhagavadgîtâ, trad. du sanscrit avec une introduction, des notes par M. Emile Senart, membre de l'Institut, et 38 bois dessinés et gravés par H. Tirman 1 vol in-8°, Editions Bossard.............. 24 fr.

La Vie du Bouddha, par A Ferdinand Hérold, 1 vol., Piazza .... 10 fr.

L'Egypte et l'Angleterre de Mohamed Ali au roi Fouad, par Roger Lambelin 1 vol., in-12, 264 p. Grasset 1922..................... 6 fr. 75

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME DEUXIÈME

CHRONIQUE

Pages

GÉORGIE

HAITI

INDE

INDO-CHINE

ITALIE

JAPON

MAROC

MÉSOPOTAMIE

NOUVELLES-HÉBRIDES

PACIFIQUE

PALESTINE

Le Directeur-Gérant : G. GAILLARD

82,972. — Imp. Bourse de Commerce (G. BUREAU), 35, r. J.-J.-Rousseau, Paris.

LA FRATERNITÉ MUSULMANE

FONDÉE EN 1907

Siège Social : 3, *Rue Mogador* — PARIS

> La seule nation qui, dans l'histoire, ait [illegible] pas à dominer l'Islam, mais à s'allier avec lui [illegible] le reste du monde, c'est incontestablement la France.
> Une telle politique se dessine pour [illegible] et se complète avec Bonaparte.
>
> *Préface* [illegible]
> ABD-EL-HACK
> dans *Bonaparte et l'Islam*.

La "*Fraternité Musulmane*", étrangère à toute politique, est une Société d'assistance religieuse et sociale alimentée par des souscriptions et les versements des membres de l'Association.

Comité de Direction

Président : HALIL HALID BEY,
Ancien député Ottoman, Ancien Consul Général aux Indes.

Premier Vice-Président :
CHRISTIAN CHERFILS
(ABD-EL-HACK)
Homme de lettres.

Second Vice-Président :
AHMAD BALLOUL,
Agrégé de l'Université,
Rédacteur en chef du journal l'*Ikdam* (d'Alger)

Secrétaire Général :
TAYEB IDRIS EL MENCHARI,
Tunisien, Industriel Commerçant.

Chef de la Commission d'Initiative :
Docteur BEDJET WAHBY BEY,
Ancien professeur d'Anatomie à l'École de Médecine du Caire

Trésorier :
ABDEL BAKI AL OMARI BEY,
Licencié en droit.

Économe :
HUSSEIN CHIRINE BEY,
Notable égyptien.

Préposée à l'Assistance :
MONA HANOUM AL MAHDIYA
M^me^ V^ve^ OSMAN PACHA GHALEB

Membres du Bureau d'Information :
MOHAMMED ABBAS,
Etudiant en droit.

TEWFIK FAYED,
Etudiant.

SULTANOFF
Notable Caucasien.

Bibliothécaire-Archiviste :
AB IL GHANI EL KADRI

LA COTISATION EST DE 25 Fr. PAR AN

EXTRAITS DE LA REVUE

Prince SAÏD HALIM. — Notes pour servir à la Réforme de la Société Musulmane, 39 *pages* . . . . **2 fr.**

René PRADÈRE-NIQUET. — L'Ambassade de Louis XIV au Roi de Siam (1685), 20 *pages* . . . . **1 fr.**

ESSAD FOUAD. — Les origines du Mouvement nationaliste indien, 90 *pages* . . . . **5 fr.**

ORIENT

O NT

N° 9 Septembre 1922

ORIENT et OCCIDENT

EDITIONS ERNEST LEROUX 28, Rue Bonaparte, 28, PARIS (VIe)

LA REVUE
ORIENT & OCCIDENT

Paraît le 15 de chaque mois

Le Numéro : **5 Francs**

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
France et Colonies. . .	53 »	27 »	14 »
Etranger.	55 »	28 »	14 50

L'abonnement d'un an part du 1er janvier L'abonnement de six mois du 1er janvier ou du 1er juillet

---

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur de la Revue **ORIENT & OCCIDENT**

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, Rue Bonaparte, 28

PARIS (VIe)

Téléph Fleurus 16-23

Le Directeur reçoit tous les Samedis de 3 à 5 heures
à l'adresse ci-dessus

Les manuscrits non insérés sont rendus sur demande

Il sera rendu compte des ouvrages relatifs aux questions
dont traite la Revue et qui lui sont adressés

Les auteurs sont seuls responsables de leurs articles

ORIENT
et
OCCIDENT

ORIENT
et
OCCIDENT

TOME TROISIÈME

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28

1922

Le Centenaire de Jean-François Champollion

On sait qu'après avoir proposé à Bonaparte le commandement d'une flotte destinée à l'invasion de l'Angleterre, le Directoire, alarmé de ses succès accepta, pour l'éloigner, l'offre qu'il avait faite de conduire en Egypte, alors sous la dépendance de la Porte soutenue par l'Angleterre, une expédition qui, une fois le pays conquis, devait s'en servir comme de point d'appui pour attaquer les Anglais dans l'Inde Au cours de l'expédition d'Egypte, un décret du 3 Fructidor an VI fondait au Caire l'Institut d'Egypte, qui se réunit la première fois le 6 du même mois (23 août) et avait pour but de s'occuper du progrès et de la propagation des sciences européennes dans ce pays afin de l'associer à la civilisation occidentale en même temps que de la recherche, de l'étude et de la publication de toute espèce de document relatif à l'histoire, à la nature du sol ou aux produits de cette contrée célèbre mais peu connue de l'Europe. Tandis qu'un certain nombre de savants amenés par Bonaparte s'occupaient de remplir la première partie de ce programme, une expédition archéologique était conduite dans la Haute-Egypte sous la protection de la division Desaix. Les événements qui suivirent le brusque départ de Bonaparte amenaient la dissolution de l'Institut d'Egypte et le retour des savants en France dont Geoffroy Saint-Hilaire conserva les collections et les documents manuscrits réunis et publiés plus tard sous la direction de Jomard.

En 1799, au cours de cette expédition, M. Boussard, officier français, découvrit près de Rosette, ville côtière du delta, un bloc de basalte noir sur lequel était gravée une inscription en trois écritures : hiéroglyphique, démotique et grecque. De ces trois textes, seuls les deux derniers étaient intacts. La lecture du registre grec révéla qu'il contenait une énumération des honneurs dus à Ptolémée V Epiphane. Vingt ans plus tard, grâce au génie d'un tout jeune Français, ce fragment de roc — connu maintenant du monde entier sous le nom de *pierre de Rosette* et que l'Angleterre nous enleva lors de la capitulation de Menou — allait être le foyer d'où jaillit le rayon qui illumina soudain les fameux quarante siècles de Bonaparte. Septembre-octobre 1822, date illustre dans la science ! Un document cher à tous les orientalistes la précise : c'est la lettre adressée par Jean-François Champollion, — dit Champollion le Jeune, pour le distinguer de son frère aîné, l'érudit Champollion-Figeac — à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour lui expliquer sa méthode et les résultats qu'il était possible d'en attendre. Le centenaire célébré par la France et toute l'Europe savante pendant les 10, 11, 12 et 13 juillet derniers, sous les présidences de MM. Millerand et Bérard, en présence d'un envoyé extraordinaire du Gouvernement égyptien et des descendants de Champollion fut donc le centenaire de cette lettre Si l'on anticipa quelque peu sur la date exacte, ce fut pour joindre les cérémonies à celles du centenaire de la savante et trop modeste Société asiatique : on eut raison ; le discours prononcé par le duc d'Orléans, plus tard le roi Louis-Philippe, à la séance publique d'inauguration de la Société asiatique n'avait-il pas été un solennel hommage à Champollion ? En anticipant encore un peu plus, MM. d'Estournelles de Constant, directeur des musées nationaux et Bénédite, conservateur, inaugurèrent à la même occasion, un nouveau dispositif du musée égyptien que créa Charles X et dont Jean-François Champollion fut le premier organisateur. Enfin, la ville de Grenoble les 7, 8 et 9 octobre prochains va commémorer à son tour, la mémoire de celui qui fut élève de son lycée et professeur de sa Faculté.

Parmi les fondations que la France entretient à l'étranger, autant pour assurer chez elle le prestige des grandes nations que pour déve-

lopper le sien au-delà de ses frontières, l'*Institut français d'archéologie orientale du Caire* — autrefois *mission permanente* — tient un illustre rang. L'effort qu'il a donné, les travaux qu'il a exécutés, les savants de tous les pays qu'il a reçus et qui l'ont honoré de leur concours, l'éclat du nom français qu'il a répandu sur l'Islam, méritaient l'hommage que les délégués de l'Egypte et du monde ont apporté à la mémoire de celui qui en fut, non pas le fondateur mais, pour ainsi dire, l'ancêtre. La France en accueillant ces délégués, en s'associant à eux, voulut à la fois célébrer un génie national, montrer sa gratitude aux orientalistes étrangers qui contribuèrent par leurs découvertes à la notoriété de Champollion et prouver sa reconnaissance aux Devéria, de Rougé, Mariette, Chabas, Maspéro, Guieysse, Grébaut, Révillout, Lefébure, Legrain, Pierret, de Morgan, Amélineau, Chassinat, Loret, capitaine Weill, Bénédite, Moret ; à tous ceux, morts ou vivants, qui conservèrent ou conservent encore à l'égyptologie française la même place qu'au premier jour.

Nous ne retracerons pas ici tous les événements qui marquèrent la vie de Jean-François Champollion; on les trouvera décrits dans les quelques biographies qui ont été publiées et dans les grands dictionnaires du XIX[e] siècle. D'autre part, il nous paraît inutile aussi d'entrer dans les détails de la découverte philologique et des polémiques qui la suivirent. Pour les lecteurs désireux de les connaître, M. Loret les a résumés dans *la Grande Encyclopédie*, M. Aimé Champollion-Figeac dans l'ouvrage qu'il a consacré à ses deux parents (1) et M. G. Maspero dans son *Histoire des peuples de l'Orient*. Il nous suffira donc d'indiquer quel fut ce merveilleux esprit, comment il parvint par la seule intuition à déchirer le mystère des hiéroglyphes, et de signaler les résultats de sa géniale inspiration.

***

Né le 21 décembre 1790, à Figeac, et élevé par son frère Jacques-Joseph de douze ans plus âgé que lui, il fut inscrit en 1799 parmi

(1) Aimé Champollion-Figeac. — Les deux Champollion, leur vie et leur œuvre, leur correspondance archéologique relative au Dauphiné et à l'Egypte. Etude complète de biographie et de bibliographie 1778-1867, d'après les documents inédits. *Grenoble, Xavier Drevet*, 1887, in-8° ,243 pages. Portraits.

les élèves du lycée de Grenoble. Dès l'âge de treize ans, sans maître, en dehors des classes qu'il suivait avec régularité, Jean-François s'était initié aux éléments essentiels de l'hébreu, du chaldéen et du syriaque. En 1805, à seize ans, il entre à l'Ecole des langues orientales. En 1812, à vingt-trois ans, il professe l'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Grenoble. Exilé à Figeac, en 1816, avec son frère, pour des motifs politiques, il occupe les loisirs de sa retraite à composer des vers et à écrire une grammaire à l'usage de ses neveux. Au mois de mai de l'année 1818, le Gouvernement rapporte l'arrêt de proscription. Jean-François retourne à Grenoble, mais les querelles de politique locale ne cessant pas, il se décide en 1821 à rejoindre son frère qui, lui, avait gagné Paris aussitôt maître de ses mouvements. L'heure de la gloire a sonné pour Champollion le Jeune. L'année même de son arrivée à Paris, il lit à l'Académie des Inscriptions un *Mémoire sur l'écriture hiératique* et bientôt après un autre *Mémoire sur l'écriture démotique* où il explique la nature et la construction de ces deux systèmes. Mais l'attention du savant demeurait fixée à la pierre de Rosette, où le cartouche hiéroglyphique de Ptolémée apparaissait nettement, et à la série des cartouches copiés dans la *Description de l'Egypte.* Depuis quinze ans, Champollion était attelé à ses recherches sans parvenir au but, quand, en 1822, la lumière se fit brusquement dans son esprit. Il écrivit alors la célèbre lettre à Dacier qui reproduisait, sous une autre forme, le mémoire lu le 17 septembre 1822, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. (1)« J'ai la certitude—disait Jean-François Champollion — que les mêmes signes *hiéroglyphiques phonétiques*, employés pour représenter les sons des noms propres grecs et romains, sont employés aussi dans des textes idéographiques gravés fort antérieurement à l'arrivée des Grecs en Egypte... Je pense donc que l'ÉCRITURE PHONÉTIQUE EXISTA EN EGYPTE A UNE ÉPOQUE FORT RECULÉE. »

Ces derniers mots ouvraient la porte du sépulcre où dormaient cinq mille ans d'histoire.

(1) *Mémoire sur les hiéroglyphes phonétiques et sur leur emploi dans les monuments égyptiens pour y inscrire les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains.* — Champollion le jeune y ajouta le *Tableau des 24 signes alphabétiques égyptiens,* avec leurs correspondants en grec et en copte.

Aussi eurent-ils un retentissement immense — puis la certitude de la théorie une fois démontrée, les réclamations commencèrent. Quelques savants, en effet, avaient été bien près du but, mais le suédois Akerblad s'était découragé devant le mauvais état du texte hiéroglyphique de Rosette; et l'anglais Young, après avoir déchiffré plusieurs signes du cartouche de Ptolémée, gravé sur la même pierre, et certains de celui de Bérénice reproduit dans la *Description de l'Egypte* — s'était obstiné à envisager un phonétisme accidentel pour reproduire des sons grecs et romains, quand il se trouvait, au contraire, en présence d'une loi. Quatremère, Klaproth, d'autres encore persistèrent à l'égard de Champollion, dans leur hostilité sans raison, mais Silvestre de Sacy, Letronne, Arago, le duc de Blacas, les deux Humboldt, lui donnèrent gain de cause et l'Europe savante a, le 12 juillet 1922, aux cérémonies du Louvre, confirmé leur verdict.

Le principe de la découverte et le résumé de la méthode de Champollion ont été clairement exposés par Silvestre de Sacy dans son petit opuscule sur les *Ecritures égyptiennes* (Paris, impr. de De Fain, 1825, in-8º). Il analyse ainsi les premières pages du *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens.*` :

« Ce n'est plus seulement comme moyen auxiliaire et non indispensable du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens qu'il (Champollion) doit considérer l'écriture phonétique, ce n'est plus même comme une écriture qui s'appliquait, déjà avant Cambyse, à la seule transcription des noms propres de pays, de peuples ou d'individus étrangers à l'Egypte, l'écriture idéographique demeurant seule en possession d'exprimer les idées et les noms nationaux ; les nouveaux aperçus que lui offre chaque jour l'application de son alphabet phonétique, lui ont appris à voir dorénavant dans l'écriture phonétique une partie essentielle, nécessaire et inséparable de l'écriture hiéroglyphique, en un mot, à l'envisager comme l'*âme même de ce système....*

« Le but même de ce nouvel ouvrage est de démontrer par les faits, les quatre propositions suivantes :

« 1º L'alphabet hiéroglyphique découvert par l'auteur s'applique aux légendes royales hiéroglyphiques de toutes les époques.

« 2° La découverte de l'alphabet phonétique des hiéroglyphes est la véritable clef de tout le système hiéroglyphique.

« 3° Les anciens Egyptiens l'employèrent à toutes les époques pour représenter alphabétiquement les sons des mots de leur langue parlée.

« 4° Toutes les inscriptions hiéroglyphiques sont, en très grande partie, composées de signes purement alphabétiques, et tels qu'ils ont été déterminés par l'auteur. »

En 1822, Champollion a donc trente-trois ans, il mourra neuf ans plus tard, le 4 mars 1832, tué par la fatigue, car il allait assumer entre ces deux dates une énorme tâche. 1823-1824, il publie le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens* et commence son *Panthéon égyptien,* dont Champollion-Figeac rédige le prospectus. 1824, les monuments de Paris ne lui offrant plus un champ d'études suffisant, il part afin d'examiner sur place les collections italiennes. A Turin, il est reçu avec de grands honneurs et le roi de Sardaigne lui demande une *notice sur son musée égyptien* pour l'insérer dans l'*Almanach royal.* A Turin, Champollion étudie encore le fameux papyrus de la *Chronique égyptienne* dont le texte s'accorde avec les fragments des *listes de Manethon,* il détermine la *date de l'avènement de la XVIII^e^ dynastie,* il adresse *deux lettres à M. le duc de Blacas sur le Musée royal de Turin* (2 vol. in-8 Paris Didot), il lit à l'Académie de la ville, dont il est membre, une étude sur l'Egypte qui occupe plusieurs séan;es. 1825-1826 voient la création du Musée français (1), la nomination de Jean-François au poste de conservateur et le second voyage en Italie où il visite Rome, Naples, Florence. Le pape, le roi, le grand duc de Toscane le félicitent et lui confient des travaux, tous les savants le fêtent. 1828-1830, c'est enfin le fameux voyage en Egypte qui devait mettre le comble à la renommée du savant.

Champollion mourut sans avoir eu le temps de mettre en ordre et de publier la masse de documents rapportés d'Egypte. Le Gouverne-

(1) Pour les détails concernant la création du Musée égyptien au Louvre *Cf* AIMÉ, CHAMPOLLION, page 66 et suiv.

ment chargea Champollion-Figeac de terminer le travail, c'est ainsi que parurent successivement :

1° *Les monuments de l'Egypte et de la Nubie,* 4 volumes grand in-folio, de 511 planches.

2° La *Grammaire égyptienne,* petit in-folio de 600 pages avec une préface de Champollion-Figeac.

3° Le *dictionnaire égyptien,* petit in-folio de 600 pages avec une préface de Champollion-Figeac.

4° Six cahiers de *Notices descriptives* des monuments figurés dans les quatre volumes de planches.

5° Le *Mémoire sur les signes employés par les Egyptiens à la notation des divisions du temps,* in-4°, 63 pages.

Un siècle ou près d'un siècle s'est écoulé, ne périmant rien de l'œuvre admirable. Mais de tous les travaux qu'a signés Champollion, la lettre de 1822 eût-elle seule subsistée, qu'elle suffirait à sa gloire comme à celle de la science française. N'est-ce pas elle, en effet, qui devait permettre un jour à M. Maspero — au moment qu'il montrait, sous le règne de Thoutmos, les Egyptiens prêts à franchir pour la première fois leurs frontières et à envahir la Syrie — d'écrire cette phrase résumant une grande vue historique : «Avec l'entrée des Egyptiens en Syrie... l'histoire des peuples isolés finit, l'histoire du monde commence ».

André Fevret.

Le réveil de l'Inde

Qui est-ce Gandhi et qu'entend-on par « non-coopération » ? Ce sont des questions que tous les amis de la liberté se posent aujourd'hui en Europe.

Sans doute l'état actuel de l'Inde intéresse davantage le monde islamique, car par suite des tendances affirmées par la diplomatie britannique dans le Proche Orient et des méthodes trop connues d'un Curzon ou des jongleries d'un Lloyd George, la question du Califat et de son prestige temporel -- laquelle est étroitement liée au sort de l'Empire turc — se trouve nécessairement constituer l'élément le plus actuel et le plus puissant, capable d'intéresser le monde islamique au mouvement de non-coopération. Mais il n'y a pas longtemps encore l'Egypte nationaliste étudiait sérieusement le mouvement qui se produit dans l'Inde ; en Palestine, les Arabes, après le désappointement que leur délégation vient d'éprouver à Londres ont décidé de boycotter la constitution que le gouvernement britannique leur octroie, et, il n'est pas étonnant que la situation de l'Inde attire aujourd'hui l'attention de l'Europe entière aussi bien que de tous les pays islamiques.

L'Inde, suivant l'expression favorite de l'exploiteur britannique, est une « dépendance ». Après cent cinquante années d'un esclavage

moral, matériel, économique qui a même été jusqu'à affecter la mentalité indienne, la *Grande Désillusion* s'est enfin produite pendant et après la grande guerre. Bien avant la guerre, il est vrai, le Congrès national de l'Inde demandait déjà une constitution pour la colonie, mais peu de musulmans comprenaient vraiment le noble idéal que le Congrès voulait réaliser et les droits naturels incontestables qui étaient à la base de la doctrine du Congrès. La masse de la population hindoue ne participait même que lentement au mouvement de réveil national ; celui-ci n'intéressait guère que les jeunes générations et les classes moyennes. Et pourtant cette *désillusion* s'est produite et devait nécessairement se produire immédiatement après la grande guerre. Pendant les années de folie de l'Europe, 320 millions d'êtres humains crurent aux promesses du Gouvernement britannique, contresignées par la France et presque toutes les puissances alliées. Je fais allusion ici aux promesses concernant les Lieux saints de l'Islam et de la patrie héréditaire des Turcs. Même les nationalistes les plus énergiques de l'Inde comme MM. Chaukat Ali et Mohamed Ali espéraient que le Gouvernement britannique tiendrait la promesse qu'il avait faite si solennellement dans un moment si décisif. Ce fut ainsi que l'Inde donna et donna sans réserve son tout, afin d'aider les Alliés et la civilisation européenne pour laquelle ils luttaient. Leur argent, leurs ressources naturelles, parfois même leur conscience — plus précieuse que la vie, — les Indiens confiants donnèrent tout cela pour la cause de ce fameux Empire dont les Anglais ont toujours la bouche si pleine. Bref, comme le proclama l'un des principaux hommes d'Etat britanniques, l'Inde fut saignée à blanc pendant la guerre. Mais comment fut-elle récompensée de l'aide qu'elle avait donnée si généreusement, aide sans laquelle l'Empire britannique aurait peut être péri ? Les Indiens ne le savent que trop ; tous les honnêtes gens du monde civilisé tout entier ne l'ignorent pas davantage. Le traité de Sèvres est une réalisation de ce qui avait été autrefois le rêve le plus cher de Gladstone, qui fut le père de la diplomatie anglaise tout comme Bismark fut l'initiateur de la politique allemande. Les disciples modernes du « Grand Vieillard » de l'Angleterre se sont montrés les dignes continuateurs de ses doctrines, et les dirigeants actuels de

Downing Street peuvent être fiers de leur politique d'écrasement de la justice et de la vérité — politique qui est l'essence même de leur diplomatie.

La grande désillusion est donc venue, et elle est venue par suite de la promesse d'une vie nouvelle faite au peuple indien.

Pendant trente années le Congrès national de l'Inde avait encouragé ce qu'il appelait le mouvement constitutionel pour que des réformes fussent introduites dans l'administration et pour que le Congrès eût une plus grande part dans le Gouvernement du pays. Maintenant la nation et le Congrès de l'Inde se rendent compte que ces trente années d'efforts n'ont abouti absolument à rien, et que les hommes d'Etat britanniques n'ont su que trop tenir en échec ce qu'ils appelaient dédaigneusement « l'agitation constitutionaliste ».

Cependant le Cabinet britannique ne pouvait se dissimuler que dans le monde entier les races asservies sortaient de leur torpeur et prenaient de plus en plus conscience de leurs propres forces. Mais le « magicien » avait ses ruses toutes prêtes. Bientôt après la conclusion de la guerre, on accorda à l'Inde une soi-disant constitution, avec promesse d'autres réformes dans l'avenir. En apparence, c'était une constitution très complète, très libérale, fondée sur un suffrage très étendu. Mais elle se terminait, comme le font tous ces semblants de réformes, par de nombreuses restrictions, ce qu'on appellait des « sauvegardes ». En premier lieu, le suffrage n'est pas basé sur le rang moral, social ou intellectuel de l'électeur, mais presque complètement sur sa valeur financière, calculée en livres sterling d'après le montant des impôts qu'il verse au fisc impérial. Cela veut dire qu'à l'inverse des autres pays les classes intecllectuelles de l'Inde sont privées de presque toute influence par la nouvelle constitution, et que seuls les propriétaires fonciers, — ceux qui sont toujours sous la coupe du Gouvernement, — acquerront certainement une influence prépondérante et ainsi accroîtront l'autorité du Gouvernement. De même les députés du peuple dans les Conseils n'ont le droit de prendre l'initiative d'aucune discussion ou projet de loi sans l'autorisation préalable du gouverneur général. Ils ne peuvent intervenir en rien dans les questions de politique étrangère ; ils ne peuvent faire

adopter aucune proposition sans l'appui des voix officielles, car d'après la nouvelle constitution la majorité des voix indigènes est toujours tenue en échec par d'habiles combinaisons gouvernementales. Et, s'ils réussissent à faire adopter quelque résolution par le Conseil, le *Gouvernement n'est pas tenu de s'y conformer !* Le gouverneur général peut toujours exciper de son droit de veto, et *casser une décision même lorsqu'elle est prise à l'unanimité par la Chambre !* L' « honorable membre » ne peut même pas demander l'ajournement d'une discussion sans la sanction préalable du Président, qui doit toujours être un fonctionnaire britannique. Voilà quelques spécimens des dispositions de la nouvelle constitution que l'on voudrait faire passer comme la récompense des services rendus par l'Inde pendant la guerre !

Les fallacieuses promesses faites au cours de cette guerre, l'administration tyrannique des provinces et les terribles massacres commis par les soldats britanniques dans le Pendjab, tout cela réuni a amené la *Grande Désillusion* ; tout cela a ouvert les yeux du peuple de l'Inde à cette grande vérité, que ces machinations étaient voulues, et qu'il lui fallait avoir recours à quelque chose de plus efficace que le soi-disant « mouvement constitutionnel » — et aussi à cette vérité encore plus importante, — que si l'on n'avait pas recours à des moyens plus énergiques, alors que le monde entier subissait une crise, l'occasion ne se représenterait peut-être plus, car bientôt le parti impérialiste britannique pourra devenir plus puissant et plus dangereux pour les libertés des races sujettes. Dans ces conditions la question se posa ; comment fallait-il agir et que fallait-il faire ?

***

Gandhi, fils d'un riche Hindou, premier ministre d'un prince de l'Inde, était peu connu dans son pays. Il avait fait ses études en Angleterre et s'était établi dans l'Afrique du Sud comme avocat-plaidant. Il devint bientôt l'un des meilleurs avocats de ce pays, et il gagna beaucoup d'argent. Celui qui est maintenant vêtu d'une bande de coton grossier juste assez large pour lui couvrir les reins était autrefois un jeune élégant de Londres, habillé chez le meilleur tailleur et très recherché dans les cercles mondains où il avait une

réputation de bon danseur et de charmant causeur. — Tout à fait un homme de salon ! Ceux qui l'ont vu alors auraient probablement de la peine à le reconnaître sous « ses haillons ». Mais ce changement a été profondément délibéré, si bien qu'ayant résolu de consacrer entièrement sa vie au service de son pays, il abandonna tout ce qu'il possédait, et sacrifia jusqu'au dernier sou de sa fortune à la cause du mouvement national. Aujourd'hui il reçoit environ 50 francs par mois pour sa nourriture et son vêtement ; et c'est avec ces 50 francs par mois que vit le plus grand chef de l'Inde, et l'un des plus grands — sinon le plus grand — personnages de l'époque actuelle. Regardez-le assis sur une natte, les jambes croisées, ses papiers et ses livres auprès de lui, recevant l'hommage des milliers de gens qui chaque jour viennent demander sa bénédiction ; regardez-le recevant modestement les ovations de foules énormes, le visage toujours éclairé d'un sourire. La première fois de ma vie que j'ai vu Gandhi, c'était à la gare de Delhi, à son arrivée de l'Afrique du Sud. Jamais je n'oublierai ce jour-là. Il y avait là environ 50.000 personnes pour le recevoir. J'étais là avec Mohamed Ali. Lorsque le train arriva, nous nous élançâmes pour découvrir le grand homme, mais impossible de le trouver. Nous quittâmes enfin la gare tout désappointés, pensant qu'il arriverait peut-être par le train suivant. Imaginez notre surprise de le voir sortir tranquillement de la salle d'attente de troisième classe — car il voyageait toujours en troisième classe — un petit paquet de ses effets attaché par des courroies à ses épaules. C'est ainsi que commença la carrière du plus grand chef populaire de l'Inde.

Il avait déjà servi la bonne cause et souffert pour elle dans l'Afrique du sud, et il arrivait disposé à servir et souffrir encore, personnifiant ainsi la vraie philosophie hindoue, et le dévouement absolu. Il ne croit pas à la violence sous aucune forme. Il dit qu'un simple mouvement de colère est une violence, qu'un mot dur est une violence, que même une pensée contraire à la douceur est une violence qu'il faut éviter religieusement. Il veut que l'on serve et que l'on souffre, et que l'on ne fasse jamais souffrir son semblable. Il défend même d'avoir mauvaise opinion d'aucun être humain. Pour lui, l'*amour* est la seule religion, le *sacrifice* la meilleure de toutes les vertus, et, la violence en pensée ou

en action le pire des péchés. Tous les autres aspects de la vie ne comptent pas pour lui. Il ne veut triompher que par l'*amour* et le *sacrifice*. Ceux qui, dans les écoles philosophiques les plus réputées d'Europe, connaissent quelque chose de la philosophie hindoue, pourraient voir en lui un nouvel apôtre de ce qui est essentiellement hindou. Gandhi rêve d'un monde purifié de tout ce qui est mauvais et méchant. C'est ainsi qu'il enseigne à ses disciples de souffrir et de continuer à aimer leurs ennemis jusqu'à ce qu'ils les amènent à se repentir. Voilà le Gandhi qui surprit le gouvernement britannique par son calme imperturbable et son dédain absolu du danger. Aujourd'hui, ses disciples le regardent comme un être au-dessus de l'humanité et l'ont surnommé le « Saint », Mahatma.

Il ne paraîtra pas déplacé de rappeler ici quelques paroles de Gandhi adressées au juge qui le condamna à six années de prison :

L'affection ne peut être ni créée ni réglée par la loi. Si l'on n'a pas d'affection pour une personne ou pour une chose, on devrait être complètement libre d'exprimer ce manque d'affection, *pourvu qu'on ne vise pas à provoquer ou à encourager la violence. L'absence de violence entraîne la soumission volontaire aux peines encourues pour refus de coopérer avec le mal.* Je suis donc ici pour recevoir et accepter allègrement les peines les plus élevées qui peuvent m'être infligées pour ce qui, aux yeux de la loi, est un crime prémédité et ce qui, à mes yeux, est mon devoir le plus noble de citoyen.

Ces paroles du Mahatma nous rappellent que la liberté de pensée et de discussion est le plus noble privilège de l'homme, et chacun doit la priser à tel point qu'il doit comme Socrate, affronter la mort plutôt que de dissimuler sa pensée. La lutte entre l'autorité et la liberté de pensée et de parole n'a jamais cessé depuis l'époque de Socrate et celle du Christ. Socrate affirmait la *suprématie de la conscience individuelle sur les lois humaines* quand il disait à ses juges :

Si vous avez l'intention de m'acquitter à condition que j'abandonne la recherche de la vérité, je vous dirai : Je vous remercie, Athéniens, mais je suis résolu à obéir aux dieux plutôt qu'à vous, et tant que je respirerai et en aurai la force, je ne cesserai jamais de me consacrer à la philosophie.

Pour Ghandi, s'abstenir de violence, c'est faire œuvre pie, et les traditions de la foi hindoue s'accordent avec son enseignement. Mais grand est le nombre de ceux qui ne peuvent pas accepter la doctrine de l'abstention de violence jusqu'au point où elle est prêchée par Gandhi. D'abord les Musulmans, qui l'adorent vraiment à cause de la pureté de sa vie et de ses éminentes qualités d'esprit et de cœur, ont trouvé impossible de souscrire à son enseignement dans son intégralité, car ils tiennent de leurs traditions un certain orgueil national qui n'accepte les humiliations que dans une mesure déterminée. Service et sacrifice, c'est là leur devise tout comme pour Ghandi, mais ils ne développent pas ces principes jusque dans leurs conséquences extrêmes. De même les Marhattes, les habitants du Bengale et du Pendjab, qui envisagent le problème de la vie d'un point de vue différent, sauraient difficilement renoncer aux traditions dans lesquelles ils ont été élevés. Mais la solidarité et l'union complète des divers groupements de la nation est absolument nécessaire et constitue le besoin le plus pressant à cette heure. Aussi les Musulmans, tout comme les autres, ont-ils accepté le principe de non-coopération, avec cette réserve que, si après un essai loyal ils s'apercevaient que le mouvement ne pouvait pas réussir, ils auraient le droit d'adopter telles autres méthodes qu'ils jugeraient plus convenables.

Voilà l'entente qui s'est établie entre Gandhi et ceux qui ne croient pas intégralement à la doctrine de l'abstention complète de violence ; doctrine à laquelle il croit lui-même très sincèrement Certainement, il n'a pas adopté ce principe simplement par politique. Sa vie entière est un glorieux exemple de souffrance et de service. Dans l'Afrique du sud, quand il est entré en conflit avec le Gouvernement, il fut plusieurs fois assailli brutalement par des Européens et blessé gravement, mais il refusa toujours de se venger, même par un mot injurieux — et il triompha. Un jour aux Indes, il n'y a pas longtemps, alors qu'il voyageait, un de ses secrétaires eut une querelle avec un employé anglo-indien qui le frappa, Le secrétaire se contenta de le pousser un peu pour le faire sortir du wagon. Cela même déplut à Gandhi et il dit au jeune homme qu'il avait eu tort de jeter cet individu à la porte du wagon.

Mais une fois que les chefs des différents groupements de l'Inde eurent promis de le soutenir, Gandhi, établit un programme dans le but de préparer le pays à la lutte finale. Quelles que soient les critiques que l'on puisse faire à ce programme, même les pires ennemis de Gandhi ou du mouvement de non-coopération ne peuvent nier honnêtement que ce programme a eu cet effet merveilleux de tirer le pays tout entier de sa torpeur et de le réveiller comme cela ne s'était jamais vu depuis l'arrivée des Anglais dans l'Inde.

Se conformant à sa doctrine, Gandhi déclara que comme le Gounement anglais était injuste et ses fonctionnaires mauvais, c'était le devoir moral et religieux de tous les habitants de l'Inde de lui refuser leur coopération, de refuser tout poste du Gouvernement, de refuser les honneurs du Gouvernement, de refuser les marchandises britanniques, de refuser tout secours offert par le Gouvernement, de boycotter les tribunaux britanniques, les écoles et les établissements d'instruction du Gouvernement et d'entraver l'action du Gouvernement en refusant de payer les impôts et d'obéir aux lois, tant que justice ne leur serait pas faite. C'était là un programme très vaste et très ambitieux, et, sans le charme puissant de sa propre personnalité, sans la foi vive et illimitée que la nation avait en lui et sans l'influence de ses amis et coopérateurs tels que MM. Chaukat Ali, Mohamed Ali, Hakeem Ajmal Khan, le docteur Ansari, C. R. Dass, Lajpat Rai, etc., il eut été difficile d'exécuter ce programme sur toute l'étendue d'un continent aussi vaste que l'Inde, comptant une population d'au moins 320 millions d'habitants. Mais peu à peu le mouvement se développa ; alors le gouvernement s'alarma et s'affola à ce point qu'il se lança dans une politique de répression vindicative. Le résultat de cette politique fut que plus de 25.000 auxiliaires du mouvement, hommes de valeur occupant de hautes situations sociales sont maintenant dans des prisons où, pour la plupart, ils sont traités comme les criminels de droit commun. Mais en dépit de cette répression qui se poursuit dans toutes les provinces, le mouvement ne cesse de se développer, et on a le droit d'affirmer que ce bon résultat est surtout dû à la politique de répression impitoyable adoptée par le Gouvernement. L'hostilité contre ce dernier gagne du terrain non seulement parmi la population civile, mais jusqu'à

un certain point dans la police et dans l'armée. Les progrès sont lents mais sûrs. Ce qui donne surtout à espérer c'est que plus les arrestations augmentent, plus le nombre des adhérents au mouvement s'accroît.

La seule chose à redouter dans les circonstances présentes, c'est que cette répression impitoyable ne mette trop durement à l'épreuve les intentions pacifiques du peuple et que finalement la nature humaine reprenant le dessus ne se révolte contre le traitement humiliant imposé aux partisans du mouvement national et à ses volontaires. Le corps national des volontaires, dont l'existence a éte déclarée illégale dans de nombreux districts, non seulement existe mais partout ses adhérents augmentent en nombre et cherchent les occasions de se faire arrêter en désobéissant aux ordres officiels. L'autre jour encore à Madras des milliers de citoyens se sont rassemblés à la gare pour saluer les membres du Comité d'enquête de la désobéissance civile qui circule actuellement dans tout le pays sous les auspices du Congrès national ; et, en quelques minutes, on arrêta au moins 200 volontaires qui allèrent au « violon » le sourire aux lèvres.

***

Voilà une preuve du triomphe de la doctrine de non-violence telle qu'elle est prêchée par Ghandi. Mais il y a certainement dans le pays un groupe de réformateurs politiques qui estiment que l'on ne peut pas s'abstenir de violence indéfiniment, si cette répression continue. Malheureusement, si la paix publique était troublée un seul seul instant, le Gouvernement ferait agir l'armée contre une population absolument désarmée. En réalité, dès maintenant, il cherche l'occasion qui pourrait justifier une intervention militaire. On arrivera à ce moment critique si le Congrès national décide de déclencher la désobéissance civile, ce qui veut dire, que l'on ordonnerait à la nation de désobéir à certaines lois spécifiques et de refuser le paiement de certaines taxes gouvernementales. Ce serait le moment de tension extrême de la lutte présente, mais les nationalistes espèrent alors pouvoir forcer le Gouvernement à arriver à une entente avec eux. Ce serait la période la plus critique de l'histoire moderne de l'Inde. Naturellement Dieu seul sait ce que l'avenir nous réserve.

Une chose est certaine : c'est que nous aurons bientôt besoin de la sympathie et de l'encouragement de tous nos amis de l'Occident, aussi bien que de tout le peuple islamique. Et dans le cas où l'effort final ne permettrait pas d'atteindre le but désiré, on tremble à la pensée de ce qui pourra arriver si 320 millions d'êtres humains se mettent en tête d'obtenir la liberté et l'honneur par d'autres moyens. Il est certain que pour le moment pas un seul homme dans toute l'Inde ne désire traiter les Anglais en ennemis. Les quelques milliers d'Anglais qui sont dans le pays gouvernant les nombreux millions d'habitants sont, croyons-nous, tout à fait en sûreté ; et les nationalistes ne désirent certainement pas encourager la violence sous quelque forme que ce soit. Ce qu'ils veulent, c'est une vraie constitution, un *dustoor*, et que leur pays soit traité sur un pied d'égalité dans la fédération de l'empire. Mais si un jour les masses sont déçues dans leurs aspirations et si le grand public abandonne l'espoir de faire jamais comprendre aux Anglais que la méthode qu'ils appliquent est mauvaise, les nationalistes seraient certainement incapables de réprimer les éléments de désordre et d'anarchie.

En attendant, ceux qui ont lu sans parti pris les derniers discours du premier ministre anglais approuveront les paroles d'un grand philosophe qui a dit : c'est au moment où un homme trop habile se croit en sûreté qu'il est vraiment en danger. L' « opportunisme » sordide de la diplomatie du vingtième siècle fait vraiment courir le plus grand danger à la civilisation occidentale.

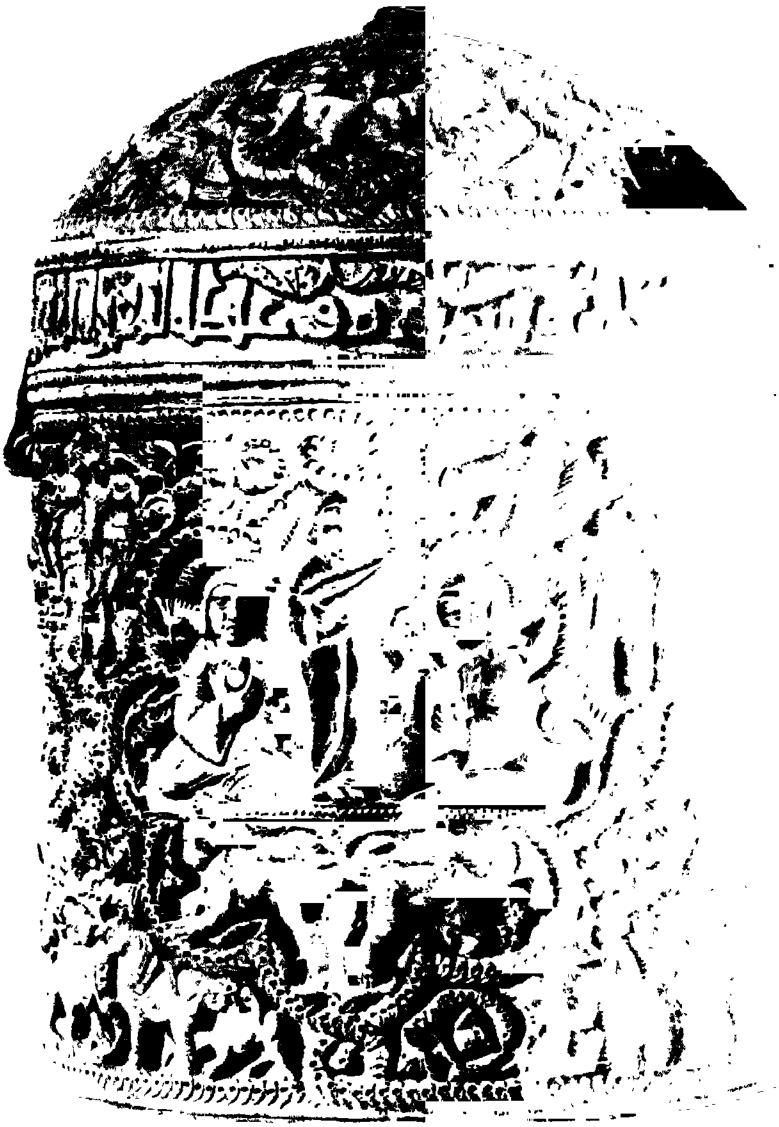
AKHLAQ HUSSAIN.

La nouvelle salle d'Art musulman
au
Musée du Louvre

L'ouverture de la nouvelle salle de l'Orient musulman au Musée du Louvre est un événement qui intéresse à la fois les amis de l'art et les amis de l'Islam. C'est le couronnement d'une œuvre patiente et passionnée, qui fut, dans une large mesure, celle de M. Gaston Migeon. On ne peut mieux faire que d'en appeler sur ce point au témoignage de M. Raymond Kœchlin, le principal artisan d'une œuvre semblable et parallèle au Musée des Arts décoratifs. A la veille de l'inauguration, celui-ci retraçait les débuts modestes de la collection qui allait être rendue, dans un nouveau cadre, à l'admiration du public.

L'ancien local de l'art musulman, dans un coin du vieux Louvre, écrivait-il, était fort exigu, mais il avait suffi longtemps. Les conservateurs s'étaient peu intéressés à l'Orient au cours du dix-neuvième siècle ; quelques objets venus du trésor de Saint-Denis, quelques autres provenant de dons, tel celui de Sauvageot, formaient le fond à eux seuls, et il avait fallu Emile Molinier pour en comprendre l'importance nécessaire ; il ne fit toutefois qu'entamer l'œuvre de la constitution des collections, et c'est à M. Gaston Migeon qu'il appartenait de la mener à bien (1).

(1) *Journal des Débats*, du 20 juin 1922.

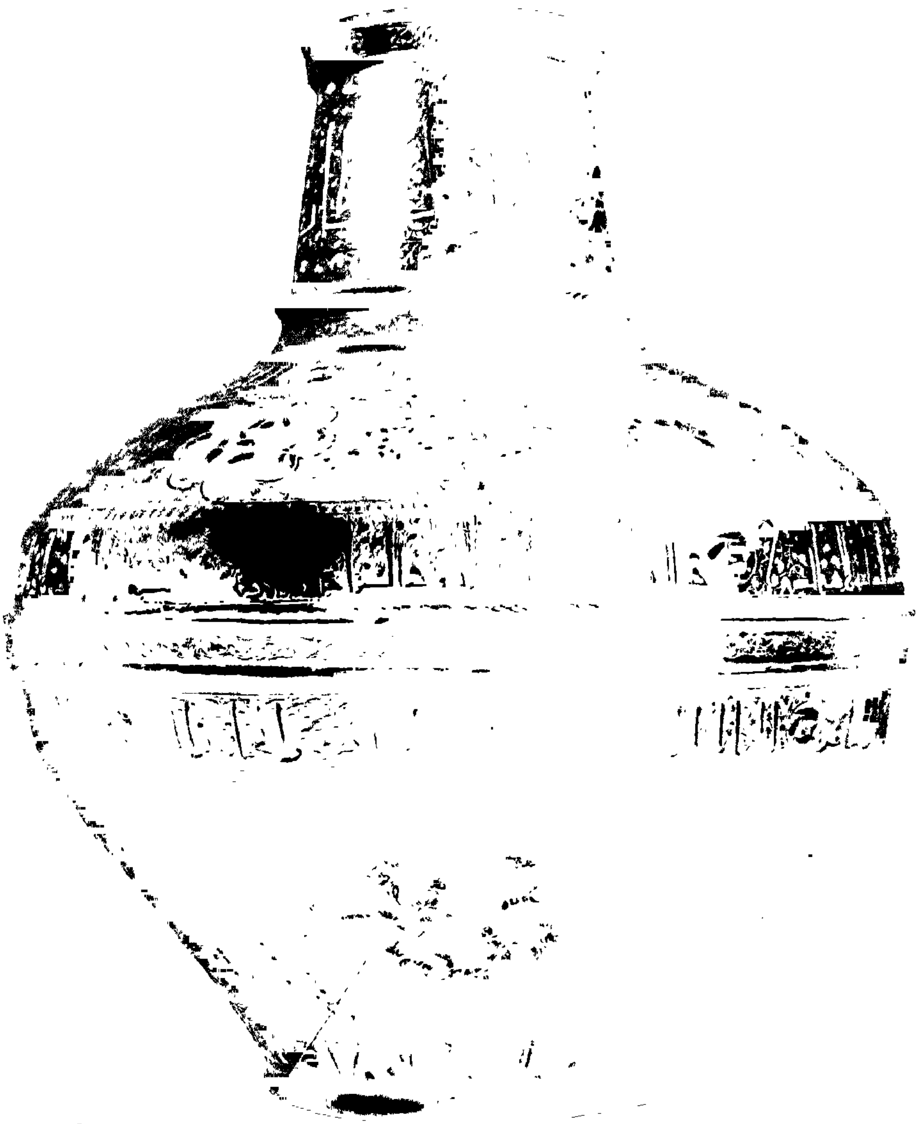


Bobeuf, *photograveur*. A. Giraudon, *photo*

ART ARABE

X^e SIÈCLE. - Boîte en ivoire ayant appartenu à Almoguerra, fils du calife Abbar Rahman III. Cordoue (967

(*Nouvelle salle du Louvre*)



ART ARABE

XIII SIECLE [illegible] Mozh[illegible] sultan [illegible]

Aux dons anciens vinrent s'ajouter d'importants achats et des dons nouveaux. La liste en serait longue. Un des derniers noms qu'elle contiendrait mérite particulièrement d'être retenu : c'est celui de la baronne Delort de Gléon, qui légua au Louvre, outre les belles collections réunies par son mari, une somme de 100.000 francs pour installer les trésors d'art musulman de notre grand musée national.

On ne peut qu'applaudir à l'œuvre réalisée, grâce à cette générosité, par M. Migeon et ses collaborateurs. Une ingénieuse transformation permit d'aménager, sous le dôme du pavillon de l'Horloge, une salle haute, spacieuse et admirablement éclairée, à laquelle un double escalier donne accès, et, au bas de l'escalier, une salle longue servant de vestibule. L'aménagement de ces deux salles, aux murs peints de couleur mastic, aux vitrines tendues de toile et de fine sparterie, baignées d'un beau jour d'atelier, fait heureusement valoir nos richesses. Entre les vitrines où sont rangées, dans une ordonnance logique, les pièces de céramique et de métal, sont plaqués des panneaux de clairs revêtements en faïence persane, des boiseries sculptées et menuisées en Egypte et quelques admirables tapis. Aucun encombrement ; les murs sont garnis et non remplis. Très peu, en somme, de pièces secondaires. Cette collection donne bien l'impression d'un choix, et ce choix suffit à nous procurer une idée complète de la diversité des techniques que l'Orient musulman mit en œuvre et de la diversité des styles qu'il créa.

***

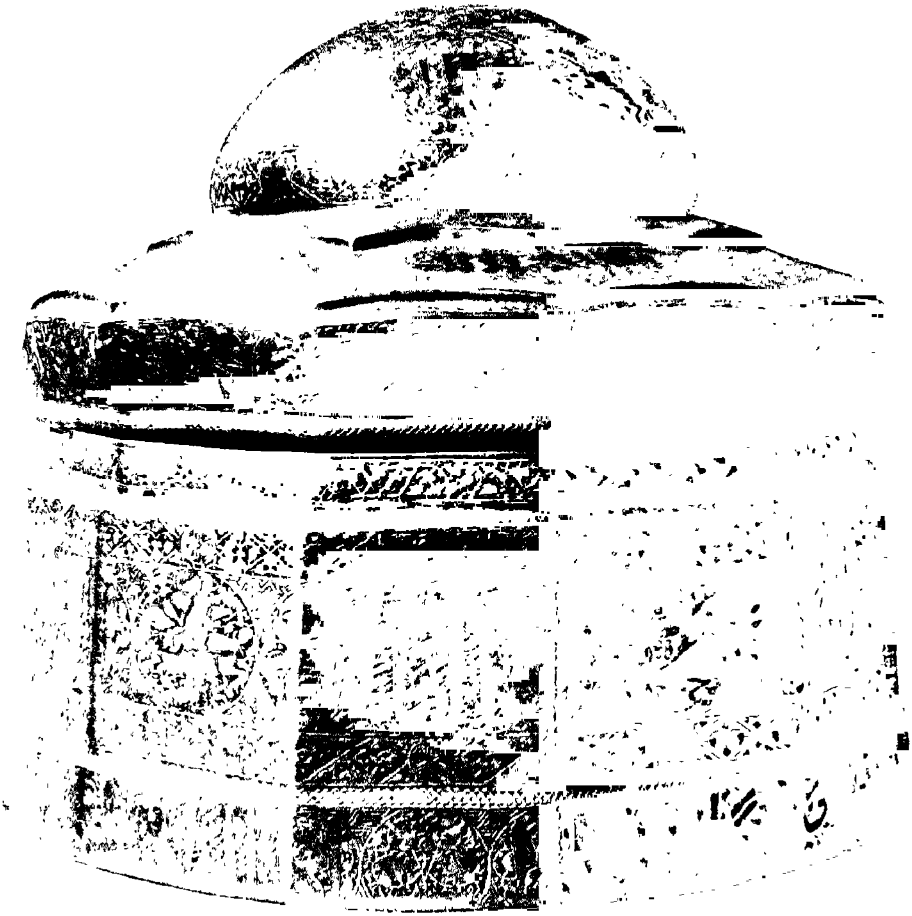
De tous les arts mineurs, l'art de terre est peut-être le plus vénérable, celui qui nous permet le mieux d'atteindre les premiers efforts de la civilisation des peuples. Or l'Asie semble la patrie même de la céramique. L'Asie musulmane, héritière de la Mésopotamie sassanide, influencée à diverses reprises par la Chine, mais accommodant ces emprunts selon son génie propre, nous apparaît singulièrement riche à ce point de vue.

Les collections céramiques du Louvre n'occupent pas moins de cinq vitrines. Des acquisitions anciennes s'y retrouvent en meilleur

jour et dans un ordre plus clair; des acquisitions récentes y complètent les séries trop pauvrement représentées. Tel est le cas de cette céramique archaïque de la Perse sur laquelle des fouilles dans les vieux centres de Mésopotamie et une belle publication récente (1) ont attiré l'attention des archéologues. Plusieurs de ces pièces qui figuraient dans les salles de la Mission de Morgan ont pris place dans la nouvelle salle. D'autres ont été données au Louvre. La plupart nous étaient déjà presque familières grâce à M. Pézard, qui en avait soigneusement décrit la technique et étudié le style. Ainsi nous connaissions les poteries gravées sur engobe. La terre blanche qui les recouvre entièrement, incisée avec une pointe et enlevée par place, apparaît en brun quand la pièce a été trempée dans un émail translucide. Le décor est large ; les animaux y jouent un rôle important, et l'on y remarque aussi des motifs dont l'origine sassanide n'est pas douteuse, arbres hiératiques, autels du feu, etc. D'autres sont enrichis de taches, de traînées divergentes, qui révèlent l'influence de la céramique chinoise. C'est là une série particulièrement intéressante. M. Pézard, faisant état des éléments sassanides du décor, considérait certaines pièces comme antérieures à l'islamisation de la Perse. M. Migeon ne semble pas leur attribuer une date aussi reculée; sa chronologie est plus prudente. Il les place, en attendant plus ample information, entre le VIII[e] et le XII[e] siècle. Ces pièces, qui établissent la liaison entre la Perse des Kosroès et celle des khalifes de Baghdâd, n'en constituent pas moins, on le conçoit, un ensemble d'une importance capitale pour l'histoire de la civilisation musulmane.

Non moins intéressantes sont les faïences peintes à décor polychrome de même origine, et celles qui s'ornent d'un décor à reflets métalliques. M. Pézard a cru pouvoir affirmer que cette technique si particulière, si savante, existait déjà à Suze dans des poteries antéislamiques. Je ne discuterai pas ses conclusions. Il reste que les premières pièces à reflets que l'on puisse dater d'une manière certaine sont du IX[e] siècle de notre ère. Les plats trouvés dans la vieille résidence

(1) Pézard, *La céramique archaïque de l'Islam et ses origines*, 1 vol., texte, 1 vol. planches. Paris, Leroux 1920.

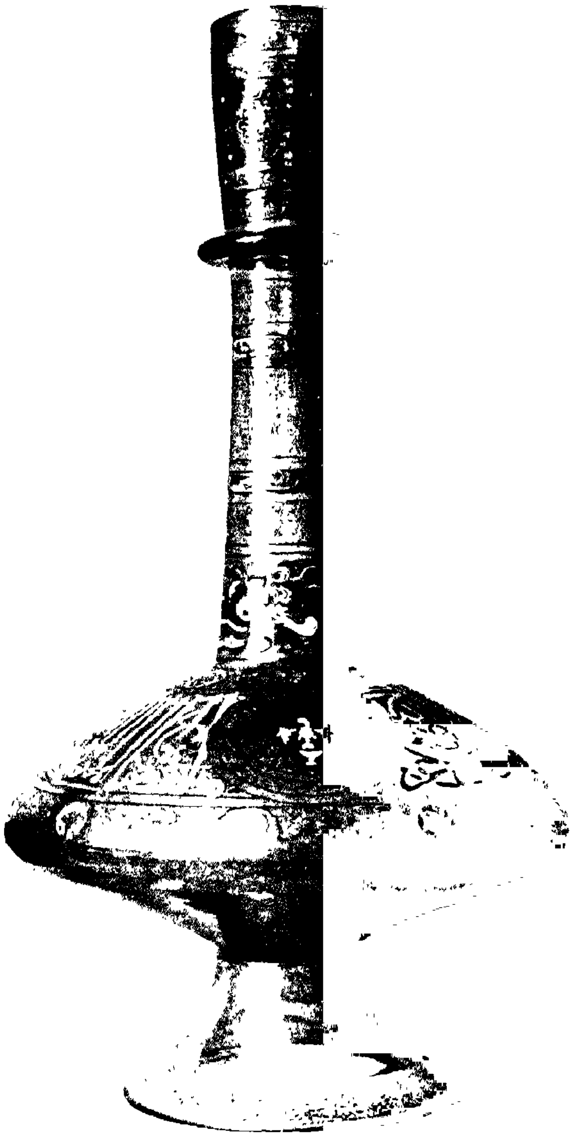


Robert, *photogravure* — A. Giraudon, *photo*

ART PERSAN

XIVe SIÈCLE — Boîte en cuivre incrustée d'argent

(Nouvelle salle du Louvre)



[illegible] photograveur — A. Giraudon phot.

ART ARABE

XIVe SIÈCLE — Grande bouteille au nom de El Kamil Seif ed Din Chaban, sultan d'Égypte

(Nouvelle salle du Louvre)

abbâsside de Samarra, qui fleurissait alors, et l'admirable ensemble des plaques de la Grande Mosquée de Kairouan (Tunisie), attestées par les textes comme mésopotamiennes et de la même époque, ne permettent guère de remonter plus haut dans le passé. Une vitrine du Louvre en contient quelques beaux échantillons ; elle en contient également d'autres de technique analogue, mais plus simple, et de style plus archaïque que l'on ne sait où localiser dans le temps. C'est dire que le débat est loin d'être clos.

Il ne l'est pas non plus en ce qui concerne la poterie sans émail ni vernis, décorée d'applications en barbotine, de motifs gravés ou sigillés. Cette technique si familière aux céramistes andalous et berbères s'avère comme d'origine mésopotamienne. Certaines jarres très archaïques sont ornées de pantins disproportionnés qui « rappellent étonnamment les statuettes de bronze hittites (1) », tandis qu'une aiguière porte la date de 1216. Il convient d'établir la chronologie qui reliera les unes aux autres.

Partout au reste les problèmes se posent. Il est peu de domaines où des recherches plus actives renouvellent les questions en moins de temps, où la vérité de cette année risque davantage de devenir l'erreur de l'an prochain.

Que ne doit-on pas attendre de la publication, promise par MM. Ali Bahgat Bey et Samuel Flury des fragments trouvés aux abords du Caire ? Des fouilles méthodiques viennent d'être conduites dans ces tumuli que, depuis longtemps, les collectionneurs, comme le Dr Fouquet, connaissaient bien. Cinq siècles d'art céramique y sont représentés. Il faut classer et dater ces tessons, distinguer les pièces proprement égyptiennes des pièces importées de Mésopotamie. La vitrine du Louvre qui en contient de même provenance permettra d'étudier les rapports étroits que représentent ces œuvres avec les œuvres asiatiques.

Dans la même vitrine, des coupes à pied trouvées en Chypre et datées des XIVe et XVe siècles montrent un autre prolongement de la céramique persane et font prévoir les faïences à *grafiti* du quatro-

(1) Migeon, *L'Orient musulman*, t. II, p. 14.

cento italien. Ce sont là de précieux documents pour la question encore obscure des origines orientales de la Renaissance.

Une autre vitrine renferme de beaux échantillons de cette industrie si riche qu'on localise à Rhagès, près de Téhéran, et que l'on date du XIII^e siècle : vases et bouteilles décorés de lustre métallique, vases à décor noir sur fond bleu turquoise, plats et coupes de fine pâte blanche, où des décors à personnages, délicats comme des enluminures, se rehaussent de rouge, de rose, d'azur et d'or.

Et c'est encore la somptueuse collection des plats dits de Damas, des plats d'Asie Mineure et de Rhodes, dont la composition assymétrique groupe, sur un fond bleu, jacinthes, tulipes et œillets, et l'ensemble des faïences hispano-mauresques de Valence et de Malaga où le lustre métallique et le bleu s'inscrivent dans des formes largement silhouettées.

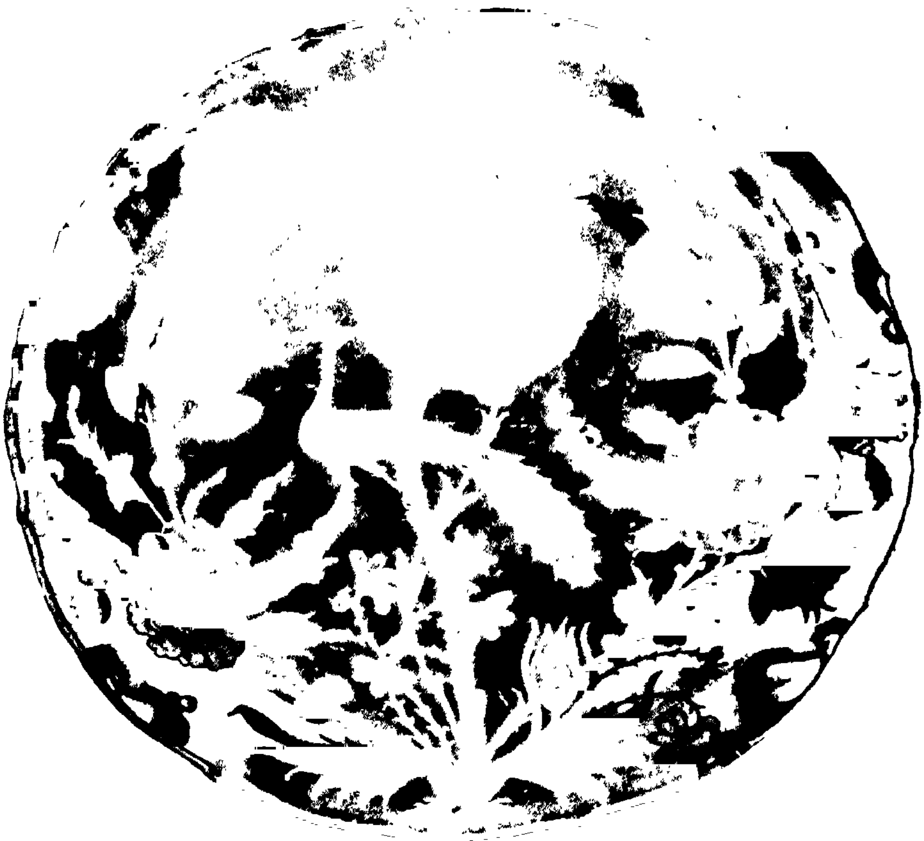
On accordera une attention particulière à quelques pièces à décor humain et animal, noir et vert, dont les trouvailles de M. Folch y Torrès nous ont, l'an dernier, révélé l'origine (1). Elles viennent de Paterna, près de Valence, et peuvent remonter au XIII^e ou au XIV^e siècle. Les traditions musulmanes s'y mélangent à de curieuses survivances romanes. Paterna nous apparaît comme un centre actif, héritier des techniques importées par l'Islam en Occident. Il y en eut d'autres ; des études récentes nous ont signalé, en Provence, l'existence d'une céramique « arabo-médiévale » (2) et, en Italie, « la céramique primitive de Faenza, de Florence et d'Orvieto offre de nombreux caractères communs avec les pièces de Paterna » (3).

La collection de céramique est la mieux fournie de nos collections musulmanes du Louvre ; celle des tissus et tapis est peut-être la moins riche. Nous sommes bien loin de l'opulence des Musées autrichiens ou britanniques. Notre Musée des Arts décoratifs est lui-même plus abondamment pourvu ; mais le Louvre compte quelques pièces de

(1) J. Folch y Torres, *Noticia sobre la ceramica de Paterna*, 1 vol. in-8°, Barcelona, 1921.

(2) Voir les articles de R. de Cabrens dans la revue italienne *Faenza*, 1922.

(3) Migeon, *loc. cit.*, p. 46,



[illegible] [illegible]

XVe SIÈCLE — Grand plat de Damas

[illegible]



ART PERSAN

XVIe SIÈCLE [illegible]

premier ordre. De ce nombre sont trois splendides tapis persans du XVI[e] siècle, la belle époque séfévide. Le plus grand est le célèbre tapis de l'église de Mantes que nous admirions, l'an passé, étendu au milieu de la salle des Rubens. Toute la fantaisie décorative de l'Orient, de tout l'Orient à la fois persan et chinois, fleurit ce parterre diapré. Des chèvres broutent au pied de hauts cyprès, des chasseurs à l'affût guettent, fusil en mains, des fauves qui terrassent des buffles, tandis que des dragons affrontent des phénix à la queue ondoyante.

Une des dernières acquisitions du Louvre figure ici en bonne place : c'est le tissu de coton et de soie récemment exhumé du tombeau de Saint-Josse, dans le village du Pas-de-Calais qui porte son nom. Il montre des éléphants et des griffons inscrits dans un panneau qu'encadre une bordure formée de chameaux attachés en file. Un bandeau de robuste inscription coufique nous apprend qu'il fut tissé pour le caïd Negtekîn. Ce personnage est historiquement connu ; il fut émir du Khorassân et mourut assassiné sur l'ordre du Sultan Abd-el-Malik en 961. On comprend toute la valeur d'un tel document et l'on déplore le vandalisme stupide qui ne nous a pas permis de le posséder intact.

L'industrie du cuivre et ses deux écoles, persane et syro-égyptienne, est représentée par une série de pièces illustres : plateaux, aiguières, chandeliers et écritoires. On se réjouira de retrouver le fameux bassin d'argent, dit Baptistère de Saint-Louis, œuvre admirable du début du XIII[e] siècle, maintes fois étudiée, et dont la valeur archéologique s'augmente de tous les souvenirs de notre histoire qu'il évoque, et le vase Barberini, que possédèrent deux sultans syriens.

Dans la vitrine centrale, aérée par les derniers remaniements, on retrouvera les beaux verres enrichis d'émail, bouteilles et lampes de mosquées, timbrées d'écussons princiers, quelques précieuses sculptures de bronze et de fer, les inestimables vases fâtimides en cristal de roche, qui proviennent du trésor de Saint-Denis, et les ivoires au décor touffu d'Andalousie et d'Egypte.

Enfin l'on s'attardera longuement devant les panneaux où sont accrochés les miniatures du legs Georges Marteau, les portraits en

grisaille, précis et souples comme des dessins d'Ingres, et les paysages aussi évocateurs que les plus belles compositions japonaises.

***

On voit combien riche d'enseignements est une pareille salle de musée pour un visiteur quelque peu averti. Les lacunes — et il y en a — peuvent être comblées dans une certaine mesure par l'étude des salles musulmanes du Musée des Arts décoratifs. Quelle belle collection de tissus musulmans l'on formerait, en réunissant à ceux du Louvre ceux des Arts décoratifs, ceux de Cluny, pour ne pas parler de ceux du Musée de la Chambre de Commerce de Lyon ! Quel intérêt n'y aurait-il pas à rapprocher les brocarts d'Asie Mineure, les somptueux « Damas », des admirables pièces hispano-mauresques ou siculo-normandes maintenant logées à un kilomètre les uns des autres ! De même les tapis du Pavillon de Marsan s'ajouteraient utilement à ceux du Pavillon de l'Horloge. Quelques pièces faciles à acquérir permettraient de suivre cette industrie jusqu'à l'époque moderne. On m'excusera si je souhaite de voir, dans ce musée agrandi, une place plus large accordée à la broderie algérienne et marocaine, à cet art charmant des harems occidentaux représenté par des pièces de meilleur style que celles, assez inférieures, du Musée des Arts décoratifs. La céramique du Louvre renforcée de celle du même Musée des Arts décoratifs, voire de celle du Musée de Sèvres assurerait, à la France un ensemble incomparable ; et l'on verrait notamment, grâce à ce précieux appoint, la place que tint notre Afrique du Nord dans l'Art musulman. Il en est de même pour les miniatures. Le Pavillon de Marsan en contient d'admirables, et l'on y trouve aussi des reliures persanes d'un grand prix. D'aucuns regretteront sans doute qu'on doive aller les chercher au bout du Louvre. Ils appelleront de leurs vœux la formation d'un vaste Musée français d'Art musulman où le groupement méthodique rendrait les comparaisons plus aisées, où, de la masse des documents rassemblés, se dégagerait l'impression plus claire de l'évolution des styles ou de l'unité des grandes époques.

En attendant que soit accomplie cette concentration infiniment désirable de nos richesses, on peut, dans une certaine mesure, remédier

à leur dispersion. Il suffit d'en dresser le bilan. Le travail est d'ailleurs commencé pour le Louvre, où M. Migeon a donné l'exemple. Pendant qu'il dirigeait avec tant de goût l'installation de la section musulmane, il en achevait le catalogue (1). Ce catalogue est un modèle de clarté et d'érudition. Une courte notice précède l'énumération de chaque groupe ; la description de chaque objet est suivie des rapprochements qu'il suggère et d'une bibliographie des études qui lui ont été consacrées. Un grand nombre de belles photogravures, dont quelques-unes en couleurs, font de cet ouvrage à la fois un album de luxe et un précieux instrument de travail ; le grand public et les spécialistes y trouveront également leur compte. Il convient qu'un si bon exemple soit suivi, que les deux volumes de M. Migeon soient les deux premiers tomes d'un *Corpus* où les objets d'art musulman de nos musées de Paris et de la province, ceux des collections particulières comme ceux des trésors d'églises, se trouveront enregistrés, décrits et, s'il y a lieu, reproduits.

Il va sans dire que ce travail ne sera pas longtemps au point. N'en est-il pas de même de toute œuvre scientifique ? Celle-ci sera bientôt périmée à raison des enrichissements continus de nos collections. Nous le souhaitons du moins. Mais l'expérience nous enseigne aussi qu'il faut prévoir le pire ; le pays peut subir des crises et notre patrimoine peut être de nouveau en péril. L'orage passé, si nos biens sont à jamais perdus, nous en conserverons du moins le signalement et l'image ; s'ils ne sont qu'égarés, notre précieux inventaire, publié et connu de tous, nous aidera à remettre de l'ordre dans la maison.

Georges MARÇAIS.

(1) C'est l'ouvrage cité plus haut : Gaston Migeon, *Musée du Louvre. L'Orient musulman*, 2 vol., in-8°, 52 et 50 pl. Paris. Morancé, 1922.

La politique anglaise en Orient

I. — La Manœuvre anglaise

Le 30 octobre 1918, l'amiral Calthorpe, seul mandataire des puissances alliées signe l'armistice avec la Turquie, en rade de Moudros, à bord du cuirassé *Superb*. Le courrier envoyé au général Faenchet d'Espérey, pour obtenir son assentiment, a été retenu — on ne sait pourquoi — dans les lignes anglaises. L'amiral Calthorpe n'attend pas son retour et conclue.

Ainsi, dès le 30 octobre 1918, l'Angleterre nous impose en Orient sa méthode, son mandataire et son heure. Ce sera dorénavant sa formule.

Dans sa hâte, l'amiral Calthorpe oubliera de désarmer la Turquie. Elle conservera ses soldats, ses fusils et ses munitions.

Cet armistice donne aux Turcs une double impression : celle de la force anglaise, celle de notre inutile mauvaise humeur. Les autorités britanniques vont poser sans retard les premiers jalons de la pénétration politique ; il s'agit de gagner les hauts fonctionnaires de Constantinople — en commençant par le Calife — d'entraîner les hésitants, d'attaquer ceux qui se refusent à se laisser séduire.

Elles s'orientent, tissent les premiers fils de la trame. Un remar-

quable service des renseignements constamment renouvelé mènera cette action ; des fonds secrets inépuisables l'alimenteront.

Le but : détruire la Turquie en désagrégeant toute force capable de la faire revivre. Les minorités chrétiennes de l'Anatolie seront l'un des principaux éléments de l'entreprise. De gré ou de force, elles serviront d'agents de propagande ; tant pis si leur sort n'en est pas amélioré ; cela n'est d'aucune importance. Bien au contraire, chaque incident fâcheux habilement exploité soit auprès des Anglais de la métropole, soit surtout auprès des Américains, deviendra l'argument sans réplique dont on usera et abusera d'autant plus que la situation en Orient s'aggravera davantage.

Le 14 mai 1919, l'amiral Calthorpe prépare le débarquement des troupes grecques à Smyrne. Le 15 mai à 7 h., elles débarquent, se livrent à tous les excès. L'Europe ne protestera pas. Une fois encore, l'Angleterre a démontré qu'elle seule compte.

Le rapport du général Bunoust exposera les massacres des musulmans de Smyrne et du vilayet d'Aïdin. Il ne sera pas publié.

L'occupation de Smyrne par les Grecs et les sévices de toutes sortes accumulés par eux groupent autour de Moustafa Kémal les forces vives de sa nation. C'est alors seulement, qu'avec stupeur, l'Angleterre apprend à les connaître. N'importe, elle refusera d'admettre, en apparence tout au moins, le sérieux de l'aventure.

Une armée nationaliste commence à s'organiser, non sans peine car il est impossible de dégarnir les vilayets orientaux occupés par les troupes régulières. Au début, les Anglais n'auront devant eux, sur la ligne du Bagdad, qu'une poussière d'hommes : quinze cents cavaliers et des volontaires. Ils n'en sont pas moins, en six semaines de combats incessants, rejetés sur Ismidt. L'Anatolie occidentale est libérée.

Grave échec anglais. L'Islam entier témoigne d'une joie fort vive et les dons musulmans affluent vers l'Anatolie. Sous l'effet de l'attaque anglaise, le nationalisme turc s'est rapidement consolidé, coordonné. Au début, Moustafa Kémal n'était guère plus qu'un grand chef de partisans, populaire il est vrai par son brillant passé mais suspect par sa hardiesse aux yeux des timorés. Le voilà devenu, pour tous,

le héros national. Ceux qui s'irritaient de ses initiatives viennent à lui. Cette fois, le mouvement anatolien existe et s'impose. Les Anglais dissimulent l'échec.

Un autre coup les frappe. Le major Novill échoue dans son entreprise au Kurdistan. Les chefs kurdes ont accepté les subsides puis ils se sont ralliés à leurs voisins turcs. Ceux-ci leur font de grandes concessions et acceptent leur autonomie.

En novembre 1919, l'échec du plan britannique est complet. Les nationalistes s'infiltrent dans Constantinople et jusque dans le Palais. L'un de leurs hommes les plus habiles a chaque jour un long entretien avec le Sultan, l'Angleterre paiera-t-elle toujours en vain ? Le 16 mars 1920, elle brusque la situation, occupe militairement Constantinople dans un grand déploiement de forces, fait jouer les mitrailleuses, fusille dans les casernes turques, arrête les nationalistes notoires avec une brutalité voulue et les dirige sur Malte. Beaucoup avertis à temps ont pu fuir et gagner l'Anatolie.

Le coup du 16 mars 1920 est la mainmise de l'Angleterre sur Constantinople ; elle y règnera avec une rudesse sans pareille et se fera cordialement détester. Le résultat de toutes ces violences sera de renforcer les rangs nationalistes. Bientôt, sauf quelques hommes qui seront montrés au doigt, il ne se trouvera plus guère à Constantinople un Turc, l'on pourrait même dire un musulman qui ne combatte à sa manière pour le triomphe de l'Anatolie. Les plus paisibles se sont émus. La plupart vendent leurs biens s'ils le peuvent les abandonnent si la vente est impossible et franchissent aisément le barrage ; ils vont lutter avec les leurs sur terre anatolienne.

En juillet 1920, exaspérée par cette série d'échecs, inquiète des protestations réitérées de ses sujets musulmans de l'Inde, l'Angleterre veut cette fois en finir. Elle lance les Grecs à l'assaut de l'Anatolie. Les récompenses promises sont immenses : Constantinople, la Thrace entière, Smyrne et l'Anatolie occidentale, la région du Pont, c'est-à-dire, les plus riches terres de l'Asie Mineure, l'accomplissement des rêves les plus démesurés de l'Hellade. L'armée grecque sera surabondamment pourvue de matériel de guerre, l'or anglais ne tarira pas, les officiers anglais présideront aux opérations.

Nous étudierons un peu plus tard les résultats d'un effort dont l'ampleur ne fut jamais réellement connue, mais, auparavant, n'est-il pas utile de connaître quels sentiments entraînent l'empire britannique, de novembre 1918 à juillet 1920 dans une entreprise aussi périlleuse ?

***

Une double tragédie se joue en Orient depuis l'armistice de Moudros, premier acte hostile de l'Angleterre envers nous qui sera suivi de beaucoup d'autres : lutte entre l'Angleterre et la France, lutte entre l'Angleterre et la Turquie.

Dans cette guerre sourde menée contre nous sur tous les points de l'Orient, l'Angleterre ne nous ménagera pas les coups, nous n'aurons que des désavantages mais, avec un entêtement confirmé par cela même qui devrait l'éclairer, nous fermerons les yeux devant l'évidence et mettrons à la nier l'obstination que l'Angleterre apporte à nous contrecarrer. C'est une curieuse histoire que l'Europe et l'Islam suivent avec soin.

A nos premières réclamations, l'Angleterre répondra : « Nous nous sommes unis à vous contre l'Allemagne, il n'a jamais été question de l'Orient ».

Tout le prouvait déjà au cours de la grande guerre ; seule l'acuité de nos préoccupations immédiates avait pu nous illusionner. Notre censure faisait à peu près le silence sur les événements de Mésopotamie et du Sinaï ; nous ignorions à quel point la guerre d'Orient absorbait déjà nos alliés.

Sitôt après l'armistice de Moudros, sachant que la Turquie peut seule la tenir en échec dans sa grande entreprise musulmane, l'Angleterre ne perd pas une heure, elle attaque à nouveau. Ses informateurs lui font connaître le sentiment des peuples musulmans à son égard. Il est franchement mauvais. Elle n'a pas tenu les promesses faites à l'Inde, à l'Egypte, aux gens de l'Arabie pendant la guerre générale. Les mécontentements latents se sont exaspérés. En Perse comme en Mésopotamie, au Caucase comme au Kurdistan, la parole anglaise ne compte plus. Partout, la menace contre elle se précise, la houle se forme.

La grande commotion mondiale a secoué la torpeur de l'Orient, les mouvements pour l'indépendance, les nationalismes s'ébauchent. L'Egypte tient la tête, l'Inde l'écoute attentivement, que sera-ce si la Turquie — siège du Califat — s'en mêle ?

Toutes ces tentatives de libération se tournent vers la France. Elle a beau s'en défendre sincèrement, vouloir ne songer qu'à ses lourdes difficultés présentes, chacun fait appel à son libéralisme sans vouloir admettre que son sens aigu de la justice se soit atténué. Malgré elle, malgré ses dénégations, l'Orient la veut prendre pour arbitre et la voici donc — quoi qu'elle en ait — mêlée à cet incendie qui flambe, s'atténue, reprend sur tous les points de l'Asie. Elle devient donc, contre son gré, malgré la plus vive résistance, l'adversaire de l'hégémonie britannique. L'Angleterre, avec une rare maladresse, la jettera, presque de force, dans cette opposition formidable qui s'organise contre elle.

Cela ne peut, naturellement, que renforcer ses parti pris et nous redevenons — comme autrefois — pour les coloniaux anglais, l'influence néfaste qu'il faut à tout prix abattre, avec éclat, avant même qu'elle ait eu le temps de comprendre sa force réelle.

La campagne anti-française commence dans les principaux centres orientaux et jusqu'en Russie même. Les Allemands ayant été d'incomparables propagandistes, leurs arguments seront repris. Ils sont connus, donc d'autant plus faciles à retenir.

A Constantinople, dans la répartition du commandement interallié, le fâcheux rôle nous sera donné ; nos représentants protesteront, Paris n'écoutera pas. Histoires locales, il faut à tout prix sauver l'entente et feindre de ne pas avoir été brimé. Londres exploitera cette erreur de tactique. Lloyd George et Curzon joueront habilement le grand jeu et nous serons trompés sur tous les terrains, en Orient comme en Occident, avec un parfait ensemble.

Au début, tout paraît aller au mieux des intérêts immédiats de l'Angleterre. A Constantinople, les Turcs militants se cachent, observent avant d'agir. Les Anglais n'ont pas encore la main lourde, c'est nous qui assumons les besognes ingrates.

Malgré tout, très vite, d'anciennes sympathies se reforment, les cercles turcs s'ouvrent devant les Français. Les Anglais, suivant leur coutume, se tiennent strictement à l'écart et ne fréquentent qu'eux-mêmes. Malgré quelques premiers froissements les Turcs de l'ancien régime recherchent le mandat anglais pour sortir, à tout prix, de l'intolérable état d'armistice. Ils nous disent amèrement : « Que peut-on espérer de vous ? Vos jugements sont exacts mais vous ne pouvez agir. Si nous avons l'Angleterre contre nous, elle achètera les uns, intimidera les autres et, en fin de compte, nous asservira ».

Pendant ce temps, le haut commissariat anglais songeait aux coups de force prochains, les préparait, tâtant le terrain et les individus, s'attachant les uns, s'en prenant aux autres, regardant, travaillant.

— Vous voyez, disaient les Turcs, eux, au moins, ont une politique définie, vous n'avez que celle de l'expectative, vos dirigeants ne savent jamais ce qu'ils feront le lendemain. L'Angleterre travaille à longue échéance, le fin réseau de son intrigue s'étend sur le monde entier. Qu'un fil remue, si loin que ce soit, Londres en ressent le frémissement direct et le fait nouveau est exploité. Son effort embrasse le monde entier, vous n'envisagez que des actions fragmentaires ».

Les quelques personnes qui parlaient ainsi étaient les hommes de l'ancien régime. Sur eux, la révolution jeune turque avait passé sans modifier leurs conceptions politiques. Il faudra le coup de massue du traité de Sèvres pour les rallier au nationalisme.

Le traité de Sèvres dissipe les dernières illusions. Cette fois, la vieille Turquie même a compris, l'Angleterre l'a leurrée. Elle lui avait fait entendre, sans l'énoncer clairement, qu'une grande Turquie, presque aussi vaste que l'ancien empire, placée sous un mandat britannique des plus larges, pouvait être le résultat de sa bienveillance. Tout s'effondre, un seul fait émerge des complications de la conférence : nous avons plaidé pour la Turquie.

L'opinion turque se soulève. Les Anglais s'y attendaient. Ils organisent à Constantinople plusieurs sociétés secrètes dont l'une dite « des Amis de l'Angleterre ». Saïd Mollah, l'un des très rares Turcs qui se soient mis à la solde anglaise, le pasteur anglican Frew la dirigent. Etrange alliage. Cette association aura ses heurts, ses querelles

mais, cahin caha, elle subsistera et agira. Les « Amis de l'Angleterre » se posent de suite en ennemis de la France avec une combativité que rien ne décourage.

Le Foreign Office laisse faire, le War Office dirige ; Lloyd George applaudira des deux mains à tout ce qui lui paraît devoir nous rendre plus maniables en Orient. Il ignore que tout Français pris à partie riposte et vivement, quelles que soient les exhortations qui lui parviennent. Ainsi, à Constantinople, le camp français et le camp britannique se forment et souvent se mesurent.

Les hauts et moyens fonctionnaires anglais seront d'intelligence médiocre, d'intégrité fort discutable. Peu importe pour Londres qui traitera directement son affaire turque et s'inquiète fort peu de ce que pensent ses agents de second plan. Le schema est tracé : émietter la Turquie, la désorganiser par tous les moyens. Le flanquement de la route des Indes, l'asservissement du Califat, la mainmise sur l'Orient, voilà les buts et le temps presse. Les mauvaises rumeurs qui s'élèvent du monde musulman, les difficultés de la métropole, la question d'Irlande privent les coloniaux anglais de leur habituelle maîtrise. Ils s'irritent, se hâtent, forcent la note, doublent les étapes et commettent des fautes que les anciennes équipes auraient soigneusement évitées.

La plus absurde, la plus énorme sera de confier aux Grecs cette fameuse pacification par les armes de l'Anatolie. C'est allumer la mèche sur le barillet de poudre et faire sauter toute la machine. L'occupation de Smyrne du 15 mai 1919 opérée par les Grecs avec l'appui des canons de l'amiral Calthorpe ouvre officiellement les hostilités entre l'Angleterre et la Turquie.

Ce geste allait servir l'opposition turque, c'est-à-dire, la force agissante du pays, l'immense majorité des intellectuels, des officiers, de tous les hommes jeunes ardents auxquels chaque attaque anglaise apprend le sens du mot « patrie ». Les indécis se rallieront à eux.

***

La lutte aiguë entre l'Angleterre et les éléments vivaces de la Turquie remonte à cette révolution jeune turque du 23 juillet 1908 que Londres vit d'un mauvais œil, qu'elle dénigra bien avant ses

erreurs. Cette révolution était, en réalité, une réaction contre l'emprise allemande autant que contre la tyrannie d'Abdul-Hamid, car, malgré quelques flatteries jetées en pâture à la fierté orientale, l'emprise allemande fut rude, dès ses premières heures.

Les Allemands ne parvinrent pas à dissimuler le peu de cas qu'ils faisaient de leurs nouveaux clients. Avec une morgue, un sans-gêne plus irritants que la froideur anglaise, ils morigénaient, criaient, et, l'adresse d'un Marshall, le bon sens des quelques hommes de son équipe ne parvenaient pas à pallier l'insolence de l'officier allemand ou la grossièreté du commis voyageur de l'armée commerciale allemande. Aussi, malgré l'appât de quelques services rendus, les Turcs cherchaient-ils à réagir, inquiets déjà, saisissant fort bien que le plus grand danger d'être colonisés à la cravache venait encore de ce côté.

La révolution jeune-turque avait des sympathies très nettes pour la France dont les buts lui étaient connus : influence intellectuelle, quelques avantages économiques, elle ne recherchait rien de plus et c'est dans nos livres que les Jeunes-Turcs avaient trouvé leur formule. Ils cherchaient à se concilier l'Angleterre, cette force dont nul ne discutait alors la puissance et la justice.

Le mouvement de 1908 s'efforçait de dégager le pays du contrôle européen tout en se ménageant les sympathies anglo-françaises. C'était en réalité, le grand effort pour dissocier ce fameux concert des Puissances qui se jouait aux dépens de la Turquie, dont elle payait les frais par ses discours et par sa dissolution imminente. Les ruses diplomatiques d'Abdul-Hamid avaient pour résultat ce dilemme : le mandat allemand ou la révolution intérieure modifiant de fond en comble l'armature sociale du pays.

Les Jeunes-Turcs de 1908 eurent, au début, une vue assez précise de la situation mais l'héritage était trop lourd pour leur inexpérience, leurs moyens défensifs trop restreints. Malgré quelques succès rapides, des disputes intestines, les scissions du parti neutralisèrent l'effort. Peut-être auraient-ils, quand même, franchi les mauvais tournants si l'Angleterre commettant l'erreur dont elle ne voulut plus démordre, n'eût pris pour une effervescence sans lendemain ce qui était l'avant-propos de l'indépendance. Rien ne parvint à lui faire admettre qu'une nation

rénovée dût sortir un jour de ces nationalités diverses. Elle ne comprit pas le sens de cette crise longuement formée.

Au lendemain de 1908, elle attaqua. Il ne lui suffira pas d'avoir à Constantinople un Gouvernement favorable à sa politique ; elle n'admettra qu'un ministère qui lui soit complètement asservi. Alors, déjà, elle fait du grand vizirat de Kiamil pacha la condition absolue de son amitié.

Devant cette intransigeance, l'Union et Progrès se révolte et déclare dans son organe officiel « qu'un grand vizir maintenu au pouvoir pour faire plaisir à une puissance étrangère serait une calamité pour le pays ».

La chute de Kiamil pacha fut le signal des hostilités qui se poursuivent encore aujourd'hui entre l'Angleterre et la Turquie des jeunes.

En 1910, Fitzmaurice, premier drogman de l'ambassade d'Angleterre, l'un de ses agents les mieux doués, organise un groupe de protestataires. Il acquiert un dissident de l'Union et Progrès, le colonel Sadik bey, mécontent de la politique radicale de ses collègues. Fitzmaurice stimule l'esprit conservateur de l'élément religieux récemment rallié au Comité. Il gagne ainsi une centaine de députés, il vont se séparer du Comité central, mais, au dernier moment, ils hésitent, se dérobent et finissent par rentrer dans le giron. De cette coûteuse tentative, les Anglais ne conservent que le colonel Sadik bey, désormais chef et grand maître de l'Entente libérale et une dizaine de députés hodjas.

La ténacité britannique ne s'émeut pas devant l'échec. On recommencera, voilà tout. Après plus d'une déception, en 1911, le parti de l'Entente libérale est formé. Il a pour mission d'unir les dissidents de l'Union et Progrès aux éléments chrétiens du pays. Damad Férid présidera de haut le Parti. Une active propagande est menée dans l'armée, quelques officiers supérieurs se laissent séduire, intriguent contre le ministère de la Guerre que dirige Mahmoud Chevket et provoquent la chute du cabinet unioniste Saïd pacha en juillet 1912.

C'est alors qu'une collaboration assez étroite s'établit entre la diplomatie anglaise qui opère à Constantinople et les diplomates autrichiens qui soulèvent l'Albanie contre les dirigeants jeunes-turcs.

Entre temps, Kiamil pacha a repris le pouvoir, les Anglais sont donc

satisfaits ? Non, ce n'est pas suffisant. Londres fait donner le grand coup de barre et décrète la turcophobie à outrance. Les unionistes manœuvrent mal, ils ne sont pas de taille à soutenir une situation aussi complexe et la série des désastres qui précèdent 1914 commence, l'entrée en guerre aux côtés de l'Allemagne s'effectue.

Auparavant, l'Angleterre a préparé ses voies en Mésopotamie, contrebattant l'effort turc, organisant le service de propagande et d'information qui opère encore aujourd'hui. En 1911, une entente entre l'Angleterre et l'Allemagne est conclue pour la répartition de zones d'influence. L'Allemagne renonce à la région Badgad-Bassorah, l'Angleterre lui cède un débouché sur Alexandrette et le droit d'intervenir jusqu'à Mossoul. Le Gouvernement turc ratifie ces accords avec toute la rage et l'amertume que l'on peut concevoir.

Sitôt après l'armistice de Moudros, l'Angleterre reprend la lutte au point même où elle l'avait interrompue. Ce sera l'incessant double jeu. En Arménie, le commandement anglais liquide par la force, en janvier 1919, le Gouvernement provisoire mixte qui s'était spontanément formé à Kars. Kars est remis aux autorités arméniennes mais, au même moment, les officiers anglais placés au Caucase entretiennent les meilleures relations avec le colonel Halid bey qui dirige le mouvement anti arménien de Nakitchevan.

Même politique en Azerbeïdjan et au Daghestan. Le général Thomson et le général Milne appuient énergiquement le Gouvernement nationaliste musulman d'Azerbeïdjan. A Bakou, le major Stork agit de même. En décembre 1918, le général russe qui occupe la ville est sommé de partir dans les vingt-quatre heures en abandonnant son matériel de guerre. Les autorités britanniques placées alors dans l'Azerbeïdjan encouragent l'enrôlement officiel dans les corps de volontaires formés pour combattre Denikine au Daghestan ; elles suggèrent même que le Daghestan devrait être relié à l'Azerbeïdjan.

Tout cela n'empêche pas le Gouvernement anglais d'appuyer pleinement, quelques semaines plus tard, le général Denikine, de menacer tous ceux qui s'opposent à lui et de déclarer officiellement que le Daghestan fait partie des territoires de l'armée volontaire.

L'Angleterre n'en est pas à une contradiction près. Jusqu'en no-

vembre 1919, elle encouragera Denikine à étendre jusqu'au Daghestan le champ de ses opérations militaires ce qui déterminera au nord son affaiblissement et sa défaite.

A Trébizonde, même équivoque. Le représentant anglais suit une ligne nettement turcophile et grécophobe. Il agit d'après les instructions reçues de Constantinople et va jusqu'à déchirer de ses mains, dans le port de Trébizonde, les passeports des sujets hellènes qui tentent de débarquer.

Ceci n'empêchera pas le Gouvernement anglais mis au courant par le Gouvernement hellénique des tractations gréco-arméniennes engagées à Tiflis d'approuver pleinement ses décisions tenues secrètes : Trébizonde sera enlevé à l'Anatolie pour constituer une confédération ponto-arménienne. Et telle fut l'origine de la fameuse affaire dite du Pont.

Plus tard, jusque sur le front grec, pareille tactique, même après la décision officiellement prise de faire marcher les Grecs contre les nationalistes turcs. Pendant longtemps, les autorités militaires britanniques d'Ismidt adoptèrent une attitude bizarre. Le général Tronside, commandant militaire d'Ismidt, qui opère contre les nationalistes désarme la population grecque et musulmane. Le lendemain, il fait rendre clandestinement aux musulmans leurs armes.

Des nationalistes pris lors des combats d'Ismidt sont dirigés armés sur le côté sud du golfe. De là, ils pourront, tout à leur aise, harceler le flanc des troupes grecques qui opérent dans la région de Yalowa.

A Moudania, sous prétexte d'en expulser ces mêmes nationalistes, la flotte anglaise bombarde et détruit les installations françaises de la ligne terminus Brousse-Moudania. La maison du directeur français est saccagée, pillée par les matelots anglais. Le commandant du chalutier *le Faucon* qui se trouve dans le port affirme en vain que les nationalistes ont depuis longtemps quitté la ville. Le pillage continue.

***

Contradictions, équivoques, double jeu, manœuvres souvent incohérentes, tout cela importe peu. Pour Londres, ce sont des détails. Le plan d'ensemble est fait. A Moudros, l'Angleterre a pris position.

L'Orient reste pour tout citoyen anglais le grand domaine exclusivement britannique. Toute ingérence étrangère doit y être repoussée par la vieille méthode coloniale anglaise ; celle du coup de poing, formule du XVIIIe siècle, toujours en honneur. Guerre surtout au Français que l'on rencontre un peu partout, individualiste et observateur, témoin gênant et perspicace voyant ce que nul ne doit connaître.

S'il s'obstine à s'indigner contre l'énormité des erreurs commises, il lui sera répondu : « Pour vous, l'Orient est un merveilleux passe-temps, un magnifique accessoire, pour nous il sera notre vie ou notre mort ».

Jamais l'Angleterre n'admettra que le splendide isolement puisse être un luxe dangereux, celui d'une autre époque et que, aujourd'hui parfois un conseil d'ami puisse servir. L'action au grand jour lui est intolérable. Elle ne veut pas comprendre qu'actuellement la nouvelle se propage plus rapide que le vent. La faillite de sa politique coloniale vient de sa méconnaissance totale du présent.

Partout, *son erreur est la même ; en Turquie elle apparaît plus nettement* qu'ailleurs. Jusqu'aux offensives grecques de grand style de juillet 1920, les nationalistes chercheront sans cesse à traiter avec elle, même après l'invasion de l'Anatolie, ils voudront la convaincre et se heurteront chaque fois à sa volonté de les détruire ce qui les entraînera à mieux se défendre Ainsi, ils développeront leurs moyens d'action et se découvriront de nouvelles ressources.

L'Angleterre, elle, manquera chaque occasion de reprendre l'avantage ; elle s'entêtera, ameutera contre elle tout l'Orient. C'est alors que le spectateur impartial assistant froidement à ce désastre britannique comprendra vraiment à quel point tout est changé dans le vieil empire. Où sont les hommes de son très grand passé ? Ceux du présent manient brutalement l'organisme délicat de sa construction coloniale. Ils le faussent et sont à tel point dénués de toute imagination qu'ils s'acharnent à confondre sur terre islamique les ruines d'hier et les jeunes pousses gonflées de sève qui formeront bientôt la forêt nouvelle.

Le nationalisme turc succède à l'unionisme. Il profitera des expériences de son prédécesseur, épurera la doctrine, simplifiera. En Turquie, bien des yeux s'ouvriront ; les fautes anglaises seront assez lourdes, l'injustice assez criante pour déterminer, cette fois, l'union de

tous autour d'un chef : Moustafa Kémal aidé de ses collaborateurs et associés, en pleine entente avec la nation.

A Constantinople, il sera bien facile dorénavant de compter les quelques hommes vendus à la politique anglaise ; ils sont connus, montrés du doigt, privés de toute influence.

Chaque coup porté à l'Anatolie renforce la cause turque. La grande obstination anglaise continue. Alors, l'Angleterre nous accusera de ses déboires et, plus que jamais raidie dans sa déception, n'admettra pas ses torts. Prenant notre loyalisme pour de la faiblesse, nos demi-consentements pour de l'ignorance et, parce que gênés, agacés, nous n'oserons pas tenir le seul langage qui convient, elle nous poursuivra de sa rancune, nous attaquera encore plus âprement contre tout bon sens, contre toute logique jusqu'au jour où la patience nous manquant, individuellement tout au moins, parfois, nous riposterons. Ces réactions inévitables de ceux qui auront enregistré sur place les faits et les circonstances qui les déterminèrent, exaspéreront nos alliés, comme si quelques protestations isolées pouvaient, en quoi que ce soit, modifier la marche de cette formidable entreprise de suicide menée par le monde colonial anglais.

Ne se fiant qu'à demi aux succès des armées grecques, l'Angleterre dirigera elle-même, exclusivement, l'action politique en Anatolie. C'est là son arme la plus dangereuse, celle qu'elle manie avec le plus de force et de maîtrise en l'appuyant toujours sur les inépuisables fonds secrets. Nous verrons plus tard comment elle en comble les vides.

Cette guerre politique sera pour l'adversaire plus épuisante que la lutte armée. Celle-ci et l'effort d'organisation à l'intérieur absorbent déjà toutes les ressources et toutes les énergies de l'Anatolie. La résistance contre cette intrigue politique anglaise qu'une nuée d'agents civils et militaires conduit deviendra irritante et destructrice au point d'entraîner les plus graves conséquences. Il faudra réprimer, châtier durement les siens lorsqu'ils se laisseront séduire, ménager au contraire jusqu'à la limite du possible les éléments chrétiens que les Anglais mêleront de gré ou de force à leurs entreprises. L'Europe et l'Amérique guettent le moindre geste, les propagandes arméno-gréco-anglaises répandent les pires rumeurs. Les chefs nationalistes ont compris le

danger : l'opprobe universel s'ils se laissent entraîner aux représailles. Deux fois ils sont à la seconde d'être submergés, hésitent encore à sévir et le parlement d'Anatolie gronde, s'indigne ; est-il juste de punir si sévèrement les siens pour la moindre faiblesse et de laisser l'élément hostile s'agiter à sa guise ?

Les « Amis de l'Angleterre » dirigés par Saïd Mollah et le pasteur Frew font des adeptes en Anatolie parmi les éléments troubles. Ces agents provocateurs commettent des assassinats ; ils les mettront au compte des nationalistes et soulèveront contre eux des révoltes à Ada-Bazar, créeront de l'effervescence parmi les colonies circassiennes et tcherkesses, agiront au Kurdistan, c'est à dire dans toutes ces régions où l'esprit féodal, l'esprit de clan survit encore.

Avant d'être rejetés jusqu'à la banlieue de Constantinople, les officiers britanniques de la ligne du Bagdad ont organisé les foyers de mécontentement. Plus des trois quarts des missions protestantes anglaises et américaines dispersées en Anatolie deviennent des centres révolutionnaires qui groupent en comités les chrétiens de la région, distribuent des tracts, de l'argent et des armes. Très souvent, ceux-ci résistent, voient le danger, alors, les chefs des comités feront pression sur eux par la menace ou même par des exécutions sommaires. Une fois pris dans l'engrenage, les affiliés, bon gré, mal gré, ne peuvent que se soumettre et obéir. Bien souvent, les innocents paieront pour les coupables.

Ainsi, chaque offensive grecque appuyée par les officiers anglais et le matériel fourni par l'Angleterre sera doublée d'une offensive politique à l'intérieur de l'Anatolie et l'opinion publique anatolienne, plus exaspérée encore par ce genre d'agression que par la vraie lutte, exigera de ses dirigeants la déportation dans les vilayets orientaux des éléments de troubles qui peuplent la côte et la zone de guerre.

L'affaire du Pont est l'une des manifestations les plus caractéristiques de cette formule qui utilise toujours les mêmes arguments et et les mêmes hommes.

***

Sur les directives de Londres, au début du mouvement anatolien, les Grecs d'Athènes vont utiliser leurs coreligionnaires des côtes de la mer Noire. Ils sont assez nombreux dans ce qui fut le royaume de Mi-

thridate. Une vaste entreprise sera formée pour l'établissement d'une république grecque « du Pont » en pleine Turquie nationaliste. Samsoun en deviendrait la capitale.

Le patriarchat grec de Constantinople, le métropolite grec de Samsoun, d'accord avec le Gouvernement hellénique et les financiers grecs d'Athènes et de Paris, subventionnent de nombreuses sociétés secrètes. Elles ont toute une organisation militaire et judiciaire, des statuts et des armes, elles s'infiltrent sur le littoral de la mer Noire, travaillent partout les populations et exercent un véritable terrorisme.

Au printemps 1921, leur activité redouble, le moment d'aboutir est venu. Le Gouvernement d'Angora en suit tous les développements. Il sait que le but est d'opérer ainsi qu'il fut fait à Smyrne. Cinquante mille Grecs du Sud de la Russie et de la Grèce ont été peu à peu incorporés aux Grecs originaires de la côte et les encadrent. Des armes, des munitions arrivent en masse et sont distribuées. Les comités ont déjà fait connaître la date du débarquement des troupes helléniques. Les armées turques de l'Anatolie occidentale se trouvent à ce moment aux prises avec une offensive grecque et ne peuvent intervenir sur un autre terrain.

Les bandes grecques « du Pont » attaquent les villages musulmans, ceux-ci réagissent, forment des groupes de volontaires, exigent des armes d'Angora, le désordre se répand et, le 9 juin 1921, la flotte hellénique bombarde Inéboli, prélude du débarquement prochain des troupes anglo-grecques.

Longtemps Angora s'est tenu au courant avant de sévir. Chacun sait là-bas d'où vient l'orage ; les Grecs de la côte communiquent par signaux avec les bateaux de guerre hellènes. Angora tient entre ses mains tous les éléments du complot et n'ignore pas que Londres le dirige.

La répression est brusque, foudroyante. Cette fois les nationalistes sont las d'en appeler en vain à la justice de l'Europe et préfèrent se faire justice eux-mêmes plutôt que de périr. En quelques jours, toutes les mesures sont exécutées, les principaux meneurs pendus, les Grecs récemment introduits par la Commission d'émigration expulsés avec leurs familles. Les Grecs originaires du littoral et en état de porter les

armes évacués vers l'intérieur. Les femmes qui ont participé aux complots font partie des colonnes de déportation et, dans ce cas, forcément, les enfants suivent.

Des perquisitions sont faites dans les villages grecs qui donnent refuge aux leurs.

Une foule de Grecs se sont échappés, ont gagné la montagne et forment des bandes. Ils attaquent les villages musulmans, tombent sur les colonnes de déportés. Souvent ceux-ci se trouvent pris entre deux feux.

Les villages musulmans se défendent, attaquent à leur tour et, pendant plusieurs semaines, toute cette région fertile et charmante est bouleversée, saccagée. Enfin, sur bien des ruines, l'ordre est rétabli.

Dans une note envoyée d'Angora, le 15 septembre 1921, aux hauts-commissaires interalliés, en réponse à leurs protestations, Youssouf Kémal bey, ministre des Affaires étrangères concluait ainsi :

La cause initiale de tous les malheurs qui se sont abattus sur la population tant musulmane que chrétienne de l'Asie Mineure réside dans le débarquement hellénique effectué à Smyrne, il y a deux ans et demi. Dans ce débarquement, le peuple turc a vu le reniement des idées et des principes qui avaient présidé à la conclusion de l'armistice de Moudros. Il a compris que l'on voulait l'annihiler politiquement et l'étouffer économiquement en le privant de son principal débouché, Smyrne. Il a voulu défendre son droit à la vie, il s'est soulevé ; sa résistance inattendue a exaspéré l'agresseur dont chaque insuccès, chaque défaite a accru la férocité ».

Il rappelait tout ce que l'Anatolie avait enduré, ce qu'elle endurait encore...

***

J'étais à Angora, aux Affaires étrangères ; je venais de lire tout ce dossier du Pont et Youssouf Kémal bey en me le reprenant disait : « La note des hauts-commissaires fait grand cas du châtiment infligé aux Grecs et aux Arméniens, sujets turcs, impliqués dans le complot. Elle ne mentionne pas le traitement semblable subi par les Turcs musulmans. C'est que, pour l'Europe, leur vie ou leur mort ne compte guère ».

Voilà ce dont tout l'Orient se persuadait.

Quelle impitoyable ironie que l'ironie anglaise lorsqu'elle s'en mêle. Sous prétexte de protéger les minorités chrétiennes, ce sont, l'intrigue du Pont, les insurrections de Koniah, de Yozgad, d'Ada-Bazar. L'Anatolie inondée d'espions et de propagandistes, les tentatives réitérées d'assassinat sur Moustafa Kémal pacha que l'Angleterre envisage comme son plus sérieux adversaire. Elle n'épargnera rien ni pour le détruire, ni pour le séduire et, périodiquement, l'Europe et l'Amérique seront informées de sa mort ou, ce qui aurait été le plus sûr moyen de le perdre, d'une subite défaillance devant l'or anglais mais, le temps fait justice de toutes ces rumeurs et le nationalisme poursuit sa route.

***

C'est pourtant un terrible ennemi que celui qui ne connaît ni la brûlure de l'échec, ni l'usure du temps ; qui guette son heure, sait inspirer ses agents exécutifs et leur faire entendre ce qu'elle attend d'eux. Peu de paroles, le moins possible d'écrits ; par contre, des subventions généreuses, le champ libre à l'initiative. Peu ou pas de sanctions contre les pires hardiesses et ce principe que, pour le bien de l'Empire, tous les moyens sont bons jusqu'aux moins avouables.

On parle beaucoup de la légèreté française mais qui parla jamais de l'inconséquence anglaise ? Il est vrai qu'entre les hommes de la métropole et les coloniaux anglais, l'opposition des caractères est frappante mais, sans les coloniaux, que serait la métropole ? Alors....

Le charme un peu archaïque fait de tradition, d'humour et d'intellectualité très fine qui se rencontre encore chez la plupart des hommes politiques et des lettrés de Londres s'appuie souvent sur une apparente rigidité de mœurs. Ce puritanisme s'accommode pourtant des actes regrettables commis au loin sous pavillon britannique. Ne suffit-il pas de les ignorer ? Contradiction très anglaise que cet accommodement entre les deux morales : celle du dehors, celle du dedans. Les exigences commerciales et impérialistes justifient la première, la seconde prend sa revanche par des susceptibilités excessives. Pour tenir l'univers en respect avec une poignée d'hommes, il faut savoir fermer les yeux sur le détail.

La spécialisation à outrance facilitera cet exercice. Chacun sa partie, chacun sa case. Il est ainsi très aisé d'agir sans s'inquiéter du voisin. L'incuriosité anglaise est, pour tout esprit français, un véritable phénomène mais les spécialistes anglais actuels en questions orientales semblent avoir perdu la vision de leurs prédécesseurs et ne conserver que leur absence de scrupules. Cependant, l'Angleterre reste, à certains égards, le pays du « fair play » et celui des amitiés les plus solides ou bien tout cela ne serait-il plus que le passé ?

Quoi qu'il en soit, l'erreur anglaise en Orient que j'ai suivie sur place, dans tous ses détours, se déroule depuis l'armistice avec l'implacable logique d'une équation qui, mal posée, aboutit à des solutions inapplicables. Il n'est pas de plus redoutable formule qu'un raisonnement à faux développé avec tout l'appareil de la logique.

***

— Si, disait un soir à Paris, en janvier 1921, un ex-fonctionnaire du Pont-aux-Chantres — formé par l'ancien régime — si un Lénine et quelque grand chef islamique s'étaient unis pour établir un plan de désintégration totale des possessions britanniques, leurs directives auraient été, point par point, celles que suivirent Lloyd George et Curzon.

« Ils auraient jeté la Perse aux mains des Bolcheviks et contraint les Anglais à l'évacuer ; ils les auraient aussi chasés de la Mésopotamie. Ils se seraient ingéniés à les mettre aux'prises avec la Turquie, à leur faire commettre en Egypte et aux Indes d'irréparables fautes. Enfin, ils les auraient amenés à bien démontrer aux Français l'impossibilité de maintenir l'alliance sur le terrain oriental. Avec cela, tout était vraiment consommé ».

L'on ne pouvait mieux définir l'absurdité de la politique anglaise telle qu'elle apparaît, vue de l'Orient. Downing Street et le War Office ont voulu nier le réveil turc ; les « rebelles » ne devaient pas exister. Il y a ainsi des fictions qui coûtent cher et qui tuent.

Le programme du Congrès d'Erzeroum, 7 août 1919, repris par le Congrès de Sivas du 5 septembre suivant était cependant bien clairement posé, facile à comprendre : pas de cessions territoriales aux Grecs

et aux Italiens en Asie Mineure, pas de république des Deux-Ponts, pas de grande Arménie. Maintien du Sultan Calife. Pas de Hussein calife de la Mecque, droits des minorités chrétiennes reconnus, assurés par la Turquie. Respect des clauses de l'armistice acceptées par les Alliés, évacuation de l'Asie Mineure et de la Thrace. La Turquie en libre contact avec les peuples de l'Occident et de l'Orient. Reconnaissance de son indépendance nationale.

Et c'est à la veille du Congrès de Sivas que les Anglais vont acheter à prix d'or les valis du Koniah et de Mamouret-ul-Aziz, qu'un officier anglais de l'*Intelligence Service* se joint ouvertement aux bandes de cavaliers kurdes soudoyés par l'or anglais qui, sous la conduite de Ghalib bey, vali de Mamouret-ul-Aziz, vont s'efforcer d'assassiner Moustafa Kémal pacha, sur la route du Congrès. Le coup de main échoue : fuite éperdue des agresseurs sur Ourfa, effet produit sur le monde musulman.

Ce n'est que l'un des mille incidents de la lutte ainsi que les innombrables histoires du pasteur Frew, éminence grise du haut-commissariat britannique qui, aux premiers temps de la grande aventure, manie des autos, des secrétaires, distribue les fonds sans compter et pénètre à toute heure dans Yldiz Kiosk où il fait la loi mais ceci, c'est l'âge d'or.

Le coup de force anglais du 16 mars 1920 à Constantinople y met fin. Il a renfoncé le Gouvernement d'Anatolie et l'amène à se constituer solidement. Angora fait figure de véritable capitale, l'ordre règne en Asie Mineure, l'on ne saurait en dire autant de Constantinople. Les grandes offensives anglo-grecques déferlent sur l'Anatolie. Elle sera de taille à soutenir le choc, à prendre en mains le sauvetage de la Turquie. Les financiers et les industriels de Londres ont manqué le but en Russie comme en Turquie ; la mainmise sur l'une des plus riches régions pétrolifères du monde a échoué. Ils vont évacuer Batoum, le Caucase, comme ils ont évacué l'Anatolie.

La diplomatie anglaise voit également lui échapper son entreprise essentielle : cette création spontanée d'une multitude de nationalités qui s'ignoraient hier et viendraient se placer d'elles-mêmes sous son égide. L'action directe s'est heurtée aux musulmans de l'Inde. Chaque fois que ceux-ci ont protesté, elle n'a pas osé passer outre. Le temps

n'est plus où les agents agitateurs anglais circulaient en Anatolie sur draisine automobile, réveillaient la turbulance des colonies circassiennes, où l'Intelligence Service soulevait le Kurdistan.

Partout, entre musulmans, la liaison s'opère. C'est une véritable guerre, une dure guerre que les Anglais vont entreprendre en juillet 1920, sous le masque grec.

***

Quelques mois auparavant, le 10 janvier 1920, Lloyd George avait solennellement annoncé, par l'entremise de la presse anglaise, qu'il venait encore de changer d'avis au sujet du règlement turc. Il consentait à l'envisager de façon moins rigoureuse.

Ce n'était encore que le cinquième revirement du premier anglais sur une question qui lui sera toujours totalement inconnue.

Jusque là, il ne songeait guère qu'à tirer le plus grand parti possible de la débâcle russe tout en évitant le soulèvement en masse du monde musulman. Les deux maîtres des destinées britanniques : Lloyd George, Curzon avaient uni leurs incompétences pour mener à bien cette double politique.

L'échec était complet ; eux-mêmes devaient le reconnaître. Lord Curzon restait bien l'homme qui avait pendant sa vice royauté des Indes, failli provoquer la révolution en décrétant le partage du Bengale. Il passait déjà pour manquer de doigté.

Les protestations de l'émir Ali et de l'Agha Khan, le Congrès d'Amritsar, les mouvements de l'Asie centrale avaient impressionné les centres londoniens. Le rapprochement, ou plutôt la juxtaposition d'intérêts entre la Russie et la Turquie achevaient de les troubler. Koltchak, Youdenitch, Denikine s'étaient effondrés, les intérêts anglais oscillaient sous le choc.

A peine délivrés du péril le plus pressant, les soviets reprenaient la marche asiatique interrompue par la chute du tsarisme et le rêve anglais : unir l'Egypte à l'Inde par une bande continue de territoires soumis à la domination anglaise, s'éloignait encore.

Lloyd George et Curzon opèreront une sixième volte. Devant toutes ces difficultés, ils ne voient qu'une solution possible : s'emparer du cœur même de l'Islam, c'est-à-dire du Califat.

L'Angleterre est la plus grande des puissances musulmanes. Il lui faut la clé du monde musulman et cette clé est Constantinople. Il lui faut le mandat sur la Turquie sous quelque forme que ce soit. Lorsqu'elle se déclare prête à garantir l'intégrité de la Turquie à condition que celle-ci consente à vivre sous son égide, cette fois elle est sincère; le jour où la nation turque accepterait le mandat anglais, le but serait atteint. L'Angleterre montrerait en exemple aux musulmans du monde entier cette Turquie intégrale recréée par elle. Le Calife serait entre ses mains, l'Egypte se trouverait reliée à l'Inde. Il deviendrait inutile alors de prêcher la grande croisade anglicane que les Etats-Unis prennent si fort au sérieux. L'Angleterre n'aurait plus que des sourires pour les Turcs musulmans.

Qui s'oppose réellement à cette heureuse conclusion ?

Une poignée d'hommes groupés en Anatolie autour du chef qu'ils se sont donné, ayant avec lui reconstitué un Etat, organisé une armée. Angora devient l'aimant qui attire tous les pays asiatiques, le centre d'échange de leurs idées, de leurs doctrines. Tous les espoirs musulmans convergent autour d'elle. Comment détruire Angora ?

Cette poignée d'hommes qui encadre Moustafa Kémal pacha et a saisi le sens de sa doctrine lui restera fidèle. L'or anglais ne mordra pas sur eux. Alors, il se passera ce fait inouï: quelques principes d'une simplicité absolue, quelques directives droites et claires viendront à bout des complications tortueuses et des subtilités les plus ambiguës d'une vieille politique. C'est, une fois de plus, la bataille du pygmée contre le géant.

Le coup de poing turc crèvera la trame de telle manière que, pour en saisir les fils éparpillés, il faudra courir en tous sens, aller de ci, de là avec une imprécision que le lecteur ingrat reprochera certainement à cette étude. Est-ce sa faute si le politique coloniale anglaise en est réduite aux expédients, si elle frappe de droite et de gauche dans un oubli total de son ancienne maîtrise ?

L'Islam suit avec stupeur la rapide décadence de cette politique.

II. — La folle guerre en Orient

Le premier juillet 1920, Levas Fraser écrivait dans le *Muslim Outlook* :

La semaine dernière a été la plus étonnante qui se soit écoulée depuis 1914. L'histoire l'écrira en l'appelant : « la semaine où la guerre recommença ».

Au cours de cette semaine :

1° Le Gouvernement anglais a recommencé la guerre avec la Turquie sous le couvert de la Grèce, sans consulter le Parlement ni la nation.

2° Il a annoncé son intention de conserver une forte année en Mésopotamie au prix de quarante millions de livres sterling par an.

3° Il a déclaré avoir l'intention de garder une armée en Perse aux frais des contribuables britanniques pour repousser une invasion des bolcheviques et des Turcs.

Levas Fraser ayant mentionné que quatre bataillons anglais marchaient sur le flanc d'attaque grecque ajoutait : « Nous nous battrons peut-être un peu, mais cela ne coûtera rien. « Il y aura les frais de transport » a dit le premier ministre. Un simple affaire de compte — a répondu M. Churchill, les guerres ne viennent pas ainsi. Cependant, avant la fin de cette affaire, nous pouvons nous trouver engagés jusqu'au cou ».

C'était prévoir fort juste.

Ainsi, la folle guerre en Orient commençait ouvertement, en juillet 1920, par une offensive anglo-grecque en Anatolie. Venizelos avait enlevé le consentement des Alliés à la conférence de Boulogne — juin 1920 — et à celle de Spa — juillet 1920. Ceci après entente secrète avec l'Angleterre. La France et l'Italie tenues à l'écart de ces négociations acceptèrent sans enthousiasme le fait accompli.

Lloyd George, Curzon, Venizelos brusquèrent la situation. « Une simple promenade militaire », assurait le rusé Crétois, « en six six semaines nous atteindrons le but » mais, il ne mentionnait pas les profits. Ceux-ci et les risques dépassaient la taille du peuple grec ; n'importe, l'Angleterre était là, prête à soutenir son mandataire impéria-

lement jusqu'au jour où elle lui intimerait l'ordre de rentrer dans le rang.

Les armées grecques pourvues d'un solide matériel de guerre — l'Angleterre n'a pas lésiné — commencent par conquérir aisément la Thrace qui ne pouvait résister sérieusement. La presque totalité des musulmans en est expulsée.

En Anatolie, l'invasion grecque s'ouvre un chemin dans le golfe d'Ismidt, brûle, pille, viole, déménage. Ce sera l'invariable formule. La région du golfe, grand verger touffu comme une forêt vierge était d'une fertilité incomparable. Il n'en reste rien. Quelques mois plus tard, les nationalistes reprendront Ismidt et s'y maintiendront.

Sur le Bosphore, ils attaquent à l'improviste, la nuit, du côté de Beïcos. Dans les rangs britanniques, Grecs et Hindous se fusillent réciproquement jusqu'à l'aube, les Hindous prétendent n'avoir pas été informés qu'ils se trouvent être alliés aux Grecs. Est-ce bien réellement un erreur ? L'Angleterre suit avec inquiétude le mécontentement de ses unités indiennes sitôt qu'elles se trouvent aux prises avec les soldats musulmans.

Après ce premier effort, les Grecs se reposent. Ils vivent sur le pays dont ils feront un désert. Les réfugiés musulmans affluent en masse sur Constantinople, pitoyable exode ; ils arrivent entièrement dépouillés.

En janvier 1921, lord Curzon exhorte à nouveau les Grecs à faire exécuter en Anatolie les clauses territoriales du traité de Sèvres. Péniblement ceux-ci atteignent les alentours d'Eski-Chéhir. Ismet pacha les refoule dans une magnifique contre-attaque autour d'In-Eunu. Le général Papoulas est magistralement défait. Cette fois, les troupes hindoues refusent franchement le combat. La caserne et le cantonnement grecs en Asie-Mineure deviennent le prolongement de l'Agora. Les partisans de Constantin sont encouragés à surpasser ceux de Venizelos. Un nouvel effort sur Ouchak-Eski-Chéhir est tenté. Il échoue.

Et que ce soit au Caire, à Damas, à Stamboul, en Afghanistan, aux Indes ou en Mésopotamie, à Tunis ou à Fez, partout les musulmans déclarent : « Nous voulons la paix avec la Turquie ».

Le 22 mars 1921, une troisième vague d'assaut est formée à grand renfort d'hommes et de matériel. Il s'agit cette fois d'atteindre Angora. J'ai vécu sur le vif toutes les phases de cette offensive et pour la décrire, pour en fixer les épisodes, je n'ai qu'à relire mes notes de voyage. Les faits que j'ai vus alors, ce sont ceux qui se produisirent à Smyrne, en Thrace, à Ismidt et à Yalowa, et dans toutes les régions sur lesquelles passa le flot grec. J'en ai retrouvé partout les terribles vestiges jusqu'en décembre 1921, tout au long de la Sakkaria.

***

Le 16 avril 1921, après les mille péripéties d'un voyage en pleine guerre, le commissaire spécial des trains militaires d'Ismet pacha venait me chercher à Afioun-Karahissar pour m'emmener à Eski-Chehir. Nous allions croiser les longs convois remplis de soldats juchés jusque sur le toit des wagons et j'allais voir avec quelle ingéniosité hommes, armes, équipements, bêtes de somme seraient répartis dans leur case respective, quel calme, quelle discipline seraient partout observés.

Eski-Chehir, alors quartier général d'Ismet pacha devenait la plus belle ville de l'Anatolie. Après dix-huit mois de développement continu sous l'impulsion de son chef, qui aurait pu la reconnaître? Je l'avais visitée en octobre 1919, lorsque les Anglais occupaient la ligne du Bagdad, que les camps anglais l'enserraient, leurs canons pointés sur elle. Je la retrouvais libre, en plein essor, en pleine prospérité.

Ismet pacha est un véritable chef; ses organisations civiles le démontrent tout autant que ses organisations de front.

Les colonnes d'émigrés se déversaient incessamment sur la ville où les camps préparés pour eux les recevaient. Chacun y trouvait sa place. J'allais, pendant dix jours, parcourir toutes les premières lignes, toute cette région soumise alors au flux et au reflux des combats dont les routes étaient sillonnées par l'exode.

Lorsque les sinistrés avaient pris quelque repos, sous les grandes tentes où ils se regroupaient par villes et par villages, ils étaient dirigés soit sur les vilayets orientaux, soit sur les régions détruites qu'ils allaient reconstruire à nouveau sous la direction du Comité d'enquêtes

et de secours pour les dévastations. Partout, les distributions de vivres et de vêtements pourvoyaient aux nécessités immédiates.

L'organisation des hôpitaux d'Eski-Chéhir était aussi fermement conduite que l'assistance aux sinistrés. Les grandes mosquées, l'église catholique, les principaux bâtiments de la ville transformés en formations sanitaires étaient parfaitement tenus par les équipes du Croissant Rouge. Docteurs, chirurgiens, infirmiers, infirmières rivalisaient de zèle calme et soutenu. A mon arrivée, tout était rempli par les blessés récemment relevés sur le champ de bataille de Gunduz bey. A mon retour des lignes, je retrouvai la plupart des opérés debout.

Ismet pacha était adoré des civils autant que des militaires ; la contagion de sa bonne humeur gagnait tout Eski-Chéhir : blessés, réfugiés, combattants, militants de toutes sortes, chacun gardait quelque reflet de son sourire. Jamais le travail ne chômait. Jour et nuit passaient les longues caravanes; traînées par les buffles, les charrettes traversaient la ville portant parfois un canon, le plus souvent des munitions.

Le bazar s'étalait sur un interminable espace, les mercantis étaient rigoureusement surveillés, les denrées taxées ; partout, l'ordre et la justice, le calme.

Autour d'Eski-Chéhir, de gros villages tartares s'étaient formés, émigration venue du pays des soviets sous le coup des persécutions.

Le camp d'aviation de la ville était l'une des gloires d'Ismet pacha.

C'est lui-même qui traça mon itinéraire et, un matin, à l'aube, dans une élégante victoria qui fit certainement autrefois les délices de Bucarest, j'entrai dans les réalités de la guerre. J'allais vivre la poignante opposition du merveilleux printemps d'Anatolie et des visions les plus farouches. Tableaux inoubliables et précis qui se fixent à jamais dans le souvenir.

Il suffisait de lire le champ de bataille pour saisir le sens des derniers combats. Ici, trois fois, quatre fois les Grecs revinrent à l'assaut ; des tumuli de cadavres qu'un peu de terre recouvre en témoignent. Là — suivant les dires des officiers grecs prisonniers — des mitrailleuses dirigées par des officiers anglais arrêtaient les fuyards et les rejetaient en avant. Et puis, la panique commença, irrésistible.

Les soldats grecs avaient cru trouver devant eux quelques milliers d'hommes. Derrière le rideau, ils se heurtèrent au gros des forces d'Ismet pacha ; alors, rien ne put enrayer la déroute, le torrent s'écoula, foudroyé au passage et, pendant des kilomètres, le sol est jonché de dépouilles, casques, vêtements, conserves, pharmacie, papiers d'état-major, brancards, camionnettes.

Sans arrêt, les soldats turcs enlèvent les canons, les fusils, les mitrailleuses. Pendant des jours et des jours, nous passerons auprès des caisses de munitions éventrées, je ramasserai sur l'herbe des balles dum-dum. Quel fouillis de paperasses, d'équipements jetés au hasard de la fuite. Nous croisons les batteries turques qui vont à l'avant, le formidable va-et-vient des relèves, du ravitaillement. L'ennemi a détruit les ponts, brûlé les villages, partout les pierres noircies encore fumantes, de pauvres gens assis sur leurs foyers détruits, regardant leurs vergers morts, leurs champs saccagés et tout cela sous l'épanouissement magnifique d'un printemps d'Asie-Mineure.

Le soir, dans ce qui fut Seud, la merveille de cette région, la ville gardienne du tombeau d'Ertogroul, nous campons chez le commandant de la place. Les notables arrivent, s'asseyent tout autour de nous. « Ce sont les Anglais qui l'ont voulu », disent-ils Pour toute l'Anatolie, l'adversaire grec n'est qu'un homme de paille, le serviteur de l'Angleterre. C'est elle l'ennemi qui veut la ruine totale du pays.

Seud, au clair de lune, n'était plus que l'ombre d'une ville penchée sur des plaies encore à vif. Même de nuit, le déblaiement continuait. Sur les 1.054 maisons de la ville, 800 gisaient effondrées. Mosquées, écoles, magasins, habitations musulmanes, bâtiments municipaux déchiquetés, éventrés à la dynamite, incendiés par les pastilles à l'allemande racontaient leur histoire. L'odeur affreuse trahissait les cadavres enfouis sous les ruines.

Les vieillards avaient été assommés, les femmes et les fillettes violées. Les habitants qui apparaissaient çà et là sortaient de la montagne vers laquelle ils avaient pu fuir avec leurs troupeaux. C'étaient les privilégiés. Vols, pillages, viols, meurtres, terrible et monotone histoire. Pour Seud seul, les dégâts atteignaient un chiffre énorme.

« Nous avons pour mot d'ordre : détruire », disaient les soldats

grecs aux musulmans de la région. Sitôt l'ennemi en fuite, ce qui restait des populations était venu apporter ses revendications et ses plaintes. Les municipalités se mettaient spontanément au travail, envoyaient leurs rapports aux centres plus importants, ajoutant au bas de la feuille : « Ne ferez-vous pas quelque chose pour que nos griefs soient vengés? »

Seud, exquise petite ville de l'Anatolie du sud qui, par tous ses villages égrenés au long d'une région fertile se reliait à Brousse, était l'un des centres agricoles les plus prospères de l'Anatolie. De génération en génération, les paysans y avaient entassé leurs richesses. C'était cette population autochtone qui, depuis longtemps, occupe le pays et dont les usages et les mœurs sont restés immuables, que les Grecs s'acharnaient à détruire parce qu'elle est l'une des forces essentielles de la Turquie, son grand réservoir d'hommes, l'élément principal de sa prospérité.

Le paysan d'Anatolie est le plus doux, le plus discipliné, le plus travailleur des êtres, le meilleur des soldats, toujours fidèle au chef qu'il s'est choisi. Moustafa Kémal pacha, Ismet pacha lui rendent pleine justice. L'un et l'autre ont ménagé son sang avec une ténacité incroyable sachant que jeter l'ennemi dehors un peu plus tôt ne valait pas le sacrifice presque total de ces hommes qui représentent l'avenir, le véritable foyer turc, celui que rien ne pourrait remplacer.

D'autre part, les Grecs savaient également que sans la destruction de cet élément essentiel, jamais ils ne pourraient coloniser l'Anatolie et tout leur effort portera vers cet anéantissement, vers la destruction des sanctuaires, des organisations municipales, enfin de tout ce qui peut être pour la nation turque une raison de subsister.

Ce qui atteignait mille fois plus encore ces populations que les pertes matérielles — combien de fois ne l'ai-je pas constaté, — c'était l'injure faite aux femmes, aux enfants et la profanation des sanctuaires. Pour la destruction de leurs biens, les notables avaient quelques paroles brèves, ils gardaient, pour les autres actes, les mots qui ne pardonnent pas.

Que peut le témoin étranger devant un pareil spectacle? Redire ce qu'il a constaté, le répandre, essayer ainsi d'en interrompre le cours?

Tâche ingrate entre toutes. A chaque pas de la route, chacun me demandera de redire en France ce que j'aurai vu, ce que j'aurai entendu.

Ce seront aussi les paroles du vieil imam qui me montrera le désastre subi par le tombeau d'Ertogroul.

Exaspération du sentiment religieux par de mortelles offenses, exaspération du sentiment national par l'incessante intrigue à l'intérieur du pays, tels sont les deux faits qui feront de l'Anatolie un bloc compact dressé contre l'agresseur.

Parmi ces ruines, l'organisation nationale s'infiltre partout et revivifie tel un fleuve aux ramifications infinies. Méthodique, précis, le plan s'entrevoit. Il est étroitement adapté au sol, aux populations, à leurs ressources. Au début, ces populations trouveront que les exigences des chefs sont grandes. Aujourd'hui, elles leur reprocheraient plutôt une prudence qui se refuse à courir des risques dont elles ne mesurent pas l'étendue.

Quelques jours avant mon passage, les gens d'Inégueul, femmes, vieillards, enfants étaient sortis au devant de l'ennemi, hache en main, pour sauver l'honneur et les biens. Ils avaient eu gain de cause.

***

C'était à l'aube, à Seud; les voitures attendaient, nous allions partir. Des habitants déjà plus nombreux que la veille déblayaient les ruines, la distribution des vivres était accomplie. Un groupe de femmes musulmanes si pauvrement vêtues que le cœur se serrait à les regarder, attendait, légèrement à l'écart, pour saluer l'étrangère. Sur la route passait l'un de ces longs convois de sinistrés que nous allions bientôt rejoindre. Sur les grandes arabas traînées par des buffles ou des bœufs s'entassaient les objets domestiques et les malades. Femmes, vieillards, enfants conduisaient l'attelage. Malgré leur peine, tous avaient une lueur dans les yeux, de l'énergie sur leurs visages ; ils saluaient leurs soldats. Pendant la nuit, au campement où chaque village se retrouve autour de son feu, ils avaient parlé des dernières victoires, discuté sur l'avenir.

Nous allions continuer la route à travers d'autres ravages, d'autres ruines. « Il faut souvent sourire pour ne pas pleurer », disait Suad bey

à l'esprit si fin, à l'érudition si grande et notre jeune guide Fazil bey égayait de force la petite caravane avec ses boutades, ses éclats de jeunesse, mais, plus souvent encore, les yeux se fermaient pour cacher des éclairs de rage et les bouches muettes se crispaient.

A Kuplu, gros village qui précède de peu Biledjik, la Commission d'enquêtes luttait patiemment contre la multitude des témoignages, contre la colère désespérée des maris et des pères. Ils ne pouvaient se résoudre à pardonner aux victimes de n'être pas mortes du déshonneur. C'était le chaos des premiers moments. Il fallait exhorter, gronder, calmer ; Kuplu venait d'être pendant sept jours la proie d'un ennemi furieux de sa défaite. La plupart des femmes étaient folles ou mourantes et j'entendrai toujours l'explosion de honte et de désespoir d'une enfant de treize ans.

Le lendemain, ce fut Biledjik, image de la désolation. Je l'avais entrevue quelques mois auparavant dans tout son éclat, aujourd'hui sa ruine était plus chaotique, plus irrémédiable que celle des villages. C'est que les bataillons spéciaux de destruction organisés et encadrés par les officiers anglais venaient de s'acharner sur elle.

Biledjik était le centre commercial de la région, l'entrepôt de ses richesses. Magasins, filatures fumaient encore et toujours l'épouvantable odeur rappelant les cadavres enfouis dans ce sous-sol retourné de fond en comble. Des tôles tordues, des traces de dynamite, les rues semblables aux voies de quelque Pompeï détruite hier. Cette fois c'était la destruction en grand dont l'horreur toute fraîche revêtait une beauté tragique dans l'éblouissement du soleil.

La ville construite en amphithéâtre semblait littéralement pulvérisée. Des décombres, quelques êtres émergeaient entêtés à revenir sur leurs pierres fumantes ; quelques notables se rassemblaient autour de nous, une difficile exploration commençait parmi les gravats, les cendres, la suie, les explosifs, l'épouvantable odeur.

Au delà de Biledjik, c'étaient toujours les villages brûlés, les vergers saccagés, les mosquées en miettes, les ponts détruits et nous croisions sur une pente très raide les gens de Yeni-Chéhir qui la gravissaient lentement, poussant devant eux leurs charriots embourbés, marchant vers l'est, quittant leur ville brûlée pour la troisième fois.

Nous venions d'atteindre les premières lignes. Qui l'aurait cru ? Ce n'étaient que des champs et des fleurs, buissons d'aubépine, récoltes épanouies. Contre la montagne, quelques troupeaux paissaient gardés par un berger unique. A peine, de temps à autre quelques soldats qui passaient nous jetant un regard rapide. Tout était câché, mystérieux, si calme. Les oiseaux chantaient et qui saurait jamais ce que contenait la simple araba conduite par un enfant coiffé du turban de Trébizonde dont les petits chevaux trottaient si sagement ?

Il semblait que les champs se fussent cultivés tout seuls, une silhouette de ville noircie barrait l'horizon : c'était, défigurée, ruinée, Yeni-Chéhir. Dans le soir commençant, les lignes du paysage s'élargissaient, les plans boisés des montagnes se fondaient dans une harmonie parfaite. Ah! le beau, l'admirable pays avec ses perspectives infinies, aux détails charmants baignées de lumière limpide. Ce fut, de tout temps, l'un des points du monde le plus ardemment convoités, le plus âprement défendus.

Nous rentrons par Biledjik si pâle au clair de lune, si tragique dans son linceul de décombres. Quelques cavaliers gardaient les ruines. Le désastre s'immobilisait dans une horrible magnificence. Les fumées de l'incendie montaient toujours vers le ciel mêlées aux fumées des grands campements voisins dont la flamme éclairait des visages attentifs, tout une vie intime soudainement livrée aux regards.

Voilà ceux qui avaient tout perdu. Jusque là, ils ressemblaient à de riches paysans de France. La pacification anglo-grecque venait de passer sur eux.

***

Entre Kuplu et Pazardjik, la route suit d'abord les gorges du Kara-Sou et la ligne du Badgad. C'est le plus agreste des paysages de montagne. La fraîcheur des eaux vives tempèrait la brûlure des roches chauffées à blanc par le soleil. Les sources jaillissaient du sol.

Plus loin, la ligne ferrée, une gare, un train militaire arrêté. Les soldats en descendent vivement et se groupent en bon ordre. Ce sont de belles formations, bien équipées. Aux abords de Pazardjik, les convois de l'armée occupent toute la chaussée, la chanson grinçante des

caghnis aux roues pleines s'élève dans un rythme lent qui scande la marche lente des attelages. Ces tracteurs primitifs ne craignent ni la panne, ni l'usure. S'ils manquent de vitesse, ils ont, par contre, l'invulnérabilité de leur rude structure ; les pierres, les fondrières ne les arrêtent pas.

Aux abords de Pazardjik, occupé par la première division, l'une des plus brillantes de l'armée d'Ismet pacha, un peloton de cavalerie entrait en chantant. Il venait de mener à bien un raid en pleins avant-postes de l'ennemi et célébrait sa victoire.

Peu de jours auparavant, le général Papoulas et son état-major logeaient ici. Le départ fut si prompt que Pazardjik échappa en partie au désastre mais les boutiques sont vides, le bazar est fermé.

Dans l'amas de papiers d'état-major que toute retraite grecque laisse derrière elle en si grand nombre, je trouve chez Abrahami, le notable qui nous reçoit, une lettre du drogman Sawa demandant pour son chef, l'officier anglais Storr, la meilleure chambre de la maison.

La municipalité entre et raconte ses impressions récentes : neuf jours et neuf nuits d'angoisses, sous la menace, dans l'attente des horreurs dont le cercle se resserrait chaque jour tout autour d'eux. C'est pire que la mort, disent-ils, et puis, ce furent les signes avant-coureurs de l'évacuation, moment dangereux entre tous et le feu mis hâtivement aux quatre coins du village.

Le lendemain, aux premières lueurs de l'aube, c'est pour nous le branle-bas des armes, les prodigieuses évolutions des cavaliers aux folles hardiesses mais à la sûreté sans pareille ; la vie du front en activité, les batteries en marche, le langage des mitrailleuses. Des sommets qui dominent les zigzags des premières lignes grecques, c'est aussi la vue des villages en flammes, tout une zone nouvelle flambe, les Grecs vont donc encore reculer et préparent ce qu'ils laisseront derrière eux : le désert et les ruines. L'admirable, le divin paysage noircit lentement.

***

En juillet 1921, une nouvelle offensive grecque se préparait dans la même région. Elle était montée à plus grand fracas encore que les précédentes. Cette fois, il semblait bien vraiment que ce fût l'ultime

effort. Les Anglais ne dissimulaient même plus leur participation directe : tanks, avions, autos blindés, canons lourds, obus asphyxiants qui, du reste, opérèrent fort mal, tout prit la route de l'Anatolie.

L'escadre méditerranéenne anglaise participa au transport de ce matériel. Les navires de guerre grecs renforcés par des unités inconnues commencèrent le bombardement des ports turcs et le blocus de la mer Noire. C'était bien l'élan suprême, le renforcement des troupes l'indiquait. Le camp anglo-grec mobilisait le ban et l'arrière-ban de ses créatures.

De son côté, l'Anatolie comprenait pleinement le danger. Ismet pacha, la mort dans l'âme, évacuait Eski-Chehir, sa création personnelle, pour sauver le reste. L'Assemblée nationale donnait le commandement suprême à Moustafa Kémal pacha. Il faisait reculer ses troupes pas à pas jusqu'à la Sakharia et là, comme ses soldats, lui demandaient ce qu'il fallait défendre, il répondait : « Chaque motte de terre, chaque endroit sur lequel vous avez posé le pied ».

Pendant vingt et un jours et autant de nuits, le combat continua. Les Grecs avaient l'appoint des munitions et des armes, ils se battirent désespérément sachant bien que c'était le dernier espoir. Auprès d'eux, ils avaient le désert salé vers lequel les troupes turques s'efforçaient de les rejeter, en face c'était Angora, le but suprême et Londres n'avait pas mesuré les promesses.

Le 5 septembre 1921, Moustafa Kémal pacha, encore en pleine bataille, m'écrivait de son quartier général de la Sakharia.

Je me trouve actuellement à mon quartier général en train de combattre les Hellènes qui, depuis la seconde quinzaine d'août ont entrepris une nouvelle offensive dans l'espoir de nous vaincre définitivement.

Une terrible bataille qui a déjà duré une quinzaine de jours semble près de finir par l'épuisement des Grecs dont les furieux assauts ont été complètement repoussés.

Fort de la vaillance de nos soldats et de l'admirable dévouement avec lequel toute la nation me prête le concours le plus complet, j'espère fermement pouvoir enfin chasser hors de mon pays l'envahisseur hellénique.

Les territoires envahis par l'ennemi lors de son avance de juillet dernier ont connu, est-il besoin de vous le dire, les mêmes massacres et les

mêmes dévastations que ceux visités si courageusement par vous, il y a quatre mois. Partout le meurtre, l'incendie et le pillage et le triste exode des malheureux paysans fuyant le fléau hellénique ont signalé le passage de nos ennemis. Pendant des années et peut-être même des siècles, l'Anatolie conservera le souvenir de ces horreurs.

Quelques jours plus tard, il parlait ainsi à ses troupes :

L'ennemi voulait détruire notre armée, vaillante gardienne de notre indépendance et piétiner notre territoire sacré, afin d'entrer à Angora. Par la grâce divine, après des batailles sanglantes qui ont duré vingt et un jours, il a été vaincu. A la suite de nos contre-attaques, l'armée grecque a dû faire une volte-face pour échapper aux baionnettes de nos braves soldats. Elle fut poursuivie sans merci dans sa retraite et subit, à l'est de la Sakharia des pertes très graves. Les débris de cette armée, après avoir franchi le fleuve, se jetèrent vers l'ouest, éperdus et en pleine débandade. Pour leur infliger le sort que méritent ceux qui attentent à la vie et à l'indépendance de l'innocente nation turque, nos forces continuent, à l'heure actuelle, à remplir leur devoir avec un courage et un enthousiasme invincibles.

Et il ajoutait :

Si notre armée n'est pas inférieure, en ce qui concerne l'armement et l'équipement aux troupes de Constantin disposant de tous les moyens perfectionnés de combat, si elle leur est même supérieure, cet incroyable miracle, nous le devons à l'esprit de sacrifice de notre incomparable population anatolienne. Cette abnégation de tous les intérêts privés dont firent preuve les membres de la nation restera, de génération en génération, comme un glorieux souvenir. C'est grâce à ces efforts que notre armée, bravant la mort et sans hésiter une seule minute, a pu s'élancer sur l'ennemi avec une force morale invincible.

Quand, venus dans les plaines du Haïmana pour nous ravir l'honneur et la vie, les soldats grecs furent forcés de se rendre, ils commencèrent par solliciter de nos généreux soldats un morceau de pain. Voilà l'extrémité à laquelle fut réduite notre orgueilleux ennemi.

Il terminait ainsi usant de ce langage qui lui est si particulier et éveille chez les siens une émotion toujours aussi profonde :

Nous n'avons d'ailleurs à aucun moment désespéré de la protection divine dans la juste cause que nous défendons ; nous n'avons jamais

voulu porter atteinte au droit d'autrui, notre seul désir consiste à assurer et à garder, hors de toute atteinte, notre droit à la vie et à l'indépendance. Le peuple turc n'a pas d'autre but que celui de vivre dans ses frontières nationales, comme toute nation civilisée, libre, et ne subissant aucune ingérence étrangère. Ce droit, l'humanité entière finira par le lui reconnaître, toutefois nous ne déposerons les armes que lorsque ce but sera complètement atteint ; jusqu'à ce que cet heureux résultat qui ne peut plus tarder soit obtenu, je désire que toute la nation fasse preuve, comme par le passé, de courage et d'abnégation. Puisse Dieu nous accorder toujours sa haute protection....

Les Grecs se grisant des sophismes destinés à la propagande avaient fini par se suggestionner en déclamant leurs propres fables. Ils finissaient par croire à l'indifférence des victimes et misaient sur la carte fausse.

Rien ne peut mieux rendre le sentiment de l'Anatolie que ces lignes écrites par Rouchène Echrefe au lendemain de la victoire ; mais peut-*être, pour en saisir le sens faut-il avoir surpris l'Anatolie en pleine guerre,* en pleine fièvre de sacrifice. Cette sorte de poème en prose exprime le sentiment qu'elle ressentait pour celui qui, tant de fois déjà, l'avait sauvée :

A Ghazi Moustafa Kémal Pacha,

HOMMAGE A SA VICTOIRE

Aussitôt que la voix des canons s'est éloignée (voix, qui durant des jours avait tracé du nord au sud — derrière les montagnes qui forment un cercle autour d'Angora — un arc, un croissant de grondement et de menace) nous avons complètement saisi que vous avez enfin battu l'envahisseur et remporté la victoire.

En effet, la nuit où les canons se sont tus, les grosses caisses ont grondé et des guirlandes lumineuses de flambeaux et de torches ont cerné la ville.

Comme le dit Yakoub Kadri, l'aspect nocturne d'Angora qui rappelle d'ordinaire un brasero couvert de cendres, laissant çà et là apparaître quelques étincelles, était cette nuit-là la plus haute de toutes les pyramides et le plus vaste de tous les temples. Et, à son seuil, une population entière éprouvait dans son délire de joie l'extase quasi religieuse. Qui donc pourrait saisir le sens profond que contient Angora, en dehors de ceux qui y ont vécu ces derniers jours de bataille !

Des paysans qui se jetaient dans la fournaise, sans pouvoir même endosser leurs costumes militaires, après y être tombés, étaient ramenés sur des brancards, vêtus encore de leurs haillons, les blessures au flanc et gardant leurs sacs sur leur poitrine, symbole le plus sacré du désir ardent de l'indépendance ! Tour cela donnait aux rues de la ville un nouvel aspect poignant mais sublime, tandis que les émigrés d'Eski-Chéhir attendaient sous le soleil brûlant, une nouvelle envoyée par vous à la Grande Assemblée !

On aurait dit que chacun d'eux flairait l'air, chacun d'eux avait les oreilles tendues vers l'horizon.

Les heures paraissaient aussi longues que des jours, et les jours longs comme des semaines. Des caghnis, conduits par des paysannes à la peau tannée, ayant placé leurs mioches emmaillotés dans des sacs pendus à leurs dos ; des caghnis conduits par de petits garçons aux visages bruns, blanchis par la poussière étaient, à cause de la lenteur de leurs bœufs et des grincements de leurs roues, les symboles les plus expressifs de ces heures dures, de ces heures tragiques. Et au milieu de cet aspect d'âpre lutte, pas le moindre indice n'indiquait la fin de la bataille. Au contraire, vos communiqués faisaient savoir que, malgré les grandes pertes qu'il subissait, l'ennemi continuait à gagner du terrain. Et un soir les canons ont confirmé votre parole.

Pareils aux fléaux célestes, ces grondements envahirent l'horizon pendant des jours, prêtant à la ville une tristesse funéraire.

Soyez certain que le prolongement mortel de ces heures d'attente était impressionnant au point de faire souhaiter à cette ville soi-disant calme, le vrai front plein de feu et d'acier, plein de râles et de morts.

S'il y avait une chose qui changeait l'angoisse en confiance c'était ceci : le nombre toujours accru des jours de bataille, l'espoir se maintenait vivace chez ceux qui revenaient tout déchirés du front. Et une parfaite sérénité se lisait sur toute physionnomie qui se rendait au front, à la mort.

Comme l'un de vos communiqués le disait avec précision, l'ennemi « s'était donc heurté à une muraille turque de feu. » Le soir du jour où l'armée avait cédé Tchal-Dagh un Angoriote dont le bon sens guidait son âme m'a dit ceci :

— S'ils nous enlèvent chaque montagne au prix de tant de difficultés, eh bien ! de Tchal-Dagh à Angora il y a encore plusieurs autres collines. En laissant un si grand nombre de morts sur chacune d'elles, ils ne seront donc

plus qu'une cinquantaine, en arrivant ici. Et ceux-là, nous les tuerons à coups de bâton.

N'est-ce pas là un état d'âme qu'on ne rencontre pas si souvent !

Oublierai-je jamais les nuits d'Angora, durant ces semaines de bataille. Dans les rues toutes noires et toutes désertes où vous hésitiez comme si vous jetiez chaque pas dans le vide, aux heures où les « yalis » vous apparaissaient comme des silhouettes d'éléphants imaginaires barrant les passages, aux tournants des rues moyen-âgeuses où à chaque instant vous croyiez voir un malfaiteur qui se préparait à poignarder le passant, j'entendais des voix de femmes criant : « Allah ! Allah ! » et je me dressais jusqu'au plus profond de mon être. Evidemment cette cité obscure où toute trace de vie extérieure s'était éteinte, était vouée intérieurement à la prière et à l'invocation. Des femmes qui avaient envoyé leurs fils, leurs maris, leurs frères là, devant la ville, remplissaient le vide de leur âme par la pensée du Créateur.

Tels étaient les vivants de la ville. Mais il me semblait entendre la même voix, émanant des cimetières, de ces cimetières demeurés primitifs au point de ne pas évoquer le néant, ni la crainte de la mort ; cimetières aussi silencieux que les morts qu'ils abritent sous des pierres sans mémoire ne retenant aucun nom, aucune date. Et je m'imaginais que les générations retirées sous la terre en se mêlant aux Turcs qui luttent sur le sol, invoquaient l'aide de Dieu.

Voilà quelle était l'âme de la ville la plus proche du front.

Vous avez deux fois combattu devant deux villes possédant un sens également profond, et deux fois vous avez remporté la victoire. En effet, cette nation a vécu les plus dangereux moments de son existence à Stamboul, derrière le mur des Dardanelles, et à Angora, derrière le grand fossé de la Sakharia. Voilà pourquoi je dis que les Dardanelles et la Sakharia sont désormais les deux ailes qui vous feront planer au-dessus de toutes les générations. Si vous n'aviez pas résisté devant les Dardanelles l'empire ottoman se serait effondré sous un déluge de feu et d'acier ; et les coupoles immortelles de Stamboul seraient tombées sur nos têtes.

Et cette fois-ci les Grecs, profitant de l'extrême épuisement de notre nation et des circonstances qui nous ôtaient tout moyen de défense, se ruèrent sur l'Anatolie. Poussés par la folie de la gloire, ils étaient de plus en plus ivres du vin de l'audace. Depuis qu'ils s'étaient avancés jusqu'à la Sakharia, fêtant leur passage par l'incendie des villages turcs, et prenant pour cible les paysans innocents. Encore un pas, et ils détrui-

raient l'armée, disperseraient la Grande Assemblée. Et du haut de la colline d'Angora ils crieraient au monde : « Enfin, nous les avons. Nous avons écrasé les Turcs. » Et sur nos routes l'ennemi aurait dressé un arc triomphal. Nous serions réduits à un tel état qu'après notre destruction cet élan national d'une incomparable grandeur aurait été transformé par mille fausses propagandes, en une chose immonde, œuvre de quelques vils ambitieux. Et comme des esclaves, nous aurions été condamnés à voir la plus grande épopée nationale transformée en une vulgaire rebellion. Et cela n'est-il pas mille fois pire que la mort ?

Et par malchance, le fait que vous étiez tombé de votre étalon, et qu'une de vos côtes avait été brisée, le jour même où l'avance ennemie commença, avait failli vous arracher à votre œuvre. Je me disais en moi-même : « Dieu ! du moins tu avais enfoncé la pierre au flanc de Soliman Pacha (fils du second sultan, mort à la suite de sa conquête de Gallipoli) sur le territoire de sa conquête. Mais quel plaisir as-tu donc pris à enfoncer cette pierre dans le côté de celui qui défendait la terre d'Anatolie, et juste au moment le plus ardent de la lutte légitime pour la sainte délivrance ? » Même, il y avait des gens qui voyaient dans ce fait un mauvais présage pour la fin. Et tous ceux qui vous chérissent vous sollicitaient de consentir au repos. Mais vous leur avez répondu dans la fureur de votre âme exaspérée par la douleur physique : « Peu importe mes os, en ce jour de mort ou de vie de la nation. Là où un de mes os fut brisé, seront brisés l'armée et l'orgueil de Constantin. » Et le lendemain vous êtes retourné au front. En effet, le destin compensa l'injustice qu'il avait faite à votre corps, par la joie de la victoire qu'il accorda à votre âme. Car le premier insuccès de l'ennemi se réalisa à l'endroit même où vous étiez tombé.

***

Un soir, pendant cette bataille deux soldats parmi ceux qui se rendaient au front, remplissaient leurs gourdes au puits qui se trouve sur la place de la gare. Face à eux, il y avait un fourgon dans lequel des blessés étaient couchés. Ils les regardaient. Et le sourd grondement des canons parvenait à leurs oreilles. L'un d'eux dit à l'autre :

— Holà, mon gars, comme ce maudit Grec s'est rapproché ?

La réponse de son camarade, dont le visage semblait allongé par l'ombre du soir et par la fatigue, fut :

— Pas d'importance. Son avance ne fait pas de mal. Au contraire, elle nous donne la possibilité de le rejoindre un moment plus tôt.

Et ces deux compagnons de mort, sans savoir ce qu'ils venaient de dire là de si grand, se mêlèrent à la foule et à la nuit. Qui sait, peut-être tous deux sont morts à présent. Mais en allant à la bataille, deux simples paysans ont ainsi parlé un soir, devant un puits !

Quel est l'écrivain qui pourrait donc exprimer avec la même force l'âme de l'armée que vous avez prodigieusement dirigée à la Sakharia ? Et ces quarante soldats qui s'évadèrent de l'hôpital sans se faire soigner afin de rejoindre le front, ne sont-ils pas l'expression concrète de cette même âme ? Voilà, de tels hommes firent don de leur vie, comme pour servir de matériaux au monument de l'indépendance. Que le rahmet d'Allah descende sur l'âme de ces martyrs. Et qu'il accorde mille nouveaux succès à cette armée dont le moindre soldat possède la gravité d'un pacha.

Votre foi, ornée par une auréole de commandants tels que Ismet, Refet, Kiazim Kara Békir, Fevzi, commandants dont chacun est solide comme une armée, et d'officiers pleins de feu et de sacrifice, est la lumière de notre patrie.

Cette dernière victoire a prouvé aux yeux du monde que le rétablissement des Grecs en Anatolie est une vaine illusion. La seule réalité ici est l'existence turque. Votre rival use follement, comme un prince prodigue, d'une nation qui n'est pas la sienne. Voilà pourquoi il a si longtemps prolongé la bataille de la Sakharia. Tandis que vous, j'en suis certain, vous avez amèrement regretté chaque soldat qui tombait, comme si vous perdiez un peu chaque fois de votre propre force. Car vous n'êtes pas pour nous la foudre lancée par le destin. Vous êtes le feu qui émane de notre cœur. Voilà pourquoi vous avez donné une telle leçon d'énergie et de vérité à l'orgueil hellénique !

A la suite de cette victoire nous aurions voulu fêter votre rentrée glorieuse. Mais comme vous détestez tout apparat, gardant vos exigences pour tout ce qui est utile, vous êtes rentré sans prévenir personne. Aussi, nous n'avons pas étalé à vos pieds des tapis et des étoffes de soie. Car nous n'avons rien au monde de plus précieux que le sol que vous foulez. Et vous êtes le voyageur qui passe sur une voie si chère !

Tout ce que nous vous offrons nous vient de plus profond de l'âme : Ainsi que votre grade de maréchal, que votre titre de Ghazi soient bénis. Car c'est de vos mains que nous avons goûté l'élixir de la délivrance.

Jamais je n'avais vu ma plume entourée d'une foule si nombreuse. On aurait dit que ceux-là mêmes, qui ne peuvent exprimer leur pensée aussi bien que moi, me dictent leur vénération à votre égard.

A ces hommes de la patrie dont les larmes qu'ils viennent de verser sur la mort des saints martyrs ne sont point encore séchées, la nouvelle de la victoire apporta un frais sourire. De leur voix si longtemps affaiblie s'échappe un cri immense qui loue votre haute personne, vos commandants vos officiers et vos chers soldats.

Que Dieu vous chérisse tous, et que cette victoire marque le début de la gloire prochaine.

ROUCHÈNE ECHRÈFE.

***

Lorsque Moustafa Kémal, arrivé un soir à l'improviste, se présenta quelques heures après devant le Parlement d'Angora, il fut accueilli par une formidable ovation La clameur apaisée, il parla avec son habituelle précision, énumérant les faits, en tirant la leçon

Après avoir rapidement résumé les précédentes offensives grecques et les réactions de l'Anatolie, il priait l'Assemblée de suivre, sur les cartes qui venaient de lui être remises, les diverses phases des récents combats

Il lui décrivait, carte en mains, les dispositions prises à l'est de la Sakharia pour y attirer peu à peu l'ennemi Il dépeignait les premiers contacts, l'activité de la cavalerie turque qui harcèle l'aile gauche de l'ennemi et découvre ainsi l'éparpillement stratégique de ses forces. Déjà, lorsque les Grecs arriveront devant la Sakharia, leur confiance est atteinte ; ils ont compris que leur plan est dévoilé. L'état-major général grec s'efforce d'en reconstituer un autre, le premier ne tient plus : c'était l'anéantissement de l'aile gauche turque et l'investissement d'Angora.

Le 24 août, aux combats de Beylik-Keupru, les Grecs avaient subi de grosses pertes, leur offensive d'ensemble du 25 s'en était ressentie. Moustafa Kémal explique avec son éloquence de grand chef militaire, devant l'Assemblée haletante, la phase décisive, la lutte acharnée autour de Turbé Tépé, au sud de Haïmana et au nord de d'Alandjik, la contre-offensive des réserves turques et l'extermination presque totale des forces ennemies dirigées sur ce point. Cependant, le 26 août, l'adversaire réagissait encore un peu partout. Alimenté par de nou-

veaux renforts, le 28 il attaquait à nouveau par masses compactes et mordait sur l'aile gauche turque cherchant toujours à la tourner pour atteindre Angora, but essentiel. Le 29, attaque générale, l'adversaire gagne du terrain. Moustafa Kémal fait reculer ses troupes pour prendre plus rapidement contact avec ses réserves.

Il fallait toute sa popularité et tout son prestige pour faire lâcher à ses soldats des positions si périlleusement conquises.

Le 30 août, les Grecs reprennent l'assaut sur tout le front de la Sakharia visant encore l'aile gauche turque. Le 31 août, ils obtiennent quelques avantages mais leurs pertes sont lourdes et les prisonniers grecs avouent que le découragement est grand. Le 1er septembre, dans un effort désespéré, l'ennemi occupe Tell-Dagh, position importante dominant toute la région mais, dit Moustafa Kémal à ses collègues : « La position n'a aucune importance pour une armée qui conserve toute sa valeur, tout son bon sens et toute sa sagesse. Un soldat peut se battre partout. Il se bat au-dessus et au-dessous d'un sommet et dans le torrent même. »

Le 3 septembre, le généralissime turc sent le fléchissement de son adversaire; cependant, celui-ci attaque; le mordant n'est plus le même « mais il courait après de tels espoirs et de telles illusions qu'il ne pouvait s'avouer vaincu ». C'était bien cette fois le dernier assaut. Après cela, les armées grecques n'essaieront plus que de s'accrocher aux positions acquises et dans son rapport officiel Papoulas déclare : « J'ai vaincu l'armée turque et je me suis installé à l'est du fleuve ».

Cette fois, Moustafa Kémal va manœuvrer à l'aise. Il esquisse, le 6 septembre, au centre des lignes grecques, une contre-offensive qui réussit fort bien et, dès lors il ira de l'avant autant que le temps et les circonstances le lui permettront. Le 8 septembre, il constate que le moment est venu d'écraser l'adversaire. Dans la journée du 10, il lance ses forces à l'assaut, insiste sur l'aile gauche grecque et sur les troupes grecques massées à l'est de Beylik Keupru. Les positions vitales sont emportées, la débâcle grecque commence avec l'abandon des canons et des munitions.

La fatigue de ses troupes n'aurait pas empêché Moustafa Kémal

de poursuivre l'adversaire jusqu'à la côte s'il avait eu de l'artillerie lourde et surtout des tracteurs.

Les Grecs avaient vigoureusement combattu malgré de très grandes pertes et la dépression qui succède aux efforts inutiles mais leur retraite fut désordonnée, harcelée par la cavalerie turque. Rejetés à l'ouest de la Sakharia, ils détruisent tout au passage, regagnent péniblement leurs fortes positions défensives entre Eski-Chéhir et Afioum-Karahissar et retrouvent là le formidable appoint de leurs canons lourds.

***

Moustafa Kémal ayant terminé l'exposé de ses opérations rendait justice aux grands artisans de la victoire : Fevzi pacha, chef de l'état-major général qui, jour et nuit, avait parcouru les lignes, voyant ce qui manquait, répartissant les munitions, exigeant que l'on en usât avec ménagement. Souvent, les baïonnettes turques suppléèrent aux cartouches. Fevzi pacha avait le secret d'exalter le moral des soldats et des chefs par son inaltérable optimisme.

Ismet pacha, commandant l'armée de l'ouest, venait une fois de plus, de se multiplier. Il avait administré, organisé avec sa confiance si communicative. Par ses vues d'ensemble, son sens aigu des situations, que n'avait-il obtenu ?

Partout chaque chef, chaque officier avait donné le meilleur de soi-même.

Moustafa Kemal déclarait :

Je peux dire que ce fut une bataille d'officiers. Je ne trouve aucun terme pour exprimer leur héroïsme. J'évoque ici de tout mon cœur, de toute ma conscience, avec la plus haute estime la valeur et les sacrifices de mes camarades les officiers, des plus hauts gradés jusqu'aux plus jeunes.

Et parlant de ses soldats :

Je place mes soldats trop haut pour leur prodiguer des louanges ; d'ailleurs, on ne peut trouver un terme qui soit à la hauteur de l'héroïsme et du sacrifice des fils de cette nation. Je n'ai qu'une chose à ajouter à ce propos : le héros soldat turc a saisi le sens des batailles de l'Anatolie et il s'est battu pour un nouvel idéal.

Ceci était une allusion directe au fait que les soldats turcs venaient d'attaquer non pas au nom de Calife mais au cri de « Vive l'indépendance ? »

Leur chef ajoutait : « Une nation qui possède de pareils fils peut exiger son droit et son indépendance dans le plein sens du terme ».

Il mettait ensuite en lumière les immenses services rendus par Refet pacha à tous les moments de la bataille. Le mandataire à la défense nationale avait positivement créé au fur et à mesure le matériel indispensable à l'armée devenant ainsi le promoteur de sa victoire. Une fois de plus, il sauvait l'Anatolie comme il l'avait sauvée à Samsoun, aux premières heures puis aux pires moments de l'action politique anglaise.

Devant son Parlement, Moustafa Kémal avec toute sa simplicité et toute sa force était bien, ce jour-là, le triomphateur vers lequel tous se tournent dans un tel élan de reconnaissance qu'il en pouvait tout exiger.

Avec ce sens réaliste du chef toujours prêt à saisir le moment opportun, il réitérait le principe même de sa doctrine : « Nous ne voulons pas autre chose que notre indépendance dans les limites de nos frontières nationales, nous demandons à l'Europe de reconnaître nos droits comme elle a reconnu ceux des autres peuples et nous ne recherchons que la paix ».

Qui aurait pu le contredire lorsqu'il affirmait que les effets de la civilisation grecque en Anatolie consistaient à supprimer les populations musulmanes par les moyens les plus affreux, lorsqu'il reprenait l'argument auquel nul, soit à Paris, soit à Londres, n'a pu répondre : « Pourquoi les cruautés commises par les Grecs ne soulèvent-elles en Europe aucune réprobation ? Est-ce parce qu'elles s'en prennent aux musulmans ? »

Il disait avec force : « Nous avons fait toutes sortes de démarches pour assurer nos droits par la voie de la paix, mais nos ennemis ont caché aux regards du monde civilisé notre bonne volonté et notre franchise. Nos offres ont été reçues par les procédés que l'on inflige aux peuples les plus primitifs ; malgré tout, nous ne sommes pas partisans de la guerre ».

Il exposait énergiquement ce qui, chaque jour, devenait la partie la plus périlleuse de sa situation : la question russe : « *Nous sommes liés par l'amitié à la Russie parce que c'est elle qui, la première, a reconnu notre droit à la vie, nous resterons fidèles à cette amitié* » ; mais il avait, auparavant, bien posé le principe des alliances tel qu'il le concevait : *ni diminution, ni entrave.*

Tous ceux qui l'écoutaient savaient avec quel tact il avait dosé l'aide russe, acceptant le strict nécessaire, refusant l'appoint en soldats et en officiers, empêchant les soviets de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Anatolie, neutralisant leur propagande. Son sens politique lui avait donné le moyen de sauver sa liberté d'action. Il venait encore de protéger par les armes les musulmans du Caucase brimés par les soviets. Il était contre eux, le véritable protecteur des nationalismes en formation qui, peu à peu, se dégageaient de leur emprise. Certes, les soviets n'étaient pas maîtres à Angora.

***

Ce discours sur la Sakharia faisait clairement apparaître l'absurdité de la folle guerre anglo-grecque en Orient. Dans cette lutte entre le pygmée et le géant, le pygmée grandissait à chaque victoire, le géant commençait à ne plus inquiéter personne ; toute sa faiblesse apparaissait.

L'incroyable folie des dirigeants de Londres était de l'avoir ainsi dévoilée. Pour la première fois, l'Angleterre perdait son prestige auprès de ses sujets musulmans. Aveuglée par son obstination, elle s'acharnait toujours à confondre les quelques épaves qui venaient à elle avec les véritables chefs du mouvement.

Comme le font parfois certains êtres d'intelligence médiocre chez lesquels l'esprit d'intrigue l'emporte sur tout autre sentiment, elle repoussait la réalité. Passant de plus en plus la main aux agents subalternes, elle se laissait flatter par eux et ne croyait plus que ce qu'il lui plaisait de croire. Elle promettait toujours Constantinople aux Grecs, s'embrouillait de plus en plus dans ses intrigues contradictoires et nous accusait de tous ses ennuis, nous, dont le grand tort, l'irréparable tort fut de ne pas avoir, dès le début, dit froidement la vérité

entière mettant à l'affirmer l'acharnement que d'autres apportaient à la nier.

Ainsi que de vies humaines, que de temps précieux pouvaient être épargnés.

***

Après la Sakharia, le jeu anglo-grec continuera, mais d'une autre manière. Las des offensives dont les metteurs en scène sortent meurtris et ridiculisés, il reprendra surtout l'action politique et celle des propagandes. Qui saura jamais le total des sommes ainsi dépensées dont une bonne part finira par rentrer dans les caisses d'Angora.

Le monde entier sera informé que l'Anatolie ne veut plus de la lutte, qu'elle n'en peut plus et voici, à ce propos, un dialogue saisi sur le vif, près de Castamouni, par quelques voyageurs arrivant d'Angora. Il exprime si bien cet état d'esprit du peuple, tel que je l'ai partout rencontré :

Notre *caghni* arriva dans le village de Kizil-Kaya, entre Angora et Kanghri. Nous fûmes aussitôt entourés par un groupe d'enfants. Quelques-uns étaient entièrement nus et les autres vêtus de loques. Mais combien leurs physionomies étaient sympathiques :

— Ma fille, comment t'appelles-tu ?

Une fillette de huit ans aux yeux bleus.

— Mon nom est Fatma.

— As-tu un père ?

— Non ! Mort pour la foi.

— Qui s'occupe de toi ?

— Ma mère !

— Où est ta mère ?

— Elle est allée moissonner aux champs.

— As-tu des frères ?

— Celui-ci.

La fillette désignait un petit garçon d'environ cinq ans vêtu uniquement d'une chemise :

— C'est moi qui m'occupe de lui.

Les pères du deuxième, du troisième, du quatrième, du cinquième

et des autres enfants étaient ou morts pour la foi ou se trouvaient au front. Leurs mères étaient à travailler aux champs. Un garçonnet de sept à huit ans, entièrement nu, attira notre attention.

— Et celui-ci, qui est-ce ?

— Un orphelin. Son père est mort pour la foi. Sa mère est décédée. C'est une vieille femme qui l'élève maintenant.

A ce moment vint jusqu'à nous une vieille femme de soixante-dix ans, qui s'appuyait sur sa canne. Elle demanda :

— Est-ce d'Angora que vous venez ?

— Oui !

— Ah ! quelle nouvelle de l'armée ?

Et la flamme de ses yeux disait l'ardeur de son cœur.

— Notre armée est comme du fer. Dieu aidant, elle anéantira sous peu l'ennemi.

— Grâces en soient rendues, mon fils !

La femme poussa un long ah !

— As-tu des enfants, mère ?

— J'avais quatre fils. Trois sont morts pour la foi. Le dernier est au front. Je l'attends.

La larme qui roula de ses yeux vint humecter les rides de sa face.

— Dieu aidant, il reviendra bientôt en vainqueur pour la foi et vous serez heureuse.

— Ah ! mon fils, il suffit que le pays soit libéré et que le *ghiaour* ne vienne pas. Pour nous, nous sommes décidés à tout endurer. Que ces terres ne soient pas piétinées.

Je demeurai stupéfaite en présence de cette grandeur d'âme de la vieille paysanne. L'un de nos compagnons reprit :

— *Inchallah*, il ne sera pas piétiné. Nous reprendrons à l'ennemi les autres parties du pays. Dieu est avec nous. Rassure-toi, mère.

Et elle, d'un air consolé :

— Dieu soit loué, mon fils. Tu as arrosé mon cœur d'eau. Tu m'as consolée. Je vous laisse à la garde de Dieu.

Et, s'appuyant sur son bâton, elle se porta vers le village.

Tel est le véritable sentiment de l'Anatolie jusque chez les plus misérables.

***

La soi-disant solidarité anglo-française en Orient, prêchée par Lloyd George et les co oniaux anglais fut, avec la comédie des Réparations, le plus grande duperie de la paix.

Lorsque Londres vit se dessiner sa grande faillite orientale, ses dirigeants s'efforcèrent de nous entraîner dans leur mauvaise affaire. Peut-être saurons-nous un jour combien de fois le cabinet anglais aura, plus ou moins impérieusement, exigé notre appui militaire pour sa conquête turque.

Il est à l'honneur de notre pays et de ceux qui le mènent de constater que, sur ce point, aucun ministère n'a fléchi. Tous restèrent inflexibles et cependant les promesses devaient être grandes, elles coûtent si peu. Ce fut le seul acquit réel des efforts individuels. S'ils n'ont pu modifier le cours des événements, s'ils assistèrent impuissants à tant d'erreurs commises, tout au moins obtinrent-ils deux résultats : ils empêchèrent l'irrémédiable faute : l'entrée des troupes françaises en Anatolie et ils dissipèrent les plus grosses fumées des propagandes.

Leur seul tort est de ne pas avoir réagi avec plus de violence contre l'éternelle accusation des massacres jetée à la tête des nationalistes.

Qui aurait pu empêcher les dirigeants de l'Anatolie — s'ils l'avaient voulu — de régler une fois pour toutes par l'expulsion en masse la question des minorités ?

S'ils ne l'ont pas fait, c'est en toute lucidité d'esprit parce qu'ils tiennent essentiellement à faire partie du groupe des « nations dites civilisées » malgré le scepticisme que l'Asie acquiert aujourd'hui devant cette formule : Venizelos, Lloyd George et Curzon lui ont porté le coup mortel.

BERTHE GEORGES-GAULIS

Aphorismes et traits recueillis
dans le
Sud-Tunisien

LES PRUNES

Ohé, les négrillons, pourquoi montez-vous aux arbres de mon verger ? Pas de réponse ; approchons-nous. Ah ! les prunes sont mûres !

LA VIGNE

A tout ce qu'elle enlace elle dit : « Je t'aime ».

LA GRENADE

Elle porte une couronne. Déchire sa robe, elle rougira comme une jeune fille. Si tu l'embrasses, la bouche d'une amante n'est ni plus parfumée ni plus fraîche.

LE MAHDI

Le jeune homme au burnous vert ; c'est le printemps sous son manteau de luzerne.

L'ORANGE

Quand l'or est sucré, il s'appelle l'orange.

LE JUJUBIER

A l'ombre du jujubier de Sidi-bou-Lifa (1), les peris ont visité mon sommeil.

LA FIGUE

Une figue mûre, une femme mûre ; donne-moi la première et prends l'autre !

LA SÉCHERESSE

O laboureur, si tu ne peux pas lui donner à boire, n'ouvre pas la bouche de la terre !

LE MARTIN-PÊCHEUR

Un éclair ?... Non, c'est le martin-pêcheur.

LE BOU HABIBI (2)

Sa tête et son dos : un reflet du ciel. Ses ailes brunes : les joues d'une bedouine. C'est le Bou Habibi, père des amis. S'il entre chez toi, rends grâce à Dieu. Il dit : « Sur vous la paix ». Réponds : « Ma demeure est la tienne. » S'il pille un peu la toison de tes brebis, n'en sois point marri, que ton cœur exulte au contraire, car l'adversité ignore le toit qui porte son nid.

LE LÉZARD PALMISTE

Deux topazes. Le lézard palmiste habite mon jardin : ce sont ses yeux.

L'OURANE (3)

L'ourane est le frère du crocodile, mais lui, c'est dans la lumière qu'il se baigne.

LE GECKO (4)

Mon voisin est fou ; pour se poser les ventouses il a pris les pattes du gecko.

(1) Le jujubier gigantesque de Sidi Bou Lifa, au Djerid, passe pour avoir été planté par Adam qui en aurait emporté la bouture en fuyant le paradis terrestre.

(2) Gracieux petit bengali saharien considéré au Djerid comme un fétiche.

(3) Grand saurien qui vit dans les sables.

(4) Petit lézard dont les pattes sont garnies de ventouses.

RITA (1)

Rita, mère des mouches, si roses au bord de la dune, tes fleurs sont elles-mêmes des mouches roses sur un voile de safran.

LE SCARABÉE SACRÉ

Le désert est plein de scarabées noirs, scribes infatigables ; ne cherche pas à lire ce qu'ils écrivent avec leurs pattes sur le sable ; c'est le secret de Dieu.

LES SAUTERELLES

Elles disent : « Nous sommes les soldats vengeurs du Très-Haut, chacune d'entre nous peut pondre 999 œufs. Si nous en pondions un de plus, le monde disparaîtrait sous la voracité de nos mandibules. »

LE GANGA (2)

Il faisait nuit L'horizon, comme un livre précieux, ouvre sa tranche d'or. Deux notes de flûte ; c'est la ganga qui salue le soleil.

LA TOURTERELLE

Fileuse de lumière, la tourterelle tourne son rouet

LA GAZELLE

Quand meurt une jeune fille, la gazelle le sait ; vois comme ses yeux sont tristes

L'ALOUETTE

Sur la corde d'un rayon une gamme qui monte ; l'alouette plane, ivre d'azur.

EL HADJELA, la veuve (3)

Au fond du verger, pleure une petite veuve. Tu veux la voir ? marche sans bruit, elle a des ailes.

LE PORC-ÉPIC

Pleut-il ? .. Non, mais les porc-épics font l'amour.

(1) Petite plante du Djerid Une légende fait naître les mouches de son feuillage.

(2) Perdrix saharienne

(3) Veuve petit oiseau au chant mélodieux mais plaintif.

LA GERBOISE

Quand le soir est tombé, la gerboise bondit. Est-elle folle ?... Elle veut sans doute croquer les étoiles.

LA TORTUE

La tortue : une pierre vivante.

LE FENECH (1)

Oreilles pointues, museau pointu, dents pointues ; son ombre sur la tente ! Lâche les chiens !... Trop tard, j'avais une poule ; il me reste une plume... Le fenech dinera ce soir.

L'OUTARDE

Quand chante l'outarde, l'orage n'est pas loin.

LA HYÈNE

Le rire de l'hyène ; c'est la mort qui passe.

LES CHACALS

Sans nous, qui nettoierait le désert ?

VIPÈRE ET SCORPION

La tête de la vipère et la queue du scorpion ; même chose, cornes et venin !

LE DATTIER

Il fait du miel sans avoir besoin du secours des abeilles.
De l'eau et du feu, entre les deux la datte mûrit.

L'ABRICOT

Un abricot, c'est du henné sur le talon d'une jeune fille.

PAUL BRUZON.

(1) Petit renard saharien.

CHRONIQUE

AFGHANISTAN

Envoi de fonctionnaires en France

Le Gouvernement a décidé d'envoyer une vingtaine de fonctionnaires à Paris pour y étudier l'organisation des diverses administrations.

Une mission afghane en Chine

Une mission chargée de régler les affaires politiques et économiques entre l'Afghannistan et la Chine est partie de Kaboul pour Pékin.

La mission continuera les négociations engagées avant la révolution avec le Gouvernement chinois.

AZERBAÏDJAN

Election d'un président de la Fédération caucasienne

Le docteur Nerimanhof, président de la République soviétique d'Azerbaïdjan, a été élu à la présidence de la Fédération des républiques soviétiques du Caucase.

Cette élection, faite pour une durée de deux mois, ayant lieu pour la première fois, il n'est pas surprenant que les voix se soient portées sur le Dr Nerimanhof qui est le plus âgé en même temps que le plus modéré.

On ne peut donc vraisemblablement y attacher une signification précise. Elle semble être plutôt une manifestation faite par les Soviets, dans les circonstances présentes, pour être agréable aux Turcs, — la majorité des Azerbaïdjaniens étant d'origine turque —, et en considération des richesses de l'Azerbaïdjan et tout spécialement de ses exploitations de naphte.

BRÉSIL

Mort du comte d'Eu

Mgr le comte d'Eu, qui se rendait aux fêtes du centenaire de l'Indépendance brésilienne, est décédé subitement à bord du *Massilia.*

Mgr le comte d'Eu avait pris passage à bord de ce paquebot le 19 août en compagnie de sa belle-fille, la princesse Louis d'Orléans-Bragance, née Maria Pia de Bourbon-Siciles et de ses deux petits-fils. Il avait dû remettre une première fois son voyage, ayant été très sérieusement malade, mais, doué d'une merveilleuse énergie, il voulait mener lui-même avant de mourir, son petit-fils, le prince Pierre-Henri, héritier actuel du trône impérial, assister aux fêtes de l'Indépendance du Brésil. Son fils, le prince Pierre d'Orléans-Bragance, s'était embarqué avec la princesse et deux de leurs enfants sur le *Curvelho* le 13 août.

Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston, comte d'Eu, était le fils aîné du prince Louis, duc de Nemours, fils de Louis-Philippe, qui avait épousé en 1840 une princesse de Saxe-Cobourg et Gotha. Né à Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 1842, le comte d'Eu était donc dans sa quatre-vingt et unième année. Il avait épousé à Rio-de-Janeiro, le 15 octobre 1864, Isabelle, princesse de Bragance et princesse impériale du Brésil, fille de Dom Pedro II, empereur du Brésil, décédé. Il eut deux fils de son mariage : le prince Pierre d'Alcantara-Louis-Philippe, qui renonça à la succession au trône de Brésil en faveur de son frère le prince Louis-Marie-Philippe, tous deux nés à Pétropolis. Le prince Louis, qui est mort en 1920 a eu lui-même deux fils nés en 1909 et 1911.

Le comte d'Eu prit une part active à la dernière campagne de l'armée brésilienne dans la longue guerre de 1864 à 1870 contre le Paraguay dont l'armée était commandée par un homme d'un grand courage, le président Lopez. Il fut fait maréchal de l'armée brésilienne et commanda en

chef à la fin de cette guerre. Ce prince français commandait les troupes alliées contre le Paraguay en sept langues différentes, qu'il parlait également bien. Il infligea au président Lopez la sanglande défaite de Campo-Grande, en 1869. Lopez, traqué et battu, trouva la mort en combattant. La bague d'or qu'il portait au doigt fut remise comme trophée de guerre au jeune prince.

Le comte et la comtesse d'Eu ont joué également un rôle important dans l'évolution politique du Brésil.

La comtesse d'Eu, princesse héritière du trône du Brésil pendant ses régences de 1871 et de 1888 soutint l'abolition de l'esclavage dans l'empire et les mesures prises lui valurent le surnom d'Isabelle la Rédemptrice.

Après la révolution qui mit fin au régime monarchique brésilien et se fit sans violence, le comte d'Eu accompagna l'empereur Dom Pedro en exil lorsque la république fut proclamée en 1889. Le comte et la comtesse d'Eu vinrent alors se fixer à Neuilly, où ils se consacrèrent à des œuvres charitables.

Selon un accord conclu en 1909 entre le chef de la maison de France et le comte d'Eu, la descendance de ce dernier constitue la maison impériale ci-devant régnante du Brésil, distincte de la maison de France.

Le Gouvernement de la république décida, il y a deux ans, de rouvrir les portes du Brésil à la famille impériale, et l'année dernière, rapatria les centres de l'empereur, pour rendre hommage à la dynastie qui a fondé l'indépendance du Brésil et l'associer à la célébration du centenaire de cette indépendance proclamée le 7 septembre 1822 par Pedro Ier.

C'est pour répondre à ce geste que le comte d'Eu avait décidé, malgré ses quatre-vingts ans, de passer l'Océan et de venir participer aux fêtes du centenaire de l'indépendance brésilienne.

CHINE

La politique japonaise à l'égard de la Chine

La question d'un emprunt de consolidation de la dette intérieure chinoise préoccupe les milieux politiques et les représentants des puissances étrangères ont arrêté entre elles les grandes lignes d'un projet d'avances au Gouvernement de Pékin. Les crédits en question s'élève-

raient en monnaie américaine, à 15 millions de dollars, soit, au change actuel, à 180 millions de francs environ, et seraient consentis par versements mensuels de 2 1/2 millions de dollars.

Toutefois ce projet de secours financier se heurte à l'opposition du Gouvernement de Tokio qui a refusé jusqu'ici de reconnaître le nouveau Parlement chinois et dont la politique tend à empêcher la consolidation du Gouvernement de Pékin en favorisant certains partis qui lui font opposition.

Le Japon donne pour raison de son attitude qu'étant donné les guerres civiles successives déchaînées en Chine et le changement de gouvernement à Pékin, il n'estime pas que le moment soit arrivé d'accorder une aide financière à un parti politique quelconque et il se retranche derrière la politique de neutralité dont le principe a été affirmé par les grandes puissances à Washington.

Le nouveau ministère

Le cabinet est constitué de la façon suivante :

Premier ministre, Tang Shao Yi; Affaires étrangères, Wellington Koo ; Intérieur, Tien Wen Lieh; Finances, Kao Ling Wei ; guerre, Chang Shou Tseng ; Marine, Li Tingh Sin ; Justice, Chang Yao Cheg ; Èducation, Wang Chung Huaï ; Commerce, Lu Tsin ; Communications, Kao Eng Hung.

Wang Chung Huaï remplira les fonctions de premier ministre, en attendant l'entrée en fonctions de Tang Shao Yi dans ce nouveau cabinet qui devra recevoir l'approbation du Parlement chinois.

Le trafic est suspendu sur la ligne Pékin-Hankéou et la grève des chemins de fer vient compliquer la situation politique.

EGYPTE

Condamnation des sept membres du nouveau Wafd

Après avoir déporté sans jugement aux îles Seychelles, le 23 décembre 1921, Zaghloul pacha, vice-président élu de la Chambre égyptienne, et cinq de ses amis coupables d'avoir combattu les idées de lord Curzon sur la politique à suivre en Egypte, lord Allenby vient de faire traduire devant

le Conseil de Guerre de l'armée d'occupation anglaise les membres du nouveau Wafd.

Les sept nouveaux membres de la délégation égyptienne ont été arrêtés pour avoir lancé une proclamation protestant contre l'internement de leur chef, Saad Zaghloul pacha, à Mahé des Seychelles, et ont été déférés devant la cour martiale.

Cette proclamation était ainsi libellée :

Il n'y a aucun doute que Saad Zaghloul est gravement malade. Le Gouvernement anglais n'a annoncé cette terrible vérité que contraint par des interpellations successives Quant au ministère, il a tremblé devant cette nouvelle qui engage sa responsabilité ; il a donc interdit à la presse de la publier.

Nous ne pouvons plus supporter longtemps cette manière de gouverner qui rappelle le moyen âge.

Le noble caractère que quelques Anglais, hommes politiques ou écrivains, leur a fait témoigner leur désapprobation au Premier anglais en lui demandant d'abandonner une politique tyrannique et de mettre en liberté tous les déportés. Ces personnages ont ainsi montré l'élévation de leur esprit et leurs sentiments humains.

Quant au ministère, il n'a qu'un souci : perpétuer sa tyrannie et s'opposer à la libération de nos héros exilés. Il le fait malgré votre unanimité, en dépit de votre insistance, au mépris de vos sentiments, en se bouchant les oreilles pour ne rien entendre.

Il ne craint pas cette lourde responsabilité devant Dieu, devant vous, devant l'Histoire ; cette responsabilité vient de ce que le ministère d'accord avec vos ennemis, méconnaît votre volonté et ne craint pas de molester vos chefs en les vouant aux persécutions et à la mort.

Egyptiens !

Où sont les lois de l'humanité ? Elles sont méconnues avec ensemble par le Gouvernement anglais et le ministère qui dirige le pays par le fer et par le feu, sans se rendre compte de votre colère et de votre dégoût, ignorant ou voulant ignorer que l'excès de la tyrannie hâte le jour de l'affranchissement, que nous croyons très proche.

La Délégation égyptienne, dont on cherche à étouffer la voix par les moyens les plus arbitraires, demande en votre nom le retour immédiat des proscrits dans leur leur patrie

Elle élève la voix pour protester contre ces mesures sauvages qui font trembler l'humanité. Elle vous demande de faire connaître par tous les moyens, au monde civilisé votre horreur et votre dégoût, en lui faisant considérer le Gouvernement anglais et le ministère comme responsables des résultats de leur politique hypocrite.

Signé : HAMAD EL BASSEL, WISSA WACYF, GEORGE KAYAT, ELOUI EL GAZZAR, MOURAD EL CHAREI, MOURCOUS HANNA, WACYF BOUTROS GHALI.

La censure de la presse est exercée en Egypte avec une telle rigueur que le manifeste n'a pas même été publié dans les journaux. Quelques exemplaires sur feuilles volantes ont été distribuées dans la rues.

Le tribunal militaire anglais a condamné à mort les sept signataires de ce document qui avaient reçu des organisations populaires d'Egypte mandat de revendiquer l'indépendance totale de la nation, et étaient inculpés d'avoir publié un manifeste de nature à surexiter les passions populaires.

A l'audience du 9 août l'avocat des accusés, Me Moriarty, a demandé une remise de quinze jours pour permettre à un de ses collègues de Londres de venir le seconder. Sa requête fut rejetée. Il ne put même pas obtenir un délai de 48 heures pour préparer sa défense.

Me Moriarty crut devoir alors décliner la compétence du Conseil de Guerre, faisant valoir que, depuis la proclamation de l'indépendance de l'Egypte, un tribunal militaire anglais ne pouvait pas juridiquement fonctionner.

Le ministère public répliqua que l'état de guerre existant toujours avec la Turquie, état suzerain de l'Egypte, la loi martiale de 1914 restait en vigueur.

Bien que cette thèse fût en contradiction formelle avec les actes du Gouvernement anglais lui-même qui a proclamé, le 18 décembre 1914, la rupture du lien de vassalité de l'Egypte avec la Turquie, et le 28 février dernier, la complète indépendance de l'Egypte, le Conseil de Guerre s'est déclaré compétent.

Me Moriarty s'est alors retiré. Tous les avocats présents à l'audience, approuvant son attitude, quittèrent la salle en même temps que lui.

Les inculpés ont refusé de leur côté d'intervenir dans les débats et de présenter leur défense. Ils se sont contentés de faire lire par un des leurs la déclaration suivante, proclamant l'incompétence du tribunal, lui contestant le droit de les juger, l'Egypte étant un Etat jouissant de la souveraineté et de l'indépendance.

Représentants du peuple égyptien et mandatées par lui pour réclamer son indépendance, nous ne reconnaissons pas la juridiction d'un tribunal étranger. Celui-ci aurait dû lui-même reconnaître son incompétence s'il avait respecté quelque peu la parole de son Gouvernement qui a reconnu solennellement la souveraineté et l'indépendance de l'Egypte. La Cour peut nous condamner, mais elle n'a pas le droit de nous juger. La délégation égyptienne a toujours employé des moyens légaux pour exprimer les revendications nationales. Elle a toujours répudié la violence, considérant qu'une cause juste n'a pas besoin de celle-ci pour triompher. Nous avons critiqué le ministère parce qu'il ne représente pas le peuple égyptien. Le droit de critiquer les actes d'un Gouvernement existe dans tous les pays civilisés. Quelle que soit la sentence que prononcera la Cour nous l'acceptons avec joie, car elle marquera une étape de plus dans la marche du peuple égyptien vers la liberté !

Cette condamnation à mort pour délit de presse, et, en l'espèce pour la publication d'un manifeste aussi modéré dans le fond comme dans la forme que celui qu'on vient de lire, suffirait à ridiculiser les juges anglais qui l'ont prononcée si elle n'était pas infamante pour eux.

D'ailleurs la nouvelle de cette sentence, produisit une telle sensation au Caire, qu'on n'a pas osé exécuter l'arrêt de la cour martiale. La peine qui frappait chacun des condamnés a été commuée en sept années de travaux forcés et 5.000 livres d'amende, soit 275.000 francs au taux actuel du change. C'est, pour la plupart d'entre eux, la ruine complète et, cette sentence risque d'abréger la vie de l'un d'eux au moins, dont la santé est précaire, si une grâce n'intervient pas.

Wissa Wacyf est membre du Conseil de l'ordre des avocats au tribunal mixte ; Mourcous Hanna est bâtonnier de l'ordre des avocats devant les tribunaux indigènes ; Hamad pacha est chef des Bédouins du Fagoum. Wacyf Boutros Ghali, qui était alité au moment où on vint l'arrêter, a été arraché de son lit et porté en prison sur une civière. Il a fait toutes ses études en France et publia dans notre langue des ouvrages littéraires que la critique a appréciés. Il a épousé une Française et séjourne habituellement en France. Son père a été assassiné lorsqu'il était président du Conseil des ministres d'Egypte. Son frère a été ministre.

On pense en Egypte que ces poursuites — comme d'ailleurs les déportations précédentes — n'ont pour but que d'empêcher les nationalistes d'exercer une action sur les prochaines élections.

Un comité de femmes égyptiennes vient de se constituer pour faire appel contre les sentences de mort, d'ailleurs commuées depuis, des membres du Wafd. Sept notables égyptiens ont pris la place des nationalistes emprisonnés ; ils sont décidés à poursuivre leur propagande et à en répondre eux aussi, le cas échéant, devant les tribunaux d'exception.

L'Association égyptienne de Toulouse a communiqué aux journaux un appel par lequel elle proteste énergiquement contre les événements qui se passent en Egypte :

> Après plus de cinq mois de prétendue indépendance de ce pays proclamée par le Gouvernement anglais sous le couvert de la loi martiale, les autorités anglaises ne se sont pas contentées de déporter le chef national, Zaghloul pacha, mais la presse nationaliste est mutilée, les manifestations pacifiques sont réprimées, les mesures les plus sévères, les perquisitions à domicile ne cessent ni le jour, ni la nuit, et les condamnations à mort continuent à être prononcées pour la moindre raison.

Après avoir « dénoncé à l'opinion mondiale ces abus et ces provocations », l'Association égyptienne de Toulouse fait appel aux sentiments

d'humanité du monde civilisé « qui ne peut réellement rester impassible devant ces mesures de répression contre un peuple qui ne veut que vivre libre entre des nations libres et qui a décidé de lutter jusqu'à la mort pour l'indépendance réelle et effective de toute la vallée du Nil ».

A propos de ce procès et des circonstances dans lesquelles il s'est déroulé, M. Paul Olagnier, écrit dans l'*Action française* du 7 septembre :

Lorsque parut le dernier manifeste des patriotes égyptiens, une traduction *inexacte* en fut fournie à lord Allenby, qui en faisait arrêter les signataires et ordonnait la réunion immédiate du conseil de guerre.

Lorsque le sens exact du texte arabe fut connu à la résidence britannique, on dut avoir le sentiment qu'on avait agi avec un peu de précipitation, et on fit courir le bruit que le conseil de guerre ne prononcerait qu'une condamnation bénigne de six mois de prison, qui seraient transformés en une simple amende. Le *Journal du Caire*, qui passe pour refléter les idées de la résidence, se fit l'écho de cette nouvelle ; dès lors ; l'Egypte tout entière la considéra comme certaine.

Là-dessus, le conseil de guerre se réunit et, sans que les accusés aient été défendus, leur annonça une condamnation qui, aux termes de la loi militaire anglaise, devait rester secrète jusqu'à ce que le général en chef se fût prononcé.

Les six mois de prison annoncés constituaient évidemment aux yeux de Sarouat pacha une condamnation bien anodine : il espérait mieux. Un événement imprévu vint changer la face des choses . un nouvel attentat était commis contre M Brown, fonctionnaire anglais au ministère de l'Agriculture, qui recevait deux balles tirées par un inconnu

Et le lendemain, à la stupéfaction générale, on apprenait que les sept accusés étaient condamnés *à mort* Sarouat pacha était satisfait.

Que conclure de ces faits, sinon que lord Allenby a peut-être manqué de sang-froid en transformant « ab irato » une condamnation à six mois de prison en une condamnation à mort, commuée il est vrai en sept ans de travaux forcés, mais prononcée contre des personnages universellement respectés et admirés en Egypte, et en les soumettant au régime infamant de la prison de droit commun ?

Ce faisant, il a évidemment servi les rancunes des membres du cabinet Sarouat, mais il n'a relevé ni son prestige ni celui du Gouvernement anglais aux yeux des Egyptiens

Les frontières de la Cyrénaïque et de l'Egypte

La question de la frontière égypto-cyrénaique, qui avait été l'objet de négociations entre l'Angleterre et l'Italie sous l'ancien régime, vient d'être de nouveau discutée entre l'Egypte et l'Italie.

Le ministre de la Guerre et de la Marine d'Egypte est allé dans le courant d'août inspecter la frontière entre la Cyrénaique et l'Egypte. Le ministre est parti d'Alexandrie pour Selloum, accompagné de techniciens militaires. De là, il pénétrera dans l'arrière pays de la Cyrénaique jusqu'à Djagaboub et l'oasis de Siva où, après un court séjour, il rentrera en Egypte.

Le voyage durera trois semaines. Les délégués italo-égyptiens pour la délimitation de cette frontière commenceront les travaux au mois d'octobre 1922.

Transfert de Zaghloul pacha à Gibraltar

A la suite de ces événements on mandait d'Alexandrie que lord Allenby avait écrit à Mme Zaghloul pour lui dire qu'il ne s'opposait en aucune façon à ce qu'elle rejoignait son mari aux Seychelles, bien qu'il ne lui conseillât point de s'y rendre et qu'il était en correspondance avec les autorités du « home office », afin d'obtenir le choix d'une résidence plus salubre pour le leader égyptien exilé.

Le Gouvernement britannique annonçait peu après le transfert à Gilbratar de Zaghloul pacha dont la santé était éprouvé par le climat des Seychelles. Il y est arrivé le 4 septembre et il y résidera dans les mêmes conditions qu'à Mahé.

Mme Zaghloul a été informée par Mme Allenby de l'arrivée à Gilbratar de son mari et des facilités qui lui seront accordées pour rejoindre ce dernier lorsqu'elle en exprimera le désir. Mme Zaghloul pourra aller et venir librement.

Zaghloul pacha n'est pas autorisé à recevoir des visites, mais une autorisation spéciale peut lui être accordée dans des cas exceptionnels.

La *Gazette officielle* de Gibraltar du même jour publie une ordonnance touchant la détention des prisonniers politiques, et qui donne au gouverneur les pouvoirs nécessaires pour détenir, « tant qu'il plaira à Sa Majesté », les prisonniers politiques et ceux qui, en vertu de la loi martiale ont été incarcérés par ordre du commandant en chef de l'Egypte.

Le gouverneur de Gibraltar a récemment pris à bail et meublé une des plus grandes maisons de Gibraltar, dans le but, croit-on savoir, de loger Zaghloul pacha.

Interview du Docteur Ismaïl Sidky bey

Le docteur Ismaïl Sidky bey, le chirurgien égyptien connu, actuellement à Paris, à fait à M. Khalifa B. Boubli qui l'a interrogé sur la situation de l'Egypte, les déclarations suivantes :

Nous subdiviserons cet exposé en trois parties correspondant aux trois périodes du problème égyptien :

1° Avant l'occupation anglaise ;

2° Durant l'occupation anglaise ;

3° De la guerre de 1914 jusqu'au 28 février 1922.

Avant l'occupation, la politique anglaise était nettement opposée à l'émancipation de l'Egypte. En empêchant en 1841, la reconnaissance en droit de l'indépendance égyptienne qui existait en fait l'Angleterre voulait maintenir l'Egypte sous la suzeraineté ottomane, afin de réaliser plus facilement ses visées et non pour sauvegarder les intérêts de la Porte.

En effet l'Angleterre constatait avec douleur que la seule nation civilisée ayant tendu la main à l'Egypte pour l'aider dans son évolution, était la France. Une Egypte libre aurait été son alliée naturelle. Il eût été difficile à l'Angleterre de venir plus tard à l'encontre d'une Egypte indépendante, et d'une grande puissance européenne amie et alliée de celle-ci. En outre, la politique méditérranéenne aurait changé d'axe. C'est à travers cette considération que vous pouvez, nous dit-il, apercevoir l'importance politique que donne à l'Egypte sa situation géographique.

A la Conférence de Londres de 1840-1841, l'Angleterre, pour arriver à ses fins, évoquait le spectre de la question d'Orient et rappelait, à chaque occasion, l'intégrité de l'Empire ottoman. N'est-ce pas sous cette menace que les grandes puissances se sont ralliées à la thèse britannique, en dépit de l'opposition de la France qui voulait, pour Mehemet Ali, une Egypte totalement libre ?

Après cette première victoire diplomatique, l'Angleterre se mit à l'œuvre. Avec la ténacité qui la caractérise, elle sut, soit en profitant des occasions, soit en canalisant les événements, se faire reconnaître un droit d'immixtion dans les affaires intérieures de l'Egypte.

Ayant rappelé que l'Angleterre n'est pas entrée seule dans l'administration égyptienne, mais que la France avait, elle aussi, délégué un inspecteur aux finances, le docteur Sidky bey nous répondit :

C'est vrai, mais je me servirai de votre propre argument pour vous montrer comment durant la seconde période, l'Angleterre a travaillé pour vous éliminer du Gouvernement égyptien et se substituer à vous.

***

La seconde période est celle de l'occupation anglaise. Revenons donc à la tragi-comédie de 1882. Vous savez que l'amiral Seymour débarquait à Alexandrie, au mépris du protocole de désintéressement du 25 juin 1882. L'Angleterre se déclara, quelque temps après l'envahissement de l'Egypte, seule responsable de la situation financière, elle élimina ainsi le délégué de la France et instaura le régime du conseiller financier. Par cette mainmise sur les ressources de l'Egypte, l'Angleterre détenait le centre nerveux de l'Administration, et ses agents pouvaient à leur aise devenir les gouverneurs effectifs du pays.

Maîtresse de l'administration, elle en profita pour éliminer les intérêts des autres puissances et développer les siens. Tantôt elle prétendait agir de la sorte pour défendre la souveraineté ottomane et les intérêts de la Turquie, comme elle le fit en 1840 pour éviter l'indépendance de l'Egypte ; tantôt son action était dirigée et contre la Turquie et contre l'Egypte. C'est au nom de la défense du trône, du maintien de l'ordre et de toute une série de prétentions analogues, qu'elle prolongeait son occupation militaire, qu'elle extorquait le Soudan et concluait l'accord de 1904.

N'oublions pas que quiconque détient les sources du Nil, au moyen du Soudan, gouverne l'Egypte. Ainsi apparaît nettement l'importance de la domination du Haut-Nil par l'Angleterre.

***

La troisième période s'étend d'août 1914 au 28 février 1922.

Le 12 novembre 1914, l'Angleterre proclame l'état de siège et institue la loi martiale.

Sous le couvert de ce régime, elle exécute ce qui lui restait à faire pour dominer l'Egypte. Elle proclame le protectorat. Elle viole la souveraineté égyptienne en organisant un régime nouveau quant au trône de l'Egypte, symbole de l'indépendance de la nation.

Le jour de l'armistice, l'Angleterre déclare se trouver, à l'egard de l'Egypte, devant un fait accompli et un droit acquis. Mais notre peuple unanime se lève et réclame son indépendance et sa liberté.

L'Angleterre use de tous les moyens pour étouffer notre voix et, la force n'ayant pu avoir raison de notre peuple, elle a sournoisement recours à la méthode des negociations, tant officieuses qu'officielles, pour jeter du moins la division dans nos rangs.

A peine l'Egypte eut elle rejeté en bloc le résultat des négociations, que l'Angleterre, pour continuer a duper l'opinion, lança la proclamation du 28 février dernier.

Par contre, — en attendant un accord anglo égyptien, — elle maintint le *statu quo*. Aussi exige-t-elle, avant la levee de l'etat de siege, la promulgation d'un « act of indemnity » qui doit declarer légaux et definitifs tous les actes accomplis par l'autorite militaire anglaise, actes qui ainsi auront force de loi et ne pourront être modifies ulterieurement. Ce sera le couronnement de l'hegemonie britannique et l'exequatur octroyé à ses agents pour l'avenir.

Devant ces considerations et la subtilité diplomatique des termes du traité anglo-égyptien, lequel ne sera interprete que par l'Angleterre, (cf. tous les traités britanniques) nous ne pouvons estimer qu'en l'occurence il existe une indépendance quelconque.

Nous demandons alors au docteur Sidky bey le sens exact de cette pretendue indépendance. Il nous repond :

La déclaration a l'Egypte ne contient elle-même que les apparences de l'indépendance. L'Egypte aura peut-être des representants diplomatiques à l'etranger, mais il lui sera interdit de suivre une politique exterieure independante de celle de la Grande-Bretagne.

Au surplus l'Angleterre se servira de l'Independance contre les intérêts des autres puissances comme elle a joué de la suzeraineté ottomane. Cette *indépendance*, la Grande-Bretagne l'utilisera habilement, et c'est au nom de cette Egypte indépendante qu'elle éliminera, en dernière analyse, le peu qui reste des interêts des autres puissances, lesquelles n'oublieraient pas sans danger leur situation respective en Egypte. Demain, aucune d'entre elles ne pourra venir contester à l'Angleterre ses prerogatives dans la vallée du Nil. Ne perdons pas de vue la place strategique toute spéciale qu'occupera l'Angleterre au nom du principe de la defense des communications impériales britanniques. La politique anglaise nous le savons trop, profite de toutes les occasions, fût-ce obliquement pour arriver à son but. L'exemple le plus caractéristique restera celui de la déclaration du protectorat sur l'Egypte en 1914, comme *mesure de guerre*, et son

acceptation par les puissances afin de s'assurer une victoire commune. L'Angleterre se sert aujourd'hui de ce protectorat provisoire comme d'un droit acquis et permanent. Pour l'abolir, elle conditionne l'indépendance à toutes sortes de réserves : à un acte d'indemnité d'abord ; puis elle exige la présence au Gouvernement de l'Egypte de deux conseillers anglais, l'un à la justice, l'autre aux finances, et d'un secrétaire général aux affaires étrangères.

Tout cela ne prouve-t-il pas que l'Egypte n'a nullement recouvré son indépendance?

Avant de prendre congé du docteur Ismaïl Sidky Bey nous lui demandons quels demeurent ses espoirs.

Mon optimisme est grand, dit-il, car en Egypte la quasi unanimité du peuple est décidée à recouvrer l'intégrité de ses droits. La Nation accomplit héroïquement son devoir ;seule une très faible minorité, se déclarant modérée, collabore avec l'Angleterre.

Les moyens sans nombre employés par l'Angleterre afin d'étouffer notre voix servent, eux-mêmes, de véhicules à la propagande de notre pensée ainsi qu'à la réalisation de notre idéal.

L'avenir de l'Egypte est entre les mains des Egyptiens Nous réaliserons notre programme, tôt ou tard, de bon gré ou malgré l'Angleterre L'Egypte *sera* un jour indépendante

---

INDE

La politique de M. Lloyd George et l'Inde

Le discours, dont nous avons précédemment rendu compte, prononcé à la Chambre des Communes par M. Lloyd George, au sujet des fonctionnaires de l'administration de l'Inde et de l'accession des Indiens aux fonctions administratives, a soulevé un mécontentement général et gêné le Gouvernement, en même temps qu'il a découragé les libéraux modérés et exaspéré les extrémistes.

Une grande réunion publique de protestation, dans laquelle toutes les nuances des opinions politiques de l'Inde étaient représentées, a été tenue vers la fin de la première quinzaine d'août à Madras, sous la présidence du chef du parti modéré.

Ce discours, dit le président, a aliéné les sympathies de tous les Indiens qui manifestaient jusqu'ici leur fidélité envers le trône britannique. Il a fait naître l'impression qu'on ne pouvait plus compter sur la parole de la Grande-Bretagne.

Au cours de cette réunion, un ordre du jour qui n'était pas assez énergique dans sa condamnation du discours de M. Lloyd George a été repoussé

et, malgré l'opposition du président, un autre ordre du jour a été approuvé remerciant M. Lloyd George d'avoir fait un pareil discours et invitant tous les partis de l'Inde à prendre part à la lutte pour l'autonomie.

La presse hindoue critique très violemment ce discours et les journaux nationalistes en profitent pour dire que les modérés, en appuyant les administrateurs britanniques, commettent une grave erreur. Ils soutiennent que seul un mouvement non-coopérateur peut sauver le pays au point de vue politique.

Le mouvement insurrectionnel

On signale des troubles dans la région de Godavari.

Une partie des tribus qui occupent les collines au nord de la province de Madras se seraient révoltées.

La mère de Mohammed Ali, un des chefs musulmans qui se trouve actuellement en prison, a prononcé à Lahore, devant une foule considérable, un discours où elle s'est écriée :

« Les Anglais peuvent vous arrêter ou vous fusiller, mais ne vous découragez pas, 330 millions d'être humains n'ont pas à s'effrayer de 400.000 pygmées. Nos frères ne craignent pas la prison ou les balles ; ce sont des martyrs, s'ils meurent par les balles, et des soldats de Dieu, si les balles les épargnent. »

Chez les Sikhs les Akali s'agitent également et suscitent de sérieuses difficultés.

MESOPOTAMIE

L'agitation contre le mandat britannique

Le 23 août, à l'occasion du premier anniversaire du couronnement de Faïçal à Bagdad, le haut-commissaire britannique, sir Percy Cox, fut accueilli, à son arrivée au palais, par les cris de : « A bas le mandat britannique ! », et, au cours de manifestations des orateurs ont demandé la suppression de toute ingérence anglaise dans l'administration du roi Faïçal.

Le Gouvernement britannique a immédiatement essayé de dégager la responsabilité de Faïçal dans cet incident, en déclarant qu'il était

malade, venant de subir une opération pour appendicite. Son grand-chambellan a été congédié et le cabinet Nakib a donné sa démission.

Toutefois, aux yeux du Colonial Office l'émir Faïçal, depuis un an qu'il règne à Bagdad, n'aurait pas donné de grandes preuves de capacité, et on sait d'autre part qu'il n'a jamais caché sa volonté de régner seul sur l'Irak, tout en recevant une dizaine de millions de livres sterling par an de l'Angleterre, ce qui ne lui a pas acquis une grande popularité parmi les contribuables britanniques, d'autant plus que trois cent cinquante millions de livres auraient déjà été dépensés par l'Angleterre en Irak, et cela sans doute dans le but de s'assurer les terrains pétrolifères de Mossoul.

En présence du mouvement nationaliste, qui menace directement le contrôle britannique ainsi que des nombreuses manifestations antibritanniques qui se sont produites récemment en plusieurs points de l'Irak et qui témoignent de l'impopularité croissante du mandat anglais parmi les indigènes, sir Percy Cox, dans une proclamation au peuple de l'Irak, publiée à Bagdad, après avoir annoncé qu'en raison des vacances parlementaires le cabinet britannique se trouve dans l'impossibilité d'envisager avant le mois de décembre la question du traité, se déclare obligé de prendre les mesures que lui dicte sa responsabilité vis à vis du Gouvernement de sa Majesté :

En attendant, la situation qui a été créée par l'attitude des partis nationaliste et modéré est devenue si grave que, dans le but d'assurer le maintien de l'ordre et de la paix, le haut commissaire se trouve dans l'obligation de prendre les mesures suivantes :

1° Arrestation et bannissement de Bagdad des personnages suivants : Jaffar Abu Timman, ancien ministre du Commerce ; Hamdi pacha Chi, leader nationaliste notoire, et cinq autres agitateurs ; 2° la suspension temporaire des partis modéré et nationaliste ; 3° la suspension des journaux nationalistes *Mufid* et *Rafida*.

En terminant, le haut commissaire affirme qu'il n'hésitera pas à prendre de nouvelles mesures de rigueur, s'il n'est pas tenu compte de cet avertissement.

Les journaux libéraux *Daily News* et *Star*, et l'impérialiste *Daily Express*, prennent texte de ces incidents pour demander, comme M. Asquith l'a déjà fait au Parlement, une évacuation presque complète de la Mésopotamie, l'armée d'occupation se repliant sur la région de Bassorah.

Le *Star* écrit :

Le rapport du Foreign Office, préparé pour la Conférence de Versailles, décrivait ce pays comme un désert aride et vaste, alternant avec des immenses marécages. La

vérité est que les Arabes ne nous veulent pas et désirent à présent jouir du « fruit rare et rafraîchissant » d'un gouvernement national choisi librement, lequel leur fut promis par nos généraux et confirmé par l'accord anglo-français du 8 novembre 1918.

La prétendue politique pro-arabe du Gouvernement britannique ne paraît pas être plus heureuse que sa politique antiturque.

PALESTINE

Le Congrès des Arabes et des Chrétiens de Palestine

Le congrès des Arabes et des chrétiens de Palestine, qui s'est réuni le 11 août à Naplouse, a examiné le rapport déposé par la délégation arabe et a décidé de refuser sa coopération au Gouvernement palestinien. Il a rejeté la Constitution établie sous mandat britannique, a refusé la nationalité palestinienne nouvellement instituée et a déclaré que ses membres ne prendraient plus part aux élections.

Le mandat anglais

Le *Times* a publié, le 18 août une série de lettres échangées entre lord Islington et M. Winston Churchill, secrétaire du Colonial office, au sujet du mémoire signé par des membres de la Chambre des communes et de la Chambre des lords, demandant que l'examen du mandat britannique sur la Palestine par le Conseil de la Société des nations fût reporté à une date ultérieure.

M. Winston Churchill dans une première lettre datée du 4 août 1922, fait observer à lord Islington que la Chambre des communes a récemment confirmé à une majorité écrasante la politique britannique en Palestine. Il fait observer que 35 membres de la Chambre des communes seulement ont voté contre cette politique et que dans la majorité entraient des conservateurs, des libéraux indépendants et des travaillistes.

Le secrétaire du Colonial office se plaint de ce que le mémoire envoyé par lord Islington fournira une arme à la population arabe contre les méthodes britanniques et ne pourra qu'aggraver les « conditions d'incertitude en Palestine ».

Dans sa réponse en date du 16 août, lord Islington rappelle à M. Winston Churchill que « le Gouvernement, aussi bien que la Chambre des communes, à modifié sa politique en Egypte, en Orient, en Mésopotamie et qu'assurément il sera amené à faire de même en Palestine. »

La fidélité automatique à un Gouvernement de coalition, ajoute-t-il, qui a consacré la plus grande partie de son temps à défaire son propre ouvrage, peut être méritoire à votre point de vue, mais elle ne constitue pas, selon moi, une preuve évidente de patriotisme. »

Lord Islington repousse ensuite l'allégation de M. Winston Churchill qui rejette sur les signataires du mémoire la responsabilité des troubles éventuels qui pourraient surgir en Palestine.

Le premier ministre a suivi en Orient une politique personnelle dans laquelle le Parlement n'a pas eu, pratiquement, à se prononcer. Il a refusé d'opposer aucune raison sérieuse aux critiques qu'on lui a faites. »

Les décisions prises établissant le futur Gouvernement de la Palestine, sous le mandat britannique et publiées le 1er septembre à Jérusalem prévoient la nomination d'un haut commissaire, commandant en chef, et d'un Conseil législatif de 10 membres officiels et de 10 membres non officiels. Le haut commissaire et son Conseil exécutif fixeront la date à laquelle le Conseil législatif remplacera le Conseil consultatif. Le Conseil législatif aura pleins pouvoirs sous le mandat britannique pour établir une loi assurant la paix et la bonne administration de la Palestine et prévoyant les mesures nécessaires pour garantir la liberté de conscience et l'égalité entre les diverses races.

Un mémorandum du Saint-Siège

Le Saint-Siège a envoyé au conseil de la Société des nations un nouveau mémorandum en date du 18 août au sujet de la composition de la commission des lieux saints en Palestine. Dans ce mémorandum le Saint-Siège suggère que cette commission soit constituée par les consuls étrangers de Jérusalem représentant les huit nations qui forment le conseil de la Société des nations, dont cinq sont des nations catholiques, une est protestante, les deux autres étant le Japon et la Chine.

Départ du colonel Lawrence

Le colonel T. E. Lawrence qui avait donné sa démission au mois de juillet et était depuis six mois revenu d'une mission spéciale en Transjordanie où il avait été conseiller politique de l'émir Abdullah vient de quitter Londres à destination de l'étranger.

Son départ d'Angleterre est particulièrement significatif, en raison des difficultés actuelles qui surgissent en Palestine entre Arabes et Sionistes.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRATIVE RUSSE DES SOVIETS

De Hambourg à la Caspienne, par eau à travers la Russie

Une société allemande, sur la demande du Gouvernement de Moscou, a organisé un service de bateaux fluviaux, entre Hambourg et Enzeli. Un bateau parti de Hambourg est arrivé à Pétrograd ; après avoir passé par le canal qui réunit les fleuves Volga et Maren, il a continué sa route sur le Volga jusqu'à Astrakan, est entré dans la mer Caspienne et est passé par Bakou pour se rendre à Enzeli. L'arrivée de ce bateau a produit une grande impression sur la population d'Enzeli et de Bakou.

Le même bateau est reparti d'Enzeli en touchant à Bakou pour retourner à Hambourg.

Rétablissement d'un service bimensuel entre Moscou et Tchita

On annonce d'autre part qu'un train express régulier va maintenant circuler tous les quinze jours entre Moscou et Tchita, capitale de la République d'Extrême-Orient.

Aucun train direct n'avait fonctionné sur le Transsibérien depuis longtemps.

Ce train s'arrêtera à Viatka, Ekaterinenbourg, Oms et Irkoutsk.

Carte politique de la République des Soviets.

Le Gouvernement de Moscou vient de dresser et de mettre en vente une nouvelle carte géographique de la République socialiste fédérative russe des Soviets (R. S. F. R. S.).

La République russe proprement dite avec Moscou comme capitale, occupe le centre de la R. S. F. R. S. C'est au commissariat des Affaires

étrangères de Moscou qu'appartient la représentation diplomatique de toute la R. S. F. R. S. à l'étranger. Cette République russe est entourée, excepté dans une partie du nord-ouest où ses frontières sont communes avec l'Estonie, et la Lettonie de vingt-six républiques et pays autonomes fédérés avec elle.

On trouve, du nord-ouest et du nord, en partant de la frontière finlandaise, la commune des travailleurs de Carélie (capitale : Petrosavodsk). Suivent vers l'est, la République de Zirènes (Ouest-Sysaolsk), les Républiques de Voteskaïa, Marvinskaïa. Tchouvachevskaïa.

Au nord-est et à l'est ce sont les Républiques des Tartares (Kazan), des Bachkirs, des Kirghises, des Kalmouks, la commune des Allemands sur la Volga, près de Saratov.

Au Caucase, la République des Montagnards (Vladi-Caucase), du Daghestan, de Kabarda, de Circassie, d'Abkhasie, de Géorgie (Tiflis), d'Azerbeidjan (Bakou) et d'Arménie (Erivan).

Au sud et au sud-est, entre Taganrog sur la mer d'Azov et l'embouchure du Dniester, la République socialiste ukrainienne (Kharkov) et la République de Crimée.

A l'ouest, la République de la Russie-Blanche (Minsk).

Au delà de l'Oural, en Sibérie : le pays autonome des Yakoutes (Yakoutsk), la République de l'Extrême-Orient (Tchita), enfin les Républiques de Khiva et de Boukhara.

Au 1er août, la Fédération soviétique de Russie comprenait 32 régions, républiques ou communes de travail autonomes et soviétiques :

I. — Neuf républiques à population en majorité chrétienne :

1) La République de Russie,
2) L'Ukraine,
3) La Russie-Blanche,
4) La République d'Extrême-Orient,
5) La Géorgie,
6) L'Arménie,
7) L'Abkasie,
8) La commune allemande du Volga.
9) La commune du travail de Carélie.

II. — Quatorze républiques à population musulmane :

1) La République des Montagnards du Caucase,
2) Le Daghestan,

3) L'Etat de Balkarie et de Kabardie (au nord du Caucase),
4) La région des Tcherkesses (Adighés),
5) L'Etat des Karatchaèves et des Tcherkesses,
6) L'Azerbaïdjan avec le Nakhitchevan,
7) L'Adjarie,
8) La Crimée,
9) La République des Tatares du Volga.
10) La Bachkirie,
11) Le Kirghizistan,
12) Le Turkestan,
13) La Boukharie,
14) La Khorezmie.

III. — Cinq régions ou républiques autonomes, avec une population de chrétiens et de païens :

1) Le territoire des Komi ou Zyrians,
2) Le territoire des Votiaks,
3) Le territoire des Mari ou Tchérémisses,
4) Le territoire des Tchouvaches,
5) Le territoire des Iakoutes.

IV. — Trois républiques dont la population professe le lhamaisme, le chamanisme, le bouddhisme :

1) La République des Kalmouks,
2) La région des Oïrato-Hakasses,
3) La région des Bouriates et des Mongols.

V. — Une république soviétique alliée :

La Mongolie.

TURKESTAN

L'Indépendance de la Boukharie

Les soviets ont reconnu l'indépendance de la Boukharie. Un Gouvernement indépendant a été constitué à Boukhara. Le Gouvernement national provisoire va notifier aux puissances occidentales l'indépendance des Turcs de l'Asie centrale.

D'après les dernières nouvelles reçues, Enver pacha, qui a le titre

de président de la Commission de liquidation des affaires de Boukhara, déjouant les forces bolchevistes aurait atteint la mer Caspienne, traversé la péninsule de Mangischlak, bombardé le fort de Novo-Alexandrovsk, et investi Novo-Petrovsk.

Les troupes bolcheviks, qui tentèrent d'arrêter son avance dans la région d'Ust-Urt, auraient été repoussées avec pertes.

Les objectifs immédiats d'Enver pacha semblent être les provinces d'Astrakan et d'Ouralsk, où il désire se joindre aux insurgés de ces régions.

L'état-major général rouge évalue à 60.000 le nombre d'hommes dont Enver pacha dispose actuellement.

Pokrovsky, un des membres du conseil suprême des soviets, a été envoyé d'urgence dans le Turkestan. Il est chargé d'entrer en pourparlers avec Enver pacha et d'essayer d'arriver à un compromis avec ce dernier.

TURQUIE

Un discours de M. Lloyd George

Plusieurs députés ont profité de la présentation, à la séance du 4 août, d'une motion d'ajournement de la Chambre jusqu'au 14 novembre, pour interpeller le gouvernement sur la question du Proche-Orient.

M. Kenworthy, député libéral, a attaqué vivement la politique de la Grande-Bretagne dans le Proche-Orient et formulé contre cette politique les critiques présentées habituellement par les Anglais qui lui refusent leur approbation. Après avoir rappelé la déclaration faite par M. Lloyd George au printemps de 1918 : « Nous ne combattons pas pour chasser les Turcs de la capitale et des régions aussi riches de souvenirs que la Thrace et que l'Anatolie, patrie de la race turque », M. Kenvorthy a demandé si cet engagement avait été tenu et ce qu'on devait en penser après tout ce qui avait été fait depuis.

Touchant la « demande extraordinaire » faite par la Grèce d'occuper Constantinople, M. Kenworthy, pour qui le désir du roi Constantin de se faire couronner empereur de Byzance, dans la mosquée de Sainte-Sophie, ne fait pas de doute, déclara :

Quelles chances auraient les Grecs de faire ceci, si nous n'avions pas battu les Turcs dans une grande mesure grâce au concours de nos concitoyens musulmans ?

Apparemment l'armée grecque refusera de bouger de ses positions en Asie Mineure. Le seul moyen de mettre un terme à cette situation, c'est d'arrêter la guerre. Si l'Angleterre est prête à se ranger du côté de la paix avec les Français et les Italiens, je crois que cette paix sera réalisée. En excitant le nationalisme turc, nous avons réveillé une force dangereuse. Ce qui pourrait arriver de plus fâcheux pour l'empire britannique, ce serait une victoire des Grecs.

Après l'intervention de deux autres députés qui réclamèrent également le rétablissement de la paix en Orient, M. Lloyd George, comme s'il eût voulu affirmer, avant même que fût ouverte la nouvelle conférence sur la question orientale, son attachement obstiné à la politique déplorable qu'il a suivie et faire connaître son hostilité sur cette question comme sur toutes celles qui doivent être traitées avec la France, répondit aux critiques formulées par les précédents orateurs par un discours nettement turcophobe.

Notre politique en ce qui concerne le Proche-Orient, est simple. Nous voulons par-dessus toute autre chose établir une paix durable, une paix juste et équitable dans cette partie du monde. Le commandant Kenworthy a l'air d'insinuer que la politique du Gouvernement de Londres avait transformé la Turquie amie en un pays hostile à l'Angleterre. Vous oubliez sans doute qu'il y a huit ans, lorsque nous luttions contre les puissances de l'Europe centrale, la Turquie interdit l'accès des Dardanelles aux deux pays sans l'aide desquels l'empire ottoman aurait disparu complètement.

Nous nous sommes battus autrefois pour sauver l'existence même de la Turquie. Nous sommes intervenus contre ceux qui l'attaquaient. En 1878, toutes les forces britanniques avaient été mobilisées pour protéger la Turquie contre les conséquences de la défaite désastreuse qui lui avait été infligée par sa vieille ennemie. Or, les mesures prises par la Turquie en 1914 eurent pour conséquence la prolongation de la guerre. L'effondrement de la Russie ainsi que celui de la Roumanie eurent pour principale cause l'entrée en guerre de la Turquie.

M. Lloyd George nia ensuite que les clauses stipulées dans le traité de Sèvres et l'occupation de Smyrne fussent imputables uniquement au gouvernement britannique, et en rejeta assez maladroitement la responsabilité sur la France.

Toutes ces décisions, dit-il, furent prises par une commission composée de représentants des grandes puissances siégeant à Paris et dont les membres étaient Français, Italiens, Japonais et Anglais. Les juristes et experts français étaient alors en parfait accord avec les nôtres pour l'établissement de ces clauses. Depuis, la France a changé d'avis, mais non pas l'Angleterre.

L'Italie seule, dans cette commission, s'est abstenue de donner son avis, pour des raisons qui sautent aux yeux.

La chute de M. Venizelos et l'accession au trône du roi Constantin ont provoqué en France et certainement aussi en Angleterre un refroidissement vis-à-vis de la Grèce. Je ne crois pas que nous aurions connu toutes les difficultés actuelles si M. Venizelos

était resté au pouvoir. L'influence de cet homme d'Etat, qui compte parmi les plus grands diplomates de l'Europe, aurait été suffisante pour que la France restât fidèle à sa politique première, mais le roi Constantin commit certains actes d'hostilité envers les alliés, ce qui blessa profondément la France, et je ne suis pas du tout surpris que l'opinion publique française éprouve du ressentiment envers la Grèce parce qu'elle a rappelé son souverain.

M. Lloyd George, après avoir rappelé les négociations de Londres et de Paris et les efforts infructueux tentés pour rétablir la paix en Orient, soutint que ces deux tentatives échouèrent par la faute des nationalistes turcs qui d'abord désavouèrent leur représentant et refusèrent ensuite d'accepter la proposition d'armistice dont les alliés avaient été unanimes à faire la condition préalable et nécessaire des négociations de paix.

Je crois, ajouta le premier ministre, que le gouvernement de Constantinople était disposé à accepter. Or, s'il est possible que Moustafa Kemal soit un facteur important de la situation, c'est cependant à Constantinople que se trouve le chef de l'islam.

De plus, Moustafa Kemal exigea l'évacuation préalable de l'Asie Mineure par les Grecs.

Encourager les Turcs dans ce refus de la seule condition que toutes les puissances se soient mises d'accord pour exiger, ce n'est pas s'engager dans la voie qui conduit à la paix.

Les Grecs étaient justifiés à demander, avant d'évacuer l'Anatolie, des garanties pour la protection des 500.000 habitants grecs qu'ils laissaient derrière eux, en raison des atrocités commises par les Turcs, notamment dans la région de la mer Noire, où, suivant les rapports de la mission américaine, des dizaines de mille hommes, femmes et enfants, avaient été déportés et avaient succombé aux misères et aux privations.

M. Lloyd George s'étendit alors longuement sur les atrocités commises par les Turcs. Il rappela qu'une enquête préconisée par la France, l'Italie et la Grande-Bretagne avait révélé de nombreux exemples d'atrocités dans les deux camps, mais, conformément à la thèse qui lui est chère, il assura que la grande majorité des cas constatés engageait la responsabilité des Turcs.

Notre devoir, c'est de maintenir la balance égale entre les deux parties ; il ne s'agit pas d'une question de religion, d'opposition du mahométisme au christianisme : il s'agit d'une simple question d'humanité. C'est nous qui avons provoqué la défaite de la Turquie, c'est donc sur nous que repose en définitive la responsabilité du rétablissement de la paix. Nous avons le droit de dire que nous ne ferons pas une paix qui mettrait des centaines de pauvres gens sans défense à la merci de ceux qui ont commis des tentatives outrageantes. Deux faits ont modifié la situation : les Turcs ont refusé d'accepter l'armistice et ils ont laissé le monde dans le trouble et l'incertitude ; ils ont renversé l'édifice des propositions de paix de Paris en prouvant qu'on ne pouvait pas leur confier la souveraineté absolue sur une région telle que le vilayet de Smyrne.

Mon honorable et vaillant ami, le lieutenant de vaisseau Kenworthy, laissait entendre tout à l'heure que nous n'avions pas tenu la balance égale entre les deux parties.

L'état de guerre existe entre la Grèce et la Turquie ; et pourtant nous défendons la capitale de l'une des parties contre l'autre partie. Ne négligeons pas ce fait très important. Cela n'est pas juste. La Turquie, en restant sur ses positions, espère obtenir de meilleures conditions, mais elle doit bien comprendre que les propositions qui lui ont déjà été faites ne le seront pas une seconde fois.

Si nous n'étions pas là, si nous nous contentions de tenir l'arène libre entre les deux adversaires, les laissant lutter jusqu'au bout, les Grecs pourraient marcher sur la capitale ottomane et l'enlever en l'espace d'une semaine. Mais puisque les troupes britanniques, françaises et italiennes y sont concentrées et avec elles l'escadre britannique, française et italienne, nul n'est fondé à dire que nous favorisons injustement les Grecs, ni que nous leur accordons je ne sais quels traitements privilégiés.

Les Grecs, dans des circonstances différentes, auraient été autorisés à bloquer la côte de l'Asie Mineure et à fouiller les navires pour empêcher les cargaisons d'armes de parvenir aux kemalistes. On ne les laisse pas faire. Est-ce là ce qu'on appelle favoriser les Grecs ? Au contraire, l'une des injustices de la situation, c'est que nous sommes conduits par la position que nous avons prise à ne pas donner aux deux adversaires des armes égales pour se battre et à ne pas les encourager à trancher la question par une bataille.

Nous ne saurions laisser cet état de choses durer indéfiniment, car ce serait laisser espérer aux Turcs qu'ils finiront par épuiser la Grèce, ce petit pays dont les hommes servent sous les armes depuis dix ou douze ans, et dont les ressources ne sont pas illimitées.

Nous voulons une paix juste ; les faits qui se sont produits au cours des quelques derniers mois ont bien mis en évidence que, quoi qu'il arrive, il faut accorder une protection efficace aux minorités de l'Anatolie. C'est là une partie essentielle de tout règlement que la Grande-Bretagne accepterait. Pour obtenir des garanties actives, il ne suffit pas de se livrer à des menaces, de prononcer des paroles enflammées. Ce genre de protection essayé en Arménie n'a pas sauvé la vie d'un seul Arménien, ni d'un seul Grec. Il faut que la protection soit efficace ce qui serait réellement le cas si l'on constituait un gouvernement dans cette province Il est incontestable que, de plus en plus, on a le sentiment que la Turquie ne trouve qu'un moyen de se débarrasser des populations non musulmanes qui la gênent, et ce moyen réside dans les déportations ou dans les massacres. Adbul Hamid se fit le champion de cette politique, qui a eu pour effet de faire périr des millions d'Arméniens, et voici que cette même politique, dont on peut dire que par elle l'histoire turque des trente dernières années est inscrite en lettres de sang, est aujourd'hui appliquée en Grèce.

M. Lloyd George conclut par ces mots :

J'ai grande confiance que, quoi qu'il arrive, nous verrons enfin les populations chrétiennes d'Asie Mineure protégées contre la répétition d'événements aussi horribles que ceux qui sont relatés dans les annales de ce pays.

La Chambre s'est ensuite ajournée au 14 novembre.

Ce discours soulevait de nombreux commentaires. Le *Times* ne cachait pas sa déception :

Depuis quelque temps, M. Lloyd George élude les points importants de sa tâche et a des arguties sur la question d'Orient en particulier, qui touche à de si nombreux intérêts britanniques. Nous aurions attendu du premier ministre un examen réfléchi de tous les facteurs du problème et non pas une dissertation-polémique en faveur de l'une des parties dans le conflit. Ce qu'il y a de plus grave dans le discours de M. Lloyd George, c'est qu'il a adopté l'argument des Grecs suivant lequel l'occupation de Constantinople par les alliés équivaut à une protection accordée aux Turcs, et que si les alliés se retiraient, les Grecs pourraient entrer dans la ville et contraindre ainsi les Turcs à faire la paix. Historiquement, cet argument est absolument faux. Politiquement, il est de la plus haute importance. Lorsque les peuples du Proche-Orient apprendront que le premier ministre britannique s'est approprié la théorie grecque sur l'occupation de Constantinople, ils tireront de ces paroles des arguments dangereux pour notre presttge. On ne peut que regretter profondément que M. Lloyd George ait prononcé en ce moment un discours qui obscurcit les perspectives déjà trop vagues de paix que l'on pouvait entrevoir.

Pour le *Morning Post :*

Si l'Allemagne a le droit de vivre, il en est de même pour la Turquie. Si une Allemagne pénétrée de bolchevisme est une possibilité menaçante, une Turquie dominée par un commissaire bolcheviste est un danger réel et présent. L'homme le plus puissant à Angora n'est pas Moustafa Kemal pacha, mais Avalof, le représentant de Moscou, qui a déjà réussi à ébranler gravement notre domination et notre sécurité en Orient. Tels sont les fruits du traité de Sèvres. Dans cette guerre, la Turquie combat pour son existence et pour ses foyers, tandis que les Grecs luttent pour conquérir un empire qui ne leur appartient pas de droit et qu'ils ne conquerront jamais par l'épée.

Par contre, le *Daily Telegraph* approuve pleinement les déclarations de M. Lloyd George. Il relève tout particulièrement ce que celui-ci a dit pour dégager la responsabilité de l'Angleterre et soutient que celle-ci ayant, à son sens, joué le rôle principal dans la défaite de la Turquie, elle doit avoir une part prépondérante dans l'élaboration des garanties pour les minorités.

Un certain émoi a été provoqué dans les milieux venizelistes par une communication privée, émanant des milieux officiels français, suivant laquelle la politique de la France dans le Proche-Orient pourrait subir quelques changements si le régime actuel prenait fin. Les venizelistes se souviennent pourtant que, même à l'époque où leur chef était au pouvoir, en 1920, la diplomatie française et italienne a essayé d'empêcher M. Venizelos d'écarter le péril kemaliste en imposant à l'armée grecque une certaine zone autour de Smyrne

Le *Yeni-Gun* d'Angora écrit à propos du discours grécophile du Premier anglais :

M. Lloyd George vient de donner un nouvel exemple de sa mauvaise foi à l'opinion mondiale.

La France, première de toutes les nations d'Occident, a reconnu la légitimité des revendications turques. En prononçant son discours, M. Lloyd George a fait beaucoup de mal à son pays, car l'effervescence du monde musulman ne tardera pas à parvenir à ses oreilles.

Enfin, ce qui est très significatif, sur l'initiative de différentes organisations ouvrières et politiques, un grand meeting a été tenu, le 10 août, à Athènes, place de la Concorde, au cours duquel une adresse de remerciements à M. Lloyd George a été votée pour les paroles qu'il a prononcées à la Chambre des communes en faveur de la Grèce. La fermeture de tous les magasins avait été ordonnée pendant le meeting, à l'issue duquel un important cortège, précédé de portraits de M. Lloyd George et d'une bannière avec le portrait du roi Constantin, est allé remettre l'adresse à la légation britannique. Le chargé d'affaires britannique est venu au balcon remercier les manifestants.

La presse hellénique qui, jusqu'alors n'avait pas ouvertement combattu les injonctions des Alliés, prét nd à la suite de ce discours qu'il faut assurer la réal sation des buts politiques de la plus Grande Grèce.

Le patriarche grec de Constantinople a adressé à l'arch vêque de Cantorbéry une lettre pour remercier l'Angleterre des sentiments de solidarité qu'elle manifeste à l'égard du peuple grec.

Réponse grecque à la note des Alliés

Dans sa réponse à la note des puissances, en date du 1er août, touchant l'occupation de Constantinople, le Gouvernement d'Athènes fait valoir que cette occupation a été décidée afin d'obtenir une prompte conclusion de la paix, par une action décisive contre la capitale de l'empire ottoman, estimant que les dispositions prises par les puissances constituent un obstacle à l'établissement de celle-ci.

Le Gouvernement grec déclare qu'il se proposait simplement, en formulant sa proposition, d'exercer un droit découlant de sa qualité de belligérant. La marche sur Constantinople eût produit un effet moral et militaire d'une portée considérable. Elle est la seule opération susceptible d'anéantir la résistance turque.

Si les puissances, dit la note, veulent interposer leur action contre ce droit, elles rendront la situation encore plus compliquée.

La note termine en attirant la sérieuse attention des puissances sur

le fait que tout retard apporté à la réalisation de la paix définitive engendre de nouvelles calamités pour les chrétiens d'Orient et prolonge la situation intolérable du Proche-Orient.

Protestations contre l'autonomie de l'Ionie

La note remise par le représentant d'Angora à Constantinople aux hauts-commissaires alliés pour protester contre la proclamation de l'autonomie de Smyrne est ainsi libellée :

Le soussigné, président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères du Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie croit de son devoir d'attirer l'attention des Gouvernements de France, de Grande-Bretagne et d'Italie sur la proclamation de l'autonomie de l'Anatolie occupée, faite par le Gouvernement hellénique.

Il est de toute évidence que la proclamation de l'autonomie d'un pays envahi faite par l'envahisseur ne peut avoir aucune valeur juridique d'autant plus que la population de ces territoires, étant turque, réclame, comme cela n'est ignoré de personne, sa prompte délivrance de l'oppression hellénique constatée et reconnue par les grandes puissances elles-mêmes. Comme de nombreux indices le font déjà prévoir, les Hellènes comptent profiter de cette proclamation pour pressurer et spolier encore davantage les musulmans de ces régions et même pour les astreindre au service militaire obligatoire afin de les faire contribuer à la lutte menée par l'envahisseur contre leurs propres compatriotes.

Le Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie proteste de la façon la plus énergique tant contre la proclamation de l'autonomie de l'Asie-Mineure occupée que contre les projets des autorités helléniques, acte et projets qui sont contraires aux principes les mieux établis du droit des gens. Il espère de plus que les grandes puissances obligeront les Grecs à conformer leur conduite aux prescriptions du droit international et à la pratique des nations civilisées.

HUSSEIN REOUF,
président du Conseil des ministres et ministre intérimaire des Affaires étrangères du Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie.

Les hauts-commissaires alliés à Constantinople ont, d'autre part, reçu du ministre des Affaires étrangères du gouvernement impérial, la note suivante :

Le Gouvernement apprend que, le 30 juillet, le représentant grec à Smyrne, par une proclamation, a déclaré l'autonomie des régions occupées par les Grecs en Asie-Mineure. Le Gouvernement impérial est d'autant plus surpris de cette proclamation que la Grèce n'a aucun titre pour disposer du sort des régions susvisées, sur lesquelles les droits de souveraineté de la Turquie restent entiers.

La Sublime-Porte proteste formellement contre cet acte portant un grave préjudice à la cause de la paix et constituant une atteinte à ses droits imprescriptibles, et déclare que ladite proclamation d'autonomie est dénuée de toute valeur en fait comme en droit.

La Sublime-Porte croit devoir formuler des réserves au sujet des conséquences de cette décision arbitraire, dont toute la responsabilité retombe sur la Grèce.

Le 15 août, les représentants des puissances alliées remettaient à M. Baltazzi une nouvelle note collective formulant les réserves de leurs Gouvernements au sujet de la proclamation de l'autonomie de Smyrne et insistant sur le fait que cette action du Gouvernement hellénique ne peut pas être considérée comme préjugeant des décisions ultérieures des puissances alliées sur le sort de l'Asie-Mineure qui devra être réglé par le traité de paix restant à conclure.

Les partis gouvernementaux ne semblaient point attribuer à cette note un caractère de protestation, estimant qu'elle était provoquée par des nécessités diplomatiques, afin que le silence des puissances alliées ne pût pas être interprété comme une reconnaissance tacite de l'action du Gouvernement hellénique.

Aussi le bruit ne courait-il pas que le Gouvernement d'Athènes songeait à proclamer également l'indépendance de la Thrace et à former un Gouvernement provisoire à Andrinople, dans le but, grâce à ce subterfuge, de jouer les Alliés et décliner la responsabilité d'une nouvelle aventure analogue à celle de Smyrne ? L'armée grecque, concentrée en Thrace, marcherait ensuite sur Constantinople.

Etablissement d'une zone neutre en Thrace

A la suite de l'entrevue qui a eu lieu à Sinekli entre une délégation d'officiers alliés, présidée par le général Monbeli, d'une part, et, d'autre part, par le général Vlachopoulos, commandant le 4e corps d'armée grecque, en Thrace, un arrangement est intervenu entre les commandants des forces grecques et alliées, stipulant la création d'une zone neutre sur la frontière de la Thrace, aux confins de la zone occupée par les forces alliées.

Des difficultés surgies au dernier moment ont empêché de signer le lundi 14 août le protocole pour la délimitation de cette zone neutre. Après un échange de notes entre le général grec Vlachopoulos et le général Harrington, un accord est intervenu établissant le retrait des forces alliées

et helléniques respectivement à dix kilomètres de la ligne de démarcation actuelle.

La signature du protocole par les délégués alliés et hellènes a eu lieu le mardi 15 août à Sinekli. Immédiatement des ordres ont été donnés ; les contingents grecs des postes le long de la ligne de démarcation ont été remplacés par des effectifs de gendarmerie ; le gros des forces grecques a été dirigé derrière la ligne Rodosto-Midia.

Toutefois, bien que certaines fractions des troupes grecques aient été ramenées en arrière, on signalait l'arrivée de nouveaux renforts et notamment de troupes d'artillerie.

Le général Townshend et la Turquie

Le général Townshend qui est rentré à Londres dans le courant d'août, de retour de son voyage en Asie-Mineure, interviewé par des journalistes, a fait le 23 août, les déclarations suivantes. :

L'hostilité britannique envers la Turquie provient surtout du fait que tout le commerce de ce pays va à la France, à l'Italie et aux Etats-Unis Pendant que nous soutenons les Grecs, les Américains ont établi un consulat à Angora, et les Français et les Italiens ont des missions à Koniah et à Adana.

Notre hostilité envers les Turcs coûte cher aux négociants anglais La Turquie est un pays riche en forêts, en cuivre, en charbon et en pétrole particulièrement, et si la paix était signée demain, la Grande -Bretagne y trouverait d'importants débouchés. Nous avions du reste de grands marchés dans le Levant avant la guerre, mais ils sont maintenant aux mains des étrangers.

Les Grecs visitent tous les navires se rendant en Turquie, mais ce blocus est absolument inefficace et n'a d'effet que sur le port de Smyrne.La Turquie est bien gouvernée, les taxes sont payées régulièrement, l'administration civile est parfaite, la nourriture abondante et bon marché Tout ceci comme résultat du blocus·

Je dois démentir la nouvelle d'après laquelle j'aurais parlé de l'armée grecque en termes peu flatteurs ; je n'ai jamais vu cette armée et ne puis donc donner mon avis sur une question qui m'est tout à fait inconnue.

Ce que je sais, par contre, c'est que l'armée turque est dans une condition splendide. Ce n'est pas là seulement mon opinion personnelle, mais aussi celle de tous les experts militaires français.

Les hommes sont bien nourris, bien habillés, et leur moral est excellent. Le commandant en chef est un homme de très grande valeur et les officiers des compagnies sont les meilleurs de l'Europe. Les Turcs combattent depuis onze ans maintenant, ce qui serait impossible sans l'excellent état d'esprit des officiers. Quant à l'état-major il est aussi bon que celui de n'importe quelle armée européenne.

L'unité de vue la plus complète règne parmi les soldats qui veulent l'indépendance et la liberté, et mourront plutôt que de reculer.

Les nationalistes sont peu favorables à l'idée d'une conférence à Venise ou dans tout autre port italien.

Kémal pacha ne pourrait, en effet, quitter son armée pour se rendre aussi loin, et sans Kémal, vous pouvez être certains qu'une telle conférence ne serait d'aucune utilité. Les délégués turcs devraient, en effet, transmettre à Kémal pacha tous les détails des négociations, ce qui occasionnerait des délais interminables.

Je crois qu'il ne serait pas, malgré tout, trop tard pour que la Grande-Bretagne reprît en Asie-Mineure l'influence qui lui revient.

Avant mon départ, Kémal pacha me pria vivement de rechercher s'il n'existait pas une dernière chance de paix, m'affirmant qu'il ferait toute chose honorable pour obtenir la paix avec nous.

Les pertes de la Turquie dans la guerre mondiale

D'après une statistique qui vient d'être publiée, l'armée turque, au commencement de la mobilisation, en 1914, comptait 150.000 hommes ; à la suite de la mobilisation, ce chiffre fut porté à 780.000 hommes et après la déclaration de guerre, à 1.920.000 hommes ; le maximum de l'effectif de l'armée turque pendant la guerre atteignit 2.850.000 soldats.

A la fin de la guerre, le nombre des morts identifiés était de 50.000 officiers et soldats ; 35.000 officiers et soldats sont morts dans les hôpitaux des suites de blessures, et 240.000 de maladie. Le total des morts s'élève à 325.000 officiers et soldats. Les mutilés sont au nombre de 400.000,

Le journal *Akcham*, commentant la publication de la liste des pertes turques pendant la guerre mondiale, écrit :

Les pertes que la Turquie a subies dans la guerre mondiale sont dues aux agissements de l'Allemagne qui n'a pas hésité à mener au feu les soldats turcs dans le Caucase.

La Turquie comprend mieux que les autres nations l'attitude de la France qui est comme elle, un pays qui a souffert de l'Allemagne. Les Allemands agissent à l'égard de la France comme ils l'ont fait en Turquie pendant la guerre. La France a résisté à l'invasion allemande en donnant les plus grands exemples d'héroïsme ; la Turquie a défendu son indépendance devant le danger russe.

Les obsèques de Djemal pacha

A Tiflis, de pompeuses funérailles ont été faites à Djemal pacha. Tous les magasins musulmans avaient fermé. Les représentants diplomatiques de la Perse, de l'Italie, de l'Allemagne et de la Russie, ainsi que les commissaires caucasiens, assistaient à la cérémonie, de même que la délégation d'Angora, présidée par le sous-secrétaire d'Etat Souad bey. La levée du corps a eu lieu à l'hôpital. Le cortège a traversé toute la ville

pour se rendre à la mosquée de Chah-Abbas, en passant devant la légation anatolienne dont le drapeau salua le mort au passage. Le ministre d'Angora Mouchtar bey, prononça un discours devant l'entrée de la mosquée. L'inhumation provisoire aura lieu à Erzeroum.

Fethi bey à Londres, à Paris et à Rome

Fethi bey, ministre de l'Intérieur du Gouvernement d'Angora, qui était arrivé en France au mois de juillet et avait eu, à Paris, une entrevue avec M. Poincaré, s'est rendu à Londres le 30 juillet.

Dès le lendemain de son arrivée, le ministre nationaliste turc, porteur de propositions de paix et muni de pleins pouvoirs, demanda à exposer ces propositions au Foreign Office. A deux reprises, un entretien lui fut refusé ; la première fois parce que lord Balfour, ministre des Affaires étrangères par intérim, partait en Suisse, la seconde fois, le 8 août, sous le prétexte que lord Curzon venait de quitter Londres où il ne compte pas revenir avant la fin de septembre.

On pouvait se montrer d'autant plus surpris de cette attitude du Gouvernement britannique que les représentants du parti du roi Constantin et les partisans de M. Vénizelos ont leurs grandes et petites entrées à Downing street comme au Foreign Office. Plusieurs organes influents de la presse anglaise ne manquaient pas de critiquer cette attitude du chef du Foreign Office, et, parmi eux, le *Daily Express*, la jugeait d'autant plus sévèrement que l'Empire britannique est la plus grande puissance musulmane du monde.

Pendant son séjour à Londres, Fethi bey a reçu une délégation de la Société anglo-ottomane et a refuté devant elle les accusations formulées quelques jours auparavant, par M. Lloyd George, aux Communes, contre la Turquie. Il a fait remarquer qu'en réponse aux suggestions des Alliés, les Grecs engagèrent une offensive contre la Turquie, au lendemain de la conférence de Londres, et a ajouté que sa présence en Angleterre était la meilleure preuve de l'esprit de conciliation du Gouvernement d'Angora.

Dans une interview qu'il a donnée au *Matin*, à son retour de Londres, et qui a paru dans le numéro du 24 août, Fethi bey a déclaré :

Je suis venu exposer aux divers Gouvernements les intentions de la Turquie qui se résument en peu de mots : La Turquie désire ardemment la paix sous la seule condition que conformément aux principes proclamés par les Alliés, son indépendance soit respectée dans ses limites ethniques.

C'est ce que j'ai expliqué au Gouvernement français qui l'a parfaitement compris. C'est ce que j'ai voulu exposer au cabinet britannique. Mais par de fâcheux hasards que je déplore, je ne suis arrivé à rencontrer ni le premier ministre ni le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Je dois ajouter en toute équité que j'ai trouvé une partie importante de l'opinion anglaise désireuse d'amener l'apaisement en Orient par un règlement équitable. Il faut espérer que son action, inspirée par le souci des vrais intérêts de l'Angleterre, finira par triompher de préjugés regrettables.

Après avoir rappelé que son Gouvernement avait non seulement accepté mais proposé la réunion d'une conférence en vue de préliminaires de paix et que celui-ci n'avait jamais considéré les propositions alliées comme un ultimatum, mais comme un ensemble de suggestions destinées à faciliter la conclusion de la paix, il a ajouté :

Les derniers événements qui viennent de se produire en Thrace ne montrent-ils pas la nécessité de mettre notre capitale définitivement à l'abri d'un coup de folie ? Par contre, nous sommes entièrement disposés à donner les garanties les plus effectives pour la liberté des détroits.

En ce qui concerne la protection des minorités, nous sommes prêts, à accepter toutes les dispositions qui ont été jugées suffisantes pour la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie et autres Etats.

Au représentant du *Petit Parisien*, Fethi bey a fait la déclaration suivante, publiée de même le 24 août :

J'ai trouvé en Angleterre certains milieux d'autant plus disposés à m'entendre qu'ils sont absolument convaincus du danger qu'il y a pour l'Angleterre à continuer la politique orientale inaugurée par M. Lloyd George. Je dois, d'ailleurs, à la vérité dire que ces milieux ne sont malheureusement pas la majorité, et que pour l'instant, du moins, ils ne peuvent pas faire prévaloir leur point de vue.

J'ai été courtoisement reçu au Foreign Office, mais j'ai emporté de mes visites l'impression très nette que l'on n'a nullement la volonté bien arrêtée de « faire la paix » en Orient. Je regrette d'avoir dû faire cette constatation.

Sans préjuger des résultats de la prochaine conférence, je puis dire que si l'on nous met en présence des propositions du 26 mars sous forme d'un ultimatum, nous ne pourrons que faire la réponse déjà faite au mois d'avril dernier par la Grande Assemblée nationale.

Nous sommes prêts, soit à faire un armistice qui s'accompagnerait de l'évacuation de l'Asie Mineure, soit à discuter même des conditions de paix avant d'avoir conclu un armistice.

Fethi bey, qui s'est ensuite rendu à Rome, a déclaré à un représentant de l'Agence Havas que le Gouvernement d'Angora avait accepté en principe les propositions faites par les puissances de l'Entente à la conférence de Paris, le 26 mars, et que tout en exprimant aux puissances sa reconnaissance, il avait seulement manifesté ce désir que l'évacuation de l'Asie-Mineure eût lieu à la signature de l'armistice.

Le Gouvernement d'Angora avait, en outre, proposé la réunion d'une conférence à Ismidt pour discuter et régler certains points incompatibles avec les droits à l'indépendance de la Turquie et la sécurité de Constantinople.

L'Italie et la France, a ajouté Fethi bey, ont accueilli favorablement cette proposition ; l'Angleterre, au contraire, a retardé son adhésion. Et, depuis cinq mois, nous attendons sa réponse.

Pour hâter la paix, j'ai entrepris un voyage en Europe. En allant à Londres, j'avais pour but d'exposer le point de vue de mon gouvernement au sujet de la paix, de montrer au Gouvernement britannique que la volonté du peuple turc de défendre ses droits ne devait pas être considérée comme un acte d'hostilté envers l'Angleterre, et de donner l'assurance que la Turquie était disposée à prendre des engagements formels pour la liberté des Dardanelles ; mais le Gouvernement anglais a voulu éviter des pourparlers, ne désirant pas s'engager dans des négociations séparées.

A Rome, je fournirai au Gouvernement italien des explications sur certains points des conditions de paix qui sont incompatibles avec notre indépendance. Le peuple turc est reconnaissant à l'Italie de ses efforts impartiaux pour rétablir une paix équitable en Orient. J'espère que nos explications seront considérés favorablement par le Gouvernement italien, dont l'attitude a toujours été bienveillante et pacifique.

Projet de conférence à Venise

Dans une communication, en date du 3 août, le Gouvernement français avait fait connaître à ses alliés ses vues sur la prochaine conférence de paix. Indifférente sur le lieu de réunion, la France offrait l'hospitalité aux plénipotentiaires, sur un de ses navires de guerre. Elle admettait que les propositions du 26 mars fussent prises comme base de discussion : elle repoussait le droit de visite hellénique à bord des navires français se rendant en Asie Mineure si les navires anglais se rendant en Grèce n'étaient pas soumis à un contrôle semblable ; en fin quatrième et dernier point elle acceptait une extension éventuelle du droit de protection des minorités.

La Consulta se prononçait avant que le Foreign Office eût rédigé sa réponse et celle du Gouvernement italien parvenait la première. D'une manière générale, l'Italie partageait le point de vue français. Elle faisait connaître qu'elle acceptait volontiers d'offrir l'hospitalité à la prochaine Conférence, soit à Venise, soit en toute autre ville italienne, de préférence à l'île de Rhodes qui ne se prête pas à l'installation matérielle d'une semblable réunion. Quant à la discussion même la Consulta admettait avec le quai d'Orsay que si les belligérants présentent au cours de la réunion

des suggestions différentes de celles arrêtées par les grandes puissances le 26 mars dernier, elle était d'avis d'examiner sérieusement ces suggestions.

Le Gouvernement britannique, dans sa réponse en date du 19 août, remise le 21 au Gouvernement français acceptait également de réunir à bref délai à Venise ou dans une autre ville italienne une Conférence préliminaire, mais suggèrait que les grandes puissances fussent représentées à cette réunion par leurs hauts commissaires à Constantinople.

De plus le Gouvernement anglais déclarait que les Grecs et les Turcs ne sauraient être admis à introduire des modifications au projet de règlement oriental du 26 mars qui devra de nouveau leur être présenté mais cette fois sera directement soumis à leurs représentants à Athènes, Angora et Constantinople et que, contrairement à ce que le Foreign Office avait déclaré précédemment, l'évacuation rapide de l'Asie Mineure par l'armée grecque ne devait pas suivre l'acceptation par la Turquie du projet de règlement du 26 mars.

En ce qui concerne le droit de visite des navires le Foreign Office annoncait que la question devait être réservée, car elle pouvait, soit faire l'objet d'une communication ultérieure, si l'issue de la Conférence de Venise ne rendait pas toute discussion inutile sur ce point, soit disparaître éventuellement de la négociation, si les hostilités effectives cessaient entre Grecs et Turcs.

Enfin, le Gouvernement anglais laissait entendre qu'auparavant la question des minorités devait être traitée et réglée à sa satisfaction.

En annexe, la note anglaise contenait : 1° Un projet d'instruction à adresser aux hauts commissaires par leurs Gouvernements respectifs ; 2° le projet d'une déclaration qui devait être faite aux belligérants pour préciser dans quel esprit les puissances entendent mener à bien l'œuvre de paix.

Rappelons qu'au mémorandum du 26 mars le Gouvernement d'Athènes n'avait pas répondu et que le Gouvernement d'Angora avait adressé aux Alliés un refus d'adhésion basé sur le fait que les pourparlers ne seraient ni précédés ni accompagnés d'une évacuation de l'Asie Mineure.

Aucune date n'était fixée même approximativement pour la réunion de cette conférence qui ne semblait pas, selon une note officieuse de l'agence Reuter, pouvoir avoir lieu avant la fin du mois de septembre. D'ailleurs, on faisait remarquer à Londres qu'après s'être mises complètement

d'accord sur la convocation de cette Conférence, les puissances devront encore se concerter pour rédiger la note invitant les Gouvernements grec et turc à y envoyer leurs délégués.

Le Gouvernement français a répondu le 24 août à cette dernière note anglaise sur la question d'Orient, ainsi qu'à la communication de l'Italie sur le même sujet.

La France déclare être d'accord avec l'Angleterre pour la convocation de la prochaine Conférence à Venise ou en toute autre ville d'Italie. Le Quai d'Orsay laisse au Foreign Office le soin d'en fixer la date. Cependant, alors qu'à Londres on ne semble pas envisager de convocation avant la fin du mois de septembre, il ne cache pas que dans les milieux français on désire vivement que la réunion se tienne le plus tôt possible.

Il est entendu que les trois hauts-commissaires alliés à Constantinople : le général Pellé, sir Horace Rumbold et le marquis Garoni y représenteront la France, la Grande-Bretagne et l'Italie. Les Gouvernements d'Angora, de Constantinople et d'Athènes seront invités à y envoyer leurs délégués.

Des instructions communes seront données aux trois hauts-commissaires et le mémorandum établi à Paris le 26 mars servira de base à la discussion.

Le Gouvernement français reste d'avis que toutes suggestions ou propositions apportées éventuellement par les Grecs et les Turcs devront être entendues, et que l'évacuation de l'Asie Mineure devra s'accomplir si les conditions générales de la paix sont acceptées, ainsi qu'il avait été convenu à Paris au mois de mars.

La prochaine conférence de Venise conserve donc le caractère d'une Conférence préliminaire, mais elle offre l'avantage de remettre en présence, dans une discussion générale, les trois puissances, les Grecs et les Turcs, et, si cette discussion fait à un moment entrevoir une solution acceptable pour tous du conflit oriental qui n'a que trop duré, les Gouvernements eux-mêmes auraient alors à intervenir directement.

Par conséquent, même dans le cas où les négociations n'aboutiraient pas, la Conférence de Venise aurait du moins servi à préciser le point de vue de chacun et à marquer nettement les responsabilités respectives.

La réponse française à la communication du Gouvernement italien n'était qu'une réponse de pure forme, le Quai d'Orsay et la Consulta étant en complet accord sur la question.

La Turquie et la Grèce donnaient leur assentiment à ce projet et la

Turquie faisait même connaître de suite le nom de ses représentants. On annonçait que le Gouvernement de Constantinople avait désigné Izzet pacha, ministre des Affaires étrangères, comme président de la Délégation. Naby Nizamy pacha, ministre de Turquie à Rome, devait être un des principaux membres de la délégation. Hamdy bey, président du Comité des réfugiés, et Mouammer bey seraient probablement parmi les experts.

De son côté, le Gouvernement d'Angora devait envoyer à la Conférence Réouf bey, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, en qualité de président de la délégation, et Féthi bey, ministre de l'Intérieur, qui serait accompagné de Djelaleddine Arif bey, représentant d'Angora à Rome, et de Férid bey, représentant à Paris.

Mais les réserves de l'Angleterre relatives à l'évacuation de l'Asie Mineure, son refus d'examiner toute autre stipulation ou suggestion que celles figurant dans les propositions du 26 mars, sans parler des dispositions d'esprit que trahissait la réponse britannique étaient, on ne pouvait le dissimuler, pour rendre difficile le succès de cette nouvelle conférence. Elle ne semblait pouvoir s'ouvrir qu'en maintenant une équivoque et dans des conditions paradoxales puisque M. Lloyd George, qui se déclarait incapable d'imposer des concessions aux Grecs, exigeait que la France et l'Italie imposassent aux Turcs l'acceptation pure et simple des conditions du 26 mars.

D'ailleurs le *Daily Telegraph* du 18 août, au sujet de ce projet de conférence, croyait pouvoir faire remarquer qu'une semblable réunion n'aurait que des pouvoirs consultatifs et ne pourrait formuler que des recommandations qu'un Conseil suprême aurait ensuite à examiner. Il soutenait que ces conversations ne pourraient avoir lieu qu'après acceptation par les Turcs et les Alliés de certaines conditions nettement définies et formulées par le Gouvernement britannique, sans quoi la note britannique du mois de juin aux Gouvernements de Rome et de Paris, ainsi que la récente déclaration de M. Lloyd George aux Communes, justifieraient la continuation de la politique britannique, les alliés de la Grande-Bretagne ayant eux-mêmes conclu des traités séparés avec Angora et Constantinople.

Peu après, à la suite de la réponse du Gouvernement français touchant le projet de Commission d'enquête en Anatolie, qu'on trouvera ci-après, le même journal écrivait :

Dans ces circonstances, il semble de plus en plus douteux que les conversations de Venise puissent servir à aucun but, et l'opinion anglaise se généralise pour préconi-

ser une affirmation catégorique du point de vue britannique et humanitaire tout à la fois sur les bases indiquées par la note anglaise de juin et la déclaration de M. Lloyd George à la clôture du Parlement.

L'*Observer* du 27 août, après avoir fait remarquer que l'opinion anglaise ne semblait pas très satisfaite de la Conférence projetée, sans doute parce que la France et l'Italie n'adoptaient point le point de vue anglais, annonçait :

On ne peut rien attendre de bon de la conférence de Venise si celle-ci ne repose pas sur une base de solidarité alliée.

D'autre part les milieux politiques grecs se montraient très sceptiques sur l'efficacité de la conférence de Venise, et la considéraient comme vouée à un échec certain.

Les journaux helléniques étaient unanimes à estimer que les propositions du mois de mars dernier étaient devenues caduques et n'étaient plus acceptables pour la Grèce.

Toute la presse, même les organes gouvernementaux, soutenait que si ces propositions devaient servir de base aux discussions, il était préférable que cette Conférence n'eût pas lieu.

Elle invitait le Gouvernement à poursuivre l'application de mesures tendant à réaliser l'autonomie de l'Asie Mineure, à resserrer le blocus des ports turcs et à maintenir fortement le front de Thrace.

Le Gouvernement britannique a envoyé le 1er septembre sa réponse à la note française du 24 août sur les affaires d'Orient et la réunion d'une conférence à Venise.

En raison de l'offensive kémaliste déclanchée entre temps, le Gouvernement britannique ne semble plus dans cette note signée par lord Curzon attacher la même importance qu'auparavant à sa suggestion première, par laquelle il insistait sur la conclusion d'un armistice immédiat entre les Grecs et les Turcs comme condition *sine qua non* de la réunion de la conférence. Il accepte en principe la proposition française, mais maintient entièrement son point de vue primitif touchant l'évacuation de l'Asie-Mineure par l'armée grecque. Il fait savoir au gouvernement français, qui avait insisté sur la nécessité d'une évacuation immédiate, qu'il ne peut prendre aucun engagement à ce sujet, même si les nationalistes turcs acceptaient les conditions du 26 mars et qu'il est seulement disposé à envisager cette question au cours de la conférence de Venise, si la situation générale justifie, à ce moment-là, une telle discussion.

La fixation de la date de la conférence est laissé au soin du Gouvernement italien auquel le Gouvernement anglais a envoyé une note le 31 août, et, on estime qu'elle pourrait avoir lieu à la fin de septembre ou au commencement d'octobre.

Les gouvernements alliés seraient représentés à cette conférence par leurs hauts-commissaires à Constantinople. Toutefois, il se pourrait que les ministres des Affaires étrangères de l'Entente y assistassent dans le cas où des décisions définitives pourraient être prises.

Les demi-concessions comme le refus du cabinet anglais étaient un peu tardifs et cette réponse dans laquelle on retrouvait la main de MM. Lloyd George et lord Curzon témoignait de la pire des erreurs : l'entêtement dans la stupidité. Les Turcs ne pouvaient manquer de trouver le Gouvernement britannique vraiment bien bon de ne plus réclamer d'armistice immédiat tout en s'opposant à l'évacuation grecque au moment où leur offensive se déployait victorieusement et qu'ils allaient décider eux-mêmes de la façon dont les Grecs devront quitter l'Asie-Mineure.

Le 4 septembre, le Gouvernement français informait le cabinet britannique que, conformément à son désir, il envoyait des instructions au haut-commissaire français à Constantinople, le général Pellé, et au ministre de France en Grèce, M. de Marcilly, pour qu'ils s'associent à l'invitation qui sera faite aux Gouvernements d'Angora, d'Athènes et de Constantinople.

L'enquête en Asie-Mineure

En même temps que sa réponse touchant la réunion d'une Conférence, le Gouvernement britannique a fait parvenir au Quai d'Orsay une note renouvelant la demande qu'il avait déjà adressée au Gouvernement français de lui verser sa part des frais de l'enquête que l'Angleterre a proposé d'organiser en Asie Mineure. La somme totale nécessaire est de 100.000 francs-or, et la Grande-Bretagne proposait que cette somme fût souscrite à parts égales par la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis et l'Italie.

M. Poincaré avait alors objecté qu'il n'avait pas de fonds disponibles pour cet usage, et qu'en l'absence du Parlement, il lui était impossible de se les procurer. Il ne pouvait que faire la même réponse à la demande renouvelée du cabinet anglais, et, l'Italie ne paraissant pas disposée à contribuer aux frais de cette enquête, il devenait douteux qu'elle pût avoir lieu.

Appel des sénateurs ottomans

Les sénateurs ottomans ont adressé l'appel suivant à leurs collègues français :

Constantinople, le 6 Juillet 1922.

Monsieur le Sénateur.

Le moment nous semble venu d'en appeler aux sentiments humanitaires de Messieurs les membres de la Haute Assemblée, pour les prier d'envisager avec intérêt la désolation qui règne dans les régions cruellement éprouvées par l'invasion des Hellènes.

La Haute Assemblée n'est pas sans connaître que les troupes helléniques ont occupé Smyrne le 15 mai 1919, pour des raisons injustifiées. Depuis cette date, elles n'ont cessé de commettre les plus horribles et les plus criminels actes de cruauté envers la population musulmane des villages et des villes qu'elles ont dévastés. Dans la province de Smyrne, la marche de l'envahisseur a été partout accompagnée de massacres, de viols, de pillages, d'incendies, etc. Ces faits notoires ayant nécessité une enquête interalliée, les grandes puissances avaient résolu de confier cette tâche à une Commission composée d'un amiral américain, M. Bristol, de trois généraux M. Hare, anglais, M. Bunoust français, et M. Dall'Olio, italien. L'enquête ouverte a établi l'authenticité des faits imputés, et la Commission les a consignés dans le rapport qu'elle a remis auxdites puissances.

Cependant ce rapport n'a pu être intégralement publié et l'impunité qui en a résulté n'a fait qu'enhardir dans leurs œuvres les auteurs de ces crimes. C'est dire que les envahisseurs hellènes se sont de plus en plus acharnés contre les musulmans, n'épargnant ni vieillards, ni femmes, ni enfants. Au cours de leurs exploits criminels, ils n'ont pas perdu de vue les moyens de s'enrichir ; le prétexte auquel ils ont eu constamment recours, fut de porter de fausses accusations sur des gens riches ou des notables réputés comme tel, de maltraiter, d'emprisonner, de torturer ou déporter quiconque ne pouvait racheter sa liberté. Ceux qui ont réussi à chapper aux agresseurs se sont enfuis vers les régions intérieures de l'Anatolie, ou réfugiés à Constantinople. Le nombre des émigrés à Constantinople, parmi lesquels se trouvent aussi des Israélites, dépasse 60.000. La plupart de ces malheureux sont, à l'heure qu'il est, entretenus par le Gouvernement ottoman et des Comités de secours turcs, anglais, français et américains. Plusieurs personnes étrangères qui ont visité les locaux, hâtivement aménagés pour abriter ces malheureux émigrés, ont dû mesurer l'étendue des atrocités commises par la soldatesque effrénée de l'invasion et constater, en même temps, la façon horrible dont un grand nombre de ces personnes a été lâchement mutilé.

Parmi ces visiteurs, nous devons citer les hauts commissaires de Grande-Bretagne, de France, d'Italie et d'Amérique, les officiers supérieurs des armées de ces puissances, les notables anglais, français, italiens, américains, etc., ainsi que leurs familles.

De même, une mission, composée du général Franks (anglais), du colonel Vicq (français), du colonel Roletto (italien) et d'autres personnalités étrangères, entre autres, M. Maurice Gohri, délégué du Comité international de la Croix-Rouge, Miss Allen et Miss Billings, etc., qui sont allés dans les régiosn littorales de la Marmara, et dans les autres contrées ravagées par les Hellènes et leurs acolytes grecs indigènes, ont fait la même constatation pénible. Malheureusement cette constatation a subi identiquement le même sort que l'enquête précédente.

Un fait non moins fâcheux, qui mérite d'être également signalé, c'est que, bien que Constantinople soit placé depuis plus de deux ans sous l'occupation militaire des trois grandes puissances alliées, les Hellènes et leurs acolytes, certains Grecs indigènes osent y commettre, ainsi que dans les environs immédiats de la capitale, des actes que la législation de tous les pays qualifierait de crime et punirait comme tel ceux qui s'en rendraient coupables, et il n'est pas jusqu'au clergé qui n'y apporte sa part active. Ainsi, les agents, tant civils que militaires de Grèce, même le Patriarcat Œucuménique siégeant à Constantinople, enrôlent des Grecs indigènes, les soumettent à des impôts dont le rendement est destiné à alimenter l'armée hellène, les poussent au soulèvement contre l'Etat dont ils sont les ressortissants et tout cela est fait aux acclamations des journaux attachés à leur cause, des prêtres et d'autres propagandistes grecs.

Placé qu'il est sous le régime de l'occupation, le Gouvernement ottoman est condamné à rester inactif et ne peut réagir contre ces pratiques subversives.

Malgré tout ce qui précède, tandis que les plaintes et les protestations légitimes et fondées des Turcs ne trouvent pas d'échos, la propagande calomnieuse, sans cesse dirigée contre eux, semble être accueillie avec sympathie. Ainsi, les accusations de l'américain, M. Ward, ont immédiatement trouvé crédit, tandis qu'elles sont déclarées infondées par les concitoyens mêmes de l'accusateur, qui résident dans la même localité. Profondément affligés de l'injustice à laquelle le peuple turc se trouve exposé depuis plus de trois ans, les soussignés, sénateurs de l'Empire ottoman, ont l'honneur de s'adresser aux sentiments de justice et d'équité de leurs honorables collègues français, en les priant de vouloir bien prêter leur précieux concours pour mettre fin à l'occupation dont il s'agit, occupation qui est, sans contredit, la source principale de cette situation intolérable.

Dans l'espoir que notre demande, légitime sous tous les rapports, sera agréée par la Haute Assemblée, nous vous prions, Monsieur le sénateur, de vouloir bien agréer les assurances de notre très haute considération.

Chérif Ali Haïdar pacha. — Chérif Nassir bey. — Chérif Djafer pacha. — Séïd Abdulkadir effendi. — Maréchal Fouad pacha. — Maréchal Omer Ruchdi pacha. — Youssouf Zia pacha. — Réouf pacha. — Arif Hikmet pacha. — Halid pacha. — Général Mahmoud pacha. — Adbubrahman Chéref effendi. — Halim bey. — Ibrahim bey. — Rifat bey. — général Hadi pacha. — Adil bey. — Général Izzet Fouad pacha. — Général Suleiman pacha. — Bustany effendi. — Moustafa effendi. — Nouri bey. — Faïk bey. — Eram effendi. — Séïd bey. — Naïm bey. — Suleïmanulbarouni effendi.

Orthodoxes et anglicans

Le patriarcat œcuménique, au cours de la session synodale, se serait prononcé pour la validité des ordinations anglicanes. Cette décision sera communiquée à tous les patriarches des Eglises autocéphales et elle sera rendue définitive dès qu'ils l'auront ratifiée. Venant après la création d'un exarchat à Londres, cette décision permettra un développement important des relations entre les Eglises anglicane et orthodoxe. Des avances ont, d'autre part, été faites récemment à Constantinople par des

membres du parti de la *High Church* auquel se rattche le Dr Gore, le précédent évêque d'Oxford. Dans le cas où l'Eglise orthodoxe reconnaîtrait le succession apostolique de l'épiscopat anglican et la validité de l'ordination sacerdotale qu'il confère, il est à présumer qu'il pourrait y avoir réunion des deux Eglises.

Toutefois, un groupe protestant intransigeant de l'Eglise anglicane mène une campagne contre cette tendance et s'oppose par tous les moyens à un rapprochement avec l'Eglise orthodoxe. On se rappelle que sous le pontificat de Léon XIII, les tentatives de réunion avec l'Eglise romaine ont précisément échoué à la suite d'une décision épiscopale refusant de reconnaître la validité des ordinations anglicanes.

Mais au lendemain de la « Summer School », qui s'est tenue avec le plus grand succès sous les auspices de la « Catholic Social Guild », la Conférence annuelle des « Modern Churchmen », les ecclésiastiques modernistes, vient durant toute une semaine, de discuter entre autres questions celle du « Christianisme envisagé comme la religion de l'humanité ».

Ces diverses manifestations donnent la clé de la politique anglo-grecque en Orient et éclairent la fameuse question de la protection des minorités chrétiennes.

L'offensive turque en Anatolie.

Le 26 août une offensive était déclenchée par les troupes kémalistes dans le secteur d'Afioum Kara Hissar. Quand le général grec Hadjianestis se fut rendu compte de son envergure elle avait déjà pris un trop grand développement pour qu'il pût l'enrayer. La bataille a continué pendant cinq jours et s'est terminée par la défaite complète du gros de l'armée grecque et la prise de 150 canons.

Du fait de la chute d'Afioum Kara Hissar, point de jonction de la voie ferrée de Smyrne avec la ligne de Constantinople à Bagdad, que les troupes grecques évacuaient moins de vingt-quatre heures après le déclenchement de l'attaque, de celle d'Eski-Chéhir, point de jonction de la même grande voie ferrée avec celle d'Angora, puis de la prise de Bilejik qui ouvrait à l'armée turque la route de Brousse, l'ancienne capitale des Osmanlis, le front grec se trouvait enfoncé dans trois endroits et la Grèce perdait en trois jours ce qu'elle avait mis deux ans à conquérir. Le groupe nord des troupes grecques était mis hors de combat et dispersé ; le groupe

sud après avoir subi un nouvel échec à Doumloupounar continuait sa retraite dans la direction d'Ouchak.

L'évacuation de Doumloupounar, localité située dans la région même dont les Grecs se servirent comme base en 1920 pour marcher vers l'est, laissait supposer que l'armée hellénique allait se replier jusqu'aux environs de Salikli, c'est-à-dire jusqu'à la limite orientale de la zone que le traité de Sèvres avait créée autour de Smyrne.

Le général Townshend, dans une interview donnée le 30 août au *Daily Express* sur la situation militaire en Anatolie, déclarait :

La tête de ligne d'Afioum-Karahissar abandonnée par les Grecs est très importante, car elle constitue approximativement le centre des lignes de défense helléniques. Ces lignes vont d'Eski-Chéhir, vers le sud, jusqu'à Afioum-Karahissar, et, de là, vers l'ouest, au moins jusqu'à Alachéhir, l'ensemble formant une courbe convexe. Ce front a au moins 270 kilomètres de long. Or, étant donné l'étendue immense de ce front et le caractère extrêmement montagneux du théâtre de la bataille (c'est un pays si montagneux que tous les transports, et particulièrement celui des canons, sont très difficiles), il est évident que Moustafa Kemal pacha a choisi la forme d'attaque par pénétration stratégique. Une telle attaque, si elle réussit, doit être suivie de l'enveloppement tactique. C'est une manœuvre identique à celle qui fut employée par Hindenburg et Ludendorff, en mars 1918, et qui est copiée sur la manœuvre de Moltke, en 1870, à Wœrth et à Gravelotte. On voit donc qu'Afioum-Karahissar avait une importance vitale, étant l'objectif de l'attaque en masse des Turcs.

Il fallait évidemment s'attendre à cette offensive, après le discours récent de M. Lloyd George, qui a tué toute espérance de paix. C'est pour essayer d'arrêter cette guerre que je suis allé voir Moustafa Kemal pacha l'autre jour, ayant été averti à Paris qu'elle ne se ferait pas si nous prenions immédiatement des mesures. Je ne crois pas, poursuivit le général Townshend, que le gouvernement britanique ait la moindre idée de la valeur de combat de l'armée de Kemal. Son moral est merveilleux ; merveilleux est le seul mot possible. Tous ses soldats sont animés du désir de vaincre. Le ravitaillement et l'équipement sont bons. Les munitions sont abondantes. Les Turcs ont en effet tous les canons et les fusils qu'ils avaient dans la dernière guerre. Toutes les culasses de canon et tous les fusils que les puissances se sont fait remettre à l'armistice ont été remplacés par la manufacture d'armes d'Angora, où un travail remarquable est accompli par des ouvriers turcs instruits pendant la guerre par des Allemands. On y fabrique des culasses de canon avec des roues de locomotives, des pièces empruntées à des wagons, etc. Le calibre des projectiles russes a été modifié pour les adapter aux canons turcs. A l'usine d'aviation de Koniah, j'ai vu des appareils pris aux Grecs, auxquels les Turcs ont adapté des ailes et des hélices. Ils ont pris aux Grecs quatorze aéroplanes depuis la bataille de la Sakharia et n'en ont perdu qu'un. Les officiers généraux turcs sont bons et capables. D'une façon générale, il s'est produit un grand changement depuis l'avant-guerre. Ismet pacha, chef de l'état-major général, est versé dans la stratégie et dans la haute tactique, et les officiers de bataillon, après dix ans de guerre, ne le cèdent en rien aux officiers d'aucune armée en Europe.

Le général Townshend donnait deux jours après, dans le *Times* du 1er septembre, un portrait élogieux de Moustafa Kémal, avec lequel il s'est longuement entretenu au cours de sa récente visite à Angora et qui dit-il, jouit d'une autorité incontestée.

A la suite de cette offensive les milieux grecs, tout en avouant le recul des forces grecques, parlaient d'un simple repli stratégique. Les journaux annonçaient que le général Hadjianestis avait depuis longtemps envisagé un raccourcissement du front grec, que l'armée hellénique était en train de construire une nouvelle ligne de défenses à 30 ou 40 kilomètres en arrière de son front d'Anatolie et avait même commencé ses préparatifs pour se replier sur cette ligne lorsque l'état-major kémaliste eut vent de ce projet et décida de déclencher son offensive. Mais ces événements avaient produit une profonde émotion et le Gouvernement grec, qui se rendait compte de la gravité de la situation, d'après le journal *Kathimerini* faisait savoir au général commandant en chef les forces helléniques d'Asie-Mineure qu'il partageait son opinion sur la nécessité de ne pas engager l'armée dans une nouvelle campagne.

Le Gouvernement, ajoute l'organe en question, a décidé de ne pas imposer aux troupes grecques de nouveaux sacrifices et de ne pas entreprendre une nouvelle lutte, car ce n'est pas le moyen d'atteindre les buts humanitaires qu'il a en vue.

Le succès de l'offensive de Moustafa Kemal n'était pas sans embarasser également les milieux officiels britanniques.

Sans doute le *Pall Mall Gazette* et le *Daily Chronicle* attaquaient violemment la France et le *Daily Chronicle* du 31 août blâmait celle-ci d'avoir fourni des armes aux Turcs et de les avoir encouragés dans l'idée qu'un mouvement offensif pourrait leur être utile.

Ceux qui ont encouragé un tel espoir, doivent désespérer déjà de l'Entente ou désirer y mettre fin. Une décision prise par les alliés tous ensemble pourrait mettre un terme à tous ces embarras et faire disparaître les dangers formidables qui menacent l'Orient. Pour notre part, avec les responsabilités que nous avons dans l'Inde, en Mésopotamie et en Egypte, nos enjeux sont plus grands que ceux de toutes les autres puissances. En même temps, comme nous avons eu la tâche principale dans la victoire des alliés sur la Turquie, nous sommes particulièrement intéressés à veiller à ce que la politique que nous avons annoncée au monde de libération des communauéts opprimées ne soit pas tournée en dérision par l'extermination de ces communautés. Nous devons consacrer toutes nos énergies à la conclusion de la paix dans le Proche-Orient, mais il faut que ce soit une paix qui garantisse la sécurité des Grecs ionistes.

Mais la *Westminster Gazette*, qui est pourtant dévouée au premier ministre, reconnaissait le 29 août, que dans ses négociations avec la

Turquie, la Grande-Bretagne a agi avec une étroitesse de vue et une intransigeance, qui ont surpris.

Le *Daily Express* attribuait la reprise des hostilités en Orient au caractère vacillant de la politique britannique en même temps qu'à l'impossibilité où se trouve l'Angleterre de s'accorder avec la France :

> Nous n'avons jamais compris pourquoi, le premier ministre et le Foreign Office se sont apitoyés sur le sort de la Grèce qui mène une guerre de conquête sur le territoire turc.

Le *Daily Mail* du 31 août déclarait :

> Les Grecs feraient mieux de rentrer chez eux. Quelles que soient les sympathies qu'on puisse nourrir pour le peuple grec, on n'en saurait avoir pour le roi Constantin, dont les ambitions orientales et les rêves insensés de conquêtes militaires ont mené la Grèce au désastre. Ce fut un jour malheureux pour la Grèce, lorsqu'elle rappela le beau-frère de l'ex-kaiser. Il n'y a qu'un moyen intelligent de sortir des difficultés qu'elle s'est créées, c'est de quitter l'Asie avec armes et bagages.

Le *Daily Telegraph* tout en estimant que les Grecs allaient sans doute se replier sur leurs positions de départ de l'année dernière, à la limite du territoire de Smyrne, qui leur avait été assignée, écrivait :

> Ceux mêmes dont les sympathies sont les plus turcophiles, dit-il, doivent se rendre compte qu'une débâcle grecque, si malheureusement elle se produisait, créerait une situation très embarrassante pour l'Angleterre, surtout à un moment où les affaires internationales sont assez troubles et compliquées.

Ce journal concluait en soutenant qu'il est faux que la politique anglaise soit antimusulmane et que cette idée est née de ce fait que, depuis 1919, l'Angleterre n'a pas changé d'attitude à l'égard de la Turquie et de la Grèce, tandis que les autres pays ont modifié la leur.

Le *Morning Post* annonçait que lord Beaverbrook, propriétaire du *Daily Express*, qui s'est montré toujours favorable à une politique de ménagements envers la Turquie, et qui à son retour de Deauville avait eu une entrevue avec M. Lloyd George, se rendrait prochainement à Constantinople et à Angora.

Alors que le *Daily Telegraph* et plusieurs autres journaux anglais continuaient de discuter au sujet de livraisons de munitions françaises aux kémalistes, un navire battant pavillon britannique, et portant des munitions aux nationalistes était saisi par la flotte grecque et amené à Chio. D'autre part, des informations ayant été publiées par les journaux grecs annonçant que des avions turcs étaient montés par des officiers aviateurs français et que des officiers français commandaient les divisions

kemalistes opérant dans l'offensive, M. Marcilly, ministre de France, a protesté auprès de M. Baltazzi contre la tolérance de la censure préventive sur la presse à l'égard de ces informations sciemment mensongères. A la suite de cette protestation, le ministre des Affaires étrangères a fait publier un démenti officiel des susdites informations.

Cette offensive était la seule réponse qui restait aux Turcs à faire à M. Lloyd George. Après leur avoir laissé entrevoir la restitution de Smyrne et une rectification de la frontière en Thrace, il était évident en raison des longs retards apportés au règlement de la question d'Orient que l'Angleterre cherchait à remettre indéfiniment le débat ne voulant point être mise dans l'obligation d'approuver une solution contraire à celle qu'elle avait toujours poursuivie et pour laquelle elle n'avait pas hésité à lancer la Grèce dans une ruineuse aventure. L'Angleterre qui avait suggéré aux Grecs la diversion vers Constantinople venait de refuser de parler avec Fethi bey ; M. Lloyd George avait prononcé, le 5 août, un discours retentissant déclarant que les Turcs étaient des vaincus, qu'on ne leur rendrait jamais l'Ionie, proclamée autonome et devenue le siège d'une banque anglo-grecque, et le Gouvernement britannique maintenait ses précédentes réserves au sujet du projet de conférence à Venise.

Dans ces conditions on ne pouvait pas se montrer surpris que les nationalistes aient résolu de trancher eux-mêmes l'épineuse question d'Anatolie L'*Ileri* écrivait :

> Puisque les vaines discussions des diplomates européens ne parviennent pas à régler la question, la baïonnette turque s'en chargera

C'était d'ailleurs l'avis du *Morning Post* qui considérait l'offensive turque comme la réponse du Gouvernement d'Angora à la froide réception qui a été réservée à Londres à Fethi bey, et au dernier discours prononcé par M. Lloyd George à la Chambre des Communes sur la question du Proche-Orient.

Le 4 septembre, la prise d'Ouchak par les troupes kémalistes était confirmée. L'occupation de Kutahia achevait de couper l'armée grecque en deux tronçons dont l'un était rejeté sur Brousse qui tombait aux mains des Turcs, le 5, et l'autre sur Smyrne dans des conditions extrêmement difficiles, étant à peu près débordée au sud à Denizli et au nord à Kutahia.

Les troupes turques marchaient sur Panderma et s'emparaient d'Akhissar, de Soma, et, au sud, d'Aïdin en sorte que l'armée grecque

n'était même plus en mesure de se maintenir sur la ligne Milne figurant au Traité de Sèvres.

Devant cette situation critique l'existence du cabinet de M. Protopapadakis était menacée, et l'*Eleutheron Vima* disait tenir de bonne source que M. Gounaris, ministre de la Justice, avait proposé de constituer un nouveau cabinet, qui, afin de faciliter le règlement de la crise actuelle, chercherait à s'assurer l'appui du parti populaire, sous la présidence de M. Sterghiadès, haut-commissaire de Grèce à Smyrne !

La nouvelle que le Gouvernement grec était prêt à conclure un armistice et à évacuer l'Asie-Mineure comme les Turcs l'avaient exigé le 5 avril, en échange toutefois de compensations en Thrace, produisait une vive émotion à Londres où le cabinet anglais ne paraissait pas remis de la surprise que lui avait causé l'offensive turque. Ne renonçant point cependant à la politique qui a conduit au gâchis actuel et conservant quand même ses illusions orientales, le Gouvernement britannique, faisait annoncer par l'agence *Reuter* qu'il était en consultation avec les Gouvernements français et italien afin de voir si on pouvait aussitôt que possible faire quelque démarche en vue de la conclusion d'un armistice entre les armées grecque et turque, dans le but d'éviter une nouvelle effusion de sang, mais en réalité dans celui de sauver ce qu'il pourrait de la fortune et du prestige anglo-grecs en assurant le retrait de l'armée grecque avec le moins de pertes.

Les Turcs ne pouvaient se laisser prendre à cette ultime manœuvre et de toute façon la décision leur était acquise.

YOUGO-SLAVIE

Les Croates réclament la constitution d'un État indépendant

Le programme de M. Raditch, chef du parti des paysans croates et président du bloc national croate, qui réclame au nom de son parti l'autonomie de la Croatie, est dans ses grandes lignes, le suivant :

Les Croates autonomistes demandent d'abord la reconnaissance par le Gouvernement de Belgrade d'un Etat croate indépendant sur le territoire de la Croatie, de la Slavonie, de la Dalmatie, de l'île Mure, de la

région de Cartua, de l'île Veglia. Celui-ci jouirait d'une autonomie intérieure complète, mais entrerait en confédération avec la Serbie en ce qui concerne les affaires étrangères.

Le nouvel Etat ne renoncerait en aucun cas à l'indépendance de son armée et de ses finances. L'accord avec la Serbie devrait se faire sous forme d'une alliance soumise au consentement de la Société des nations. Plus tard, cette alliance pourrait se transformer en confédération analogue à celles de la Suisse ou des Etats-Unis.

Les Croates réclament ensuite pour la Bosnie et l'Herzégovine le droit de décider elles-mêmes de leur sort. Quant au Banat et à la Batchka, un plébiscite devrait décider si la population désire se joindre à la Croatie, avec capitale à Zagreb, ou à la Serbie, avec capitale à Belgrade. Sur le territoire de l'Etat confédéré, toutes les minorités nationales jouiraient de leur liberté cultuelle et nationale.

Au nom du peuple croate, M. Raditch proteste contre l'accusation de défaitisme.

REVUE DE LA PRESSE

L'Orient et l'Europe

Dans ses Réflexions sur la littérature : Les jardins sur l'Orient, que publie la *Nouvelle Revue française* dans son numéro d'août, M. Albert Thibaudet écrit :

Schopenhauer estimait que la révélation de l'Inde à l'Europe jouerait au XIXe siècle un rôle non moins important qu'au XVe siècle la révélation de l'antiquité classique. Ces espoirs (que d'aucuns tourneront en craintes) n'ont pas encore été réalisés. Quand tout cela sera devenu passé, sujet de thèse, matière de bibliothèque, on attachera sans doute une grande importance à ces deux épisodes de l'après-guerre : le voyage de propagande de Rabindranath Tagore en Occident, les écrits et la prédication du comte Kayserling.

Mais que les influences orientales correspondent à un principe de régénération ou à un principe de dissolution, ou, plus vraisemblablement, à une complexe alternance de l'un et de l'autre, il semble que la France demeure et doive demeurer un des pays les moins atteints par elle.

M. A. Thibaudet nous paraît mésestimer l'importance des tendances qui se font jour. De plus, croyons-nous il n'y a pas pour la France, c'est-à-dire pour sa culture, à craindre de risque de ce côté, et, il semble même qu'une fréquentation plus sérieuse des œuvres et des idées des vieilles sociétés policées de l'Orient, un rapprochement de leur culture et de la nôtre puissent être présentement de quelque secours dans la confusion et la fièvre de notre époque, en sorte que nous pouvons, dans une certaine mesure, en attendre un renouvellement. Il est en tous cas évident que par son esprit comme par sa culture la France paraît la mieux placée pour cette nouvelle rencontre de l'Orient et de l'Occident, pour l'élaboration de ces influences, que l'Orient est bien plus accessible à la culture occidentale méditerranéenne qu'au germanisme, quelles que soient les prétentions allemandes ou anglo-saxonnes.

D'ailleurs, M. Albert Thibaudet reconnaît que :

L'orientalisme ne projette pas chez nous les larges courants que semblent connaître les pays germaniques. Il n'atteint pas aux profondeurs de notre vie religieuse et morale. Nous devrions lui faire un accueil d'autant meilleur que nous ne nous sentons nullement menacés d'être envahis par lui. Et de fait, si nous l'introduisons peu dans nos maisons et dans nos âmes, nous avons du moins des jardins sur l'Orient, des jardins en Orient. Notre poésie au XIX^e siècle n'a été touchée ni moins ni plus que celle de l'Angleterre et de l'Allemagne par le goût de l'Orient et des imitations orientales. Il y a en peinture et surtout en littérature, un orientalisme français, dont j'essayais l'an dernier d'esquisser la physionomie en des articles de la *Revue de Paris* sur Fromentin. Nombreux sont les Français (ainsi que les Anglais et les Allemands), qui demeurent toute leur vie, comme Loti, ensorcelés par des images et des rêves d'Orient.

Et, à propos d'une nouvelle traduction des Quatrains d'Omar Khayyam par M. Charles Grolleau et du *Jardin sur l'Oronte* de M. Maurice Barrès, il se plaît à constater :

Des jardins sur l'Orient sont naturels à un Français cultivé et bien né. Depuis Chateaubriand le voyage d'Orient joue à peu près dans la vie d'un écrivain français, ou simplement d'un honnête homme, le rôle que remplissait au XVIII^e siècle le voyage d'Italie. L'Orient a été pour une bonne part dans les fonds, la substance, la richesse du génie lamartinien. Ce que Victor Hugo a tiré de son bref passage en Espagne et sur le Rhin, de son long voisinage avec la mer, nous fait imaginer l'afflux énorme que le voyage d'Orient, auquel il ne paraît jamais avoir pensé, aurait rapporté à son génie. J'ai essayé de montrer, dans mon *Flaubert*, comment et pourquoi la vie littéraire de Flaubert se divisait si nettement en deux : avant et après le voyage d'Orient.

***

Le D^r A. Legendre, sous le titre « La menace asiatique pour l'Europe » écrit dans l'*Echo de Paris* du 28 août :

A juste titre, on s'inquiète de bouleversements, d'effondrements par trop possibles en Europe, mais la situation en Asie, dans le proche comme dans le lointain Orient, n'est pas moins inquiétante : c'est la révolte ouverte ou latente contre la race blanche qu'on a cessé de respecter. Et, si les grandes nations de cette race n'y prennent garde, cette situation peut rapidement s'aggraver au point d'ébranler dans ses fondements la plus grande Puissance du monde et d'atteindre par là même les peuples de moindre importance.

L'Inde et la Chine, en mal de transformation, créent, en effet, pour la Grande-Bretagne le plus ardu des problèmes : c'est tout son bel équilibre industriel, commercial d'antan qui est aujourd'hui menacé jusqu'à la culbute.

Sans la Chine, sans l'Inde surtout, que deviendrait l'Angleterre ? Et il ne s'agit pas, pour le moment, d'une Inde à jamais perdue, rejetant le « Raj » britannique, mais d'une Inde simplement troublée chroniquement, en lutte ouverte pour son autonomie, pour le pricipe de l'égalité des races qui la touche dans l'intimité de sa chair.

On a bien vu, l'an dernier, quels embarras a créés à l'Angleterre le fameux « hartal » imaginé par Gandhi, la « non-coopération » ou suspension de tout travail dans les grands services de l'Inde, transports compris

Mais pourquoi cette audace du babou et même du ryot (paysan) ou encore du coolie? Pourquoi cette entrée en lutte contre le tout-puissant rajah britannique ? Simplement parce que celui-ci a perdu de son prestige d'antan, de sa position de demi-Dieu depuis certaine déclaration ; mais Wilson n'est pas seul en cause . certains gouvernants anglais ont aussi fait de solennelles et vaines promesses tant à l'égard de l'Hindou que du musulman La foi en l'homme blanc s'en est donc allée et avec elle le *prestige* de celui-ci · son prestige, force suprême, le grand moyen de domination dans des pays où l'Européen est un contre mille

Donc, aujourd hui, l'Hindou comme le musulman parle haut . écoutez Srini Vasa Sastri discourant à Wellington (Nouvelle zélande) et réclamant l'égalité de traitement pour son peuple, l'égalité politique et même raciale « sous peine de rupture et par suite d'une orientation définitive vers des nations plus libérales, moins imprégnées de préjugés barbares »

Et il va plus loin, ajoute « Ce sera alors l affreuse mêlée, la lutte implaccable de l'Orient contre l Occident Et les récentes hecatombes ne furent rien en comparaison de celles qui se préparent »

L'emphase, l'exagération asiatique mise à part, il n'y a aucun doute que les sentiments de l'Indien envers l'Anglais aient complètement changé depuis ces dernières années, que la crainte s'en est allée avec le respect du rajah blanc et que, par suite, l'ère des difficultes et des plus graves, semble t-il, ne fait que commencer pour l'Angleterre, en Asie centrale comme dans le reste de l'Asie d'ailleurs, si l'on en juge par les troubles récents de Hongkong, déplorables au dernier chef Mais c'est avant tout l'affaire turque or, qu'il s'agisse de la Thrace ou de l Ionie, cette question est loin d'être solutionnée, de même celle de Constantinople, si lourde de conséquences

Le Turc lui aussi a perdu confiance dans la parole de l Occidental , de bruyantes promesses lui ont été faites qui restent lettre morte Aussi, dans sa détresse, a-t-il cherché de tous côtés un appui et ce n'est que devant l'indifférence générale ou plutot l hostilité de certaines nations qu'il s'est rejeté vers le bolchevick ou plutôt vers ce qui reste de puissance russe

C'est la la grande faute des Alliés d'avoir si peu compris leurs intérêts qu'ils ont abandonné le Turc aux Soviets et favorisé dangereusement la politique asiatique de ceux-ci, leur propagande effrénée dans toute l'Asie, près du musulman en particulier Or, le musulman est partout en Asie, aussi bien à Java et en Chine que dans l'Inde ou l'Afghanistan Et si autrefois ces groupes de l'Islam vivaient indifférents, isolés les uns des autres, donc sans pouvoir de reaction politique, aujourd'hui ils se sont rapprochés, se soudent pour la défense de leur religion, de leur civilisation qu'on leur dit menacées par les puissances occidentales, par l'Angleterre en particulier

Quelle erreur d'avoir, par certains actes, donné la conviction aux musulmans que la lutte engagée depuis l'armistice est celle de la Croix contre le Croissant ; quelle erreur surtout d'avoir utilisé un champion tel que le Grec, achevant ainsi d'exaspérer le Turc et avec lui tout l'Islam qu'il représente de plus en plus.

La situation est telle aujourd'hui que les musulmans d'Asie, 150 *millions d'âmes*, sont, comme je l'ai dit, en révolte latente contre les Alliés, le sont en esprit, en intention sinon en fait.

La question du Proche-Orient

Dans le *Figaro* du 20 août, M. C. Périolaz, après une revue rapide des événements qui se sont produits depuis l'armistice de Moudros de 1918, écrit :

Aujourd'hui, les Grecs, prenant des sûretés factices dans la région de Smyrne, font le geste de porter les opérations en Thrace. C'est, de leur part, un aveu définitif d'impuissance à l'égard de l'armée de Mustapha Kemal.

Et conclut :

Il ne faudrait pas longtemps laisser les Grecs livrés à eux-mêmes pour que la supériorité matérielle vînt à passer du côté kemaliste.

L'accord français, d'une part, l'entente avec Moscou, de l'autre, ont libéré la plupart des unités qui tenaient le front de Cilicie et celui du Caucase ; il ne reste pas plus d'une faible division de troupes régulières devant nous, moins encore au contact des bolchevistes de l'Est. Tout le reste, une trentaine de divisions groupées en deux armées, plus un détachement d'armée sur chaque aile, se consolide sur ses positions, rétablit les voies ferrées, se renforce, s'instruit et s'entraîne, confiant dans un avenir qui travaille pour la Turquie.

En résumé, et dans l'Europe d'aujourd'hui, il ne semble pas que les moyens militaires dont peuvent disposer les Alliés en Orient soient de nature à réduire une résistance obstinée du nationalisme ottoman. C'est là une base ferme, la seule, devrait-on dire, sur laquelle repose toute solution actuelle de cette éternelle question.

***

Dans la *Libre parole* du 1er septembre, le « Renseigné » écrit que la démonstration de l'absurdité d'une tête de pont grecque en Asie est faite. Il demande qu'on s'empresse de ramener l'Islam en Europe en lui rendant sa capitale Constantinople, car, le réveil de l'Asie musulmane prépare de fameuses surprises à ceux qui l'ont méprisée et peut-être à ceux qui ne croient encore qu'à moitié à son avenir. Il souhaite que M. Poincaré comprenne cette situation et sache en tirer parti.

***

Le Ct G. Allié, sous le titre « La Thrace occidentale, clef de Constantinople pour les Grecs », expose dans l'*Echo de Paris* du 5 septembre, l'opinion qu'il s'est formée sur ce point au cours de son commandement en Thrace occidentale où, dit-il : « j'eus l'occasion de constater la franchise des Turcs, la correction des Bulgares et la roublardise des Grecs » :

La Thrace occidentale proprement dite est une plaine alluvionnaire, malsaine, située au fond du golfe de la mer Egée, entre les monts Rhodopes et cette mer. Sa largeur est d'environ 25 kilomètres. Elle renferme trois agglomérations principales

entre lesquelles je fis alterner mon P. C. : Xanthi, Gumuldgina, Dedeagatch, qui a pour prétention d'être un port de mer. Ces trois localités ne sont reliées entre elles par aucune route carrossable. Aussi pour aller de l'Est à l'Ouest ou réciproquement, faut-il nécessairement emprunter le chemin de fer à voie unique qui relie Salonique à Constantinople.

Cette bande de terrain que les monts Rhodopes séparent de la Bulgarie, est en quelque sorte la clef de la Thrace orientale lorsque l'on vient de Grèce ; partant, c'est la porte du chemin conduisant d'Athènes à Constantinople.

Aprement convoitée par les Bulgares, sa possession leur ouvrirait un débouché sur la Méditerranée.

Il semblait peu probable de voir le Conseil suprême allumer un brandon de discorde nouveau entre ces deux peuples ennemis, en permettant aux Grecs de s'y installer.

Il en décida autrement. Je reçus l'ordre de laisser les Hellènes pénétrer dans ma zone d'occupation. Je remis d'ailleurs mon commandement entre les mains du général Charpy, qui dut lui-même, quelques mois après, céder toute la région, et au delà, aux ambitions de nos alliés malgré eux.

En quittant mon commandement, je ne pus m'empêcher de témoigner mon étonnement à l'officier grec attaché à ma personne, de les voir convoiter une région aride, malsaine et impraticable à la circulation dont les Bulgares descendant des monts Rhodopes leur rendraient l'occupation intenable au premier signal de discorde.

« C'est le chemin de Constantinople », me répondit-il.

En effet, les voilà à la porte de Byzance !

Mais, puisque nous sommes décidés à leur en interdire l'entrée, pourquoi ne pas fermer cette porte qui y donne accès ?

Au lieu d'étendre nos faibles effectifs sur le grand front de la plaine de Tchataldja, où le résultat de leur résistance est problématique, d'embosser nos escadres dans le Bosphore, où leur effet ne sera que démonstratif, ne serait-il pas plus rationnel, plus simple et plus efficace, moins dangereux pour nos troupes et plus prudent pour notre prestige, d'embosser nos cuirassés en face de Dédeagatch ? Nous tiendrions ainsi sous la menace de nos gros canons la seule voie de communication qui permette aux Grecs de ravitailler leurs troupes.

Si les Alliés ne s'en chargent pas, les Bulgares prendront peut-être l'opération à leur compte et alors gare à la casse !...

***

M. Jacques Bainville, dans l'*Action Française* du 5 septembre 1922, constate que « Les maîtres du monde ont perdu pied » et tire la conclusion suivante des événements d'Asie-Mineure :

Le désastre des Grecs laisse sans parole la presse anglaise. Elle préfère s'emporter contre la réponse de M. Poincaré à lord Balfour plutôt que contre les inspirateurs d'une politique par laquelle l'Angleterre est battue en Asie-Mineure avec le beau-frère de Guillaume II. Il semble difficile que cette défaite n'ait pas de sérieux effets en Mésopotamie, en Palestine, en Egypte et même plus loin.

Le premier soin d'une politique qui ne serait pas complètement aveugle devrait être de tirer au plus tôt les conséquences de la victoire turque. Trop de mois ont été

perdus, trop d'avertissements dédaignés. Si une paix raisonnable avait été accordée à la Turquie d'Angora, l'Orient ne retentirait pas de son triomphe. Mais l'Angleterre ne voulait pas croire à une victoire du Croissant. C'est un état d'esprit qu'on trouvait chez les premiers croisés et qui leur avait valu des déboires. L'autre jour, après les premiers succès de l'offensive turque, le *Manchester Guardian* écrivait que ces incidents militaires étaient sans importance et que l'armée nationaliste ne tarderait pas à s'arrêter. Ce fâcheux pronostic montre à quel point l'Angleterre s'abusait et s'abuse peut-être encore.

Elle envoie une escadre à Smyrne, n'ayant pas de soldats à envoyer à Brousse. Ces navires anglais n'auront d'autre rôle que de protéger l'évacuation des débris de l'armée hellénique. La Grèce compte peu. L'humiliation sera pour l'Angleterre qui avait déjà subi le *splendid failure* de Gallipoli.

Nous sommes bien loin de nous réjouir de ce résultat, quoique nous l'ayons prévu. Les puissances occidentales ont trop d'intérêts communs hors d'Europe pour que ce qui atteint l'une n'atteigne pas l'autre. La défaite que la Grèce est allée chercher en Anatolie, poussée par des conseils obstinés, pourrait bien marquer le commencement d'immenses difficultés pour les puissances qui ont des possessions et des intérêts dans les pays islamiques. Et l'on se bercerait sans doute d'illusions si l'on s'imaginait que les vainqueurs d'aujourd'hui accepteront les conditions qu'on leur refusait hier. La paix de l'Orient n'en est que plus urgente. Veut-on attendre que toute l'Asie-Mineure et tout l'Islam s'en mêlent ? Veut-on attendre la catastrophe financière que tant de voix anglo-saxonnes prédisent à l'Europe ? Jamais il n'a été plus imprudent de rejeter les Turcs hors de la société européenne, au risque de soulever une partie de l'Afrique et la moitié de l'Asie.

L'énorme erreur que l'Angleterre vient de commettre en Orient achèvera d'ailleurs de convaincre les observateurs qu'elle n'est pas plus clairvoyante sur les autres points. Les directeurs du monde, les demi-dieux de 1919, donnent l'impression qu'ils ont perdu pied et qu'ils ne sont plus maîtres d'aucune sorte d'événements, ni politiques ni financiers. Ne pourrait-on, ne devrait-on pas le dire ? Il y a pour la France, qui vient encore d'avoir raison, un sérieux avertissement à donner au monde.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

The spirit of Islam, by THE RIGHT HONOURABLE SYED AMEER ALI. P. C., M A, LL. D, C I E, memb r of the judicial Committee of his Majesty's Privy Council Christophers et C° London, 1922 .. .. 30 sh.

L'Angleterre en Egypte, par Madame JULIETTE ADAM (Juliette Lamber) à la Librairie Geuthner et à l'Imprimerie du Centre Paris 1922...... . 10 fr.

Le Directeur-Gérant : G GAILLARD

83 366 — Imp Pourse de Commerce (G BUREAU), 35, r J-J.-Rousseau
et
Hors-textes impr par G. Cadel et fils
Paris.

EXTRAITS DE LA REVUE

Prince SAÏD HALIM. — Notes pour servir à la Réforme de la Société Musulmane, 39 *pages* . . . . **2 fr.**

René PRADÈRE-NIQUET. — L'Ambassade de Louis XIV au Roi de Siam (1685), 20 *pages* . . . . **1 fr.**

ESSAD FOUAD. — Les origines du Mouvement nationaliste indien, 90 *pages* . . . . **5 fr.**

ORIENT

et

OCCIDENT

PRIX : 5 FRS

ORIENT

et

OCCIDENT

SOMMAIRE

EDITIONS ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28
PARIS (VIe)

LA REVUE
ORIENT & OCCIDENT

Paraît le 15 de chaque mois

Le Numéro : **5** Francs

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
France et Colonies. . .	53 »	27 »	14 »
Etranger.	55 »	28 »	14 50

L'abonnement d'un an part du 1er janvier. L'abonnement de six mois du 1er janvier ou du 1er juillet.

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur de la Revue **ORIENT & OCCIDENT**

ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28
PARIS (VIe)
Téléph : Fleurus 16-23

Le Directeur reçoit tous les Samedis de 3 à 5 heures
à l'adresse ci-dessus

Les manuscrits non insérés sont rendus sur demande

Il sera rendu compte des ouvrages relatifs aux questions
dont traite la Revue et qui lui sont adressés

Les auteurs sont seuls responsables de leurs articles

Quatricentenaire
du
Premier Voyage de Circumnavigation du Globe

Magellan et Del Cano

En 1499, Vasco de Gama revenait à Lisbonne après avoir découvert la route orientale des Indes en doublant le Cap nommé par Barthelemy Diaz le Cap des Tourmentes, mais que le roi Jean II préféra appeler à juste titre le Cap de Bonne Espérance dans l'espoir qu'il ouvrirait cette nouvelle route. Un arabe, un musulman, Ibn Majid, dit « le lion de la mer », qui fut le pilote de Vasco de Gama et conduisit de Malindi, sur le côté orientale d'Afrique, à Calicut, l'escadre portugaise, nous a laissé avec d'intéressantes instructions nautiques résumant les connaissances acquises de son temps, tant dans la théorie que dans la pratique de la navigation, des indications techniques sur ce voyage, les routes maritimes des côtes de l'Arabie, de l'Inde occidentale, de la péninsule malaise et des îles indonésiennes, ainsi que sur l'état des relations maritimes interocéanique dans les mers orientales, entre la côte orientale d'Afrique et le

port fameux de Zitun ou Ts'iuan Tcheou ou Fou-Kien (1). Une vingtaine d'années plus tard, un autre navigateur portugais, Magellan, qui avait servi dans l'Inde sous Albuquerque et était passé au service de l'Espagne, ayant eu à se plaindre d'une injustice, allait entreprendre par l'ouest une expédition analogue. Egalement versé dans la science nautique de cette époque qui était grande et parait devoir beaucoup à la science arabe, si on en juge par les œuvres d'Ibn Majid dont les instructions étaient encore utilisées par les marins musulmans des Maldives dans la première moitié du XIXe siècle, il allait tenter de se rendre aux Moluques en prenant par l'ouest et en passant au sud de l'Amérique, alors que jusque là on n'y était allé que par la route de l'est. Il réussissait dans cette entreprise et son expédition revenait après trois ans et quatorze jours par la route de l'Orient.

L'Espagne et son roi viennent de célébrer en grande pompe le quatrième anniversaire de l'heureuse terminaison de ce *premier* voyage de circumnavigation autour du monde. C'est, en effet, le 6 septembre 1522 que revenait en Espagne la *Victoria*, le seul des cinq navires partis avec Magellan qui, lui-même ne devait pas revoir le rivage d'où il s'était embarqué, ni recueillir les légitimes lauriers de sa découverte. Cependant, malgré sa mort prématurée, la gloire de l'expédition devait lui demeurer. S'il était mort assassiné par les indigènes de l'île Mactan, c'était après avoir accompli sa mission, découvert et exploré le détroit qui porte son nom et les nombreux îlots qui le parsèment, ouvert enfin une route nouvelle qu'il avait délibérément cherchée et qui devait assurer un certain temps la supériorité économique des Espagnols dans le commerce d'Outre-mer.

Mais l'histoire de Magellan et de son expédition vaut d'être entièrement contée, car elle rappelle un moment intéressant de la rivalité des deux grands peuples colonisateurs de l'époque, les Espagnols et les Portugais. Nous avons aussi, grâce au récit naïf et sincère de deux membres de l'expédition le détail des événements qui se succé-

(1) Les œuvres de Ibn Majid sont actuellement en cours de publication sous la direction de M. Gabriel Ferrand, à la librairie Paul Geuthner, Paris.

dèrent pendant la longue traversée et l'exploration qui durèrent, à elles seules, près de trois années ; le retour n'en prit pas moins de deux, et nous pouvons avec ces renseignements, reconstituer la grande aventure qui, moins de cinquante ans après la découverte de l'Amérique par Colomb, conduisit Magellan à chercher vers l'ouest une voie commerciale qui permit d'atteindre directement les îles Moluques et les Philippines, et d'assurer à l'Espagne une suprématie maritime que le roi de Castille, le futur Charles-Quint, était jaloux de lui assurer.

***

Magellan ou plutôt Magalhaens, dans sa langue, était d'origine portugaise, né à Porto, disent les uns, tandis que les autres lui donnent comme lieu de naissance Villa de Sabrosa, dans la province de Tras Los Montes. De bonne noblesse, il fut attaché à la maison de la reine Laonor, femme de Jean II, puis à celle du roi don Manoel. Une prédestination semblait le porter vers les aventures lointaines, et en 1504, à peine âgé de vingt ans, il s'embarqua comme volontaire pour le voyage vers les Indes du premier vice-roi portugais des possessions orientales Francisco d'Almeida. Il prit la mer le 25 mars 1505, se conduisit vaillamment dans un combat à Cannanore, où il fut blessé en mars 1506 et renvoyé à Sofola, dans les possessions portugaises d'Afrique, pour y construire une forteresse. Sofola, où les Arabes s'étaient établis dès le XII^e siècle et qui était devenue la capitale d'un petit état musulman, était, depuis, tombée aux mains des Portugais qui en avaient fait une escale importante pour leurs navires. A peine rétabli, l'aventureux Magellan revient dans l'Inde dès 1508 et est de nouveau blessé à la bataille de Viu, en février de la même année, où il conquiert le grade d'officier.

En août 1509, nous le retrouvons à Cochin, où il accompagnait Diogo Lopez de Sequeira, dans son voyage fameux vers l'île des Epices. A Malacca, les Portugais tombent dans une embuscade ourdie par les populations malaises et, encore une fois, Magellan se

distingue ici par sa bravoure et son sang-froid et, en octobre 1510, reçoit le titre de capitaine en récompense de ses signalés services. C'est en cette qualité qu'il se distingua encore à la prise de Malacca par Albuquerque, juillet-août 1511, et fut alors envoyé par le vice-roi avec Antonio d'Abren, pour explorer les îles Moluques, désignées alors sous le terme expressif d'*Iles des Epices.*

C'était le premier voyage d'exploration dont la direction lui était effectivement confiée. Quittant Malacca à la fin de décembre 1511, il longea le nord de l'île de Java, passa entre cette île et celle de Madura et, laissant à sa gauche les Célèbes, fit escale à Buro, puis atteignit Amboyna et Benda. Dans cette dernière île, les explorateurs trouvèrent une telle abondance d'épices que, transportés par l'heureux résultat de leur mission, ils s'en revinrent directement à Malacca, sans remonter jusqu'à Ternate, ainsi qu'ils en avaient eu tout d'abord l'intention.

De tels succès paraissaient augurer pour Magellan une brillante carrière au Portugal, où nous le retrouvons l'année suivante. Il reçoit cette année même un titre de noblesse et, en 1513, repris par ses goûts d'aventure, accompagne une expédition portugaise contre Azamor, sur la côte du Maroc. La ville fut prise en août 1513, mais Magellan fut peu après blessé dans une sortie et estropié pour sa vie. Cette blessure parut suspecte et une vague suspicion s'éleva contre lui ; on l'accusait d'avoir voulu faire un trafic clandestin avec les Maures. Bien que cette accusation calomnieuse eût été bientôt controuvée, ses ennemis, probablement jaloux de sa prompte notoriété, la firent parvenir aux oreilles du roi Manoel, qui eut le grave tort de l'accueillir et de faire avertir le vaillant capitaine qu'il n'eût plus désormais à compter sur aucun emploi dans son service. Manoel témoignait envers un loyal serviteur de la même ingratitude que Ferdinand d'Espagne, dans des circonstances encore plus tragiques, envers le génial et infortuné Christophe Colomb.

C'est pourtant vers cette même Espagne que se retourna Magellan, désireux de fuir pour jamais le pays qui avait si mal reconnu ses services de soldat et d'explorateur. Il répudia sa nationalité portu-

gaise et gagna Séville en octobre 1517, pour venir offrir ses services au roi de Castille Charles V, le futur empereur Charles-Quint.

Grâce à l'aide de Juan d'Aranda, un des trois hauts fonctionnaires de l'Office colonial de Séville, et de Diego Barbosa, portugais comme lui-même et qui, naturalisé espagnol, avait acquis une grande influence dans cette ville, il parvint à gagner l'oreille du roi et, surtout de son puissant ministre Rodriguez de Fonseca, évêque de Burgos, lequel avait été l'ennemi acharné de Colomb et allait, au contraire, se montrer le protecteur constant de son illustre continuateur ! C'est donc grâce à l'appui du ministre, mais grâce aussi aux conseils de l'astronome Ruy Faleiro, qui le guida dans l'élaboration de son plan, et à l'aide financière offerte par un riche banquier, Christopher de Haro, que Magellan dut de pouvoir réaliser le projet qu'il avait conçu, et qui consistait à atteindre les îles des Épices et les Indes orientales par la voie de l'ouest et non de l'est comme on l'avait pratiqué jusqu'alors.

Le navigateur, en réalisant cette découverte, tirait en même temps vengeance du roi de Portugal, car il enlevait par là même aux Portugais le monopole d'un commerce maritime et le droit même de possession sur les Moluques, que pourraient, au contraire, revendiquer les Espagnols. Un bref du pape Alexandre VI, en effet, avait partagé le monde en deux parties égales par un grand cercle passant à l'ouest des Canaries et des Açores ; les Espagnols devaient avoir la possession de tous les pays qu'ils pourraient découvrir à l'ouest de cette ligne, et les Portugais de ceux qu'ils découvriraient à l'est.

De là des contestations s'élevaient entre les deux puissances ; les Moluques, par exemple, qui se trouvaient à une grande distance à l'est, dans quelle partie du monde devaient-elles être placées? Or, si l'on parvenait à gagner ces îles par l'ouest, les prétentions de l'Espagne à en prendre possession se trouvaient de ce fait singulièrement fortifiées.

Magellan proposait donc son voyage vers l'île des Épices par l'ouest. Il espérait, disait-il, découvrir un passage à l'extrémité de l'Amé-

rique du Sud, et se déclarait prêt à cingler vers le sud jusqu'à 75 degrés, afin de réaliser son dessein. L'expédition devait avoir un but à la fois politique et commercial, et la convention que le 22 mars 1518 Magellan et Faleiro signèrent comme associés avec Charles V stipulait, en effet, que le vingtième du produit net de leurs découvertes leur reviendrait en propre, que, de plus, le gouvernement de tous pays nouvellement découverts devait leur être attribué et passer à leurs héritiers avec le titre d'*adelantados*.

C'est dans ces conditions que le 10 août 1519 le hardi navigateur quittait Séville avec le titre de capitaine général et cinq vaisseaux, dont la *Trinidad*, qui battait pavillon du commandant, et la *Victoria*, le seul de ces navires qui put revenir au port, après une circumnavigation de plus de trois années. Par une bizarre coïncidence Faleiro sur le point de partir ayant consulté son horoscope, et y ayant découvert des présages de mort s'il accompagnait Magellan, renonça au voyage. Les equipages, officiers et volontaires inclus, comprenaient 280 hommes, dont presque tous les noms ont été conservés, mais 31 seulement revinrent avec la *Victoria* ; 4 survivants de la *Trinidad* réapparurent après le retour de leurs compagnons. Au regard de la nationalité, on comptait 37 Portugais, plus de 40 Gênois, 19 Français, 1 Anglais, 1 Allemand ; parmi les volontaires se trouvait cet Antonio Pigafetta de Vicence, qui nous a transmis la relation du voyage fort heureusement, d'ailleurs, car l'explorateur lui-même n'avait laissé aucun journal de ses exploits. Cependant, avant de prendre la mer, il avait eu la précaution d'adresser au roi un memorandum accompagné d'un tracé de la ligne de démarcation entre les sphères d'influence de l'Espagne et du Portugal, et faisant rentrer les Moluques dans la sphère espagnole.

***

Ainsi équipée et bien armée, l'escadrille avait quitté Séville ; elle redescendit le Guadalquivir jusqu'à San Lucar de Barrameda, où elle demeura plus de cinq semaines. Ayant repris la mer le 20 sep-

tembre, en direction du sud-ouest, elle fit escale à l'île de Ténériffe, puis cingla vers l'Amérique du Sud qu'elle atteignit au cap Saint-Vincent près de Pernambuco (Brésil), le 29 décembre ; de là, elle longea la côte sud du nouveau monde jusqu'à l'estuaire de La Plata où Magellan espérait déjà trouver le passage souhaité vers la côte ouest. Après des recherches infructueuses en ce sens, il reprit sa route et atteignit, le 31 mars suivant, port San Julian à 49° 20' de latitude sud, et décida d'y demeurer la saison d'hiver qui s'étend de mai à septembre. Il explora le pays environnant, qu'il nomma *Patagonie*, textuellement pays des larges pieds, en raison de la force et de la haute stature des habitants de cette région avec lesquels il entra en relations.

L'aridité de ces plateaux désolés, qui empêcha tout ravitaillement de l'équipage, jointe aux rigueurs de l'hiver, déchaîna contre le chef de l'expédition une terrible sédition, dont l'âme était ses principaux sous-ordres, les capitaines Louis de Mendoza et Juan Carthagena.

Magellan dont nous connaissons l'esprit de décision, eut tôt fait de frapper la révolte à la tête ; il fit poignarder Mendoza par un de ses affiliés, et quant à Carthagena, que ses propres matelots repentants vinrent lui livrer, il se contenta de l'abandonner chez les Patagons, lorsque le 24 septembre 1520 il appareilla de San Julian pour continuer sa course vers le sud.

Vers la mi-octobre, il atteint la baie des Onze mille Vierges, ouverture orientale du long et tortueux passage qu'il va découvrir et auquel il donnera son nom.

Il est loin, cependant, d'être au bout de ses épreuves. S'engageant dans ce couloir, qui va en se rétrécissant et que surmontent des hauteurs couvertes de neige, il conduit lui-même sa flotte pendant trente-huit jours, sans apercevoir d'autre région qu'au sud la *Terre de feu*, qu'il dénomme de la sorte à cause des nombreux feux qu'il y aperçoit, bien que le pays soit désolé par d'éternels frimas. C'est à ce moment qu'un des navires, le *San Antonio*, dont le commandant est effrayé de cette course vers l'inconnu, se sépare de l'escadre et décide de regagner l'Espagne.

Affaibli par cette désertion, le chef n'en poursuit pas moins sa route, non sans que le 21 novembre un conseil des capitaines et des pilotes ne se fût réuni pour décider si l'on devait abandonner l'expédition projetée ou poursuivre la route vers l'ouest. Encore une fois la volonté tenace de Magellan triomphe ; un des navires part en exploration, les autres suivent ; enfin, le 28 novembre toute la flottille atteignait Cabo Descado, la sortie ouest du détroit s'ouvrant sur une mer immense. C'était la grande mer du Sud, signalée pour la première fois par Vasco Nunez de Baolboa ; Magellan la baptisa Océan pacifique, en souvenir reconnaissant des eaux calmes et des vents agréables dont il fut gratifié pendant toute sa navigation sur cet océan ; celle-ci devait le conduire aux Philippines, après une traversée de 98 jours qui, malgré tout, ne manqua pas de péripéties tragiques Car, hasard curieux, bien que des îles nombreuses parsèment les côtes du Chili notamment, l'explorateur, dans son long voyage, n'en rencontra que deux stériles et inhabitées. Or, comme depuis presque trois mois on ne possédait plus aucune provision à bord, très peu de mauvaise eau et des biscuits avariés, le scorbut fit dans les équipages des ravages effrayants.

Magellan voulant mettre à l'épreuve le moral de ses futurs compagnons ne leur avait pas dissimulé, avant le départ, les souffrances auxquelles ils pouvaient s'exposer ; mais ses pires anticipations furent dépassées ; les malheureux furent réduits à se nourrir de peaux de bœufs et de sciure de bois, les rats du bord devenant une friandise! Enfin, le 6 mars 1521, ils arrivèrent en vue des Ludrones (Larrons) que Magellan dénomma probablement ainsi pour y avoir été victime de la rapacité de leurs habitants. Il dut, cependant, y faire escale pendant quelques jours, afin de laisser reposer ses hommes, renouveler ses provisions de bouche et d'eau potable. Le 9, il reprenait sa course, en cinglant toujours sur l'ouest et, le 16, il arrivait en vue de la côte sud de l'île Samar, dans l'archipel connu depuis 1542, sous le nom de Philippines, bien que cette dernière île, nommée depuis Saint-Lazare, ait été découverte par notre explorateur Le 7 avril, la flottille atteignait Sebu, au sud-ouest de Semar et au cœur même

des Philippines C'est là que Magellan allait trouver dans une mort banale, la fin de sa glorieuse mais aventureuse entreprise. S'étant lié d'amitié avec le roi de l'île, qui affectait d'être déjà converti au christianisme, il poussa l'esprit chevaleresque jusqu'à lui offrir d'aller diriger en personne une expédition contre son ennemi, le souverain de l'île voisine, qu'il espérait d'ailleurs aussi ranger sous la couronne d'Espagne, selon la convention signée avec le roi Charles V

Par malheur, à peine débarqué dans l'île Mactan avec une poignée d'hommes, il fut tué par un indigène, non sans avoir défendu chèrement sa vie Ici l'historien, c'est le naïf et sincère Pigafetta, nous rapporte que Magellan tint tête pendant plus d'une heure à tous ses ennemis, qu'un Indien lui lança un javelot à la face et le transperça d'une lance qui demeura fixée dans son corps ; Magellan fit encore le geste de vouloir tirer son épée, mais un nouveau coup de lance vint lui traverser le bras et le héros s'abattit enfin pour ne plus se relever

Ainsi mourait dans une île lointaine le hardi navigateur qui avait conçu et, en somme, réalisé le premier voyage de circumnavigation, et dont seul un détroit de son nom, à l'extrémité de l'Amérique du Sud, rappelle aux hommes l'admirable et douloureuse équipée !

***

La mort de Magellan laissait l'expédition privée d'un chef peu facile à remplacer, tant par la science que par l'énergie ; aussi, les marins survivants, réunis en conseil, jugèrent-ils nécessaire d'en désigner deux : un parent de Magellan, Barbosa, que l'on supposait connaître ses plans, et Juan Serrano, pilote en chef de la flotte

Ce dernier, d'ailleurs, par un tragique destin, n'allait pas tarder à rejoindre son grand chef dans la tombe Le roi de Sébu, ayant fait inviter plusieurs notables compagnons de Magellan, dont Serrano, sous le fallacieux prétexte de leur offrir des cadeaux pour leur témoigner sa gratitude, les fit assassiner au milieu d'un somptueux festin.

Les survivants comprenant alors le danger de demeurer plus longtemps dans l'île maudite, s'empressèrent d'embarquer les provisions nécessaires, et de mettre à la voile pour gagner les Moluques. Des 280 hommes qui composaient les équipages au départ, il n'en restait plus que 115, répartis entre les trois navires qui demeuraient : la *Conception*, la *Trinidad* et la *Victoria* ; encore la première qui ne pouvait plus tenir la mer, dut-elle être brûlée quelques jours après sur la plage de l'île Bohol. Puis ce fut l'odyssée du retour, qui ne manqua pas de péripéties, d'ailleurs moins tragiques.

A ce moment, Sébastian del Cano assume le commandement de la *Victoria*, qu'il devait ramener triomphalement au port de Séville.

Les deux navires, *Trinidad* et *Victoria*, font d'abord route de conserve; après avoir côtoyé différentes îles, dont Pigafetta décrit avec complaisance les mœurs ou les légendes — dans l'une, les habitants sont anthropophages, dans l'autre, à la coupe du santal, qui y croît en abondance, le *malin* apparaît aux indigènes ; dans la troisième enfin les habitants, des Maures, se passent de souverain — les deux navires atteignent l'île de Timor, l'une des plus importantes de l'archipel des Moluques. Ils y arrivaient par la voie de l'ouest, c'est-à-dire par des eaux espagnoles. L'idée mère du voyage de Magellan se trouvait ainsi réalisée, et Del Cano s'empressa de revendiquer pour le roi de Castille cette terre riche en épices de toutes sortes, d'où le nom d'*îles des Epices* attribué à tout l'archipel.

Les équipages s'empressèrent de commercer avec les naturels du pays et de remplir les deux navires d'épices, notamment de clous de girofle. Ils firent aussi emplette de grands oiseaux encore inconnus des navigateurs, dont les naturels de l'île leur livraient les dépouilles sous le nom d'oiseaux du paradis, et auxquels les ornithologistes d'antan avaient conservé le nom d'apodes. Cette dénomination, tenue aujourd'hui comme erronée, provint d'une naïve croyance des marins que Pigafetta nous rapporte dans toute sa saveur : les Espagnols ne trouvant à ces oiseaux de paradis aucune trace de pattes, lesquelles étaient préalablement arrachées par les vendeurs, s'imaginèrent que ceux-ci menaient effectivement une vie toute aérienne qui rendait inuti-

les des organes, destinés à leur permettre de se poser sur quelque abri terrestre ; sur cette première légende s'en greffa bientôt une seconde qui consistait à croire que ces oiseaux représentaient les âmes d'hommes défunts, qu'ils tombaient morts de leur demeure céleste, et que leur possession rendait tout homme invulnérable. La superstition aidant, nous avons vu qu'ils avaient accrédité cette fable tout au moins en partie dans les milieux savants de l'époque.

Enfin, le 18 décembre 1521, les deux navires chargés ou plutôt surchargés de cargaisons quittèrent, non sans regrets, cette île heureuse, où ils avaient reçu bon accueil, et d'où ils rapportaient, en marchandises, de quoi se payer de leurs longues fatigues. Mais, seule, la *Victoria* put tenir la mer ; une voie d'eau s'était déclarée dans la *Trinidad*, qui la força de demeurer aux Moluques, et devait longtemps l'y immobiliser avec son équipage de 53 marins.

La *Victoria* continua donc seule la route du retour, avec 65 hommes à bord, dont 47 Européens et 18 indigènes, sous le commandement de Sebastian del Cano ; elle prit le large de Timor, longea le détroit de Malacca, ce qui donne à Pigafetta l'occasion de nous entretenir du roi de *Chine*, invisible à ses sujets, et de ses quarante femmes choisies parmi les plus belles, et cingla vers le sud-sud-ouest pour traverser l'Océan Indien en direction du cap de Bonne-Espérance ou cap des Tempêtes, et qui méritait ce nom, à en croire le récit sincère du bon Pigafetta. La *Victoria*, affirme-t-il, resta sept semaines sans pouvoir le doubler, toujours repoussée par les vents occidentaux et par de redoutables orages. Le narrateur le situe à 7.600 lieues du cap Malacca et l'appelle le plus grand et périlleux cap qui soit au monde.

De si longues et pénibles traversées mirent encore une fois à l'épreuve l'énergie et la résistance de l'équipage, réduit à se nourrir exclusivement de riz et affaibli par des maladies, qui s'étaient déclarées à bord et firent beaucoup de victimes. Un dernier conseil fut tenu pour décider si, vu le dénûment du bord, on n'atterrirait pas au besoin dans quelqu'une des possessions portugaises, nombreuses à cette époque sur la côte africaine. Fièrement, la majorité repoussa

cette proposition jugée infamante : « Car, dit Pigafetta, nous estimions l'honneur plus que la vie même et nous résolûmes, malgré tous les risques, de tenter le retour direct en Espagne. »

Cependant, le même Pigafetta nous entretient plus loin d'une escale faite en vue de l'île Saint-Jacques, et d'une chaloupe que l'on y détacha pour obtenir des victuailles des Portugais qui occupaient l'île. Émus par les souffrances dont on leur fit le tableau, ceux-ci consentirent à livrer deux grandes mesures de riz ; mais une seconde tentative faite dans le même sens fut moins heureuse, car treize autres matelots envoyés pour obtenir de nouvelles provisions de riz furent retenus prisonniers par les Portugais, probablement à cause de la rivalité qui divisait les deux peuples navigateurs, et peut-être par l'imprudent bavardage d'un marin qui avait divulgué le secret d'une expédition, dont tout l'honneur et même le profit devait revenir à l'Espagne.

N'ayant pu obtenir de faire relâcher ses hommes malgré ses énergiques protestations, Sebastian del Cano, hors d'état de résister et craignant pour sa propre sécurité, se hâta alors d'appareiller, lui et ses hommes, dit-il plus tard, préférant être engloutis par la mer, plutôt que de tomber entre les mains des Portugais.

Par un dernier sursaut d'énergie, la navigation fut donc reprise ; le 4 septembre 1522, on doubla le cap Saint-Vincent et le 6 la *Victoria* entrait en baie de Saint-Lucar, d'où elle était remorquée à Séville, ramenant en tout dix-huit hommes, la plupart affaiblis ou malades, sur les soixante hommes d'équipage que possédait le navire à son départ de l'archipel des Moluques. Ils avaient couvert, dit le récit, plus de 14.460 lieues en faisant le circuit du levant au ponant; le voyage avait duré trois ans et quatorze jours.

Le lendemain 7 septembre tous les hommes rentrés à Séville « rendirent grâce à Dieu, en chemise, nu-pieds, torches en la main » et dans cette naïve description d'actions de grâce, nous reconnaissons la foi profonde des marins si souvent exposés au cours de cette épopée autant à la fureur des éléments que parfois à la férocité des hommes.

Pigafetta ne nous dit rien, en terminant, sur le sort de ses héroïques

compagnons de souffrances. Il nous raconte pour lui-même, qu'il se rendit aussitôt près de l'empereur Charles-Quint, alors à Valladolid et qu'il ne lui présenta ni or ni pierres précieuses, mais le récit exact des événements, dont il avait été témoin et acteur. Soigneux de sa propre renommée, le gentilhomme italien alla trouver Jean II de Portugal pour lui raconter les exploits des Portugais, puis la régente de France Marie de Medicis, pour l'intéresser aux beaux récits de ce voyage dans une autre hémisphère. Enfin, il se rendit en Italie faire à Philippe Villiers, grand maître de Rhodes, le récit de ses aventures.

Mais si le narrateur néglige de mentionner les justes honneurs décernés à Sébastien del Cano, nous pouvons combler cet oubli. Nous savons, en effet, que Charles-Quint, loin d'imiter l'ingratitude de Ferdinand envers Christophe Colomb, combla, au contraire, le hardi capitaine des plus mérités honneurs : il lui accorda une pension de 500 ducats, l'éleva à la noblesse, lui donnant pour armoiries un globe, au-dessous duquel flamboyait cette devise : *primus circumdedisti me* (le premier tu m'as parcouru d'un bout à l'autre). Frappé par le merveilleux récit qu'il entendait de la bouche du chef de l'expédition, Charles-Quint devait envoyer quelque temps après une nouvelle expédition aux Moluques.

***

L'Espagne et son roi, Alphonse XIII, ont tenu à commémorer doublement ce glorieux anniversaire : en 1921, la découverte par Magellan du détroit qui porte son nom et sa mort chevaleresque; en 1922, le retour triomphal à Séville de la *Victoria* que ramène après plus de trois années et à la suite de quelles traverses son énergique commandant, le capitaine Sebastian del Cano.

C'est à Guetaria, sur la côte basque, où est né del Cano, compagnon de Magellan, que l'Espagne vient de célébrer par des fêtes, ce quatrième centenaire. A cette occasion, Zuloaga, le grand peintre

espagnol, a voulu faire revivre cette figure de conquérant et a brossé un grand portrait en pied de del Cano, tel du moins qu'on peut imaginer ce fameux navigateur, car on ne possède aucun document permettant de se faire une idée de ses traits. Au bas de son œuvre, il a simplement écrit ; « C'est ainsi, je crois, que dût être notre grand Sébastien del Cano ». Et pour continuer cette fiction, un écrivain espagnol qui est en même temps un ami de la France, M. Azorin, s'est complu à écrire une oiographie imaginaire d'un Ignacio de Zuloaga, contemporain de del Cano, en faisant une fine et pénétrante étude des influences qui ont agi sur la formation et sur la manière de ce peintre.

MAURICE WOLFF.

Le Centenaire
de
l'Indépendance du Brésil

Le peintre P. Americo de Figueiredo a représenté dans une composition officielle la scène que l'histoire nomme *le Cri de l'Ypiranga* : au centre du tableau, le régent Dom Pedro, en tenue de général, sur son cheval en arrêt, lève haute l'épée tandis que, derrière lui, son état-major, et, devant lui, en demi-cercle, des cavaliers aux casques de dragons l'acclament d'un unanime élan. « L'Indépendance ou la Mort ! » Tel fut le cri du prince à la date du 22 septembre 1822.

Comment se produisit l'événement décisif ? Lors du Blocus continental, dom João, qui gouvernait le Portugal pour sa mère aliénée, avait dû, contre l'invasion française, chercher un refuge au Brésil. Le Brésil, découvert, ainsi que l'on sait, par Pedr'Alvarez Cabral, en 1500, — peut-être d'une manière fortuite, — et désigné d'abord comme Ile de Vera-Cruz, puis Terre de Santa-Cruz, enfin, à cause des bois de teinture de ce nom, « Brazil », avait, pendant trois siècles, vécu d'une vie coloniale, dans un assujettissement complet à la métropole. Ce très vaste territoire formait un ensemble de colonies (officiellement, des capitaineries), avec, pour capitale, Bahia, jusqu'en

1763, puis Rio-de-Janeiro. Des mécontentements locaux, le mouvement général des idées, l'exemple des Insurgents, avaient déterminé, vers la fin du XVIIIe siècle, une tentative de révolte contre la domination portugaise. José Joaquim da Maia, étudiant en France, avait sollicité, à cet effet, le concours des États-Unis auprès de Jefferson, qui, sans rien promettre, avait manifesté quelque intérêt pour la cause brésilienne. Maia était mort avant d'avoir regagné l'Amérique et le complot républicain de Minas n'aboutit qu'à l'exécution de son chef, le Tiradentes. Toutefois, les désirs d'indépendance subsistaient, attendant, pour se réaliser, l'occasion favorable. Mais, phénomène caractéristique, tandis que les colonies espagnoles se détachaient de l'Espagne par la violence, ce fut sans effusion de sang que le Brésil obtint son indépendance.

Dom João, dès son arrivée à Bahia, prit une série de mesures intelligentes : il ouvrit les ports au commerce étranger ; puis, ayant établi à Rio le siège de la monarchie portugaise, il y décréta la fondation d'une banque nationale, d'une imprimerie, d'une bibliothèque, d'écoles, etc. ; il confia même à des Français émigrés le soin de constituer l'Académie des Beaux-Arts. En 1815, le Brésil devint royaume, avec union du Portugal et des Algarves. Mais, lorsque dom João revint à Lisbonne, laissant la régence à son fils dom Pedro, les Cortès firent à la politique royale une très vive opposition : elles prétendirent ramener le Brésil au régime antérieur, le disloquer en gouvernements distincts et rappeler, pour détruire toute centralisation, le régent dom Pedro en Europe. Les volontés brésiliennes protestèrent contre ces prétentions malveillantes, le régent décida de « rester ». Dans la Déclaration d'Indépendance il énonce tous les griefs du Brésil envers le Portugal, rassure le royaume, dont il est devenu le *défenseur perpétuel*, sur l'attitude à son égard des Etats européens, et donne comme mot d'ordre « l'Union ».

Alors que les anciennes colonies de l'Espagne ont toutes adopté le régime républicain, le Brésil se confère une monarchie, le 12 octobre 1822, et l'Empire lui garantira, pendant plus d'un demi-siècle, les bienfaits d'une transition. Cette monarchie est, d'ailleurs, représenta-

tive parlementaire, aux termes de la Constitution de 1824, — que le Portugal reconnaît l'année suivante. Des difficultés, cependant, ne tardent pas à surgir provoquées par le nativisme, par le fédéralisme, par la simple inexpérience, au point que Pedro I abdique en 1831.

Son fils, Pedro d'Alcantara, à qui la couronne est transmise, n'a que cinq ans ; par bonheur, des hommes tels que José Bonifacio de Andrade e Silva, « patriarche de l'Indépendance », — le marquis d'Itanhaem, — le futur duc de Caxias, — Diogo Feijo, etc., assurent pour le mieux la tutelle du prince ou sauvegardent la régence contre diverses agitations. En 1834, l'Acte additionnel accorde aux 20 provinces une certaine autonomie : si leurs présidents sont nommés par l'Empereur, leurs assemblées législatives sont élues. Pourtant, à la suite de séditions nouvelles et de nouveaux soulèvements, le marquis d'Olinda, régent, fait proclamer par anticipation, en 1840, la majorité de dom Pedro II.

Le règne du second Empereur voit se succéder alternativement aux ministères, sous le « pouvoir modérateur » du souverain, conservateurs et libéraux. La situation intérieure du pays s'améliore, grâce à une politique de conciliation.

A l'extérieur, l'Empire soutient, avec l'Uruguay et le Paraguay, les provinces argentines hostiles au criminel dictateur Rosas, qui avait précédemment favorisé, au Brésil, les efforts séparatistes du Rio Grande do Sul. Le général argentin Urquiza écrase Rosas à Monte-Caseros (1852) ; l'Argentine, délivrée de son tyran, voit s'inaugurer un régime juste sous le général Mitre, qui contribue au rapprochement avec le Brésil. En 1865, une autre guerre a lieu, celle de la Triple-Alliance, Brésil-Argentine-Uruguay, contre le dictateur du Paraguay, Solano Lopez. Le Brésil n'entreprit la lutte, pour ainsi dire, qu'à son corps défendant, car, selon la belle parole de Bartolomé Mitre, « il n'a jamais agi au dehors que pour le bien. » Son attitude pendant la Grande Guerre devait donner une nouvelle preuve de la justesse de cet éloge. Après plusieurs campagnes difficiles et maintes victoires, la Triple-Alliance triomphe de Lopez (1870). Ce fut le

gendre de dom Pedro II, le maréchal-comte d'Eu, petit-fils de Louis Philippe, qui dirigea brillamment les dernières opérations.

Une question capitale, à laquelle le poète Castro Alvès consacr des vers généreux, intéresse alors la politique intérieure du Brésil celle de l'esclavage, institution héritée de la colonisation portugais et fondement social du pays. Dès 1850, la loi Eusebio de Queiro: interdit la traite. En 1871, une seconde étape s'accomplit, par la l Rio Branco, dite du *Ventre libre*, qui affranchit les enfants nés de mère esclaves. L'abolition est bientôt proclamée par l'Etat de Céara, e l'émancipation des sexagénaires ordonnée par la loi Dantas. L 13 mai 1888, enfin, la princesse Isabelle, épouse du comte d'Eu e régente en l'absence de son père, signe d'une plume d'or offerte pa souscription publique l'abolition totale et définitive de l'esclavage 700.000 esclaves se trouvent ainsi libérés par la *Rédemptrice.* « L génération actuelle, déclare Joaquim Nabuco, n'a pas encore conn d'émotion aussi puissante... C'est littéralement une nouvelle patri qui commence. » La plupart des émancipés demeurèrent, d'ailleurs comme ouvriers sur les plantations, où ils avaient servi en esclaves et dans lesquelles, il faut le dire à la louange des Brésiliens, les noir n'étaient pas traités d'une manière injuste.

La réforme exigeait à sa suite une réorganisation générale. De difficultés éclatèrent ; le Gouvernement impérial avait méconten de nombreux planteurs pour qui aucune indemnité ne compensai l'abolition, les républicains positivistes s'agitaient. En vain le minis tère Ouro Preto propose-t-il des mesures concernant la fédéralisatior l'immigration, les finances : le maréchal Deodoro da Fonseca, qu'ap puient les partisans de Benjamin Constant, Botelho de Magalhae et de José do Patrocinio, par un pronunciamento établit la Républiq le 15 novembre 1889. L'Empereur s'embarque le lendemain, « faisan des vœux ardents pour la grandeur et la prospérité du pays ». Il mou rut en exil deux ans plus tard. Caractère noble, esprit ouvert et trè cultivé, dom Pedro II avait, tout jeune, donné des preuves de se mérites ; son règne a rendu au Brésil, en somme, des services inconte tables que la République, naguère, tint à reconnaître : les cendr

impériales furent en effet, rapatriées solennellement l'année dernière. En outre, aux fêtes du centenaire purent assister les membres de la dynastie ; par malheur, le comte d'Eu, qui, malgré son âge et l'état de sa santé, était parti pour Rio, mourut en cours de route.

Après le renversement de l'Empire, un gouvernement provisoire, présidé par le maréchal Deodoro da Fonseca, promet de « défendre l'intégrité de la patrie, de respecter les droits du peuple, de garantir l'ordre, la propriété, le progrès » Il convoque une Constituante, et, le 24 février 1891, est promulguée la Constitution : le Brésil, prenant exemple sur l'Amérique du Nord, devient une fédération d'Etats absolument autonomes, avec séparation des trois pouvoirs ; le président de la République est élu pour quatre ans par le suffrage universel direct et non rééligible immédiatement. La séparation de l'Eglise et de l'Etat s'est opérée d'une manière toute pacifique.

Sans doute le régime brésilien a-t-il souffert déjà d'être issu d'un coup d'Etat militaire ; l'élément civil et les « classes armées » se heurtent parfois.

Ce n'est point ici le lieu de faire un historique détaillé des présidences. Il suffit de rappeler ceux qui, jusqu'à ce jour, exercèrent la première magistrature, après le maréchal D. da Fonseca : les docteurs Prudente de Moraes, Campos Salles, Rodrigues Alves, Affonso Penna , le maréchal Hermès da Fonseca, neveu du maréchal Deodoro, le docteur Wencesalo Braz. Le Brésil, où l'action des jurisconsultes apparaît si fréquente et si heureuse — témoin les nombreux arbitrages du baron de Rio-Branco — a montré en 1917, par sa rupture avec l'Allemagne, puis par sa déclaration de guerre, qu'il entendait soutenir la cause du Droit contre le Crime dénoncé par la voix éloquente de l'éminent docteur Ruy Barbosa. Le Brésil ne forfait pas à la latinité.

Au docteur Rodrigues Alves, élu pour la seconde fois, mais décédé aussitôt, succède le docteur Epitacio Pessoa, ancien chef de la délégation brésilienne à la Conférence de la Paix.

L'élection du docteur Bernardès qui vient d'avoir lieu pour le 9e

quatriennat ne s'est pas passée sans des incidents trop récents pour que nous y insistions.

Le Brésil, cette « terre de beauté » que Vespucci considérait comme une approximation du paradis, a commencé la mise en valeur de ses innombrables richesses naturelles et entend cultiver harmonieusement tout ce qu'il tient de son hérédité. Il doit le faire en tenant compte de son héritage latin en même temps que des apports de la civilisation arabe et de la période hispano-mauresque dont les influences combinées s'accordent le mieux au caractère du pays et des hommes et qui lui permettront, en le préservant des influences anglo-saxonnes, de développer son véritable génie.

Ce pays, à la date de 1872, n'avait, en chiffres ronds, que 10.000.000 d'habitants, il en comptait 31 millions en 1920, sa capitale passant, entre les mêmes dates, de 275.000 à 1.200.000. Il ne nous appartient pas de nous étendre sur ses possibilités économiques et industrielles : la simple comparaison du développement de ses voies ferrées, qui de 9.500 km. en 1889, atteint une longueur de plus de 28.000 en 1920, nous autorise à juger des perspectives grandioses qui s'ouvrent pour son avenir. Il y a, en particulier, une question de l'Atlantique qui vaut d'être judicieusement examinée et qui ne peut laisser personne indifférent.

Parallèlement au grand développement économique qui est réservé aux Etats-Unis brésiliens, un développement concomitant de leur puissance maritime pourrait entraîner, ainsi que cela avait du reste été envisagé il y a quelques années (1), le rapprochement des deux peuples qui parlent la langue de Camoëns ; il se pourrait que le Brésil constituât avec le Portugal et les îles et colonies portugaises une association dont se devinent les conséquences fécondes dans l'intérêt particulier des *Lusiades* américains, européens, africains, asiatiques, comme dans l'intérêt général de la civilisation celto-latine. Derrière les congratulations officielles échangées entre Lisbonne et Rio de Janeiro, derrière les coopérations maritimes ou

(1) v. M. GASTON GAILLARD, Le développement maritime et l'avenir transatlantique du Brésil dans *Atlantida*, mai 1919, p. 167.

les combinaisons financières, derrière l'offre faite au Brésil par la colonie portugaise pour le centenaire d'une monumentale Histoire de la colonisation portugaise du Brésil, une politique pourrait bien s'ébaucher, malgré les entraves anglaises qu'elle risque de rencontrer, capable de mettre au point suivant l'esprit et les formes propres à notre siècle, ce que projetait, vers la fin du XVIII^e siècle, l'intelligent Pombal, ce que dom Joâo, au début du XIX^e siècle, réalisa momentanément et selon le concept monarchique.

La culture française n'a jamais cessé d'être en honneur au Brésil où furent ardemment acceuillies les doctrines de nos encyclopédistes et celle d'Auguste Comte. La Sorbonne possède maintenant sa chaire de langue et de littérature portugaises, et il est souhaitable que le portugais s'enseigne conjointement à l'espagnol dans nos établissements d'enseignement secondaire, primaire supérieur, commercial. Nos savants, nos médecins, nos juristes, comme nos artistes et nos littérateurs, continuent de jouir d'une prédilection particulière parmi la jeunesse studieuse. La vie et l'œuvre d'un Santos-Dumont apportent la preuve concrète de cette prédilection pour notre vie et notre pays, Santos-Dumont à qui un Brésilien, le P. Bartolomeu Lourenço de Gusmâo, « o Voador » (l'Homme-volant), avait, dès le XVIII^e siècle, montré la voie des airs ! De telles similitudes existent entre le caractère et les idiomes des deux peuples que, nécessairement, ils ne peuvent se soustraire à une mutuelle sympathie. Pour toutes ces raisons, la France a voulu participer aux fêtes données par le Gouvernement brésilien pour célébrer le premier centenaire de l'Indépendance du Brésil.

GEORGES VERDAL

Angora

Quelles étaient les premières impressions que donnait Angora, en mai 1921, lorsque la capitale nationaliste ne s'ouvrait encore que devant trois catégories d'hôtes : les amis d'Orient et d'Occident venus pour se rendre compte en toute impartialité, en toute conscience ; les indésirables, agents anglais, sous toutes leurs formes, répérés, en général, dès Constantinople ou Inéboli et adroitement attirés dans la souricière ; enfin, les compatriotes hésitants, indécis que le nom seul d'Angora aurait dû suffire à rallier mais qui n'en sortaient pas sans avoir pleinement appris la leçon de nationalisme.

Qu'apercevaient-ils tous dès ce premier regard?

Une ville dont la plus grande séduction était l'étrangeté. Les plus acharnés entre les voyageurs insatiables qui cherchent partout le mot des énigmes avouaient qu'Angora ne se pouvait comparer à aucune autre ville. Angora, floraison d'un Orient nouveau libéré de son ancienne pompe, de ses robes somptueuses, de ses haillons colorés. C'était l'expression même d'une transformation profonde qui couvait depuis si longtemps et que l'ignorance européenne attardée aux contes des Mille et une Nuits ne voulait pas encore admettre.

C'était aussi la revanche de « l'immuable Orient » auquel croyaient encore toutes les chancelleries. D'un seul mouvement, il avait rejeté

ses voiles et apparaissait dépouillé de tout ce dont leur imagination s'entêtait à le recouvrir mais cent fois plus beau dans ce renoncement volontaire, sous cet aspect un peu rude, dans cette âpre vérité vivante allégée de tout ornement superflu.

Il m'arriva souvent, au cours des deux séjours que j'y fis : en mai et novembre-décembre 1921, de plaindre ceux qui venaient de pénétrer dans la forteresse avec une conscience un peu lourde. Sous cette claire lumière, parmi cette multitude militante, vigilante, aux traits creusés par son effort, il ne devait pas être facile de dissimuler sa pensée, ni son but.

Déjà les jours de Sivas tombaient dans le passé lointain. La facilité relative pour quelques hommes résolus, en étroite union, de mener à bien un début d'organisation et de défense, si périlleux soit-il, la gaîté de ces premières luttes contre le monde entier, c'était l'âge d'or ainsi que cette heureuse insouciance qui ne peut croire sérieusement au succès et se dévoue sans rien attendre, par plaisir de se dévouer.

Le succès était venu, formidable, inouï, dépassant ce que le plus fol espoir pouvait imaginer. Derrière lui s'avançait le long cortège des responsabilités ; l'œuvre s'élargissait, elle devenait immense avec tous ses nouveaux dangers, tous ses nouveaux sacrifices, et, ceux qui partageaient avec Moustafa Kémal pacha le poids de la charge écrasante et de ses périlleux honneurs continuaient comme lui à fournir le suprême effort.

Dès le premier regard, Angora synthétisait puissamment leur état d'esprit. Ici, pas d'indulgence, pas de flânerie, de dilettantisme. Une dure, impitoyable règle pour chacun. Sauf le travail, tout était à peu près interdit. L'atmosphère avait une âpre saveur, elle était magnifique, dépouillée, excessive. Quel foyer d'énergie que cette ville au remparts aigus, comme découpés avec une fine lame d'acier, aux ruines évocatrices d'un passé gigantesque, aux foules chargées d'avenir.

J'aperçus pour la première fois la capitale nationaliste un matin de mai. Voici Angora, m'avaient dit mes compagnons de route, baissant instinctivement la voix, au moment où l'interminable train ralentissant sa marche, nous plaçait face à face avec la forteresse asiatique.

Ses arrêtes vives enserraient une montagne dominée par un monument étrange. Pierre seldjoucide? Peut-être, ou, plus probablement, débris d'un sanctuaire beaucoup plus ancien. Un si grand nombre de civilisations avaient fait halte un instant, ici, avant de continuer leur route.

C'était une curieuse sensation que d'arriver ainsi tout tranquillement devant une petite gare sur laquelle se lisait ce nom que l'univers musulman répétait aujourd'hui à tout propos : « Angora », « Angora, Moustafa Kémal », deux mots qui symbolisent pour l'Afrique et l'Asie une merveilleuse épopée, une impérissable gloire.

Le caractère essentiel de la ville s'affirme dès cet aperçu d'ensemble. Elle incarne à la fois un recommencement et la plus moderne des formules solidement implantée sur l'indestructible passé.

Ici, la confiance ne se prodigue pas, la notion du danger toujours proche, de l'intrigue ennemie toujours présente aiguisent la vigilance. La seule armure que puisse revêtir l'étranger qui s'aventure à l'intérieur du camp nationaliste, sillonné par les troupes en armes, est la sincérité. Les hommes pour lesquels chaque heure est un combat sans merci n'ont d'indulgence ni pour les timides, ni pour les incertains, mais, dès que leur conviction est faite, dès qu'ils ont réellement compris pourquoi vous les dérangez au plus fort de l'action, de quel sourire s'éclairent les visages marqués par les veilles, avec quelle générosité toute orientale vous prodiguent-ils leur bien le plus précieux, le plus rare : leur temps.

Le ressort de l'énergie est chez eux tendu à l'extrême. Contre qui, contre quoi ne faut-il pas lutter ? Contre les amis qui, sitôt partis, cessent de bien comprendre car tout ne s'éclaire que vu d'ici. Contre les compatriotes qui, de loin, ne saisissent plus le plein sens des buts à atteindre et se découragent. Contres les alliances dont chacune voudra éclipser toutes les autres, enfin, surtout contre l'innombrable ennemi déguisé sous mille formes, possédant à foison ce qui manque ici.

Ne ressembler à personne, être soi-même, c'est beau, c'est enivrant et dangereux au délà du possible. Se trouver vainqueur sur un foyer aux trois quarts dévasté, encore à moitié investi, c'est être presque

prisonnier de sa victoire, mais, en contraste avec ces réalités que pas un homme ni une femme n'oublient à Angora, se dresse aussi devant tous un prestige sans égal.

Aller à Angora, venir d'Angora, c'est la mot de passe qui nous ouvre toutes grandes les portes du monde islamique. Etre d'Angora, c'est aujourd'hui, pour un Turc, le plus grand des titres de noblesse et si tous ceux qui travaillent là-bas nous disent en souriant : « Ne sommes-nous pas des condamnés à mort ? » l'éclat des yeux, la fermeté de la bouche trahissent une fierté passionnée, celle qui exalte et fortifie et permet d'accepter, de soutenir tous les renoncements, d'oublier les joies de la vie et d'envisager cent fois le suprême sacrifice.

Ce genre d'abnégation rend très réaliste ; il aiguise aussi la critique.

La gare est simple. Dès les premiers pas dans la grande voie large orientée vers la ville, parmi la foule qui s'y presse, j'entends ces mots que deux mois de nomadisme à travers l'Anatolie ont fait résonner sans cesse à mes oreilles « Angora, Moustafa Kémal pacha » et je souris en pensant que cette fois, j'aurai vu, non sans peine, les deux forces du nationalisme.

Officiers, fonctionnaires, députés, ministres, soldats, caravaniers se mêlent. Après quelques pas sur la grande voie sillonnée par le triple courant des cavaliers, des piétons et des voitures, apparaissent les bâtiments du Gouvernement construits dans un style sobre, très particulier. Face au Parlement, un petit jardin public surélevé domine la ville. Il est, le plus souvent, plein à déborder, le tout Angora s'y retrouve.

Sans doute c'est ici la ville des hommes jeunes, en pleine force, en pleine audace, mais des hommes d'expérience collaborent aussi au mouvement, et tous tonifiés par le vent des hauts plateaux, ont, malgré l'âpre labeur, bonne mine et belle allure. Tous ou à peu près sont vêtus uniformément d'une tenue mi-civile, mi-militaire, de couleur brune ou foncée, culottes courtes, molletières, kalpaks d'astrakan.

Chez tous, même allure vive, même parole directe, expressive et

concentrée, mêmes regards perçants, volontaires. Ah! que la vieille Turquie est donc loin de ce monde nouveau, de cette atmosphère sèche, coupante, électrisée, si prenante qu'au départ, il faudra chaque fois, pour s'en arracher, un même effort. Peut-être parce que la vie y est saturée d'imprévu, de danger et que le sourd grondement de l'Asie s'y entend mieux qu'ailleurs.

***

Après Constantinople, que l'occupation a privée de son sourire et qui n'a plus qu'un charme douloureux, Angora surprend par sa vitalité, sa solide humeur. Dans l'une se poursuit une lutte obscure, l'autre est le foyer de l'action. La première ne sait plus ce qu'est le sourire et se défie de son ombre, la seconde s'amuse franchement d'un rien, d'une boutade, d'un mot vif, parce que les moments de détente sont courts et l'effort incessant. Rien n'aiguise l'esprit comme le travail intensif et le danger toujours présent. C'est un stimulant sans pareil pour les gens de complexion solide.

S'il est difficile de parvenir jusqu'ici, les abords de la vraie capitale turque étant rigoureusement gardés, cela même donne à ceux qui en obtiennent l'accès un sentiment d'aisance, une liberté de parole à peu près inconnus ailleurs.

Il est ainsi, de par le monde, sept ou huit villes dont chacune forme un petit univers, représentent l'état d'esprit d'une collectivité humaine, impressionnant de façon égale le passant d'un jour ou l'hôte résolu à tout observer. Angora est l'une de ces villes, creusets où viennent se fondre les individualités les plus diverses, d'où sortiront d'autres individualités. L'empreinte qu'elle impose se retrouve sur les visages de toute origine : les têtes se redressent, les regards sont clairs, et venir d'Angora donne aujourd'hui par tout l'Islam un droit à se faire écouter.

« Que pensent-ils à Angora ? » vous demandera-t-on cent fois sur le chemin du retour.

L'air est âpre, sec, saturé d'énergie ; la nourriture abondante et

salubre; la ville, remplie comme une ruche, déborde par-dessus ses limites naturelles, se glisse au long de sa rivière, grimpe sur les collines environnantes. Partout l'on construit fièvreusement sans pouvoir entièrement résoudre la crise du logement. Les hautes maisons de pierre toutes neuves commencent à s'aligner les unes auprès des autres ; la grande mosquée voisine avec des murs romains. Partout des ruines vivantes se mêlent à la vie.

La ligne des vieux remparts est faite des pierres que Rome, le Scythe, Tamerlan, le Seldjoucide, l'Osmanli posèrent à tour de rôle ; les minarets blancs, effilés, jaillissent comme des fleurs des amas de maisons gris argent.

A chaque tournant de rue, un vieux mur aux fortes assises, une ancienne fontaine et partout, et toujours, le lent passage des caghnis, charriots primitifs aux roues pleines, traînés par les bluffles, conduits par les femmes. Les caghnis sont maîtres de la route. Aveugles comme le destin, ils passent, en longues files serrées que rien ne peut disjoindre. Les cavaliers se rangent hâtivement, les voitures escaladent le trottoir ou accrochent le coin d'une borne, les petits ânes renversent leur chargement, les autos interrompent leur marche.

Les caghnis sont sacrés, ils symbolisent pour tous le ravitaillement de l'armée nationale, l'effort volontaire des populations. A deux cents kilomètres d'ici, les lignes turques forment la digue, et de jour, et de nuit, la mélopée des roues gémissantes emplit l'air d'un bout à l'autre de l'Anatolie.

Tout ici vit pour la guerre, les renforts traversent Angora, les recrues font partout l'exercice, les civils ont chacun double ration de travail et, cependant, de toute cette activité se dégage une confiance, une jeunesse dont la contagion est irrésistible. Ironie légère, intraduisible, façon de sourire pour ne pas s'émouvoir sur soi-même ou sur les siens, brèves colères contre l'injustice de l'Europe promptement domptées par l'énergie.

« Nous sommes des suicidés, des condamnés à disparaître mais, pour des hommes morts nous avons la vie dure, n'est-ce pas ? » disent ces rudes lutteurs. « L'Angleterre nous a condamnés, sans vou-

loir nous entendre ; nous avons su tenir tête et, avec quelle stupéfaction découvrons-nous chaque jour que nous sommes plus forts qu'elle. Sans l'injustice anglaise, qui aurait fait de nous une nation, qui eût appris à nos paysans la résistance et à nous l'union ? »

Un officier turc arrive des lignes, les siens l'interrogent sur les nouveaux ravages opérés par les Grecs. « Oui » répond-il, « c'est le gant grec qui nous frappe mais, dedans, il y a la main anglaise. »

Bien entendu, les récits venus de Constantinople font le tour d'Angora. Dirigeants et intellectuels ont là-bas leur famille et ce qui reste de leurs biens. Le va et vient entre les deux centres est ininterrompu. Cependant, pour les traitements subis à Constantinople, chacun jusqu'ici, en accusait à peu près uniquement l'équipe des coloniaux anglais du Levant. Un fait assez récent vient de modifier cette croyance.

Les Turcs enlevés de vive force, en plein Parlement, à Constantinople, le 16 mars 1920 et détenus à Malte furent relâchés, il y a quelques mois. Je fis route, entre Inéboli et Angora, avec quelques-uns d'entre eux.

C'étaient, pour la plupart, des prisonniers de marque, de ces hommes qui mettent difficilement en doute que leur notoriété ne leur épargnera pas les brimades infligées au premier venu. Ils furent, il est vrai, spécialement traités mais, non pas, comme ils l'avaient pensé.

Régime de simple soldat, argent confisqué, bijoux volés, traitements médicaux plus que fantaisistes. Par contre, s'évader n'était qu'une question de chiffres ; ceux qui purent ou voulurent réunir la somme exigée quittèrent Malte à leur gré par un simulacre de fuite, la plupart attendirent, trop fiers pour traiter.

Enfin, cent fois retardée, l'heure du départ a sonné, voyage mouvementé sur un petit bateau de guerre, dans tout l'inconfort d'une traversée mauvaise lorsque l'abri décent n'existe plus. En rade de Constantinople, le bateau jette l'ancre ; pendant plusieurs jours, défense de débarquer, défense de communiquer avec la terre. Des barques contenant les femmes et enfants des détenus entourent le bateau anglais ; elles sont repoussées brutalement ; des cris, des pleurs remplissent l'air, c'est l'instant le plus poignant de la captivité.

On transborde le convoi sur un pétrolier, en route pour Inéboli par une mer démontée; là, des caïques turcs, venus de la côte, font des prodiges pour opérer le transbordement. Les officiers anglais s'impatientent devant les difficultés de l'abordage et menacent de tout jeter à la mer. «Finissez-en et ne nous injuriez plus», dit sèchement Réouf bey, le capitaine de marine. Les officiers anglais se sont tus.

Le débarquement s'accomplit, les revenants de Malte se croient au terme de leurs peines. Non, une dernière vexation leur sera infligée : ils devront une fois de plus attendre, car c'est l'heure fatidique du repas et tous serrent les dents devant la gamelle sale et la pâtée de riz qu'ils ne connaissent que trop. Ce refus menace de compromettre le dénouement. Debout, serrés les uns contre les autres, ils guettent, à demi défaillants ce qui va survenir mais les revolvers s'abaissent, la toile de la tente est soulevée, ils sont libres et passent dans les rangs des leurs.

Les premières effusions échangées, toujours trempés, ils cherchent leurs valises : rien n'a été débarqué. Les voici dépouillés du peu qui leur reste. Réouf bey pleure ses livres, d'autres ces menus objets que l'on s'efforce toujours de sauver des naufrages, souvenirs, lettres. Ils ont subi bien d'autres humiliations mais celle-ci s'imprimera au plus profond de leur mémoire, elle atteint des sensibilités exaspérées par les dernières heures de l'exil.

Les prisonniers de Malte ont tous appris l'anglais, les fonctionnaires de Malte auraient appris bien plus encore s'ils avaient observé de près leurs détenus, s'ils avaient entendu leurs paroles.

Le leçon de Malte s'infiltre par tout l'Orient: «l'Angleterre n'est plus l'Angleterre, la justice anglaise est la plus grande des duperies, la parole anglaise ne compte plus ».

Véritable révolution par tout l'Islam et qui porte rapidement ses fruits.

***

Malgré tout les hommes d'Angora sont des réalistes. La confiance ne renaîtra pas, c'est entendu, mais la guerre sans fin leur semble un

leurre pire que le reste. Donc, il faut la paix, mais est-elle possible ? L'Angleterre des honnêtes gens va-t-elle se manifester enfin?

Chaque jour, au Parlement d'Angora, sous une forme quelconque, la question se pose. « Et la France ? Comprend-elle ? Cherche-t-elle à savoir ce que nous sommes, ce que nous voulons ? ».

Dans la salle des séances, les débats quotidiens retournent une fois de plus le problème, entre deux débats sur l'organisation intérieure.

Tous les militants sont assis côte à côte, écoutent, interviennent. Un homme jeune, élégant, que rien ne distingue des autres si ce n'est son air de chef, fend la foule, choisit au hasard la première place libre, s'assied, prend des notes ou demande la parole. C'est Moustafa Kémal pacha dont le regard aigu a saisi d'un seul jet ce qui se passe aujourd'hui; sa seule présence a décuplé l'attention, électrisé l'atmosphère.

Suspension de séance. Dans les couloirs, il devient impossible de se frayer un passage, tout l'Angora politique s'y retrouve, les grandes vedettes sont entourées, les discussions continuent. Bientôt, chacun regagne son banc et, souvent, le travail se poursuivra fort loin dans la nuit sans que les visages aient perdu leur fixité ardente, sans que les yeux se soient abaissés.

C'est qu'il s'agit, à tout instant, de vie ou de mort

Au dehors, la foule attend, loue, critique avec le mordant qui règne partout ici. Elle a confiance.

***

Je me souvenais de tout cela, en novembre dernier, au moment où, pour la troisième fois, je venais de reprendre la route de l'Anatolie, et où pour la seconde fois, le but de mon voyage allait être Angora.

J'étais l'amie ; celle qui vient voir la vérité. J'avais rempli la promesse faite au second voyage et redit à Paris ce que j'avais vu. L'accord d'Angora venait d'être signé, le moment était donc favorable, mais je songeais aussi à toutes les difficultés qui, forcément, s'interposeraient entre ce premier règlement et le règlement d'ensemble. Je me demandais dans quel état j'allais retrouver ce pays

que j'avais quitté, cinq mois auparavant, en plein mouvement des armes, victorieux mais toujours menacé par l'invasion grecque. Depuis elle avait déferlé une fois encore et détruit une région nouvelle.

Sitôt à Inéboli, mes perplexités tombèrent. Dès les premiers instants, je retrouvais l'Anatolie telle que je l'avais laissée : ordre, calme, travail intensif, bonne humeur malgré le danger toujours proche.

Entre Inéboli et Angora, tous ceux que j'avais rencontrés lors de mon premier voyage venaient à moi m'exposant leurs espoirs et leurs craintes et, lorsque, le 16 novembre dernier, la petite Ford qui avait si bravement tenu tête aux obstacles de la route me déposa devant le Parlement d'Angora, je savais déjà ce que j'allais y retrouver. J'avais compris que, là non plus, rien n'était changé. Moustafa Kémal pacha, les traits encore altérés par le récent effort de la Sakharia m'attendait dans son bureau présidentiel, entouré de quelques amis.

C'est que, malgré tout, il est dur de travailler dans un si grand isolement, de lutter jour et nuit, sans répit, sans détente, sans savoir réellement ce que pense ou ne pense pas de vous ce décevant Occident.

J'allais constater une fois de plus que, malgré nos hésitations, nos incertitudes, le prestige de la France a seul résisté aux déceptions récentes, que tout l'Orient croit encore en nous, regarde vers nous.

Pendant les six semaines de mon séjour à Angora — ou plus exactement à Tchan-Kaya — j'allais vivre en toute liberté, recevant à ma guise, allant et venant comme je l'entendais. J'allais ainsi pouvoir m'entretenir librement avec des députés, des ministres, des délégations, causer à loisir avec les grands chefs militaires aussi bien qu'avec les hodjas et les notables.

J'assistais aux séances de l'Assemblée nationale, discutant avec les intellectuels de toutes sortes : écrivains militants, professeurs, médecins, officiers. Ainsi, questionnant à ma guise, cherchant le document, prenant à chaque homme l'essentiel de sa pensée et de son effort, m'appuyant sur des observations recueillies au cours de mes précédents voyages à l'intérieur, n'allais-je pas être en mesure de rapporter chez moi des vues claires, précises sur cette organisation que nous jugions sans la connaître ?

Certes, il n'est pas diffiicle de rencontrer à Angora, la vérité si fuyante ailleurs. Aucun mystère..

Qu'est-ce que le Gouvernement d'Angora ?

L'Assemblée nationale de Turquie compte 350 députés représentant les diverses classes de la population de la Thrace et de l'Anatolie : paysans, hodjas, officiers et les intellectuels qui occupent une si grande place dans le mouvement pour l'indépendance.

J'ai dit « paysans », car ceux-ci représentent l'élément que les chefs de l'Anatolie placent au premier plan, celui auquel ils s'adressent en toute circonstance. L'éducation civique du paysan anatolien se poursuit avec une rapidité surprenante.

Sur les 350 députés qui composent le Parlement d'Angora, 250 environ siègent en permanence et suivent, avec le plus grand soin, les questions en cours. Je ne me lassais pas du spectacle de cette nouvelle assemblée législative, en plein travail et dont l'œuvre s'inspire des traditions et des coutumes du pays.

Je retrouvais en elle la personnalité du chef qui, dès les premiers jours du mouvement, avait entrepris l'organisation de l'Anatolie en revenant, avec un sens aigu des nécessités sociales du présent, à la loi démocratique qui fut la vraie force de l'Islam à ses débuts.

Ses principes essentiels sont contenus dans la loi sur l'organisation fondamentale acceptée par l'Assemblée nationale le 20 janvier 1921, dont nous avons précédemment publié quelques extraits (1).

Tel est le Gouvernement d'Angora. Un Parlement plein de vie, conscient de sa force, vénérant ses chefs, mais les critiquant âprement à la moindre erreur, exigeant d'eux la plus stricte justice, n'admettant pas qu'ils puissent à aucun moment décliner le poids des responsabilités, exigeant plus encore de celui qu'ils ont placé plus haut que tous les autres, qui leur doit compte à tout instant de ses actes. A celui-là, ils ne passeront rien car ils l'ont exalté, lui et son œuvre jusqu'à l'extrême limite du possible et le surveillent d'autant plus jalousement.

(1) v. numéro du 15 août, p. 466-67.

C'est un curieux, un passionnant spectacle que celui de cet homme jeune, en pleine maîtrise de soi-même, menant d'un geste souple et ferme cette création qui est la sienne, s'entourant des amis, des associés de la première heure, décidant de tout en dernier ressort, ne vivant que pour cette page d'histoire qui est sa raison d'être et la voulant grande, belle, décisive. Pour lui, auprès de cela, rien ne compte. Si l'Europe s'entête à ne pas comprendre, il se tournera vers l'Asie, mais auparavant, il fera jusqu'au bout le suprême effort pour convaincre l'Occident. Il le répétait encore en décembre 1917 devant son Parlement.

« Je ne suis pas panislamiste, je ne suis pas pantouranien, je ne suis pas panturquiste ».

Et, le mettant en garde contre les chimères, contre l'illusion :

« Nous sommes un peuple travailleur qui s'efforce de sauver sa vie, son indépendance. Nous sommes un peuple pauvre qui est obligé de travailler pour vivre et pour obtenir sa délivrance. »

Puis, faisant allusion au passé :

« Peut-être mes paroles vous paraîtront un peu amères, peut-être « ressembleront-elles à un blâme. L'origine des mouvements et des « actions qui mettent aujourd'hui ce peuple face à face avec sa po- « tence, c'est l'illusion, c'est le sentiment ».

Alors, tout en maintenant le principe de la solidarité musulmane, il rappelait aux siens le but précis de la lutte :

« Chacun de nos coreligionnaires peut nourrir dans son esprit « un idéal à lui, personne n'a le droit de l'en empêcher; mais votre « Gouvernement a une politique fixe, positive, réaliste, qui a pour « but d'assurer sa vie, son indépendance dans ses limites nationales. « Je le répète encore, il est essentiellement réaliste et modéré, éloigné « de toute illusion. Connaissons-nous bien, nous sommes un peuple qui « défend son existence et réclame son indépendence ; nous ne pouvons « sacrifier notre vie que pour cette idée ».

De telles paroles correspondent étroitement aux sentiments du peuple anatolien. C'est pour atteindre un but positif, immédiat qu'il donne ce suprême effort. Je ne crois pas que les théories qui oppo-

sent l'Asie à l'Europe trouvent grand echo en lui mais, par contre, l'attaque anglaise, l'invasion grecque lui ont inculqué la forte leçon du nationalisme et il est passionnément acquis au jeune chef qui sait lui parler un langage clair et précis, qui sait comprendre le sien.

***

C'est au Parlement que se concentre la vie ardente, intensive d'Angora. Dans la salle des séances, les députés forment trois groupes nettement délimités : gauche, centre, droite. La gauche est gouvernementale et suit l'impulsion rapide donnée par le président. La droite, de tendance réactionnaire, attachée plus étroitement à la tradition, s'efforce d'enrayer la marche et représente l'opposition. Le centre oscille de l'une à l'autre, d'après le débat du jour, mais le plus souvent, appuie le Gouvernement.

Kalpaks, fez, turbans se mêlent ; ministres, officiers, soldats, commerçants et notables, hodjas épris de discussions savantes, juristes passionnés de leur science, hommes d'action, lettrés et poètes, simples paysans, homme de Constantinople, envoyés des provinces lointaines, tous participent au travail en commun.

A 200 kilomètres de là, l'ennemi guette; l'invasion récemment refoulée va déferler de nouveau. Ce sera la septième ou la huitième fois depuis que les Grecs furent chargés de « pacifier » l'Anatolie. J'ai vu, à deux reprises en un an, au printemps et en automne 1921, les effarants effets de cette pacification.

Les populations parmi lesquelles je viens de vivre en sont les victimes directes. Elle a donné à tous ces regards leur impressionnante fixité, elle a électrisé toutes ces énergies et vraiment, lorsque vous êtes ainsi au cœur de la citadelle, l'obscurité se dissipe, vous vous libérez sans effort de tout ce que vous avez lu et entendu en Europe, même à Constantinople, où les plus véridiques ne peuvent saisir exactement la question. Ici seulement elle se pose dans toute son étendue. Il n'y a plus, devant vos yeux qu'un peuple uni pour sa défense, fier de ses

chefs, fier de celui qui domine tous les autres et, comme je vous l'ai déjà dit, cela n'empêche pas l'exercice de la libre critique.

La liberté de la presse est entière, soit à Angora, soit par toute l'Anatolie. On ne peut en dire autant à Constantinople où le contrôle interallié sévit de telle manière qu'il est à peu près impossible d'écrire autre chose que de vagues généralités.

A Paris, même, n'est-il pas difficile d'écrire en toute liberté de plume et d'esprit si vous soutenez, en politique extérieure, ce qui n'est pas couramment admis? Et en dehors de quelques spécialistes, qui donc possède aujourd'hui, chez nous, les données du problème asiatique que tous les principaux intéressés, en Orient, ne demandent qu'à faire connaître ?

Des études fragmentaires jettent quelques lueurs sur certains points, mais ces éclaircies partielles ne permettent pas d'acquérir la large vue d'ensemble sans laquelle tout est confusion.

Or il se trouve justement qu'Angora est un observatoire sans pareil. Vous y côtoyez à la fois l'Europe et l'Asie, toutes les ruines, tous les recommencements ; l'âpre souffrance, la confiance absolue s'y confondent. Tout y est lutte ardente, fierté des résultats obtenus, sentiment très juste de ce qui reste à faire. Chacun se modèle plus ou moins sur celui qui commande et s'efforce de reproduire ses deux traits dominants : absolu contrôle de soi-même, inlassable énergie.

Rien n'est plus mouvementé, plus turbulent, plus grand que le ciel d'Angora ; rien n'est plus calme, plus discipliné que la foule qui parcourt les larges voies à demi-détruites d'une très ancienne capitale. C'est ici que l'Orient vient chercher la grande leçon d'organisation, de nationalisme. C'est dans les collèges d'Angora que les musulmans asiatiques, de souche turque, font instruire les fils dont ils sont les plus fiers. Ce n'est pas en despote que l'Asie se promène ici, mais en disciple.

La solidarité musulmane n'y est pas un vain mot. L'on peut dire qu'elle se substitue au panislamisme, terme impropre s'il en fut. Ce n'est pas un vent de fanatisme qui souffle aujourd'hui sur l'Islam mais un profond scepticisme envers la justice de l'Occident.

Tous ces gens de l'Afghanistan, du Turkestan, de Boukhara, de Khiva qui, tels leurs frères musulmans du Caucase, viennent dans la capitale anatolienne, y rencontrent plus d'un sujet de réflexion. Ce qu'ils y voient est fait pour leur plaire ; ces soldats disciplinés, ces officiers au très simple uniforme, aux airs de chefs, cet ordre qui semble aller de soi les impressionne heureusement. C'est à peine si l'on rencontre çà et là un agent de police.

La foule qui sillonne les larges artères d'Angora lui prête une allure de grande ville, le mouvement économique est intense bien que les plus riches terres de l'Anatolie soient entre les mains des Grecs. Malgré l'effort ininterrompu pour la guerre, Angora vit politiquement avec une plénitude, une variété d'impressions et de sensations que chaque jour élargit.

Orient, Occident, les deux courants viennent jusqu'ici sans se mêler au terme de leur route. Lequel des deux l'emportera ? ou plutôt comment leurs apports se mêleront-ils ? Il n'est déjà plus possible d'en douter.

C'est que, par une étrange aberration, tout a été fait depuis trois ans, pour guérir ce peuple sage et ceux qui le conduisent de la sagesse et de la modération. J'ai suivi pas à pas ce débat tragique, j'ai vu ces hommes, ces chefs cherchant la paix, rejetés de force dans la guerre et par qui ? Par ceux-là même qui auraient le plus grand intérêt à leur donner la paix et les accusent des crimes qu'ils n'ont pas commis, comme si, réellement, il fallait à tout prix les leur faire commettre.

Voyageant de mon plein gré, en toute indépendance, j'ai observé sans parti pris. Au début, je ne pouvais admettre ce qui, patiemment, m'était démontré et puis, il a bien fallu comprendre. Silencieusement, ceux qui m'entouraient observaient l'effet produit. Ils ne l'avaient pas mis en doute, car ne sommes-nous pas pour eux, malgré nos phases d'indifférence et d'abdication, les seuls qui puissions réellement comprendre, donc ceux qui doivent intervenir en dernier ressort quand l'absurde injustice devient par trop évidente?

Lorsque les Anglais, au lendemain de l'armistice signé par eux à

Moudros, en si grande hâte, s'aperçurent que quelques officiers groupés autour d'un jeune général organisaient la résistance, ils n'hésitèrent pas à frapper. L'occupation de Smyrne confiée aux Grecs, en mai 1919 fut le premier coup direct ; il eut pour résultat de donner aux nationalistes — qui étaient tout au plus une centaine — quelques milliers d'adhérents et je vis cette chose étrange, lors de mon premier voyage en Anatolie, en octobre 1919, 40.000 hommes des troupes britanniques refoulés sur toute la ligne du Bagdad par 1.500 nationalistes et s'accrochant à la fin, péniblement, aux abords d'Ismidt. Déjà, les contingents hindous refusaient le combat.

Le 16 mars 1920, je me trouvais à Constantinople, lors du coup de force anglais dont le but était de faire sauter les ponts entre la capitale et l'Anatolie ; déjà la Turquie s'affirmait plus qu'aux trois quarts nettement nationaliste. Je vis sur place les résultats de ce geste maladroit : les derniers hésitants étaient ralliés.

Après cela, il ne restait plus qu'à jeter les Grecs sur l'Asie-Mineure en leur promettant ce que seul pouvait leur faire accepter un pareil duel, ce qui leur est encore promis aujourd'hui. S'était-on, tout au moins, assuré les moyens de leur imposer la stricte observance des lois de la guerre telle qu'elle devait être acceptée par les peuples civilisés ?

Aucunement. A deux reprises, en avril et en décembre 1921, j'ai traversé les régions récemment évacuées par l'armée grecque, j'ai toujours sous les yeux l'inoubliable spectacle; l'horreur de ce que j'ai vu, de ce j'ai entendu ne peut se redire. Un notable de Sivri-Hissar me résumait ainsi, les impressions des siens et les siennes propres ; « Nous n'avons pas eu à faire à un ennemi mais à un meurtrier. Est-ce donc cela, cette célèbre civilisation d'Occident ? Alors je lui préfère ce que l'on appelle notre barbarie ».

L'impardonnable erreur apparaissait alors dans toute sa folie; tous se disaient ceci, qu'en me faisant voir de près la vérité, je me donnerais pour devoir de la répandre. C'était donc sauver peut-être ce que les armées grecques tiennent encore entre leurs mains. Les femmes et les enfants me répétaient : « Ce que nous avons souffert, vous le raconterez chez vous, n'est-ce pas ? N'oubliez rien ».

Dans cette image en raccourci de l'Anatolie nationaliste, il manque la lumière, les grands horizons et surtout, ce calme impressionnant de ceux qui, ayant fait le sacrifice de leur vie, ne s'irritent plus des déceptions, des dangers. Un très grand idéal soutient toutes ces énergies. Des plus grands aux plus petits, chacun vous dira : « Nous donnerons tout pour l'indépendance ».

Angora n'est ni bolchevique, ni extrémiste et ne saurait l'être. Ce peuple est discipliné, il n'a pas de haine, de jalousie. Il admet qu'il soit impossible de gouverner, de vivre sans confier aux chefs qu'il s'est choisi l'exercice du pouvoir. Il leur fait confiance et admet aussi que le pouvoir exécutif donné à Moustafa Kémal soit la plus terrible charge que puisse supporter les épaules d'un homme.

Je causais un jour à Angora, avec l'un de mes grands amis d'Anatolie, Refet pacha, alors mandataire de la Défense nationale, l'un des chefs de la première heure. Il rentrait d'Inéboli où il venait de rencontrer une importante mission anglaise et de discuter les possibilités d'une paix prochaine. L'accord ne s'était pas établi, mais Refet pacha disait : « C'est cependant le premier pas », et comme je lui parlais des difficultés récemment soulevées contre lui au Parlement, sur le délicat sujet des réquisitions, il me répondait avec son fin sourire : « Oui, je suis comme un père devant l'enfant en plein développement, en pleine vitalité qui bientôt le surpassera en force et en courage. Cet enfant atteint le moment le plus insupportable de la croissance. Il donne des coups à tort et à travers, il est terrible, indomptable, le père en souffre et l'admire tout à la fois. Au fond de lui-même, comme il en est fier, et il se dit : quel homme j'ai mis au monde ! »

La veille de mon départ, le matin, Moustafa Kémal pacha, pour lequel le problème du temps est si difficile à résoudre, avait reçu pendant deux heures un paysan député d'Angora. Il s'agissait justement des réquisitions. Le chef responsable et tout puissant écouta jusqu'au bout. L'homme parti, une rapide enquête fut menée, des sanctions prises.

J'ai assisté de mon kiosque de Tchan-Kaya à mille incidents pareils. J'ai vu dans les détails de la vie journalière, ce travail incessant, orga-

nisé, cette façon de déblayer l'inutile, mais de toujours capter l'essentiel, cette communication constante avec les deux pôles : Asie, Europe, cette manière d'assimiler sans jamais se laisser submerger, de donner de temps à autre le coup de barre à droite, le coup de barre à gauche pour maintenir l'équilibre, de rallier à soi tous les éléments les plus raisonnables et les plus conscients du monde islamique, enfin d'opérer avec le minimum de sang versé — constante préoccupation de Moustafa Kémal et d'Ismet pacha —; telles sont les préoccupations essentielles de ceux qui mènent l'Anatolie.

Voilà ce que nous avons imparfaitement compris troublés malgré nous par les propagandes anglo-grecques, par la véritable croisade mi-anglicane, mi-orthodoxe qui met en péril les minorités chrétiennes de l'Asie-Mineure. Je me suis souvent demandé — surtout au cours des deux derniers voyages — comment les chefs militaires de l'Anatolie parvenaient à contraindre leurs soldats, ainsi que les populations qui fuyaient sous mes yeux, ayant vu et subi ce que je ne peux vous décrire, à ne pas user de représailles.

Cette question des responsabilités encourues par lord Curzon, par les coloniaux anglais dans la guerre sans merci qu'ils mènent depuis trois ans et demi en Anatolie est l'une des plus tragiques, des plus douloureuses qui soit. Le Grec n'en est que l'instrument. Ceci, le moindre paysan de là-bas, le moindre soldat vous le dira mais cet instrument applique avec un zèle infatigable la méthode d'anéantissement total du pays envahi et de ses populations.

A la veille de l'armistice, les Grecs ravagent avec une ardeur redoublée. Ils feront un désert de ce qui est encore entre leurs mains, ce sera la ruine absolue de l'une des plus douces contrées du monde, l'extinction de tout un peuple. Le plus curieux, c'est que l'envahisseur ne ménage guère les siens lorsqu'il les trouve sur son passage.

Avec une brutalité sans égale, il les repousse vers l'arrière sans leur donner le temps d'emporter leurs quelques biens. Le feu détruit en toute égalité les maisons musulmanes et les maisons chrétiennes. L'exode des chrétiens est pire que celui des musulmans car les premiers traversent des régions détruites et ne trouveront pas sur leur

route, même au terme de leur voyage, ce que j'ai vu à l'intérieur de l'Anatolie, cette solidarité musulmane qui panse les plaies des siens, partage avec eux ce qui lui reste et pose, pour eux, les premières pierres du nouveau foyer.

Je citerai encore, à propos de cette troublante question des minorités chrétiennes, l'une des récentes déclarations de Moustafa Kémal devant le Parlement d'Angora :

« Il n'y a, entre les éléments chrétiens et les citoyens musulmans, aucune différence. Tous ont les mêmes droits et conserveront ces mêmes droits ».

Il fallait cette froide énergie pour parler ainsi au moment même où les populations musulmanes restées aux mains des Grecs étaient victimes d'inqualifiables traitements.

J'ai traversé, à plusieurs reprises, les quartiers chrétiens des villes et des villages de l'Anatolie occidentale. J'ai vu les femmes et les enfants ravitaillés par les municipalités, les femmes travaillant à leur gré, en pleine égalité avec les femmes musulmanes. A mes deux derniers voyages, les hommes étaient, soit dans des camps de concentration, soit dans les bataillons de travaux, mais il faut en accuser l'incessante action politique anglaise à l'intérieur de l'Anatolie, son travail continu, sa façon d'utiliser les éléments chrétiens pour les soulèvements qu'elle forme sans cesse, soit sur le littoral de la mer Noire soit dans la région d'Ada Bazar et de Koniah.

Nous n'avons pas encore protesté à voix haute contre la politique orientale de l'Angleterre et de la Grèce. Cependant, par tout l'Orient musulman, le prestige de la France est immense, l'on ne cesse d'en appeler à elle, à sa justice, à son intervention. Il paraît impossible qu'elle ne parle pas tôt ou tard. L'accord d'Angora a fortifié cette croyance.

Cette exaltation de la France, je l'ai rencontrée partout bien que, pour cela comme pour le reste, le peuple d'Anatolie garde son sens critique et nous reproche notre lenteur à saisir les événements qui ne se passent pas sous nos yeux, mais la France a été, de tous temps, en Orient, l'éducatrice, l'inspiratrice; ce sont ses livres, ses idées que

l'on retrouve dans les plus lointaines écoles de l'Asie antérieure et jusque sur le front d'Ismet pacha.

Il ne s'agit pas là de copie servile. La force du nationalisme turc est d'avoir sauvegardé son individualité, de se tourner vers ses origines, tout en prenant chez nous ce qui lui est indispensable pour participer à cette vie moderne dont il ne tient aucunement à être exclu.

Il a fait le tour des nations européennes et, malgré nos prudences et nos incertitudes, c'est encore chez nous qu'il a rencontré le plus de sincérité et de largeur d'esprit.

***

Une journée d'Angora peut être tout aussi chargée, tout aussi fiévreuse qu'une journée de Paris et, bien rarement, nous arrivions au terme du programme que nous nous étions fixé.

Le départ de Tchan-Kaya s'effectuait assez avant dans la matinée. Il y avait mille choses à ne pas oublier, des paquets de journaux à rendre aux Affaires étrangères, des lettres qui devaient prendre la poste de campagne, la lutte à préparer contre le vent qui mordrait âprement au retour.

Enfin, nous étions parés contre toute éventualité ; au sortir de la tiédeur des appartements, une brusque plongée dans l'air vif, et la route déjà si familière se déroulait, nous arrivions au bas de la colline ; là, les caghnis toujours vrais seigneurs des chemins nous arrêtaient, une femme chaouch — sergent — dirigeait la colonne des attelages conduits par les femmes. Le but ? Les premières lignes. Le chargement ? Des munitions Le convoi passe.

A notre tour, nous sommes rejoints, Osman Agha de Kerassoun et son escorte nous entourent. Lui est en permission à Angora, hôte du pacha et demain, il rejoint son poste.

Osman Agha était le plus riche paysan de sa contrée. Elu chef par les siens, à l'unanimité, il a vendu ses biens pour constituer un régiment qu'il défraie de tout et commande lui-même ; Ismet pacha l'a incorporé, lui et ses hommes dans l'armée régulière. Ils sont très disciplinés.

Osman Agha s'est battu comme un lion à la Sakharia, il a bien mérité son congé, mais avoue qu'un peu d'ennui le gagne malgré toutes les gâteries dont il est l'objet. Il est pressé de retrouver son poste.

Je lui demande ce qu'il pense de la guerre, et, ce paysan soldat qui ne sait ni lire ni écrire, me brosse en trois phrases rapides un portrait de l'Europe pas flatté certes, mais si vrai, si crûment campé que la saveur en est intraduisible. Les articles de journaux anglais et américains dans lesquels, il a trouvé son image sous les traits du dernier des bandits ont aiguisé sa verve et je lui conseille de riposter en publiant, lui aussi, des portraits vécus de ses adversaires. Il rit de tout son cœur et réplique : « Pourquoi ne le feriez-vous pas, vous, qui dites toujours toute la vérité ? » Je lui réponds : « La vérité, oui, mais toute... »

Mis en confiance, il m'expose son point de vue particulier. Osman Agha est un féodal, il exige des siens, obéissance pleine et entière, mais il leur reconnaît pleinement le droit que le juger. S'il manque à la justice, à la loi, il doit être puni plus que tout autre puisque, chez lui, il est chef. Avec un tact parfait, il s'arrête, me regarde et me fait entendre qu'il vient, par ce détour, de m'indiquer ce qu'il pense sur un sujet grave entre tous : la question du Califat Et puis, il appelle ses hommes et repart au galop.

C'est encore l'automne, ses coloris violents, ses lumières profondes, tantôt un coup de vent glacé, une brève rafale suffoque, tantôt le soleil brûle.

Notre voiture pénètre en plein Angora, dans l'une de ses artères les plus peuplées, fend lentement la multitude et s'arrête devant une maison étroite et haute. L'ambassade d'Afghanistan vient de prendre ici ses quartiers d'hiver. Sur le seuil, des serviteurs nous attendent et nous font entrer C'est aujourd'hui vendredi, le dimanche musulman, des pelisses de fourrure, des manteaux emplissent le vestibule. Ahmed Khan Sultan a de nombreux visiteurs mais, pour nous, il va quitter ses hôtes et dans un petit salon du premier étage, nous causeront à l'aise.

Ce passionné d'Angora admire surtout ici l'ordre, la tenue, peut-

être aussi l'indéfinissable élégance. Nous parlons de ce qui nous entoure, de cette guerre d'Asie, de l'Angleterre, naturellement. Alors, avec l'intraduisible grâce de l'Orient, Ahmed Khan traduit sa pensée par un apologue :

« L'Islam est un grand corps dont la Turquie est la tête, l'Azerbeïdjan le cou, la Perse la poitrine, l'Afghanistan le cœur, l'Inde l'abdomen. L'Egypte et la Palestine, l'Irak et le Turkestan en sont les bras et les jambes.

« Lorsque vous portez de rudes coups à la tête, est-il possible que le reste du corps ne les ressente pas ? et l'Angleterre a par trop durement frappé sur notre tête ; tous nous avons protesté ».

Ahmed Khan est un réaliste il a ce sens précis des situations politiques qui semble avoir aujourd'hui passé d'Europe en Asie. Avec une extrême finesse, il exposait l'idée islamique, sa prédilection pour les courageux défenseurs de l'indépendance turque. Il se défendait d'être venu ici animé de tendances anglophobes. Bien au contraire, il avait eu la ferme intention de ne se mêler en rien aux différends anglo-turcs. Son pays venait de conclure un traité d'alliance avec l'Angleterre et d'obtenir l'accès sur la mer libre mais lorsqu'il avait vu les actes commis par les Grecs à l'instigation des Anglais, en bon musulman, il s'était indigné et relevant sa tête fine : « Je ne crains pas l'Angleterre, nous savons nous battre et le lui avons bien prouvé. Qu'elle ne touche plus à la Turquie si elle veut conserver des amis musulmans » ; et, montrant d'un geste large tout ce que l'on entrevoyait de ses fenêtres : « Tout cela, n'est-ce pas aussi une civilisation, Apercevez-vous quoi que ce soit qui puisse s'appeler barbarie ? Qui est aujourd'hui la mieux gouvernée, la plus digne de servir d'exemple : Constantinople prisonnière de l'Angleterre ou Angora dirigée par ses chefs naturels ? Où avez-vous rencontré le plus de justice ? »

Et, ainsi que tout l'Orient, Ahmed Khan en appelait à la France, à son libéralisme.

***

Nous avions fait nos adieux, retrouvé la voiture. « Chez les Bolche-

viks » avait dit une voix rieuse et taquine avec un coup d'œil vers moi, mais je n'avais pas bronché.

Que la ville paraît grande lorsqu'il faut ainsi la traverser de part en part! Nous côtoyions de vieilles, d'admirables pierres, des ruines romaines, des fontaines. A ces confins extrêmes d'Angora, la route devenait de plus en plus rocailleuse, le cocher hésitait. Décidément, il n'était pas facile d'arriver jusque chez les Bolcheviks; enfin, une vieille mosquée seldjoucide et, tout auprès, la maison cherchée.

Personne à la porte; nous entrons, gravissons l'escalier, pénétrons dans un grand hall désert, couvert de tapis. Quelle douce atmosphère bien close, et sur la longue table, quel thé bien servi ; sommes-nous vraiment en Bolchevie ?

L'un des nôtres fait quelques pas vers une porte qu'une lourde étoffe recouvre, le mouvement a été observé, un jeune citoyen soviétiste bondit par je ne sais quelle ouverture, se place au travers du sanctuaire —, le bureau du ministre —, et, d'un geste impérieux, nous signifie d'attendre. Il entre, reparaît, une seconde plus tard, nous sommes introduits. Le ministre est absent, le conseiller nous reçoit assisté d'un camarade interprète.

L'abord est froid, l'interprète s'efforce de faire diversion. Il sort certainement du milieu tsariste, il en a l'allure et les formes. Le conseiller parle un excellent français et corrige brièvement les moindres imperfections du traducteur. Ce dernier paraît surtout avoir pour fonction de donner à son chef le loisir de réfléchir avant de répondre.

L'inévitable duel s'engage mais l'adversaire ne livre pas sa pensée, il cherche plutôt à saisir la mienne. Nous abordons les grandes controverses ; constamment, il se dérobera sans exposer sa doctrine, plus désireux d'interroger que de répondre. Certaines ripostes le laissent silencieux Il ne perd par un mot, pas un geste. C'est la première fois, peut-être, qu'il entend un point de vue nettement français dépouillé de toute précaution oratoire. Impossible de savoir comment il réagit. Le regard est glacé. Il semble qu'un voile opaque vienne d'être brusquement jeté sur sa pensée, toute sa volonté de concentration est vi-

sible. Aucun enthousiasme, une résolution froide, l'absorption dans l'idée fixe à un point inouï.

« Lorsque nous pourrons aller à Paris... » Que de sous-entendus dans ces quelques mots, quelle suavité terrible dans l'intonation!

Non, ni l'un ni l'autre, à aucun moment, nous n'avons désarmé. Moi qui suis accoutumée ici à être toujours en confiance, pour la première fois j'ai senti ce petit choc intérieur que l'on éprouve devant ce qui n'est pas sincère.

J'ai regardé, sans sympathie aucune, les portraits de Karl Marx et de Lénine, je me suis dit que cette pièce trop luxueusement ornée donnait une étrange impression de confort, de richesse même inconnue à Angora. J'ai pensé que la douceur extrême de cette voix était plus inquiétante que les pires éclats et qu'elle récélait une implacable volonté.

Atteindre le but par tous les moyens, il n'en est pas de désavouable et l'information est l'une des plus sûres. Partout observer, toujours tout connaître, tout relier, telle doit être une des bases de la doctrine.

Et, comme réflexion de l'escalier, je me disais qu'il valait mieux avoir ces terrifiants idéalistes pour adversaires que pour amis.

« Nous sommes les amis de la Turquie, les amis de la première heure », avait plusieurs fois répété le conseiller. Par politesse pour ceux dont j'étais l'hôte, je ne lui avais pas répondu qu'il trouverait ici l'Islam au travers de sa route. Quelques instants passés dans la maison des soviets suffisait à me faire comprendre quel gouffre séparait les deux doctrines. Tout ce qu' me plaisait à Angora, cette liberté d'allures et de pensée, cette libre critique, cette manière mesurée de tout envisager, enfin, cette sincérité sans emphase, sans mots superflus, n'était-ce pas l'antithèse de ce qui venait de me donner cet indéfinissable malaise que j'aurais pareillement ressenti si je n'avais pas su tout ce que nous savons ?

***

Dans la voiture, chacun se taisait; nous allions cette fois à travers la campagne, sous une petite pluie fine, imperceptible. Tout revêtait

des tonalités de nacre, la lumière s'épanchait toute fluide, toute enveloppante de ce ciel si délicatement perlé.

Une jolie maison d'été dans un grand jardin à peine dépouillé par l'arrière automne, l'ambassade d'Azerbeïdjan. Le ministre était descendu jusqu'au bas de l'escalier extérieur, ses gens s'étageaient sur les marches et c'était l'accueil auquel j'étais accoutumé. Le salon était entièrement recouvert par de splendides tapis d'Azerbeïdjan.

Le ministre avait une belle tête expressive, l'allure aisée. Ici tout était sans réticence. Ici il allait être question de la vie réelle ; sur des données précises, nous allions nous entretenir comme en Afghanistan, de construction et non de destruction. Pas de haine, l'ardent désir de travailler en toute sécurité.

Je n'ignorais pas que l'Azerbeidjan, si peu connu de l'Europe possédait une civilisation bien à lui, que son industrie, sa vie commerciale étaient vivaces.

« Nous voici libérés de la terrible tyrannie tsariste », avait dit le ministre sans élever la voix. « Nous voici indépendants. Les soviets nous laissent libres et nous avons plié le communisme à nos idées musulmanes ».

Sous cette forme diplomatique et ses développements, il était aisé de voir que le nationalisme tel qu'Angora le pratique ne déplaisait pas plus aux Azerbeïdjanais qu'à leurs voisins du Caucase. Ils sont venus ici chercher l'appui comme les gens du Boukhara, de la Perse le feront demain avec leurs missions si nombreuses que les Affaires étrangères se voient aux prises avec la crise du logement.

Le ministre se plaint de l'Europe :

— Elle nous avait barré de la carte du monde et persiste à nous ignorer. Tout seul, l'Azerbeïdjan a rétabli sa situation géographique. Nous sommes l'un des peuples les plus riches qui soient. Nous avons Bakou, le pétrole, le caviar, le coton et la laine. Nous avons le blé. Notre politique intérieure est parfaitement adaptée à nos besoins et à nos coutumes. Pour l'extérieur, nous ne demandons qu'à entrer en rapports économiques avec le monde entier ».

J'avais abordé la grande question : le lien entre musulmans. Le

ministre me répondit par une théorie des atomes : « Séparez-les, s'ils sont de même famille, ils tendront toujours à se rejoindre ; les espèces différentes vivent par groupements distincts. En Islam aussi se trouvent des atomes pareillement assemblés : l'atome arabe, l'atome turc et d'autres encore. Pourquoi toujours, chez vous, confondre le panislamisme, théorie tout européenne, avec le sentiment islamique indépendant du sentiment des nationalités ?

« N'avez-vous pas aussi chez vous le catholicisme, sentiment religieux, et le sentiment national, purement patriotique ? Le lien islamique est peut-être plus accentué mais il n'intervient pas au détriment de l'autre comme, en Europe, vous paraissez le penser.

« Nous sommes, nous aussi, comme Angora, des réalistes pressés de vivre, pressés de reprendre le contact avec le monde entier ».

Quelle modération dans tout cela, quel sens de la mesure. Ceci dit à Angora était plus explicite qu'ailleurs et toujours ces mots : la France, celle à qui tous s'adressent pour le droit, pour la justice, celle qui ne peut pas se refuser à comprendre.

II

A toute enquête quelque peu prolongée dans Angora, c'est toujours au Parlement que l'on finit par aboutir ; il attire irrésistiblement vers lui tout ce qui pense et lutte dans la cité du combat et, comme il siège à peu près en permanence, c'est encore chez lui que se retrouvent, plus aisément qu'ailleurs les personnalités de la ville.

Aux grands jours, deux cent cinquante députés environ sur les trois cents qui le constituent se partagent entre la salle des séances, les couloirs et les bureaux du président de l'Assemblée et ces Ministres.

Aux membres du Parlement se mêlent les officiers, les intellectuels qui passent à Angora, les délégations orientales et toute l'élite de l'Orient qui sans cesse se rend à Angora. Tout musulman de marque vient ici en pèlerinage politique et, pour tout ce qui compte en Anatolie, ce déplacement est de rigueur.

Le secret de la propagation si rapide de la doctrine nationaliste réside dans cet échange incessant des idées et des nouvelles effectué par les plus aptes à le bien mener.

Ainsi, en dehors des grands chefs militaires retenus à leur poste de combat, il n'est pas de personnalité nationaliste qui n'aille, de temps à autre, prendre l'air entre l'Europe et l'Asie, se renouvelant, s'enrichissant par le voyage puis, rentrant ici soit pour y exercer à nouveau quelque fonction active soit, tout simplement, pour s'y retremper et transmettre à l'Assemblée ce qu'elle doit connaître.

C'est en se familiarisant avec le Parlement, en suivant sa vie bruissante, continue, sans cesse alimentée par l'incessant apport asiatique et européen que l'on peut comprendre comment se maintiennent si vives la fièvre d'action, la force déployée Le rayonnement d'un pareil foyer d'energie ne peut se concevoir à distance et même les Turcs qui ne connaissent pas Angora ne peuvent se faire qu'une faible idée de sa vitalité.

Le Parlement y vit des heures de lutte acharnée, d'autres, plus fréquentes, de travail intensif ; jamais il ne reste inerte ou indifférent.

Au cours des séances souvent fort longues, les députés entrent et sortent suivant que le débat les intéresse plus ou moins mais, dès que le travail commence, qu'il soit question de politique extérieure ou d'organisation intérieure, une même fixité gagne tous les visages, ils acquièrent la même intensité d'expression

Vigoureux, les « *hayir* », le *non* turc, fusent çà et là, catégoriques, définitifs. L'individualisme est frappant. Chacun de ces hommes lutte de tout son pouvoir, avec toute sa conscience. L'acerbe critique frappe sans ménagements, et l'ennui, la vague lassitude n'y pénètrent pas ; l'atmosphère reste électrisée, les buts à atteindre gardent leur pleine signification.

Le député paysan veille jalousement sur ses privilèges. Que le Gouvernement propose une taxe sur les bœufs et sur les buffles ou sur les *caghnis*, le *hayir* redoublé part de tous les côtés à la fois et il est infiniment expressif. Si la motion repoussée est énoncée à nouveau, le refus devient formidable, un ouragan s'abat sur la grande salle et

la secoue. Les bœufs et les buffles ne seront pas taxés, le caghni conserve ses privilèges. N'est-il pas le dispensateur de toutes les forces, des œuvres de guerre et des œuvres de paix ?

Un autre jour, quelque loi sur les communes sera en discussion, la même vigilance, la même vigueur se manifesteront.

Chaque jour a sa vedette. J'ai assisté ainsi au retour de Reouf bey sorti de Malte, à l'ovation que ses collègues ne lui ménagèrent pas. Cet organisateur de la première heure qui, par son métier de marin s'était trouvé souvent en contact avec l'élite des officiers britanniques, s'était acquis des sympathies anglaises, avait gardé de ses relations une inclination qu'il ne dissimulait point ; les Anglais venaient de l'en guérir et les siens le taquinaient affectueusement mais vigoureusement sur ses idées d'avant Malte.

Tous l'appelaient à la tribune ; il y montait, exposait brièvement, clairement ses vues, émettait quelques réflexions d'ensemble sur Malte et la politique anglaise qu'il venait d'étudier de près et tout à loisir. L'opposition du visage très doux et de la parole énergique était frappante. Chez tous, du reste, le trait essentiel est bien la volonté.

Réouf bey refusait le poste ministériel que l'Assemblée lui offrait. Il rentrait après vingt et un mois d'exil, n'ayant qu'imparfaitement suivi ce qui se passait ici ; il réclamait le temps de se mettre au point. En quelques mots rapides et forts, ayant dit ce qu'il avait à dire, il regagnait son banc mais une grande clameur s'élevait, persistait, il fallait céder. Une heure après, il était ministre.

Nous étions sortis. Devant le Parlement, la foule attendait les députés tout en écoutant l'excellente musique militaire qui faisait alterner les airs d'Orient et les airs d'Occident. Un grand rayon fendait les nuées de décembre et se jouait sur cette multitude. L'horizon s'était encore élargi. Une voûte immense, un océan au houles profondes, creusées, déchiquetées planait sur la ville ; des éclats de turquoise et d'or le trouaient. C'était plus beau, plus émouvant encore que les ciels de printemps. Les traits aigus, si violemment expressifs d'Angora, son visage si magnifiquement raviné semblaient sculptés pour cet infini aux contrastes violents, tragiques.

Le Parlement s'était vidé et le jardin public rempli. Sur la route passaient les convois conduits par les femmes, les recrues dirigées vers les camps d'Angora. Toujours la lutte, l'éternel combat. Un pro fond idéal relie tous ces êtres penchés vers un même espoir et je songeais, en les regardant vivre, à cette conception si fausse que l'Europe se fait de leur œuvre tenace et sincère.

***

Aux Affaires étrangères, j'étais aussi un peu chez moi devant l'accueil invariablement amical, quelles que fussent l'heure, la fatigue, les exigences du courrier ou les difficultés du moment.

J'avais un fauteuil auprès du bureau d'Hikmet bey, directeur dolitique qui possède la plus réelle compétence, malgré sa jeunesse. De quoi n'avons-nous pas parlé dans ces entretiens que je prolongeais bien que j'eusse le cuisant remords du temps que je lui faisais derdre. Munir bey, conseiller légiste, nous écoutait parfois tout en continuant son travail. Adnan bey, vice-président de la Chambre, entrait souvent trouvant toujours le mot juste qui résume. Je venais de revoir, dans le bureau voisin, Youssouf Kémal bey, le ministre, toujours assiégé par les questlons urgentes, dont j'ai tant aimé la parole si vivante et si vraie, l'énergique regard et la vive riposte.

Munir bey assemblait les éléments de l'édifice juridique auquel Moustafa Kémal pacha travaillait avec acharnement. La science du conseiller légiste était grande, me disaient tous les siens, il la prodiguait en toute abnégation.

Nous refaisions souvent, Hikmet bey et moi, un grand tour d'Europe et d'Asie. Je suivais avec le plus vif attrait sa dextérité d'esprit, son sens précis des réalités. La force intellectuelle de cet homme si jeune, son effacement volontaire ne faisaient que mieux ressortir son éducation si fine et ses vues larges.

Tout autour de nous, sur les tables et les chaises étaient posés les périodiques venus de tous pays, les documents. Le papier s'amoncelait par piles compactes, le téléphone sonnait sans relâche appelant

des quatre coins de l'Anatolie. Les cavaliers porteurs de dépêches entraient, les visiteurs se faisaient annoncer. Et, tout cela, ce n'était qu'une case de la grande ruche en perpétuel travail. Malgré tout, nous poursuivions l'entretien.

Angora se trouvait alors, en décembre 1921, devant une situation nouvelle. Du côté Europe, le très grand effort diplomatique de Moustafa Kémal pacha était à peu près neutralisé par l'action anglaise. Sur ce point essentiel, la situation s'aggravait. Malgré l'accord d'Angora, malgré la victoire de la Sakkaria, Londres gagnait du terrain soit en Amérique, soit même en France mais surtout en Anatolie. Rome abdiquait pour quelques avantages immédiats. Paris hésitait cherchant à concilier les inconcialiables. Moustafa Kémal pacha avait cru gagner notre compréhension par sa politique simple, claire, il n'y arrivait pas, ne parvenant pas lui-même à régler assez rapidement les difficultés sur la frontière de Syrie.

Le malentendu si adroitement alimenté par l'Angleterre se reformait à tout instant et, chez nous, le public, même celui de l'élite se lassait de suivre une question qui ne lui était que très incomplètement présentée. Jugements sommaires, quelques vives attaques, de très rares vérités si prudemment dosées qu'elles cessaient d'être impressionnantes, voilà ce qu'il rencontrait lorsqu'il prenait la peine de chercher. L'ignorance retrouvait ses droits Toute opinion nouvelle quelque peu vivement exprimée semblait ou un parti pris ou un paradoxe.

Avec leur sens très précis des situations, les hommes d'Angora suivaient tout cela de fort près. Ils constataient que, du côté Europe, l'isolement, le blocus moral et matériel redevenaient aussi rigoureux qu'aux premiers temps de la lutte. Et pourtant, aujourd'hui, ils existaient, ils formaient un Etat, ils en possédaient tous les organismes : finances, vie juridique et économique, relations extérieures, organisation intérieure. Ils avaient une belle et solide armée, de grands chefs militaires. Malgré toutes les intrigues venues de Londres, l'Anatolie parvenait non seulement à vivre mais à prospérer dans l'ordre et la discipline. Tout voyageur européen ou américain ayant parcouru les

deux zones grecque et turque en signalait le contraste, mais il se trouvait, par l'on ne sait quel fâcheux hasard, que ces témoignages-là ne se répandaient pas et que, par contre, tout incident susceptible d'être exploité contre les Turcs était rapidement propagé.

Ainsi, du côté de l'Europe, incompréhension ou mauvais vouloir avec, de temps à autre, une très rare lueur faisant présager un meilleur avenir.

Du côté de l'Asie, au contraire, du Caucase jusqu'à la Chine, de l'Inde jusqu'à l'Arabie, ce n'était qu'une voix, qu'un appel ; les musulmans de l'Afrique y participaient. D'un bout à l'autre de l'ancien empire turc et jusqu'à ces confins extrêmes où son influence avait toujours été combattue, un même cri d'espoir montait vers Angora.

Moscou se trouvait aux première loges pour suivre ces développements. Le premier, il avait donné le *la*, faisant des avances.

Le coup de force anglais du 16 mars 1920, à Constantinople, le rapprochait forcément d'Angora et Moscou avait de sérieuses raisons pour ménager ses voisins turcs.

Au moment où la Perse et la Chine se réveillent, dans toute l'Asie antérieure, le mouvement nationaliste musulman s'appuie sur les Turcs ; chaque coup qui lui est porté le renforce. Les officiers turcs encadrent les milices. Ils sont plusieurs centaines au Boukhara. A Samarkande, à Khiva, au Turkestan, des équipes turques travaillent. En Afghanistan, l'armée est leur œuvre. Toute l'Asie occidentale, de l'Oural jusqu'au golfe d'Alexandrette, toute l'Asie centrale, c'est-à-dire, la colonne vertébrale de l'Asie, de la Chine à la Méditerranée contient une soixantaine de millions d'hommes qui parlent les différents dialectes turcs, se comprennent entre eux et entendent le turc de Stamboul. Ces anneaux de la chaîne turco-mongole ont été reliés les uns aux autres par les Turcs de l'Anatolie.

En decembre 1921, Moustafa Kémal pacha endiguait de son mieux le grand torrent asiatique. Il exhortait les siens à la modération, leur rappelait les erreurs de l'ancien empire, l'Anatolie toujours sacrifiée aux provinces lointaines. C'est à peine si la Turquie venait d'échapper à la dissolution. Il rappelait encore aux siens les exigences, les dangers

du présent. Il était écouté mais l'Angleterre sourde et aveugle précipitait l'attaque.

Le premier accord diplomatique signé par le Gouvernement d'Angora le fut à Moscou le 16 mars 1921. Les relations économiques et commerciales entre la Russie et la Turquie étaient établies et comportaient, dans certaines conditions, l'aide militaire.

Le 13 octobre 1921, un accord semblable, conclu à Kars avec les républiques caucasiennes d'Azerbeïdjan, de Géorgie et d'Arménie, renouait des liens étroits entre Angora et le Caucase.

Le 2 janvier 1922, un véritable accord économique et militaire était conclu avec l'Ukraine sur les bases de celui de Moscou.

Peu après, le traité de Kars devait être renforcé par une mission turque envoyée à Tiflis.

Boukhara, le plus évolué des Etats de l'Asie antérieure, avait depuis longtemps commencé les échanges.

En mars 1921, fidèle à son système d'équilibre, Moustafa Kémal, au moment même où il traitait avec Moscou, signait avec l'Etat musulman d'Afghanistan un traité plus complet encore, le lien religieux resserrant le lien politique. Moustafa Kémal se rapprochait de la Perse et son action directe sur la Mésopotamie qui complétait le cycle de son système défensif éveillait une grande sympathie dans l'Inde et l'Egypte.

Plus l'Occident se fermait devant lui, mieux l'Orient lui ouvrait ses portes, mais le chef suprême de l'Anatolie ne voulait pas être débordé. Il contenait, maîtrisait l'élan, envoyait les plus impétueux dépenser au loin leur trop plein d'énergie, réservait l'avenir et ne donnait accès qu'à ceux chez lesquels il devinait un équilibre pareil au sien.

Les conditions de paix envisagées par Angora en décembre 1921 ne différaient que par quelques nuances des décisions prises au Congrès de Sivas.

Smyrne exclusivement turque sans aucune atténuation à la souveraineté turque.

Pour Constantinople et la Thrace, les succès récents en Anatolie, le sentiment de plus en plus affermi des populations musulmanes

dictaient aujourd'hui à Angora des exigences plus précises. Constantinople, Andrinople turques au même titre que Smyrne, les mots *capitulations, contrôle*, abolis du répertoire diplomatique, l'indépendance politique et économique absolues ; ces conditions qui, en 1919, paraissaient folles, semblaient aujourd'hui parfaitement justifiées. Tel avait été le chemin parcouru.

Moustafa Kémal pacha venait de mener, avec un brio que l'Europe absorbée par ses propres affaires négligea d'apprécier à son prix, les opérations militaires. Il avait lutté à un contre trois tant au point de vue des effectifs qu'à celui du matériel. Il avait avec ses ressources obtenu un résultat inouï mais cela seul ne pouvait suffire. La bataille politique et diplomatique était bien autrement ardue, il venait de la conduire avec une rare maîtrise, avec la plus adroite des tactiques, profitant sans cesse des fautes de l'adversaire, les provoquant souvent, les prévoyant toujours.

Pour suivre ainsi le jeu anglais, le jeu russe, le jeu oriental, il fallait une science à toute épreuve des forces et des faiblesses de chacun.

Il n'est pas d'homme qui ait pénétré plus avant dans l'âme d'un adversaire plus difficile à connaître : celle du grand fonctionnaire colonial anglais. Il ne méconnut pas sa puissance, bien au contraire, il s'efforça d'en garder la notion précise et de ne pas se laisser griser par les avantages obtenus. C'est en parfaite lucidité qu'il attaque ou riposte. Il n'a pas de haine, rare privilège qui lui épargne les hâtes inutiles et lui permet d'attendre l'instant propice; pas de coup de passion, cet avant-propos des grandes folies, mais une décision rapide quand il est temps d'agir.

C'est toujours lui qui manœuvre, il ne se laisse jamais manœuvrer. Sans cesse en garde, il ne craint en réalité rien ni personne. Entre les sept ou huit périls, tous aussi pressants qui l'assaillent chaque jour, il distribue son temps et son méthodique effort.

L'Angleterre a pensé l'user et c'est lui qui vient à bout de ses forces. Cent fois elle a repris l'assaut, utilisé toutes les armes, chaque fois il a paré le coup.

Souvent ceux qui l'entourent, auxquels il est loin d'ouvrir toute

sa pensée, se fâchent, s'exaspèrent. Il laisse dire, écoute, attend. Sa propre presse le critique, il laisse faire, son Parlement se cabre, le prend à partie, il a son imperceptible sourire et quand tous sont à la seconde de perdre la tête, de faire un éclat, à cet instant précis, il intervient, rétablit la situation d'un seul mot, d'un seul geste, puis expose son idée, ralliant tout son monde sans effort apparent. Et toujours, chaque parole, chaque acte est venu à son heure.

L'Angleterre, l'Islam, voici les deux forces dont il n'ignore rien. La France lui est beaucoup moins familière, il ne la connaît guère que par ses livres et ses écrits. Ce n'est pas toujours là qu'elle met le meilleur d'elle-même. L'extrême défiance qui le servit contre son véritable ennemi lui nuisit auprès de nous. Il aurait gagné à se faire mieux connaître et nous sommes, certainement, ceux qu'il a le moins aisément saisis malgré sa si vive inclination pour nos idées, malgré son souci de nos jugements. Il est juste de dire que les seules déceptions réelles qu'il ait éprouvées sont venues de notre côté ; ses premiers élans ont été mal accueillis, mal compris, il s'est cru trompé et ce malentendu, plusieurs fois renouvelé, a laissé son empreinte. Cependant, l'intuition très sûre qui le caractérise le porte à surmonter cet obstacle comme il a vaincu tant d'autres difficultés, et, il a pour principe de ne jamais renoncer.

***

Fevzi pacha qui dirigeait l'état-major général occupait, à quelques kilomètres de la ville, l'ancienne école d'agriculture posée droit au sommet d'un pli de terrain. Il tenait ainsi sous son regard les abords d'Angora, la ville même ainsi que toutes ses voies d'accès. Le très simple mais vaste bâtiment était relié par fil à toutes les positions essentielles des lignes turques. Ici non plus le travail n'arrêtait pas, mais est-il de plus aimable accueil que celui des hommes incessamment absorbés par les précoccupations les plus graves ?

Mon compagnon et ami le capitaine Mahmoud bey, aujourd'hui commandant, venait de disparaître discrètement ; nous étions seuls

Fevzi pacha et moi. Il m'expliquait avec une inaltérable bonne humeur ce qu'étaient les exigences d'une armée dont chaque jour accroissait le nombre. Il me faisait l'historique de son développement avec une passion contenue. Je n'ignorais pas qu'il était l'une des plus hautes figures de la Turquie, l'un de ses dévouements les plus grands. En toute circonstance grave, il était appelé à donner conseil. Lorsqu'aux moments critiques, il apparaissait, chacun comprenait que Moustafa Kémal pacha venait de recourir à l'homme qui était son meilleur appui pour quelque grosse partie décisive, et les plus jeunes, les plus fous s'incliainent devant le doyen du mouvement nationaliste. Aux heures de danger, il les surpassait en jeunesse et en optimisme mais tempérait leur fougue et les effervescences tombaient.

Ainsi aux pires instants de la Sakharia, quand les grondements du canon montaient chaque jour plus précis, plus proches, pendant que Mourtafa Kémal pacha était à la tête de ses troupes, il avait donné l'exemple et jour et nuit l'Assemblée siégea, continuant ses travaux, suivant les opérations aussi bien que la vie interieure du pays. Autant que tous, Fevzi pacha voulait la paix mais il ne la voyait pas encore proche. Les Grecs recevaient alors, en décembre 1921, des renforts considérables en matériel et en effectifs. Leurs pertes de la Sakharia venaient d'être comblées, ce qui n'était pas l'indice d'un prochain dénouement pacifique. « Nous travaillons » ajoutait le chef de l'état-major général et, faisant allusion à mon prochain voyage « Vous allez parcourir la région des récents combats, regardez bien autour de vous, il vous sera facile de comprendre le présent et de lire l'avenir ».

Il venait de m'accompagner jusqu'à ma voiture, le cocher retenait ses chevaux, attendant le signal et, dans un dernier regard, je fixais la lumineuse image, Fevzi pacha droit, souriant et si simplement énergique, entouré de ses jeunes officiers ; derrière eux, la grande maison solide sans vains ornements, vers laquelle montaient au galop des cavaliers venus de tous les points de l'Anatolie; en face, les sommets déjà couverts de neige, l'Anatolie vigoureuse et saine et, sur tout cela, la tonifiante brûlure du vent glacé, l'âpre stimulant du soleil.

Les yeux et les visages reflétaient la clarté environnante, l'énergie et l'action, et, Fevzi pacha, dans un dernier geste, me désignait les longs convois de farine qui, au bas de la pente, se dirigeaient lentement vers Angora.

***

Nous arrivions enfin chez Refet pacha, mandataire à la Défense nationale auquel je faisais, avec un si vif regret, ma visite d'adieux. Depuis deux ans déjà, entre lui et moi l'amitié et la confiance s'étaient établies. Nous nous étions compris dès le premier abord, à Koniah, en novembre 1919, lorsque je l'avais surpris en pleine œuvre. Avec une poignée d'hommes, il tenait tête aux régiments anglais éparpillés sur la ligne. Il s'était, devant eux, implanté au Konak puis logé en pleine ville, à quelques mètres de leurs fortes organisations.

C'était sa coutume d'aller s'installer au plus gros du danger. Koniah, terrain mouvant, menaçait d'emporter la construction nationaliste et, dans cette première exploration, j'avais trouvé Refet pacha campé sur le volcan, organisant, gouvernant avec cet inaltérable sang froid agrémenté d'humour et de rare élégance qui sont ses traits les plus marquants. C'était lui qui m'avait alors dévoilé la formule nationaliste. Dans une large synthèse du passé, du présent et de l'avenir que les événements confirmèrent pleinement, il s'était plu à m'exposer le problème, indiquant si nettement les écueils et les ressources que chaque mot s'était fixé dans ma mémoire et me permettait de suivre, par la suite, tous les développements de cette fantastique aventure.

Dernièrement, nous nous étions souvenus de tout cela et, se trouvant alors délié par le temps de ce qu'il avait dû taire, cette fois, il comblait les lacunes, élargissait l'horizon. « La guerre est comme la vie féconde en surprises » disait-il. Je retrouvais toujours avec la même joie cet esprit si plein d'imprévu, si débordant de verve, Il décrivait l'Asie prenant conscience de sa force ; ce qu'il ajoutait ne

peut encore s'écrire aujourd'hui mais, certes, pour cela comme pour le reste, Refet pacha ne se trompait pas.

Nous causions dans son grand bureau d'Angora, devant un feu clair, à la lueur des lampes. De temps à autre, la lourde portière se soulevait, un jeune officier entrait, apportait un papier, repartait et nous reprenions la phrase interrompue, regrettant, je crois, l'un et l'autre l'heure qui passait si vite. Me contant ses discussions récentes à Inéboli, avec les envoyés du général Harington ; « Je leur ai dit : Peut-être, si vous y mettez toutes vos forces, toutes vos ressources, viendrez-vous à bout de nous mais, avant de mourir, nous aurons brisé les os de notre adversaire et il restera boîteux. »

Il ajoutait avec son sourire : « Je crois qu'ils ont compris ; c'étaient des hommes intelligents. »

Je lui rappelais qu'à Koniah, il m'avait parlé de ses vingt-cinq années de campagnes ininterrompues. « Oui, dites vingt-sept aujourd'hui et les deux dernières ont été plus dures que les vingt-cinq autres réunies. Se battre contre l'ennemi, ce n'est rien, mais punir les siens, de pauvres gens naïfs trompés par les agents anglais, c'est terrible. »

Refet pacha faisait allusion aux troubles de Yozgad, de Tokat provoqués par le haut commissariat britannique de Constantinople et qu'il avait été chargé de réprimer. Il n'en était pas encore consolé. Je le regardais lui si philosophe, si bien armé contre la vie tout à coup plié par elle, mais, il s'était déjà redressé, il souriait et je venais de lui dire : « Venez à Paris dire tout ce que vous savez comme aucun autre. » — « Peut-être », avait-il répondu.

***

Aujourd'hui, nous déjeunions chez Djellaleddine Arif bey et Dourak bey, députés d'Erzeroum, en plein Angora. Dans une ruelle étroite toute proche des grandes artères débordantes de vie, les deux amis avaient trouvé au sommet d'un véritable gratte-ciel, un logement ensoleillé, ouvert sur l'espace. Là, ils s'étaient accomodés d'un campement de fortune oubliant l'un ses propriétés de Constantinople et du

Bosphore, l'autre ses terres d'Erzeroum, et, dans ces trois pièces aux murs nus, aux meubles strictement comptés, ils vivaient en sages, avec le minimum de confort, donnant ainsi courageusement l'exemple.

Djellaleddine Arif bey fut bâtonnier de l'Ordre des avocats de Constantinople jusqu'à ce jour de mars 1920 où les Anglais jetèrent le filet sur tout ce qui comptait dans la ville. Prévenu au sortir d'une audience chez le Calife, il prit la fuite, tel qu'il était, en redingote et en escarpins vernis. Il monta ainsi dans un caïque qui l'attendait au quai du Palais et le conduisit sur le côte d'Asie. Quelques semaines plus tard, après mille péripéties et toujours avec ses escarpins, il atteignait Angora.

Sa personnalité n'était point un appoint négligeable pour cet Etat en formation qui recréait tout à nouveau. L'influence de Djellaleddine Arif bey fut grande. N'ignorant point les subtilités des législations occidentales, il conseillait à l'Anatolie de s'en tenir surtout au Cheriat si parfaitement adapté à son peuple et luttait contre l'occidentalisation à outrance. Son ami Dourak bey avait des idées contraires et leur amitié n'en était pas altérée. Ces apports si différents qui renouvelaient l'Assemblée en l'enrichissant constituaient la force d'Angora. Djellaleddine Arif bey qui fut plusieurs fois ministre, avait rempli officiellement ou officieusement diverses missions diplomatiques.

Nous avions fait route ensemble. Aux étapes, le soir, parmi les villes et les villages que nous traversions, les notables se groupaient autour de lui. Ils écoutaient, ainsi que l'on sait encore écouter en Asie, la grande leçon d'histoire qui leur était donnée, posaient des questions, obtenant sur tous les débats politiques du moment des vues bien autrement précises que celles dont se targuent chez nous des gens qui n'admettraient pas de leur être comparés.

J'avais suivi avec le plus vif intérêt ces sortes de conférences qui, chaque soir, s'adressaient à un nouveau public. Je comprenais mieux ainsi cette force immense et la diffusion des idées par la parole. Les intellectuels du nationalisme la maniaient savamment ; il devenait moins surprenant ensuite de découvrir, à chaque croisée de routes,

dans chaque agglomération militaire ou civile, des gens parfaitement éclairés sur leurs buts de guerre et de paix. Chez les paysans et les soldats, j'avais toujours recueilli la réplique directe, motivée; maintenant, j'en saisissais mieux la raison.

La force du lien qui unissait tous ces hommes tenait à des racines profondes, à de mêmes structures morales.

Djellaleddine Arif bey avait été pour nous le plus parfait, le plus attentif et charmant des compagnons de route. J'avais admiré son endurance, son action continue autant que cette inaltérable bonne grâce qu'aucun ennui ne pouvait ébranler. Pendant les longues causeries du voyage, il m'avait longuement parlé de l'âme et du cœur du paysan anatolien.

Combien de fois m'avait-il ainsi promené dans les détours les plus inconnus de la question nationaliste qu'il possédait à fond.

Ce jour là, il me racontait comment il venait ici, la veille, de réunir au Parlement les députés les mieux qualifiés pour l'entendre et leur avait décrit ses récentes expériences à Rome, à Londres et à Paris.

« Voyez-vous, nos revendications n'ont rien d'exagéré. Nous ne voulons que le droit de vivre librement, autrement dit, comme tous les peuples. Nous voulons notre place au soleil. Avant la guerre, nous étions enchaînés par les capitulations ; notre industrie, notre commerce s'étaient éteints grâce aux capitulations économiques, notre justice était paralysée par les capitulations juridiques. Pour arrêter un assassin grec, il fallait recourir à l'extrême obligeance et aux soins de Monsieur le Kavass de ce consulat. Nos pieds et nos mains liés, nous étions exhortés à marcher dans la voie du progrès et nos liens ne nous permettaient pas même de conserver l'équilibre. Le régime capitulaire avait aboli la loi de libre concurrence.

« Nous voulons aujourd'hui, avant tout, liberté pleine et entière; liberté financière, économique, juridique, etc. dans nos frontière nationales. Le pacte national rédigé à Constantinople, en janvier 1920, lorsque nous étions sous la botte de l'Angleterre, est le minimum des conditions de vie pour la Turquie. Nous sommes tellement

résolus à n'en rien céder que si nous échouons, il nous suffira de laisser derrière nous cette unique épitaphe : « Le Turc a su mourir pour son indépendance. » Nous ne cherchons à intimider personne, nous ne défendons que notre droit à l'existence, le chacun maître chez soi comme le charbonnier l'est chez lui. »

Djellaleddine Arif bey me racontait les débuts de l'organisation centrale de la Justice qu'il a créée à Angora. Aux premiers jours, un seul collaborateur, un député. Ensuite, un personnel de vingt-cinq employés et tout marche de façon parfaitement régulière. Ce qui occupait à Constantinople trois cents employés était déblayé le plus aisément du monde par ce personnel restreint. Toute lettre adressée au procureur recevait sa réponse dans les vingt-quatre heures, fait sans précédent. Chaque service d'Angora procéda de même et c'est ainsi qu'en deux mois d'efforts, le Gouvernement montra, par toute l'Anatolie, ce dont il était capable.

Cette organisation du début ne sera modifiée ou perfectionnée qu'après la paix. « Tout notre argent ira jusque-là vers la défense nationale Les divergences d'idées ne provoquent aucune dissidence chez les députés, pas un ne voudrait faire une brèche au fond national. Tout le monde est uni autour de la cause sacrée ».

***

Plus encore que tout autre moment, j'aimais le matin à Tchan-Kaya. Une si légère cloison séparait ma chambre de la vie ambiante, un si grand nombre de fenêtres me reliait à elle que, pendant la cérémonie, du feu et du bain, j'en suivais chaque incident. Le feu, c'était après les nuits claires et glacées, le dispensateur de tous biens mais il était fugace, parfois plein d'entrain, parfois plein d'artifices et la bataille souvent se prolongeait. Il avait aussi une façon de disparaître à l'improviste, au moment même où sa présence était la plus désirable qui me tenait tremblante à sa dévotion.

Enfin, tout était en ordre, ma jolie chambre claire avait repris ses airs de salon. Sur le lit, la belle étoffe brodée jetait sa note vive ; les stores de toile écrue garnis de dentelles se balançaient au souffle impalpable et vivifiant des zéphyrs qui pénétraient de tous côtés. Un coffre ancien en noyer finement sculpté recouvert de coussins aux nuances délicates servait de divan et la toilette drapée de mousseline blanche égayée par les napperons de fine toile était si gaie. C'était un plaisir quotidien de tout disposer à nouveau comme je l'avais trouvé.

Alors, j'ouvrais la porte sur le vestibule et faisais le tour de mon charmant domaine. Je m'amusais à tourner et retourner dans l'élégant bureau-salon si bien disposé pour le travail. Sur la table, rien ne manquait, le moindre objet était d'un goût délicat et simple, d'une originalité exquise. La grande fenêtre donnait sur la route et je voyais monter regulièrement, à heure fixe, tout ce qui constitue la vie des camps. Les cavaliers apportaient les messages ou le courrier, les voitures du ravitaillement déversaient leur contenu ou bien, c'était l'auto du commandant d'Angora, celle du chef d'état-major du pacha qui grimpaient la côte, les soldats qui jouaient au soleil mais, discrètement, l'un des ordonnances de la grande maison, préposée à mon service, me faisait signe, le déjeuner attendait. Je traversai l'adorable petit salon d'attente, coin très pur du vieil Orient reconstitué sans une faute et puis, je me hâtais d'arriver à la pièce favorite dans laquelle j'avais à peu près concentré toute ma vie active. L'éblouissement du matin l'animait chaque fois d'un pareil éclat. Le soleil entrait par les huit fenêtres, le grand poêle crépitait. Les tapis aux teintes douces qui semblaient être d'anciens tapis de la Savonnerie s'éclairaient : roses délicats, bleus suaves, blancs perlés revivaient comme à leurs premiers jours. Des divans entouraient la grande pièce octogone, des fauteuils profonds, immenses indiquaient encore la place des causeries d'hier et, avec la jolie familiarité si discrète des serviteurs turcs, le sourire du mien s'indignait un peu, si peu en montrant la table de Kutahia, aux faïences bleues, recouverte par les plateaux du déjeuner. Ils étaient chargés d'une foule de minuscules soucoupes dont les tonalités diverses

auraient charmé un peintre. Le caviar sombre, les feuilles carminées de la confiture de roses, le noir des olives, le blanc délicat des œufs se faisaient mutuellement valoir, de grosses fraises toutes rouges sous le sirop léger rappelaient l'été lointain. Les tasses du service à thé, en fine porcelaine, mettaient leur note vive auprès de la théière anglaise si digne et chargée de réticences.

La valeur des tons avivés par la fine lumière était d'une rare intensité. Tout à 1.200 mètres d'altitude se voit d'un regard plus clair.

Cependant le commandant Mahmoud bey venait d'entrer, nous étions grands amis, assez taquins l'un et l'autre et reprenions en hate quelque debat interrompu la veille ou nous nous partagions les journaux qu'il fallait rendre ce matin même pour en demander d'autres ; mais, bientôt, je disais à l'aimable compagnon de mes promenades : Si nous sortions ? Il souriait tout accoutumé déjà à ma passion du plein air ; alors j'ouvrais impatiemment la porte qui donnait sur le grand large. Au seuil de la petite maison, un très vieil arbre étendait ses rameaux immenses, encore givrés par la nuit et, malgré cette ombre légère, au premier contact avec le plein air, les yeux se fermaient un peu et puis ils cherchaient le ciel, cet infini au bleu presque noir, cette voûte auprès de laquelle nos ciels d'Occident ressemblent à des plafonds bas qui arrêtent l'air et la lumière et interdisent à la pensée de se soustraire à ses quotidiennes servitudes.

Tchan-Kaya tout entier baignait dans cette clarté bleue La haute maison de pierre blanche que soulignaient des contrevents pourpres et coiffait un toit gris, se dressait, irradiant elle aussi des rayons bleutés ; les jardins revivaient, les fontaines de marbre rosissaient, les silhouettes des soldats s'accusaient dans leurs moindres lignes et le grand cheval noir de Mouzaffer bey, un russe de pure race, immobilisé par l'attente guettait son jeune maître qui tardait à venir.

Presque toujours, nous montions tout droit, cherchant les sommets. Tout une végétation de landes . genêts, bruyères mêlées aux plantes parfumées de l'Asie, aux arbustes nains recouvrait le sol, des sentiers de pâtres traçaient de fins sillons dans ce feutrage épais. En quelques

minutes, le premier plateau était atteint et nous avancions vers les grands espaces.

Là, chaque fois, je me faisais redire à nouveau les noms que j'aimais à entendre. Là-bas, si loin, vers cette trouée d'or, c'était Adalia, la Méditerranée orientale aux bleus prodigieux, onduleuse, enveloppante, côtes du soleil faites pour la brève joie humaine. A l'opposé, Ineboli, la mer Noire, l'instable, aux colères profondes, la trompeuse aux si beaux instants. De l'autre côté Koniah, les portes de Cilicie et, bien au delà, vers ce lointain mouvant, plus attirant que tous les autres, aux lueurs plus tranchées, aux sommets de neiges éternelles, les vilayets orientaux de l'Asie antérieure, le pays où le moindre voyage dure six mois, celui dont la fascination agit si violemment sur nous, gens d'Occident, on ne sait par quel obscur atavisme. Pourquoi n'est-ce jamais vers l'Europe que nous regardons ? En cette saison dangereuse, tourmentée, l'appel était encore plus impérieux et j'en oubliais d'admirer le plateau sur lequel nous nous trouvions ; ses ombres, ses ravins, ses lumières auraient dû suffire à capter le regard. L'air était saturé d'âpres parfums et de sel.

Chaque détail ressortait en relief reposant de l'immensité. Une caravane de paysans, aux vêtements colorés passait sur des ânes, le soleil les inondait de poussière d'or. Le soldat de Kerassoun si fièrement campé dans son noir uniforme montait la garde, seul, auprès d'un troupeau de moutons. Il se détachait sur le fond lumineux comme le personnage principal d'une estampe persane.

Il y avait des amoncellements de rocs blancs, aériens par la couleur et par la forme. Des mirages, oasis, villes se faisant et se défaisant par le jeu des nuages. L'air était grisant et subtil, les cavaliers qui apparaissaient sur les crêtes s'immatérialisaient et nous revenions plus lentement luttant contre le vent, respirant ses effluves. A l'improviste, nous tombions sur les abords de la grande maison, sur les sentinelles, sur le kiosque, tout tiède après ce bain d'air glacé et de soleil brûlant.

Hélas, il fallait travailler, reprendre les journaux, parcourir toutes les sottises qui s'écrivent en Europe sur les plus simples événements

d'ici, prendre quelques notes,se préparer à entendre le seul témoignage qui compte vraiment, celui de cette foule qui monte jusqu'ici avec sa bonne volonté si grande, son si vif désir d'être compiise. Quelle passion de vérité anime réellement les trois quarts des êtres lorsque, sans parti pris, vous vous penchez sur leur effort !

***

Baktian Galib, député de Diarbékir, Mufid effendi, député de Kirchehir, Vehby hodja, député de Koniah venaient d'entrer portant la robe chère aux grands notables et le turban des hodjas. Ils avaient pris place, accepté la tasse de café et la cigarette et nous venions d'échanger les premières phrases de courtoisie. Un silence avait suivi.

Wehby, hodja dont l'admirable tête finement modelée par l'incessant travail de la pensée s'était dressée, le rompit et, dans ce langage célèbre par toute l'Assemblée par sa beauté et sa force, il me disait : « Que sont devenus les millions de musulmans qui se trouvaient dans les pays chrétiens ? Où sont les musulmans de Thessalie ? Ici, sous l'empire, partout les populations chrétiennes se sont décuplées ; elles ont largement prospéré, absorbant en grande partie les richesses du pays et les gardant pour elles. Pourquoi, chez vous, ne veut-on jamais parler que de leurs intérêts, de leur sécurité sans tenir aucun compte de nos intérêts, de notre sécurité ? »

Oui, c'est toujours le grand grief. Wehby hodja me rappelait ainsi qu'à Constantinople, sous l'ancien régime, les plus éclairés d'entre nous ne cherchaient que bien rarement à pénétrer dans l'intimité des familles turques, mais je lui rappelais à mon tour combien il était difficile alors de le faire sans l'éternel intermédiaire d'un Grec ou d'un Arménien. Il en convenait, ajoutant :

« Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, vous le savez mieux que tout autre, vous, pour laquelle, ici, rien n'est caché. Trouvez-vous donc une si profonde différence entre notre vie et celle de votre pays ? Avons-nous vraiment d'autres mœurs, d'autres idées ? »

Et en réalité, non; le subtil hodjah s'en rendait fort bien compte,

les préoccupations d'Angora me rappelaient étrangement les nôtres, et, la vie des familles, l'intérieur de nos maisons. J'étais sans cesse surprise de les trouver infiniment plus proches de nous que la plupart de nos voisins européens. Ils partageaient surtout avec nous les mêmes susceptibiliiés, ils éprouvaient le même saisissement contre l'incompréhension et faisaient montre d'un même dédain de la calomnie.

Wehby hodja et ses compagnons m'expliquaient le point de vue des « hodjas » membres de l'Assemblée nationale, attentivement penchés sur la question religieuse et sur le problème de l'adaptation nécessaire aux conditions nouvelles de l'Anatolie. Partout, l'Islam faisait le même effort, sans renier ses grandes forces : discipline du foyer, respect envers les chefs. « Nous ne sommes certes pas bolcheviks, disaient-ils, en souriant, vous le dites assez souvent vous-mêmes ».

Non certes, ils étaient, comme tous ici à égale distance du communisme et du fanatisme religieux, résolument opposés à toute destruction et fervents défenseurs de l'ordre.

Un autre jour, j'avais la surprise de voir entrer mon ancien ami d'Eski-Chehir, le vieux président de la municipalité rencontré là-bas, en novembre 1919 et que j'avais appelé le Tigre d'Eski-Chehir tant il ressemblait à notre ancien président du Conseil. Il en riait encore.

Une autre fois, c'était Békir Sami bey arrivé le matin même d'Europe, apportant des nouvelles toutes fraîches, leur donnant un sens exact. Il était encore tout imprégné de ce qu'il venait de vivre et, en l'écoutant, je retrouvais les deux points de vue politiques si différents : là-bas, ici. En réalité, il était encore là-bas, dans quelques jours, se retrempant à nouveau dans la dure lutte d'ici, il verrait tout sous un un autre angle, celui de l'homme qui se bat.

Que de visiteurs franchirent ainsi le seuil de mon salon de Tchan-Kaya apportant chacun sa façon de voir, sa doctrine.

***

Vers la chute du jour, nous sortions de nouveau allant souvent

surprendre les jeunes femmes, nos voisines, lorsqu'elles n'avaient pas annoncé leur visite. Leur temps était tout aussi rempli que celui des femmes les plus actives de l'Occident. Elles en partageaient une partie entre les occupations familiales : tenue de la maison, éducation et instruction des enfants ; l'autre appartenait au pays.

Les devoirs du foyer n'étaient pas une sinécure. Derrière le personnel très restreint, la maîtresse de maison opérait elle-même, mettant tout son amour-propre à faire oublier les difficultés du campement. Les « cabanes », ces châlets-villas qui, à l'intérieur, semblaient assez vastes ne contenaient guère, en réalité, que trois ou quatre chambres. Il fallait y organiser, par des prodiges d'ingéniosité, un train de maison. Les écoles étant fort éloignées, les jeunes mères faisaient la classe.

Elles s'occupaient activement des paysannes du voisinage et chacune s'intéressait, de plus, à quelque œuvre particulière fondée entre femmes. Et puis, il fallait, au premier signal, être prêtes à partir pour quelque mission à Constantinople et franchir bravement le barrage anglo-grec, ou accompagner, à l'improviste leur mari, envoyé dans quelque province lointaine de l'Asie et participer à son action. Jamais le lendemain ne leur appartenait. C'était l'inconnu. La vie même, à Angora, semblait toujours un bien fragile. Qui pouvait jamais compter sur l'avenir ? Tous ici se donnaient corps et âme à une seule œuvre. Celle-ci pouvait exiger d'eux à tout moment le suprême sacrifice et réellement vivre, mourir ne comptaient plus guère.

Ces choses-là ne se disaient jamais ; il fallait les saisir au vol dans un mot, dans un regard, savoir deviner le sens de ces fines, imperceptibles rides qui marquaient déjà de si jeunes visages et trahissaient le peu de sommeil autant que l'attente anxieuse.

Aucune ne se plaignait. Les surpreniez-vous en plein travail, elles connaissaient l'art de revêtir, en quelques minutes, la jolie robe toujours fraîche qui les paraît exquisement. Malgré les sévères lois somptuaires d'Angora, l'étoffe venue de Stamboul avait bravé toutes les défenses.

Elégantes et raffinées autant que dans leurs salon de Constantinople elles entraient, le sourire aux lèvres, comme si rien ne les préoccupait,

elles causaient, cherchant surtout à distraire leur hôte. La tension de l'énergie se trahissait parfois dans un geste, dans un mouvement plus vif des jolies têtes toujours en éveil.

Ce n'est certes pas elles qui auraient rappelé la valeur d'une action à laquelle tous les chefs rendaient un même hommage. Elles étaient trop fières pour jamais en parler tout en sachant fort bien que sans leur aide, les hommes n'auraient pas dominé tant d'obstacles. Elles étaient les associées discrètes, infatigables, passionnément patriotes, avec un élan de tout l'être comme si des siècles de demi-sommeil leur avaient donné une inépuisable vitalité. Elles symbolisaient toutes, avec leur grâce si particulière, ce réveil de l'Asie et ses émerveillements.

Les jeunes femmes, leurs propos, leur vie fremissante et discrète était le charme le plus prenant d'Angora, ce qui faisait le mieux saisir les raisons profondes du développement si rapide de l'idée nationaliste. Les enfants ressemblaient aux mères, reproduisaient leurs âmes avec une note plus impétueuse encore, un plus grand orgueil de la victoire.

Nous parlions de tout dans ces visites du soir, de l'Europe, de Paris surtout, mais en revenant toujours au présent, à ses perplexités. Elles étaient lettrées —, cela encore il fallait le découvrir—, passionnément nationalistes sur ce point comme sur les autres et travaillaient, en tout premier lieu leur langue, ce turc renouvelé, leur musique nationale, leurs arts nationaux. Presque toutes écrivaient. Je ne crois pas que leurs rivalités féminines eussent l'âpreté des nôtres; la solidarité entre femmes musulmanes est grande et de plus un lien tout puissant les unissait, celui qui naît *d'une même lutte, d'un même danger*. Leur temps ne suffisait pas à tout ce qu'il fallait faire. Elles avaient plus d'excès de vie, plus de violence cachée que les hommes n'étant pas, comme eux, assouplies par la discipline hiérarchique. Leur spontanéité, leur fantaisie demeuraient intactes.

De quelle jeune gaîté riaient-elles lorsque quelque périodique d'Occident remettait sous leurs yeux tout ce qu'à d'erroné le cliché courant sur « la femme turque ».

Elles sont l'avenir.

***

Ce soir, le commandant d'Angora, Fuad bey, est venu, en voisin, partager notre repas.

Grand, mince, si jeune malgré ses campagnes et ses captivités, il s'exprime en français, avec goût, avec une jolie élégance militaire. J'ai mille questions à lui poser. Il a promis de répondre à toutes.

En le regardant, je vais m'étonner une fois de plus de rencontrer ici un grand nombre d'hommes racés autant qu'on peut l'être physiquement et intellectuellement, avec lesquels il est possible d'aborder tous les sujets, toutes les controverses sans jamais qu'une gêne intervienne. Nous ne savons plus, en Occident, causer ainsi avec cette vérité sans rudesse et cette continuité sans lassitude.

J'avais, devant moi, l'homme le plus occupé de tout Angora, celui sur lequel reposait le plus grand nombre de responsabilités immédiates. Je connaissais à peu près sa vie de travail, je savais que ses nuits ressemblaient fort à ses journées. Qui l'aurait pensé en le voyant si calme, si maître de lui-même devant mes questions précipitées car c'était moi qu'inquiétait seule, en apparence, la fuite du temps.

Fuad bey venait de me décrire stratégiquement, dans tous ses détails, la lutte autour de la Sakharia dont il était l'un des héros. Compagnon d'armes de Moustafa Kémal pacha, depuis leur prime jeunesse, sur combien de champs de bataille ne l'avait-il pas suivi ?

Ils étaient ensemble, en Palestine, pendant la grande guerre, lorsque Fuad bey, pris par les Anglais, fut déporté au désert, entre les fils de fer barbelés. « Tout ce qui peut blesser l'honneur nous ayant été imposé, un jour, usant de ma responsabilité de commandant du camp, je me résolus à en finir. Je pris avec moi quelques-uns de mes officiers et, abordant le commandant anglais, je lui adresse la parole sur le ton même qu'il adoptait envers nous. « C'est bien, lui dis-je, tuez-moi, si vous le voulez, cela nous est fort égal mais, dorénavant, nous ne supporterons plus une seule de vos grossièretés ».

« A ma profonde surprise, il me tourna le dos sans répliquer. Par la suite, nos relations devinrent presque courtoises ».

Fuad bey évoquait le poignant souvenir des 10.000 prisonniers de guerre turcs, aveuglés par le désert, par les travaux inutiles en plein soleil et toute l'horreur des camps de concentration, de l'impuissance totale à secourir les siens.

Les familles turques étaient venues en grand nombre pour secourir les captifs, l'impitoyable consigne ne le permit pas ; elles furent maintenues à distance. Leurs plaintes devenant gênantes, femmes et enfants furent parqués dans des camps spéciaux également barbelés et, comme toujours, la torture morale surpasse de beaucoup la souffrance physique.

« Ah! l'horreur de cette captivité » disait lentement Fuad bey, d'une voix assourdie, « aussi sommes-nous bien armés par elle, nous qui l'avons subie. Nous le connaissons l'impitoyable adversaire, celui qui ne connaît pas la pitié et pour lequel le mot *civilisé* ne s'étend qu'à lui-même. »

***

Nous dinions en Azerbeïdjan. Je venais de m'habiller à Angora même, après une longue tournée de visites et c'était une curieuse impression que de monter, en grande tenue du soir, dans la voiture ouverte, par une nuit de plein hiver asiatique, marquant moins 20 degrés au thermomètre. L'air était délicieux, si sec que la sensation du froid s'atténuait très vite. Le ciel magnifiquement étoilé était un scintillement infini. Nous dépassions Angora, les chevaux hésitaient devant la grande route couverte de neige et profondément ravinée. Dans le lointain rougeoyaient des torches signalant le portail que nous devions atteindre. Elles formaient un grand sillage de lumière capricieuse, s'agitaient autour des jardins, encadrant la maison.

Des tapis recouvraient les marches de l'escalier extérieur et nous nous arrêtions un instant avant de le gravir pour regarder l'étrange et charmant spectacle de ces gens, de ces torches courant à travers, la nuit.

Dans cette sorte de grand hall allongé, qui est le centre de la vie intérieure des maisons orientales, le couvert était mis pour de nom-

treux convives. Une foule de petites assiettes chargées des mets de l'Azerbeïdjan ornaient la longue table. L'orchestre commençait à jouer, l'assistance était à peu près au complet mais non, il y manquait le personnage essentiel . le pacha. Lui toujours si ponctuel se faisait attendre. Un peu de nervosité passait déjà sur tous. Chacun tendait l'oreille. Youssouf Kémal bey perdant patience allait au téléphone, le ministre d'Azerbeïdjan essayait vainement de distraire ses hôtes, ils restaient silencieux mais le bruit d'un moteur dissipait l'inquiétude, quelques secondes après, Moustafa Kémal pacha entrait de son pas vif et s'excusait avec toute sa bonne grâce : une panne d'auto l'avait immobilisé en pleine route, il faisait le tour des invités, trouvant un mot charmant pour chacun. Le cercle se formait autour de lui, les hommes les plus éloignés les uns des autres se coudoyaient.

Peu après, Turquie, Azerbeidjan, Ukraine, Soviets étaient rassemblés autour d'une même table mais par groupements distincts. Le repas commençait, les discours aussi.

Le ministre d'Azerbeïdjan ouvrait la feu et se tournant vers moi, me rappelait que si la France n'était pas indifférente à l'effort d'Angora si, pour elle, l'indépendance des peuples n'était pas un vain mot, par contre, elle se désintéressait de l'Azerbeïdjan. Il ne comptait pas pour elle ? Pourquoi ? Enumérant les richesse de son pays, il insistait sur la nécessité de son indépendance complète pour toutes ses relations extérieures et politiques.

« Chez vous, que sait-on de notre régime actuel ? » Refaisant le parallèle entre la révolution française et la révolution de l'Orient, il ajoutait : « Aujourd'hui l'Orient répète ce que vous avez accompli en se basant sur des principes plus larges, plus élevés parce que le champ est plus vaste. Nous, les Orientaux, nous espérons que la France, source de lumière pour l'humanité, pays qui a trouvé les principes des droits de l'homme, reconnaîtra, le premier, la légalité de notre gouvernement actuel.

« A ce moment, malgré la sincérité de la bienveillance que la France accorde à l'Orient, elle est retenue par des liens qui entravent son sentiment réel. Ce dualisme est contraire à toutes ses traditions his-

toriques. Autrefois, elle était la lumière. Aujourd'hui, nous ne l'apercevons qu'à travers une ombre profonde. »

Youssouf Kémal bey répondait, rappelant l'accord récemment conclu entre Angora et nous et l'intervention réitérée de la France à chaque conférence pour l'Orient; mais le représentant des Soviets se levait et commençait une attaque de grand style, en français, pour que je n'en perdisse pas un seul mot. Du reste, tourné vers moi, il manifestait clairement son intention de m'adresser le grand réquisitoire contre la France, coupable envers la Russie révolutionnaire de s'être faite l'oppresseur des opprimés.

Alors, Moustafa Kémal pacha, prenant la parole en turc, saisissant la balle au bond développait ce thème hardi : « Il n'y a ni oppressions, ni opprimés. Il n'y a que ceux qui consentent à se laisser opprimer ».

En quelques phrases adroites, précises, il construisait sa thèse avec une prodigieuse dextérité, démontrant ce que peuvent l'ordre et la volonté. Vraiment, il parlait en maître malgré son ton de bonne humeur. Il donnait à ce discours improvisé le soin qu'il apportait à toutes choses, l'esprit sans cesse alerté, mettant chaque fait à sa place; et puis, rompant la série des discours qui aurait pu s'éterniser, il m'entraînait du côté des musiciens me montrant leurs instruments, appelant mon attention sur le rythme si spécial de leurs chants. C'était tout un cours de musique orientale. Il réclamait pour moi les danses de l'Azerbeïdjan : elles décrivaient la détresse d'un peuple courbé sous le joug, ses douleurs, ses accablements et ses premiers espoirs.

Sur un imperceptible geste du pacha, Mahmoud bey s'approcha avec ma fourrure suivant le signal convenu et nous partions, les premiers, montant vers Tchan-Kaya dans la magnificence de la nuit.

* * *

Dès l'aube d'un splendide matin d'hiver, les soldats au turban noir dégringolaient en vitesse par tous les sentiers et la colline ; ils accouraient au ralliement. Tout un régiment venait encore d'arriver

à Angora, musique militaire en tête. De tous côtés, chacun prenait son poste et paré, astiqué s'alignait.

Dans quelques instants la délégation d'Ukraine arriverait. Les officiers de la maison de Moustafa Kémal pacha attendaient. Tout était prêt.

Dans la lumière claire, précise, l'auto des Ukrainiens montait vivement la côte, s'arrêtait. Le général Fronze descendait suivi de son état-major. Il passait l'inspection sous le feu des regards turcs, connaisseurs difficiles, et il s'en tirait très bien. C'étaient de fort beaux soldats qui lui faisaient face, le fixant droit dans les yeux.

Une vive curiosité passait dans son regard et, visiblement surpris, il marchait vers la grande maison où le pacha l'attendait.

***

Je venais de vivre six courtes semaines à Angora. Ce troisième voyage en Turquie nationaliste était le plus complet, le plus émouvant de tous. Je n'en ai retracé que quelques episodes entre mille impressions si vivement ressenties.

Cette fois, grâce à l'accueil dont je ne saurais oublier la confiance et l'élan, j'avais pu vraiment pénétrer l'esprit des hommes et aller jusqu'au cœur des choses. Tout venait de m'être ouvert, tout m'avait été dit. Menant mon enquête à ma guise, en pleine indépendance, je connaissais ce qui, jusque-là, avait été caché à tout étranger. C'est que, étant venue la première, bien avant tous les autres, j'étais un peu de la maison.

Pour lire Angora à livre ouvert, il suffit d'un peu de bonne volonté, d'y venir sans idée toute faite, d'oublier d'anciennes expériences orientales car tout ici est neuf, vigoureux.

La ligne essentielle du développement nationaliste est bien posée. Chacun va de l'avant sans s'attarder au succès d'hier, prévoyant les difficultés de demain.

L'unité nationale résulte de l'attaque anglaise. Sans ses durs coups, les terribles sacrifices n'auraient pas été endurés, les chefs

auraient usé leur prestige. Les Anglais ont fait de chaque Anatolien un combattant acharné, un patriote exaspéré.

L'Anatolie est devenue un grand camp militaire où chaque homme, chaque femme a son poste de combat.

Angora personnifie cette résistance; le chef des premières heures en est le cerveau mais qui pourra jamais rendre la diversité, le mouvement rapide de cette vie? Pourtant tout ici est lumière et, cependant, le rideau tiré derrière vous, tout redevient mystérieux et, jusqu'au jour où, ne sachant plus et voulant savoir, vous reviendrez vous informer aux sources mêmes, vous ne saurez plus rien.

Bientôt même, sous l'inconsciente emprise des propagandes et des nouvelles dénaturées, vous oublierez un peu ce qui, là-bas, vous parut si ferme et si simple.

Aujourd'hui, l'œuvre qui s'y achève ne dépend plus d'un seul homme, d'une mauvaise chance, de quelque fâcheux hasard de guerre; mais sollicités par l'Asie, guettés par l'Europe, pris entre deux politiques, vers laquelle se tourneront les hommes d'Angora ?

Cette question se posait en décembre 1921, elle ne se pose plus aujourd'hui. L'Angleterre a tranché ce débat avec toute la folie, toute l'inconséquence incarnées par M. Lloyd George.

Contre la dictature de ce soi-disant grand homme, que peuvent le raisonnement et la sagesse de gens pareils à ceux que j'ai vus ?

L'Anatolie, malgré son profond désir de paix est rejetée dans la guerre et l'empire britannique marche vers l'écroulement.

BERTHE-GEORGES GAULIS.

Juillet 1922.

Le Voyageur

La poésie suivante, relative à la légende du Mahdi, « le jeune conquérant au burnous vert, qui doit venir à la fin des temps pour couvrir le monde de justice autant qu'il est couvert d'iniquité » fut composée, à Nefta, la sainte oasis, surnommée la Perle du Djerid, à une époque indéterminée mais sans aucun doute très ancienne. Le nom de son auteur est inconnu. Elle me fut communiquée, en 1913, par Si Salah ech Chadly, alors instituteur aux mines de Metlaoui. L'adaptation française suivante a été faite sur son texte et avec sa collaboration.

Dans la paix de mes jardins, l'étranger s'est assis.

J'ai lavé ses pieds las.

A ses yeux brûlés j'ai donné le repos de mon crépuscule éternel.

Il écoutait battre mon cœur immense ; celui que dans chaque feuille la sève multiplie.

J'ai dit :

— « O voyageur, on m'appelle Nefta, la voluptueuse. Mon ombre plus qu'ailleurs est apaisante. Aucune eau n'est fraîche comme celle de mes sources. Si persiste en toi le souvenir cruel d'une femme ; respire mes parfums, ils t'en délivreront. »

L'étranger n'a point répondu.

Il souriait.

Ses jeunes paupières ont tissé la nuit sur son regard.

Il s'est couché, plus beau qu'une jeune fille ; et j'ai senti qu'il s'endormait sur mon cœur.

Un bruit d'ailes... un clarté d'aube... une musique !.

L'air est soudain devenu si doux... vais-je mourir ?

— « Gabriel, ô messager, et vous, ses compagnons, pourquoi descendez-vous du ciel ? »

Elle est venue, la troupe dont nul regard ne peut supporter l'éclat.

Ils se sont penché sur mon hôte.

Gabriel a touché sa bouche, ses oreilles, ses narines.

Arael, s'est approché à son tour, Il a touché son flanc pour y ceindre une épée. Il a touché ses mains pâles. A ses pieds, il a dit : « Vous êtes mes maîtres vous dont l'éperon doit dompter la neige vivante (1). »

Mon hôte ouvrit les yeux.

Sa face était plus resplendissante que le soleil lui-même.

Alors, j'ai compris quel était son nom et, tandis qu'il levait les bras vers le Très-Haut, mes palmes, sur ses épaules, tissaient la soie d'un manteau vert.

Fils légers dont j'ai porté les nids oubliez vos vieilles querelles;

Toi, l'aigle, buveur de lumière, ne sois plus cruel, toi, la tourterelle bleue cesse de craindre.

Dites ces choses à la terre.

Dieu triomphe car voici venir celui que nous attendions.

Paul BRUZON.

---

(1) Le Mahdi doit monter un cheval d'une blancheur impeccable.

CHRONIQUE

AFGHANISTAN

La fête de l'Indépendance à Moscou

Au cours du banquet organisé le 21 août dernier à l'ambassade de Moscou à l'occasion du quatrième anniversaire de l'Indépendance de l'Afghanistan et auquel assistaient l'adjoint au ministre des Affaires étrangères de Russie, Karakhan, et les représentants des pays étrangers, exception faite des représentants anglais, l'ambassadeur d'Afghanistan prononça un discours dans lequel il rappela l'amitié qui unissait l'Afghanistan à la Russie soviétique, le premier d'entre tous les Etats qui a reconnu l'indépendance afghane. Cet acte solennel, dit le représentant afghan, a valu à la Russie une reconnaissance sans bornes du peuple afghan ; il a, en même temps, servi de base à l'amitié qui unit les deux pays.

Dans sa réponse, M. Karakhan, faisant allusion aux agissements d'Enver Pacha et aux événements du Turkestan, a indiqué les difficultés qui entourent l'établissement de l'indépendance de l'Afghanistan.

L'Afghanistan devra résoudre deux grands problèmes : organiser la vie économique du pays et fortifier sa situation extérieure. Il devra améliorer ses rapports d'amitié avec ses voisins. Le gage le plus sûr de l'indépendance du pays est de ne pas se prêter aux tentations de qui que ce soit, capables d'entraîner l'Afghanistan au delà de ses intérêts les plus immédiats.

Discours de Tchitchérine à la légation d'Afghanistan à Berlin

Aux paroles de bienvenue prononcées par Mohammed Edib Khan à l'occasion de la cérémonie de la mise du drapeau afghan sur la Légation d'Afghanistan à Berlin installée dans une villa de la Ahornstrasse, le représentant de Russie, M. Tchitchérine, a répondu par le discours suivant :

C'est pour moi un grand honneur en même temps qu'une grande joie d'assister à la cérémonie d'aujourd'hui. Cet acte est une nouvelle étape sur le chemin du développement de la puissance extérieure et de la consolidation de la situation internationale de l'Etat libre et indépendant d'Afghanistan. Le jour de la montée au trône de l'Emir Amanoullah-Khan a été en même temps le jour de la proclamation de l'entière indépendance de l'Afghanistan et de sa politique extérieure Et son premier soin a été de nouer des relations amicales avec notre Gouvernement. L'événement d'aujourd'hui est un pas en avant dans cette voie. Notre Gouvernement et avec lui le peuple russe dans son entier pénétrés de sentiments d'amitié envers le peuple afghan luttant pour son indépendance, saluent avec une joie sincère chaque nouveau pas que fait l'Afghanistan, notre ami, dans le chemin du progrès et de la consolidation de sa puissance.

Nous n'oublions pas que durant le temps où le monde entier se livrait à des attaques contre la Russie, l'Afghanistan a été le premier Etat qui a noué des relations amicales officielles avec nous, et la Russie a été le premier qui est entré sincèrement en relations amicales avec l'Afghanistan.

Je me réjouis tout particulièrement de ce que le représentant du Gouvernement d'Afghanistan, qui, à l'époque, vint à nous, le très respecté et estimé ami personnel le général Mohammed Vali-Khan, dirige en ce moment la politique extérieure de l'Afghanistan.

Je me réjouis encore et salue en même temps la cérémonie d'aujourd'hui qui est le résultat de son activité J'ose en toute assurance déclarer que les liens inaltérables de profonde et sincère amitié qui unissent non seulement nos Gouvernements, mais nos peuples, donneront à nos deux pays un degré de prospérité inconnu à ce jour.

Je crois que l'évènement profondément significatif d'aujourd'hui est l'expression de cette bienfaisante orientation politique dirigée vers l'existence libre et indépendante des peuples de l'Orient et vers leur plus grand développement.

L'étendard de l'Afghanistan indépendant qui flotte aujourd'hui sur Berlin n'est pas seulement une preuve du succès de la politique du Gouvernement afghan, mais aussi, bien qu'indirectement, un succès de sa plus sincère amie la Russie soviétique.

C'est pourquoi je m'adresse à l'estimé chargé d'affaires d'Afghanistan, Mohammed Edib-Khan en tant que représentant du Gouvernement ami d'Afghanistan et du peu-

ple afghan profondément affectionné, et lui exprime toute la joie qui nous étreint en présence de l'événement qui nous réunit ici. Je témoigne toute ma sympathie et toute mon amitié au Gouvernement d'Afghanistan qu'il représente, au pays qui nous est uni par des liens indissolubles. Je m'adresse encore avec un amour particulièrement sincère au peuple héroïque, libre et fidèle d'Afghanistan.

Parmi les personnalités qui avaient répondu à l'invitation lancée par le chargé d'affaires d'Afghanistan, Mohammed Edib-Khan, se trouvaient en dehors du commissaire du peuple aux Affaires étrangères de Russie Tchitchérine, des représentants du ministère des Affaires étrangères d'Allemagne, l'ambassadeur d'Angleterre, le ministre d'Autriche, etc.

Soixante jeunes Afghans, parmi lesquels se trouve le propre frère de l'émir, qui font leurs études à la « Lichterfelde Cadett Schule », ont défilé revêtus de l'uniforme de l'école.

AMÉRIQUE CENTRALE

Un accord pacifique centre-américain

Les présidents des Républiques de Salvador, de Honduras et de Nicaragua, se sont réunis à bord du navire de guerre américain *Tacoma*, mouillé dans la baie de Fonseca, dans le but de chercher les moyens amicaux les plus efficaces pour mettre un terme aux troubles qui durant ces dernières années se sont produits en Amérique centrale.

Assistés des ministres des Affaires étrangères des trois Républiques et en présence des ministres des Etats-Unis accrédités auprès d'elles, ils se sont mis d'accord pour signer une convention en vue d'assurer d'une manière effective et stable la tranquillité et la bonne harmonie entre ces états.

En vertu de la clause 8 de cette convention, le Gouvernement de Salvador a demandé aux présidents des Républiques de Guatemala et de Costa-Rica d'adhérer à l'accord intervenu afin que toutes les républiques centre-américaines recueillent les bénéfices que l'on en attend.

CANADA

Le Canada et le traité de Sèvres

Le premier ministre actuel, M. Mackenzie King et le premier ministre précédent, M. Meighen ont engagé dans la presse une polémique au sujet de la situation du Canada vis-à-vis du traité de Sèvres. A. M. Meighen qui soutenait que la ratification du traité par le Parlement canadien imposait une obligation dont le Gouvernement ne s'acquittait pas, M. King a répondu que le traité n'ayant pas été accepté par la Turquie ni ratifié par l'Angleterre, il était inopérant. M. Meighen revient à l'assaut en citant certains articles du *Canadian Act* et en s'appuyant sur l'affirmation faite par le chef du parti du Gouvernement au Sénat, que le traité avait été ratifié par le Canada au cours de la législation actuelle. Il demande comment le Canada peut maintenant abandonner la Grande-Bretagne.

ÉGYPTE

Le 14 Septembre

Diverses manifestations ont été faites, tant sur les bords du Nil qu'en Europe, le 14 septembre, date anniversaire de l'occupation de l'Egypte par la Grande-Bretagne C'est le 14 septembre 1882 que les troupes anglaises entrèrent au Caire, sous le prétexte de rétablir l'ordre et de protéger le trône, et avec la promesse formelle de se retirer « sous peu » et de rendre l'Egypte aux Egyptiens.

Il y a quarante ans de cela et les Anglais, qui y sont toujours, imposent à l'Egypte la loi martiale.

L'Égypte et la S. D. N.

Des informations ont été lancées d'après lesquelles d'Egypte demanderait cette année son admission dans la Société des Nations.

Il ne s'agit là que d'une manœuvre destinée à faire croire que l'Egypte

jouit à l'heure actuelle d'une indépendance qui lui permet de faire partie de l'Assemblée de Gènève. L'Egypte, malgré la proclamation solennelle faite par la Grande-Bretagne en mars dernier, non seulement ne jouit pas en fait de son indépendance mais reste soumise à la loi martiale.

Dans ces conditions, l'entrée de l'Egypte dans la Société des Nations ne serait profitable qu'à l'Angleterre qui disposerait ainsi d'une voix de plus dans l'Assemblée, car les représentants égyptiens, sous le masque d'une indépendance qui n'existe pas, ne seraient que des fonctionnaires dociles aux ordres du cabinet de Londres. C'est ce qui a lieu pour l'Inde, — pays ni indépendant ni même autonome, — qui fait partie de la Société.

L'Egypte, le jour seulement où son indépendance réelle et complète sera reconnue, pourra décider si elle doit ou non poser sa candidature.

Une requête, renouvelée l'année dernière auprès du Conseil de la Société des nations, a été présentée à la première assemblée de la Société des nations pour lui demander sa médiation dans le conflit égyptien, aux fins d'obtenir la reconnaissance de l'indépendance de l'Egypte et de trouver une formule de garantie des intérêts britanniques qui fût en même temps compatible avec la souveraineté nationale.

Cette année, les habitants de la province de Dakahlieh ont adressé dans le même but une demande à la Société des nations.

Un témoignage de Youssef Bey

Youssef bey, un des chefs nationalistes égyptiens, venu en Angleterre pour étudier la question du mouvement coopératif national, a déclaré que sa présence à Londres avait pour but d'exposer au public britannique la situation de l'Egypte. Les nationalistes égyptiens, a-t-il dit, n'oublieront jamais l'appui moral qu'ils ont reçu de la France.

Je veux également la remercier pour l'appui moral qu'elle a prêté à la Turquie afin de l'aider à défendre son existence. Le peuple d'Angora se rappellera que la France a choisi le moment opportun pour ramener à son affection tous les musulmans. La nation égyptienne, si jeune qu'elle soit, montrera au monde comment elle saura continuer à souffrir pour sa cause et n'usera jamais de violence pour atteindre son but.

GRÈCE

Coup d'Etat militaire

Depuis la défaite de l'armée grecque en Asie-Mineure, un sourd mécontentement couvait en Grèce et le Gouvernement croyait expédient de faire appel à M. Venizelos pour défendre les intérêts de son pays à la prochaine conférence d'Orient. Cette proposition de paraissait pas tenter l'homme d'état crétois, que les événements venaient surprendre à Deauville et qui restait impénétrable.

Le 26 septembre au matin, un avion grec venant de Mytilène survolait Athènes et lançait des proclamations signées par le colonel Gonatas, ex-commandant de la 2e division en Anatolie qui annonçaient en termes grandiloquents que l'armée s'était jointe à la flotte réunie dans les îles de Mytilène et de Chio pour réclamer « au nom du salut de la Patrie », les mesures suivantes :

1° Abdication du roi en faveur du diadoque ;
2° Dissolution immédiate de l'Assemblée nationale ;
3° Formation d'un cabinet sans nuance politique, susceptible d'inspirer confiance à l'Entente et qui procéderait à des élections impartiales et gèrerait les questions extérieures jusqu'aux élections, qui permettront au peuple de se prononcer sur son sort ;
4° Renforcement immédiat du front de la Thrace.

Le général Frangos et le commandant militaire de Mitylène, ayant tenté de faire opposition au mouvement étaient arrêtés.

Le mouvement insurrectionnel dont la direction à Chio était prise par le général Platsiras s'étendait à Salonique où le général Koutzis amenait la garnison à adhérer au manifeste des troupes de Mytilène. Les équipages de plusieurs cuirassés grecs se mutinaient et demandaient dans le cas où leur Gouvernement ne consentirait pas à lutter jusqu'au bout pour obtenir la Thrace, qu'un nouveau Gouvernement placé sous le règne du prince héritier fût créé pour mener cette lutte. Une vive effervescence se produisait à Athènes.

Le cuirassé « Lemnos » adressait par radiotélégraphie un ultimatum au Gouvernement demandant avant minuit l'acceptation des conditions de la proclamation du colonel Gonatas.

A neuf heures du soir, un conseil des ministres se réunissait sous la présidence du roi ; le général Papoulas y assistait.

A l'issue du conseil, M. Triantaphilacos déclare que le Gouvernement est démissionnaire.

Le général Papoulas est chargé de traiter avec les insurgés et part aussitôt pour Laurion, à la rencontre des parlementaires des troupes.

A midi le général Papoulas revient porteur des conditions des insurgés qui sont acceptées.

Le 27 septembre le roi Constantin abdiquait.

Le roi Constantin de Grèce, fils du roi Georges Ier, de la famille des Slesvig-Holstein-Sondenbourg-Glucksbourg, est monté sur le trône le 18 mars 1913. Il avait épousé la princesse Sophie de Hohenzollern, sœur de Guillaume II. Il commanda les troupes grecques gendant les guerres balkaniques et un an avant la grande guerre, il déclarait dans un discours qu'il était redevable des succès militaires qu'il avait obtenus pendant ces opérations à la science allemande. Durant la grande guerre il paraît avoir été complètement sous l'influence de sa femme que son frère Guillaume II ne se gênait pas d'appéler : *die dumme Ganz,* l'oie stupide. Il maintint la Grèce dans une neutralité qui non seulement lui valut de bons profits mais qui lui permit, malgré le traité gréco-serbe, de ne pas secourir la Serbie en octobre 1915 et ne l'empêcha pas, après avoir donné à l'Allemagne toutes sortes de facilités notamment pour le ravitaillement de ses sous-marins, de tendre un guet-apens aux marins français à Athènes, le 1er décembre 1916, et de féliciter ses troupes après l'assassinat des soldats français au Zappeion. Il dut abdiquer une première fois, le 11 juin 1917, sous la pression de M. Jonnart, haut-commissaire de France, en faveur du prince Alexandre et se réfugia à Lucerne. En 1920, le roi Alexandre mourait de la morsure d'un singe, et un plébiscite à la suite duquel M. Venizelos quittait Athènes et la Grèce rappelait Constantin.

Le roi fut reçu en triomphe par le peuple et adressa à la nation et à l'armée un manifeste leur promettant la démobilisation. On sait comment il a, depuis, tenu parole, et, après avoir été le plat valet de Guillaume II il se mit allègrement au service de M. Lloyd George.

Le roi Constantin a abdiqué en faveur du prince héritier, le diadoque, prince Georges de Grèce, duc de Sparte. Né le 7 juillet 1890, il est âgé de 32 ans et a épousé l'année dernière la princesse Elisabeth de Roumanie. Il a prêté serment sous le nom de Georges II et sera le quatrième souverain

de la dynastie danoise sur le trône de Grèce. Il est à noter qu'en 1917, lors de la première abdication du roi Constantin, M. Venizelos s'était opposé à l'accession au trône du prince Georges ; l'homme d'Etat grec estimait que ce prince était, comme son père, enfoncé, à cette époque, dans l'intrigue allemande et compromis par ses sympathies. C'est pourquoi la couronne avait été dévolue au prince Alexandre, second fils du roi Constantin. De caractère violent et taciturne, le prince Georges n'a guère brillé jusqu'à présent que dans la pratique des sports.

On avait d'ailleurs songé en 1917, à donner la couronne au plus jeune fils du roi, le prince Paul, qui, né en 1901, a onze ans de moins que son aîné et est aujourd'hui majeur.

Quant au frère de Constantin dont le rang successoral est assez éloigné le prince Christophore, actuellement âgé de 34 ans et qui a épousé l'an dernier une riche Américaine mariée en premières noces au millionnaire Leeds, surnommé le « roi du fer blanc », bien qu'il accompagnât Constantin à Lucerne, n'a pas été jusqu'ici mêlé activement à la politique.

Les troupes insurgées constituèrent un comité révolutionnaire provisoire pour assumer le pouvoir jusqu'à la constitution d'un nouveau Gouvernement.

Ce Comité composé des colonels Gonatas et Plastiras et du capitaine de vaisseau Phocas a adressé la proclamation suivante à la population :

> Un accord étant intervenu avec le Gouvernement Triantaphilacos, qui a démissionné, le comité provisoire révolutionnaire prendra le pouvoir le plus tôt possible
>
> Jusqu'à présent, le comité révolutionnaire a compté sur le patriotisme des Hellènes et sur l'ardent désir de réconciliation du peuple pour maintenir l'ordre et protéger tous les citoyens sans exception Les perturbateurs de l'ordre, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, seront punis de façon exemplaire.

La Crète adhérait au mouvement insurrectionnel. Les autorités ayant abandonné le pouvoir aux révolutionnaires, une comission vénizéliste de trois membres s'est constituée en Gouvernement provisoire.

Ce mouvement militaire, dirigé en même temps par des officiers royalistes et vénizélistes ne présentait donc pas un caractère exclusivement vénizéliste mais plutôt national.

Le 28, cinq ministres de l'ancien cabinet : MM. Gounaris, Stratos, Protopapadakis, Goudas et Théotokis étaient arrêtés, dont l'opinion publique réclamait la mise en jugement comme responsables des événements d'Asie-Mineure. En attendant, ils devaient être internés à Egine.

Il fut tout d'abord question pour constituer le nouveau cabinet du général en disponibilité Nider, qui fut longtemps chef de la section du personnel au ministère de la Guerre sous le Gouvernement de M. Venizelos et commandait le corps expéditionnaire grec qui prit part aux opérations dans le sud de la Russie en 1918. Il commandait récemment une division en Asie Mineure quand il fut mis en disponibilité à cause de ses sentiments vénizélistes.

A la suite de laborieuses négociations et du refus de l'amiral Coundouristis de former lenouveau cabinet grec celui-ci semblait très vraisemblablement devoir être constitué sous la présidence de M. Zaïmis qui fut nommé ministre de l'Instruction publique du cabinet Rallys en novembre 1920. Il démissionna le 2 janvier 1921. Il fut de nouveau ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Gounaris du 10 avril 1921.

M. Politis, ancien chargé de cours aux facultés de droit d'Aix, de Poitiers et de Paris, qui fut ministre des Affaires étrangères de M. Venizelos, et aux côtés de ce dernier, membre de la délégation grecque à la conférence de la paix, puis après la chute du cabinet Venizelos, représentant de la Grèce à la Société des nations devait recevoir le portefeuille des Affaires étrangères. Les autres personnalités politiques pressenties pour former le cabinet étaient : capitaine Papachristou, marine ; général Haralambis, guerre ; Cannelopoulos, économie nationale ; Diomidès, finances ; Vassiliou, justice ; Krokidas, intérieur ; M. Docciades, assistance publique ; M. Siotis, l'instruction publique ; M. Paul Calliges, communications ; M. Georges Embirikos, ravitaillement.

Le 29 au soir, M. Venizelos quittait Paris où il était arrivé la veille pour se rendre à Londres. Il avait reçu le jour même un télégramme du comité révolutionnaire d'Athènes signé des colonels Gonatas, Plastiras, Kourousopoulos, Edipides, Gardikas ; des lieutenants-colonels Protosyngelos, Kimisis, Kasapides, Panagoulopoulosi Mamoures, lui exprimant son entière confiance pour le charger de la défense de la question nationale et sollicitant son concours immédiat. M. Venizelos répondait qu'il acceptait de défendre la cause hellénique à l'étranger, tout en spécifiant que sa décision de se retirer de la politique militante était irrévocable.

M. Diomidès refusait le portefeuille des finances pour la même raison.

Le colonel Gonatas faisait le 29 l'inquiétante déclaration suivante :

Nous nous sommes révoltés pour ne pas perdre la Thrace A cela tendront tous nos

efforts. Nous voulons : 1° La réorganisation complète et solide des forces militaires du pays ; 2° Le maintien de l'ordre public et la cessation des discordres intestines. C'est parce que nous considérions le roi Constantin comme un obstacle à nos rapports avec des Alliés naturels que nous avons exigé son abdication et son éloignement de la Grèce. Nous voulons donner au pays un gouvernement pris autant que possible hors des partis politiques.

Le 30 septembre, le comité révolutionnaire publiait un communiqué disant notamment :

La Révolution en sa qualité de pouvoir souverain, jusqu'à la constituion d'un nouvelle assemblée nationale, décide ce qui suit :

1° Elle transmet au Gouvernement constitué le droit de promulguer les décrets législatifs royaux ;

2° Les populations musulmanes de Macédoine et de Thrace constitueront des collèges électoraux spéciaux ayant le droit d'élire au total 19 représentants au Parlement ;

3° Les personnes arrêtées avant la constitution du Gouvernement et considérées comme responsables des désastres nationaux resteront en prison préventive jusqu'à ce que la Nouvelle Assemblée décide sur la façon dont elles seront jugées.

Le 1er octobre, toute la famille royale, à l'exception du prince Paul, devenu héritier du trône, s'est embarquée, dans le port d'Oropo, à bord du navire mis à sa disposition par le comité de la révolution, à destination de Palerme.

Le roi Georges est allé, dans l'après-midi, au château de Decelie, assister au départ des ex-souverains. De nombreux amis, fidèles du roi et de la reine, s'y étaient également rendus.

Le départ des souverains n'a provoqué aucune manifestation à Athènes et Constantin a quitté de nouveau la Grèce au milieu de l'indifférence générale.

En même temps on mandait de New-York que 5 millions de dollars en or étaient arrivés à bord du paquebot grec *Themistocles* à Brooklyn, et on présume que cette somme représente la fortune particulière de l'ex-roi Constantin.

A la réception du comité de la révolution par le roi Georges II, ce même jour, le colonel Gonatas a prononcé une allocution dans laquelle il a félicité le roi pour son avènement au trône et fait des vœux pour le bonheur de la nation et du trône.

La révolution, a-t-il dit, représente la conscience de la nation, soulevée par les mal-

leurs des dernières années et le récent désastre d'Asie Mineure, et résolue, cependant à progresser pour ne pas mourir.

L'armée et la flotte, ayant davantage souffert de ces désastres, se sont révoltées les premières, demandant l'éloignement du pouvoir de tous ceux qui ont contribué à ces désastres nationaux et constitué des obstacles privant les Grecs du concours de leurs puissants alliés.

D'autre part, le colonel président du comité révolutionnaire a fait publier le manifeste suivant :

Nous cherchons à rétablir, dans toute leur étendue, nos relations passées avec nos grands alliés et avec les Etats-Unis et, en même temps, nous voulons une étroite collaboration avec nos alliés et nos amis, la Yougoslavie et la Roumanie, en vue de maintenir le *statu quo* balkanique d'après guerre contre toute menace et toute intention malveillante. Nous voulons conserver la Thrace à la Grèce par la coordination de toutes nos forces et de toutes nos ressources nationales. Nous espérons, d'autre part, grâce à des élections absolument libres, obtenir une nouvelle situation politique qui sera conforme au sentiment de la majorité du peuple, qui garantira la cessation de toute lutte néfaste de partis et un système juste et impartial d'administration intérieure.

A l'issue de la séance qu'il tenait le 29 septembre à Rambouillet, le Conseil de cabinet faisait connaître dans un communiqué qu'après avoir reçu de son président tous les renseignements sur la situation en Orient et en Grèce, il avait décidé « que les événements qui se sont produits en Grèce ne sauraient modifier les résolutions de la France qui ont été prises d'accord avec les alliés et qui sont contenues dans les propositions communiquées à Mustafa Kémal. »

HEDJAZ

Les Pèlerins et le Mouvement antichérifien

Les pèlerins indiens, afghans et de l'Asie centrale qui ont accompli cette année le pèlerinage de la Mecque sont revenus avec un vif sentiment d'hostilité à l'égard du roi Hussein qu'ils qualifient d'infidèle ne tenant son pouvoir que de l'Angleterre. Ces pèlerins ont surtout été mal impressionnés par le manque de sécurité, l'état d'anarchie régnant dans le Hedjaz et les territoires soumis à l'émir qui cherche à faire dire la *Khutba* en son nom. L'impression qu'ils rapportent de leur voyage permet de

comprendre le mouvement anti-chérifien qui se produit actuellement parmi les Arabes.

INDE

Les Musulmans de l'Inde et la Turquie

M. Chotani, président du Comité central du Califat de l'Inde, à Bombay, a envoyé, à Londres, le télégramme suivant :

« Au milieu des réjouissances des musulmans de l'Inde à l'occasion des victoires kémalistes est arrivée la nouvelle de l'appel lancé par le Gouvernement britannique à ses colonies pour qu'elles aident l'Angleterre au cas où elle s'engagerait dans une autre guerre contre la Turquie. Puisse Dieu empêcher cette guerre !

« Il m'est impossible d'exprimer l'honneur et l'indignation ressenties par le peuple indien à cette nouvelle. En soutenant les aventures militaires grecques, le Gouvernement britannique a trahi l'Inde et le monde musulman. M. Lloyd George a oublié les engagements solennels contractés par lui au nom de l'Angleterre, que l'Asie Mineure et la Thrace, avec Constantinople comme capitale, resteraient sous l'aurorité des Turcs.

« Après la guerre, l'échec de l'aventure grecque en Anatolie a fourni au Gouvernement britannique une autre occasion de tenir cette promesse solennelle, qui comprend tout ce que les Turcs demandent.

« Les musulmans de l'Inde espéraient qu'il en serait ainsi.

« Si l'Angleterre entre maintenant en guerre contre la Turquie, en dépit de cette promesse, elle ne pourra jamais recouvrer son prestige en Asie.

« Le traitement qu'elle a infligé à la Turquie cause de l'horreur dans tous les pays de Moscou à Calcutta, du Maroc au Mur de Chine. Et pendant ce temps, on honore la France qui a généreusement soutenu les kémalistes.

« Je ne puis croire que le Gouvernement britannique veuille réellement insulter aussi bien que nuire en cette circonstance, comme il l'a déjà fait pourtant vis-à-vis du monde musulman, ou qu'il ait le moindre désir de poursuivre une politique bien faite pour exaspérer ce qu'on devra dorénavant regarder comme « l'Asie Unie. »

« Les musulmans de l'Inde attendent la décision de leurs « Ulencas » pour savoir quelle attitude ils doivent adopter au cas où la Grande Bretagne entrerait en guerre contre les braves défenseurs de la Turquie.

« Je crains que des millions d'entre eux ne soient prêts à émigrer en masse, et qu'ils ne trouvent quelque moyen de s'offrir pour venir en aide à leurs frères turcs et défendre l'honneur et la dignité de l'Islam. »

Protestation et démission de M. Bhrugri

Mr. G. M. Bhrugri, membre du Conseil d'Etat de l'Inde, qui est actuellement en Angleterre, a donné sa démission pour protester contre « la politique anti-turque et anti-indienne du Gouvernement actuel » et a envoyé au vice-roi la lettre suivante :

L'attitude récente de la Grande-Bretagne à l'égard des Turcs oblige tout fidèle sujet, surtout s'il est musulman, à parler franchement et à avertir le Gouvernement des conséquences graves d'une telle politique. Au cours de ces dernières années quelques-uns d'entre nous ont soutenu le Gouvernement de l'Inde, sachant fort bien que ce dernier conseillait au Gouvernement britannique d'adopter une politique de conciliation vis-à-vis des musulmans, non seulement aux Indes mais dans le monde entier. Le Gouvernement britannique est resté sourd à tous ces conseils. Il s'obstine en ce moment dans une politique néfaste qui peut maintenant mettre à feu et à sang tout le monde islamique. L'intérêt de l'Empire doit pourtant ête préféré à une infatuation aveugle et intéressée pour les Grecs et à des préjugés religieux.

Un tel Gouvernement n'a nul droit à la fidélité d'aucun citoyen de l'empire, surtout à celle des musulmans de l'Inde. C'est la fin de la fidélité des musulmans de l'Inde.

Au nom de l'Empire britannique, permettez-moi de vous supplier de renseigner le gouvernement britannique sur les vrais sentiments des musulmans. Une guerre avec la Turquie ou une opposition de la part de l'Angleterre à la cession de Constantinople et de la Thrace aux Turcs ne laissera à aucun musulman modéré la moindre excuse pour soutenir le Gouvernement un instant de plus. Afin de donner plus de poids à ma protestation, je n'ai d'autre alternative que d'abandonner mon poste au « Conseil d'Etat » Aussi je vous adresse ma démission. Je vous supplie d'agir pendant qu'il en est encore temps.

Protestation indienne contre la politique du Premier ministre

Une réunion publique des Indiens résidant à Londres s'est tenue le 26 septembre au Essex Hall, afin de protester contre la politique anti-orientale du Premier ministre et de déclarer que la détention de Constantinople et d'Andrinople sous le prétexte fallacieux de sauvegarder la « Liberté des Détroits » sera fatale à la paix dans l'Asie entière et contraire aux intérêts des jeunes démocraties de l'Inde et du Proche Orient Des ordres du jour dans ce sens ont été adoptés.

M. J.-M. Parikh a déclaré que sur la question du réglement du problème actuel du Proche Orient tous les Indiens étaient d'accord, à quelque

parti qu'ils appartiennent. Dans le cas d'une guerre avec la Turquie, toute l'Inde adopterait la politique du refus de coopération ; politique qui avait été en partie suivie jusqu'à maintenant, mais qui s'étendrait au pays tout entier.

M. Fanous, egyptien, soutient qu'en se montrant hostile aux jeunes chefs tels que Kémal Pacha, le Gouvernement britannique se montrait ennemi de tout progrès pour la Turquie. Il agissait exactement de même en Egypte dans le cas de Zaghloul Pacha.

Sheikh Aftar Ahmad, de Lahore, étudiant en droit, dit qu'il était prêt à entrer en lutte contre l'Angleterre si cette dernière attaquait les Turcs.

L'Assemblée, en exprimant avec la plus grande énergie sa désapprobation de la politique provocatrice du Gouvernement de Sa Majesté, émit l'espoir que celui-ci adjoindrait à la Délégation britannique deux représentants musulmans choisis par le Comité central indien du Califat.

M. B. G. Horniman, ex-directeur du *Bombay Chronicles*, stigmatisa M. Lloyd George comme étant le chef d'un Gouvernement responsable de massacres en Irlande et du massacre d'Amritsar.

Un projet de résolution protestant contre les déclarations partiales du Premier ministre dans son discours aux représentants de la presse britannique du 23 septembre dans lequel il insistait sur de prétendus excès des Turcs et affirmait que Smyrne avait été brûlée par l'armée turque, sans s'appuyer sur aucun témoignage, et sans faire la moindre allusion aux crimes contre la civilisation et l'humanité sans cesse commis par les Grecs depuis qu'ils ont débarqué à Smyrne, et occupé la Thrace, a été ensuite présenté à l'assemblée et adopté.

Avant de se séparer, l'assemblée a adressé ses remerciements au « Labour Party » pour sa courageuse attitude en s'opposant à une guerre inique contre la Turquie lasse de la guerre.

MESOPOTAMIE

Les arrestations

Les principales personnalités contre lesquelles ont été prises par Sir Percy Cox les mesures que nous avons annoncées dans le précédent

numéro et sur lesquelles nous sommes en mesure de donner quelques brefs renseignements biographiques sont les suivantes :

Jahafar Chalabi abu Timman est un négociant bien connu de Bagdad, et a été ministre du Commerce jusqu'à sa démission donnée à la fin d'août. Il était entré dans le cabinet grâce à l'influence des chefs religieux de *Kadhimain*. Négociant distingué, il s'occupe surtout du commerce avec la Perse, et, peu de temps après l'armistice, avait parcouru ce pays en y faisant une campagne anti-britannique.

Hamdi Pacha Chi, sunnite et citoyen distingué de Badgad, était fonctionnaire turc avant la guerre ; il a refusé de jouer aucun rôle dans l'administration de l'Irak sous le mandat britannique. Il y a quelques mois on lui offrit, et il refusa, le poste de Directeur de la Sûreté Publique.

Sheikh Mahi Basir al Hilli est originaire de Hillah. Il est aveugle. Sa résidence habituelle est Nedjed, mais depuis quelque temps il s'est installé à Bagdad, où il a suivi les derniers événements politiques. C'est un chiite Il est poète, et ses vers sont bien connus et admirés dans toute la Mésopotamie. Ses poèmes parlent surtout de la haine des Anglais, qu'il voudrait voir quitter complètement le pays

Sheikh Ahmed al Sheikh Daud est un sunnite connu et instruit, qui a été juge sous l'administration turque.

Abdul Ghafur al Badri, ancien officier de l'armée turque, a combattu contre les Anglais en Mésopotamie pendant la guerre. Sunnite de Samarra, il a été directeur et propriétaire du *Istiklad*, journal de Bagdad dont la publication vient d'être suspendue à cause de ses attaques contre le Gouvernement provisoire.

Situation difficile des forces anglaises

Les événements d'Orient ont eu des répercussions en Mésopotamie et un soulèvement s'est produit dans le Nord. Abdul Kerim bey, chef de tribu kurde, s'est emparé de Suleimanieh, Tchemichal et Cherguy. La première rencontre a eu lieu a Indjir, où un major anglais, deux capitaines et des soldats ont été tués Plus tard, renforcées par les tribus Zingheus et Dizane, les troupes de Kerim ont attaqué les forces anglaises qui ont subi des pertes importantes, perdu des armes et des munitions et ont été contraintes de se retirer.

PALESTINE

Proclamation du mandat palestinien

La proclamation du mandat sur la Palestine a eu lieu le 11 septembre à Jérusalem. A cette occasion, sir Herbert Samuel, haut-commissaire britannique, a prononcé les paroles suivantes :

J'espère vivement que, sous l'égide de l'empire britannique, la période qui s'ouvre maintenant sera une période de paix et de progrès pour la Palestine, et sera rendue mémorable par une renaissance à la foi arabe et juive de cette terre historique. J'espère que ce sentiment du monde chrétien qui se tourne avec une émotion profonde vers ce pays sacré pourra y trouver toujours, à un degré croissant, la satisfaction de la ferveur religieuse, et lorsque le jour viendra pour l'Angleterre de remettre le mandat qui lui a été confié, puisse-t-elle laisser la Palestine prospère et autonome, possédant les attributs d'une haute civilisation d'une des plus grandes époques de son passé.

La cérémonie a eu lieu au palais du Gouvernement de Jérusalem, ancien hôpital-école allemand, sous les effigies de l'ex-empereur et de l'ex-impératrice d'Allemagne.

Lord Allenby, haut-commissaire britannique en Egypte, était présent ainsi que les diverses hautes personnalités du Gouvernement de la Palestine, et l'émir Abdullah, souverain de Transjordanie. La présence de ce prince arabe à la proclamation du mandat a vivement irrité les milieux arabes de Palestine, mais il n'y a pas eu de manifestation.

Les comités arabes et chrétiens ont décidé un chômage général en Palestine pour protester contre la Constitution et contre le mandat britannique sur la Palestine. Les magasins non-israélites ont fermé et les artisans n'ont pas travaillé.

PERSE

Candidature de la Perse au Conseil de la S. D. N.

La délégation de Perse, par une lettre en date du 5 septembre adressée à M. le Président de la troisième Assemblée de la Société des Nations, a, au nom du Gouvernement persan, attiré « l'attention de l'Assemblée sur

le fait que jusqu'ici le monde islamique, qui compte 350 millions d'âmes, a été bien peu représenté dans les organes de la Société des Nations. » et, en conséquence, demandé que la Perse siégeât à son tour au Conseil.

En posant sa candidature au Conseil dont quatre membres doivent être renouvelés par la présente Assemblée, la Perse qui est le seul état musulman faisant partie d la Société des Nations entend assurer ainsi une représentation du monde islamique.

SUD-OUEST-AFRICAIN

La prétendue révolte des Hottentots

M. Bellegarde, ministre d'Haïti, à la séance de la S. d. N. du 8 septembre a attiré l'attention de l'Assemblée sur les récents et déplorables événements ments de l'Afrique du Sud, auxquels il avait été fait déja allusion à la séance du mardi 5

On sait que la Société des nations a accordé au Gouvernement sud-africain,c'est-à-dire à la Grande-Bretagne, le mandat sur l'ancien protectorat allemand du Sud-Ouest africain.

Les Hottentots Bondels qui forment une tribu d'environ 1.500 personnes, vivent dans un petit coin de l'extrême sud de l'ancienne colonie allemande sud-ouest africaine, sur l'une des rives du fleuve Orange Eleveurs de chèvres et de moutons, ils mènent une existence pastorale qui a été souvent décrite par les missionnaires catholiques qui évangélisent la colonie du Cap.

Des impôts, ce qui est la façon dont la civilisation se manifeste ordinairement à tous ceux qu'elle appelle « sauvages », ont été mis sur les chiens qui gardent les troupeaux des Hottentots Bondels. La taxe étant extrêmement lourde, les nouveaux contribuables n'avaient pour la payer d'autre ressource que de vendre leurs troupeaux. Le chef de la mission catholique intervint auprès de l'administrateur M. Hofmeyer, qui accorda une réduction de la taxe, mais celle-ci restait encore si élevée que les Hottentots Bondels ne purent pas la payer. Ce non-paiement fut considéré par l'administrateur comme un refus significatif d'un prochain soulèvement.

Une expédition dite « de punition » avec tout le matériel de guerre moderne fut organisée à la fin de mai dernier contre les Bondels Hotten-

tots qui sont sous la protection de la S. d. N. pour s'être refusés à accepter une nouvelle taxe sur les chiens qui gardent leurs troupeaux.

Des massacres ont été mis à exécution, des femmes et des enfants ont été tués. Les forces militaires dirigées par l'administrateur Hofmeyer se composaient de près de 400 hommes, fantassins et cavaliers, avec de l'artillerie de montagne, des mitrailleuses et deux avions de bombardement. Tout cet appareil était dirigé contre une pauvre tribu de 1.500 personnes environ, y compris les vieillards, les femmes et les enfants. Les deux ou trois cents Hottentots Bondels en état de résister à leurs agresseurs n'avaient pas à leur disposition plus de 70 fusils anciens plus ou moins détériorés et des munitions vieilles de dix ans. Cette façon de traiter ces populations rappelle la sanglante expédition dirigée contre les Hereros par les Allemands.

M. Bellegarde demande que la Société, par l'organe de la commission des mandats, fasse la lumière la plus complète sur ces faits.

Dans une intervention ultérieure, M. Bellegrade, tout en se félicitant que sa proposition d'enquête ait été prise en considération demanda que les habitants des territoires sous mandat fussent autorisés à envoyer des pétitions à la commission permanente sans passer par l'intermédiaire du pays mandataire.

Sir James Allen, délégué de la Nouvelle-Zélande déclara que cette procédure aurait pour résultat de provoquer de l'agitation parmi les indigènes.

Lord Robert Cecil, ainsi que le délégué australien, prirent aussi la parole à ce sujet.

Les conclusions du rapport ont été adoptées et une Commission d'enquête sera envoyée dans l'Ouest-Africain. Toutefois en ce qui concerne les pétitions, les indigènes devront d'abord s'adresser à l'administration locale, ensuite à la puissance mandataire.

Une délégation noire à la S. d. N.

Une délégation de quatre noirs représentants de l'Association universelle pour l'avancement de la race noire, laquelle compte cinq millions et demi de membres s'est rendue à Genève pour demander à la Société des Nations qu'elle lui confie l'administration des anciennes colonies allemandes afin d'y constituer une confédération de la race noire.

Les membres de cette délégation ont déclaré ne vouloir nullement

créer un conflit de races, mais démontrer qu'ils sont capables de se gouverner par leurs propres moyens.

A la tête de la délégation se trouve M. Morke, de la Siera Leone. Les noirs d'Haïti, de l'Amérique du Nord et des Antilles sont représentés.

TUNISIE

Le différend franco-anglais sur les naturalisations

Les Gouvernements de France et de Grande-Bretagne sont tombés d'accord pour déférer à la Cour internationale de justice leur différend relatif aux décrets promulgués à Tunis et au Maroc, en septembre dernier, à propos des naturalisations.

Lord Balfour à la séance du Conseil de la Société des nations, qui a eu lieu à Genève le 2 octobre, a fait savoir qu'à la suite d'un échange de conversations amicales avec M. Léon Bourgeois, il propose au Conseil, d'accord avec le représentant de la France, de soumettre à la Cour permanente de justice, pour avis, la question de savoir si le différend est ou n'est pas, d'après le droit international, une affaire exclusivement d'ordre intérieur.

Les deux Gouvernements se mettront d'accord sur la date de la convocation de la Cour.

TURKESTAN

Un ultimatum d'Enver Pacha à Moscou

Le 27 septembre, le président des Républiques du Caucase, M. le Dr. Nerimanoff, a remis au Gouvernement central de Moscou un ultimatum que lui a fait parvenir Enver pacha, généralissime des forces musulmanes de Khiva, de Bouhkara et du Turkestan. Voici le texte de cet ultimatum :

Je vous prie de communiquer au Conseil des commissaires du peuple et au Comité exécutif panrusse des Soviets les décisions prises par la haut conseil des peuples qui faisaient précédemment partie de la Fédération soviétique. Sur mon initiative, le haut-conseil a pris la décision de n'entreprendre aucune opération militaire contre la Russie des Soviets et l'armée rouge, jusqu'à réception de la réponse des commissaires du peuple de Moscou et du Comité exécutif panrusse.

Je suis en même temps chargé de faire part de la volonté des habitants de Boukhara, Khiva et du Turkestan, de voir leur indépendance reconnue par la Russie.

Le haut-conseil propose au Gouvernement des Soviets de donner des ordres en vue de l'évacuation par les troupes rouges des territoires de Khiva, Boukhara et du Turkestan, dans un délai de quinze jours.

Au cas où ces conditions seraient acceptées, les prisonniers et détenus politiques seront libérés.

Veuillez communiquer au commissaire de la Guerre Trotzky et au commandant en chef Kameneff la nécessité qu'il y a d'évacuer les contrées susdites, afin d'éviter les conflits armés entre les troupes rouges et les armées des peuples musulmans.

La note ajoute que si le Gouvernement des Soviets de Russie ne prend pas en considération la volonté des peuples musulmans d'être délivrés de la tyrannie des commissaires du peuple et des propagandistes de Moscou, le haut-conseil reprendra, dans les quinze jours, sa liberté d'action.

TURQUIE

La victoire turque

Le succès rapide de l'offensive nationaliste dont nous avons suivi les premières étapes conduisait rapidement les forces turques devant Smyrne.

Après avoir abandonné Salihli sous l'attaque convergente des Turcs, les Grecs, dont l'armée du sud avait été encerclée se retiraient en toute hâte.

Le général Tricoupis qui avait remplacé le général Hadjianesti était fait prisonnier le 2 septembre ainsi que le général Digenis.

Le 8 septembre, M. Sterghiadès haut-commissaire grec, qui proclamait quelques semaines auparavant l'autonomie de l'Ionie, se réfugiait à bord du cuirassé « Lemnos »; l'armée grecque en pleine débâcle abandonnait la ville et la flotte grecque disparaissait de la rade. Entre temps, la Grèce avait fait connaître par l'intermédiaire de l'Angleterre qu'elle accepterait l'évacuation de l'Asie-Mineure à condition de conclure immédiatement un armistice avec Angora, mais la rapidité avec laquelle les événements se déroulaient ne permettait pas de retenir cette proposition transmise le 7 septembre par les trois premiers drogmans anglais, italiens et français.

Les colonnes turques atteignaient la banlieue de Smyrne dans la mati-

née du 9 septembre. Des aéroplanes turcs survolaient la ville, y jetant des proclamations ainsi conçues :

L'armée turque va venir bientôt délivrer la ville de Smyrne. Il est recommandé à la population de Smyrne de garder le plus grand calme et de se rallier à la cause turque en adhérant à la cause nationaliste.

Dès que cette proclamation fut répandue dans la ville, un grand nombre de Turcs sortirent et se rendirent au-devant des troupes kémalistes.

C'est dans l'après-midi que la deuxième division de cavalerie des troupes kémalistes, commandée par le colonel Medmed Zeki bey, entra dans la ville aux applaudissements de la population.

Le colonel se mit aussitôt en contact avec les autorités alliées de la ville et déclara qu'il n'y avait aucun danger pour personne. Tous les bâtiments, hôpitaux et consulats, furent gardés par des soldats français et italiens.

La 2e division de cavalerie turque a été suivie par la 5e division, qui est entrée dans la ville dans la soirée. Les Grecs n'ont pas pu sauver le matériel qu'ils y avaient concentré.

Les officiers grecs qui s'étaient embarqués dans la matinée furent les seuls qui purent se sauver. Toutes les troupes grecques se trouvant dans la ville ont été faites prisonnières.

Le 11 septembre Moustafa Kémal pacha entrait dans Smyrne à la tête du gros de l'armée kémaliste.

Il lançait la proclamation suivante adressée au peuple turc :

A la Grande et Noble Nation turque :

Notre offensive sur la ligne Afioum-Kara-Hissar-Antoun-Dach-Doumlou-Bugar, qui a commencé le 16 août, sous la forme d'une grande bataille, a duré cinq jours et cinq nuits.

Le courage, la rapidité, l'héroïsme des armées du Gouvernement de la grande Assemblée nationale ont réussi à anéantir le gros des forces de nos cruels et orgueilleux ennemis. Je salue notre armée dont les exploits sont dignes de vos sacrifices.

La grande idée prédominante dans notre armée, du plus grand chef au plus petit soldat, a été de faire son devoir et de se sacrifier, se montrant ainsi digne de l'exemple donné par la nation.

J'ai pu le constater sur les champs de bataille.

Depuis trois ans et demi, j'ai commencé avec mes collaborateurs à exprimer la puissance et la pensée qui existent dans l'organisation de notre nation et les résultats de nos luttes se développent et se précisent malgré des difficultés extraordinaires.

Il est démontré que tous nos efforts ont eu pour but la volonté et le désir de faire le bonheur de la nation

Notre nation peut avoir confiance en l'avenir et nous pouvons être sûrs que notre armée arrivera au triomphe qu'elle s'est promis.

D'autre part, la prise de Brousse après des combats acharnés et l'occupation de Moudania marquaient la fin de la résistance grecque en Asie-Mineure.

Avant d'évacuer la ville, les Grecs avaient mis le feu sur plusieurs points, mais l'incendie a pu être circonscrit et un quartier seulement a été détruit.

De même que les villes d'Afioum-Karahissar, Eskichehir, Koutahia, Biledjik, Ouchak, Alachehir, Kerdos, Kalikresse, Manissa, Aidin, Panderma était incendiée à l'exception toutefois d'une centaine de maisons. La gare et la Banque ottomane ont été détruites.

Le butin fait par les troupes nationalistes était énorme et ne comportait pas moins de 910 canons, 1.200 camions, 200 automobiles, 5.000 mitrailleuses, 450 wagons de munitions et 40.000 fusils. Les prisonniers étaient au nombre de 70.000 environ.

D'après les déclarations faites par le général Hadjanesti aux journaux d'Athènes, il ressort que le Gouvernement hellénique n'avait pas dégarni le front d'Asie-Mineure en vue de la marche sur Constantinople. 7.000 hommes avaient été seulement prélevés sur le front sud et 7.000 sur le front nord de l'armée grecque qui comptait plus de 200.000 hommes.

A peine les troupes étaient-elles entrées à Smyrne qu'un incendie qui se déclarait dans le quartier arménien, tout près du quartier turc de Basma-Kahné mais que le vent poussait dans la direction opposée, ne tardait pas à dévorer la ville presque tout entière, couvrant une zone qui représente une étendue de 250 hectares et englobe les quartiers arméniens, grec, français dans lesquels quelques rares maisons ont été épargnées.

D'après les renseignements recueillis par le haut-commissaire de France à Constantinople et le consul général de France à Smyrne ainsi que par l'amiral Dumesnil, rien ne permet d'attribuer aux Turcs l'incendie de Smyrne, comme les Grecs et une partie de la presse anglaise en avaient fait courir le bruit. Il résulte même de l'enquête faite par les autorités turques et les officiers étrangers que l'incendie avait été préparé par les Arméniens.

Une sévère critique de l'attitude des troupes grecques et de la politique

du Gouvernement a été faite par lord Saint-Davids, qui a présidé le 26 septembre à Winchester House la réunion semestrielle de la société du chemin de fer ottoman de Smyrne à Aidin.

Le discours de lord Saint-Davids, peut se résumer ainsi : Depuis le début le comité directeur a jugé et dit qu'il était tout à fait absurde de vouloir donner Smyrne aux Grecs même au point de vue des Grecs eux-mêmes. Les Grecs dans leur retraite ont brûlé tous les villages turcs sur leur passage, ont volé les Turcs rencontrés isolément, et, quand ces derniers résistaient, les ont tués. Ils ont agi ainsi loin du front, sans nécessité militaire et par pure méchanceté. La compagnie a été informée que tout cela a été fait systématiquement par des troupes qui en avaient reçu l'ordre. Cela a été l'œuvre de gens qui savaient qu'ils ne pouvaient pas conserver cette région et qui voulaient qu'elle n'ait plus de valeur pour personne autre.

Passant à la destruction du chemin de fer par les Grecs, Lord Saint-Davids a dit expressément :

> Nous avons à remercier vivement Mustafa Kemal d'avoir envoyé des troupes pour protéger les agents de la compagnie Notre opinion est que nos gouvernants se sont montrés beaucoup trop soucieux de ménager les susceptibilités du roi Constantin, l'un des pires ennemis de notre pays pendant la guerre, le plus vil et le plus fourbe de tous nos ennemis, et qu'ils ne se sont pas donné assez de peine et qu'ils n'ont pas assez employé les moyens coercitifs pour l'obliger, lui et son gouvernement, á payer ce qu'ils nous doivent.

A la suite de la victoire des troupes nationalistes, l'Assemblée nationale d'Angora a déclaré que le deuil national a pris fin. La tribune présidentielle, qui était toujours tendue de noir, est maintenant drapée de vert, qui est la couleur de la victoire.

Des trophées sont exposés, parmi lesquels l'épée du général grec Hadjanesti.

L'Assemblée a promu maréchal Fevzy pacha, chef d'état-major général; Ismet pacha, commandant en chef du front de l'est, a été nommé général de division, ainssi que les généraux Chevky et Noureddine pacha.

Les colonels Assim, Izzet, Kiazim et Kemal ont été nommés généraux de brigade ; le capitaine Fazil bey, chef du service d'aéroplanes, commandant et le commandant de division Kiazim pacha a été cité à l'ordre de l'armée.

A Constantinople la victoire turque a donné lieu à des manifestations

enthousiastes. Un *sélamlik* solennel a été célébré à Sainte-Sophie 70.000 personnes, dont 20.000 avaient pris place à l' ntérieur de l'église y assitaient. Le prince héritier, Abdul Medjid effendi, était présent. A l'issue du service, la foule a bruyamment manifesté aux cris de « Vive Kémal ! A bas la Grèce ! ».

Un mémoire demandant l'annulation immédiate de la sentence *de mort prononcée il y a deux ans et demi contre Moustafa Kémal était* adressé au sultan et au cheikh-ul-islam par des Turcs de Constantinople, mais cette initiative semblait bien tardive; les événements avaient depuis longtemps réhabilité le chef nationaliste aux yeux de tous les Turcs et cette sentence était déjà révisée par l'opinion mondiale.

* * *

La victoire des nationalistes turcs a eu une profonde répercussion dans tout le monde musulman.

Dans l'Inde, elle a donné lieu à de grandes réjouissances et à toutes sortes de démonstrations. Au cours d'un meeting tenu le 10 septembre a Delhi, la population musulmane entière a décidé :

D'adresser ses vives félicitations à l'armée turque d'Anatolie, qui a remporté une victoire décisive sur l'armée grecque;

De témoigner son indignation à l'égard du Foreign Office pour sa politique antiturque ;

De déclarer que l'effervescence du monde musulman, au cas où cette politique continuerait, prendrait des proportions telles qu'elle serait susceptible d'avoir les conséquences les plus graves sur la situation du cabinet britannique actuel.

A Kaboul, la nouvelle de la prise de la ville de Smyrne par l'armée de Moustafa Kémal pacha produisit une grande émotion. La population de la ville, se réunissant dans la grande mosquée a remercié Dieu de la victoire de l'armée turque. L'émir d'Afghanistan a déclaré la journée fête officielle et a dressé à Moustafa Kémal pacha un long télégramme, où il l'appelle « l'Etendard de l'Islam ».

Le Gouvernement d'Azerbeïdjan a exprimé sa satisfaction pour la victoire de l'armée de Moustafa Kémal. Dans une réunion tenue devant le bâtiment du Gouvernement à Bakou plusieurs orateurs ont pris la parole et ont fait l'éloge de l'armée turque,

Les organisations politiques arabes du Caire ont reçu des rapports

indiquant que dans toute la péninsule d'Arabie des démonstrations de la joie populaire se sont produites. On a illuminé les mosquées et pavoisé les maisons. Les tribus nomades elles-mêmes ont manifesté leur satisfaction en adressant des messages de félicitation aux kémalistes en Egypte.

Du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie où les musulmans n'ont pas caché leur satisfaction de l'attitude de la France, de très nombreux télégrammes de félicitations, que le Gouvernement a donné l'ordre de transmettre sans tarder, sont partis pour Angora.

De la Méditerranée au Golfe persique et aux Indes la victoire nationaliste est considérée dans tous les pays musulmans comme une victoire pour l'Islam.

***

Les musulmans de l'Inde faisaient d'autre part connaître leurs sentiments touchant la politique britannique en Asie-Mineure et invitaient l'Angleterre à la modifier du tout au tout si elle désirait ne pas s'aliéner définitivement le monde islamique. On trouvera plus haut, à la rubrique Inde, diverses protestations auxquelles elle a donné lieu.

Le président du Comité central du khalifat adressait la dépêche suivante :

Les Indiens mahométans voient avec appréhension l'arrivée des navires de guerre britanniques à Smyrne. Ils considèrent que cette mesure constitue une entrave à l'avance victorieuse des Turcs. Une semblable pression irritera non seulement le sentiment musulman, mais excitera celui-ci à un très haut degré. On y verra la preuve de l'hostilité du Gouvernement britannique vis-à-vis du monde islamique

Le cabinet britannique doit être averti que cette action mal calculée aura des conséquences désastreuses dont il sera seul responsable.

Les membres de l'Assemblée législative de l'Inde, réunis à Simla, envoyaient à M. Lloyd George un message ainsi conçu :

L'Assemblée ne saurait trop insister sur la nécessité qu'il y a pour le Gouvernement britannique à observer la plus stricte neutralité dans le conflit gréco-turc. Elle profite de cette occasion pour demander au Gouvernement anglais de renouer les liens d'amitié qui existaient entre l'Angleterre et la Turquie et de restaurer ainsi l'union entre l'Empire britannique et le monde musulman.

Par la voix de leurs délégués, à l'assemblée législative, les musulmans de l'Inde dans un télégramme, envoyé à M. Lloyd George, en même temps qu'à Lord Reading vice-roi des Indes, demandaient nettement qu'un

accord fût réalisé dans la question d'Orient qui permît l'entente du monde islamique avec l'Empire britannique.

L'Assemblée, représentant 70 millions de musulmans, sujets de Sa Majesté, est sincèrement convaincue que la conclusion d'une paix honorable entre la Grèce et la Turquie assurerait le rétablissement de l'ordre et favoriserait la coopération réciproque dans le proche et le moyen Orient. Pour réaliser ce but, il faut :

1° Laisser à la Turquie l'Asie Mineure et la Thrace, y compris lAndrinople, tout en assurant la protection des minorités chrétiennes ; 2° faire disparaître l: contrôle des alliés sur Constantinople et les Dardanelles, tout en maintenant la liberté des Détroits ; 3° reconnaître l'autorité religieuse du sultan en sa qualité de calife de l'Islam.

M. Srinivasa Sastri, qui fut un des représentants de l'Inde à la conférence de Versailles, prononçait le 12 septembre au Club canadien de Montréal, un important discours, dans lequel il faisait allusion à l'effet produit par la victoire turque sur les populations musulmanes de l'Inde.

Après avoir rappelé qu'au cours de la guerre, afin de vaincre l'hésitation que les musulmans de l'Inde éprouvaient à s'enrôler sous le drapeau britannique, les autorités anglaises leur avaient donné l'assurance qu'après les hostilités, les Turcs seraient traités avec générosité et qu'on leur permettrait de conserver l'Asie Mineure et la Thrace. M. Srinivasa Sastri a poursuivi :

Le traité de Sèvres n'a tenu aucun compte de ces promesses et les musulmans de l'Inde en avaient été attristés et exaspérés à un point qu'il est difficile de concevoir.

Les mahométans, se réjouissent des succès de l'armée turque. Cela est tout naturel et, à mon avis, il est également fort excusable qu'ils considèrent cette victoire comme une punition infligée à la Grande-Bretagne pour son attitude envers la Turquie. En ce moment, la majorité de la population musulmane est prête à renier ses sentiments de fidélité envers l'Empire britannique pour épouser la cause des Turcs contre les Grecs.

***

A la suite de ces événements le Gouvernement britannique faisait savoir le 10 septembre qu'il considérait que la conférence projetée à Venise était devenue sans objet. Le Gouvernement italien répliquait en insistant sur les raisons qui militaient en faveur de l'initiative italienne dans les circonstances présentes et sur l'utilité d'arriver à une prompte conclusion.

Dans la crainte que le règlement de la situation en Orient fût dominé par l'influence des victoires turques, les Anglais cherchaient à entamer, entre Alliés, des conversations qui laisseraient s'effacer l'impression de

ces victoires et, lors de l'ouverture des négociations, mettraient les Turcs en présence d'un programme de paix fixé en dehors d'eux.

Dès le 10 septembre, le cabinet de Londres faisait savoir qu'il tenait essentiellement à voir assurer la protection des Détroits par le maintien d'une occupation militaire internationale et qu'il comptait sur le concours de la France pour l'accomplissement de cette tâche. Une garnison interalliée était établie, d'une façon bien inutilement provocante, à Tchanak où les Anglais voulaient s'installer sous le prétexte de faire respecter par les kémalistes la zone maritime dont le traité de Sèvres stipulait la neutralisation, alors que cette neutralisation n'a jamais été maintenue et que l'Angleterre ne l'a jamais fait respecter par les Grecs qui se servaient impudemment du port de Moudania en Asie et de celui de Rodosto en Europe.

Sur les sollicitations pressantes de l'Angleterre qui entendait conduire le règlement de la question d'Orient et rester maîtresse des Détroits en prétendant défendre leur neutralité, quelques effectifs français étaient débarqués à Bigha et à Moudania pour participer à l'occupation de la zone dite « neutre » Ce ne pouvait être qu'une mesure de précaution destinée à protéger au besoin les nationaux et les intérêts français contre les excès possibles des restes d'une armée en déroute et pour donner à Tchanak et à Scutari un preuve de la solidarité des Alliés dans la question des Détroits. Des drapeaux alliés devaient marquer les limites de la zone neutre. Mais devant les desseins que le Gouvernement anglais affirmait, le Gouvernement français faisait savoir qu'il ne saurait en aucun cas être question de combattre pour défendre la zone neutre et des instructions étaient données pour reporter, dès que les circonstances le permettraient tous les effectifs français sur la rive nord des Dardanelles et à Constantinople.

Le 12 septembre M. de Montille, chargé d'Affaires de France, faisait une démarche au Foreign Office pour l'informer que le Gouvernement français estimait maintenant nécessaire d'examiner les détails du règlement de la question d'Orient et que la France, d'accord avec l'Angleterre au sujet de la liberté des Détroits, était prête à collaborer à la recherche d'une solution permanente de la situation dans le Proche-Orient précisant que cette solution aurait à tenir compte des revendications légitimes des Turcs, qui, vainqueurs, prétendront à un autre traitement que celui que l'on pouvait envisager s'ils avaient été battus par les Grecs.

En même temps lord Hardinge, ambassadeur d'Angleterre, remettait au Quai d'Orsay, une note l'informant que la Grande-Bretagne, s'en tenant aux décisions du 27 mars dernier, prenait les mesures nécessaires pour faire respecter la neutralité des Détroits et qu'elle comptait que les Alliés se rangeraient derrière elle. Elle faisait d'importants préparatifs militaires et en même temps une manœuvre se dessinait destinée à « travailler » les Gouvernements des nations balkaniques pour les amener à intervenir dans le règlement du conflit.

Le 14 septembre, le Conseil des ministres tenu à Rambouillet, sur la proposition du président du Conseil, fixait à l'unanimité la politique que la France entendait pratiquer en Orient et dont devait naturellement s'inspirer la réponse française à la dernière démarche britannique : Il ne saurait être question de discuter l'état des choses qui résulte des succès turcs en Asie Mineure et il ne s'agit plus désormais, que d'aboutir à un rapide armistice entre les belligérants. Après quoi, au cours d'une conférence qui se tiendra à Venise, comme le désire l'Italie, et la France n'y fait pas d'opposition, ou ailleurs, on établira les bases de la paix dans le Proche-Orient.

Le jeudi 14 septembre, le Gouvernement français répondait à la communication verbale faite au quai d'Orsay, le 12, par lord Hardinge.

Dans cette réponse, la France marque son accord en ce qui concerne le maintien de la neutralité de la zone des Détroits, et annonce qu'elle envoie des instructions au général Pellé, haut-commissaire français à Constantinople, pour qu'il se concerte avec les hauts-commissaires anglais et italien en vue d'effectuer la démarche nécessaire afin de faire connaître cette décision au Gouvernement d'Angora. Mais la note française précise que cette mesure, prise pour garantir, dans l'état actuel des choses, la neutralité de la zone des Détroits, ne préjuge en rien les conditions définitives de la paix, et que le Gouvernement français réserve sa pleine liberté d'appréciation en ce qui concerne le statut de Constantinople et de la Thrace, ainsi que la question des minorités chrétiennes.

L'agence Reuter publiait une note officieuse confirmant les renseignements déjà connus sur le point de vue britannique au sujet du règlement de la question d'Orient, de l'ordre dans lequel les différentes phases de ce règlement doivent être envisagées, c'est-à-dire la question de la liberté des Détroits, celle du règlement de la paix, et ensuite d'une conférence

et faisait appel à l'intervention de la Roumanie, de la Yougoslavie et de la Bulgarie en même temps qu'à celle de Dominions.

L'agence Reuter croit savoir que le Gouvernement britannique est d'avis que l'approche des forces kémalistes de Constantinople et des Dardanelles, ainsi que les exigences du Gouvernement d'Angora, ont clairement créé une situation qui a fait constamment l'objet de l'attention des ministres britanniques pendant la semaine écoulée.

Ces exigences, si elles rencontrent l'assentiment, n'impliquent rien moins que la perte entière de tous les résultats de la victoire sur la Turquie pendant la dernière guerre.

Le bras de mer qui sépare l'Europe de l'Asie et qui réunit la Méditerranée et la mer Noire, affecte des intérêts mondiaux, des intérêts européens et des intérêts britanniques de premier ordre.

Le Gouvernement britannique considère la liberté effective et permanente des Détroits comme une nécessité vitale pour laquelle il est prêt à faire des efforts.

Le Gouvernement britannique a appris avec une grande satisfaction, qu'à ce sujet, son point de vue est partagé par la France et l'Italie, qui sont les deux autres grandes puissances intéressées.

La question de Constantinople est quelque peu différente. Depuis plus de deux ans, il a été décidé que la Turquie ne devrait pas être privée de Constantinople et, dès janvier de l'année dernière, à la Conférence de Londres, les représentants du Gouvernement d'Angora et de Constantinople ont été informés de l'intention des Alliés de rendre Constantinople a la Turquie, à condition que d'autres questions soient réglées d'une façon satisfaisante.

Le désir du Gouvernement britannique est qu'une Conférence se réunisse aussi promptement que possible dans un endroit quelconque d'une façon généralement acceptable p ur les autres puissances impliquées, au cours de laquelle des efforts réels et soutenus devront être faits pour assurer une paix stable avec la Turquie.

Mais une telle conférence ne peut pas s'engager dans ses travaux et encore moins es poursuivre avec la moindre perspective de succès tant qu'il sera question d'attaques par les forces kémalistes de zones neutres, par lesquelles Constantinople, le Bosphore et les Dardanelles sont maintenant protégés.

Les Gouvernement britannique et français ont donné des instructions à leurs hauts-commissaires alliés à Constantinople de notifier à Moustafa Kémal et au Gouvernement d'Angora que les zones neutres établies sous les drapeaux des trois grandes puissances doivent être respectées. Il serait cependant futile et dangereux eu égard à l'état d'excitation et aux demandes exorbitantes des kémalistes, de ne s'en tenir qu'à une action diplomatique. Une force adéquate doit être également prête à garder la liberté des Détroits et à défendre le bras de mer entre l'Europe et l'Asie contre l'agression violente et hostile des Turcs.

Il serait désastreux que les Alliés fussent chassés de Constantinople par les forces de Moustafa Kémal, et ce serait un désastre qui causerait inévitablement des réactions grosses de conséquences chez tous les musulmans et dans tous les Etats qui, pendant la guerre, furent vaincus et qui se verraient profondément encouragés par le spectacle

des succès inouïs qui ont couronné les efforts des forces relativement faibles des Turcs.

De plus, la réapparition de la Turquie victorieuse sur la rive européenne créerait une situation d'un caractère des plus sérieux dans tous les Balkans et aboutirait très probablement à une effusion de sang, dans de vastes proportions, dans des régions cruellement dévastées,

C'est le devoir des Alliés de la dernière guerre de prévenir ce grand danger et d'assurer dans les Détroits les conditions d'ordre et de paix, qui permettront à une conférence de conduire ses délibérations avec dignité et efficacité, et ainsi seulement de pouvoir parvenir à un règlement permanent.

Le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à prendre sa part dans cette question et à faire tous les efforts possibles pour obtenir une solution satisfaisante. Il s'est adressé, dans ce sens aux autres grandes puissances avec lesquelles il a été associé et qui sont associées avec lui dans la défense de Constantinople et des zones neutres.

Il est clair cependant que les autres puissances alliée de la péninsule balkanique sont aussi profondément et fatalement affectées. La Roumanie a été conduite à sa ruine dans la grande guerre par la fermeture des Détroits. L'union de la Turquie et de la Bulgarie serait féconde en conséquences funestes pour la Yougoslavie, en général, et la Serbie, en particulier. Tout le commerce du Danube qui se dirige vers la mer Noire est de même en péril si les Détroits sont fermés. Il est également certain que les intérêts grecs sont engagés dans ces questions.

Le Gouvernement de Sa Majesté s'adresse donc à ces trois puissance balkaniques du point de vue de leur participation dans la défense effective des zones neutres. Le Gouvernement de Sa Majesté est aussi entré en communication avec les Dominions, les amis au courant des faits et les a invités à être représentés par des contingents dans la défense des intérêts pour lesquels ils ont déjà fait d'immenses sacrifices, et d'un sol qui est consacré par l'immortel souvenir des Anzacs.

C'est l'intention du Gouvernement britannique que de renforcer immédiatement et, s'il y a lieu, d'une façon considérable les troupes mises à la disposition de Sir Charles Harington, commandant en chef allié à Constantinople. Des ordres ont été donnés également à la flotte britannique en Méditerranée de s'opposer, avec tous les moyens, à toute tentative des Turcs sur la zone neutre ou à toute tentative de leur part d'atteindre la rive d'Europe.

Après avoir pris connaissance de la note française et avoir exprimé sa vive satisfaction que la France et la Grande-Bretagne soient d'accord sur la question du maintien de la zone neutre des Détroits, le conseil des ministres anglais, le 15 septembre, demandait aux Gouvernements alliés d'adresser en commun à Moustafa Kémal pacha, en attendant un réglement définitif, un avertissement solennel pour le prévenir qu'il ne devait pas songer à envahir la zone neutre. En vue de parer à toute éventualité et au cas où Moustafa Kémal pacha menacerait de violer la zone neutre et de franchir les Détroits, les troupes alliées d'occupation seront renforcées

par des contingents militaires et navals. En outre, des instructions seront données aux flottes interalliées afin qu'elles s'opposent à toute tentative du passage du détroit et à tout rassemblement de navires turcs sur la côte asiatique en vue d'opérer le transport de troupes turques en territoire européen.

Ce Conseil décidait également de proposer la convocation d'une conférence de la paix, afin d'aboutir à un règlement général de la question d'Orient. Cette conférence comprendrait, non seulement des représentants des alliés, de la Grèce et de la Turquie, mais aussi des représentants des puissances qui, comme la Yougoslavie et la Roumanie, sont directement intéressées dans tout règlement affectant les Détroits et la délimitation des frontières de la Turquie d'Europe. Une communication dans ce sens était envoyée le 16.

L'Agence d'Anatolie avait donné le 12 septembre, l'information suivane touchant les conditions turques d'armistice,

La nation turque, pacifique et dédaignant l'effusion du sang, peut consentir à un armistice dans les conditions sous-indiquées :

1° L'ennemi doit rendre toute la région occupée par lui, avec l'armée et toutes les armes, munitions, ravitaillement, sans aucune condition ;

2° L'ennemi doit dès maintenant reconnaître la souveraineté intégrale turque sur les provinces de l'Asie Mineure et de la Thrace et renoncer à toutes aspirations sur ces territoires ;

3° Il doit réparer tous les dégâts commis et indemniser toutes les dépenses que la nation turque eut à sa charge ;

4° L'ennemi doit s'engager à rendre au Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie tous les coupables des atrocités commises pendantl l'invasion,

La nation turque acceptera la conclusion d'un armistice aux conditions sus-indiquées, avec des sentiments humanitaires. Toutes les autres propositions ne seront pas acceptées.

L'armée nationale ne fait qu'accomplir ses devoirs. La nation turque ne peut supporter les ruses créées pour rendre difficile l'accomplissement des devoirs de son armée.

Le bruit courait avec persistance de l'abdication du Sultan. On donnait comme raison de ce projet la santé précaire de Mahomet VI, mais il semblait bien plus probable que l'abdication du Sultan, si elle avait lieu, serait dictée par le désir d'unifier et affermir le Gouvernement national turc en lui donnant un souverain libéré de la mainmise britannqiue et en réconciliant les Gouvernements d'Angora et de Stamboul.

Le prince héritier Abdul Medjid effendi, qui suit depuis longtemps la diplomatie européenne mais n'approuve guère la politique suivie par la

Sublime Porte ces dernières années s'est retiré à Scutari au milieu des œuvres d'art auxquelles il s'essaie ou qu'il aime, et son fils est un jeune officier à l'armée créée par Angora.

Le Commissaire des Affaires étrangères du Gouvernement des Soviets, M. Karakhan, dans une note qu'il envoyait au Gouvernement britannique le 14 septembre, faisait remarquer que le Gouvernement des soviets dans sa note de protestation du 19 juillet ne visait pas les infractions de la Grèce aux lois internationales — infractions dont les Puissances européennes se sont rendues coupables à maintes reprises — mais l'attitudes des Puissances occidentales elles-mêmes qui, en ouvrant les Détroits à la flotte grecque, sont responsables du fait que la paix a été troublée dans la mer Noire. D'après cette note, la Russie ne peut consentir à ce que les Détroits soient ouverts aux navires de guerre d'aucun pays ; toutes les conventions d'avant-guerre au sujet des Détroits sont devenues caduques, et la Russie reconnaît seulement le traité turco-russe conclu à Moscou en 1921.

Le Gouvernement russe en adressant sa note de protestation du 19 juillet aux Puissances qui ont la garde du Bosphore et des Dardanelles n'avait nullement en vue la conduite incorrecte de la Grèce Si l'on prend au sérieux les lois auxquelles chacun est tenu de se conformer en temps de guerre, mais qui en réalité ne sont observées qu'en temps de paix et qui ont été violées par tous les Etats européens pendant la guerre de 1914, alors non seulement la conduite de la Grèce, mais celle de tous les Gouvernements qui la soutiennent, mérite les reproches les plus graves.

Le Gouvernement britannique avouera que les événements de ces derniers jours ont a tel point affaibli la position de la Grèce dans le Proche-Orient, et ont si fortement réduit le danger que la paix ne soit troublée dans a mer Noire par la Grèce qu'une enquête sur les infractions aux lois de la guerre par ce dernier Etat ne présente vraiment plus aucun intérêt. Le Gouvernement russe n'est pas du tout disposé à blâmer la Grèce et le peuple grec d'avoir assumé le fardeau de la guerre imposé à leurs faibles épaules par l'Europe, et d'avoir, une fois réduits au désespoir enfreint les lois internationales, infraction qui, en réalité, a été commise à maintes reprises par les Puissances européennes elles-mêmes.

Le Gouvernement russe dans sa note de 19 juillet visait non pas la conduite de la Grèce, mais celle des Puissances occidentales qui, grâce à leur victoire, jouissent d'une situation prédominante à Constantinople et qui en réalité peuvent modifier à leur gré le régime des Détroits. Le Gouvernement russe considère que les puissances de l'Entente en ouvrant les Détroits aux Grecs, sont responsables du fait que la paix a été troublée dans la mer Noire, et du grave dommage qui a été ainsi causé à la vie économique et à l'activité commerciale des Etats situés sur les rives de la mer Noire

A ce sujet, le Gouvernement russe juge nécessaire d'examiner le point de vue britannique en ce qu concerne la garde des Détroits. La Russie ne peut consentir à ce que

es Détroits soient ouverts aux vaisseaux de guerre d'aucun pays, et en particulier à ce que la Grande-Bretagne, avec le consentement de ses Alliés, ait la garde des Détroits sans le consentement et contre le souhait des Puissances qui ont des intérêts vitaux dans la mer Noire et qui devraient avoir le droit de décider quel sera le sort des Détroits.

Il est vrai que toutes les Conventions d'avant guerre concernant les Détroits sont devenues caduques ; néanmoins, la Russie a participé à la rédaction de toutes ; et par suite tout régime nouveau établi, même de facto, dans les Détroits sans que la Russie soit consultée ne peut être reconnu par le Gouvernement russe.

Le seul accord international conclu depuis la guerre sur la question des Détroits qui soit valable est le traité russo-turc conclu à Moscou en 1921 Ce traité stipule le droit de libre traversée des Détroits pour les seules flottes marchandes de toutes les nations Il est reconnu par ce traité que le droit d'établir aucun statut international définitif concernant les Détroits appartient uniquement aux Etats situés sur les rives de la mer Noire.

Ce principe est en fait admis par tous les Etats autour de la mer Noire, à l'exception de la Bulgarie et de la Roumanie, dont l'opinion officielle ne nous est pas connue, mais qui vraisemblablement ne consentiraient pas à être laissées de côté dans le règlement de cette question.

La Russie, la Turquie, l'Ukraine et la Géorgie, à qui appartient presque toute la côte de la mer Noire ne peuvent admettre qu'aucun autre Gouvernement ait le droit de s'immiscer dans le règlement de la question des Détroits, et sont résolues à maintenir le point de vue exposé ci-dessus même si le point de vue opposé est appuyé par une supériorité militaire ou navale.

La Grande-Bretagne doit admettre que si les Etats européens, épuisés et désorganisés par la guerre et ses conséquences, désirent vraiment la paix, ils devront régler les problèmes internationaux non en s'appuyant sur la force, mais en faisant des arrangements pacifiques avec les peuples dont les intérêts sont étroitements unis à ces problèmes. Toutes les autres méthodes conduiront à des décisions d'une valeur purement fictive, et à des arrangements n'existant que sur le papier et totalement dépourvus de force, comme certains traités d'après guerre bien connus, et deviendront la source de nouveaux conflits et de difficultés ultérieures dans les relations entre les Puissances.

Le Gouvernement russe insiste tout particulièrement sur ce point de vue à l'heure actuelle, où se prépare à Venise une Conférence pour régler la question du Proche-Orient et pour examiner la question des Détroits ; et il déclare à l'avance qu'il refusera de reconnaître tout arrangement contraire à ce point de vue, étant donné surtout que la Russie n'est pas représentée à la Conférence.

La remarque faite par Lord Balfour que ma note du 19 juin ne témoigne d'aucun désir de la part de la Russie de prévenir des actes anti-amicaux de la part du Gouvernement d'Angora prouve seulement sa totale incompréhension de notre position dans le conflit du Proche-Orient et de notre attitude devant la lutte héroïque du peuple turc. Je suis fort obligé à Lord Balfour de l'intérêt qu'il porte à cette question, car cela me confirme une fois de plus dans la conviction que les Puissances européennes ont une conception erronée de l'attitude de la Russie vis-à-vis de la Turquie et de la situation dans le Proche-Orient.

comme une lutte du peuple turc pour son existence et son indépendance, une lutte contre le traité de Sèvres, qui met l'Etat souverain qu'est la Turquie ainsi que ses libertés politiques et économiques, sous la domination des Puissances européennes. Dans cette lutte, la Turquie a toutes les sympathies du peuple russe ; la Russie non seulement n'a pas le droit mais elle n'a pas le désir de gêner le peuple turc dans sa lutte pour l'existence. Au contraire la Russie suit avec le plus vif intérêt l'évolution de cette lutte et les succès de la Turquie en Asie-Mineure. Le Gouvernement russe ne peut dissimuler son étonnement lorsque la Grande-Bretagne qui fournit aux Grecs tout le matériel nécessaire pour la continuation de la guerre et qui leur donne toute sorte d'aide militaire et diplomatique reproche à la Russie de ne pas empêcher la Turquie de se défendre.

La Russie ne serait que trop désireuse d'aider à mettre fin à une guerre si désastreuse pour ces deux nations ; mais les tentatives de la Russie dans ce sens ont été nettement repoussées par la Grande-Bretagne. Le Gouvernement russe a par deux fois proposé que la Turquie fût invitée à la Conférence de Gênes, mais la Grande-Bretagne et ses Alliés ont rejeté cette proposition. Cependant la Conférence de Gênes, qui a abouti à une décision très importante sous la forme d'un pacte de non-agression, était une occasion très propice pour l'examen et peut-être pour le règlement du problème du Proche Orient. Les tentatives de conciliation de la Russie se sont trouvées vaines, et on a laissé la guerre gréco-turque suivre son cours.

Les événements récents prouvent que la paix, dont la Turquie et la Grèce ont toutes deux le plus grand besoin, a plus de chances de se faire à la suite des succès militaires de la Turquie. La Russie, maintenant comme auparavant, ne doute pas qu'il soit nécessaire d'entamer des négociations directes avec le Gouvernement d'Angora et d'abandonner la politique de Sèvres. L'établissement de conditions dignes du peuple russe et de son indépendance produiront certainement des résultats favorables. La Russie à cause de ses relations fraternelles avec le peuple turc est toute prête à faire tous les efforts possibles pour amener une entente entre la Turquie et ses ennemis.

Au cours de ces dix derniers jours le peuple turc doit avoir convaincu tous ceux qui doutaient encore qu'il eût droit à des conditions de paix dignes non pas d'une nation vaincue mais d'une égale. Malheureusement rien dans la politique des Puissances de l'Entente ne donne aucune raison de supposer qu'elles désirent sérieusement régler le conflit du Proche Orient par des moyens pacifiques et ainsi mettre fin à cette dernière lutte de la guerre mondiale qui épuise à la fois la Turquie et la Grèce.

***

Des protestations s'élevaient en Angleterre contre une nouvelle guerre qui servirait les seuls intérêts de M. Lloyd George. La conférence annuelle des employés municipaux votait, le 19 septembre, une résolution contre l'envoi de nouvelles troupes à Constantinople. Le lendemain une autre réunion se tenait à Kingsway Hall à laquelle le colonel Wedgood prenait la parole ainsi que divers leaders du parti travailliste. Pour

demander que la grande Bretagne adopte une attitude plus amicale vis-à-vis de la Turquie, un important mémoire était envoyé à M. Lloyd George par un groupe d'Anglais des plus influents.

Parmi les signataires de ce mémoire on relevait les noms suivants : Comte d'Abington ; lors Cavendish Bentinck, membre du Parlement ; vicomte Chelmsford ; amiral sir Edmund Freemantle ; major général lord Edward Gleichen ; lieutenant général sir Hubert Gough ; lord Cecil Manners, etc. Il y était dit :

Nous considérons les arrangements proposés au sujet de la Turquie d'Europe comme irréalisables et de nature à provoquer de nouveaux conflits.

Nous estimons que la Turquie a droit, par ses conditions ethnographiques et géographiques. par prescription aussi et, enfin, par les promesses très nettes du premier ministre anglais, à la Thrace orientale, y compris Andrinople.

Au sujet de la Thrace occidentale, nous suggérons qu'elle pourrait constituer une province séparée et autonome sous la protection de la Ligue des nations et que la promesse d'accès à la mer Egée, accordée à la Bulgarie par le traité de Neuilly, devrait être tenue. Dans ce but, les frontières de la Grèce et de la Turquie ne seraient pas communes à leur extrémité — bonne précaution à prendre contre le péril de futurs conflits.

Les propositions pour l'occupation des Dardanelles par l s Alliés ne nous apparaissent pas comme contenant en elles-mêmes les éléments d'un statut permanent et pacifique. Tôt ou tard, en effet, les prétentions de trois nations à exercer le contrôle militaire sur cette grande route internationale seront mises en question et débattues.

De plus, il est évident que, d'après les termes du contrôle proposé sur les Dardanelles, toute défense efficace de la capitale de la Turquie contre une attaque par mer de la Grèce ou de toute autre puissance maritime est rendue impossible. Si la péninsule des Dardanelles cesse d'être territoire ottoman, elle devrait être placée sous l'administration de la Ligue des nations — dont la Turquie devrait être membre — avec des garanties complètes contre une attaque ennemie sur Constantinople.

Sous les auspices de la Société musulmane britannique de Londres une réunion se tenait le 21 septembre au Mortimer Hall, Oxford Circus, dans le but de demander au Gouvernement d'appuyer les « justes revendications » du Gouvernement d'Angora, dans le règlement du traité de paix. Parmi les personnalités présentes se trouvaient le docteur Majid, président de la Société Islamique, Ismaïl Mohamed Yemen (Arabie), le Professeur Razieh (Egypte) et le Professeur Belshaw (Badgad).

Lord Headley, qui présidait la réunion, a dit au cours de son discours :

La situation difficile où l'on se trouve en ce moment est due à l'incohérence de la politique de nos dirigeants. Il semble que nous avons blessé nos vrais amis, qui ne

seraient pas très loin maintenant de se laisser entraîner à devenir nos ennemis. A mon avis l'appui fidèle du monde musulman est beaucoup plus important que l'amitié de a Russie et des Etats balkaniques réunis Les intérêts et les susceptibilités de l'Islam n'ont pas été suffisamment pris en considération en Angleterre .

M. Lovegrave secrétaire de la société, à présenté le projet de résolution suivant :

Cette réunion de musulmans de nationalités très diverses, reconnaissant le bien-fondé des propositions de Moustafa Kemal pacha, et la modération dont a fait preuve l'armée turque victorieuse qui, bien que pouvant s'enorgueillir de son triomphe, a su se garder de commettre des violences qui n'auraient pas été surprenantes dans les circonstances actuelles, prie le Gouvernement d'appuyer les justes revendications du Gouvernement d'Angora lors de la conclusion du traité de paix, et de maintenir des relations amicales avec la Turquie.

Le Professeur Léon a appuyé ce projet de résolution en ces termes :

Ceux à qui était confiée la direction de la politique de notre pays n'ont pas su se rendre compte de la gravité de la situation. L'Angleterre doit ou bien abandonner la situation impossible qu'elle s'est créée ou entrer en lutte contre les Turcs et ainsi déclarer la guerre au monde islamique. Si elle triomphait dans cette guerre, elle s'attirerait la haine de millions de musulmans dans tout son vaste empire. Si elle échouait ce serait la ruine pour elle. L'Angleterre aujourd'hui n'a pas un ami dans le monde entier ; aussi on se demande comment le Gouvernement britannique a pu amener une pareille situation.

Ce projet de résolution a été adopté à l'unanimité.

Le Labour party faisait le 20 septembre une importante manifestation à Londres, à laquelle assistaient environ 3.000 personnes, pour protester contre toute perspective de guerre. MM. Macdonald, Wallhead et Landsbury prononçaient des discours dénonçant l'hypocrisie de la note du 16 septembre et de la politique de M. Lloyd George. Une motion fut votée, déclarant que « M. Lloyd George est un danger public pour la paix du monde » et réclamant des élections générales immédiates.

Le lendemain, les trade-unions envoyaient une délégation à Downing street pour représenter au premier ministre qu'il poussait l'Europe à une nouvelle guerre.

Devant la menace de guerre dans le Levant qu'amenait l'attitude du gouvernement britannique, les représentants des classes ouvrières britanniques publiaient le 29 septembre deux manifestes.

Le conseil national uni de la Grande-Bretagne, qui représente, à la

fois, le conseil général des trade-unions, l'exécutif du parti travailliste et le groupe parlementaire du Labour party, faisait une longue déclaration, dont voici le passage essentiel :

Nous affirmons que la liberté des Détroits est une question qui doit être réglée par toutes les puissances et nous condamnons toute nation qui prétendrait à elle seule monter la garde sur les Détroits. Nous nous opposons de la manière la plus ferme à toute politique d'un Gouvernement, quel qu'il soit, qui pourrait compromettre le rétablissement d'une paix prompte et renouveler les hostilités dans le proche Orient. Pour que la Conférence puisse réussir, il faut que l'accord se fasse sur la cessation des mouvements militaires par les troupes britanniques, grecques et turques, sur la délimitation d'une nouvelle zone neutre et d'évacuation de la Thrace orientale par l'armée grecque. Pour éviter les risques d'un conflit, toutes les forces britanniques doivent être retirées du rivage asiatique des Dardanelles. Même si l'on croit nécessaire pour les troupes alliées de demeurer sur ce rivage pendant le règlement de paix, on ne doit point s'opposer à une occupation de la zone neutre, à la fois, par les Turcs et par les alliés.

De son côté, le bureau britannique de la deuxième Internationale publiait le manifeste suivant signé par MM. Handerson, Thomas, Gosling, Shaw et Ramsay Macdonald :

Nous affirmons résolument que nous ne nous laisserons pas entraîner dans une autre guerre sanglante. Ce serait un crime impardonnable commis contre l'humanité si de nouvelles hostilités s'engageaient et le gouvernement britannique en aurait la plus grande part de responsabilité. Nous déclarons que le règlement de la question d'Orient et de la liberté des Détroits n'appartient pas aux seuls alliés Nous condamnons, en particulier, le geste de toute puissance qui prétend s'ériger en gardienne exclusive des Détroits. Nous demandons que la conciliation se substitue à l'usage de la force et que le droit d'un peuple de vivre sous le gouvernement de son propre choix soit le principe fondamental de tout règlement.

Abdul Kassim, délégué du Bengale au Conseil législatif avait déposé une motion exigeant le retrait des troupes indiennes de Turquie. Elle pouvait être considérée comme un premier avertissement du danger que présentait la répercussion de la politique anglaise sur le monde musulman d'où de nouvelles protestations s'élevaient.

A Calcutta notamment des discours et des ordres du jour étaient approuvés, exprimant des félicitations à Moustafa Kémal pacha et protestant contre la politique progrecque de la Grande-Bretagne, qui agit comme ennemie de l'Islam, et contre les conséquences sérieuses que cette politique peut avoir pour le monde musulman.

Vingt-cinq musulmans, membres de l'Assemblée législative et du Con-

seil d'Etat de l'Inde se rendaient auprès du vice-roi pour lui exposer leur point de vue en ce qui concerne la question du Proche-Orient. Ils lui faisaient reconnaître qu'ils estimaient que le moment actuel était opportun pour la conclusion d'une paix durable. En qualité de porte-parole des musulmans de l'Inde, ils désirent attirer l'attention sur les recommandations que comporte le télégramme adressé en février par le Gouvernement de l'Inde au Gouvernement britannique, à savoir : restitution de l'Asie-Mineure, de Constantinople, de la Thrace et d'Andrinople à la Turquie et neutralité des Détroits, de façon à ce que la capitale turque soit à l'abri de toute attaque.

Le *Near East*, organe hebdomadaire spécialement consacré aux affaires d'Orient, écrivait :

> La situation dans le Proche-Orient est sérieuse. Nous ne connaissons pas les considérations qui ont amené la publication de la déclaration semi-officielle britannique du 16 septembre. Pourtant, nous sommes forcés d'admettre que les événements des trois dernières années inspirent de la défiance. On s'est constamment trompé dans les affaires d'Orient. Jusqu'à plus ample informé, il semble que le Gouvernement, pour des raisons à lui, exagère cet épouvantail qu'il a lui-même créé.

Le général Townshend demandait l'évacuation de Constantinople.

> Si nous prolongeons l'occupation de Constantinople, déclarait-il dans une interview, il y aura une guerre sainte. Cette occupation fut une démarche folle. Il ne faut pas s'imaginer que nous pouvons transformer Constantinople en un Suez ou un Gibraltar. Nous ne pouvons faire la paix avec les Turcs qu'en évacuant et en leur rendant la frontière de la Maritza, en Thrace, comme avant la guerre. Ce n'est que par ce moyen que la Grande-Bretagne peut espérer la paix dans l'Inde, la Mésopotamie, en Egypte et en Palestine. Nous n'avons plus qu'une quinzaine de jours pour nous décider et pour savoir si nous allons avoir la paix dans le Proche et Moyen-Orient, ou bien une guerre mondiale. Il est facile pour le cabinet de demander à Moustafa Kémal d'attendre, mais ces messieurs de Downing Street ne paraissent pas comprendre combien il est difficile de retenir une armée musulmane victorieuse, qui a les yeux fixés sur Constantinople. Je puis dire au public anglais, que les Français ne donneront pas un homme, pas un canon, pas un vaisseau pour soutenir la politique et M. Lloyd George, qui consiste à aider les Grecs et à empêcher les Turcs d'occuper la ville de Constantinople. Pourvu que la liberté des Détroits soit garantie, l'Italie est entièrement du côté français en cette affaire et il en est de même de la Serbie. Quant à la Roumanie, dont la frontière est menacée sur un point, elle se rangera aux côtés de la France et de la Serbie.

Malgré les critiques que la plus grande partie de la presse britannique lui adressait, M. Lloyd George ne semblait pas vouloir s'arrêter dans la voie où il s'était engagé.

Aussi la France, de même que l'Italie, pour montrer qu'elles refusaient de s'associer en Orient à la politique belliqueuse des Anglais, rappelaient leurs troupes de Tchanak et de Scutari. C'était une sage décision au moment où Downing street ne semblait pas hésiter, pour satisfaire ses convoitises en Orient de déchaîner une grande guerre dans les Balkans qui mettrait aux prises l'Angleterre, la Roumanie, la Yougoslavie, la Grèce, d'une part, et, de l'autre, la Turquie, la Russie et la Bulgarie.

Dans une lettre publiée le 21 septembre par la plupart des journaux anglais, lord Grey, protestait en la condamnant contre la « terrible erreur commise le 16 septembre par le Gouvernement britannique, erreur qui a amené le retrait du pavillon français de Tchanak et compromis toute la politique de coopération franco-britannique ». Voici le texte de ce document :

Ayant constamment répété qu'il ne saurait y avoir aucun progrès dans les affaires européennes sans la coopération de la Grande-Bretagne et de la France, puis-je, étant donné la crise actuelle, insister de nouveau sur ce point ? La question immédiate dans le Proche-Orient n'est pas, à la vérité, une question de progrès ; c'est une question de sécurité. Il s'agit d'éviter la guerre. La situation sera perdue par une action séparée ; elle peut être sauvée par un accord réel entre la Grande-Bretagne et la France, auquel participerait probablement aussi l'Italie.

On nous a dit, vendredi, que cet accord existait entre ces Gouvernements britanniques et français. Samedi, notre gouvernement proclamait devant le monde tout un plan d'action, apparemment sans consulter la France. Ce fut une erreur terrible. La réponse de la France a été le retrait de l'étendard français de Tchanak. Si notre erreur doit être fatale à la coopération franco-britannique, les conséquences peuvent en être plus désastreuses que la pensée ne peut le mesurer ou les mots l'exprimer.

Lord Curzon est allé à Paris, croit-on pour proposer une meilleure politique, à savoir une politique d'accord et non une politique d'action séparée. S'il en est réellement ainsi, nous donnons notre appui à cette politique. La faute que constitue la proclamation britannique de samedi dernier doit être reconnue, si on veut la réparer.

Cela dit, le moment n'est pas propice pour s'étendre sur des sujets de nature à causer des regrets et à amener des controverses. La critique doit venir plus tard. Il peut encore y avoir de lourds comptes à rendre. Mais maintenant, ce qui est le plus urgent, c'est que les Gouvernement britannique et français soient dominés à tel point par un sentiment de danger commun et de la nécessité de l'union qu'ils oublient de s'adresser des reproches l'un à l'autre. Toute politique, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle résulte de l'union et de la confiance entre les alliés de l'Ouest, peut suffire à détourner les pires dangers et sauver à tout le moins quelque chose.

Mais si ce que le Gouvernement a en vue est une action séparée dans le Proche-Orient nous courons peut-être à un désastre.

Nous avons agi séparément en Egypte en 1882, et le résultat aussi avantageux matériellement pour l'Egypte qu'il ait été en fin de compte, a créé entre la France

et nous un mécontentement qui a empoisonné les relations internationales pendant vingt-deux ans. Une répéti ion de cet e situation en ce moment, et dans les circonstances actuelles mettrait en danger tout ce qui, nous l'espérions, avait été sauvé par les efforts et les sacrifices des Alliés dans la grande guerre.

M. Hughes, premier ministre australien, qui avait semblé tout d'abord approuver entièrement l'attitude adoptée par le Gouvernement de Londres à l'égard du problème du Proche-Orient se montrait très réservé dans le discours qu'il prononçait à la Chambre des représentants :

L'Australie ne participera jamais à une expédition militaire menée au profit des Grecs. Les soldats australiens n'ont aucune sympathie pour les ambitions du roi Constantin. Donc, mon Gouvernement veut connaître quel but les Alliés poursuivent.

Le *Volkstime*, organe officiel du Gouvernement de Prétoria, faisait observer d'autre part qu'en l'absence du premier ministre le Gouvernement ne pouvait répondre immédiatement à M. Lloyd George, mais que les soldats de l'Union ne participeraient jamais à des opérations militaires en dehors de l'Afrique du Sud et que seuls des volontaires pourraient prendre part à des engagements à l'étranger.

***

Devant le refus des Dominions de s'engager dans une guerre contre la Turquie et peut-être une guerre européenne, le Gouvernement songeait alors a accepter une intervention de la Société des Nations en Orient dans l'espoir d'arriver par une action internationale au but qu'elle craignait désormais de ne pouvoir atteindre par une action isolée.

Dans diverses notes officieuses, M. Poincaré et le comte Sforza justifiaient entre temps l'initiative prise par leurs Gouvernements respectifs de ramener leurs contingents sur la rive européenne et, le 21 septembre tous les détachements et drapeaux français et italiens étaient retirés des zones neutres d'Ismidt et des Dardanelles et celles-ci étaient laissées aux troupes britanniques appuyées par les flottes réunies de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Les Anglais n'en continuaient pas moins à envoyer des troupes.

Tout le trafic entre Constantinople et la mer Noire et entre les ports de la mer de Marmara et ceux du Bosphore était suspendu, et il était défendu aux bateaux-bacs d'accepter des passagers après 16 h. 30.

Une note était publiée aux termes de laquelle les bateaux de guerre

britanniques feraient feu sur tout bateau qui ne se conformerait pas à cet ordre.

Dans une première conférence, tenue le mercredi 20 septembre après-midi au quai d'Orsay entre lord Curzon, le comte Sforza et M. Poincaré, une discussion s'ouvrit qui porta essentiellement sur le maintien à Tchanak de troupes britanniques en vue d'empêcher les kémalistes de pénétrer dans la zone neutre de la côte asiatique, sur l'interdiction de la côte européenne à l'armée d'Angora, sur la liberté des Détroits, et sur les conditions de paix avec la Turquie. N'ayant abouti à aucune conclusion, les négociateurs se bornaient à constater l'accord des représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, « sur l'utilité de convoquer, aussi prochainement que possible, une conférence à laquelle seront représentés l'Angleterre, l'Italie, la France, la Grèce, la Roumanie, l'Etat serbe-croate-slovène et la Turquie, et dans laquelle seraient réglées les conditions de la paix future », et, la suite du débat était ajournée au vendredi pour permettre à lord Curzon de mettre le Gouvernement de Londres au courant de la conversation.

Au cours de ces entretiens lord Curzon manifesta son étonnement que les contingents italiens et français débarqués la semaine précédente à Tchanak, sur la rive asiatique des Dardanelles, en face de Gallipoli, eussent été retirés, alors que ces troupes, comme les contingents britanniques qui restent encore à Tchanak, avaient été envoyées sur la rive asiatique en exécution d'un accord conclu entre les alliés, en 1920, et qui n'avait pas été dénoncé. Dans ces conditions, ni l'Italie ni la France ne lui paraissaient fondées à retirer leurs effectifs d'un point quelconque de la zone neutre définie par l'accord entre les alliés. Il rappela également que, par une décision unanime, le commandant des troupes interalliées d'occupation avait été confié au général Harington à Constantinople, et qu'il pouvait paraître étrange de voir ces troupes opérer des mouvements en dehors de lui.

M. Poincaré et le comte Sforza répondirent que, depuis 1920, la situation s'était profondément modifiée : le commandement interallié des troupes d'occupation avait opéré la répartition dans la zone neutre des effectifs placés sous ses ordres à un moment où l'éventualité d'une rencontre entre les troupes turques et les troupes alliées ne pouvait pas être envisagée. Or, dans les circonstances présentes, la France et l'Italie ont la ferme volonté d'éviter un conflit nouveau avec la Turquie, conflit qui n'aurait d'autre

résultat que de retarder l'établissement de la paix dans le Proche-Orient. D'ailleurs au point de vue strictement militaire, le maréchal Foch et le général Weygand, montrèrent que l'occupation de la rive asiatique, limitée à Tchanak, était une opération impossible, et que, d'autre part, l'occupation effective de toute la région asiatique des Dardanelles et de la mer de Marmara supposait une véritable expédition à gros contingents. L'amiral Grasset et lord Beatty déclarèrent qu'à leur avis les escadres réunies alors étaient suffisantes pour s'opposer à toute tentative des Turcs pour travderser les Détroits et essayer un débarquement sur la rive européenne.

A l'issue du Conseil de cabinet tenu le samedi matin 23 septembre à Downing street, le premier ministre faisait communiquer à la presse une longue déclaration dont voici les passages essentiels :

Je tiens, à mettre bien en évidence que les mesures que nous avons prises durant ces quelques derniers jours n'ont rien à voir avec la question des torts ou des mérites respectifs des belligérants dans le conflit gréco-turc. Notre politique s'est inspirée de deux considérations essentielles . c'est en premier lieu notre souci d'assurer la liberté des mers, entre la Méditerranée et la mer Noire. La fermeture des Détroits, décidée à nos dépens dès le début de la guerre par une puissance qui devait probablement plus à la Grande-Bretagne, et dans tous les cas davantage à la Grande-Bretagne et à la France réunies qu'à toutes les autres puissances du monde, fut un acte de perfidie qui nous a coûté cher.

Cet acte a été la cause directe de la ruine de notre plus puissante alliée dans cette région du globe ; il a également entraîné la ruine de la Roumanie. Ces deux désastres ont eu pour conséquence de prolonger la guerre de deux années au moins et d'augmenter dans d'effroyables proportions les pertes de vies humaines.

C'est donc une condition indispensable de la paix mondiale que la liberté des Détroits soit effectivement garantie dans l'avenir. Ce fut la pensée des alliés lorsqu'ils imposèrent comme première condition de l'armistice avec la Turquie, le 30 octobre 1918, l'ouverture des Dardanelles et du Bosphore, qui devait permettre d'accéder à la mer Noire, et l'occupation par eux des forts de ces deu détroits.

Aussi considérons-nous la liberté des Détroits comme une question d'intérêt vital pour la Grande-Bretagne et pour toute l'Europe, et telle a été la première considération à laquelle nous avons obéi en prenant les mesures de ces jours derniers. On ne saurait à cet égard nous accuser de pratiquer une politique d'action séparée, car nous demeurons fidèles à la politique convenue entre les alliés au mois d'octobre 1918.

Le deuxième motif essentiel auquel nous obéissons en effectuant ces préparatifs, c'est d'empêcher une guerre exceptionnellement atroce de s'étendre en Europe.

Je ne veux pas essayer de distribuer les blâmes entre les Grecs et les Turcs ; l'heure n'est pas venue de le faire, et d'ailleurs cela n'est pas nécessaire à la justification de notre politique. Si l'on permettait à une armée que ses chefs ne pourraient maîtriser de passer

en Europe et d'occuper Constantinople, où vit une population de plusieurs centaines de milliers de Grecs et d'Arméniens et de milliers d'Européens, les terribles événements d'Asie-Mineure, en raison des haines accumulées, ne manqueraient pas de se reproduire. Et, s'ils s'étendaient à la Thrace, où les menaces de guerre sont encore plus nombreuses, où vous avez des règlements entre Turcs, Grecs, Bulgares et Serbes, peut-on savoir ce qui se produirait ?

Vous pourriez avoir une conflagration générale, et celle-ci s'étendrait avec une fureur qu'on ne pourrait pas aisément calmer, ni même modérer Il y a bien des dangers dans ces pays-là il y a toujours, par exemple, ces désordres qui se produisent à la frontière de Bessarabie, et si jamais se produisaient les sauvages conflits de races antagonistes, rendues folles de rage et de haine séculaire, vous verriez une fois de plus la guerre en Europe, et il ne faut pas oublier que la grande guerre de 1914 a commencé par les Balkans

Il est donc de première importance, dans l'intérêt de la paix européenne, que la guerre d'Asie-Mineure ne s'etende pas à l'Europe

M. Lloyd George s'efforce ensuite de prouver l'impartialité de la Grande-Bretagne :

Nous n'avons cherché qu'à maintenir la paix, de concert avec les alliés, aussi bien en refusant d'autoriser l'armée grecque à marcher sur Constantinople qu'en défendant la zone neutre

J'entends dire, poursuit le premier ministre, que nous provoquons un conflit en restant à Tchanak Il est indispensable de l'aveu même de nos experts militaires que nous gardions Tchanak, afin d'assurer le libre accès des Détroits aux navires sans défense

Quoi qu'il advienne à Tchanak les vaisseaux de guerre pourront toujours passer et repasser mais les navires marchands ne le pourront pas Il est donc absolument nécessaire que Tchanak soit défendu afin d'assurer la liberté du commerce pacifique entre la Méditerranée et la mer Noire

Nous ne désirons pas garder Gallipoli ni Tchanak dans l'intérêt de la Grande-Bretagne seule Nous ne demandons pas que la Grande Bretagne ait seule toutes les responsabilités Au contraire nous croyons que ces importants rivages dans l'intérêt de toutes les nations, doivent être placés sous le controle de la Société des nations Nous ne revenons pas sur ce que nous avons déja dit de Constantinople, qui restera turque

Nous n'allons pas soulever des conflits au sujet des droits de souveraineté en Thrace orientale mais il faut avant tout que la paix soit établie et que les conditions en soient connues

M. Lloyd George constatant que le système des mandats destinés à assurer la protection des minorités a échoué, énumère ce que la Grande-Bretagne doit abandonner aujourd'hui du programme qu'elle avait conçu en 1919, de concert avec les alliés et avec l'Amérique, et ce qu'elle entend exiger.

L'idée originelle était que l'Amérique se chargeât du mandat en Arménie, que la France se chargeât du mandat en Cilicie, l'Italie du mandat sur Adalia et dans les territoires voisins, la Grèce du mandat sur l'Anatolie du sud-est et sur le vileyat de Smyrne. Pour diverses raisons, cette combinaison a été jugée impossible. L'Amérique n'était pas disposée à adopter la responsabilité de l'Arménie ; le Gouverneemnt français ne s'est pas senti en mesure d'accepter plus longtemps la responsabilité de la Cilicie ; les Italiens se sont retirés de l'Anatolie du sud et les Grecs ont échangé M. Venizelos contre le roi Constantin. Ces évènements, que je ne commenterai pas, ont fait échouer le système qui devait assurer la protection des minorités en les plaçant chacune séparément sous le contrôle d'une grande puissance.

Mais la liberté des Détroits demeure. Elle est d'un intérêt vital, aussi bien pour nous, qui sommes une puissance maritime et commerciale, que pour la civilisation mondiale. Cette liberté, nous ne pouvons pas y renoncer et nous engageons une lutte en ce moment pour assurer que, quoi qu'il arrive à la conférence de la paix, nous n'abandonnerons pas la politique qui consiste à assurer la liberté des Détroits.

Quand je dis « assurer la liberté des Détroits », je n'entends pas l'assurer en vertu de traités dont l'application dépende d'un caprice quelconque du Gouvernement de Constantinople.

Nous avons reçu la promesse, en 1914, que les Détroits resteraient libres, mais les intrigues de l'Allemagne ont triomphé, non seulement des sympathies que les Turcs pouvaient éprouver, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, mais même des intérêts de la Turquie, et, en conséquence, les Détroits ont été fermés.

C'est pourquoi l'assurance que nous demandons pour l'avenir doit être d'un caractère plus sûr et plus efficace. Voilà pourquoi nous avons pris les mesures que l'on connaît.

Nous ferons de notre mieux pour assurer une conférence immédiate entre toutes les puissances intéressées, de façon à établir une paix permanente. La paix est notre but. La paix est notre fin. C'est pour elle que nous travaillons.

En terminant, M. Lloyd George déclare que la Grande-Bretagne n'a jamais cherché à créer un nouveau Gibraltar dans les Dardanelles.

Nous ne voulons pas établir une sorte de Gibraltar nouveau. Ce que nous voulons c'est que la Société des nations garantisse la liberté des Détroits, dans l'intérêt de toutes les nations. C'est ce que nous demandons.

Le même jour à la suite de la dernière réunion qu'ils tenaient à 5 heures au quai d'Orsay et au cours de laquelle M. Poincaré et le comte Sforza faisaient prévaloir leur point de vue, les trois ministres des Affaires étrangères anglais, français et italien, tombaient d'accord pour adresser à la Turquie une invitation télégraphiée dans la nuit à Smyrne et ainsi conçue :

Les trois Gouvernements alliés prient le Gouvernement de la grande Assemblée

nationale de vouloir bien leur faire savoir s'il serait disposé à envoyer sans retard un représentant muni de pleins pouvoirs à une réunion, qui se tiendrait à Venise ou ailleurs et à laquelle seraient également invités, avec les représentants de la Turquie, les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Roumanie, de l'Etat yougoslave et de la Grèce. Cette réunion aurait lieu dès que les dispositions nécessaires auraient été prises par les Gouvernements intéressés. Elle aurait pour objet de négocier et de conclure le traité de paix définitif entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées.

Les trois Gouvernements alliés saisissent cette occasion pour déclarer qu'ils considèrent avec faveur le désir qu'a la Turquie de récupérer la Thrace jusqu'à la Maritza et Andrinople. A la condition que le Gouvernement d'Angora n'envoie pas son armée, pendant les pourparlers de paix, dans les zones dont les Gouvernements alliés ont proclamé la neutralité provisoire, les trois Gouvernements soutiendront volontiers à la conférence l'attribution de ces frontières à la Turquie, étant entendu d'ailleurs que des mesures seraient prises d'un commun accord, dans le traité, pour sauvegarder les intérêts de la Turquie et de ses voisins, pour démilitariser, en vue du maintien de la paix, certaines zones à déterminer, pour obtenir le rétablissement paisible et régulier de l'autorité turque,et enfin pour assurer efficacement, sous les auspices de la Société des nations, la liberté des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore, ainsi que la protection des minorités de race et de religion. Les trois Gouvernements appuieront, du reste, volontiers, l'admission de la Turquie à la Société des nations.

Ils sont d'accord pour renouveler l'assurance déjà donnée au mois de mars dernier que les troupes alliées seront retirées de Constantinople aussitôt que le traité entrera en vigueur

Les trois Gouvernements alliés useront de leur influence pour provoquer, avant l'ouverture de la conférence, le retrait des forces grecques sur une ligne qui sera fixée par les généraux alliés, d'accord avec les autorités militaires turques et grecques.

En retour de cette intervention, le Gouvernement d'Angora s'engagera à n'envoyer, ni avant, ni pendant la conférence, de troupes dans les zones qui ont été provisoirement déclarées neutres et à ne pas franchir les Détroits ni la mer de Marmara. Pour déterminer la ligne dont il est question plus haut, une réunion pourrait immédiatement avoir lieu entre Moustapha Kemal et les généraux alliés, à Moudania ou à Ismidt.

Les Gouvernements alliés ont la conviction que leur appel sera entendu, et qu'ils pourront collaborer avec la Turquie comme avec leurs alliés au rétablissement d'une paix à laquelle aspire toute l'humanité civilisée.

POINCARÉ, CURZON, SFORZA.

Le Gouvernement yougoslave, en réponse à la suggestion faite, par l'Angleterre à la Roumanie et à la Yougoslavie au sujet de l'envoi de troupes pour la défense de Constantinople et de la Thrace, laissait entendre qu'il exigerait certaines compensations : tout d'abord le désarmement de la Hongrie et de la Bulgarie, en cas de refus des rectifications stratégiques de la frontière bulgare et même demanderait certaines compensations à l'Italie.

Le 20 septembre, la délégation russe à Londres publiait un communiqué mettant au point les bruits en circulation au sujet des relations entre la Russie des Soviets et le Gouvernement turc d'Angora.

Elle rappelait que les relations russo-turques sont définies par un traité signé à Moscou le 16 mars 1921.

Les clauses se rapportant à la situation actuelle sont les suivantes :

1. Chaque partie contractante est d'accord pour ne pas reconnaître les traités de paix ou les autres conventions internationales imposées par la force à l'autre partie contractante.

Le Gouvernement de la République fédérative des Soviets russes ne reconnaîtra aucune convention internationale relative à la Turquie et non acceptée par son Gouvernement représenté par sa grande assemblée nationale;

2. Chaque partie contractante, tenant compte de l'harmonie qui existe entre le mouvement pour l'émancipation nationale des peuples de l'Etat et la lutte des ouvriers russes pour un nouvel ordre social, reconnaît le droit de ces peuples à la liberté, à l'indépendance et le droit de choisir la forme de Gouvernement qui leur convient ;

3. En vue de garantir à tous les pays la liberté des Détroits et le trafic commercial pour eux, chaque partie contractante s'en remet, pour l'élaboration finale du règlement international visant la mer Noire et les Détroits, à une Conférence spéciale des Etats adjacents, pourvu que ses décisions ne touchent pas à la pleine souveraineté de la Turquie ni à la sécurité de Constantinople ;

4. Les deux parties contractantes reconnaissent que tous les traités précédemment conclus entre elles ne répondent pas à leurs intérêts. En conséquence, elles considèrent ces traités comme nuls et non avenus ;

5° Le Gouvernement russe, considérant les systèmes de capitulation incompatibles avec le développement national d'un pays ainsi qu'à la pleine jouissance de sa souveraineté, déclare nuls et non avenus tous les droits aux privilèges qui ont un rapport quelconque avec ce système.

La délégation russe démentait la nouvelle, mise en circulation par l'*Exchange Telegraph*, selon laquelle il y aurait une clause, dans le traité russo-turc, prévoyant une action militaire commune et démentait également qu'une conférence militaire ait été tenue à Moscou où la mobilisation de l'armée du Caucase aurait été décidée.

Il apparaissait de plus en plus clairement que dans les conjonctures présentes le seul moyen efficace d'éviter une catastrophe était d'obtenir que, d'une part, les Turcs retirent leurs troupes à une distance raisonnable, et, qu'en retour, les Anglais se décident à évacuer Tchanak et à repasser sur la rive nord des Dardanelles, afin de mettre fin à un périlleux tête à tête. Malheureusement il ressortait de toutes les réponses anglaises que l'Angleterre y était obstinément opposée.

Des informations de source britannique prétendaient même que l'opinion anglaise s'affirmait peu à peu qu'en dépit des fautes commises par le Gouvernement actuel, si la fusillade reprenait en Asie-Mineure par suite de l'intransigeance turque, l'unité nationale anglaise se reformerait instantanément et le pays tout entier, avec le concours des Dominions, mobiliserait toutes ses ressources pour défendre ses intérêts et son prestige.

C'était une étrange erreur de la part de l'Angleterre de vouloir procéder à un règlement de paix avec cet esprit de guerre. De plus les puissances étant neutres dans le conflit actuellement pendant entre les Grecs et Turcs, — ou du moins elles devaient l'être, bien que l'Angleterre, qui a proclamé cette neutralité, ait déchaîné ce conflit, — elles ne devaient pas chercher à priver les Turcs des avantages de leur victoire en Asie-Mineure et à renverser la situation en face de leurs adversaires vaincus.

Non seulement le Gouvernement britannique avait pris des mesures militaires extrêmement importantes sans consultation préalable avec les cabinets de Paris et de Rome, mais à son avis la note du 23 septembre impliquait que, s'il entrait en conflit avec les Turcs pour maintenir la neutralité des Détroits, la France et l'Italie lui devaient leurs concours.

La thèse contraire était soutenue à Paris et à Rome, qui répliquaient que par la note du 23 septembre, qui est indivisible, la France et l'Italie se sont bien engagées à appuyer l'Angleterre dans la question de la neutralité, mais à condition que l'on usât envers les Turcs de procédés diplomatiques et que l'on s'abstînt de tout ultimatum, et, si elle se décidait de recourir à la force, elle supporterait seule les conséquences et ne devrait compter ni sur la France ni sur l'Italie.

D'ailleurs, pourquoi userait-on de moyens d'intimidation pour faire *respecter par les Turcs d'Angora cette neutralité alors qu'on n'a pas* employé ces moyens contre les Grecs ?

L'Angleterre ne pouvait demander à l'Italie et à la France de soutenir à Tchanak non l'honneur de l'Empire britannique mais la vanité de M. Lloyd George. Le *Daily Telegraph* qui écrivait que l'Empire britannique ne pouvait admettre la « dictature d'un soldat turc » ne se rendait pas compte que le monde entier y compris le Royaume-Uni était las de la dictature d'un « non-conformiste ».

L'*Evening Standard*, qui soutient souvent Downing Street et qui s'efforçait de calmer l'opinion au moment où l'accord de l'Entente ne s'était

pas fait, portait le 28 septembre, en manchette : « La paix tient à un fil ».

A la fin de septembre la plus grande partie de la presse anglaise rejetait d'ailleurs sur M. Lloyd George la respon abilité de la situation, et alors que le 30 septembre le *Daily Chronicle*, qui prend directement ses inspirations à Downing street, portait en lettres énormes en première page : LA GUERRE EST DANS LA BALANCE ». « IL FAUT QUE LES TURCS QUITTENT LES ZONES NEUTRES », le *Times* avertissait les ministres anglais « qu'ils feraient bien, tant dans leur intérêt individuel que dans l'intérêt collectif, de faire tous leurs efforts pour éviter les hostilités » et « de ne pas entraîner le pays dans une guerre sans que le Parlement ait été réuni et sans que le Gouvernement lui ait exposé clairement la politique britannique ».

Le 28 septembre le cabinet britannique tenait trois séances. La situation paraissait de plus en plus sérieuse :

La *Gazette générale de l'Allemagne* donnait une curieuse note au sujet de l'éventualité d'un conflit anglo-turc et écrivait :

> Quoique nos cœurs appartiennent aux Turcs, nos fidèles compagnons d'armes, nous ne devons pas méconnaître que le maintien de la puissance anglaise sans aucun affaiblissement est une condition préalable de la guérison économique mondiale.

Le Gouvernement de Moscou adressait le 24 septembre à Lord Curzon of Kedleston, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, la note suivante au sujet de la situation dans le Proche Orient :

> Le Gouvernement russe attire votre attention sur la situation survenue dans le Proche-Orient et sur le fait qu'aucun des Etats occidentaux n'entreprend les démarches nécessaires pour prévenir des événements de nature à entraîner dans la guerre de nombreuses puissances qui n'ont pas pris une part directe au conflit gréco-turc
>
> Le Gouvernement russe estime que le nœud de la question du Proche Orient est constitué uniquement par la reconnaissance au peuple turc du droit de restaurer effectivement sa souveraineté entière sur les territoires turcs et principalement sur Constantinople et sur les Détroits.
>
> Les puissances occidentales et, avant tout, la plus intransigeante d'entre elles, la Grande-Bretagne se refusent à restituer à la Turquie les territoires et les Détroits qui lui appartiennent incontestablement, soi-disant au nom de la liberté des Détroits, mais en réalité pour y maintenir leur domination propre.
>
> La liberté des Détroits est nécessaire avant tout aux puissances riveraines de la mer Noire Déjà, en 1920 par le pacte national pour la réalisation duquel elle combat, la Turquie a reconnu la liberté des Détroits pourvu que le régime en soit établi par les

Etats intéressés. Le traité russo-turc signé à Moscou le 16 mars 1921 contient la confirmation par la Russie de la liberté des Détroits pour les bâtiments de commerce, en indiquant que leur statut international sera fixé par les puissances de la mer Noire.

Néanmoins, les documents officiels occidentaux concernant le problème des Détroits ne reconnaissent comme intéressées dans la matière que les grandes puissances victorieuses de la guerre de 1914 et ignorent les intérêts de la Russie. Le Gouvernement russe doit protester de la façon la plus catégorique contre cette usurpation par les puissances occidentales des droits de la Russie et des républiques alliées.

La Russie avec ses alliés, l'Ukraine et la Géorgie, est, après la Turquie, le pays occupant la première place parmi ceux qui sont intéressés à la liberté des Détroits.

Le gouvernement soviétiste renouvelle ses déclarations précédentes que la Russie ne reconnaît aucune décision prise sans sa participation et contre ses intérêts.

Le gouvernement russe estime que les efforts isolés de quelques Etats pour trouver par voie d'entente mutuelle et sans la participation de tous les peuples intéressés une issue à la crise du Proche-Orient, ne peuvent donner aucun résultat positif ni détourner le risque imminent d'une nouvelle guerre. La Russie, en vertu de sa situation spéciale en Orient, sur la mer Noire et comme représentant les intérêts des peuples auxquels est le plus nécessaire une solution pacifique de la question, propose la convocation immédiate d'une conférence de toutes les puissances intéressées et principalement des Etats riverains de la mer Noire.

Le Gouvernement russe espère que sa voix sera entendue par tous ceux qui recherchent véritablement une paix fondée sur l'égalité des parties et sur le plein respect de la souveraineté turque sur tous les territoires turcs.

Le représentant de la république transcaucasienne à Moscou, le27 septembre, transmettait également au Gouvernement britannique une note contresignée par les Commissions aux Affaires étrangères des Républiques de l'Azerbeïdjan, d'Arménie et de Géorgie. dans laquelle le Conseil fédéral de la République transcaucasienne protestait contre la réunion d'une conférence destinée à régler la question du Proche Orient et notamment la question des Détroits sans la participation des Etats que cette question intéresse tout particulièrement.

Le même conseil s'associe entièrement à la note russe du 24 septembre et déclare que, de même que la Russie, l'Azerbeidjan, l'Arménie et la Géorgie, ne reconnaîtront aucune décision touchant les Détroits prises sans la collaboration de la République transcaucasienne et contre ses intérêts.

Moustafa Kemal pacha, dans une interview, qu'il accordait au correspondant de la *Chicago Tribune* à Smyrne donnait les précisions suivantes touchant les revendications des nationalistes turcs. Parlant de la question des Détroits, Moustafa Kemal pacha déclarait :

Nous voulons que les Détroits restent ouverts à tous, et que leur sécurité soit assurée. Aussi ne nous viendrait-il jamais á l'idée d'ériger des fortifications sur leurs rives ; en conséquence, nous sommes prêts á détruire les fortifications existantes. Mais, d'autre part, notre capitale est bâtie sur le Bosphore, et sa sécurité doit être également assurée. Pour qu'il en soit ainsi, il faut assurer la sécurité de la mer de Marmara. Donc, les deux principes qui nous guident sont : liberté des Détroits, sécurité de notre capitale. Sur cette base, nous sommes prêts à accepter toute solution nous donnant satisfaction sur ces deux points.

La liberté des Détroits concorde avec les intérêts du Gouvernement turc et de l'Assemblée nationale. Au surplus, je tiens à rappeler que ce n'est pas le Gouvernement turc qui a fermé les Détroits dans le passé. Seule de toutes les puissances du monde, 'Angleterre a un intérêt à leur fermeture. Si l'Angleterre désire la liberté des Dardanelles, la question est résolue d'avance. Dans le cas contraire, il faut que le monde connaisse ses véritables intentions. Etant donné la situation actuelle des armées delagrande Assemblée nationale, les Détroits sont déjà entre nos mains, ou tout au moins sous notre influence directe. Cependant, nous n'avons pas l'intention de profiter de cette situation. Il appartient à tout le monde de démasquer l'Angleterre et de faire connaître la vérité sur son attitude. Je suis sûr que la France, l'Italie et les Etats-Unis connaissent les véritables intentions de l'Angleterre, et c'est à ces puissances de les rendre publique s

Moustafa Kemal pacha ajoutait que le Gouvernement de la grande Assemblée nationale est prêt à prendre devant le monde entier l'engagement de ne pas porter atteinte à la liberté des Détroits, sous quelque prétexte que ce soit.

Si nous manquions à notre parole, poursuivit-il, nous nous mettrions en opposition avec le monde entier.

La sécurité de la mer de Marmara et de Constantinople implique qu'aucune force navale étrangère ne pourrait pénétrer librement en grand nombre à travers les Détroits. Pour préciser, si une flotte étrangère désirait venir à Constantinople, elle devrait le notifier au Gouvernement turc. Les navires ne pourraient pas entrer tous à la fois. Ils ne devraient entrer dans les Dardanelles qu'un à un. D'autre part, les puissances intéressées devraient fournir une garantie mutuelle qu'il ne serait pas porté atteinte à la sécurité de la capitale turque, et que dans le cas où un pays quelconque manquerait à sa parole tous les autres se dresseraient contre lui. Si les pays qui, comme la Grèce, peuvent servir d'instrument à une autre puissance étaient privés de leur flotte, cela faciliterait beau coup la solution de la sécurité de la mer de Marmara.

Pour résumer le problème, la Turquie n'a jamais considéré la question des Détroits comme une question turque, mais bien comme une question internationale. Il appartient donc aux puissances intéressées de faire en sorte que des garanties convenables soient fournies pour la liberté complète des Détroits et pour la sécurité de la mer de Marmara. Il ne faut pas oublier d'autre part qu'aux termes du traité entre la Russie et la Turquie, cette dernière puissance s'engage à soutenir ce point de vue dans l'intérêt de la Russie, de l'Ukraine, de la Géorgie et des autres Etats russes.

Après cela, il est facile de vous rendre compte que les déclarations alarmistes répandues par le Gouvernement britannique, et suivant lesquelles nous voulons fermer les Détroits, ne reposent sur aucun fondement. Il est de notre devoir, dans l'intérêt de la paix du monde, de faire connaître la véritable signification des déclarations anglaises relatives aux Détroits. Il serait illogique de nous interdire de poursuivre l'ennemi que nous avons battu en Asie-Mineure, de façon à lui permettre de se réorganiser en Thrace. Les Anglais ont déclare une zone neutre : en réalité, il ne s'agit pas d'une zone neutre, mais d'un plan destiné à protéger le reste de l'armée grecque. Le véritable but du Gouvernement britannique en nous refusant le passage des Dardanelles est de protéger la Grèce L'attitude actuelle du Gouvernement britannique est dictée par ces deux motifs : protéger les restes de l'armée grecque et prendre possession des Dardanelle et de Constantinople.

Dans un télégramme à sir Charles Harington dont le texte n'était pas publié mais les grandes lignes seules données à la presse, le Gouvernement britannique disait que les Turcs devaient évacuer immédiatement, de gré ou de force, la zone neutre de Tchanak et que, quelles que soient les mesures que prendra la général en chef pour arriver à ce résultat, l'approbation et l'appui complet du Gouvernement lui sont acquis.

Sir Edward Grigg, chef de cabinet du premier ministre, à qui on demandait si la note du Gouvernement équivalait à un ultimatum, se borna à répondre laconiquement :

— Appelez cela comme vous voudrez.

Le général Harington envoyait à Moustafa Kémal un avertissement d'avoir à retirer ses troupes et ordonnait l'évacuation de la presqu'île de Gallipoli par les civils.

Mustafa Kemal pacha répondait le 26 septembre à l'avertissement du général Harington par la dépêche suivante :

Jusqu'à présent, je n'ai pas été informé qu'une zone neutre quelconque ait été établie par les gouvernements intéressés et le gouvernement de l'Assemblée nationale. Les mouvements de cavalerie et des autres unités sont exécutés pour suivre la retraite de l'armée grecque

Votre Excellence n'ignore pas que l'Anatolie a été complètement dévastée et incendiée et que des centaines de mille de ses habitants ont été laissés sans abri par l'armée grecque. D'une part, cette armée continue à perpétrer les mêmes atrocités en Thrace, tandis que, d'autre part, elle profite de chaque jour de retard pour se réorganiser.

Je voudrais aussi signaler le plus récent exemple de l'exemption accordée aux forces militaires grecques en ce qui concerne les conditions attachées à la zone neutre

Un avion grec s'est livré à des opérations de guerre le 3 septembre à midi, au-dessus

du territoire turc, dans le voisinage de Ezine, tandis que le 25 septembre la flotte grecque était encore ancrée au large de Constantinople.

Les efforts que nous faisions pour éviter que des incidents ne se produisent sont sincères et réels, mais il nous est difficile de comprendre les raisons qui ont motivé des actes tels que la destruction à laquelle se sont livrées les forces britanniques en garnison à Tchanak, sur notre territoire, entre Tchanak et Erenkeuy, l'occupation de nos immeubles dans le voisinage de notre ville de Tchanak, la destruction d'armes et d'approvisionnements nous appartenant, le feu des canons et les bombes à proximité de nos troupes, et enfin de la construction de défenses par la main-d'œuvre musulmane forcée sur la route nous séparant de l'armée grecque.

Je saisis l'occasion de vous informer quel le respect de la liberté des Détroits a toujours été admis par nous et je demande à votre Excellence de prendre des mesures pour empêcher qu'un malentendu quelconque ne se produise avant la réunion de la prochaine conférence, qui, je l'espère sincèrement, apportera des résultats permanents.

Mustahpa Kemal recevait le 28 septembre à 17 heures la réponse du général Harington, ainsi conçue :

J'ai reçu votre télégramme. C'est la première fois que j'entends faire allusion à un malentendu quelconque concernant la zone neutre telle qu'elle a été proclamée par les puissances alliées.

J'attire votre attention sur le fait que l'année dernière votre commandant à Ismidt a fixé conjointement avec l'officier supérieur qui me représentait la frontière neutre.

Je me rends compte que les forces grecques constituent votre objectif, mais il n'y a pas de forces grecques dans la zone que vous menacez et elles ne l'ont pas non plus traversée.

Je réponds, dans l'ordre, à vos observations :

1° A ma connaissance les Grecs n'ont jamais eu d'avions à Ezine ni dans le voisinage.

2° La flotte grecque s'est entièrement retirée des eaux turques sous une pression très énergique exercée par les Britanniques.

En ce qui concerne vos accusations contre les Britanniques, certaines démolitions ont eu lieu par ordre de la commission interalliée pour le désarmement, et certaines autres, moins importantes, comme précautions militaires. Je fais une enquête quant à l'étendue de ces dernières.

Certains exercices d'artillerie ont eu lieu : mais pas un seul coup n'a été tiré contre vos troupes, pas plus qu'il n'en sera tiré un seul à l'avenir, excepté sur mon ordre. Mon seul désir est d'éviter un conflit avec vos troupes, et j'espère que la patience dont je fais preuve vous convaincra de ma sincérité.

Je prends note avec plaisir de votre déclaration solennelle concernant la liberté des Détroits. Il y a réciprocité de la part des puissances alliées.

Je partage votre désir pour des négociations à bref délai, négociations qui amèneront la paix que le monde désire.

Je vous prie à nouveau instamment de retirer toute apparence de menace envers mes troupes à Tchanak et sur les Détroits, afin d'éviter toute possibilité d'incidents.

Dans le cas où il existerait entre nous quelques malentendus, je suis prêt à vous rencontrer en un endroit quelconque choisi mutuellement par nous.

Je saisis l'occasion pour vous dire, au nom de l'Angleterre, que les renforts qui m'ont été envoyés l'ont été uniquement dans l'intérêt de la paix, comme j'ai eu soin de le déclarer dans le communiqué que j'ai fait publier récemment. C'est donc pour moi un grand soulagement d'apprendre que vous n'avez aucune intention agressive contre mes troupes.

Les troupes turques qui avaient continué de progresser, occupaient la presque totalité de la zone neutre, à l'exception du secteur limité par une ligne partant de Bergaz, passant par Terziler, et finissant à trois kilomètres au nord d'Erenkeuy, et s'étaient avancés jusqu'à Lampsaque sur les Dardanelles en sorte, qu'en diverses points, les postes avancés britanniques et turcs étaient en contact.

Entre temps le cuirassé hellénique *Averof* qui, sur l'intervention des hauts-commissaires alliés avait été prié de quitter les eaux turques et s'était depuis ancré devant Rodosto, franchissait les Dardanelles ; mais deux torpilleurs helléniques continuaient à y séjourner, en dépit de cette intervention, sous le prétexte qu'ils assuraient le transport de la colonie grecque.

Moustafa Kémal pacha répondait, le 29 septembre, au télégramme du général Harington par une note où il lui disait en substance : « Retirez vos troupes et je retirerai les miennes ». Celle-ci était ainsi conçue :

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre télégramme du 27 septembre.

Vous pouvez facilement apprécier à quel point nous sommes touchés par les atrocités et les actes de violence qui continuent en Thrace.

D'un autre côté, en renvoyant de Constantinople la flotte grecque, ce qui influera sur la situation militaire, nous voudrions avoir la garantie qu'on ne lui permettra plus d'y retourner.

Vous voudrions aussi pouvoir espérer que les forces d'occupation cesseront de prendre des mesures de coercition envers les habitants de Constantinople.

Nous espérons aussi qu'on lèvera l'interdiction aux navires de faire escale dans les ports d'Anatolie.

Quant aux actes de destruction tant à Constantinople qu'à Tchanak, il est tout à fait illégal de détruire la propriété et il ne faut pas oublier que les armes et les munitions nous appartiennent également.

Malgré les décisions unilatérales prises sans notre consentement comme nouvelles mesures afin d'éviter des malentendus, nous avons donné des ordres à l'officier commandant nos troupes à Tchanak de les laisser dans les localités où elles se trouvent en ce moment et d'éviter tout incident.

Si vous êtes prêts à retirer vos forces qui se trouvent sur la rive asiatique, ainsi que l'ont fait les Français et les Italiens, nous sommes prêts à donner immédiatement à nos forces de la rive des Détroits l'ordre de se replier légèrement et de se contenter de rétablir l'administration civile et la police.

Bien que je retourne à Angora pour entrer en relations avec l'assemblée je saisirai la première occasion qui se présentera, de me rencontrer avec vous.

Les Turcs arrêtaient le mouvement des éléments qui s'étaient avancés dans la zone neutre mais les Anglais n'en continuaient pas moins à envoyer des renforts. Douze croiseurs et destroyers avaient quitté Gibraltar pour l'Orient. Ces envois de troupes poursuivis à la suite des déclarations faites par M. Lloyd George rendaient nécessairement sceptiques les Turcs sur les véritables dispositions de l'Angleterre et ceux-ci devaient se demander s'ils devaient laisser se créer une situation de fait qu'ils ne pouvaient accepter après leur victoire.

Le 30 septembre, le général Harington adressait un nouveau message à Moustafa Kémal dans lequel tout en le sommant à nouveau d'évacuer la zone neutre pour éviter toute éventualité de conflit, il lui demandait de s'entendre avec son représentant pour la fixation d'une frontière provisoire dans la zone neutre :

J'ai reçu votre message par l'entremise de l'amiral Dumesnil et du général Pellé et vous remercie de l'assurance que vous me donnez de vouloir éviter tout acte agressif ou incident.

Je partage votre espoir qu'une conférence de généraux permettra d'arranger les choses, mais entre temps, je dois vous requérir de retirer vos troupes à une distance suffisante des miennes.

Je suggère que vous nommiez un général ou un autre officier supérieur qui se rencontrera avec mon représentant à Tchanak, pour établir une ligne provisoire qui pourra éviter tout conflit.

Cette ligne ne devra pas porter préjudice à la zone neutre, telle qu'elle a été proclamées par les hauts-commissaires alliés et qui part de Kara-Bigha, en passant par Bigha, Bairamich et Ezine. Je suggère tout simplement une ligne de sécurité qui servira à éviter un conflit, comme nous le désirons tous les deux. »

Dans un télégramme daté de Smyrne le 29, et qui parvenait à M. Poincaré, président du Conseil des ministres, président de la conférence de Paris, le dimanche 1er octobre, Youssouf Kémal, ministre des Affaires étrangères du Gouvernement d'Angora offrait de réunir, dès le 3 octobre, une conférence à Moudania :

Monsieur le président,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que la réponse à la note adressée en date du 23 septembre 1922 par les trois puissances alliées au Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie sera donnée dans quelques jours par ce Gouvernemant.

Confiants dans les assurances que M. Franklin-Bouillon, qui vient d'arriver chez le commandant en chef des armées turques, a données, d'accord avec les représentants des puissances de l'Entente réunis à Paris, et persuadés qu'on procèdera tout de suite aux négociations, afin d'établir une paix juste, l'ordre est donné d'arrêter immédiatement nos opérations militaires, qui se développent sans arrêt dans la direction de Contantinople et Tchanak-Kalé à la poursuite des armées helléniques.

Les assurances données par M. Franklin-Bouillon ont établi les sentiments de justice dont sont inspirées en réalité les propositions de l'Entente en vue d'assurer les droits de la Turquie. Cependant, le maintien de la Thrace ne fût-ce qu'un seul jour de plus sous l'administration de l'armée hellénique, étant la cause de dangers de toutes sortes ainsi que de la douleur des populations de Turquie, il est indispensable d'évacuer immédiatement et de restituer d'urgence au Gouvernement de la Grande Assemblée de Turquie la Thrace jusqu'à l'ouest de la Maritza y compris Andrinople.

La convocation à Moudania d'une conférence des généraux alliés afin de fixer ces questions urgentes répondant aux désirs et aux populations des puissances de l'Entente, la réunion de cette conférence est proposée pour le 3 octobre 1922.

Le général Ismet pacha, commandant les armées du front de l'ouest, est personnellement désigné pour nous représenter à la conférence de Moudania. Dans le cas où la date précitée conviendrait, je vous prie de vouloir bien faire désigner les généraux devant se rendre à cette conférence et de nous en faire connaître les noms.

Ce télégramme a été immédiatement communiqué verbalement par le président du Conseil à lord Hardinge et au comte Sforza et transmis par la voie ordinaire aux cabinets de Rome et de Londres. Il renouvelait la proposition d'évacuation réciproque et simultanée que sir Charles Harington ne semblait pas disposé à accepter.

M. Franklin-Bouillon qui avait été envoyé par le Gouvernement français auprès de Moustafa Kemal avait eu avec lui un entretien à Smyrne, le 28 septembre et se rendait à Constantinople le 1[er] octobre.

Les conditions auxquelles se seraient arrêtés M. Franklin-Bouillon et Moustafa Kemal étaient les suivantes :

La Thrace serait immédiatement occupée par les Alliés qui en assureraient provisoirement l'administration à l'aide de quelques milliers d'hommes environ, stationnés à Andrinople et de détachements cantonnés sur les différents points stratégiques, comme Gallipoli par exemple. Elle serait ensuite remise par eux dans un mois entre les mains d'une Commission assistée de la gendarmerie kemaliste qui resterait en possession de la province jusqu'après la conclusion de la paix.

Moustafa Kemal insistait pour que la Thrace ne soit pas rendue aux Turcs dans l'état désastreux où ils ont trouvé l'Anatolie après la retraite des Grecs et demandait en conséquence que les mesures indiquées plus haut soient appliquées sans délai.

A la suite de cet échange de vues la Conférence projetée à Moudania s'est ouverte le 3 octobre.

Les hauts-commissaires alliés ont décidé d'envoyer en Thrace trois missions militaires dont le rayon d'action serait respectivement : pour la mission française, Andrinople ; pour la misson italienne, Luél-Bourgas ; pour la mission anglaise, Rodosto.

Ces missions qui sont parties le 4 sont chargées de protéger la population contre les excès et de préserver les monuments.

La réponse, adressée, en date du 4 octobre par le Gouvernement d'Angora à la note des Alliés du 23 septembre l'invitant à participer à une conférence de paix est ainsi libellée :

Le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie remercie les trois gouvernements alliés de la note qu'ils ont bien voulu lui communiquer en date du 23 septembre 1922. Il apprécie pleinement l'esprit qui l'a inspirée . le désir d'une paix juste et durable qui répond si parfaitement à la volonté que le Gouvernement de la grande Assemblée nationale n'a cessé de proclamer depuis qu'il a commencé sa lutte pour l'indépendance.

La note vise deux ordres de faits : la situation militaire présente et les négociations pour conclure un traité de paix.

Notre point dé vue en ce qui concerne la situation militaire a été communiqué par notre note du 29 septembre 1922. La conférence de Moudania qui a été la conséquence de cette note s'est réunie le 3 du courant. Il va sans dire que ses décisions seront intégralement exécutées par les puissances signataires.

Quant au second point, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie accepte avec empressement d'envoyer ses représentants à la réunion devant avoir pour objet de négocier et de conclure le traité de paix définitif entre la Turquie, la Grèce et les puissances alliées.

Les puissances alliées admettent dans leur note que la conférence pourrait se tenir dans une ville autre que Venise. Profitant de cette possibilité et considérant que les négociations de paix en seraient facilitées et accélérées davantage, mon Gouvernement estime qu'il serait très utile de fixer Smyrne comme lieu de réunion. Il propose donc que la conférence s'y réunisse le 20 du courant.

Le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie croit devoir émettre les considérations suivantes au sujet des puissances invitées à la susdite conférence. En dehors des trois grandes puissances alliées et de la Grèce, deux Etats seulement sont invités à assister à la prochaine réunion. On en conclut que cette invita ion leur est adressée non parce qu'ils sont des belligérants, mais parce qu'on les considère comme

plus particulièrement intéressés dans certaines questions qui seront résolues par la paix turque. La seule question présentant ce caractère étant celle concernant le régime futur des Détroits, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie ne peut s'empêcher de constater avec surprise que la Russie, l'Ukraine et la Géorgie, qui, par le seul développement de leurs côtes sur la mer Noire, ont un grand intérêt dans la fixation de ce régime, semblent avoir été oubliées, alors que les deux Etats en question ont été conviés à la future conférence. Il est, d'ailleurs, hors de doute que la participation de ces Républiques à l'élaboration du statut susmentionné ne pourrai que contribuer à le rendre plus durable et à écarter toutes causes de conflits. Par conséquent, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie propose tout particulièrement d'inviter à la conférence projetée les représentants de ces puissances au même titre que ceux des deux Etats dont l'invitation a été déjà décidée par les trois Gouvernements alliés. Il espère que cette invitation sera adressée avant la conférence dont la réunion est proche.

Mon Gouvernement prend note avec satisfaction de la reconnaissance de ses droits incontestables sur la Thrace et exprime, à cette occasion, ses remerciements aux Gouvernements alliés. La liberté des Détroits, à la condition d'assurer la sécurité de Constantinople et de la mer de Marmara, ainsi que la sauvegarde des droits des minorités, dans la limite où elle est compatible soit avec l'indépendance et la souveraineté de la Turquie, soit avec les exigences de la pacification effective de l'Orient, étant également désirée par nous, il n'y a pas, en principe, désaccord à ce sujet. Tout en remerciant les trois puissances alliées de l'appui qu'elles veulent bien lui promettre pour son admission à la Société des nations, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie tient à ajouter qu'il fera connaître en temps opportun son point de vue à ce sujet.

C'est avec une vive satisfaction que le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie prend acte du renouvellement de l'assurance au sujet de l'évacuation de Constantinople, siège du califat musulman, par les troupes alliées. Cependant, mon Gouvernement est convaincu que les puissances alliées apprécient à sa juste valeur l'impatience avec laquelle est attendue la réalisation un moment plus tôt de cette promesse formelle, contenue à la fin de la note des Gouvernements alliés, et qui a vivement impressionné le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie. Les puissances peuvent certainement compter sur l'aide loyale et sincère en vue du rétablissement et du maintien d'une paix à laquelle aspire toute l'humanité civilisée d'une Turquie dont les légitimes aspirations auraient été satisfaites, et peuvent également êtres persuadées de trouver en elle une collaboration dévouée dans le travail pacifique que tous sont tenus de s'imposer pour panser les plaies de la guerre.

Proposition du Docteur Nansen à la S. d. N.

Le Dr Nansen a déposé devant la S. d. N. un projet de résolution :

Invitant le Conseil à examiner sans délai les mesures qu'il pourrait prendre, soit en offrant ses bons offices aux belligérants, soit de toute autre manière en vue de la cessation immédiate des hostilités.

La Commission d'initiative qui a examiné la proposition le 19 septembre a estimé que la question devait être portée à l'ordre du jour de l'Assemblée et renvoyée à la sixième Commission ; elle était discutée le 22 par cette Commission où elle se heurtait à une assez vive opposition.

La Perse, par la voix de l'émir Zoka ed Dowleh rappela que :

L'an passé, lorsque la Perse fut des premières à demander l'intervention bienveillante de la Société, ses amis grecs la soupçonnèrent de parler en faveur de la Turquie Quoique musulmane, la Perse est neutre, n'a en vue que le bien de l'humanité et ne veut prendre aucun parti pour qui que ce soit

Les difficultés de résoudre la question n'ont fait que croître Et la question de la Turquie est devenue capitale, la responsabilité de la Société est plus grande que l'an dernier. Des milliers et des milliers d'innocents ont été sacrifiés, en vain, car toute guerre est vaine La Turquie n'est plus seule la Russie est intéressée dans l'affaire Et il y a d'autres pays musulmans l'Afghanistan, le Turkestan, les Musulmans de l'Inde, de la Chine, de la Russie, de l'Egypte regardent vers elle Il faut agir prudemment pour ne pas compliquer la question plus qu'elle ne l'est en ce moment-ci

Le délégué tient, au nom des peuples de l'Orient, à remercier la République française, qui a toujours compris l'esprit des peuples de l'Orient et a mené en Orient une politique sage et impartiale Il remercie également le Gouvernement italien qui a lui aussi parfaitement compris l'importance de sa tâche

Le délégué espère que la Turquie sera bientôt représentée dans la Société, qu'il souhaite voir universelle, car elle pourra alors mettre fin pour toujours à la guerre Il tient à répéter que ses paroles tiennent la balance égale entre la Grèce et la Turquie, car, d'après les luttes séculaires, la Perse vit en bons termes, et d'une façon définitive, avec ces deux peuples Il parle au nom de l'humanité, et c'est pour cela que, au nom de la Perse, il appuie la proposition du Dr Nansen, comme il fit l'an dernier Mais l an dernier, les Grecs étaient victorieux et ils ont refusé , cette année, ce seront peut être les Turcs qui refuseront.

L'émir Zoka ed Dowleh acceptera, certes la proposition du Dr. Nansen ; mais il ne saurait en prédire le succès car, depuis deux ans, la question d'Orient s'est singulièrement compliquée et il importe de ne pas troubler le cours des négociations.

M. Fisher représentant de la Grande-Bretagne attesta qu'il serait scandaleux que la Société des nations terminât ses travaux sans prendre en considération « les calamités qui désolent l'Orient », mais immédiatement après, il dit combien il serait délicat de compliquer les négociations actuelles :

Mieux vaut attendre qu'on nous demande d'intervenir, le problème de l'Orient est

un vieux problème très familier au Foreign-Office, à qui la Société des nations n'apporterait guère d'informations nouvelles.

Et il déposa la proposition suivante :

L'assemblée envisageant avec anxiété toute possibilité de prolongation des hostilités dans le Proche Orient accueille avec satisfaction l'annonce d'une conférence à laquelle seraient représentées les puissances intéressées, et émet le vœu que le Conseil se montre disposé à prêter, le cas échéant, l'assistance qui pourrait lui être demandée par les puissances négociatrices en vue d'obtenir une paix rapide et durable.

Les représentants des Dominions britanniques, avaient envoyé, ce jour même, un télégramme commun à M. Lloyd George en insistant pour que le Gouvernement britannique se prononce pour l'intervention de la Société des Nations dans le conflit gréco-turc, en adoptant la proposition faite par le docteur Nansen à ce sujet.

Après un fougueux appel de lord Robert Cecil en faveur d'une intervention immédiate, M. Hanotaux adjura la Société des nations de ne pas apporter de confusion dans les pourparlers et la même opinion fut exprimée par le marquis Impériali, au nom de l'Italie.

On finit par se mettre d'accord sur le texte d'une résolution, soumise par la Commission à l'Assemblée et adoptée par cette dernière, qui tout en admettant l'intervention éventuelle du Conseil, ne la juge désirable que si elle est demandée par les puissances négociatrices.

L'opinion américaine et les Turcs

Une active propagande est faite actuellement aux Etats-Unis par les éléments grecs et arméniens pour agir sur la politique américaine.

Dans un récent discours prononcé à Boston, M. Lodge, leader républicain, avait dénoncé les Turcs comme « la malédiction de la civilisation ». Commentant son imprécation, le *New York Herald* du 2 octobre déclare :

Si le sénateur Lodge a entendu signifier son propre vœu que les Turcs soient chassés de nouveau de l'Europe, il a seulement exprimé les sentiments du peuple américain. Nos compatriotes ne comprennent pas pourquoi l'Europe a toléré les Turcs aussi longtemps. ils ne comprennent pas pourquoi l'Europe leur permet maintenant de revenir. L'Europe ne devrait jamais leur permettre de s'installer à l'ouest des Dardanelles.

D'autre part l'évêque méthodiste Cannon, actuellement à Paris,

a demandé au Gouvernement américain de coopérer à la protection des chrétiens en Asie-Mineure, non seulement diplomatiquement, mais, si c'est nécessaire, militairement.

M. Hughes secrétaire d'Etat, lui a répondu dans un télégramme que l'Amérique a fait tout son possible pour aider les réfugiés et conseiller un règlement pacifique. Mais le pouvoir exécutif ne peut pas aller au delà des mesures dejà adoptées par le Gouvernement et que le Congrès n'a autorisé aucune action qui permettrait au Gouvernement d'avoir recours à la force armée pour tenter de pacifier le Proche Orient et résoudre les problèmes qui occupent l'Europe depuis des générations.

COMPTES RENDUS

M. Steeg gouverneur de l'Algérie, au déjeuner offert en son honneur le 26 septembre à l'hôtel du Palais d'Orsay par le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, après avoir rappelé le récent voyage de M. Millerand en Algérie et fait allusion à l'attitude de la France en face des grands problèmes internationaux, a ensuite rendu hommage à la part prise par l'Algérie à la grande œuvre de relèvement national et indiqué dans les termes suivants la répercussion que les événements du Proche-Orient ont eue dans tout le monde de l'Islam :

A l'heure où du Levant nous parvient l'écho des émotions ardentes de certains enfants de l'Islam, où sur un sol ensanglanté par des années de lutte implacable, des bouleversements inouïs font trébucher les combinaisons hasardeuses de certaines diplomaties, n'est-ce rien que de se sentir rassurés contre les pénibles répercussions d'événements que nous avons, hélas ! prévus. N'est-ce rien de penser que, grâce à la hauteur lumineuse et à la compréhensive tolérance du génie français, il peut coexister et se développer sur la terre algérienne des forces morales différentes mais convergentes, loyalement associées pour la grandeur et la dignité de la patrie.

La France, puissance musulmane, garde à la civilisation musulmane la déférence qui lui est due ; elle entend ne rien railler, ne rien troubler, ne rien effacer dans l'âme humaine de ce qui a pu contribuer à la réconforter, à l'élever, à l'ennoblir. Elle comprend les croyances qui ne sont pas les siennes et leur conserve toute la liberté d'expression et de pratique compatible avec le maintien de l'ordre public, de la laïcité de l'Etat, de la sécurité et de la souveraineté françaises partout où flotte notre drapeau

***

Au conseil général de Seine-et-Oise M. Amiard, président, ancien

député, qui a prononcé le discours d'usage, a dit notamment en ce qui concerne la politique extérieure de la France :

Ce que nous devons affirmer par-dessus tout, c'est que la France veut la paix. Elle n'oublie pas, certes, l'aide de l'Angleterre en 1914, ni les heures d'angoisse qui ont précédé son entrée à nos côtés dans la grande tourmente, pas plus que nous n'oublions l'aide de l'Italie et des Etats-Unis ; mais c'est parce que la France veut la paix qu'elle a applaudi chaleureusement, dans les événements d'Orient qui viennent d'obscurcir quelque peu l'horizon, aux efforts heureux de M. le président du conseil, pour obtenir uniquement, par voie diplomatique, le règlement de cette question.

REVUE DE LA PRESSE

MÉMOIRES DE GUILLAUME II (1)

Dans le premier chapitre de ses Mémoires, intitulé Bismarck, et traitant de sa politique russe et de ses conséquences, du Congrès de Berlin et de Constantinople, Guillaume II écrit :

Le prince m'avait dit un jour que son objectif principal était d'empêcher la Russie et l'Angleterre d'arriver à une entente Je me suis permis de lui faire remarquer que nous avions eu à peu de chose près, l'occasion d empêcher pour longtemps cette entente de se réaliser il nous eût suffi de laisser les Russes se rapprocher de Stamboul en 1877-1878 La flotte anglaise serait alors partie immédiatement pour defendre Stamboul et la cause d'un conflit était toute trouvée Au lieu de cela on avait imposé aux Russes le traité de San Stefano On les avait obligés à faire demi-tour alors qu'ils avaient atteint les portes de la ville après des combats terribles et une campagne effroyable Cette manière d agir avait suscité contre nous dans l'armée russe une haine qui n'était pas près de s éteindre (Ces details, je les tenais d'officiers prussiens, notamment du comte Pfeil, qui avait servi dans l armée russe et avaient fait avec elle cette campagne)

De plus on avait voulu par la suite, corriger ce traité en le remplaçant par le congrès de Berlin , aux yeux des Russes, cela nous avait fait passer davantage encore comme les ennemis « de leurs légitimes intérêts en Orient Le conflit esperé par le prince, et qui devait mettre aux prises la Russie et l'Angleterre, avait eté de ce fait reculé dans le lointain.

Le prince ne partageait pas mon opinion sur « son » congrès. Il était trop fier de l'effet qu'il avait obtenu en sa qualité de « courtier honnête » Il me fit remarquer sévèrement qu'il avait ainsi prevenu une conflagration générale et qu'il devait d'ailleurs offrir ses bons services pour une médiation

En 1886, vers la fin du mois d'août ou le commencement de septembre, après la dernière entrevue, à Gastein, de l'empereur Guillaume le Grand, accompagné par Bismarck, avec l'empereur François-Joseph, — entrevue à laquelle, sur l'ordre de mon grand-père, j'avais assisté, — je reçus l'ordre d'aller rendre compte à l'empereur Alexandre III en personne des entretiens que nous avions eus. Je devais également discuter avec lui les questions en suspens concernant la Méditerranée et la Turquie. Le prince me donna ses instructions, qui furent approuvées par l'empereur. Elles se rapportaient surtout au désir que manifestait la Russie d'occuper Constantinople. Le prince ne créerait à ce sujet aucune difficulté ; au contraire, je reçus la mission précise d'offrir à la Russie, Constantinople et les Dardanelles (On laissait tomber, par conséquent, le traité de San-Stefano et le congrès de Berlin) On avait l'intention de persuader amicalement à la Turquie qu'une entente avec la Russie était, pour elle aussi, désirable.

A Brest-Litowsk, le tsar m'accueillit amicalement. J'assistai à la revue des troupes, à des manœuvres, à des exercices de défense, etc., qui, tous, à n'en pas douter, avaient déjà une allure anti-allemande.

Une conversation avec le tsar eut pour résultat de l'amener à me faire cette réponse significative : « Si je veux Stamboul, je le prendrai quand cela me plaira. Je n'ai besoin pour cela ni de la permission ni du consentement du prince Bismarck. »

Je considérai, à voir la façon brutale dont l'offre de Bismarck avait été repoussée, que ma mission avait échoué. Je fis au prince un rapport exact sur ce qui s'était passé.

Quand le prince s'était décidé à faire au tsar cette proposition, il devait avoir changé la ligne politique qui l'avait conduit à San-Stefano et au Congrès de Berlin. Peut-être avait-il jugé qu'étant donné l'évolution de la situation politique générale en Europe, l'heure était venue de brouiller différemment les cartes politiques, ou, comme eût dit mon grand-père, de « jongler » d'une autre manière.

Une pareille manœuvre, seul un homme jouissant du prestige mondial de Bismarck et ayant sa grandeur politique et diplomatique pouvait se la permettre. Le prince avait-il peut-être d'avance disposé son jeu avec la Russie de façon à éviter une conflagration générale ? Voulait-il flatter l'Angleterre ? S'était-il, dans ce but, opposé à la réalisation des aspirations russes en Orient, avec l'idée géniale de les faciliter plus tard ostensiblement ? Il m'est impossible de le dire, car le prince n'a jamais confié à personne ses grandes combinaisons politiques. S'il en était ainsi, avec la confiance très grande qu'il avait en lui-même, il avait calculé que cette habileté politique allait nous faire aimer d'autant plus des Russes que leurs aspirations seraient réalisées grâce à la seule Allemagne, et, à la vérité, dans un moment où la situation politique générale en Europe était moins tendue qu'en 1877-1878. Personne autre que le prince Bismarck n'aurait pu mener à bien ce jeu prodigieux. Mais on découvre dans cette politique les faiblesses que l'on rencontre souvent dans les raisonnements des grands hommes. Avait-il également informé l'Angleterre de l'offre qu'il faisait aux Russes ? L'Angleterre devait, dans tous les cas, être forcément hostile à ce projet, comme elle l'avait été déjà en 1878. Quoi qu'il en soit, le prince adopta, à partir de ce moment, la politique qu'il avait tout d'abord repoussée quand je la lui avais exposée en lui signalant la déception des Russes, lesquels, arrivés devant Stamboul, n'avaient pas pu y pénétrer.

A Brest-Litowsk, au cours des manœuvres militaires de toute espèce auxquelles

nous assistâmes, j'avais fort bien remarqué que l'attitude des officiers russes à mon égard était visiblement plus froide et plus distante qu'au moment de ma première visite à Pétersbourg. Seuls, quelques vieux généraux, dont la présence à la cour datait du temps d'Alexandre II, qui avaient connu l'empereur Guillaume le Grand et qui lui étaient restés dévoués, montraient le respect qu'ils professaient pour lui et l'amitié qu'ils portaient à l'Allemagne. Au cours d'une conversation que j'eus avec l'un d'entre eux sur les relations existant entre les deux cours, les deux armées et les deux pays, relations que je ne trouvais plus les mêmes, un vieux général me dit : « C'est ce vilain Congrès de Berlin ! Une grave faute du chancelier. Il a détruit l'ancienne amitié entre nous, fait entrer la méfiance dans les cœurs de la cour et du gouvernement et fourni le sentiment d'un tort grave fait à l'armée russe après sa campagne sanglante de 1877, pour lequel elle veut sa revanche. Et nous voilà ensemble avec cette maudite République française, pleine de haine contre vous et remplie d'idées subversives qui, en cas de guerre contre nous, nous coûteront notre dynastie (1) ».

Le congrès de Berlin avait fait naître dans les cercles militaires russes une véritable haine pour tout ce qui était prussien et allemand, haine que les rapports entretenus avec le corps des officiers français avaient attisée et que les Français allaient pousser jusqu'au désir d'une revanche par les armes. On ne voulait plus rien savoir de la fraternité d'armes que chez nous on cultivait encore. Ainsi fut créé le terrain sur lequel, au cours de la future guerre mondiale, les alliés allaient trouver à alimenter leur rancune. La « revanche pour Sedan » (2) s'était unie à la « revanche pour San-Stefano » (3)

***

A mon retour de Stamboul, en 1889, je rendis compte au prince, sur sa demande, des impressions que je rapportais de la Grèce, où ma sœur Sophie venait d'épouser le prince héritier Constantin. Je l'entretins également de Stamboul.

Je fus frappé de voir que le prince parlait généralement sur un ton plein de mépris de la Turquie, des hommes qui y étaient considérés, et de tout ce qui se rapportait à ce pays. J'ai voulu redresser ce jugement sommaire, en faisant valoir des facteurs favorables aux Turcs, mais cela ne servit pas à grand'chose. Comme je lui demandais sur quoi il fondait une opinion si défavorable, le prince me répondit que le comte Herbert estimait que la Turquie ne comptait pas. Le prince et le comte Herbert ne se sont pas radoucis vis-à-vis de la Turquie et ils n'ont pas servi ma politique turque, qui était pourtant la vieille politique de Frédéric le Grand.

***

Touchant l'établissement de l'Allemagne en Chine et l'Angleterre, on lit dans les Mémoires de l'ex-empereur :

Le prince Hohenlohe a joué un rôle particulièrement important lors de l'acquisition

(1) En français dans le texte.
(2) (3) En français dans le texte.

de Tsing-Tao. Il était persuadé, lui aussi, que l'Allemagne devait posséder des ports charbonniers pour ravitailler ses navires. D'autre part, pour répondre aux réclamations impérieuses des milieux commerciaux, il ne fallait pas laisser passer l'occasion offerte par la Chine qui s'ouvrait au commerce international. On devait donc, une fois les prérogatives souveraines de la Chine reconnues, une fois tous les droits acquittés, fonder une cité commerciale munie d'une station navale charbonnière. Il était encore entendu que les plus grandes possibilités de coopération seraient réservées à la Chine. La ville choisie devait, avant tout, servir au commerce et les mesures militaires devaient seulement assurer la protection de son développement commercial. Il ne s'agissait point de poursuivre des buts de conquête, ni de créer une base utilisable pour des entreprises militaires.

Plusieurs villes avaient déjà été envisagées qui, à les mieux considérer, n'avaient point été trouvées favorables. Les unes avaient de mauvaises communications avec l'hinterland, ou en étaient même totalement dépourvues. Les autres au point de vue économique n'avaient pas d'avenir ou elles étaient grevées de certaines charges vis-à-vis de l'étranger. Enfin, à la suite du rapport de l'amiral Tirpitz, alors chef de la division de croiseurs de l'Extrême-Orient, et des conclusions fournies par le géographe baron von Richthofen, on tomba d'accord pour créer un comptoir sur la baie de Kiao-Tchéou. Richthofen répondant à une demande, avait donné, sur les possibilités de développement du Chang-Toung des renseignements extrêmement favorables.

Le chancelier étudia alors les côtés politiques du projet. Il importait, surtout, de ne pas se mettre en opposition avec la Russie et de ne pas la mécontenter Notre division d'Extrême-Orient fut priée de prendre d'autres informations. Elle donna des renseignements favorables sur l'avenir du nouveau port Le mouillage était bon, et la baie de Kiao-Tchéou était à l'abri des glaces. En causant avec leurs camarades de la division russe de Chine, nos chefs avaient appris que l'amiral russe, conformément à l'ordre de son Gouvernement était resté à l'ancre, dans la baie, pendant tout un hiver. Mais l'endroit avait semblé aux Russes si triste, si affreusement désert (il n'y avait trouvé ni ces maisons de thé, ni ces geishas indispensables aux Russes pendant leurs quartiers d'hiver) que l'escadre s'était promis de ne jamais y revenir. L'amiral russe avait, en outre, déconseillé de la manière la plus formelle à son Gouvernement de poursuivre le projet de s'établir dans cette baie, car il n'y avait absolument rien à y glaner. Ceci prouvait amplement que les Russes n'avaient aucune visée sur Kiao-Tchéou.

Ces derniers renseignements arrivèrent à peu près en même temps que le réponse du ministre des Affaires étrangères de Russie, comte Mouravief, à l'ambassadeur allemand A la demande du chancelier, ce dernier avait sondé le terrain. Mouravief déclarait qu'à vrai dire la Russie ne pouvait faire valoir sur la baie aucun droit direct résultant d'un traité conclu avec la Chine. Toutefois, la Russie n'en revendiquait pas moins le droit de possession résultant du « droit de premier mouillage », puisque les bateaux russes y avaient jeté l'ancre bien avant toutes les autres flottes. Cette réponse était en contradiction avec le rapport de notre division d'Extrême-Orient, basé sur les propos de l'amiral russe.

Je me rencontrai avec Hollmann chez le chancelier, afin de discuter cette réponse. Le prince, en la lisant, avait pris son sourire fin et ironique ; il nous dit qu'il n'avait

trouvé aux Affaires étrangères aucun juriste capable de le renseigner sur l'étrange assertion de Mouravief. La marine pourrait-elle lui venir en aide ?

L'amiral Hollmann affirma, en se basant sur son expérience du service à l'étranger, qu'il n'avait jamais entendu parler du droit auquel il était fait allusion. C'était une absurdité et une invention de Mouravief pour empêcher qu'un autre pays pût s'établir sur ce point. Afin d'éclairer la question, je demandai au conseiller privé de l'amirauté, Pérel, réputé pour être l'homme connaissant le mieux le droit maritime, véritable autorité dans ce domaine, de bien vouloir nous donner son avis. Ainsi fut fait. La consultation de Pérel réduisit à néant le point de vue de Mouravief, confirma celui de Hollmann et relégua définitivement au rang des légendes « le droit de premier mouillage ».

Des mois passèrent. Arriva le moment de ma visite à Peterhof, en août 1987. D'accord avec le prince, mon oncle, j'avais décidé de discuter la question très franchement avec le tsar en personne, de liquider si possible la note de Mouravief et d'empêcher tout nouveau faux-fuyant. L'explication eut lieu à Péterhof. Le tsar déclara que tous les territoires situés au sud de la ligne Tien-Tsin-Pékin ne l'intéressaient pas et que, par conséquent, il n'avait aucune raison pour nous créer des difficultés dans le Chan-Toung. Son intérêt se concentrait tout entier sur les territoires de Yalou, de Port-Arthur, etc., depuis que les Anglais lui avaient créé des ennuis à Mokpo. Au contraire, il se réjouirait de voir l'Allemagne apparaître, dans l'avenir, de l'autre côté du golfe du Tchili, et ce voisinage serait agréable à la Russie.

J'eus ensuite une conversation avec Mouravief. Il utilisa tous ses « trics » ; il se tortilla dans tous les sens et sortit, enfin, son fameux *droit de premier mouillage*. Je n'avais attendu que ce moment-là pour passer à l'offensive et je l'attaquai à fond avec les arguments de Pérel. Lorsque, finalement, comme le tsar l'avait désiré, je lui communiquai le résultat de la conversation que j'avais eue avec son souverain, le diplomate, de plus en plus embarrassé, perdit son assurance factice et capitula.

Le terrain fut ainsi préparé politiquement parlant. En automne, arriva la lettre de l'évêque Anzer annonçant l'assassinat de deux missionnaires allemands au Chan-Toung. Le monde catholique d'Allemagne et, tout particulièrement, les « coloniaux » du parti du centre, exigeaient que d'énergiques mesures fussent prises. Le chancelier me proposa d'intervenir immédiatement. J'examinai avec lui la marche à suivre dans l'une des petites tours du château de Letzlingen, où je chassais pendant l'hiver. Le prince proposa de confier au prince Henri de Prusse, justement présent à Letzlingen, le commandement de l'escadre que l'on enverrait pour renforcer la division d'Extrême-Orient. J'annonçai cette nouvelle à mon frère en présence du chancelier. Le prince et les autres invités en furent extrêmement heureux. Le chancelier transmit la communication à l'officier des Affaires étrangères, et au nouveau secrétaire d'Etat de ce ministère, M. von Bülow, alors en voyage.

***

En novembre 1897, Kiao-Tchéou fut occupée. En décembre de la même année, le prince Henri partait pour l'Extrême-Orient à bord du *Deutschland* à la tête de son escadre. Il prit plus tard, là-bas, le commandement de toute la division d'Extrême-Orient. Enfin, le 6 mars 1898, le contrat d'affermage de Kiao-Tchéou fut signé avec

la Chine. A la même époque, à Londres. M. Chamberlain suggérait à l'ambassadeur du Japon, le baron Kato, l'idée d'une alliance anglo-japonaise, afin de mettre obstacle à la poussée des Russes en Extrême-Orient.

On se demandera pourquoi, au sujet de ces démarches audacieuses, essentiellement intéressantes pour elle, il n'est pas question de l'Angleterre. C'est que le prélude de cette affaire avait déjà été réglé avec l'Angleterre. Pour parer au manque de stations de charbon, j'avais eu l'intention d'en créer, d'en affermer ou d'en acheter, en me mettant d'accord avec les Anglais. Mon oncle le chancelier étant, en sa qualité de Hohenlohe, parent de la reine Victoria, qui le connaissait personnellement et qui l'aimait beaucoup, j'avais espéré que les négociations tendant à la réalisation de nos vœux seraient facilitées Vain espoir. Les négociations traînaient en longueur sans que l'on pût prévoir une solution favorable.

Le chancelier me demanda de parler de cette affaire avec l'ambassadeur anglais à Berlin. Je me plaignis à lui des procédés du gouvernement. Nous nous heurtions toujours à son opposition systématique, même à propos des demandes les plus justifiées. L'ambassadeur, ingénument, me donna raison. Il exprima son étonnement de voir que l'Angleterre se montrât si peu empressée et que ses vues fussent si bornées. L'Allemagne, cette jeune nation entreprenante, dont le développement ne pouvait être étouffé, s'était cependant tournée directement vers l'Angleterre pour se mettre d'accord avec elle à propos de ses futures acquisitions, au lieu de procéder librement, ou de s'allier avec d'autres nations. C'était plus, en somme, que ce que l'Angleterre pouvait exiger. L'Angleterre, continuait l'ambassadeur, possédait déjà le monde entier. Il lui était facile de trouver un endroit où l'Allemagne pourrait établir sa station. Vraiment, il ne comprenait pas ces messieurs de Downing street, car si l'Allemagne n'obtenait pas sa concession avec l'assentiment de l'Angleterre, il était à prévoir qu'elle s'assurerait elle-même des postes qui lui conviendraient, puisqu'il n'existait, en définitive, aucun droit pour l'empêcher d'agir ainsi.

Je répondis que c'était absolument ma manière de voir et, pour conclure, je résumai une fois encore la situation : l'Allemagne était le seul pays du monde qui ne possédât pas de stations de charbon, malgré ses possessions coloniales et le développement rapide de son commerce. Ces stations, nous préférerions les acquérir d'accord avec l'Angleterre ; mais si l'Angleterre se refusait à comprendre notre situation, et si elle ne voulait pas nous faire bon accueil, nous serions obligés de nous tourner vers une autre grande puissance pour créer nos comptoirs avec son aide.

Cette conversation n'amena rien de nouveau. Les négociations furent finalement rompues assez brutalement par l'Angleterre, sans qu'aucun résultat ait été obtenu. C'est alors que nous avons décidé, le chancelier et moi, de nous retourner du côté de la Russie.

L'occupation de Kiao-Tchéou surprit et irrita le Gouvernement anglais. En refusant de nous donner un coup de main, il avait calculé que personne ne nous aiderait davantage. Mais, comme il en était advenu autrement, Londres ne tarissait pas en récriminations. Quand l'ambassadeur d'Angleterre voulut transmettre ces plaintes, on lui rappela la conversation qu'il avait eue avec moi et on lui fit comprendre que si l'Angleterre n'était arrivée à aucun arrangement avec nous, elle ne devait s'en prendre qu'à elle-même.

***

A propos du traité Bismark avec la Russie dit « traité de garantie » l'agence *Radio* communique la note suivante :

I. Dans un entretien entre le comte Herbert von Bismarck, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, et le grand-duc Vladimir de Russie (frère du tsar), le 21 novembre 1886 (recueil *Die Grosse Politik*, édité actuellement par le Gouvernement allemand, pièce nº 992), le comte caractérise ainsi la politique de son père :

« Je dis au grand-duc qu'il avait été conseillé au chancelier — de source autorisée et non autorisée — de ne pas exprimer formellement notre intention de favoriser la Russie dans la question des Détroits, mais au contraire de laisser au tsar un doute à cet égard. Le chancelier avait écarté ces conseils, et expliqué qu'il n'avait aucune méfiance à l'égard du tsar, et qu'il voulait agir avec lui sans arrière-pensée. Il voulait, comme il l'avait fait jusque-là, traiter avec lui cordialement, et lui montrer par suite en pleine lumière ce que nous pourrions concéder à la Russie et sur quel territoire nous serions prêts à lui faciliter la tâche. »

II. Au cours de la crise bulgare, le comte Pierre Schouwalof, frère de l'ambassadeur de Russie à Berlin, vint apporter à Guillaume Ier une lettre autographe du tsar. Le comte Pierre eut un entretien très important avec le comte Herbert Bismarck (3 janvier 1887). Recueil cité, nº 1062.

Au cours de cet entretien, le comte P. Schouwalof fut amené à dire : « Si nous avions un traité russo-allemand, une neutralité bienveillante réciproque pour les éventualités qui nous intéressent le plus tous deux (France d'un côté, et Détroits de l'autre)... »

Aussitôt fut rédigé un projet (nº 1063), ainsi conçu (10 janvier 1887) .

» . La Russie pourrait compter sur la neutralité amicale de l'Allemagne, si le soin des intérêts de la Russie obligeait S. M. l'empereur de Russie à s'assurer la fermeture des Détroits et de garder ainsi la clef de la mer Noire.

» L'Allemagne, de son côté, pourrait compter sur la même neutralité amicale de la Russie, dans *tout conflit qui pourrait surgir* entre l'Allemagne et la France. »

III Le 17 février 1887, Bismarck lui-même écrit à Radowitz, ambassadeur allemand à Constantinople. Il se plaint que les négociations avec la Russie soient pénibles ; et voici le fait qu'il cite en exemple (recueil cité ; nº 1.007) :

« J'ai, depuis plus d'un mois, fait entendre à Pétersbourg, par une voie confidentielle et extra-diplomatique, que nous lierons volontiers notre politique à celle de la Russie dans les pays du Danube et de la mer Noire, d'une façon tout à fait large, si nous avions, en revanche, la certitude d'une neutralité russe au cas d'une agression française. »

Ces négociations aboutirent, le 18 juin 1887, à la signature, à Berlin, d'un accord russo-allemand, le « Ruck-versicherungsvertrag » (traité de contre-assurance). En voici l'essentiel : (recueil cité nº 1,092) :

« Dans le cas où l'une des hautes parties contractantes se trouverait en guerre avec une troisième grande puissance, l'autre maintiendrait à son égard une neutralité bienveillante et vouerait ses soins à la localisation du conflit.

» Cette disposition ne s'appliquerait pas à une guerre contre l'Autriche et la France,

dans le cas où cette guerre résulterait d'une attaque dirigée contre l'une de ces deux dernières puissances par l'une des hautes parties contractantes. »

(Donc la Russie *promet sa neutralité* si la France *attaque* l'Allemagne).

N.-B. — Le second alinéa avait été ajouté à la demande de Bismarck pour mettre le traité russo-allemand en harmonie avec les stipulations du traité austro-allemand. V. pièce n° 1,082).

En revanche un protocole additionnel et très secret stipule :

« Dans le cas où S. M. l'empereur de Russie se verrait dans la nécessité d'assurer lui même la tâche de défendre l'entrée de la mer Noire pour sauvegarder les intérêts de la Russie, l'Allemagne s'engage à accorder sa neutralité bienveillante et son appui moral et diplomatique aux mesures que S. M. jugerait nécessaire de prendre pour garder la clef de son empire. »

Quel était la portée de cet accord ?

L'engagement de neutralité mutuelle avait été obtenu en 1881 (traité des trois empereurs) et renouvelé en 1884. Il venait précisément à expiration en juin 1887 ; il s'agissait donc d'en obtenir le renouvellement.

C'est là le point de vue exprimé par Bismarck à l'empereur Guillaume Ier, lorsqu'il examine la portée du traité (28 juillet 1887, n° 1,100).

D'autre part, en laissant le Gouvernement du tsar agir à Constantinople, il était à prévoir qu'un désaccord en résulterait entre la Russie et les puissances maritimes — l'Angleterre surtout et même, à la longue, la France (pièce n° 1,350, 19 août 1888). L'Allemagne n'y trouverait-elle pas son compte ?

CONSTANTINOPLE

Le lendemain du désastre grec, M. Jacques Bainville, dans l'*Action Française* du 9 septembre montrait comment « La nouvelle question d'Orient » se posait dorénavant :

Les principes auxquels on nous demande en résumé de souscrire sont les suivants liberté des Détroits, maintien des droits de la Grèce en Thrace, protection des minorités chrétiennes

Mais les trois points qui nous sont présentés comme étant essentiels aux yeux du Gouvernement britannique doivent être repris l'un après l'autre.

La liberté des Détroits d'abord. Tout le monde s'entend sur l'idée. L'application en est plus difficile car il y a plusieurs manières de la concevoir. L'Angleterre, pendant tout le XIXe siècle, et jusqu'à la veille de la guerre, n'a pas voulu que des navires russes pussent passer de la mer Noire dans la Méditerranée. Alors les Turcs lui paraissaient les gardiens les plus commodes, un peu comme les gardiens du sérail. Mais si Constantinople est aux mains des Anglais, ou de protégés directs des Anglais, l'Angleterre peut bien soutenir que les Détroits seront libres pour elle-même. Ils ne le seront pas pour les autres.

Le second point, maintien des droits de la Grèce sur la Thrace, — ne signifie

qu'une chose, c'est que la politique anglaise ne renonce pas à ses projets qui sont d'installer la Grèce sur le Bosphore. Par là toute la question de Turquie est posée en des termes franchement inconciliables. Car l'Angleterre admet que le Turc est à jamais indigne et que le fait d'avoir chassé d'Europe l'Etat ottoman est le résultat le plus sacré de la guerre. Nous demandons au contraire que le Turc, fort capable, on le voit en ce moment, de reprendre par les armes les territoires qu'on lui arrache, ne soit pas voué à des entreprises dangereuses pour la paix, ni surtout laissé en face des Grecs vaincus et installés dans ce qu'il regarde comme son héritage.

En deux mots la question est de savoir si l'intérêt de l'Europe est d'avoir une Turquie asiatique ou une Turquie européenne et si ce n'est pas le contraire d'un progrès de refouler les Turcs vers l'Asie au lieu de les mêler au monde européen. Rien n'est plus curieux d'ailleurs que l'évolution des idées à cet égard. Les doctrinaires libéraux de Paris et de Londres regardent la « turcophilie » comme la manie de réactionnaires entichés de tradition. Au milieu du XIX^e^ siècle. Michelet, en France, célébrait l'alliance turque comme une victoire de l'esprit, une réconciliation de l'humanité divisée par les religions et les fanatismes.

Dans ce domaine, on peut soutenir tour à tour le blanc et le noir. La protection des minorités chrétiennes est mise en avant par le Gouvernement britannique pour créer un mouvement d'opinion contre la Turquie et contre ceux qui estiment meilleur, dans l'intérêt de l'Europe, un traitement équitable pour la Turquie. Il n'est rien de nouveau, en vérité. Lorsque François I^er^, prenant dans le péril les concours qu'il pouvait, eut fait alliance avec Soliman, les agents de Charles Quint allèrent dire par toute l'Europe que le roi de France trahissait la chrétienté.

En maintes circonstances, et notamment au Congrès de Berlin, l'Angleterre s'était montrée moins soucieuse des minorités chrétiennes, lesquelles d'ailleurs, ne se sont jamais bien trouvées de l'état de guerre. Et l'état de guerre se perpétuera si la Turquie, dont le nationalisme est encouragé par la victoire, ne reçoit pas des satisfactions légitimes

Nous croyons que la Turquie est moins dangereuse en Europe. L'Angleterre la croit moins dangereuse hors d'Europe ce qui serait peut-être vrai si la Turquie était refoulée jusqu'en Asie centrale. Non seulement cela n'est pas, mais nous voyons les Turcs s'ouvrir par leurs propres forces l'accès de la Méditérranée. Laisser la Turquie méditer sa victoire et sa revanche sur une rive du Bosphore n'est pas un bon calcul. Il suffirait d'un moment de distraction de l'Europe pour qu'on apprît que les Turcs sont entrés en conquérants à Constantinople comme en 1453.

A propos du retrait des troupes françaises qui se trouvaient sur divers points de la rive asiatique et notamment de celles débarquées à Tchanak, il écrivait dans le numéro du 29 septembre.

Quelques personnes comparent la situation actuelle à celle de 1882, lorsque la France en refusant de bombarder Alexandrie avec les Anglais, leur livra l'Egypte. La comparaison n'est pas exacte parce que ni les temps, ni les lieux, ni les circonstances ne se ressemblent. On craint que l'abstention de la France n'ait pour effet d'abandonner les

Détroits à l'Angleterre. Mais qui a jamais parlé de nous retirer de Constantinople et de la Thrace ? Les Turcs eux-mêmes ne le désirent pas. Ce qu'ils cherchent, c'est la paix, et la France est un élément d'équilibre et de modération dont la présence est indispensable à tous.

Présence ne veut pas dire préparatifs de guerre. Et notre présence, pour être effis cace, pour rendre les services qu'on en attend, ne doit pas se confondre avec des mesure- qui entraînent des risques de conflit. Le conflit serait lui-même suivi d'une expédition dont on n'entrevoit pas la fin et dont l'effort principal ne serait supporté ni par l'Australie ni par la Nouvelle-Zélande mais par le seul pays qui ait une armée, c'est-à-dire par nous.

En 1882, l'Angleterre était en état de venir à bout d'Arabi pacha par ses propres forces. La Turquie n'est pas l'Egypte et, d'ailleurs, ayant déjà le nationalisme égyptien à sa charge, l'Angleterre ne peut même pas songer à combattre toute seule Moustapha Kemal...

Le cas de 1922, donc bien différent de celui de 1882. A Alexandrie, notre abstention était désirée par l'Angleterre. A Tchanak et ailleurs, c'est notre participation qu'elle voudrait. La solution dépend donc de la France. C'est une heure à ne pas compromettre et à ne pas laisser échapper.

LA QUESTION D'ORIENT ET LA RUSSIE

Dans l'*Action française* du 15 septembre M. Jacques Bainville met en évidence de la façon suivante les rapports de la question d'Orient et du problème russe.

Pour rendre plus claire la nouvelle situation, formons une hypothèse. La Russie n'a pas eu de révolution. Elle n'a pas trahi les Alliés à Brest-Litovsk. Elle est restée avec eux jusqu'à la conclusion victorieuse de la guerre. Alors de deux choses l'une : ou bien les promesses données à la Russie auraient été tenues et Constantinople serait russe ; ou bien ce qui est beaucoup plus vraisemblable, la Russie, au dernier moment et comme en 1878, aurait été éloignée du Bosphore et, dans ce cas, pour l'empêcher d'en approcher de nouveau, l'Angleterre appuierait la Turquie comme au temps jadis.

On ne pense pas assez souvent à ce que serait l'Europe si la puissance russe n'était pas en sommeil. C'est pourtant un très bon exercice. Car il est clair que si la Russie avait compté au nombre des vainqueurs en 1918, les traités ne seraient pas ce qu'ils sont, e qui sait même s'il y aurait l'ombre de paix que nous avons ?

Pour que cette paix ne reste pas un fantôme, il faut au moins ne pas rendre des raisons d'être à la coalition des anciens ennemis et ne pas donner gratuitement à quelques-uns d'entre eux des motifs de se tourner encore vers l'Allemagne. La Turquie, après un traitement équitable, n'a rien à chercher du côté des Allemands. L'alliance germano-russe joue même sur elle le rôle répulsif que produisait l'alliance franco-russe. Il y a là un renversement des situation qu'on néglige et qui est pourtant capital.

Pendant la guerre, une tâche politique a été constamment négligée, sinon regardée

comme honteuse : c'était de discuter les alliances adverses. En 1922, le même état d'esprit conduit à reconstituer le bloc ennemi. C'est juste le contraire de ce que demande l'intérêt de la France et de l'Europe.

Réfutant la thèse soutenue par le Gouvernement anglais qui, il y a six mois était tout disposé à une entente avec les bocheviks et qui, à présent, prétendait pour les besoins de sa politique orientale que traiter avec les Turcs c'était traiter avec les alliés des soviets alors que les Turcs tout comme le Gouvernement de Moscou ne se méprennent nullement sur la complexité de la situation orientale et font des distinctions très nettes, M. Jacques Bainville soutenait le même point de vue dans l'*Eclair de Montpellier* du 26 septembre :

C'est un phénomène bien connu qu'un pays, quel que soit son régime, obéit, dans sa politique extérieure, à des lois permanentes. Nous avons vu cela pendant la Révolution et la révolution russe n'est pas une exception à la règle On raconte qu'à Gênes, Tchitcherine ayant, tout comme Nicolas II, parlé de Constantinople, à M. Lloyd George, celui-ci répondit ironiquement : « Oui, nous pouvons vous donner *encore* Constantinople ». Sainte ou rouge, la Russie ne peut s'abstenir de porter intérêt aux Détroits et à Constantinople où la pousse le besoin de la mer libre. C'est ce qui a fait sa longue inimitié avec la Turquie. C'est ce qui, en 1914, a jeté la Turquie dans l'alliance de l'Allemagne.

Mais aujourd'hui, surtout depuis Rapallo, l'Allemagne est l'alliée de la Russie. Bien des raisons, quand ce ne serait que la Pologne, rapprochent les Russes des Allemands. Et si les Turcs ont de nouveau Constantinople pour capitale, ne redeviendront-ils pas les adversaires de la Russie et par conséquent de l'Allemagne ? Voilà ce que disent à Paris leurs représentants. Voilà ce que nous pouvons dire aussi au Gouvernement britannique en lui rappelant qu'au XIX[e] siècle, France, Angleterre, Turquie ont été d'accord (se rappeler la guerre de Crimée) pour maintenir l'Empire ottoman et l'équilibre européen contre les ambitions russes.

*
* *

M. Guglielmo Ferrero, dans la *Dépêche* de Toulouse du 20 septembre, écrit :

Le suicide de l'empire russe a été une grande victoire de la Turquie vaincue, car il a supprimé la seule puissance et la seule armée qui pouvaient la menacer dans son point vital en Asie. La conséquence était bien claire Il devenait impossible d'enlever aux Turcs leur capitale, la force capable de l'enlever et de la garder ayant disparu.

Ville sainte, d'une immense religion mondiale, point de jonction de deux continents, héritière d'une grande histoire, Constantinople n'est pas une ville qu'on puisse sou-

mettre à un régime équivoque d'entrepôt commercial. Elle appartient aux grandes villes historiques, dont la destinée ne peut être faussée.

Il n'y a pas, pour elle, d'alternative. Jusqu'au jour où la croix pourra briller de nouveau sur Sainte-Sophie, Constantinople restera la métropole de l'Islam, sous l'autorité suprême du khalife.

C'est cette simple vérité que l'ambition astucieuse et myope de l'Angleterre a méconnue. Elle a cru pouvoir profiter de la catastrophe russe et de la défaite turque pour s'emparer des Détroits en imposant à Constantinople un régime de protectorat déguisé sous la forme d'un contrôle international. Elle a oublié que le Bosphore n'est pas Gibraltar.

***

A propos du coup d'état grec et des manœuvres anglaises dans l'Europe centrale et les Balkans qui a amené la rentrée de la Russie dans la politique internationale, M. Jacques Bainville dit dans l'*Action Française* du 29-9-22 :

Si la paix est troublée en Orient, si l'avenir reste nuageux et incertain, la faute en est au vénizélisme et à de vieilles intrigues grecques sur lesquelles il serait facile de mettre des noms. Le snobisme dont M. Venizelos bénéficiait en France avait facilité sa tâche. Il eût été prudent, après l'expérience de la guerre, de ne pas rendre Salonique à la Grèce . on lui a donné Smyrne ! Tout cela devait mal finir...

Toute la Grèce, constantinienne et vénizéliste, n'a qu'une seule et même responsabilité dans le gâchis de l'Orient.

Et si le gouvernement britannique était tenté d'invoquer le coup d'Etat pour remettre en question le résultat qui semblait acquis samedi soir, l'intervention des Soviets dans l'affaire des Détroits lui montrerait peut-être que que ce n'est pas l'heure de jouer avec le feu. M. Lloyd George croyait ramener les bolcheviks en Europe par la porte économique. Ils y rentrent avec fracas par la porte politique : Tchitcherine l'avait annoncé.

L'intervention de la Russie lorsque le sort de Constantinople est en jeu est aussi certaine que l'intervention de l'Angleterre. Ce sont des positions classiques : le régime n'y change rien et les Soviets font ce que le tsar aurait fait On verra les Russes soutenir les Turcs contre les Anglais comme les Anglais protégeaient autrefois l'Empire ottoman contre les Russes.

Cette complication était facile à prévoir, difficile à éviter. La commodité, très relative, que l'on trouvait à régler les affaires de l'Europe en l'absence de la Russie disparaît avec la rentrée de la politique moscovite. Et quand les Russes auront repris eur place dans les conseils et les conférences, — car, bien entendu, ils ne s'en tiendront pas là, — on verra à quelles furieuses intrigues sera livrée l'Europe découpée et remaniée d'après le principe des nationalités.

La circonspection ne s'est jamais tant recommandée aux Alliés et ce serait une folie insigne d'aggraver le gâchis de l'Orient en prêtant l'oreille aux militaires grecs

qui demanderont la Thrace pour rendre populaire le Gouvernement issu de leur coup d'Etat.

CONSTANTIN ET VENIZELOS

La veille de l'abdication de Constantin, M. Jacques Bainville, dans l'*Action Française* du 27 septembre. faisait les remarques suivantes devant l'éventualité du retour de M. Venizelos :

L'Allemagne de 1918 a fait école. Quand un peuple est vaincu, il pense à changer de Gouvernement pour obtenir une paix plus douce. L'Allemagne avait sacrifié Guillaume II. La Grèce serait prête à sacrifier Constantin ou, ce qui revient au même, à rappeler M. Venizelos dont la collaboration serait humiliante pour le roi.

M. Venizelos laisse dire que, s'il revient, ce sera aux conditions qu'il aura posées. Par là, il laisse entendre qu'il exigerait d'abord une abdication. Mais que Constantin abdique ou que M. Venizelos redevienne son ministre, la situation de la Grèce ne serait pas changée. Les affaires d'Orient seraient même loin de s'en trouver mieux.

Nous ne pouvons pas oublier que les complications qui sont sorties du désastre des Grecs en Asie Mineure ont pour principal responsable M. Venizelos Le vénizélisme et la politique d'expansion hellénique, la politique de la « Grande Idée », se confondent. Après en avoir vu mieux qu'un autre les périls et l'absurdité, M. Venizelos en était devenu l'apôtre et, par le crédit dont il jouissait auprès des Alliés, il avait obtenu leur adhésion à son programme imprudent et excessif. C'est celui que le gouvernement constantinien avait repris . en le reprenant, après être remonté au pouvoir grâce à des promesses de démobilisation et de paix, le beau-frère de Guillaume II avait acquis l'indulgence du gouvernement britannique. Le retour de M. Venizelos serait donc un retour au vénizélisme d'où le mal de l'Orient est venu.

Avec ou sans M. Venizelos, la Grèce, qui a eu des ambitions plus grosses qu'elle, aurait été battue. Elle l'est et nous avons à tirer les conséquences de son désastre et à tâcher que l'Europe n'en soit pas trop éclaboussée. Une rentrée de M. Venizelos ne servirait qu'à farder cette situation et peut-être à la compliquer. Nous ne tenons pas du tout à voir la Grèce réclamer une prime et nous inviter à tuer le veau gras en l'honneur du Crétois subtil Il n'a déjà engagé les Alliés que dans trop de mauvaises affaires.

L'ANGLETERRE ET LA TURQUIE

M. A. J. Toynbee, dans une lettre datée d'Oxford, le 11 septembre, au Directeur du *Manchester Guardian*, et publiée dans le numéro du 13-9-22 écrit :

Dans le naufrage de la puissance militaire grecque le Gouvernement britannique se pose comme le solide champion des intérêts grecs (la Thrace laissée aux Grecs) et des intérêts internationaux (la liberté des Détroits). En réalité le but du Gouvernement

n'est pas de maintenir les Grecs en Thrace pour le motif que tout peuple a le droit de disposer de lui-même — car l'application de cette doctrine aboutirait sans doute à un tout autre résultat —, mais d'empêcher les Turcs d'être maîtres de la Thrace, parce que leur présence dans cette province rend certainement très difficile de leur refuser la surveillance des Détroits. Et ainsi on pousse en avant la Grèce, chancelante, sur le point de s'écrouler, et on s'en sert comme d'un pur prétexte....

La Grèce, prise entre la politique britannique concernant les Détroits et le Pacte national turc au sujet de la Thrace, se trouve en ce moment entre le diable et la mer. Nous sommes absolument tenus pour notre honneur de la tirer de ce dilemme dans la mesure où cela dépend de nous. La nation britannique sera tout entière derrière le Gouvernement britannique pour soutenir que la liberté complète des Détroits intéresse grandement non seulement l'Angleterre mais l'ensemble des nations. Cependant si nous décidons de prendre en main ces intérêts, nous ne devons pas risquer notre propre sang et notre argent sur cette question. Nous avons le choix entre deux alternatives. L'une est une entente directe avec les Turcs (Fethi Bey, le ministre de l'Intérieur d'Angora nous a proposé un arrangement de ce genre quand il est venu à Londres avant le commencement de l'offensive turque ; mais le Gouvernement, avec une sottise et une légèreté incroyables, l'a reçu avec mépris). L'autre alternative est une guerre contre l'armée turque victorieuse (maintenant munie des transports automobiles e du reste de matériel de guerre que nous avions autrefois fourni aux Grecs) — guerrt qu'il nous faudrait engager sur deux fronts, les Détroits et la Mésopotamie, et sane alliés. Cette alternative n'a rien d'agréable mais notre Gouvernement nous l'a imposées et il faut que nous en subissions les conséquences. Il y a une chose cependant que, nous pouvons décider dès maintenant Quoique nous fassions, il ne faut plus que nous sacrifiions la pauvre Grèce pour notre convenance.

Notre deuxième devoir — le paiement de compensations — viendra plus tard, mais doit être envisagé dès maintenant. Heureusement pour notre honneur, nous possédons, dans l'île de Chypre, une valeur tout à fait convenable pour ce cas. L'élément grec à Chypre — les quatre cinquièmes de la population totale — représente une majorité encore plus grande que l'élément turc dans le vilayet d'Aïdin. Si le droit pour la population de choisir sa propre nationalité doit triompher dans un cas, il n'y a pas la moindre excuse pour le rejeter dans l'autre cas, et nos droits sur Chypre n'ont plus guère de valeur à aucun point de vue. Nous avons occupé cette île en vertu d'une convention secrète faite avec la Turquie en 1878 ; il fut convenu que nous n'y resterions que tant que la Russie occuperait Kars, Ardahan et Batoum, u celà à condition que nous nous opposerions par la force des armes à tout nouvel empiètement russe sur la Turquie d'Asie !

Maintenant que nous avons nous-mêmes bouleversé l'Empire ottoman en Asie, tandis que Kars et Ardahan sont entièrement, et Batoum en partie, revenus à la Turquie, notre dernière ombre de droit sur Chypre s'est évanouie ! Notre annexion de l'île en novembre 1914 après l'entrée de la Turquie dans la guerre a pu être une mesure de guerre nécessaire, mais cette mesure n'est nullement un règlement équitable de la question lors de la conclusion de la paix. Depuis l'armistice, les Grecs de Chypre ont montré d'une façon indiscutable qu'ils désirent être réunis à leur royaume national. De grâce, accordons leur cela vivement. Quand nous aurons recouvré à peu près notre

honneur, nous pourrons nous occuper du sauvetage de nos intérêts avec plus d'intelligence et d'énergie.

***

M. Lovat Fraser écrit dans le *Sunday Pictorial* du 17-9-22 :

Le spectacle des Turcs triomphants refoulant les Grecs jusqu'aux rivages de l'Asie Mineure a marqué le point culminant dans la suite ininterrompue des échecs tragiques du Premier ministre depuis trois ans et demi.

Personne n'est plus directement responsable de l'état misérable et de la dévastation de la Turquie asiatique que M. Lloyd George. Voici une guerre absolument inutile faite à l'instigation du Premier ministre, au nom sacré de la paix. Volontaire, obstiné méprisant tout avis, il a poussé les Grecs à aller de l'avant alors que presque tous ses collègues dans le cabinet étaient contre lui. Après Smyrne et Bagdad, la question se pose nécessairement de savoir si, dans une grande démocratie, l'on peut maintenir plus longtemps les pouvoirs autocratiques et illimités dont ont disposé les derniers premiers ministres britanniques les uns après les autres. M. Lloyd George a créé un tzarisme voilé, et nul n'ose lui résister. S'il avait exercé les pouvoirs de sa haute charge d'une façon constitutionnelle, il n'aurait pu nous obliger à rester en Mésopotamie contre la volonté de la nation, et on ne lui aurait jamais permis de soutenir les Grecs pendant des années de suite. Il faut que la nation rogne les ailes de nos premiers ministres, et exige le rétablissement des formes du Gouvernement constitutionnel que M. Lloyd George a pu détruire parce que la plupart de ses collègues n'ont pas plus de volonté que des moutons.

***

Tandis que le *Pioneer*, qui représente à Allahabad l'opinion européenne dit que si la paix est maintenue dans le Proche-Orient, cela sera sûrement dû à la ferme attitude du Gouvernement britannique, la presse indienne publie d'amers commentaires sur la situation actuelle.

Le *Leader*, journal modéré, dit que la tentative audacieuse du Cabinet britannique d'entraîner les Alliés dans une nouvelle guerre avec la Turquie a échoué misérablement. La réponse décisive de la France a mis le ministère des Affaires étrangères britannique dans une situation tout à fait grotesque. L'Inde doit à la France de vifs remerciements pour avoir arrêté une guerre inique.

L'*Independent*, qui a reparu dernièrement après avoir vu sa publication interdite pendant quelques mois, suggère aujourd'hui qu'une « légion d'Angora » soit levée aux Indes pour aller au secours des Turcs en cas d'une conflagration balkanique, et il demande des volontaires. Dans un

article symptomatique ce journal dit qu'une telle conflagration provoquerait sûrement un « jihad » (guerre sainte) dans le monde islamique. L'Inde ne peut permettre que la pauvre Turquie blessée soit détruite par la misérable meute des vils chiens balkaniques au service des Alliés, pas plus qu'elle ne peut permettre aux Alliés eux-mêmes de faire la guerre à Ghazi Mustafa Kémal.

***

Le général sir Charles Townshend, qui s'est récemment rendu à Angora, a fait le 16 septembre, les déclarations suivantes à un représentant du *Daily Mail* :

Il faut que le public sache que les Turcs admettent que les grandes puissances, à savoir : la Grande-Bretagne, la France, et l'Italie, insisteront sur des garanties en ce qui concerne les Dardanelles. Au cours de ma récente visite à Angora, cette question a fait l'objet de discussions et je l'ai traitée dans le mémorandum que j'ai adressé récemment au premier ministre. J'ai suggéré que la garnison chargée d'assurer la liberté des Dardanelles devrait se composer de détachements français, italiens, et turcs sous la direction d'un gouverneur militaire appartenant à une nation n'ayant aucun intérêt dans les Dardanelles : le Danemark par exemple.

L'occupation de Constantinople par les troupes alliées a été une grosse erreur. Je l'ai d'ailleurs dit à la Chambre des communes, dans le discours que j'ai prononcé au mois de mai.

Lorsque j'ai appris que nous débarquions des troupes à Constantinople au printemps de 1920, j'ai adressé une lettre de protestation à lord Curzon, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, lettre dans laquelle je qualifiais cette opération de « folie ». J'eus, d'autre part, un entretien avec lord Long, alors premier secrétaire de l'amirauté, pour l'amener à agir, et je dois ajouter qu'il se déclara en plein accord avec moi.

Cet acte de folie a été de plus une profonde erreur stratégique et une bévue politique de première grandeur. Elle a profondément irrité le parti nationaliste turc, qui a pris les armes immédiatement. Elle a mis le feu à l'Inde et à l'Egypte. Ensuite une flotte puissante jeta l'ancre à 500 ou 600 mètres du palais du sultan.

Quant à moi, je me serais contenté de débarquer un caporal chargé de porter à Constantinople le linge des officiers tous les samedis. Nous ne pouvons transformer Constantinople en un Gibraltar ou en un Suez et plus tôt nous l'évacuerons, mieux ce sera pour nous, et pour notre dignité.

Les Turcs devraient avoir en Thrace les frontières qu'ils avaient avant la guerre, c'est-à-dire la ligne du fleuve Maritza qui comprend la ville sainte d'Andrinople. Le maréchal Lyautey et le général Gouraud partagent mon avis à ce sujet. Je suis persuadé qu'il en est de même des gouvernements français et italiens.

Moustafa Kemal pacha devra assister à toutes les conférences qui auront lieu. Si une conférence se réunit sans lui, aucune décision ne pourra être prise par ses subordonnés, si ce n'est peut-être Reouf bey, son habile collaborateur, qui est actuellement

président du Parlement nationaliste. Mais je crains que le temps des conférences ne soit passé. Les Grecs ont été chassés d'Asie-Mineure et, à mon avis, il appartient aux Turcs et aux Grecs de régler entre eux leur différend.

Le Gouvernement ne comprend-il pas que le monde de l'Islam s'étend du Maroc à la Chine, du Turkestan au Congo, et que l'effervescence est profonde parmi les musulmans qui veulent réaliser leurs aspirations?

***

Le général Weygand a donné le 12 septembre au correspondant du *Morning Post* à Paris l'interview suivante publiée dans le numéro du 13 septembre.

Les événements qui se déroulent actuellement en Asie-Mineure auraient pu être prévus depuis longtemps, même au moment de l'élaboration du traité de Sèvres qui accordait aux Grecs des territoires que les officiers français ainsi que d'autres officiers étrangers considéraient comme trop étendus pour que la Grèce puisse les défendre avec ses propres forces militaires. Quelques personnes en Angleterre ont parié sur le mauvais cheval et parmi eux il en est qui s'aperçoivent de leur erreur. Mais je suis certain que leur avis n'était partagé ni par la nation ni par les chefs de l'armée. La fausse conception de la plupart des politiciens a créé cette curieuse situation qui fait que les Turcs contre lesquels Anglais et Français ont combattu côte à côte, sont actuellement victorieux. Les succès rapides des Turcs augmentent chaque jour les difficultés de la situation, ils rendent la solution du problème plus ardue et par conséquent son règlement fort improbable : ce qui est très inquiétant aussi bien pour la France que pour les autres nations.

Faisant allusion aux rumeurs d'après lesquelles les Turcs auraient obtenu l'appui du Gouvernement français, le général Weygand a déclaré :

Ni munitions ni canons employés par les Turcs, ni aucun autre appui n'ont été fournis aux forces kémalistes. Il est absolument nécessaire de démentir ces bruits. Il existe en France une certaine sympathie traditionnelle envers la Turquie, s'appuyant sur des souvenirs historiques en même temps que sur nos grands intérêts islamiques qui nous obligent ainsi que ces sentiments à conserver des relations amicales avec la Turquie. Mais l'avance foudroyante des Turcs qui bouleverse les dernières négociations en vue de la paix et rallume la guerre ne peut pas être considérée ici autrement que chez les autres nations alliées.

Les Turcs par l'occupation de Smyrne et de toute l'Asie-Mineure nous mettent en face d'un fait accompli qui rend impossible toute tentative de retirer ces territoires des mains de ceux qui les détiennent.

En ce qui concerne Constantinople et les détroits, la situation est tout autre et les alliés peuvent discuter cette question en complète indépendance ; les hommes d'Etat alliés devront arriver à une décision sur ce point. Mais cette question est une question de politique générale et est par suite en dehors de ma compétence.

Toutefois en discutant cette question, on doit se rappeler que le traité de Sèvres n'osait pas expulser le Croissant de Constantinople. Si nous examinons le paragraphe relatif à ce point, nous voyons que le padischah doit rester dans l'ancienne capitale ottomane à condition qu'il accepte un contrôle des alliées, qu'il ne garde qu'une force militaire réduite et que les détroits soient ouverts à toutes les nations.

Dans tous les cas, je présume que le réglement de cette question sera une tâche difficile pour tous les hommes d'Etat, et, si on examine la situation dans son ensemble, on peut se demander comment et quand une solution pourra être donnée à cette question.

Je voudrais affirmer qu'il n'y a pas divergence de vue sur ce point entre l'Angleterre et la France et que toutes les notes échangées entre les deux pays ont été rédigées dans l'esprit le plus conciliant.

Dans les deux pays des politiciens pourront faire éventuellement des discours contre la politique de l'autre nation pour conquérir une popularité imméritée et recueillir des applaudissements, malgré cela, les deux pays sont attachés fermement à l'Entente. En France, tout au moins, nous ne confondons pas le petit nombre des orateurs qui parlent au Parlement avec la nation.

Nos armées et nos peuples resteront unis, ils assureront et maintiendront côte à côte la paix qui a été achetée si chèrement par le sacrifice de tant de milliers de soldats anglais et français.

CE QUE VEUT LA TURQUIE

Nahoum effendi, ex-grand rabbin de Turquie, dans l'interview qu'il a donnée le 27 septembre au *Matin* où trois ans auparavant, le 9 novembre 1919, il exposait l'origine et les principes du mouvement nationaliste ottoman, déclare notamment :

On parle trop souvent d'un « mouvement kemaliste ». Je ne crois pas que Mustapha Kemal aime beaucoup cette expression. Cet homme si modeste qui, avec très peu d'éléments à l'origine, est parvenu à organiser un Etat doté d'une assemblée et d'une police d'une armée bien instruite et convenablement outillée, préfère infiniment que l'on parle d'un mouvement patriotique turc. Je le considère comme le Washington de notre pays

Dites-vous bien que les patriotes turcs connaissent les difficultés actuelles que rencontre la France, dans les débats suscités par les événements politiques de l'Europe actuelle Certes, ils savaient qu'elle seule pouvait être d'un grand poids dans les règlements à venir, en ce qui concerne la Turquie, mais ils redoutaient peut-être une certaine hésitation de sa part Or, la France vient de montrer une fois de plus, avec une noble fermeté, qu'elle entend conserver son rôle de conciliatrice selon ses traditions séculaires.

J'estime que les Français verront d'ici peu les résultats incalculables de leur politique pleine de sagesse.

Que voulons-nous, en somme, nous autres Turcs ?

Nous sommes en guerre depuis treize ans ! Nous aspirons à une paix conforme à notre dignité nationale ; nous voulons vivre en bons termes avec les grandes nations de l'Europe dont nous admirons les efforts et la gloire. Et nous aspirons aussi à ce que tous les éléments de la Turquie rentrent en paix dans le sein de notre nation.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

The Problem of China, by BERTRAND RUSSELL, F. R. S. George Allen et Unrvin 1922 .... 7s. 6d.

Hindu Culture, An Exposition and a Vindication. By K. S. RAMASWAMI SASTRY. With a Foreword by SIR JOHN WOODROFFE, xvi + 216 pp. S. Ganesan; Madras .... 3 rs.

The Cultural Unity of Asia. — (The Asian Liberary) by James H. Cousins. The Theosophical Publishing House, Adyar, Madras..........

Indian Administratisn to the Dawn of Responsible Government, by Prof. B. K. THAKORE, B. A., I. E. S. Published by D. B. Tararorewalla SONS et Co .... 4 rs.

Memories of a Turkish Statesman 1913-1919, by Djemnal Pasha 392 p. Hutchinson et Co 1922.......... 18 sh.

The new World of Islam, by Lothrop Stoddard with Map, 306 p. 1921. Chapman et Hall ltd .... 16 sh.

The National Value of Art, by Sri Aurobindo Ghose Prabartak Publishing House Chandranagore, 68 p. ....

The Thruth about Khalifat, by R. M. Phadke Rajapur, Marathi ....

Life of Mahatma Gandhi in 3 Vols, by Messrs. G. B. Hukeri and K. N. Karguppikar in Kanarese with a foreword by H. H. the Jagadguru Sri Sankaracharya of Karavir Mutt. Printed at the Karmavir Press at Dharwar. Chaque volume .... 12 sh.

India in the Balance, Bristih rule and the caliphate, by Khwaja Kamal-ud-Din, the islamic review, The Mosque, Woking 1922, 176 pages.....

The Western Question in Greece and Turkey, a study in the contact of civilisations by Arnold J. Toynbee. Constable and Company 1922. London-Bombay-Sydney, 420 p.......... 21 sh.

Le Directeur-Gérant : G. GAILLARD

83.839. — Imp. Bourse de Commerce (G BUREAU), 35, r. J.-J.-Rousseau Paris.

Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan par P. MARTY, 4 vol. in-8°, avec planches et cartes . . .	130 fr.	»
Tome I. Les Kounta de l'Est	30 fr.	»
Tome II. La région de Tombouctou . .	40 fr.	»
Tome III. Les tribus maures du Sahel et du Hodh . .	30 fr.	»
Tome IV. La région de Kayes	30 fr.	»
L'Islam en Guinée, par P. MARTY, 1 vol. in-8°, planches et cartes.....	35 fr.	»
L'Islam en Mauritanie et au Sénégal, par P. MARTY, 1 vol. in-8° illustré.	25 fr.	»
Etudes sur l'Islam au Sénégal par MARTY, 2 vol. in-8°	50 fr.	»
Tome I. Les personnes	25 fr.	»
Tome II. Les doctrines et les institutions	25 fr.	»
Recueil de jurisprudence chérifienne, par Louis MILLIOT, tribunal du ministre auprès de la Justice et Conseil supérieur d'Oulama, 2 vol. in-8°, accompagnés de nombreuses planches . . . (Forme les tomes III et IV des Publications de l'École supérieure de langue arabe de Rabat)	100 fr.	»
Démembrement des Habous par Louis MILLIOT, 1 vol. in-8°, accompagné de planches . .. . (Forme le tome II des Publications de l'École supérieure de langue arabe de Rabat)	15 fr.	»
Villes et tribus du Maroc, documents publiés par la section sociologique du Maroc	20 fr.	»
Vol. I. Casablanca et les Chaouïa, tome I .	20 fr.	»
Vol. II. Casablanca et les Chaouïa, tome II	20 fr.	»
Vol. III. Rabat et sa région, tome I .	20 fr.	»
Vol. IV. Rabat et sa région, tome II . ..	20 fr.	»
Vol. V. Rabat et sa région, tome III	20 fr.	»
Vol. VI. Rabat et sa région, tome IV	20 fr.	»
Vol. VII. Tanger et sa zone . . .	30 fr.	»
Les cérémonies du mariage au Maroc, par Ed. WESTERMARCK, traduit de l'anglais par Mad. J. Arin, 1 vol. gr. in-8° . . . . (Forme le tome III des Publications de l'École supérieure de langue arabe de Rabat)	35 fr.	»
La Résurrection géorgienne, par GENTIZON, 1 vol. in-16	9 fr.	»
Les Républiques du Caucase, par HIPPEAU, 1 vol. in-8°	4 fr.	»
Les régions arabes libérées (Syrie, Irak, Liban), par KHARIALLAH, 1 vol. in-8°	10 fr.	»

EXTRAITS DE LA REVUE

Prince SAÏD HALIM. — Notes pour servir à la Réforme de la Société Musulmane, 39 *pages* . . . . **2 fr.**

René PRADÈRE-NIQUET. — L'Ambassade de Louis XIV au Roi de Siam (1685), 20 *pages* . . . . **1 fr.**

ESSAD FOUAD. — Les origines du Mouvement nationaliste indien, 90 *pages* . . . . **5 fr.**

ORIENT

O[illegible]T

PRIX : 5 FRS

N° 11 Novembre 1922

ORIENT et OCCIDENT

EDITIONS ERNEST LEROUX
28, Rue Bonaparte, 28
PARIS (VI^e)

LA REVUE

ORIENT & OCCIDENT

Paraît le 15 de chaque mois

Le Numéro : 5 Francs

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
France et Colonies. . .	53 »	27 »	14 »
Etranger.	55 »	28 »	14 50

L'abonnement d'un an part du 1er janvier. L'abonnement de six mois du 1er janvier ou du 1er juillet.

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur de la Revue **ORIENT & OCCIDENT**

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, Rue Bonaparte, 28

PARIS (VIe)

Téléph. Fleurus 16-23

Le Directeur reçoit tous les Samedis de 3 à 5 heures
à l'adresse ci-dessus

Les manuscrits non insérés sont rendus sur demande

Il sera rendu compte des ouvrages relatifs aux questions
dont traite la Revue et qui lui sont adressés

Les auteurs sont seuls responsables de leurs articles

La situation politique chinoise au 15 août 1922

On a tant parlé de l'histoire ancienne de la Chine que le temps est venu de traiter du présent. Tandis que l'antiquité telle que nous la décrivent les *Annales* célestes était fort accessible à notre commun entendement, il faut pour interpréter le présent beaucoup de perspicacité, un peu de science et pas mal de bonne volonté aussi ; des notions de psychologie chinoise ne seront pas déplacées, et, toujours, nous devrons avoir présente à l'esprit cette idée que la Chine moderne est un Etat formidable qui vit abstraction faite de tout ce que l'on considère comme des lois sociales fondamentales, depuis qu'il y a un Occident et qu'il se livre à la sociologie.

A la vérité il faudrait encore faire table rase, radicalement, de tout ce que nous ont appris les livres récents, pour cette raison que les livres récents sont marqués d'une tare incurable qui est qu'ils ont voulu prévoir et qu'ils se sont leurrés. Chose trop admissible : déjà il est singulièrement compliqué pour ceux qui vivent en Chine, je dirais presque

pour des Chinois, de dégager du chaos où nous vivons le fil conducteur ; les faits se multiplient, se contredisent et se croisent avec une vertigineuse rapidité. Tel homme que l'on croyait puissant succombe sous les coups inattendus d'un irrésistible chef militaire ; tel autre qui semblait écarté pour toujours, soudain sort de l'ombre et s'impose. Les mesures les plus inouïes pour notre civilisation des Antipodes sont celles auxquelles on recourt ici, naturellement : politique de bascule, politique du plus offrant ; encore faut-il être sur place pour évaluer les mises et pouvoir pronostiquer.

***

L'histoire de la République chinoise, qui n'est vieille que de dix ans, sera sans doute divisée par les auteurs à venir en trois périodes principales :

1° *La république triomphante*, période agitée, mais positive, qui va de l'abdication de la monarchie mandchoue des Ts'ing à 1917.

2° *La léthargie républicaine*, période insensée, que les esprits occidentaux n'arriveront pas à comprendre et qui va de juillet 1917 au 1er août 1922

3° *La resurrection républicaine*, période que l'on ne peut qualifier encore, qui est fondée sur les espoirs les plus purs de trois ou quatre vrais patriotes, et qui a toutes les chances du monde de sombrer dans le ridicule le plus inextricable pour les raisons que nous allons examiner.

Cette division, parfaitement emphatique, permet néanmoins de glisser un peu d'ordre dans les idées du profane, et il est grand temps que l'on s'essaie à ordonner les chinoiseries qui se fondent présentement sur l'incohérence et le désordre. Je ne puis songer à tracer dans le cadre de cette analyse ni les traits de la première, ni ceux de la seconde période que j'ai admises et je renvoie à l'excellente *Histoire générale de la Chine* du savant H. Cordier où tous les éléments essentiels sont exposés pour la joie de l'esprit. Il me suffira de résumer ce que la seconde peut contenir d'enseignements utiles à l'étude de la troisième. Toutefois, — et c'est un point que l'on doit spécifier sans

cesse quand on s'apprête à parler de la Chine contemporaine, — le lecteur doit être convaincu que, si extravagants qu'ils puissent paraître, aucun des faits allégués ici n'est fantaisiste. Les documents, auxquels nous aurons soin de renvoyer sans cesse, ont été publiés officiellement dans les publications ou les journaux chinois et étrangers où la moindre recherche permettra de les retrouver. Il est des extravagances si fortes, des prétentions si chimériques, des conceptions si « chinoises » que toutes les précautions doivent être prises pour les rendre vraisemblables.

***

Le 1er août 1922 devait être une date mémorable dans l'histoire de la Chine. La République, qui n'avait plus de Parlement depuis qu'en 1917 un décret avait dissous cette assemblée nationale, qui n'avait plus de Ministère *légitime*, depuis qu'en l'absence de Parlement les portefeuilles etaient arbitrairement attribués par le chef de l'Etat, qui n'avait plus de Ministère, *en fait*, parce que les titulaires illégitimes désertaient des fonctions que l'état des affaires publiques rendait intenables, la République, dis-je, n'avait, en droit, pas de chef d'Etat. Le Président en fonction, Hsu Cheu-tcheng, ne tenait pas ses pouvoirs d'une assemblée régulière, représentant l'opinion du pays mais d'un petit clan, fort combattu par ailleurs et qui devait succomber lui-même en 1920 à l'issue d'une mémorable guerre civile. Le fait est si vrai que les Chinois eux-mêmes sentirent quelle était l'incapacité de leur Président et qu'en 1922 on réclama l'annulation de mandats qui avaient été signés par Hsu Cheu-tcheng et notamment de celui qui relevait de ses fonctions et cassait de son grade le supertouchun de Mandchourie, maréchal Tchang Tso-lin. Le peuple même s'en mêla, une fois n'est pas coutume, mais il est juste d'observer qu'il s'agissait de questions financières et sur ce point les Chinois sont intraitables : on refusa certains bons remboursables émis par décret du même Président, sous le prétexte qu'un président illégitime ne peut pas avaliser une semblable émission. Le fait fut donc jugé par les Chinois, et les bons qui avaient cours forcé furent refusés jusque par les administrations publiques, chemins de fer, douanes, octrois etc.

La fin du premier magistrat de la République chinoise fut pénible: comme il se cramponnait à la Présidence, un émissaire du général Ou Pei-fou vint en son palais, et lui fit comprendre qu'il fallait partir sans délai. Hsu Cheu-tcheng obtempéra... non sans avoir déménagé tout ce qu'il put de l'ameublement national, non sans avoir omis de payer à ses employés les sommes qu'il leur devait (1).

Il n'en faut pas davantage pour nous permettre de dire que jusqu'au 1^{er} août 1922 la République était un corps sans âme, sans vie, sans puissance et que le Gouvernement de Pékin, absolument factice en fait, n'avait pas d'autre autorité et d'autre lustre que ceux qu'il tenait de la présence des légations étrangères. Les légations firent sa force mais causeront son effondrement, ainsi que je tenterai de le montrer tout à l'heure.

Nul ne s'étonnera donc que ce Gouvernement fantôme, chaque jour déserté par une province nouvelle de l'empire, privé d'armée parce-qu'il est sans ressources pour entretenir des soldats, soit privé de ressources parce qu'il n'a pas d'armée pour contraindre à l'obéissance et imposer la rentrée des fonds. Constamment acculé aux expédients financiers les plus déplorables, constamment poussé aux emprunts extérieurs dont il ne pourra pas régler les échéances et qui sont garantis par des parcelles du pays, le Gouvernement que par une dérision cruelle on a qualifié de central déclina de jour en jour.

Un grand peuple de quatre cents millions d'habitants, un empire le plus riche parmi les plus riches du monde, ne peuvent cependant pas subordonner leur avenir à une formule diplomatique. Déjà Sun Yat-sen, le chef dissident du Sud, l'homme que l'on se plait à nommer « le Père de la Révolution » avait, dans une adresse aux légations, mis en relief la puissance factice accordée au Gouvernement de Pékin par la présence des ministres étrangers. Sun Yat-sen parlait alors, comme il fit toujours, en rêveur, et la décomposition du fantôme qui succéda aux Empereurs ne pouvait encore justifier le départ des repré-

(1) « Plusieurs secrétaires et conseillers engagés directement par l'ex-président Hsu Cheu-tcheng actionnent ce dernier en justice pour le paiement d'arriérés de salaires s'élevant à un million trois cent mille dollars. » (*Echo de Chine*, 5 août 1922).

sentants étrangers. En un langage d'une singulière audace, le « Tartarin de Canton » affirmait que la seule présence des légations dans la capitale du Nord était une intolérable ingérence dans la politique domestique (1). Les diplomates avaient jugé depuis assez longtemps Sun Yat-sen pour que son adresse fût classée sans qu'on y attachât d'autre attention.

Cependant, au printemps de 1922 la situation s'était aggravée, s'il est possible. Les frères ennemis, poussés réciproquement par un égoïsme farouche, sentant que la proie devenait plus accessible, comprirent que l'heure était venue d'atteindre au but. Aucun sentiment patriotique, aucune pudeur politique ne devait être assez fort pour les empêcher de se combattre et de précipiter la Chine en bascule sur le bord du gouffre. Lutte ridicule il faut l'avouer de Tchang-Tso-lin, satrape de Mandchourie, et d'Ou Pei-fou, satrape du centre, lutte qui se termina selon ce qu'on a dit, mais qui est discutable, au profit du second et qui lui donna le droit de parler en maître à Pékin et d'agir. Il est évident que cette guerre de quinze jours ne fut pas purement chinoise, que l'on peut voir en elle une competition d'intérêts étrangers et que si Tchang Tso-lin était l'homme-lige du Japon Ou Pei-fou fut énergiquement soutenu par l'Angleterre (2). Tant il y a que dans un moment si critique des sommes extravagantes furent dépensées, des milliers d'hommes furent mis hors de combat, par maladresse sans doute et surtout par manque de soins élémentaires.

(1) Cf. *La Chine*, revue bi-mensuelle rédigée à Pékin.

(2) Et de l'Amérique. Le général Ou Pei-fou représente aux yeux des Anglo-Saxons en plus du supertouchun des provinces les mieux pourvues au point de vue industriel et commercial, l'adversaire résolu des Japonais. Au cours de la guerre civile dont je parle ici, l'action des Anglo-Saxons et les secours qu'ils apportèrent à Ou Pei-fou furent si manifestes, si peu dissimulés, si impudemment étalés même que Tchang-Tso-lin éprouva le besoin de leur faire sentir son exaspération dans un discours qui fit quelque bruit et qui contenait des menaces assez sérieuses. On trouvera ce discours dans la *Politique de Pékin*, n° du 28 août 1922.

Il est bon de noter d'ailleurs que les bolchevistes, dont les agitateurs se multiplient en Chine à la faveur du désarroi actuel, misaient également sur Ou Pei-fou et ne lui négligeaient pas leurs encouragements. Ils affectent de voir en ce général un représentant du communisme chinois, un homme aux idées larges et l'on peut voir qu'ils ne se trompent guère.

Ou Pei-fou vainqueur, puisque l'on y tient, imposa au Gouvernement des directives personnelles. Il fit abdiquer le Président Hsu Cheu-tcheng et ordonna son remplacement par un homme politique taré, général des armées impériales vendu à la république en 1911 et qui, élu Président de la République en juin 1916, démissionnait piteusement en juillet 1917 au seuil de troubles éphémères. Li Yuan-hong, puisque tel est son nom, qualifié de *général incapable* par M. Cordier, réputé pour sa couardise et sa naïveté, ridiculisé dans tous les milieux chinois, au demeurant démissionnaire et par conséquent déchu de ses droits, fut rappelé au pouvoir en dépit de toute logique sur les suggestions impératives d'Ou Pei-fou qui voulait n'avoir à la première magistrature de l'Etat qu'un fantoche. Une fois encore la nation n'avait pas été admise à se prononcer par le truchement de ses représentants.

Les Chinois ne semblent pas posséder cet esprit de suite qui rend les entreprises fécondes et il faut reconnaître qu'en cela Ou Pei-fou se révéla un psychologue fort averti. Maître de la présidence de la République depuis qu'un incapable s'y trouvait son substitut, il imagina de légitimer son action aux yeux du pays et de l'étranger en convoquant le Parlement, le premier Parlement, celui qu'on avait élu en 1912. Il est hors de doute que si Ou Pei-fou avait pû sentir dans ce Parlement une force nationale réelle, son attention se serait portée vers d'autres projets : mais il connaissait assez bien la mentalité chinoise pour savoir pertinemment que jamais l'assemblée nationale n'arriverait a réaliser son programme, qu'on ne devait rien craindre d'elle, et que le simulacre auquel il consentait par habileté ne lui causerait aucun déboire On convoqua donc le Parlement chinois à Pékin pour le 1er août 1922 et, pour donner à cet événement toute la majesté désirable, on résolut en outre de constituer un ministère d'union sacrée, un ministère national. Notez que personne ne sentit la faiblesse du raisonnement, car le ministère réuni dans ces conditions n'était ni plus ni moins légal que les précédents, ni plus ni moins puissant ou capable de remplir son rôle. Rien n'y fit. Par de solides coups de gong on se prit à réveiller l'attention du peuple chinois, bien éloigné de s'intéresser à ces choses : on lui annonça que l'on sollicitait la col-

laboration des hommes politiques du Sud, de ceux qui ont une valeur et méritent quelque estime ; on prononça les noms de Ou Ting-fang, — il en mourut ! — de Tang Chao-yi qui déclina pour ne s'engager qu'à bon escient, une fois les réformes acquises ; de Ouang Chung-hoei, juriste éminent, qui se laissa séduire. Enfin, suprême manifestation on parla de Sun Yat-sen lui-même, qui était depuis des années l'ennemi irréconciliable du Nord.

Toutes ces combinaisons n'allaient pas cependant sans difficultés : Ou Pei-fou prétendait qu'on lui soumît chaque nom, de sorte que lorsqu'on était parvenu à vaincre les répugnances du candidat il fallait encore vaincre les résistances du maître de l'heure qui charmait ses loisirs, à Loyang, à deux cents kilomètres de Pékin, en faisant de la poésie. En Chine on n'acquiert la puissance que pour doter sa clientèle. La puissance est en effet une source de revenus parce que les clients, pourvus de sinécures grassement payées, sont tenus de consentir sur leurs émoluments une sorte de rente mensuelle qu'ils servent à leur patron. Plus le nombre des clients est considérable, plus les revenus ainsi assurés sont élevés ; plus la puissance est grande plus on a de clients à caser. Ou Pei-fou, supertouchun et mandarin lettré connaît les détours de ces prébendes et le voilà qui impose pour des portefeuilles déterminés des créatures souvent indésirables dont le nom seul suffit à soulever les protestations et à ruiner toutes les combinaisons. Seuls les gens qui subordonnent leurs convictions à leur intérêt matériel font donc partie des ministères, ce n'est plus de l'union sacrée, c'est mieux, c'est la rançon de la victoire !

Et c'est ainsi que les Chambres nouvelles, ou, si l'on préfère, les Chambres ressuscitées — puisqu'elles sont exactement celles qui ont été dissoutes en 1917 — ont vu se présenter devant elles un singulier ministère. Aussitôt elles l'ont assailli de questions gênantes, empêtré dans les dilemmes, englué dans les termes de problèmes insolubles, aussitôt elles ont mis ce « Gouvernement » en minorité, car si Ou Pei-fou, qui n'est en résumé qu'un simple commandant de région, s'est attribué provisoirement le droit de parler en maître, toute la séquelle des politiciens civils, qui disposent de la presse ou qui pérorent dans les réunions, discutent avec acrimonie, bafouent ses protégés et le nar-

guent impunément. Le cabinet réorganisé par le Dr Yen, un des meilleurs politiciens de la Chine, n'a pas les faveurs : on le remplace par un cabinet Ouang Chung-hoeï et ce dernier n'aura quelque répit que lorsque les créatures d'Ou Pei-fou auront été enfin dotées de sinécures réglementaires. Alors les Chambres se régimbent, éclatent en protestations, et le cabinet démissionne à la suite du premier ministre qui part pour raison de santé, — on m'assure par ailleurs qu'il s'est rarement si bien porté. Pendant tout le temps qu'il fut au pouvoir, soit du 1er au 30 août 1922, Ouang Chung-hoeï dut soutenir la lutte contre les partis opposés tant et si bien qu'il n'osa pas même se présenter à la séance du Parlement et que le 8 août 1922 les bancs du Gouvernement restèrent vides : c'était alors la deuxième réunion de l'assemblée nationale.

Je me résume : la mise en scène du 1er août aboutit donc à un échec, à un échec d'autant plus lamentable qu'il mettait en relief, d'une façon éclatante la mentalité chinoise. On veut frapper un grand coup impressionnant tout à la fois le pays et l'étranger, ce barbare d'Occident et d'Amérique, et l'on affuble son personnage d'un habit d'arlequin, fait de pièces et de morceaux sans valeur. Président et ministres n'étaient à leur poste que pour masquer une situation extravagante mais ils se trouvaient à un poste qu'ils occupaient artificiellement, en dépit des conventions ordinairement admises dans les républiques. Le Parlement lui-même, à vrai dire, n'etait guère plus légitime qu'eux. Députés et sénateurs, élus depuis dix ans n'avaient plus aucun droit de se réunir à nouveau ; sous aucun prétexte, les interruptions successives de leur législature ne devaient leur être décomptées et c'est une prétention exorbitante de leur part que de vouloir siéger encore. Bien qu'évidemment aucun précédent de ce genre, dans aucune des républiques contemporaines ne puisse servir à fixer sur ce point précis la règle commune, le simple bon sens impose qu'une législature ne saurait se survivre.

A cela les hommes politiques chinois opposent une raison péremptoire : au temps des élections de 1912, c'est-à-dire sur le seuil de la République, la Chine jouissait encore de cette union qu'entretenait depuis des siècles la toute-puissance d'un monarque ; en 1922,

après dix années d'impéritie républicaine, le nombre des provinces qui se sont détachées du tronc millénaire et qui ont proclamé leur indépendance représente plus de la moitié du pays. Procéder à de nouvelles élections serait dangereux et pratiquement impossible, tandis que l'on peut trouver encore, dans la cohorte des premiers représentants, des élus de provinces autonomes que le sentiment du devoir ou plutôt l'appât d'un traitement de sénateur ou de député poussera à siéger à Pékin, abstraction faite des prétentions locales de leur région. Ce n'est qu'un masque, dira-t-on ; autant vaudrait le compter pour rien ; sans doute, mais c'est un de ces masques qui sert en Chine à sauver la face, un masque qu'on consent d'autant moins à enlever qu'il procure des situations officielles et par conséquent une puissance provisoire. Convenons des choses, puisque nous y sommes ; admettons comme une nécessité cette conclusion de ce qui précède et qui est singulièrement exacte : sans Président, sans ministère, sans Parlement, la Chine est aujourd'hui sans aucun Gouvernement et ce qu'il y a de plus formidable c'est que la situation dure depuis cinq ans !

***

Et voici que le temps semble venu de situer avec précision la personnalité du général Ou Pei-fou, supertouchun du Centre, lettré, homme politique, personnalité dont on a osé parler à la Chambre des députés française, en un discours qui a surpris, amusé et fort indigné les résidents étrangers de Chine. Dans ce discours, M. Japy, député, établissait devant des auditeurs bénévoles dont pas un ne s'est récrié, que le général Ou Pei-fou était l'espoir de la Chine, que seules les régions auxquelles il commandait restaient accueillantes et abordables pour l'étranger, que le bassin du Yang Tse Kiang, aux destinées duquel il présidait devenait la contrée la plus prospère de la Chine. Il faut convenir qu'il est difficile d'accumuler plus d'erreurs, et plus d'erreurs précises dans un discours si limité. Mais comme ce discours est susceptible de former l'opinion publique de la France et que les événements actuels, autant que les futurs imposent une certaine retenue aux Puissances de l'Occident que leurs intérêts pourraient amener

ici, j'ai résolu de résumer quelques-uns des traits essentiels de ce moderne chef de bandes armées qui seront capables d'éclairer la religion du lecteur.

Ou Pei-fou s'est révélé depuis plus d'un an sous son vrai jour. De ses méfaits, qui sont légion, je ne veux retenir que la ruine de la plus importante compagnie de chemins de fer du centre chinois : la ligne de Pékin-Hankéou, connue sous son vocable abrégé de Kin-han. Au temps de l'administration belge, la ligne fut d'une prospérité inouïe ; l'ordre y régnait avec la propreté, la compétence et la courtoisie. Puis, en vertu de l'axiome : *la Chine aux Chinois*, la direction devint exclusivement céleste, et du coup bouffie d'orgueil, prête aux combinaisons les plus orientales, et parfaitement incapable de résister aux injonctions d'un chef militaire parlant haut et accompagné d'une escorte. Chose curieuse ; les maîtres chinois de la compagnie, ingénieurs de fortune et souvent même pas ingénieurs du tout, qui traitaient de haut le personnel technique européen, filaient doux devant le supertouchun, ce qui confirme cette chose trop exacte hélas ! que la peur des coups ou des incarcérations arbitraires est le commencement de la sagesse chinoise. Le 15 août 1921, il y a plus d'un an, par un télégramme qui ne passa pas même par le ministère des Communications, Ou Pei-fou enjoignait à la direction du Kin-han de lui verser toutes ses recettes hormis ce qui était indispensable pour solder les employés avec lesquels il fallait prendre des précautions sous peine d'essuyer une grève perlée. Ce coup de force dotait alors le général Ou Pei-fou de quelques millions de dollars, mais par contre toutes les commandes passées à l'étranger par la Compagnie et toutes les échéances d'emprunts contractés en Europe ou au Japon ou en Amérique ne pouvaient plus être réglées. Le général Ou Pei-fou ne s'en souciait guère : il garnissait son escarcelle; cela lui suffisait; quant à l'avenir du pays voilà qui lui importait peu. De septembre 1921 à août 1922 la Compagnie du Kin-Han vécut sans aucune recette et la situation effarante s'établissait le 25 juillet 1922 comme suit :

La Compagnie devait à l'Amérique sept millions de dollars ; à l'Angleterre quatre millions deux cent mille livres sterling au Japon dix millions de yens. « Le service des annuités, remarque le *Jour-*

« nal de Pékin, exige annuellement la somme de six millions cinq « cent douze mille deux cent cinquante-quatre dollars. Etant donné « la situation actuelle on ne voit pas nettement comment la ligne « pourrait faire face à ses obligations. »

Mon estimable confrère avait fait observer précédemment que avant la saisie, avant la guerre civile du printemps 1922 également les recettes mensuelles s'élevaient à un million deux cent mille dollars tandis qu'à cette époque elles n'atteignaient plus huit cent mille dollars ! Aussi est-ce sans étonnement qu'on lisait dans l'*Echo de Chine*, le 9 août 1922 cette nouvelle caractéristique : « L'Administration du Kin-han ne pouvant rembourser les emprunts américains échus a demandé au ministre des Communications d'intervenir auprès des créanciers pour obtenir une prorogation d'échéance. » La même note passait le même jour dans le *Journal de Pékin*.

Une telle situation ne permet plus ni l'entretien du matériel ni celui des voies ou des travaux d'art, de sorte qu'ainsi que l'on m'a dit et répété bien souvent dans les milieux techniques compétents de l'étranger, la ligne du Kin-han n'en a plus pour quatre ans d'existence, et dès maintenant les indispensables réféctions entraînent des frais énormes. Tel est l'œuvre maîtresse du supertouchun Ou Pei-fou.

Pour sa défense, ce dernier objecte qu'il lui faut payer ses troupes et que le trésor national étant vide force lui est de recourir aux méthodes extrêmes. Sophisme inacceptable, car il ne paie pas ses troupes en dépit de ses exactions, et les soldats, affamés, privés du nécessaire doivent chercher dans le pillage les moyens de subsister qui leur manquent. Des mutineries qui se multiplient dans le secteur Ou Pei-fou, qui ruinent la contrée, contraignent les habitants à la fuite, partant à la misère noire, sont signalées à tout instant. Les journaux en sont truffés, les légations vont être obligées de créer des services spéciaux, et les blancs se refuseront d'ici peu à mettre le pied dans la « brousse ». C'est la Chine du XX^e^ siècle, de la Conférence de la Paix et de Washington.

La méthode du général Ou Pei-fou, que l'on tenait voici deux ans encore pour le général intègre, incarne une certaine disposition

d'esprit inapte aux entreprises logiquement conduites : dès qu'il fut maître du Kin-Han, et qu'il put disposer des revenus d'une ligne qui assurait sa définitive fortune il prit des mesures de telle nature que le trafic au lieu de se développer se réduisit. Les recettes, diminuèrent uniquement à la suite des manœuvres du général qui s'attacha avec une conscience digne d'un sort meilleur à tuer la poule aux œufs d'or. Transports de troupes qui empêchaient le trafic normal des voyageurs, transports de ravitaillement et de matériel qui accaparaient les trains de marchandises, tout fut mis en branle et l'on sait maintenant quel résultat fut acquis.

La spoliation d'une Compagnie de Chemins de fer importante entre toute pour la région naguère prospère de la Chine n'est pas le seul fait à l'actif de l'insatiable supertouchun et il est possible de signaler de sa part certaines opérations d'une indiscutable malhonnêteté qui devant toutes les lois du monde auraient conduit leur auteur devant la justice du pays. C'est ainsi qu'il tente de saisir à main armée, les recettes de la gabelle qui servent à garantir les emprunts étrangers (Hankéou, septembre 1921), tentative qui échoue grâce à l'intervention de quinze marins anglais mettant en déroute quinze cents soldats chinois. C'est ainsi qu'il impose à la Chambre de Commerce chinoise de Hankéou une contribution de guerre de 200.000 dollars (23 octobre 1921). C'est ainsi qu'il prétend hypothéquer les propriétés du Kin-han en les louant aux ennemis héréditaires, les Japonais. C'est ainsi qu'il consent aux attaques que livrent ses soldats contre les bateaux étrangers naviguant sur le Yang Tzé. C'est ainsi qu'il tolère le brigandage du 18 août 1922 au cours duquel quatre Français, dont deux femmes ont été enlevés et séquestrés par des soldats déserteurs formés en grandes compagnies. Tout cela contredit sans doute les assertions de M. Japy à la Chambre des députés ou de M. Francis Borret dans le *Petit Comtois* : qu'importe ! Les faits sont là, et si l'on se souvient que la guerre civile de 1922 qui a ruiné au moment des moissons, les provinces extrêmement fertiles avoisinant la capitale, qui a couté des dizaines de millions de dollars au moment où la Chine manque de trente millions pour racheter le Chantoung aux Japonais, si l'on se souvient, dis-je que cette guerre civile a été déclanchée par

lui seul, peut-être voudra-t-on bien cesser de faire de ce « mandrin » *l'espoir de la Chine* (1).

***

Sans qu'il ait été nécessaire d'user d'hypothèses ou de conventions, en nous tenant aux faits, nous sommes arrivé à déterminer ici que la nation chinoise pouvait vivre fort heureuse sans le moindre Gouvernement. Cette situation, extravagante à nos yeux et qui aurait produit des catastrophes inimaginables dans tout autre pays du monde semble presque naturelle en Chine et je me souviens de ceci, que le soir du jour historique où le président Hsu Chau-tcheng, sous le révolver du délégué d'Ou Pei-fou avait été contraint à la fuite, au moment même où le ministère au complet était démissionnaire depuis quarante-huit heures, tandis qu'aucune autorité officielle n'était plus investie de la charge des affaires publiques, je fis une assez longue promenade dans Pékin pour juger de la répercussion. Rien ne me parut changé. Les Célestes, préoccupés surtout de leurs affaires personnelles discutaient entre eux de sapèques ; sur le seuil des maisons, en siro-

(1) Du 15 août 1921 au 11 novembre 1921 voilà comment peut se résumer la glorieuse carrière du général Ou Pei-fou :

15 août : Saisie des recettes de la section sud du Kin-han.

17 août : Emprunt de trois millions de dollars passé aux Japonais.

22 août : Refuse 300 000 dollars offerts par la ville de Hankeou sous prétexte que si l'on peut lui fournir 300.000 dollars on peut aussi bien lui en fournir trois millions.

24 août : Ou Pei-fou fait trouer les digues qui contiennent le Yangtzé et détermine une inondation ruineuse.

10 septembre : Ou Pei-fou touche des deux mains : 200.000 dollars du Gouvernement sudiste qu'il doit attaquer ; 800.000 du Gouvernement de Pékin qu'il doit défendre.

15 septembre : A la suite des incidents d'Istiang où les troupes d'Ou Pei-fou ont commis des atrocités le corps consulaire de la ville réclame 12.300.000 dollars, soit 86.100.000 francs pour les dégâts occasionnés aux étrangers.

23 octobre : Ou Pei-fou taxe la chambre de Commerce chinoise de Han-Kéou d'une contribution de guerre de 200.000 dollars.

11 novembre : Il fait fabriquer 500.000 billets de 1.000 sapèques à Han-Kéou pour couvrir ses dépenses, etc. etc...

La liste trop longue servirait peut-être à M. Japy ou à M. Borret ; il me faut l'abréger de neuf mois pour la rendre acceptable.

tant de minuscules tasses de thé les hommes procédaient aux tractations de leur commerce ; dans les ministères le ronronnement ordinaire entretenait la routine traditionnelle et, s'il était possible de discerner quelque chose c'était plutôt le sentiment de liberté et de débarras qu'éprouvent les gens qui sont soulagés d'un fardeau. A Pékin, comme dans toute la Chine, ce que nous appelons Gouvernement et qui nous semble solidaire de l'idée d'ordre, est un de ces organes, pratiquement accessoires, qui se développent sans grande nécessité sur le pays, qui le couvrent d'un filet aux mailles multiples et vaines, épiphénomènes qui ont la valeur d'une parure moderne presque d'un impédiment.

Les conducteurs de l'immense troupeau humain ne reculèrent cependant pas devant le ridicule de manifestations républicaines formelles et firent jouer par leurs marionnettes une comédie sans nouveauté que les politiciens professionnels critiquèrent sans rien proposer de plus honorable ni de meilleur. Le Parlement se réunit le 1er août 1922, assemblée plaisante entre toutes, ou l'on se plut à reconstituer « ce qui se fait de plus parlementaire » à l'étranger. Interruptions, vacarme puéril, jeu de pupitres, insultes, pugilat, tout s'y vit représenté avec cette exagération dont ne peuvent se dispenser les acteurs néophytes. De travail serieux il n'y en eut point, et cela pour plusieurs raisons dont je veux rappeler ici les principales.

D'abord la révolution chinoise s'était faite non point comme la nôtre après de longues années, après des siècles même de préparation populaire ; les élus issus du peuple, n'étaient pas mieux préparés que lui au travail qu'ils devaient accomplir: l'éducation civique leur manquait. En dix ans d'une législature sans pareille ils épuisèrent leurs forces à réclamer la réunion de leurs Assemblées, mais point à perfectionner leurs connaissances élémentaires ; ils sont en 1922 ce qu'ils étaient en 1912, et comme en 1912 leur niveau était très moyen, il est aujourd'hui très inférieur. Par eux, la tête de l'Etat, le cerveau moteur, si je puis user d'un à peu près si exécrable, est atteint d'une débilité incurable.

Puis, il est un trait caractéristique de la mentalité chinoise, qui fait que, dans toutes les manifestations importantes de la vie moderne,

dans les manifestations capitales, l'individu se laisse accaparer non pas par l'idée maîtresse dépouillée de ses accessoires mais par l'accessoire même, et souvent par le plus infime, le plus négligeable, le plus ridicule. Dans ce pays immense, que ses dimensions même rendent formidable et qui ne pourra prospérer que dans une atmosphère d'ordre et de discipline, il faut débuter par imposer une loi uniforme pour tous et draconienne ; il faut donc une Constitution, base nécessaire et presque suffisante. Or ce Parlement, réuni je le reconnais en dehors de délais admissibles mais qui a la prétention de ramener l'ordre dans la République et d'assurer la fortune du pays, ce Parlement s'arrête aux futilités et recule à tout propos le moment du travail législatif. Au lieu de s'atteler d'arrache-pied à cette œuvre indispensable, on perore à bâtons rompus, on examine des suggestions secondaires, on met en minorité des ministères pour des raisons de personnes, très discutables d'ailleurs. On ne pratique pas la politique du résultat parce que ce résultat n'est pas très nettement conçu par l'ensemble des députés, on s'arrête plutôt à la politique tout court, spéculation vaine pour les états organisés, spéculation ruineuse pour ceux qui ne le sont pas.

Bien que la franchise soit souvent peu appréciée il faut noter encore que l'âme chinoise est embuée de trois tares traditionnelles, ataviques, ethniques : l'égoïsme, l'indiscipline et la corruption. Quant on se souvient que tous les grands esprits de la Chine se sont attachés, de temps immémoriaux à réduire ces vices et qu'ils n'y parvinrent pas, on perd tout espoir de les voir disparaître aujourd'hui. Or, l'égoïsme a déterminé le manque radical de patriotisme qui ne permet pas à l'heure qu'il est la resurrection du pays. L'indiscipline entraînant comme conséquence naturelle la corruption ne voit pas sans colère l'établissement de lois modernes et leur application rigoureuse. De sorte que l'on arrive encore à cette conclusion que les élus qui se sont alloué des traitements importants, traînent les choses en longueur et disposent leur emploi du temps de telle manière que pour une somme plus importante, ils auront ajourné *sine die* la promulgation d'un *modus vivendi* national. La Constitution qui n'a pas pu être élaborée depuis 1912, ne le sera pas davantage aujourd'hui, et s'il

arrivait que par le plus grand des hasards et un concours de circonstances inouïes, on parvînt à la définir, il se trouverait des gens pour l'attaquer sous ce prétexte dont on ne parle présentement qu'à peine, que les représentants du peuple ne siègent plus aujourd'hui légalement.

Cercle vicieux ! De quelque coté que l'on veuille prendre le raisonnement on se heurte à ces incompatibilités qui bravent la logique et le bon sens. Si l'on veut se sortir du dilemme il faut ouvrir grandes les portes à la fantaisie, et c'est bien ce que l'on a fait jusqu'ici. L'optimisme était à la mode jusqu'en ces temps derniers ; on se basait sur le fait que la Chine était sortie de toutes ses traverses historiques comme le phénix renaît de ses cendres; on voulait croire, bon gré, mal gré et mon Dieu sans trop bien légitimer cette volonté, à la fortune irrésistible de la terre du Milieu. Des auteurs se sont attelés à la besogne qui consistait à tout justifier ; ils le firent avec une emphase qui ne pouvait manquer de leur nuire. Mais maintenant que l'on est en présence des faits, maintenant qu'il est impossible de rien discuter de ce qui se déroule, nous voyons les optimistes déconfits convenir de leur erreur. « Nous sommes dans une période inconcevable, assurent-ils. — Qui aurait pu croire à cette débâcle ? — Rien ne permettait de pronostiquer de si sombres horizons. » Et nous, qui ne nous leurrions guère et qui depuis trois ans nous efforcions de sonner le glas, de nous gausser de ces prétentions ridicules des optimistes béats. Car la situation actuelle n'est pas nouvelle, elle n'a fait que s'accentuer présentement, jusqu'à éblouir les volontaires aveugles.

Donc le 1er août 1922, qui devait être l'aube d'une ère nouvelle dans l'histoire chinoise, n'a pas été illuminé du soleil vivifiant que l'on augurait. Bien au contraire une province nouvelle se séparait de la Chine ; elle se séparait de la République avec quelque éclat et plus prévoyante que le reste du pays déterminait à cette date la Constitution qu'elle s'accordait: il s'agit du Yunnan (1) province consi-

(1) Nous pouvons donner ici, et nous pensons être les premiers à le faire en France, la Constitution provisoire du Gouvernement provincial du Yunnan

Le nouveau Gouvernement du Yunnan a pris le pouvoir le 1er jour du 8e mois de la République chinoise

dérable, puissante et riche, limitrophe de l'Indo-Chine et qui désire ardemment profiter des bénéfices analogues à ceux qui font de leurs voisins de la colonie française un peuple modernisé. Si le mouvement se développe et que l'exemple donné par six provinces du Sud est suivi par le reste du pays, avant quatre ans il ne restera de l'immense empire de K'ien Long qu'un groupement d'Etats unis, en admettant que ces Etats consentent à s'unir.

Pékin, septembre 1922.

JEAN BOUCHOT.

La proclamation de Tang-Ky-yao dit que le poste de Tsong-se-ling (général en chef) est supprimé et que l'administration militaire entre dans le cadre des affaires civiles. « Nous chercherons, dit-elle encore, à améliorer la situation intérieure et à assurer la sécurité. Quand les provinces ne seront plus en guerre entre elles, la situation générale de la Chine sera bien près de s'arranger. Alors, nous aurons recours au Parlement de la nation. »

Constitution provisoire du Gouvernement provincial du Yunnan.

Art. 1. — Le Gouvernement provincial du Yunnan est réorganisé dans le but de réaliser un système de Gouvernement autonome de nature à préparer la fédération de toutes les provinces de Chine.

Art. 2. — Le Gouvernement provincial a la haute direction de toutes les affaires administratives de la province.

Art. 3. — Il a, à sa tête, un Gouverneur général.

Art. 4. — Le Gouverneur général a droit de nommer et de révoquer tous les fonctionnaires civils et militaires de la province.

Art. 5. — Le Gouverneur général doit être élu par le peuple. Mais en attendant la Constitution provinciale définitive, le Gouverneur actuel continuera à diriger les affaires de la région.

Art. 6. — Le Gouvernement provincial à sous ses ordres huit commissariats, à savoir : intérieur, finances, guerre, affaires étrangères, communications, instruction publique, commerce et industrie, justice.

Art. 7. — A la tête de chaque commissariat est un commissaire nommé par le Gouverneur général.

Art. 8. — Les huit Commissaires forment le Conseil provincial. Ce dernier est toujours présidé par le Gouverneur général. En cas d'absence ou d'empêchement, celui-ci se fait remplacer par un des membres désigné par lui.

Art. 9. — Le Gouverneur général peut nommer de deux à six membres supplémentaires pour faire partie du Conseil en même temps que les huit Commissaires.

Au conseil, peut, en outre, être adjoint, selon les circonstances, par le Gouverneur général, un certain nombre d'autres fonctionnaires. Mais ceux-ci n'ont que voix consultative.

Art. 10. — Les délibérations du Conseil sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité, la voix du Gouverneur général est prépondérante.

Un règlement spécial du Conseil provincial sera ultérieurement établi.

Art. 11. — Les arrêtés pris par le Gouverneur général seront contre-signés par le Commissaire du ou des départements intéressés.

Art. 12. — Les Commissaires peuvent prendre des arrêtés, chacun en ce qui concerne son département.

Art. 13. — Le Gouverneur général et les commissaires sont responsables de leurs actes vis-à-vis de l'Assemblée provinciale.

Art. 14. — Pour tout ce qui concerne les affaires militaires, le gouverneur général est assisté d'un Etat-major.

Art. 15. — Le gouverneur général peut être assisté de conseillers. Ceux-ci seront divisés en trois classes : *Tchouan-Tchang, Kou-Ouen, Tchouan-I.*

Art. 16. — Le gouverneur général est assisté d'un secrétariat général chargé de toute la correspondance officielle, de la garde des Sceaux et de tous les documents confidentiels.

Art. 17. — Le Gouverneur général est assisté d'un Conseil militaire composé de conseillers *Tse-I* et *Tse-Nou.*

Art. 18. — Le Gouverneur général est assisté en outre d'un certain nombre d'aides de camp et d'officiers d'ordonnance. Ils sont groupés en un service chargé de tous les détails de la maison du gouverneur général et de la transmission des ordres.

Art. 19. — Le gouverneur général a auprès de lui une grande Chancellerie chargée de tout ce qui concerne les nominations, promotions décorations, révocations, etc...

Art. 20. — Le gouverneur général a aussi auprès de lui un bureau de Statistique.

Art. 21. — Un règlement spécial sera publié pour chacun des Services ci-dessus.

Art. 22. — La présente constitution entre en vigueur du jour de sa publication. Elle pourra être modifiée selon les besoins par le Conseil provincial.

Elle sera abrogée par la publication de la constitution provinciale définitive.

La question des capitulations en Turquie

A côté de la question des détroits, que nous avons traitée dans une étude parue sous forme de brochure (1), se place la question des capitulations, qui représente un groupe d'intérêts tout aussi vitaux pour la Turquie. C'est la reconnaissance ou la répudiation du principe même de la souveraineté ottomane par les puissances de l'Entente que doit déterminer la discussion de cette question à la conférence de la paix.

Comme on le sait, le recouvrement par la Turquie de son indépendance intérieure pleine et entière, sans restrictions d'aucune sorte, comme de son indépendance extérieure, figure au premier rang des revendications formulées par le « pacte national ». C'est, en effet, le complément logique, inséparable, d'une revendication qui vise à restaurer l'intégrité territoriale de l'Empire. Et, en fait, qu'aurait gagné le peuple turc, si, ayant été rétabli dans la possession de tous les territoires qui lui reviennent en vertu même de la doctrine wilsonienne, il devait continuer à vivre soumis, dans son propre pays, à toutes sortes de servitudes et de distinctions établies au profit des gouvernements et des nationaux étrangers ? Or, ces servitudes sont représentées précisément par les capitulations.

(1) *La crise proche-orientale et la question des Détroits de Constantinople*, septembre 1922. Rome.

Ces pactes ont éte abolis par la Sublime-Porte au début de la grande guerre, d'autorité, c'est-à-dire par décision unilatérale. Il s'agit pour la Turquie de faire consacrer cette décision par les grandes puissances intéressées, les autres bénéficiaires ne pouvant que les suivre dans cette voie.

Ce que signifiait le régime des capitulations en Turquie doit être précisé pour qu'on puisse comprendre le degré de passion et de résolution que le peuple turc met à obtenir des pays qui en bénéficiaient leur renonciation formelle à sa continuation. En éclairant la religion du public occidental à ce sujet, nous dénoncerons une ignorance qui a trop duré, permettant à l'impérialisme impénitent ou à l'égoïsme avare des grandes puissances et à l'avidité singeuse des petites, de maintenir leurs prétentions dans ce domaine sans rencontrer de blâme et d'opposition dans la conscience internationale.

* * *

Les capitulations étaient de deux espèces, judiciaires et économiques. Leur précurseur, si l'on peut dire, fut le traité de paix signé par le Conquérant avec Venise en 1434. Par cet acte, Mahomet II octroyait à la République des privilèges extraordinaires qui furent reproduits avec de légères variantes dans les différentes capitulations consenties par la Sublime-Porte aux autres puissances, et des immunités commerciales dont le bénéfice fut réclamé par chaque nouvelle puissance contractante, de sorte que ces concessions devinrent avec le temps une espcèe de principe de droit international à l'intention spéciale de la Turquie, et dont celle-ci devint la trop débonnaire victime.

Les assises du régime capitulaire furent posées en 1528. C'est à cette date que Suleyman-le-Magnifique, le «Législateur» des histoires turques, confirma officiellement les privilèges dont jouissaient déjà depuis longtemps, en vertu d'une coutume, les marchands français et catalans à Alexandrie. Le traité signé par ce même souverain avec la France, en 1535, éleva sur ces fondements l'édifice des immunités et des privilèges étrangers en Turquie. Le traité de 1740, où c'est encore la

France qui figure comme cosignataire, fit des concessions accordées aux puissances une espèce d'institution perpétuelle et intangible.

Les autres puissances s'étant acharnées à obtenir les mêmes privilèges que ceux octroyés à la France en invoquant le principe de la nation la plus favorisée, la Turquie, de guerre lasse, les leur accorda. C'est ainsi que l'Angleterre en devint bénéficiaire en 1579, la Russie en 1711, les Etats-Unis en 1830, etc. Comble de faiblesse de la part de la Sublime-Porte, certains des Etats qui durent leur naissance à une insurrection contre la domination ottomane, comme la Grèce et la Roumanie, figurèrent sur la liste des puissances jouissant de capitulations.

En bref, les privilèges judiciaires accordés par ce régime consistaient dans les conditions suivantes : 1° dans les causes entre étrangers de la même nationalité, le droit de juridiction, y compris le droit d'arrestation et d'emprisonnement, appartenait exclusivement à l'autorité consulaire de la puissance intéressée. Le tribunal consulaire suivait la procédure nationale et la loi appliquée était également nationale, sauf des modifications assez fréquentes en vue de la faire concorder avec celle du pays. L'application de la loi, qu'elle fût préventive ou exécutive, variait considérablement selon les puissances intéressées. *Les sentences étaient en général beaucoup moins sévères qu'elles n'auraient été dans le pays d'origine du délinquant* ; 2° dans les causes concernant des étrangers de différentes nationalités, la juridiction appartenait en général au tribunal consulaire du défendeur, s'il s'agissait de procès civils. C'était également le cas dans les procès criminels, *même lorsque l'ordre public ou les mœurs étaient en cause* ; 3° dans les causes entre indigènes et étrangers la juridiction appartenait aux tribunaux ottomans, mais l'autorité consulaire était représentée à l'audience par un assesseur ou un drogman, ce qui fait que ces derniers devenaient les vrais juges.

Cette situation était aggravée par un autre privilège d'exterritorialité : l'inviolabilité du domicile. Un criminel étranger réfugié dans une maison simplement habitée par lui-même ou un autre étranger, ne pouvait être arrêté : les agents se trouvaient immobilisés devant la porte, jusqu'à l'arrivée sur les lieux du représentant de

l'autorité consulaire, en présence et avec le consentement de qui le délinquant pouvait être appréhendé !

Les capitulations économiques consistaient en substance en ceci : 1° la Sublime-Porte ne pouvait changer ses tarifs douaniers (ils avaient été fixés dans le temps à 2 % *ad valorem* et n'étaient arrivés à être portés à 11 % qu'après de laborieuses négociations) sans obtenir le consentement de toutes les nations avec lesquelles elle avait des traités et qui se faisaient payer très cher leurs « concessions » ; 2° les sujets étrangers jouissaient de nombreuses immunités fiscales.

Les capitulations judiciaires prirent leur source dans une coutume islamique du Moyen-Age, et furent maintenues par l'altière condescendance des sultans — jusqu'à ce qu'elles devinrent, comme nous l'avons dit plus haut, une espèce de principe de droit public international dont la suppression devint de plus en plus difficile avec la faiblesse croissante de la Turquie.

Les capitulations économiques doivent leur origine à la nonchalance de la Porte en matière commerciale, et leur survivance à sa pusillanimité.

Nous n'hésitons pas à qualifier, non pas tant l'établissement de ces pactes de l'une et de l'autre catégories, que le développement monstrueux qu'ils prirent, d'abus de pouvoir criant de la part de l'Occident et de stupide et criminelle trahison des intérêts de l'Etat par la Sublime-Porte. Ce jugement ne paraîtra pas trop sévère quand nous aurons exposé avec quelque détail le fonctionnement du régime auquel ils servaient de base.

Les puissances étrangères cherchèrent à justifier l'introduction et la perpétuation des capitulations *judiciaires* en invoquant la nécessité qu'il y aurait eu de protéger leurs nationaux contre les prétendus lenteurs et vices de la justice ottomane. En fait — Von Hammer nous autorise à le déclarer — la dispensation de la justice en Turquie jusqu'au XVII^e^ siècle était si régulière et impartiale que nombre d'étrangers résidant dans le pays et ressortissant aux capitulations se plaçaient volontairement et de préférence sous la juridiction des tribunaux indigènes. Sans doute, comme toutes les autres institutions ottomanes, la Justice dégénéra. Elle se ralentit, se corrompit. Mais à partir du

XIXe siècle, les Puissances, grâce à l'énorme influence qu'elles étaient arrivées à exercer sur la Porte, étaient en mesure de faire hâter la marche de la procédure et de rectifier les erreurs judiciaires qui pouvaient s'être commises au détriment de leurs sujets. La pression diplomatique y suffisait amplement. Elle ne manquait jamais de produire son effet. En fait, elle s'exerçait souvent en faveur de réclamations frauduleuses. Nous nous abstiendrons de citer des exemples. Ainsi, l'invasion du domaine de la justice ottomane par la justice étrangère, à laquelle manquait en réalité toute base sérieuse d'intervention pour la défense des intérêts étrangers, devint purement et simplement une source d'abus criants aux dépens des intérêts indigènes.

En effet, ceux-ci étaient sérieusement atteints dans la personne de l'Etat et des sujets ottomans, par la présence sur le sol national de juridictions étrangères empiétant sur les pouvoirs des institutions locales et leur enlevant, pour se l'approprier et le fausser, le droit d'arrestation, d'emprisonnement et même, dans la pratique, de jugement, dans le cas d'étrangers ayant commis un crime dirigé contre la nation ou un de ses membres.

En réalité, les restrictions apportées à l'indépendance judiciaire de la Turquie au nom d'une plus prompte et meilleure justice, étaient autant de primes offertes à l'immoralité, au crime et à la félonie. Elles favorisaient non seulement l'assassin, le voleur, le souteneur, le contrebandier, mais l'intrigant politique étranger et le révolutionnaire indigène occupés à saper les bases de l'Etat. Elles avaient créé une situation absolument intolérable, au point de vue de la morale publique comme de la décence politique.

Une institution parasite greffée sur les capitulations, venait compliquer les embarras de la Porte, c'était celle du « protégé » étranger, c'est-à-dire du sujet ottoman qui un beau jour était placé d'autorité sous la protection d'une puissance quelconque, — il s'agit surtout, en l'espèce, de la Russie et de la Grèce — parce que cette protection étrangère était utile à ses desseins contre le pays, et qui jouissait à peu près des mêmes privilèges que le sujet étranger authentique.

Le vice originel et élémentaire du régime judiciaire extraterritorial résidait dans le fait que dans les juridictions étrangères fonctionnant

en Turquie et qui se sentaient artificielles et injustifiées, l'esprit nationaliste n'avait pas tardé à étouffer l'esprit de justice. Cela devait arriver, c'était fatal, dans un pays où mille ambitions rivales soufflant de l'Occident se donnaient libre carrière. Il arriva ainsi que les tribunaux étrangers devinrent les annexes ténébreuses des ambassades et légations et servirent, plus qu'à toute autre chose, à favoriser les intérêts politiques et commerciaux ou industriels du pays intéressé, par la perversion systématique de la justice qu'ils étaient censés devoir protéger contre les atteintes de « l'arbitraire » turc !

Voilà pour les capitulations judiciaires.

Quant aux capitulations économiques, que rien, absolument rien, ne pouvait excuser et encore moins justifier, même en principe, elles aboutirent d'une part, à tuer les industries et le commerce du pays, jadis dans un état florissant, et par là à tarir les sources directes des revenus de l'Etat, comme d'autre part, à lier les mains de la Sublime-Porte en ce qui concerne l'établissement d'un tarif différentiel calculé d'après les besoins du pays ; la Sublime-Porte condamna ainsi ses sources indirectes de revenus à ne pas augmenter.

Le travailleur indigène ne pouvait lutter contre la concurrence étrangère que lui suscitait ce régime, lequel s'exerçait sous deux formes, celle de l'activité de l'étranger établi en Turquie et jouissant de toutes sortes d'immunités fiscales, et celle du fabricant étranger qui, produisant déjà à meilleur marché chez lui, trouvait la porte presque grande ouverte en Turquie pour écouler ses marchandises. Il était naturel que dans ces conditions, l'indigène se bornât à produire tout juste ce qui était nécessaire pour sa consommation personnelle. Voilà comment est née la légende du Turc paresseux et se désintéressant du progrès.

Le résultat le plus pleinement funeste de l'existence des capitulations économiques en Turquie, a eté, de maintenir ce pays dans un état constant d'impuissance financière, et d'être ainsi le principal obstacle à l'accomplissement radical de l'œuvre de réforme qu'elle avait entreprise dans un esprit de sincérité ardente. Et c'est précisément cet insuccès, du reste relatif, et dont l'égoïsme des grandes Puissances, était en très grande partie responsable, qui leur faisait pousser leurs cris de désespoir les plus aigres et les plus mépri-

sants quand il s'agissait de l'avenir de la Turquie. Elles lui liaient les membres, et ensuite elles l'accusaient d'inertie et de mauvaise volonté ! En vérité, en vérité....

Ce n'est pas tout. La pusillanimité de la Porte qui atteignit son maximum sous Abdul Hamid, permit aux puissances d'étendre leurs ingérences dans toutes sortes de directions nouvelles.

Sans plus se soucier d'avoir un traité ou une convention à invoquer, mais s'inspirant du principe général des capitulations, elles imposaient arbitrairement à la Turquie des prétentions grandissantes sans rencontrer d'autre obstacle à leur avidité ou à leurs calculs politiques, que la rivalité qui les séparait. Cet obstacle lui-même disparut bientôt. Elles s'entendirent pour partager l'Empire en sphères d'influence. C'est ainsi que l'une d'entre elles ne pouvait obtenir une concession dans la région qu'elle s'était réservée, sans que les autres demandassent et obtinssent une « compensation » dans les leurs. Que la nécessité s'en fît sentir ou non pour la Turquie, un chemin de fer construit au nom d'une Puissance, devait être « compensé » par la création d'un port, l'exploitation d'une mine, l'organisation d'un service d'utilité publique, quoi que ce fût, en somme, au nom des autres. Que l'entreprise fût lucrative ou non par elle-même, peu leur importait. Les garanties arrachées au Gouvernement assuraient à la société concessionnaire un minimum de bénéfices fort respectables.

La Russie n'étant pas une puissance à capitaux ne se souciait pas de participer à cette concurrence effrénée s'exerçant sur le dos de la Turquie. Elle ne s'en était pas moins réservé une zone d'influence — l'Anatolie Orientale. C'était, du reste, pour *empêcher* la Turquie de doter cette partie de son territoire de l'outillage économique qui lui manquait encore plus qu'aux autres. Il ne lui convenait pas que sa voisine, quand arriverait le moment des grandes décisions, fût à même de résister à la poussée russe.

L'apathie et l'incurie du gouvernement turc, encore une légende, qui s'écroule devant les yeux du lecteur non prévenu, mais que nous supposons accessible au témoignage des faits.

Le tableau des servitudes qui pesaient sur la Turquie ne serait pas complet si nous ne donnions pas quelques détails sur les postes

étrangères fonctionnant dans le pays et représentant une invasion de son domaine administratif, comme les tribunaux étrangers constituaient une invasion de son domaine judiciaire.

Ni le texte ni l'esprit des conventions capitulaires ne fournissaient aucune base pour l'établissement de ces institutions. Mais, sans se soucier de cette lacune et se contentant de mettre en avant l'état de l'administration postale de l'empire, qui à la vérité était bien mauvais, les grandes Puissances créèrent d'autorité des organisations postales nationales dans les ports de l'empire. La Porte se soumit en protestant. Mais elle maintint son opposition avec succès contre les petits Etats qui cherchèrent à imiter l'exemple de leurs aînés, et parmi lesquels la Grèce, toujours travaillée par la mégalomanie, avait été naturellement la plus ridiculement obstinée à maintenir cette prétention.

Les postes étrangères furent sans doute le moyen d'assurer un service régulier entre la Turquie et l'étranger. *Dans cette mesure*, elles ont pu justifier dans la pratique leur existence arbitraire en droit international. Mais — ce *mais* on le retrouve à propos de toutes les entreprises de l'Occident en Turquie même celles qui avaient le plus d'apparences anodines ou même utiles — elles donnèrent lieu à des abus scandaleux. Jouissant de l'exterritorialité, ces institutions servirent, encore plus qu'à faciliter les échanges de correspondance, à favoriser la fraude et les agissements subversifs dans l'Empire. Aucun contrôle ne pouvant être exercé sur les arrivages et les départs, les commerçants et les notables des différentes colonies étrangères s'entendaient avec les directeurs des postes de leur nationalité pour faire entrer en Turquie ou expédier hors de ses frontières, en échappant aux droits de douane, les objets de valeur ayant un petit volume, cependant que les révolutionnaires indigènes, grecs, arméniens, bulgares, etc., pouvaient correspondre en toute sécurité avec leurs organisations à l'étranger, ce qui, naturellement, facilitait leurs entreprises. Comme toujours, la Porte se trouvait impuissante à réagir.

En un mot, les capitulations constituaient des restrictions intolérables à la souveraineté de la Turquie, que rien ne justifiait en principe et qui, dans la pratique, devinrent des instruments de tyrannie politique et d'oppression économique entre les mains des grandes

Puissances. Le fait est que, parmi celles-ci, les unes s'en servaient pour paralyser le développement de la Turquie et en amener graduellement la dissolution, les autres pour l'empêcher de s'élever au-dessus d'un certain niveau et pour la maintenir comme Etat dans une certaine situation qui, tout en prévenant son écroulement, ne lui permettrait pas de devenir prospère et puissante. C'est l'histoire des relations de la Turquie au cours du XIX^e^ siècle et du XX^e^ jusqu'à l'année 1914, avec la Russie et l'Angleterre, d'un côté, avec la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie, de l'autre.

Par ce qui précède, le lecteur a pu se faire une idée du sort subi par la Turquie du fait de la tyrannie — c'est le mot — exercée sur elle par l'Occident. Pendant un siècle et demi, ce pays à la civilisation avancée et qui avait fait trembler l'Europe durant quatre siècles, ce pays au grand passé et aux grandes facultés, a vécu condamné par la chrétienté à la dégradation, à l'ignominie, à la stagnation. Et, aujourd'hui, on le dénonce spécialement, on le met à l'index, parce qu'il se trouve, à cette heure, dans un état matériellement arriéré et que dans ses sursauts de révolte, il a réagi parfois avec violence contre les conditions d'existence qui lui étaient faites. Mais quel est donc le peuple qui dans une pareille situation aurait fait plus de progrès et qui, ayant conscience de lui-même et de ses droits, n'aurait pas eu des explosions d'indignation et de colère dix fois plus violentes ? Qu'on le comprenne enfin, en se ruant sur les Arméniens, déchaînés contre eux par l'Europe, ils se vengeaient en partie de celle-ci qu'ils ne pouvaient atteindre directement.

***

La Porte fit plus d'une tentative en vue d'une suppression des capitulations d'accord avec les Puissances. Elle se heurta à un refus obstiné de leur part en ce qui concerne les capitulations judiciaires. Pourtant plus d'un système de réforme était concevable, qui aurait sauvegardé les intérêts légitimes des sujets étrangers, sans limiter la souveraineté du pays. Celui-ci aurait consenti à n'importe quelle combinaison qui aurait ménagé son amour-propre.

Ce n'est qu'après la révolution de 1908 que, sur l'insistance de la Porte, des pourparlers furent engagés entre celle-ci et les grandes Puissances sur certains points des capitulations économiques. La Turquie obtint une solution équitable touchant la question de l'application de la patente aux étrangers et le droit de l'Etat de créer des monopoles. Pour le reste, les choses restèrent à peu près en l'état, notamment en ce qui concerne la question capitale des tarifs douaniers. Il est vrai que, lors du règlement de l'affaire de Bosnie-Herzégovine, l'Autriche-Hongrie renonça sur ce point à son privilège, mais à la condition que les autres Puissances en fissent autant. L'Allemagne prit le même engagement un peu plus tard. Mais, comme les autres puissances tenaient bon ou bien posaient à leur adhésion à ce principe des conditions qui auraient coûté à la Turquie d'énormes sacrifices ou même de nouvelles servitudes, la Porte préféra attendre les occasions favorables pour les amener une à une à se mettre en ligne avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.

Survint la grande guerre. C'était l'occasion attendue et d'autant plus opportune qu'elle devait permettre à la Turquie de trancher cette question, vitale pour elle, d'un seul coup irrésistible et avec toutes les Puissances à la fois. Elle était vraiment trop superbe pour que la Porte n'en profitât pas. Celle-ci dénonça purement et simplement les capitulations, proclamant sa décision *urbi et orbi*.

Malgré les terribles préoccupations de l'heure, une immense clameur de protestations s'éleva en Angleterre, en France, aux Etats-Unis, et, ce qui était spécialement à noter, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Cela donnait la mesure de la loyauté et de l'amitié de ces deux dernières puissances. Du reste, la Turquie était de longue date « payée pour savoir » à quoi s'en tenir à ce sujet. C'étaient des *mots*, des mots qui se distinguaient peu des *actes* auxquels elle se heurtait dans ses relations avec l'Angleterre, par exemple.

D'illustres gosiers s'éraillèrent à crier à « l'abominable trahison » de la Turquie, à la violation d'engagements « sacrés ». C'est ainsi qu'elle respectait la sainteté des traités? Ah! race perverse, race incorrigible, qui, à tous ses crimes passés, venait ajouter le forfait suprême d'avoir brisé les chaînes qui la tenaient pieds et poings liés à cet Occident

commis par Dieu même à la domination et à l'oppression de l'Orient ! Voilà les foudroyantes philippiques, et bien d'autres encore dans le plus pur style gladstonien, qui saluèrent l'acte d'auto-libération que la Turquie avait accompli. Du reste, on lui déclarait qu'il était considéré comme nul et non avenu et sur un ton d'avertissement plus que sévère on la renvoyait à la conclusion de la guerre, pour reprendre la conversation avec elle. Quoique la guerre ait été close voilà juste quatre ans, ce moment ne fait que d'arriver. Les Puissances se sentent-elles aussi sûres qu'à l'époque de leurs menaces de conclure la conversation comme elles le laissaient entendre ?

***

Anticipons ici sur la conférence et, nous mettant à la place des plénipotentiaires turcs, discutons un peu la question de l'abrogation des pactes dont il s'agit décrétée par la Turquie. C'était une trahison, dit-on, une violation d'engagements « sacrés ».

Voyons un peu ce qu'il en est.

Commençons par dire que la Turquie se vante, à juste titre, d'avoir fait honneur à sa signature plus exactement et plus constamment que n'importe laquelle des Puissances qui se portent ses accusatrices. Les engagements qu'elle a contractés, envers les grandes Puissances en particulier, elle les a très certainement mieux tenus que celles-ci n'ont observé les leurs à son endroit. Au surplus, chaque fois qu'elle a fait défaut, elle a pu, dans l'ordre des mêmes traités, invoquer et imputer aux protestataires un précédent qui la justifiait et l'exonérait. Qui a violé le premier le traité de Paris et le traité de Berlin? Dans quelle mesure le principe de l'intégrité territoriale de l'Empire qui régissait toute la situation créée dans le Proche-Orient par ces actes, a-t-il été respecté ? Nous croyons pouvoir dire que, tout compte fait, la Turquie a été un modèle sous ce rapport dans le monde où nous vivons et où tout est relatif.

Quant à la dénonciation des capitulations, c'est un cas tout à fait spécial dont il importe de faire ressortir les particularités, encore

qu'elles devraient apparaître d'elles-mêmes à tout esprit impartial et réfléchi.

Nous avons déjà expliqué que la Sublime-Porte s'était évertuée en vain, *pendant des années*, à obtenir la suppression des capitulations par voie d'accord avec les grandes Puissances et en recourant à leur esprit d'équite et d'humanité, mais qu'elle s'était heurtée à leur invincible mauvaise volonté, procédant d'un égoïsme devenu chronique en ce qui la concernait et de desseins politiques conçus à ses dépens et qui ne voulaient pas désarmer. En attendant, le pays n'arrivait pas, précisément du fait des capitulations, à se remettre sur pied avec la rapidité qu'il fallait, s'il voulait rattraper le temps que la prépotence occidentale, opérant par le moyen de ces pactes maudits, lui avait fait perdre dans le domaine économique, et le retard aggravait de jour en jour le danger.

Que fallait-il qu'elle fît ? Sacrifier le pays, à une conception de l'honneur qui en la circonstance eût été parfaitement déplacée ? Evidemment non. *Salus regni prima lex esto.* — Ceci soit dit, sans préjudice du fait que dans le caractère intrinsèquement immoral des capitulations, se trouvait pour leur abrogation sommaire une justification dérivant de hautes considérations morales venant s'ajouter aux considérations d'évidente nécessité pratique.

Par une loi datée du 2 septembre 1914, représentant un acte d'autorité, une décision unilatérale, les capitulations furent abrogées. La Turquie était redevenue maîtresse chez elle. Ce fut un immense, un indescriptible sentiment de soulagement et de satisfaction à travers tout l'Empire. Le paysan, l'artisan, le maître d'école, dans le village le plus isolé, l'avocat, l'artiste, le khodja, le militaire et le civil, les hommes, les femmes et jusqu'aux enfants, en un mot toute la nation du haut en bas de l'échelle sociale et sans distinction de classe et de profession, eut conscience d'un relèvement politique du pays, qui lui rendait une grande partie de sa vieille fierté. C'était le plus doux et le plus précieux bienfait qu'on avait pu lui accorder. Elle y trouvait un gain moral plus grand encore que le gain matériel qui en découlait. Ce gain moral, c'était la restauration du respect de soi résultant de la constatation qu'elle avait cessé de subir la domination étrangère.

Parce que le gouvernement unioniste lui avait procuré ce bienfait, — ce gouvernement qui, d'autre part, l'avait préparé à l'appréciation du changement en réchauffant dans son cœur le sentiment de la nationalité — oubliant tous ses méfaits, le peuple turc se montre dans la masse encore très fortement attaché à l'unionisme dans son sens abstrait.

Se laisser retomber sous le joug des capitulations ! Voilà ce à quoi le peuple turc ne consentira jamais. Plutôt la guerre indéfinie, plutôt l'anéantissement. Le malheur est que les gouvernements des grandes Puissances ne paraissent pas l'avoir encore compris suffisamment, s'accrochant désespérément à des conceptions sur les relations de l'Occident avec l'Orient qui leur ont passé dans le sang, mais qui, peut-être bien, ne refusent de s'effacer complètement qu'en raison d'un puéril amour-propre.

Aujourd'hui, la question des capitulations consiste précisément à *savoir si les puissances de l'Entente consentiront à ratifier sans* réserve l'abrogation des capitulations, comme la Turquie les invitera à le faire à la conférence de la paix

Ouvrons ici une large parenthèse et disons que la Turquie se présentera à cette réunion, non point en puissance vaincue comme le croit l'Angleterre, incapable de se rendre à la réalité des faits dans la question proche-orientale et toujours préoccupée de se tromper elle-même et les autres par une fallacieuse mise en scène devant, en la présente occurence, lui assigner un rôle dictatorial, mais bien en puissance jusqu'ici victorieuse non seulement des Grecs mais de l'Entente elle-même. C'est à celle-ci d'en demander compte à l'Angleterre. Qu'on ne se récrie pas. Il en est ainsi, comme nous n'aurons pas de peine à le démontrer.

La guerre contre la Turquie a eu deux phases. La première s'est terminée par l'armistice du 30 septembre 1918 où la Turquie mit bas les armes, contrainte non par son propre épuisement mais par la débâcle allemande. La convention y relative fut conclue sur la base explicitement acceptée, de part et d'autre, dans les négociations dont elle fut l'aboutissement sinon dans l'acte lui-même, de la doctrine wilsonienne et de la sauvegarde de la dignité et de l'amour-propre de l'Empire.

La seconde commença par la dénonciation formelle de cet armistice du côté de l'Entente à la suite du refus de la Turquie nationaliste, représentant déjà alors les neuf dixièmes du peuple turc, de signer le traité de Sèvres et par l'entrée en campagne contre le Gouvernement d'Angora de l'armée d'occupation grecque, officiellement chargée, sur la proposition de Vénizelos, de briser la résistance des « rebelles ». A défaut de l'acte de dénonciation, la reprise ouverte et effective des hostilités par les auteurs du traité de Sèvres, suffisait pour marquer la rupture de leur part et le retour officiel à l'état de guerre.

Dans cette seconde phase de la lutte entre la Turquie et l'Entente, la Grèce n'a été que l'instrument des alliés agissant en leur nom et pour leur compte. Le véritable adversaire de la Turquie était toujours l'Entente. La Grèce ne tenait la campagne que par délégation. La première était le commettant, la seconde le mandataire.

Que si, à la conférence de Londres les alliés proclamèrent leur neutralité pour le cas où les Turcs et les Grecs devaient continuer à se battre, c'était un acte sans valeur juridique et parfaitement puéril, comme tant d'autres à l'actif ou plutôt au passif de l'Entente. Car pour devenir neutre dans une guerre qu'ils avaient provoquée et commanditée eux-mêmes en exécution de leur propre politique et rallumée toujours dans les mêmes conditions, il aurait fallu que les alliés eussent formellement conclu la paix ou tout au moins un nouvel armistice avec la Turquie. Au fond, l'Entente s'étant érigée en « autorité souveraine » internationale ayant, en cette qualité, installé les Grecs sur le territoire ottoman, cause première de la guerre turco-grecque, ayant usé des Grecs pour briser la résistance turque, résistance qui continuait à être le principe de la lutte — au fond, disons-nous, l'Entente, pour pouvoir dire que *sa responsabilité n'était plus engagée* dans ce conflit, aurait dû rapporter son « ukase » en ce qui concernait la cession de Smyrne et de la Thrace à la Grèce et non seulement mettre fin au mandat de guerre dont elle avait investi cette Puissance, mais, invoquant la même autorité souveraine dont elle s'était réclamée pour disposer en sa faveur de deux provinces essentiellement turques, la forcer à les évacuer.

N'ayant accompli aucun de ces actes, l'Entente a été sans interrup-

tion, et à l'heure qu'il est continue à être, juridiquement parfait, en état de guerre avec la Turquie, la guerre turco-grecque n'ayant été qu'une des manifestations de cette situation, un de ses dérivés.

Ce que nous cherchons à établir, c'est que les victoires remportées par la Turquie sur la Grèce, victoire de la Sakharia qui brisa net l'avance de son armée d'occupation, et plus récemment la prodigieuse culbute infligée aux phalanges palikares qui, de leurs positions inexpugnables à 450 kilomètres de la côte, se trouvèrent en quinze jours littéralement projetées dans la mer, (plutôt que d'affronter les foudroyants coups de massue turcs, elles préfèrent se noyer) ce que nous cherchons à établir, c'est qu'en vainquant la Grèce, la Turquie a vaincu l'Entente. A la vérité, il y a beau jour qu' «Entente », en tant qu'il s'agit de la politique proche-orientale de ce groupe, ne signifie plus qu'Angleterre, la France et l'Italie, revenues à des sentiments plus justes et plus bienveillants envers la Turquie, ne participant à cette politique que pour la forme et rachetant amplement cette apparente association avec l'Angleterre par leur action particulière. Mais comme techniquement parlant la liaison existe, force nous est, pour la logique de notre thèse, de placer les deux puissances latines à côté de leur alliée anglo-saxonne sous une même rubrique.

Ainsi donc, n'en déplaise à l'Entente, la Turquie ne se présentera pas à la conférence sous les espèces d'une puissance vaincue et à la merci de ses interlocuteurs Mettons qu'elle n'est pas définitivement victorieuse, la guerre pouvant encore reprendre. Mais le simple fait que l'Entente lui a offert de nouvelles conditions de paix, celles du 26 septembre représentant un formidable recul diplomatique de la part de l'Angleterre, et celles qui lui ont été consenties à Moudania étant encore plus significatives de l'impuissance de cette Puissance, n'indique-t-il pas que la Turquie est maîtresse de la situation militaire, qu'elle tient entre les mains les clefs de la solution de la question proche-orientale ? Dans ces conditions, continuer à prendre des airs olympiens qui ne correspondent plus à la réalité des faits, décider d'autorité quels Etats doivent participer à la conférence et lesquels doivent en être exclus, dresser des solutions toutes faites des points à régler en affectant d'être en mesure de les imposer à la Turquie,

n'est-ce pas de a part de l'Entente se couvrir d'un ridicule superflu et s'exposer de gaîté de cœur à de nouveaux échecs qui certes ne diminueraient pas le discrédit dans lequel elle est tombée ? Quand donc s'inclinera-t-elle devant les faits, franchement et de bonne grâce, s'évitant ainsi des humiliations qui, à mesure qu'elle s'obstine, ne peuvent qu'augmenter ? Mais non, l'orgueil britannique, plus aveugle que jamais, agit comme pour que le triomphe final de la Turquie s'augmente du spectacle de l'Entente prenant, à chaque pas de l'inévitable retraite, une attitude de hautaine intransigeance qui se convertit quelque jours après en une ignominieuse soumission ! Et la France et l'Italie qui, tout en s'étant désassociées de l'Angleterre par avance, permettent cependant que leurs noms soient compromis au même titre que celui de leur alliée dans des manifestations de vaine bravade à l'égard de la Turquie ! C'est à n'y rien comprendre.

De ce qui précède, il résulte que la Turquie est en mesure d'aller à la conférence, le pacte national dans la poche ; puis, ayant remis un exemplaire de cette liste des revendications turques aux puissances présentes dont, d'autre part, elle aurait eu le droit de fixer le choix d'un commun accord avec l'Entente, de leur tenir le langage suivant :

« Mesdames, voici mes conditions de paix.

« Elles sont, comme le monde entier peut avec vous le constater, entièrement conformes au droit et à la justice et aux principes que vous avez vous-mêmes solennellement proclamés comme devant servir de base à la reconstruction politique du monde, principes dont le bénéfice m'a été spécialement réservé par l'article XII du programme de paix de l'ex-président Wilson auquel vous avez toutes formellement adhéré. Elles se limitent à garantir mes droits strictement nationaux et à sauvegarder mon existence comme Etat. Aucune idée d'expansion ou d'arbitraire aux dépens des autres n'entre dans leur composition. Il s'agit donc, non pas d'en discuter le principe, mais bien de déterminer la forme de la consécration que vous leur donnerez. C'est à prendre ou à laisser. « Tout ou rien » est ma devise. C'est un oui ou un non tout court que je vous demande comme réponse. Dans le premier cas, c'est la paix, que je suis prête à conclure le plus tôt

possible. Dans le second cas, c'est la guerre, ou plutôt la reprise des hostilités. »

Quelle est la puissance qui, dans l'état actuel de l'opinion publique dans le monde, y compris les pays de l'Entente, se risquerait à relever ce défi s'appuyant sur la plus juste des causes, celle-ci soutenue contre le dévorant et mondialément funeste impérialisme britannique ? Ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Italie. L'une et l'autre, ont clairement annoncé leur intention de ne pas se laisser entraîner dans une aventure guerrière dénuée de toute justification morale et dont on ne pourrait prévoir les complications. Serait-ce l'Angleterre ? M. Lloyd George a voulu faire accroire que cela se pourrait bien. Mais c'était son dernier et suprême bluff international. Impossible de s'y méprendre. Pendant que, emprisonnant sa courtaude personne dans une armure démesurée, marque « Birmingham », empruntée au marchand d'antiquités du coin, il criait « sus au Turc, sus au mécréant » et que, secouant son abondante chevelure de chantre de lutrin, frisée et teinte en crinière de lion pour la circonstance, il faisait appel aux instincts guerriers des dominions lointains, le peuple anglais lui-même répondait « la paix, la paix ! » et signifiait au « sorcier gallois » d'avoir à se retirer et de lui épargner la calamité de la continuation de sa présence au pouvoir.

Le fait est surabondamment acquis : l'Angleterre ne fera pas la guerre pour assurer le triomphe du programme arbitraire et égoïste de M. Lloyd George dans la question d'Orient. Trop odieuse et trop risquée serait une pareille entreprise.

Ainsi donc le peuple turc pourrait adopter en toute sécurité l'attitude que nous avons esquissée. Cela lui serait d'autant plus permis que le Gouvernement anglais cherche à faire de la conférence un tribunal composé en majorité de ses créatures, qui rendrait sa sentence à la majorité des voix, sentence qui de cette façon serait évidemment défavorable à la Turquie. Dans ces conditions, quel avantage y aurait-il pour celle-ci à entrer en négociation ?

Mais consciente de sa force, consciente de la haute légitimité de sa cause, la Turquie s'est donné à elle-même le mot d'ordre de faire preuve de la plus grande modération. Elle consentira à discuter. Aussi

bien, quoiqu'elle soit sûre de pouvoir gagner sa cause intégralement par le sabre, ne vaut-il pas mieux pour elle enrôler l'opinion publique en sa faveur en lui exposant sa thèse clairement et en détail au sein de la conférence, et en répondant, par les arguments péremptoires qui sont à sa disposition, aux objections qui pourraient lui être opposées par esprit de chicane ou d'arbitraire ?

***

Ceci nous ramène à la question des capitulations, devant figurer au programme de la conférence.

Nous avons déjà fait ressortir ce qu'il y avait d'intrinsèquement inique et malfaisant dans ces pactes. Aucun esprit honnête ne saurait rester partisan de leur maintien après les explications que nous avons fournies sur leur caractère et leur but, ce dernier étant, nous ne saurions trop le repéter, d'immobiliser toute une nation dans la servitude pour l'empêcher de réaliser la réforme à laquelle elle aspire éperdument dans son propre intérêt et dans celui du monde.

Pourtant il ne manquera pas de gens, certains d'entre eux de bonne foi, pour prétendre qu'en tout cas le maintien des capitulations *judiciaires* dans une forme épurée, représente un intérêt non seulement étranger mais turc. Ceux qui parlent sur ce ton se sont laissés trop facilement tromper par les calomnieuses légendes répandues par les ennemis professionnels de la Turquie qui, grossissant outre mesure les défauts et lacunes de la justice turque, ont tracé un tableau de cloaque où l'arbitraire gouvernemental le plus cynique le disputerait à la corruption professionnelle la plus éhontée. Ce tableau est faux, archi-faux.

Victime de son ignorance et peut-être de ses préjugés, le public occidental se laisse trop facilement persuader que la Turquie est un pays barbare, alors que dans la réalite, il vit d'une civilisation très élevée empruntée en grande partie à l'islamisme dont en particulier les admirables principes de jurisprudence, complétés depuis la réforme par des retouches d'après les modèles français, ont servi de base à l'organisation judiciaire. Sans doute, la Justice turque n'est

pas parfaite. Elle peut offrir des traces de prévarication. Mais elle a l'immense avantage d'être impartiale dans son action, bonne ou mauvaise. Ses écarts sont bien moins nombreux qu'on ne pense à l'étranger et ne correspondent qu'aux défaillances personnelles de quelques magistrats. Ils ne sont pas le résultat, prémédité, voulu, d'une politique ayant ses racines dans les distinctions de race et de religion, comme c'est le cas par exemple aux Indes et dans les autres possessions anglaises. En effet, il se peut qu'ici le magistrat soit d'une façon générale plus intègre. Mais cela ne l'empêchera pas d'être le plus souvent *injuste* en jugeant les causes entre indigènes et Anglais, tout simplement parce que l'injustice est dans le code colonial de l'Angleterre. L'injustice devient ainsi non seulement chose normale dans l'Empire britannique, mais — et il y a là une monstruosité — chose légale, inévitable, qui représente le *devoir* du juge ! En Turquie, les déviations de la justice qu'on reproche quelque peu arbitrairement du reste, aux tribunaux ottomans sont absolument contraires à l'esprit et à la lettre de la législation judiciaire, qui repose sur les principes de l'équité pure. Elles sont accidentelles. La suppression de la cause qui y donne naissance, à savoir l'infirmité de l'individu qu'on retrouve sous toutes ces latitudes est une affaire de réforme administrative. L'épuration des cadres de la magistrature, accompagnée de l'application du principe de l'inamovibilité des juges et de la majoration de leurs appointements d'après une large appréciation de leurs fonctions spéciales, y mettraient immédiatement fin. Des deux justices, de la turque ou de l'anglaise, laquelle est la meilleure au point de vue des principes essentiels qui leur servent de base ?

Dans un sens plus général, la justice turque n'est certainement pas inférieure à celle qui est dispensée en Russie et dans les pays balkaniques, pour ne pas parler d'autres États.

Pour qui a étudié la question d'un peu plus près, la chose devient manifeste : en menant si grand bruit autour de la prétendue perversion de la justice en Turquie, on cherche à ériger en axiome un mensonge destiné à servir des fins politiques dont nous avons exposé le caractère abominable.

De ce qui précède nous ne voulons pas conclure qu'il n'y ait rien

à changer dans l'organisation et le fonctionnement de l'administration judiciaire turque. Mais pour cela, point n'est besoin d'un contrôle étranger portant atteinte à la souveraineté du pays.

Des personnages officiels se prétendant les amis de la Turquie, mais qui en réalité cherchent à la circonvenir au profit de leur propre pays, voudraient l'amener tout au moins à entrer en composition en ce qui concerne les capitulations judiciaires, en l'assurant sournoisement que, faisant abstraction de la question de principe, cela lui sera indispensable au point de vue pratique parce que sans le maintien, sous une forme ou sous une autre, du contrôle étranger, les hommes d'affaires d'Occident se refuseront à risquer leurs capitaux ou leurs talents dans le développement du pays. Les bons apôtres ! Leur manœuvre est cousue de fil blanc. D'abord, ce qu'ils disent n'est pas vrai. Tout ce que les industriels et commerçants européens et américains demandent pour monter des affaires en Turquie, ce sont des garanties *matérielles* de succès. La preuve en est dans les centaines d'entreprises étrangères écloses en Turquie depuis le rétablissement de la constitution et dont la concession stipule qu'elles seront placées sous la juridiction exclusive des tribunaux purement turcs.

L'avertissement serait fondé, que la Turquie le dédaignerait quand même. Ne veut-on donc pas comprendre que la Turquie comme tout pays qui a éprouvé les douleurs et les humiliations de la servitude, est prête à tous les sacrifices pour regagner son indépendance ? Au surplus, la Turquie ne pourrait-elle pas se créer un outillage économique par voie d'emprunts publics et avec le concours d'experts étrangers, comme cela a eu lieu au Japon ?

Il est temps qu'on renonce enfin à ces raisonnements manifestement fallacieux qui n'ont d'autre effet que d'exaspérer les dirigeants turcs justement dépités d'être traités comme des enfants que le premier venu pourrait « mettre dedans ».

Quant aux capitulations économiques, pour qu'il se trouve encore des Occidentaux disposés à les défendre, il faut qu'ils soient dénués de tout esprit d'équité et inconscients du réveil de l'esprit d'indépendance dans tout l'Orient et plus particulièrement en Turquie, comme du changement qui s'est opéré dans le rapport entre elles des forces d'atta-

que de l'Occident et des forces de résistance de l'Orient. Ceci, sans préjudice du tort qu'ils font à leurs pays respectifs dans un monde où se trouvent encore les seuls marchés qui puissent faire vivre l'Europe et l'Amérique, divisées elles-mêmes en sections devenant de plus en plus infranchissables les unes aux autres.

Pourtant cette classe d'Occidentaux existe. Ils ont même fait à Constantinople une manifestation que le Gouvernement nationaliste n'oubliera pas de sitôt. Les chambres de commerce française, italienne et anglaise — on est désagr ablement surpris de voir la France et l'Italie mêlees à l'Angleterre dans cet assaut contre les droits et la réputation de la Turquie — se sont réunies en séance solennelle pour protester par anticipation contre la consécration au traité de paix de l'abrogation des capitulations. Sans les capitulations judiciaires, ont-elles déclare, pas de justice possible en Turquie ; sans les capitulations économiques, pas de garanties contre l'élévation des droits de douane frappant tel ou tel article étranger au profit de l'article indigène (*sic!*). Suivait une véhémente dénonciation du pays dont ils sont les hôtes et dont la trop large hospitalité leur a permis de faire des fortunes qu'ils auraient eu de la peine à édifier ailleurs, et la *menace* de plier bagage et de quitter la Turquie si sa cause venait à triompher.

Comme on les reconnaît à cette attitude, ces Occidentaux établis en Orient qui ne connaissent d'autre religion que celle du « Veau d'or » et qui, s'étant habitués à exploiter, à pressurer, la Turquie à la faveur des capitulations et à s'engraisser à ses dépens, n'admettent pas qu'elle puisse jamais se libérer de ses servitudes ! Il en coûterait trop à leur amour-propre d'étrangers vivant en maîtres dans le pays et à leur insatiable avidité, de se voir ramenés à des conditions d'activité commerciales pareilles à celles qui existent dans tous les pays d'Occident

Tous les Etats d'Europe et d'Amérique introduisent des tarifs prohibitifs les uns contre les autres. On s'en lamente de part et d'autre. Mais de protester, de parler d'arbitraire à propos de ce qui est l'exercice d'un droit naturel inhérent à la souveraineté, qui en aurait l'idée ? Mais qu'il s'agisse de la Turquie, et que la perspective s'ouvre d'une situation où elle pourrait en faire autant, et c'est un *tolle* général dans

les rangs de ces suceurs de sang oriental en activité d'emploi, contre la réalisation de ce « véritable crime contre la civilisation. »

Ah ! Messieurs, d'une génération attardée et vivant en marge de l'idée de progrès humain, vous n'êtes pas encore arrivés à arracher de votre esprit, malgré les leçons d'un présent de plus en plus éloquent, la conviction atavique avec laquelle vous êtes nés, que l'Orient n'a été créé que pour servir de marchepied vivant et gémissant à l'Occident, qu'il y a un code à part pour lui, en vertu duquel il ne possède d'autres droits que ceux que la chrétienté, ici synonyme de puissance des ténèbres veut bien lui concéder, que pour elle, il est taillable, corvéable et, à l'occasion, martyrisable à merci.

Mais attendez un peu, engeance égoïstement et stupidement réactionnaire, et qui malheureusement avez des cousins agissant en groupe dans le même sens au nom d'on ne sait quelles idées religieuses ou humanitaires à rebours et retardant l'avènement de l'esprit de fraternité internationale et de paix, attendez un peu. Le moment est proche, tout proche, où, malgré vos protestations — indécence qui a fait intervenir un Pellé, digne représentant d'une tendance plus générale et plus elevée — la Turquie apparaîtra à vos yeux scandalisés libérée des chaînes dont elle s'est trouvée si longtemps accablée, et cela — double scandale pour vous — aux applaudissements retentissants de la Chrétienté latine, tout au moins, en qui vivent dans les recoins de son âme, vraiment humaine dans le plus haut sens du mot, des sentiments de justice universelle qui tôt ou tard se dressent irrépressibles pour lui faire racheter ses torts, de quelque couleur, de quelque foi que soient ses victimes.

Oui, nous croyons pouvoir le prédire : la réintégration de la Turquie dans ses droits trop longtemps foulés aux pieds, triomphe de l'héroïsme turc et de la large humanité franco-italienne, sera l'occasion pour les deux nations sœurs d'une magnifique démonstration de joie sincère devant ce qui aura été le plus bel acte de réparation politique des temps modernes. Et à ce spectacle, deux continents, deux mondes tressailleront à leur tour de joie, car cela aura été le premier pas fait réellement dans la voie de leur rapprochement succédant à trente siècles d'antagonisme.

Pliez bagages alors, Messieurs, et quittez la Turquie. Pendez-vous, si vous voulez, d'amertume et de dégoût, à voir un pays oriental renaître à la vie. La Turquie ne s'en portera que mieux et le reste du monde aussi.

Une dernière explication s'impose, en réponse à ceux qui. étant réellement les amis de la Turquie et désirant sincèrement son relèvement, se demandent si, en l'absence d'une direction étrangère, elle saura réformer son administration assez radicalement et assez rapidement pour ne pas, à un moment donné, être surprise encore plongée dans un état d'infériorité telle qu'elle ne pourra résister à la pression économique environnante et échapper à la destruction.

Nous avons déjà exposé qu'une des raisons et peut-être la principale de l'insuccès des efforts faits par la Turquie pour remédier à la décadence de ses institutions administratives, était l'impuissance financière à laquelle la condamnaient les capitulations économiques. Chercher la cause de cet insuccès ailleurs et surtout dans une prétendue incapacité foncière du peuple turc en matière d'administration, est la preuve d'une ignorance complète de son histoire. Sous Suleyman le Magnifique (1520-1556), la Turquie était l'Etat non seulement le plus puissant mais encore le mieux gouverné et le plus florissant de l'époque, ce qui — point essentiel à noter — n'était que le couronnement d'une situation datant de plusieurs siècles et au cours de laquelle le peuple turc s'était montré doué d'un véritable génie d'organisation et d'administration.

Cette faculté serait-elle perdue ? Physiologiquement parlant, la chose serait inconcevable. Du reste la preuve, éclatante, palpable, qu'il n'en est rien se trouve dans l'œuvre de reconstitution accomplie par la Turquie nationaliste depuis l'armistice, en présence d'obstacles en apparence insurmontables, œuvre en vérité surprenante.

Qu'on y songe. La grande guerre avait terriblement secoué la Turquie. Par la violation systématique des termes de l'armistice, sa capitale contenant tous les établissements techniques dont le pays était doté — écoles supérieures, fabriques, ateliers, arsenaux, etc. — et ses plus riches provinces, étaient tombées sous l'occupation étrangère. Son armée se trouvait licenciée, son armement confisqué. L'admi-

nistration centrale avait été envahie par les Anglais. Des rouages de son administration, les uns avaient été supprimés d'autorité, les autres s'étaient automatiquement détraqués. Les privations, les maladies, rongeaient la population et la décimaient. Dans les provinces restées libres régnaient une confusion, un désarroi indescriptibles. C'est au milieu de cette scène de désordre et de désolation que le mouvement nationaliste prit naissance. Il s'agissait de résister aux projets de partage et d'asservissement dont le pays était menacé. Mais pour cela, il fallait au préalable recréer une armée, un armement, une administration, voire un gouvernement, ce dernier à opposer à celui du sultan devenu traître au pays.

Les triomphes inouïs — à quelque point de vue que l'on se place — obtenus par la Turquie dans la première partie de sa tâche donnent la mesure de sa capacité pour la seconde Il y a là une magnifique manifestation des facultés d'organisation et d'administration de la race. Ce qu'il y a de remarquable dans cette entreprise de Moustafa Kémal pacha, c'est qu'elle a abouti avec un personnel et un matériel de hasard, opérant dans ce qu'on pourrait appeler le vide et tirant tout du néant.

Ce chapitre de l'histoire du peuple turc montre qu'il est resté en possession de son génie d'antan. Que disons-nous ! des siècles de lutte vécus dans l'adversité l'ont grandi, rendu plus actif, plus puissant et l'ont doté d'une faculté d'improvisation également prodigieuse.

En présence de cette œuvre qui serait sans analogue dans l'histoire, n'étaient les prodiges également accomplis par la France révolutionnaire assaillie par la coalition royaliste au lendemain des événements de 1789, s'obstiner à voir dans les Turcs un peuple privé de capacité administrative ne peut être qu'un acte de mauvaise foi ou le fait d'un aveuglement volontaire.

Que les amis de la Turquie n'aient aucune crainte. Elle saura se montrer digne de l'indépendance qu'elle a reconquise au prix de tant de sacrifices. Qu'ils se demandent plutôt à quels progrès on ne pourra s'attendre de ce peuple lorsque, ayant enfin retrouvé la paix et la sécurité dans l'indépendance, il lui sera loisible de se livrer, sans

autre préoccupation que de bien faire, au développement de ses ressources morales, intellectuelles et matérielles.

***

La dénonciation des capitulations par la Turquie était, donc, un acte parfaitement légitime en soi. La Sublime-Porte ne pouvait attendre qu'un accord intervint pour s'en débarrasser dans les formes, le consentement des Puissances n'etant à prévoir que dans un très lointain avenir et toujours contre des compensations ruineuses. Mais une autre considération que celle de son intérêt vital venait apporter une consécration à la décision de la Turquie. Les capitulations étaient profondément immorales. Elles privaient ce pays de ses droits naturels comme Etat, droits inaliénables et imprescriptibles par essence. Elles le réduisaient en servitude Or, si un contrat entre individus livrant l'un à l'autre, est nul et non avenu en droit, qu'il ait été ou non consent volontairement par la victime, à plus forte raison un traité ou une convention entre Etats civilisés qui soumet l'un à la domination de l'autre, lui interdisant certaines activités ou lui en imposant d'autres au profit arbitraire de ce dernier. est-il privé de toute valeur juridique et sujet à dissolution à n'importe quel moment.

La victime est libre de briser ses chaînes quand, et de la façon qu'il lui plaît. Si elle en a le pouvoir, c'est un devoir de ne pas hésiter à le faire. Elle doit cela à elle-même et au monde. Car il y a là une question de morale internationale qui touche aux intérêts supérieurs de l'humanité. Loin d'être un tort, c'est un mérite puisque c'est la réparation d'une situation essentiellement immorale par le fait qu'elle est nuisible au développement du progrès mondial Parler de la sainteté des engagements internationaux à propos d'un traité de ce genre qui viendrait à être répudié, c'est par une abominable perversion confondre les notions et mêler les termes.

De ce qui précède, il résulte que toute demande en compensation de la part des Puissances en échange de leur confirmation de l'abrogation des capitulations serait irrecevable. Là où il y eut usurpation, appropriation arbitraire, il ne peut y avoir dédommagement. Un con-

quérant forcé par l'insurrection de sa conquête à lâcher prise, s'attend-il à se faire indemniser ? Les capitulations représentaient une espèce de conquête de la Turquie par l'Occident sous forme de domination exercée indirectement. Du reste, un pays qui parvient à secouer la domination étrangère qui pesait sur lui est également en mesure de résister à toute demande de compensation. En dernier ressort la force décide. La Turquie ne fournira pas de compensation.

Toute hésitation, tout regret, que les Puissances de l'Entente pourraient ressentir du fait de la perte de leur situation dominatrice en Turquie et qui ne sauraient provenir que de la difficulté qu'elles auraient à se séparer d'une doctrine passée dans le droit public et leur conférant des privilèges extraordinaires, doivent disparaître à l'idée du rôle vraiment transcendant que la Turquie, pleinement rentrée dans ses droits et auréolée du prestige de ce triomphe, est appelée à jouer dans les relations entre l'Occident et l'Orient.

A la faveur du sentiment de sécurité et de satisfaction morale que causera au peuple turc son admission dans le concert européen dans un sens qui sera évidemment plus étroit que celui prévu par le traité de Paris de 1856, c'est-à-dire sur un pied d'égalité juridique et fraternelle avec les pays d'Occident, il se défera de sa méfiance et de ses ressentiments, très naturels jusqu'ici, et appellera de tous ses vœux l'établissement d'un commerce moral, intellectuel et économique des plus étroits avec ce monde, entre lequel et le sien a régné si longtemps un si profond antagonisme. Il y a plus et mieux.

Nous ne discuterons pas ici les prétentions des races indo-européennes à une supériorité foncière quelconque sur les races asiatiques. La pensée et la civilisation de l'Orient nous paraissent, tout compte fait, préférables à la pensée et à la civilisation de l'Occident. Mais, en fait, le peuple turc a cessé depuis longtemps d'être une race strictement asiatique grâce aux multiples croisements qui se sont opérés pendant des siècles entre lui et les Circassiens, les Albanais, les Slaves, les Allemands et les Grecs. Il est devenu plutôt une section ethnique de l'Europe. D'autre part, il a conservé ses affinités orientales Dans ces conditions, il est admirablement situé pour jouer de sa personne le rôle de véhicule d'échange et de combinaison des idées particulières

aux deux mondes. Par là, il deviendrait un agent actif de propagation en double sens et un merveilleux instrument de rapprochement. Ce rôle d'une importance primordiale, nous le répétons, la Turquie est infiniment mieux qualifiée pour le jouer que le Japon, fortement retranché derrière sa civilisation nationale et n'ayant accepté de la civilisation occidentale que ses dehors.

Le monde latin si accueillant, si débordant de sympathie humaine, si largement éclectique, ne fera aucune opposition. Au contraire, on peut compter sur lui pour faire de l'union turco-européenne une réalité sentimentale autant que politique. C'est toujours le groupe anglo-saxon qu'on entrevoit comme pierre d'achoppement. Dans leur orgueil ethnique renforcé par le préjugé religieux, l'Angleterre et ses rejetons, les Etats-Unis en tête, voudront-ils se prêter à l'inclusion de la Turquie dans le cercle sacro-saint de l'Occident, sur un pied de fraternelle égalité ?

Sans avoir classé les Turcs dans la catégorie des *niggers*, terme de mépris appliqué par les Anglais aux peuples de souche non-européenne et dont l'équivalent en Amérique est celui de *dago* ou de *greaser* — sans doute parce qu'ils respectent en eux une race conquérante comme la leur et qui a maintenu pendant des siècles sous sa domination une bonne partie de l'Europe précisément, les Anglo-Saxons pourraient bien par obstination et une espèce de sentimentalité perverse, à défaut d'autres raisons , opposer leur *veto* à l'incorporation de la Turquie dans la famille occidentale. Mais au fond, le reste de l'Occident pourrait bien se passer de leur adhésion à l'idée élevée que nous poursuivons. D'autre part, avec le temps, et l'exemple des autres aidant, l'esprit pratique de John Bull et de l'oncle Sam aurait sans doute raison de leur attitude de hautain éloignement.

Vive l'Orient et vive le monde latin !

A. RUSTEM BEY,
ancien ambassadeur de Turquie à Washington,
ex-député à la Grande Assemblée Nationale.

Constantinople
Entre Paris et Londres

I

Constantinople, seuil asiatique, dernière avancée de l'Extrême-Occident, fut, de tout temps, dominée par deux facteurs essentiels : sa position géographique, son climat.

Orientale, avant tout, elle dissimule aujourd'hui ses traits inaltérables sous un visage énigmatique et fermé, elle porte un masque, afin d'observer à son aise l'étranger, qui ne la connaît pas et dont elle ne veut pas être connue.

Elle semble anémiée à fond, plus qu'à demi détruite, elle paraît même indifférente à sa ruine. En réalité, elle est toute vigilance, toute passionnément penchée sur sa résurrection. Le salut viendra de l'Asie : c'est à l'Asie qu'elle songe, c'est l'Asie dont elle observe chaque mouvement, dont elle suit chaque impulsion ; mais, avec cette grande patience de l'Orient, pour qui le temps ne se mesure pas, comme pour nous, par fractions minimes, elle attend, elle guette, toute à la volupté de voir, insensiblement, l'heure approcher, tandis que l'ennemi inquiet, farouche sent partout l'invisible menace contre laquelle il ne peut rien, car ses causes réelles lui échappent.

Les Turcs de Constantinople sont aussi les Turcs de l'Anatolie. Ceci, l'Occident ne peut pas encore le comprendre. Sa méconnaissance de l'Orient est inimaginable. Il en est toujours aux intrigues du Palais, à celles de la Sublime Porte ; et encore là aussi, n'aperçoit-il qu'une façade. Ce qui se passe à l'intérieur lui échappe totalement. Il est admis, une fois pour toutes, dans Péra interallié — si l'on peut encore user de ce terme — que les hauts et moyens fonctionnaires turcs ne songent qu'à toucher un peu de leur traitement.

Ce qu'ils recherchent réellement, l'évolution qu'ils subissent plus lentement que l'Anatolie, mais tout aussi profondément, l'incessante action menée par les intellectuels, Angora seule le sait puisque c'est elle qui dirige.

Il n'est rien de plus pitoyable que les Européens devant les myriades d'intrigues qu'ils suivent avec une passion morbide, acharnés sur le détail et songeant à tout, sauf au fait essentiel : ce que pense l'Asie. La vraie Constantinople, qui est la Constantinople musulmane, pourrait le leur apprendre, mais ils ne daigneraient ni l'interroger, ni écouter sa réponse.

Du reste, elle ne parlera qu'à bon escient. Ce n'est ni à l'Anglais, son mortel ennemi, ni au Grec qu'elle méprise, ni à l'Allemand dont elle connaît la morgue qu'elle se confiera Elle reste sur ses gardes vis-à-vis de l'Italien qui la trompa, mais avec qui elle est prête à renouer. Elle ne parlera qu'au Français, et encore faut-il que celui-ci soit pleinement indépendant, pleinement maître de ses jugements et de ses actes, et qu'il ne vive pas dans l'atmosphère des hauts commissariats où chaque mot recueilli par des oreilles payées pour tout entendre fait immédiatement le tour de ville.

Avant de parler, les musulmans de Constantinople auront mené leur enquête. Ils ont, pour cela, les moyens nécessaires, et, lorsqu'ils seront, à la fois, assurés de la discrétion du Français qui les interroge et certains que sa situation et son influence personnelles justifient toute la peine qu'ils vont prendre pour l'éclairer, ils mettront à le convaincre toute leur conscience, tout leur dévouement à « la cause sacrée ».

C'est qu'il est, pour eux, d'une extrême importance que nous com-

prenions vite et, comme on dit en turc, « une heure plus tô
lutte est dure, elle dévore les hommes, les ressources. Qui
n'est l'Angleterre — connaît ce que coûte la guerre d'Orien
Anglais, grands joueurs, cachent leur mise. Combien d'offi
talent ont-ils perdu depuis 1918 dans les pays arabes et dans
turcs ? Les bureaux de Londres ne le diront jamais. Le mot
est de se taire; au fur et à mesure, les vides sont comblés.

Si l'Orient ne faisait bloc, voici longtemps que la lutt
terminée : mais il réagit sur tous les points, dirigé par les Tu
paient chèrement de leurs personnes. L'Anatolie est le grand
général de l'Asie ; Constantinople est l'un des centres de son
politique, centre de lutte plus dangereuse, plus âpre, plus én
que l'action au plein jour, et, tour à tour, les combattants de l'A
viennent relever leurs frères voués à cette tâche obscure, celle q
la plus complète abnégation.

Le but est l'indépendance : non pas ce trompe-l'œil inve
Londres pour l'Inde, l'Égypte, la Mésopotamie, mais la lib
vivre suivant ses lois, ses coutumes, de commercer à sa guise,
des alliances, d'être sur pied d'égalité absolue avec l'Europe

Voilà quel est partout le sens de l'évolution orientale ; e
tout autant le mensonge des soviets que le mensonge anglai
veut plus de maître étranger. Ce n'est pas le « djihad » — la
sainte — qui la fait agir ; elle tient le fanatisme en
suspicion. Le mot d'ordre est l'indépendance, le drapeau
d'Angora.

Certes, le lien islamique conserve toute sa force ; ainsi, lors
musulmans de Thrace en appelèrent à l'Anatolie, ils furent
La maladresse grecque ne permettait pas de négliger leur
et l'indépendance de la Thrace musulmane devint l'un des
essentiels du futur traité de paix.

Pour la première fois depuis les temps modernes, les barri
latrices posées entre les groupements musulmans sont tombé
géants européens : Russie, Allemagne, Angleterre, ont per
prestige. L'Asie que la souffrance a rendue réaliste cherche son
elle-même et prend pour guide le plus réaliste de ses peuples. C'

immense commotion démocratique qui le secoue de fond en comble et l'entraîne vers nous.

La formule de Moustafa Kémal : « il n'y a ni oppresseurs ni opprimés, n'est opprimé que celui qui veut bien l'être », répond aux espoirs de l'Orient, et l'Anatolie vient de démontrer ce que peut un petit nombre d'hommes résolus lorsqu'ils s'adressent aux énergies latentes et aux bonnes volontés des leurs.

Constantinople qui désagrège si promptement l'Européen entame moins aisément l'Asiatique. Celui-ci résiste mieux au climat. Il est sobre, plus maître de ses nerfs, moins atteint par cette atmosphère molle, plastique, qui berce la paresse, endort l'action, agit sur l'organisme comme une sorte d'opium aux douces réactions.

L'esprit de tout occidental subit ici les plus curieuses déformations. Aux instants de griserie cérébrale d'un incomparable éclat, mais que ni l'art ni la pensée ne parviendront à traduire, succèdent les longues dépressions, l'impossibilité de créer quoi que ce soit. La nature se saisit de l'illusion fugitive et la volatilise. Tout est si grand que la notation humaine semble le pauvre effort d'un nain intellectuel. L'orgie des couleurs, le mouvement incessant du ciel, la variété des foules, la violence soudaine des passions, les apparents sommeils de ces multitudes sont impossibles à fixer. C'est le creuset que l'Asie entière alimente, où tout vient se fondre dans un bouillonnement continu et devant le plus merveilleux des grands horizons du monde, sans la douce caresse de l'air le plus enivrant. C'est ici que les drames qui bouleversent les peuples s'élaborent. Constantinople est le lieu d'enfantement des révolutions asiatiques ; ce que l'homme peut rêver de plus cruel contre son pire ennemi, l'homme, il le prépare ici dans ce paradis des bonheurs éphémères et des morts soudaines.

Avoir vécu longtemps à Constantinople ne permet plus de vivre ailleurs. S'y être attardé un petit nombre d'années détache juste assez des contingences terrestres pour permettre de pénétrer plus avant dans les secrets mobiles des êtres, qu'ils soient de l'Orient ou de l'Occident. Si l'Européen et l'Asiatique sont devenus de formation intellectuelle assez éloignée, ils se rejoignent cependant à certaines altitudes de la pensée et se rencontrent au fond de certaines manières de

sentir. L'incroyable erreur de la psychologie coloniale anglaise fut de ne pas l'avoir compris. Ceci prouve à quel point ses équipes d'aujourd'hui sont d'intelligence médiocre. Les Anglais ont eu en mains tout ce qui pouvait leur entr'ouvrir les portes encore mystérieuses de l'Orient, mais, bien loin d'en manier les serrures avec délicatesse, ils les faussent à coups de marteau, comme si jamais la brutalité vint à bout d'une conviction renforcée par un idéal.

Malgré l'étreinte anglaise, chaque fois que le Turc de Constantinople en eut l'occasion, il exprima de toutes ses forces ce qu'il pensait.

Après l'armistice, lors de l'entrée des Alliés, il tendit les mains vers eux, implorant leur mansuétude.

En mai 1919, devant l'occupation de Smyrne par les Grecs, il sortit de sa réserve, organisa des meetings monstres, auxquels toute la population musulmane participa. L'action des femmes musulmanes s'effectua au plein jour. Elles furent les orateurs de ces réunions publiques et propagèrent ouvertement l'idée nationaliste.

Le 16 mars 1920, ce jour de l'agression anglaise à Constantinople, la foule musulmane, relevant la tête, manifesta tout entière dans un silence mille fois plus impressionnant que toutes les clameurs.

A chaque phase des combats en Anatolie, elle marqua le point.

Lorsque les délégués d'Angora, rentrant de Londres, traversèrent Constantinople en mars 1921, la foule musulmane s'attacha à leurs pas, les cochers se disputèrent le privilège de les conduire, refusant toute rémunération ; partout acclamés, entourés par des milliers de manifestants, les représentants d'Angora passèrent en triomphateurs sous les regards furieux des autorités britanniques.

***

En mai 1921, j'arrivais d'Angora et m'étais embarquée à Inéboli sur le *Gulni-hal*, transport turc Je l'avais attendu pendant plusieurs jours dans le plus riant des ports de la mer Noire, et mes amis d'Anatolie m'avaient dit : « Oubliez-nous, cessez de nous connaître ; nous ferons peut-être le voyage sur votre bateau, vous nous rencontrerez peut-être à l'improviste, soit à Constantinople, soit à Stamboul ;

mais si vous avez quelque amitié pour nous, oubliez nos noms et nos visages ». Et, quand le *Gulni-hal* fut annoncé, je m'embarquai comme une simple passagère, et vécus entre la cabine qui m'était réservée et le pont du commandant.

La traversée devait être longue. Nous avions à bord mille hommes de Kiazim Karabékir. Ils venaient en droite ligne des vilayets orientaux, ayant franchi à pied la route qui sépare Erzeroum de Samsoun; là, le *Gulni-hal* les avait pris à son bord. Magnifiques, bronzés par le soleil, merveilleusement disciplinés, ils jouaient comme des enfants aux heures de récréation et, le reste du temps, immobiles à leur poste, étaient sages comme des jeunes filles.

Jamais je ne vis spectacle plus suggestif que celui de leur débarquement à quelques encablures du Bosphore. Nous avions jeté l'ancre en vue d'un petit port de pêcheurs accoutumés, je pense, à ce genre d'opérations car, presque immédiatement, de grands caïques s'en détachèrent, hissèrent leur voile pourpre et, six paires de rames activant le mouvement, bientôt ils accostèrent au flanc de notre bateau. Avec un ordre, un calme, une adresse incomparables, les officiers dirigeaient la manœuvre. En un clin d'œil, leurs hommes alignés dans les barques voguaient vers la côte, et des chants graves, splendidement rythmés marquaient leur profond contentement.

Arrivés au rivage, ils sautaient lestement. Les caïques vides revenaient à nous pour prendre un nouveau chargement. En trois heures, tout fut débarqué : soldats, artillerie, mules, chevaux, sans compter le cuistot et ses marmites énormes, sans compter les instruments de musique, les cantines des officiers et les chiens du régiment.

De son allure noble et tranquille, le *Gulni-hal* avait repris la route, et, quelques jours plus tard, je lisais dans une dépêche égarée dans les recoins les plus obscurs du *Temps* que les « Kemalistes » prétendaient avoir repris des positions importantes à l'entrée du Bosphore. Les Anglais ne mentionnèrent ni le fait, ni leurs pertes.

Le soir, à table, le départ des officiers ayant laissé de nombreux vides et des passagers s'étant éclipsés, il devenait très facile de compter ceux dont le but avoué était Constantinople. Ils étaient une cinquantaine environ, tous visiblement nationalistes militants, et ceux que je

connaissais, les grandes vedettes, ne se montraient plus. Comment allait s'opérer la descente à terre, je me le demandais avec une curiosité dans laquelle entrait un rien d'anxiété, puis, moi aussi, je devais débarquer.

Le lendemain matin, à l'aube, nous nous arrêtions devant la tour de Léandre, en face de ce qui existe certainement de plus harmonieux, de plus parfait au monde. Après une attente raisonnable, mais non démesurée, la vedette interalliée apparut dans toute sa vétusté. Un officier anglais la dirigeait. Il fit stopper tout contre le bateau, demanda la liste des passagers et s'informa si j'étais à bord. De la passerelle du commandant, je répondis moi-même avec toute l'ironie qui convenait. En quelques minutes, les formalités remplies, la vedette s'éloigna, et le marin, un breton, qui tenait la barre me demanda joyeusement si « les Grecs avaient enfin reçu une bonne pile », ajoutant qu'il l'espérait bien. Il riait de tout son cœur.

Une foule de petites barques dansaient autour du *Gulni-hal*; le commandant turc me conseilla d'en prendre une et de ne pas attendre que le bateau fût à quai. Il fit un signe : immédiatement un officier turc habillé en civil s'approcha et me pria de le suivre, et nous nous trouvâmes, mon bagage et moi, comme par enchantement, dans une barque bien garnie de tapis.

En vingt minutes, malgré une assez forte houle, nous abordions à la douane. Un geste de mon protecteur écarta toute les consignes, et, quelques secondes après, j'étais seule dans une élégante voiture, avec mes valises. L'adresse de mes amis européens avait été donnée au cocher; sa mission remplie, l'officier venait de disparaître, mais, jusqu'au départ pour Paris, j'eus, chaque matin, la visite rapide de l'un ou de l'autre de mes amis d'Anatolie. Au risque de graves dangers, ils venaient en plein Péra, dans une maison certainement surveillée par la police anglaise, voir si je n'avais subi aucun ennui, aucun accident. J'étais encore sous la protection de l'Anatolie.

La cinquantaine de militants débarqués par le *Gulni-hal* travaillaient en toute diligence pour repartir au plus tôt. Quelques-uns tomberaient entre les mains des policiers anglais, nul ne connaîtrait leur sort; d'autres seraient abattus d'un coup de revolver au coin

d'une rue déserte; d'autres emprisonnés, arbitrairement; la plupart regagneraient l'Anatolie.

Et chaque jour amènerait un nombre égal ou plus grand de ces volontaires. Il en viendrait par toutes les routes terrestres, par la voie maritime, sous tous les déguisements. Chacun apporterait le même zèle. Voilà trois ans qu'il en était ainsi et que l'on continuait à se disputer ces missions périlleuses.

A Paris, en janvier 1921, un jeune officier turc bien connu pour sa folle hardiesse me racontait que, arrivé récemment d'Angora, il avait passé quelques jours à Constantinople. Un jour, chez les amis qui le cachaient, il eut la visite d'un policier turc à la solde des autorités anglaises. « Pardonne-moi, lui dit celui-ci, je suis un homme pauvre; il faut que ma femme et mes enfants puissent manger; mais je fais fuir tous ceux des nôtres que je peux sauver. Tu dois être arrêté ici demain : viens chez moi, c'est le plus sûr refuge. » X... bey suivit l'homme; il échappa ainsi aux plus actives poursuites, mais, voyant que le cercle se resserrait, par l'un de ces coups d'audace qu'il affectionne, il franchit le barrage et gagna la Bulgarie.

Ceci, c'est un cas entre mille. Sans cette étroite solidarité, la lutte était impossible.

Lorsque, en octobre 1921, je passai quatre jours en rade de Constantinople, à bord du *Celio*, avec Djellaleddine Arif bey, mon compagnon de route, j'eus l'occasin de voir de plus près encore le grand courage de cette population turque si cruellement traitée. Nous allions vers Angora, et, bien que le bateau fût ouvertement encerclé par les barques de la police anglaise, tout ce qui comptait dans le Constantinople turc vint rendre hommage à l'éminent juriste et député de la nation turque. Les salons du *Celio* ne pouvaient suffire à contenir cette foule. De l'aube à la nuit, elle venait recueillir ses paroles.

Les personnages de marque — tels le maréchal Izzet pacha, qui vint lui porter les messages du Calife — attendaient la brume pour avoir quelques chances d'être moins remarqués; mais ne savaient-ils pas tous, grands et petits, que la police anglaise dressait la liste de leurs noms et ne manquerait pas d'user des plus dures représailles à la première circonstance ?

Le soir, d'illustres Européens arrivaient à leur tour, en demi-incognito, pour étudier de près un nationaliste éminent, et celui-ci exerçait une action d'autant plus grande que l'impuissance de son adversaire à le réduire apparaissait plus nettement.

***

Depuis 1918, l'équipe britannique à Constantinople ne s'est guère renouvelée. Elle contient très peu d'Anglais de pure race, mais un grand nombre d'Anglo-Levantins revêtus de l'uniforme britannique, promus colonels ou généraux pour les besoins immédiats de la cause, et ne devant pas conserver, par la suite, ces grâces tout éphémères. Ces Levantins naturalisés anglais, plus accoutumés au commerce qu'au métier des armes, n'en seront que plus ardents à bénéficier de leur double situation. Dénués de tout scrupule, connaissant la place, possédant la terrible amoralité que Byzance inculqua au Levant, ils mènent, sous le pavillon britannique, leur campagne d'affaires personnelles, et feront argent de tout. Londres fermera les yeux et bouchera ses oreilles, car ils ne peuvent être remplacés.

Les échecs se multiplieront Malgré tout, les hommes qui en sont la cause ne seront pas révoqués.

Le terrain est familier, ils auront à cœur de réparer leur méprise, et leur hardiesse, leur initiative ne doivent subir aucune diminution. La directive est immuable : détruire les nationalismes, détruire l'influence française, user contre ces deux dangers de toutes les armes et, autant que possible, ne pas se laisser prendre en flagrant délit de corruptions ou d'actes plus graves encore.

Saisie sur le vif, l'action anglaise était fort simple : elle utilisait les éléments troubles qui pullulent à Constantinople, extrayant de cette tourbe, formée du résidu des échelles du Levant, des sortes d'associations de brigandage prêtes à tout. Après un certain dressage, elle les lançait à l'assaut sur chaque point faible de la résistance turque.

L'insuccès de la manœuvre était vraiment frappant. Il faut toute l'obstination britannique pour ne pas céder d'un pouce devant une pareille série noire, et c'est en rade de Constantinople, à bord du *Celio*,

le 4 novembre 1921, que je notais ceci, au moment même où le fameux complot dit du général Harington mettait en verve les chancelleries européennes.

Il serait injuste de ne pas rendre hommage, une fois de plus, à l'immuable sérénité de la politique anglaise. L'insuccès ne mord pas sur elle ; imperturbable, contre vents et marées, elle poursuit sa route. Ses agents échouent : peu importe, ils ne seront pas disqualifiés, s'ils ont fait preuve d'initiative et de discipline, car l'échec est la grande école de l'expérience.

Constantinople sous les canons de l'escadre anglo-grecque a la physionomie d'une captive qui entrevoit la délivrance, mais n'ose pas encore exprimer son espoir. Quelle explosion le jour où il sera possible de parler ; aujourd'hui c'est la plus folle des audaces. Cependant, la dispute sévit dans le camp britannique : autorités civiles et militaires sont aux prises ouvertement depuis le complot désormais célèbre dont tout Constantinople, uni pour une fois dans un même éclat de rire, ne cesse plus de s'égayer.

Cinq hommes mènent ici, depuis trois ans, la campagne pour le mandat anglais. Ce sont : le pasteur anglican Frew, Saïd Mollah, Moustafa Sabri, le colonel Sadik bey, Ali Kémal ; ce dernier est à peu près l'unique musulman qui le fasse, m'a-t-on affirmé, en toute conviction.

Ces ouvriers de la première heure, têtes du parti de l'Entente libérale, sont les pionniers de l'Angleterre Ce qu'elle a dépensé pour cette grosse partie est inimaginable. L'enjeu était si grand ! Gagner, c'était enrayer pour longtemps l'évolution musulmane. Damad Férid, beau-frère du Calife actuel, préside toujours à cet effort. Il en est l'âme.

Depuis quelque temps, les actions du quintette Frew, Saïd Mollah, Moustafa Sabri, Sadık bey, Ali Kémal étaient en baisse ; le haut Commissariat britannique, mécontent, l'accueillait froidement : les Turcs de Constantinople se moquaient par trop ouvertement de ses récents déboires ; il fallait, à tout prix, frapper quelque grand coup. Damad Férid s'impatientait, et les chefs de l'Entente libérale se résolurent à organiser quelque grand complot, car les caisses se vidaient, d'aigres

querelles divisaient les conjurés, et le lion britannique grondait devant l'inutilité de tant d'efforts.

La troisième section de la police militaire anglaise fut soudoyée. Un certain Mouzaffer, aventurier quelconque de la plus basse origine, qui s'était rendu plusieurs fois à Ismidt pour gagner la confiance des nationalistes, eut charge d'amorcer les préliminaires. Il composa des lettres fort compromettantes que ses hommes déposèrent dans les poches ou dans les maisons des nationalistes les plus en vue ; la police anglaise devait aller les y chercher. Ne faut-il pas que les perquisitions servent à quelque-chose ? Ces lettres justifieraient les arrestations.

Cependant, les nationalistes possèdent à Constantinople une organisation de police supérieure à tout ce que l'on peut imaginer. Elle n'eut aucune peine à éventer l'affaire, dont elle suivit avec soin tous les développements. Un jour, Mouzaffer bey fut arrêté, puis emprisonné. Sous le coup de son indignation, croyant à quelque méprise, il envoya, par un ami, au haut Commissariat britannique, une longue épître exposant tous les services rendus, rappelant les promesses qui lui avaient été faites et demandant d'urgence, pour lui et sa famille, cinq cents livres turques à titre d'à compte sur ce qui lui était dû.

La requête ne parvint pas à destination. Exaspéré, Mouzaffer en écrivit une seconde qui faisait mention de la première. Celle-ci passa, et c'est ainsi que le général Harington connut que son complot était éventé.

Pour lui, l'incident ne manquait pas de gravité ; il s'efforça d'en prévenir les suites.

Un matin, les trois commissaires interalliés sont convoqués d'urgence. Le complot leur est dévoilé : un commandant turc doit assassiner le général Harington ; ensuite, les chefs nationalistes de Constantinople s'empareront du pouvoir.

La situation est des plus graves, et des répressions immédiates s'imposent.

Le général Pellé et le marquis Garroni sont sceptiques ; ils demandent des preuves, le haut commissaire anglais se trouble : il y a bien une grande quantité de bouts de cigarettes venant de Samsoun,

trouvées dans une maison de Scutari, les fameuses lettres récoltées dans les poches des nationalistes et, surtout, des suspicions sans nombre. « C'est peu », répondent France et Italie. Le haut commissaire anglais insiste : tout est préparé pour placarder à travers la ville la genèse du fameux complot, les journaux bien pensants sont avisés, leurs articles vont sortir. France et Italie continuent à sourire, se refusent à prendre l'affaire au sérieux et conseillent de surseoir aux arrestations.

Le général Harington dut aller à Londres se justifier du ridicule de ce coup d'épée dans l'eau, mais ses parentés avec la cour d'Angleterre lui épargnèrent tout blâme officiel. Il revint à son poste, et cette histoire tragi-comique n'est qu'un épisode insignifiant auprès des tragédies réelles qui, chaque jour, secrètement, ensanglantent Constantinople.

Damad Férid, l'Entente libérale, les invasions grecques, l'intrigue politique à Constantinople et en Anatolie, tout cela représente des milliers de vies impitoyablement sacrifiées et la lente formation d'une haine que chaque attentat nouveau fortifie. L'élément levantin, cause première d'un état de fait qu'il a encouragé de son mieux, en est lui aussi la victime. Il est contaminé à son tour par l'angoisse latente qui plâne sur la ville et mille fois plus désorienté que l'élément musulman, car celui-ci sait vers quoi il marche et pourquoi il se débat.

Dans la ville immense, sous l'éblouissant soleil qui berce tant de détresses que côtoie la plus parfaite insouciance, qui caresse des visages crispés d'angoisse, d'autres indifférents jusqu'à l'atonie, tous les contrastes, toutes les oppositions se coudoient. Les coupes sombres faites par le feu se trouent de grandes échappées sur le plus large horizon qui soit. Partout, affirmant leur présence, accaparant le haut du trottoir et le milieu de la chaussée, officiers et soldats britanniques font jouer leur badine et sonner leurs talons.

Parfois, cependant, ils semblent embarrassés de leur personne ; les musulmans se détournent avec soin et ostentation, l'élément chrétien leur lance un coup d'œil craintif. Ils sont seuls, irrémédiablement étrangers dans ce proche Orient, tout autant qu'en Égypte et aux Indes.

A Stamboul, les yeux assombris des passants, leur humeur morose soulignent mieux encore la menace latente ; là, les officiers anglais ne s'aventurent qu'en nombre et solidement armés, tandis que l'uniforme français se promène tout seul, ouvertement, visiblement narquois devant l'agacement britannique ; et, devant le bleu horizon, la foule musulmane retrouve le sourire.

***

Toute la question était là.

Ce prestige de la France en Orient, l'Angleterre ne voulait pas l'admettre. Il était pour elle l'insupportable et vivante critique de sa politique orientale. A Constantinople, cependant, plus qu'ailleurs, il s'affirmait. Nous y étions à l'aise, ayant pour nous les sympathies de tous.

Au début de l'occupation interalliée, nos officiers, sur l'ordre pressant de leurs chefs, essayèrent de se lier avec leurs camarades anglais. Ceux-ci leur opposèrent une fin de non-recevoir des plus catégoriques, et la scission s'opéra entre les deux camps. Chacun eut sa vie bien nettement distincte et ses plaisirs aussi.

Bientôt, le camp britannique entama les hostilités, d'abord sous une forme atténuée, puis avec une vigueur de plus en plus grande. Longtemps les nôtres voulurent ne pas comprendre, tant l'agression leur paraissait absurde. Elle était cependant parfaitement raisonnée.

C'est le 15 mars 1920, dans cette journée tragique où Constantinople sentit s'abattre sur elle le poing anglais, que la situation anglo-française se précisa. Beaucoup d'officiers français s'étaient liés d'amitié avec les officiers turcs, tous nationalistes bien entendu, qui se trouvaient alors ouvertement dans la ville. Une véritable camaraderie les unissait : parler la même langue, lire les mêmes livres prépare à l'amitié ; et, lorsque la brutale agression que rien ne justifiait frappa leurs amis turcs, les officiers français ne se gênèrent pas pour dire à voix haute ce qu'ils en pensaient.

Ce jour-là, Stamboul, atteint de cécité devant l'uniforme britannique, salua longuement le bleu horizon, quel que fût son grade.

Voici encore quelques notes prises sur le vif peu après cet événement qui marquait la volonté très claire des Anglais d'en finir une fois pour toutes avec la fiction interalliée :

Dans la grande rue de Péra, entre cinq et sept, une foule indescriptible : tous les résidus de l'univers déambulent vers on ne sait quel but, se heurtant, s'enchevêtrant, masse bornée, maladroite et seule ne s'assouplissant que devant l'uniforme britannique. Les officiers anglo-levantins passent, la badine à la main, d'autant plus raides qu'ils sont plus levantins et doivent le faire oublier. Le nombre de leurs galons est incalculable ; ils deviennent colonels avant d'avoir été sergents.

Quelques vrais Anglo-Saxons, officiers de carrière, représentent la vieille Angleterre dans tout son impérialisme et fendent la foule amorphe en vainqueurs. D'autres s'étalent en long et en large dans les voitures et les autos. Chauffeurs et cochers luttent de vitesse ; c'est à qui écrasera le mieux le piéton.

Le tramway Taxim-Chichli passe, plein à déborder comme toujours. Un officier français monte, avec sa femme, et cherche à se caser sur la plate-forme avant. Tout est pris à l'intérieur, et les femmes ne sont pas admises à l'avant. La Française hésite, s'arrête; aussitôt un officier turc se lève et offre sa place. Le mari remercie, les deux hommes échangent quelques mots aimables.

Quelques instants après, deux « nurses » anglaises cherchent à s'introduire dans la place ; elles portent leur uniforme d'infirmières, tenue d'été, chapeau de paille à ruban rouge. Jouant des coudes, écrasant les pieds qu'elles rencontrent au passage, elles s'installent, la première à l'intérieur, debout, la seconde sur la plate-forme interdite aux femmes. Le distributeur de billets et le wattman turcs s'efforcent en vain de mettre un peu d'ordre dans cette anarchie. Ils cherchent à faire entrer l'intruse de la plate-forme dans le compartiment réservé aux femmes. Des *nô* énergiques, des délices de mots incompréhensibles pour des Turcs répondent à leurs exhortations. De guerre lasse, ils haussent les épaules, rient et échangent avec les deux officiers des regards ironiques. Ils renoncent à la lutte. Triomphantes, les nurses restent sur leurs positions; elles toisent l'adversaire, sans comprendre

son infini mépris pour une rudesse si peu féminine. La Française sourit.

A Bebek, sur la rive européenne du Bosphore, le tramway va se mettre en marche vers le pont de Galata. L'heure est adorable, le premier rayon du couchant frise l'eau bruissante et la colore violemment, le ciel a des sérénités infinies. Malgré tout, il fait bon vivre.

Un soldat anglais monte sur la plate-forme avant ; le wattman essaie de lui faire entendre qu'elle est réservée aux officiers et à la police. Réponse : *nô*. Intervention du contrôleur et de plusieurs employés. Toujours *nô*. Ce *nô* anglais est proverbial à Stamboul et à Péra. Une pancarte précisant le règlement : « réservé aux officiers des puissances alliées et au personnel de la police », est montrée à l'Anglais. Réponse : *nô, nô*. Il ne reste plus qu'à tendre un ticket à cet entêté ; mais il grince des dents, frappe violemment le bas flanc du tramway de sa badine et hurle *nô, nô*, au paroxysme de la rage. On n'insiste plus ; le tramway part enfin : l'Angleterre a vaincu.

Une heure après, le même véhicule rentre vers Bébek et passe devant Arnaout Keuy. Deux officiers français de l'état-major général montent sur la plate-forme avant déjà bondée. Un officier anglais, tenant par la taille une jeune Anglo-Saxonne, flirte, confortablement appuyé sur l'espèce de capot surmonté d'une manivelle, place du wattman. Le dos de l'officier anglais arrête le plein fonctionnement de l'appareil. Le watman heurte légèrement le gêneur et lui dit : « Pardon, Monsieur, » indiquant son embarras. Celui-ci, furieux, se retourne, lance un juron, reprend sa position première. Le wattman échange quelques mots en turc avec le contrôleur, exprimant sa résignation. Les officiers français évitent d'engager un incident diplomatique : on leur reprocherait une fois de plus leur vivacité ; et le tramway continue sa marche de tortue, l'appareil toujours bloqué par le dos de l'Anglais.

Il n'y a certes pas que des histoires de tramway ; il y a les histoires d'ivresse, bien autrement sérieuses, et l'usage abusif de la cravache, qui font mieux comprendre encore pourquoi l'Égypte et l'Inde recherchent leur indépendance.

Cinq heures sonnent à Stamboul ; le grand bazar couvert est dans

la pénombre. Au souk des tapis, les marchands turcs assis devant leurs étalages parlent de la dureté des temps.

Peu d'acheteurs. Des officiers français passent, s'arrêtent, regardent quelques tapis. On leur sourit courtoisement. Ils s'éloignent. Un colonel anglais, escorté de ses officiers, se campe devant un vieux Boukhara, le fixe, le soupèse, et cassant, hautain, s'enquiert du prix en quelques monosyllabes parfaitement inintelligibles. Le marchand répond. Le colonel n'a pas entendu. Il jure, sacre, menace le marchand de sa badine et arrache de son clou le précieux tapis qui gît sur le sol dans toute sa splendeur veloutée. Le marchand reste impassible, le colonel lève sa badine, des soldats turcs surgissent on ne sait d'où et entourent graduellement les officiers anglais. Ceux-ci hésitent. Que va-t-il se passer ? Une bagarre. comme il y en eut tous ces jours derniers ? Elles ne furent pas à l'avantage des durs maîtres du moment. Ils cèdent la place après quelques jurons et un violent coup de pied dans l'infortuné Boukhara.

Ils ont disparu. Les soldats turcs se sont assis; autour d'eux les marchands se groupent. Le plateau du café circule, les cigarettes s'allument, et l'on commente à mi-voix les dernières nouvelles arrivées de l'Anatolie.

La nuit est tombée; il n'y a pas un uniforme anglais qui oserait se risquer dans Stamboul; par contre, la plupart des officiers français y ont élu domicile ; c'est leur heure, ils flânent, vont et viennent, sans jamais entendre la malédiction de l'Islam. Leur sport favori est de faire, aux nuits de clair de lune, le grand tour des vieux murs en auto. L'uniforme français est la protection la plus efficace.

Onze heures du soir sur la place du Taxim, devant la rue Hayas pacha. La nuit est splendide. Les Français qui affectionnent ce quartier du haut Péra rentrent chez eux, à pied, pour en savourer la douceur, et l'on cause, entre soi, d'un groupe à l'autre, comme dans une ville de province.

Quelle quiétude, quelle détente, après l'énervement d'une journée difficile, des nouvelles contradictoires lancées par les agences affolées ! Le charme d'autrefois, l'incomparable charme renaît et s'épanche sur toutes choses. L'optimisme revient à pas furtifs. Après tout, n'est-ce

pas encore ici le paradis sur terre? Mais une dissonance se produit : une patrouille anglaise passe, raide comme le destin. O ironie du sort ! ô vengeance ! sur quoi va-t-elle donc buter ?

Parmi l'amoncellement des autos militaires qui reposent après leur rude labeur quotidien, des officiers anglais, ivres autant qu'on peut l'être, s'obstinent à chercher une invisible issue, et leurs rauques clameurs s'élèvent ; les poings s'en mêlent ; des chants dénués d'harmonie dévoilent soudain les pensées les plus secrètes de ces amoureux du silence. La patrouille approche ; sans regarder, elle passe, elle a passé. Elle n'a rien vu, rien entendu. Le tapage anglais n'est pas du tapage.

Un vieux diplomate turc a longuement regardé la scène, écouté les vociférations, et se tournant vers ses amis européens : « Voilà bien ce que l'on peut appeler la paix anglaise : vaut-elle mieux que la nôtre ne valait ? Qu'en pensez-vous ? »

Je me souvenais du grand calme, de l'ordre que je venais de voir en Anatolie.

***

Dans Constantinople, ville anglaise, l'étau se resserre lentement, impitoyablement, les amendes pleuvent dru comme grêle, les réquisitions sévissent à tort et à travers avec une impitoyable rigueur. Ainsi les Turcs comprennent que les grands meneurs de la politique anglaise ont pris de fortes résolutions.

Il y avait eu, récemment, c'était en mai 1922, un semblant d'apaisement. Les optimistes s'en félicitaient, les sages secouaient la tête. Ne se souvenaient-ils pas que ces courts répits précédaient toujours de violentes reprises? Ils avaient raison : la manière forte s'affirme plus âprement que jamais. Est-ce l'irritation de se heurter sans cesse à l'insaisissable ? La police britannique et les hauts fonctionnaires ont perdu le calme et la mesure. Tout ce qui vit, respire et se meut dans la plus frémissante des fourmilières se ligue contre l'ennemi commun : l'Anglais. Il riposte par le poing, par la cravache, par la prison, par l'amende ou la réquisition et inculque ainsi à tous cette leçon de nationalisme qu'il a répandue d'un continent à un autre, par tout l'Islam exaspéré.

Est-il, de par le monde musulman, une famille aisée n'ayant pas l'un des siens à Constantinople ou quelque ami qui ne s'y rende, de temps à autre, pour un but politique ou commercial ? Tous aiment à se retremper dans cette atmosphère chargée d'espoirs, vivifiée, malgré tout, par les combats si proches.

C'est le matin, à Péra, dans la fraîcheur qui précède les heures chaudes. Le marché en plein air bat son plein. Les policiers anglais circulent, la badine en main, et cinglent volontiers au passage les mollets des vendeurs et des acheteurs. Tout est prétexte à leur intervention. La foule ne résiste pas : elle enregistre. Pour une volaille portée la tête en bas, cinq livres, et, si, au premier mot, vous n'avez pas compris, dix livres. Pour un geste de colère ou de protestation, vingt livres, trente livres, cinquante même, suivant l'importance de celui qui l'osa. Pour une denrée de fraîcheur douteuse, vingt-cinq livres; mais, cet impôt prélevé, vous pouvez vendre votre marchandise avariée, laisser votre éventaire au travers du chemin, porter votre poulet la tête en bas, voler au change, tromper de toutes les manières : peu importe, si vous avez payé.

Le policier anglais entre, au hasard, dans une boutique. Le propriétaire a compris. Il tend quelques livres; c'est insuffisant. L'homme tourne et retourne ; il ne trouve rien et sort. Sur le seuil, il hume l'air et lui découvre quelque chose de suspect : pour une mauvaise odeur, réelle ou imaginaire, trente livres.

Un curieux s'est arrêté, regarde la scène; son visage reflète quelque ébahissement. En route pour le poste le plus voisin, où il se trouvera en nombreuse compagnie. Cinq livres, ou une heure de promenade forcée sur la terrasse du poste. Les malins paient et s'esquivent, les naïfs préfèrent marcher. Au bout d'une heure, ils s'arrêtent, déjà fourbus. Vingt livres, ou une seconde heure de marche ; ils s'obstinent et recommencent à tourner, stimulés par la badine; mais la troisième heure est à cinquante livres; alors, exténués, hors d'eux-mêmes, ils commencent à comprendre le jeu, et paient n'importe quoi, pour en finir.

Un ouvrier typographe rentre chez lui. Il est tard, les policiers l'arrêtent, le fouillent et se saisissent du revolver indispensable à tout

homme sensé qui circule la nuit dans Constantinople. La taxe habituelle est de vingt livres; l'ouvrier se prépare à les donner. C'est quarante, lui dit-on. Il proteste : soixante. Il refuse : on le fouille à nouveau; l vient de toucher son mois : quatre-vingt-deux livres turques; elles lui sont enlevées.

Et c'est en vain que, le lendemain, son patron, un Français, réclamera lui-même cette somme à la police anglaise. Jamais elle ne rend l'argent.

Où va-t-il ? Que devient-il ? Il ira dans la caisse des fonds secrets, si vite épuisés, et dont le colonel Maxwell, grand chef de la police anglaise, est l'incomparable pourvoyeur.

A côté des amendes, il y a les réquisitions, et c'est là, surtout, que le grand artiste excelle. Pendant quelques mois, les Turcs de bonne famille sont encouragés à rentrer chez eux. Ils reprennent confiance, meublent à nouveau leurs maisons saccagées, remplissent les armoires vides, sortent ce qu'ils ont pu cacher. Alors, l'inéluctable catastrophe se produit; un officier anglais sonne à la porte : « Dans une heure, je m'installe chez vous ». La maison est gardée, il faut partir, et non sans avoir fourni ce qui manque, complété les douzaines de draps, les cuillers à café, la vaisselle, sans compter qu'il faut subvenir encore aux fantaisies saugrenues qu'invente l'humour britannique.

Tout cela soulève une stupeur indignée. L'Orient ne s'accoutume pas encore à ce fait nouveau pour lui : la corruption du fonctionnaire anglais. Jusqu'à ces dernières années, le mot Angleterre équivalait pour lui à celui de justice, une justice un peu raide, impersonnelle, ne faisant pas grand cas de ce que pensait ou ne pensait pas l'administré, « the native », mais s'efforçant tout de même d'être juste.

Aujourd'hui, il semble qu'une folie de suicide ait saisi le colonial anglais.

A côté des incidents tragiques, il y a les incidents gais : celui du grand vizir arrêté dans son auto et conduit au poste pour délit de vitesse; celui du secrétaire d'ambassade également arrêté pour avoir sauté sur l'embarcadère avant l'arrêt du bateau. Il n'était pas Anglais, bien entendu.

La brimade n'épargne personne, sauf ce qui, de près ou de loin, est anglo-saxon. Elle adopte, lorsqu'il s'agit de Turcs militants, des moyens plus définitifs.

« Ils ne lâcheront jamais volontairement Constantinople », vous disent là-bas les gens de toutes opinions, de toutes provenances, les uns agacés, les autres résignés, la plupart avec rage, car la ville est vraiment aux trois-quarts ruinée.

Coupée de l'Anatolie et de la Thrace, surchargée de misère, de mécontentements et d'intrigues, elle n'est plus aujourd'hui que le spectre d'elle-même et perd chaque jour ce qui semblait être son impérissable beauté.

Mais, sous l'acceptation apparente, quelle volonté réelle de se défendre ! Les gens qui ont ainsi tout perdu acquièrent une énergie nouvelle, un nouveau caractère. La police anglaise cingla des sensibilités à vif, et l'on découvre, tout à coup, avec stupéfaction, à quel point l'élément turc prédomine ici.

***

Pour tous les Turcs, Constantinople représente le passé, Angora, le présent. L'une est aux mains de l'ennemi, l'autre est la citadelle de la résistance.

Constantinople, siège principal de l'erreur britannique en pays d'Orient, expose aux yeux du monde entier les fautes d'une politique vieillie, absurdement arbitraire et qui n'a plus, pour se justifier, un certain ordre et de gros moyens. Une profonde vétusté se trahit sous de si grandes violences. Les occupations à grand fracas ne sont pas les plus durables.

Que pèsent aujourd'hui la pauvre politique du Phanar et son éternelle et stérile intrigue? C'est cependant sur cette planche pourrie que s'appuie l'action anglaise à Constantinople. Elle nous combat, nous et nos œuvres, aussi âprement qu'elle combat les Turcs; l'Angleterre a fait de la corruption grecque son fidèle second.

A Constantinople, tout se dérobe devant l'ennemi; ce ne sont que des ombres qu'il garde entre ses mains. L'*Intelligence service* a semé le vent; il récolte la tempête.

***

L'organisation nationaliste se renforce chaque jour. Pourquoi persiste-t-elle à faire fond sur nous ? Est-ce parce que l'hostilité franco-anglaise en Orient est de plus en plus apparente ? Non, les Turcs ont cessé de tabler sur les discordes des puissances dont ils finissent toujours par être victimes. Une raison bien autrement profonde détermine leur attitude envers nous.

La révolution de 1908 et le nationalisme actuel ne sont pas étrangers à notre influence, et voilà ce que les Anglais ne peuvent nous pardonner. Sans nos écoles, sans nos livres, les idées nouvelles n'auraient pu se propager avec une telle rapidité ; nous avons dès le début participé inconsciemment à ce grand mouvement oriental et les Orientaux s'étonnent à juste titre que nous soyons si longs à le comprendre.

Même après 70, notre prestige intellectuel en Orient ne fut pas sérieusement atteint. L'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne s'évertuèrent en vain à le détruire. Nos grandes écoles congréganistes firent toujours prime, grâce au tact, à la science et au dévouement de nos religieux, et nul se saura jamais assez reconnaître, en France, ce que l'expansion intellectuelle française doit au lycée franco-turc de Galata Seraï, dont l'un des maîtres les plus distingués, M. Blanchong, vient de mourir, après trente-quatre ans d'enseignement à Constantinople. Ainsi que la plupart de ses collègues français, il ne quitta pas son poste en 1914. Le directeur turc, Salih Arif bey, tint courageusement tête aux Allemands, et, pendant toute la guerre, les classes se firent en français. Les représailles exercées par le haut commandement allemand n'y changèrent rien. Les professeurs allemands qui s'introduisirent dans la maison se trouvèrent si complètement isolés que, d'eux-mêmes, ils partirent, sans demander leur reste.

Avant la création du lycée de Galata Seraï, en 1868, la Turquie ne connaissait que l'enseignement primaire donné dans les écoles de quartier et l'enseignement supérieur des cours des mosquées et des écoles spéciales. L'enseignement secondaire était inconnu.

M. Bourée, ambassadeur de France, encouragea le Gouvernement

turc à créer des établissements d'enseignement secondaire dans les principales villes de l'empire, et Galata Seraï, patronné par le sultan Abdul-Aziz, fut le premier essai. Cent cinquante bourses réparties entre Musulmans, Arméniens, Grégoriens, Grecs, Bulgares, Arméniens catholiques, Latins et Juifs, tous sujets turcs, formaient le principal noyau de l'effectif. Les élèves payants étaient admis sans distinction d'origine.

La France accordant au lycée une subvention annuelle de 500.000 francs, l'administration et une grande partie de l'enseignement furent confiés à des fonctionnaires français. L'enseignement était obligatoirement donné en français, d'après le programme universitaire français augmenté de cours de grec moderne et de langues orientales (1).

« Les Grecs, naturellement peu enclins à favoriser tout ce qui peut donner de la cohésion et de la force à l'empire, se plaignaient de la part restreinte faite à l'étude de leur langue et s'en montraient fort mécontents. »

Le lycée de Galata Seraï eut des débuts orageux, mais il obtint un résultat sans précédent : l'apaisement des querelles de race. L'esprit de tolérance de la maison fut tel qu'il l'emporta sur les préjugés de chacun, et la courageuse attitude de Salih Arif bey, pendant que l'Allemagne parlait en maître à Constantinople, maintint le renom du lycée ; mais ce fut au prix de deux hivers sans feu, presque sans vivres ; les dons des familles turques permirent de ne pas fermer les portes. Malgré tout, pendant l'année scolaire 1916-1917, neuf cent cinquante élèves presque tous turcs, travaillèrent à Galata Seraï.

Aujourd'hui, ils sont mille environ. Lorsque je visitai le lycée, en 1921, je vis sur le même banc un jeune fils d'Abdul-Hamid, au fin visage attristé, et des enfants de nationalistes militants et des fils de hauts fonctionnaires du palais impérial. J'admirai la tenue des classes, des dortoirs, la propreté des cuisines, la sagesse des enfants et la patience des maîtres.

(1) Etude publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1874 par M. de Salve, premier directeur du lycée de Galata-Seraï

Le grand livre de Galata Seraï contient les noms les plus connus de la Turquie. Il suffit de le feuilleter pour y retrouver toutes les traces de l'éclosion du nationalisme, et, lorsque Hamdoullah Soubhi bey, alors ministre de l'Instruction publique à Angora, décréta, en 1921, que l'enseignement du français serait dorénavant obligatoire dans toutes les écoles de l'Anatolie, il suivait les traditions de Galata Seraï, lui qui parle français comme un Français de France.

***

La grande misère de Constantinople, entretenue par quatre ans d'armistice, par l'invasion de l'Anatolie occidentale et de la Thrace, qui firent refluer sur la pauvre ville une multitude d'émigrés, est affreuse. Le flot russe chassé par les soviets est venu s'y ajouter.

La détresse turque se cache, elle est trop fière pour exposer ses souffrances. Dans l'immense quartier de Stamboul rongé par le feu survivent les mosquées et quelques maisons de bois sauvées du désastre, on ne sait comment. C'est là que le Croissant rouge hospitalise la foule des réfugiés venus de l'Asie Mineure, de la Thrace ou même de la Crète. Ce sont presque tous des femmes et des enfants.

Chaque nouveau convoi est dirigé sur des mosquées réservées au premier triage. C'est là que se voit le dénuement le plus atroce. Arrivés de la veille ou de l'avant-veille, les malheureux sont encore dénués de tout. Ils s'efforcent de s'organiser, déblaient chacun leur coin, vont à la corvée de l'eau; l'ordre et la propreté commencent à s'établir.

Quelques pas plus loin, dans une ruelle écartée, une femme encore jeune loge avec ses huit enfants dans une maison à demi détruite. Elle s'ingénie à la rendre habitable. Les enfants sont beaux et solides sous leurs pauvres vêtements; la minutieuse propreté des intérieurs turcs se retrouve partout; quelques lambeaux de ce qui fut le foyer ont été emportés dans l'exode, une vieille étoffe de soie, un morceau de tapis, et, grâce à ce sens de la décoration que les sinistrés gardent encore, ce dénuement n'est pas sordide; mais il pleut et vente aujourd'hui dans le grenier où dorment les huit enfants. La femme n'a rien demandé, mais, devant le geste de compassion émue que suscite sa

peine, elle cache sa figure et sanglote éperdument. Elle parle du passé ; c'était hier...

Plus loin, ce sont d'autres mosquées, d'autres médressés remplis jusqu'au bord, et toujours le même ordre, le même soin dans chaque étroit carré entouré de toiles réservé à une famille.

L'œuvre du Croissant rouge, ses dispensaires, ses ouvroirs vivent de la charité turque et d'autres dons musulmans.

Je vois encore cette grande maison de bois, seule survivante de tout un quartier turc totalement brûlé, en bordure de Péra : la maison de l'enfance. Toutes les fenêtres ouvertes laissaient pénétrer l'air et la lumière, le combustible manquait. Les orphelins sinistrés étaient soignés avec le plus ingénieux dévouement. L'indispensable ne leur manquait pas. Chacun travaillait. Le grand luxe de la maison était son éblouissante propreté, une vue incomparable, la gaîté grave des enfants.

« Quand la guerre finira-t-elle ? » me demandaient les plus grands. Sans l'admirable entr'aide turque, l'état d'armistice serait pire que la plus terrible des guerres.

***

Le drame qui se joue à Constantinople depuis 1918 est d'une cruauté aussi absurde qu'inexcusable. En reculant volontairement la paix qui, pour elle, ne peut être que le mandat anglais sur l'Orient, Syrie comprise, l'Angleterre a semé plus de ruines et de haines qu'il n'en faut pour détruire à jamais le bon renom de l'Europe.

Qu'est devenu Péra, aujourd'hui ? Ce poste avancé de la civilisation occidentale, placé devant le seuil asiatique, est le modèle de toutes les incohérences.

Le grand courant humain qui sans cesse le sillonne cache dans ses replis le malaise intolérable de la population levantine, car celle-ci souffre tout autant que l'autre et ne possède pas ces qualités d'entr'aide qui allègent les plus grandes misères. Elle est la proie d'un malaise intolérable, et tue les heures en errant sans trêve, où ne sait vers quel but.

Travailler ? Où ? et de quelle manière ? La vie commerciale

et économique est frappée à mort, la sécurité n'existe plus. Voler ? oui, quand c'est possible.

Les caractères ethniques de cette foule s'effacent sous le nivellement d'une pareille angoisse. Seuls, les Russes surnagent, et leur vigueur physique résiste au jeûne, leur optimisme vainc le découragement.

Les Levantins, frappés dans leur commerce et dans leurs biens, ont une dernière passion : l'intrigue. Elle sévit ici sous toutes les formes, peste bien plus nocive que la véritable devenue à peu près endémique, ainsi que le typhus et tous ces maux que les émigrés transportent avec eux.

Intrigue et corruption ravagent la colline européenne : corruption anglaise, intrigue bolchevique, asiatique, européenne ; intrigue interalliée plus stérile encore ; sapes allemandes, postes d'écoute russes : la nuit, les coups de feu partent tout seuls. Le gardien britannique, assiste impassible.

Dans le grand caravansérail, terrain neutre sur lequel tous les conspirateurs travaillent, les plans fantastiques s'élaborent entre deux coupes de champagne ; Péra est le milieu de culture de toutes les révolutions.

L'Europe est bien plus loin encore qu'on ne l'imagine, car elle est hantée par ses propres difficultés ; d'autre part un barrage la sépare de l'Asie : tout cela contribue à l'isoler à peu près totalement ; ce véritable cordon sanitaire épuise le système nerveux des organismes longtemps soumis à ce régime.

Tombez à l'improviste dans cette effervescence, vous vous persuaderez que le dénouement, quel qu'il soit, est proche, et, gagné par la fièvre locale, vous attendez, partageant l'énervante angoisse qui vous entoure, persuadé que, demain, quelque convulsion suprême dénouera la situation. Le temps passe, il faut rentrer, manquer le grand spectacle. A peine éloigné, lassé d'interroger en vain, vous oublierez Alors, soudain, toujours à l'improviste, la foudre tombe, l'impossible arrive, et l'Europe ne comprend pas.

Il en fut toujours ainsi, disent les vieux habitués de Byzance. Non, ce n'est pas tout à fait exact. L'horizon s'est formidablement

élargi. Les peuples asiatiques ont appris à coordonner leurs observations. Voilà le fait nouveau.

Que contient Constantinople ?

Un califat branlant, un séparatisme vigoureux, une occupation incohérente, un oppresseur résolu, des minorités qui poussent des clameurs perçantes, sans aucunement savoir ce qu'elles veulent, une majorité qui couve ses rancunes et attend son heure, le fond du panier de la grande flibusterie internationale.

Il y a aussi d'honnêtes gens, mais ceux-ci sont le petit nombre, et se demandent chaque jour ce qu'ils font dans cette galère anglaise.

Des incendies dévorent la ville, le pillage la ravage; lorsque son sort se résoudra, pareille à la Thrace, à l'Anatolie occidentale, elle ne sera plus qu'une sorte de nécropole d'où surgiront quelques monuments du passé, rongés à l'intérieur par le vol, par la ruine.

Ce sera l'aboutissement du fameux concert des puissances, dans lequel seule la France aura joué le rôle ingrat du désintéressement.

Malgré tout, Constantinople revivra, car elle est immortelle comme l'Asie, mère de tous les peuples.

II

Ceci est une très vieille histoire : elle remonte à 1920; mais une histoire anglaise ne vieillit pas comme une histoire française; nous avons des renouvellements que nos voisins ignorent. Eux procèdent par évolutions si lentes que des siècles s'écoulent entre les commencements et les aboutissements. Deux ans ne comptent donc pas pour nos voisins britanniques, et ce récit pourrait être d'aujourd'hui.

***

C'était en juin 1920. Je rentrais de Constantinople, ayant vu les effets du coup de force anglais du 16 mars 1920. J'avais longuement parlé, là-bas, dans leurs retraites cachées, avec les nationalistes qui guettaient l'instant favorable pour passer en Anatolie, et vraiment je possédais, autant qu'il était possible, les éléments de la question. Je voyais combien notre alliée d'alors s'embourbait dans le marécage

oriental, combien, seuls, nous étions en état de lui tendre la perche. Je comprenais, en ayant eu toutes les preuves devant les yeux, que, sans nous, elle était perdue.

Au retour, je trouvai le président du Conseil fort renseigné, mais aux prises avec le problème allemand d'une part et l'intransigeance de M. Lloyd George de l'autre, ayant de plus, devant lui, un Parlement et une opinion publique totalement ignorants de la question turque. Les propagandes anglo-arméno-grecques avaient fait leur œuvre, personne ne les ayant contredites, et la confusion était telle, en France, dans les esprits, que la vérité si simple, mais si neuve, paraissait incompréhensible, excessive surtout. Je tombais, en plein élan, dans le magasin de porcelaine, et les objets fragiles valaient alors leur poids d'or. L'alliance était un dogme intangible; le discuter, c'était s'en prendre à tous les principes. Nul ne voulait comprendre que, pour la sauver, le meilleur remède aurait été d'en cautériser les plaies au fer rouge de la vérité.

Après quelques jours de nombreux entretiens sans résultat appréciable, je déjeunais dans une maison qui réunit volontiers tout ce qui compte soit en politique, soit en diplomatie. Je trouvais là deux personnalités de l'ambassade d'Angleterre, venues pour m'y rencontrer.

J'attaquai de suite et à fond ; j'étais si documentée, j'avais tant à dire que l'éloquence coulait de source. Ils écoutèrent avec cette attention soutenue que les hommes de l'élite intellectuelle anglaise ne ménagent pas à qui les intéresse. Ils furent charmants, courtois, compréhensifs, étonnés surtout, du moins ils surent le paraître, et, me questionnant, m'entourant, ils me prièrent, avec insistance, de bien vouloir porter moi-même à Londres ce qu'ils venaient d'entendre « à leur profonde surprise, à leur immense indignation ». Le Foreign Office, Downing Street seraient prévenus. J'étais assurée du meilleur accueil ; mes révélations ne manqueraient pas d'impressionner vivement les autorités responsables et d'amener de profondes transformations. Les agents coupables seraient révoqués, je pouvais en être certaine, Tout ce que je dévoilais était totalement ignoré. — Vraiment ? — Oui, absolument.

Ainsi, je partis pour Londres.

***

Londres est, tout autant que Paris, une incomparable synthèse. Dans l'atmosphère si spéciale faite de travail acharné, de préjugés, d'habitudes, d'un certain mysticisme, d'un goût tenace de l'effort, quel qu'il soit, que de clairs-obscurs apparaissent, tout à coup, dans l'exquise lumière de juin! Le ciel de Londres a des tonalités rares, des ors et des gris incomparables; ses intellectuels lui ressemblent.

Pour saisir ce que le peuple anglais et ses chefs cachent sous leur « self control », pour les comprendre, il faut aller les trouver là-bas, les voir en pleine action, en pleine lutte, dans leur ambiance si particulière.

A Londres, tout est combat en bonne et solide forme, avec des règles de jeu fortement équilibrées. Tout est un duel entre deux êtres, entre deux actions, entre deux idées, entre deux buts ou deux thèses. Tout duel suppose des feintes et des reprises, tout jeu sous-entend une large part de bluff. C'est à l'adversaire d'en tenir compte, à lui de ne se laisser ni surprendre, ni duper.

« Jamais l'on ne doit céder sur quelque terrain que ce soit, sans avoir, au préalable, combattu à fond. Les concessions ne s'accordent pas, elles doivent être arrachées de vive force. » Ces mots du colonel Lawrence résument toute une doctrine. Émis par la voix incisive, bien posée d'un jeune combattant en pleine forme, auquel nous devons quelques rudes enseignements, ils sont intensément suggestifs.

L'on peut tout dire à Londres, avec une incroyable liberté de parole et d'argument, à condition de ne pas enfreindre les lois du protocole et de rester strictement dans les données précises du débat. La grande école d'Oxford, d'où sortent la plupart des jeunes athlètes en politique étrangère, leur enseigne les détours de la dialectique. Ils ont une souplesse, une sûreté dans l'improvisation, un développement du sens intuitif qui leur donne sur l'adversaire étranger une supériorité dont volontiers ils abusent. Leur manque de logique le déroute, leur fantaisie le déconcerte.

S'il se trouve, à Londres, un très grand nombre d'hommes d'esprit robuste, mais moyen, indifférents à ce qui n'est pas l'idée couramment

admise, il est aussi, là-bas, de frappantes individualités ayant une verve, une richesse d'impressions, une originalité que nous possédons rarement à ce point. Dégagées souvent de toute entrave, de tout scrupule, méprisant le bon sens, l'exactitude, elles se lancent à corps perdu dans l'idée fixe. En Angleterre, chacune de ces personnalités a sa phobie ou son amour particulier qu'elle défend avec une fougue et un acharnement que le milieu favorise.

Londres porte à toutes les outrances ; question de climat, de cadre, effet d'une certaine monotonie, du reploiement sur soi-même, du sérieux souvent excessif, de ce rien d'ennui qui émane des êtres et des choses. Tout entraîne à concentrer sur la lutte intellectuelle, commerciale ou sportive le trop plein de l'énergie. Il est naturel, ici, de reprendre, jour après jour, une pensée unique, un même geste, d'y adapter sa vie, ses goûts, ses joies mêmes, ce qui ne se peut guère à Paris, dans l'éparpillement des occupations, sous la nécessité de tout connaître, de tout assimiler, de renouveler à tout instant les arguments ou la doctrine.

A Londres, les impondérables ont tôt fait de nous entraîner dans leur tourbillon. Ils effritent silencieusement les résistances, circonviennent le nouveau venu, le dépouillent peu à peu de sa pleine indépendance. Il ira, sans savoir pourquoi, se placer de lui-même dans la case spéciale qui lui est assignée pour la durée de son séjour en Angleterre. Quand vous avez la chance de tomber juste sur celle qui vous intéresse, que de découvertes rapides, que de temps gagné! Ici tous les échos de la planète résonnent en larges ondes sonores. Pour les entendre, il ne s'agit que d'écouter.

Tout est étrange et nouveau quand, après des années d'absence, les expériences antérieures se sont atténuées. Tout se meut dans un monde, où l'archaïsme le plus obstiné, les idées les plus avancées se rencontrent. Londres se relie à l'univers par mille fils imperceptibles : un exotisme très particulier, très pénétrant le démontre.

Que de vigueur latente, de vitalité parfois brutale dans cet ordre presque sans lacunes, qui a le gros défaut d'accoutumer les masses à se laisser porter où le courant les mène, dans une grande passivité laborieuse. Par contre, les pires audaces de la pensée et de la parole

sont admises, si, les réservant pour un cercle tout intime, vous ne songez pas à les répandre. Le système de spécialisation dans une case du grand échiquier est la loi suprême. Ne cherchez pas à l'enfreindre, sinon vous serez brisé.

***

Le Foreign Office est très vieille Angleterre. Tout y garde la forte empreinte du passé, et, dès l'entrée, s'impose cette curieuse, cette indéfinissable ambiance faite de lois historiques, de traits de caractère, de coutumes désuètes, mais tenaces, et d'un peu de suspicion. Instinctivement, le visiteur étranger y assouplit sa voix, son geste et jusqu'à sa pensée. L'insupportable attente ne lui sera pas infligée ; la ponctualité de Londres est l'un de ses charmes. Vous pénétrez dans le sanctuaire, sans avoir usé vos nerfs et votre élan. Mais qui pourrait décrire le charme de l'un de ces salons de travail tout intimes, vrai studio anglais, orné de vieilles gravures, de délicieux bibelots anciens, de ces vieilles pendules qui sont la joie des yeux et des oreilles. Les fenêtres ouvrent sur de grands jardins remplis d'arbres et de fleurs. Vous croyez vous retrouver dans un cadre familier et, de suite, la confiance naît. Immédiatement vous entrez dans le vif de la question. Votre interlocuteur sait déjà ce que vous lui apporterez, ce que vous demanderez en retour, et, suivant la formule anglo-saxonne, il prendra le temps d'épuiser *à fond* le sujet.

Ici, votre illusion commence. Cette attention qui nous est donnée, ce soin extrême d'enregistrer chacune de vos paroles vous impressionne favorablement. De plus, votre partenaire connaît admirablement le sujet qui vous occupe. Aujourd'hui, pour vous plaire, il le traitera en grand lettré, jettera des notes claires sur les points obscurs. Il recherchera le débat contradictoire pour mieux pénétrer dans votre pensée. Il sera charmant, fantaisiste, et vous vous efforcerez de le suivre et de traiter moins gravement un sujet très grave. Le facteur sympathie individuelle est intervenu ; certains Anglais l'utilisent avec un art incomparable.

A ce point de la discussion, vous direz sans ambages toute la vérité. Elle sera reçue sans irritation, il vous sera répondu en toute

courtoisie. Ainsi, jamais le dialogue ne dépassera les limites au delà desquelles tout se brouille et s'obscurcit. Vous entendez qu'à Londres les hommes d'État s'émeuvent de l'hostilité que leur témoigne l'opinion publique française, les difficultés de l'Angleterre vous seront exposées :

« La lutte, l'on pourrait dire la guerre interalliée, ne peut se prolonger davantage. Pour l'Orient, oui, l'intransigeance de nos hauts fonctionnaires coloniaux est vraiment regrettable, et le zèle de leurs agents tout à fait excessif. Croyez bien que les faits que vous signalerez ne se renouvelleront plus. Mais ne faudrait-il pas en revenir aux zones d'influence, système si pratique, et cesser d'intervenir dans celle du voisin ? »

Sous une forme moins catégorique que celle du colonel Lawrence, c'étaient à peu près les mêmes mots. « Prenez les Turcs, laissez-nous les Arabes »; comme si les Turcs et les Arabes étaient à prendre ou à laisser.

L'attaque voilée contre la méthode française touchait aux points vulnérables : « Vous ne nous donnez jamais un exposé vraiment clair et complet de vos griefs; votre Gouvernement se plaint, mais il ne conclut pas. Que veut-il, en réalité ? Nous sommes contraints par les dangers qui nous menacent d'avoir une politique active, et nous ne pouvons pas attendre. Les exigences du moment nous entraînent à des voltes soudaines, et vous incriminez alors « la perfide Albion ». Nous, nous n'avons jamais donné d'adjectif à la France; ceci, vous devez le reconnaître. Voyez comme la presse chez nous évite, jusqu'ici, de répondre à vos attaques, avec quelle mesure elle traite les difficultés qui nous divisent. Au Levant, la situation entre l'Angleterre et la France est une situation tragique : toute la paix du monde va dépendre de ce règlement oriental. »

Les vues les plus larges, les plus exactes sur les bouleversements asiatiques étaient exprimées : « Nous avons été un peu lents à comprendre, mais, vraiment, nous avons compris. Nous agirons en conséquence. Chez vous, l'on a compris plus vite; mais adaptez-vous vos actes à vos découvertes ? Je ne le crois pas. »

Sous cette parole élégante et précise, les deux formules se posaient : la nôtre brillante et rapide, mais arrêtée à mi-chemin, hésitant devant

le geste décisif; la leur plus lente, plus défiante aussi, pesant longuement le pour et le contre, mais toujours prête au violent coup de barre des réalisations positives, et possédant, au loin, ces grands ou petits aventuriers, habiles metteurs en scène, experts à poser les mines qui explosent au bon moment, et que des hommes charmants et délicats, pareils à celui qui me répondait alors, désavouent avec élégance et soutiennent avec énergie.

Les deux forces essentielles de l'Occident, qui émergent de la grande guerre, allaient-elles se désavouer ou s'unir? Voici ce que Londres et Paris ne se demandaient plus; mais Paris espérait encore contre toute espérance, tandis que Londres ne s'attardait pas aux tergiversations. Cependant, il consentait à discuter sur la recherche des moyens curatifs : large politique musulmane, fin de la politique de conquête, évacuations militaires prochaines préparées par une politique indigène adaptée aux circonstances.

L'aimable causeur préconisait une véritable entente anglo-française, seul espoir de paix en Orient, entente qui neutraliserait la virulence des extrémismes, attirerait à elle les éléments d'ordre, les appuierait, sans les compromettre, organiserait une politique économique active qui ne serait plus anglophobe d'un côté, francophobe de l'autre, enfin qui ferait moins d'information et plus d'action effective, moins de polémique locale et plus de politique réalisatrice.

N'était-ce pas la formule idéale, exactement contraire à celle qui fut suivie ?

« La nécessité du travail en commun s'impose; il y a place pour tous; malheureusement, il est difficile de rallier à ces idées les équipes plus disposées à se combattre qu'à collaborer. »

Il me semblait entendre ce qui venait de m'être dit à Eski-Chéhir et à Koniah, et rien n'était plus étrange que de retrouver dans cet antre raffiné de la vieille Angleterre les paroles prononcées, quelques semaines auparavant, dans un camp militaire turc, par un chef turc que traquaient de toutes parts les forces anglaises et qui, pied à pied, luttait contre elles pour sauver son pays.

Alors, il était encore facile de faire le geste qui répare; mais, depuis, les actes de cruelle injustice s'étaient multipliés.

***

Le lendemain, dans un cadre bien différent, j'allais rencontrer le fameux colonel Lawrence dont tout Londres m'avait parlé dans les termes les plus différents, les uns disant « ce génie », d'autres, « cet aventurier », et tous, « cet homme extraordinaire ».

Dès le premier entretien, serré, tenace, véritable combat, il fut aisé de reconnaître la valeur de l'intelligence et le brio de notre implacable adversaire. Il ne s'en cachait pas : oui, c'était lui qui avait mené la lutte contre nous au Levant. Pourquoi ? En 1916, notre refus de laisser débarquer les troupes anglaises à Alexandrette prolongea la guerre de deux ans, et le désastre des Dardanelles en avait été la conséquence. — Comme j'étais assez ahurie devant ces déclarations dont je n'étais pas en mesure d'apprécier l'inexactitude, le colonel Lawrence continuait : pour nous « punir », le *Civil Service* organisa de suite son action antifrançaise au Levant. Nous avons absolument voulu aller en Syrie, on nous prépara une Syrie où nous ne pourrions vivre. « C'est mon œuvre personnelle, ajoutait le colonel Lawrence. Vous avez voulu lutter à Constantinople, nous vous y avons donné les leçons les plus dures. »

Ceci n'empêchait pas le jeune professeur d'Oxford d'ajouter que le général Milne avait été au-dessous de tout, et que les fonctionnaires anglais en Turquie semblaient atteints d'impéritie chronique; mais, par contre, si l'équipe de Turquie ne valait rien, disait-il, celle des pays arabes était de premier ordre, et l'affaire de Palestine pouvait passer pour un modèle d'organisation.

« A Jérusalem, nous avons un as : Stone ; il applique la nouvelle formule politique du Civil Service. Herbert Samuel, qui va prendre la direction, est une étoile de première grandeur. Aucun courage personnel, mais un esprit remarquable ; son plan palestinien concilie la question juive et la question arabe. »

« Curzon est attaqué à fond, ces jours-ci; il va d'échec en échec et touche à la fin de son règne. La formule du coup de force a fait son temps, elle est par trop vieille école. Lloyd George prend de plus en plus la direction au dedans et au dehors. Il se fait bolchevik avec

les bolcheviks, extrémiste avec les extrémistes; il a compris la puissance du nationalisme et sait que rien ne peut arrêter cette force nouvelle. L'Asie en a pour cinquante ans au moins; nous lui avons passé ce mal au moment où nous commençons à peine à en guérir. Elle n'a plus de fanatisme religieux : le nouveau fanatisme, le fanatisme patriotique remplace l'autre. Il est tout aussi virulent. »

Ensuite, vive attaque contre la France, libérale chez elle, rétrograde au dehors. L'Angleterre, rétrograde chez elle, libérale au dehors, ne veut pas supporter en Orient le poids de nos erreurs. Elle préfère travailler seule. Travailler avec nous est impossible : nous comprenons toujours trop tard.

« Ce sont les erreurs de vos hauts fonctionnaires en Syrie qui vous firent perdre la Cilicie. — Votre œuvre personnelle n'y serait-elle pour rien ? — Non, certes: mais je vous assure que je n'ai pas eu si grand mérite: il n'y avait qu'à vous laisser faire. » Et avec quelle passion contenue, quelle verve ce lutteur acharné disséquait-il toutes nos fautes, toutes nos lacunes; car sur le terrain oriental l'Angleterre ne peut excuser d'autres erreurs que les siennes. « Nous sommes le premier peuple du monde, nous n'avons besoin de personne et voulons agir seuls. »

Celui qui parlait ainsi était un rude adversaire, tout frémissant encore de la guerre qu'il venait de mener contre nous. Il ajoutait: « Tant mieux, si tout va mal: c'est quand tout semble perdu que chez nous l'on fait appel aux vraies forces; nous ne valons vraiment quelque chose qu'à la dernière extrémité ». Toute la fougue de l'homme jeune qui vient de vivre en pleine épopée, de créer un royaume, éclatait. Il était bien, physiquement et intellectuellement, l'un de ces grands félins, souples et ardents, que l'Angleterre élève et dresse avec le soin le plus minutieux et qu'elle lance à certains moments dans l'arène, pour les en retirer par la suite et les préparer à d'autres luttes.

Alors, il se retrempait à Oxford, à « Old Soul's College », aux sources premières de son développement intellectuel. Cette prodigieuse individualité s'exprimait en toute indépendance. Pour lui, le centre de l'effort anglais était à Bagdad, la vraie capitale arabe. Bagdad devait prendre le premier rang. Damas deviendrait une ville de province

bien sage, facile à tenir. C'est de Bagdad que les Anglais, utilisant les Arabes, tiendront l'Asie, en canalisant l'indigène, en l'encourageant même à entretenir une nombreuse armée pour la protection des frontières et la sécurité intérieure. Les Anglais se feront les « conseillers », les « administrateurs » du nouvel empire.

Les Arabes seront les soldats, les Palestiniens, les techniciens, les contre-maîtres, les instructeurs civils de cette immense organisation nouvelle.

La question d'Égypte se solutionnerait par un retour au système de Cromer, appliqué sur une large échelle, et, d'ici peu, l'agitation cesserait. Aux Indes, des méthodes nouvelles seraient appliquées par le nouveau vice-roi, homme de grande valeur, tout prêt à réparer les erreurs de Curzon. Tout ceci marquera la fin des califats, formules surannées dont les peuples ne veulent plus.

La Perse est perdue, momentanément tout au moins : n'importe, on la reprendra.

Lawrence ne mettait pas en doute la vitalité de la Turquie nationaliste.

« Au Turkestan, à Tachkent, le mouvement national conduit par Enver est en plein essor, et personne n'ose s'attaquer à lui. Nous avons lâché, au Kurdistan, notre affaire déplorablement conduite, et deviendrons plus nationalistes que les nationalistes, s'ils nous laissent la paix à Constantinople.

— Mais votre erreur turque ?

— Oui, vous connaissez nos fautes, et, là, l'équipe s'est trompée : mais il est encore temps d'y parer ; nous devons modifier la formule et apprendre à hurler avec les loups puisque l'Asie s'engage à fond dans le fanatisme patriotique. Ce n'est pas vous, notre véritable ennemi asiatique, mais la Russie qui se reforme et comptera d'ici peu. Voici pourquoi nous nous faisons bolcheviques, ménageant l'adversaire d'aujourd'hui qui sera celui de demain sur le terrain oriental.

Pour ce qui nous concernait, la thèse de Lawrence, qui était celle du Civil Service, pouvait se résumer ainsi : « Soyez sages, cessez de nous combattre futilement : nous sommes plus forts. Gardez provisoirement votre petite Syrie. Travaillez avec nous à Constantinople,

mais très au second plan; tâchez d'améliorer vos méthodes, et, si vous ne le faites pas, nous sommes en mesure d'agir sans vous. L'Orient connaît notre force. »

C'était bien l'orgueil britannique, son incroyable confiance en lui-même, grande force du Civil Service et de l'Intelligence Department. Le dressage était vraiment prodigieux dans cette grande école qui formait tout un personnel pour l'Inde et pour l'Égypte : pas de scrupules : la loi du jeu : réussir, est le seul objectif. Les facultés combatives sont développées à l'extrême. Lorsque celles-ci se donnant libre cours un accident se produit, ce qui venait d'arriver au colonel Lawrence, une douce retraite momentanée le faisait oublier.

Un seul de mes arguments avait porté : l'exaspération de notre armée du Levant devant les procédés anglais et, par conséquent, sa sympathie pour les peuples opprimés par l'Angleterre. Ce danger, dont il connaissait toute la réalité, le laissa muet.

Au moment où notre match venait de prendre fin, le portier de mon hôtel me remettait une lettre de Constantinople, qui se terminait ainsi :

« Nos amis d'Albion sont pareils à la grenouille qui veut être aussi grosse que le bœuf. Nous en arrivons au moment où elle paraît être sur le point d'éclater. Elle commence à le comprendre. Que va-t-elle faire ? Tout l'univers la regarde. Par fol orgueil, va-t-elle vouloir tenir le coup ? Cela est tout à fait passionnant pour nous qui sommes aux premières loges et nous attendons avec impatience ce que demain donnera. »

Accotée contre le Foreign Office, la maison rivale, celle du Gouvernement, semble quelque ancienne et exquise demeure de la province anglaise, toute en recoins, en corridors interminables. Une multitude de petites pièces donne sur des jardins du quinzième siècle, dont les très vieux arbres touchent au terme de leur vie. Tout cela, gai, confortable, d'une intimité communicative. Il faut un grand appel à l'imagination pour concevoir que, de cette quiétude apparente, émanent les décisions qui modifieront l'équilibre universel, que cette jolie enclave du passé, dont les roses ont des parfums si doux et si surannés, s'appelle Downing Street.

Au dedans, l'épaisseur des murs maintient une fraîche atmosphère que tempèrent les fenêtres grandes ouvertes sur la chaleur de juin. Des gazouillements d'oiseaux se mêlent au cliquetis léger des plateaux du thé. Voici cinq heures et, de plus, c'est vendredi, veille du week end. Les visages sont joyeux, mais serait-ce lundi que les questions les plus graves rencontreraient le même sourire. Ce sourire est une force et toute une politique.

Philip Kerr, secrétaire particulier de Lloyd George, m'offrait la tasse de thé traditionnelle Le Premier était fatigué, et ses médecins lui défendaient de parler ; mais, au cours du long entretien que j'allais avoir avec celui qui traduisait si éloquemment la pensée de son chef, celui-ci ne pourrait s'empêcher d'apparaître, de voltiger autour de nous, de feindre la surprise, de s'excuser de son indiscrétion, et le sourire de Philip Kerr trahisait l'amusement que lui procurait l'incorrigible curiosité qu'il connaissait mieux que quiconque.

Ainsi, j'avais entrevu la silhouette un peu falote du maître de l'Empire britannique, de celui dont chacun ici nous disait : « Il a du magnétisme », comme si cette explication un peu courte devait répondre à tout, et, n'ayant pas été magnétisée, je ne regrettais pas d'avoir affaire à l'homme jeune, au visage énergique, au regard clair, qui le remplaçait auprès de moi, et le petit vieillard qui vint à plusieurs reprises papillonner autour de nous ne me produisit pas grande impression.

Ce qui caractérise aujourd'hui ces nouveaux combattants-diplomates et les différencie de leurs prédécesseurs, est un grand désir de plaire Cette recherche du charme s'appuie sur une parfaite élocution donnée par les grands collèges d'Oxford. Ils ont une façon toute particulière d'accentuer le mot essentiel ; cela prête à toute la phrase une pénétrante harmonie. Lorsque le courant de sympathie s'est établi, la discussion perd toute âpreté, et quel admirable appoint que celui de la bonne humeur, ce qui n'empêche pas — au contraire — la tactique d'être tout aussi combative que dans la maison d'à côté.

Philip Kerr déclarait, lui aussi, que la situation orientale était tragique. Il définissait le malentendu anglo-français comme « une querelle psychologique plutôt que politique », ce à quoi je répondais :

« Non, il est tout réaliste et des plus positifs, puisque vous prenez tout et ne nous laissez rien ». A cela s'opposait une réplique toute prête : « Avez-vous jamais clairement exposé ce que vous voulez ? Quel est donc, chez vous, le plan de vos revendications orientales ? »

Si ce reproche était quelque peu spécieux, il contenait cependant une part de vérité. Nos découragements au Levant, nos irritations remplaçaient trop souvent des arguments plus précis. Combien d'expériences allait-il falloir à nos hommes d'État pour comprendre que le seul langage à tenir ici était le plus direct, ponctué même parfois d'un vigoureux coup de poing dans la diplomatie britannique.

Celui qui la personnifiait ne croyait ni au sentiment, ni au scrupule. Il détestait approfondir les questions et les êtres. Son incommensurable ignorance, sa paresse réelle l'en détournaient. Le maniement le plus habile de l'intuition, une impulsivité apparente, en réalité parfaitement contrôlée, enfin, le fameux « magnétisme », ce que nous appelons tout simplement le rayonnement, le grand art du bluff étaient ses armes favorites. Elles lui donnaient l'horreur du bon sens français.

« Lloyd George n'est pas antifrançais, nous disait Philip Kerr mais il est, avant tout, « européen », et s'efforce d'agir pour le grand ensemble de la paix européenne. Il estime que l'Allemagne est abattue pour cinquante ans, si vous n'exaspérez pas son nationalisme. Enfin, de tous côtés, il faut ajuster la paix, ce qui fait que — si justes soient-elles — les réclamations de la France ne peuvent primer toutes les autres difficultés. Il nous faut la paix en Europe centrale, il nous faut la paix avec la Russie. »

— Et au Levant ? vous faut-il la guerre avec la France ?

Philip Kerr hésita un instant, s'arrêta, et reprit : « Lloyd George a pour tactique de ne jamais céder avant d'avoir combattu à fond ; les concessions doivent lui être arrachées de vive force : à vous de savoir les gagner, et surtout de savoir ce que vous voulez au moment précis où vous avez chance de le gagner ».

C'étaient, presque textuellement, les paroles du colonel Lawrence.

« Que Lloyd George prenne garde de ne pas prolonger une fois le jeu une heure de trop », avais-je dit en rappelant l'action asiatique des Russes et l'état d'esprit de nos troupes du Levant, qui, de plus en plus,

devenaient nationalistes turques, par le fait même de l'intransigeance britannique.

Je touchais là au point le plus délicat de la grande rancune anglaise : nous avions refusé l'aide militaire en Anatolie ; à cause de ce refus, la campagne engagée contre les Turcs n'était qu'une série d'échecs, et nous étions les véritables responsables des dures pertes anglaises en argent et en hommes. C'est à cause de nous que l'Orient tout entier osait s'en prendre à l'Empire britannique.

Philip Kerr, par contre, n'avouait pas les visées sur Constantinople, qui justifiaient seules l'entêtement à ne rien vouloir céder sur la question de Thrace, mais il faisait le procès du War Office avec entrain : « Ah ! plus d'action militaire, plus de colonels, de généraux, de missions d'état-majors ; que le ciel nous rende les diplomates, les vrais civils ; mettons-leur un uniforme, s'il le faut ! »

Nous nous étions quittés sur les paroles les plus aimables. « I never had a more interesting talk in my life », avait-il dit, sur quoi j'avais répondu par une vague formule analogue, et je me disais, en montant dans le confortable taxi londonien, qui m'attendait dans la cour tranquille, qu'à ces hommes nouveaux, il faudrait opposer chez nous des hommes de formation nouvelle, sachant les combattre avec leurs propres armes, ne cédant jamais, ne perdant jamais patience, pouvant jongler comme eux avec l'argument, et capables d'utiliser, au moment précis, une impulsivité qui les entraîne souvent au delà de leur pensée. Ces hommes ne sont d'ailleurs pas très sûrs de leur affaire : il leur manque la connaissance réelle du sujet ; le sport accapare plus de la moitié de leur temps ; sur bien des points, ils céderaient devant qui saurait utiliser leurs lacunes.

Sur le terrain oriental, ils connaissaient à peu près — très rudimentairement — les Arabes ; leur ignorance des Turcs était complète et témoignait de l'infériorité des agents qu'ils entretenaient à si grands frais en Asie Mineure et à Constantinople.

***

Quelques heures plus tard, je pénétrais dans la demeure sympathiquement désordonnée de la plus vieille Angleterre. Chargée de papiers,

remplie de tranquilles fonctionnaires, elle coulait des jours paisibles. Tout au sommet de cet abri réservé à la Société des Nations, j'étais introduite dans le petit bureau de l'homme qui en est l'âme, lord Robert Cecil, l'une des personnalités les plus fortes, les plus volontaires, les plus absolues de l'ancienne école politique anglaise.

L'ardent défenseur de l'Arménie, principal protagoniste de la grande croisade anglicane en Anatolie, disait : « Personnellement, j'ai toujours été hostile au mandat français sur la Syrie, estimant que qui tient la Palestine tient la Syrie. Nous devons donc forcément nous trouver partout là-bas en conflit d'influence avec vous. Mais je n'ai pas été écouté.

« Quant aux Turcs, sauf en ce qui concerne les détroits, l'Angleterre n'a pas grand'chose à faire avec eux. Les Arabes, oui, voilà le peuple d'Orient qui vraiment l'intéresse. »

A propos des actes agressifs que je reprochais aux fonctionnaires anglais par tout le Levant, lord Robert Cecil répliquait avec malice : « C'est extraordinaire ! Tout ce que vous me dites, ces reproches que vous nous adressez sont exactement la contre-partie de ce que les nôtres placés là-bas vous adressent. Ah ! que voilà bien les querelles « locales » dans toute leur fâcheuse acuité ! »

Il admettait cependant certains de nos griefs, après avoir reconnu les difficultés qui s'interposaient entre Paris et Londres. La solution du litige se trouvait à Constantinople ; mais j'allais entendre l'idée maîtresse de la vieille Angleterre sur l'urgence de la paix, de l'indispensable paix qui devait être le but unique de tous nos efforts.

Un petit discours fort bien conduit m'en démontrait la nécessité pressante. Et quel était donc le seul adversaire de cette heureuse paix ? La France, si méchante pour l'Allemagne. Qu'était-ce que la question d'Orient auprès de notre intransigeance, auprès de cette volonté absurde de toucher de l'argent, si vulgaire désir !

A cela, je ne pouvais que répondre combien, au Levant, cette paix britannique nous semblait bizarrement conduite.

***

Chez le plus grand journaliste de Londres, le plus brillant et le plus actif en politique étrangère, ce jour-là, de cinq à onze, avec les heureux intermèdes d'un thé copieux et d'un dîner exquis, j'allais tenir tête à deux équipes totalement différentes.

Faisant trêve à leurs querelles personnelles, qui sont ici, comme partout, le mobile essentiel de tout effort, la plupart des hommes qui s'étaient ainsi groupés autour d'une tentative individuelle, dont ils avaient fort bien saisi le sens, cherchaient, avec cette habitude de l'utilisation pratique qui leur est propre, à en extraire un résultat tangible.

De tous ces débats que je venais de soutenir un peu partout, quelques faits indiscutables ressortaient : le malentendu entre la France et l'Angleterre aggravaient, pour l'une et pour l'autre, les dangers orientaux. Ce malentendu ne pouvait durer sans risques graves. Il était urgent d'apaiser le sentiment français par une vue moins égoïste des intérêts britanniques; leur exagération même les mettait en péril. La seule menace du traité turc avait décuplé la réaction nationaliste : pourquoi ne pas en venir à un règlement plus équitable envers les Turcs et à un accord sincère entre l'Angleterre et la France ? L'Angleterre n'était pas éloignée d'admettre que, pour apaiser les rancunes et les défiances des peuples asiatiques, il ne lui serait pas inutile d'obtenir, entre eux et elle, l'intervention de son alliée.

Et, pour toutes ces raisons, n'était-il pas urgent d'établir entre Paris et Londres un plus rapide échange de vues et de doctrines ?

Ceci était, du reste, la thèse favorite du grand publiciste anglais qui réunissait, ce soir-là, autour de sa table, des individualités très frappantes et dont chacune avait, en plus de ses idées personnelles, une illusion, si ce n'est une certitude.

Au dîner, le colonel Lawrence était assis auprès de moi, et l'on nous avait lancés l'un contre l'autre, un peu comme les coqs des tournois irlandais. Sans nous faire prier, nous avions lutté de bon cœur; le maître de la maison dirigeait le match, les spectateurs en suivaient les différentes phases.

Subitement, mon adversaire feignait de céder, et cela avec un prodigieuse adresse. Réclamant la priorité anglaise absolue sur monde arabe, il nous reconnaissait le droit de défendre ce nationalisme turc que nous avions découvert, — ceci en me regardant fixement, — que nous avions même peut-être stimulé.

« Évidemment, ajouta un officier de l'Amirauté, si nous n'apaisons pas sérieusement le sentiment français, c'est, à brève échéance l'alliance franco-allemande contre nous, et une nouvelle guerre avan cinq ans. »

Approuvant, Lawrence contait avec humour la genèse du « mos absurd » traité turc : un jour, pendant un dîner politique anglais entre camarades, quelqu'un lui demanda d'établir un projet de règlement oriental. En riant, par pure plaisanterie, il jette sur le papier u paradoxe humoristique ; quelqu'un s'en saisit, le met au net, et cett fantaisie, « cette chose absurde » devient le traité de Sèvres.

« Alors, ai-je dit, puisque vous avez fait le mauvais, si maintenant vous faisiez le bon ? »

Et de sa voix douce, mesurée, que démentait l'éclair du regard il commençait :

« Constantinople, aux Turcs, avec l'effigie du Califat et la prédominance financière des Français, si ceux-ci le demandent.

« Andrinople, aux Turcs, avec une étroite frontière sur la Thrace

« Smyrne, sous le régime établi par le traité — provisoirement Avant cinq ans, les nationalistes turcs, maîtres de l'Anatolie, se débarrassent des Grecs : ce sera pour eux la moindre des choses.

« Une petite Arménie qui, forcément, s'accommodera des nationalistes turcs. Permettre à ceux-ci d'annexer l'Azerbeidjan et ne pas le agacer du côté du Caucase. Favoriser leur expansion vers l'Orien les laisser rêver au pantouranisme, leur laisser former une Constituante en Anatolie.

« Derrière Moustafa Kémal se trouvent des personnalités capabl de constituer un Gouvernement effectif et durable. La grande forc du mouvement national est d'être parvenu à cacher le nom de c hommes. Bientôt, les Turcs se heurteront, par le Caucase, avec Russie, et, dès qu'ils auront une paix satisfaisante, ils se hâteront

lâcher la Russie bolchévique qui reprend la place du tsarisme. Ils seront avec elle en conflit permanent. »

Ce que Lawrence ne pouvait exprimer devant moi, c'était la volonté bien nette de se saisir d'Alexandrette et de Damas pour ne nous laisser en Syrie que la garde du Liban.

C'était toujours le « occupez-vous des Turcs, laissez-nous les Arabes ».

Je m'étonnais de cette liberté de langage. Chez nous, dans les cercles les plus affranchis, pareil fait ne se serait jamais produit ; mais cette fantaisie, cet humour si libres ne venaient-ils pas de la spécialisation à outrance et du sentiment si vif de l'autorité, régulatrice de tous les écarts ? Ces attaques contre Lloyd George, contre Curzon n'empêcheraient pas que leur moindre geste, leur moindre directive ne fussent exactement suivis. Hiérarchiquement, ils étaient les chefs : l'obéissance leur était due, cela permettait de penser à sa guise, de parler en toute irresponsabilité.

A propos du Premier, quelqu'un venait de dire : « Pour le moment, il est en plein succès, il en a pour jusqu'à sa mort, et il est solide »; — « Mind the orange peel », ajoutait un autre; mais tous s'inclinaient devant « son génie », « son magnétisme » et vantaient Philip Kerr, « son cerveau et sa force ».

***

Dans une même journée, le peuple londonien avait acclamé Krassine, les travaillistes s'étaient fait entendre, des régiments venaient d'être dirigés sur l'Irlande, et le bruit courait que la Perse se trouvait aux mains des Soviets.

Les manchettes des journaux propageaient ces faits sensationnels, mais la vie n'en continuait pas moins dans son immuable régularité, et les visages des passants ne trahissaient aucune perturbation.

Tout cela n'était que la lutte quotidienne d'un grand empire. Les Britanniques ont les nerfs solides, ils sont accoutumés au danger. Pour vivre dans ce paradoxe d'une poignée d'hommes gouvernant l'univers, il faut savoir vivre dangereusement, bien alimenter un appé-

tit robuste, respirer à fond et tenir en bonne forme les muscles du corps et la force du cerveau.

La terre croulerait en épargnant le comté de Londres, que cela n'arrêterait ni le «week end»,ni le train de la Cité, ni la marche en avant vers ce qui subsisterait du globe terrestre. Le formidable égoïsme est ici la base de toute loi ; le dressage commence au berceau. Le nouveau-né entre dans le clan des bébés, ensuite il sera du clan des enfants, dont les grandes personnes sont exclues, puis il entrera dans celui des adolescents, le plus fermé de tous Chaque clan a son protocole strictement établi ; malheur à celui qui oserait l'enfreindre. Partout règne une loi respectée : « mon profit et le vôtre »; partout le sens pratique passe en premier. La loi du « fair play » corrige l'aridité de la doctrine.

***

La direction du *Times* m'avait demandé deux articles sur mes récentes expériences orientales. Lord Burnhame, « editor » du *Daily Telegraph,* en avait fait autant. Je ne crois pas que ces études aient été publiées.

Voilà ce que j'écrivis pour le *Times* :

juin 1920

Pourquoi l'Angleterre mène-t-elle par tout l'Orient, contre la France, une véritable guerre par les armes et par l'idée ?

Telle est la question que se pose avec stupeur tout Français, ou toute Française, que les circonstances du voyage mêlent à cette lutte. Il a beau vouloir s'en abstraire, il n'y parviendra pas : les faits domineront sa volonté Qu'il le veuille ou non, il sera contraint de prendre parti, d'enregistrer les attaques, tant la lutte est rude.

Alors, il essaiera de se persuader qu'il existe deux politiques anglaises totalement distinctes : l'une à Londres, l'autre en Orient. La première tolérant contre son gré les actes de la seconde et fermant les yeux sur ses excès ; la seconde suivant son chemin sans tenir aucun compte des exhortations de la première. Est-ce exact, ou n'est-ce pas plutôt une grande illusion ?

Dans tout l'Orient, l'organisation impérialiste anglaise magistra-

lement conduite — il faut en convenir — joue des coudes et poursuit sa marche par tous les moyens. Elle use contre toute influence qui n'est pas la sienne des procédés sommaires et décisifs que les coloniaux anglais mirent de tout temps en usage pour parvenir à leurs fins.

Quels sont ces procédés ? Un service des renseignements de premier ordre, dénué de tout scrupule, utilisant une nuée d'agents levantins intimement familiers avec la région dans laquelle ils opèrent, des moyens de corruption illimités, ce que nous appelons en France la cavalerie de Saint-Georges, une politique de dissociation des divers éléments indigènes, une propagande par la parole usant des pires calomnies et des agents provocateurs, enfin l'action militaire, qui intervient si les autres moyens sont insuffisants et prouvera aux populations autochtones que seule l'Angleterre compte en dernier ressort.

Par tout l'Orient, la France est directement visée, combattue par cette politique. Pourquoi son influence apparaît-elle comme si redoutable qu'il faille lui opposer les plus grands moyens ?

C'est qu'elle incarne aujourd'hui la formule démocratique qui plaît aux réveils nationalistes, et ceux-ci se produisent sur tous les points du vieux monde. L'ancienne politique coloniale a fait son temps, les nationalismes sont en pleine croissance, leur doctrine se résume ainsi : « chacun seul maître chez soi », et, comme il se trouve que l'Angleterre est partout, c'est elle qui, fatalement, supportera les pires réactions. Il est à noter cependant que la France a sa part de difficultés aux deux seuls points où elle se trouve en contact direct avec l'Orient : Syrie, Cilicie.

Là, elle s'est imprudemment engagée dans une action militaire qui la met, en Syrie, aux prises avec les nationalistes arabes, en Cilicie, aux prises avec les nationalistes turcs.

Quelle est, devant ces difficultés, l'attitude de l'Angleterre ? Celle d'une implacable ennemie. Cela, je viens de l'apprendre sur place. Pendant vingt-cinq jours, à Damas, j'ai eu l'occasion d'étudier sur le vif la propagande antifrançaise menée par les agents britanniques. Au Liban, à Beyrouth, j'ai retrouvé cette même action. En Cilicie également. Enfin, à Constantinople, où je me trouvais le 16 mars

dernier et pendant tous les jours qui suivirent la démonstration militaire anglaise, j'ai pu relier entre eux les fils de cette grande intrigue qui a pour but avoué d'évincer la France de tous ses anciens terrains d'influence.

Si cette violente campagne antifrançaise arrive à ses fins, quel en sera le résultat ? Le renoncement momentané de la France au Levant; je dis momentané, car les racines de son action tout intellectuelle sont trop profondes pour être extirpées ainsi en quelques mois. Dès maintenant, les échecs militaires subis par les armes anglaises en Asie Mineure ont gravement atteint le prestige britannique. Celui-ci n'a pas à son actif le subtil et puissant contre-poids des amitiés françaises en Orient.

Où que vous alliez là-bas, le nom de l'Angleterre est exécré; il y a vingt ans, il était respecté. L'Angleterre n'apparaît plus aujourd'hui que comme une force brutale incapable d'agir autrement que par action répressive. Entre elle et les peuples orientaux, aucune fusion : partout la cloison étanche s'interpose. Elle n'admet pas leur évolution, elle s'en détourne et la méprise. Voilà le plus grand des griefs de l'Orient. L'Angleterre ne cherche pas à persuader, mais à vaincre, soit par les armes, soit par la corruption, soit par cette politique de dissociation des différents groupements indigènes, qui, plus que tout, la fait haïr.

La France, elle, au contraire, est toujours portée à saisir rapidement les idées d'autrui. Son rôle le plus habituel est de les assimiler, tout en les tempérant d'un bon sens qui atténue ce qu'elles peuvent avoir d'excessif. Rôle particulièrement utile au moment présent.

Les deux grandes puissances européennes d'aujourd'hui se trouvent seules devant les complexités du problème oriental. L'Angleterre ne peut supporter, sans danger de mort, la levée en masse, opérée contre elle, qu'elle n'est pas en mesure d'affronter. Voilà pourquoi son attitude orientale paraît une énigme au voyageur français qui se trouve brusquement placé devant cette vieille querelle coloniale si mal adaptée aux circonstances tragiques du présent. Il croit rêver, il ne comprend pas, mais ses compatriotes placés là-bas, mieux familiarisés que lui avec une lutte dont ils ont suivi toutes les phases, lui démontrent bientôt que, si l'Angleterre et la France ont combattu côte

à côte devant l'Allemagne, l'Angleterre a combattu seule devant l'Orient ; son action asiatique est restée pour elle l'essentiel.

En voulant mener parallèlement la double entreprise, en éparpillant son effort du Rhin à Bagdad, elle a entrepris une lutte supérieure à ses capacités de résistance. L'armistice l'a surprise en Orient dans une situation plus que précaire.

Depuis, ses fautes ne se comptent plus.

Juin 1920

Quelle est aujourd'hui la situation présente dans le Proche-Orient ?

La France est attaquée en Syrie et en Cilicie. En Syrie, par les officiers volontaires anglais et les bandes chérifiennes, en Cilicie, par les nationalistes turcs.

En Syrie, les attaques qu'elle subit, l'impopularité si inattendue qui l'entoure sont le fait du travail mené par le Civil Service Elle en a toutes les preuves. Malheureusement, ceci n'est pas resté le secret des chancelleries. Il n'est pas un soldat, pas un officier français en Syrie ou en Cilicie, ou à Constantinople, pas un civil français qui ne le sache et ne vous explique clairement quels sont les pièges et les mines à retardement qu'il rencontre sous ses pas.

Que se produit-il dans les camps arabes et turcs de l'Orient ? Une véritable explosion de haine contre l'Angleterre, et vous y entendez dire : « Mais ne comprenez-vous pas qu'elle est pour vous aussi la pire ennemie, n'avez-vous donc rien vu, rien deviné ? Comment pouvez-vous rester fidèles à l'alliance, lorsque vous êtes trahis, ridiculisés par tout l'Orient ? Laissez-nous faire, retirez-vous, et il nous sera si facile de venir à bout de votre véritable ennemie. C'est votre appui qui lui prête une force factice, voilà comment elle vous en récompense. »

Turcs et Arabes font l'union sacrée sur un sentiment commun : la haine de l'Angleterre impérialiste. Ils croient que l'heure de régler les comptes a sonné ; à chaque Français qui vient chez eux, ils en expliquent les raisons. « Laissez-nous agir, retirez-vous » : ce sont toujours les mêmes mots.

L'Europe, cette petite Europe réduite aujourd'hui à deux puissances, paraît si peu de chose lorsque l'on arrive de l'Orient ! Ses désunions, ses fissures montrent sa décadence.

La France, libérale par nature et par éducation, toujours portée à comprendre les idées qui ne sont pas les siennes, était toute préparée à devenir le trait d'union entre l'Asie nationaliste et la Grande-Bretagne en retard de plusieurs siècles. Ne pas l'avoir compris, s'être efforcée de détruire en Orient l'unique partenaire, c'est l'incroyable faute de la politique anglaise. Elle ne saisit pas à quel point nous ouvrons les yeux, aujourd'hui, sur ses erreurs, dont chacune marque une régression de la grande idée civilisatrice.

Comment l'Angleterre peut-elle rétablir une situation plus qu'aux trois quarts compromise ? En cessant sa folle politique orientale, en arrêtant vis-à-vis de nous la petite guerre pire que la vraie guerre, en persuadant l'Asie qu'elle se trompe, qu'il existe une Angleterre consciente du droit des peuples, fût-ce en Orient.

***

L'un des Français les mieux renseignés qu'il m'ait été donné de rencontrer à Londres me disait, en m'accompagnant jusqu'à mon train :

« Si vous voulez utilement classer ce que vous venez de voir et d'entendre, retenez bien ceci : à Londres, chaque jour a sa politique ; il y a celle du lundi, la politique Lloyd George, fugace et contradictoire; celle du mardi, dite du Foreign Office, conciliante et apaisante; celle du mercredi, toutes les foudres de Curzon, son tapage, son ton cassant; celle du jeudi, où lord Robert Cecil prêche la paix universelle conduite par la Société des Nations; celle du vendredi, politique libérale conduite par le « wait and see ». Le samedi n'a pas de politique : tout le monde se repose, et l'univers entier doit respecter ce repos.

« Voyez combien la formule est commode; que de ressources elle offre lorsque se produit un événement imprévu : la politique qui semble la mieux appropriée à la circonstance sera immédiatement appliquée.

« Vous venez de rencontrer ici des personnalités tout acquises à vos vues sur l'Orient ? Soyez tranquille, elles seront utilisées à leur

heure et permettront d'opérer avec élégance, même avec une certaine sincérité, la volte qui peut s'imposer.

« Vous croyez avoir rectifié ici quelques erreurs ? Peut-être, mais ne vous y trompez pas ; dans ce grand océan londonien, les idées pèsent d'un poids infiniment faible, elles sont l'écume qui flotte sur la crête des vagues. Seul le fait brutal, évident existe. Le résultat positif domine toutes les décisions. »

Août 1922. Berthe GEORGES-GAULIS

L'Eglise d'Angleterre et l'Islam

LETTRE OUVERTE A L'ARCHEVÊQUE DE CANTERBURY (1)

C'est à Votre Grâce que je tiens à adresser ces quelques lignes imbues de profond respect pour la haute position que vous occupez au sommet d'une des plus grandes organisations religieuses de la terre, mais dictées sous l'impulsion impérieuse d'une conscience à la recherche de la Vérité dont nous sommes, ou devrions être tous, Votre Grâce en tête, les humbles serviteurs

Je considère avec beaucoup de parfaits « bons Européens » que la Croisade prêchée sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre contre l'Islam est l'une des pires parmi les nombreuses folies de notre temps, tout spécialement au point de vue des intérêts permanents de l'Empire britannique. Les fondements de l'Empire sont en Asie et son sort dépend un peu des bonnes relations entre la Chrétienté et l'Islam; sa grandeur morale elle-

Pour des raisons de simple courtoisie l'auteur eût souhaité que cette lettre fût d'abord publiée en anglais et en Angleterre Quelques-uns des grands périodiques de Londres, où l'auteur compte de nombreux amis, n'ont pas cru pouvoir mettre sous les yeux du public anglais un exposé des erreurs de la politique orientale de l'Eglise d'Angleterre Evidemment, la conception latine de la liberté de pensée diffère de la conception anglaise qui s'arrête au seuil des questions religieuses.

N D L R

même dépend avant tout de ses traditions de tolérance, de liberté et de générosité.

J'estime que l'action anti-musulmane des églises protestantes anglo-saxonnes est la principale des causes qui ont contribué à saper ces fondements et ces traditions séculaires. L'Empire britannique, contrairement à la thèse de tous vos clergymen, n'est pas un empire confessionnel destiné à réaliser une conception ecclésiastique et dogmatique du bonheur universel, mais essentiellement un organisme international et interracial dont les devoirs politiques et humains s'étendent à une bonne partie de l'humanité non chrétienne.

Les études multiples que j'ai consacrées depuis plus de quinze ans à la Question d'Orient, ainsi qu'à l'histoire des relations entre la Chrétienté et l'Islam, ont profondément ancré en mon âme la conviction que la paix de l'humanité tout entière dépend des efforts de son élite spirituelle vers l'unité morale du monde; cette unité morale ne peut être réalisée que par une œuvre de rapprochement entre l'Europe et l'Asie. La période des grandes luttes religieuses, qui firent couler tant de sang, devrait être close à tout jamais, et notre devoir à nous tous, Votre Grâce y comprise, serait de contribuer de notre mieux à l'éducation et au développement d'un esprit public capable de comprendre l'Asie en général et l'Islam en particulier, en leur démontrant *par une attitude de large générosité et de profonde compréhension que l'Europe et la civilisation occidentale* méritent *de conserver la direction morale du monde. C'est dans ce sens que j'ai toujours considéré la Question d'Orient comme la question centrale, le problème essentiel, fatidique de la politique mondiale.*

A mon immense regret, l'Eglise d'Angleterre se met, d'une manière systématique et continue, en travers des efforts qui tendent à démontrer aux peuples musulmans la possibilité d'une réconciliation permanente avec l'Occident par la reconnaissance des aspirations légitimes de l'Islam à une place honorable dans le Conseil des Nations. Sous l'influence de quelques clergymen de courte vue, ou induits en erreur par la propagande orthodoxe, le protestantisme britannique, auquel le monde moderne doit tant de libertés publiques, devint depuis quelque trente ans le persécuteur par excellence des aspirations islamiques à la liberté et à la dignité humaines. La question turque, qui vient de mettre l'Empire britannique

à deux doigts d'une grande guerre nouvelle, est interprétée partout en Asie comme le problème essentiel dont dépendront les relations futures entre l'Orient et l'Occident. Cet aspect du problème a été solennellement souligné par le fameux télégramme du Vice-Roi des Indes au Gouvernement britannique, télégramme élaboré par le conseil de tous les gouverneurs anglo-indiens et signé par Lord Reading au printemps passé. Malgré ce message solennel venant d'hommes responsables d'une bonne part de la sécurité de l'Empire britannique, M. Lloyd George a continué sa politique turcophobe ; en dépit des avertissements multiples des experts orientalistes du monde entier et des meilleurs serviteurs de l'Empire, comme Sir Henry Wilson, Lord Allenby et beaucoup d'autres, il prononça les paroles les plus fatales pour la paix de l'Asie. Son discours du 4 août dernier au Parlement, animé d'une haine féroce contre la Turquie, fut particulièrement significatif à cet égard, et sera enregistré par l'histoire comme le point de départ des graves évènements de ces dernières semaines.

Heureusement pour la paix du monde, l'opinion publique anglaise a fortement réagi contre la politique orientale de M. Lloyd George; la tournure des évènements prouve que la politique de l'Empire en Orient n'était pas engagée sur la bonne voie Il importe cependant de dégager les leçons de ce qui s'est passé jusqu'ici derrière les coulisses de la politique impériale et de dire la vérité, si amère qu'elle fût pour quelques-uns. Si M. Lloyd George est traité aujourd'hui par ses meilleurs amis comme le bouc émissaire des fautes commises dans la question d'Orient, il est juste de constater que derrière les actes néfastes de sa politique orientale tous les yeux capables de voir aperçoivent depuis longtemps la propagande religieuse de certains milieux du protestantisme anglais.

Je ne citerai qu'un seul fait connu de Votre Grâce Lorsque, en 1920, sous l'impulsion de la France et de l'Italie, il s'agissait de rendre sans condition Constantinople, capitale ottomane, aux Turcs et d'inaugurer une politique de conciliation et d'apaisement en Orient, ce n'est pas M. Lloyd George qui était le principal obstacle à cette propositon, mais le mouvement ecclésiastique inspiré par Votre Grâce et dirigé par Lord Robert Cecil. Sous l'influence des promoteurs du rapprochement du Church of England *et de l'Eglise orthodoxe, Votre Grâce s'est mise à la tête de ceux en Angleterre qui, comme les deux frères Cecil, considéraient*

le moment venu pour arracher à l'Islam les centres de sa vie et de son activité.

Je ne conteste pas les motifs philanthropiques de cette action. Elle prouve que les reproches qu'on adresse d'habitude à la politique anglaise de se guider exclusivement par des considérations d'égoïsme économique et commercial, sont exagérés, et qu'il y a des « idéalistes » en Angleterre poussés par un esprit de fanatisme mal éclairé. Car « idéalisme » il y a : l'Empire ottoman fut le meilleur client de l'Empire britannique en Orient au cours des siècles passés et il y eut des Souverains d'Angleterre qui adressèrent des lettres pleines de gratitude aux Sultans de Turquie; détruire l'Empire ottoman au profit des Orthodoxes du Levant et au détriment du commerce britannique, était certainement un acte d'idéalisme, religieux selon les clergymen, stupide selon les hommes de simple bon sens Mais cet idéalisme au nom de la Bible vient de conduire l'Europe au bord de l'abîme, en jetant la confusion et le chaos en Orient, du Bosphore jusqu'au Gange, de Bakou jusqu'à Hérat, d'Andrinople et d'Angora jusqu'à Delhi et Simla, Calcutta et Bombay, en compromettant tout ce qu'il y a de plus précieux pour un Empire : son prestige, sa tradition de Justice, sa réputation d'Equité En constatant cela, je me borne à résumer en quelques mots la critique qu'exercent chaque jour les organes les plus importants de l'opinion publique anglaise. Ce ne sont pas des étrangers qui proclamèrent les vérités les plus amères sur la politique orientale de M. Lloyd George

Ce que je tiens à proclamer ici comme ma conviction personnelle, modeste mais profonde, c'est que Votre Grâce pourrait encore sauver la position morale de l'Empire britannique en Asie par un acte de Justice à l'égard de l'Islam. L'immense influence qu'exerce Votre Grâce sur les millions de fidèles des Eglises protestantes du monde entier serait certainement une source de bienfaits pour l'humanité, si elle s'employait à coopérer activement à l'œuvre de rapprochement moral entre l'Europe et l'Asie La thèse turcophobe prêchée par les Grecs et tous les Orthodoxes du Levant n'a servi jusqu'ici qu'à porter malheur aux Orientaux aussi bien qu'aux Européens qui se laissèrent prendre aux pièges tendus à la bonne foi internationale par la Canaille de l'Orient. Tout ce que Votre Grâce opposera aux arguments de cette lettre m'est connu : je sais qu'on

accuse les Turcs d'être « réfractaires » à la civilisation occidentale, d'avoir massacré les Chrétiens, et qu'on affirme que l'intérêt de toute la Chrétienté est « en jeu » dans la question du Proche Orient. Il est cependant prouvé par de nombreux rapports émanant de sources impartiales comme la Croix Rouge internationale et la Commission d'Enquête interalliée à Smyrne, ainsi que de nombreux témoignages européens, que les Grecs se sont comportés comme de véritables sauvages en Asie Mineure, incendiant, pillant et détruisant tout ce qu'ils ont trouvé en terre d'Islam. La thèse des seules atrocités turques si chère aux Gladstonians ne prend plus aux yeux de ceux qui savent. Il faut beaucoup de mauvaise foi pour garder le silence sur les atrocités grecques et arméniennes (l'incendie de Smyrne est leur œuvre), lorsqu'il s'agit de peser le pour et le contre dans les affaires du Proche Orient Si Votre Grâce a le sincère désir de se documenter d'une manière impartiale, elle n'a qu'à prêter l'oreille aux Anglais qui connaissent l'Orient à fond, ou aux personnalités musulmanes éminentes, loyaux sujets de Sa Majesté Britannique, qui se trouvent à Londres, comme le grand savant M.r Said Ameer Ali, membre du Privy Council, ou Agha Khan, représentant des musulmans loyaux de l'Inde La justice la plus élémentaire eût exigé depuis longtemps que toutes les enquêtes en Orient fussent dirigées dans un esprit impartial, en tout cas sans parti-pris religieux. Quant à la civilisation occidentale, il vaudrait mieux ne pas en parler aux Orientaux qui, jusqu'ici, n'en ont connu que les travers, car elle n'apparaissait en Asie que pour corrompre les mœurs Quant à la technique moderne, que Votre Grâce ne voudra pas confondre avec la civilisation morale, je n'ai jamais entendu un Oriental éclairé protester contre les chemins de fer, les navires, les aéroplanes à destination pacifique, ni contre les mesures d'hygiène publique Les Turcs moins que quiconque en Orient. C'est la Turquie qui ouvrit depuis des siècles les portes de l'Asie à la civilisation occidentale, longtemps avant le Japon. C'est la Turquie qui servit d'intermédiaire entre l'Europe et l'Asie dans tous les domaines de l'activité humaine, en mettant en contact les deux hémisphères du globe, grâce aux mélanges de races dont l'Empire ottoman fut le théâtre depuis l'apparition de l'Islam

C'est encore par l'intermédiaire de la Turquie que l'Europe en général et l'Angleterre en particulier pourraient garder un peu de leur influence

morale dans les pays musulmans. Qu'on le veuille ou non, le monde islamique considère la nation turque comme son champion. Il y a des faits nouveaux dans l'Evolution mondiale : ils consistent précisément dans ces aspirations orientales qui tendent à réintégrer l'Asie musulmane dans l'humanité libre, à base de parfaite égalité de traitement, et qui exigent une place pour l'Islam dans le futur concert international. Reconnaître ces faits, faciliter à l'Orient cette transformation, voilà un but digne de tous les penseurs sous toutes les latitudes de la terre. Les mêmes motifs économiques et psychologiques qui avaient provoqué la guerre d'indépendance de 1776 *en Amérique agitent violemment le Continent asiatique. La même sagesse politique, ou simplement humaine, qui sut maintenir le Canada et l'Australie et l'Union Sud-Africaine dans le cadre de la* Commonwealth *britannique pourrait désarmer la haine immense qui gronde en Asie. C'est sous ce rapport que la question turque revêt une importance vitale, fondamentale pour l'Angleterre.*

En dépit de cette vérité primordiale, une propagande formidable est faite dans le monde anglo-saxon sous les auspices de Votre Grâce et de l'Eglise d'Angleterre avec la collaboration des principales associations ecclésiastiques et religieuses du protestantisme britannique. Dans l'intérêt soi-disant des chrétiens d'Orient, cette propagande, dont les ramifications s'étendent aux Etats-Unis, essaye de provoquer l'intervention américaine contre la Turquie dans la prochaine Conférence diplomatique appelée à régler la paix du Proche Orient. De nombreuses pétitions ecclésiastiques provoquées par un comité anglais sous la direction de l'evêque Cannon et adressées au Président des Etats-Unis invoquent la force américaine contre les Musulmans qui viennent de remporter des succès dans la défense héroïque de leur foyer. Si, en cas de défaite anglaise, un Moustafa Kemal anglais eût fait contre l'Allemagne ce que les hommes d'Angora ont fait contre les Grecs, agresseurs en Asie Mineure, Votre Grâce lui aurait certainement donné Sa bénédiction patriotique. Par une hypocrisie sans pareille, ceux qui défendent leur foyer national en Turquie sont décriés comme des agresseurs, tandis que les Grecs qui ont déclanché tous les malheurs en Orient depuis 1919 *ont toute la sollicitude de la propagande ecclésiastique anglo-américaine. Lorsque quelques Anglais éclairés essayèrent, au lendemain de la Paix, de faire appel à la bienfaisance*

britannique pour venir en aide aux enfants musulmans victimes des atrocités grecques, afin de pouvoir donner à l'Islam une toute petite preuve de l'impartialité qui réside encore au fond des cœurs anglo-saxons, ils ne purent obtenir du Save the Children Fund *une seule livre sterling pour un enfant de l'Islam Les nombreux appels de Votre Grâce en faveur des chrétiens d'Orient n'ont jamais été accompagnés d'une parole de miséricorde pour les victimes non chrétiennes des atrocités grecques. Mes tentatives personnelles de convainrce Lord Robert Cecil, un des militants les plus importants de l'Eglise d'Angleterre, de la nécessité de prendre une attitude de neutralité à l'égard des races et des religions qui se disputent le Proche Orient, ont parfaitement échoué Lord Robert Cecil continuait à mettre toute l'influence de la* League of Nations Union, *dont il est le chef spirituel, au service de la cause grecque et participait ainsi à l'égarement de l'opinion publique anglaise Malgré les évènements qui viennent d'infliger un démenti terrible à ce pacifisme tout en paroles, la propagande ecclésiastique continue à inonder les Etats-Unis dans l'intention de provoquer une action anti-musulmane du Président Harding. D'une nation victime de l'injustice du Traité de Sèvres, cette propagande fait aux yeux d'un public lointain un peuple contre lequel l'immense puissance américaine devrait être mise en mouvement*

Votre Grâce n'ignore pas le danger extraordinaire des mensonges répandus par la propagande orthodoxe, puisque sous l'impulsion des derniers évènements on commence à prier pour la Paix orientale dans les églises anglaises Votre présence à l'ouverture de la dernière assemblée de la Société des Nations, votre sermon à la Cathédrale de Genève dans l'intérêt de la Paix humaine, ne peuvent pas signifier la bénédiction d'un chef d'Eglise à une nouvelle croisade Car ce serait monstrueux à l'époque où nous vivons, dans l'état actuel de la Science humaine, de la Science des Religions en particulier qui tend à rapprocher les grandes religions, et qui rend hommage à la beauté morale de l'Islam. Moins que quiconque, les protestants ont des raisons de prêcher la Croisade contre les Turcs, car durant les périodes de persécution religieuse en Occident, ce furent les Turcs qui sauvegardèrent la liberté religieuse des protestants dans tous les pays où s'étendait leur influence. Les Eglises protestantes de Hongrie peuvent témoigner en faveur de cette vérité historique, car le protestan-

tisme dans la vallée du Danube doit son existence et ses libertés à la protection des Souverains de Turquie. Si Votre Grâce désire se documenter sous ce rapport, les Chefs des Eglises protestantes de Hongrie pourraient vous éclairer sur la tolérance respective des Musulmans et des Orthodoxes. Sa Sainteté le Pape lui-même a reconnu la tolérance islamique à l'égard des catholiques en Orient. Il est inconcevable que les chefs du protestantisme dans le monde anglo-saxon persistent dans une erreur si funeste pour les perspectives de la Paix en Orient, car le résultat de la politique gladstonienne, c'est la guerre à outrance entre la Chrétienté et l'Islam, guerre que les libéraux les plus fidèles des traditions gladstoniennes répudient aujourd'hui dans l'intérêt suprême de l'Empire.

En vérité, il n'y a aucun obstacle de principe, ou de dogme irréductible, au rapprochement entre l'Islam et le protestantisme anglo-saxon si Votre Grâce et ceux que vous inspirez y mettent ce minimum de bonne volonté qui sied à une si haute position religieuse. Du sommet de l'Eglise, dont Votre Grâce dirige les destinées, une bonne parole, un geste noble suffiraient sans aucun doute pour apaiser les mauvais vents qui soufflent sur la Question d'Orient et dont le but n'a rien à voir avec le Ciel. Les ambitions terrestres de quelques politiciens ne peuvent pas, ne doivent pas incendier l'Orient et l'Occident, si les chefs spirituels de toutes les nations veillent à ce que les divisions tragiques de l'Humanité ne soient encore aiguisées par une canaille sans scrupule. C'est justement le but de l'appel que Lord Halifax vient de lancer au « Church Congress » de Sheffield le 9 octobre dernier, en s'autorisant de l'encouragement qu'il reçut de la bouche du Cardinal Mercier en vue du rapprochement de l'Eglise d'Angleterre vers l'Eglise de Rome. Il importe d'y ajouter un geste d'apaisement en plus : celui qui réconcilierait la Chrétienté et l'Islam.

Votre Grâce me permettra de citer ici quelques lignes de mon étude sur « L'Europe en Asie Mineure » (1) car je ne saurais mieux définir la vocation que je souhaite à l'Empire britannique :

« Le génie anglo-saxon, qui inventa la grandiose idée spirituelle

(1) Edition française chez E. Beccard, Paris, et édition anglaise chez Murby & C° Londres.

d'une Commonwealth of Nations, *est battu en brèche par un groupe d'esprits étroits, intolérants, égoïstes et avides de tous les surprofits qu'on puisse réaliser sur la terre et dans le Ciel. Pourtant, le grand profit de l'Empire, sa consolidation, sa vocation spirituelle conçue par un Beaconsfield, serait de fournir* définitivement *la preuve qu'il est vraiment* utile *et* indispensable *à l'humanité sans distinction de race ou de religion. L'humanité aspire à être organisée, aspire à créer des liens organiques entre les nations qui la composent. L'Empire britannique eût pu depuis longtemps et pourrait encore pendant quelque temps accomplir cette tâche suprême de la politique mondiale. A une condition* sine qua non : *qu'il se débarrasse au plus vite, plutôt aujourd'hui que demain, des aveugles qui le conduisent à l'abîme* ».

Ces paroles écrites à la veille de la Conférence d'Orient, au mois de mars 1921, *ont gardé toute leur actualité. J'invite respectueusement Votre Grâce à les méditer. La signification profonde du problème turc réside précisément dans la possibilite d'une réconciliation entre l'Angleterre et l'Islam, conformément aux traditions saines de la politique britannique. Sous ce rapport l'Angleterre n'a qu'à suivre l'inspiration française, car si jamais la France eut raison, profondément raison, si jamais elle eut le droit aux applaudissements unanimes de l'humanité, c'est bien pour sa politique musulmane pleine de sagesse.*

Dans l'espoir que Votre Grâce consentira à méditer un peu les suggestions exprimées dans cette lettre, j'ai l'honneur de lui présenter l'assurance de mon respect le plus profond

De votre Grâce le plus humble serviteur

Paris, 1er novembre 1922.

FÉLIX VALYI

CHRONIQUE

AFGHANISTAN

Une légation française en Afghanistar

Le ministre des Affaires étrangères a déposé sur le burea Chambre, lors de la rentrée, une demande de crédits pour la d'une légation de la République française en Afghanistan.

L'accord s'est établi entre les deux gouvernements pour chacun une mission diplomatique permanente de l'autre.

Déjà, l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Italie ont accrédité d sentants officiels à Caboul.

La légation que le gouvernement français veut créer sera dans les mêmes conditions que celle de Téhéran et que les poste laires de l'Inde : Calcutta et Bombay.

Les dépenses sont évaluées à 103.900 francs par an.

M. Mahmoud Tarzy Khan, ministre d'Afghanistan, est a France dans la seconde semaine d'octobre.

FÉDÉRATION CAUCASIENNE

Ratification du traité de Kars

Le 11 septembre dernier l'accord conclu à Kars entre le Gouve d'Angora et l'Etat confédéré de Transcaucasie a été ratifié à Er représentant de la Turquie a exprimé, à cette occasion, le désir se maintenir les liens qui unissent la Turquie aux République ques caucasiennes.

EGYPTE

Un nouveau parti

Un nouveau parti, dit parti libéral constitutionnel qui se propose d'obtenir pour l'Egypte une indépendance « véritable », s'est constitué le 30 octobre à l'issue d'un grand meeting populaire tenu au Caire sous la présidence d'Adly pacha.

Le programme d'Adly pacha comprend le retrait complet des troupes britanniques occupant encore l'Egypte, le maintien du Soudan dans les limites de l'administration égyptienne, la protection des industries du pays et la reconnaissance du principe de la « porte ouverte ».

Projet de Constitution

On sait que pour établir la Charte de la nouvelle Egypte tandis que le pays réclamait la convocation d'une Assemblée constituante, composée de 300 députés élus, le cabinet a confié le soin à un Comité, dit de Constitution, composé de 30 membres seulement. Ce Comité vient de terminer ses travaux et de soumettre ses conclusions au cabinet.

Le projet prévoit un Sénat de 100 membres, dont 30 seraient nommés par l'Etat et une Chambre des représentants de 220 membres. Le roi serait à la fois roi d'Egypte et du Soudan. Les ministres seraient responsables devant le Parlement et l'instruction primaire deviendrait obligatoire et gratuite.

Les nationalistes égyptiens et la Conférence de Lausanne

La population entière de la ville de Tanta, capitale du Delta, se faisant l'interprète de la volonté nationale unanime, a demandé que les délégués égyptiens au congrès du Proche-Orient soient choisis par le peuple en toute liberté.

Une délégation est partie pour Lausanne dans le but d'obtenir l'admission de Zaghloul pacha à la conférence comme représentant de la

nation égyptienne. Le départ de Mme Zagloul, le 8 octobre, pour Gibraltar, où elle est allée rejoindre son mari incarcéré, a été l'occasion de manifestations populaires en faveur du leader nationaliste égyptien.

Une délégation nationale, composée de sept membres se rendant à Lausanne est déjà arrivée en Italie. Une seconde est envoyée par le « Wafd. ». Enfin une troisième, qui sera présidée par Sarvoit pacha, premier ministre du Gouvernement égyptien, représenterait officiellement l'Egypte.

RÉPUBLIQUE D'EXTRÊME-ORIENT

La Conférence de Tchang-Tchoun

On sait que la Russie considère comme illégale la présence des troupes japonaises en Sibérie et qu'avant de reprendre les pourparlers interrompus avec le Japon depuis l'échec de la conférence de Daïren (Dalny), elle exige le rappel des forces japonaises cantonnées en Sibérie.

Le consul général du Japon à Kharbine a fait savoir, le 20 juillet dernier, au représentant du Gouvernement de Tchita que le Japon acceptait les propositions russes et et qu'il était prêt à reprendre des pourparlers interrompus à Dairen.

Le 18 août le gouvernement de Tchita a chargé l'ambassadeur de Russie à Pékin, M. Joffe, et le ministre des Affaires étrangères de la république d'Extrême-Orient, M. Ianson, de se mettre en rapport avec les délégués japonais. Il fut décidé qu'une conférence se tiendrait à Tchang-Tchoun, petite ville de la Mandchourie méridionale.

L'ouverture de la conférence a eu lieu le 4 septembre en présence des délégués russes Ioffe et Ianson, entourés de leur personnel, et des délégués japonais, M. Matsoudaira, directeur du département d'Europe et d'Amérique au ministère des Affaires étrangères et de M. Matsousima, ex-consul du Japon en Russie

Dès le début, des divergences très sensibles se manifestèrent entre les points de vue japonais et russe. Les délégués japonais insistaient pour que les pourparlers eussent lieu exclusivement entre le Japon et la République d'Extrême-Orient et que les résultats obtenus à la conférence de Daïren ne fussent point l'objet de nouveaux débats. M. Ioffe déclara que

le point de vue japonais différait trop du point de vue russe pour prendre une décision immédiate et qu'il devait au préalable demander des instructions à Moscou.

Le 10 septembre M. Ioffe fit connaître qu'il venait de recevoir une réponse de Moscou et de Tchita, que ni l'un ni l'autre Gouvernements n'acceptaient de voir limiter les pourparlers à des questions intéressant Tchita exclusivement pas plus que de voir exclure desdits pourparlers la Russie soviétique. Au cours de la séance de ce jour, M. Ioffe fit, au nom de la Russie soviétique et de la République d'Extrême-Orient la déclaration suivante publiée dans les *Izvestia* du 17-9-22.

Au nom de leurs gouvernements, les délégations de la R. S F. S R. (Russie socialiste fédérative soviétique russe) et de la R. E O. (République d'Extrême Orient) déclarent que le désir du Gouvernement japonais de limiter le cercle des questions devant être examinées à la conférence aux seules questions concernant la R E O., ainsi que le désir de ne conclure un accord qu'avec la seule République d'Extrême-Orient sont tout à fait inattendus pour les Russes La limitation des travaux de la Conférence aux seules questions intéressant la R. E O amènerait à ne traiter que les questions intéressant uniquement le Japon.

D'un autre côté la R S. F S R. est si intimement liée au point de vue économique et politique avec la R E O qu'il est impossible d'examiner séparément et indépendamment l'une de l'autre les questions faisant l'objet de la conférence et à tour de rôle avec chacune d'elles isolément. L'octroi de droits aux citoyens japonais sur le territoire de la R E O entraînerait forcément l'octroi des mêmes droits aux citoyens japonais sur tout le territoire russe, ce qui est inadmissible sans le consentement de la Russie Malgré les manifestations hostiles du Gouvernement impérial japonais contre la Russie survenues ces dernières années, le peuple russe ne nourrit aucun sentiment malveillant contre le peuple japonais.

D'accord avec le désir exprimé par leur peuple, les Gouvernements de R S. F S. R. et de R E O. sont prêts à oublier le passé et à arriver à un accord amical avec le Japon, mais ils ne peuvent consentir à des pourparlers qui ne garantiraient les intérêts que de l'une des parties L'évacuation des troupes japonaises et la restitution du matériel russe saisi par lesdites troupes ne sont pas des compensations suffisantes pour la Russie et pour la R. E. O , car ce matériel est la propriété du peuple russe et il doit faire retour à son propriétaire légal, indépendamment des pourparlers. En outre, l'évacuation des troupes japonaises était l'une des conditions préalables des pourparlers.

En continuant à s'en tenir aux principes d'élaboration désirable d'un accord éventuel sur les questions principales afin de pouvoir ensuite aborder la discussion de questions présentant un intérêt plus restreint, les Gouvernements de la R. S. F. S. R et de la R. E. O estiment qu'un accord général ne saurait être une simple répétition de ce qu'on appelle « le projet de Dairen », mais qu'il doit être élargi. A Dairen, les pourparlers étaient limités au Japon et à la R. E. O. ; à Tchang-Tchoun ils ont lieu entre la R. S F. S. R., la R. E. O. d'une part et le Japon d'autre part. Les délé-

gations de la R. S. F. S. R. et de la R. E. O. expriment le plus vif désir d'arriver à un accord complet avec la délégation japonaise sur les bases exposées ci-dessus.

En commentant cette déclaration, M. Vilenski-Sibiriakov dans un article des *Izvestia* du 14-9-22 intitulé « Que veut le Japon ? » révèle les véritables intentions du Japon en Extrême-Orient.

Le Japon veut profiter de la situation indépendante en apparence de la République d'Extrême-Orient pour conclure avec elle un accord en présence des représentants de la R. S. F. S. R. afin d'éviter les difficultés qui caractérisent les relations russo-japonaises sur les rives du Pacifique.

Naturellement, il n'est pas dans les intérêts du Japon d'entamer sur une grande échelle des pourparlers avec la Russie alors qu'il ignore encore s'il va ou non évacuer le nord de l'île Sakhaline qu'il occupe actuellement. Evidemment, il est par trop délicat de causer avec les représentants de la R. S. F. S. R. dans le temps même où le major japonais Tamira installe un centre japonais au Kamtchatka. Enfin, le souvenir encore récent de l'intervention japonaise dans l'Extrême-Orient russe oblige les diplomates japonais à ne pas se hâter dans les pourparlers avec la R. S. F. S. R.

La diplomatie japonaise, habituée aux détours, cherche d'autres voies. Le Japon veut à Tchang-Tchoun se procurer un document qui lui permettrait un jour ou l'autre de le montrer comme témoignage de son « amitié » envers la Russie à laquelle il a fait l'honneur d'assister aux négociations avec la République d'Extrême-Orient. Par la suite, le Japon se réserve le droit d'interpréter la présence de la Russie soviétique à Tchang-Tchoun au mieux de ses intérêts. Telle est la manière d'agir de la diplomatie japonaise.

Vilenski-Sibiriakov termine son article en signalant l'importance que présente pour la Russie la question de l'Océan Pacifique, où écrit-il, les intérêts russes « doivent prévaloir » et où seule la Russie soviétique « peut défendre les intérêts russes ».

Le Japon en saisit très bien la portée et c'est pourquoi il s'efforce, par des voies détournées, d'éviter des conversations directes avec la Russie soviétique.

FRANCE

La Conférence internationale des Chemins de fer

La Conférence internationale des chemins de fer, qui s'est ouverte le mardi 17 octobre à Paris et s'est terminée le 20, avait pour objet de créer un organisme permanent pour l'unification et l'amélioration des conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer, en vue du trafic international européen. L'idée de cette Union, émise aux

conférences de Barcelone et de Porto-Rose, avait été reprise à la Conférence de Gênes qui chargea le Comité de direction des Réseaux français de convoquer lés délégués de toutes les administrations européennes, chinoises et japonaises et d'élaborer des statuts.

Cette conférence à laquelle participèrent les délégués de trente administrations de chemins de fer européens et asiatiques, après avoir adopté les statuts de l'Union élaborés par le comité de direction des grands réseaux français, a confié la présidence du Comité de gérance à un Français, M. Mange, directeur de la Compagnie d'Orléans, et a fait de Paris le siège de l'Union qui se trouve être ainsi en quelque sorte la capitale des chemins de fer de l'Atlantique au Pacifique, puisque l'Union comprend non seulement les délégués des administrations européennes de chemins de fer, mais ceux de la Chine et du Japon, dont les possessions d'Asie sont directement rattachées au trafic international européen.

GRÈCE

Arrestation du prince André de Grèce

Le 12 octobre l'état de siège a été proclamé dans toute la Grèce.

Le Comité révolutionnaire qui s'est dissous de sa propre autorité et s'est immédiatement reconstitué, mais avec quatre membres seulement : le général Othonaios, le capitaine de vaisseau Hadjikyriakos, les colonels Gonatas et Plastiras, et le Gouvernement, résolus à poursuivre sévèrement tous les responsables de la catastrophe nationale, ont fait arrêter à Corfou le prince André de Grèce qui commandait le 3e corps d'armée lors de la campagne de la Sakharia et est accusé d'être partiellement responsable de la débâcle du mois d'août 1921, parce qu'il a refusé de tenir compte des ordres du commandant en chef, le général Papoulas. Le prince André est le troisième frère de l'ex-roi Constantin. Agé de quarante ans, il est colonel de cavalerie et a épousé en 1903 la princesse Alice de Battenberg, dont il a cinq enfants.

Le 26 octobre, l'ancien président du conseil, M. Calogeropoulos, a également été arrêté et on a ordonné l'arrestation du propriétaire du

journal *Kathimerini*, qui a mené une campagne de calomnies contre la France durant les deux dernières années, ainsi que celle du directeur du journal *Protevoussa*, qui avait voulu organiser des corps de volontaires grecs pour défendre Constantin. Mais tous deux sont en fuite.

M. Baltazzis, ancien ministre des Affaires étrangères, et M. Vozikis, ancien ministre de l'Intérieur dans le cabinet Gounaris, ont été également arrêtés.

Enfin l'ex-roi Constantin devait être invité à comparaître devant la Commission d'enquête, faute de quoi il serait déféré devant le Conseil de guerre spécial et jugé par défaut avec le premier groupe des accusés qui sont MM. Gounaris, Stratos, Protopapadakis, Théotokis, Baltazzis, Hadjanestis, Ghondas et Stratigos. Mais, d'après la constitution, les ministres sont seuls responsables.

La presse soutient que la responsabilité de la défaite pèse sur l'ex-roi puisqu'il a assumé le commandement en chef effectif de la campagne d'Asie-Mineure et qu'en outre il est le protagoniste du système politique et militaire qui a conduit la Grèce à la ruine.

INDE

La mission de lord Inchcape

Lord Inchcape, président de la *Peninsular and Oriental* et de la *P. and O. Banking Corporation* et administrateur de la Compagnie de Suez, qui a été nommé président de la commission instituée pour examiner le problème des économies aux Indes anglaises, est parti à la fin d'octobre.

Au banquet, présidé par sir Thomas W. Holderness, qui lui a été offert à cette occasion, lord Inchcape, après avoir répondu aux souhaits qui lui étaient adressés a dit que, d'après les travaux préliminaires auxquels il s'était livré avec MM. Howard et Milns, ses collègues du Comité des économies, il ne désespérait pas de pouvoir établir un rapport qui serait acceptable pour le vice-roi, le Gouvernement et la population de l'Inde, et qu'il pensait possible de revenir dans l'empire indien à de saines conditions économiques.

Manifeste d'une société secrète

Voici un extrait d'une proclamation lancée par une société secrète aux Indes, qui montre quelle gravité revêt la situation. On l'a trouvée récemment placardée sur les murs de tous les monuments publics dans l'Inde entière.

Nous sommes sans armes et nos ennemis sont armés des engins les plus formidables. On dit que si nous tentons de lutter contre nos ennemis, nous ne pourrons pas les châtier. En réalité c'est là l'opinion de ceux-là seuls qui ont peur de toute violence. Voyez donc comment un peuple désarmé et faible peut se venger. N'oubliez pas comment se produit l'évolution qui prépare les citoyens d'une nation à sacrifier leur tout, leurs familles, leurs enfants, leurs femmes, leur fortune sur l'autel de la *Vérité et de la Liberté*. Ceux qui ne sont pas prêts au sacrifice ne peuvent espérer le succès Ceux qui ont peur de la tyrannie de l'oppresseur, ceux qui ne sont pas prêts à verser leur sang jusqu'à la dernière goutte au service de leur pays sont condamnés aux pires échecs et humiliations. Oui, nous n'avons pas d'armes. Cependant nous pouvons beaucoup. Nous avons les forces, nous avons surtout la *volonté* qui est la plus grande garantie de succès. Nous infligerons à nos ennemis une sévère leçon.

Ne l'oubliez pas ·

Ils ont violé leurs promesses solennelles .

Ils nous ont dupé en tout.

Ils ont commis des sacrilèges contre les Lieux Saints.

Ils ont tenté de détruire le Califat.

Ils se sont emparés de Bagdad et de Jérusalem

Ils ont essayé de renverser la puissance des Nationalistes turcs.

Ils ont massacré d'innocents Indiens dans le Pendjab

Ils massacrent en ce moment les pauvres Sikhs. Vengeons-nous donc de ces attentats à notre vie et à notre liberté.

Notre religion nous enseigne que lorsque la patience et la prière ne peuvent nous soustraire à la tyrannie et à la persécution, alors nous devons certainement nous venger par la violence. Nos uniques armes de vengeance sont les suivantes :

Il n'est pas nécessaire que nous nous battions contre nos ennemis en bataille rangée.

Tuons tous les Anglais.

Tuez-les individuellement. Toutes les fois que vous en rencontrez un, tuez-le.

Incendiez leurs maisons et leurs boutiques.

Endommagez leurs biens, leurs automobiles, leurs télégraphes et leurs chemins de fer.

Mais il faut que cette œuvre soit organisée parfaitement et partout, de façon à ce qu'on s'y mette dans l'Inde entière. En quelques jours tous les Anglais aux Indes seraient tués.

N'oubliez pas que vous avez le nombre pour vous. Dieu est avec vous.

Publié par la Société de Vengeance.

Imprimé à l'Imprimerie de la Société.

Que tout homme qui lit ceci le passe à d'autres.

Les musulmans de l'Inde et la politique de M. Lloyd George

Le 20 octobre, le comité central du Califat a adopté une résolution déclarant que l'internationalisation des Détroits serait injuste et coercitive, qu'elle porterait atteinte à la liberté du Califat et qu'elle ne saura être justifiée que lorsque les puissances, notamment la Grande-Bretagne, auront internationalisé les mers qu'elles contrôlent.

Le comité déclare qu'il relève le défi lancé par M. Lloyd George à Manchester contre l'islamisme et il présente ses remerciements à la France et à l'Italie pour l'aide précieuse qu'elles ont donnée aux Turcs.

Le comité a également décidé d'envoyer une députation au Hedjaz dans le but d'examiner la situation dans les pays arabes.

Une autre députation sera envoyée à la conférence de paix du Proche-Orient, afin de faire connaître les revendications de l'Inde sur la question du Califat.

JAPON

Evacuation de Tsing-Tao
Restitution de Kiao-Tchéou à la Chine

Le Japon a décidé de se retirer et de remettre l'autorité civile et militaire de Kiao-Tchéou à la Chine le 2 décembre.

L'administration civile japonaise, exercée sous la direction du commandant militaire de la garnison de Tsing-Tao, doit cesser le 30 octobre et tous les préparatifs nécessaires pour l'évacuation doivent être exécutés dans le commencement de novembre.

MÉSOPOTAMIE

Le traité avec Nedjd

Au cours du printemps dernier les guerriers Wahabites de Nedjd menacèrent de leurs razzias les environs des sanctuaires chiites, Kerbéla et Nedjef, qui se trouvent au sud ouest de Bagdad. Inquiet, le Gouvernement mésopotamien entra en pourparlers avec Nedjd par l'intermédiaire du Haut-Commissaire Britannique, Sir Percy Cox, et aboutit à la conclusion d'un traité dont nous donnons ci-dessous le texte.

ARTICLE PREMIER.— Les tribus arabes Mountik, Az Zafir et Al Imarat ressortissent à la Mésopotamie et les deux Gouvernements contractants s'engagent à s'opposer réciproquement aux déprédations des nomades. Le cas échéant, les deux Gouvernements soucieux de leurs bonnes relations, s'entendront sur les mesures repressives à prendre de concert.

ARTICLE 2 — Pour mettre fin aux contestations, les deux Gouvernements s'accordent de considérer les tribus de Mounfik, Az Zafir et Al Imarat comme appartenant à la Mésopotamie et celles de Chamar comme ressortissant à Nedjd. Quant aux terrains avec les puits, ceux qui depuis un temps reculé appartiennent aux tribus mésopotamiennes resteront en leur possession et il en sera de même pour ceux des tribus de Nedjd. L'attribution définitive des puits sera effectuée par une Commission mixte composée des deux représentants des Gouvernements respectifs sous la présidence d'un fonctionnaire britannique nommé par le Haut-Commissaire. Cette Commission aura à se prononcer sur la délimitation des deux pays dont les Gouvernements se soumettront à la décision prise. Le Gouvernement de Nedjd et celui de la Mésopotamie s'engagent à maintenir l'ordre le long du chemin de la Mecque et veilleront à la sécurité des pèlerins.

ARTICLE 3. — En vertu de l'art. 5 du traité conclu entre l'Angleterre et Nedjd les deux Gouvernements contractants déclarent libres les échanges commerciaux qui s'effectueront par les négociants indigènes.

ARTICLE 4. — Les produits naturels et manufacturés importés en Mésopotamie ainsi que ceux qui en seront exportés se verront appliquer quant aux formalités douanières, les droits et le transit le régime de la nation la plus favorisée.

ART. 5. — Les deux Gouvernements ont la liberté d'élever les droits de douane ainsi que d'établir des impôts et des taxes intérieurs, qui n'existent pas à présent, à condition toutefois que ces mesures fiscales seront les mêmes qu'à l'égard de la nation la plus favorisée et que les lois faites à cet effet seront communiquées réciproquement par les parties contractantes.

ARTICLE 6. — Les ressortissants des deux Gouvernements auront mutuellement l'accès dans leurs pays respectifs pour commercer ou voyager pourvu qu'ils soient munis des passeports, dont le règlement sera communiqué par chaque Gouvernement à l'autre.

ARTICLE 7 — Les tribus nomades tombent sous le coup des lois du pays se trouvent

ARTICLE 8 — Si, à Dieu ne plaise, la guerre éclatait entre un des Gouvern contractants et l'Angleterre le présent traité sera considéré comme nul et non a

Le présent traité est revêtu des signatures des représentan Gouvernements de Mésopotamie et de Nedjd et du Haut-Comm Britannique. Il n'entrera en vigueur qu'après sa ratification par les rains respectifs de ces États En outre le représentant de Nedj engagé à ce que les tribus de son pays s'abstiennent de toute ag en attendant la décision de la Commission prévue par l art. 2 du traité, fait le 7 Ramazan 1340 (5 mai 1922).

Traité entre la Grande-Bretagne et l'Irak

Un traité d'alliance comprenant dix-huit articles, a été sig 10 octobre, à Bagdad, entre la Grande-Bretagne et l'Irak, par sir Cox, haut-commissaire britannique, et sir Sayid Abd ur Rahman, p ministre de l'Irak Ce traité fixe les relations entre la Grande-Br comme puissance mandataire, et l'Irak.

Par l'article 6, la Grande-Bretagne s'engage à user de tou influence pour faire admettre l'Irak dans la Société des Nations et le mandat britannique cessera automatiquement.

Par l'article 7, la Grande-Bretagne s'engage à prêter aide et ass aux forces armées du roi de l'Irak

Ce traité, signé pour une durée de vingt ans, est renouvelable

L'annonce de la conclusion de cet accord a causé, en Angleter vive appréhension. A l'occasion de sa signature la presse rappel la Mésopotamie a déjà coûté aux contribuables plus de 100 milli livres depuis l'armistice et que, cette année, elle lui coûtera enc moins 8 millions de livres. En outre, dans le cas où la Société des N refuserait d'admettre le royaume d'Irak dans son sein, on redou la clause par laquelle l'Angleterre s'engage pendant vingt ans à sc l'Irak financièrement et militairement, ne soit très onéreuse Ce ne pouvant toutefois être mis en vigueur sans la ratification du Parle on espère qu'il ne sera pas accepté tel qu'il lui est présenté.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE FÉDÉRATIVE DES SOVIETS RUSSES

Proposition de conférence russo-chinoise

Le 2 septembre 1922 l'ambassadeur extraordinaire de la république soviétique de Russie à Pékin, M. Ioffe, au nom du Gouvernement soviétique, a remis au Gouvernement chinois le memorandum suivant pour lui proposer la convocation d'une conférence russo-chinoise

Comme suite aux pourparlers qui ont eu lieu les 21, 30 et 31 août 1922 avec M. le ministre des Affaires étrangères de Chine, l'ambassadeur extraordinaire et le ministre plénipotentiaire de la République socialiste fédérative et soviétique de Russie a l'honneur d'adresser au Gouvernement de la République chinoise les propositions ci-dessous

A peine constitué, le Gouvernement des ouvriers et des paysans de Russie s'est efforcé de prouver au peuple et au Gouvernement chinois que son désir n'était pas seulement de renoncer à la politique agressive et impérialiste de l'ancien régime tsariste envers la Chine, mais qu'il veut établir des relations sur d'autres bases, sur les bases de l'égalité politique et économique des deux pays Dans la declaration faite au peuple chinois par le Conseil des commissaires du peuple, le 26 juillet 1919, étaient exposés les principes qui animaient le Gouvernement russe dans ses rapports avec la Chine Dans la note du commissaire adjoint aux Affaires étrangeres (27-9-20), Karakhan, ces principes étaient exposés sous forme d'une proposition concrete qui devait servir de base à un accord amical russo-chinois

Bien que cet accord n'ait pas été conclu, la Russie des ouvriers et des paysans est toujours animée des mêmes sentiments de sympathie exceptionnelle et d'amitié envers le peuple chinois qui lutte pour son indépendance Et c'est pourquoi l'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire (de Russie) propose encore une fois au Gouvernement chinois d'ouvrir des pourparlers pour toutes les questions intéressant les deux pays. De cette manière, il sera possible d'établir entre les deux Etats des relations de bon voisinage répondant aux sentiments qui animent les deux peuples.

Fidèle jusqu'au bout à sa politique, le Gouvernement des ouvriers et des paysans est prêt à entrer en pourparlers avec la Chine d'accord avec les principes faisant l'objet des deux déclarations dont il a été parle.

Au cas où le Gouvernement de la République chinoise accepterait les propositions ci-dessus formulées, l'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire attendra que M. le ministre des Affaires étrangères veuille bien faire connaître le jour et le lieu où il plairait au Gouvernement chinois de convoquer une conférence russo-chinoise. »

Le 7 septembre 1922 le Gouvernement chinois a fait parvenir à M. Ioffe la réponse suivante au memorandum russe, publié comme ce dernier dans les *Izvestia* du 16-9-22 :

Nous avons pris connaissance du mémorandum du 2 septembre qui a été remis au ministère des Affaires étrangères et dans lequel est exposé le point de vue du Gouvernement des ouvriers et des paysans par rapport à la Chine. Vous proposez une conférence russo-chinoise pour discuter toutes les questions susceptibles de développer des relations de bon voisinage entre la Chine et la Russie. Le Gouvernement chinois vous exprime son entière approbation en même temps qu'il donne son consentement pour entrer dès maintenant en pourparlers avec vous. Le gouvernement chinois espère que pendant les pourparlers vous prendrez en considération les déclarations plusieurs fois faites à la Chine par le Gouvernement des ouvriers et des paysans et renouvelées dans votre memorandum.

Le Gouvernement chinois ne doute pas que vous examinerez en toute sincérité toutes les questions qui intéressent les deux pays et que vous les résoudrez d'une manière entièrement satisfaisante.

Le ministère des Affaires étrangères propose Pékin comme lieu de réunion de la conférence projetée, laquelle devra s'ouvrir incessamment.

Toutefois, comme vous vous proposez de vous rendre à la Conférence de Tchang-Tchoun, le ministère des Affaires étrangères vous prie de lui fixer vous-même la date que vous jugerez opportune pour commencer les pourparlers et pour nous mettre d'accord d'une façon définitive au sujet de ladite conférence.

SYRIE

Convention douanière avec Angora

Une convention douanière a été signée à Beyrouth entre les fonctionnaires du haut commissariat représentant les Etats syriens conformément au « mandat » et les délégués de la Grande assemblée nationale turque à Angora. La convention est basée sur l'article 11 du mandat prévoyant des accords de voisinage. Son but est de rétablir entre la Syrie et l'Anatolie les relations interrompues par la guerre. On espère que la convention rendra à la Syrie les débouchés que la guerre lui a fait perdre. On prévoit un régime de faveur seulement pour les produits naturels ou manufacturés des deux pays. M. Rouffié et le général Maheddine ont présidé aux négociations.

Les crédits pour le Levant

Le Sénat, a, le 27 octobre, au début de l'après-midi, discuté le projet de crédits pour l'entretien des effectifs de l'armée du Levant, pendant les mois de novembre et de décembre, et l'a voté après avoir opéré une réduction de 3 millions demandée par la Commission sur le chiffre accordé

par la Chambre, ramenant ainsi les crédits de 23.556.330 francs à 20.488.140, soit une diminution globale de 3.068.190 francs.

Au cours de la discussion, M. Victor Bérard prononça un violent réquisitoire contre les abus administratifs signalés en Syrie et M. Gaston Doumergue a déclaré voter le crédit, en raison des événements qui se sont produits depuis juillet, mais en estimant qu'il doit être procédé le plus rapidement possible au rapatriement des troupes.

Le projet est ensuite revenu à la Chambre, et M. Barthe en profita pour demander à nouveau quelles sont les sanctions prises contre ceux « qui ont gaspillé les crédits destinés à l'armée du Levant et imposé au pays des dépenses excessives ».

Le ministre de la Guerre, M. Maginot, a répondu que les crédits qui s'élevaient, l'an dernier, à 770 millions, ne dépassent pas, cette année, 320 millions et que les effectifs qui étaient au 1er janvier dernier, de 70.000 hommes, seront ramenés, au 1er janvier prochain, à 20.000 hommes, indépendamment des 6.000 hommes de la légion syrienne, soit, pour les crédits, une réduction de moitié, et, pour les effectifs, une réduction des deux tiers.

TRANSJORDANIE

L'Émir Abdullah à Londres

L'émir Abdullah, qui gouverne en Tranjordanie, est arrivé le 14 octobre en Angleterre où il s'est rendu sur l'invitation du Gouvernement britannique et fera un séjour d'environ un mois comme hôte du Gouvernement. Il est accompagné du son premier ministre et de M. Phildy, agent politique anglais en Transjordanie.

Dans une interview qu'il a donnée à un représentant de l'agence *Reuter*, l'émir Abdullah a déclaré que le but de son voyage était de régler la question de l'indépendance de la Transjordanie, indépendance qui avait été d'abord promise à son père et promise derechef par le Gouvernement britannique au cours de la correspondance récente échangée avec la délégation arabe de Palestine, et d'exposer les besoins de son pays en vue d'obtenir l'aide britannique qui lui permettra d'établir un Etat arabe indépendant. L'émir a conclu :

Les frontières de mon pays sont menacées d'une façon qui peut avoir une répercussion malheureuse pour la politique du Gouvernement britannique et pour d'autres pays arabes que la Trasnjordanie ; mais je peux vous déclarer que j'ai pris des mesures pour occuper les régions menacées.

TURKESTAN

Instructions du Comité exécutif du parti communiste russe à ses agents dans le Turkestan

Le document dont nous donnons ci-dessous la traduction fournit de précieuses indications sur les efforts de la propagande soviétique en Orient et en même temps des renseignements sur la valeur exacte du mouvement national au Turkestan.

La Turquie, ayant obtenu satisfaction pour ses revendications nationales, du moins sur le papier pour le moment, tombe maintenant sous l'influence de la France pour laquelle les dirigeants de l'Anatolie ne cachaient pas leur sympathie même au moment de la lutte contre elle. La France a su gagner de nouveau les sympathies de tous les milieux de l'ancienne et de la nouvelle Turquie. De même l'Angleterre, malgré les notes de Lloyd George s'inspirant d'un christianisme belliqueux, trouvera sûrement la voie de la conciliation avec la Turquie. Cela est exigé par ses intérêts en Mésopotamie, aux Indes et en Egypte où le prestige de la Turquie après les victoires de Moustafa Kemal sur les Grecs, mercenaires de l'Angleterre, a atteint un très haut degré.

D'autre part, la Turquie, affaiblie et ruinée par de longues années de guerre et dont les dirigeants quasi-révolutionnaires avaient des tendances et des sympathies européennes, s'acommode mieux de l'Europe capitaliste que de la Russie révolutionnaire. La Turquie a toujours préféré le capital aux idées révolutionnaires.

Ce fait impose impérieusement à la Russie la nécessité de suivre avec vigilance les événements en Orient. Il est indispensable de reprendre le contact avec les nationalistes des Indes rompu par la trahison d'Enver. Le mouvement de l'Asie centrale du groupe d'Enver constitue un grand obstacle à la réalisation de ce but. Il nous faut donc trouver à tout prix un accès dans ce groupe. Il est hors de doute que le groupe en question puise sa force dans le mécontentement des partisans de l'indépendance nationale du Turkestan et du Boukhara qui se considèrent trompés par le pouvoir soviétique. Il faut convenir à regret que l'activité de certains agents et de quelques institutions soviétiques ont doné un juste fondement aux récriminations et au mécontentement de la population musulmane.

Il est temps de comprendre que le Turkestan diffère radicalement de la Russie au point de vue de la structure sociale, nationale et économique. Il est temps d'en finir

avec ce monstreux « communisme de gauche » des camarades de Tachkent qui pendant les cinq années d'existence du pouvoir soviétique dans le Turkestan ne faisaient qu'éloigner de ce pouvoir les musulmans.

Il est nécessaire dès à présent et sans attendre l'ordre spécial du pouvoir central, de faire des concessions dans la question des tribunaux du chériat pour la population sédentaire musulmane, en restreignant toutefois leur compétence à certaines affaires et en les rattachant d'une façon quelconque à l'ensemble de la juridiction de l'Etat; de restituer une partie des wakoufs en les soumettant au contrôle d'une section spéciale de l'Inspectorat ouvrier et paysan ; d'élargir le cercle des électeurs aux soviets ; d'entrer en négociations avec les dirigeants et les représentants influents des nationalistes.

Il ne faut pas mettre trop en avant les organisations communistes locales et leurs représentants qui, grâce à leur ignorance et leur manque total d'ascendant sur leurs compatriotes ont fait à la cause révolutionnaire plus de mal que de bien. Une fois pour toutes, il faut comprendre que dans le Turkestan l'autorité de certaines personnalités peut être opposée avec succès au programme communiste le plus séduisant.

Le tort, ou plutôt le crime des bolcheviks russes du Turkestan consiste dans le fait qu'ils se sont entourés d'anciens interprètes et d'anciens scribes de l'administration communale tsariste (élément le plus nuisible et le plus corrompu) et n'ont pas su ou n'ont pas voulu attirer à la cause de la révolution les représentants influents de l'*Intelliguentsia* musulmane locale, parmi lesquels, au début, il n'y avait pas un seul adversaire actif du pouvoir soviétique. Même parmi les « autonomistes de Khokande » qui formaient le groupe le plus actif et le plus influent de tout le Turkestan, il n'y avait pas la moindre ombre de tendances contre-révolutionnaires dont ils étaient accusés par leurs camarades Toboline, Kolessov et autres. Tout au contraire, certains autonomistes du Khokande, comme on peut le constater, jouissent même aujourd'hui de l'estime des communistes musulmans les plus sincères.

Il est indispensable de prendre des mesures pour les attirer à la collaboration avec le pouvoir soviétique. Etant donné les difficultés actuelles, ce n'est que dans les conditions indiquées que l'on peut espérer un succès de notre travail.

Il est indispensable de prendre des mesures en vue d'arrêter l'influence de la Turquie en Asie Centrale. Pour commencer, on pourrait expulser du territoire des République soviétiques du Turkestan et du Boukhara ceux des agents turcs qui n'appartiennent pas aux organisations communistes et qui ne sont se pas encore fait connaître dans le domaine du travail communiste. L'exemple de Khadji Sami, qui non seulement a trouvé en Russie soviétique un abri contre les poursuites du Gouvernement indien mais qui jouissait de la confiance absolue du pouvoir soviétique du Boukhara et qui ensuite passa du côté d'Enver constitue, à lui seul, une justification suffisante des mesures préventives à l'encontre des Turcs en Asie Centrale.

Au moyen de la propagande orale et écrite, il faut faire comprendre à la population musulmane le tort que la réconciliation entre la Turquie et l'Entente causera au monde musulman. Il faut rendre claire la différence d'attitude de l'Entente et de la Russie vis-à-vis de la Turquie. L'Entente, y compris la France, refusait aux Turcs l'accès à Constantinople et en Thrace alors que la Russie soviétique rendait à la Turquie la province de Kars que la Turquie avait perdue il y a quelques dizaines d'années à la suite d'une guerre avec la Russie tsariste, et renonçait aux droits sur Constanti-

nople et sur les Détroits que les Gouvernements de Lloyd George et de Poincaré avaient reconnus au Gouvernement tsariste.

Il est nécessaire de ranimer l'activité de l'association révolutionnaire indienne de Tachkent, sans se laisser émouvoir par le fameux traité commercial anglo-soviétique de 1921 qui, d'ailleurs, ne nous défend pas de faire de la propagande sur notre propre territoire.

Les camarades travaillant dans le Turkestan, à Boukhara et dans les autres républiques orientales limitrophes de la fédération soviétique doivent se rappeler toujours que les soviets, tout en passant des accords commerciaux avec les Etats capitalistes de l'Europe et en cherchant à se faire reconnaître formellement par ceux-ci, ne renoncent et ne peuvent nullement renoncer à leur but révolutionnaire en Orient. L'Orient doit rester toujours un atout entre nos mains contre les capitalistes de l'Occident.

Maintenant, la Turquie devant inévitablement sortir de notre orbite, il faut décupler notre énergie pour attiser l'esprit révolutionnaire en Orient musulman. Il faut faire quelques concessions aux nationalistes locaux afin d'attirer plus facilement de notre côté les nationalistes hindous, syriens, égyptiens et autres. Il faut prouver que le pouvoir soviétique et le parti communiste dont il émane peuvent et savent travailler parmi les musulmans sans l'aide de la Turquie, aide qui, au fond, ne se manifestait que dans une solidarité tacite du Gouvernement d'Angora avec le Gouvernement soviétique N'oubliez pas, camarades qui travaillez en Asie Centrale, que vous êtes chargés d'une mission lourde de responsabilités et que de son succès dépend la réalisation du but principal de la révolution d'octobre : la destruction de l'Europe capitaliste.

Moscou fin septembre 1922.

TURQUIE

Conférence de Moudania

La conférence de Moudania s'est ouverte le 3 octobre mais elle n'a commencé ses travaux que le lendemain, les délégués grecs le général Mazarakis et le colonel Sarriyannis n'étant arrivés que le 4.

Le 3 au matin, sont partis pour Moudania, le général Charpy, le colonel Chatel et le capitaine Toulorge à bord du croiseur *Edgar-Quinet*; le général Harington, avec son chef d'état-major, à bord du cuirassé *Iron-Duke*; le général Mombelli et le colonel Vitelli à bord du yacht *Archimède*.

Le général Ismat pacha, représentant de Moustafa Kemal, était accompagné de Fevzi pacha, chef de l'état-major nationaliste, et de Hamid bey, représentant du Gouvernement d'Angora à Constantinople.

Le général Harington a ouvert la séance et fait connaître que l'objet de la conférence était :

D'obtenir la cessation des hostilités ;

De fixer en Thrace une ligne derrière laquelle les troupes grecques seraient invitées à se retirer ;

De régler le mode d'évacuation et les détails de la prise en main de l'administration par les autorités turques, les plans devant être soumis aux puissances ;

La question de la zone neutre ;

La situation à Constantinople ;

afin de préparer la voie pour une prochaine conférence de paix.

Dès l'ouverture de la conférence le général Harington souleva la question des Détroits et celle de la concentration turque.

Le général Ismet pacha répondit que les Turcs n'avaient aucunement l'intention de créer des incidents avec les Anglais et que des ordres, afin d'éviter tout incident, avaient été donnés aux troupes turques. Il ajouta que ces instructions seraient réitérées.

Le délégué nationaliste exposa longuement les demandes de son Gouvernement : évacuation immédiate de la Thrace orientale par les Grecs et occupation du pays par les troupes alliées ; prise de possession de la Thrace par l'armée turque dès que l'occupation sera terminé, — opération qui pourra demander environ un mois, — que la conférence de paix se soit mis ou non d'accord sur cette question. La frontière de la Thrace serait celle d'après les guerres balkaniques. Celle-ci quitte la Maritza au-dessous d'Andrinople, se dirige vers l'ouest de façon à englober, dans le territoire turc la gare d'Andrinople qui se trouve sur la rive opposée du fleuve. Il suggéra que des troupes alliées de couverture fussent placées sur la Maritza et qu'une zone neutre fût établie à l'ouest de ce cours d'eau. Il ajouta qu'il était disposé à se rencontrer avec les délégués grecs.

Le général Ismet pacha, après avoir déclaré que l'acceptation de la note alliée dont le délégué anglais faisait dépendre la restauration de la Thrace était admise en principe par le Gouvernement d'Angora, fit savoir que la Turquie ne pourrait accepter aucune condition ni aucune conférence avant d'être assurée du sort de la Thrace et surtout de la situation des Turcs dans cette région.

Enfin, il soumit à la conférence divers documents au sujet de l'attitude des Grecs en Thrace que le général Harington déclara considérer comme non fondés.

La conférence se termina à 8 h. 20 du soir et fut reprise le lendemain matin, mercredi 4, à 10 h. 15.

Les correspondants des journaux protestèrent énergiquement contre la décision leur interdisant d'aller à Moudania. L'autorisation de s'y rendre ne devait leur être accordée que quelques jours plus tard.

M. Venizelos adressait, le 4 octobre, une lettre au *Times*, dans laquelle il agitait l'épouvantail du massacre des chrétiens et du fanatisme turc, pour protester contre la remise de la Thrace à l'administration turque, en attendant le résultat de la conférence, mais par cette manifestation il reconnaissait en somme implicitement la nécessité de l'évacuation de cette région par l'armée hellénique. Il était d'ailleurs facile de répondre que les alliés étaient en droit de redouter des massacres de Turcs par les Grecs, et que l'activité de l'armée hellénique en Thrace est la cause principale de l'irritation des kemalistes contre les gardiens des Détroits.

Le jeudi soir les négociations atteignaient un point critique. Le général Ismet pacha déclarait aux géneraux alliés qu'il désirait obtenir avant 2 h. 1/2 vendredi la réponse à la demande de la Turquie relative à l'évacuation de la Thrace, et demandait en outre que l'occupation des troupes alliées fût limitée à trente jours De son côté, le général Harington suggérait que les Turcs devaient proclamer une amnistie générale pour les habitants de la Thrace orientale, Ismet pacha répondit que ces populations devaient se soumettre à la loi turque

Bien qu'il ne s'agit en réalité que d'une question de procédure, puisque les alliés avaient déjà promis la restitution de la Thrace orientale aux Turcs, le général Harington, estimant que la question revêtait un aspect politique et qu'elle sortait du programme fixé à l'avance pour empiéter sur les prérogatives de la prochaine conférence de paix, déclara qu'il ne pouvait pas donner de réponse aux propositions turques sans consulter son Gouvernement. Le général Charpy, agissant sur les instructions du Gouvernement français dit que « pour éviter de nouvelles hostilités, nous serions prêts à concéder à la Turquie la souveraineté immédiate qu'elle demandait ». Le général Harington demanda alors un ajournement des séances pour lui permettre d'aller à Constantinople consulter préalablement les hauts-commissaires et en revenir. Il télégraphia à Angora qu'il était impossible de reprendre la conférence le lendemain à 2 h. 1/2 de l'après-midi, mais que les négociations reprendraient dans la soirée de vendredi. Il quitta en conséquence Moudania et les membres français et italiens de la conférence l'accompagnèrent.

Il était légitime que les Turcs insistassent pour obtenir quelque chose de plus tangible que la promesse faite par les alliés d'user de leur influence en vue d'obtenir le retrait des forces grecques sur une ligne fixée par les généraux, avant l'ouverture de la conférence de la paix, et pour cette raison, ils demandaient que la gendarmerie turque fût autorisée à occuper la partie de la Thrace qui devait leur être rendue, sachant par expérience de quels retards et de quels désappointements sont accompagnées les négociations, et voulaient un engagement écrit, faute duquel ils se déclaraient prêts à recourir à d'autres moyens.

Mais, on s'en souvient, le général Harington est l'inventeur d'un complot turc contre les représentants alliés qui, naguère, amusa fort ses collègues italiens et français.

Le 6 octobre à deux heures Lord Curzon accompagné de M. Vansittard, son secrétaire particulier se rendait subitement à Paris où il conférait la nuit même avec M. Poincaré La nouvelle transmise à Londres que les nationalistes, si satisfaction ne leur était pas donnée, reprendraient les opérations de guerre le lendemain vendredi à deux heures et demie, y avait causé une vive émotion.

Un télégramme envoyé, en même temps, à sir Charles Harington, lui prescrivait d'attendre à Constantinople la réponse du Gouvernement et l'avertissait que cette réponse ne lui serait transmise qu'après l'entrevue de lord Curzon et de M. Poincaré

Ce même jour, 6 octobre M. Bonar Law, ancien leader du parti conservateur anglais, dans une lettre adressée au *Times*, mettait en évidence les réactions de la politique anglaise devant la situation orientale et ses répercussions sur la politique européenne de la Grande-Bretagne. Dans cette lettre, dont on trouvera ci-dessous le texte intégral, M. Bonar Law mettait à la France le marché en main et déclarait sans ambages que si elle n'était pas prête à appuyer l'Angleterre en Orient, l'Angleterre ne saurait continuer à partager sur d'autres points ses responsabilités.

Soutenant que la Grande-Bretagne ne peut agir seule dans le Levant, bien qu'elle ait toujours agi sans se préoccuper des intérêts français quand elle n'agissait pas contre, il demandait à la France de faire son choix à une heure exceptionnellement critique. Cette manifestation venait au secours de la politique de M. Lloyd George bien que M. Bonar Law parût s'en séparer et qu'il dût le remplacer quelques jours plus tard. Cette lettre avait indéniablement pour but d'appuyer les représentations que Lord Curzon venait faire à Paris et soutenir la politique orientale de

l'Angleterre qui, même laissée seule, paraissait décidée à résister aux Turcs. Nous ne devons pas oublier cette lettre, quelles que soient les déclarations faites postérieurement par M. Bonar Law au sujet des rapports franco-britanniques, d'autant plus qu'il a maintenu dans son cabinet Lord Curzon aux Affaires étrangères.

J'ai suivi avec la plus grande anxiété les récents évènements dans le Levant, et la situation en ce moment me semble être très alarmante. Il ne serait d'aucune utilité de critiquer ou même de s'arrêter sur les circonstances qui ont amené la situation actuelle. Ce qui seul est important, c'est de trouver la ligne de conduite qu'il convient d'adopter désormais.

Lorsque les forces grecques ont été annihilées en Asie-Mineure et refoulées dans la mer de Smyrne, je tiens pour certain que, si un avertissement décisif n'avait pas été immédiatement donné, les forces turques enivrées de victoires, auraient tenté d'entrer à Constantinople et de pénétrer en Thrace.

Si on leur avait permis de le faire, quel aurait été le résultat ?

En premier lieu, notre retrait dans de telles circonstances aurait été considéré dans le monde musulman tout entier, comme la défaite de l'Empire britannique et, quoiqu'il pût être vrai que les dispositions grécophiles du Gouvernement britannique aient aliéné les sympathies des musulmans de l'Inde, le danger de voir de ce fait des difficultés surgir dans l'Inde ne serait rien en comparaison du danger qui se présenterait comme conséquence de ce qui aurait été considéré comme une preuve de l'impuissance britannique en face d'une armée turque victorieuse.

De plus, une telle avance des forces turques aurait probablement amené la répétition à Constantinople des événements qui se sont récemment produits à Smyrne, et certainement la Thrace aurait été le théâtre d'horreurs semblables à celles qui ont eu lieu en Anatolie ; il est également probable, je crois même qu'il est certain qu'une nouvelle guerre aurait été déchaînée d'un bout à l'autre des Balkans

Il était donc juste que le Gouvernement britannique s'efforçât de prévenir ces calamités. Il n'est pas juste, toutefois, que la charge de prendre les mesures nécessaires soit assumée par l'Empire britannique seul. La Grande-Bretagne n'est pas seule intéressée à détourner la guerre et les massacres de Constantinople et des Balkans. C'est l'intérêt du monde entier qui est en cause. Le maintien de la liberté des Détroits ne constitue pas non plus un intérêt spécialement britannique, mais un intérêt d'ordre mondial. Nous sommes dans les Détroits et à Constantinople, non pas de notre seule initiative, mais par la volonté des puissances alliées qui ont gagné la guerre, et l'Amérique est l'une de ces puissances.

Dans de telles circonstances, que devrons-nous faire ? Il est manifeste que l'Empire britannique, qui comprend un plus grand nombre de Mahométans que n'importe quel Etat, ne doit pas se montrer hostile ou injuste envers les Turcs. Dans l'accord conclu avec les Alliés à Paris par lord Curzon, des propositions certes très équitables ont été faites aux Turcs et à mon avis, les Alliés devraient s'en tenir à ces propositions.

Je lis dans divers journaux des bruits auxquels je ne crois pas, selon lesquels le représentant français auprès des kémalistes a encouragé ces derniers à formuler des demandes impossibles.

La voie que notre Gouvernement doit suivre me paraît claire : nous ne pouvons pas agir seuls et assumer les fonctions de policiers du monde. La situation financière et politique de notre pays nous en empêche.

Il me semble, par conséquent, que notre devoir est de dire franchement à nos alliés Français que la position dans les Détroits et à Constantinople est une partie aussi essentielle du règlement de paix que l'arrangement avec l'Allemagne et que, s'ils ne sont pas disposés à nous aider là-bas, il nous sera impossible de supporter le fardeau tout seuls. Nous n'aurons pas, alors, d'autre alternative que celle d'imiter le Gouvernement des Etats-Unis et de limiter notre attention à la sauvegarde des intérêts plus immédiats de l'Empire.

Cette lettre de M. Bonar Law au *Times* suscitait une réponse de l'Aga-Khan, représentant à Londres des musulmans de l'empire britannique :

M. Bonar Law dit « que le retrait de l'armée anglaise aurait été considéré dans tout le monde musulman comme une défaite britannique ».

J'ai peut-être une connaissance plus profonde du monde musulman que la plupart des gens, et sans désirer le moins du monde engager une controverse avec un homme d'Etat aussi distingué, je me sens obligé de contester ses suggestions avec la dernière énergie.

C'est offenser l'intelligence des musulmans et supposer qu'ils sont absurdement ignorants, que de faire entendre qu'ils ne connaissent pas la force et les ressources relatives du puissant empire britannique et de ce nouvel Etat national turc, si peu prétentieux, et dépouillé de toutes ses provinces excentriques. Loin de considérer le retrait des Anglais comme un acte de faiblesse, les musulmans de tous les pays y auraient vu aussitôt une preuve de générosité de la part d'une puissance plus forte cessant de barrer aux Turcs la route de leur patrie.

M. Bonar Law fait preuve de bien peu de compétence du sentiment musulman s'il suppose qu'un repli aurait été qualifié d'impuissance par les musulmans. Ils auraient accueilli un tel acte avec joie et l'auraient considéré comme un indice de relations nouvelles et meilleures entre la Grande-Bretagne et l'Islam. Puis-je faire remarquer que les Français et les Italiens se sont retirés de Tchanak sans subir aucune perte de prestige aux yeux des mahométans ? Jamais le prestige de la France n'a été aussi grand qu'aujourd'hui dans le monde de l'Islam. Pendant toute ma vie je n'ai jamais connu aucune puissance occidentale qui fût aussi hautement honorée par les mahométans que la France l'est aujourd'hui. Ce n'est un secret pour personne que le maréchal Lyautey a déclaré que la politique de son Gouvernement en Turquie l'a puissamment aidé dans sa tâche civilisatrice en Afrique du nord. La tâche du vice-roi des Indes n'aurait-elle pas été grandement facilitée si la politique britannique dans le Proche-Orient avait été plus rapprochée de celle de la France ?

Dans leur réunion du samedi 7 après-midi Lord Curzon, MM. Galli et Poincaré arrivaient à un compromis et le texte de l'accord suivant était officiellement communiqué :

Les trois Gouvernements alliés sont d'accord pour accepter que les troupes grecques soient invitées à se retirer le plus tôt possible à l'ouest de la Maritza. Dans les territoires ainsi évacués, les Gouvernements alliés assureront, à l'aide d'une occupation interalliée provisoire, le maintien de l'ordre et de la sécurité jusqu'à l'établissement, dans la Thrace orientale, de l'administration civile turque et de la gendarmerie turque. Cet établissement devra avoir lieu dans un délai qui ne dépassera pas un mois après l'évacuation des troupes grecques. A l'expiration de ce délai, les troupes alliées ne continueront à occuper, pendant la durée de la conférence que certains points de la rive droite de la Maritza et les endroits où elles se trouvent en ce moment

Des difficultés d'interprétation se produisaient toutefois au sujet de cet accord et celles-ci étaient levées au cours de la journée du dimanche.

Dans une lettre adressée à Paris le samedi soir, le cabinet britannique avait tenu à préciser certains points de l'accord intervenu dans l'après-midi de ce même jour entre lord Curzon, MM. Poincaré et Galli, afin qu'il ne pût pas y avoir dans la suite d'interprétations équivoques. L'Angleterre avait tenu, en particulier, à marquer son désir de voir les Turcs accepter sans restriction l'ensemble des deux accords interalliés du 23 septembre et du 7 octobre. Cette lettre, remise au quai d'Orsay, reçut aussitôt une réponse dans laquelle la France demandait à son tour certaines précisions, qui lui furent fournies.

Les deux questions qui motivèrent ces échanges de vues entre Paris et Londres portèrent sur le nombre de gendarmes turcs admis à pénétrer en Thrace orientale après l'évacuation des troupes grecques, et sur les nouvelles limites de la zone neutre asiatique où les Turcs ne doivent pas entrer avant le règlement de la paix.

Les trois Gouvernements, qui ratifiaient ces propositions se mettaient d'accord pour adresser à leurs représentants à la conférence de Moudania des instructions identiques afin que les négociations puissent être reprises dès le lundi 9 avec Ismet pacha.

Fethi bey, ministre de l'Intérieur, et Kiazim pacha, ministre de la défense étaient arrivés à Moudania sur la demande d'Ismet pacha pour l'assister

Un nouvel incident, heureusement bientôt aplani, surgissait, les instructions reçues par les généraux Charpy et Mombelli n'étant pas identiques à celles reçues par le général Harington. On devait collationner les textes et la réunion fixée le lundi à 8 heures était reportée à l'après-midi.

Le 8, la Grèce, a qui le Gouvernement français avait adressé une note rédigée en termes assez sévères, la mettant en garde contre l'envoi de

renforts hellènes en Thrace, avait fait connaître qu'elle acceptait d'évacuer cette région.

Enfin, le mardi 10, le texte du protocole d'armistice était présenté à la signature des parties et après diverses modifications qui y furent apportées la convention suivante a été signée à Moudania, en français, le 11 octobre, à 6 h. 45 du matin, par les délégués militaires de l'Angleterre de la France ,de l'Italie et de la Turquie.

Les Gouvernements alliés ayant décidé de remettre au Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie la Thrace orientale, y compris Andrinople, le but de la conférence était

1° De préciser la ligne derrière laquelle les forces grecques seront invitées à se retirer de la Thrace orientale

2° D'établir les modalités de l'évacuation des troupes et de l'administration hellénique et l'installation des fonctionnaires et de la gendarmerie du Gouvernement de la grande Assemblée dans ce territoire,

3° D'assurer le contrôle de cette région pendant la période transitoire en vue de maintenir l'ordre et la sécurité publiques

Les délégués se sont mis d'accord sur les points suivants

I Les hostilités cesseront entre les forces turques et helléniques à la date de l'entrée en vigueur de la présente convention

II La ligne derrière laquelle les troupes helléniques de la Thrace seront invitées à se retirer dès la mise en vigueur de la présente convention est constituée par la rive gauche de la Maritza depuis son embouchure dans la mer Egée jusqu'au point où elle traverse la frontière de la Thrace avec la Bulgarie

III Afin d'éviter toutes les complications possibles jusqu'à la conclusion de la paix, la rive droite de la Maritza (Karagatch inclus) sera occupée par des contingents alliés installés en des points à déterminer par les alliés

IV La portion de la voie ferrée longeant la Maritza, de Killengrad (Yesr Moustafa Pacha) à Kuleh Bourgas sera l'objet d'une surveillance (à régler par convention spéciale) par une Commission mixte comprenant un délégué des trois puissances alliées, de la grande Assemblée et de la Grèce en vue de maintenir intégralement libre le parcours de cette section de voie qui permet l'accès de la région d'Andrinople

V L'évacuation de la Thrace orientale par les troupes grecques commencera aussitôt que possible elle comprendra les troupes elles mêmes, les services et les diverses formations militaires et leurs moyens de transport divers, ainsi que les approvisionnements stocks en matériel de guerre, munitions, dépôts de voitures Cette évacuation sera effectuée dans le délai d'environ quinze jours

VI Les autorités civiles helléniques, y compris la gendarmerie, seront retirées aussitôt que possible Au fur et à mesure que les autorités helléniques se retireront de chaque région administrative, les pouvoirs civils seront remis aux autorités alliées qui les transmettront, autant que possible, le jour même, aux autorités turques Pour

l'ensemble de la région de Thrace, cette remise devra être terminée dans le délai maximum de trente jours après la fin de l'évacuation par les troupes grecques.

VII. Les fonctionnaires du Gouvernement de la grande Assemblée seront accompagnés de forces de gendarmerie nationaliste, d'effectif strictement nécessaire au maintien de l'ordre et de la sécurité locales. L'effectif de la gendarmerie est fixé à 8.000 hommes officiers compris.

VIII. Les opérations de retrait des troupes grecques et de transmission de l'administration civile s'effectueront sous la direction de missions interalliées qui seront installées dans les principaux centres. Le rôle de ces missions est de s'entremettre pour faciliter les opérations ci-dessus de retrait et de transmission. Elles s'efforceront d'empêcher les excès de toute nature.

IX. Outre ces missions, des contingents alliés occuperont la Thrace orientale. Ces contingents, composés d'environ 7 bataillons, assureront le maintien de l'ordre et serviront de soutien aux missions interalliées ci-dessus.

X. Le retrait des missions et des contingents alliés aura lieu trente jours après que l'évacuation des troupes grecques sera terminée ; ce retrait pourra avoir lieu à une date plus rapprochée, pourvu que les Gouvernements alliés soient d'accord pour considérer que des mesures suffisantes ont été prises pour le maintien de l'ordre et pour la protection des populations non-turques. C'est ainsi que, dès que l'administration et la gendarmerie du Gouvernement de la grande Assemblée fonctionneront régulièrement dans une division administrative, les missions et les contingents alliés pourront être retirés de cette division, avant l'expiration des trente jours prévus.

XI. En Asie, les troupes du Gouvernement de la grande Assemblée s'arrêteront sur les lignes suivantes, qui ne devront pas être dépassées jusqu'à l'ouverture et pendant la conférence de la paix :

Région de Tchanak. — Une ligne à une distance d'environ 15 kilomètres de la côte asiatique des Dardanelles, ayant pour origine Koum-Bournou au sud et rejoignant Boz-Bournou (au nord de Lampsaki) au nord.

Péninsule d'Ismidt. — Une ligne allant de Daridjé, sur le golfe d'Ismitd, à Chilé, sur la mer Noire, en passant par Guebzé, ces localités (devant être remises) au Gouvernement de la grande Assemblée. La route allant de Daridjé à Chilé pourra être utilisée en commun par les troupes alliées et par celles du Gouvernement de la grande Assemblée.

Les lignes ci-dessus seront délimitées par des commissions mixtes composées d'un officier de chacune des armées alliées et d'un officier du Gouvernement de la grande Assemblée.

Les Gouvernements alliés et le Gouvernement de la grande Assemblée, tout en prenant les précautions nécessaires pour prévenir les incidents, s'engagent à ne pas augmenter les effectifs de leurs troupes et à ne pas entreprendre de fortifications ou de travaux militaires dans les régions ci-dessous :

Péninsule d'Ismidt. — A partir du Bosphore, jusqu'à une distance de 15 kilomètres à l'est de la ligne Boz-Bournou à Koum-Bournou.

Péninsule d'Ismidt. — A partir du Bosphore, jusqu'à une distance de 40 kilomètres à l'est de la ligne Daridjé-Chilé.

Le Gouvernement de la grande Assemblée s'engage à ne pas placer d'artillerie à

moins de 15 kilomètres de la côte, entre Bez-Bournou et Kara-Bournou (au Nord de Karabigha) inclusivement.

XII. La présence de troupes alliées sera maintenue sur les territoires où elles sont stationnées actuellement, territoires que le Gouvernement de la grande Assemblée s'engage à respecter jusqu'à la décision de la conférence de la paix savoir :

Dans la péninsule de Constantinople, la zone d'occupation alliée est toute la partie de la péninsule située à l'est de la ligne marquée par un point de la côte de la mer Noire, à 7 kilomètres nord-ouest de Podima, par Istrandja, Murkekli, Kitchaghi, Sinekli, Karasina-Tchiflik, Kadi-Keul, Yenidjé, Fladima-Tchiflik, Kalikratia, tous ces points inclusivement

Dans la péninsule de Gallipoli, la zone d'occupation alliée est toute la partie de la péninsule au sud de la ligne Bekian-Bournou (cap Xéros), Boulair, embouchure du Soghluch, tous ces points inclusivement.

Jusqu'au retrait des troupes alliées et jusqu'à la cessation de l'occupation de chacune de ces zones, le Gouvernement de la grande Assemblée s'engage à respecter les dites zones

XIII. Le Gouvernement de la grande Assemblée s'engage à ne pas transporter de troupes et à ne lever ni entretenir une armée en Thrace orientale jusqu'à la ratification du traité de paix.

XIV La présente convention entrera en vigueur trois jours après sa signature, c'est-à-dire le 15 octobre 1922, à 0 heure.

Le Gouvernement grec acceptait, trois jours après, de signer ce protocole.

Aussitôt la conférence terminée les milieux dirigeants anglais se préoccupaient de justifier leur politique orientale non pas des deux dernières années mais des quatre dernières semaines. Le gouvernement soutenait d'accord avec les deux sections de la coalition qu'aucun de ses membres n'avait voulu la guerre, mais que tous avaient reconnu qu'une attitude énergique en Orient donnerait de meilleurs résultats qu'une politique de concessions. Il dénonçait l'attitude conciliante de la France comme une des causes principales de l'aggravation de la crise et s'attribuait le mérite de la solution pacifique adoptée à Moudania.

M. Franklin-Bouillon qui dès son retour à Paris, le 16 octobre, tint à exposer dans quelles conditions son action s'est développée à Moudania, et à répondre à la campagne menée contre lui par certains journaux anglais a déclaré aux représentants de la presse française et étrangère :

L'arrêt des forces turques est dû à la sagesse politique de Moustafa Kemal pacha qui, bien que sachant ses forces infiniment supérieures à celles qui lui étaient opposées, entendait montrer à l'Europe sa volonté de paix et reconnaissait la concession obtenue par l'intervention de la France. La France, en effet, avait décidé l'Angleterre à promettre la restitution de la Thrace orientale aux Turcs jusqu'à la Maritza

Comme j'ai suivi heure par heure toutes les négociations de Moudania, je parle en connaissance de cause quand j'affirme que toutes les mesures de force, soi-disant destinées à arrêter les Turcs, n'ont eu d'autre effet que de retarder la conclusion de l'armistice. J'ajoute qu'elles ont failli à certains moments, rendre l'accord impossible.

Les Turcs se sont arrêtés spontanément, au moment où la restitution de la Thrace orientale leur a été promise, et alors que cette promesse avait été obtenue par l'intervention du Gouvernement français.

Dénonciation de l'accord italo-grec

M. Schanzer, ministre des Affaires étrangères italien, au cours d'une visite au représentant du gouvernement hellénique à Rome, a dénoncé le 8 octobre, les arrangements conclus en 1920 par MM. Tittoni et Venizelos pour la cession du Dodécanèse à la Grèce.

On sait que le Dodécanèse — groupe d'îles situé en face de la pointe sud-ouest de l'Asie-Mineure et dont la principale est Rhodes — fut occupé pas les Italiens au cours de la guerre italo-turque de 1912. La paix signée, il devait être restitué à la Turquie, mais l'Italie crut devoir en maintenir provisoirement l'occupation jusqu'à ce que les clauses du traité relatives à la Lybie eussent été complètement exécutées par les Turcs. La guerre de 1914 ayant éclaté et la Turquie s'étant alors rangée du côté des empires centraux, l'occupation italienne fut reconnue comme définitive par le pacte de Londres du 26 avril 1915 et la souveraineté de l'Italie sur le Dodécanèse fut ensuite consacrée par le traité de Sèvres.

Le Gouvernement de Rome attachait une grande importance à la possession — sinon de tout l'archipel, du moins de l'île de Rhodes — en raison du fait que Rhodes, située sur la route de Smyrne, pouvait non seulement servir d'escale aux navires de commerce se rendant dans ce port, mais aussi devenir une base permanente pour la pénétration économique italienne en Asie-Mineure. Ce rôle se trouvait sensiblement diminué après la conclusion entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie de «l'accord tripartite» aux termes duquel elle se voyait reconnaître une zone d'influence en Asie-Mineure, qui compensait, dans une certaine mesure, l'attribution à la France et à l'Angleterre non seulement de zones similiaires mais de mandats en Syrie, en Palestine et en Mésopotamie.

A ce moment s'ouvrirent, entre MM. Tittoni et Venizelos, des pourparlers qui se terminèrent par la conclusion de la convention italo-grecque qui vient d'être dénoncée. Par cet arrangement, la Grèce acceptait l'attribution de la vallée du Méandre, en Anatolie, à l'Italie qui, en retour,

promettait à la Grèce de lui restituer les îles du Dodécanèse, à l'exception toutefois de Rhodes, où l'occupation italienne devait continuer pendant une période de quinze ans, au bout de laquelle un plébiscite aurait lieu, pour déterminer auquel des deux pays l'île reviendrait définitivement.

L'accord tripartite étant désormais lettre morte et le traité de Sèvres allant être complètement remanié, à la suite de la victoire turque, l'Italie estime que la convention qu'elle a conclue avec la Grèce tombe *ipso facto ;* et, c'est sans doute moins pour couper court au projet d'après lequel le Dodécanèse aurait pu servir de compensation à la Grèce pour la perte de la Thrace orientale, que pour se libérer des engagements pris par M. Tittoni, engagements qui, dès le mois d'août 1920, avaient soulevé les plus vives protestations dans la presse italienne, que le Gouvernement italien a jugé le moment venu de dénoncer l'accord italo-grec, pour se présenter les mains libres à la conférence de Lausanne. L'Italie estime vraisemblablement que n'ayant plus, en Asie-Mineure, ni zone d'influence ni zone d'occupation — elle en a retiré ses troupes en mai dernier — alors que la France est établie en Syrie et la Grande-Bretagne en Palestine et en Mésopotamie, elle n'a plus de raisons d'abandonner aux risques d'un plébiscite la possession de l'île de Rhodes, où elle a fait depuis dix ans de très importants travaux et où elle persiste à voir, pour l'avenir, une précieuse base économique dans le Levant. Pour cette raison, tout en n'attachant qu'une valeur secondaire aux autres îlots, qui, à l'exception de Cos, sont très peuplés, elle a dénoncé dans son entier la convention de mai 1920.

La Grande-Bretagne a adressé le 16 octobre au Gouvernement italien une note dans laquelle elle proteste contre cette dénonciation, s'appuyant sur la thèse qu'il s'agit en l'espèce d'une question internationale qui ne peut être tranchée que par la conférence de la paix.

La presse italienne s'est élevée avec vigueur contre le ton quelque peu roide de cette note en même temps que contre la prétention de l'Angleterre d'intervenir dans les pourparlers entre l'Italie et la Grèce, et a répondu que dans ces conditions toutes les questions méditerranéennes, Gibraltar, Malte, Chypre, Suez, etc., devraient être examinées :

Le *Secolo*, écrit au sujet de la note anglaise :

Nous ne sommes pas, parmi ceux qui considèrent comme indispensable pour l'Italie la possession des douze îles, mais ce n'est pas le Gouvernement qui s'est emparé de Gibraltar et de Malte et qui, depuis quarante ans, occupe provisoirement Chypre et Suez, qui peut parler haut dans cette affaire. M Lloyd George lui-même a déjà reconnu à

l'Italie la possession définitive du Dodécanèse dans le traité de Londres, et personne n'a jamais osé prononcé sa déchéance, pas même celui qui a foulé aux pieds ce morceau de papier qu'était l'accord de St-Jean de Maurienne. Le Gouvernement italien contestera donc au Gouvernement anglais le droit de s'occuper du Dodécanèse, si ce n'est dans un congrès européen, dans lequel toutes les questions méditerranéennes qui restent sans solution depuis un demi-siècle seraient soumises à une revision, et nous avons la pleine confiance que le nouveau Gouvernement laissera tomber la contestation soulevée par la note de lord Curzon.

Evacuation de la Thrace

On se souvient que la frontière turco-bulgare résultant des guerres balkaniques de 1912-1913 et d'une rectification de 1915 séparait la Thrace orientale, avec Andrinople, de la Thrace occidentale.

Par le traité de Neuilly, du 27 novembre 1919, ratifié le 9 août 1920, la Bulgarie a cédé aux « Principales puissances alliées et associées » la Thrace occidentale, à travers laquelle, toutefois, ce traité lui promettait un débouché économique sur la mer Egée.

En octobre 1919, en vertu d'une décision des Alliés, l'autorité militaire française, sous les ordres du général Charpy, choisi à cet effet par le général Franchet d'Esperey, assuma l'administration de cette même Thrace occidentale ; et le pays, n'eut qu'à s'en féliciter. A la suite de la conférence de San Remo, avril 1920, on retira brusquement à la France l'administration de la Thrace occidentale, et l'on remit à la Grèce, fin mai 1920, la Thrace entière, orientale et occidentale, avant la conclusion du traité de Sèvres, qui ne fut signé que le 11 août 1920 et qui n'a pas été ratifié. Le premier effet de la remise de la Thrace à la Grèce fut un exode à peu près total de la population turque et bulgare, qui commença à s'enfuir avant même l'arrivée des troupes grecques, abandonnant propriétés et cultures. On sait quelle conception, la Grèce, qui n'était que la mandataire des Alliés, se fit de son rôle, grâce à l'appui qu'elle reçut de la politique britannique.

***

Conformément à la convention d'armistice de Moudania l'évacuation de la Thrace orientale par les Grecs a commencé dans la nuit de samedi à dimanche 14-15 octobre.

Les généraux alliés ont envoyé des missions militaires dans tous les

centres importantes de la Thrace pour veiller à ce que les troupes grecques évacuent le pays en bon ordre, et en même temps que les premiers contingents de troupes se rendent à leurs postes respectifs.

Aux Italiens est échu la charge de la région de Tchorlou ; deux bataillons britanniques se sont rendus, l'un le 17 et l'autre le 19, à Rodosto ; un troisième, le 25, à Ouzounkeupru. Les bataillons français sont partis le 21, le 22 et le 25 pour Kirk-Kilissé, Lule-Bourgas et Andrinople. 52 gendarmes italiens et français ont été envoyés à Tchorlou et Tcherkezkeuy pour assurer le service d'ordre jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie turque.

Des proclamations ont été lancées invitant la population à continuer à se livrer à ses occupations habituelles et à prêter son concours aux autorités.

L'évacuation de la Thrace orientale s'est effectuée sans incident notable dans les délais prévus.

Toutefois la population grecque, qui dans son exode emportait le plus de choses possible, enlevant même les céréales, la Commission a dû n'autoriser que l'enlèvement des approvisionnements en céréales appartenant à l'armée et aux sujets hellènes, et défendu formellement d'emporter les céréales qui sont la propriété des Turcs ou des Grecs sujets ottomans.

L'administration civile et la gendarmerie turques ont donc trente jours, soit le mois de novembre complet, pour établir leurs services. Pendant cette période de temps, les troupes alliées poursuivront dans les limites qui leur ont été fixées leur travail de surveillance ; elles se retireront le 30 novembre, lorsque la substitution pacifique des autorités turques aux autorités helléniques aura été assurée. Dans le cas où la tranquillité aura été complètement rétablie avant l'expiration du délai d'évacuation, les grandes puissances se sont réservé la faculté de retirer leurs troupes et de lever leur contrôle.

D'après la convention dont nous avons donné le texte ci-dessus et qui sur deux points, prévoit un régime exceptionnel, les localités de Demotika, Kouleli-Bourgas et Karagatch qui se trouvent soit sur la rive gauche de la Maritza, soit en Thrace occidentale, ont été également occupées par les troupes alliées ; mais l'administration hellénique y sera maintenue jusqu'à la conclusion de la paix, sans préjuger du statut futur de la Thrace occidentale. L'établissement d'un rideau de troupes sur la rive droite de la Maritza, a été constitué à Dedeagath par les Italiens, à Karagatch par les Français et à Kouleli-Bourgas par les Anglais.

La presqu'île de Gallipoli et la région de Tchataldja, bien qu'appartenant à la Thrace orientale, n'ont pas été et ne seront pas évacuées par les alliés avant la fin de la conférence de paix.

Les Grecs ayant ramené leurs troupes derrière la ligne fixée par l'accord de Moudania, il appartient à la conférence de paix de fixer les frontières politiques de la Thrace orientale et d'établir le statut définitif de la Thrace occidentale.

Chakir bey, gouverneur civil du vilayet d'Andrinople, accompagné d'un certain nombre de fonctionnaires, d'agents de police et de contingents de gendarmerie désignés par le commissariat à l'intérieur du gouvernement d'Angora est parti le 30 octobre pour la Thrace afin de rétablir dans la région comprise entre la ligne de Tchataldja et Tchorlou, l'administration kémaliste

La prise de possession des autres régions de la Thrace par les autorités nationalistes s'effectuera graduellement dans le courant du mois de novembre.

L'installation de l'administration turque a eu lieu le 8 novembre, dans le district deKirk-Kilissé, et le 14, dans le district de Rodosto. On prévoit que l'installation complète de l'administration dans toute la Thrace orientale sera achevée du 15 au 20 novembre.

Refet pacha, premier délégué d'Angora chargé d'administrer la province de Turquie d'Europe rétrocédée est arrivé à Constantinople le 19 octobre venant de Moudania. Il a reçu un accueil enthousiaste de la population Il a été salué au nom du Sultan par Ali Noury bey et au nom grand-vizir, des ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Intérieur par un officier d'ordonnance, et a demandé de suite une entrevue aux trois généraux alliés Stamboul et Péra étaient pavoisées, et on avait préparé des arcs de triomphe, mais à la suite de la décision des hauts-commissaires alliés de ne pas autoriser les gendarmes envoyés en Thrace à participer à la manifestation, le programme a été changé, ce qui, a causé une certaine déception mais n'a pas diminué l'enthousiasme.

Les forces turques d'Asie-Mineure

Après le regroupement des forces dont il dispose l'état-major kémaliste a constitué en Anatolie deux fronts : le premier devant Tchanak formé par la première armée, sous le commandement de Noureddine pacha, et le second devant Ismidt, formé par la seconde armée, sous le commandement de Yakoub Cadri pacha.

Discours de MM. Chamberlain, Asquith, Lloyd George, du marquis de Salisbury et de lord Gladstone

Dans le discors qu'il a prononcé le 13 octobre à Birmingham au déjeuner offert en son honneur par le *Middland Conservative Club*, M. Chamberlain, après avoir traité de la situation intérieure, a parlé des récents événements du Levant et affirmé sa solidarité politique avec M. Lloyd George.

M. Chamberlain a défendu énergiquement la politique adoptée par le Gouvernement britannique à l'égard du Gouvernement d'Angora et soutenu froidement que cette politique avait été couronnée de succès. Parlant de la crise du Levant, M. Chamberlain a déclaré

Il y eut des moments où le danger d'une attaque contre nos troupes dans le Levant semblait imminent La position était d'autant plus grave que l'unité avait été affaiblie et que les forces kémalistes avaient été encouragées — par des indices de divergences entre les Alliés et par leur victoire sur les Grecs — à se mesurer avec les Alliés

Quelle attitude le Gouvernement a-t-il adoptée dans cette crise ? Nous avons été absolument neutres et nous n'avons fait aucune distinction entre les Grecs et les Turcs Mais nous avions deux grands objectifs en vue Nous avons parfaitement compris le conséquences de la défaite grecque en Asie-Mineure et nous avons toujours été prêts comme nous l'étions en mars dernier à rendre Constantinople aux Turcs, à la condition qu'une paix définitive soit conclue avec les Alliés Nous étions prêts, de concert avec nos alliés, à assurer le transfert de la Thrace orientale aux Turcs, mais nous avons résolu, autant qu'il était en notre pouvoir d'empêcher la guerre qui a dévasté l'Asie-Mineure de se propager en Europe, à épargner à Constantinople le sort de Smyrne et à sauvegarder la liberté des Détroits

Nous étions anxieux d'atteindre ce but par des moyens aussi pacifiques que possible et de coopérer avec les Alliés Nous désirions sauvegarder Constantinople et empêcher en Europe une nouvelle guerre Cependant, nous étions déterminés, si cela devenait nécessaire, à défendre la liberté des Détroits, liberté consacrée par le sang de tant de soldats de l'empire britannique

Je n'ose point, à l'heure actuelle, parler avec un optimisme irréfléchi, ni avec trop de confiance, mais je crois que notre politique a été couronnée de succès. S'il en est ainsi, ce sera parce que le Gouvernement a poursuivi fermement, modérément et avec unanimité, le but qu'il s'est proposé d'atteindre. Et ce résultat a été atteint aussi en raison du bon sens, du courage et du tact de nos représentants militaires et civils à Constantinople, en raison de l'habileté, de la patience et de la dignité dont lord Curzon a fait preuve au cours des négociations difficiles qu'il avait entreprises en notre nom

Mais ce n'est nullement grâce au concours des leaders de l'opposition. Au contraire, ils ont employé un langage qui ne pouvait avoir d'autre effet que d'affaiblir

l'autorité du Gouvernement de Sa Majesté, que d'encourager les kemalistes dans leurs prétentions et de représenter la Grande-Bretagne et l'empire britannique aux yeux de la France non comme une alliée et une égale, mais comme une humble satellite gravitant dans l'orbite de la politique française, contraint à ne formuler aucun jugement indépendant et à ne prendre aucune mesure indépendante ..

Et néanmoins, je suis prêt à dire que dans cette crise nous avons été les héritiers et, sous réserve des modifications nécessaires, les continuateurs de la politique de M. Asquith et de lord Grey. Toutes nos décisions ont été prises de concert avec nos Alliés. Sur les points où il n'y a pas eu communauté de politique entre les Alliés, la faute n'a pas incombé à notre Gouvernement, mais à des événements qui étaient hors de notre contrôle et sur lesquels nous ne pouvions exercer aucune influence.

C'est ainsi que la première indication de la politique qu'entendait suivre le Gouvernement après l'entrée de la Turquie dans la guerre a été donnée par M. Asquith lui-même dans un discours prononcé le 9 novembre 1914. M. Asquith a déclaré à cette occasion que la décision du Gouvernement turc d'entrer en guerre contre les Alliés avait sonné le glas de la domination ottomane non seulement en Europe, mais aussi en Asie Au mois de mars et au mois d'avril 1915, lord Grey, alors sir Edward Grey, a négocié un accord franco-russo-britannique aux termes duquel Constantinople et un territoire considérable s'étendant sur les rives européennes et asiatiques des Détroits devaient être donnés à la Russie, à l'issue de la guerre, à la condition que les hostilités se terminassent de façon heureuse

L'orateur rappelle les négociations qui furent ensuite poursuivies dans les derniers mois de 1915 et 1916 et qui eurent pour résultat l'accord Sykes-Picot, conclu entre la France et la Grande-Bretagne, et passe en revue les événements qui se sont déroulés en Turquie depuis la fin de la guerre :

Les Alliés espéraient — et le président Wilson nous encourageait à le croire — que l'Amérique prendrait une part active au règlement de la paix avec la Turquie ; ils ont été désappointés Les événements ultérieurs, tels que la non-ratification du traité du mois d'août 1920 et le rappel de Constantin au trône ont profondément affecté la politique du Gouvernement.

M. Franklin-Bouillon s'est rendu à Angora ; d'autres événements ont encouragé les prétentions de Moustafa Kemal et ont laissé croire à un manque possible d'unité des Alliés

Il n'est pas douteux que cette action unilatérale a grandement encouragé les prétentions kémalistes et a donné les premières indications de divergences sérieuses de vues entre les Alliés

Les Alliés, y compris les Français, ont déclaré la neutralité de certaines zones autour du Bosphore et des Dardanelles et ont décidé que toute attaque turque ou grecque serait repoussée par la force Les autorités militaires françaises ont reçu l'ordre de se retirer et le Gouvernement britannique s'est trouvé alors en face d'un problème sérieux Il a décidé de maintenir la liberté des Détroits jusqu'à ce que ceux-ci aient été remis à la Société des nations Les Détroits ont été sauvegardés

Pendant tout le cours de ces tractations, le Gouvernement de Sa Majesté s'est constamment efforcé d'assurer la bonne entente avec ses Alliés. Nous n'avons conclu aucun accord séparé ; nous n'avons entrepris aucune négociation séparée et notre politique a été basée sur les accords internationaux conclus par M. Asquith et lord Grey avec, cependant, des modifications importantes en faveur de la Turquie, par suite de l'effondrement de la Russie, du retrait des Etats-Unis, de l'attitude modifiée des Gouvernement français et italien, enfin de la situation également modifiée de la Grèce et de la Turquie.

En terminant, M. Chamberlain a insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite de pensée et d'action entre les alliés. Le maintien de la paix est à ce prix.

A la suite de ce discours, le duc de Northumberland, leader de cette section conservatrice, déclarait que celui-ci « rend inévitable le départ du gouvernement de la coalition ».

Il n'a pas expliqué du tout la politique du Gouvernement dans le Proche-Orient et il n'a demandé l'unité que pour combattre le Labour Party. Ces deux faits devraient ouvrir les yeux du public sur la banqueroute politique de la coalition.

***

La même thèse que la fermeté manifestée en Orient par M. Lloyd George avait sauvé la situation et empêché la guerre était exposée par M. Winston Churchill et lord Brikenhead, mais, dès le lendemain, 14 octobre, M. Asquith dans le discours qu'il prononçait à West Hartlepool sur la politique britannique en Orient, répondait à cette étrange assertion.

Je m'aperçois, en lisant les organes de la coalition examinant le discours prononcé hier, à Birmingham par M. Chamberlain, que la plus récente prétention du Gouvernement est de nous avoir sauvé par sa prévoyance et par sa fermeté, des calamités d'une guerre. Quelle prétention ! Personne, dans les circonstances qui ont accompagné la déroute des envahisseurs grecs d'Asie Mineure, n'aurit incriminé l'envoi pacifique et sans ostentation de renforts destinés à accroître la garnison de Constantinople, afin de prévenir la réédition des malheurs de Smyrne. Mais rien ne saurait excuser cette rodomontade bruyante et malencontreuse que fut le communiqué du 16 septembre. Le Gouvernement n'a fait aucune tentative pour justifier un document insolent et malfaisant. Dire que la liberté des Détroits doit devenir un article du droit public européen dans l'avenir, c'est un lieu commun pour tous les partis en Angleterre, mais c'est une illusion de prétendre que ce grand problème dépend de l'occupation temporaire de Tchanak par un contingent britannique isolé. Nous allons avoir des élections générales et le plus tôt sera le mieux. A ce moment-là cet incident de Tchanak,

qui nous a amenés à deux doigts de la guerre, ne sera pas la plus grave des accusations que nous aurons à porter contre la coalition, dont toute l'histoire est un tissu d'illusions et de déceptions

***

M Lloyd George, le samedi 14 octobre, à l'issue d'un déjeuner qui lui était offert par le Reform-Club de Manchester, a prononcé un grand discours politique presque entièrement consacré à la justification de sa politique dans le Proche-Orient mais d'une égale pauvreté de fond et de forme

Le premier ministre a d'abord déclaré

Nous avons assuré la paix. Nous n'avons pas incité à la guerre Nous avons été des pacificateurs Nous nous sommes engagés dans la seule voie sûre menant à la paix et nous avons atteint ce but Ce fut dû, dans une grande mesure, au tact, au jugement et à la résolution de notre représentant à Constantinople, le général Harington, et de notre conseiller sagace, sir Horace Rumbold et il faut aussi, dans une grande mesure, l'attribuer à la prudence et au zèle de lord Curzon Mais comme l'a dit le général Harington, il eût été impossible d'atteindre ce but si l'on n'avait pas fait preuve de résolution et de fermeté en envoyant à sir Charles Harington des renforts qui ont impressionné l'esprit oriental

Les négociations quoiqu'elles fussent délicates difficiles et dangereuses, ont été conduites dans des circonstances qui, heureusement sont sans précédent dans notre pays Pendant que nous étions occupés à cette tâche des plus ardues, nos mobiles ont été dénaturés. Nous avons été assaillis par des injures et des insinuations auxquelles aucun Gouvernement ne fut jamais exposé auparavant dans la conduite des affaires internationales, et le pays en éprouve du ressentiment Nous ne pouvions pas alors répondre aux accusations Il nous fallut garder le silence pendant que l'on suggérait que nous incitions à la guerre, que nous étions assoiffés de sang, pour la bonne raison que nous ne pouvions pas exposer publiquement toutes les circonstances sans gêner la tâche de nos représentants sur les lieux

Mais l heure est maintenant venue où je puis parler et j ai bien l'intention de le faire.

Après avoir critiqué l'attitude d'un journaliste qui a attaqué le Gouvernement avec acharnement M Lloyd George expose à sa façon, afin de la justifier, la conduite du Gouvernement, tâche qui lui est beaucoup facilitée par le discours prononcé la veille par M Chamberlain, et définit ensuite les buts anglais dans le Proche-Orient ·

Quand nous avons arrêté notre ligne de conduite, nous avions trois buts dans le Proche-Orient

Le premier était d'assurer la liberté des Détroits pour le commerce de toutes les nations. Le deuxième était d'empêcher la guerre de se propager en Europe avec toutes les possibilités inconcevables d'une conflagration. Et le troisième était d'empêcher la répétition à Constantinople et en Grèce des scènes d'horreur intolérables qui se sont déroulées en Asie-Mineure au cours de ces six ou sept dernieres années.

Je n'ai pas beaucoup à dire au sujet des Détroits. Il n'est pas nécessaire de souligner l'importance qu'il y a à empêcher la répétition de ce qui s'est passé en 1914. Ce qui s'est produit alors a prolongé la guerre de deux ans et a presque abouti à un désastre irréparable pour la cause des alliés. Mais, en outre, les Détroits sont la seule voie donnant accès à la mer Noire où l'on peut en temps normal se procurer des matières premières et des vivres que l'on ne trouve nulle part ailleurs en telle quantité, et, un tiers des denrées transportées dans cette partie du monde l'a toujours été sur des vaisseaux britanniques. Laisser fermer les Détroits eût été abandonner le fruit le plus important de notre victoire sur les Turcs qui nous coûta tant de vies et tant d'argent.

Au sujet de la propagation de la guerre en Europe, vous n'avez qu'à vous imaginer ce qui serait arrivé si la Turquie, grisée par sa victoire, sans aucune armée lui opposant de résistance, avait franchi le Bosphore, pénétré en Thrace, occupé Constantinople ! Pensez-vous que les Turcs se seraient arrêtés à la Maritza ? Qu'est-ce qui pouvait les arrêter ? Qui les aurait empêché de pénétrer en Thrace occidentale et peut-être à Salonique.

Vous savez ce que cela eût signifié : la guerre.

La guerre de 1914 a, pour ainsi dire, commencé dans les Balkans. C'était une situation pleine de périls et il nous fallait agir promptement, résolument et fermement et déclarer clairement que nous ne permettrions pas que les flammes de la guerre franchissent le Bosphore.

Que serait-il arrivé à Constantinople ? Je n'ose vous le dire Le général Harington nous avertit de ce qui aurait pu arriver : une catastrophe terrible. La moitié à peine de la population de Constantinople est turque. Il s'y trouve des centaines de mille d'Arméniens et de Grecs. Le général Maurice qui fut le conseiller militaire et conducteur du quartier général des libéraux indépendants, déclara que si nous ne nous maintenions pas à Tchanak, il se déroulerait à Constantinople des scènes qui mettraient dans l'ombre celles de Smyrne.

Puis M. Lloyd George en vient nécessairement aux atrocités turques, et sa façon de traiter cette question n'a d'analogue que celle dont Guillaume II parle des origines de la guerre dans ses mémoires.

Je ne me propose pas d'examiner qui fut responsable à Smyrne. Je ne veux pas discuter si les Grecs ont provoqué les Turcs ou *vice versa*, il me suffit d'attirer l'attention sur le fait que depuis 1914, selon les témoignages officiels que nous avons reçus, les Turcs ont, sans la moindre provocation, égorgé de sang froid un million et demi d'Arméniens, hommes, femmes et enfants, et 500.000 Grecs.

Je pense qu'il était juste qu'avant que l'on permît à l'armée turque, grisée par sa victoire et les mains rouges du sang de Smyrne, de franchir les Détroits et de pénétrer en Europe, on lui donnât le temps de reprendre son sang-froid et que l'on nous fournît des garanties pour la protection des minorités en Europe. C'est tout ce que nous avons fait

Nous avons pris l'engagement de protéger les minorités. Mais on dit que ce n'est pas notre affaire Je regrette de dire que les libéraux ont déclaré que nous n'avions pas à nous placer entre les Turcs et leurs victimes «Si le Turc insiste, laissez-le tranquille laissez-lui franchir les Détroits, laissez-le entrer à Constantinople» Ce n'était pas la vieille politique libérale

Les journaux libéraux, je crois ont dit que je ne dois pas invoquer le nom de Gladstone. Je puis aisément comprendre que c'est a contre-cœur que l'on évoquerait ce grand esprit pour le faire assister au spectacle de dirigeants et de journaux libéraux attaquant un Gouvernement parce que celui ci fa t l· son mieux pour empêcher les Turcs de pénétrer en Europe et de commettre des atrocités sur la population chrétienne

J'affirme à nouveau que la politique que nous avons adoptée est la politique qui était conforme aux plus hauts intérêts et aux plus hautes traditions de notre pays et que nous avons raison d'être fie s que cette politique ait réussi

Faisant ensuite allusion à une réunion tenue a Manchester, dans laquelle lord Gladstone a vigoureusement attaqué la politique du Gouvernement, M Lloyd George critiqu la conduite du petit-fils de l'homme d'état libéral anglais.

J'ai, dit le premier ministre, supporté discours après discours d injures intolérables Mais on dit que je devrais les supporter en bon chretien Toutefois il est trop de gens dans le monde qui pensent qu'un chrétien doit se laisser massacrer par des Turcs, ou des pro-Turcs sans se défendre Je ne suis pas de cette espè e de chrétien et aussi longtemps que j'aurai une épée à la main et que Dieu me donnera la force, je m'en servirai Voilà pour ce qui est de lord Gladstone Il n est sur la scène aucun spectacle plus idicule que celui d un nain se pavanant devant le feu de la rampe dans des vetements qu'il a hérités d'un geant

On me dit que nous avions raison de vouloir empêcher les Turcs de pénétrer en Europe, empêcher un massacre à Constantinople et assurer la liberté des Detroits Tout cela etait très bien me dit-on mais nous n'aurions pas du employer la force, nous aurions dû discuter avec les Turcs Nous aurions pu les convaincre Le Turc est un monsieur que l'on peut persuader très facilement

Regardons les faits bien en face Le genéral Harington, dans un message qu'il a publie hier a attribué son succès dans une grande mesure au fait que des renforts lui ont été envoyés, et si vous aviez un doute à ce sujet relisez le discours qu'il a prononcé devant les Turcs

Le general Harington doutait que les Turcs signassent et ce fut son dernier appel Il dit aux Turcs que la conciliation avait été porté à la hauteur extrême et avertit Ismet pacha que la Grande-Bretagne avait sur les lieux une grande et puissant flotte, un grand nombre d avions et de canons et les effectifs d infanterie certainement pas négligeables c est a dire que la Grande Bretagne serait un ennemi très redoutable mais un ami très precieux Eh bien c est la sorte de choses que le Turc comprend et je ne suis pas du tout surpris que cela ait fait une grande impression

Imaginez un moment ce qui serait arrivé ! Nos autorités navales et militaires nous ont dit que nous ne pouvions pas assurer la liberté des Détroits pour le com-

merce si nous ne gardions pas les deux rives. Les Français se sont retirés et les Italiens ont suivi ceux-ci de près.

On nous a dit, dans des discours et dans la presse, que nous aurions dû faire ce que nos alliés faisaient. Supposez que nous ayons suivi fidèlement les Français. Les forces kemalistes auraient occupé Tchanak. Les Détroits auraient été ensuite franchis. Gallipoli était occupé par un très faible bataillon sénégalais qui avait reçu l'ordre de ne pas tirer sur les Turcs. Les deux rives des Détroits auraient été aux mains des kemalistes. Pensez-vous que vous les en auriez fait sortir ?

Vous seriez allés à la conférence de la paix et auriez dit : « Voulez-vous, s'il vous plaît, vous en aller de Tchanak et de Gallipoli ? » Kemal aurait répondu : « Non. Nous garantissons les Détroits pour vous. »

Se serait-il trouvé quelqu'un pour déloger les Turcs ensuite de ces positions s'ils n'avaient pas cédé à la conférence ? Non, naturellement. Vous savez ce qu'il en coûte avant de le tenter. Tenir une position est très différent. Quelque chose serait arrivé dans le Bosphore, les Turcs auraient pénétré à Constantinople. Le général Harington nous a prévenus qu'il y avait, tout prêts, 15 000 à 20 000 Turcs des plus fanatiques à Constantinople. Vous savez ce qui serait advenu. Pensez-y. C'eût été trop horrible si nous leur avions permis de passer.

Nos critiques nous disent : « Pourquoi n'aviez-vous pas un accord avec vos alliés ? » Nous en avions un. Il y a quelques semaines seulement, nous avions reçu du Gouvernement français un message disant que si les Turcs ou les Grecs envahissaient la zone neutre, il faudrait que les Alliés leur résistent par la force. Nous avions accepté cela. Nous avions pensé que c'était vraiment leur intention.

Comment pouvions-nous savoir que cela ne visait qu'un côté seulement ? Ce message fut suivi d'un autre par lequel les Français, les Italiens et les Anglais avertissaient Moustafa Kemal pacha de ne pas franchir la zone neutre. Des troupes ont été envoyées par les divers généraux alliés, mais on a dû les rappeler. Il ne sert à rien de crier quand on a affaire à un très brave animal. Vous pouvez en user avec des lâches, mais cela ne sert à rien lorsque vous avez affaire à des hommes réellement braves. Ces derniers savent d'instinct si oui ou non vous êtes résolus. Que devions-nous faire ? Devions-nous envoyer à Moustafa Kemal pacha un message disant : « Il ne faut pas que vous traversiez cette zone neutre, autrement nous vous résisterons par la force »? Et Moustafa Kemal aurait eu recours à la force. Etait-ce là la politique à adopter ?

Je me souviens que pendant la conférence de la paix, j'ai visité un château en France, le château de Saint-Jean, je crois. J'ai été vivement frappé par la physionomie d'un dragon qui avait l'air très féroce, très résolu, dont les yeux jetaient des flammes, et des narines duquel jaillissait du feu; mais la queue de ce dragon était fermement immobilisée.

Le Gouvernement britannique devait-il présenter au monde ce spectacle du dragon britannique dans cette position ? Eh bien, nous ne l'avons pas fait.

Vous pouvez si vous le voulez, dire que nous avons menacé. C'est toujours une erreur de menacer si vous n'avez pas l'intention de mettre vos menaces à exécution. Et c'est parce que nous étions résolus à faire ce que nous avions dit et parce que les Turcs savaient qu'il en était ainsi, que nous avons la paix maintenant.

M. Lloyd George a ensuite rendu hommage à la gratitude et à

l'enthousiasme avec lesquels l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont soutenu le gouvernement britannique.

Répondant aux critiques de l'opposition et notamment à celles dirigées contre lui par M. Asquith et lord Grey, il a ajouté touchant la politique orientale :

Je ne ferai pas état des échecs successifs de la politique de mes anciens collègues. On accuse notre politique orientale actuelle de consister en une série d improvisations ; mais quelle était cette politique ? C'était 1° d'assurer la liberté des Détroits et 2° de soustraire les populations chrétiennes à la domination turque.

Or, lorsque j'arrivai au pouvoir, en 1916, j'étais en présence d'accords conclus avec la France, l'Italie, la Russie et même la Grèce, accords aux termes desquels la Turquie était démembrée et ne conservait que l'Anatolie.

Cette politique, qui aboutissait à ces accords, je ne la renie pas ; je l'approuve. Elle était approuvée aussi par les libéraux et les conservateurs et par les dirigeants du parti travailliste ; elle était approuvée par tous les membres du cabinet, dont je faisais partie, mais enfin le Gouvernement était alors entre les mains de M. Asquith et de lord Grey et par conséquent on ne peut pas dire que ce soit moi qui aie inauguré la politique du démembrement de la Turquie. Si cette politique a échoué, cela tient à des facteurs indépendants de la volonté du Gouvernement britannique. Comment pouvait-on prévoir l'effondrement de la Turquie, à laquelle on avait donné l'Arménie, Constantinople et les Dardanelles ? C'était une politique à courte vue, car elle aurait pu avoir pour conséquence de faire établir les bolchevistes à Constantinople et aux Dardanelles. J'ai approuvé cette politique et par conséquent, je n'ai pas le droit de critiquer M. Asquith et lord Grey. Cette politique a été soutenue à la fois par lord Grey, par M. Asquith, par lord Curzon, par lord Lansdowne, par M. Balfour, par M. Bonar Law, par M. Clemenceau, par M. Poincaré et par le président Wilson. Ce n'était donc pas une politique d'amateur ; nous avons tous trempé dans cette politique.

Un autre point c'est que le ministère italien, qui avait adopté la politique d'occupation du sud de l'Anatolie, s'est trouvé remplacé par un autre ministère ayant des idées différentes. Puis, les Français ont été battus en Cilicie ce qui les a obligés à renoncer à cette partie de l'empire ottoman.

Ensuite le président Wilson, qui comptait que l'Amérique accepterait le mandat pour l'Arménie, est tombé malade. Enfin, le plus grand désastre de tous a été la chute du grand, du sage, du sagace homme d'Etat qu'est M. Venizelos. Tout cela, ce sont des facteurs qui échappaient à notre emprise. Il nous a fallu, par conséquent, remanier notre politique ; nous avons fait du mieux que nous avons pu. Nous avons obtenu la liberté des Détroits, ce qui est d'un intérêt de premier ordre, non pas seulement pour l'empire britannique, mais pour l'humanité entière. Nous avons réussi à maintenir la paix jusqu'à ce que la liberté ait été donnée à la noble race arabe et quelque protection obtenue pour les minorités de l'Europe orientale. On dit que tous ces traités sont mon œuvre et on suppose que je me suis substitué au ministre des Affaires étrangères.

M. Lloyd George lit à ce moment un court extrait du mémorandum préparé par le ministère des Affaires étrangères pour le cabinet. Ce

mémorandum, relatif au traité de Sèvres, constate que c'est M. Berthelot et lord Curzon qui, en décembre 1919, ont cherché les bases du traité et que le conseil suprême ne s'est réuni qu'en février 1920 à Londres et a chargé, après plusieurs réunions, une Commission d'ambassadeurs et de ministres des Affaires étrangères de préparer la rédaction du traité.

L'orateur n'assistait pas a cette Commission présidée par lord Curzon. De même, les conférences qui ont eu lieu cette année-là relativement au Levant ont eu lieu exclusivement entre les ministres des Affaires étrangères. L'orateur a été consulté et il a approuvé, mais c'est lord Curzon qui a dirigé les débats, et, par ce détour M. Lloyd George essaie de dégager sa responsabilité.

On ne peut donc pas dire que le secrétariat de Downing street soit responsable de ces traités, et qu'ils aient été préparés sans le consentement du ministère des Affaires étrangères.

Enfin en ce qui concerne le reproche de faire de la politique d'amateur, je ferai observer que, grâce à cette politique, nous avons obtenu, sans effusion de sang, une paix pour laquelle la Grande Bretagne, en tout cas, n'a pas à avoir honte.

***

Le 17 octobre, devant une cinquantaine de membres de la Chambre des lords et de la Chambre des Communes, parmi lesquels on remarquait lord Carson, le duc de Northumberland, lord Selborne, lord Wolmer, le colonel Page-Croft, sir William Davison et lord Finlay, et quelques journalistes qu'il a reçus dans la vaste salle à manger de son hôtel particulier d'Arlington Street, à Londres, le marquis de Salisbury, chef du parti des unionistes indépendants, plus connus sous le nom de *die hard*, a répondu aux discours de MM. Lloyd George et Chamberlain.

En ce qui concerne la politique orientale du cabinet il a dit notamment :

En vérité, la coalition qu'on nous demande d'appuyer est devenue extrêmement impopulaire dans tout le pays. Il ne s'agit pas de sentiments particuliers à un groupe quelconque, mais bien d'une manifestation spontanée de la part de toutes les forces conservatrices de la Grande-Bretagne. Il est évident que les unionistes et les conservateurs de toutes nuances se sont détachés de la coalition. Sur de nombreux points, la politique suivie par le Gouvernement actuel le fut contrairement au désir de notre parti. Les échecs subis par la coalition dans l'Inde, en Egypte et en Irlande étaient notoires et nous ne pouvions pas continuer à accepter plus longtemps les responsabilités d'événements politiques, comme ceux que je viens de mentionner.

La diminution de notre autorité et de notre prestige aux Indes et en Egypte, la situation déplorable dans laquelle se trouve l'Irlande, tout cela est attribué par nous à la coalition. Cet état de choses est dû, non seulement au caractère même de la coalition, mais encore à une nouvelle méthode de Gouvernement qui a donné des résultats désastreux.

Dans le Gouvernement actuel, il semble apparemment que les différents ministres ne jouissent que d'une liberté restreinte dans leur propre administration. Il semble qu'il y ait une espèce de « Gouvernement d'un seul homme ». Cela me semble prouvé par la désorganisation de notre politique étrangère. Le premier ministre est très satisfait de sa politique dans le Proche-Orient, mais la répétition constante de crises discrédite en elle-même une politique On ne peut évidemment pas toujours éviter les crises diplomatiques, mais je le répète, chacune d'elles est un coup porté à notre politique étrangère, car si cette dernière était vraiment saine et raisonnable, les crises seraient évitées.

Nous nous demandons pourquoi et comment le pays a été poussé à « miser sur le cheval grec » ? En raison des succès diplomatiques indubitablement remportés par la Turquie il me semble qu'il est plutôt indigne d'attaquer ce pays, comme nous avons entendu le premier ministre de la Couronne le faire samedi dernier. Mais avec l'instinct de perspicacité qui le caractérise, notre peuple a soupesé le Gouvernement de coalition et s'est aperçu que le poids n'y était plus.

***

Lord Galdstone, qui déjà le 3 octobre à Manchester avait critiqué la politique poursuivie par le Gouvernement de coalition en Orient, a répondu, le mercredi 18 octobre, aux attaques dirigées contre lui par M. Lloyd George dans son discours de Manchester, le samedi 14 octobre, au déjeuner de 250 couverts, qui lui était offert par le *National Liberal Club*.

Le premier ministre, a-t-il dit, n'a cité qu'une partie du vers de Shakespeare. Laissez-moi le compléter :

« Il ne s'aperçoit pas que son titre trop grand pour lui flotte autour de son corps comme une robe de géant portée par un voleur pygmée. »

Usant du droit de critique dont est investi tout citoyen britannique, je vous dirai que moi je n'ai jamais changé de peau.

Le premier ministre a prétendu que j'ai dénoncé le Gouvernement parce que celui-ci cherchait à protéger les minorités chrétiennes contre la férocité des Turcs.

Cela est faux ; je n'ai jamais rien dit de semblable.

J'attaque la coalition parce qu'elle a rejeté le traité de Sèvres qui faisait de l'Arménie un Etat libre et indépendant.

J'accuse le Gouvernement de n'avoir fait aucun effort pour secourir les minorités chrétiennes et je défie le premier ministre de tenir les engagements qu'il a pris. (Une voix : « Il ne le fera jamais »)

J'ai peur que vous ayez raison, car les années passent et M Lloyd George ne tient pas ses promesses.

La situation en Orient n'est pas nouvelle et s'il n'y avait entre les périls dont a parle le premier ministre et nous, que l'armée grecque comme protection, pourquoi le Gouvernement n'a-t-il pas fait ses prépar tifs plus tôt et a-t-il attendu, pour agir, que les Grecs fussent repoussés dans la mer ?

Un autre orateur revenant à son tour sur le discours de Manchester et ayant rappelé que M. Lloyd George avait affirmé s'inspirer de la politique de Gladstone, a déclaré : « Pensez-vous que le grand vieil homme aurait promis Smyrne aux Italiens en 1917, aux Turcs en 1918 et aux Grecs en 1919 ? »

***

Sir Worthington Evans, ministre de la Guerre au cours d'une réunion unioniste tenue ce même jour, 18 octobre, à Colchester, a dit que « Le Gouvernement irait à la Conférence d'Orient sans autorité, si la nation ne se prononçait pas ».

Le Gouvernement de M. Lloyd George démissionnait le 19 octobre à la suite de l'adoption de la motion Pretyman par la conférence unionis te du Carlton Culb et M. Bonar Law formait le nouveaù cabinet, mais, lord Curzon, sur qui M Lloyd George avait rejeté toutes les fautes de sa politique orientale conservait le portefeuille des Affaires étrangères dans la nouvelle conbinaison.

***

Enfin dans le grands discours que M Lloyd George prononçait à Leeds le 21 octobre, et dans lequel il ne justifiait pas plus sa politique que dans les précédents mais faisait de lui-même un nouvel éloge sans restriction, il ne disait que quelques mots de la récente crise orientale et sur ce sujet scabreux il se contentait d'affirmer avec une suffisance et une infatuation qui n'ont d'égale que son ignorance :

Nous avons assuré la liberté des Détroits et nous avons empêché la guerre de se répandre en Europe avec son accompagnement de massacres, qui aurait fait frémir l'univers.

M. Jules Sauerwein, commentant cette déclaration dans le numéro du *Matin* du 22 octobre. disait qu'il avait eu l'occasion « d'apprendre

d'une bouche autorisée » le fait suivant qui « illustre singulièrement le pacifisme de M. Lloyd George » ;

Lorsque le général Harington eut mission de présenter son ultimatum aux Turcs, il répondit qu'en cas de conflit, il lui faudrait avant tout évacuer Constantinople où il risquait d'être cerné Même après cette révélation, une partie du cabinet de M. Lloyd George voulait continuer à exiger que l'on provoquât les Turcs Il fallut la menace de plusieurs démissions pour l'en détourner

La Conférence de la Paix

Le 16 octobre, le Gouvernement anglais adressait une communication à Rome et à Paris pour proposer qu'une Commission d'experts fût réunie le 20 octobre à Londres afin de préparer les travaux de la conférence projetée

Cette proposition ne laissait pas de causer une certaine surprise, car toutes les questions d'ordre international avaient été étudiées et reglées au cours des conversations précédentes et particulièrement lors de la conférence tenue au quai d'Orsay à la fin de mars.

L'Italie adhérait à cette proposition et désignait pour la représenter M. Nogara, ancien délégué aux négociations pour la reconstitution de la dette publique ottomane.

Le Gouvernement français répondait immédiatement qu'il n'était pas opposé en principe à une nouvelle discussion si elle était jugée nécessaire, mais il estimait qu'il fallait aller vite pour ne pas donner l'impression de recourir à de nouveaux atermoiements. Si le Gouvernement britannique est d'avis qu'une nouvelle réunion est indispensable, la France désignera ses experts, mais en tout cas, il n'y a aucune raison pour que cette conférence ne soit pas tenue à Paris, où se sont déroulées jusqu'à présent les réunions des ministres des Affaires étrangères des trois puissances et où les techniciens ont préparé leurs propositions

Ce projet de réunir une conférence préparatoire d'experts était abandonné et le Gouvernement britannique faisait tenir le 18, au quai d'Orsay, une nouvelle note proposant Lausanne comme lieu de la conférence et le 13 novembre comme date de sa réunion. Cette note contenait d'autres suggestions relatives, notamment, au nombre des participants à cette conférence et au règlement de la question des Détroits. Le Gouvernement français répondait le 20, qu'il n'élevait aucune objection à la désignation de Lausanne ni à la date du 13 novembre bien qu'il eût préféré, pour les

raisons qu'il avait données, la date du 30 octobre, qu'il avait précédemment proposée.

Les Turcs avaient demandé que la conférence se tînt à Smyrne, mais l'Angleterre s'y opposait immédiatement. Le droit de choisir la ville où devait se tenir la conférence de la paix appartenait cependant indiscutablement aux Turcs et on comprenait mal que l'initiative leur en fût enlevée. Il était alors question de Scutari, puis de Florence et de Lugano, Venise primitivement choisie étant écartée.

Les ambassadeurs d'Italie à Londres et à Paris faisaient connaître, aux Gouvernements auprès desquels ils sont respectivement accrédités, que

1° Sans refuser de s'associer à l'invitation par laquelle les puissances de l'Entente proposent de réunir la conférence à Lausanne, le Gouvernement italien fait remarquer que les Turcs lui paraissent opposés au choix de cette ville, et il croit qu'on répondrait mieux à leurs désirs en leur offrant de tenir la conférence dans une ville de l'Italie centrale ou méridionale ;

2° En ce qui concerne la participation de la Russie soviétique à la négociation où l'on élaborera l'accord relatif aux Détroits, le Gouvernement italien est d'avis qu'il n'y aurait pas d'inconvénient à laisser signer immédiatement cet accord par les délégués russes, étant bien entendu que la faculté de signer n'impliquerait nullement une reconnaissance de droit.

La procédure à laquelle le Gouvernement français avait songé à recourir en ce qui concerne la signature du protocole réglant la question des Détroits était, puisque la Russie et les Etats soviétiques riverains de la mer Noire ne sont pas reconnus *de jure*, et que les grandes puissances ne sont pas disposées à leur fournir un prétexte à reconnaissance par la signature de ce document, que le protocole restât *ouvert* afin de pouvoir ultérieurement recevoir les signatures des Etats qui viendraient par la suite à être légalement reconnus.

Le 22 octobre une nouvelle note de M. Tchitcherine, commissaire aux Affaires étrangères du Gouvernement des Soviets, parvenait au Foreign office, exprimant l'étonnement du Gouvernement russe du silence gardé par le Gouvernement britannique au sujet de sa précédente communication adressée il y a plus d'un mois aux principales puissances alliées et à divers autres Etats pour attirer leur attention sur la nécessité d'admettre la Russie à la conférence de la paix orientale, en raison des

intérêts spéciaux que possède ce pays dans la mer Noire et à travers les Détroits.

L'invitation de prendre part, à une conférence chargée de régler le problème oriental qui vient d'être envoyée par les puissances au Gouvernement de l'Assemblée nationale turque, semble indiquer que cette conférence doit se réunir dans un avenir très prochain. A notre avis, rien ne peut justifier la convocation d'une assemblée internationale chargée de traiter des questions orientales, à laquelle la Russie, c'est-à-dire la nation la plus intéressée de toutes à ces problèmes, n'est pas invitée.

Le Gouvernement russe manifeste son grand etonnement de constater que les puissances laissent sa communication sans réponse et observe que rien ne saurait justifier la convocation d'une conférence sur la question d'Orient, réunissant un certain nombre de puissances, parmi lesquelles la Yougoslavie, la Roumanie et même le Japon, à l'exclusion de la puissance qui se trouve intéressée plus que les autres dans son existence même, à savoir la Russie

Cette note rappelle que le Gouvernement russe a déjà protesté contre le règlement des problèmes du Pacifique et des îles Aland sans la participation de la Russie, et que le Gouvernement des soviets, une fois de plus, affirme sa complète liberté d'action en ce qui concerne ces îles. Elle conclut en déclarant que le cabinet de Moscou ne reconnaît pas davantage les décisions qui seraient prises par une conférence d'Orient tenue sans la participation de la Russie, c'est-à-dire, dit la note « du seul Etat européen qui ait officiellement reconnu le Gouvernement nationaliste turc et qui soit allié à ce Gouvernement par un traité général et formel ».

Le refus systématique de prendre en considération les revendications les plus justes et la Russie, loin de tendre a consolider la paix générale, a crée un état de choses susceptibles de provoquer les complications internationales les plus dangereuses

La tentative de mettre la Russie en face d un fait accompli, c'est-à-dire de décisions prises sans sa participation forcera notre Gouvernement à refuser de reconnaître ces decisions

Le 25 octobre, l'accord se faisait entre l'Angleterre et la France sur l'organisation et le mode de convocation de la conférence. Il fut entendu qu'il y aurait deux assemblées parallèles, l'une pour l'élaboration des conditions de paix, l'autre pour l'examen du statut des Détroits L'Italie, après avoir présenté quelques réserves, se ralliait à cette solution.

Une note particulière a été adressée au Gouvernement suisse pour l'aviser de l'intention des Alliés de réunir les conférences à Lausanne le 13 novembre et solliciter son approbation. Cette démarche n'avait d'ailleurs qu'un caractère purement protocolaire car avant d'adopter

Lausanne, les puissances n'ont pas manqué de solliciter officieusement l'adhésion du Gouvernement fédéral.

Selon la procédure adoptée, les trois puissances invitantes ont envoyé le 26, à leurs agents diplomatiques dans les capitales des puissances invitées, des instructions concordantes en vue des communications à faire aux Gouvernements intéressés. Ces Gouvernements sont ceux du Japon, de la Yougoslavie, de la Roumanie, de la Turquie et de la Grèce, pour la conférence de la paix, la Russie et la Bulgarie pour la conférence des Détroits Le Gouvernement d'Angora a été prévenu par les hauts commissaires à Constantinople. L'invitation au Gouvernement russe, qui n'est pas officiellement reconnu, a été adressée par un radiotélégramme qui indique bien que l'invitation ne comporte pas l'admission de la Russie parmi les puissances reconnues en droit D'autre part, les Gouvernements alliés, sur la proposition de lord Curzon, ont fait savoir à Washington que la participation des Etats-Unis serait accueillie avec la plus grande faveur et qu'on espère que le délégué américain sera investi des mêmes pouvoirs, ou, si possible, de pouvoirs même plus étendus qu'à la conférence interalliée de San Remo où s'élabora le traité de Sèvres

Le 25 octobre, M Franklin-Bouillon a alors adressé à M Raymond Poincaré, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, la lettre suivante

Mon cher président,

Vous avez bien voulu, à mon retour d'Orient, me demander de representer la France à la conférence de Lausanne je crois préférable de decliner cet honneur

Vous savez mieux que personne quel a été mon rôle A l'heure ou le conflit en Orient était certain, j'ai réussi à l'empêcher L'honneur en restera au vainqueur qui a su être plus grand que sa victoire Pour moi je n'ai eu qu'à demeurer fidèle à l'esprit de désintéressement et de paix qui caractérise la politique française

Je croyais avoir été compris de tous Mais au moment même où le danger disparaissait pour les soldats alliés engagés sur une position intenable, j'étais l'objet dans la presse anglaise, d'une campagne violente et visiblement inspirée Ces attaques continuent Elles prouvent que l'opinion britannique ne veut comprendre ni mon rôle ni ma pensée

Là ou je ne voyais que la paix, elle n'a vu qu'une défaite de sa diplomatie. Là ou je ne cherchais qu'une réconciliation sincère entre l'Orient et l'Occident, elle n'a vu qu'une revanche de la Turquie

Il ne suffit pas qu'un négociateur soit impartial ; il faut que tout le monde croie à son impartialité. J'ai des raisons de savoir que l'homme politique, même lorsqu'il veut la justice, ne doit pas l'attendre des autres Cela ne m'a jamais arrêté . cela ne m'arrêtera pas

En m'effaçant aujourd'hui, je crois mieux servir les intérêts de mon pays, et fidèle à la ligne que je me suis tracée, contribuer encore à affermir nos amitiés et à hâter l'heure de la justice, qui, seule, marquera l'heure de la paix en Orient.

Je vous prie d'agréer, etc.

FRANKLIN-BOUILLON.

M. Poincaré a répondu dans les termes suivants :

Mon cher ministre et ami,

Je comprends les scrupules de votre patriotisme, encore qu'aucun de nos alliés, vous le savez, ne puisse avoir l'indiscrétion de chercher à influencer la désignation des représentants que le Gouvernement de la République choisira, dans la plénitude de sa liberté, pour la conférence de Lausanne.

Laissez-moi vous renouveler mes remerciements et mes félicitations pour l'œuvre que vous avez accomplie en Orient C'est en parfait accord avec le précédent cabinet britannique que je vous ai envoyé à Smyrne. Vous y avez très efficacement servi la volonté de paix de la France. Je vous en garderai le plus reconnaissant souvenir

Croyez à mes sentiments dévoués.

Raymond POINCARÉ.

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, à Paris, au cours d'un entretien qui avait lieu le 30 octobre, remettait au président du Conseil, au nom de son Gouvernement, la communication suivante concernant l'attitude des Etats-Unis à la conférence du Proche-Orient :

Le principal but de la future conférence de paix du Proche-Orient sera de conclure avec la Turquie un traité de paix ayant pour objet la solution des problèmes résultant de l'état de guerre entre les puissances alliées, la Turquie et la Grèce. Les Etats-Unis ne désirent pas participer aux négociations de paix ou assumer de responsabilité au sujet des arrangements politiques et territoriaux qui pourront intervenir et cela pour la raison qu'ils n'étaient pas en état de guerre avec la Turquie et qu'ils n'étaient pas partie à l'armistice de 1918.

Le Gouvernement des Etats-Unis ne désire pas toutefois donner l'impression que ses intérêts sont moins à considérer que ceux de toute autre puissance. Il ne veut pas non plus abandonner des droits dont il jouit en commun avec les autres puissances et il ne prétend pas se désintéresser des intérêts humanitaires qu'ils comportent.

Les points à prendre en considération sont, entre autres, les suivants :

1° La protection sous des garanties propres des institutions philanthropiques, religieuses et d'éducation ; 2° les promesses concernant la liberté d'action, sans préjudice des privilèges spéciaux pour des buts commerciaux ; 3° garanties suffisantes pour la protection des minorités ; 4° assurances touchant la liberté des Détroits ; 5° facilités raisonnables pour recherches et études archéologiques.

Les indications ci-dessus, bien qu'incomplètes, peuvent servir à signaler d'une manière générale la nature des intérêts américains.

Le Gouvernement des Etats-Unis est prêt à envoyer avec l'agrément des puissances intéressées, des observateurs à la conférence projetée, afin de sauvegarder les intérêts ci-dessus et de faciliter les échanges de vues.

Tout en désirant protéger leurs droits et assurer la politique de la porte ouverte, les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'obtenir pour eux-mêmes ou pour leurs nationaux une situation privilégiée. Ils désirent simplement assurer dans l'avenir la protection des Américains qui voudraient poursuivre l'œuvre d'éducation et toutes autres œuvres humanitaires entreprises dans le Proche-Orient depuis plusieurs générations et qui paraissent, dans les conditions actuelles, comme devant jouer un rôle plus essentiel que jamais.

Les Etats-Unis, « le seul pays qui a approuvé pleinement l'attitude de l'Angleterre dans la question du Proche-Orient », clamait M. Lloyd George dans le discours qu'il prononçait le 26 octobre au Tabernacle de Wakefield, ne répondaient pas à l'appel qu'il leur adressait en exaltant George Wakefield « qui fit 37 fois le voyage d'Amérique pour y prêcher la parole de vie » et fut avec Wesley, au XVIII^e siècle, un ardent propagateur de l'Evangile.

Toutefois, on annonçait que 12 destroyers américains à destination du Proche-Orient, où ils allaient rejoindre le croiseur cuirassé et les 6 contre-torpilleurs qui se trouvaient déjà dans les eaux turques, étaient passés à Gibraltar et que le vice-amiral Long à bord du navire américain *Utah* attendait l'arrivée du croiseur *Pittsburgh* pour y transférer son pavillon.

Quant aux forces britanniques actuellement dans les Détroits, elles comprenaient 78 unités dont : 9 cuirassés, 14 croiseurs légers, 5 conducteurs d'escadrille, 38 contre-torpilleurs, 8 sous-marins, 3 porte-aéronefs, 1 yacht.

D'autre part, dans un discours qu'il a prononcé le lundi 30 octobre à Boston, à l'occasion de la candidature de M. Lodge au Sénat, M. Hughes, secrétaire d'Etat, a dit à propos de la question d'Orient :

Le monde chrétien est rempli d'horreur au spectacle des atrocités commises en Anatolie. Si rien ne peut excuser les actes de cruauté barbare commis par les Turcs, il faut, d'autre part, tenir compte de l'incursion de l'armée grecque en Anatolie, de la guerre qui en est résultée et des incidents terribles qui se sont produits dans la retraite de cette armée.

Se faisant l'écho du sentiment d'horreur éprouvé par le public américain en présence des cruautés pratiquées sur des populations sans défense, le haut-commissaire américain à Constantinople a protesté vigoureusement pendant un an et demi.

Mais il est difficile de parler maintenant de partir en guerre alors que toutes les

puissances sont disposées à signer la paix. Le président n'a pas le pouvoir de plonger le pays dans une guerre, pas même dans une guerre sainte. Je n'ignore pas que certains estiment que nous devrions menacer même si nous n'avons pas l'intention de faire la guerre. Or, l'administration américaine ne fait aucune menace qu'elle n'ait pas l'intention de mettre à exécution.

Comme nous n'avons pas fait la guerre à la Turquie, nous ne pouvons raisonnablement participer aux négociations de paix qui vont s'engager. Nous avons des intérêts américains à protéger, mais ils n'ont rien de commun avec les ambitions politiques des puissances européennes. Ces dernières ont fait du Proche-Orient l'échiquier de leur diplomatie. Nous n'avons pas l'intention de nous associer à ces rivalités ; nos buts ne portent en aucune façon préjudice au droit d'autrui. Nous réclamons le droit de protéger des intérêts américains dans le monde entier, et si nous évitons de nous mêler aux querelles en poursuivant une politique américaine bien nette et bien définie, nous maintiendrons plus facilement notre amitié avec les autres puissances, nous travaillerons pour la paix et nous accroîtrons en même temps notre influence bienfaisante

Le représentant du Gouvernement d'Angora a remis le 31 octobre à 15 heures, aux hauts-commissaires de France, d'Angleterre et d'Italie, sous la forme d'une note verbale la réponse du Gouvernement d'Angora à l'invitation des puissances alliées relativement à la conférence de Lausanne.

Voici le texte de cette note :

Le Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie a eu l'honneur de recevoir la note verbale des puissances alliées du 27 courant, en réponse à sa note du 4 octobre, et il s'empresse de leur faire savoir qu'il est prêt à envoyer des délégués plénipotentiaires à la conférence de paix.

Le Gouvernement de la Grande Assemblée nationale de Turquie a proposé Smyrne comme lieu de réunion de cette conférence, espérant que la nécessité pour les délégués turcs de correspondre sûrement et promptement avec leur gouvernement serait prise en considération.

Le Gouvernement turc croit utile d'attirer l'attention des puissances alliées sur sa préférence de choix de Smyrne en vue d'accélérer les négociations. En tout cas, il tient à ajouter que l'établissement préalable d'une correspondance sûre et prompte entre la Turquie et Lausanne serait d'un très grand intérêt pour la Turquie.

A cette première note était jointe une seconde disant :

Le Gouvernement de la Grande Assemblée nationale d'Angora estime ne pouvoir considérer comme devant intéresser la Turquie la remise par les alliés de la note à la Sublime Porte concernant l'invitation, Constantinople n'étant qu'une circonscription administrative sous l'occupation interalliée. La présence d'une délégation de cette ville à la conférence de Lausanne pourrait empêcher la délégation du Gouvernement de la Grande Assemblée nationale d'assister à ladite conférence.

Le Gouvernement de la Grande Assemblée nationale considère aussi ladite invitation comme en contradiction formelle avec l'esprit et l'existence même de la convention de Moudania. »

Le Gouvernement belge faisait, à cette même date, auprès des Gouvernements alliés une démarche ayant pour objet son admission à la conférence de Lausanne. Il faisait valoir que la Belgique étant signataire du traité de Sèvres, elle doit, par suite, participer à sa revision et, qu'en outre, ses intérêts commerciaux dans le Levant sont assez importants pour justifier sa présence dans une conférence qui sera appelée à modifier le régime des Capitulations.

En ce qui concerne la situation juridique de la Belgique vis-à-vis de la Turquie, on sait que le Gouvernement belge du Havre s'est borné, pendant la guerre, à rompre les relations diplomatiques avec la Turquie. Mais la Belgique a été priée, par les puissances représentées au Conseil suprême, de signer le traité de Sèvres, et bien que ce dernier n'ait pas été ratifié, le Gouvernement belge estime qu'il doit, par conséquent, être également consulté touchant les modifications à apporter aux dispositions économiques et aux garanties financières existantes.

Le 4 novembre, le grand vizir a informé les hauts commissaires d'Angleterre, de France et d'Italie que, en raison de la situation actuelle, le cabinet n'envisage pas comme nécessaire la participation de la Sublime-Porte à la conférence de Lausanne.

De leur côté, la France, l'Angleterre et l'Italie ont adressé à leurs hauts commissaires à Constantinople des instructions identiques, aux termes desquelles ils sont priés de faire connaître au Gouvernement d'Angora que les alliés laissent les Turcs entièrement libres de se faire représenter à Lausanne comme ils l'entendent.

Enfin, en réponse de la requête formulée récemment par M. Stamboulisky, relative à la nécessité pour la Bulgarie d'avoir un débouché sur la mer Egée, les cabinets de Paris, Londres et Rome ont décidé d'adresser au Gouvernement de Sofia une note l'invitant à envoyer des délégués à la conférence de Lausanne. Mais cette délégation n'aura pas voie délibérative, et elle ne sera invitée qu'à faire connaître son avis sur un certain nombre de points. La note alliée demande au Gouvernement bulgare de formuler, dès maintenant, d'une manière très précise ses desiderata relatifs au débouché qu'il revendique sur les rives de la mer Egée et dont il a déjà été fait mention dans le traité de Sèvres non ratifié.

La déposition du Sultan

Le 1er novembre l'Assemblée nationale d'Angora a décidé, à l'unanimité à 7 h. 1/2 du soir, après un discours de Moustafa Kemal, de ne plus reconnaître le Gouvernement de Constantinople, de remplacer l'« Empire ottoman », par le « Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie », c'est-à-dire celui d'Angora qui remonte au congrès d'Erzeroum de juillet 1919, de prononcer la déchéance du Sultan, et elle s'est proclamée héritière de ses pouvoirs.

Le texte de la loi votée est le suivant :

Article premier. — Le peuple turc ayant, par des statuts organiques, confié ses droits souverains à une personnalité morale, irréfutable, inaliénable et indivisible, la grande Assemblée nationale, véritable émanation de la nation, a décidé de ne reconnaître aucune force ni aucun Gouvernement qui ne seraient pas appuyés sur la volonté nationale. En conséquence, elle ne reconnaît dans les limites du pacte national d'autre forme de Gouvernement que la grande Assemblée nationale et elle considère, à partir du 16 mars 1920, comme passé dans le domaine de l'Histoire le gouvernement de Constantinople non appuyé sur la souveraineté du peuple.

Art. 2 — Le calife sera choisi et élu parmi les membres les plus qualifiés de la dynastie Osman L'Etat turc sera le soutien du califat La grande Assemblée nationale d'Angora choisira le nouveau califat suivant la désignation de la commission religieuse de l'Assemblée

Réouf bey, président du conseil des commissaires, a proposé que la nuit et la journée du 2 novembre soient considérées comme fête nationale.

Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par acclamation.

Le 2 novembre, M. Ferid bey, représentant du gouvernement d'Angora à Paris, a adressé à M. Poincaré la lettre suivante :

Excellence,

D'ordre de mon Gouvernement j'ai l'honneur de porter à la haute connaissance du Gouvernement de la République française que, conformément à la loi du 17 juin 1920, le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie, considère comme nuls et non avenus tous les traités, conventions et contrats conclus depuis le 16 mars 1920 par l'administration de Constantinople, ainsi que tous les actes de ladite administration.

En vertu de la même loi, il est bien entendu que les résultats des pourparlers entamés par la même administration avec les établissements financiers en vue d'obtenir des avances n'engagent en aucune façon le Gouvernement de la Turquie.

Veuillez, etc.

FERID.

Les décisions prises par la grande Assemblée d'Angora dans ses séances du 1er et du 2 novembre entraînent :

1° L'abrogation de la Constitution de 1908 ;

2° L'abolition des pouvoirs temporels du sultanat ;

3° La déchéance du souverain actuel ;

4° Le maintien au califat des pouvoirs spirituels ;

5° La fin du Gouvernement de Constantinople avec toutes ses conséquences.

On comprend que l'Assemblée d'Angora pour simplifier une situation dont la complexité ne pouvait que profiter aux intrigues étrangères et se présenter à la Conférence de Lausanne avec une pleine autorité ait tenu à renverser le Gouvernement de Constantinople et à destituer le Sultan qui avaient accepté la dispersion du Parlement turc, l'internement à Malte de tous les députés patriotes et qui se trouvaient en fait depuis l'occupation du 16 mars 1920 sous la tutelle des autorités britaniques. La destitution d'un calife n'est pas un fait nouveau dans l'histoire du monde musulman. Depuis la mort de Mahomet, sur les quatre-vingt-dix califes qui se sont succédé d'abord dans la tribu des Koreischites, à laquelle appartenait le Prophète, jusqu'en 1517, puis dans la maison d'Osman, trente-six d'entre eux ont été déposés, dont douze ont été destitués, trois ont eu les yeux crevés, sept ont été déposés et assassinés, quatorze ont été assassinés sans avoir été déposés au préalable. En trente années, trois califes ont même été déposés : Abdul Aziz, Mourad, Abdul Hamid. Mais où la Grande assemblée innove et d'une façon peut-être dangereuse c'est lorsqu'elle s'arroge le droit de désigner le nouveau calife, le prive du pouvoir temporel et n'en fait plus qu'un chef religieux. Aga Khan, dans une interview donnée au *Matin* du 7 novembre 1922, déclare que la Grande assemblée d'Angora qui a fait savoir qu'elle choisirait le nouveau calife dans la famille des Osman, où une coutume séculaire veut que le plus âgé soit nommé, ne peut désigner un calife autre que le plus âgé des Osman ou bien l'élection devra être faite par les représentants de *toutes* les nations de l'Islam

Le calife n'est pas le chef religieux des Turcs mais de tous les musulmans, et, elle risque ainsi de réduire le califat créé par elle à une sorte de patriarchat turc. La substitution de l'Etat turc à l'Empire ottoman fait disparaître les raisons que les musulmans avaient de se rallier autour de cet empire en privant le nouvel Etat de la puissance que le sultan-calife détenait comme chef du monde musulman. Enfin par une erreur démo-

cratique tout occidentale l'Assemblée croit établir un nouveau régime de gouvernement direct par le peuple dont l'originalité comme la valeur est des plus contestables La décision de l'Assemblée d'Angora par la forme radicale qu'elle revêt et vu les circonstances dans lesquelles elle a été prise est peut-être une grave erreur politique.

La jouissance du pouvoir temporel étant une des conditions essentielles du Califat, il est à craindre qu'en dépossédant le Sultan de Turquie du pouvoir effectif on ne fasse le jeu de ceux qui n'ont point renoncé à créer un califat qui fut docile, comme le califat arabe que l'Angleterre a voulu opposer au califat ottoman, et a provoquer une division au sein même de l'Islam. Les nationalistes qui ont si largement profité de l'appui moral et matériel des musulmans du monde entier, auraient dû, dans leur propre intérêt, éviter toute action inconsidérée, pouvant provoquer une crise politico-religieuse dans le monde musulman Par l'opposition qu'elle peut rencontrer dans le monde islamique comme par les manœuvres étrangères qu'elle peut faciliter, cette décision risque de faire le jeu de la politique anglaise en travaillant à la désagrégation du monde islamique par la ruine du lien religieux qui faisait sa force et en privant de l'appui d'un pouvoir religieux la force que détient la Turquie. On ne doit pas oublier que cette désagrégation progressive poursuivie partout par l'Angleterre met en œuvre tous les facteurs : économique, politique, religieux, et que cette méthode anglo-saxonne employée à l'égard de la puissance espagnole et de ses colonies a, naguère, déjà fait ses preuves.

Discours de M. Poincaré à Vaucouleurs

Dans le discours qu'il a prononcé le 8 octobre à Vaucouleurs à l'occasion de l'inauguration d'un monument aux morts, M. Poincaré, parlant de la politique orientale de la France, a déclaré :

Dans ces derniers jours nous avons longé le précipice, et nous nous sommes efforcés de retenir au bord de l'abîme tous ceux qui pouvaient y glisser. Nous ne consentirions pas, certes, à répudier les grands intérêts séculaires que nous avons en Orient ; la France se doit à elle-même de veiller, comme par le passé, sur les nombreux établissements qu'elle y a fondés ; elle veut exercer, au profit des populations syriennes et libanaises, l'important mandat dont elle est chargée ; elle ne saurait être indifférente au sort des nationalités chrétiennes qui, pendant tout le cours de son histoire, lui ont fidèlement gardé leur confiance ; elle estime, aujourd'hui comme hier, que la liberté des eaux qui mettent en communication la mer Noire et la Méditerranée est indispen-

sable, non seulement pour les peuples riverains, mais pour toute l'humanité civilisée. Dans le règlement de toutes ces questions, elle aura donc, comme ses alliés, son mot à dire, et elle est toute prête, bien entendu, à concilier ses intérêts avec les leurs.

D'autre part, la France est une grande nation musulmane ; elle a été loyalement défendue, pendant la guerre, par des centaines de mille de soldats mahométans ; beaucoup d'entre eux se sont fait tuer pour elle ; et, quant à moi, chaque fois que je me rends au cimetière de Triaucourt, j'ai toujours une pensée reconnaissante et douloureuse pour les braves Africains qui dorment là, loin des leurs, loin de leur terre natale, dans un pays où ils ne sont venus que pour mourir. Même, lorsqu'elles ont dû se battre contre les Turcs, nos troupes musulmanes ont été admirables de discipline et de courage. Mais le télégramme que je recevais, ces jours-ci, du sultan du Maroc, et les témoignages qui me sont venus de toutes parts prouvent assez que les victoires récemment remportées par les Turcs en Asie-Mineure ont été accueillies par leurs coreligionnaires, dans une grande partie de nos colonies, avec une réelle satisfaction. C'est un fait que nous n'avons pas le droit d'ignorer et qui, s'il ne doitpas commander toute notre politique orientale, est cependant de nature à l'influencer

Enfin, messieurs, par-dessus tout, si nous avions refusé à la Turquie, pour la donner à la Grèce, la Thrace orientale revendiquée par l'Assemblée d'Angora, nous aurions exaspéré les vainqueurs contre les vaincus et fatalement prolongé les hostilités aux dépens des habitants de toutes races et de toutes religions. Le nouveau gouvernement grec a, d'ailleurs, pris son parti de cette nécessité. Toute notre action a donc été jusqu'ici et restera obstinément jusqu'au bout, dirigée dans le sens de la conciliation et de la paix. De 1912 à 1914, nous avons vu, en une série de dures expériences, combien il est malaisé de circonscrire des guerres balkaniques et quelles épouvantables répercussions elles peuvent avoir, tôt ou tard, lorsqu'elles ont éclaté ; or, autant la France est résolue à faire respecter les droits qu'elle tient des traités, autant elle est résolue à ne pas se laisser entraîner dans des aventures belliqueuses

La politique orientale devant la Chambre

Le jeudi 12 octobre, M Margaine, dans son interpellation sur la politique extérieure où il a critiqué la politique de M. Poincaré en Orient et sa hâte à relever les troupes françaises à Tchanak, ayant dit que le Gouvernement français avait « laissé comprendre à lord Curzon, le 19 septembre, à Paris, que les troupes françaises cesseraient désormais d'être à côté des troupes anglaises dans la zone neutre », M Poincaré, président du Conseil, lui a répondu :

Le président du Conseil — C'est tout à fait inexact Je vous laisse dire, mais vous pensez bien que je vous répondrai Les troupes françaises ont toujours été dans la zone neutre, et retirées seulement de Tchanak, où ce n'était d'ailleurs pas le Gouvernement français qui les avait envoyées. J'ajoute que c'est là une des initiatives dont je m'honore le plus, car c'est une de celles qui ont le plus contribué au maintien de la paix (Applaudissements)

M. Margaine. — Il est cependant heureux que le général Harington ait outrepassé quelque peu ses instructions, car si un coup de feu avait été tiré et que les contingents anglais aient été jetés à la mer, je ne crois pas que le prestige de la France en aurait été grandi auprès des populations arabes.

Le président du Conseil. — Vous parlez de troupes qui auraient été retirées de la zone neutre. Je vous répète que c'est inexact. Elles n'ont été retirées que de Tchanak, où elles n'avaient pas été envoyées par le Gouvernement français.

M. Margaine — Cependant, une note qui n'a pas été démentie...

Le président du Conseil — Je ne puis point passer mes journées à rédiger des démentis...

M. Margaine. — Le 21 septembre, dit cette note, les troupes italiennes et françaises ont été retirées d'Asie. Vous dites qu'elles n'y étaient pas...

Le président du Conseil. — J'ai dit qu'elles n'y étaient pas antérieurement. Laissez-moi m'expliquer d'un mot, car il serait fâcheux que vous ne me comprissiez pas, ou que vous me comprissiez mal par ma faute. A Tchanak, sur la rive d'Asie, il n'y avait jamais eu de troupes françaises jusqu'au jour où le général Harington a demandé à ses collègues français et italien — qui ont déféré à sa demande — l'envoi de contingents français et italiens, afin que tous les drapeaux alliés y fussent représentés. Averti de ce fait, j'ai consulté l'état-major général, le maréchal Foch, le général Weygand, le général Buat ; tous ont été d'avis que la position serait éventuellement intenable.

Je savais par l'expérience de 1912 ce qui pouvait résulter d'un conflit balkanique, et les Italiens se sont rangés à notre avis Quant aux Anglais, ils ont estimé qu'ils pouvaient demeurer seuls à Tchanak ; je suis heureux qu'ils aient pu y demeurer sans encombre, mais je me félicite d'avoir retiré les contingents français, qui, si un coup de feu avait été tiré, auraient évidemment été obligés de répondre. (Applaudissements.)

***

Au cours de la séance du vendredi 27 octobre M. le pasteur Edouard Soulier, député de la Seine, (action républicaine démocratique) a ouvert un débat sur notre politique en Orient. Après avoir affirmé que, d'après divers témoignages ce sont les Turcs qui ont mis le feu à la ville de Smyrne et y ont commis les pires méfaits, il a qualifié la politique du Gouvernement de politique de concessions et prétendu qu'elle a abouti à une véritable catastrophe chrétienne.

M. Lenail, député du Rhône, (entente républicaine démocratique) a protesté énergiquement contre ces affirmations et dit que la protection française a couvert non seulement les siens « mais même ceux qui ne relèvent pas d'elle ». Il répond à M. Edouard Soulier qu'il s'est « renseigné dans une brochure de M. René Puaux », et qu'à Smyrne « les marins français qui voulaient éteindre l'incendie ont été accueillis à coups de mitrailleuses par les Arméniens et les Grecs. »

J'ai constaté que la thèse des nations concurrentes de la France était la suivante : l'incendie de Smyrne a été allumé par les alliés de la France. Comme s'il était vraisemblable qu'une armée victorieuse, rentrant dans une ville qu'elle veut conserver et où elle veut s'établir pour prendre ses quartiers d'hiver, commence par livrer cette ville aux flammes. Ce sont les Grecs en déroute qui, sur leur passage, massacrent les populations turques et incendient les villes en commençant toujours par les établissements français. Le P Ludovic, supérieur des Assomptionistes d'Eskicheir, décoré de la Légion d'honneur pour avoir sauvé cette ville, me l'a déclaré à Constantinople : les Grecs, avant de livrer la ville aux Turcs, l'incendièrent en commençant par son établissement ; au préalable, ils avaient coupé toutes les conduites d'eau ! C'est à travers des villages détruits par les Grecs, et où l'on trouvait des cadavres d'enfants turcs coupés en quatre que Moustafa Kemal a conduit son armée, frémissante devant tant d'atrocités. (Très bien ! Tres bien !)

M. Ed. Soulier demande ensuite pourquoi la France n'a pas encore exigé des Turcs le payement des réparations pour les dégradations qu'ils ont commises, pendant la guerre, aux propriétés de nos nationaux en Anatolie Il manifeste des inquiétudes pour nos écoles, nos compagnies de navigation, nos sociétés d'intérêt général. Il critique le retrait de nos troupes à Tchanak, et reproche à M. Poincaré de n'avoir pas lié vis-à-vis de l'Angleterre les deux questions de l'Orient pour elle et des réparations pour nous. Déjà M. Georges Mandel, dans la séance du 20 octobre, avait soutenu cette thèse déplorable qui, si elle avait été appliquée par le Gouvernement, eut conduit aux pires catastrophes. M. Bonar Law, dans sa lettre du *Times* préconisait d'ailleurs un tel arrangement. M. Ed. Soulier conclut en faisant observer que notre attitude en Orient a provoqué en Angleterre et aux Etats-Unis un certain refroidissement de l'opinion à notre égard

Enfin M. Bellet, député de la Haute-Garonne, (entente républicaine démocratique), demande une occupation maritime des Détroits, la protection des minorités là où elles se trouvent et le maintien des privilèges de juridiction que nous donnent les Capitulations. Il pense que l'on pourrait renoncer sans inconvénient aux privilèges fiscaux — ce qui est, constate l'abbé Wetterlé, la thèse de tous nos nationaux en Turquie, — et propose de calquer l'organisation des tribunaux sur ce qui existe en Egypte.

COMPTES RENDUS

Pose de la première pierre de la mosquée de Paris

La Société des Habous des Lieux-Saints de l'Islam qui a procédé le 1er mars à la prise de possession du terrain concédé par la ville de Paris et à l'orientation de la Mosquée, a tenu à marquer par une cérémonie spéciale le commencement des travaux de construction de la mosquée.

Le jeudi 19 octobre à trois heures de l'après-midi, le premier coup de pioche à la fondation du Mihrab a été donné, place du Puits-de-l'Ermite, sous la présidence du Maréchal Lyautey.

Assistaient à la cérémonie, aux côtés du maréchal Lyautey, le représentant du président de la République, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies ; M. Franklin-Bouillon, M. Autrand, préfet de la Seine, le président du Conseil municipal, M. Fleurot, conseiller municipal. Si Kaddour ben Ghabrit, président de la Société des habous des lieux-saints. Le monde musulman était représenté par de nombreuses personnalités parmi lesquelles le grand vizir du sultan du Maroc, El Mokri ; Abadou, chambellan du sultan du Maroc ; Donkali, ministre de la Justice ; Si M'Hammed Tazi ; le naïb du sultan à Tanger ; le bachagaa Saavraouni, délégué principal de l'Algérie ; Bennouhoud, mufti de Constantine et représentant l'Algérie, Si Khebil Bouhajeb, de Tunis, Djelal bey, député de l'Assemblée nationale d'Angora ; Naby bey, représentant du sultan de Constantinople ; Ferid bey, représentant du gouvernement d'Angora à Paris, Haim Nahoum effendi, ancien grand rabbin de Turquie ; Ziwer pacha, ancien ministre des communications d'Egypte ; le maharadjah de Kapurthala et son fils ; Alla ben Aioubi, gouverneur de Damas, etc., des délégués de l'Afghanistan, de l'Azerbeidjan, de laPerse, de l'Egypte, de la Syrie, de diverses contrées des Indes.

M. Halil Halid, président de la Fraternité musulmane, M. Christian Cherfils, vice-président ; A Omari bey, etc

Si Kaddour ben Ghabrit a tout d'abord remercié le maréchal Lyautey des sympathies qu'il a constamment témoignées pour le monde de l'Islam et fait l'éloge de la politique française dans l'Afrique du nord dans les termes suivants

Monsieur le Maréchal,
Messieurs,

Le premier mars dernier, la Société des Habous conviait les amis de l'Islam et les musulmans de Paris à assister à la prise de possession du terrain que, par une libéralité magnifique, le Conseil municipal de Paris offrait à notre Société pour y édifier une mosquée

Profitant de la présence à cette cérémonie des représentants musulmans les plus éminents de l'Afrique du nord, nous fixions en vue des travaux, l'orientation de la mosquée vers la Mecque

Depuis quelques mois nous ne sommes pas demeurés inactifs et, avec le concours d architectes spécialisés dans l'art musulman, nous avons arrêté les plans de l edifice qui s'élèvera ici et qui déterminera dans la pierre le monument de l'amitié franco-islamique

Déjà les fondations s elèvent mais nous avons reservé le cœur meme de notre mosquée, le mihrab afin qu un geste solennel marque par son haut symbole l'indissoluble union des cœurs français et musulmans

L'hommage de libéralisme que vous rendez aujourd hui à notre religion aura, soyez-en assuré, le plus heureux retentissement, car il démontrera, dans le fait, que la France hospitalière à toutes les races ne l est pas moins à toutes les idées — quand ces idées prennent leurs sources dans le respect de la morale et dans la glorification de la charité

Ces vertus sont de règle dans l'Islam, et Paris qui a accueilli tous les cultes, qui a permis d'édifier des églises et des temples consacres à toutes les religions, a compris que l'Islam ne devait pas être banni de la terre de France

Ainsi nous aurons ici notre maison

Elle ne saurait être ce qu'une conception injuste et fausse a pu supposer, un rendez-vous indésirable de ceux qui placeraient les agitations de la politique au-dessus de l'observation sincère et pieuse de leur foi Non La mosquée de Paris sera un lieu de prières et es alentours bibliothèque maison des hôtes, hammam et jardins n'abriteront que les musulmans soucieux de retrouver à Paris la culture intellectuelle qui élève les cœurs le mode d'habitat que leur coutume a fixé, l'assistance matérielle de leurs coreligionnaires dans un cadre familier qui leur rappellera la terre d'origine, et leur rendra plus doux et plus gracieux le visage de la France

Vous avez ainsi compris notre programme, Monsieur le maréchal, et nous vous remercions de grandir l'Institut musulman de l'autorité de votre nom , car nul n'était plus justement qualifié pour représenter aujourd'hui la France dans cette cérémonie

Votre œuvre pour l'Islam entier, résume une politique et une philosophie — politique d union avec le monde islamique suivant les traditions qui remontent à Fran-

çois Ier — et phisolophie noble et fière de libéralisme qui échelonne et honore les hommes, non pas suivant la géographie instable ou la politique, mais suivant le mérite et la vertu des races dans l'humanité

Inspiré de pareils sentiments, Monsieur le Gouverneur général Steeg prononçait ces jours-ci, des paroles qui ont été au cœur des musulmans « La France, puissance musulmane disait-il, garde à la civilisation musulmane la déférence qui lui est due Elle entend ne rien railler, ne rien troubler, ne rien effacer dans l'âme humaine de ce qui a pu contribuer à la réconforter à l élever, à l'ennoblir Elle comprend les croyances qui ne sont pas les siennes et leur conserve toute leur liberté d'expression »

Et par une même pensée qui harmonise si heureusement la politique française dans l'Afrique du nord, M le président général Lucien Saint fait appel à une collaboration plus étroite et confiante des musulmans pour les associer à l'œuvre commune à réaliser dans la Régence

Ainsi la France unanime accorde non seulement à l Islam droit de cité dans sa capitale, mais propage au loin son appel a l'affection des musulmans La France n'aura pas à s en repentir, car c'est le fait de notre religion, de placer au premier rang les sentiments de reconnaissance La guerre l'a montré — l'avenir de même en témoigne

Au nom de la Société de Habous de Lieux Saints de l'Islam j'ai l honneur, Monsieur le Maréchal, de vous prier de donner le premier coup de pioche aux fondations du Mihrah-sanctuaire d'où ne s'élèveront que des prières a la gloire et au bonheur de la France et de l'Islam

M Fleurot, conseiller municipal du quartier prononça ensuite une allocution où il fit ressortir la portée qu'aura dans le monde musulman l'édification de la mosquée au milieu d'un des plus anciens quartiers de Paris situé tout à côté de celui des Ecoles

Grâce à l'Institut musulman pour la deuxième fois en quelques mois ce quartier reçoit d'illustres visiteurs

Comme le rappelait il y a un instant Son Excellence Si Kaddour ben Ghabrit, le 1er mars dernier nous étions déjà réunis dans cette enceinte pour assister comme aujourd hui à une cérémonie symbolique

Permettez au représentant de ce quartier de saluer pour la seconde fois, de souhaiter la bienvenue à tous les amis de l'Institut musulman, a tous ceux qui ont contribué à cette belle œuvre à nos frères d'Algérie de Tunisie et du Maroc, ainsi qu'à tous les amis de l'Islam

Au milieu de tant de personnalités éminentes de si nombreux pionniers de l expansion française et dans l'impossibilité de les citer tous qu'il me soit permis de prononcer les noms de deux hommes que j'aperçois en face de moi Claude Farrère et Franklin-Bouillon

Mais je veux surtout et avant tout saluer respectueusement le grand soldat, le grand administrateur le grand organisateur qui préside cette solennité.

Votre présence ici Monsieur le Maréchal, est un réconfort et un encouragement pour tous ceux qui se sont intéressés à la création d'un Institut musulman à Paris ; c'est la consécration de leurs efforts

Votre administration à la fois pacifique, énergique et toujours équitable, a su faire aimer la France au Maroc.

C'est beaucoup grâce à vous si, aux jours tragiques de 1914, des légions marocaines se sont levées pour accourir au secours de la France en danger.

Les soldats du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie ou des autres régions africaines ont combattu côte à côte avec les soldats français. Ensemble ils sont tombés, ensemble ils ont été ensevelis.

Entre eux, la mort n'a pas fait de différence ; la gloire non plus !

Amis musulmans, c'est peut-être un des vôtres qui dort là-bas sous les voûtes de l'Arc triomphal.

C'est peut-être un soldat arabe, ce héros inconnu dont la dépouille mortelle a été entourée de tant d'honneurs et reçoit des hommages tels que sépulture humaine n'en connût jamais à travers les siècles.

Dans nos cimetières de France, les visiteurs s'inclinent toujours avec émotion devant les rangées de tombes musulmanes orientées vers la Mecque, témoignages du dévouement apporté à la Patrie par ses enfants africains.

Paris, capitale de la France, a voulu, en souvenir des sacrifices consentis, qu'une partie de son territoire devienne terre d'Islam, afin que vous y soyez entre vous et chez vous. Le monument qui, bientôt, va se dresser ici même attestera, à la face de tous, l'amitié, plus encore que l'amitié, la fraternité franco-musulmane !

Mesdames, Messieurs, je voudrais remercier aussi celui qui fut l'initiateur et l'animateur de l'œuvre, mon ami Si Kaddour ben Ghabrit, Président de la Société des Habous des lieux saints de l'Islam.

C'est à son activité, à son dévouement, au rayonnement de sympathie qui se dégage de sa personne que nous devrons la réalisation d'un grand projet. Il est de ceux qui, partout où ils ont passé, ont su faire mieux connaître et mieux apprécier l'Islam et le Monde musulman.

Je vous remercie de tout cœur, mon cher ami. Grâce à vous, nous pourrons, tout en acquittant une dette de reconnaissance, apporter d'heureuses transformations dans notre vieux quartier parisien.

Il y a quelques années, ici s'élevait un très vieil hôpital, refuge de la souffrance et de la douleur. En face, les murs sinistres d'une prison, la vieille prison de Sainte-Pélagie que tant d'hommes politiques ont dû fréquenter pour des villégiatures obligatoires.

Demain, ce sera l'asile du recueillement et de l'étude.

Le Conseil municipal de Paris a été heureux de pouvoir mettre ces terrains à la disposition de l'Institut musulman pour y élever un monument qui sera, j'en suis convaincu, digne de Paris et digne de l'Islam.

Il est malheureusement deux choses, que, malgré notre bonne volonté, nous ne pourrons pas vous offrir , c'est le climat et le soleil d'Afrique. Nous nous efforcerons de les remplacer par la chaleur de notre sympathie.

Messieurs, trois Maréchaux ont plus particulièrement contribué à l'agrandissement de notre Pays et au rayonnement de l'influence française. Le maréchal Bugeaud en Algérie Le maréchal Galliéni, qui pacifia Madagascar avant de devenir le défenseur et le sauveur de Paris , enfin, le Maréchal Lyautey au Maroc.

Comme jadis Scipion, Monsieur le maréchal, on vous a déjà appelé, je crois que c'est Claude Farrère qui vous a donné ce nom, *Lyautey l'Africain*. Voulez-vous me

permettre de vous décerner un autre titre et de saluer en vous : *le maréchal de l'Islam.*

Mesdames, Messieurs, je souhaite que souvent encore nous puissions nous réunir dans cette enceinte, où plus nombreux chaque fois, nous travaillerons à fortifier les liens affectueux qui unissent les deux France, la France métropolitaine et laFrance musulmane.

Le maréchal Lyautey a ensuite pris la parole.

Le 1er mars dernier, M. Maurice Colrat, alors sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, aujourd'hui ministre de la justice, présidant la cérémonie de l'orientation de cette mosquée, disait : « Quand s'érigera le minaret que vous allez construire, il ne montera vers le beau ciel de l'Ile de France qu'une prière de plus dont les tours catholiques de Notre-Dame ne seront point jalouses. »

On ne pouvait mieux penser ni mieux dire. Nulle parole ne répond mieux au caractère de la cérémonie d'aujourd'hui.

Nous allons voir donner le premier coup de pioche de la fondation du Mihrab, vers lequel, dans la mosquée, les fidèles se tournent pour invoquer le Dieu unique. Ce coup de pioche, je ne le donnerai pas moi-même, malgré l'invitation qui m'en a été faite, car j'estime que, ce geste, seuls les musulmans sont qualifiés pour le faire, C'est donc aux représentants des nationalités musulmanes — ici présentes — que je demanderai d'accomplir cet acte rituel.

Mais ce que je voudrais dégager de cette cérémonie, ce sont les raisons profondes, et de notre respect pour une religion qùi n'est pas la nôtre, et de notre inconstestable sympathie pour l'Islam.

Ce que je voudrais, c'est, qu'avant tout, les musulmans ici présents, et, par eux, tous leurs coreligionnaires, sentent, comme ils l'ont si souvent constaté de ma part au Maroc, le sérieux et la gravité avec lesquels nous nous inclinons devant les manifestations de leur foi religieuse, — sentent qu'il ne s'agit pas ici d'un de ces accès de dilettantisme qu'on a vus parfois pousser la curiosité du public parisien vers des cultes exotiques dans un engouement momentané. Non, il s'agit d'une chose profondément noble et haute, comme M. Maurice Colrat l'a si bien exprimé quand il a évoqué, dans les paroles que je citais tout à l'heure, nos églises en face de cette mosquée.

Loin de nous séparer, nos religions, si l'on veut s'élever suffisamment haut pour ne considérer que la communauté d'un sentiment, dont elles sont chacune une si noble expression, nous apprennent le respect réciproque de nos convictions. Et si notre sympathie se manifeste ici avec tant de sérieux et de sincérité, c'est qu'elle nous est dictée par un sentiment né de quinze siècles d'hérédité religieuse.

Il en est de même pour les musulmans.

Qu'on le sache bien, en effet, et ma longue pratique de l'Islam, mes voyages à travers le monde me permettent d'en témoigner, la France, quelles que soient les convictions philosophiques et les croyances de chacun de nous, aux yeux de la plupart des peuples d'outre mer, cette « nation des Francs », leur apparaissant avec la structure traditionnelle que dix siècles d'histoire lui avaient donnée, celle dont les Consuls, naguère encore, quels que fussent notre régime politique ou leurs convictions propres, présidaient officiellement la célébration dominicale du culte identifié avec notre drapeau dans toutes les « échelles du Levant », elle reste à leurs yeux la pépinière la plus féconde de ces

missionnaires qui vont porter de par le monde l'amour et la langue de notre pays ; témoin le prestige de ce collège de Beyrouth où, parce qu'aucune pression religieuse n'y était exercée accourait une jeunesse musulmane d'élite, et où, avant notre venue au Maroc, le Grand Vizir, ici présent, avait lui-même fait élever ses fils pour leur donner une culture française.

Ce dont il faut bien être pénétré, si l'on veut bien servir la France au pays d'Islam, c'est qu'il n'y suffit pas de respecter *leur* religion, mais aussi les autres, à commencer par celle dans laquelle est né et a grandi notre pays, sans que ce respect exige d'ailleurs la moindre abdication de la liberté de pensée individuelle. De pratiquer ce respect, de comprendre la profondeur et la grandeur de l'esprit religieux, non seulement chez ces peuples, mais partout où on le rencontre, notre force et notre prestige ne peuvent que bénéficier.

L'été passé, lorsqu'un groupe de jeunes hommes sortis des collèges franco-musulmans de Fez et de Rabat, vint visiter la France et que je les interrogeai ici sur leurs impressions, je vis qu'une des plus fortes était celle qu'ils avaient ressentie à Marseille, à Notre-Dame de la Garde, en y voyant l'affluence ininterrompue et la ferveur des fidèles de toutes conditions sociales. Ils ne soupçonnaient pas qu'une telle force religieuse subsistât encore en France et ils en éprouvaient une grande et confiante sympathie.

Quand, il y a huit ans, je résolus de créer à Rabat un collège franco-musulman destiné à l'élite de la jeunesse, j'en parlai d'abord au sultan Moulay Youssef, d'abord parce que c'est mon devoir formel de ne prendre aucune mesure sans lui en avoir référé au préalable, et aussi parce que je trouve toujours chez ce Souverain plein de sagesse, défenseur éclairé de sa foi, veillant avec une clairvoyante sollicitude sur les besoins de son peuple, les avis les plus judicieux. A ma grande surprise, je ne le trouvai pas disposé à entrer dans mes vues. Pensant qu'il ne s'agissait que d'une impression passagère, je revins après quelques temps à la charge, rencontrant encore la même répugnance : — « Mais enfin, me dit-il, à qui comptez-vous confier la direction de ce collège, à un Français ? » — « Bien entendu, répondis-je, il n'y a pas encore ici de personnalités indigènes matériellement préparées pour assurer une telle organisation. » — Je le comprends bien, mais envisagez-vous quelqu'un ? — Oui, et je lui nommai un français arabisant. Son visage s'épanouit et son acquiescement fut immédiat. Je le remerciai de cette preuve de confiance pour l'agent qu'il avait si souvent vu avec moi. — Oh me dit-il, je le connais très bien, je sais qu'il est chrétien, qu'il élève ses enfants dans la même foi et je suis ainsi assuré que la foi de nos enfants sera sauvegardée. — Or, j'ignorais absolument les convictions religieuses de cet agent, ne m'en étant jamais inquiété, et c'était le sultan, beaucoup plus informé que moi qui me les apprenait. Si je vous raconte ce fait, c'est qu'il me paraît significatif entre tous de la ligne à suivre si nous voulons garder le respect et la confiance des peuples d'Islam dont la destinée est associée à la nôtre.

Notre sympathie pour l'Islam, elle s'est certes visiblement manifestée ces temps derniers avec toute la puissance, la force irrésistible des grands courants d'opinion populaires qui, avant tout, dans les démocraties, commandent l'orientation des pouvoirs publics. La clairvoyance, la fermeté, l'action pacificatrice de notre président du conseil ont trouvé l'appui et l'approbation de l'immense majorité du pays. Mais, pour instinctif qu'ait pu être cet élan de l'opinion, il a lui aussi des causes profondes.

La France est, malgré des ébullitions de surface, un pays d'ordre et de tradition. Son effort de reconstitution depuis quatre ans, son labeur, l'effort entre tous de ses admirables campagnes, en témoignent hautement. Si j'ose employer ce mot dont la terminologie politique a déformé le sens, mais qu'il faut prendre ici dans son étymologie, je dirai qu'il est essentiellement *conservateur*, conservateur de son bien, de sa propriété, de ses traditions ancestrales.

Or, si la légende a si souvent présenté l'Islam comme avant tout destructeur anarchique, intolérant, laissez-moi témoigner, avec l'autorité d'un homme qui ne l'a pas observé dans des livres, mais sur place, en Orient comme en Occident, que cette légende, aujourd'hui du moins, est fausse. Et si l'on rappelle une fois de plus les oppressions dont furent victimes des minorités de nationalités et de croyances différentes, reconnaissons qu'hélas, après les années que nous venons de vivre, après ce que nous avons vu de violences sur tant de points dumonde, où notre pays est peut-être un des seuls à la charge duquel on ne puisse mettre un acte d'oppression collective, bien peu de nations ont la conscience assez nette pour s'ériger en juges.

Pour parler d'abord du Maroc, parce que « c'est ma partie », son peuple a avec le notre de nombreux traits communs. Une bourgeoisie éclairée, pondérée, et faut-il dire pour compléter l'analogie, aimant les fonctions d'Etat, mais aussi très soucieuse de tout progrès et avant tout du progrès économique. Une population rurale, laborieuse, attachée à son bien, ayant le sens de la culture ordonnée, au point que, débarquant en Chaouïa en 1907, à voir ces champs bien alignés, nettoyés, aux sillons rectilignes, je pouvais me croire en campagne française — paisible, ayant de la sécurité et de la paix un souci qui, dans la carence de l'autorité, nous fit accueillir en libérateurs par toutes ces populations des plaines constamment violentées par les pillards de la montagne. Ce sont bien là les éléments d'ordre social, bases de toute société organisée Ces caractères, vous les retrouvez à tous les degrés chez les musulmans de l'Algérie et de la Tunisie. Vous savez tout de même ce qu'est le fellah d'Egypte et le patient labeur au prix duquel il a développé la fertitilité de l'admirable vallée du Nil Et voici qu'aujourd'hui apparaît en Orient, sous la direction du véritable homme d'Etat qui s'est révélé en Moustafa Kemal, un effort de restauration nationale, de construction et d'organisation auquel vont nos ardentes sympathies.

Il n'est pas inopportun que l'écho en parvienne là-bas, où sont forcément parvenus d'autres échos Qu'on y sache que nous n'admettons pas comme faits acquis de véritables erreurs historiques, et que, mettant notre honneur, consacrant tous nos efforts à faire aboutir l'œuvre de paix à laquelle le monde aspire, nous ne pouvons que déplorer toute parole qui risque d'en compromettre ou d'en retarder la réalisation.

Je m'arrête ici J'ai simplement voulu indiquer — très imparfaitement, et je m'en excuse — que la France, libérale, ordonnée, laborieuse, l'Islam rénové et rajeuni, m'apparaissent comme deux forces, deux grandes et nobles forces, dont l'union, ne poursuivant ni la violence, ni la destruction, ni la domination, mais l'ordre, le respect de leurs revendications légitimes, l'intégrité de leurs territoires nationaux, la tolérance pour toutes les croyances et toutes les convictions, doit être un facteur prépondérant pour la paix du monde.

Et c'est dans cette pensée que je prie Son Excellence le grand-vizir de l'empire chérifien et les représentants des nationalités musulmanes de donner le premier coup de pioche à la fondation de ce Mihrab d'où monteront des cœurs de nos amis musul-

mans, comme des sanctuaires chrétiens voisins, d'ardentes prières vers le Dieu unique pour qu'il répande sur le monde la concorde et la paix.

Après ce discours, El Mokri, grand-vizir du Maroc, donna le premier coup de pioche aux fondations du Mihrab.

A l'issue de la cérémonie, le maréchal Lyautey a offert le thé aux notables musulmans.

***

A l'occasion de cette cérémonie, les membres indigènes du Conseil général d'Alger ont manifesté leur sentiment en déposant la notion suisante à laquelle les conseillers généraux français se sont associés et qui a été adoptée à l'unanimité :

Les conseillers généraux musulmans du département d'Alger, heureux de la construction d'une mosquée à Paris, présentent très respectueusement leurs sincères félicitations au Gouvernement de la République pour cette haute marque de sollicitude à l'égard de l'Islam qui confirme la formule de la France puissance musulmane.

LES FETES DE CHAMPOLLION A GRENOBLE.

Les fêtes universitaires organisées à Grenoble à l'occasion du centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion le Jeune, ont eu lieu les 7 et 8 octobre.

Les personnes qui ont répondu à l'invitation de l'Université de Grenoble ont visité la riche collection égyptienne qui figure au Musée-bibliothèque de cette ville, collection offerte en 1917 à la Bibliothèque de Grenoble par le fils du comte de Saint-Ferriol qui, de 1845 à 1847, réunit à ses frais une expédition archéologique en Egypte.

Le Musée de Grenoble dont la colllection éyptienne va de la XVIIIe dynastie à la période chrétienne, possède la fameuse stèle de Kouban et un sarcophage de Psammetoka qui remonte au VIIe siècle avant Jésus Christ.

C'est à Vif, bourgade de la banlieue de Grenoble, que Champollion le Jeune, logé chez son frère Champollion Figeac, travailla à l'œuvre qui l'a rendu immortel.

La maison des Champollion — où précédemment vécurent Mably et Condillac — appartient toujours aux héritiers de Champollion-Figeac et est actuellement la propriété de Mme Le Clerc petite-fille de ce dernier.

Dans une vaste dépendance de la maison Champollion, un véritable musée a été installé, où ont été rassemblés tous les documents de famille, les lettres dans lesquelles Champollion le Jeune exprime à son frère les sentiments successifs qui l'assaillent, lui expose ses idées sur le déchiffrement des hiéroglyphes. Le R.P. de La Brière, petit-neveu du grand savant, a fait aux visiteurs les honneurs de cette maison.

UNE NAVIGATION EUROPÉENNE DANS L'OCÉAN INDIEN AU XIVe SIÈCLE

A la séance de la Société asiatique du 11 juillet, M. Gabriel Ferrand a montré dans une intéressante communication que très probablement des navigateurs francs allèrent dès le début du XIVe siècle jusqu'à Madagascar et sur les côtes de l'Océan Indien.

Dans une note précédemment parue dans le *Journal de la Société asiatique* (*A propos d'une carte javanaise du* XVe *siècle*, XIe série, t. XII, juillet-août 1918, p. 167), M. Gabriel Ferrand avait reproduit deux vers d'une *Instruction nautique* de Ibn Majid (ms. 2292 du fonds arabe de la Bibliothèque nationale, fol. 100 v°, l. 8-9) dont la traduction est la suivante :

> On dit que, dans les temps anciens, les navires des Francs vinrent à Komr (= Madagascar) et vinrent également sur la côte du Zang et de l'Inde (occidentale), d'après ce que rapportent les Francs.

Le texte dont sont extraits ces deux vers est daté, au fol. 116 v°, du 18 dû'l-hijja 866 = 13 septembre 1462.

M. Gabriel Ferrand n'était pas alors en mesure d'apporter à l'appui de cette information extrêmement importante le témoignage d'un texte européen. M. Paul Pelliot a eu l'obligeance de lui signaler l'existence dans le *Recueil des Historiens des Croisades* publié par les soins de l'Académie des Inscriptions (*Documents arméniens*, t. II, 1906, in-folio), d'une relation de voyages datée du XIVe siècle, qui vient heureusement confirmer l'indication fournie par l'auteur arabe.

« Le *Directorium ad passagium faciendum*, dit Ch. Kohler dans sa

magistrale introduction au t. II des *Documents arméniens*, un des plus dignes d'attention parmi les nombreux projets de croisade composés dans la première moitié du XIVe siècle, fut adressé en 1332 à Philippe VI, roi de France, par un religieux dominicain, jadis missionnaire dans l'Empire grec et dans les contrées lointaines de l'Orient asiatique et de l'Afrique (p. CXLIII). » Ainsi que le montre plus loin Kohler, l'attribution du *Directorium* à Brocardus ou Brochard est purement gratuite et ne saurait être maintenue ; le véritable auteur de ce texte en est peut-être le dominicain Guillaume Adam (*ibid.*, p. CLIV et suiv.).

Dans un passage de cet ouvrage (Pseudo-) BROCARDUS, *Directorium ad Passagium faciendum*, dans *Recueil des historiens des Croisades, Documents arméniens*, t. II, Paris, 1906, in-folio, p. 383-84, il est question d'une navigation du Pseudo-Brocardus sur la côte orientale d'Afrique, jusque par 24° Sud, c'est-à-dire jusqu'au tropique du Capricorne. Des marchands naviguaient alors jusque par 34° Sud, latitude du cap de Bonne-Espérance.

Le *De modo Sarracenos extirpandi* du dominicain Guillaume Adam, publié dans le même volume de *Documents arméniens*, contient également d'importants renseignements géographiques sur l'Océan Indien, où ce religieux avait voyage :

Nous savons, dit Kohler (*Introduction*, p. CXCI, *infra*), qu'il se trouvait en Perse du temps de Clément V, à l'époque où s'organisait en Occident un passage général, c'est-à-dire probablement en 1313-1314, et qu'il s'était avancé même dans les lointaines régions de Tana (près de Bombay), de Cambaeyt (Cambaye) et de Colom (Quilon)... D'ailleurs, suivant ses propres paroles, il avait traversé dans toute sa longueur l'empire des Mongols de Perse et prêché l'Evangile en diverses régions de l'Inde. Pendant près de vingt mois, il avait navigué sur l'Océan Indien, dont il avait également exploré les rivages. Il s'était arrêté neuf mois dans l'île de Socotora... Il connaissait, probablement pour y avoir séjourné, les îles de Chyx (Kism) et de Hormutz (Hormuz) à l'entrée du golfe Persique. Peut-être avait-il aussi fait escale dans l'archipel des Dives (Laquedives ou Maldives), et il n'est guère douteux non plus qu'il ait parcouru le golfe Persique et la mer Rouge et pénétré dans la ville d'Aden, sur le commerce de laquelle il fournit de précieux renseignements. Enfin son zèle pour la prédication de la foi l'avait conduit jusqu'en Ethiopie.

Et plus loin (p. CC) :

Avec l'approbation et l'aide du souverain des Mongols (de la Perse), Argoun-Khan (qui régna du 11 août 1284 au 7 mars 1291), les Génois ont construit à Bagdad deux galères qu'ils se proposaient de conduire par l'Euphrate dans la mer des Indes, dans le

dessein de confisquer à leur profit tout le commerce de cette mer. Nul doute que leur entreprise eût été couronnée de succès si des divisions ne se fussent mises entre eux.

D'après M. G. Ferrand ce sont à ces navigations que fait allusion Ibn Majid dans les deux vers précités.

REVUE DE LA PRESSE

MÉMOIRES DE GUILLAUME II (1)

A propos de Tsing Tao et de sa prospérité qui éveillait la jalousie de l'Angleterre, Guillaume II écrit au chapître III de ses Mémoires :

Tout y avait été combiné pour faciliter le commerce et l'industrie. Tout fut organisé en commun avec les Chinois, et les couleurs de l'empire de Chine flottaient sur les douanes de Tsing Tao. Le développement de cette station fut tel que, dans les années qui précédèrent la guerre, elle figurait, sur les registres des grosses entreprises de commerce chinoises, immédiatement après Tien Tsin, c'est-à-dire au sixième rang, parmi toutes les autres cités commerciales de la Chine. Tsing Tao était une place de commerce en plein épanouissement. Les Chinois l'estimaient, l'admiraient et beaucoup d'entre eux ont travaillé avec nous à son développement. C'était, en quelque sorte, un entrepôt de tous les échantillons du savoir-faire allemand et des capacités allemandes. Les Chinois trouvaient là de quoi choisir et de quoi s'inspirer. Auparavant ils ne connaissaient ni l'Allemagne, ni ses moyens, ni ses produits. Tsing Tao faisait contraste avec les bases russes et anglaises qui n'avaient été créées que dans des buts purement militaires, pour régner et pour conquérir.

Le développement rapide de cette ville a suscité la jalousie des Japonais et des Anglais. Ces derniers n'en appréciaient pas moins le rivage magnifique, la douceur de l'air et le bel hôtel construit sur la plage de la colonie. Ils y venaient très nombreux avec leurs familles, fuyant la chaleur de Hong-Kong, de Canton et de Shanghaï, et passaient leur temps à jouer au polo et au tennis.

Poussée par la jalousie, l'Angleterre, en 1914, demanda au Japon de prendre Tsing Tao, bien que *de facto*, la ville fût chinoise. Le Japon s'exécuta avec joie après avoir

promis, toutefois, de rendre la ville à la Chine. Mais il ne s'exécuta qu'au début de 1922, parce qu'il fut mis au pied du mur. Il s'était pourtant engagé, vis-à-vis de l'Amérique, à ne procéder à aucun changement territorial en Chine sans la consulter tout d'abord. Ainsi fut anéantie, par la jalousie commerciale de l'Angleterre, une grande œuvre de la culture allemande en pays étranger, un modèle des méthodes avec lesquelles un pays peut enseigner sa civilisation à une autre nation et la faire profiter de tous ses avantages.

Un jour, l'Angleterre, quand Hong-Kong aura subi le même sort que Tsing Tao, pourra se repentir. Elle se reprochera amèrement alors d'avoir oublié ce précepte dont, pendant si longtemps, elle avait tiré profit : *White man together against coloured man* (Les hommes blancs tous ensemble contre les hommes de couleur.)

Quand le Japon aura réalisé son programme : « L'Asie aux Asiatiques », et qu'il aura rangé sous sa domination la Chine et les Indes, l'Angleterre pourra chercher des yeux l'Allemagne et sa flotte.

***

L'ex-empereur soutient, après s'en être autrefois montré si fier, qu'il ne fut pas l'auteur de la dépêche de sympathie au président Krüger, envoyée au début de la guerre des Boers, qui, tout en provoquant l'irritation de l'Angleterre, fit croire à tort aux Boers que l'Allemagne était disposée à les soutenir, et que, s'il la signa, ce fut à contre-cœur et pour suivre l'avis de ses conseillers.

Dans toute la question de Kiao-Tchéou, le prince Hohenlohe, malgré son grand âge, a fait preuve d'une sûreté de vues et d'une rapidité de décision qu'il convient de louer hautement. Malheureusement, sa prudence et son jugement généralement si clair l'avaient abandonné au moment de l'affaire dite de *la dépêche Krüger*. Sans quoi, on ne saurait expliquer l'entêtement inflexible qu'il mit à vouloir expédier cette dépêche. L'influence de M. von Marschall, alors procureur impérial, personnalité extrêmement énergique et d'une grande puissance de parole, a peut-être été prépondérante en cette affaire. Peut-être aussi le chant de sirène de M. von Holstein eut-il de tels accents que le prince n'a pas su résister!

Quoi qu'il en soit, il a rendu ainsi à son pays un mauvais service et il m'a suscité, aussi bien en Angleterre qu'en Allemagne, de très graves ennuis. Cette dépêche, qui a fait tant de bruit et qui a eu des conséquences politiques considérables, est assez importante pour que je raconte, en passant, son histoire.

Le raid de Jameson avait provoqué en Allemagne une émotion considérable, et sans cesse grandissante. Le peuple allemand s'indignait de cette tentative faite pour opprimer une petite nation dont les origines étaient néerlandaises — par conséquent saxo-allemandes — et qui jouissait chez nous, du fait de cette parenté de race, de la sympathie générale. Cette émotion intense, qui avait gagné jusqu'aux cercles de la haute société, me causait un vif souci, car je craignais qu'elle n'amenât des complications avec l'Angleterre. Je pensais d'ailleurs que, si l'Angleterre avait vraiment

l'intention de s'emparer des Etats boers, nul ne pouvait s'y opposer. J'avais beau être persuadé que cette conquête brutale serait contraire à tout droit, il me fut néanmoins impossible de ne pas m'élever contre l'état d'esprit général. Et l'attitude que j'ai prise alors fut sévèrement critiquée par mon entourage.

J'étais un jour auprès de mon oncle le chancelier, avec qui j'avais à m'entretenir et chez qui j'avais trouvé le secrétaire d'Etat pour la Marine, l'amiral Hollmann, lorsque arriva subitement, très agité, le secrétaire d'Etat baron Marschall, tenant à la main une feuille de papier. Il nous déclara que l'émotion dans le peuple et au Reichstag était considérable et qu'il était indispensable de lui permettre de s'extérioriser. Le mieux serait donc d'envoyer à Krüger un télégramme dont il apportait le brouillon. Je déclarai que cette idée ne me plaisait en aucune façon et l'amiral Hollmann fut de mon avis. Le chancelier, durant ces débats, eut une attitude à peu près passive. Je savais que le ministère des Affaires étrangères, aussi bien que le baron Marschall, ignoraient tout de la psychologie du peuple anglais, et j'ai cherché à représenter à Marschall l'effet que ne manquerait pas de produire une telle dépêche en Angleterre. L'amiral Hollmann m'appuya dans cette tâche, mais Marschall n'était plus un homme qu'on pouvait convaincre.

Le chancelier finit par prendre la parole et il me fit remarquer qu'en ma qualité de souverain constitutionnel, je ne devais m'opposer, ni à la volonté populaire, ni à l'opinion des conseillers que me donnait la Constitution. Sinon l'on pouvait craindre que l'opinion publique, extrêmement montée, profondément blessée dans son sentiment de justice et aussi dans sa sympathie pour le peuple néerlandais, ne dépassât les bornes et ne finît par se retourner contre moi. Déjà des bruits fâcheux couraient dans le public. On disait que l'empereur, en somme, n'était qu'un demi-Anglais, que ses sympathies allaient secrètement à l'Angleterre, qu'il était tout entier sous l'influence de sa grand'-mère, la reine Victoria. Et l'on ajoutait que l' « onclerie » (Onkelei) d'Angleterre ferait bien de se tenir tranquille, car il fallait que l'empereur fût affranchi de la tutelle anglaise, etc., etc. Tout en reconnaissant la justesse de mes objections, le chancelier ajouta qu'en se plaçant au point de vue de l'intérêt politique général et surtout au point de vue de mes relations avec mon peuple, il était de son devoir d'insister pour que je signe le télégramme. Lui et M. von Marschall, agissant en conseillers constitutionnels, prenaient entièrement la responsabilité de cette dépêche et des conséquences qu'elle pouvait avoir.

Dans une correspondance publiée par le *Times*, le 11 septembre 1920, sir Valentine Chirol, correspondant du *Times* à Berlin au moment de la guerre des Boers, raconte que M. von Marschall lui déclara, immédiatement après l'envoi du télégramme, que celui-ci n'exprimait nullement l'opinion personnelle de l'empereur. Cette dépêche était « un acte d'Etat » dont le chancelier et lui-même Marschall portaient toute la responsabilité.

L'amiral Hollmann, que le chancelier s'efforça d'amener à son opinion et auquel il demanda même de l'aider à me convaincre, s'y refusa en faisant remarquer que le monde anglo-saxon ne manquerait pas de me rendre responsable de la dépêche. Jamais on ne voudrait croire en Angleterre qu'une telle provocation avait pour auteurs, non pas l'empereur, mais bien ses vieux conseillers. On croirait y retrouver, au contraire la manière « impulsive » du jeune souverain.

Après Hollman, je m'efforçai encore de dissuader de leur projet et le chancelier et Marschall. Tous deux continuèrent de prétendre que je devais signer, étant bien entendu

qu'ils revendiquaient la responsabilité de ce qui pouvait se produire. Je n'ai pas cru devoir résister à leurs instances. J'ai signé.

. . . .

Quand Cecil Rhodes vint m'entretenir de son projet de chemins de fer et de télégraphe du Cap au Caire, dont la construction devait emprunter l'arrière-pays de l'Est-Africain allemand, d'accord avec les affaires étrangères et le chancelier, j'ai acquiescé à son désir à la condition qu'un embranchement vers Tabora serait greffé sur cette ligne et qu'en outre on emploierait du matériel allemand pour la construction de la voie passant sur le territoire allemand. Rhodes consentait sans hésiter. Il était reconnaissant à l'Allemagne de lui permettre la réalisation de son vœu le plus cher, alors que peu de temps auparavant le roi Léopold de Belgique avait refusé d'écouter sa demande. Rhodes était plein d'admiration pour Berlin et pour les puissantes installations industrielles qu'il visitait journellement. Il finit par dire qu'il regrettait de n'être pas venu plus tôt à Berlin, car il aurait appris à connaître les forces et les capacités de l'Allemagne. Il aurait pu prendre aussi contact avec le Gouvernement allemand et les principaux hommes d'affaires du pays. Avant le raid de Jameson, il avait eu déjà l'intention de se rendre à Berlin ; mais à Londres on avait fait obstacle à ce projet. S'il avait pu, disait-il, nous demander plus tôt les autorisations nécessaires à la construction du chemin de fer du « Cape-to Cairo Railway and Telegraph Line », — dont le tracé empruntait les territoires boers comme ceux des colonies allemandes — peut-être le Gouvernement allemand l'aurait-il aidé en intervenant auprès de Krüger, qui « ne voulait rien savoir ». Le « Stupid Jameson Raid » n'aurait pas existé et par conséquent la dépêche à Krüger n'aurait pas été envoyée. Rhodes ajouta que cette dépêche se justifiait parfaitement. Lui ne m'en avait jamais gardé rancune. Puisqu'on ne savait pas en Allemagne quel était exactement le but de ce raid et quelles étaient les véritables intentions de ceux qui l'avaient préparé, on avait pu prendre cette pointe poussée en avant comme un acte de piraterie et les Allemands avaient eu quelque raison de s'émouvoir. Rhodes expliqua qu'il voulait obtenir simplement la bande de terrain indispensable à la construction de sa voie ferrée. Cette concession, l'Allemagne venait de la lui accorder en ce qui concernait son arrière-pays. Sa demande n'était donc point déraisonnable et, sûrement, nous n'aurions pas refusé de l'appuyer. Il m'assura que je ne devais pas me faire de cheveux gris à propos de cette malheureuse dépêche, ni me préoccuper davantage des criailleries de la presse anglaise. Quand il parlait ainsi, Rhodes ignorait les discussions qui avaient précédé l'envoi de la dépêche et il voulait me consoler d'en être l'auteur.

Rhodes m'avait également conseillé la construction du chemin de fer de Bagdad et l'installation de canaux d'irrigation en Mésopotamie. Voilà, me disait-il, la tâche de Allemagne, tout comme ma tâche à moi est de construire la « Cape-to-Cairo Line ». Quand, en échange de la construction de cette ligne à travers nos possessions, nous demandâmes la cession à l'Allemagne de l'île de Samoa, Rhodes intervint activement à Londres en notre faveur...

***

A propos de son voyage en Orient, il écrit, parlant du prince de Hohenlohe :

Il avait applaudi chaleureusement à mon voyage à Stamboul et à Jérusalem. Il se réjouissait du resserrement de nos rapports avec la Turquie et il considérait le projet de construction du chemin de fer de Bagdad, — résultat de ces relations amicales, — comme une belle œuvre de civilisation digne de l'Allemagne.

WRANGEL ET LA THRACE

Dans l'*Œuvre* du 9-10-22, M. Jacques Kayser raconte ainsi : « Comment Wrangel voulut conquérir la Thrace :

Le général Wrangel, tsariste de profession, a voulu, il y a plus d'un an, réaliser ce que son grand maître Nicolas II n'avait pu mener à bien.

Abusant du désir légitime que les nationalistes turcs avaient de reprendre coûte que coûte la Thrace, injustement cédée à la Grèce, exploitant la confiance de certains nationalistes de Constantinople, sans se soucier de ses alliances, de ses amitiés, des devoirs que lui imposait l'hospitalité reçue, *le général Wrangel, en mars 1921, se décida à conquérir la Thrace.*

En décembre 1920, à bord de bateaux réquisitionnés par la base navale française de Constantinople, le général Wrangel, son état-major, 200.000 soldats et 300.000 réfugiés arrivent de Russie et mouillent dans les Détroits. Les hauts-commissaires alliés répartissent les forces armées de Wrangel entre Tchataldja (40 000 hommes), Gallipoli (140.000 hommes), Moudros et Lemnos.

Le général Wrangel se met aussitôt en rapport avec le comité thrace de Constantinople ; celui-ci était désireux de profiter de la défaite grecque d'Asie Mineure (bataille d'In-Eunu, janvier 1921) pour mener en Thrace une action militaire importante et rapide. Wrangel et Ismail Hakki bey de Gumuldjina, président du comité thrace, se rencontrent clandestinement à bord du yacht *Lokol*, appartenant au général Wrangel.

Les délibérations aboutirent à ceci :

Les troupes de Wrangel encadrées de 300 officiers turcs, se révolteraient simultanément à Gallipoli et à Tchataldja. Les troupes marcheraient en deux tronçons sur Andrinople. Pendant ce temps, la 17[e] division de Wrangel, campée à Lemnos, détruirait le poste de T.S.F. anglais, s'embarquerait sur deux transports et débarquerait à Dedeagatch, coupant les communications entre la Thrace et la Grèce.

Un petit patrouilleur armé, franchissant les Dardanelles, remonterait jusqu'à Bazar-Keui le cours de la Maritza et y canonnerait la voie ferrée.

Un gouvernement provisoire TURCO-RUSSE serait immédiatement installé d'abord à Kechan, puis à Andrinople ; une Assemblée populaire serait élue, à raison d'un délégué par caza thrace et d'un DÉLÉGUÉ PAR 5.000 RUSSES.

Et voici qui est plus grave :

L'ARMÉE DU GÉNÉRAL WRANGEL SERA L'HOTE DE LA THRACE JUSQU'AU RÈGLEMENT DÉFINITIF DE LA QUESTION RUSSE (Le bail était indéterminé)

Le comité thrace sollicite l'appui d'Angora et l'autorisation d'effectuer cette « entreprise pour libérer la Thrace du joug grec ». (Il ne se rendait pas compte qu'il la placerait sous le joug russe).

Le gouvernement kémaliste ne répond pas. Ses engagements avec Moscou l'empêchent d'approuver une action commune avec l'armée blanche.

Thraces et wrangélistes se décident pourtant à agir. L'opération est fixée pour le mois d'avril, pendant lequel devaient avoir lieu les grandes manœuvres de l'armée Wrangel.

Le chef d'état-major de Wrangel, le général Slatchef, espion à la solde des Français — qui, depuis, est passé avec armes et conviction dans l'armée rouge — avertit les Français « qu'il se passe quelque chose d'anormal ». Les Français envoient à Gallipoli deux compagnies de noirs avec des mitrailleuses.

Les premiers régiments du général Wrangel, débouchant de la péninsule, se heurtent aux troupes noires ; une bataille rangée est livrée ; il y a plus de 60 morts. Les Russes s'emparent des positions des noirs. Le comité thrace, qui ne veut pas lutter contre les Français, décide Wrangel à suspendre son offensive.

Le gouvernement français étouffe l'affaire : LE LOYALISME DU PROTÉGÉ DE LA RÉPUBLIQUE NE DOIT PAS ÊTRE DISCUTÉ.

Mais le général, qui ne nous avait pas habitués à une telle tenacité, ne se tient pas pour battu. Il fomente un second complot : Slatchef le dénonce au haut-commissaire français.

Les Alliés décident alors de sévir : des arrestations en masse sont ordonnées, le général Wrangel est soumis à un régime de surveillance méticuleuse. Son armée est réexpédiée sur Sébastopol et Novorossiisk, certains contingents sont dirigés sur la Serbie et sur la Bulgarie.

Le projet de conquête de la Thrace par les Russes a définitivement échoué.

Les membres du comité thrace se rendent enfin compte du danger que fait courir à leur cause l'appui d'un aventurier sans scrupule et sans dignité. Ils décident, « vu la trahison de Slatchef, le départ du général Wrangel, le silence d'Angora, l'envoi de troupes alliées », de renoncer à leur projet et de reprendre leur action individuelle en vue de replacer la Thrace sous la souveraineté turque...

La politique étrangère de M. Lloyd George

Dans un article de l'*Observer* du 21 octobre, M. Garvin fait le procès du Gouvernement de coalition.

Une réaction nationale immédiate est absolument nécessaire, car la coalition a laissé le pays dans une situation beaucoup plus grave qu'on ne semble s'en rendre compte.

La crise de Tchanak a eu des répercussions très étendues sur nos relations extérieures, a causé un profond préjudice à notre politique mondiale et à nos intérêts les plus vitaux.

Après six semaines désastreuses, la situation générale n'est plus ce qu'elle était ; elle a grandement changé à notre détriment ; nos méthodes surannées et indépendantes, tout en nous laissant complètement incapables d'empêcher la défaite de la Grèce,

ont augmenté l'exaspération de la Turquie et nous ont aliéné tout l'Islam notamment l'Inde musulmane.

Chose plus grave encore, le fiasco de la coalition a laissé la Grande-Bretagne sans « partner » actif dans toute l'Europe ; nous avons transformé les amis qui nous restaient en adversaires passifs, et par contre, aucun de nos ennemis n'est devenu notre ami.

Ces résultats sont tout le contraire de ceux que nous aurions pu attendre d'une politique étrangère saine et équitable. Si nous avions continué pendant quelques semaines encore une politique similaire à celle de Tchanak, nous aurions été tout droit à la chute diplomatique en Occident, chute plus calamiteuse encore que notre débâcle humiliante en Orient ..

Au cours des derniers mois, la ligne de conduite adoptée par le Gouvernement de coalition le fut en violation de tous les principes. Le résultat est que les nations étrangères européennes et du Proche-Orient se détournent de nous : elles comptent maintenant sur la France, à l'heure même où cette dernière est tentée de s'écarter de l'Angleterre, à l'heure même où le discours de M. Lloyd George à Manchester, il y a une semaine, nous l'a sans nécessité aucune, aliénée plus encore qu'auparavant.

Nous répétons que le devoir du nouveau gouvernement est de tenter immédiatement d'apporter un remède à cet état de choses, en poursuivant enfin une politique basée sur des principes.

Révélations du général Townshend

La *Pall Mall Gazette*, le grand journal conservateur qui naguère encore appuyait la politique belliqueuse de Downing Street, a publié le 21 octobre, un long article du général Townshend, critiquant très vivement la politique orientale de M. Lloyd George et le discours de Manchester, dans lequel il écrit notamment :

Je crois que la paix est assurée aujourd'hui, mais c'est grâce surtout à la modération de M. Poincaré et du Gouvernement italien qui ont sagement retiré leurs troupes pour éviter toute collision avec les kemalistes victorieux. Et c'est grâce surtout à la présence de M. Franklin-Bouillon auprès de Moustafa Kemal pacha. Si nous n'avons pas été entraînés dans une terrible guerre, nous le devons à la sagesse de M. Poincaré et de nos représentants dans les Détroits. Nous n'allons donc pas rendre grâces à M. Lloyd George, et à son ancien cabinet, de nous avoir sauvé de la calamité d'une nouvelle guerre.

Dans cet article, le général Townshend révèle qu'à son retour d'Angora, le 6 septembre, il a remis à M. Lloyd George un memorandum indiquant les conditions de paix qui paraissaient acceptables aux Turcs et qui représentaient des concessions supérieures à celles consenties par les Turcs

à Moudania et que les alliés ont acceptées depuis. A cette époque, les Turcs étaient parfaitement disposés à laisser occuper les Dardanelles par une garnison anglo-franco-italienne sous le commandement d'un chef appartenant à un pays désintéressé, comme le Danemark. Cette occupation aurait été acceptée pour cinq ans et renouvelable. Le memorandum affirmait, en outre, avec force, la nécessité de l'union de la France et de l'Angleterre dans le règlement des affaires d'Orient.

Ainsi, déclare le général Townshend, ce memorandum prouve qu'au moment où M. Lloyd George battait la grosse caisse et appelait les Dominions au secours pour sauver les Détroits, au moment où il envoyait des renforts à Tchanak et faisait une publicité effrénée dans la presse pour une entreprise qui coûtera 30 millions de livres sterling au moins aux contribuables britanniques, il savait parfaitement que les Turcs étaient prêts à remettre le contrôle des Détroits à l'Angleterre, à la France et à l'Italie.

La liberté des Détroits

M. Georges Boussenot, député de la Réunion, dans un article publié par le *Journal* du 24-10-1922, que nous reproduisons intégralement, examine le problème général de la liberté des Détroits, et demande si : « l'Angleterre qui exige la liberté des Détroits la veut aussi pour le canal de Suez ? »

La réunion prochaine de la conférence destinée à résoudre divers problèmes posés par la victoire de Kemal en Orient va donner aux Anglais l'occasion de faire préciser le futur statut des Détroits.

A leurs yeux la liberté de ces Détroits ne serait plus qu'un vain mot si les Turcs s'installaient à Constantinople et sur les rives du Bosphore. Nos voisins proclament avec beaucoup de raison que les Détroits doivent être, en tous temps, *en paix comme en guerre*, ouverts à la navigation, et ils estiment que la France a le devoir d'appuyer l'action de leur gouvernement pour que la Turquie ne soit point admise à nouveau à détenir les clefs du passage. Et ils s'étendent complaisamment sur les dangers qu'offrirait aux usagers de ce passage la remise à une seule puissance du soin de le garder

C'est tout à fait notre avis. Et c'est avec infiniment de plaisir que nous prenons acte de cette déclaration. Mais alors, reprenant une thèse que nous avons développée longuement à cette même place, nous dirons aujourd'hui ceci : puisque le cabinet britannique juge, dans l'intérêt de tous, que les Dardanelles doivent être et demeurer constamment ouvertes, il ne trouvera pas mauvais que nous, Français, en demandions autant pour le canal de Suez, voie qui, au point de vue des communications de l'Europe avec l'Asie, la côte orientale d'Afrique et les pays du Pacifique est autrement importante que le sont les Détroits

Or, il est une convention — celle du 29 octobre 1888 — qui a garanti le libre passage dudit canal, même en temps de guerre, aux navires de combat des belligérants. Cette convention, à laquelle le gouvernement anglais a adhéré en 1904, comment a-t-elle été appliquée ? Jusqu'au moment où l'Angleterre a institué son protectorat sur l'Egypte, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1914, c'est celle-ci qui avait la charge de faire respecter les clauses de l'accord de 1888. Le jour où l'Egypte a été mise en tutelle par la Grande-Bretagne — et elle l'est encore, en dépit des apparences — c'est celle-ci qui, *en fait*, est devenue la puissante gardienne et *l'unique gardienne* du canal. Elle y a, en effet, des troupes ; elle est seule, parmi les nations européennes, à en avoir ; elle les y entretient et les renforce d'éléments de combat modernes, ayant donc une valeur militaire sérieuse.

Est-ce ainsi que nos voisins d'outre-Manche comprennent la « liberté » du passage de Suez, liberté qu'ils ont eux-mêmes, en 1904, consenti à garantir ? Peuvent-ils dire que ce passage est libre, alors que, sur un ordre venu de Londres, leurs soldats ont la possibilité d'en interdire l'entrée ?

Et Gibraltar ? N'est-ce point encore là l'Angleterre et uniquement l'Angleterre qui peut, à son gré, ouvrir ou fermer le détroit ? A ce propos, il y a dans le fameux accord de 1904, accord par lequel la Grande-Bretagne a reconnu notre protectorat sur le Maroc, une clause vraiment étrange. Aux termes de son article 7 la France s'est engagée à ne point élever de fortifications ou d'ouvrages stratégiques sur toute la partie de la côte marocaine regardant le détroit. Et, quand on songe que, de l'autre côté, les Anglais ont élevé leur forteresse dès 1704, ce même article commence par ces mots qui sont d'une suprême ironie : « Afin d'assurer le libre passage du détroit de Gibraltar, etc. » Jamais mieux que dans cette clause, l'Angleterre n'a montré qu'elle entendait conserver pour elle seule le contrôle de la porte occidentale de la Méditerranée.

Je me résume : à plusieurs reprises, nous avons saisi le Gouvernement de la nécessité qu'il y avait pour la France, de veiller à ce que le canal de Suez soit *effectivement* libre. Ce passage représente pour nous la route qui conduit à nos grandes colonies de l'Extrême-Orient, du Pacifique, de l'océan Indien. La liberté de cette passe, comme la liberté de celles des Dardanelles et de Gibraltar à la manière anglaise, c'est la Grande-Bretagne ayant, toute seule, la mission d'en contrôler l'accès. De cela nous ne voulons pas. Et puisque le cabinet de Londres, dans la crainte de voir remettre les clefs du Bosphore à la Turquie victorieuse, nous appelle aujourd'hui à l'aide, profitons-en donc pour lui demander, au moins en ce qui concerne le canal de Suez, ce qu'il réclame lui-même pour les Dardanelles : un contrôle international, exercé par des forces internationales dépendantes des puissances qui se sont jadis, en 1888 et 1904, engagées officiellement, dans l'intérêt de toutes les nations, à faire assurer le libre accès et le libre passage de cette voie de transit.

Notre Gouvernement a là une occasion excellente, en se servant des arguments mêmes que lui donnent nos anciens alliés d'outre-Manche, d'obtenir ce qu'il a toujours considéré avec raison comme une garantie nécessaire. Nous nous plaisons à espérer qu'il ne la laissera point échapper.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

Trois ans en Asie, par LE COMTE de GOBINEAU, 2 vol, 310 et 285 pages Bernard Grasset 1922 ensemble .... 13 fr. 50

Voyage du marchand arabe Sulayman en Inde et en Chine rédigé en 851, suivi de remarques par ABU ZAID HASAN (vers 916), trad de l'arabe avec une introduction et un glossaire par GABRIEL FERRAND et illustré de 60 bois dessinés et gravés par Andrée Karpelès, 1 vol. in-8° éditions Bossard 1922 .... 21 fr »

Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J-F Champollion, in-8°. Champion 1922 .... 100 fr. »

Le Directeur-Gérant : G. GAILLARD

84.182. — Imp. Bourse de Commerce (G. BUREAU), 35, r. J.-J.-Rousseau Paris.

EXTRAITS DE LA REVUE

Prince SAÏD HALIM. — Notes pour servir à la Réforme de la Société Musulmane, 39 *pages* . . . . **2 fr.**

René PRADÈRE-NIQUET. — L'Ambassade de Louis XIV au Roi de Siam (1685), 20 *pages* . . . . **1 fr**

ESSAD FOUAD. — Les origines du Mouvement nationaliste indien, 90 *pages* . . . . **5 fr**

ORIENT

&

O[illegible]T

Nº 12 Décembre 1922

ORIENT et OCCIDENT

EDITIONS ERNEST LEROUX 28, Rue Bonaparte, 28, PARIS (VIe)

LA REVUE

ORIENT & OCCIDENT

Paraît le 15 de chaque mois

Le Numéro : **5 Francs**

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Un an	Six mois	Trois mois
FRANCE ET COLONIES. . .	53 »	27 »	14 »
ETRANGER.	55 »	28 »	14 50

L'abonnement d'un an part du 1er janvier. L'abonnement de six mois du 1er janvier ou du 1er juillet

---

ADRESSER TOUTE LA CORRESPONDANCE

à M. le Directeur de la Revue **ORIENT & OCCIDENT**

EDITIONS ERNEST LEROUX

28, Rue Bonaparte, 28

PARIS (VIe)

Téléph. FLEURUS 16-23

Adresse Télégraphique ; ORIOCREVUE

Le Directeur reçoit tous les Samedis de 3 à 5 heures
à l'adresse ci-dessus

Il sera rendu compte des ouvrages relatifs aux questions
dont traite la Revue et qui lui sont adressés

Les auteurs sont seuls responsables de leurs articles

La Conférence de Lausanne

M. Claude Farrère, à qui la revue « Orient et Occident » a demandé son impression sur la Conférence de Lausanne, lui a fait la déclaration suivante :

La conférence de Lausanne a pris à cette heure une tournure que je n'attendais pas et dont je suis littéralement atterré.

Il est extraordinaire que, dans un règlement de comptes où tous les intérêts de la France en Orient sont en jeu, ces intérêts ne soient défendus que par le délégué turc, Ismet pacha, et totalement abandonnés par MM. Bompard et Barrère qui semblent n'avoir qu'un souci et qu'une consigne, celle d'obéir aux ordres de Londres et de sacrifier notre influence dans tout l'Islam aux ententes balkaniques qui pourtant nous ont déjà coûté si cher en 1912. Moudania avait été un succès pour nous. Lausanne est un renoncement. Nul doute que la Turquie ne nous en garde pas la reconnaissance qui était souhaitable. Et ma conscience d'honnête homme m'oblige à déclarer que la Turquie a raison et que les plénipotentiaires français ont tort.

Une fois de plus M. Venizelos, c'est-à-dire sir Bazil Zaharof, aura su forcer le gouvernement français à agir contre la France.

1er Décembre 1922.

CLAUDE FARRÈRE

L'Egypte et le Soudan

1. — Ce que le Soudan est pour l'Egypte

C'est au Soudan que se trouvent les sources du Nil et que coule la plus grande partie de son cours.

L'Egypte vécut sans le Soudan à l'époque où ceux qui le dominaient n'étaient qu'une peuplade de sauvages ne possédant rien des sciences de l'Europe, ignorants de ses projets coloniaux et impuissants à priver l'Egypte du Nil ou diminuer sa part dans ce fleuve qui coulait à l'état naturel, procurant à cette vallée la fertilité et l'abondance.

Mais, ainsi que le dit Hérodote, l'« Egypte est un don du Nil », et sans lui, elle serait semblable au désert de Lybie, aride et stérile.

Le contact entre l'Egypte et le Soudan dura depuis les temps les plus reculés de l'histoire, jusqu'à l'époque de Mohamed-Ali. Quand celui-ci eut pressenti les ambitions des Européens et leurs visées colonisatrices sur le Continent Noir, il craignit qu'elles s'exerçassent au détriment de son pays ; alors, se rendant compte que le Soudan fait partie intégrante de l'Egypte et que les deux forment un tout indivisible, il résolut de le conquérir pour éviter une mainmise étrangère sur les sources du Nil et empêcher que l'on disposât, en toute souveraineté, du sort de l'Egypte.

On lit ce qui suit, dans l'ouvrage de feu Faouzi Pacha, intitulé « Le Soudan entre les mains de Gordon » :

« En conquérant le Soudan, Mohamed Ali le rénovateur de l'Egypte, atteignit deux buts à la fois, ou plutôt, il triompha de deux difficultés :

« J'appris, en effet, par un Cheikh haut placé, contemporain de Mohamed Ali Pacha, qu'une puissance européenne tentait de contrecarrer ses projets, en occupant les sources du Nil.

« Cette nouvelle le préoccupa vivement, à tel point qu'il tint longuement conseil avec les ingénieurs mandés d'Europe ; ils furent unanimes à reconnaître que si les sources du Nil tombaient sous les griffes de la puissance en question, la vie de l'Egypte dépendrait d'elle, ce qui aurait des conséquences désastreuses. Mohamed-Ali, résolut, dès lors, de lancer une expédition sur le Soudan, etc. »

Or, si nous abandonnions ou dédaignions le Soudan, nous courrions les mêmes risques qu'avait évités Mohamed-Ali et nous nous jetterions bénévolement dans le péril.

Les préjudices qui résulteraient de l'abandon du Soudan, sont réels et indubitables ; car notre indépendance tant extérieure qu'intérieure, serait sans aucune valeur à l'avenir si les sources du Nil sont entre des mains étrangères ; donc, le Soudan est l'âme qui anime l'Egypte et celle-ci serait un cadavre si elle en était privée ; bien plus, j'ajouterais même sans craindre d'être taxé d'exagération, que le Soudan nous est plus nécessaire que l'Egypte, à tel point que nous accepterions, à la rigueur, d'être gouvernés par les Soudanais, plutôt que d'en être séparés.

Du temps du Khédive Ismail, les limites du Soudan, au sud, avaient atteint le Lac Victoria Nyanza, une expédition ayant été lancée sous le commandement de Sir Samuel Baker, pour la conquête de la province de l'Equateur. L'expédition accomplit sa mission et établit sur le parcours du Nil des postes militaires, dont le dernier était à Fouera, entre les lacs Albert Nyanza et Victoria Nyanza.

En 1874, le général Gordon fut nommé gouverneur (moudir) de la province de l'Equateur, succédant ainsi à Sir Samuel Baker ;

il poussa ses postes militaires jusqu'au lac Victoria Nyanza, de sorte que le dernier poste égyptien établi au sud, se trouva situé aux cataractes de Rippon, près de la source du Nil sortant du dit lac.

Le drapeau égyptien y flotta alors, et ce fut le premier drapeau officiel d'un Gouvernement régulier qui fut arboré dans ces parages lointains, et ainsi, le Nil passa sous la domination égyptienne depuis sa source jusqu'à son embouchure.

Lorsque Gordon eut affermi sa position dans ces pays, il délégua auprès de Mtésa, roi de l'Ouganda, son chef d'Etat-Major, le colonel américain, Chaillé-Long, qui conclut avec le souverain, une convention aux termes de laquelle l'Ouganda était placé sous le protectorat du Gouvernement égyptien.

Chérif pacha, qui était alors ministre des Affaires étrangères, adressa en 1875, à tous les agents diplomatiques des Puissances étrangères accrédités en Egypte, parmi lesquels il faut naturellement comprendre l'agent diplomatique de l'Angleterre, un mémorandum leur annonçant l'annexion de ces territoires à l'Egypte. Ceux-ci continuèrent d'être comptés parmi les territoires dépendant de l'Egypte, jusqu'en 1889, époque à laquelle Stanley, agissant au nom du Gouvernement égyptien, ordonna au gouverneur de l'Equateur, alors Emine pacha, d'évacuer cette province Ce qui fut fait, grâce à la pression exercée sur le Gouvernement égyptien par le Gouvernement anglais qui voulait avoir là-bas sa pleine liberté d'action Et de fait, en 1890, le protectorat anglais sur l'Ouganda était proclamé.

Donc l'évacuation de cette contrée, est en tous points assimilable à l'évacuation du reste du Soudan par les Egyptiens ; c'est-à-dire, une action opérée sous la pression du Gouvernement britannique détenant le pouvoir en Egypte, dans des buts qui se manifestèrent après cette évacuation par l'occupation de ces pays et l'établissement du protectorat anglais.

Cette action par l'Angleterre est sans valeur, eu égard aux droits que l'Egypte a acquis par la conquête de ces pays. Cependant, cette zone, à partir du Lado, au sud, jusqu'au lac Victoria Nyanza, dépend toujours, directement, du ministère anglais des colonies et n'est

même pas comprise dans le Gouvernement du Soudan, nominalement déclaré anglo-égyptien.

Donc, si les Egyptiens connaissaient la valeur de ce territoire et savaient qu'il est intimement lié à leur vie économique, ils reconnaîtraient aisément, que non seulement il surpasse en importance le Delta, mais qu'il lui est même préférable, et ils n'hésiteraient plus, dès lors, à y revendiquer leurs droits acquis, le considérant à juste titre comme une partie inséparable du Soudan égyptien qui forme, à son tour, avec l'Egypte, un tout indivisible.

II. — Ajournement des négociations au sujet du Soudan

La question du Soudan fut ajournée pour deux motifs :

La convention de 1899 ;

La reconnaissance de cette convention par la Turquie.

a) *La Convention de* 1899

Cette convention est nulle, pour les raisons suivantes :

1° Parce que la thèse anglaise part de la conquête comme base ; or cette base n'a absolument rien de sérieux, pour la raison que la conquête fut entreprise au nom de l'Egypte seule, et la preuve en est que, lorsque le commandant Marchand occupa Fachoda et que Kitchener l'y suivit et occupa un poste vis-à-vis du sien, il ne fit hisser que le drapeau égyptien en face du drapeau français.

En l'occurrence, Kitchener revêtait deux qualités : l'une de commandant égyyptien et l'autre de commandant anglais, parce que la garnison anglaise du Soudan était placée sous son commandement et qu'une partie s'en trouvait à Fachoda ; c'est par elle que les honneurs furent rendus au drapeau égyptien au moment où il fut arboré seul, en face du drapeau français,

Comme cet événement marque la fin des opérations militaires dans ces parages et qu'il en est le couronnement, il est manifeste que le

fait d'avoir hissé le drapeau égyptien, seul, et fait rendre les honneurs par les troupes anglaises, constitue une reconnaissance formelle de la part de l'Angleterre, en présence d'une puissance étrangère, que la conquête ne fut opérée qu'au nom de l'Egypte exclusivement ; car, si elle avait été faite conjointement, on n'aurait pas manqué de hisser, à Fachoda le drapeau anglais à côté du drapeau égyptien.

Quant à l'aide prêtée par la garnison anglaise dans la conquête du Soudan, elle pourrait être comparée à l'aide que prête ordinairement le tuteur à l'interdit, pour lui récupérer une partie de son patrimoine qu'il aurait dilapidée par sa mauvaise conduite. Car, si l'on avait suivi le conseil d'Abd el Kader Pacha et évité l'expédition égyptienne dans l'intérieur du Kordofan, comme l'avait conseillé Kicks Pacha, les troupes n'auraient pas péri et le Soudan ne serait pas perdu.

2° Parce que cette convention est assimilable à un acte conclu entre un tuteur et un interdit, au grand désavantage de ce dernier.

b) La reconnaissance par la Turquie (Traité de Sèvres)

D'après le traité de Sèvres, qui est inopérant n'ayant pas été ratifié, cette reconnaissance est aussi de nul effet, pour les raisons suivantes :

1° La déclaration du protectorat sur l'Egypte a aboli la suzeraineté turque à partir de décembre 1914, de sorte que celle-ci était considérée comme inexistante au moment de la renonciation ;

2° Le Gouvernement turc en renonçant à sa suzeraineté sur l'Egypte l'a laissée libre de disposer de son sort politique.

Cette décision a été approuvée par la Chambre des Députés avant la signature du traité de Sèvres.

3° Le traité de Sèvres, aux termes duquel la Turquie a reconnu le protectorat anglais sur l'Egypte, a été signé par les représentants du Gouvernement turc, mais contraints et forcés ; le peuple turc s'y opposa énergiquement et la Chambre des députés ne l'a pas ratifié ; en outre, plusieurs puissances ne l'ont pas reconnu jusqu'à présent.

Il en résulte que la suzeraineté étant inexistante, la reconnaissance faite par la Turquie devient nulle, parce qu'elle établit, dans ce cas, des droits à autrui, sur un pays qui ne lui appartient pas.

Nous ne comprenons donc pas le silence gardé au sujet de la question soudanaise, en s'appuyant sur ce fait que l'Angleterre invoque cette reconnaissance par la Turquie. Cette raison est sans valeur puisque la Turquie a également reconnu le protectorat anglais sur l'Egypte, sans que cela empêchat l'opposition de se manifester et les négociations de s'engager relativement à la question égyptienne.

Prince OMAR TOUSSOUN.

La Civilisation Romaine
dans
l'Afrique du Nord

Lorsque les hordes musulmanes envahirent l'Afrique du Nord vers le milieu du VII^{e} siècle après Jésus-Christ, ils trouvèrent la civilisation romaine bien déchue de son ancienne splendeur : la conquête vandale, puis les révoltes des Maures, enfin l'occupation byzantine s'accomplirent aux dépens des établissements romains, qui avaient rayonné avec tant d'intensité autour de Carthage, et s'étaient répandus en Maurétanie (1) et même en Tingitane (le Maroc actuel).

Vers le milieu de VIII^{e} siècle, toute la côte septentrionale de l'Afrique est convertie à l'islamisme. On trouve trace toutefois de quelques chrétiens jusqu'au onzième siècle.

Lorsque Rome s'établit en Afrique à la suite de la prise de Carthage, elle eut fort à batailler contre les populations Maures, de race asiatique, occupant le pays depuis des siècles

Dans les plaines, il lui fut relativement aisé d'en venir à bout : mais les montagnards purent se défendre plus facilement et si longtemps qu'on peut dire que les Romains ne les subjuguèrent jamais complètement.

(1) Les provinces actuelles d'Alger et d'Oran.

La création des postes et des villes fondées par Rome se ressentit donc de cette situation. Les cités frontières servirent à la fois de remparts et de foyers de civilisation, car, à côté de la force, il était habile aussi d'employer la manière douce, d'inviter les indigènes à commercer avec les nouveaux occupants, de les faire participer le plus possible aux coutumes et à la vie européennes, qui suivirent Rome partout où elle pénétra.

C'est ainsi que, dans toutes les ruines, on voit invariablement les restes tangibles : de la place publique (forum) avec ses services annexes ; du Capitole, ou temple de Jupiter, Junon et Minerve, qui était pour les villes romaines ce qu'est une cathédrale pour une de nos cités ; des marchés avec leurs tables de pierre souvent fort bien conservées ; des fontaines et châteaux d'eau avec leurs canalisations souvent intactes ; des latrines publiques et même privées ; des établissements balnéaires très nombreux pourvus de baignoires froides et chaudes, d'étuves, de salles d'exercices et de conversation, de promenoirs, de fourneaux etc. ; d'arcs triomphaux et de portes qu'on fermait la nuit ; des théâtres dont quelques-uns encore munis de leurs gradins ; enfin des habitations particulières, nous renseignant entièrement sur certains détails de la vie antique.

Comment ces villes furent-elles détruites ; comment un pays si habité autrefois est-il devenu désert, et totalement abandonné dans quelques-unes de ses parties ?

A ces questions les sources historiques dont nous disposons répondent imparfaitement. Nous savons cependant que, lorsque les Vandales envahirent l'Afrique en 429, bien des villes furent pillées et saccagées, mais que leur destruction systématique paraît avoir plutôt été l'œuvre des Maures au VIe siècle, lorsque les Byzantins, conduits par Bélisaire et Solomon, entreprirent la conquête de l'Afrique, perdue pour Rome depuis un siècle. Le but des indigènes était d'empêcher les nouveaux conquérants de s'établir dans le pays et leur tactique consista à détruire les cités que ceux-ci pouvaient utiliser à cet effet.

Les Byzantins ont été vainqueurs, mais ils étaient trop peu nombreux pour coloniser à nouveau les terres récupérées. Ils durent donc se contenter d'établir des forteresses en empruntant à la hâte aux villes

abandonnées les matériaux de leurs constructions, ce qui augmenta dans une forte proportion la déprédation déjà effectuée par les indigènes.

Malgré cela, malgré l'utilisation d'ailleurs assez restreinte qu'ont faite les Arabes de certaines ruines romaines, il existe encore en Afrique des restes imposants de cités antiques d'autant mieux conservées que le pays dans lequel elles se trouvaient était plus éloigné des nouveaux établissements.

Quoiqu'il n'y ait pas de règle fixe à établir, là où la civilisation romaine était la plus intense, comme par exemple dans l'Afrique proconsulaire, on trouve fort peu de ruines qui n'aient été occupées par les Arabes. En Numidie (département de Constantine), il y a beaucoup de cités antiques restées en dehors de toute habitation ultérieure, comme par exemple Timgad (Thamugadi), Djemila (Cuicul), Khamissa (Thubursicum Numidarum), Madaure (Madaura), Lambiridi ; par contre, Sétif (Sitifis), Lambèse (Lambœsis) Souk-ahras (Thagaste), Tébessa (Theveste), Philippeville (Rusicada) ont été envahies soit par les Arabes soit par les Français qui, hélas, y ont commis des actes de vandalisme supérieurs à ceux des Vandales eux-mêmes.

On conçoit donc que si des fouilles ordonnées et fructueuses sont possibles à Timgad, Djemila, Madaure, Khamissa, elles ne peuvent avoir lieu que dans les conditions difficiles et très onéreuses dans les endroits où des constructions modernes recouvrent les ruines même partiellement. C'est le cas aussi dans le département d'Alger, à Cherchell, où des trésors d'art d'une valeur immense sont enfouis sans qu'on puisse faire une besogne de quelque importance ; à Tipasa, où la culture de la vigne et des jardins cachent de beaux restes de monuments, etc...

Mais si l'on ne peut faire tout ce qu'on voudrait, on peut tout de même obtenir de beaux résultats et c'est ce que la France a accompli depuis quarante années que le service des Monuments historiques a été institué en Algérie, où non seulement on a pratiqué des fouilles et des consolidations dans les restes romains si riches et si nombreux, mais encore nous avons entretenu et réparé les belles mosquées du département d'Oran, principalement celles de Tlemcen qui datent du XIVe siècle

Les premiers efforts du service des Monuments historiques en Algérie ont eu lieu à Tébessa, à Lambèse et à Timgad.

L'antique Theveste, qui était jadis fort étendue, fut considérablement réduite par Solomon qui en transforma la partie centrale en forteresse, dont les murs d'enceinte existent encore et servent de limite à la ville actuelle. On y remarque un joli temple, dit de Minerve, qui a été restauré et sert de Musée archéologique.

En dehors de l'enceinte de Solomon, belles ruines d'un monastère du temps de Saint Augustin, avec sa belle et grande église, une chapelle annexe trilobée, un baptistère, un cloître, les cellules et un réfectoire converti en écurie par les Byzantins.

A Lambèse, qui était sous la Rome impériale le siège du corps d'armée d'Afrique, et de la fameuse III^{e} légion, il y avait deux villes distinctes : la ville militaire et la cité qui vint s'établir autour du camp. Là, que de belles fouilles pourraient être opérées ! Malheureusement de nombreuses propriétés européennes couvrent l'emplacement de l'antique Lambœsis et nous n'avons pu dégager que le Prætorium, sorte de grande cour couverte où se passaient les actes importants d'administration, les cérémonies, les proclamations concernant la légion ; une partie du camp, dont malheureusement la prison centrale occupe une partie assez notable, des restes de grands thermes ; un temple d'Esculape et toute une série d'oratoires et de cliniques où des malades étaient traités et logés. Il reste aussi des arcs de triomphe, des aqueducs, et l'emplacement d'un amphithéâtre qu'on a démoli, pour construire la Maison centrale.

Mais c'est Timgad qui est le plus beau fleuron archéologique de l'Afrique française. On y trouve, en entier, le vivant spectacle de la civilisation de Rome. Plus majestueuse que la délicieuse Pompéï, elle a conservé de beaux édifices solidement construits en pierre, alors que la plupart des monuments et habitations pompéiennes sont en matériaux recouverts de stucs et d'enduits.

On entre dans la ville par une forte flanquée de deux corps de garde ; on suit une belle voie dallée de pierres dures sur lesquelles les chars antiques ont laissé le sillon creusé par leur roues ; sous ce dallage les égouts fonctionnent encore. Sur le côté Est de cette voie, qui est

le *cardo maximus*, se dressent les restes d'une bibliothèque publique qui coûta 400.000 sesterces (100.000 francs de notre monnaie) et fut offerte à la ville par un citoyen bienfaisant nommé Rogatianus.

En face du *cardo*, la porte du Forum s'ouvre sur un beau vestibule orné de colonnes. Sous un portique soutenu par de nombreuses travées de piliers on accédait aux salles dont une place publique romaine était entourée : école, Trésor, chambres de réunion. Des latrines publiques sont disposées dans l'angle nord-est du Forum ; on y voit la pièce où se tenait le préposé, chargé de percevoir la menue monnaie exigée pour l'entrée à l'établissement. Un caniveau rempli d'eau courante permettait le lavage individuel, et un système de tout à l'égout fonctionnait dans les meilleures conditions d'hygiène et de propriété.

Ces conditions étaient d'ailleurs celles qui avaient présidé au choix de l'emplacement de la ville qui, se trouvant tout entière en pente, ne gardait aucune eau usagée et était instantanément débarrassée de toute cause d'infection. Combien peu de villes nouvellement construites jouissent de cet avantage !

A l'angle nord-est du portique, un désœuvré de l'époque a gravé sur une des marches une table de jeu qui remplissait l'office de nos damiers; on y lit l'inscription suivante . « Chasser, se baigner, jouer, rire, c'est vivre, et, dans un coin, se reposer. » Comme on le dirait maintenant, voilà un citoyen qui « ne s'en faisait pas ».

D'autres jeux d'ailleurs sont creusés sur les dalles; ce sont, principalement des jeux de billes.

Sur le côté est de la place, est l'emplacement de la basilique civile, c'est-à-dire du tribunal de commerce, édifice indispensable dans la partie de la ville où se traitaient les affaires, où se concluaient les marchés, sans préjudice des questions politiques qui s'y agitaient. A l'extrémité méridionale de la salle se dressait l'estrade appelée tribunal sur laquelle siégeaient les juges.

A l'ouest de la place se trouvent les monuments les plus importants. C'est d'abord la prison où se pratiquaient les sanctions des jugements ; puis la curie municipale, siège des sénateurs ou conseillers municipaux, ou encore de l'ordre de décurions autrement dit l'hôtel de Ville de Thamugadi, ainsi qu'en témoignent nombre d'inscriptions

trouvées dans cet édifice ; un édicule à la fortune auguste qui coûta 22.000 sesterces (4.400 francs) construit sous Hadrien, à l'époque la plus florissante de l'empire ; un temple à la victoire parthique devant lequel était installée une vaste tribune aux harangues encore garnie de son escalier d'accès ; enfin une salle annexe de la Curie.

Au centre du Forum et sur les côtés, conformément aux usages antiques, il y avait un véritable encombrement de statues de toutes dimensions, distribuées sans beaucoup de méthode au fur et à mesure des circonstances ou des besoins.

De ces statues dédiées aux empereurs, aux personnages marquants de la cité, il ne reste que les piédestaux appelés bases honorifiques, avec inscriptions.

Le côté sud du Forum était garni de boutiques : il y en avait toujours dans les places publiques romaines qui, à l'origine, avaient été des marchés A Timgad la particularité de ces petits magasins était qu'ils desservaient à la fois le Forum et une rue disposée à un niveau supérieur. Chaque marchand avait une double boutique, chacune au niveau différent voulu ; appelé au dehors, il gravissait une petite échelle de bois et quittait le Forum pour servir le client de la rue.

Au sortir de la place on se trouve en face du théâtre qui pouvait contenir près de 4.000 spectateurs. On y entrait par deux portes latérales conduisant à des couloirs voûtés, où l'on faisait queue à l'abri de la pluie et du soleil et aussi par une porte médiane situee en haut du monument lequel était adossé à une colline assez élevée comme chechaient à le faire les Romains chaque fois qu'ils le pouvaient dans le but d'économiser de la maçonnerie et d'obtenir une plus grande solidité, les gradins étant taillés dans le roc.

Ces gradins se divisaient en trois séries : celle réservée aux sénateurs et gros personnages (c'étaient les trois du bas) ; ceux de la bourgeoisie aisée, au nombre de huit ; ceux du public ordinaire (onze) ; enfin, à un étage supérieur qui a disparu, six rangs de degrés pour la populace (le poulailler de nos jours). Au-dessus encore, galerie portée par une colonnade et couverte en terrasse sur laquelle les ouvriers spéciaux exécutaient la manœuvre du velum qui abritait les spectateurs du soleil et de la pluie.

Dès que le mauvais temps survenait, un orage par exemple, ces derniers se réfugiaient sous un portique couvert qui était disposé derrière la scène.

Nous avons retrouvé les traces des treuils et de la machinerie qui faisaient baisser et remonter le rideau, masquant les décors du fond au public. Ce rideau se baissait à l'ouverture du spectacle et remontait à l'issue de la représentation, à l'inverse de ce qui se fait aujourd'hui. Ces représentations étaient très variées : mimes, pantomimes, comédies, tragédies, prestidigitations, conférences philosophiques ou autres, séances de musique et de chant, danses de corde etc....

Les indigènes de l'Aurès, qui ne se faisaient pas faute d'assister à ces jeux scéniques, se familiarisaient peu à peu avec la civilisation de Rome ; ils prenaient connaissance des chefs-d'œuvre antiques et emportaient chez eux un peu de l'esprit latin.

Les occupations politiques, les spectacles ne faisaient pas oublier la religion. En plus du temple à la Victoire du Forum, d'un temple consacré au génie de la colonie, d'un autre sanctuaire païen récemment exhumé à nord des ruines, se dressait sur une hauteur vers le sud-ouest, un temple magnifique, dédié à Jupiter ; c'était le Capitole. Vingt-deux colonnes en belles pierres le décoraient et soutenaient son vestibule et ses galeries latérales ; ses colonnes mesuraient 14 mètres de haut. Un perron monumental donnait accès au Monument dont l'intérieur était orné de marbres les plus rares et les plus beaux. Des trois statues colossales que renfermait la cella ou sanctuaire et dont la hauteur devait être d'environ 9 mètres on a retrouvé quelques fragments, un buste d'une des déesses et un pied dont le pouce a 14 centimètres de large. Une vaste enceinte sacrée appelée péribole, bordée de portiques et procédée d'une galerie appelée propylée environnait le temple dont 2 grands piliers ont pu être remontés après de laborieux efforts.

Thamugadi n'était pas la seule ville impériale africaine à posséder un Capitole. Il y en avait un également à Carthage, à Lambèse, à Djemila, à Khamissa, à Dougga, à Lambiridi, à Tipasa, à Cirta (Constantine) etc... Les cités antiques rivalisaient de zèle pour ériger au maître des dieux, à sa femme, et à la sage Minerve un sanctuaire qui n'était

jamais trouvé trop somptueux et qui était l'objet de la vanité autant que de la religion populaires.

Ce n'était pas encore dans ces différents endroits que se passait le meilleur de la vie antique : Devenus les maîtres du monde, ayant tous les peuples comme esclaves, les Romains cessèrent au moment de leur apogée de vaquer à ces labeurs qui avaient fait leur fortune et établi leur prospérité. Il y eut comme une immense vague de paresse et la classé aisée s'ingénia à « tuer le temps » surtout lorsque la saison rigoureuse faisait son apparition. Quand il neigeait, quand il pleuvait, et les pluies en Afrique sont parfois longues et abondantes surtout dans les hauts-plateaux, non seulement le théâtre, les promenades étaient désertés mais la place publique elle-même était abandonnée au moins par les nombreux oisifs de la ville.

D'autre part le Romain ne semble pas, sauf exception, avoir pratiqué une vie intérieure bien assidue, dépourvue de distractions. Or ces distractions, qu'il lui fallait rechercher au dehors, et dans des endroits abrités des intempéries, il les trouvait dans les établissements balnéaires, en même temps que l'hygiène et la propreté.

C'est ce qui explique pourquoi les Thermes sont si nombreux dans l'antiquité romaine ; à Timgad nous en avons déjà trouvé quinze publics et de différentes dimensions. Le plus grand occupe une surface de 4.000 mètres.

Dans ces édifices solidement construits et presque entièrement recouverts de voûtes supportant des terrasses, non seulement il y avait des piscines d'eau froide pour la natation, des chambres tièdes, des étuves sèches, des pièces avec baignoires chaudes, mais, après le bain, une ou plusieurs grandes salles servaient à la promenade et aux exercices du corps ; des chambres étaient réservées à la conversation, à la discussion, aux réunions de philosophes et de rhéteurs ; on se donnait là des rendez-vous, on y passait la journée et, entre les immersions (les Romains se baignaient jusqu'à 7 fois par jour), on se parfumait, on jouait, on écoutait les littérateurs, et les poètes venant faire connaître leurs ouvrages ; dans les dernières années de l'empire, les thermes étaient fréquentés même la nuit C'étaient donc de véritables cercles et, mieux que les récits des auteurs, les ruines sont là pour

montrer toute l'importance attachée par les Romains à ces établissements à la fois de santé et de plaisir.

Mais, pour alimenter ces bains, en dehors des fontaines publiques soigneusement aménagées dans les carrefours, le long des voies principales, il fallait beaucoup d'eau ; aussi les anciens se mettaient-ils toujours à proximité et en contrebas des sources abondantes qu'ils captaient et dont le précieux liquide était amené souvent à grands frais, par des aqueducs d'une longueur parfois considérable.

Tout cela se trouve à Timgad, parfaitement installé et on est surpris de voir combien ce que nous croyons avoir inventé a été réalisé bien avant nous par nos antiques prédécesseurs.

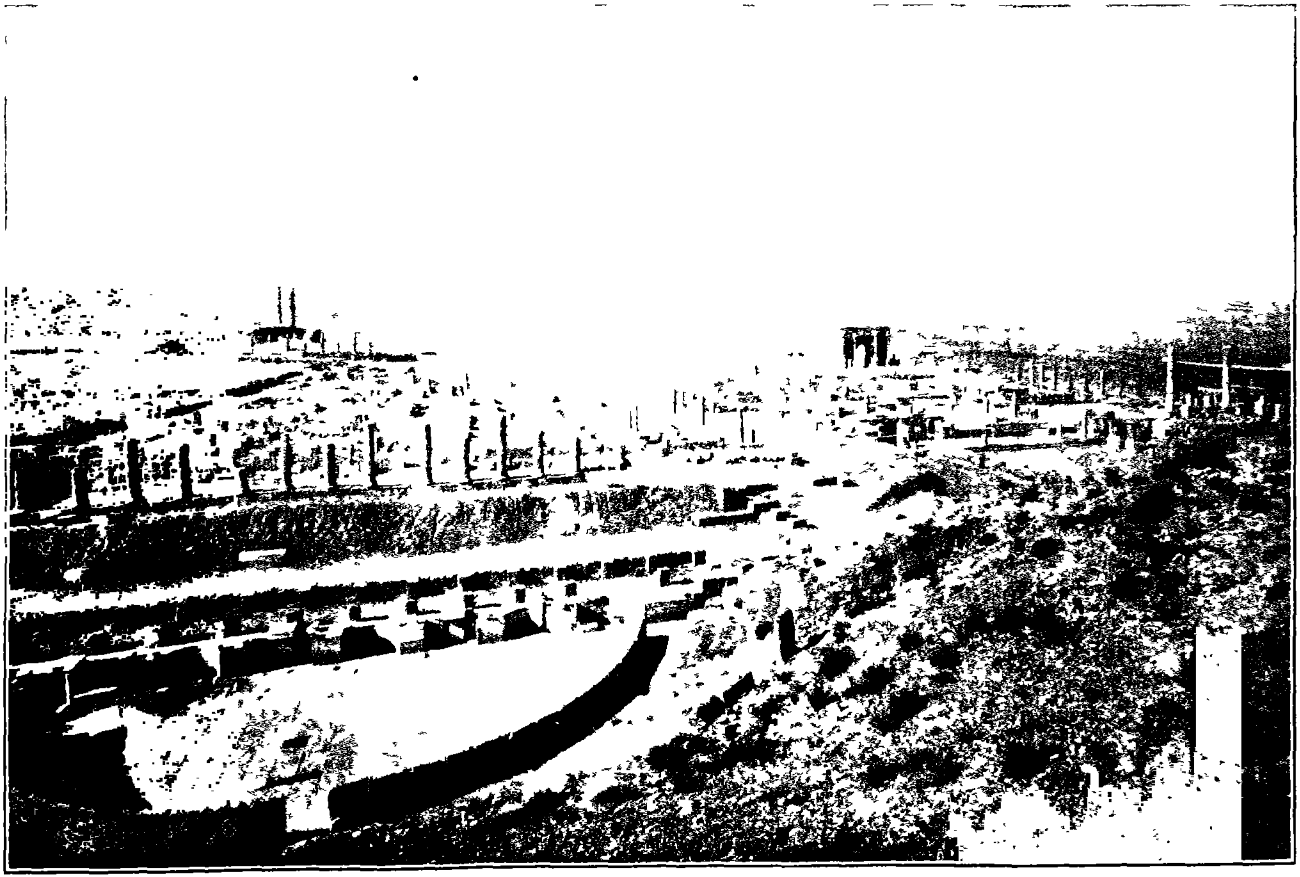
Une autre grande voie que le *Cardo Maximus* déjà mentionné et qui s'appelait le *Decumanus Maximus* était bordée de boutiques dont les traces de fermetures se voient encore dans les murailles Elle passait sous un arc de triomphe à trois arcades : une centrale pour les chars, les deux autres pour les piétons. Cet arc qui servit longtemps de porte à la ville est fort bien conservé. Il était orné de statues, de colonnes de pierre et de marbre et surmonté d'un groupe de bronze qui devait être dédié à l'empereur *Trajan*, fondateur de la ville en l'an 100 de notre ère.

Près de ce beau monument, et sur le côté méridional du Decumanus maximus élargi, se dressait un important marché, construit par un riche citoyen, Plotius Faustus Sertius et par sa femme Cornelia Valentina.

Devant le marché : une place ; puis un portique au milieu duquel se trouvait l'entrée principale donnant accès à une cour entourée sur trois côtés de galeries. Au centre de la cour, une fontaine. Au fond, partie demi-circulaire jadis couverte, autour de laquelle rayonnaient sept cases abritant des tables de pierre qui occupaient toute la largeur de ces caves Le marchand était donc obligé de passer sous ces tables pour arriver à sa boutique, pratique qu'ont conservée encore les négociants arabes des bazars de certaines villes de l'Islam. Dans la partie opposée à l'hémicycle, de chaque côté de la porte d'entrée, trois cases abritaient autant de boutiques. Celles-ci étaient, en conséquence, au nombre de treize.



DHMEIR — Temple of Septimius Severus



TIMGAD — Vue génrale

On y a trouvé des vases de formes diverses qui contenaient les denrées conservées par les négociants pour la vente.

Annexé à cet établissement, un petit édifice rectangulaire a dû servir de marché aux vêtements. On voit aussi dans un autre quartier de la ville, à l'extrémité Est un troisième marché avec tables de pierre, moins bien conservé que celui de Sertius ; il comprenait deux cours demi-circulaires autour desquelles des boutiques, avec tables de pierre, étaient disposées.

Nous n'avons jusqu'ici décrit que les monuments de la ville, et bien sommairement. Mais il est aussi fort intéressant de parler des habitations qui nous permettent d'entrer davantage dans la vie intime des citoyens romains.

Disons tout de suite qu'une analogie frappante existe entre le plan d'une maison antique et celui d'une habitation arabe. Pas de fenêtres sur la rue, ou simplement des jours d'aération ; une cour intérieure autour de laquelle se groupent les chambres ; au milieu de la cour, fontaine ou bassin. Il n'y a donc aucun doute que les musulmans aient pris aux Romains ces dispositions qui s'adaptent d'ailleurs très bien au climat méditerranéen et que nous trouvons encore en Espagne, où la cour intérieure des maisons a pris le nom de patio.

La maison romaine, dans son expression la plus simple se composait:

1° Du vestibule (prothyrum) ;

2° D'un atrium ; c'est la cour intérieure ;

3° D'une fontaine ou puits ménagé au milieu de l'atrium, ou bassin (appelé impluvium).

4° D'une chambre à coucher (cubiculum).

Dans une habitation un peu plus importante, ce qui est la majorité des cas, il y avait le tablinum, salle ouverte sur l'atrium, généralement en face du vestibule. C'est là que se tenait le maître de la maison, qu'il surveillait tout ce qui se passait, qu'il recevait les visiteurs. C'était son cabinet de travail. Comme cette salle avait une certaine importance, dans une maison soignée le dallage était en mosaïque.

Puis viennent les pièces donnant sur l'atrium, alæ (ailes) ; triclinium ou salle à manger ; pinacotheca, bibliothèque ou galerie de peinture,

chambres à l'étage supérieur (cœnacula) ; elles étaient réservées le plus souvent aux esclaves et correspondaient assez exactement à ce que nous appelons aujourd'hui galetas ou mansarde. Enfin, les couloirs appelés fauces.

L'ensemble de ces différentes pièces forme, pour une habitation complète de l'époque antique, une première partie, celle qui était ouverte au public. Mais lorsque le propriétaire était très riche, la maison comprenait une deuxième division affectée aux appartements privés, sorte de gynécée, le harem des musulmans.

Quelques immeubles de Timgad sont dans ce cas ; notamment la maison de Sertius, le donateur du marché

Une seconde cour intérieure, appelée peristylium, entourée de portiques avec un bassin prenant le nom de piscina, semblable à l'impluvium, mais de plus grandes dimensions.

Autour du péristyle sont disposées les chambres à coucher, les appartements privés ; en face, une grande salle de fête (œcus) sorte de salon ou de salle à manger de gala, placée par rapport au pérystilium comme le tablinum l'est à l'atrium ; puis des alæ, des fauces, une pièce destinée au portier (ostiarius); un second triclinium, la cuisine (culina) avec son arrière-cuisine et son foyer (focus) ; enfin les entrées secondaires, un jardin, uné terrasse (solarium), une citerne et, fort souvent, des bains privés munis de piscines froides, de salles tièdes, chaudes et d'étuves.

Souvent des boutiques sont installées sur les flancs de l'habitation. On en voit de nombreux exemples à Timgad. Il y a aussi des caves bien aménagées et encore garnies de spupiraux pour l'éclairage et l'aération.

On voit par tous ces détails et par ces descriptions d'une ruine comme celle de Timgad, que bien des détails de la vie romaine sont révélés à un spectateur attentif. Les autres villes mortes d'Algérie, du Maroc et de Tunisie sont, à peu de choses près, dans les mêmes conditions. Si les œuvres d'art, à l'exception toutefois de Cherchell, y sont rares, nous en avons rencontré de magnifiques et curieuses mosaïques de dallage qui sont fort précieuses pour la description de l'antiquité. Elles complètent les documents sans nombre que nous fournissent

chaque jour les inscriptions trouvées au cours des fouilles et constituant la véritable histoire écrite sur la pierre de la civilisation de Rome en Afrique.

Aussi, grande a été la surprise des indigènes algériens quand ils nous ont vu lire, comprendre et analyser les textes épigraphiques répandus sur le sol de nos ruines : « Puisque vous comprenez le langage des anciens habitants, nous ont-ils dit, vous êtes leurs véritables successeurs. »

Les ruines romaines de notre Algérie constituent donc, en dehors des documents qu'elles fournissent à la science archéologique, un lien puissant de notre civilisation avec celle que Rome à établie pendant tant de siècles en Afrique. Nous pouvons y puiser plus d'un enseignement, suivre plus d'un exemple, et, grâce aux progrès de l'industrie et de la science modernes, nous avons le devoir de faire plus vite et mieux que nos admirables prédécesseurs.

Octobre 1922 A. Ballu.

Architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie.

Mossoul
et
le problème anglo-turc

La tentative de reconstruction du bloc balkanique contre la Turquie en Europe ne doit pas faire oublier l'importance de la négociation secrète que Lord Curzon voudrait poursuivre avec Ismet pacha touchant les frontières asiatiques de cette Turquie dont la puissance grandit à mesure que la diplomatie européenne s'affaiblit par des rivalités inassouvies Il est permis de dire que ce qu'on voit a la Conférence de Lausanne n'a pas d'importance ou n'en a que très peu Ce qu'on ne voit pas, ne prendra de valeur qu'après avoir reçu l'approbation d'Angora, et il est à craindre qu'alors il soit trop tard pour ceux qui se seront laissé surprendre Jusqu'ici rien d'essentiel ne se décide à Lausanne : car les points sur lesquels les délégués qui y sont réunis vont discuter, n'ont qu'une portée secondaire à côté de *la grande ligne* que lord Curzon cherche à tracer pour la future politique orientale de l'Empire britannique. Les moyens balkaniques et les méthodes de douceur auxquels l'Angleterre a fait appel ne visent qu'un seul but : c'est de reprendre pied, politiquement et économiquement, en Asie-Mineure.

En attendant de voir clair dans les choses qui ne seront connues

par le public que dans quelques semaines, précisons les données fondamentales du problème anglo-turc, dont peut sortir une tentative sérieuse de paix islamique aussi bien qu'une reprise de la guerre en Orient, avec les diables soviétiques à l'arrière-plan.

Le problème fondamental de l'Orient est celui qui se pose entre l'Angleterre, saturée de conquêtes, et la nation turque, persécutée, calomniée, démembrée par un adversaire jusqu'ici impitoyable, mais redressée, fière, indépendante et respectée dans tout l'Islam dont les sentiments et les aspirations entrent pour la première fois en jeu dans la politique mondiale moderne. Quelles sont les chances de succès d'une négociation franche, basée sur la reconnaissance et l'admission de la Turquie dans la famille des nations souveraines ?

Ce qui intéresse l'Empire britannique, c'est d'avoir la digestion tranquille et la paix assurée pour se consacrer pleinement à l'œuvre de sa consolidation économique à l'appui d'un change à peine ébranlé, car le sort de la livre sterling et le sort des rapports anglo-islamiques paraissent solidaires. Ce fut ce besoin impérieux de paix qui fit sursauter l'opinion publique anglaise contre la politique personnelle de M. Lloyd George et qui amena la chute de cet homme ambitieux, mais surfait, imbu de fanatisme et de suffisance, foncièrement ignorant. Le nouveau cabinet promit la paix à la nation anglaise, « avec honneur », ajouta lord Curzon, mais jusqu'ici il n'a pas encore précisé ce qu'il entend par cette expression un peu vague, employée jadis par lord Beaconsfield à son retour du Congrès de Berlin. Pour l'opposition très loyale de Sa Majesté britannique, l'honneur anglais est compatible avec l'évacuation de la Mésopotamie et du Moyen Orient, et nous voyons les journaux conservateurs les plus populaires de Londres faire cause commune avec l'opposition sur ce point. Sir Percival Philipps est en train de publier dans le *Daily Mail* les résultats de son enquête à Bagdad sur l'administration de la Mésopotamie, résultats qui font frémir le contribuable anglais et qui motivent la chute électorale de M. Winston Churchill. Les conséquences de la politique de M. Churchill sont là, palpables, et attendent l'homme d'Etat capable d'y remédier. Lord Curzon, collègue longtemps solidaire de M. Winston Churchill et de M. Lloyd George, essaye en ce

moment d'être cet homme d'Etat. Mais ce n'est pas encore le moment de le juger.

C'est à ce point de vue que la question de Mésopotamie, et surtout celle des régions pétrolifères de Mossoul, domine les préoccupations de la diplomatie britannique. Sa solution aura une répercussion profonde sur le sort du Continent, et Mossoul pourra devenir le point de départ d'une nouvelle orientation politique dont l'importance serait immense pour l'Europe et l'Asie.

***

Voilà comment, en 1920, une publication du Foreign Office appréciait l'importance géographique de Mossoul :

« Mossoul est situé sur la rive droite du Tigre, environ à 230 miles au nord-ouest de Bagdad. Sa population est estimée entre 70 000 et 90.000 habitants presque tous musulmans .. Mossoul est un centre commercial pour les routes qui conduisent 1) de Beyrouth (Méditerranée) à Alep par chemin de fer, par mulet, chameaux ou caravane , 2) du Golf Persique par bateaux ou par terre jusqu'à Bagdad ; 3) de Samsoun (Mer Noire) à Diarbekir, en descendant le Tigre ; 4) de Perse (et retour) via Erbil et Rowanduz. »

Pas un mot n'y indique les champs pétrolifères dont l'exploitation fut le principal objet de la *Turkish Petroleum Company* avant la guerre, des négociations anglo-germaniques de 1914, des accords franco-anglais « Sykes-Picot », modifiés plus tard par la Convention de San Rémo en 1920 On sait que cette convention réserve une participation de 75 0/0 dans l'exploitation du naphte de Mossoul à l'Angleterre, et ne donne que 25 0/0 à la France.

L'existence de gisements de naphte en Mésopotamie est connue depuis très longtemps. Les géologues supposent que ces sources font partie d'une immense mer de naphte qui s'étend d'un côté jusqu'au nord de la Perse, en passant du Golfe persique par Mendeli vers la frontière turco-persane, et en traversant le Tigre près de El-Fatha. La zone pétrolifère suit le fleuve jusqu'à Mossoul, continue avec des interruptions jusqu'à Zakha et jusqu'à proximité de Van sur une longueur de 2.000 kilomètres en couvrant une superficie de plus de 50.000

kilomètres carrés. De l'autre côté, cette immense mer de pétrole s'étend jusqu'au Caucase, en traversant les régions les plus importantes d'Asie Mineure où sont cachées d'immenses richesses inexplorées.

En Mésopotamie proprement dite, un exposé officiel de l'*Imperial Institute* et du Département du Pétrole de Sa Majesté britannique distingue trois zones principales : la zone du sud, au Djebel-Hamrin, qui commence aux sources de Mendeli et passe à travers El-Fatha vers El-Hadr ; la seconde zone nous conduit de Kifri à Tuchurmatu ; la troisième de Kerkuk à Garadagh. Cette dernière rejoint au nord-ouest les sources de Tel Kyara. On croît à l'existence d'une couche pétrolifère près de Hit, Nephata et Ramadi, et on constate des traces de naphte à Bassorah, à Koveit, ainsi qu'aux îles du Golfe Persique.

En citant ces données géographiques qui sont loin d'énumérer toutes les richesses convoitées par l'*Anglo-Persian Oil* en Mésopotamie, en Asie Mineure et ailleurs, je tiens à montrer ce qui se cache derrière la thèse soutenue par les Eglises en faveur des chrétiens du Levant. En tout cas, selon le témoignage officiel des publications gouvernementales anglaises, il n'y a pas de chrétiens à Mossoul... L'aspect pseudo-religieux du problème de l'Orient, ainsi que ses aspects historiques et diplomatiques, dont j'ai exposé ailleurs les détails ne doivent pas faire oublier que derrière l'Archevêque de Canterbury et l'Evêque de Manchester se tiennent les compagnons du pétrole de la Cité de Londres.

Souvenez-vous toujours, si vibrants que puissent être les appels aux sentiments humanitaires et chrétiens de l'Europe, que l'objet de la discussion anglo-turque, est au fond la possession des pétroles des pays islamiques, *et qu'elle roule essentiellement sur les intérêts matériels de* l'Empire britannique en Orient.

Ainsi le but de la négociation actuelle consiste 1) à assurer aux Anglais les concessions de pétrole déjà inscrites dans plusieurs traités, 2) à garantir leur sécurité stratégique et leur exploitation paisible par un accord anglo-turc, puisque, comme l'a fort judicieusement remarqué Jacques Bainville, on ne construit pas de *pipe-line* avec des baïonnettes. Laissons donc de côté les théories humanitaires si chères aux nigauds et aux fauteurs de troubles, et restons sur le terrain de la réalité économique.

C'est pour des raisons économiques que lord Curzon demande aux Turcs de redevenir « ses amis », tout en leur opposant le bloc balkanique pour les mieux amener à ses vues. Mais ce qui importe aux Turcs, c'est de savoir ce que lord Curzon leur offre en échange de ce qu'il demande. Car les avantages que le noble lord compte recueillir d'un accord anglo-turc sont d'une valeur incalculable pour l'Empire britannique. Réduction immédiate des dépenses militaires et autres en Mésopotamie; tranquillité dans le Proche-Orient et probablement aux Indes ; exploitation paisible des richesses pétrolifères ; pacification de l'Islam qui, certes, réagirait d'une façon intéressante s'il voyait Moustafa Kémal pacha reçu par l'Occident avec tous les honneurs dus à une puissance de premier plan. Tout cela se paye. Lord Curzon, qui, à aucun moment de sa vie, ne fut ce qu'on appelle un « sentimental », qui connaît parfaitement le prix exact d'un bon *business*, ne croit pas qu'on « aura » les Turcs avec des phrases humanitaires. Il sait ce que les Turcs et l'Islam demandent. Il sait que pour eux, la politique mondiale ne représente pas seulement une question d'affaires, mais un problème politique : leurs aspirations consistent à participer, sur un pied d'égalité morale, à l'œuvre de l'esprit humain. Leur but est de créer leur propre armature technique et économique, même aux dépens des caisses occidentales remplies jusqu'ici grâce aux privilèges exorbitants qui leur auraient été concédés, et de refondre leur éducation afin de pouvoir rentrer dans la famille des nations indépendantes, établies sur leur propre civilisation, et capables par elles-mêmes d'évoluer conformément à leurs propres intérêts. L'Islam tout entier est derrière Angora ; voilà pourquoi le problème anglo-turc est quand même plus qu'une question de marchandage, de *bazarlik* sur le pétrole, plus qu'un simple *business* : c'est la pierre d'échoppement des relations futures de la race anglo-saxonne avec l'Asie.

L'Amérique elle-même ne pourra prétendre à un traitement de faveur en Asie Mineure que si elle renonce à ses préjugés religieux si indignes d'une grande nation et si elle accepte de reconnaître le Pacte national d'Angora comme la charte de la Souveraineté turque.

FÉLIX VALYI.

Les bolcheviks
et
la question de Palestine

Les « Déclarations sur la question de Palestine » que nous reproduisons ci-dessous ont été faites par les délégations juives à la Conférence des Peuples de l'Orient, qui s'est tenue à Bakou, en septembre 1920. Elles peuvent être considérées comme l'expression de la volonté des masses populaires juives parmi lesquelles se rencontrent peu de partisans de la création d'un foyer national juif en Palestine.

Ces documents sont intéressants comme indices de la politique d'agitation des soviets en Orient. A cette époque, en 1920, le Gouvernement des Soviets poursuivait des négociations avec le Gouvernement anglais (1) qui se terminèrent par la conclusion de l'accord commercial du 21 mars 1920, et, les déclarations juives sur la question de Palestine, dirigées surtout contre les intérêts de la politique britannique auraient pu influer sur le succès de ces négociations. C'est pourquoi ils ne furent pas insérés dans le Compte-rendu sténographique de la Conférence des Peuples de l'Orient.

(1) Cf. Discours du délégué anglais à la Conférence des Peuples de l'Orient, Kveltch. — Compte-rendu sténogr. page 103

Ils sont mis au jour seulement aujourd'hui. On trouvera ici leur traduction directe du russe, sans aucune modification. En regard de l'intensification de la propagande politique du Gouvernement communiste en Orient (1), ils acquièrent un grand intérêt actuel.

I. — DÉCLARATION SUR LA PALESTINE FAITE AU NOM DU BUREAU CENTRAL DES SECTIONS JUIVES DU PARTI COMMUNISTE RUSSE

1) La politique de l'Entente, et particulièrement de l'Angleterre, relativement à la fondation d'un Etat juif en Palestine, où la majorité de la population est composée d'Arabes, est soutenue par la deuxième Internationale jaune et sert de base au parti bourgeois juif sioniste pour créer une agitation dans les masses populaires juives au profit du sionisme qui, dans ces conditions, apparaît comme un mouvement créé au profit de l'Entente, et en particulier, de l'Angleterre

2) La mise en avant des juifs comme inspirateurs ou auteurs du partage des terres arabes entre les Puissances victorieuses et la remise de la Palestine à l'Angleterre sont des moyens utilisés par l'impérialisme anglais dans tout l'Orient pour attiser les passions nationalistes chez les travailleurs et allumer la haine entre Arabes et Juifs. Cette haine s'est déjà manifestée par des pogroms qui eurent lieu à Jérusalem, en avril 1920, et durèrent trois jours sous les regards bienveillants des forces anglaises.

3) Cette politique de l'Entente a trouvé sa plus haute expression dans la « Constitution » de la Palestine adoptée par la Conférence de San Remo et se manifeste sous les formes ordinaires de la domination coloniale qui s'efforce de faire servir à cette fin les capitaux de la petite et de la moyenne bourgeoisie juive de tous les pays, et d'attirer cette bourgeoisie dans le char de l'impérialisme anglais en proclamant « l'affranchissement des peuples ».

Le pouvoir en Palestine a pour but, d'après cette « Constitution », en aggravant l'exploitation des paysans arabes, d'amener les capitalistes juifs, sous la forme d'un parti sioniste, à participer à cette spoliation, et, en même temps, en excitant les antipathies nationales entre Juifs et Arabes de retarder le moment du réveil des masses en Orient.

Toute la politique de l'Angleterre en Palestine tend à conserver le pouvoir entre ses mains, à soumettre aux intérêts anglais les Juifs du

(1) Cf. « ORIENT ET OCCIDENT », n° 11. V. page 408. « Instructions du Comité exécutif du Parti communiste à ses agents dans le Turkestan. »

monde entier et, à l'aide des sionistes, serviteurs de l'impérialisme, à détacher une partie du prolétariat juif du communisme, en éveillant en lui des sentiments nationalistes et sa sympathie envers le sionisme. Cette politique de l'Entente est vigoureusement soutenue pour la bourgeoisie juive qui, pour ce qui est de l'exploitation des travailleurs, est solidaire avec les capitalistes des autres nations, et qui s'inspirant de ses intérêts de classe, s'efforce de participer à la spoliation des paysans arabes.

4) Au nom du prolétariat juif et des masses ouvrières, nous protestons de la manière la plus énergique contre la création artificielle dans la population de la Palestine d'une minorité juive privilégiée sous le masque d'une émancipation nationale qui apparaît comme un véritable attentat aux droits des masses ouvrières arabes dans leur lutte pour l'indépendance et la pleine possession de la terre et de tous les fruits de leur travail.

« Ne touchez pas à la Palestine », tel doit être le mot d'ordre du prolétariat juif, de même de tout ami des travailleurs et de ceux qui luttent pour l'affranchissement du peuple Nous condamnons également de la façon la plus formelle les tentatives de certains groupes socialistes juifs de gauche d'unir le communisme à l'idéologie sioniste, comme cela a eu lieu dans le programme du parti dit « Parti juif communiste » (*Poaleï Tsion*), et nous estimons que dans les rangs des combattants pour le droit et les intérêts des ouvriers, il ne peut y avoir de place pour les groupements qui ont gardé telle ou telle forme de l'idéal sioniste, cachant sous le masque du communisme les aspirations nationalistes de la bourgeoisie juive et se servant du mot d'ordre du communisme pour étendre l'emprise bourgeoise sur le prolétariat

Nous constatons que quand s'est produit le mouvement ouvrier juif, l'idéologie sioniste était étrangère au prolétariat juif, que le parti socialiste-palestinien n'était constitué que par des groupes insignifiants et que les masses juives ne liaient pas les possibilités de leur developpement économique et culturel à la création d'un « centre national » en Palestine, mais à l'établissement de la dictature du prolétariat et à la fondation de républiques soviétiques dans les pays qu'elles habitent

Nous convions les masses ouvrières juives de tous les pays à la participation la plus active au développement de la révolution socialiste et a entrer dans les rangs de la Troisieme Internationale en s'affiliant au parti communiste de leur pays

Le délégué du bureau central de la section juive du parti communiste (bolchevik) russe à la Conférence des Peuples de l'Orient A. Méréjin

A cette déclaration se sont associés les Délégués des organisations suivantes :

1) Meeting général des travailleurs indigènes juifs de la ville de Tachkent : Poussaiev.
2) Section indigène juive du Parti communiste de la région de Tachkent : Galibov.
3) Section juive de l'Union communiste de la jeunesse de Samarkand : E. Sophiiev.
4) Bureau du « Bund » communiste de Bakou : S Itkin.
5) Bureau du Parti communiste du Kouban : Iakoubov.
6) Section des juifs du Caucase du Bund communiste de Bakou : Danilov.

Le délégué du Bureau central des sections juives du Parti communiste russe :

A. MÉRÉJIN.

II — DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU PARTI COMMUNISTE JUIF (*Poaleï-Tsion*) SUR LA COLONISATION DE LA PALESTINE

A la tête des pillards coloniaux persécutant les peuples de l'Orient se trouve la bourgeoisie anglaise. Les intérêts de l'impérialisme anglais exigent la domination par l'Angleterre de la Mésopotamie et de la Syrie, de même qu'ils exigent la réunion de l'Inde à l'Égypte, et par suite à la Métropole. La position géographique favorable de la Palestine en vue de ce dessein, ajoute à ce pays un prix particulier aux yeux des Impérialistes anglais qui cherchent ouvertement à en faire une de leurs colonies.

Ces efforts rencontrent cependant une vive opposition de la part de la population indigène, car l'Angleterre capitaliste ayant épuisé pendant la guerre ses ressources économiques, ayant tari en grande partie celles de son industrie, n'est pas en mesure de fournir à ses colonies les mêmes quantités de marchandises qu'autrefois. Elle ne peut, de façon générale, rien faire au profit du pays parce que sa politique coloniale revêt aujourd'hui le caractère d'un pillage économique et d'une conquête immédiate s'appuyant sur la force militaire.

Ces circonstances obligent la bourgeoisie anglaise à chercher des Alliés parmi les populations locales de la Palestine, et tout l'ensemble de ses actes diplomatiques, jusqu'au fameux acte signé à San Remo apparaît comme une manière habile pour attirer à soi la sympathie de la population juive.

Au début, la population juive qui avait souffert de l'administration de Djémal-pacha, se comporta avec confiance à l'égard de ce projet perfide et accueillit les Anglais comme des sauveurs lui ouvrant une vie nouvelle. Mais la politique ultérieure de l'impérialisme anglais qui interdit l'accès de la Palestine aux travailleurs juifs des autres pays pour qu'ils n'y introduisent pas le bolchévisme, portant ainsi obstacle au développement de la colonisation juive, qui seconda les efforts intéressés des propriétaires juifs au préjudice des masses ouvrières juives, — tout cela amena vite

la désillusion chez les ouvriers juifs qui entrent maintenant en lutte ouverte contre les troupes d'occupation anglaises.

La diplomatie anglaise eut alors recours aux moyens déjà éprouvés pour réprimer ce mouvement résolutionnaire. Elle attisa les sentiments nationalistes des masses juives et arabes, les excitant les unes contre les autres, et fonda sa domination sur cette lutte fratricide.

Des événements sanglants résultèrent de cette politique criminelle des occupants anglais. Le pogrom d'avril 1920 à Jérusalem revêtait déjà un caractère politique et fut le résultat de l'agitation créée par les Effendis arabes et les agents du « roi bouffon », Feyçal, qui suivaient les ordres de l'administration anglaise et « travaillaient » la populace de la ville à l'aide de l'or anglais. Il est à remarquer que la Palestine, après 40 ans d'action coloniale juive, sous la domination turque, est pour la première fois le théâtre de massacres de juifs. A Jérusalem se renouvela la vieille histoire connue du temps du tsarisme ; des troupes anglaises furent placées sur les lieux des massacres sous le commandement d'officiers hostiles aux victimes tandis que la police arabe prenait part aux massacres et au partage du butin.

Cette politique sanglante des occupants anglais obtint la collaboration sans réserves des cheiks arabes et des propriétaires qui haïssaient les masses ouvrières juives. Cette haine ne se manifesta pas seulement comme suscitée par l'or anglais, elle leur fut dictée aussi par leurs intérêts politiques et économiques. Les travailleurs juifs avaient détruit l'organisation patriarcale du pays, soulevé les esclaves indigènes contre la domination anglaise et avaient organisé le prolétariat arabe pour qu'il revendique sa terre natale : les cheiks et les émirs se considéraient comme les héritiers des terres du sultan qui forment en Syrie et en Mésopotamie les 30 % de la surface labourable, tandis que les travailleurs juifs luttaient pour le retour de ces terres aux besoins des pauvres du pays et des colons. Les cheiks, les émirs et tous les parasites voyaient des concurrents dangereux dans les représentants des « communes rurales » et des « artèles » s'appuyant sur les ouvriers juifs. Les familles ouvrières juives gagnèrent au communisme les Arabes pauvres. Devant ce danger, les possédants arabes déclarèrent aux masses ouvrières juives une lutte sans merci avec l'aide et la sympathie des propriétaires fonciers juifs D'autre part, l'exploitation du travailleur arabe par le propriétaire foncier juif communique à cette oppression d'une classe par une autre une forme nationale et créera ainsi un terrain favorable à l'agitation panislamique.

A son tour, la bourgeoisie sioniste devient l'alliée fidèle de l'impérialisme anglais dans sa politique de colonisation de la Palestine et s'efforce, de même que le panislamisme, d'utiliser les aspirations vers l'affranchissement des masses ouvrières juives.

La bourgeoisie sioniste, comme les bourgeoisies des autres nations, s'efforce sous le masque de la renaissance nationale d'arracher le monopole de l'exploitation des ouvriers juifs des mains étrangères. Le caractère réactionnaire de la politique sioniste devint particulièrement visible quand la guerre civile devint plus âpre. La bourgeoisie sioniste ayant perdu tous ses privilèges dans la fédération soviétique, l'effroi s'emparant d'elle devant le triomphe prochain de la dictature du prolétariat, inquiète sur le sort des richesses qu'elle a amassées p r le pillage et la fraude, elle s'efforce de se créer en Palestine un « droit d'asile ». Elle fait bon accueil à l'occupation anglaise de la Palestine, car elle y voit une force réelle sur laquelle elle pourra s'appuyer dans sa lutte contre les masses ouvrières juives. L'immigration des ouvriers juifs en Palestine qui amenait avec elle le spectre rouge du communisme, était un danger aussi bien pour la bourgeoisie sioniste que pour l'impérialisme anglais et le féodalisme arabe. C'est pourquoi la bourgeoisie sioniste aide par tous les moyens les forces anglaises à empêcher cette immigration.

L'année dernière, un des pionniers de l'organisation sioniste universelle, le Dr Weizmann, publia un document d'allure officielle sur la nécessité de limiter l'immigration juive dans le pays et la soumission de cette affaire au contrôle de la bourgeoisie. La politique des sionistes en Palestine fut donc nettement réactionnaire. Ils déclarèrent impure la langue des travailleurs juifs et employèrent les subsides fournis par les ouvriers juifs des différents pays à subventionner des propriétaires juifs et à construire de luxueux appartements bourgeois à Jaffa et dans d'autres villes. Leur politique économique conduisit à un accroissement effrayant du chômage et à l'indigence des travailleurs juifs ; enfin, ils ne se gênèrent pas pour se créer une garde blanche dans le pays. Les meneurs sionistes s'efforcèrent donc de transformer à leur profit la Palestine en une terre d'exploitation.

Il faut reconnaître que, indépendamment de ce qui vient d'être exposé, à la suite de la guerre mondiale, par les efforts de l'impérialisme franco-anglais, par l'Union de l'effendi arabe, du colon juif et de la politique réactionnaire de la bourgeoisie sioniste, la Palestine est devenue l'arène de la lutte civile, religieuse, nationaliste et impérialiste. Seule l'union étroite des travailleurs juifs et arabes peut effectivement éloigner ces malheurs, libérer la Palestine des forces réactionnaires et la conduire vers une nouvelle destinée.

Les masses prolétariennes juives contraintes au cours de la révolution socialiste de reconstruire leur vie économique suivant de nouveaux principes de travail tendent à la colonisation de la Palestine, refusent résolument de s'associer à cette aventure et comptent uniquement sur leur action révolutionnaire unie à celle des ouvriers arabes en vue d'atteindre les buts de la révolution universelle à l'aide du prolétariat

international représenté par l'organe directeur suprême de la Troisième Internationale communiste.

Il n'est pas d'autre voie pour le prolétariat juif ; ce n'est que dans une lutte persévérante contre le capitalisme universel et dans l'union étroite avec les travailleurs du monde entier qu'il obtiendra le triomphe total de ses idées.

A bas les capitalistes et leurs suppôts bourgeois !

Vive l'union fraternelle des opprimés et des asservis de tous les pays !

Vive les conducteurs de la révolution mondiale, les chefs de la Troisième internationale !

III. — Déclaration de la Délégation des Juifs du Caucase du Nord

Pendant des siècles la population juive a vécu en paix en bonne amitié avec la population musulmane, elle lui a emprunté sa langue et quelques-unes de ses coutumes, elle a versé son sang avec elle pour défendre le sol natal.

Bien qu'entourée par de hautes montagnes et de profonds ravins qui la sépare de ses frères répandus dans tous les pays de l'Ancien et du Nouveau Monde, elle n'a pas perdu un seul instant la notion du lien qui l'unit avec eux, et elle sait qu'ils participent à ses joies et à ses peines.

La grande révolution mondiale qui éclata ces dernières années, nous rapprocha encore davantage de nos frères d'Occident et quand les plaintes et les gémissements de nos frères de l'Ukraine et de la Pologne torturés par les bandes de gardes blanches montent jusqu'aux hauteurs inaccessibles du Daghestan, nous nous trouvons nous-mêmes dans une pénible situation et cela souligne encore davantage la communauté des besoins économiques et spirituels des travailleurs juifs du monde entier

La constitution économique et de classe du peuple juif se distingue partout par les traits suivants la classe paysanne est inexistante, les ouvriers sont peu nombreux et la masse principale des travailleurs juifs est restée jusqu'à présent dans le commerce ou le négoce

Voilà pourquoi les procédés destructeurs de la révolution mondiale qui ont pris des formes monstrueuses — ont surtout été ressentis par le peuple juif. Devant les Juifs du Caucase, comme devant ceux de Russie et d'Ukraine, s'est déjà posé dans toute son acuité le problème de la production, le problème de l'adaptation du peuple juif à un travail sain et productif.

La population juive du Caucase voit l'unique danger qui la menace dans la révolution et place son espoir dans la Conférence des ouvriers

et paysans de l'Orient, qui s'est réunie ici pour organiser une résistance vigoureuse, résolue et armée contre l'impérialisme européen. Les ouvriers et travailleurs juifs de tous les pays sont intéressés au détrônement du capitalisme universel et de toutes leurs forces coopéreront à la lutte, car l'impérialisme anglais dans le Proche-Orient est un obstacle insurmontable pour la réalisation de nos aspirations séculaires et la solution radicale de notre problème social.

Le peuple juif depuis des dizaines d'années s'est adapté aux nouvelles formes de vie et au cours de cette adaptation a mûri et creusé l'idée de l'émigration juive et de la colonisation du Proche-Orient, et, particulièrement, de la Palestine.

Cette idée trouva un puissant écho dans les masses de travailleurs juifs qui ont déjà arrosé de leur sueur et de leur sang leur champ fertile où ils ont posé les bases de leur nouvelle vie de travailleurs libres.

Les Juifs du Caucase nous ont mandaté pour déclarer du haut de cette tribune qu'ils attendent de cette Conférence une solution définitive de ce grave problème, et quand le problème agraire sera posé devant vous, il faudra se souvenir de ces dizaines de milliers de travailleurs juifs auxquels la terre est indispensable et qui sont prêts à tous les sacrifices pour s'adapter aux nouvelles formes du travail productif et collectif en Palestine, où nous avons vécu jusqu'à ce jour en fraternelle amitié avec les ouvriers et les travailleurs arabes.

Les Juifs du Caucase, unis avec l'Orient non seulement dans le passé et le présent, mais pour l'avenir expriment leur ferme résolution de lutter de toutes leurs forces et moyens et la main dans la main avec tous les travailleurs de l'Orient contre l'ennemi commun, l'Entente, pour leur complet affranchissement tant moral que matériel.

Seule la victoire des opprimés sur les oppresseurs nous conduira à notre but sacré : la fondation d'une société communiste juive en Palestine.

Vive l'union des travailleurs du monde entier !

Vive la Révolution en Orient !

Vive la victoire sur le capitalisme universel !

Vive l'affranchissement du prolétariat juif !

Vive la Troisième Internationale communiste !

IV. — Déclaration de l'Association Révolutionnaire Hindoue

L'Association révolutionnaire hindoue à Tachkent, au nom de 315 millions d'opprimés des Indes prie les Délégués à la Conférence et les représentants de la Russie des Soviets réunis ici, d'accorder son plus large

appui au peuple hindou dans la lutte pour son affranchissement dans laquelle il verse son sang. Mais cette aide doit être donnée sans aucune atteinte à notre foi et à notre religion. Voilà ce qu'espèrent tous ceux qui attendent et comptent se libérer des chaînes de l'esclavage de l'impérialisme et du capitalisme. Tous les révolutionnaires hindous n'ont qu'un désir : demander du secours à la Russie en conservant leurs aspirations nationales.

Et en effet, si nous examinons la question orientale, il y a un fait qui avant tout saute aux yeux, fait d'une importance capitale : c'est que l'Inde, et seulement l'Inde, est la cause *réelle* des troubles et des inquiétudes du monde entier.

L'histoire a montré maintes fois que la liberté de l'Inde signifie la liberté du monde entier et la fin des guerres. Car, possédant une source aussi intarissable de matériel humain, que l'Inde aux centaines de millions d'hommes, le cruel impérialisme anglais peut nourrir la pensée d'envahir les autres nations

L'Association révolutionnaire hindoue insiste sur ce point devant la Conférence actuelle et pour cette raison demande avec persévérance que lui soit accordée d'urgence l'aide la plus complète qui lui est indispensable. Nous prions tous les délégués, et en particulier ceux qui s'intéressent aux questions touchant l'Inde, de ne pas perdre de vue que nous sommes disposés à entrer en pourparlers pour toutes les questions concernant l'Orient.

***

Enfin pour compléter cette série de documents concernant la Palestine voici la conversation d'un directeur du commissariat juif avec le camarade Méréjin, membre du Bureau central des sections juives du Parti communiste russe, publiée dans le *Communiste* de Bakou nº 109, du 12 septembre 1920.

Le but de mon voyage, déclara Méréjin, est d'exprimer, au nom des travailleurs juifs, une vive protestation contre la décision prise en avril dernier par la Conférence de la Société des Nations, à San Remo, en vertu de laquelle un mandat sur la Palestine est confié à l'Angleterre au nom de prétendus intérêts du peuple juif.

Nous, communistes juifs, nous considérons cette décision, comme résultant de la manifestation des appétits de l'Angleterre et de la bourgeoisie juive, et la regardons comme un attentat aux droits de la population arabe de Palestine, occupant la majeure partie du pays.

En acceptant la constitution de San Remo, l'administration de la

Palestine se trouve remise en fait au Gouverneur anglais, auprès duquel sera sera constitué un « Conseil exécutif ». Ce Conseil sera composé par moitié de représentants de la population juive et par moitié, des membres nommés par le Gouverneur. Il faut remarquer que dans la composition du Conseil juif de Londres, entre un pourcentage important de membres désignés par le Gouvernement anglais.

Nous sommes en présence de la forme habituelle de domination coloniale accompagnée des appétits capitalistes de la grande, de la moyenne et même de la petite bourgeoisie juive montée sur le char de l'Angleterre proclamant l'affranchissement des peuples. A la fin de juillet dernier, à la Chambre des lords, un membre demanda à lord Curzon, ministre des Affaires étrangères, comment il fallait comprendre les mots : « centre national » dans la Constitution de la Palestine. Convient-il de comprendre sous ces mots le pouvoir administratif sur toute la population ?

Lord Curzon fit à cette question une réponse claire et définitive : « si on comprend sous ces mots l'autorité anglaise, c'est cela. Mais si c'est l'autorité juive, alors non. En ce qui concerne l'émigration en Palestine, il lui appartiendra de choisir les meilleurs éléments On ne laissera pas entrer les hommes et les femmes que le pays n'est pas en état de nourrir, ni les éléments qu'il est difficile d'administrer ».

Cela signifie qu'on en interdira l'accès aux ouvriers, car les capitalistes se figurent qu'ils se suffisent à eux-mêmes ; mais on ne laissera pas entrer les ouvriers organisés révolutionnaires « qui sont difficile à administrer. »

Dans son essai d'attirer les émigrants londoniens dans l'armée impérialiste anglaise, Lord Curzon s'est convaincu de la difficulté de diriger les ouvriers organisés, et particulièrement ceux de l'Orient, qui ont respiré la poudre révolutionnaire.

Nous, communistes juifs, nous estimons de notre devoir de dévoiler le rôle de la bourgeoisie juive, qui s'est faite la complice de l'Angleterre dans cette affaires ignominieuse.

En plein accord avec lord Curzon, le leader sioniste bien connu, Max Nordaci, déclare qu'en Palestine la « lutte de classe sera interdite ». Cela signifie que toute tentative de s'opposer aux expériences impérialistes faites par la population arabe sera réprimée impitoyablement. Pour que cela soit plus facile à exécuter, la non-admission des ouvriers révolutionnaires juifs organisés est décidée. Le rôle infâme de la bourgeoisie est attesté par le fait suivant, entre beaucoup d'autres, qui nous a été rapporté par un ancien ministre juif de la direction de Petlioura, le sioniste rouge Rivoudski, qui habite actuellement la Palestine : auprès de l'assemblée des délégués juifs de Palestine, une section de police secrète

(Okhrana) possédant déjà ses méthodes d'investigation et de provocation a été créée.

De cette façon, la bourgeoisie anglaise et juive allume en Palestine la flamme des haines nationales et par ce moyen se propose de submerger le mouvement d'affranchissement des Arabes.

Ce sentiment est partagé non seulement par les communistes juifs, mais par la masse des travailleurs. Et c'est dans cet esprit que fut adopté la résolution du l'Union des masses ouvrières juives à la première Conférence panrusse qui eut lieu à Moscou à la fin d'août de cette année.

Ce n'est pas dans le « centre national » de Palestine, dit en terminant Méréjin que les masses juives trouveront la satisfaction de leur besoin d'activité créatrice, mais dans des républiques soviétiques où elles prennent une part active à l'établissement de la nouvelle société communiste.

***

Ces documents mettent en lumière les avantages que les communistes russes ont déjà retirés en Orient des erreurs de la politique des puissances occidentales conduites par l'Angleterre, ils font voir comment ceux-ci les ont exploitées et montrent les nouvelles armes que cette politique risque de leur procurer pour le plus grand dommage de l'Orient comme de l'Occident si elle persiste dans ses errements.

En Palestine on vient de procéder, en vue des élections pour le Conseil législatif, au recensement de la population et à l'établissement des listes électorales. Depuis, des décrets du haut-commissaire fixent les conditions dans lesquelles les différentes opérations devraient être accomplies. Les sujets ottomans de toute confession deviennent *ipso facto* sujets palestiniens. Quant aux étrangers fixés en Palestine, ils peuvent, s'ils en font la demande dans un délai de deux mois, solliciter la nationalité palestinienne. Ils devront, à cet effet, renoncer à revendiquer toute autre nationalité et se dessaisir des passeports étrangers en leur possession.

D'après les résultats, de ces opérations, maintenant connus, un grand nombre d'israélites étrangers, en particulier les citoyens juifs américains, anglais, français et hongrois habitant la Palestine ont refusé en dépit des pressants appels qui leur ont été adressés, de devenir citoyens palestiniens, et ont tenu à garder leur nationalité

MOUSTAFA TCHOKAI OGLY.

La dernière erreur de la politique européenne

Bien que M. Lloyd George ait proclamé le 5 janvier 1918 : « Nous ne combattons pas, pour priver la Turquie de sa capitale, ni des riches et fameuses régions de l'Asie Mineure et de la Thrace où prédomine la race turque », une note officieuse *Reuter* du 16 septembre affirmait que les Turcs ne doivent pas « faire leur réapparition sur la rive européenne » et faisait appel à l'intervention des pays balkaniques dans le règlement de la question d'Orient. En dehors de la France, le cabinet britannique, qui méditait d'y amener également des troupes grecques, demandait à la Serbie et à la Roumanie d'envoyer des contingents à Constantinople.

Par cette manœuvre, l'Angleterre se proposait de mettre la Turquie, malgré sa victoire, hors d'état de lui résister sur la question des Détroits et de lui disputer Mossoul. Or, en prétendant, au nom de l'Europe, imposer la politique désastreuse pour les nations méditerranéennes comme pour celles du Proche-Orient qu'elle a suivie au seul profit de ses convoitises, et, en second lieu, en faisant appel à une coalition balkanique pour régler selon ses ambitions la question d'Orient, elle

a commis une double erreur et agit deux fois contre l'Europe, contre le maintien de l'Europe en même temps que contre son avenir.

***

Après M. Lloyd George, lord Curzon, — qui a changé de maître mais répète la même leçon, — entend encore, au nom de l'Angleterre, régler le sort de l'Europe Moins que jamais, il est probable que les hommes d'état anglais y parviennent, car loin de se resserrer sur le monde, l'étreinte britannique tend à se relâcher.

Il est vraiment extraordinaire, que la politique anglaise qui est essentiellement maritime et insulaire, qui a pratiqué «un splendide isolement » au beau temps de l'apogée de la puissance britannique, prétende aujourd'hui être l'arbitre des affaires continentales, et il est encore plus extraordinaire que la plupart des hommes d'état européens et, parmi eux, les hommes d'état français, lui laissent jouer ce rôle, aucun ne semblant être de taille à le reprendre et tous consentant à suivre l'Angleterre. Non seulement l'Angleterre est restée dédaigneusement à l'écart du continent, dans une attitude analogue à celle des Etats-Unis à l'égard de l'Europe, et n'y est intervenue que lorsque la situation d'un des états européens risquait de menacer son commerce, de compromettre ses affaires, mais de plus, ses intérêts et la conception politique de domination maritime et économique étroitement utilitaire dans laquelle ils s'expriment, s'opposent à la conception politique occidentale en même temps qu'aux intérêts de l'Europe. On est surpris de voir des gens croire que l'Angleterre cherche à rétablir la situation européenne quand la politique anglaise n'a jamais eu d'autre objet que d'arriver, par un perpétuel jeu de bascule, à contrebattre pour la réduire la puissance continentale qui pouvait devenir prépondérante en Europe.

Pour réaliser son rêve d'hégémonie mondiale, il était donc naturel, qu'après l'Allemagne, l'Angleterre tentât de s'assurer de Constantinople, point de rencontre de l'Europe et de l'Asie, carrefour où se croisent les voies qui conduisent aux Indes et jusqu'en Extrême-

Orient, et dont la possession ne pourrait que faciliter à toute grande puissance qui la détiendrait la suprématie à laquelle elle vise.

Pour les raisons que nous avons développées longuement ailleurs et qui montrent la nécessité de maintenir à l'aide de la Turquie, devenue puissance méditerranéenne, la liaison de l'Europe et de l'Asie d'où est venue une grande partie de la civilisation occidentale, les Turcs, qui ont constitué historiquement une barrière protégeant la Méditerranée contre les barbares du Nord, doivent non seulement ne pas être chassés de Constantinople, mais y être maintenus dans tous leurs droits car la Turquie nouvelle est le seul état, ainsi qu'elle vient d'en donner la preuve, possédant une force qui sans être une menace pour ses voisins soit capable d'empêcher Constantinople de devenir la proie des convoitises qu'elle a toujours suscitées. Quant à la liberté des Détroits défendue par l'Angleterre, celle-ci n'est en réalité que la liberté pour les Anglais de s'en assurer la maîtrise. Or, comme l'a déclaré Ismet pacha, l'ouverture des Détroits n'aura pour effet que de priver la Turquie du droit et des moyens de défendre sa capitale. Quant à la démilitarisation, elle rend illusoire la paix entre les Etats de la mer Noire et ceux de la Méditerranée et la Turquie. Dès qu'il y aura menace de guerre, chacun d'entre eux tentera de mettre le plus rapidement possible la main sur les Détroits et le premier résultat de cette tentative sera de provoquer immédiatement la guerre pour un différend qui aurait pu autrement être réglé sans recourir aux armes. Aussi, vaudrait-il mieux, à son avis, armer les Détroits et Constantinople de façon à les mettre à l'abri d'une surprise. D'ailleurs, le maréchal Wilson s'est demandé si les puissances de l'Entente qui auraient voulu voir en 1914 les Détroits ouverts n'auraient pas intérêt à les trouver fermés dans la prochaine guerre ? En 1807, le général Sebastiani intervenait contre l'Angleterre qui voulait que les Détroits fussent anglais et obligeait l'amiral Duckworth à repasser les Dardanelles ; en 1855, le général Pélissier combattait la Russie qui prétendait les faire russes. On ne peut qu'être surpris de l'attitude, à Lausanne, des représentants de la France, alliée cinq fois séculaire de la Turquie, devant les prétentions anglaises.

Enfin, la question de Mossoul qui est devenue l'objet de toutes les

négociations pour l'Angleterre comme pour l'Amérique, alors que ces nations ne prétendaient s'intéresser à la question orientale que pour la défense des minorités, la protection des chrétiens et ne se préoccupent que du partage des gisements de naphte, nous est une nouvelle preuve de la désastreuse politique que l'Angleterre pratique et qu'elle entend imposer au monde entier. Cette politique affairiste, exclusivement préoccupée de combinaisons commerciales ou industrielles, a amené dans les conditions politiques de l'Europe un trouble si profond qu'il se répercute sur les conditions économiques générales et les affecte au point qu'elle risque d'amener la ruine du Continent. Des préoccupations exclusivement économiques, des vues étroitement commerciales, sont incapables de fournir une base à une politique saine et à une gestion féconde des états.

* * *

La reconstruction d'un bloc balkanique ne s'est sans doute pas montrée aussi facile que l'Angleterre l'espérait, car, si la Bulgarie ne demeure pas indifférente à un certain slavisme, la Roumanie ne peut pas voir sans appréhension la puissance russe faire indirectement bloc avec les slaves du sud pour intervenir en Europe et reprendre un rôle actif dans la question du Proche-Orient. D'ailleurs, la Pologne rappelait à la Roumanie que l'accord qu'elle avait conclu n'était valable qu'en cas d'agression et que, si elle entrait dans une semblable coalition, elle ne pouvait compter sur son appui contre la Turquie. Mais la reconstitution de ce bloc n'en constituait pas moins un grave danger pour l'Europe, car cette reconstitution remettait en œuvre tous les facteurs qui ont en somme déterminé le conflit de 1914. Le danger de ce bloc reconstitué pour des buts analogues à ceux pour lesquels il avait été primitivement formé se trouvait aggravé par le mouvement slavophile qui l'appuyait et qui visait des résultats beaucoup plus importants.

Les yougo-slaves se prononcaient très nettement en faveur de cette entente balkanique machinée par la politique anglaise pour seconder ses efforts contre la Turquie et qui se trouvait en même temps dirigée indirectement contre les Soviets. Le « *Politika* » de Belgrade consta-

tait, au mois de septembre, à la suite de la dépêche *Reuter*, que sans vouloir se prononcer sur la question des Détroits, on ne saurait admettre que la Turquie redevînt une puissance européenne. Mais, les revendications de la Russie, sa demande de participer au réglement de la question d'Orient n'étaient pas accueillies avec indifférence par les slaves de l'Europe centrale et méridionale qui, malgré leur répugnance présente à se solidariser avec la Russie bolcheviste, restent attachés à la Russie par les liens du sang et de l'orthodoxie. Cette intervention était même envisagée par eux avec un certain enthousiasme qui révélait la force des aspirations panslavistes. La prétention des slaves d'intervenir jusque dans la Méditerranée et dans les questions orientales était d'ailleurs affirmée par la presse de Belgrade qui parlait impudemment du droit « des pays russes et balkaniques », soutenait « le caractère éminemment slave de ces problèmes » et réclamait pour ces pays la place que cette façon d'envisager ces questions leur permettait de revendiquer.

Cet appel à une coalition balkanique se trouvait ainsi avoir une autre conséquence funeste en contribuant, indirectement et dans certaines limites, à recréer un rapprochement panslave, à fournir à la Russie qui a toujours été écartée de la politique européenne continentale, qui malgré tous ses efforts n'est jamais intervenue dans les questions méditerranéennes, le prétexte de se mêler des affaires de l'Europe occidentale, d'y jouer un role et cela aux dépens de l'Europe. Cette manœuvre donnait à la Russie, qui trouvait là un argument de plus pour justifier sa présence à Lausanne et qui entendait participer à la discussion de la question des Détroits « sous tous ses aspects », l'occasion d'avoir indirectement voix dans les questions intéressant la politique européenne, la mettait à même de faire échec au bloc balkanique que l'Angleterre travaillait à reconstituer, en lui permettant d'intervenir, avec quels atouts et dans quelles conditions avantageuses, contre le groupe des puissances qui commettaient la faute de soutenir ce bloc, et cela, non pas tant pour aider la Turquie que pour reprendre et soutenir les vues anciennes de la Russie impériale sur Constantinople et l'Asie. Cette manœuvre n'était pas sans gêner la Turquie en lui faisant entrevoir une menace qui

s'ajoutait à celle de la coalition balkanique et peut-être s'annonçait plus redoutable encore. Cette conséquence lointaine se présentait comme d'autant plus dangereuse pour l'Europe, qu'après cette première mise en échec des puissances occidentales, son succès ne manquerait pas d'avoir des effets encore plus désastreux pour l'avenir de l'Europe Occidentale. En effet, après avoir sinon fusionné avec la Russie de demain, du moins s'en être rapprochés, les tchéco-slovaques et les yougo-slaves de la Petite-Entente ne manqueront certainement pas de faciliter dans l'avenir la descente des slaves vers la Méditerranée par la brèche que les erreurs de la politique européenne ont constamment travaillé à agrandir depuis les guerres balkaniques et la grande guerre, entre la Turquie et l'Italie, alors que depuis l'établissement des Turcs dans les Balkans au XV^{e} siècle, et jusqu'au traité de 1699, la Turquie en rejoignant, sur les bords de l'Adriatique, l'Italie qui avait puisé en Orient une partie des éléments de la Renaissance et lui était redevable de sa prospérité commerciale, avait écarté la menace slave des bords de la Méditerranée et défendu son génie contre les barbares du nord.

Il en résulte que si le sort de la Turquie se décide à Lausanne, il s'y décidera aussi le sort de l'Europe, car celui-ci ne dépend plus entièrement d'elle-même mais de l'Orient et malheureusement aussi de la Russie.

***

La situation dans laquelle les erreurs de cette politique placent l'Europe n'est pas sans créer les préoccupations les plus vives, mais la plupart des hommes d'Etat ne se rendent pas compte que l'Angleterre cherche à exploiter les répercussions profondes de la guerre pour ruiner l'Europe afin de consolider sa domination maritime par une domination continentale. Une réaction se produit toutefois parmi les nations occidentales et méditerranéennes et, aujourd'hui, le problème se pose pour elles de l'orientation nouvelle de leur politique.

Le comte de Romanones, ancien président du Conseil et chef du parti libéral, qui pendant et après la guerre soutint la nécessité d'une étroite communauté avec la France, rentrant à Madrid à la fin de

septembre après un long séjour à l'étranger, sentait le besoin ainsi qu'il le déclarait dans des interviews, de faire à nouveau participer pleinement l'Espagne à la vie européenne, et, à l'occasion de la proposition présentée devant l'assemblée de la Société des Nations d'un pacte anglo-franco-italo-espagnol se demandait si une telle combinaison ne devait pas être le pivot de la politique européenne en même temps que de la politique extérieure de l'Espagne. Mais, tout en tenant compte de la situation actuelle de l'Espagne vis-à-vis de l'Angleterre et de la force avec laquelle elle ne peut manquer d'intervenir dans de telles suggestions, il semble impossible — et on doit le regretter — que l'Angleterre participe à un tel groupement d'après ce que nous venons de dire du caractère essentiel et de l'orientation de sa politique. D'ailleurs Alphonse XIII en présence des déceptions que le Portugal a éprouvées du côté de l'Angleterre qui tente de favoriser les prétentions ambitieuses de l'Union sud-africaine sur ses possessions et qui est laissé à ses difficultés financières bien que la guerre ne lui ait rien rapporté, a vu la nécessité de resserrer les liens entre les deux nations de la péninsule ibérique, entraînant pour l'Espagne et le Portugal une reprise de collaboration plus intime avec les républiques américaines d'origine portugaise et espagnole et amenant une orientation nouvelle de la politique de ces pays qui se trouveraient par cela même intéressés de nouveau à la politique des nations de l'Europe occidentale et méditerranéenne.

Le sénateur Scialoja, délégué de l'Italie à la Société des Nations et ancien ministre des affaires étrangères déclarait dans une interview accordée à la *Epoca, au début d'octobre*, que le remède à la ruine de l'ancien continent était la constitution d'une sorte de fédération des Etats-Unis d'Europe avec, comme première phase, la reconstitution de l'empire de Charles-Quint sous la forme d'une union fédérative de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. Mais l'Allemagne, vis-à-vis de l'Italie comme de la France, n'a jamais compris et ne semble pas davantage disposée, aujourd'hui à comprendre, le rôle continental qu'elle pourrait et devrait remplir, et, elle continue de faire le jeu de l'Angleterre ennemie du continent après avoir tenté elle-même de dominer et de pangermaniser les nations continentales.

Dans la *Gazette de Voss*, le comte Coudenhove-Kalegri, qui se rend compte de la difficulté d'une entente continentale par suite de la situation franco-allemande mais ne semble pas reconnaître les empêchements que l'attitude de l'Allemagne oppose à sa réalisation, suggère la création d'une union paneuropéenne. Il compare la situation de l'Europe dans l'univers à celle de l'Allemagne dans l'Europe et dit qu' « elle risque d'être écrasée par les quatre puissances non européennes qui aujourd'hui se disputent l'hégémonie : l'Angleterre, l'Amérique, la Russie et le Japon. » Il ne considère pas, en effet, l'Angleterre comme un état européen au sens politique du mot et estime que son centre de gravité se trouve dans les colonies britanniques. Il fait remarquer très justement que la Russie est en dehors de l'Europe au point de vue culturel, que l'œuvre d' « européanisation » entreprise par Pierre le Grand et dont l'action fut toute superficielle, a été abandonnée, et que de Saint-Pétersbourg les russes se sont de nouveau retirés à Moscou. Et il conclut :

Une Union européenne comprenant tous les Etats qui rentrent dans les limites géographiques du continent est impossible ; il faut renoncer à cette chimère et viser un but réalisable : l'Union des nations européennes, dans le vrai sens du mot, au point de vue politique, comme par leur culture. L'Europe aux Européens. L'Empereur des Indes ne saurait être en même temps membre d'une fédération d'Etats européens. Il sacrifierait toujours les intérêts européens à ceux de son empire. Ce n'est pas l'Angleterre qui ferait partie de l'Union européenne, mais celle-ci serait englobée dans le British Empire. De même l'adhésion de la Russie à la Société des nations européennes signifierait pour celle-ci la fin de son indépendance.

Dans ces conditions l'Italie semble donc appelée à jouer à côté de la France un rôle important, et naturellement tout d'abord dans la politique orientale. Mais quel rôle entend-elle jouer ?

Ce rôle vient d'être défini par l'homme qui a pris récemment en mains les destinées de l'Italie et qui, s'il témoigne des meilleurs intentions, ne semble pas posséder encore tous les éléments essentiels des questions qui se posent pour son pays en même temps que pour l'Europe. La définition de ce rôle donnée par M. Mussolini est toute-

fois d'autant plus significative, quoique imprécise et incomplète, qu'elle a été formulée au lendemain de la réaction morale qui a transformé la politique italienne, et, c'est ce qui fait que nous y insistons tout en regrettant qu'elle ne réponde pas entièrement aux nécessités de l'heure et de l'avenir que nous venons de laisser entrevoir. Dans une interview accordée à M. Jules Sauerwein et parue dans le *Matin* du 22 novembre, M. Mussolini a déclaré :

> Je ne crois pas à la force de résistance de l'Europe centrale, mais je crois à la vertu puissante de notre civilisation occidentale, si toutes ses forces s'unissent.
>
> Voilà le grand fascio de la défense de notre culture et de nos sociétés contre la haine et contre la décomposition. La Belgique, la France et l'Italie sur le continent, l'Angleterre à leurs côtés, si elle comprend son véritable intérêt, telle est l'alliance avec laquelle on peut résister aux influences funestes de l'Orient.
>
> Dans cette alliance, l'Italie doit entrer la tête haute, comme une grande puissance parmi ses égales, et non comme la nation brisée, dupée et frustrée en 1919.

Sans doute, à côté de l'Italie, de la Belgique, de la France, et il faut ajouter de l'Espagne, à qui il importe de garder une place, l'Angleterre pourrait jouer un rôle européen, mais elle devrait pour cela abandonner sa politique qui a consisté essentiellement à susciter des compétitions continentales afin d'affaiblir la force des nations qui pouvaient contre balancer son influence, et, il est peu probable qu'elle y renonce jamais, car ce serait rompre avec toute son histoire.

M. Mussolini se trompe également quand il croit à la confluence certaine du bolchevisme et de l'Orient. Cette confluence est plus que douteuse si les puissances occidentales et plus particulièrement l'Angleterre ne travaillent pas à l'amener. Quant aux influences néfastes de l'Orient, il faudrait les préciser. Quelles sont-elles ? Certes il est important de défendre l'héritage de notre culture occidentale mais jusqu'à présent ce qu'elle peut avoir à redouter de l'Orient nous échappe. Nous voyons même les nombreux avantages que l'Occident peut recueillir à nouveau d'un commerce intellectuel avec l'Orient. Par contre, l'Orient paraît bien plus fondé à craindre que notre civilisation, à côté de

quelques avantages techniques, ne lui apporte toutes les misères et les déceptions qu'elle a engendrées. La crainte qu'il exprime ne vient pas seulement du fait qu'il entend ne plus se laisser exploiter par le mercantilisme occidental, anglo-saxon, mais ce qui est encore plus significatif, qu'il veut conserver ses conceptions, n'acceptant de les modifier que dans une mesure dont il restera maître, ne croyant pas à la supériorité de conceptions dont l'Occident est lui-même arrivé à douter. Je ne pense pas qu'une alliance entre les pays énumérés par M. Mussolini puisse se faire avec l'Angleterre, mais leurs intérêts comme leurs communes tendances foncières doivent rapprocher leurs aspirations et, pour cette raison, à l'Espagne qui peut demain reprendre un rôle, il faut ajouter la Turquie, la nouvelle Turquie et, sans doute, demain, quand elle se sera libérée du joug anglais : l'Egypte.

L'attitude de l'Italie doit être la même que celle de la France dans la question d'Orient puisque celle-ci se pose de la même façon pour toutes les nations méditerranéennes et qu'elle est liée comme nous venons de le voir à des problèmes continentaux à l'égard desquels les deux nations se trouvent pareillement placées. C'est pourquoi, après les paroles de M. Mussolini devant la Chambre italienne, ses récentes déclarations touchant la Turquie ne sont point sans laisser quelque inquiétude.

Cette inquiétude vient de ce que n'est pas apparue plus nettement à M. Mussolini, après toutes les difficultés soulevées par la question adriatique, la nécessité d'une politique orientale et continentale indépendante de celle de l'Angleterre du moment que cette dernière entend diriger toute la politique européennne en ne tenant compte que de ses propres intérêts. Pas plus que la France l'Italie ne semble s'être aperçue de la portée exacte de la manœuvre anglaise dans les Balkans. Beaucoup d'hommes politiques français se sont d'ailleurs étrangement leurrés sur les dispositions véritables de la Petite-Entente à l'égard de la Grande ainsi que sur le rôle qu'elle pouvait être amenée à jouer, et, la France a eu tort de ne point lui ménager un appui qui pouvait léser les droits les plus légitimes d'une nation amie et alliée. En même temps que la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slavie exerçaient une action anti-européenne, parce que panslaviste, dans l'Europe centrale, la

Petite-Entente tendait à reconstituer un état danubien ayant des buts opposés à l'Italie, et, à Montecerio, au mois de juin dernier, un député italien déplorait que l'Italie n'ait pas su exercer une action suffisamment énergique contre une pareille politique.

C'est ce qu'avait compris M. S. Sonnino, qui saisit les causes profondes de la guerre que l'Italie a appelée *nostra guerra* et dans laquelle il avait contribué pour une large part à faire entrer son pays. On sait qu'il s'en tint au traité secret de Londres du 26 avril 1915 par lequel l'Italie retrouvait les terres de l'irredentisme et les rives adriatiques que son génie avait faites italianissimes Ne visant pas la destruction de l'Autriche et ne cachant pas sa répugnance à appliquer à son égard le principe des nationalités, il s'était montré hostile à la création de l'unité yougo-slave et a tout ce qui pouvait contribuer à son établissement, en sorte qu'en 1918 il s'opposa à l'accord avec les Yougo-slaves et combattit l'orientation politique nouvelle donnée par M Orlando à la politique italienne Aujourd'hui, les Yougo-slaves sont loin de savoir gré a M Mussolini de sa promesse de consentir par une concession amicale à l'application intégrale du traité de Rapallo et en réclament l'exécution en termes menaçants

Il est évident que l'attitude de l'Angleterre favorable a l'extension yougo-slave dans l'Adriatique en même temps qu'à l'extension grecque en Orient n'a eu d'autre raison que d'empêcher l'extension italienne dans la Méditerranee, et cette politique d'hostilité inaugurée par le Foreign Office contre l'Italie ne permet pas de comprendre les tentatives vouées a un échec certain, telle que celle de M Schanzer, de mener une politique anglo-italienne La constitution d'un bloc balkanique tentée a Lausanne à l'instigation de l'Angleterre équivalait par ses consequences a la conclusion du traité germano-russe à Gênes, car elle créait non seulement pour la Turquie, mais pour toute l'Europe occidentale, pour l'Italie comme pour la France, une situation analogue à celle qui découlait pour elles de ce dernier Enfin, l'Angleterre en cherchant a renforcer le groupe balkanique par l'adhesion de la Petite-Entente pour faire échec à la Russie en même temps qu'à la Turquie ne tendait, comme nous l'avons vu, qu'à réaliser aux dépens de l'Europe, un accord au profit des slaves.

Il est donc impossible aux nations occidentales, — et nous le regrettons — de s'associer à la politique anglaise qui partout et de toutes les façons est dirigée non seulement contre leurs propres intérêts mais leur existence même. L'Angleterre, dira-t-on, peut changer de politique ? Nous n'osons pas l'espérer, tout en souhaitant de nous tromper. L'Angleterre par ses conditions historiques et géographiques est dans l'impossibilité d'en changer et, le voudrait-elle, que pour d'autres raisons elle ne le pourrait sans doute pas, car son formalisme protestant, son froid rigorisme puritain, le manque caractéristique de souplesse en même temps que l'incapacité de l'esprit anglais à se renouveler, à se présenter comme autre, s'y opposent radicalement.

L'Angleterre, par suite même du sens purement utilitaire de ses vues qui les prive de toute base rationnelle et par conséquent de tout caractère universel, humain dans l'ancien sens français du mot, ne peut s'entendre partiellement qu'avec les autres nations anglo-saxonnes. A la suite de l'inquiétude produite par sa politique en Europe, devant l'attitude qui se dessine à son égard sur le continent, M. Lloyd George dans sa réponse à M. Clemenceau, brandissant l'épouvantail du « chauvinisme français » demande une coalition de l'Amérique et de la Grande-Bretagne. Cette coalition pourrait évidemment constituer un danger sérieux pour l'Europe, et ce qui serait plus regrettable pour la civilisation occidentale de l'Europe, mais M. Lloyd George est-il sûr qu'elle puisse se former avant que se dresse devant sa menace celle des peuples de la Méditerranée, de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Sud sans parler des peuples de l'Orient.

Les Anglais et les Américains peuvent s'entendre pour poursuivre l'établissement d'une hégémonie mondiale anglo-saxonne, mais jamais ils ne s'entendront pour s'en partager le domaine ou les bénéfices. Le jour où elles resteraient seules l'une en face de l'autre, les deux grandes nations « pacifistes » du Nouveau et de l'Ancien Monde ne tarderaient pas à s'entr'égorger, chacune sous le prétexte de combattre « l'impérialisme » de l'autre.

GASTON GAILLARD.

CHRONIQUE

CHINE

La situation politique

M. Vilenski-Sibiriakov, l'agent des Soviets en Chine, très versé dans les questions extrême-orientales, publie dans les *Izvestia* de Moscou une série d'articles sur la situation actuelle de ce pays où reprend entre les divers partis la lutte, qui depuis, une dizaine d'années se poursuit d'une façon intermittente. Dans le nº 215 du 24-9-22 M. Vilenski-Sibiriakov met en présence les deux grands chefs qui se partagent le pouvoir dans les provinces du Nord de la Chine, les généraux ennemis Ou-Pei Fou et Tchang-Tso-Lin. Ce dernier, après sa défaite en mai dernier, passa en Mandchourie, où, dit Vilenski, à l'aide du Japon, il se mit en devoir de reconstituer son armée.

Ou-Pei Fou de son côté, malgré sa victoire, sentit la nécessité de refaire son armée, de l'entraîner et de la tenir prête à tout événement, car son rival Tchang Tso-Lin était, bien que vaincu, une constante menace. Inquiété dans le nord et attaqué par un groupe de généraux ennemis dans le sud, Ou Pei Fou résolut de consolider sa situation sur l'arrière et, prenant l'offensive, il refoula les groupements ennemis vers la province du Setchouan dans laquelle il remporta quelques succès.

Les résultats positifs des victoires du général Ou Pei Fou furent la convocation d'un parlement chinois.

L'ouverture du Parlement eut lieu le 1er août dernier. Son premier acte fut d'examiner la Constitution chinoise en même temps que de se prononcer sur la formation d'un nouveau cabinet. Cette dernière question est d'autant plus grave que les destinées de la Chine seront entre les mains de nouveaux ministres au moment où ce pays est menacé d'une nouvelle guerre et d'une crise financière.

Le nouveau chef de cabinet devait, pour avoir la confiance du Parlement, remplir deux conditions : avoir une orientation nationaliste et posséder assez de tact et de sou-

plesse pour l'union entre le nord et le sud de la Chine. Le docteur Tan-Chao-Ien fut choisi pour ce poste par le parlement, mais le jour où le cabinet fut formé, le parlement, changeant d'orientation, refusa de confirmer Tan-Chao-Ien et le cabinet dut démissionner

Un nouveau cabinet est en formation, sa tâche sera lourde car des complications intérieures et extérieures s'annoncent plus pressantes

Le représentant des Soviets, Ioffe n'attend que la formation d'un nouveau ministère chinois pour reprendre les négociations engagées au sujet de l ouverture de la Conférence russo-chinoise projetée

Notes russes au gouvernement chinois

Le 21 septembre 1922 le représentant extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Republique russe en Chine, Ioffe, a remis au Gouvernement chinois les deux notes suivantes

Note nº 1 sur l'indemnité boxer

Le ministre plénipotentiaire de la République russe en Chine a l'honneur d'attirer l'attention de M le ministre des Affaires étrangères de la République chinoise sur une information parue dans un journal de Pékin du 14 septembre dans laquelle on annonce que le Gouvernement chinois se dispose à se servir de la part russe de l'indemnité établie après le soulèvement des Boxers comme garantie de l emprunt à court terme et qui prend fin en 1926 S'il est vrai qu'en 1920 le ministre plénipotentiaire de la République russe en Chine a déclaré renoncer aux indemnités dues au Gouvernement russe en raison du soulèvement boxer il n a pris cet engagement qu'à condition qu'aucune somme ne s'ait détournée de ces indemnités au profit des anciens consuls de Russie d'organisations russes ou d autres personnes pouvant émettre quelque prétention sur cet argent De plus la note du représentant russe étant restée sans réponse, il est difficile d'admettre que des conclusions juridiques puissent être tirées avant que des relations juridiques entre les Gouvernements de Russie et de Chine soient établies

Indépendamment de ces considérations la question des indemnités revenant à la Russie pour le soulèvement boxer est d une importance particulière Cette importance a été reconnue par le Gouvernement chinois dans son mémorandum du 1er septembre dans lequel il s engageait à examiner l dite question Pour ces motifs, le représentant extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie en Chine proteste de toute son énergie contre tout agissement pouvant nuire aux intérêts russes avant l'ouverture de la Conférence russo chinoise

Note nº 2 sur le chemin de fer de l Est chinois

Le représentant extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie en Chine a l'honneur d'attirer l'attention de M le ministre des Affaires étrangères de Chine sur le fait que vers le 25 septembre une réunion d'actionnaires du chemin de fer de l'Est chinois doit, d'après les informations reçues avoir lieu à Kharbine La question de ce chemin de fer est l'une des plus graves parmi celles qui feront l objet des négociations

russo-chinoises. Dans son memorandum du 7 septembre, le Gouvernement chinois a déclaré qu'il traiterait cette question d'accord avec le représentant extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie en Chine.

Pour ces motifs, le ministre de Russie proteste contre ladite réunion de Kharbine, qu'il estime illégale, et il espère que le Gouvernement chinois ne l'autorisera pas. Il espère qu'il ne refusera pas de l'informer des mesures qu'il aura prises.

Le nouveau ministère

Le cabinet qui avait été formé au mois de septembre sous la présidence de M. Wuang Chung Huai, auquel avait succédé au début de novembre, M. Wellington Koo, a démissionné le 20 novembre à la suite de l'arrestation du ministre des Finances, M. Lo Wen Kan qui a commis un abus de pouvoir en signant un accord avec la Banque sino-italienne.

Dans le nouveau ministère, la présidence du Conseil avec le ministère des Finances est dévolue à M. Wang Ta Sié, qui fut à plusieurs reprises ministre des Affaires étrangères et, est l'ancien chef du parti progressiste, parti intermédiaire entre les militaristes du nord et les « konomintang » du sud, c'est-à-dire le parti libéral modéré.

M. C. T. Wang, qui fut deuxième délégué à la conférence de la paix, a le portefeuille des Affaires étrangères, et à la tête des autres départements sont placés : M. Kao Ling Yu à l'Intérieur, M. Hsu Shih Ying à la Justice, M. Peng Yuin Yi à l'instruction publique et M. Li Ken Yuan à l'Agriculture et au Commerce.

Banque Industrielle de Chine

Le 15 novembre, le débat a été ouvert à la Chambre des Députés, sur le projet de loi portant approbation de l'accord franco-chinois, relatif au reliquat de l'indemnité des Boxers, intervenu à Pékin, les 9 et 27 juillet 1922.

L'exposé des motifs rappelle qu'une loi du 23 mars 1922 a autorisé le gouvernement à négocier avec le gouvernement chinois un accord par lequel « le produit de l'indemnité due à la France, en exécution du protocole du 7 septembre 1901, pourra être affecté à la sauvegarde des intérêts matériels et moraux de la France en Extrême-Orient. »

Ainsi autorisé le gouvernement, après avoir examiné divers projets, a retenu celui de M. Porte, président du tribunal de commerce de la Seine,

juge-délégué au règlement transactionnel de la banque. Ce projet a fait l'objet d'une étude approfondie par une commission interministérielle constituée au ministère des Finances. Après quoi le ministre de France à Pékin a été autorisé à négocier un accord avec le gouvernement chinois qui put être signé en juillet dernier.

Suivant cet arrangement, la part française de l'indemnité des Boxers, dont le gouvernement chinois s'engage à reprendre régulièrement le service, servira à l'amortissement et au paiement d'intérêts de bons remis aux créanciers d'Extrême-Orient, puis à l'entretien d'œuvres franco-chinoises. La Banque elle-même fonctionnera de nouveau dans le cadre d'une Société de gérance constituée avec l'appui et la participation directe du gouvernement chinois par un groupement financier exclusivement français.

Une part importante de l'indemnité des Boxers doit servir à la constitution et à l'entretien, pendant une très longue période, d'œuvres franco-chinoises, dont le fonctionnement resserrera les liens d'amitié qui unissent les deux peuples en ajoutant au rayonnement de notre pays. Enfin, la participation directe du gouvernement chinois au nouvel organisme bancaire français garantit le maintien d'importantes concessions antérieurement accordées et assure, pour l'avenir, une collaboration active de nos compatriotes au développement commercial, financier et industriel de la Chine.

Le rapporteur général du budget, M. Bokanowski après avoir rappelé à la suite de quels incidents le Parlement a été amené à voter une loi autorisant l'affectation de l'indemnité des Boxers à cette opération financière, les négociations avec la Chine qui ont suivi, a exposé de la façon suivante la méthode financière adoptée :

Elle consiste dans la création d'une société de gérance qui reprend les affaires de la B. I. C., mais avec une existence distincte en droit et en fait. Ce contrat stipule qu'un fonds de roulement de 50 millions est laissé à la disposition de la Société, et la B. I. C. recevra 95 % des bénéfices réalisés. D'autres part, la B. I. C. s'engage à payer l'intégralité de son passif en vingt-cinq ans La totalité de ce passif sera représentée par des bons de répartition de 500 francs et tous les créanciers recevront ces bons en proportion de leurs créances, ce qui assure l'égalité entre tous les créanciers.

C'est alors que se produit l'intervention de l'Etat. En vertu des accords conclus entre les gouvernements français et chinois, les créanciers d'Extrême-Orient de la Banque sont autorisés à échanger ces bons contre des bons 5 % or, représentant des fractions de la part de la France dans l'indemnité des boxers et convertissables immédiatement en espèces.

Le lendemain, M. Guernier pour la commission des affaires étrangères, M. Outrey pour celle des colonies et protectorats, ont successivement défendu le projet.

Il ne s'agit point tant de liquidation d'une affaire privée, a dit M. Guernier, que d'intérêts politiques considérables. C'est, en effet, pour se libérer

d'une domination financière extérieure que le gouvernement chinois a accordé d'importants privilèges à la Banque industrielle de Chine, s'est intéressé financièrement dans l'affaire en souscrivant le tiers de ses obligations, et lui a donné la concession des travaux d'édilité de Pékin, du port de Pu-Kow, et du chemin de fer du Szé-Tchouen. Enfin, il donnait, en garantie de ces travaux, les revenus de l'alcool et de l'impôt sur le tabac.

Cet établissement acquérait donc de suite une grande importance politique. Après un succès éclatant, vinrent des négligences, des spéculations, des dépenses inconsidérées qui amenèrent la catastrophe.

M. Guernier, ayant rappelé ensuite les effort du consortium fondé, avec l'appui de l'Amérique, pour supplanter l'influence française en Chine et faire échouer les concessions de travaux obtenues, insiste d'autre part sur l'intérêt national que le projet comporte pour la France.

M. Marius Moutet présenta certaines réserves et exprima le regret que l'Etat français, en échange de son intervention, ne soit pas admis à participer aux bénéfices de la banque, mais déclara voter la convention.

Celle-ci fut adoptée par 444 voix contre 15.

Les allemands en Chine

Avant la guerre, on comptait à Shanghai plus de 4 000 Allemands, tenant 85 comptoirs ou à la tête de raisons sociales. Depuis le traité de commerce signé par la Chine et l'Allemagne, le 20 mai 1921, un millier d'Allemands s'y sont établis et 20 de ces comptoirs ont déjà été rouverts. Le groupe Stinnes construit des usines à proximité de la ville et, une revue hebdomadaire de propagande, intitulée *Deutsche China Nachrichten*, à la fois économique et technique vient d'y être fondée.

ÉGYPTE

Demande d'admission de la délégation égyptienne à la conférence de Lausanne

Au nom de Saad Zaghloul Pacha, le président de la délégation égyptienne par intérim, Hassan Hassib a présenté le 21 novembre 1922 la demande d'admission suivante aux représentants des Puissances à la Conférence de Lausanne.

Les délégués du peuple égyptien estiment indispensable d'être entendus à la Conférence de Lausanne, car il serait profondément injuste de décider du sort de l'Egypte sans qu'elle soit admise à faire valoir ses revendications.

Le traitement dont elle a été jusqu'ici victime n'a fait qu'aggraver la situation politique de notre pays. Depuis l'armistice, l'Egypte est en état de trouble et d'anarchie. Cette situation, au double point de vue international et national présente les plus graves dangers et est de nature à entraîner de redoutables complications. Or le peuple égyptien veut l'ordre et la sécurité. Il importe, dans l'intérêt de la paix mondiale et plus particulièrement dans celui de la paix méditerranéenne, qu'une solution équitable soit enfin trouvée qui satisfasse les différents intéressés et en premier lieu le peuple égyptien.

La Conférence de Lausanne qui se réunit dans le but de substituer au traité de Sèvres, un traité qui, d'une part, soit conforme aux principes de droit et de justice, et d'autre part, réponde aux intérêts des Puissances, ferait œuvre incomplète si elle n'abordait l'étude de la question égyptienne pour la résoudre, d'accord avec les représentants du peuple égyptien

La situation de fait imposée à l'Egypte par l'occupation anglaise de 1882 n'a jamais été une situation de droit elle n'a jamais été acceptée par nous, comme elle n'a jamais reçu l'approbation des Puissances européennes.

La situation de fait imposée à l'Egypte en 1914 par la proclamation du protectorat n'a été que le prolongement, avec un caractère d'aggravation, de l'occupation de 1882, et on ne saurait lui reconnaître, malgré les traités de paix, aucun caractère juridique, attendu que l'Egypte, principale intéressée, ne fut même pas consultée.

La situation de fait imposée à l'Egypte par la déclaration faite le 28 février 1922, résultat d'une décision unilatérale de la Grande-Bretagne, et qui ne fait que continuer, sous une forme déguisée, le protectorat, a été de même repoussée par les Egyptiens.

L'Egypte se considère complètement et absolument indépendante. La seule atteinte à cette indépendance est la présence de l'Angleterre chez nous. Or, quels que soient les motifs qui, à l'occasion des traités de paix, ont poussé les Alliés à imposer à leurs anciens ennemis l'obligation de reconnaître non pas une situation légale, mais seulement la situation de fait que constituait momentanément le protectorat britannique radicalement nul, nous avons la ferme conviction que la Conférence de Lausanne réparera une injustice flagrante.

L'indépendance de l'Egypte ne menace personne, ni aucun intérêt. Au contraire, la domination d'une puissance quelconque dans la Vallée du Nil ferait courir aux autres Puissances de graves dangers et mettrait en péril d'immenses intérêts, tant moraux que matériels.

C'est contre une telle domination que s'élevait le Protocole de désintéressement signé en 1882 à Thérapia, en stipulant formellement qu'aucune puissance n'aurait le droit de rechercher un avantage particulier au détriment des autres.

La présence d'une Grande-Bretagne, protectrice en titre ou en fait, constituerait pour l'Europe la source d'innombrables difficultés. Ainsi la neutralité du Canal de Suez aurait beau être confirmée, la prédominance politique effective en Egypte d'une puissance comme la Grande-Bretagne rendrait illusoire cette neutralité, et en cas de guerre le pays dont les soldats se trouveraient déjà sur les bords du canal tiendrait une des clefs de la Méditerranée, et non la moins importante.

Nous n'avons voulu, pour le moment, qu'attirer l'attention des Puissances sur une situation particulièrement délicate. Si pour nous, Egyptiens, l'indépendance que nous revendiquons parce que nous y avons droit de toutes façons, est envisagée comme un problème vital, comme l'élément essentiel d'une existence nationale normale, pour l'Europe l'indépendance de l'Egypte doit être considérée comme facteur capital de la paix en Orient et de la sécurité de la Méditerranée. La question d'Egypte n'est donc pas un problème de politique intérieure britannique La question d'Egypte n'est pas un de ces problèmes qui peut être résolu par la volonté d'un seul. L'Europe est intéressée tout entière à ce que la paix soit rétablie Et comment rétablir la paix dans une Egypte qui réclame inlassablement son indépendance, sans traiter loyalement avec elle ?

A la Conference de Lausanne, l'Egypte doit prendre place Il s'agit avant tout pour elle de défendre sa nationalité et de realiser son indépendance Mais les hommes d'Etats éminents qui sont appelés à diriger les travaux de la Conférence ne voudront pas que cette représentation soit fictive Pour être utile, il faut qu'elle soit réelle Il faut que les vrais representants de l'Egypte puissent parler en son nom Cette tâche ne saurait être assumée par des personnalités sans autre mandat que celui qui leur est conféré par le Gouvernement, britannique lequel tente de faire admettre au sein de la Conférence de Lausanne une délégation envoyée par le Gouvernement égyptien Contre cette tentative, notre devoir à nous, veritables représentants du peuple egyptien, est de mettre en garde les représentants des Puissances à la Conférence, afin que ne soit pas renouvelée, en ce qui concerne notre pays, l'erreur si coûteuse en argent et en vies humaines, qui dressa contre l'infime minorité de Constantinople, la majorité immense d'Angora

Seule la délégation dont Saad Zagloul Pacha actuellement exile à Gibraltar est le president, a reçu de la nation le mandat de parler en son nom Nous avons donc l'honneur de demander aux représentants des Puissances à la Conférence de nous admettre comme étant seuls qualifies pour discuter librement au nom du peuple égyptien

Pour SAAD ZAGLOUL PACHA,
Président de la Délégation Egyptienne :
Le Président p. i.,
(*signé*) HASSAN HASSIB.

Le nouveau ministère

Le cabinet Sarvoit pacha a démissionné le 29 novembre Cette crise se serait ouverte à propos du Soudan, cette région ne pouvant être exclue de la nouvelle constitution et l'opinion publique égyptienne demandant impérieusement qu'elle soit liée à l'Egypte

Le nouveau ministère est constitué comme suit :

Premier ministre et ministre de l'Intérieur : Nessim pacha ; Travaux publics : Ismail Sirry pacha ; Justice : Ahmed Zulficar pacha ; Instruction

publique ; Ibrahim Yehia pacha ; Affaires étrangères ; Mahmoud Fakry pacha ; Communications : Mahmoud Riffaat pacha ; Finances : Youssef Soliman pacha ; Agriculture : Ahmed Ali pacha ; Guerre : Mahmoud Azmy pacha ; Fondations pieuses : Mohamed Ybrahim pacha.

RÉPUBLIQUE D'EXTRÊME-ORIENT

La conférence de Tchang-Tchoun

A la séance du 18 septembre, le délégué japonais Matsoudaira déclara accepter la proposition russe qui refusait de voir limiter les pourparlers à des questions intéressant la seule République d'Extrême-Orient, la Russie étant exclue desdits pourparlers. En principe, le Japon acceptait de traiter non seulement avec Tchita, mais aussi avec Moscou ; toutefois, il insistait pour que, durant les négociations, il ne soit parlé que des questions intéressant la République d'Extrême-Orient

Le 19 septembre, le délégué japonais Matsoudaira s'appuyant sur de nouvelles instructions, déclara que le traité ne devait avoir en vue que les questions concernant l'Extrême-Orient, et exigea que le traité avec la République d'Extrême-Orient entrât en vigueur sans attendre l'ouverture de pourparlers avec la République de Russie. Dans sa réplique, Ioffe déclara d'une manière catégorique que le traité avec la République d'Extrême-Orient n'entrerait en vigueur que le jour où le dernier soldat japonais aurait quitté le territoire russe.

Après une interruption de quelques jours, les pourparlers furent repris le 23 septembre. D'après les *Izvestia* du 29-9-22, la délégation japonaise déclara renoncer à prêter tout appui aux ennemis de la République soviétique de Russie, ajoutant que c'était là, non pas une concession au Gouvernement des Soviets, mais une *conditio sine qua non* dans toute affaire de négociation. Quant à la deuxième question soulevée à la séance du 19 septembre, et mentionnée ci-dessus, le Gouvernement japonais répondait par un refus catégorique. Cette question, et aussi la différence des points de vue au sujet de Sakhaline, devait précipiter la rupture. Au cours de la séance du 23 septembre, la délégation japonaise déclara que l'occupation de la partie russe de l'île Sakhaline par le Japon est la seule garantie prise par ce dernier comme dédommagement des événements de Nikolaevsk,

et que par suite de la tension qui existe entre les deux parties, les délégués japonais estiment impossible de continuer les négociations.

La déclaration de M. Matsoudaïra est ainsi conçue :

Le Gouvernement japonais a résolu d'une manière formelle : 1° de limiter les pourparlers sur la seule question des relations entre le Japon et la République d'Extrême-Orient ; 2° de faire entrer en vigueur l'accord aussitôt après sa conclusion ; 3° de remettre à une date ultérieure les autres questions. Quant à l'accord actuel, les deux parties contractantes ont donné leur adhésion lors de la Conférence de Dairen (Dalny). Un accord semblable avait été fait durant les négociations préliminaires de la Conférence de Tchang-Tchoun.

Quant à la question de l'occupation par le Japon du nord de l'île Sakhaline, comme garantie des événements de Nikolaevsk (massacre de Japonais par les bolcheviks en 1920), il ne saurait y avoir de malentendu attendu que le Gouvernement japonais et la délégation japonaise à la Conférence de Dairen ont maintes fois déclaré leurs intentions à la délégation de la République russe et à celle de la République d'Extrême-Orient. Des documents annexes à l'accord principal élaboré à Dairen et des pourparlers qui ont eu lieu avant la Conférence de Tchang-Tchoun, il ressort qu'entre les deux contractants une concordance de vues avait été acceptée. En demandant à fixer une date pour l'évacuation par le Japon de Sakhaline et en insistant sur le fait que la délégation russe ignorait que l'occupation de Sakhaline fût un gage pour la solution de la question concernant les événements de Nikolaevsk, la Russie ne veut rien moins qu'annuler l'accord qui s'est fait au cours des précédents pourparlers.

Tant que la délégation russe et celle de la R. E. O. maintiendront ce point de vue, le Gouvernement japonais ne pourra continuer les négociations actuelles. Il ne pourra non plus discuter les questions soulevées par la délégation russe à la séance du 23 septembre dernier.

M. Ioffe répondit en contestant l'accord préventif conclu avec la Russie sur l'occupation japonaise de Sakhaline en gage des événements de Nikolaevsk.

Il y a eu des négociations à Dairen, mais il n'y a pas eu d'accord effectif ; ces négociations ne sauraient être prises en considération pour de nouveaux pourparlers...

Les Républiques de Russie et d'Extrême-Orient, dont le territoire ne couvre pas moins de un sixième de la surface du globe avec 150 millions d'habitants, ne peuvent admettre que leur territoire soit occupé par les étrangers comme gage de quelque conflit...

M. Ioffe termina sa déclaration en disant que si le Japon veut se montrer intransigeant, les délégations de Russie et de Tchita devront quitter Tchang-Tchoun.

Nous demandons seulement à la délégation japonaise de nous accorder encore l'hospitalité pour deux ou trois jours, afin d'avoir le temps de liquider nos affaires.

Le chef de la délégation japonaise Matsoudaïra déclara alors :

Le Japon considère l'occupation du nord de Sakhaline comme intimement liée à la question des événements de Nikolaevsk. Le Gouvernement russe devrait en avoir connaissance, attendu que le Japon a déjà informé l'univers entier de ses intentions.

La délégation japonaise sait parfaitement que la Russie est une grande puissance ; elle considère néanmoins que les événements qui eurent lieu à Nikolaevsk sont sans exemple dans l'histoire par leur cruauté Si à l'époque il avait existé en Russie un Etat organisé, une déclaration de guerre lui aurait été signifiée ; mais du moment que cet Etat organisé faisait défaut, le Japon s'est contenté d'occuper comme gage le nord de Sakhaline.

Le Japon estime ne pouvoir discuter une question si importante avec un Gouvernement non reconnu de fait c'est pourquoi le Japon avait hâte de conclure un accord qui aurait permis par la suite de régler cette question, le Japon n'ayant point l'intention d'occuper indéfiniment Sakhaline.

En terminant, le délégué japonais rejeta l'insuccès des pourparlers sur la délégation russe et l'informa que dans deux ou trois jours, la délégation japonaise quitterait Tchang-Thoun, mais que si la délégation russe désirait rester encore à Tchang-Tchoun, des ordres seront donnés pour que toutes les commodités lui soient assurées.

La question de Sakhaline et la création d'une Mandchourie autonome

La rupture de ces négociations est vivement commentée par la presse soviétique et les *Izvestia* du 5-10-22 se demandent avec inquiétude quels peuvent bien être les plans du militarisme japonais. Sans doute, le Japon a pris l'engagement de ne plus venir en aide à « l'Etat-tampon noir » du général Diederichs, et en évacuant la province maritime, le Japon abandonne ses prétentions sur la partie méridionale de cette province, mais il se refuse à évacuer la partie Nord de Sakhaline, riche en forêts, en gisements pétrolifères et en charbon. Or, l'occupation de l'île, qui peut facilement être transformée en annexion, fortifie les positions du Japon en Extrême-Orient et sur la mer du Japon, la partie septentrionale de l'île Sakhaline étant considérée comme étant la clé de toute domination sur le bassin de l'Amour. Ce point stratégique, ajoutent les *Izvestia*, ne suffit pas au Japon :

Il lui faut une base sur le continent asiatique en dehors de la Corée afin de pouvoir le cas échéant faire manœuvrer son armée. Cette base vraisemblablement n'est autre que la Mandchourie.

L'idée de faire de la Mandchourie un État-tampon n'est pas nouvelle. Les [illegible] militaires japonais l'ont envisagée le jour où le général chinois Tchang-Tso-Lin [illegible] battu sous les murs de Pékin par son adversaire politique, le général Ou-Pei-Fou.

M. Vilenski-Sibiriakov, dans cet article, attribue au Japon l'initiative d'avoir suggéré à Tchang-Tso-Lin l'idée de créer une Mandchourie autonome, indépendante de Pékin, et envisage un accord entre le Gouvernement de Vladivostok et Tchang-Tso-Lin permettant au général Diederichs de se retirer avec ses partisans en Mandchourie après la chute imminente de Vladivostok.

Le Gouvernement de Moscou, qui cherche à se rapprocher de la Chine pour annihiler l'influence japonaise en Mandchourie se montre inquiet de ces événements :

> Nous ne pouvons admettre que près de nous en Mandchourie, il se constitue une base contre-révolutionnaire capable de menacer la population russe d'Extrême-Orient. La Chine de son côté ne saurait sans inquiétude voir la Mandchourie devenir une base japonaise. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, la nécessité d'un accord russo-chinois devient plus pressante. Il est temps de mettre un terme aux machinations japonaises contraires aux intérêts de la Russie et de la Chine.

Rattachement de la République d'Extrême-Orient à la Russie

L'assemblée du peuple de la République d'Extrême-Orient a adopté, à l'unanimité après discussion, une résolution prononçant sa propre dissolution, établissant l'autorité soviétique sur le territoire de la République qui, dorénavant, fera partie intégrante de la République des Soviets.

L'assemblée a également nommé un comité révolutionnaire extrême-oriental composé de sept membres et qui aura des délégués au congrès panrusse des Soviets.

Le gouvernement de la République d'Extrême-Orient a fermé le terminus du chemin de fer de l'est chinois à Nikolsk, à l'endroit où il rejoint la ligne principale, en sorte que tout le trafic qui se fait sur cette ligne, de et vers Vladivostok, est placé sous le contrôle de Moscou, et que tout le trafic ferroviaire qui ne passera plus du tout sur le territoire chinois devra faire un long détour par le nord.

GRÈCE

Nouvelle crise ministérielle

A la suite d'une démarche de M. Lindley, ministre britannique à Athènes, auprès de M. Zaimis en faveur des ministres, des généraux et du prince André, et au cours de laquelle il lui laissait entendre que si ces personnages politiques poursuivis comme responsables du désastre d'Asie-Mineure étaient condamnés à mort et éxécutés, l'Angleterre n'hésiterait pas à rompre les relations diplomatiques, le cabinet Krokidas, mis ainsi dans une situation difficile, a donné sa démission le 25 novembre.

Le Gouvernement anglais s'était également adressé à M. Venizelos pour lui demander d'intervenir dans le même sens.

Le 26 novembre le colonel Gonatas, président du Comité révolutionnaire, a formé un nouveau cabinet composé ainsi qu'il suit :

Présidence du Conseil : le colonel Gonatas, président du comité révolutionnaire Guerre : général Pangalos Intérieur : général Mavrosmichalis. Marine : contre-amiral Vouloaris Postes : capitaine Gerondas. Communications : colonel Sakollaropoulos Justice : M. Renitis Agriculture : M. Psaltoff Affaires étrangères : M. Alexandris, ancien ministre à Berne. Finances : M. Cofinas Economie nationale : M. Canellopoulos. Instruction publique : M. Stotis

Le colonel Plastiras restant le représentant du comité révolutionnaire ne fait pas partie du Gouvernement. Il avait été question de lui confier un pouvoir militaire dictorial

La prestation du serment a eu lieu le 28 novembre

Exécution de six ministres, Banissement du prince André de Grèce

En réponse à la note dans laquelle le Gouvernement britannique demandait des mesures de clémence en faveur des personnalités politiques accusées de haute trahison et à laquelle M. Politis, alors ministre des Affaires étrangères était d'avis de donner satisfaction, le Gouvernement grec aurait réclamé au Gouvernement anglais la garantie que les personnes ainsi épargnées, dans le cas où elles seraient déportées, ne pussent

jamais revenir en Grèce et rentrer dans la vie politique. Le Gouvernement de Londres ayant refusé d'accorder cette garantie, le comité révolutionnaire se montra irréductible.

L'intervention du ministre de Grande-Bretagne à Athènes, a fait l'objet à la Chambre des communes le 29 novembre, d'un débat auquel prirent part lord Robert Cecil, Ramsay Macdonald et M. Buxton, Wedgwood Benn.

La question des représentations faites à Athènes par la Grande-Bretagne fut encore soulevée le lendemain 30 novembre aux Communes où M. Bonar Law répondit que le Gouvernement avait protesté parce qu' « il est absolument contraire aux habitudes des Gouvernements civilisés de mettre à mort des ministres qui s'en vont, sous le prétexte que leur politique a été désastreuse ! »

Cette explication de M Bonar Law souleva la plus grande hilarité, surtout chez M. Lloyd George, vers qui tous les regards se tournèrent et qui sur son banc était secoué par un rire fou

Le 28 novembre MM. Gounaris et Stratos, tous deux ex-premiers ministres ; M Protopapadakis, également ex-premier ministre et ministre des Finances dans le cabinet Gounaris ; M. Theodokis, ex-ministre de la Guerre ; M Baltazzis, ex-ministre des Affaires étrangères, et le général Hadjianestis, ancien commandant en chef de l'armée hellénique en Asie Mineure, ont été condamnés à mort par la cour martiale et exécutés quelques heures après.

L'amiral Goudas et le général Stratigos ont été condamnés à la prison perpétuelle et à la dégradation.

Aussitôt après le jugement, les condamnés furent transférés à la prison Averoff. A dix heures et demie, ils furent amenés sur le lieu de l'exécution rue Kiphissia, où les attendait un peloton d'infanterie aligné face au mur du nouvel hôpital municipal. Le général Hadjianestis a été dégradé sur le lieu même de l'exécution et à onze heures tout était terminé.

M. Lindley après avoir protesté en termes énergiques auprès du Gouvernement hellénique contre l'exécution des anciens ministres a demandé ses passeports et est parti dans la soirée. Jusqu'à nouvel ordre Le premier secrétaire de la légation, M. Bentinck, représentera la Grande-Bretagne auprès du directeur général du ministère des Affaires étrangères de Grèce.

De son côté le roi de Grèce avait fait de grands efforts pour empêcher les exécutions capitales et avait prié les ministres de Yougo-Slavie et

de Roumanie de faire des démarches en faveur des condamnés. Il en est résulté un conflit entre lui et le Gouvernement Gonatas.

Après les exécutions, le roi a fait part au Gouvernement de son désir de quitter la Grèce mais ce dernier s'y est opposé et a pris des mesures pour empêcher le souverain de quitter le palais.

Au cours de leur défense, le général Hadjianestis et M. Theotokis firent retomber toute la responsabilité de la débâcle grecque en Asie Mineure sur le général Papoulas

Faisant ensuite allusion à la nomination du roi Constantin comme commandant en chef de l'armée d'Anatolie, M. Theotokis fit connaître qu'une grande puissance amie, qu'il ne désigna pas de façon plus précise, avait invité le Gouvernement grec à tirer parti de l'influence morale que le souverain pourrait exercer.

Le général Stratigos déclara que le bruit courait que, durant son séjour à Londres, M Gounaris avait reçu des encouragements de la part de M. Lloyd George et de lord Curzon, tandis que sir Robert Horne, chancelier de l'Echiquier, lui avait envoyé une lettre lui promettant l'appui financier de la Grande-Bretagne

Les débats ont été écrasants pour M Gounaris et ses co-accusés. L'ancien généralissime Papoulas est venu témoigner que les trois offensives contre les Turcs avaient été entreprises pour des motifs purement politiques, et contre son avis formel

Il a également été démontré que M Gounaris travestissait, pour tromper l'opinion, les communications qui lui avaient été faites par le Gouvernement britannique

M. Gounaris qui fut plusieurs fois président du Conseil, demeura pendant toute la guerre inféodé à l'Allemagne. Expulsé de Grèce le 21 juin 1917, il fut interné à Ajaccio, mais parvint à s'évader le 12 décembre 1918 Rentré en faveur lors de la restauration de Constantin, il fut à nouveau chargé à diverses reprises de former le ministère et représenta la Grèce aux Conférences de Londres et de Gênes M. Gounaris qui, déjà pendant la grande guerre, avait noué des relations discrètes avec l'Angleterre, s'était entièrement mis, depuis deux ans, au service de la politique britannique en Orient. Les Anglais comptaient bien sauver la tête de leur agent. Fait prisonnier le 2 octobre dernier au moment de la révolution, il fut transféré à Egine jusqu'à sa comparution devant un Conseil de guerre extraordinaire.

Le ministre de l'intérieur Stratos qui fut arrêté en même temps que M. Gounaris avait été tour à tour partisan, sous Venizelos, d'un rapprochement avec Constantin, et après le retour de celui-ci, partisan d'un compromis avec Venizelos. C'est lui qui, en août dernier, fut chargé d'aller étudier sur place la situation militaire à Smyrne.

L'amiral Goudas, qui a été condamné à la réclusion à perpétuité, après avoir été chassé de la marine grecque fut réintégré par le roi Constantin et nommé capitaine de vaisseau. En cette qualité, il fut appelé aux fonctions de préfet de Salonique. Il reçut les premiers officiers français qui venaient en fourriers et les fit immédiatement arrêter. Obligé de les relâcher, le préfet tourna sa fureur contre ceux de ses compatriotes qui professaient des sentiments francophiles et plusieurs des journalistes grecs qui saluèrent le débarquement des troupes françaises par des articles sympathiques furent emprisonnés.

M. Baltazzis, ministre des Affaires étrangères à diverses reprises, avait été délégué de la Grèce à la Société des Nations.

M. Theotokis, qui fut ambassadeur de Grèce à Berlin de 1912 à 1917, était en grande partie responsable du manquement de la Grèce en 1915 à son traité d'alliance avec la Serbie, et, comme ministre de la Guerre avait de lourdes responsabilités dans les désastres d'Asie Mineure.

Ministre des finances depuis le 16 mars 1922, M. Protopapadakis avait été chargé le 22 mai 1922 de former le cabinet.

Le général Hadjianestis était l'aide de camp favori de Constantin, qui le nomma généralissime, au moment où la situation de l'armée grecque était déjà désespérée, et Constantin refusa de l'emmener avec lui, quand, détrôné, il dut quitter la Grèce.

La cour martiale, dans les considérants de l'arrêt qu'elle a rendus, déclare que les accusés cachèrent soigneusement au peuple grec le danger que constituait le retour du roi Constantin.

Bien que la Grèce se séparât ainsi des Alliés, ajoute ce document, les accusés décidèrent de faire tout leur possible pour consolider le trône de Constantin, dans le but de jouir du pouvoir sous son égide ; par des méthodes terroristes, ils étouffèrent toutes les manifestations de l'opinion publique qui contrecarraient leurs desseins et, finalement, ils furent responsables de la défaite en Asie Mineure.

Au lieu d'insister auprès du roi Constantin sur la nécessité de son abdication, ils organisèrent avec le général Hadjianestis une offensive contre Constantinople. Cet officier l'entreprit et c'est ainsi qu'il provoqua l'attaque kémaliste et la débâcle de l'armée grecque en Asie Mineure, livrant ainsi délibérément à l'ennemi une grande partie des troupes qu'il commandait. En conséquence, conclut le communiqué, les accusés

furent reconnus coupables du crime de haute trahison, prévu et puni par plusieurs articles du code pénal militaire.

La presse allemande presque unanimement reconnaît que cette exécution marque en traits sanglants l'échec de la politique de M. Lloyd George dans le Proche-Orient, et que l'ex-Premier anglais, pour avoir poussé les Grecs à une entreprise militaire au delà de leurs forces, porte une lourde part de responsabilités dans ces événements.

Une partie, et parmi elle le *Berliner Tageblatt*, relève que le représentant du Gouvernement français à Athènes n'a pas joint sa protestation à celle du représentant britannique, et, les milieux politiques de Berlin constatent non sans dépit que le cabinet d'Athènes, en signant l'ordre d'exécution, a rendu aux nationalistes turcs un service inappréciable, et que la France est mise de ce fait en une excellente posture politique

On ne doit pas oublier que seule l'Angleterre a empêché, depuis dix-huit mois, la Grèce de faire la paix dans des conditions qui paraîtraient singulièrement avantageuses si elles étaient offertes aujourd'hui. La politique britannique a abouti à un résultat complètement opposé à celui qu'elle cherchait

A Lausanne, lord Curzon, rencontrant M Venizelos, le 29 novembre, lui aurait témoigné une extrême froideur et lui aurait reproché de ne pas être intervenu efficacement pour empêcher l'exécution des ministres jugés par le Conseil de guerre d'Athènes

L'après-midi, M. Venizelos s'abstint de paraître à la Commission territoriale, mais lord Curzon n'a pas protesté contre la présence de M. Caclamanos.

M. Venizelos n'aurait pas caché sa surprise de voir lord Curzon juger si différemment de telles sanctions suivant qu'elles sont prises en Irlande, contre un patriote exalté, ou à Athènes contre des ministres coupables de haute trahison

Le 30 novembre, la Commission d'enquête sur les responsabilités du désastre d'Asie-Mineure a ordonné l'arrestation de l'ex-généralissime Papoulas qui commandait les forces grecques lorsque se produisit l'effondrement du front, du général Dousmanis, germanophile avéré, qui exerçait les fonctions de chef d'Etat-Major, et du général Valetta. L'instruction ouverte contre le prince André de Grèce, le troisième des quatre frères du roi Constantin, âgé aujourd'hui de quarante ans, était terminée à la même date et concluait à sa mise en jugement. Le 3 décembre, il était jugé et condamné à la déchéance de son grade et au bannissement

perpétuel comme coupable de désobéissance et d'abandon de poste devant l'ennemi. Il s'est rendu avec sa famille à Paris, où il compte séjourner. Le roi d'Espagne aurait fait, à Athènes, une démarche en faveur du prince dont la femme, la princesse Alice de Battenberg, fille du prince Louis, amiral dans la marine anglaise, petite-nièce d'Edouard VII, est cousine germaine de la reine d'Espagne

Après la fuite du Sultan Vahideddine qui dût abandonner son trône, l'exécution de M Gounaris et de cinq de ses collègues qui ont payé de leur vie les services rendus à l'Angleterre aux dépens des intérêts de leur pays, le bannissement du prince André de Grèce, ne seront pas sans porter une grave atteinte au prestige britannique en Orient On se souvient qu'au lendemain des elections grecques, M Lloyd George dépêcha à Lucerne l'amiral Kerr pour informer Constantin que le gouvernement de Londres ne consentirait à son retour que s'il continuait la malheureuse campagne d'Anatolie Il faut chercher là la cause principale de ce qui vient de se passer à Athenes

Le bruit a couru que l'ex-roi Constantin quitterait la ville Igléa à Palerme et aurait entamé des pourparlers en vue de l achat d'une propriété à Baekkeskov, dans le Danemark, ou il aurait l intention de résider. Le roi Georges Ier possédait au Danemark, sa patrie d origine, plusieurs propriétés, qu'il avait léguées à ses fils, mais dont ceux-ci se sont défaits. Seul, le prince Georges, marié a la princesse Marie Bonaparte, possède au Danemark, un château qu'il a acheté avant la guerre mondiale. Déjà à plusieurs reprises, cette information a eté lancée, mais le Gouvernement danois s'est jusqu'ici opposé à la réalisation de ce projet

---

INDE

Anniversaire de la condamnation des frères Ali

Le 1er novembre, il y a eu un an que Maulana Mohamed Ali, Maulana Shaukat Ali, Hussain Ahmad et le Dr Kitchlu ont été condamnés à deux années de prison pour avoir défendu la cause du califat et de l'Islam et proclamé le droit pour tout musulman de rester fidèle à sa religion Cette date fera époque dans l'histoire de l'Inde

On sait que l'activité déployée par la députation du califat en Europe et surtout par Maulana Mohamed Ali dans les démarches comme dans les

discours nombreux et incisifs qu'il a faits à Londres, à Paris et en Italie n'a pas peu contribué à modifier l'opinion de certains milieux occidentaux à l'égard de la Turquie ; les Indiens sont maintenant résolus à tous les sacrifices et se conforment aux prescriptions des dirigeants du mouvement nationaliste. Ce n'est pas pour eux un sacrifice de porter le « Khaddar », au lieu de la fine mousseline de Manchester ou des soies de la Chine et du Japon, et, ils sont heureux et fiers de se vêtir avec un tissu fait entièrement à la main dans leur pays et dans les ateliers indiens. Si des musulmans, de jeunes étudiants et de riches négociants, ont fait preuve, à Madras, d'indifférence dans cette question du « Khaddar », chez les Andhras, presque tout le monde, jeunes et vieux, est vêtu de « khaddar ». Celui-ci est également très répandu parmi les autres étudiants hindous. En même temps, hindous et musulmans considèrent comme un devoir religieux de faire de leur mieux pour favoriser entre eux le développement de relations fraternelles et éviter dans la mesure du possible, tout ce qui peut contribuer à diviser les membres de ces deux communautés religieuses.

Bombay a célébré d'une façon imposante l'anniversaire de la condamnation des frères Ali. Une réunion publique a eu lieu au Marwari Vidyala Hall, sous la présidence de M Marmaduke Pickthall. Une autre réunion publique importante s'est tenue au Mastan Talao, sous les auspices du Comité central du Califat. Comme par une heureuse coïncidence le jour du Prophète tombant à cette date, la réunion a été ouverte avec le Milad Chérif (1). Mr. Picktall, Dr Mahomed Alam, de l'Université Nationale d'Aligarh, Rana Firozuddine, secrtéaire du Comité du Califat du Punjab, Abdurrahman Ghazi, Maulana Siddiqui et Khujandi ont pris la parole.

Un très grand nombre d'imprimés ont été distribués ou envoyés pour recommander de porter le « khaddar » et en faveur de la caisse du Taiyara (2). Les divers comités locaux et suburbains pour la défense du Califat avaient pris des dispositions pour que cet anniversaire fut célébré partout avec éclat.

Le président du Comité central du Califat a fixé au 19 novembre, à Calcutta, la réunion du Comité exécutif et au 21 celle du Comité central

(1) Naissance du Prophète.

(2) Taiyara, qui signifie aéroplane est le nom de la caisse constituée pour acheter des aéroplanes destinés à être offerts au Gouvernement d'Angora.

du Califat dans laquelle on délibérera sur le rapport du Comité d'enquête de désobéissance civile. La conférence du Califat de la province de Bengale se tiendra immédiatement après les réunions susdites.

L'effervescence dans l'Inde

Les arrestations, suivies de condamnations se poursuivent dans l'Inde et l'agitation continue dans la région de Guru-Kabagh et d'Amritsar. Le nombre total des personnes arrêtées était vers le milieu de novembre de 5.000.

On compte jusqu'à 100 arrestations par jour et rien n'indique qu'elles vont bientôt diminuer.

Le président du Comité du Califat de Calcutta a été arrêté.

Les musulmans de l'Inde et Angora

Les événements du Levant continuent à absorber l'attention de toute l'Inde.

Le Comité central indien du Califat a voté un certain nombre de motions approuvant sans réserve les mesures prises à l'égard du califat par le gouvernement d'Angora et imputant au gouvernement britannique l'intention de fomenter des discordes parmi les musulmans en accordant sa protection au sultan déposé

Le président du Comité central indien du califat a adressé à M. Bonar Law le télégramme suivant :

> Faites cesser le ressentiment des musulmans de l'Inde à l'égard de l'Angleterre, laquelle s'oppose à ce que le Gouvernement d'Angora agisse librement en ce qui concerne la question du califat. Les musulmans considèrent que les décrets de l'Assemblée nationale turque sont sacrés et traduisent les vœux du monde musulman tout entier. Les musulmans de l'Inde ont appris avec un profond désappointement que le haut commissaire britannique a donné asile au calife et à d'autres musulmans, à bord d'un navire de guerre britannique. De graves troubles pourraient survenir si le Gouvernement anglais ne tenait pas compte de l'impression que cet acte a produit aux Indes. Le Gouvernement anglais ferait bien au contraire, de cesser immédiatement toute intervention en ce qui concerne le califat et de laisser les musulmans statuer seuls sur cette question

Le Comité du califat a également adressé à la délégation ottomane à la conférence de la paix un télégramme dans lequel il est dit :

> Les Musulmans de l'Inde sont conscients des services et des sacrifices de Moustafa Kémal pacha et de la nouvelle Turquie pour la cause islamique. L'attitude hostile

et l'appui du gouvernement britannique ont profondément impressionné l'opinion musulmane des Indes. Le calife en se réfugiant sous la protection britannique a virtuellement abdiqué le califat et a perdu le respect des Musulmans.

Le Comité prie la délégation ottomane de communiquer à Moustafa Kémal pacha et à la grande Assemblée nationale de Turquie, la complète confiance des Musulmans des Indes et l'assurance de leur appui enthousiaste.

ITALIE

Mort du baron Sonnino

M. Sonnino qui avait été frappé le 23 novembre d'une congestion cérébrale est mort dans la nuit suivante à minuit quarante.

Le baron Sydney Sonnino, d'origine israélite, né le 11 mars 1844, à Alexandrie d'Egypte, d'un père italien et d'une mère anglaise, avait fait des études supérieures à l'Université de Pise. Il débuta, en 1867, dans la diplomatie, à laquelle il appartint jusqu'en 1872, et fut successivement secrétaire d'ambassade à Madrid, Vienne, Berlin et Paris pendant quelque temps, au moment de la guerre de 1870. Rentré à Florence, il y fonda une revue, la *Rassegna settimanale*. En 1880, il entra à la Chambre comme député de San Casciano en Toscane, et fut confirmé dans son mandat pendant onze législatures jusqu'en 1919, époque où il fut nommé sénateur.

Il se fit à la Chambre, où régnait l'esprit opportuniste avec Depretis et plus tard avec Giolitti, une place tout à fait personnelle par son attachement aux principes comme par son genre d'éloquence dépouillée, concise et directe.

En 1893, il forma avec vingt-trois membres du centre un parti indépendant qui mena campagne contre M. Giolitti. Quand ce ministère tomba, M. Sonnino entra dans le cabinet Crispi, où il tint le portefeuille des finances de 1893 à 1894, puis celui de ministre du Trésor de 1894 à 1896, avec Boselli ; il fut, à deux reprises, président du Conseil avec le portefeuille de l'Intérieur, du 8 février 1906 au 27 mai suivant et du 11 décembre 1909 au 31 mars 1910. Ce dernier ministère fut appelé « le ministère des cent jours ». Il se retira sans avoir été mis en minorité à la Chambre.

Au début de l'automne 1914, il recueille la succession du marquis de San Giuliano à la Consulta et devient ministre des Affaires étrangères

dans le cabinet Salandra. L'Italie s'est dégagée de la Triplice au moment de l'agression allemande et incline alors vers l'intervention aux côtés des alliés, mais il lui faut briser la campagne neutraliste qui invoque l'autorité de M. Giolitti, déjouer les intrigues de M. de Bulow. Il obtient le traité de Londres qui ouvre à l'Italie les plus vastes espoirs en donnant satisfaction aux revendications irrédentistes.

Le cabinet Salandra, on s'en souvient, décida l'entrée de l'Italie dans la guerre aux côtés des alliés, et, le 23 mai 1915, déclara la guerre à l'Autriche. M. Salandra ayant été remplacé par M. Boselli, le baron Sonnino demeura à la tête de la Consulta

C'est sous ce ministère que l'Italie déclara la guerre à l'Allemagne le 28 août 1916. Au moment de l'offensive austro-allemande sur l'Isonzo, le 30 octobre 1917, M. Orlando, devenu président du Conseil, conserva comme collaborateur le baron Sonnino qui, avec M. Salandra, l'accompagna à Paris, en 1919, comme plénipotentiaire de l'Italie pour les pourparlers de paix. Là, il se trouve aux prises avec M. Wilson à propos des affaires de Fiume et on sait que l'Italie n'ayant pas obtenu satisfaction au sujet de ses revendications sur l'Adriatique, M. Orlando partit pour Rome et démissionna le 19 juin 1919. Le baron Sonnino, bien que remplacé à la Consulta par M. Tittoni, resta chef de la délégation italienne et signa, en cette qualité, le traité de Versailles.

Quand la vague bolcheviste déferla sur l'Italie, menaçant le pays d'une dictature du prolétariat, M. Sonnino se retira de la vie politique sans prononcer un seul mot à la Chambre qui lui retirait sa confiance.

Par une étrange fatalité, la mort l'a surpris au moment même où l'Italie revient par d'autres voies à un programme nationaliste.

M. Sonnino, a stipulé dans son testament qu'il désirait être enseveli près de Livourne, vis-à-vis de la mer, dans un sarcophage déjà préparé et sans aucune inscription.

MESOPOTAMIE

La presse persane et la Mésopotamie

Les *Izvestia* de Moscou du 22-9-22 signalent l'intérêt que la presse persane porte au mouvement révolutionnaire de Mésopotamie. Ce mouvement, essentiellement nationaliste, n'est pas sans inquiéter le gouverne-

ment anglais, bien qu'il se soit déclaré disposé au retrait immédiat de ses troupes d'occupation de Mésopotamie. Ce journal écrit :

Il n'en est rien : bien au contraire, les Anglais débarquent de nouveaux contingents de l'Inde à Bassorah et dans les ports de la Perse méridionale. Et comme les troubles de Mésopotamie impressionnent défavorablement les masses persanes, la mission britannique de Téhéran a publié des informations annonçant le départ des troupes anglaises de Mésopotamie. Ladite mission a même proposé au ministre de la Guerre (persan) Rizakhan d'acheter aux Anglais des armes, des automobiles et des aéroplanes pour l'armée persane

D'autre part, les chefs révolutionnaires nationalistes de Mésopotamie, Cheikh Seid Mohamed et Agha Cheikh Mohamed, sont arrivés à Kermanchah (Perse), d'où ils ont lancé un manifeste au monde musulman tout entier afin de tenter un soulèvement général contre les Anglais »

Ce même journal annonce que, le 16 septembre, les révolutionnaires de Mésopotamie ont organisé une cérémonie de deuil, sous le nom de « Soirée des Pleurs » pour protester contre l'assujettissement du peuple arabe. De nombreux télégrammes ont été envoyés par les différentes communautés musulmanes et par les grands chefs religieux de la Perse aux nationalistes de Mésopotamie exprimant le désir de voir cesser l'occupation anglaise.

Il annonce également l'arrivée en Perse de nouveaux réfugiés nationalistes de Mésopotamie. Tous les chefs nationalistes ayant quelque influence ont quitté Bagdad et se cachent dans les régions frontières de la Perse. L'arrivée de ces réfugiés a suscité un vif intérêt dans toute la Perse et un mouvement de protestation contre la politique de violence du Gouvernement britannique Les Anglais, disent les journaux persans, auraient exigé du Gouvernement anglophile de Mésopotamie, de souscrire un emprunt de 52 millions de livres sterling

Mais les ministres, bien qu'anglophiles, ont refusé de donner leur adhésion et ils ont présenté leur démission Le roi d'opérette de Mesopotamie, Fayçal, protégé des Anglais, reçoit journellement des lettres de menaces qui seront mises à exécution au cas où il accepterait les exigences des Anglais.

Le nouveau cabinet de l'Irak

Le cabinet qui avait été constitué peu avant la signature du traité entre l'Angleterre et l'Irak a démissionné

Le nouveau cabinet de l'Irak est ainsi constitué : premier ministre et intérim de la justice : Abdul Muhsin Begalsaadun ; intérieur : Naji bey Alsuwaidi ; finances : Saaoon effendi ; travaux publics : Yassin pacha,

Alhashimy ; instruction publique : Abdul Hussain Alchalabi; fondations pieuses : Abdul Latif pacha.

Nuri pacha Alsaid est chargé des fonctions de ministre de la défense.

PERSE

Ismail Agha Simko

Nous avons dit précédemment que grâce à l'action énergique du ministre de la guerre, Riza Khan Salare Sepeh, le Gouvernement persan a eu raison des révoltes locales qui se sont produites. Néanmoins une sorte d'anarchie continue de régner à l'état endémique ; une province et non des moindres : l'Azerbeïdjan, continue à préoccuper Téhéran. Cette province riche en céréales, en vignobles et en cheptel, qui a le lac salé d'Ourmiah pour centre géographique, n'est pas sans raison appelée par lord Curzon la « Lombardie persane ». Dans sa partie occidentale, en effet, sur le plateau qui s'étend du lac à la frontière turque vit une population très dense qui se livre très activement à l'horticulture, à la culture de la vigne et à l'élevage. De nombreux villages prospères, de la verdure, le bleu turquoise du lac encadré à l'horizon par les cimes fières du Kurdistan, font de cette région un des coins les plus charmants de l'Iran. En temps normal, un grand trafic s'effectue entre les villes d'Ouruniah, de Salmas, de Khoï et la Transcaucasie. Malheureusement, il y a maintenant huit ans que cette partie florissante de la Perse, passant d'une épreuve à l'autre, a perdu son aspect gai et laborieux d'antan, pour offrir à sa place un morne spectacle de dénûment et de ruines. Ce fut d'abord la guerre. Dès l'automne 1914, le pays situé à l'ouest du lac voit successivement les troupes russes et turques venir et combattre, partir puis revenir. Ceci sur le territoire dit « neutre ». Ces hostilités portent un coup décisif à la prospérité de cette région hier encore un des plus beaux fleurons de la couronne des Kadjars, dont la mise en valeur était l'œuvre de la population musulmane, les Afchars, reste d'une tribu mongole, auxquels se mêlaient chrétiens, chaldéens et arméniens. A la suite de la défection de l'armée russe du Caucase, une tentative fut faite pour établir un front en organisant des troupes avec des éléments chrétiens. Celles-ci tinrent jusqu'au mois de juillet 1918, mais, sous la pression turque, durent se replier sur les lignes an-

glaises à Hamadan (1) pour céder la place aux forces d'Ali Ishan Pacha, qui évacuèrent à leur tour le pays en 1919.

La cessation des hostilités ne met pas fin aux malheurs de la population déjà si éprouvée par les épidémies et la famine. A ce moment entre en scène Ismail Agha Simko, chef kurde des environs de Salmas, qui se pose en maître comme possesseur du territoire au-delà du lac. Il ne reconnaît pas le pouvoir central que ses troupes combattent avec succès. Il s'allie à Seyed, un chef du Kurtistan turc, razzie et chasse la population indigène musulmane, extermine le reste des chrétiens, s'établit à Ourmiah et repeuple les ruines des villages abandonnés avec ses guerriers kurdes. Les dernières nouvelles reçues disent que Téhéran a mobilisé 12.000 hommes pour faire entendre raison à Simko. On ne peut faire aucun pronostic mais des rancunes profondes et des griefs invétérés en même temps que les circonstances paraissent favoriser son entreprise.

Sans remonter plus loin que le commencement de ce siècle, on se souvient que vers cette époque Djafar Agha, frère aîné de Simko et chef du clan, fait parler de lui par son insubordination à l'autorité persane et harcèle le pays par des incursions répétées. Pour l'amadouer, le Gouvernement lui décerne le titre de *ser-khed-dar* gardien de la frontière. Le remède n'est pas de longue durée. Après maints méfaits à la suite desquels on engage des pourparlers, on fait venir Djafar Agha à Tauriz, chef-lieu de la province et résidence habituelle du prince héritier qui exerce pour ainsi dire les fonctions de gouverneur général honoraire de l'Azerbeïdjan, assisté d'un substitut, le *Pichkar*. Djafar Agha se rend à Tauriz confiant dans les promesses du « pichkar » données sur le Coran de lui laisser la vie sauve, et, malgré lesquelles il est assasiné. Sur ses huit gardes du corps, six, après une lutte acharnée et à force de ruse parviennent à s'échapper. Les cadavres des deux autres ainsi que celui de Djafar Agha sont pendus à la porte du Palais. Simko, qui succède à son frère sait, par sa politique habile, se concilier le Gouvernement et agrandit peu à peu ses possessions en même temps que son influence s'accroît parmi les kurdes. Il obtient l'appui des représentants consulaires russes et reçoit même des décorations du Gouvernement impérial. Néanmoins, au début de la guerre, Simko est arrêté et comparaît devant le tribunal

(1) Cf. The aventures of Dunsterforces, par le general Dunsterville, Londres, 1920.

militaire à Tiflis sous l'inculpation de connivences avec les Turcs. Relâché, il retourne dans sa forteresse, Tchiari-Kalé, et s'y tient coi tant que les Russes sont victorieux. Il parvient discrètement à s'approvisionner de munitions. Resté en relation avec les Turcs, il donne sur ses terres l'hospitalité aux nombreux réfugiés kurdes pourchassés par la guerre. Arrive la débâcle russe ; Simko s'en réjouit et voit d'un mauvais œil l'armement des chrétiens. Il entre en rapports confidentiels avec Tauriz où on est contrarié de voir les hostilités se prolonger à Ourmiah. Simko, qui peu de temps auparavant, avait tenu à témoigner à un officier britannique de son attachement à la cause des Alliés, ne croyant sans doute pas agir contre les vues de l'administration persane, attire le patriarche chaldéen, Mar Chimoun, âme de la résistance, dans un guet-apens sous prétexte de négociations en vue d'une action commune et le fait assassiner avec toute sa suite en avril 1918. On le gratifie du titre de *Serdar Nousret* chef de la victoire Enhardi, Simko s'engage résolument dans la voie de l'insoumission et donne libre cours à sa rancune contre Tauriz où jadis son frère fut exécuté

Le Gouvernement persan a d'abord essayé avec lui de la « manière douce » et l'a nommé l'an dernier gouverneur d'Ourmiah, mais, comme il n'entendait exercer cette fonction que dans ses propres intérêts et en dehors du Gouvernement central, on a maintenant recours à la manière forte. Le Gouvernement de Téhéran semble regretter d'avoir octroyé une concession pétrolifère à la Joint Cy dans une région où il n'est plus complètement le maître.

On ne peut prévoir comment finira cette aventure Simko a, par ailleurs su s'attacher par des liens de parenté Seyed Ta, descendant de ce même Cheikh Abeidoullah qui, en 1883, voulut se tailler une principauté kurde et n'en fut empêché que par une action militaire des Gouvernements turcs et persans.

Les troupes régulières persanes viennent d'infliger une défaite aux forces kurdes de Simko et de Seyed Ta. Ces opérations furent conduites par un réfugié russe, le général Andreevski qui, avant la guerre, occupait le poste d'agent militaire à Ourmiah et au commencement des hostilités était chef de l'Etat-Major des troupes russes en Azerbeidjan.

On signale que le *Near East Relief* prépare un vaste plan de reconstruction des régions d'Ourmiah et de Salmas et qu'une banque spéciale serait ouverte pour en faciliter la réalisation.

La propagande bolcheviste

L'extension des idées révolutionnaires en Perse, la formation de comités révolutionnaires, de soviets de paysans, l'organisation d'associations professionnelles, d'ouvriers, d'artisans, d'instituteurs sous l'influence de la propagande bolcheviste doivent retenir l'attention. Le Gouvernement persan inquiet du mouvement révolutionnaire qui se manifeste sous diverses formes : troubles locaux, grèves, campagne de presse contre les arrestations d'hommes politiques, contre la censure, etc., maintient toujours l'état de guerre. Le *Hakikat* (La Vérité), journal avancé de Téhéran, formule une série de revendications, dont la *Pravda* de Moscou du 17-9-22 donne une succincte analyse :

1. Suppression immédiate de l'état de guerre dans toutes les régions de la Perse.
2. Elargissement de tous les détenus politiques.
3. Réapparition de tous les journaux qui ont été supprimés sans jugement préalable.
4. Suppression de la censure.
5. Liberté de réunions et de meetings.
6. Liberté de traduire en justice les fonctionnaires coupables de malversations ou autres, les ministres, députés et jusqu'aux conseillers étrangers.
7. Lois réglementant les rapports entre le travail et le capital.
8. Défense pour les propriétaires de recourir aux mesures de violence contre les paysans et création de lois de protection des paysans.
9. Distribution des terres de l'Etat aux paysans.
10. Impôt sur le revenu.
11. Droit de vote aux fonctions liées à l'administration des villes et des régions.

Ces innovations une fois réalisées, le Gouvernement, dit le journal, devra s'attacher à mettre fin au régime féodal sous lequel le pays se trouve encore.

Un banquet russo-persan à Téhéran

La *Pravda* du 26-9-22 donne le compte rendu du banquet offert par la Chambre de Commerce de Téhéran au représentant politique des Soviets, Choumiatski. A ce banquet, dont le but était de faire ressortir la politique si favorable à la Perse de la Russie soviétique, assistaient de nombreux députés du Medjilis persan et des représentants du clergé.

Dans un discours prononcé à l'issue de ce banquet, le président de la Chambre de commerce a rappelé que l'amitié russo-persane n'était pas purement platonique et que la présence de la Perse à la foire de Nijni-

Novgorod, l'organisation de sociétés mixtes, les négociations d'un accord commercial, la représentation persane à la foire de Bakou marquent autant d'étapes du rapprochement économique de la Russie et de la Perse. S'adressant ensuite au camarade Choumiatski, le président ajouta :

Faites savoir au Gouvernement soviétique et au commissaire-adjoint Karakhan, que les négociants persans ont une foi entière en la Russie soviétique à laquelle ils sont redevables de l'activité commerciale en Perse. Ils n'oublient pas non plus que grâce à la Russie, la Perse a pu cicatriser les plaies causées par la guerre sans avoir recours aux habituelles méthodes de violence usitées en Europe, mais par une collaboration fraternelle.

Dans sa réponse, le camarade Choumiatski, représentant politique des Soviets, promit de transmettre au Gouvernement soviétique cette déclaration et remercia la Bourse de commerce et les députés du Medjilis pour les bons sentiments exprimés à son égard en tant que représentant soviétique. Il fit remarquer que sans l'appui des hommes d'affaires de Perse, du Medjilis et du Gouvernement, il serait difficile d'obtenir un prompt rétablissement des relations économiques normales. Choumiatski termina son discours par ces mots :

« Il serait inexact d'expliquer le retard apporté dans les relations russo-persanes par des causes subjectives, attendu que nous nous heurtons à des difficultés de caractère principalement objectif. C'est ainsi que le transit par voie maritime allemande, aussi bien que le rétablissement de notre ligne maritime de la Flotte volontaire de Commerce dans les ports méridionaux de la Perse, se heurtent aux canons de l'Entente. C'est par cette menace qu'elle veut obliger le peuple turc, votre frère, à renoncer à son indépendance. »

Ce qui suit caractérise bien les dispositions de ceux qui prirent part au banquet : l'orateur si populaire du Medjilis, Hora-Sanni, l'un des hommes politiques les plus en vue de la Perse, ajouta :

Faites savoir au Gouvernement russe et au peuple de Russie les vifs sentiments de reconnaissance pour l'aide qu'ils ont prêtée aux peuples d'Orient non seulement par des mots, mais par des actes. Dites-leur qu'autour de l'étendard de la délivrance que la République soviétique fédérative et socialiste de Russie tient dans ses mains, tous les peuples de l'Orient doivent s'unir pour leur libération définitive.

La question des concessions de naphte et la Russie

Le projet de concession de naphte dans le nord de la Perse, soumis par le président du Conseil à la dernière séance du Medjilis persan, s'est heurté à une forte opposition parmi les chefs des partis de gauche. Une information de « Rosta », parue dans la *Pravda* du 24-9-22 signale les bruits ré-

pandus par les représentants américains de la « Standard Oil Company » touchant la promesse qui aurait été faite par le cabinet de céder la concession à cette firme. La *Pravda* ajoute :

Dans les cercles nationalistes et dans le monde des affaires on se rend parfaitement compte que les négoc ations des concessions faites sans le Gouvernement soviétique ne sauraient avoir de signification Ces concessions ne sont pas utilisables sans le transit par la Russie. Le Gouvernement russe ne saurait admettre sur sa frontière russo-persane l'organisation étrangère d'un foyer capitaliste capable, le moment venu, de transformer la concession en base entièrement militaire, laquelle serait une menace pour la Russie

---

PORTUGAL

Traités entre le Portugal et le Brésil

Durant le séjour de dix jours que M. de Almeida, président de la République portugaise a fait à Rio-de-Janeiro du 17 au 27 septembre, trois traités ont été conclus, qui contribueront à resserrer plus étroitement encore les liens unissant les deux pays, malgré leur séparation politique, il y a un siècle Ces actes diplomatiques sont la preuve des tendances signalées dans l'article D'ORIENT ET OCCIDENT consacré au mois d'octobre au centenaire de l'Indépendance du Brésil

Le 27 septembre ont été signés au Palais d'Itamaraty les traités suivants, à la suite des négociations poursuivies entre les deux présidents et leurs ministres des Affaires étrangères, MM Azevedo Marquès et Barbosa de Magalhaes.

I. — TRAITÉ SUR LA DOUBLE NATIONALITÉ ET L'EXEMPTION DU SERVICE DU SERVICE MILITAIRE.

ARTICLE PREMIER — Tout citoyen brésilien qui, étant né en Portugal, aura aussi la nationalité portugaise et qui aura accompli son service militaire dans les forces de mer, de terre ou aériennes du Brésil, ou qui aura terminé les cours d'instruction militaire, navale ou aérienne du Brésil pour les officiers, sera exempté de service militaire en Portugal, et si, ayant atteint sa majorité de 21 ans, il a renoncé à la nationalité portugaise, d'accord avec les lois respectives, il perdra pour tous ses effets cette nationalité

ART. 2. — Tout citoyen portugais qui, étant né au Brésil, aura aussi la nationalité brésilienne, sera exempt du service militaire au Brésil pourvu qu'il prouve avoir accompli son service militaire dans les forces de terre, de mer ou aériennes du Portugal, ou y avoir terminé les cours d'instruction pour les officiers des forces de terre, de mer ou

sériennes, et ayant atteint la majorité de 21 ans, il perdra la citoyenneté brésilienne dans la forme établie par la Constitution fédérale, dans son article 71, paragraphe 2.

Paragraphe unique. — Aux effets des dispositions de la dernière partie des articles précédents, la présentation d'un certificat de nationalité émanant des autorités compétentes équivaudra à un titre de naturalisation et entraînera, en conséquence, la perte de l'une ou l'autre nationalité pour tous ses effets.

Art. 3. — Les hautes parties contractantes établiront par les départements compétents la forme dans laquelle devront être fournies les preuves requises et exigées par les articles précédents.

Art. 4. — Le présent traité sera ratifié par les hautes parties contractantes d'accord avec les lois respectives, les ratifications devant être échangées en la ville de Rio de Janeiro le plus tôt possible, et il restera en vigueur pendant un an après que l'une des hautes parties contractantes aura communiqué à l'autre son intention de le considérer comme ayant pris fin.

II. — Traité sur la propriété littéraire et artistique

Article premier. — Les garanties qui résultent de l'enregistrement des œuvres littéraires et artistiques dans l'un des pays contractants sont réciproquement assurées dans les deux pays, selon la législation intérieure de chacun.

Art. 2. — Les œuvres littéraires et artistiques soumises à l'enregistrement dans l'un des pays contractants seront considérées, pour les effets légaux, comme enregistrées dans l'autre à partir de la date du dépôt, et la garantie respective sera assurée par le pays dans lequel aura été effectué l'enregistrement.

Art. 3. — Il sera déposé autant d'exemplaires des œuvres enregistrées qu'il est exigé par la législation du pays où se fera l'enregistrement, plus un exemplaire qui sera remis au département compétent de l'autre pays contractant, en même temps que le certificat auquel se réfère l'article précédent.

Art. 4. — Les publications périodiques, littéraires et artistiques seront considérées comme des œuvres aux effets de la présente convention spéciale.

Art. 5. — Les hautes parties contractantes établiront entre les bibliothèques nationales de Rio de Janeiro et de Lisbonne un service d'échange d'œuvres nationales publiées avant la mise en vigueur de la présente convention spéciale et toujours en duplicata.

§ 1er A cette fin, chacune de ces bibliothèques fournira périodiquement à l'autre une nomenclature des œuvres susceptibles d'être échangées.

§ 2e Ces œuvres seront évaluées selon les prix du marché et ces prix seront mentionnés en or dans la nomenclature respective.

§ 3e Les dépenses résultant de cet échange seront payées annuellement par compensation de comptes.

Art. 6. — Les exemplaires en brochure des œuvres éditées dans un des deux pays contractants jouiront dans l'autre de l'exemption de droits.

Paragraphe unique. — Toutes les œuvres originales de caractère littéraire et artistique comprises dans la classification établie par la Convention de Berne, révisée à Berlin, jouiront de ces faveurs.

Art. 7. — Les représentants consulaires des deux pays contractants auront la faculté de réclamer *ex-officio*, administrativement et judiciairement l'application de la législation intérieure et des stipulations de la Convention de Berne, révisée à Berlin, dans les cas de contravention.

Art. 8. — La transcription d'extraits et la traduction des œuvres écrites à l'origine en langue étrangère et enregistrées dans les pays contractants seront régies par la législation intérieure des pays où elles seront faites.

Art. 9. — Après approbation par le pouvoir législatif dans les deux pays contractants et échange des ratifications respectives dans le délai de soixante jours, la présente convention spéciale entrera en vigueur dans les six mois après sa dénonciation par le Gouvernement d'une des deux hautes parties contractantes.

III. — Traité d'immigration et de travail.

Article premier. — Les bénéfices, garanties et droits établis par la législation relative au travail, à la protection des travailleurs, à la prévoyance sociale, à l'assistance, à l'instruction générale et professionnelle, à la liberté de réunion, d'association et d'organisation professionnelle seront accordés dans chacun des deux pays aux émigrants nationaux de l'autre et à leurs familles, exactement dans les mêmes termes et conditions où ils sont accordés aux nationaux.

Art. 2. — Les émigrants portugais et brésiliens jouiront respectivement au Brésil et au Portugal des mêmes bénéfices, garanties et droits qui seront accordés dans l'un et l'autre pays aux émigrants nationaux dans tout autre pays quel qu'il soit.

Art. 3. — Le Gouvernement brésilien facilitera la conclusion et l'exécution des accords qui pourront être proposés sur le travail de l'émigration entre les Gouvernements des Etats qui constituent la République du Brésil et le Gouvernement portugais, à la condition que ces accords soient préalablement soumis à l'approbation du Gouvernement fédéral brésilien et de celui de l'Etat dans lequel ils devront recevoir leur exécution.

Art. 4. — La présente convention entrera en vigueur après son approbation par le pouvoir législatif des deux pays et un mois après l'échange des ratifications par les Gouvernements respectifs et il cessera d'être valable dans un délai de six mois après sa dénonciation par le Gouvernement d'une des parties contractantes.

Un traité de commerce est en outre en cours de négociations comportant :

La libre entrée des cafés du Brésil au Portugal et en retour l'entrée en franchise des vins portugais au Brésil.

Des concessions réciproques et équivalentes à l'entrée des livres dans l'un et l'autre pays.

L'établissement d'une zone franche pour les produits brésiliens dans le port de Lisbonne, et la création sur les deux rives du Tage de grands magasins frigorifiques destinés à recevoir les viandes congelées du Brésil, qui pourraient être réexportées pour l'Espagne.

A côté de ces actes de rapprochement de la métropole portugaise et de son ancienne colonie qui ne peuvent manquer d'amener une orientation nouvelle dans sa politique extérieure, il est intéressant de faire état des désirs manifestés par Alphonse XIII en vue d'un resserrement des relations entre les états de la péninsule ibérique et en faveur d'une entente et d'une collaboration de plus en plus intime avec les républiques sud-américaines d'origine portugaise et espagnole afin de former par la réalisation d'une entente hispano-américaine un bloc latin d'Europe et d'Amérique.

Le nouveau cabinet

Le ministère est finalement reconstitué par M. Antonio Maria da Silva.

Le portefeuille de la guerre est attribué à M. Vieira Rocha ; celui de l'instruction publique à M. Leonardo ; celui des Affaires étrangères à M. Domingos Pereira. Les titulaires des autres portefeuilles restent les mêmes que dans les précédents cabinets. En sorte que le cabinet est ainsi constitué :

Président du Conseil et intérieur, M. da Silva ; Affaires étrangères, M. Domingos Pereira ; commerce, M. Vasco Borgès ; justice, M. Catanha Menezes ; finances, M. Victorino Guimaraes ; colonies, M. Rodrigues Gaspar ; instruction publique, M. Leonardo Coimbra ; guerre, général Vieira da Rocha ; marine, M. Azevedo Coutinho.

L'intérim des ministères de l'agriculture et du travail, encore sans titulaires, sera assuré respectivement par M. da Silva et par M. Vasco Borgès.

RHODÉSIE

Le Statut de la Rhodésie

Un referendum a eu lieu en Rhodésie, le vendredi 27 octobre, sur la question de son autonomie ou de son rattachement à l'Union sud-africaine.

La Rhodésie, qui est bornée au sud par le Transvaal et au nord par l'état du Congo et le territoire du Tanganyka, et dont la population était évaluée en 1921, à environ 770.000 indigènes et 33.500 blancs, a été

administrée, pendant vingt-cinq ans, jusqu'en 1914, par la British South Africa Company, assistée d'un Conseil exécutif et d'un Conseil législatif. La nouvelle charte de 1914 a déclaré que, dans les dix ans qui suivront, le Conseil législatif pourrait demander à la Couronne l'institution d'un Gouvernement autonome.

Le dépouillement du scrutin s'est fait dans la capitale, Salisbury, le 6 novembre.

Les résultats du referendum sont les suivants : pour le gouvernement responsable (autonomie) 8.774 voix, pour l'annexion à l'Union Sud-Africaine, 5 989 La majorité en faveur de l'autonomie est donc de 2.785.

La compagnie aurait préféré l'annexion à l'Union sud-africaine mais les autonomistes l'ont emporté.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE FÉDÉRATIVE RUSSE DES SOVIETS

La victoire turque fêtée à Moscou

Les *Izvestia* du 24-9-22 rendent compte de la grande manifestation des élèves et des travailleurs orientaux de Moscou organisée le 23 septembre à l'occasion de la victoire turque Les élèves de l'Université des travailleurs de l'Orient, les ouvriers orientaux de Moscou défilèrent devant les légations des pays d'Orient, devant le siège des différentes organisations soviétiques où des discours furent prononcés Sur l'une des bannières portée en tête du cortège on pouvait lire l'inscription suivante :

> Le traité de Sèvres a été déchiré par la baïonnette du soldat révolutionnaire turc Les travailleurs d'Orient détruiront de leur puissant élan dirigé contre les impérialistes du monde, les traités imposés par les rapaces de l univers

L'administrateur de l'Université communiste des travailleurs d'Orient, Broydo, et le chef de section du Proche-Orient, Pastoukhov, prononcèrent des discours enflammés

A l'allocution qui lui fut adressée par les manifestants, Aziz bey, chargé d'affaires d'Angora, répondit :

> Camarades ! Je vous remercie de tout cœur pour les félicitations que vous avez bien voulu adresser à la légation à l'occasion de la victoire turque sur l'armée grecque.
>
> Au moment où nous commencions à réparer les dégâts causés par la grande guerre

mondiale, à fermer nos plaies et à refouler l'ennemi de notre sol, au moment où nous étions presque assurés de la reconnaissance de nos droits, une puissance impérialiste, dans son désir de dominer le monde, ordonne aux Grecs d'attaquer notre pays. Et les Grecs accomplissent aussitôt une série de cruautés indignes de l'homme. Ils n'épargnent ni les femmes ni les enfants. Laissant derrière lui des traces sanglantes de son passage, le soldat grec arrive au cœur de l'Anatolie.

Poussés au désespoir, nous fîmes appel à la civilisation européenne, nous protestâmes hautement contre des actes de violence inconnus dans l'histoire. Les puissants de Paris n'ont pas entendu nos appels. Ils ont limité leur action à l'envoi d'une commission en Asie Mineure, qui a pu de ses propres yeux constater les atrocités commises par nos ennemis. Mais ceux qui prétendent travailler au bien général n'ont pas autorisé la publication du résultat des travaux de cette commission ; seul, le prolétariat de Russie et d'Orient a entendu nos voix. La Russie a dit : « Bien que je sois en état de guerre avec ceux qui de divers côtés foulent aux pieds nos droits les plus sacrés je te tends mes mains. »

Nous pouvons, nous, paysans de Turquie, oublier le mal qui nous a été fait dans le passé, mais quant au bien, nous ne l'oublierons jamais. Nous sommes reconnaissants à l'Inde, à la Perse, à l'Afghanistan, à la Boukharie de la sympathie qu'ils nous ont témoignée. Nous n'oublierons jamais le secours qui nous a été donné par nos amis russes. Nous n'oublierons jamais qu'en des temps difficiles ils ont conclu avec nous un traité d'amitié. Je répète encore une fois ce qui a été dit, savoir, que toutes ces sympathies se sont fortement incrustées, et pour toujours, dans le cœur du peuple turc.

Soyez assurés, camarades, qu'aussitôt que nos ennemis d'Occident nous verrons marcher la main dans la main, ils n'oseront plus nier les droits des peuples opprimés d'Orient et du prolétariat russe.

Nous ne voulons d'aucune façon accroître le torrent de sang déjà versé, étant déjà sûrs que nos droits seront enfin reconnus. Nous croyons que ceux qui s'efforcent de fixer les destinées du monde selon leurs intentions, prendront en considération nos forces et nous franchirons les Détroits pour commencer dans une atmosphère de paix nos travaux pour le plus grand profit des opprimés.

Prolétaires d'Orient, unissez-vous au prolétariat de Russie ; en lui est notre salut.

TRANSJORDANIE

L'émir Abdullah à Londres

L'émir Abdullah a quitté Londres le 14 novembre après y avoir fait un séjour de trois semaines. Au déjeuner offert en son honneur par le Gouvernement britannique avant son départ, il a déclaré : « Tant que le roi Hussein sera l'émir de la Grande-Bretagne, ce pays pourra compter sur l'amitié de tous les Arabes. »

Suivant le *Times*, aucun accord ne serait intervenu entre l'émir Abdul-lah et le Gouvernement britannique. au sujet du statut de la Transjordanie. Toutefois, le Gouvernement britannique serait disposé à favoriser l'établissement de la Transjordanie en état independant sur des bases constitutionnelles, sous la réserve de l'approbation de la Société des nations.

TURKESTAN

La lutte des Soviets contre le panturquisme

La *Pravda* du 20-9-22 annonce l'arrestation et la comparution prochaine devant le tribunal révolutionnaire militaire du chef des rebelles du Ferghana, du basmatchi (aventurier) Lachkar-Mouedjine-Bek, qui opérait dans la région d'Och

A cette occasion la presse de Moscou préconise l'ouverture d'une campagne contre le panturquisme. De son côté, la presse uzbèke du Turkestan consacre plusieurs articles à ce chef basmatchi qui était arrivé à grouper près de 3 000 rebelles.

Il faut remarquer que la population musulmane du Turkestan, qui forme 95 % de la population totale, et qui est en majorité uzbèke, ne dispose que de deux journaux paraissant à Tachkent, et qui sont l'un et l'autre communistes le *Kızyl Baırak* (le Drapeau Rouge), paraissant trois fois par semaine, et le *Inkelab* (Révolution), bi-mensuel. Il n'existe pas de journal pour les importantes minorités kirghizes et turkmènes. Par contre, la petite minorité russe, formée de fonctionnaires, de colons et de soldats, dispose d'une douzaine de journaux, tous communistes.

Cette petite armée de Lachkar-Mouedjine-Beka occupé toute la région montagneuse du Ferghana Les rebelles refoulés par l'armée rouge tiennent encore dans les vallées impraticables de la région montagneuse de la province de Samarkande et du Ferghana. D'après la *Pravda*, la fin des opérations militaires au Turkestan n'est plus qu'une question de jours, mais, par contre le front « idéologique », c'est-à-dire nationaliste, prend de jour en jour plus d'ampleur et, malgré les manifestations qui ont eu lieu à Moscou à l'occasion de la victoire turque et dont nous rendons compte plus haut, la Russie des Soviets proclame la lutte contre le panturquisme au Turkestan.

Le parti communiste aura à résoudre un autre problème que celui poursuivi en Russie contre l'idéologie bourgeoise, il va falloir lutter au Turkestan contre le panturquisme.

La *Pravda* dénonce comme pernicieuse l'influence des intellectuels tatares et turcs sur la population musulmane du Turkestan et écrit en parlant du panturquisme

Le panturquisme est un courant bourgeois très caractéristique Il a pour mandataires les intellectuels turcs et tatares, dont l'influence est considérable au Turkestan. En proclamant l'union politique de tous les peuples turcs, la panturquisme fait surgir des aventures semblables à celle qui mit fin récemment à l'épopée d'Enver-pacha.

Le panturquisme obscurcit et empêche le développement des manifestations naissantes et conscientes des masses indigènes du Turkestan C'est contre lui qu'il va falloir lutter

---

TURQUIE

La situation à Constantinople

A l'issue d'un conseil de cabinet qui s'est tenu le 4 novembre à 4 heures à Constantinople le cabinet Tevfik pacha a démissionné ayant été avisé par le Gouvernement d'Angora que, s'il restait en fonctions, il serait considéré comme coupable de trahison A la suite de cette décision, Refet pacha, gouverneur militaire de la Thrace, a été invité par le gouvernement d'Angora à assurer également l'administration de Constantinople. Il a rencontré les généraux alliés, et leur a fait connaître que les principales administrations de Constantinople avaient manifesté leur volonté de ne plus servir que sous l'autorité de la grande Assemblée nationale et qu'il était chargé d'assumer les fonctions de gouverneur de Constantinople. L'ancien préfet de la ville, Zia bey, continuera à assurer l'administration sous sa direction et les ministères seront fermés Revet pacha a exprimé en même temps aux généraux alliés son désir d'entretenir avec eux les mêmes rapports que par le passé.

L'*Achkam*, journal nationaliste critique la nouvelle loi constitutionnelle, et, dans une brochure, Lufti Fikri bey, ancien député de Dersime, bâtonnier de l'ordre des avocats de Constantinople, a présenté également de nombreuses objections au statut organique nationaliste

Le général Cherif pacha a adressé, de Paris, à Moustafa Kemal une lettre, dans laquelle, après s'être félicité des brillantes victoires militaires

et diplomatiques remportées par les kémalistes, il exprime certaines appréhensions au sujet de l'attitude du gouvernement d'Angora dans la question du califat.

Le journaliste Ali Kémal, qui soutint l'Angleterre à Constantinople, a été pendu à Ismid.

Le général Refet pacha, gouverneur de Constantinople a prit de suite diverses mesures replaçant la police, les tribunaux, l'hygiène, etc., sous l'autorité turque et a remis le 5 novembre aux représentants alliés deux notes successives : la première pour demander que les troupes alliées, dont la présence n'est plus nécessaire pour maintenir l'ordre, quittent la capitale, la seconde déclarant que les navires appartenant aux nations avec lesquelles les Turcs sont en état d'armistice n'entrent dans les ports d'Anatolie ou de Thrace que munis d'une autorisation préalable et ne puissent y débarquer des soldats.

D'autre part le tarif douanier élaboré par Angora élevant de 11 % à 35 % les droits sur tous les produits importés était mis en vigueur et tous les articles de luxe, vins et alcools étaient prohibés.

Une conférence eut lieu le 6, entre les généraux alliés et Refet pacha, qui dura trois heures et au cours de laquelle ceux-ci s'élevèrent contre les demandes présentées par le nouveau gouverneur de la capitale ottomane, comme contraires au traité de Moudros pour les navires de guerre et à la convention de Moudania en ce qui concerne les troupes d'occupation.

Le 8, le gouvernement d'Angora réitère sa demande d'évacuation des troupes alliées de Constantinople et d'éloignement des bâtiments de guerre alliés, en déclarant que leur présence est incompatible avec l'administration kémaliste de Constantinople.

Le 9, les hauts-commissaires alliés remettent au représentant d'Angora une note demandant l'abrogation de toutes les mesures relatives aux douanes, à la dette publique, à l'hygiène, ainsi qu'aux autres services comme contraires aux capitulations et aux stipulations de l'armistice de Moudros. A défaut de la non-abrogation de ces mesures, les hauts-commissaires seront contraints d'en référer à leurs gouvernements pour prendre les dispositions nécessaires.

En réponse à une demande d'instructions adressée à leurs gouvernements, les hauts commissaires sont autorisés à prendre les mesures qu'ils jugeront nécessaires au maintien de l'ordre à Constantinople, ces mesures allant jusqu'à la proclamation de l'état de siège.

La situation devient très tendue et d'autant plus dangereuse que l'An-

gleterre semble désireuse de brusquer les choses. A la suite de diverses entrevues entre les hauts-commissaires et Refet pacha et Ismet pacha, ministre des Affaires étrangères, une amélioration sensible se produit et des entretiens ont lieu entre les généraux alliés et Refet pacha pour régler les questions de détail concernant la police, la gendarmerie, les douanes, le service sanitaire et les mesures économiques

Le mercredi 15 novembre, Refet pacha remet aux hauts-commissaires alliés la note suivante

Le gouvernement de l'Assemblee nationale affirme une fois de plus, qu'il est résolu à respecter les stipulations de la convention de Moudania et attendu que les alliés désirent le maintien de la convention le gouvernement national considère qu'il est très important qu'il y ait un accord au sujet de l'interprétation des détails aussi bien que des bases de cette convention

Le gouvernement national prend acte des déclarations faites par les généraux alliés dans la note adressée à Refet pacha disant que les hauts-commissaires alliés ne s'opposeront en aucune manière à la décision prise par le gouvernement turc en ce qui concerne l'administration intérieure

Tout en acceptant la présence des troupes alliees dans les limites établies par la convention de Moudania et tout en etant disposé a discuter les mesures a prendre pour assurer la sécurité des troupes alliées le gouvernement national étant donné qu'il a assumé la charge d'assurer l'ordre et la sécurité dans la capitale demande qu'un terme soit mis a l'intervention sous la forme de controle par les troupes alliées, dans l'administration des affaires intérieures

Le gouvernement de l Assemblee nationale a qui l'on a rendu l'administration de Constantinople et qui ne fait que mettre à exécution ses propres lois et règlements, renouvelle l expression de l impossibilité ou il se trouve d accepter une immixtion dans ses affaires interieures Dans ces circonstances, le gouvernement national compte sur l'attitude conciliante des puissances alliées

Refet pacha ayant pris une nouvelle décision obligeant les commerçants à verser à titre de dépôt le montant total des droits de douane afférents aux marchandises en transit ou réexpédiées au lieu d'origine, les commissaires ont fait auprès de lui une démarche et il a rapporté cette mesure

Mais il s'est montré absolument intraitable au sujet de la question de la police et de celle des tribunaux et à insisté pour que les kémalistes aient toute la responsabilité du maintien de l'ordre public et toute l'administration de Constantinople.

Il a déclaré ne pouvoir accepter aucune intervention étrangère dans les affaires intérieures et a fait remarquer que la tranquilité de la ville était la meilleure preuve du succès du nouveau régime.

Un accord est enfin intervenu, en ce qui concerne la police et la gendarmerie, qui prévoit que la police turque s'occupera exclusivement des Turcs, tandis que les ressortissants étrangers et les minorités chrétiennes seront soumis à la juridiction de la police alliée.

Suivant les accords établis, l'installation des kémalistes dans la troisième zone de Thrace s'est accomplie sans incidents

D'un commun accord, Refet pacha et les généraux alliés ont décidé que l'installation des Turcs à Andrinople et à Gallipoli aurait lieu le 22 novembre en sorte que la Thrace orientale entière se trouve restituée au gouvernement d'Angora, conformément à la convention de Moudania

Les troupes et les commissions interalliées doivent rester en Thrace jusqu'au 30 novembre.

Discours de MM. Bonnar Law et Lloyd George

Le mardi 7 novembre au cours de la campagne électorale, deux discours, dont une partie était consacrée à la politique orientale, ont été prononcés l'un par Lloyd George et l'autre par M Bonar Law

M Lloyd George, qui a parlé à Newcastle, abordant la question du Proche-Orient, a violemment attaqué le cabinet actuel qui selon lui est « né fatigué » Il a soutenu à nouveau qu'une grande guerre avait été évitée par la ferme prudence et la conduite admirable des troupes britanniques, placées sous le commandement du général Harington, et qu'il n'y aurait pas eu de troupes britanniques prêtes si le Gouvernement n'avait pas pris à temps des mesures

Nous nous sommes dressés, sans la France, sans l'Italie Nous avons dit que nous acceptions les responsabilités et que nous écartions le danger Maintenant, le Turc se dit : « Nous voilà tout au moins débarrassés de ce personnage Regardons un peu la composition du nouveau ministère britannique ! » Et le Turc est arrivé à cette conclusion que le moment est venu de faire une audacieuse tentative Or, je tiens à déclarer que si les membres du cabinet se groupent résolument autour du drapeau britannique, nos amis et moi nous tiendrons cordialement derrière eux mais s'ils laissent abaisser notre drapeau, mes amis et moi seront contre eux Le seul moyen de traiter avec un Oriental, c'est de lui faire face Il importe plus que jamais que le Gouvernement soit très ferme, parce que c'est la seule garantie de paix S'il fait preuve d'irrésolution et de faiblesse avec les Turcs, la guerre éclatera et s'étendra dans les Balkans, comme en 1914 Je demande donc instamment au Gouvernement de ne pas se laisser intimider, au moment où le danger devient le plus pressant Je lui demande aussi de faire observer et respecter le document signé il y a quelques jours à Moudania. Il faut que le nouveau Gouvernement se réveille C'est très bien de dormir en chemin de fer,

mais il ne faut pas se laisser aller à la somnolence dans les questions de politique extérieure. Si le Gouvernement britannique se montre prévoyant et énergique, les troubles disparaîtront et la paix renaîtra en Orient.

***

Le premier ministre s'est attaché à répondre aux critiques qui lui ont été adressées par MM. Lloyd George et Chamberlain après avoir déclaré qu'il refusait d'endosser la responsabilité de certaines des initiatives les plus récentes du Gouvernement de coalition ; il a ajouté :

M. Chamberlain a donné à entendre, que je suis responsable au même titre que M. Lloyd George de notre politique dans le Proche-Orient. C'est ce que je ne saurais admettre. Il est parfaitement vrai que, d'accord avec les délégués de toutes les nations assemblées, je suis responsable du traité qui installa les Turcs dans Smyrne. Ce fut là le commencement. Mais beaucoup de choses se sont produites depuis. Voici un exemple entre bien d'autres. M. Lloyd George, au mois d'août dernier et au moment où la Grande-Bretagne affirmait sa neutralité entre la Grèce et la Turquie, prononça un discours si hostile aux Turcs que le généralissime des armées grecques le fit publier comme un ordre du jour méritant d'être lu par toute l'armée.

C'est là un acte, dont on ne peut m'imputer la responsabilité.

Voulez-vous un autre exemple ? Vers la fin du mois de septembre, nous eûmes, soudain, connaissance d'un manifeste dans lequel le Gouvernement faisait appel au concours des Dominions dans le Proche-Orient. Je fus stupéfait d'apprendre, au bout de quelques jours, que, non seulement le Gouvernement n'avait pas consulté les Dominions, mais que ce manifeste extraordinaire avait été publié avec l'assentiment de trois ou quatre membres du cabinet et à l'insu de tous les autres.

Quand la crise de Constantinople a pris le caractère de gravité que l'on sait, il fut entendu qu'on aurait avec les Turcs, une conférence à laquelle la France serait représentée. Or, M. Lloyd George s'est rendu à Manchester, lui qui avait consenti à cette conférence. N'est-il pas clair que, pour qu'une conférence aboutisse à de bons résultats, on doit s'y rendre avec de bonnes dispositions ?

Qu'a fait M. Lloyd George à la veille de cette conférence dont il était responsable ? Il a attaqué à la fois les Turcs et les Français ; quand on veut qu'une conférence aboutisse à de bons résultats, on ne commence pas par insulter les gens avec les quels on veut converser.

Examinons notre politique étrangère dans ses grandes lignes. Nous nous trouvons dans une situation très difficile. Vous avez peut-être remarqué que les choses ont pris une tournure très grave à Constantinople. Or, j'ai eu juste le temps de jeter un coup d'œil sur le discours prononcé, aujourd'hui, par M. Lloyd George et dans lequel il déclare, je crois, ou, tout au moins il laisse entendre, que cela provient de ce que les Turcs ont pris note de son départ et de l'installation à sa place, d'un Gouvernement endormi. Si M. Lloyd George a vraiment dit cela, il m'apparaît qu'il attribue à sa personnalité une importance tout à fait excessive. Il a oublié deux choses : il a oublié que dans la dernière crise, ce n'est ni son manifeste, ni ses préparatifs belliqueux à Constan-

tinople qui ont sauvé la situation. C'est la visite qu'il a permis à Lord Curzon de faire à Paris, c'est cette visite qui a abouti à la conférence de Moudania.

Un jour, Lord Beaconsfield a dit à la Chambre des Communes : « La clef de l'Inde est à Londres ».

Eh bien, la clef de la situation du Levant n'est pas à Constantinople, elle est à Londres, elle est à Paris, elle est à Rome.

Notre politique doit être dominée par cette idée que nous devons travailler de concert avec nos Alliés et que si nous ne le faisons pas, il y aura en Europe un chaos absolu. Eh bien, nous essayons de le faire.

Le second point que M. Lloyd George a oublié et que je vais vous rappeler, car jusqu'ici il est encourageant, c'est que, jusqu'à présent, les représentants des Alliés à Constantinople, les hauts-commissaires et les généraux ont tous été absolument unis dans toutes les mesures qu'ils ont prises. Rappelez-vous qu'au cours de la dernière crise il n'en était pas ainsi. Cette nouvelle situation est de bon augure pour l'avenir

Discours de lord Curzon

Lord Curzon, dans le discours qu'il a prononcé le mercredi 8 novembre à Cannon Street Hôtel, dans la cité de Londres, pour exposer la politique étrangère du nouveau Gouvernement, a déclaré notamment au sujet de la question turque :

J'espère que le nouveau premier ministre italien se rendra à Lausanne et que j'aurai le plaisir de me rencontrer avec lui Je n'ai jamais fait aucune proposition ou pris l'initiative d'une ligne de conduite quelconque pour les grandes affaires sans en informer immédiatement la France et l'Italie. C'est dans la coopération entre la France et la Grande-Bretagne que réside la sécurité pour chacune d'elles et la paix du monde.

On ne peut pas tolérer l'attitude actuelle des nationalistes turcs. Elle n'a aucune justification convenable. Elle est un affront aux alliés et un défi à l'Europe. Un accord absolu existe entre les trois généraux alliés et les hauts-commissaires alliés sur les lieux. Ils nous ont demandé hier la permission de proclamer l'état de siège à Constantinople et de mettre un terme à l'action illégale des nationalistes. Nous avons communiqué immédiatement, hier soir, avec les Gouvernements français et italien pour obtenir leur agrément.

La France a immédiatement approuvé l'action de son général et de son haut-commissaire. Il n'est pas douteux que l'Italie ne fasse de même.

J'espère que l'unité qui existe et qui a été ratifiée par les Gouvernements sera maintenue. Nous sommes prêts à la maintenir ; nous sommes prêts à contribuer à son maintien. Mais, si elle est rompue, et que cette rupture ne soit pas la conséquence de notre action à nous, nous ne pourrons pas supporter le fardeau tout seuls. Dans ces circonstances, nous en appelons au pays pour qu'il soutienne notre politique d'action commune et qu'il donne son appui au Gouvernement pour la défense de l'honneur de notre drapeau et de la paix de l'Europe.

Nous sommes disposés à nous montrer raisonnables, conciliants et justes. J'aurais été prêt à faire, à Lausanne des sacrifices considérables pour la paix, mais il faut

que la Turquie apprenne qu'il y a une limite aux concessions que nous sommes disposés à lui faire et que nous ne pouvons pas payer la paix de notre humiliation ou de notre déshonneur. La Turquie doit apprendre que la force de la Grande-Bretagne et la puissance de l'Europe constituent un roc contre lequel elle se heurtera en vain.

Lord Curzon a dit ensuite que la politique britannique s'est modifiée sur certains points et qu'elle est maintenant la politique de l'empire britannique tout entier. Il a déclaré que le manifeste du 16 septembre, au sujet de la politique britannique dans le Proche-Orient, a été publié à son insu et à l'insu du cabinet, et reconnaît que le ton et le caractère de ce manifeste étaient des plus regrettables.

Le Foreign office, ne cherche pas à s'ériger en ministère indépendant Tout ce qu'il demande c'est qu'il ne soit pas sujet à l'ingérence d'amateurs irresponsables, quelque brillants que soient ces derniers.

Parlant ensuite de la situation mondiale il a ajouté ·

Le Proche-Orient est dans un état de chaos complet. Il est essentiel pour le retour à la sécurité que l'on y porte remède

Déclarations de M. Poincaré à la Chambre

M. R. Poincaré, au cours de la discussion des interpellations sur la politique extérieure et générale du Gouvernement a fait plusieurs déclarations importantes touchant la politique orientale de la France :

Dans la séance du 10 novembre, reprenant les deux principales questions qui avaient été abordées, il répondait .

La conférence de Lausanne devant se tenir prochainement, en vue de l'établissement, ou du rétablissement, de la paix en Orient, et la conférence de Bruxelles ne devant se tenir qu'un peu plus tard, je suivrai, si vous le voulez bien, l'ordre chronologique de ces deux réunions diplomatiques et je m'expliquerai d'abord sur la politique orientale française, pour aborder, en fin de discussion, la question des réparations.

Le jour où le cabinet s'est présenté pour la première fois devant les Chambres, c'est-à-dire le 19 janvier de cette année, il s'exprimait ainsi, dans sa déclaration ministérielle, au sujet de notre politique en Orient

« Nous aurons à nous concerter avec l'Italie et avec l'Angleterre pour essayer de prévenir, en Orient, une reprise d'hostilit entre les Turcs et les Grecs, pour réaliser, d'accord avec nos alliés, le bénéfice de la convention d'Angora et pour ramener enfin la tranquillité aux portes de l'Europe Nous pourrons ainsi exercer plus librement notre mandat en Syrie, sans dépenses excessives et pour le bien de populations qui ont été de tous temps les fidèles amies de la France. »

Et dans la discussion de l'interpellation, qui a eu lieu le même jour, j'ajoutais :

La signature des conventions d'Angora nous a libérés, en Asie Mineure, de préoccupations qui pesaient sur notre mandat syrien : mais la paix orientale n'est pas, pour autant, tout à fait rétablie. A la prochaine fonte des neiges, c'est-à-dire d'ici à quelques semaines, les hostilités peuvent reprendre entre les Grecs et les Kémalistes. Nous avons d'autre part, à nous entendre avec l'Angleterre et avec l'Italie sur les conséquences des accords que nous avons passés avec les Turcs et qui ont soulevé à Londres, momentanément, les objections que vous connaissez.

« Ces accords, bien entendu, n'ont jamais eu qu'un caractère provisoire. C'est la raison pour laquelle M. Briand ne les avait pas soumis aux Chambres. Aucun des alliés n'aurait pu faire une paix séparée Aussi bien n'est-ce pas encore une paix que nous avons fait en Orient. Il faut maintenant la préparer et la conclure C'est à quoi nous nous emploierons de toutes nos forces et de toute notre bonne volonté »

Nous avons tenu de notre mieux la promesse que, dès le premier jour, nous avons faite au Parlement (*Très bien ! très bien !*) Dans la seconde quinzaine de mars, les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne et d'Italie, lord Curzon et M. Schanzer, ont bien voulu venir tous deux à Paris, et nous avons eu ensemble de longues conversations, où, assistés tous trois d'experts financiers et d'experts militaires, nous avons étudié, dans l'esprit, je n'ai pas besoin de dire le plus amical, les divers problèmes que devait poser en Orient le rétablissement de la paix.

La situation était alors, vous vous en souvenez, très complexe et même très périlleuse. Le traité de Sèvres n'avait pas été accepté par les Turcs, ni même ratifié par les Chambres françaises Ce n'était en réalité qu'un projet mort-né

L'accord d'Angora avait mis fin aux hostilités entre les kémalistes et nous, mais cet accord laissait subsister un état de choses qui n'était en vérité ni tout à fait la paix ni tout à fait la guerre

Il était en outre particulier à la France

Il n'avait été signé ni par l'Angleterre, ni par l'Italie De sorte que la situation générale restait instable D'autre part, la Grèce, qui avait été notre alliée sous le Gouvernement de M Venizelos, avait laissé revenir à Athènes un roi qui, au cours même de la guerre, avait fait tirer sur nos troupes, et nous n'avions pas reconnu — et pour cause — son nouveau Gouvernement La Grèce restait en guerre avec les Turcs, et d'autre part, elle n'était pas restée notre alliée, mais, de temps en temps, elle n'en recevait pas moins, du cabinet britannique d'alors, ou de certaines personnes qui gravitaient autour de ce cabinet des paroles d'encouragement et d'exhortation, qui, du reste, nous semblaient fort imprudentes

Dans cette réunion du mois de mars, lord Curzon, M Schanzer et moi, nous nous sommes mis loyalement et résolument en face des difficultés, et nous avons fait tous nos efforts pour les résoudre et pour proposer, dès cette époque, aux Grecs et aux Turcs, un règlement qui fût acceptable pour les deux peuples.

Le Gouvernement français avait donné, à ce moment, l'exemple du plus large esprit de conciliation et s'était rallié, notamment dans la rédaction des clauses territoriales, à des propositions beaucoup plus favorables aux Grecs que celles sur lesquelles l'accord s'est fait hier Et dans les séances des 22, 23, 24 et 25 mars dont j'ai ici les procès-verbaux je n'ai cependant pas cessé de répéter à lord Curzon, qui représentait alors le cabinet britannique, qu'il ne fallait rien arrêter entre nous d'irrévocable, qu'il était infiniment probable que les Turcs n'accepteraient pas telles quelles les solutions

que nous allions leur proposer, et qu'il y aurait intérêt pour tous les alliés à ouvrir des négociations avec eux le plus rapidement possible.

Les événements n'ont, hélas ! que trop justifié mes appréhensions. La note collective que nous avons alors si laborieusement rédigée, n'a contenté, comme il fallait s'y attendre, comme au moins, pour mon compte, je m'y attendais, ni les Grecs ni les Turcs. Le temps a passé, et il a passé sans que l'on trouvât le moyen de réviser les propositions faites. Les Grecs encouragés ont repris les hostilités, et, finalement, les opérations militaires ont tourné contre eux. Leur défaite est rapidement devenue une débâcle et ils ont été forcés d'évacuer l'Asie Mineure en désordre après avoir, il faut bien le dire, *dévasté, au cours de leur retraite, toute la contrée, qu'ils traversaient et incendié de* nombreux villages.

Il n'y a malheureusement aucun doute sur ce point, en dépit de toutes les dénégations intéressées. L'armée grecque en outre était en proie à une indiscipline qu'avait poussé à l'extrême la très longue mobilisation qui avait été ordonnée par le roi Constantin et elle s'est livrée, ou du moins des soldats indisciplinés se sont livrés, au passage aux pires excès.

Il ne serait pas juste cependant d'attribuer à l'armée grecque la responsabilité de l'incendie de Smyrne. Les causes de cette catastrophe ne sont pas encore nettement déterminées. D'après les uns, ce sont des habitants grecs qui ont mis le feu ; d'après d'autres, ce seraient des Arméniens D'après M. le pasteur Soulier, ce seraient les Turcs. J'ai déjà dit que l'allégation de l'honorable député de la Seine est en contradiction avec l'opinion très arrêtée de l'amiral Dumesnil qui était sur les lieux.

M. Edouard Soulier. — Et le consul Graillet ?

M. le président du Conseil. — Le consul Graillet n'est point d'un autre avis. (*On rit.*)

M. Edouard Soulier. — Il peut y avoir des rapports successifs.

M. le président du Conseil. — Je vous mets au défi de produire un rapport où les faits que vous avez apportés à cette tribune soient confirmés par un agent du ministre des Affaires étrangères, par un agent de la marine ou par un agent de la guerre.

Dans tous les cas, dans un rapport du 26 septembre, l'amiral Dumesnil s'exprime comme il suit :

« Ma conviction que les Turcs ne devaient pas être incriminés au sujet de l'incendie de Smyrne, n'a jamais été basée sur le simple sentiment ; elle n'est pas non plus la conséquence du raisonnement :

« 1° Des témoignages précis (supérieur des lazaristes, qui a vu tuer des pillards turcs par les soldats réguliers) ont prouvé la volonté des Turcs de supprimer le pillage et de mettre l'ordre dans la ville ;

« 2° L'armée turque possède des cadres plus complets que ceux d'aucune autre armée et, en général, la discipline y est bien appliquée ;

« 3° Les pillages isolés du premier jour se sont cependant accrus notablement les jours suivants ; mais jamais il n'a été signalé la moindre tentative d'incendie dans ces pillages ;

« 4° Il existait, dans la ville grecque et arménienne surtout, de nombreux dépôts de munitions et beaucoup de matières inflammables ou incendiaires. La propagande était constante depuis longtemps, pour imprimer dans l'esprit de tous les chrétiens l'idée que Smyrne devait être détruite plutôt que laissée aux Turcs... »

Des propos de cet ordre sont venus, à maintes reprises, aux oreilles des Français, et, notamment, de M. Graillet, notre consul général. (*Très bien ! très bien*).

« 5° La veille de l'incendie, Moustafa Kemal pacha et Ismet pacha étaient venus installer leur quartier général sur le quai, à côté de la maison de notre consul. Le feu les en a chassés précipitamment.

« 6° Les Turcs ont combattu le feu avec tous leurs moyens. Ces moyens étaient *a priori* insuffisants, en présence d'un sinistre aussi formidable.

« 7° Les équipes de pompiers, bien organisées à Smyrne, étaient malheureusement dans le désarroi, par suite du départ d'un assez grand nombre de chrétiens. Elles ont fonctionné aussitôt que possible, mais elles se sont trouvées en présence d'incendies allumés simultanément sur plusieurs points de la ville, ce qui démontre une organisation qu'on ne saurait attribuer à des pillards turcs.

« Ces incendies, attisés par des matières inflammables en suffisamment grandes quantités, se sont développés très rapidement.

« Des incendiaires arméniens ou grecs ont attaqué les pompiers, même chrétiens, dans l'exercice de leurs fonctions (témoignage de M. Ernest Bon, agent d'assurances, directeur du service d'incendie).

« 8° J'ai fait personnellement vérifier les affirmations de prêtres français, qui paraissaient absolument dignes de foi, et qui accusaient les troupes régulières turques de répandre du pétrole dans les rues pour propager l'incendie. Ces dires ont été reconnus absolument faux et dus à l'imagination de gens frappés par la soudaineté et par la gravité du sinistre.

« Des quantités d'autres racontars ont circulé auxquels on ne peut davantage ajouter foi.

« Tout ce qui précède, mes conversations avec les autorités turques, le bon sens, enfin, ont formé ma conviction, même sans tenir compte des preuves que ces autorités disent avoir déjà recueillies dans leur enquête, qui se poursuit toujours, des arrestations nombreuses de Grecs et d'Arméniens auraient été opérées et des aveux obtenus... »

Je n'insiste pas, car, malheureusement, les excès appellent les excès (*Très bien ! très bien !*) et la guerre surexcite les mauvaises passions (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche*) autant que les bonnes, surtout dans des armées qui sont livrées à l'indiscipline.

Aussi bien, le Gouvernement français, lorsqu'il a vu poindre en Orient le danger d'un nouveau conflit armé, n'a-t-il eu qu'une pensée — je devrais dire une obsession : empêcher la généralisation des hostilités et travailler au rétablissement le plus prompt possible de la paix.

Et il a donné au monde entier, contrairement à ce que disait l'autre jour l'honorable M. Léon Blum, il a donné en cela au monde entier un éclatant témoignage de ses permanentes intentions pacifiques. (*Applaudissements*).

La France, messieurs, n'avait eu aucune responsabilité dans la débandade grecque. Elle n'avait cessé de désapprouver la politique aventureuse du roi Constantin et, s'il n'avait dépendu que d'elle, la paix aurait été depuis longtemps négociée avec Angora.

Mais non ! Depuis le 30 octobre 1918, date de l'armistice qui avait été signé à Moudros par l'amiral britannique Calthorpe, on était resté dans un *statu quo* vraiment paradoxal vis-à-vis de la Turquie. On s'était simplement installé à Constantinople

et dans les détroits, et on laissait la guerre se continuer entre les kémalistes et les Grecs.

Les coups de tonnerre de la victoire turque ont brusquement troublé cet heureux sommeil. Mais alors, les Turcs, qui étaient, à la fin de 1918, des vaincus, et des vaincus dociles, s'étaient, dans leur guerre particulière contre les Grecs, transformés en vainqueurs, ils s'étaient enivrés de leurs succès et ils étaient naturellement portés, non seulement à les exagérer, mais à les exploiter

Dans un rapport que le général Pellé m'adressait de Constantinople le 11 septembre dernier, il insistait sur cette considération que, pour assurer la paix le plus rapidement possible, il était nécessaire d'indiquer, immédiatement et sans marchandage, aux Turcs, les frontières qui leur seraient assignées dans le nouveau traité, et il précisait qu'il lui paraissait indispensable de reporter, en Thrace, la frontière à la Maritza.

C'était, si je ne me trompe, non seulement l'avis du général Pellé, mais celui de tous les Français qui habitent Constantinople, M Lenail, qui passait à ce moment à Constantinople, a eu l'amabilité de me télégraphier, au nom de la colonie française que tous nos compatriotes professaient la même opinion

Dans ce même rapport, messieurs, notre haut commissaire à Constantinople insistait d'ailleurs avec force sur les précautions qu'il y aurait lieu de prendre, dans le traité de paix, pour le maintien permanent de la liberté des détroits Il savait répondre, sur ce point, à la pensée constante du Gouvernement de la République Il avait assisté à nos réunions interalliées du mois de mars dernier et il était averti, depuis lors, que nous n'avions nullement changé d'avis.

Pour éviter tout malentendu à cet endroit, je télégraphiai à nos ambassadeurs à Rome et à Londres, dès le 12 septembre

« Je crois vous signaler les commentaires auxquels la presse des différents pays se livre sur l'attitude des puissances alliées et sur les prétentions éventuelles des Turcs en ce qui concerne le règlement de la question des Détroits, ainsi que les préoccupations qui se manifestent principalement à ce sujet en Angleterre

« J'estime opportun de préciser de nouveau à cet égard notre position aux yeux des Gouvernements anglais et italiens Je vous prie donc de rappeler au Gouvernement royal que le Gouvernement de la République, qui, moins que tout autre, peut oublier les leçons de la guerre, s'est toujours montré décidé, notamment dans la conférence de Paris, en mars dernier, et demeure résolu à assurer la liberté des Détroits et à rechercher à cet effet les solutions les plus efficaces qui soient compatibles avec ce qu'il peut y avoir de légitime dans les susceptibilités de la Turquie Veuillez donner cette assurance au Gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité »

Personne n'a donc eu à nous convaincre dans cette question des Détroits. Nous nous sommes trouvés de tout temps en plein accord avec nos alliés, et particulièrement avec nos alliés britanniques, pour maintenir la pleine liberté du passage et pour demander les garanties nécessaires

M André Berthon — Oui, mais l'occupation de Constantinople n'est tout de même pas une nécessité ! (*Réclamations au centre et sur divers bancs*)

M. le président du Conseil — Nous viendrons, si vous le voulez bien, à cette question lorsque je parlerai de la conférence de Lausanne En ce moment, je me borne à un exposé préalable

M. ANDRÉ BERTHON. — C'est le résultat de toutes les fautes qui ont été commises depuis longtemps... (*Nouvelles réclamations sur les mêmes bancs*).

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ...et je réponds même que je reviendrai sur cette remarque tout à l'heure, lorsque j'aborderai le programme de la conférence de Lausanne. Pour le moment, je me borne, je le répète, à rappeler les faits.

Donc, au commencement de septembre dernier, il fallait aller au plus pressé, il fallait empêcher les kémalistes de continuer leur offensive victorieuse et de marcher sur Constantinople. Dans l'intérêt de la sécurité des troupes alliées, les généraux avaient antérieurement établi, autour des endroits occupés par les troupes anglaises, italiennes et françaises, une zone qu'ils avaient déclarée neutre et qui pouvait être, d'un instant à l'autre, puisque les Turcs avançaient, envahie par les armées kémalistes.

D'accord avec le Gouvernement britannique, j'ai envoyé, le 14 septembre, à Constantinople, les instructions suivantes :

« Je n'ai pas besoin d'insister auprès de vous sur la nécessité de faire les recommandations les plus pressantes au Gouvernement d'Angora, pour que, dans son propre intérêt, il respecte la zone neutre. »

C'est à ce moment que se place un incident dont il a été parlé à plusieurs reprises à cette tribune, et dont il a été souvent parlé de l'autre côté du détroit, l'incident de Tchanak. La Chambre comprendra que j'aie à cœur de m'expliquer en détail sur cet épisode. (*Parlez ! parlez !*).

Le général Harrington, commandant les troupes anglaises en Orient, commande aussi toutes les troupes alliées de la garnison de Constantinople ; sa fermeté et son sang-froid ont du reste, par la suite, grandement contribué, comme aussi les rares qualités du général Charpy et l'habileté du général italien Monbelli, au succès, si longtemps disputé, de la conférence de Moudania.

Le général Harrington avait, sans que le Gouvernement français en fût informé, demandé à ses collègues italien et français, c'est-à-dire au général Charpy et au général Monbelli, d'envoyer sur la rive asiatique, à Tchanak, des détachements italiens et français à côté des détachements anglais qui s'y trouvaient déjà. Les généraux Charpy et Monbelli avaient accepté, par déférence, de se conformer à ce désir, désir qui ne pouvait pas être un ordre.

En effet le général Harrington n'est point commandant en chef de toutes les troupes alliées en Orient. Il commande en chef, comme je viens de l'indiquer, Constantinople, mais à Constantinople seulement, et, d'après les accords établis au mois d'août 1921, il n'a pas le droit d'ordonner à lui seul aux corps alliés d'occupation des mouvements militaires qui pourraient entraîner des conséquences politiques. Il doit obtenir l'assentiment préalable des hauts-commissaires, qui, eux-mêmes, sont naturellement obligés d'avoir l'autorisation de leurs Gouvernements et de se conformer aux instructions qu'ils reçoivent, soit de Rome, soit de Paris.

En fait, le général Harrington avait très correctement demandé l'assentiment des hauts-commissaires et ceux-ci le lui avaient donné. Mais ils le lui avaient donné à titre provisoire, avant même d'en avoir pu référer à leurs Gouvernements et, bien entendu, c'était aux Gouvernements, et aux Gouvernements seuls de décider.

Or, au même moment, voici comment le général Pellé nous dépeignait la situation : Moustafa Kémal pacha, vainqueur des Grecs, marchait vers la mer de Marmara, avec la pensée, du reste, d'y jeter celles des troupes grecques qui restaient sur la rive Sud. Il

venait de lancer une proclamation à son armée et il se déclarait — en propres termes — sûr que ses troupes déploieraient le même zèle et supporteraient les mêmes fatigues et consentiraient aux mêmes sacrifices pour la réalisation des buts qui leur seraient communiqués ultérieurement.

Quels étaient donc ces buts, qui restaient indéfinis, indéterminés, dans la proclamation de Moustafa Kémal ?

Réouf bey venait de les faire connaître à la grande assemblée d'Angora : « En peu de temps — disait-il — nous reprendrons Constantinople, notre chère capitale, et nous reprendrons aussi Andrinople. »

Les télégrammes de félicitations à l'assemblée et au généralissime, que publiait l'agence d'Anatolie, exprimaient tous le même vœu. Ces résultats, disait-on, devaient être atteints, coûte que coûte, soit pacifiquement, soit, au besoin, par les armes.

Et le général Pellé nous télégraphiait :

« L'ivresse de la victoire monte chaque jour davantage au cerveau du peuple turc et il se sent la force en main. »

Il ajoutait qu'il y avait urgence à choisir entre deux procédés, une défense militaire qui exigerait l'envoi de renforts considérables ou des négociations immédiates avec les kémalistes. (*Très bien ! très bien !*)

Au reçu de ces graves nouvelles, je fis venir le maréchal Foch, le général Weygand, l'amiral Grasset et le général Buat.

Tous me dirent : qu'on veuille ou non défendre les Détroits par les armes, qu'on veuille ou non empêcher par la force le passage des Dardanelles, c'est un non-sens militaire que d'occuper un point isolé de la rive asiatique avec la mer à dos Pour défendre la rive sud orientale des Dardanelles, il faudrait avoir des troupes sur une longueur d'environ 50 kilomètres et sur une assez grande profondeur ; mais des détachements isolés à Tchanak sont tout à fait en l'air ; ils sont à la merci d'une attaque, même de troupes irrégulières..

En présence de ces déclarations unanimes, faites par toutes nos autorités militaires et navales, je ne me suis pas cru le droit de laisser exposés à de tels dangers, à de telles surprises la compagnie d'infanterie française et le peloton de spahis marocains qu'on avait envoyés à Tchanak. (*Applaudissements*).

Réfléchissez qu'à cette date, les renforts anglais n'étaient pas arrivés, loin de là, et qu'une rencontre fortuite, un simple échange de coups de feu entre deux sentinelles, un hasard malheureux aurait pu entraîner des conséquences incalculables.

Trois fois j'ai craint, à ce moment, que le malheur arrivât ; et trois fois nous avons été à la veille d'une véritable catastrophe. Et si jamais la guerre avait repris entre les Turcs et les alliés, il aurait pu s'ensuivre une guerre plus terrible encore peut-être que celle que nous avons connue, car, très probablement, à côté des kémalistes, les soviets et la Bulgarie seraient intervenus en Orient, et c'eût été de nouveau le monde en feu.

Sur ces entrefaites, l'agence Reuter avait publié, le 25 septembre, un communiqué qui avait vivement surpris, je dois le dire, le Gouvernement français et aussi, je l'ajoute, le Gouvernement italien. Le Gouvernement italien a lui-même, en effet, été étonné par cette note, et il nous a fait savoir qu'il était dans la même impossibilité que nous d'envoyer les renforts qu'elle annonçait.

D'après un télégramme de l'agence Reuter, « le Conseil de cabinet anglais se serait mis d'accord hier à Londres sur les résolutions suivantes :

« 1° Il a tout d'abord exprimé sa grande satisfaction en ce qui concerne la réponse du Gouvernement français, qui témoigne d'un accord complet sur la question urgente, c'est-à-dire celle du proche-Orient. »

Ceci répondait à notre communication officielle relative à la liberté des détroits.

« 2° Il a décidé qu'en cas de menace de Moustafa Kémal, de violer les zones neutres ou les détroits, on renforcera « les drapeaux alliés » par des contingents militaires et navals. »

Nous n'avions nullement, messieurs, été pressentis à cet égard.

« 3° En ce qui concerne les flottes alliées, des instructions seront données pour empêcher toute tentative de passage des détroits et même tout rassemblement de vaisseaux pour les transports militaires des Turcs ;

« 4° Le Conseil a également décidé que le règlement général de la question d'Orient serait déterminé à une date assez prochaine, dans une conférence qui comprendrait non seulement les alliés, Angleterre, France, Italie, d'une part, et les Turcs et les Grecs de l'autre, mais aussi les puissances comme la Serbie et la Roumanie, qui ont un intérêt vital à ce règlement. »

J'ai aussitôt télégraphié à Londres, à notre ambassadeur :

« Si ces communications sont exactes, je ne puis m'empêcher d'exprimer la surprise qu'elles me causent. En rendant publiques, avant d'en saisir ses alliés, les décisions qui s'y trouvent énoncées, le Gouvernement anglais se donne l'apparence de leur forcer la main et d'engager leur politique dans la question d'Orient à un moment particulièrement grave. Je vous prie donc de le faire amicalement remarquer à lord Curzon, en lui rappelant que le Gouvernement français s'est jusqu'ici soigneusement abstenu de faire connaître officiellement sa pensée sur l'attitude à adopter en Orient, tant en ce qui concerne les futures conditions de paix et la procédure à suivre pour la réunion de la conférence, qu'en ce qui touche la situation militaire. Ce n'est, en effet, sur ce dernier point qu'après avoir avoir remis à lord Hardinge la note exposant notre point de vue que nous en avons avisé la presse.

« En ce qui concerne la notification à faire à Moustafa Kémal, elle ne saurait, dans notre pensée, avoir un caractère d'ultimatum, puisque jusqu'ici nous n'avons aucune preuve officielle que le Gouvernement d'Angora veuille violer la zone et qu'au contraire nous avons recueilli de divers côtés des témoignages de son intention actuelle de la respecter. Je crains même fortement que la communication du Gouvernement anglais ne soit de nature à surexciter dangereusement les Turcs, ce qui pourrait être encore beaucoup plus regrettable pour nos amis anglais que pour nous.

« Je ne puis, d'ailleurs, cacher que le Gouvernement français n'a nulle intention et ne serait, d'ailleurs, pas en mesure de renforcer ses contingents militaires, à Constantinople. Il va de soi, en outre, qu'aucune instruction concernant l'attitude des flottes alliées en ce qui concerne une tentative éventuelle de passage des détroits, et, à plus forte raison de rassemblements de vaisseaux pour transports militaires des Turcs ne pourrait être donnée sans l'assentiment préalable et formel du Gouvernement français. »

Cette malheureuse note de l'agence Reuter surexcita, en effet, les kémalistes et elle accrut le danger des troupes qui se trouvaient à Tchanak.

Cette note fut encore aggravée, le lendemain, par une nouvelle note complémentaire annonçant un appel du Gouvernement britannique à tous les contingents des dominions.

Si je parle si librement de ces deux notes aujourd'hui, c'est qu'il y a deux jours à peine, un ministre anglais qui est, du reste, un très grand ami de la France, lord Derby, a exprimé lui-même le regret public qu'elles eussent été rédigées à cette époque. (*Très bien ! très bien !*)

Je me décidai alors, le 19 septembre, à demander au général Pellé de ne pas laisser plus longtemps nos troupes à Tchanak, mais je lui recommandai, bien entendu, de ne rien faire sans avertir immédiatement les généraux alliés.

Voici, en effet, ce que je télégraphiai au général Pellé à ce moment :

« 19 septembre. — Il me paraît indispensable de retirer immédiatement les troupes française de Tchanak et de tous les points où elles ne se trouvaient pas antérieurement. Je vous prie de prendre sans retard les mesures nécessaires et de me renseigner exactement sur les positions de tous nos détachements et sur les conditions dans lesquelles ils ont été placés. Il va sans dire qu'en retirant nos troupes d'Asie Mineure et particulièrement de Tchanak, vous devez prévenir les commandements alliés pour qu'ils puissent, de leur côté, soit rappeler les leurs, soit les renforcer. »

Le haut commissaire français poussa, d'ailleurs, le scrupule aussi loin que possible ; il pria le général Harrington de rappeler lui-même nos troupes de Tchanak ; c'est effectivement le général britannique qui a donné aux détachements italien et français, l'ordre de revenir à Constantinople Car dans toutes ces affaires, je n'ai pas besoin de le dire, la Chambre le sait, l'Italie est restée en plein accord avec nous.

Il *est donc tout à fait injuste de reprocher* à la France, *comme on l'a fait autrefois*, comme on ne le fait plus aujourd'hui, une défaillance quelconque vis-à-vis de ses alliés. (*Très bien ! très bien !*) A aucun moment du reste, nous n'avons retiré nos troupes ni de Constantinople, ni de la presqu'île de Gallipoli ; nous les avons seulement retirées d'un point isolé que notre autorité militaire jugeait indéfendable, et nous avons conseillé à nos amis anglais de nous imiter.

Ils n'ont point été de notre avis : ils sont restés.

Grâce aux négociations que nous avons ensuite engagées, d'accord avec eux et même à leur demande, ils n'y ont pas été attaqués. Nous en sommes très heureux. Mais, sans notre intervention, les Turcs n'auraient envoyé personne à Moudania, les troupes anglaises auraient été bientôt en contact avec les kémalistes. Et la guerre aurait éclaté. (*Applaudissements*)

Le jour même où je donnais l'ordre de retirer nos troupes de Tchanak, le 19 septembre, le général Charpy télégraphiait au ministre de la guerre :

« Général Harrington est préoccupé par l'éventualité de la violation de la zone neutre. Il a convoqué, le 18 septembre, les généraux alliés pour faire ressortir la nécessité de se tenir prêt le cas, échéant, à résister avec toutes les forces, pour barrer la route aux kémalistes, conformément à la décision qui aurait été prise par les Gouvernements alliés... » C'est la note Reuter. — «... Il demande, en conséquence, envoi urgent de renforts français et italiens dans le secteur d'Ismid et dans celui de Tchanak et exécution de travaux de défense.

« Avec le général Monbelli, nous avons déclaré d'abord ignorer la déclaration susvisée des Gouvernements alliés. Nous avons rappelé qu'à la suite des décisions prises à la conférence des hauts-commissaires et généraux, le 10 septembre :

« 1° Ont été envoyés dans la zone neutre de petits détachements alliés, mais seu-

seulement à titre de démonstration d'entente et de coopération au sujet du principe du respect de la zone neutre ;

« 2° Que seraient demandées des instructions au Gouvernement en raison de l'impossibilité de défendre avec chance de succès ladite zone avec les moyens militaires alliés actuellement disponibles à Constantinople.

« Nous plaçant ensuite au point de vue exclusivement militaire, nous avons exposé que la situation, en août, à Tchataldja était très suffisante. D'une part, l'importance des forces grecques était connue : c'étaient des forces démoralisées, indisciplinées ; il y avait de l'hésitation dans le Gouvernement et chez le commandement grec. D'autre part, l'appui de la flotte était efficace sur un terrain propice à la défensive. Le front était connu, les positions de repli étaient bonnes avec le soutien moral, peut-être matériel, de la population turque de Constantinople.

« Ces opérations pouvaient donc être engagées avec de très grandes chances de succès.

« En revanche, problème actuel : 1° d'une part, des forces ennemies avec nombreux matériel, à moral exalté, décidées à lutter pour conquérir leur capitale et leur territoire national. D'autre part, terrain peu propice à la défensive, favorable aux infiltrations, nécessité grande densité de troupes, large front, aucune profondeur pour la défense ; 2° nécessité surveiller efficacement front Tchataldja à cause de l'effervescence Thrace ; 3° occupation de Tchanak et des lignes de ce secteur isolé.

« Echec certain. Prestige militaire allié insulté. Plan et action basés sur moyens actuels très nettement insuffisants. »

M. ANDRÉ BERTHON. — Et le droit que devient-il dans tout cela ? Je n'entends parler que de force ! (*Exclamations à droite.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je sais, monsieur Berthon, que vous êtes un des plus honorables et des plus éminents représentants du droit dans cette Assemblée et dans l'ordre dont, vous et moi, faisons partie.

M. ANDRÉ BERTHON. — Je m'y efforce.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Vous vous y efforcez et moi aussi. Mais j'estime que le droit ne suffit pas à lui seul et qu'il y a des heures où il est nécessaire qu'il soit soutenu par la force.

Seulement, quand, d'un côté je ne vois ni le droit ni la force, je crois parfaitement inutile de mettre notre force en mouvement. C'est la raison pour laquelle, dans la circonstance présente, j'ai refusé la force que l'on sollicitait de nous. (*Applaudissements.*)

M. ANDRÉ BERTHON. — Vous avez bien fait.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Au même moment, d'après un télégramme que je recevais de Constantinople, le général Harrington, interrogé par le général Charpy et par son collègue italien, reconnaissait loyalement qu'en cas d'agression des forces kémalistes, la position des troupes alliées serait « insoutenable » — c'est l'expression même dont il se servait à ce moment-là, pour définir la situation des troupes dont il disposait alors à Tchanak.

L'ancien cabinet britannique se rendait si bien compte de cette situation difficile, qu'avant l'évacuation de Tchanak par nos troupes, et tout à fait en dehors de la France, il avait demandé à la Serbie et à la Roumanie d'envoyer des contingents à Constantinople.

J'en fus averti alors par l'honorable M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères de Yougo-Slavie, qui se trouvait à Paris, et, quelques jours après, par M. Antonesco, ministre de Roumanie.

Aussitôt, le 18 septembre, c'est-à-dire la veille du jour où j'ai ordonné l'ordre de retirer nos troupes de Tchanak, j'avais télégraphié à Londres pour m'étonner de toutes ces initiatives isolées qu'avait prises le Gouvernement précédent.

Voici les termes dont je me suis servi :

« Veuillez faire savoir à lord Curzon que le Gouvernement français a été profondément surpris des graves initiatives publiquement annoncées par le cabinet britannique au sujet des affaires d'Orient avant toute entente avec ses alliés et particulièrement avec la France.

« Nous sommes dans l'impossiblité absolue de nous associer à la politique projetée, qui nous créerait les plus redoutables difficultés dans toutes nos possessions musulmanes et qui serait, du reste, à notre avis, aussi funeste à l'Angleterre qu'à nous-mêmes. Mais si nous n'avons pas le droit de juger cette politique au point de vue de ses conséquences pour l'empire britannique, nous ne pouvons renoncer à la liberté d'épargner à la France, avec une nouvelle guerre orientale, des troubles dans une partie de nos colonies. (*Applaudissements.*) »

« Au mois de mars dernier, j'avais indiqué à lord Curzon qu'il sous-estimait les forces kémalistes et qu'il se faisait des illusions sur l'armée grecque J'avais ajouté que nos propositions communes seraient vraisemblablement repoussées, que nous serions bientôt amenés à faire aux Turcs de plus grandes concessions »

« Les événements ont justifié et même dépassé mes prévisions Et, cependant je constate avec un pénible étonnement que le cabinet britannique paraît vouloir maintenir intégralement une attitude que les faits rendent à nos yeux incompréhensible

« Le Gouvernement français est quoi qu'en dise la presse britannique tout à fait étranger à l'offensive turque. Il l'a même nettement déconseillée mais elle s'est produite et on ne peut négliger aujourd'hui les résultats qu'elle a eus Ce ne sont pas seulement les kémalistes, ce ne sont même pas seulement tous les Ottomans, ce sont tous les musulmans qui se réjouissent de l'évacuation de l'Asie Mineure. La victoire turque a des répercussions jusqu'en Tunisie en Algérie et au Maroc. Il est inévitable qu'elle ait surexcité les espérances des kémalistes et il serait, à notre avis, extrêmement périlleux de blesser en ce moment, par des mesures imprudentes, l'amour-propre national des Turcs.

« Nous restons résolument partisans de la liberté des détroits et nous serions disposés à la mettre sous la sauvegarde de la Société des nations, ou à envisager, au besoin, d'autres combinaisons internationales acceptables pour la Turquie... » — je réponds ainsi à votre observation, monsieur Berthon — « ... mais nous croyons impossible, dans les circonstances actuelles, de refuser à la Turquie, sous réserve du contrôle sur la liberté des détroits, la souveraineté dans la presqu'île de Gallipoli comme à Constantinople, la ligne de la Maritza et Andrinople.

« Nous avons la conviction que, si les alliés étaient immédiatement d'accord pour reconnaître à la Turquie ces droits et ces limites, l'armée kémaliste renoncerait à l'idée de traverser les Dardanelles ou de prendre Constantinople de force.

« Si, au contraire, l'Angleterre adopte une attitude négative et comminatoire, les Turcs, loin d'être intimidés, se trouveront poussés à la violence et attaqueront sans

tente non seulemen' les Détroits, mais la Mésopotamie et la Syrie. Une véritable guerre s'engagera et, pour avoir raison des Turcs, il faudra envoyer en Orient des forces considérables, ce que la France, quant à elle, ne peut ni ne veut faire.

« Nous avons été extrêmement étonnés que l'Angleterre eût demandé à la Serbie d'envoyer une division à Constantinople. Si nous avions été consultés à ce sujet, comme nous aurions dû l'être, nous aurions déconseillé une proposition dont la mise a exécution peut soulever les plus fâcheuses complications. La Serbie est en bons termes avec les Turcs et, en particulier, avec Moustafa Kémal, qui a toujours été son ami. Il peut y avoir pour elle un danger d'avenir à prendre l'initiative qu'on lui suggère. Elle n'a rien à y gagner, elle peut avoir à y perdre.

« En amenant des troupes serbes à Constantinople, l'Angleterre médite sans doute d'y amener également des troupes grecques. Ce serait l'injure la plus violente qu'on pût faire aux Turcs, et il n'y aurait pas de plus imprudente préface à la préparation de la paix.

« L'opinion française elle-même... » Le Gouvernement grec précédent était au pouvoir lorsque j'exprimais cette pensée « ...se révolterait dans les circonstances présentes, contre une coopération franco-hellénique... » (*Applaudissements.*)

M. André Berthon. — Et contre toute coopération de ce genre ! A bas la guerre !

M. le président du Conseil. — Veuillez faire connaître d'extrême urgence à lord Curzon les vues du Gouvernement français et lui dire que nous comptons qu'il ne prendra aucun parti irrévocable sans s'être mis préalablement d'accord avec la France. » (*Applaudissements.*)

M. André Berthon. — Très bien ! A bas la guerre !

M. le président du Conseil. — En même temps, et sur sa demande j'avais envoyé le général Pellé à Smyrne pour se renseigner sur les dommages que l'incendie avait causé, hélas ! à un grand nombre de nos compatriotes, et aussi avec l'espoir qu'il y pourrait conférer avec Moustafa Kémal.

Moustafa Kémal a eu, en effet, une longue conversation avec lui et une autre avec l'amiral Dumesnil. A tous deux, il a dit qu'il comptait bien n'être pas placé dans la nécessité d'entrer en conflit avec les troupes alliées, mais que, si on ne remettait pas la Thrace orientale à des fonctionnaires civils turcs, il serait obligé, ne serait-ce que sous la pression de son armée, de continuer les mouvements militaires jusqu'aux limites des territoires visés par le pacte national, territoires que, du reste, la France avait le désir de reconnaître aux Turcs.

Tout concordait donc à nous montrer que, même déployée plus largement que les alliés ne pouvaient le faire, la force, à elle seule, était incapable de retenir l'armée victorieuse des Turcs.

C'est sur ces entrefaites que lord Curzon vint pour la seconde fois à Paris. L'opinion que j'exprimais, dans les entretiens que nous eûmes ensemble, peut se résumer en quelques mots.

Il y a, disais-je à lord Curzon, dans les déclarations de Moustafa Kémal des exagérations probables, des exagérations certaines ; mais ces déclarations contiennent aussi un avertissement qu'il serait sans doute imprudent de négliger. Or, si l'on se borne à dire aux Turcs, dans l'état actuel de leurs dispositions : « Venez à une conférence et nous verrons dans cette conférence ce que nous pourrons vous accorder ; en attendant, voici une zone que nous avons déclarée neutre, ne la franchissez pas », les Turcs n'écou-

teront pas, et ils passeront ou, pour le moins, ils essaieront de passer. Il ne faut donc pas de les menacer, il faut leur faire savoir ouvertement et loyalement quelles satisfactions les Alliés sont prêts a leur accorder. Et je proposai de leur promettre la Thrace jusqu'à la Maritza.

Les conversations avec lord Curzon furent aussi confiantes et aussi libres que possible. J'ai le plus grand plaisir à le dire à cette tribune, puisque lord Curzon se retrouve aujourd'hui avec plus de liberté, son président du Conseil l'a déclaré lui-même officiellement, à la tête du Foreign Office.

Je rends publiquement hommage à l'esprit de conciliation et à la hauteur de vues dont il a fait preuve pendant toute la durée de nos conversations. (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Il ne semblait pas, du reste, alors, plus que moi, croire que la menace ou le déploiement de la force fussent suffisants pour arrêter les Turcs.

Le 20 septembre, en effet, il m'a expressément demandé, et c'est tout à son éloge, tout à son honneur, d'intervenir auprès des Turcs.

Les inexactitudes qui ont été commises naguère de l'autre côté du détroit dans l'appréciation du rôle de la France me mettent dans l'obligation de préciser et de montrer, qu'à l'heure du péril, l'Angleterre s'est adressée, comme c'était son droit, à notre coopération et que nous nous sommes empressés de la lui donner.

L'initiative prise par lord Curzon, je le répète, fait honneur à sa loyauté et à son indépendance ; et elle a été extrêmement féconde, extrêmement fructueuse pour le maintien de la paix.

Voici, à peu près, messieurs, la conversation que nous avons eue le 20 septembre 1922 :

« Lord Curzon m'a fait remarquer qu'il lui paraissait essentiel que le Gouvernement français employât ce qu'il appelait « la grande autorité dont le Gouvernement français jouit sur Kémal pacha », pour empêcher, de la part de celui-ci, toute action qui rendrait la conférence impossible.

« C'est, disait l'honorable ministre, l'intérêt de la paix que tout le monde désire et il n'est pas non plus de l'intérêt de la France ou de l'Italie que Moustafa Kémal amène l'Angleterre à entreprendre une action indépendante dans les Détroits ; la question a, pour l'Angleterre, une telle importance qu'en dernier ressort elle n'hésitera pas à agir seule : elle dispose de forces suffisantes. Elle ne désire pas, aujourd'hui, être obligée de recourir à ces moyens extrêmes, mais la condition est que les kémalistes n'attaquent pas.

« Lord Curzon croit donc avoir le droit de demander à M. Poincaré d'agir sur Ferid bey... » — qui est, vous le savez, le représentant des kémalistes à Paris — « ...et de lui dire tout de suite qu'il y a espoir de faire l'accord sur des conditions acceptables pour les Turcs... » tout cela, remarquez-le, est un langage on ne peut plus raisonnable, on ne peut plus sensé. — « ...mais que, si l'armée kémaliste avance, et que, si l'entente est rompue, la Grande-Bretagne sera forcée d'agir seule. Une telle intervention de M. M. Poincaré serait sans doute efficace. Naguère M. Poincaré... » — c'était au mois de mars — « ... disait à lord Curzon : Vous êtes les amis des Grecs, agissez sur eux; retenez-les. Aujourd'hui, lord Curzon lui retourne le compliment. On assure, d'autre part, que M. Franklin-Bouillon qui, à Angora était comme chez lui... » (*Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche. — Rires sur divers bancs au centre.*)

Je ne prétends pas rapporter textuellement les paroles de lord Curzon, mais je lis des notes qui ont été prises à ce moment par des secrétaires français.

« On assure, d'autre part, que M. Franklin-Bouillon, qui, à Angora, était comme chez lui, va partir pour Smyrne. Il pourrait peut-être exercer une action.

« M. Poincaré répond qu'il est tout prêt à user, dans l'intérêt général, de tous les moyens d'influence dont il peut disposer. Quant à M. Franklin-Bouillon, il n'a pas été question jusqu'à présent qu'il aille à Smyrne. Sans doute ne demanderait-il pas mieux que d'y aller, si on l'en priait... » (*Exclamations et rires à droite.*)

Il n'y a rien de risible là-dedans. (*Applaudissements à gauche et sur divers bancs au centre et à l'extrême gauche.*)

Je vous prie de croire que, quand j'ai tenu ce langage à lord Curzon, j'ai trouvé que son initiative était tout à son honneur, et je prétends que ma réponse n'était nullement risible. (*Applaudissements.*)

« Quant à M. Franklin-Bouillon, il n'a pas été question, jusqu'ici, qu'il aille à Smyrne. Sans doute ne demanderait-il pas mieux que d'y aller, si on l'en priait... » (*Interruptions à droite.*)

Messieurs, je trouve — vous me permettrez de le dire très nettement — déplorable que la politique intérieure se traduise jusque dans des mouvements de séance. (*Vifs applaudissements à gauche, à l'extrême gauche et sur divers bancs au centre et à droite.*)

Autant je comprenais, tout à l'heure, les protestations dont, à certains moments, les explications que je fournissais sur la politique intérieure pouvaient être l'objet de telle ou telle partie de cette Chambre, autant lorsque je parle d'une question de politique étrangère, sur laquelle, au moins jusqu'à présent nous pouvons être tous d'accord, je suis étonné que le seul fait que je prononce le nom d'un ancien homme politique...

M. HERRIOT. — D'un homme politique !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — ... puisse provoquer de semblables protestations. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. BELLET. — Cela n'a aucun rapport.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je reprends :

« Quant à M. Franklin-Bouillon, il n'a pas été question, jusqu'à présent, qu'il aille à Smyrne. Sans doute ne demanderait-il pas mieux que d'y aller si on l'en priait. M. Poincaré n'a voulu prendre aucune décision dans ce sens avant cette réunion pour ne pas désobliger le Gouvernement britannique, et M. Poincaré réfléchira à la possibilité de l'envoyer là-bas, mais quel que soit l'intermédiaire, il faut qu'il puisse offrir quelque chose. M. Poincaré a la conviction qu'on ne parviendra pas à arrêter Moustafa Kémal si on ne lui promet pas dès à présent la ligne de Maritzala et la souveraineté sur Gallipoli. »

Trois jours plus tard, le 23 septembre lors Curzon, après avoir téléphoné et télégraphié plusieurs fois à son Gouvernement, acceptait — et je crois pouvoir dire qu'il aurait volontiers accepté plus — de donner aux Turcs dans le futur traité de paix la ligne de la Maritza et Andrinople.

Le jour même, nous rédigions avec M. le comte Sforza la note commune que la Chambre connaît et que j'ai été chargé de transmettre à Moustafa Kémal. Je ne rappelle que les passages essentiels, ils sont indispensables pour préciser la pensée commune des alliés...

« Les trois Gouvernements alliés prient le Gouvernement de la grande Assemblée nationale de vouloir bien leur faire savoir s'il serait disposé à envoyer sans retard un représentant muni de pleins pouvoirs à une réunion qui se tiendrait à Venise ou ailleurs et à laquelle seraient également invités, avec les représentants de la Turquie les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon, de la Roumanie, de l'Etat yougo-slave et de la Grèce Cette réunion aurait lieu dès que les dispositions nécessaires auraient été prises par les Gouvernements intéressés.

« Les trois Gouvernements alliés saisissent cette occasion pour déclarer qu'ils considèrent avec faveur le désir qu'à la Turquie de récupérer la Thrace jusqu'à la Maritza et Andrinople, à la condition que le Gouvernement d'Angora n'envoie pas son armée pendant les pourparlers de paix dans les zones dont les Gouvernements alliés ont proclamé la neutralité provisoire

« Les trois Gouvernements soutiendront volontiers à la conference l'attribution de ces frontières à la Turquie étant entendu d'ailleurs que des mesures seraient prises, d'un commun accord, dans le traité pour sauvegarder les intérêts de la Turquie et de ses voisins pour démilitariser en vue du maintien de la paix, certaines zones à déterminer, pour obtenir le rétablissement paisible et régulier de l'autorité turque et, enfin, pour assurer efficacement, sous les auspices de la Société des nations la liberté des Dardanelles, de la mer de Marmara et du Bosphore ainsi que la protection des minorités de race et de religion

« Les trois Gouvernements appuieront du reste volontiers l'admission de la Turquie à la Société des nations Ils sont d'accord pour renouveler l assurance déjà donnée au mois de mars dernier que les troupes alliees seront retirées de Constantinople aussitôt que le traité entrera en vigueur

« Les trois Gouvernements alliés useront de leur influence pour provoquer, avant l'ouverture de la conférence le retrait des forces grecques sur une ligne qui sera fixée par les généraux alliés, d'accord avec les autorités militaires turques et grecques En retour de cette intervention, le Gouvernement d'Angora s'engagera à n'envoyer ni avant, ni pendant la conférence, des troupes dans les zones qui ont eté provisoirement déclarées neutres, et à ne pas franchir les Détroits, ni la mer de Marmara »

Je tiens à relire ces stipulations parce qu'elles forment, en réalité, convention entre les kémalistes et les alliés et ne peuvent être violées ni d'un coté ni de l'autre (*Applaudissements*)

« Pour déterminer la ligne dont il est question plus haut, une réunion pourrait avoir immédiatement lieu entre Moustafa Kemal pacha et les généraux alliés à Moudania ou à Ismid

« Les Gouvernements alliés ont la conviction que leur appel sera entendu et qu'ils pourront collaborer avec la Turquie comme avec leurs alliés au rétablissement d'une paix à laquelle aspire toute l'humanité civilisée »

Il fallait maintenant déterminer Moustafa Kémal pacha à envoyer un général à Moudania, pour participer à la conférence projetée

M Franklin Bouillon qui, depuis l'accord d'Angora, avait conservé, comme le disait lord Curzon, avec Moustafa Kémal d'excellentes relations personnelles et dont lord Curzon, avec beaucoup de clairvoyance, jugeait le voyage utile, M Franklin-Bouillon dis-je, partit pour Smyrne avec mission de convaincre Moustafa Kémal pacha et d'agir exclusivement dans l'intérêt commun des Alliés

Les instructions que je lui avais remises étaient très nettes à cet égard :

« Comme nous sommes convenus, je précise l'objet de votre mission, avant votre rencontre avec Moustafa Kémal pacha.

« Le but essentiel est de déterminer celui-ci à accepter l'invitation des Alliés à une Conférence. Il convient donc que vous ne fassiez et ne disiez rien qui puisse être interprété comme étant en opposition avec les intentions de l'Angleterre et de l'Italie. »

M. Franklin-Bouillon s'est acquitté de cette mission avec toute son intelligence et toute son ardeur, et il a fait preuve d'un dévouement infatigable qui lui a valu — je le dis du haut de cette tribune — les félicitations du Gouvernement. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche et sur divers bancs.*) Et Moustafa Kémal a consenti envoyer un représentant à Moudania pour le 3 octobre.

Ce n'est pas d'ailleurs, messieurs, sans que se soient produites dans l'intervalle de nouvelles difficultés. D'abord, le 26 septembre, j'ai été avisé par l'ambassadeur d'Angleterre que 2.000 cavaliers turcs étaient entrés dans la zone neutre, et j'avais aussitôt télégraphié au général Pellé pour qu'il fit des démarches auprès des autorités kémalistes. Deux jours après, le 28 septembre, le général Pellé m'avait averti que les contingents turcs se renforçaient encore, et j'avais télégraphié à M. Franklin-Bouillon, qui était à Smyrne; il a agi auprès de Moustafa Kémal, a protesté contre ces renforcements et les a fait suspendre. Le lendemain, en effet, M. Franklin-Bouillon, après une laborieuse discussion, parvenait à décider Moustafa Kémal à ordonner l'arrêt de ses troupes.

Dès que j'en fus avisé, je télégraphiai à Londres, à Rome et à Constantinople, en date du 1er octobre.

Je reçois le télégramme suivant de M. Franklin-Bouillon :

« Je suis parvenu, après deux jours de discussion à décider Moustafa Kémal à ordonner l'arrêt immédiat et total de ses troupes sur les positions qu'elles occupaient le jour de mon arrivée, à condition que, de leur côté, les Anglais cesseraient leur débarquement et l'organisation de leurs retranchements...

« En commun quant au Gouvernement royal cette conversation, vous ajouterez que j'insiste auprès de Moustafa Kémal sur la nécessité de ne pas laisser les troupes turques dans le voisinage immédiat de Tchanak, afin d'éviter des incidents, même involontaires.

« Je ne mets d'ailleurs pas en doute que le Gouvernement britannique comme le Gouvernement italien ne soient d'accord avec nous pour accepter la proposition de Moustafa Kémal de fixer au 3 octobre la réunion de Moudania.

« J'espère que la question de l'évacuation de la Thrace orientale pourra y être réglée sans difficulté.

« De toute façon, il y a un intérêt capital à ce que les généraux alliés se réunissent à la date fixée. Il est de toute évidence que cette prise de contact est le meilleur moyen de prévenir un conflit et qu'on doit éviter toute discussion préalable de nature à le retarder, tandis que, vraisemblablement, l'accord se fera bien plus facilement sur place. »

Les généraux se réunirent donc à Moudania le 3 octobre. Mais là, les difficultés surgirent encore soit pour la détermination de la zone qui devait être dorénavant considérée comme neutre, soit sur les conditions et sur les délais d'évacuation des troupes grecques en Thrace, soit sur la question de Karagatch, faubourg d'Andrinople, que les Turcs considèrent comme partie intégrante de la ville, soit sur l'établissement de l'administration civile turque et de la gendarmerie ottomane en Thrace orientale.

Les trois généraux alliés firent preuve, pendant ces dures négociations, de l'esprit le plus conciliant et le plus pacifique. J'avais donné au général Charpy des pouvoirs très larges : mais le général Harrington avait reçu de son Gouvernement des instructions plus étroites et il a fallu interrompre la Conférence pour permettre aux Gouvernements de délibérer.

Lord Curzon, vraiment infatigable, est venu pour la troisième fois à Paris, le vendredi 6 et le samedi 7 octobre et j'ai eu encore avec lui, ainsi qu'avec le chargé d'affaires d'Italie, M. Galli, remplaçant l'ambassadeur, le comte Sforza, retenu par un deuil cruel, j'ai eu, dis-je, avec lui les conversations les plus confiantes et les plus utiles.

Nous nous sommes mis d'accord sur le texte très court que j'avais proposé et qui était ainsi conçu .

« Les trois Gouvernements alliés sont d'accord pour accepter que les troupes grecques soient invitées à se retirer le plus ôt possible à l'ouest de la Maritza.

« Les Gouvernements alliés assureront à l'aide d'une occupation interalliée provisoire l'installation en Thrace orientale de l'administration civile turque et de la gendarmerie turque

« Cette installation devra avoir lieu dans un délai qui ne dépassera pas un mois après l'évacuation des troupes grecques A l'expiration de ce délai, les troupes alliées ne continueront à occuper, pendant la durée de la conférence, que certains points sur la rive droite de la Maritza et les endroits où elles se trouvent en ce moment. »

Il était donc bien entendu que nous avions le droit de maintenir les troupes alliées à Gallipoli, les troupes anglaises à Tchanak, les troupes françaises, italiennes et britanniques à Constantinople.

Dans la soirée du 7, nous fûmes en mesure d'envoyer des instructions concordantes, mais lord Curzon était encore à Paris et il avait dû en référer à son Gouvernement, d'où un léger retard qui mit le général Harrington, à Constantinople, pendant quelques heures, dans l'impossibilité de constater le plein accord des trois Gouvernements.

Dès qu'il put matériellement être informé de cet accord, tous les malentendus se dissipèrent et l'entente se fit entre les Alliés, d'une part, et les Turcs, d'autre part, sur le protocole qui a été signé à Moudania et que vous connaissez

Le 13 octobre, je recevais, du général Pellé un télégramme C'est la dernière lecture que j'infligerai à l'attention de la Chambre, mais je la crois utile. Voici ce télégramme :

« La nouvelle de la signature de la convention de Moudania a été accueillie soit sur place, soit à Stamboul, avec des démonstrations de joie qui prouvent en somme, combien vivement les Turcs désiraient un dénouement pacifique du conflit.

« Les journaux d'hier soir et de ce matin approuvent la convention sans formuler aucune réserve.

« Le général Charpy a recueilli à Moudania même des manifestations de chaude sympathie pour la France. Le représentant d'Angora, en arrivant à Constantinople, est venu me remercier « Le peuple turc, m'a-t-il dit, sait que la paix est votre œuvre. »

« Le journal nationaliste *Hen* relève le rôle prépondérant joué par le Gouvernement français dans la préparation d'une paix juste.

« Il est certain qu'une grande partie du succès de la conférence doit être attribuée au rôle conciliateur joué par le général Charpy. De l'avis de tous les officiers alliés, son intervention a été décisive, le dernier jour lorsqu'il est arrivé à convaincre Ismet

pacha de retirer ses détachements avancés et de donner ainsi à l'amour-propre des Anglais, comme à leurs appréhensions pour la sécurité des Détroits, les apaisements indispensable.

« Je serais très heureux qu'il parût possible à Votre Excellence de lui exprimer sous telle forme qu'elle jugera convenable, les satisfactions du Gouvernement. »

Je n'ai pas besoin de dire que j'ai envoyé des félicitations au général Charpy, comme le Gouvernement l'avait fait également pour l'amiral Dumesnil, et je suis sûr que le Chambre toute entière s'associe à ces félicitations. (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Le général Harrington a montré à la conférence, continuait le général Pellé, une patience, une abnégation personnelle, un esprit de conciliation qui lui font honneur et qui étaient indispensables pour aboutir.

« Il a fallu, d'autre part, toute la discipline et le sang-froid des troupes britanniques pour éviter un conflit.

» Le général Monbelli a reçu de son haut-commissaire comme instructions de seconder son collègue français. J'ai eu moi-même hautement à me louer de l'appui constant de mon collègue italien, notamment lorsque, le 5 octobre, après le commencement de scission qui s'était produit à Moudania, il a donné sa formelle adhésion au point de vue français. »

Je m'arrête là, mais, comme je le disais, je tenais à vous lire ce télégramme, pour répondre à certaines allégations qui ont été produites à cette tribune et qui tendraient à faire croire qu'à un moment quelconque, à Moudania, l'accord se serait brisé ou relâché entre les puissances alliées. Les puissances alliées, ont au contraire, comme vous le voyez, opéré en parfait accord. Il est impossible, je crois de définir avec plus de justice et d'impartialité, que l'a fait le général Pellé, le rôle joué sur place par les agents des trois Gouvernements.

Il y a eu messieurs, Dieu merci, à Moudania et à Constantinople une coopération constante et c'est cette coopération constante des Alliés, qui a assuré le maintien de la paix. (*Applaudissements.*)

De même, à Paris, le Gouvernement de la République a fait tout ce qui dépendait de lui pour maintenir l'accord permanent avec l'Angleterre et avec l'Italie et, grâce aux entretiens que j'ai pu avoir avec lord Curzon et avec le comte Sforza ou avec M. Galli, nous sommes arrivés non point à des solutions distinctes, mais à des solutions collectives qui ont aidé à conjurer la guerre. (*Très bien ! très bien !*)

Je ne revendique donc, messieurs, ni pour la France ni pour son Gouvernement l'honneur d'un succès qui est un succès commun. Il me plaît, au contraire, de proclamer que tout le monde y a travaillé. Chacun, dans cet effort concerté, s'est naturellement montré avec son caractère, avec son tempérament, avec ses habitudes d'esprit, mais je ne pense pas que ce soit la France qui ait le moins contribué au résultat obtenu. (*Applaudissements.*)

Ce résultat, d'ailleurs, à l'heure où nous sommes, est loin d'être définitif et les incidents qui se produisent encore, tous les jours, nous prouvent que nous ne sommes pas arrivés au bout des difficultés et qu'il nous faut encore beaucoup de patience et une persévérante volonté d'union pour achever l'œuvre commencée.

Les kémalistes ne sont évidemment plus dans l'état d'esprit où ils étaient lors des accords d'Angora. A ce moment, ils étaient retranchés au fond de l'Anatolie, mais ils

avaient encore en face d'eux, en Cilicie, des forces françaises et ils avaient toute l'armée grecque devant eux, dans l'hinterland de Smyrne. Ils n'étaient donc nullement assurés de la victoire. Aujourd'hui, ils ont vu fondre devant eux les troupes grecques et, comme ils ont pu s'imaginer à un moment donné, à tort il est vrai, que les Grecs étaient encouragés par l'Angleterre, comme des paroles imprudentes prononcées encore au mois d'août dernier avaient pu les entretenir dans cette erreur, ils se figurent volontiers maintenant, qu'ils ont remporté un succès non pas seulement sur les Grecs, mais sur la politique des Alliés ..

M. LENAIL. — Pas sur la nôtre

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — Ou tout au moins sur la politique de la Grande-Bretagne.

Cette exaltation d'amour-propre national les pousse à formuler des exigences diverses, à l'encontre desquelles nous avons, malgré tout, à défendre les intérêts séculaires de la France.

Tel va être, en ce qui nous concerne, l'objet principal de la Conférence de Lausanne.

Chaque jour de retard, si un retard se produisait, pourrait amener, soit à Tchanak, soit à Constantinople, soit en Thrace, des complications imprévues et dangereuses. Nous avons fait et nous continuons à faire tout ce qui peut dépendre de nous pour que la conférence ne soit pas ajournée Il est temps qu'elle se réunisse, pour fixer définitivement les conditions de la paix Elle aura, comme je l'ai dit, à résoudre de nombreux et graves problèmes · la détermination exacte de la frontière en Thrace, puisque, comme je l'indiquais entre parenthèses, il y a quelques minutes, la question de Karagatch reste posée, les garanties à stipuler en remplacement du régime des capitulations que les Turcs ont aboli pendant la guerre, la conservation de nos écoles et de nos établissements hospitaliers, la protection des minorités ethniques et religieuses, le règlement des dettes de guerre, le maintien de l'institution de la dette ottomane — et la liste, déjà longue, ne s'arrête pas là

M. ANDRÉ BERTHON. — Pour cela il faut que tout le monde soit présent. (*Interruptions au centre et à droite*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Quant au contrôle de la liberté des Détroits, il faudra naturellement qu'il soit organisé avant la signature de la paix Mais l'Angleterre, l'Italie et la France ont pensé que, conformément d'ailleurs au précédent de 1856, il était préférable que la question fût traitée par la même conférence, mais dans des réunions parallèles et spéciales, où pourraient être entendues du reste toutes les puissances intéressées.

M ANDRÉ BERTHON. — Eh bien ! précisez le rôle de la Russie, monsieur le président du Conseil. (*Interruptions au centre et à droite*)

Quel rôle réservez-vous à la Russie des soviets ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Monsieur Berthon, permettez-moi de vous dire familièrement que vous enfoncez une porte ouverte La Russie a été conviée, comme les autres puissances, à discuter sur la liberté des Détroits.

M. ANDRÉ BERTHON. — Et sur la question d'Orient ?

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Elle sera entendue sur toutes les questions sur lesquelles elle voudra être entendue.

Ceci n'implique en aucune façon la reconnaissance de droit du Gouvernement des soviets. (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

M. Herriot, demande alors à M. le président du Conseil, qui l'y autorise bien volontiers, quelques précisions.

M. HERRIOT. — Monsieur le président du conseil, j'ai eu l'honneur de vous signaler l'intérêt qu'il y avait à admettre la Russie à la discussion de la question des Détroits, et, d'une façon aussi générale que possible, à la discussion de la question d'Orient.

Je vous ai dit mes raisons. Ce ne sont pas du tout des raisons qui puissent avoir un rapport quelconque avec la politique intérieure de notre pays. Je crois qu'il y a le plus grand intérêt, pour l'avenir de nos relations avec la Russie, à ce que la France se montre à l'égard de ce pays aussi libérale que possible en ce qui concerne la question d'Orient. (*Mouvements divers.*)

La Russie, quelles qu'aient été ses responsabilités dans la guerre — c'est un débat que je ne veux pas engager en ce moment...

M. HENRY FERRETTE. — Il est jugé d'ailleurs. (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

M. HERRIOT. — Non, il n'est pas jugé. Il n'a pas été étudié ; par conséquent il ne peut pas être encore complètement jugé. (*Exclamations et interruptions à droite.*)

M. LÉON DAUDET. — Nous en avons vu les conséquences.

M. HERRIOT. — Il est certain que les conséquences de la guerre ont été pour cette Russie, très cruelles. (*Interruptions à droite.*)

M. LÉON DAUDET. — Et pour nous ?

M. HERRIOT. — Je me refuse à passionner la discussion ; je veux soutenir ce qui m'apparait comme un intérêt français...

M. LÉON DAUDET. — Oui, mais l'attaque du 21 mars, c'est aussi une question d'intérêt français. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. HERRIOT. — Je dis, quelles qu'aient été les responsabilités de la Russie — et c'est une question qui devra être discutée ici quand vous le voudrez... (*Interruptions à droite.*)

M. LÉON DAUDET. — Mais non ! elle ne le sera jamais.

M. MAURIÈS. — Elle n'a pas besoin de l'être.

M. LÉON DAUDET. — La Russie nous a trahis. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

M. HERRIOT. — A l'heure actuelle, la Russie, qui a perdu la Finlande, l'Esthonie, avec son port de Reval, la Lettonie, la Lithuanie, la Pologne et la Bessarabie, n'a plus, comme la carte vous l'indique, pour communiquer avec le reste de l'Europe, que le port de Pétrograd. qui est glacé pendant une partie de l'année.

M. LÉON DAUDET. — Elle n'avait qu'à rester dans la guerre avec nous. (*Interruptions à gauche et à l'extrême gauche. — (Applaudissements à droite.*)

M. HERRIOT. — Ce peuple a besoin de vivre ; nous ne devons pas lui en retirer les moyens. La question de la liberté des Détroits — je ne dis pas la question de l'occupation de Constantinople, qui était dans le programme de l'ancien Gouvernement russe, — la question de la liberté des Détroits a donc, désormais, pour ce pays, une importance capitale.

M. MARCEL HABERT. — La Russie est convoquée à la conférence.

M. HERRIOT. — Il n'est pas un Russe, quelle que soit son opinion, qui n'ait en ce moment les yeux tournés vers la France pour savoir quelle sera sur ce sujet son attitude.

C'est d'un point de vue purement français, c'est dans un intérêt parfaitement

national que j'exprime à nouveau le souhait qui a été, je crois, entendu par M. le président du Conseil...

M. MARCEL HABERT. — La décision a été prise.

M. HERRIOT. — . Que la France se montre aussi libérale que possible dans l'admission de la Russie à la discussion de tous les problèmes qui peuvent intéresser l'Orient et la liberté des Détroits.

La nation qui, sur ce sujet essentiel, aura eu l'attitude la plus clairvoyante, la plus intelligente, la plus généreuse, sera celle qui trouvera, en Russie, de la part du peuple tout entier, l'accueil le plus favorable pour discuter, dans l'avenir, ses intérêts. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*)

M. MARCEL HABERT — On ne vous a pas attendu pour le faire

M. LE BARON DES LYONS DE FEUCHIN — Nous avons discuté avec les Russes à Gênes.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — Lorsque M Herriot à son retour de Moscou, a bien voulu me faire part de son sentiment sur cette question je lui ai répondu qu'elle avait été d'avance réglée d'un commun accord entre les Alliés et que les trois Alliés, l'Angleterre, l'Italie et la France, avaient toujours, en effet pensé qu'il était impossible de résoudre la question de la liberté des Détroits en l'absence de la Russie.

M LENAIL — C'est l'évidence même

M LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — Mais la Russie sera représentée à Lausanne par un Gouvernement de fait comme elle l'a été d'ailleurs cette année, dans les conférences de Gênes et de la Haye

M HERRIOT — C'est une autre question

M MARCEL HABERT — C'est le Gouvernement qui en a pris l'initiative

M. HERRIOT — La France ! C'est ce que je veux

M. MARCEL HABERT — Nous sommes d'accord le Gouvernement c'est la France.

M LE BARON DES LYONS DE FEUCHIN — C'est la France qui a eu le mérite de le faire

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — Bien entendu, et je dois confesser que je ne me rappelle même pas, à l'heure présente, si l'initiative a été prise par la France, par l'Angleterre ou par l'Italie

M. HERRIOT — Monsieur le président du Conseil, pour votre honneur, je me le rappelle

M LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — La vérité est que les trois nations se sont trouvées en parfait accord sur ce point

Après avoir répondu à M Léon Daudet, qui avait qualifié le voyage de M. Herriot en Russie de « voyage électoral » et rappelé la trahison du Gouvernement des Soviets, M. Herriot a ajouté;

Je vous signale que la question de Constantinople passionne tout le peuple russe...

M. LE BARON DES LYONS DE FEUCHIN, — Ce n'est pas d'aujourd'hui

M HERRIOT — Oui, mais à cette heure, la question prend une grande importance.

La nation d'Occident qui aura le plus nettement affirmé, dans son parlement, la nécessité de traiter libéralement la Russie en Orient se fera, dans ce pays, une situation moralement privilégiée

Je désire que cette nation soit la France.

C'est un sentiment irréprochable et vous ne pouvez pas, même vous, me savoir mauvais gré d'avoir saisi cette occasion pour l'exprimer dans l'intérêt de la paix, assurément, et dans l'intérêt d'un rapprochement franco-russe, mais aussi dans l'intérêt de mon pays. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. LE MARQUIS DE LA FERRONNAYS. — Les intérêts de la Russie ne sont pas différents de ceux de la Bulgarie et de la Roumanie. Ces nations ont droit, au même titre, à traverser librement les Détroits.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — La Bulgarie elle-même est convoquée pour s'expliquer sur la question de la liberté des Détroits bien qu'elle soit une ancienne puissance ennemie

Du reste Messieurs, après ce voyage à Sofia et à Moscou, je demande la permission de revenir à Lausanne

Dans la réunion qui va s'y tenir, la politique de la France sera très nette : nous chercherons à sauvegarder notre situation traditionnelle en Orient et à y reprendre avec la Grèce d'aujourd'hui, comme avec la Turquie, nos relations amicales d'avant guerre.

Nous n'oublierons pas que la France est, comme on a coutume de le dire, une grande puissance musulmane et que tout ce qui se passe en Asie Mineure a d'inévitables répercussions dans plusieurs de nos colonies. .

M MORINAUD — Très bien !

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL — Dans des colonies dont les habitants nous ont donné aux heures de péril, de magnifiques témoignages de dévouement et de fidélité (*Applaudissements*)

Nous nous efforcerons, en même temps, au cours des négociations, de demeurer en contact aussi étroit que possible avec nos alliés et nous tâcherons très sincèrement d'accorder notre politique avec la leur , mais accorder ne veut pas dire subordonner une politique à une autre (*Très bien ! très bien !*)

Accorder, cela signifie se faire des sacrifices réciproques pour arriver à une entente loyale où chacun met du sien

Le jour où le cabinet s'est présenté à vous, messieurs je vous disais

« Vis-à-vis de nos alliés, nous aurons la préoccupation constante de n'employer que le langage de la modération, de la franchise et de l'amitié (*Très bien ! très bien !*)

« Mais nous savons qu'ils ne se froisseront jamais de nous voir soutenir, avec une courtoise fermeté, les intérêts de la France, comme eux-mêmes ils soutiennent les leurs » (*Très bien ! très bien !*)

Je n'ai rien à changer à ces déclarations approuvées le 19 janvier dernier par l'immense majorité de la Chambre Pas plus qu'aucun d'entre nous, je n'oublierai jamais la fraternité d'armes qui a uni, sur les champs de bataille, les soldats des pays alliés. Je n'oublierai jamais le merveilleux effort accompli par l'empire britannique, par la Grande-Bretagne, par tous les dominions, ni le sang versé par leurs enfants pour la cause commune.

Mais la France, de son côté, a été assez éprouvée, elle a assez cruellement souffert pour avoir droit, dans l'alliance, à l'égalité. (*Très bien ! très bien !*)

En Orient, nous n'avons eu d'autre pensée que de conjurer la guerre. Nous avons pu, à certains moments, différer d'opinion avec l'Angleterre sur certains des moyens

à employer, mais, à l'expérience, les moyens que nous suggérions n'ont pas semblé si mauvais puisque l'Angleterre elle-même s'y est en définitive ralliée.

Nous voyons donc que le résultat obtenu en commun, par les efforts de tous, n'est pas de nature, certes, à relâcher les liens de l'entente.

***

Lors de la continuation de la discussion des interpellations sur la politique extérieure et générale du Gouvernement, dans la deuxième séance de la Chambre du 17 novembre 1922, M. R. Poincaré a ajouté :

Messieurs, lorsque, vendredi dernier, je me suis expliqué sur les affaires d'Orient, je me suis attaché à montrer à la Chambre qu'à aucun moment nous ne nous étions, depuis le commencement de l'année, separés de nos alliés dans la politique que nous avons suivie.

Dès le mois de mars, l'Angleterre, l'Italie et la France avaient, comme vous vous le rappelez, envoyé aux Turcs une note commune et, en aucune circonstance, nous n'avions, par la suite, entrepris une action isolée. Nous n'avions et, aujourd'hui encore, nous n'avons qu'un désir : ramener la paix en Orient comme partout. Et jamais, messieurs, nous n'avons attendu rien d'heureux pour personne de la reprise des hostilités.

Lorsque, malgré nous, elles ont recommencé entre les Grecs et les Turcs, nous nous sommes immédiatement mis en rapport avec nos alliés pour essayer d'empêcher que la guerre ne se généralisât, et le 23 septembre dernier, à Paris, nous nous sommes concertés, lord Curzon au nom de la Grande-Bretagne, le comte Sforza au nom de l'Italie, et moi sur les conditions générales qu'il nous semblait désormais possible d'offrir aux kémalistes.

Il ne pouvait, bien entendu, venir à l'idée du Gouvernement français d'abandonner ou même simplement d'affaiblir cet accord, alors surtout qu'au nom des trois alliés je l'avais moi-même rédigé et que je l'avais signifié, en leur nom également, au Gouvernement turc.

Les principes posés devaient sans doute, *dans l'application être précisés* et mis au point, mais sur aucune question, je tiens à le dire hautement, il ne pouvait plus surgir aucune difficulté sérieuse.

Je n'ai donc pas très bien compris, je l'avoue, comment certains journaux des deux pays ont, ces jours ci, parlé de malentendus. Il n'en existait ni au fond, ni dans la forme, et ils n'avaient et ils n'ont aucune raison d'être.

Nous sommes assurément liés aux Turcs par la Convention d'Angora et nous entendons la respecter et la faire respecter par ceux qui l'ont signée. Mais cette convention d'Angora, comme je l'ai expliqué à la Chambre ne rétablit pas la paix entre les Turcs et nous. La paix reste à faire et nous n'avons jamais eu, ai-je besoin de l'indiquer, ni l'intention ni le droit de la faire en dehors de nos alliés.

Au commencement du mois de septembre 1914, la France et l'Angleterre se sont engagées l'une vis-à-vis de l'autre à ne pas conclure de paix séparée, et c'est moi

même qui, alors, ai insisté auprès du Gouvernement français pour que fût pris cet engagement réciproque.

Le moment est venu de le tenir, et ce n'est pas assurément, le Gouvernement français qui pourrait commettre la déloyauté de le violer. (*Très bien ! très bien !*)

Je ne me suis donc en aucune façon ému des nouvelles inexactes qui ont été répandues ; et certainement nos amis du cabinet britannique ne s'en sont pas émus davantage.

Lord Curzon a d'ailleurs l'amabilité de s'arrêter à Paris ce soir avant de partir pour Lausanne. Nous aurons ensemble des conversations aussi libres et aussi confiantes que celles du mois de mars et du mois de septembre derniers. Je ne doute pas un instant qu'une entente complète et détaillée ne s'établisse sur tous les points entre l'Angleterre, l'Italie et la France avant l'ouverture de la conférence de Lausanne.

Bien entendu, messieurs, toutes les puissances présentes, la Turquie comme les autres, y auront pleine liberté de discussion. Mais nous donnerons, entre alliés, l'exemple d'une constante harmonie, et c'est par des efforts communs que nous chercherons à rétablir en Orient, au profit de toutes les populations intéressées, une paix juste et durable.

Déclaration de M. Mussolini à la Chambre italienne

Dans le discours qu'il a prononcé le 16 novembre en se présentant devant la Chambre italienne et dans lequel il a exposé son programme de Gouvernement M. Mussolini a déclaré touchant la question turque et la question russe :

A Lausanne, il faut qu'on reconnaisse ce qui est désormais un fait accompli, avec les garanties nécessaires en ce qui concerne les Détroits, les intérêts européens et les minorités chrétiennes.

La situation dans les Balkans et dans l'Islam doit être attentivement surveillée.

Lorsque la Turquie aura obtenu ce qu'elle doit avoir, elle ne doit pas prétendre à plus. Il faut avoir le courage de déclarer à la Turquie : « Jusqu'ici et pas plus loin », et s'y tenir absolument. C'est seulement avec un pareil langage et une loyale attitude des Alliés qu'on peut éviter le danger de complications balkaniques et même européennes.

Il ne faut pas oublier que 44.000 musulmans sont en Roumanie, 60.000 en Bulgarie, 40.000 en Albanie, 1 million et demi en Yougoslavie, c'est-à-dire tout un monde que la victoire du Croissant a exalté.

A propos de la Russie, l'Italie croit que le moment est arrivé de considérer dans leur réalité nos rapports avec cet Etat, en laissant en dehors ses conditions intérieures, conditions dans lesquelles, en tant que Gouvernement, nous ne voulons pas entrer, de même que nous n'admettrions pas d'immixtion étrangère dans nos affaires intérieures. Pourtant nous sommes disposés à envisager la possibilité d'une solution définitive.

L'attitude du Canada dans la crise orientale

M. Graham, ministre de la milice canadienne, a prononcé, le 14 novembre, à Lanark, un discours dans lequel, après avoir fait allusion à la crise orientale, il a notamment déclaré :

Le peuple du dominion peut, sans se montrer déloyal vis-à-vis des traditions britanniques, opposer un refus net aux propositions des hommes qui détiennent le pouvoir en Grande-Gretagne. L'attitude du gouvernelent canadien, lorsqu'il a demandé de plus amples renseignements avant d'engager le pays dans une guerre en Orient a été confirmée par l'attitude du nouveau premier ministre britannique.

M. Graham a ajouté que les relations du Canada avec l'Empire britannique seraient certainement débattues devant le prochain Parlement.

La presse canadienne a commenté longuement le manifeste du 16 septembre contenant un appel aux dominions, publié sous le patronage de MM. Lloyd George et Churchill, et a qualifié généralement d'irréfléchie cette démarche des ministres britanniques.

La transmission des pouvoirs en Cilicie

M. Laporte et M. Lepissier, consuls de France, membres de la mission française chargée, conformément à l'accord franco-turc, de la transmission aux Turcs des services administratifs de Cilicie. dont la dernière phase était la conclusion de la convention douanière turco-syrienne, ayant achevé leurs travaux, ont quitté la Cilicie, rentrant en France, via Constantinople.

M. Sangfort, consul de France, est resté à Adana pour y protéger les intérêts français.

Un officier turc a été délégué par Refet pacha pour accompagner M. Mevrier, consul de France, chargé de protéger les ressortissants français restés à Brousse.

La fuite du Sultan

Le sultan Mehmed VI qui, le mercredi 15 novembre au soir, avait écrit au général Harington pour lui dire qu'il considérait sa vie en danger et qu'il désirait la protection britannique s'est réfugié le 17 novembre à bord du croiseur britannique *Malaya* qui est parti immédiatement pour Malte.

Le sultan et calife Medmed VI a quitté secrètement son palais d'Yildiz Kiosk à huit heures du matin, avec son fils, Ertogrul, et quelques personnes de sa suite. Il a pris place dans une voiture, avec le général Harington et M. Nevil Henderson, haut-commissaire britannique par intérim, et s'est rendu au quai, où l'attendait un canot qui l'a emmené à bord du cuirassé anglais *Malaya* qui a aussitôt levé l'ancre et est parti pour Malte, sous le commandement de l'amiral Brock, commandant en chef de la flotte britannique de la Méditerranée.

Lorsqu'il fut reçu par l'amiral sir Osmond de Beauvoir Brock à bord du *Malaya*, le sultan, après avoir déclaré qu'il se savait en sécurité sous la protection de la Grande-Bretagne, fit ressortir qu'il n'abdiquait point, mais qu'il s'éloignait simplement du danger qui menaçait d'être immédiat.

La publication, par les journaux turcs de Constantinople, de nouvelles d'Angora d'après lesquelles la Grande Assemblée nationale aurait décidé la mise en accusation du souverain et de son cabinet, aurait amené le sultan à prendre cette résolution.

M. Nevil Henderson, haut commissaire britannique intérimaire, a rendu visite au sultan à bord du croiseur britannique, afin d'être informé de ses désirs et qu'il puisse les transmettre au roi George V.

Medmed VI avait assisté le vendredi précédent à la cérémonie d'usage du Selamlik, en compagnie de dignitaires de la cour, et d'aides de camp, mais aucun personnage représentant le nouveau gouvernement n'assistait à la cérémonie.

Le 20 novembre, le *Malaya* est entré dans le port de Valetta à sept heures du matin et l'ex-sultan a débarqué à la douane de Malte à 15 h. 10, après avoir reçu la visite du maréchal lord Plumer. Il a été reçu par quelques membres de l'état-major particulier du gouverneur et a pris place dans une automobile qui, précédée par une autre voiture, occupée par des policiers, s'est dirigée vers le fort de Tigné, où il résidera pendant son séjour dans l'île, et qui a été aménagé en vue de sa réception.

On sait qu'aux termes de la loi coranique tout calife qui abandonne le sol musulman pour se réfugier sur le sol chrétien et sous une protection étrangère doit être déclaré déchu *ipso facto*.

Le roi Hussein, du Hedjaz, a invité le sultan de Constantinople à se réfugier à la Mecque.

Le 18 novembre, Riza Tewfik pacha, ministre de l'instruction publique dans le cabinet de Damad Ferid, l'ancien cheik-ul-islam Moustapha Sabri et l'ancien ministre de la Guerre, Suleiman Sherif pacha, ainsi que

plusieurs autres personnalités venant de Constantinople, sont arrivés au Caire, pour se fixer en Egypte, mais, devant l'accueil hostile qu'ils y ont reçu, ils ont dû repartir et ont fait route, paraît-il, vers le Hedjaz. Une centaine d'autres Turcs sont également partis de Turquie.

On dit que ces personnalités qui s'étaient mises en route trois jours avant la fuite du sultan, devaient se rendre aux Indes, sous la protection anglaise, emportant une lettre autographe du sultan déchu faisant appel aux musulmans indiens et à tous les musulmans du monde.

A la suite de la prise de possession de l'administration de Constantinople par le représentant du Gouvernement d'Angora, toutes les ambassades et légations instituées par la Sublime-Porte dans les pays étrangers ont été supprimées. Seules les ambassades et les chargés d'affaires restant dans les pays où le gouvernement d'Angora n'a pas encore envoyé de représentants resteront à leurs postes.

Le nouveau calife

L'assemblée nationale d'Angora, a le 18 novembre, après de longues délibérations, chargé la commission religieuse de rédiger un fetva proclamant la déchéance de Mehmed VI de sa qualité de calife, en invoquant sa fuite sous la protection étrangère, et a désigné, à l'unanimité, d'après les dispositions de la loi coranique, Abdul Medjid effendi comme étant parmi les membres de la famille d'Osman le plus qualifié pour remplir la charge du califat

D'après le *Chicago Tribune*, sur les 300 députés que compte l'Assemblée d'Angora, 162 étaient présents à l'élection du nouveau calife, 148 ont voté pour Abdul Medjid, 3 pour le prince Selim, fils d'Abdul Hamid, qui est héréditairement le second en ligne, enfin 2 députés votèrent pour l'émir d'Afghanistan. Cette élection a, d'une façon heureuse, mis fin aux diverses questions soulevées par la décision de l'Assemblée d'Angora du 1er novembre.

Moustafa Kémal pacha a adressé au nouveau calife, au nom de la grande Assemblée nationale de Turquie, un télégramme disant :

L'Assemblée a prononcé à l'unanimité la déchéance de Mehmed VI, qui a accepté la proposition de l'ennemi tendant à détruire la collectivité des musulmans, par l'abandon du siège du Califat, la fuite sur un bateau anglais et la sollicitation de la protection étrangère

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la loi organique qui maintient

sans restriction, la souveraineté de l'Etat, l'Assemblée nationale, composée des vrais représentants de la nation, ayant le pouvoir exécutif et l'autorité législative, vous a élu à l'unanimité à la haute charge du califat.

Votre élection a été portée à la connaissance du monde musulman et du peuple turc par la grande Assemblée nationale de Turquie.

Je prie le Tout-Puissant que votre élection soit une source de prospérité et de bonheur pour le monde islamique.

Refet pacha, au nom du gouvernement turc, a annoncé officiellement le mardi 21 novembre aux hauts commissaires, ainsi qu'aux représentants des autres gouvernements, la déchéance du sultan et l'élection du nouveau calife.

Tous les membres de la dynastie d'Osman et les principales notabilités de Constantinople se sont rendus ce même jour au palais de Dolma Bagtché, où Abdul-Medjid, le nouveau calife, a établi sa résidence, afin de lui présenter leurs félicitations.

Le prince héritier Abdul Medjid effendi est le fils du sultan Abdul Aziz, détrôné le 4 juin 1876, et le cousin germain du sultan en fuite Medmed VI. Il est né le 30 mai 1868, à Bechiktache ; il est donc âgé de cinquante-quatre ans.

Il habite le palais de Dolma-Bagtché en compagnie de sa femme et de son fils, Omar Farouk.

Le prince qui est très estimé, jouit d'une réputation de lettré, cultivant aussi la musique et surtout la peinture. Il est même connu dans les milieux européens et a exposé à plusieurs reprises au Salon de Paris.

Il est resté toujours en dehors des coteries politiques et a approuvé dès le début le mouvement nationaliste.

La nouvelle de son élection a produit dans tous les milieux turcs et étrangers une excellente impression. Félicité au sujet de son élection, Abdul Medjid, après avoir remercié, a déclaré :

Je suis très touché des marques de confiance que mon pays vient de me témoigner. J'ai toujours conservé une foi inébranlable dans la prospérité et la délivrance de mon pays, pour lequel j'ai un profond attachement. Même dans les périodes très difficiles je n'ai perdu ni mon espoir en Dieu, ni ma confiance dans le succès de la lutte pour la vie et l'indépendance entreprise par ma nation. J'ai toujours souhaité pouvoir travaillé utilement au bonheur de mon pays et de ma religion ; mon souhait se réalise aujourd'hui.

Le nouveau calife a fait au correspondant du *Temps* à Constantinople la déclaration suivante :

Je suis un grand ami de la France et je contribuerai de toutes mes forces à conserver

les bonnes relations qui existent entre votre grand pays et le monde musulman. La cause de l'Islam a trouvé ces derniers temps un appui particulièrement sympathique auprès de la politique française. J'espère que cette dernière poursuivra la même voie pour la prospérité de la France et du monde musulman.

La cérémonie d'investiture du nouveau calife a eu lieu le 24 avec la pompe accoutumée. Abdul-Medjid s'est rendu au palais de Topkapou où la délégation nationaliste, ayant à sa tête Refet pacha, lui a remis un procès-verbal de son élection au califat par l'Assemblée nationale d'Angora et l'a félicité. Le cortège s'est ensuite rendu dans le pavillon où l'on conserve les reliques du Prophète dans trois caissettes d'or, qui furent successivement ouvertes par Abdul-Medjid pour l'acte de la vénération. Après cette cérémonie, le nouveau calife a reçu l'hommage des membres de la famille impériale, des militaires et des hauts fonctionnaires.

Le cérémonial a différé du cérémonial ordinaire du couronnement en ce qu'on n'a pas procédé, après le baisemain, à la cérémonie pittoresque par laquelle le calife ceint l'épée d'Osman

Abdul Medjid remonta ensuite dans le landau qui l'avait amené. Refet pacha s'était assis en face de lui. Ce landau, escorté d'un détachement de lanciers, s'est rendu en grande pompe à la mosquée de Fathi, consacrée à Mahomet le Conquérant, où a eu lieu un selamlik spécial. La mosquée regorgeait de fidèles qui, tous, ont participé au service ordinaire des prières du milieu de la journée

A la fin du service, c'est Hodja Mefid effendi, chef de la délégation d'Angora, qui a récité le Hutbé, priere spéciale glorifiant le calife, en langue turque. C'est la première fois que, pour cette cérémonie, on déroge à un usage observé depuis l'époque où vivait le Prophète Le Hutbé en effet, était toujours récité en langue arabe

La cérémonie a duré une heure ; après quoi, le calife a regagné le palais avec le même cérémonial. Une foule immense formait la haie sur son passage.

La conférence de Lausanne

On se souvient que le 25 octobre, l'invitation faite collectivement au nom de l'Angleterre, de l'Italie et de la France d'ouvrir, le 13 novembre, une conférence destinée à rétablir la paix en Orient, était adressée aux Turcs.

Le 5 novembre dans une conversation avec l'ambassadeur d'Italie à

Londres, sir Eyre Crowe, sous-secrétaire d'Etat permanent des Affaires étrangères, le pressent pour savoir si M. Mussolini, qui venait de prendre le pouvoir, ne désirait pas qu'on ajournât l'ouverture de la conférence.

Le 8 novembre, — la veille même du jour où les plénipotentiaires turcs allaient monter dans le train pour se rendre à Lausanne —, sir Eyre Crowe, demande à M. de St-Aulaire qu'on retarde la conférence alléguant les élections anglaises et le désir du gouvernement britannique de causer à nouveau avec le gouvernement français, avant la conférence.

L'ambassadeur d'Angleterre transmettait le lendemain au gouvernement français la proposition de son gouvernement d'ajourner au 27 novembre la conférence de Lausanne qui devait commencer le lundi 13 novembre. Les raisons invoquées par le cabinet de Londres en faveur de cet ajournement étaient les événements de Turquie, la situation politique en Angleterre où les élections devaient avoir lieu le 15 novembre, ainsi que la situation en Italie.

M. Poincaré, qui lui avait déjà remis le lundi une note d'ensemble exposant longuement son point de vue, non seulement sur la crise orientale, mais sur la question des réparations, insista sur le danger qu'il y aurait, justement en raison de la situation dans la capitale ottomane, à retarder jusqu'à la fin du mois les conversations de paix.

Le président du Conseil fit valoir qu'il était au contraire de toute importance de réunir la conférence à la date indiquée, afin de ne pas laisser les évènements se développer, tout retard ne pouvant qu'accroître la tension entre les Turcs et les alliés, et provoquer des incidents graves.

De son côté, Ismet pacha, au cours d'un entretien avec le général Pellé à Constantinople, lui exprimait très nettement l'intérêt qu'il y avait à ouvrir le plus tôt possible les négociations de paix à Lausanne.

Le 11 novembre, dans le train ramenant de Rethondes les membres du Parlement et les diplomates qui avaient assisté à l'inauguration du monument de l'armistice, M. Poincaré proposa à lord Hardinge et au comte Sforza de faire le voyage de Paris en Suisse avec lord Curzon et de se rencontrer ensemble avec M. Mussolini dans une localité des environs de Lausanne.

Au dernier moment, le 12, après de longues tergiversations, les cabinets alliés se décident à reporter l'ouverture de la conférence au 20 novembre, et Ferid bey, représentant d'Angora à Paris, se met aussitôt en mesure d'informer de cette nouvelle Ismet pacha qui avait quitté Constantinople le 9 pour se trouver à Lausanne à la date fixée.

Le cabinet britannique n'en persistait pas moins à considérer que ses représentants à la conférence de Lausanne ne pouvaient pas quitter Londres avant que la France et l'Angleterre, auxquelles se joindrait l'Italie, ne se fussent mises auparavant d'accord sur leur attitude commune à la conférence et ne se fussent engagées à agir en union complète.

L'acceptation par M. Poincaré d'une entrevue à Londres ou à Lausanne à la fin de la semaine ne cadrant pas complètement avec les vues anglaises, le cabinet de Londres faisait savoir à M. Poincaré que son représentant à la conférence ne pouvait pas se mettre en route pour Lausanne sans être assuré que l'entente se ferait et que, au surplus, lord Curzon ne pouvait pas quitter Londres avant les élections. Il estimait qu'un échange de vues personnelles devrait compléter les négociations des chancelleries sur l'accord entre les cabinets de Londres et de Paris avant la conférence de Lausanne, et que cet échange de vues, ne pouvait s'opérer que par des conversations directes

Lord Hardinge, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, remettait, le 12, à M. Poincaré un télégramme dans lequel lord Curzon suggérait, afin d'éviter les retards qui résulteraient de la fixation, au samedi prochain d'une réunion, que M. Poincaré voulut bien venir à Londres le mardi ou le mercredi, pour s'entendre avec lui sur les conditions de la paix en Orient.

M. Poincaré qui s'est toujours déclaré prêt à causer avec les autres gouvernements de l'Entente répondit qu'il ne refuserait certainement pas d'aller à Londres s'il en voyait la possibilité, mais que la discussion, qui était en cours devant la Chambre ne lui permettait guère de s'y rendre et, d'autre part, il importait que le chef du gouvernement italien fut associé à toutes les délibérations qui auraient lieu entre M. Poincaré et lord Curzon Or, il ne semblait pas que M. Mussolini, lui non plus, pût se rendre à Londres à cette époque.

Ismet pacha, chef de la délégation turque, quittait Lausanne le mardi 14 au soir se rendant à Paris où il arrivait le 15 au matin accompagné de Ferid bey, qu'il avait appelé à son arrivé à Lausanne.

Le gouvernement britannique remettait au Gouvernement français, dans la matinée du 15, un mémorandum où il exposait les diverses questions sur lesquelles il désirait qu'un accord intervint entre Paris, Londres et Rome avant l'ouverture de la conférence. Les termes de ce mémorandum ont été tenu secrets.

En dehors des questions sur lesquelles le ministère des affaires étran-

gères britannique estimait qu'un accord préliminaire était nécessaire, l'Angleterre, disait-on, proposait dans ce document de préparer des mesures de coercition pour le cas où les Turcs n'accepteraient pas les conditions des Alliés. Il semblait étrange qu'une telle suggestion put être faite car, en convenant entre elles des mesures de force à employer pour imposer ces conditions aux Turcs, les puissances revenaient au système qui avait abouti au traité de Sévres et à la campagne grecque d'Asie-Mineure ; ce n'était pas négocier c'était préparer de nouveau la guerre.

Enfin, après des échanges de vues entre le Foreign office et le quai d'Orsay, lord Curzon, accompagné de sir William Tyrrell, de M. Harold Nicolson et de deux représentants de l'Amirauté et du War office, quittait Londres le vendredi 17 après-midi pour arriver à Paris à 9 h. 40 du soir et converser avec M. Poincaré.

A la suite des entretiens poursuivis entre lord Curzon et M. Poincaré un accord était réalisé. M. Mussolini quittait Rome le samedi 18 au soir pour rencontrer dans les environs de Lausanne, lord Curzon et M. Poincaré qui partaient de Paris le lendemain dimanche au matin.

Les neutres croyaient devoir attirer l'attention des puissances représentées à Lausanne sur leurs intérêts dans la question des capitulations.

Le Danemark se référant au traité conclu entre la Suède et la Turquie, exprimait le désir d'être mis au courant des questions relatives aux capitulations avant toute solution définitive. La Norvège faisait savoir qu'elle comptait que nulle décision ne serait prise en ce qui concerne les capitulations sans consultation des gouvernements intéressés, et, le gouvernement espagnol déclarait qu'au cas où cette question serait examinée, il entendait, étant donné qu'elle touche tous les pays bénéficiant dudit régime en Turquie, que l'Espagne intervînt dans son règlement.

***

Le 13 novembre, à la date primitivement fixée pour l'ouverture de la Conférence à Lausanne, S. E. Ismet pacha a fait aux représentants de la presse américaine, anglaise, française et suisse les déclarations suivantes :

Je vous salue Messieurs les journalistes. Je vais m'exprimer en français, langue qui est chez nous à peu près comme une langue maternelle. Je suis content de parler à Messieurs les correspondants et je suis sûr que cet entretien servira la vérité.

La Turquie après l'armistice.

Messieurs, nous arrivons d'un pays qui a été depuis des années dans des difficultés dont il est difficile de se faire une idée Vous connaissez très bien la fin de la grande guerre. A la fin de celle-ci on a fait, comme avec les autres pays, un armistice avec la Turquie. La Turquie a attendu longtemps un traité de paix. On ne lui a pas donné. On ne lui a pas fait de propositions On l'a désarmée jusqu'au dernier fusil On a attaqué la Turquie de tous les côtés, sur toutes les frontières, on a excité tous les dissentiments intérieurs, on a encouragé tous les éléments réactionnaires On a enlevé à la Turquie tous les moyens de vivre et de rester debout

Dans une telle situation, le peuple turc se vit obligé de donner les preuves de sa maturité nationale Le Sultan était contre l'indépendance et contre l'idée du progrès. Il fallait alors que le peuple turc montrât ce qu'il pensait et ce qu'il voulait Toutes les organisations nécessaires à la vie et à l'administration d'un peuple étaient détruites. Il fallait que le Turc refit toutes les organisations nouvelles de sa vie générale Et privé de tous les moyens de défense, le peuple turc a été obligé de se défendre L'état actuel est surtout intéressant à ce point de vue, qu'une nation ne peut faire de telles choses que si elle est à la hauteur de toutes les autres nations civilisées, et si la nation est convaincue — du plus grand au plus petit — de la justesse de la cause, en croyant fermement qu'un jour viendra où les peuples civilisés et la conscience de l'Humanité tout entière finiront par reconnaître le bien-fondé de leur cause

Un pays dévasté et saccagé

Comme toute lutte pour la vérité celle ci a coûté trop cher à la nation Notre pays est ravagé, détruit d'un bout à l'autre Nous avons à peu près, vingt grandes villes aujourd'hui réduites en cendres Il y a, parmi celles-ci, de très anciennes villes, des villes bâties il y a 8 à 10 siècles Si je parle de la destruction d'une ville il faut comprendre un incendie préparé, organisé et exécuté avec soin jusqu aux derniers détails et poussé jusqu'à la démolition du dernier mur Pendant l incendie, la population qui est capturée dans la ville est emprisonnée dans les maisons que l'on incendie Ces malheureux meurent dans de terribles souffrances Une vaste contrée qui était prospère il y a quelques mois, et d'autres qui étaient en pleine prospérité il y a quelques années sont aujourd'hui des déserts Messieurs, toutes ces destructions là ont été faites sans aucune nécessité militaire Nous avons vu des villages brûlés où les chemins de fer, les moyens de transport servant à l'action militaire avaient été négligés et laissés intacts Toutes ces choses-là ont été vues et constatées par les correspondants de tous les pays, et on peut les voir à tous moments Un coup d'œil sur une telle ruine donne une idée de tout ce qui s'y est passé

Les efforts pacifiques de la Turquie

Pour éviter tous ces désastres et pour arriver à la conclusion de la paix aussitôt que possible, le peuple turc n'a manqué aucune occasion Pas une fois pendant toute la révolution et pendant la campagne de délivrance nous n'avons eu recours aux armes sans avoir épuisé tous les autres moyens Je dis franchement et solennellement à tout le monde que l'on ne peut nous reprocher une action militaire qui pouvait être évitée

et que nous n'ayions cherché à éviter par un moyen pacifique. En 1921, à Londres, la proposition faite par les Alliés pour une enquête aux environs de Smyrne a été acceptée par nous. L'adversaire seul ne l'a pas acceptée.

Plus tard suivit une campagne que l'adversaire a perdue. Mais ce dernier nous a détruit vingt grandes villes et plusieurs grands villages. L'été de la même année, les Alliés voulaient s'entremettre ; nous étions prêts à accepter chaleureusement cette médiation. L'adversaire a pris l'initiative de la fameuse campagne de Sakaria. Là, il nous a détruit des centaines de villages. Une vaste contrée qui était le grenier du pays a été tellement ravagée qu'on ne pouvait même pas y trouver une paire de bœufs pour l'agriculture.

A la note des Alliés du 25 mars 1922, nous nous sommes empressés de répondre positivement et nous avons proposé une réunion préliminaire. Nous n'avons pas reçu de réponse. Avant la grande offensive, nous avons envoyé un ministre à Londres qui n'a été reçu par personne et qui a été obligé de rentrer. Messieurs, c'est dans de telles circonstances qu'a commencé la grande offensive. A l'issue des opérations, sur la médiation pacifique de la France, nous nous sommes tout de suite arrêtés espérant que cet acte serait considéré comme la preuve la plus suffisante de notre bonne foi pour la paix. Je vous en prie, Messieurs, celui qui emploie les moyens pacifiques avant l'action militaire et arrête celle-ci tout de suite après avoir obtenu le résultat désiré, n'est-il pas le plus pacifique du monde ? La réunion de la Conférence de Lausanne a été acceptée et la date en a été fixée entre les Gouvernements à la suite d'un échange de notes. La Délégation qui est exacte au rendez-vous est naturellement animée de la plus entière bonne foi, la plus formelle pour la paix.

Les Turcs respectent les engagements pris.

Dans toutes ces circonstances difficiles, le peuple turc est celui qui a tenu sa parole et respecté sa signature plus que tous les autres. Nous avons fait la Conférence de Moudania pour arrêter la marche de l'armée sur des lignes déterminées. Nous sommes toujours là. Aucun acte de violation ne peut être signalé. La Conférence de Moudania avait pour but d'arrêter la marche des armées et la remise de la Thrace, sans la laisser détruire. L'armée reste toujours à la place qui a été fixée · la Thrace s'évacue, mais se dépouille aussi. On m'a raconté qu'il ne restait plus rien des villages qui comptaient quatre cents maisons.

Les turcs ne sont pas xénophobes.

Avez-vous quelque chose à me demander à ce sujet ?

Je vais vous éclairer aussi sur les bruits de ces derniers jours. On a dit que les Turcs étaient xénophobes. Messieurs, la vie des étrangers, leurs biens, sont restés toujours inviolables et inviolés durant les jours les plus difficiles et les plus terribles de la Révolution, ainsi que durant les jours où nos besoins étaient les plus grands. Comment voulez-vous que nous les attaquions le jour où nous n'en avons pas besoin ?

On ne peut pas facilement éviter les malentendus. Le remède effectif et efficace c'est de faire la paix le plus tôt possible. Il faut que les relations consulaires et commerciales soient rétablies, que le mode de se plaindre et de faire valoir son droit soit reconnu et réglé. Faute de quoi, chacun, étranger ou indigène, comprend la loi selon sa

conception, et il n'y a pas d'agent véritablement responsable pour enquêter et vérifier les événements qu'on signale. Quant à la nouvelle selon laquelle on aurait interdit dans les écoles l'enseignement du français, j'en suis étonné plus que vous autres C'est le contraire qui est arrivé On a au contraire renforcé l'enseignement.

La séparation du Sultanat et du Khalifat.

La séparation du Sultanat et du Khalifat doit vous intéresser aussi Notre lutte pendant toute cette période a été une évolution — permettez-moi de le dire — incroyable pour vous dans le sens de la démocratie La démocratie la plus effective règne chez nous On m'a demandé est-ce la République ? C'est plus que la République, c'est une nouvelle forme

Depuis quelques années la Grande Assemblée Nationale gouverne elle-même le pays. Elle a tous les pouvoirs ceux du Sultan du Cabinet et du Parlement Jusqu'à présent le Sultan et le Khalife était une personne qui exerçait envers la Turquie le pouvoir du Souverain et envers le monde musulman la qualité de Khalife Le côté concernant le peuple turc, c'est-à-dire celui de ne pas conserver une autorité personnelle pour le gouvernement du peuple est compréhensible pour vous, les plus grands démocrates du monde

Envers le monde musulman, c'est la forme la plus juste et la plus digne de la religion islamique que nous avons proclamée Jusqu'à présent le Khalifat a été quelquefois un moyen politique Par exemple pendant la grande guerre on a déclaré la guerre sainte au nom du Khalife Pendant notre lutte pour la délivrance, le Khalife a promulgué un nouveau décret religieux, contre les défenseurs de la patrie Ces deux actes n'étaient pas *religieux, mais seulement politiques* Le monde musulman comprend bien et comprendra la nouvelle situation Le Khalife sera au dessus de toutes les mêlées politiques Messieurs ! Le Khalife doit être indépendant il ne peut pas rester et vivre sous la domination d'une force étrangère Le Khalife restera à Constantinople, capitale du Khalifat en ayant comme soutien la Turquie indépendante

J'ai entendu dire aussi que le Khalifat serait enlevé à la famille des Osmans Le Khalifat lui appartient toujours Les Turcs d'aujourd'hui ne font pas de question personnelle Ils suivent des principes démocratiques

On a parlé aussi dernièrement de l'expulsion et de l'extermination des peuples en Turquie Ce n'est pas vrai On a parlé par exemple, de la Thrace où il y a des émigrations, peut-être, mais elles n'ont pas été provoquées par nous

L'ordre parfait règne dans les pays délivrés

Dans les parties qui se trouvent sous notre administration l'ordre règne, même mieux que pendant la période d'occupation interalliée Mais l'armée ennemie qui se retire enlève tout avec elle et emmène tout le monde pour donner au pays un aspect différent. L'armée qui s'est retirée d'Anatolie a emmené avec elle les vieillards, les femmes et les enfants Dans une retraite précipitée et désordonnée elle a laissé entre nos mains beaucoup de ceux qui étaient coupables de destructions Quand l'armée turque entra à Smyrne, il y avait un millier de ces incendiaires coupables de toutes sortes de méfaits. Comme il était difficile de distinguer les coupables des innocents nous avons résolu la question en laissant tout le monde en liberté et en ne faisant aucune enquête sur ce qui s'est passé durant les jours difficiles des opérations

Ainsi, tous les sujets Hellènes qui étaient en Anatolie s'en sont retournés sains et saufs tandis que les Turcs et les otages enlevés et emportés en Grèce n'ont pas encore été rendus.

LA BONNE FOI PACIFIQUE.

Nous sommes ici, Messieurs, avec la meilleure volonté et la meilleure bonne foi pour aboutir à une paix. Nous avons eu toujours la conviction ferme que la conscience des nations est avec le Droit, la Justice et avec les victimes.

C'est tout ce que j'ai à vous dire. Je vous remercie de vous être donnés la peine de m'écouter.

***

M. Poincaré et lord Curzon qui arrivaient le dimanche 19 novembre à Lausanne, continuaient jusqu'à Territet où ils arrivaient un peu avant 8 heures pour rencontrer M. Mussolini qui les y attendait. Au cours d'un entretien qui eut lieu exclusivement entre les trois ministres, les décisions prises à Paris par lord Curzon et M. Poincaré, sur la base du memorandum britannique, furent examinées.

M. Mussolini, qui exigea d'abord avec énergie que l'Italie fut admise sur un pied de complète égalité dans les négociations et qui avait, quelques minutes auparavant, déclaré aux représentants de la presse qu'il entendait d'abord régler la position de l'Italie dans l'Entente et savoir si l'Italie était une suivante ou une grande puissance, fit quelques réserves. Il revendiqua notamment le Dodécanèse, l'annulation du traité de Sèvres impliquant, selon lui, celle de l'accord Tittoni-Venizelos ; il demanda qu'on revisât pour l'assouplir le régime des mandats en Syrie. Palestine et Mésopotamie, et préconisa le retrait des troupes d'occupation, se réservant de proposer tout un programme touchant les relations économiques des Alliés avec la Turquie et la répartition entre les trois puissances des concessions obtenues dans ce pays.

Après cet entretien, M. Mussolini pria ses hôtes à dîner dans la grande salle du restaurant de l'hôtel des Alpes, et, à 10 h. 30, les trois ministres reprenaient le train pour Lausanne.

La délégation turque à la conférence de Lausanne, qui était arrivée à la date primitivement fixée pour l'ouverture de la conférence, le 13 novembre, est ainsi composée :

Ismet pacha, ministre des Affaires étrangères, premier délégué ; Riza-Nour bey, ministre de l'Hygiène et de l'Assistance publique, deu-

xième délégué ; Hassan bey, député, ancien ministre des Finances, délégué suppléant.

Représentant de l'Assemblée : Zulfi bey, Djelal bey et Veli bey, députés.

Conseillers politiques : Munir bey, conseiller légiste et Hikmet bey, directeur des affaires politiques. Conseillers économiques : Mouktar bey, ingénieur ; Mustapha Cheref bey, ancien ministre du Commerce. Conseiller financier : Zekai bey, sous-secrétaire d'Etat aux Finances. Conseiller militaire : lieutenant de vaisseau Chevket bey. Conseiller juridique : Tahir bey, sous-secrétaire d'Etat à la justice, jurisconsulte.

Naoum effendi, ancien grand rabbin de Turquie, a été adjoint à la délégation à titre de conseiller.

Ismet pacha, ancien chef de section au grand état-major, fut avant la guerre chef d'état-major d'Izzet pacha au Yémen et pendant la guerre au Caucase.

L'échec de l'attaque grecque à In-Eunu, à la fin du mars 1921, le premier succès militaire nationaliste important, fut dû à sa résolution de tenir après même qu'il eut perdu la clé de sa position. La bataille de la Sakharia, où par une action acharnée il sauva Angora, le rendit célèbre. Il eut une grande part dans la préparation de la dernière offensive turque qui aboutit à la défaite des armées helléniques et à l'expulsion des Grecs d'Asie-Mineure.

La conférence de l'armistice de Moudania, où il se montra négociateur très ferme en même temps qu'adroit, le révéla diplomate.

Riza Nour bey, le second délégué, docteur en médecine, est mêlé depuis quinze ans à la vie politique turque. Elu en 1908 représentant de Sinope au parlement, il encourut l'inimitié de l'Union et Progrès, fut emprisonné sous l'accusation de conspiration en 1909 et ne fut relâché qu'après plusieurs mois de détention. Il soutint le gouvernement vieux-turc de Ferid et de Kiamil pacha jusqu'à la chute de ce dernier, où il jugea prudent de se retirer en Egypte. Il y est resté pendant la grande guerre, sans être inquiété par les autorités militaires britanniques et entretenant même des relations amicales avec plusieurs officiers anglais.

Il rentra en Turquie après l'armistice. Dans l'hiver 1919, à la suite de l'invasion grecque en Asie-Mineure, il se joignit aux nationalistes. Il trouva Moustafa Kémal à Sivas, fut nommé commissaire pour l'instruction et pour la santé publiques dans le Gouvernement d'Angora et fit partie aussi de plusieurs commissions de la grande Assemblée nationale,

tout en se spécialisant en matière de politique étrangère dans les relations turco-russes.

Il a représenté par deux fois Angora en Russie. Il a signé l'automne dernier, à Kief, un traité avec le Gouvernement ukrainien des soviets, et en juin de cette année, fut ambassadeur d'Angora à Moscou, où il signa une convention commerciale et consulaire avec le Gouvernement de la Russie des soviets. Quand Youssoul Kémal abandonna le portefeuille des affaires étrangères, l'été dernier, il fut élu ministre des Affaires étrangères.

Les membres de la délégation française à Lausanne sont :

MM. Barrère et Maurice Bompard, premier et second plénipotentiaires, amiral Lacaze, expert naval ; général Weygand, expert militaire ; MM. Laroche, directeur adjoint des Affaires politiques ; Fromageot, jurisconsulte ; Serruys, directeur au ministère du commerce ; Bexon, inspecteur des Finances : Bargeton, chef de bureau à la direction de l'Asie ; Massigli, secrétaire général de la conférence des ambassadeurs ; de Percin, secrétaire d'ambassade ; colonel Courtin ; capitaine de corvette Lamoricière ; capitaine d'Astier, de l'aéronautique.

***

La séance d'ouverture de la Conférence de Lausanne a eu lieu au Casino de Montbenon, le lundi 20 novembre à 4 heures. Le président de la Confédération M. Haab a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Les puissances dont nous avons le privilège de saluer ici les éminents représentants ont bien voulu manifester le vœu qu'un citoyen de la Susse neutre ouvrit la séance inaugurale de la Conférence de la paix qui doit mettre fin au conflit du Proche-Orient.

Le Conseil fédéral suisse, conscient de la haute importance historique de votre tâche a confié au président de la Confédération cette mission dont nous ressentons tout l'honneur. Ce n'est pas sans émotion que je l'ai assumée ; je m'y suis senti appelé non seulement à cause de mes fonctions, mais aussi à cause de mon désir ardent de voir le succès couronner vos travaux.

Au nom de la Confédération suisse, je souhaite à votre illustre assemblée une chaleureuse et cordiale bienvenue.

Le Gouvernement et le peuple suisses seront heureux de voir, grâce au témoignage de confiance qui leur est donné, éclore dans le pays une paix qui contribuera à redonner à l'humanité, écrasée sous le poids des soucis moraux et économiques, l'espoir d'un avenir meilleur.

De tout temps, en toute circonstance, quand il s'est agi de favoriser la conclusion d'un accord international ou de régler pacifiquement quelque différend, la Suisse a considéré comme son devoir, comme une tâche noble entre toutes, d'accorder sa collaboration, si modeste fût-elle. Aussi osons-nous penser qu'en choisissant une ville suisse comme lieu de réunion de la conférence, vos Gouvernements ont voulu nous montrer qu'ils apprécient une attitude et une politique qui sont pour nous une tradition sacrée.

Messieurs,

Les champs de bataille de la récente guerre, dont l'humanité entière attend de votre conférence si ardemment la fin, se trouvent au point de contact des deux continents du vieux monde qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire.

Ces régions, si âprement disputées, ont été le théâtre des innombrables et sanglantes luttes que rapportent les légendes des temps héroïques, les récits de l'antiquité et les chroniques du moyen âge. De nos jours encore, ces événements légendaires ou historiques exercent leur influence sur le sort des peuples. Jusqu'à ces dernières semaines, le sol que foulèrent tant de héros a été une fois de plus ensanglanté par des combats où l'on a vu se multiplier les traits de cette vaillance guerrière qui nous transportait d'enthousiasme au temps où nous étudiions l'histoire ancienne. C'est avec respect et admiration que nous nous inclinons devant la tombe des vaillants qui ont sans hésitation immolé leur vie sur l'autel de la Patrie. Honneur à leur mémoire ! Ils ont été loyaux et fidèles jusqu'à la mort.

Messieurs, veuille la Providence que la guerre gréco turque soit le dernier acte de l'affreuse tragédie qui depuis dix ans désole l'Europe et une partie de l'Asie et dont les conséquences funestes se répercuteront sur les vainqueurs et sur les vaincus durant des générations.

Aussi le monde entier tourne-t-il vers les bords du Léman des regards anxieux, où brille cependant une forte lueur d'espoir. Tous les cœurs battent à l'unisson, animés du même désir de voir votre sagesse réussir à procurer la paix et le calme aux Etats belligérants et par là à l'humanité, qui pourra reprendre ainsi son essor vers la conquête de la prospérité intellectuelle et économique.

Dans vos mains repose le sort des pays et des peuples. Votre tâche est étendue autant que délicate. Nous savons aussi quelle est la grandeur de votre responsabilité. Les problèmes que vous avez à résoudre plongent leurs racines jusque dans les siècles passés.

L'histoire nous enseigne que ces problèmes ont toujours profondément influencé le sort du vieux monde.

A notre époque d'étroite interdépendance des peuples dans le domaine économique, financier et intellectuel, la maladie aiguë de l'un de ses membres affaiblit toute la famille des nations.

C'est pourquoi, messieurs, la sagesse politique de vos gouvernements s'est donné pour tâche, après avoir mis fin aux combats meurtriers, de créer une situation qui puisse procurer aux uns comme aux autres les conditions indispensables d'existence et de vie et qui ne soit pas un obstacle à une réconciliation prochaine. La gratitude du monde et la persuasion réconfortante d'avoir travaillé au bonheur de l'humanité seront la juste récompense de cet esprit de conciliation et de modération qui est la condition indispensable pour atteindre en commun tout but élevé.

Les deux grandes religions auxquelles les deux adversaires d'hier doivent leur foi et dont se sont nourries leur civilisation se rencontrent dans cette haute pensée : que les plus belles vertus de l'homme sont l'esprit de concorde et l'amour de la paix.

Messieurs,

Dans quelques semaines nous célèbrerons la fête de Noël. Du plus profond de mon cœur je souhaite — et ce vœu est certes celui de millions d'êtres humains — qu'en ce jour solennel puisse, grâce à vos bienfaisants travaux, se réaliser l'admirable parole : « Paix sur la terre à tous les hommes de bonne volonté ! »

M. Haab, devait tout d'abord prendre seul la parole, mais la Délégation turque ayant exprimé le désir de faire une courte déclaration pour bien marquer ainsi qu'elle entendait être admise à la Conférence sur un pied de complète égalité, Lord Curzon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, a répondu à M. Haab, au nom des alliés, dans les termes suivants :

J'ai écouté avec respect le langage élevé du président du conseil helvétique Nous nous rencontrons aujourd'hui pour la plus récente et j'espère la dernière des conférences qui ont lieu depuis des années en vue de conclure ici la paix et de rejeter loin dans le passé le souvenir d'une guerre qui remonte à plusieurs années déjà.

Jusqu'ici, les conférences ont été tenues dans les capitales des principales puissances alliées. Moi-même, j'en ai suivi beaucoup à Londres, à Paris, en Italie et ailleurs Pour la première fois, nous nous rencontrons ici dans un pays neutre Si un pays neutre devait être choisi pour conclure la paix finale, y en avait-il un autre que la Suisse, qui, entourée de montagnes, n'a jamais été envahie, que la Suisse qui n'a jamais provoqué personne, mais dont tous les fils seraient prêts à se lever pour sa défense si elle était attaquée, que la Suisse qui est un exemple pour le monde de l'amour de la paix ! Dans ce beau pays dans cette atmosphère calme, il sera facile de faire régner l'esprit d'harmonie et de conciliation.

Le président de la Confédération a dit dans un langage noble, les sacrifices de guerre que chacun de nous a subis. Je réponds à l'esprit qui a inspiré son discours. Je parle au nom de ma délégation. Il faut que chaque délégation n'ait d'autre désir que de contribuer à établir une paix durable. J'ignore durant nos travaux combien de temps nous demeurerons dans votre pays, mais pour ce qui est de ma délégation et certainement aussi des autres, je donne l'assurance qu'aucun effort ne sera épargné en vue du succès, afin de laisser à votre beau pays l'honneur d'avoir vu se rétablir la paix du monde.

En entendant lord Curzon prononcer ces paroles, on se demandait, comme ce ne pouvait être de l'inconscience de sa part, si l'homme avait fait peau neuve, et s'il allait se conformer à leur esprit, car dans le cas contraire, c'était une nouvelle déloyauté. On ne pouvait oublier que c'était lui et M. Lloyd George qui avaient lancé les Grecs contre les

Turcs, qui, avec une ténacité implacable, avaient poursuivi la destruction de la Turquie, voulu chasser les Turcs d'Europe et, après la note Reuter du 16 septembre, avaient eu recours à toutes sortes de remises pour retarder la conférence et reconstituer, avant sa réunion, une entente balkanique élargie contre la Turquie, sans se soucier des conséquences qui pouvaient en résulter, capables d'amener une intervention de la Russie dans un conflit général.

Après Lord Curzon, Ismet pacha prononca le discours suivant :

Monsieur le Président,

Un armistice conclu, il y a plus de quatre ans, sur la base et sur la foi des principes wilsoniens avait suspendu officiellement les hostilités dans lesquelles se trouvait engagé l'Empire ottoman Depuis la nation turque continuellement privée des bienfaits de la paix, se rendit compte de l'insuffisance et de l'inanité de ses incessantes démarches pacifiques en vue de l'obtention du droit et de la justice, et comprenant qu'il ne lui restait aucun autre espoir de salut réussit à défendre son existence et à réaliser son indépendance par ses propres moyens moraux et matériels Elle a enduré dans cette voie des souffrances et consenti des sacrifices sans nombre dont les nations libres ont été les témoins sympathiques Les Turcs de tout âge et de toutes conditions les femmes et les enfants ont contribué à cette lutte de défense Je ne puis m'empêcher de rappeler ici les interminables attaques et les souffrances auxquelles a été exposée la nation turque depuis 1918, attaques et souffrances qu'on ne saurait justifier d'aucune façon ainsi que les dévastations causées systematiquement sans aucune nécessité militaire et dans un esprit exclusif d extermination dans les parties les plus riches et les plus prospères de ses territoires

Je rappellerai enfin qu'en ce moment encore plus d'un million de Turcs innocents errent sans asile et sans nourriture à travers les ruines dans les plaines et sur les plateaux de l'Asie-Mineure

En consentant ces sacrifices surhumains la nation turque a conquis sa place dans l'humanité civilisée avec tous les droits à l'existence et à l'independance inhérents aux nations capables d'une vigoureuse vitalite et comme un élément de paix, de concorde ainsi que de travail et d'activité Le but suprême de la Grande Assemblée nationale de Turquie est de conserver, de consolider cette position

Les événements des dernières années ayant érigé en dogme dans la conscience de l'humanité cette vérité que la paix et la tranquillité générales ne peuvent être réalisées qu'en tant que les nations respecteront mutuellement leurs droits de liberté et d'indépendance, j'aime à espérer que le souvenir de ces événements constituera pour l'avenir un gage de paix et de stabilité

Je m'attache a l'espoir que la Délégation turque, qui est animée du maximum de bonne volonté possible, trouvera dans les autres délégations une bonne volonté identique et que de cette manière les efforts de la Conférence aboutiront à un résultat satisfaisant

Je termine, Monsieur le Président, en remerciant au nom du Gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie, la Confédération helvétique pour la cour-

toise hospitalité qu'elle veut bien nous accorder en acceptant la réunion de notre Conférence sur son sol national. Je me félicite d'autant plus du choix heureux du siège de la Conférence qu'elle se tient dans un pays dont la glorieuse histoire est le plus irrécusable témoignage de la valeur qu'une noble nation attache à son indépendance.

En quelques mots, M. Haab remercia les orateurs et convia les membres de la Conférence à se réunir le lendemain mardi à onze heures au château d'Ouchy, situé à peu de distance de cet hôtel Beaurivage où fut conclue la paix italo-turque. Puis il leva la séance, qui n'avait duré qu'une demi-heure.

***

La conférence a tenu le mardi 21 novembre deux séances plénières.

Au cours de celle du matin, après une déclaration des chefs des délégations remerciant la Suisse de l'hospitalité qu'elle offre à la conférence du Proche-Orient, l'assemblée a arrêté son règlement et nommé ses commissions.

D'après le projet de règlement soumis à l'approbation de la conférence, outre les puissances représentées à cette séance, les représentants des Etats riverains de la mer Noire participeront à la conférence pour la discussion du régime des Détroits. Les tierces puissances intéressées au règlement des affaires d'Orient pourront être admises à faire valoir leurs observations oralement ou par écrit, sur les questions les intéressant directement.

Les puissances qui doivent prendre part aux négociations ayant été énumérées dans la note du 23 septembre des trois puissances alliées ainsi que dans la note responsive en date du 4 octobre du Gouvernement turc, et le gouvernement de la Grande assemblée nationale de Turquie ayant donné à ses représentants des pleins pouvoirs en conséquence, la délégation turque a déclaré ne pas pouvoir négocier avec des tierces puissances en même temps qu'avec les puissances signataires, soit la France, l'Italie, l'Angleterre, le Japon, la Serbie et la Roumanie, à l'exclusion par conséquent de l'Amérique, de la Pologne et de la Belgique et en général des puissances capitulaires qui pourraient demander à être entendues à raison des intérêts qu'elles posséderaient en Turquie.

La présidence sera occupée à tour de rôle par les puissances ayant organisé la conférence. Il est créé un secrétariat où seront représentées toutes les puissances qui ont participé à la séance du mardi 21 novembre.

Sur la proposition de lord Curzon, M. Massigli (France)a été désigné comme secrétaire général.

Trois commissions ont été créées :

1° Commission des questions territoriales et militaires, régime des Détroits .

2° Commission du régime des étrangers et des minorités en Turquie.

3e Commission des questions financières et économiques, ports et chemins de fer, questions sanitaires.

La première commission sera présidée par lord Curzon, la seconde par le marquis Garroni, la troisième par M. Barrère. Les commissions constitueront les sous-commissions et comités spéciaux qu'elles estimeront nécessaires. Ces sous-commissions et comités désigneront librement leur président.

Il y a trois langues officielles : le français, l'anglais et l'italien.

Les délégués turcs, entre autres observations, ont réclamé la présidence d'une sous-commission par un délégué turc, pour bien établir l'égalité entre les délégations.

Un comité de rédaction a été constitué comprenant des représentants britanniques, français, italiens, japonais et turcs, la publicité des travaux de la conférence devant être assurée exclusivement par des communiqués du secrétariat général. Ces dispositions prises sur l'initiative de l'Angleterre ne pouvaient être longtemps appliquées, et, la délégation turque ne tarda pas à se repentir de les avoir, par courtoisie, approuvées. Il arriva ce qui était prévu et s'est produit déjà dans des circonstances analogues : les communiqués officiels insipides et creux ne donnaient aucun renseignement précis, et, les Anglais tout les premiers inondaient le monde de nouvelles et travaillaient l'opinion tandis que les Turcs qui remplissaient loyalement l'engagement qu'ils avaient pris de ne rien dire, ne donnant aucune information ou démenti, se trouvaient de ce fait handicapés et mécontentaient en même temps les représentants de la presse.

La séance plénière de l'après-midi fut très courte La délégation turque éleva une protestation contre le procès-verbal de la séance du matin, portant comme adopté le règlement de la conférence, alors qu'elle avait déclaré faire les réserves et ne pas donner sa pleine adhésion à ce document.

Lord Curzon, qui présidait, déclara qu'on ne pouvait revenir sur les décisions antérieures, mais que cette protestation serait enregistrée au procès-verbal de la nouvelle séance.

M. Barrère prononça un discours d'ordre général sur les buts de la conférence.

M. le marquis Garoni, chef de la délégation italienne, parlant en italien, fit une déclaration analogue à laquelle s'associa lord Curzon.

La délégation américaine, par la voix de M. Child, fit la déclaration suivante :

Monsieur le président,

La délégation américaine désire exprimer le plaisir qu'elle a à se trouver associée aux délégations des puissances qui composent la conférence de Lausanne

C'est notre sentiment et nous pensons que c'est le sentiment de la conférence et de son secrétariat, que notre position actuelle est que les représentants des Etats-Unis qui, dans les sessions plénières et autres, y compris celles des commissions et des comités, ont le droit d'être présents et d'etre entendus en parfaite égalité avec les autres membres de la conférence, n'auront pas le droit de voter, pas plus que la charge de présider ou toute autre ou de signer les arrangements ou les rapports

La délégation américaine apportera une contribution à la conference a savoir que ses déclarations seront directes et brèves

Lord Curzon, a répondu en termes cordiaux, exprimant le plaisir qu'il éprouvait du fait de la présence à la conférence des représentants américains, et personne ne demandant plus la parole, la séance fut levée.

La Commission des questions territoriales et militaires a tenu sa première séance, le mercredi 22 novembre à 10 h 30. et a comemncé l'étude des frontières de la Turquie en Europe.

Ismet pacha, au nom de la délégation turque, a revendiqué pour la Turquie, en justifiant cette revendication, la frontière de 1913, il a réclamé l'institution d'un plébiscite en Thrace occidentale. Sur la demande de lord Curzon, président, qui trouva son exposé trop succint, Ismet pacha se réserva de donner ultérieurement des précisions au sujet des frontières de la Thrace occidentale, de fournir des arguments appropriés d'ordre ethnique, économique et historique et insista sur l'unité du pays qui ne fait qu'un tout de la Thrace occidentale et orientale.

Il évoqua également les nécessités d'ordre stratégique, affirmant que la protection de Constantinople n'était pas assurée par la simple possession de la Thrace orientale, mais que la Thrace occidentale était nécessaire pour couvrir la capitale.

Il rappela que l'assemblée d'Angora n'entendait rassembler sous son égide que les populations strictement turques et revendiqua immédiatement, en tous cas, la possession de Karaagatch qui couvre Andrinople

sur la rive droite de la Maritza et où se trouve la gare de la seconde ville de la Turquie d'Europe.

Après le délégué d'Angora M. Vénizelos déclara n'accepter que les frontières de 1915, et estimer que la question de la Thrace occidentale ne doit pas être posée à la conférence.

Ismet pacha se réserva de répondre à ces observations.

M. Nintchitch, ministre des Affaires étrangères du royaume des Serbes Croates et Slovènes, demanda que la frontière soit fixée à la ligne de la Maritza, conformément à la note des puissances alliées du 23 septembre, avec démilitarisation d'une zone à déterminer de part et d'autre de cette frontière, de la mer Noire à la mer Egée, et combattit l'institution d'un plébiscite en Thrace occidentale ou toute modification du traité de Neuilly.

M. Duca, ministre des Affaires étrangères de Roumanie s'est associé aux déclarations de M. Nintchitch.

Lord Curzon déclara qu'il ne pouvait être question de plébiscite en Thrace occidentale le traité de Neuilly plaçant cette province sous la souveraineté exclusive des grandes puissances qui en disposent à leur gré. Il exposa que selon le programme de l'Entente en ce qui concerne la frontière de la Turquie en Europe, celle-ci suivra la ligne de la Maritza et l'ancienne frontière bulgare. De part et d'autre de cette ligne, on établira une zone neutre dont le contrôle sera confié à une commission interalliée. Cette zone servira en outre de débouché à la Bulgarie qui obtient un port-franc à Dédeagatch, ce port étant placé également sous la haute surveillance de la commission de contrôle.

M. Barrère et le marquis de Garroni se rangèrent à ce programme qui combine la thèse grecque avec les propositions roumaines et yougo-slaves.

A la séance de l'après-midi, la délégation bulgare était entendue sur la question de l'accès économique de la Bulgarie à la mer Egée.

Dès cette séance, les turcs étaient surpris de l'unanimité des Alliés, de l'appui donné en général par la France au point de vue anglais et de l'accord menaçant qui se dessinait entre les états balkaniques.

Le soir à 9 heures, à l'hôtel Savoy, sur le désir de M. Nintchitch, président de la délégation serbe-croate-slovène et sous sa présidence, une conférence à laquelle prenaient part MM. Duca (Roumanie), Stambouliski (Bulgarie) et Venizelos (Grèce) avait lieu pour procéder à un échange de vues afin de reformer une coalition et de créer un front unique, sur la

question du statut dans la Thrace orientale et sur celle d'un débouché sur la mer pour la Bulgarie.

A la séance de la commission des clauses territoriales tenue le jeudi 23 dans la matinée, Ismet pacha, chef de la délégation turque a donné lecture d'un long mémorandum qui a frappé par sa clarté et sa précision.

Dans la première partie de cet exposé, Ismet pacha réfute par des considérations historiques les arguments produits dans la séance de la veille par M. Venizelos en faveur de l'attirubtion de la Thrace occidentale à la Grèce. Dans une seconde partie, il fait valoir les raisons d'ordre historique, ethnique, social et militaire qui militent au contraire en faveur de l'attribution de cette partie de la Thrace à la Turquie.

Ce document fait notamment remarquer que la Grèce n'était pas en guerre avec la Turquie au cours de la guerre mondiale, et que c'est seulement à l'occasion de l'arrivée des troupes grecques à Smyrne que les hostilités ont éclaté entre les deux pays. Il reproche aux Grecs qui sont des agresseurs d'avoir, depuis lors, contrairement à la Turquie, constamment repoussé les tentatives faites par les alliés pour rétablir la paix en Anatolie, y répondant même par des offensives.

Le mémorandum turc s'élève aussi contre l'argument tiré du fait que le traité de Neuilly entre les Alliés et la Bulgarie enleva à cette dernière la Thrace occidentale pour la mettre à la disposition des puissances qui l'attribuèrent à la Grèce sans que la Turquie fût mêlée en quoi que ce soit à cette question. La délégation turque ne voit là qu'un endossement ne constituant pas un droit de propriété définitive pour la Grèce.

D'après l'article 48 du traité de Neuilly, ce ne peut-être qu'une solution provisoire et l'accord de 1915 par lequel la Turquie consentait sous conditions à la Bulgarie une modification de frontières n'a donc plus de valeur actuellement. D'ailleurs, la délégation turque affirme qu'elle n'a aucune visée sur la Thrace occidentale, qu'elle n'en demande pas la cession, mais qu'elle veut seulement sauver des populations turques dont les propriétés foncières couvrent 84 % de la région en question. Elle insiste pour que l'on permette à la population de faire connaître ses vœux au sujet du régime qu'elle préfère.

Le mémorandum traite ensuite la question de Karaagatch, où la Turqui ne voit qu'un faubourg inséparable d'Andrinople et une tête de pont indispensable au point de vue militaire, invoquant d'ailleurs à l'appui de sa façon de voir les procès-verbaux de la conférence de Moudania qui

montrent qu'au cours de cette conférence les généraux Harington et Monbelli ont promis la restitution de Karaagatch.

Ce document se termine par l'exposé des contre-propositions turques : maintien des frontières de 1913, démilitarisation des deux rives de la Maritza, maintenues cependant sous la souveraineté turque, garantie accordée à la Bulgarie pour l'utilisation économique de ce débouché, *institution d'une commission* pour assurer *le libre* usage *d'un* chemin de fer, plébiscite en Thrace occidentale.

Ismet pacha, après avoir répondu aux questions qui lui avaient été posées la veille en séance de commission a déclaré touchant la question d'un débouché économique de la Bulgarie sur la mer Egée, qu'il admettait le principe de la création d'une zone « démilitarisée », ce qui ne veut pas dire d'une zone « neutre », en bordure de la Maritza. Pour faciliter la création de ce débouché et donner une preuve de ses intentions pacifiques, la Turquie n'élève aucune objection a la revendication de la Bulgarie à ce sujet, et consent à l'internationalisation du chemin de fer Andrinople-Dedéagach.

Devant le refus de la conférence de procéder à un plébiscite en Thrace occidentale, Ismet pacha, a exprimé la surprise que les puissances qui ont déclaré combattre pour la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, s'opposent aujourd'hui à la demande de la Turquie. La lecture du protocole de l'armistice de Moudania dans lequel les généraux Monbelli, Harington et Charpy reconnaissent au nom de leur gouvernement respectif les droits de la Turquie produisit une forte impression.

M. Venizelos qui a tenu à répondre sans plus attendre à l'exposé d'Ismet pacha, mais qui paraissait visiblement gêné en s'efforcant de laver la Grèce de l'accusation d'avoir prolongé la guerre et n'a pas eu le succès auquel il était autrefois habitué, a repris les considérations d'ordre historique et économique qu'il a développé la veille à la commission. La discussion a pris fin sur ces déclarations.

La commission ajournant toute discussion complémentaire et à plus forte raison toute décision en ce qui concerne le sort de la Thrace occidentale, a résolu alors de porter momentanément tous ses soins sur la question du débouché économique bulgare sur la mer Egée.

A cet effet, d'accord avec la délégation turque, une sous-commission a été nommée chargée d'étudier les moyens d'établir en bordure de la Maritza la zone démilitarisée, pour permettre le débouché économique

bulgare promis par le traité de Neuilly, et, celle-ci s'est scindée à son tour en deux autres sous-commissions.

La première présidée par le général Weygand, s'est chargée de fixer le statut de la zone démilitarisée le long de la Maritza, la deuxième, présidée par M. Diamandy, second délégué roumain, a discuté avec les Bulgares les conditions auxquelles ils utiliseraient le couloir qui leur donne accès, à travers la Thrace, à la mer Egée.

Le 24 dans la matinée, la sous-commission chargée d'étudier la démilitarisation d'une zone le long de la frontière de la Thrace orientale et l'accès économique de la Bulgarie à la mer Egée, s'est réunie et a arrêté les termes de son rapport à la commission territoriale et militaire.

Cette dernière s'est réunie dans l'après-midi pour prendre connaissance de ce rapport ne contenant que des suggestions et des propositions conditionnelles dont l'adoption dépend des décisions d'ordre plus général que prendra la conférence à la suite de la discussion dont il fera l'objet. En effet, le traité conclu le 10 août 1920 entre les puissances alliées et la Grèce prévoit des conventions particulières entre la Grèce et la Bulgarie, notamment pour l'utilisation des ports grecs de Thrace par le trafic bulgare.

La Commission des experts ne peut par conséquent conclure en cette matière avant que la question de la propriété de la Thrace elle-même ait été résolue.

A la réunion de cette sous-commission, un accord est intervenu sur la majorité des points et notamment au sujet de l'établissement d'une zone de 60 kilomètres démilitarisée ou neutralisée le long de la frontière turque en Europe de la mer Noire à la mer Egée. Les Turcs ont demandé que la démilitarisation ou la neutralisation fût placée sous la garantie des puissances et que des garanties d'ordre international fussent données pour la protection de cette zone. La Bulgarie aurait désiré que la partie de cette zone qui constitue son débouché économique fût placée sous sa souveraineté.

Au cours de la séance de la commission territoriale, les deux questions de la démilitarisation d'une zone de la frontière de la Maritza et du débouché bulgare dans le port de Dédéagatch ont été traitées séparément et ont donné lieu à deux délibérations distinctes.

De l'avis des experts, il doit s'agir ,en ce qui concerne la zone frontière d'une démilitarisation et non pas d'une neutralisation d'un territoire d'une largeur de soixante kilomètres de chaque côté de la Maritza, englobant la ville forte d'Andrinople, dont les forts seront démantelés. Cette zone

devrait séparer non seulement la Turquie de la Grèce, mais encore la Turquie de la Bulgarie. Les experts militaires ont évalué à une journée de marche la largeur de la zone qui ne sera pas fortifiée.

Ismet pacha, qui a déclaré accepter la création d'une telle zone, et de faire le sacrifice des forts d'Andrinople, a soutenu que la simple démilitarisation de ce territoire ne lui paraîssait pas suffisante, et demandé la neutralisation avec des garanties d'ordre international.

Il lui fut objecté que cette proposition dépassait le cadre actuel de la discussion, qu'elle engageait la responsabilité des gouvernements auxquels une neutralité garantie par eux imposerait de nouvelles charges internationales.

L'objection présentée par lord Curzon que la neutralisation de la zone frontière démilitarisée nécessiterait l'établissement d'un contrôle, pour empêcher la construction d'ouvrages militaires et la création de dépôts de munitions, de même que la proposition de rattacher cette question à celle des Détroits, ne pouvaient avoir d'autre but que de retarder toute décision définitive jusqu'après la discussion de la frontière de la Mésopotamie. Alors que l'Italie et la France semblaient disposées à reconnaître la souveraineté turque sur Karaagatch tout en faisant une réserve pour Demotika, l'Angleterre paraissait vouloir faire dépendre son consentement du règlement de Mossoul.

La commission a abordé alors la seconde question, celle du débouché économique de la Bulgarie à la mer Egée. M. Morvof, expert bulgare, a développé cette thèse que l'organisation technique d'un débouché bulgare sur la mer Egée ne peut être obtenue sans la possession, sans réserve du port de Dédéagatch et du chemin de fer avoisinant.

M. Venizelos s'est opposé énergiquement à la demande de la Bulgarie. Au cours d'une vive discussion, il a déclaré que la Grèce fait assez de sacrifices à la paix en acceptant la création d'une zone démilitarisée à sa frontière de Thrace et en offrant à la Bulgarie, sous la forme d'un bail à perpétuité, la direction du port de Dédéagatch, propriété de la Grèce.

L'attitude de la Roumanie, qui jusqu'alors avait appuyé énergiquement la Grèce provoquait une démarche de la Pologne : cette dernière faisait observer que l'alliance polono-roumaine, qui comporte une aide mutuelle en cas d'attaque d'une des parties contractantes par une tierce puissance, ayant été conclue en prévision d'une agression russe, devait être considérée comme inopérante dans le cas d'une entreprise balkanique,

et se refusait de participer à des mesures coercitives éventuelles contre la Turquie.

Les deux séances tenues le 25 novembre par la Commission militaire et territoriale n'ont pas fait avancer d'un pas l'œuvre de la conférence.

Bien qu'aucun communiqué n'ait été publié sur la séance tenue de 10 heures à 13 h. 15 on sait qu'à cette réunion, Ismet pacha montra à l'aide de statistiques qu'il y avait une majorité turque en Thrace occidentale et que les statistiques grecques donnaient comme population grecque des populations slaves attachées au patriarchat. M. Venizelos et M. Nintchitch, au nom de la petite Entente ont renouvelé les observations qu'ils avaient présentées dans des séances antérieures. M. Nintchitch, s'opposant à la demande de la Turquie relative au plébiscite en Thrace occidentale, soutint que la Yougo-Slavie, intéressée dans la paix des balkans, estimait que toute portion de territoire devait appartenir à un état et que l'autonomie d'une province constituerait une cause de trouble, oubliant l'expérience d'administration autonome faite avec succès par le général Charpy avant l'occupation grecque

Lord Curzon, après un éloge de M Wilson, déclara que le principe d'autodisposition avait causé plus de mal que de bien et qu'il ne devait pas être appliqué, car, d'autres régions pourraient en réclamer également le bénéfice. Il alla jusqu'à prétendre que le plébiscite appliqué pourrait se faire contre les Turcs. Pour Karaagatch, non seulement il y a une majorité grecque certaine, mais, située à 4 kilomètres d'Andrinople, celle-ci ne peut pas, à son avis, être considérée comme un quartier d'Andrinople. Pour Demotika, réclamée également par la Turquie, lord Curzon, après s'être posé en historien, soutint qu'il fallait considérer cette ville comme la première capitale turque parce que le sultan Mourad y était resté quelques semaines avant la conquête d'Andrinople. Tenant à faire preuve de dispositions conciliantes et humanitaires, pour éviter aux bourgeois turcs d'Andrinople le désagrément d'être forcés d'aller prendre leurs billets de chemin de fer dans une gare grecque, il proposa en terminant la construction d'une nouvelle gare plus près de la ville. Ce fut la seule concession que l'Angleterre crut devoir faire, en son nom et au nom des alliés, aux revendications turques. Lord Curzon reniant le consentement donné par le général Harington au retour de Karaagatch à la Turquie, lors de l'armistice de Moudania, soutint que si le général avait fait cette promesse, il avait outrepassé les instructions qu'il avait reçues, ce qui ne pouvait engager son gouvernement, et prétendait que le général Harington avait simplement décidé l'occupation de cette région par les

forces alliées pour la protéger jusqu'à la conclusion de la paix. L'Italie, bien que par une déclaration officielle signée par le général Montbelle elle eut reconnu les droits de la Turquie sur Karaagatch, se rangeait du côté de l'Angleterre.

Il est clair que l'Angleterre faisait tous ses efforts pour donner au bloc balkanique toute la cohésion qui lui manquait encore et même pour étendre ce groupement par l'adhésion de la Petite Entente, dont on annonçait l'arrivée prochaine du représentant, M. Benes, afin de faire face en même temps à la Turquie et à la Russie. Il apparaissait clairement que l'Angleterre voulait subordonner le règlement de la question de la Thrace à celui de Mossoul. Mais, comme elle savait que l'Amérique et la France ne la soutiendraient pas si elle traitait cette question séparément, pour ne pas rester isolée dans la discussion d'une question sur laquelle l'opinion publique britannique se trouvait elle-même divisée, lord Curzon marchandait son consentement en faveur de la frontière de 1913 pour s'assurer des avantages du côté de la Mésopotamie

Depuis deux jours, la sous-commission discutant la question de savoir s'il vaut mieux démilitariser ou neutraliser la bande de terrain qui doit couvrir éventuellement la frontière alors qu'on ne sait à quelle date et de quelle façon elle sera tracée, lord Curzon proposa de laisser également en suspens toute décision définitive concernant la Thrace orientale et de passer à un autre sujet. Tous les plénipotentiaires se rangèrent à cette proposition : la conférence abordant ainsi successivement toutes les questions sans en résoudre aucune.

En fin de séance, M Child, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, a fait comme représentant des Etats-Unis, une déclaration qui, bien que sans rapport avec le sujet traité, revèle la position que l'Amérique entend prendre à Lausanne. Cette déclaration vise nettement, non seulement l'accord tripartite, l'accord de San-Remo, mais aussi celui d'Angora, entre la France et la Turquie, qui ne lui semble pas compatible avec l'égalité de traitement que réclament les Etats-Unis, sans toutefois que l'Amérique paraisse vouloir prendre sa part des responsabilités que pourraient entraîner des modifications radicales de cet accord :

Ce n'est pas, et ce ne sera pas l'intention des représentants des Etats-Unis d'exprimer à cette conférence les vues qui ont pour base les intérêts nationaux des Etats-Unis ou des considérations humanitaires qui seront défendues par chacune des délégations présentes. Toutefois, nous croyons qu'il serait acceptable à tous que nous donnions dès maintenant, l'exacte position des Etats-Unis. Nous estimons que l'occasion s'en

présente à cette conférence. Il est certain, et on s'en rend compte en suivant toutes les négociations qui ont eu lieu dans les dernières conférences, que l'on ne pouvait pas s'occuper d'un tel sujet en lui-même. Je parle des différentes négociations qui ont déjà eu lieu, qui ne sont pas terminées, et que nous devons considérer comme un tout. Il est utile de ne pas isoler un point d'un autre, de prendre le tout comme une généralité. Les représentants des Etats-Unis ne peuvent pas commencer la discussion d'une définition territoriale sans appeler l'attention de la conférence sur certains principes traditionnels de la politique étrangère des Etats-Unis Cette politique a été longuement exposée dans l'aide-mémoire que nous avons donné aux ministses des affaires étrangères des trois puissances invitantes le 30 octobre dernier Dans cet aide-mémoire, nous disions « En ce qui concerne notre acceptation de votre suggestion d'envoyer des observateurs, c'est dans le but d'éviter le plus possible toute cause de malentendu et nous estimons que l'heure est venue d'appeler votre attention sur l'attitude des Etats-Unis, en ce qui concerne les traités et les arrangements secrets. Nous ne croyons pas que les arrangements faits en ce qui concerne les territoires turcs, tels que, par exemple l'accord tripartite de 1920, sont en accord avec le principe de l'opportunité d'égalité économique a tous Nous pensons que les puissances alliées ne désirent pas mettre à exécution des arrangements de cette nature

Les Etats-Unis n'ont pas l'intention d'exercer une action qui embarrasserait les puissances alliées dans leur effort d'assurer la paix. Ils ne désirent absolument rien qui serait en conflit avec les intérêts d'autres puissances, si le principe de l'opportunité commerciale égale à toutes les nations est reconnu dès le début Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de chercher pour eux-mêmes ou pour leurs nationaux, une position spéciale et des privilèges spéciaux, mais désirent protéger les droits et assurer le principe de la porte ouverte

Il poursuivit en ces termes ·

Je suis sûr que les membres de cette conférence seront heureux de savoir que cette note représente l'énorme majorité des sentiments du peuple américain qui est en faveur de cette politique non seulement comme politique nationale mais comme une politique qui devait être acceptée par toutes les nations du monde Ceci constitue un élément puissant pour le rétablissement d'une paix stable, la fondation d'une plus grande équité dans les relations de nation à nation, et les bases pour un développement territorial progressif.

La déclaration américaine était faite au lendemain du jour où lord Curzon, qui avait convié Ismet pacha à dîner, lui avait nettement offert de reconnaître la souveraineté ottomane sur Mossoul et toute la contrée pétrolifère qui s'étend au sud du Caucase à condition que le Gouvernement d'Angora renonçât à exploiter lui-même cette richesse immense. L'Amérique, n'entendait pas se laisser sacrifier, et elle remettait en avant d'anciennes promesses de concessions, comme celle qu'obtint en 1910 l'amiral Chester. Leur participation à l'exploitation de la région pétrolifère d'Asie-Mineure était uniquement la cause qui décidait les Etats-Unis

à abandonner leur attitude d'expectative et à se mêler à nouveau aux affaires européennes.

Il convient de signaler l'arrivée concommitante de missionnaires américains affublés de titres où la prétention rejoignait le ridicule parmi lesquels : George Montgomry, membre du conseil fédéral des églises et secrétaire de la commission internationale de justice et de bienveillance ; Dr Peet, président du Bible House à Constantinople ; Dr Barten, chef des missions étrangères d'Amérique et le Dr Gates, directeur du Robert College, qui ne pouvaient manquer de chercher à créer une atmosphère hostile à la Turquie dans la question des capitulations et des minorités. On sait que les missionnaires protestants américains ont d'ailleurs toujours servi en Orient les intérêts britannqiues.

A la séance de l'après-midi on est passé à la question des îles de la mer Egée. Ismet pacha a exposé le point de vue du gouvernement turc sur la question des îles occupées par la Grèce, depuis 1912. La Turquie demande la possession des îles Imbros et Tenedos ainsi que de l'île de Samothrace, indispensables pour protéger sa capitale. Quant aux autres îles : Mytilène, Chios, Samos et Nikaria,elle en demande la démilitarisation.

En se basant sur ces revendications et après avoir entendu M. Venizelos, lord Curzon et M. Barrère, il a été décidé que la sous-commission examinera ces questions de souveraineté et de démilitarisation. Lors de l'examen de la question des Détroits, le sort des autres îles qui y sont situées, auxquelles les Turcs ne veulent pas que l'autonomie soit accordée et dont ils réclament la possession ou tout au moins l'occupation, sera examinée.

Ce même jour, le 25 novembre, M. Vorowsky, délégué des soviets, a remis à la présidence de la conférence la lettre suivante qu'il a reçue de son Gouvernement et signée par M. Tchitchérine :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter la déclaration suivante que j'ai reçue de mon Gouvernement :

Le Gouvernement russe rappelle aux puissances invitantes à la conférence de Lausanne, que dans le télégramme du 26 octobre, dans lequel elles proposaient au gouvernement russe d'envoyer des représentants à Lausanne afin de participer au règlement de la question des détroits, lesdites puissances déclarèrent que la date à laquelle la discussion commencerait serait notifiée ultérieurement au Gouvernement russe. Cependant, ce dernier n'a reçu ni notification semblable, ni communication de la date finale de l'ouverture de la conférence après son ajournement.

Ayant appris par les journaux que la conférence avait commencé ses travaux, la délégation russe a décidé de partir immédiatement pour Lausanne. Elle se compose du président Tchitchérine et des membres Rakowski, Vorowski et Mdivani.

Signé : TCHITCHÉRINE.

A la séance du 23 novembre de la commission territoriale et militaire, Ismet pacha s'était élevé contre la publicité donnée aux discours de quelques délégués, malgré l'engagement pris de ne rien laisser percer des délibérations de la conférence en dehors des communiqués officiels ; il avait rappellé que, dès le début, la délégation turque avait protesté contre cette tentative de diplomatie secrète et avait même demandé que les séances fussent publiques. A la suite de cette protestation, satisfaction lui était donnée le 25, et à partir de ce jour chaque délégation reprit sa liberté.

A Paris, lors d'une certain conseil suprême où M. Lloyd George avait voulu instaurer ce système de même qu'à la Haye, on s'était déjà rendu compte de l'inutilité et des inconvénients de cette méthode. L'ambassadeur américain, M. Child, avait d'ailleurs déclaré qu'il ne pourrait se considérer comme lié par l'engagement de tenir secrètes les délibérations de la conférence et de laisser l'opinion américaine dans l'ignorance des débats relatifs aux questions qui pouvaient l'intéresser.

La commission des clauses territoriales ne s'est pas réunie le lundi 27, Ismet pacha ayant informé la veille lord Curzon qu'il ne serait pas en mesure d'aborder la question des frontières d'Asie-Mineure.

La troisième commission présidée par M. Barrère, qui s'occupe des clauses économiques et financières a siégé pour la première fois.

Elle décida de diviser le travail en cinq parties et de constituer une sous-commission pour l'examen de chacune d'elles.

La première s'occupera spécialement des questions financières, de la dette publique, de la répartition de la dette entre les différents Etats, des dépenses de l'occupation militaire, de leur remboursement et des réparations.

La deuxième sous-commission examinera toutes les questions relatives aux transports et communications, aux ports, aux chemins de fer, au transit, aux postes et télégraphes, à l'aéronautique commerciale, aux voies fluviales et aux câbles.

La troisième sera chargée de la revision des questions de douanes et de tarifs.

La quatrième, qui s'occupera des questions économiques, se divisera en deux : *a*) questions qui concernent la période de guerre et l'occupation, les restitutions des biens séquestrés par les Turcs, les règlements de contrats entre particuliers, et entre particuliers de l'Etat turc pendant toute la période de la guerre et de l'occupation. Elle traitera de la liquidation des biens allemands, autrichiens, hongrois et bulgares, de la liquidation des biens turcs restés dans les pays cédés ou dans les pays alliés. A ce sujet, on appliquera les articles 155 et 260 du traité de Versailles et les articles correspondants des autres traités de paix qui fixent la cession par les Allemands des entreprises qu'ils avaient en pays turc ; *b*) questions relatives à la période postérieure aux traités de paix, concessions et adjudications.

La cinquième sous-commission, enfin, qui traitera des questions sanitaires, sera formée ultérieurement

Après une allocution du délégué français, qui a demandé l'ouverture d'un débat général, Ismet pacha a fait connaître que la Turquie aurait des observations à présenter sur chaque chapître et qu'il se réservait d'expliquer le point de vue de son gouvernement au fur et à mesure que les questions viendront en discussion. Il a demandé notamment, en ce qui concerne la question de la dette ottomane, la répartition des charges de la dette au prorata de l'importance des provinces qui ont été cédées par la Turquie, soit à la suite de la dernière guerre, soit après les guerres précédentes.

Il réclama ensuite la réparation de toutes les dévastations commises par les Grecs et affirma que le développement économique de la Turquie n'est possible qu'avec une pleine indépendance économique et ne doit être entravé par aucune réserve. Il posa en principe que la réciprocité et le droit des gens seront à la base des rapports que la Turquie entretiendra avec les autres pays, et que, le gouvernement turc, ne pourra faire aucun sacrifice concernant son indépendance et sa souveraineté dans les contrats qu'il fera pour améliorer les relations économiques.

Après une brève intervention de M. Venizelos, lord Curzon, qui appuya sur tous les points la thèse présentée par M. Barrère, manifesta le désir que les questions financières fassent préalablement l'objet d'un exposé général. Il en fut ainsi décidé, et le lendemain, dans l'après-midi, la commission économique et financière aborda en séance plénière les problèmes dont l'étude complémentaire sera réservée à la première sous-commission.

Aux deuxième, troisième et quatrième sous-commissions, qui doivent

être nommées demain et siègeront simultanément, chaque délégation aura droit à avoir deux délégués dont un expert.

M. Rakowski, second délégué des Soviets, qui est arrivé à Lausanne le dimanche soir, a fait parvenir dans l'après-midi du 27 à la conférence la communication suivante par laquelle il revendique le droit pour la Russie de participer à toutes les réunions.

Dans sa note du 14 novembre courant au Gouvernement russe, M. Poincaré, président du Conseil des ministres français, parlant au nom des puissances invitantes, a reconnu à la Russie et à ses alliés, l'Ukraine et la Géorgie, le droit de participer à la discussion et aux solutions de la question des Détroits en même temps que celui d'exprimer leur point de vue sur tous les problèmes connexes.

Or, la marche des travaux de la conférence, les arrangements territoriaux projetés en Thrace et les rapports entre les Etats limitrophes qui sont intéressés dans le bassin des Détroits et les mers adjacentes (mer Egée et mer Noire), ne peuvent pas ne pas influer sensiblement sur le régime des Détroits. Ces questions, de même que toutes celles qui peuvent contribuer à l'établissement d'une paix durable dans le proche-Orient et à l'affermissement de la souveraineté, de l'indépendance de la Turquie, conditions essentielles de cette paix, sont en rapport direct avec les intérêts vitaux économiques et politiques de la Russie et de ses alliés.

Il ne peut y avoir de solution sattisfaisante et efficace dans ces questions sans que la Russie et ses alliés soient admis non seulement à exposer leur point de vue sur tel autre projet, mais à participer effectivement à toute discussion, à tous les travaux et à toutes les décisions de la conférence. Une décision concernant l'état de choses dans le proche Orient établie sans que les intérêts immenses que la Russie y possède aient été pris en considération, est condamnée d'avance à rester lettre morte.

D'ailleurs, l'avis exprimé par le chef du Gouvernement de l'une des puissances invitantes en faveur de la participation de la Russie à tous les travaux de la conférence, prouve que le point de vue russe à ce sujet n'est pas seulement juste et équitable, mais conforme aux intérêts mêmes de la conférence. Seule l'adoption de ce principe pour base des travaux de la conférence leur permettrait d'aboutir vraiment à l'établissement d'une paix durable et à une plus grande équité de nation à nation, vœu exprimé à l'ouverture de la conférence et confirmé dans la récente déclaration du représentant des Etats-Unis d'Amérique.

C'est pourquoi la délégation russe, qui possède pleins pouvoirs pour discuter toutes les questions posées à l'ordre du jour de la conférence de Lausanne et pour signer tout traité, convention et acte résultant de ses travaux, revendique avec insistance son admission immédiate aux travaux de la conférence sur un pied d'égalité avec les autres grandes puissances.

Les termes de cette note laissant entendre que le gouvernement des Soviets avait reçu de M. Poincaré une note relative à la conférence de Lausanne et mentionnant comme sujets de discussion, non seulement le problème des Détroits, mais aussi « les questions intéressant la Russie », un démenti faisait savoir qu'aucune communication particulière n'a

été faite au Gouvernement des Soviets par le président du Conseil, et, la note suivante adressée à M Tchitcherine, à la date du 26 octobre 1922 par les trois gouvernements alliés était publiée :

26 octobre 1922

Les Gouvernements français, britannique et italien invitent les gouvernements du Japon, de la Roumanie, de la Yougo-Slavie, de la Grèce et de la Turquie à envoyer des représentants à Lausanne, le 13 novembre, pour conclure un traité de paix mettant fin à la guerre en Orient

Parmi les sujets qui se trouveront devoir être traités par cette conférence au cours de ses séances figurera la question des Détroits Les Gouvernements français, britannique et italien estiment qu'il sera nécessaire de traiter cette question spécialement, en consultant les puissances autres que les puissances belligérantes et, notamment les puissances riveraines de la mer Noire

Les gouvernements français britannique et italien invitent, en conséquence, le gouvernement soviétique russe à prendre ses dispositions pour envoyer des représentants à Lausanne, en vue de prendre part à la dicussion de la question des detroits La date à laquelle commencera cette discussion sera notifiée ultérieurement au Gouvernement soviétique russe

En réponse à cette invitation des trois gouvernements alliés, M Tchitcherine avait adressé le 2 novembre un message pour protester contre l'exclusion de la Russie de la discussion générale sur les affaires d'Orient et pour insister afin que le gouvernement fût admis à la conférence ainsi que l'Ukraine et la Géorgie, sur le même pied que les autres participants

Les gouvernements alliés répondirent aux observations de M Tchitcherine par une deuxième note ainsi libellée :

14 novembre 1922

Les gouvernements français, britannique et italien ont examiné avec attention les observations formulees par le gouvernement des Soviets de Russie au sujet de l'invitation qu'ils lui ont adressée le 26 octobre, à se faire représenter dans la discussion de la question des Détroits

Les trois gouvernements tiennent à faire connaitre qu'à la Conférence qui doit se reunir a Lausanne pour mettre fin a l état de guerre en Orient par la conclusion d'un traité de paix avec la Turquie, ils ont convié les Etats qui actuellement, ne sont pas en état de paix définitif avec cette puissance

Ils tiennent égalcment à préciser que les représentants que le Gouvernement des Soviets a été invité à envoyer le moment venu à Lausanne, auront, dans la discussion de la question des Détroits, le droit de participer aux négociations et aux décisions, et seront ainsi en mesure de faire connaître leur point de vue sur les differents aspects de cette question

Les trois gouvernements ajoutent que le gouvernement soviétique de Russie a toute liberté de comprendre dans sa propre délégation des délégués ukrainiens et géor-

giens, comme ont déjà été compris des représentants de ces républiques dans la délégation soviétique russe à la conférence de Gênes.

Le mardi 28, la sous-commission territoriale et militaire, chargée de l'examen de la question des îles, s'est réunie dans la matinée sous la présidence du général Weygand.

Le colonel Tewfik, au nom de la Turquie, réclama la démilitarisation de cinq des îles de la mer Egée : Lemmos, Chio, Mytilène, Samos et Nikaria, qui par leur proximité des côtes d'Asie-Mineure pourraient servir de base à une opération militaire contre la côte turque

Cette thèse fut vivement combattue par M Venizelos qui répondit que les Grecs n'avaient pas eu besoin de les employer comme bases navales pour débarquer à Smyrne, et qu'il était par suite inutile de s'occuper de leur démilitarisation.

Le général Weygand soutint les arguments présentés par l'expert turc et déclara que ces îles pourraient, en effet, le cas échéant, parfaitement servir de point de départ à une expédition contre la Turquie.

La question fut tranchée dans le sens de la démilitarisation et la sous-commission examina ensuite comment on pourrait empêcher les ports situés dans les îles visées de devenir des bases navales et décida la suppression des fortifications

Les Grecs insistèrent pour que des centres d'aviation et d'hydraviation puissent y être maintenus, mais le colonel Tewfik s'étonna de cette insistance qu'il donna comme une preuve de sentiments agressifs de la Grèce envers la Turquie Après une intervention du délégué roumain, la suite de la discussion fut ajournée

A la séance de la commission financière chargée d'étudier la répartition de la dette publique ottomane, le remboursement des dépenses d'occupation et la réparation des dommages, qui s'est tenue l'après-midi, Ismet pacha fit savoir que le gouvernement d'Angora n'étant nullement le successeur de celui du sultan, puisque l'ancien empire ottoman n'existe plus et qu'un état nouveau est né qui s'appelle « Turquie », il ne saurait supporter la totalité du fardeau de la dette ottomane. Il est juste que les Etats qui ont hérité de territoires appartenant jadis à l'ex-empire se chargent d'une part correspondante de cette dette A l'heure actuelle, c'est à la Turquie qu'incombe le paiement de tous les intérêts de la dette. C'est là une situation anormale et il estime que, rapidement, les Etats successeurs doivent payer leur quote-part au prorata des territoires qu'ils ont reçus.

Le chef de la délégation turque insista pour que cette répartition s'étendit aux Etats qui auraient annexé, avant la guerre, certaines parties du territoire turc et qui n'auraient pas pris à leur charge une part correspondante de la dette.

Au sujet du règlement des frais d'occupation, Ismet pacha rappela que ce n'est pas la faute de la Turquie, si, après l'armistice de Moudros, les alliés, au lieu de faire rapidement des propositions de paix, occupèrent un certain nombre de points du territoire turc, occupations qui n'étaient justifiées par aucune nécessité stratégique.

A son avis, il s'agit là d'une mesure de violence, prise dans le but d'obliger les Turcs à conclure une paix défavorable pour eux et il dit que ce sont les Turcs, qui ont eu à souffrir des dommages du fait de l'occupation alliée, qui auraient le droit de demander des indemnités.

Il conclut en priant la conférence de renoncer à sa demande de paiement des frais d'occupation. Toutefois, il ajouta qu'en ce qui concerne les dommages causés aux particuliers, le Gouvernement de la grande assemblée est prêt à contribuer à leur indemnisation, dans la mesure où ce gouvernement peut être considéré comme Etat successeur du gouvernement du sultan.

Ismet pacha fit enfin, un long exposé des destructions opérées, en Anatolie, par l'armée hellénique et demanda à ce que la Turquie en fût indemnisée intégralement. Il ne mentionna pas de chiffres, mais laissa entendre que les dégâts causés par l'armée de Constantin représentaient une somme considérable

M. Venizelos combattit la thèse d'Ismet pacha en ce qui concerne la répartition de la dette ottomane et s'attacha à démontrer que les trois vilayets de Salonique, de Kossovo et de Monastir avaient des revenus inférieurs de 850.000 livres turques aux dépenses faites par l'administration ottomane avant l'occupation grecque. Leur détachement de l'empire ottoman s'étant, d'après lui, traduit par une amélioration de la situation financière de la Turquie, ces vilayets ne peuvent être appelés à participer aux parlements des arrérages de la dette.

M. Venizelos souleva également la question de la responsabilité de la guerre et affirma que la Turquie, en déclarant la guerre à la Serbie, fut cause du conflit dont elle se plaint actuellement. Quant aux dévastations commises en Anatolie, il les mit sur le compte d'une retraite précipitée et des nécessités militaires. Comme circonstances atténuantes il invo-

que la désorganisation de l'armée grecque qui n'a pu empêcher les excès commis par la population locale.

Ismet pacha prit note de cet aveu et répondit que des services organisés sous le commandement d'officiers grecs dont quelques-uns sont actuellement prisonniers continuèrent l'œuvre de destruction même après la retraite de l'armée.

M. Venizelos reconnut que depuis juin 1921 les puissances de l'Entente avaient déclaré que la Grèce agissait sous sa propre responsabilité mais que jusqu'à cette date elle remplissait une mission qui lui avait été confiée par elles.

En sorte que d'après lui, les Grecs seraient en droit de demander des indemnités pour avoir occupé Smyrne, à la demande des alliés, et pour les frais supportés jusqu'en 1921 au même titre que les alliés pour l'occupation, sans avoir acquis pour cela un titre de possession future, il opposa aux demandes d'indemnité formulées par la Turquie une demande reconventionnelle pour les frais que lui causent ses cent mille réfugiés. Mais, vu l'état précaire des finances turques, il conclut que le Gouvernement grec ne saurait demander à la Turquie des milliards d'indemnité, qu'elle est incapable de payer puisque déjà, lors du traité de Sèvres, on l'a dispensée d'obligations financières, et que, à titre de réciprocité, vu l'état des finances grecques, bien que d'après son dire, les Turcs doivent plus aux Grecs que ces derniers ne leur doivent, il y avait lieu d'annuler toute demande de cette espèce, d'un côté comme de l'autre.

M. Nintchicth se déclara prêt à payer la part de la dette ottomane qui revient à l'état youglo-slave, mais il exprima le désir qu'on nommât une commission chargée de fixer la quote-part de chacun après la conférence, afin de ne pas faire traîner la discussion Il ajouta que, le monde ayant d'ailleurs une telle soif de paix, il était nécessaire de laisser de côté toutes les questions qui pouvaient être tranchées plus tard. Ces paroles semblaient refléter l'état d'esprit de la plupart des délégués qui, tout en insistant sur la nécessité de faire la paix, sans cesse remettaient à l'instigation de l'Angleterre d'un jour à l'autre la solution des questions successivement abordées en sorte qu'on pouvait se demander pourquoi la conférence avait été convoquée.

Lord Curzon rappela à M. Nintchitch que, lors du traité de Sèvres, la question de cette répartition avait déjà été examinée et qu'il serait possible de fixer rapidement les chiffres

Après une réponse d'Ismet pacha à M Venizelos, rejetant sur la Grèce

toute la responsabilité de la prolongation de la guerre et maintenant ses demandes d'indemnités pour les régions dévastées par les Grecs, M. Barrère exposa le point de vue des alliés sur les trois points en discussion.

En ce qui concerne la dette ottomane, il dit que les alliés ne peuvent pas permettre la discussion de son maintien, avec toutes ses attributions et ses garanties, et que par cette institution, dont le statut a été défini par un traité, ils sauvèrent la Turquie de la faillite. Les porteurs de la dette ottomane doivent être garantis contre toute modification faite à leurs dépens. Le développement économique de la Turquie est subordonné au maintien des engagements pris par le gouvernement ottoman, engagements qui ne peuvent être modifiés par un changement de régime. On ne saurait donc envisager une diminution des droits des porteurs de la dette ottomane, et, d'après lui, la seule question qui se pose est celle de la répartition des charges de la dette, qui pourra être calculée suivant la part de revenus de chaque province.

Après avoir signalé qu'une sous-commission est chargée de fixer le chiffre approximatif des sommes qui devront être payées par les différents Etats, M. Barrère demanda que l'Albanie, née en 1913, d'un territoire ottoman, fût appelée à se faire entendre à la Conférence.

En ce qui concerne le remboursement des frais d'occupation, M. Barrère répondit à Ismet pacha que c'est conformément à l'article 7 de l'armistice de Moudros, que les alliés ont occupé certains points stratégiques. Les frais d'occupation sont donc à la charge de la Turquie, selon les règles admises par tous les pays avec lesquels les alliés ont fait la paix. Mais comme cette occupation a été plus longue qu'on aurait pu l'envisager au début, une certaine diminution de frais pourra être consentie à la Turquie.

M. Barrère protesta contre l'allégation turque suivant laquelle les alliés auraient causé des dégâts en territoire turc occupé. A son avis, si quelques dégâts individuels ont été commis, leur valeur est certainement bien inférieure aux améliorations introduites par les alliés dans ces territoires occupés. Aussi, considère-t-il inutile de prolonger la discussion à ce sujet, les alliés étant d'accord pour remettre à la sous-commission le soin de se prononcer sur la question des frais d'occupation.

Quand au règlement, des dommages de guerre entre la Grèce et la Turquie, M. Barrère a proposé, en raison de l'opposition des points de vue entre Ismet pacha et M. Venizelos, qu'une commission soit chargée de solder ce compte des réparations par profits et pertes en balançant exactement les dommages et les créances. Mais il insista enfin pour que les

dommages causés aux ressortissants alliés en pays belligérants soient complètement réparés.

Ismet pacha s'éleva énergiquement contre le point de vue exposé par M. Barrère au sujet du remboursement des frais d'occupation, en déclarant « qu'il n'était pas assis à la table de la conférence en vertu de l'armistice de Moudros, mais bien de celui de Moudania ».

Lord Curzon, crut devoir clore la discussion et régler la question en répliquant que « les alliés n'acceptaient en aucune façon sa manière de voir ».

La discussion générale étant terminée, il fut décidé qu'elle serait poursuivie désormais au sein de la sous-commission de la dette.

Les plénipotentiaires des puissances alliées ont remis le mercredi 29 novembre au soir, la note suivante à la délégation russe en réponse à sa précédente communication demandant l'admission de la Russie à tous les travaux de la conférence.

Les présidents de la conférence de Lausanne ont l'honneur d'accuser réception à MM les délégués russes de leur note du 21 novembre Ils croient devoir faire connaître à MM. Rakowski et Vorowski qu'ils ne sauraient accepter l'interprétation qu'ils donnent au télégramme adressé le 14 novembre par le Gouvernement français à M Tchitcherine.

Ce télégramme est d'ailleurs conforme à la note remise à M Tchitcherine, au nom des gouvernements britannique et italien

Le télégramme précise que les représentants des soviets auront, dans la discussion de la question des Détroits, le droit de participer aux negociations et aux décisions et seront ainsi en mesure de faire connaître leur point de vue sur les differents aspects de cette question.

Les délégués diplomatiques britanniques, français et italiens à la conférence de Lausanne estiment que cette invitation ne prête à aucun malentendu ni ne peut être interprété dans le sens indiqué par la note russe du 27 novembre

En conséquence, les délégués russes seront invites à participer à la discussion de la question des Détroits. La première réunion de la commission chargée par la conférence de l'examen de cette question, aura lieu vendredi, à 11 heures

Signé LORD CURZON, BARRÈRE, GARRONI

A la séance de la sous-commission chargée de la question des îles situées devant les détroits, qui s'est tenue dans la matinée du 29, les délégués turcs ont déclaré ne pas vouloir, par courtoisie, quitter la séance, mais ne pas pouvoir prendre part à la discussion hors de la présence de la délégation soviétique, la Russie étant intéressée à la question des îles de la mer Egée puisqu'il y a une connexité évidente entre la démilitarisation de ces îles et la démilitarisation des rives des Détroits.

La commission territoriale et militaire a entendu l'après-midi le rapport du général Weygand, président de la sous-commission chargée d'étudier la question de la démilitarisation des îles. Mais alors qu'il avait appuyé le délégué technique turc à la sous-commission, on fut surpris de le voir modifier complètement son point de vue devant la commission territoriale et militaire présidée par lord Curzon.

Dans ce rapport, l'expert militaire français a proposé, pour les îles de Mytilène, Chios, Samos et Nikaria des mesures de démilitarisation qui ont été acceptées par toutes les délégations sauf par les Turcs qui ont fait d'expresses réserves, ne trouvant pas les mesures envisagées suffisantes pour empêcher ces îles grecques voisines de la côte turque de devenir des bases d'opérations militaires

Ismet pacha demanda de joindre au problème des Détroits celui du régime des quatre grandes îles qui avoisinent les Dardanelles et qui par leur situation stratégique intéressent la Turquie : Samothrace, Imbros, Tenedos et Lemnos

Cette dernière, qui avait été jusqu'à hier comprise dans le groupe des îles du Sud, a été rattachée au groupe des îles voisines des Détroits pour lesquelles des mesures spéciales seront prises dans le sens d'une démilitarisation plus complète et peut-être d'un contrôle interallié.

Ismet pacha insista, en outre, pour que la discussion relativement aux mesures à prendre vis-à-vis de ce groupe d'îles fût poursuivie en présence de toutes les puissances admises à la discussion sur les Détroits, c'est-à-dire avec le concours de la délégation russe.

Le délégué d'Angora ayant soulevé dans la discussion la question de la souveraineté, M Caclamanos revendiqua la souveraineté de toutes les îles pour la Grèce, en alléguant qu'elles ont une population grecque

Ismet pacha demanda alors un régime d'autonomie pour les îles voisines de l'Asie-Mineure, autonomie qui avait été refusée par la sous-commission, et revendiqua purement et simplement pour la Turquie : Samothrace, Lemnos, Imbros et Tenedos, non seulement en invoquant des raisons géographiques, mais en montrant que ces îles pourraient constituer un danger militaire pour la Turquie

Lord Curzon qui répondit reprocha au délégué turc de mêler des questions d'ordre différent : les unes concernant la démilitarisation et les autres la souveraineté.

Lord Curzon proposa de remettre à plus tard la discussion, la question de la démilitarisation intéressant seule les experts militaires et navals

et celle de la souveraineté étant une question purement politique qui n'est pas du domaine de la sous-commission. Il expliqua que le traité de Londres de 1913, avait abandonné aux grandes puissances les anciennes îles turques de la mer Egée, la délégation turque ne pouvait prétendre que le traité avait attribué à la Turquie les deux îles d'Imbros et de Tenedos.

Il y eut en effet, ajouta-t-il une correspondance entre la Sublime Porte et les grandes puissances, dans laquelle celles-ci lui offrirent la souveraineté de ces deux îles. Le Gouvernement du sultan répondit en acceptant de rentrer en possession d'Imbros et de Tenedos, mais en faisant toutes réserves sur l'attribution à la Grèce des autres îles.

La lettre des grandes puissances formait un tout et l'on disait simplement aux Turcs : Acceptez-vous ? Comme ils n'ont accepté qu'une partie de la proposition qui leur était faite et ont refusé l'autre, on peut considérer que la question de la souveraineté de Tenedos et d'Imbros reste ouverte.

Il fut décidé que la commission territoriale examinerait ultérieurement ce point. Quant à la démilitarisation des quatre îles, elle s'en occupera dès qu'elle abordera la question des Détroits.

Le 30 novembre la sous-commission des finances s'est réunie le matin sous la présidence de M. Bompard.

Le principe de la répartition qui a été admis au Congrès de Berlin, puis repris, en 1913, à Londres et appliqué enfin dans le traité de Sèvres, a été accepté. Les représentants de la Turquie, de la Grèce et de la Serbie ont présenté alors certaines observations et diverses réserves.

La Turquie a soutenu qu'étant l'héritière de l'empire ottoman, au même titre que les puissances qui ont acquis les territoires turcs, elle estime, par conséquent, que la dette doit être répartie entre tous les Etats héritiers sans que la Turquie encoure une responsabilité particulière.

Les Alliés ont fait des réserves à cette thèse. Le représentant de la Serbie qui n'a pas signé, comme on le sait, le traité de Sèvres, a dit ne pas admettre la répartition telle que l'entend la Turquie, et il se propose de formuler ses arguments à la prochaine séance. Le délégué grec a également déclaré que, sans contester le principe de la répartition, les circonstances présentes ne permettent pas à son gouvernement de supporter une part de la dette turque.

Le principe de la répartition étant admis, par tous les autres états, on examina de quelle manière la dette turque serait répartie parmi les Etats héritiers ; soit d'après la proportionnalité des revenus, soit d'après la proportionnalité des gages. La première de ces méthodes a été adoptée.

La Turquie, tout en admettant la proportionnalité des revenus, estime que les gages doivent être également pris en considération et a annoncé qu'elle développerait ses vues à la prochaine séance.

Il a été convenu enfin qu'on adopterait un tableau de la consistance de la dette ottomane, le tableau figurant dans le traité de Sèvres ne paraissant pas exact.

Dans l'après-midi, la sous-commission du régime douanier et des transports présidée par Hassan bey (Turquie), qui s'était déjà réunie la veille, et la sous-commission des questions économiques, présidée par M. Nogara (Italie), ont siégé successivement.

Le 30, la délégation russe a remis à 18 heures au secrétariat général de la conférence, sous forme d'une communication verbale, la réponse à la note alliée qui lui avait été adressée la veille.

Par cette réponse, la délégation russe accepte de participer à la discussion relative à la question des Détroits, mais cette acceptation est accompagnée d'une protestation et de réserves.

Les Russes attirent l'attention de la conférence sur les graves conséquences qu'entraînerait à leur avis d'adoption de la méthode préconisée par les grandes puissances de poursuivre les travaux de la conférence en dehors de la collaboration de la Russie. Ils déclarent que les décisions qui pourront être prises en dehors d'eux seront par eux considérées comme nulles et non avenues, et ils demandent que la séance qui était fixée à vendredi pour aborder la discussion de la question des Détroits soit ajournée au lundi matin.

Les représentants des puissances alliées ont fait droit à la demande de la délégation russe et ont ajourné à lundi la première séance consacrée aux Détroits.

Le premier décembre, devant les nouvelles difficultés qu'on redoutait touchant la question des Détroits, on craignait l'ouverture d'une seconde crise. Dans les milieux anglais on parlait même d'ajournement alors qu'un ajournement, étant donné la tension que la tournure prise par les négociations avait produite en Orient était inconcevable et équivalait à une rupture.

Une suspension de quinze jours ou de trois semaines, qui se trouverait sûrement, en pratique, prolongée par ajournements successifs, pour une durée que personne ne peut exactement prévoir était suggéré par M. Child, et, lord Curzon laissait entendre qu'il comptait bien que tout serait terminé pour Noël car, en bon anglais, il était prêt à sacrifier la paix de

l'Orient plutôt que de renoncer aux puérilités du « Christmas ». Dès que l'Angleterre serait assurée que la conférence se rallierait à ses vues concernant les Détroits, Mossoul, et les capitulations, ainsi qu'il s'y était employé et semblait y réussir grâce à la faiblesse déplorable et à l'incapacité complaisante de MM. Barrère et Bompard, elle proposerait de confier l'étude de toutes autres questions laissées en suspens à des commissions internationales qui travailleraient sans hâte loin des agitations de l'opinion.

Il apparaissait d'ailleurs clairement que l'Angleterre par les différentes manœuvres auxquelles elle se livrait et par la pression qu'elle exerçait, cherchait à provoquer une diversion pour entraver l'action de la France en faveur de la Turquie, en dressant l'Allemagne contre la France afin d'avoir toute sa liberté d'action en Orient. Quelles que soient les mesures auxquelles la France pouvait être amenée à recourir à la suite des déclarations du chancelier Cuno, les représentants français à Lausanne commettaient une faute excessivement grave et irréparable en cédant à l'Angleterre et en lui sacrifiant sans espoir d'en recevoir jamais rien en échange, le seul atout qui lui permettait de maintenir sa situation européenne en conservant sa situation morale en Asie.

L'échange des populations et des prisonniers entre la Grèce et la Turquie fit l'objet des débats du 1er décembre. Cette question s'était déjà posée en 1912, après la première guerre balkanique et une convention gréco-bulgare avait touché le problème qui, à nouveau, mais sur une plus grande échelle, se reposait aujourd'hui

Au cours de cette séance, le Dr Nansen qui a été entendu à titre privé, après avoir déclaré que les gouvernements de France, de Grande-Bretagne et de Turquie étaient favorables à cet échange et rappelé le précédent de 1912, a suggéré à la commission que la Société des nations soit chargée d'y faire procéder

Ismet pacha a fait les plus expresses réserves à cette collaboration éventuelle avec la Société des nations, suggérée par le Dr Nansen, et lui a reproché de n'avoir eu, en Turquie, que des relations avec des personnes étrangères au gouvernement d'Angora ce qui avait frappé sa mission de stérilité

Après une intervention de lord Curzon, qui fit remarquer que même après l'échange des populations il y aurait encore une question des minorités, M Venizelos insista sur la nécessité d'organiser, à la fois, l'échange des prisonniers et celui des populations, et en ce qui concerne ces dernières

accepta les suggestions de M. Nansen en réclamant la création d'une sous-commission spéciale.

M. Barrère constata l'accord de tous les plénipotentiaires, et suggéra qu'une négociation directe ait lieu entre les Grecs et les Turcs pour régler ces questions.

Ismet pacha réclama la libération des quatre mille prisonniers civils turcs emmenés d'Asie-Mineure et de Smyrne par les Grecs et la libération immédiate de tous les prisonniers turcs détenus par la Grèce, la Turquie se réservant, suivant l'usage, de ne libérer les prisonniers grecs qu'après la conclusion de la paix

Cette demande amena une protestation de M. Venizelos qui réclama également la libération immédiate et invoqua des statistiques auxquelles lord Curzon repondit par d'autres statistiques, d'origine américaine d'après lesquelles il ne resterait plus aujourd'hui en Asie-Mineure que 5 à 600.000 Grecs, quelque 300 000 à Constantinople, et, en Grèce, que 124.000 Turcs dans la Thrace occidentale et 360.000 dans la nouvelle Grèce sans les deux Thraces.

La commission sur la proposition de lord Curzon, a alors confié à une sous-commission composée d'un représentant des trois puissances invitantes, de la Grèce et de la Turquie, et présidée par un délégué italien, le soin de poursuivre l'étude de l'échange des populations et des prisonniers.

La conférence allait achever la seconde semaine de ses travaux sans avoir résolu une seule question. Après huit jours de discussions au sujet des frontières européennes de la Turquie et du statut de la Thrace occidentale, elle abandonnait cette question sans avoir encore abordé celui plus complexe des frontières asiatiques. Ces retards, bien que les anglais les imputassent au gouvernement d'Angora, étaient dûs à la tactique de lord Curzon qui remettait les discussions difficiles dans l'espoir que des négociations, des marchandages prépareraient des solutions plus favorables aux ambitions britanniques .Les représentants de la France, par leur manque d'initiative, étaient réduits au rôle obscur de suivants sinon de comparses, facilitant les tergiversations et devenant par cela même suspects de connivence avec les Anglais aux yeux des Turcs, alors que notre situation morale et l'importance de nos intérêts économiques nous appelaient à jouer un rôle prépondérant dans l'œuvre de pacification de l'Orient. Les Turcs se trouvaient ainsi malgré eux, rejetés du côté de Moscou.

Une entrevue orageuse avait du reste lieu à 22 h. 30 entre lord Curzon

et Ismet pacha qu'il avait prié de venir le voir, au cours de laquelle, sans avoir consulté les représentants italiens et français, spéculant sur le caractère courtois et modéré du chef de la délégation turque, sur sa loyauté, lord Curzon s'était efforcé de lui faire croire que si les Turcs ne faisaient pas montre de dispositions plus accomodantes, il porterait la responsabilité d'une rupture.

Malgré ces bruits d'ajournement, la conférence de Lausanne continuait ses travaux, et, le samedi 2 décembre, il y eut cinq commissions ou sous-commissions siégeant matin et soir

La sous-commission financière, la sous-commission pour l'échange des populations, la sous-commission du régime douanier et la sous-commission du régime économique ont continué l'examen des questions en discussion, et la deuxième commission, présidée par le marquis Garroni, a tenu sa première réunion où elle a abordé la question du régime des étrangers.

Le marquis Garroni, en ouvrant la séance, après avoir rappelé qu'au début les Capitulations étaient un acte spontané de faveur du sultan à l'égard des commerçants vénitiens, toscans, gênois ou marseillais et que cette faveur avait ensuite été transformée en traités bi-latéraux, reconnut qu'il était compréhensible que la Turquie cherchât à abroger ce régime, mais il spécifia que les droits acquis devaient être respectés et que, par conséquent, il fallait trouver autre chose à leur substituer. Il fit observer que la Turquie avait besoin des étrangers et qu'elle avait intérêt à leur donner toute sécurité pour leur commerce

Il proposa, enfin, la subdivision de la commission en trois sous-commissions chargées d'étudier · l'une, le statut des étrangers au point de vue du droit d'établissement et du régime judiciaire ; la deuxième, ce même statut au point de vue économique, et la troisième, la question des nationalités, ainsi que les questions relatives aux recherches archéologiques

Ismet pacha déclara retenir, la constatation que venait de faire le marquis Garroni que le système des capitulations était impossible pour un pays indépendant, que les relations turques avec les divers Etats devaient être réglées suivant les dispositions ordinaires du droit international et qu'il ne fallait pas simplement modifier le nom du régime actuel

M. Barrère déclara que la France était disposée à renoncer aux avantages que les capitulations donnent à ses nationaux, mais qu'il était

nécessaire de les remplacer par un régime moins archaïque qui devrait donner les garanties nécessaires à un statut des étrangers.

Lord Curzon, MM. Garroni et Barrère soutinrent que les capitulations sont des traités bi-latérraux qui doivent être remplacés d'un commun accord par un autre système et que les Turcs doivent donner des garanties suffisantes pour que les Capitulations puissent être complètement abrogées.

Le baron Hayshi intervint alors dans le débat pour déclarer :

Le Japon sympathise lui aussi avec la Turquie, peut-être même davantage encore que les grandes puissances européennes, pour la bonne raison qu'il eût, pendant longtemps, un régime capitulaire.

Mais, continua le chef de la délégation japonaise, mon pays a travaillé pendant plus de vingt ans à se constituer un système juridique complet avant que les puissances consentissent à lui accorder l'abrogation des Capitulations

Il est nécessaire que la Turquie comprenne les droits et les intérêts que les puissances ont à sauvegarder en Orient. On ne peut, en un jour, bouleverser toute l'assiette économique d'un pays Il est nécessaire que la jeune Turquie donne à l'Europe des garanties formelles.

Après une brève intervention de M. Bompard, qui crut devoir souligner la nécessité de sauvegarder les intérêts des étrangers, et une autre de M. Child qui marqua son contentement de voir tous les plénipotentiaires d'accord, Ismet pacha a lu un long memorandum sur la question. Il a rappelé les promesses faites par les précédents congrès de la paix à la Turquie. Puis, il a montré que les capitulations ne sont que des engagements unilatéraux parce qu'elles ne supposent pas de contre-partie. Il a ajouté, qu'à supposer que les capitulations constituassent véritablement des contrats bi-latéraux, elles feraient partie de cette catégorie de traités qu'on peut naturellement dénoncer lorsque les circonstances qui ont déterminé leur élaboration se trouvent modifiées du tout au tout, ce qui est le cas présent, pour la Turquie.

Ismet pacha a déclaré en terminant que le gouvernement d'Angora est prêt à conclure, sur la base de la réciprocité et du droit international des conventions pour l'établissement des étrangers en Turquie, pour le rétablissement consulaire et pour le régime économique.

La commission a décidé ensuite de former les trois sous-commissions proposées.

Le projet suivant de convention, élaboré d'accord avec tous les alliés par M. Serruys, expert français, en vue d'instituer un régime tran-

sitoire pour remplacer les capitulations a été remis aux Turcs le 3 décembre.

ARTICLE PREMIER. — Jusqu'à ce que le gouvernement turc ait pu conclure avec chacune des puissances alliées une convention de commerce, le régime qui leur demeurera applicable sera celui de la nation la plus favorisée.

Les conventions ci-dessus prévues seront négociées dans le délai de deux ans à dater de la mise en vigueur du présent traité : elles comporteront l'octroi par les Turcs des droits d'importation les plus réduits et excluront tout traitement préférentiel, ce régime ne pouvant être refusé à toute puissance alliée qui accordera à la Turquie des avantages paritaires équivalents à ceux qu'elle accorde à toute autre puissance étrangère. Si cette réciprocité faisait l'objet d'un litige entre la Turquie et l'une quelconque des puissances alliées, le régime de la nation la plus favorisée tel qu'il résulterait des conventions déjà conclues par la Turquie avec d'autres pays, serait néanmoins étendu de façon provisoire à ladite puissance jusqu'à ce que le litige ait été arbitré par toute juridiction que désignera la Société des nations.

ART. II. — Pendant une période de deux ans, à partir de la mise en vigueur du présent traité, les droits d'importation perçus sur les marchandises importées en Turquie par les ressortissants des puissances alliées seront ceux prévus à la convention du 25 avril 1911 majorés de 4 %. Passé ce délai, la Turquie pourra instituer tout régime douanier qui lui semblera expédient sans toutefois que son incidence puisse excéder pour l'ensemble des produits taxés 15 % de la valeur totale des exportations et 20 % de la valeur de chaque article envisagé.

Les droits ci-dessus visés deviendront applicables après un délai de trois mois à dater de la notification qui en sera faite à toutes les puissances alliées, à moins que l'une d'elles, estimant être de leur fait victime d'une discrimination, n'y fasse opposition. Quoi qu'il en soit, le litige sera déféré au conseil de la Société des nations qui le tranchera ou déterminera l'organisme susceptible de le trancher.

La proportion totale des droits par rapport à la valeur totale des marchandises importées ou l'insuffisance d'un droit déterminé sur une marchandise quelconque serait, si elle était contestée par l'une quelconque des puissances alliées, vérifiée par une commission composée d'un nombre égal de commissaires turcs et de commissaires alliés et à défaut d'entente, vérifiée par tout organisme nommé à cet effet par la Société des nations, sans que toutefois ce litige puisse suspendre l'application du droit.

Le régime paritaire ainsi établi ne devra pas en outre porter atteinte aux garanties que la dette ottomane tient des accords de 1907 et de 1911, ni diminuer la proportion des revenus douaniers affectés à la Dette ottomane aux termes desdites conventions.

ART. 3. — Il ne sera point contrevenu aux dispositions de l'article précédent par le moyen de droits d'accise, de consommation d'octroi ou toute autre taxe locale ; ces droits et taxes ne pouvant être perçus sur les produits importés que dans la mesure même où ils s'appliquent à des article réellement produits en Turquie.

ART. 4. — Si la Turquie, établit sur les produits naturels ou manufacturés, un droit d'exportation, ce droit sera également appliqué à toute puissance alliée destinataire, sans que, par un moyen direct ou indirect ou par des surtaxes de quelques dénomination que ce soit, il puisse être établi une discrimination au détriment de chacune d'elles.

ART. 5. — Si le gouvernement turc établit des prohibitions d'importation ou d'exportation, celles-ci devront s'appliquer également à toutes les puissances signataires et au cas où l'une d'elles bénéficierait de dérogations, les autres pourraient réclamer un traitement analogue pour les mêmes produits ou pour tous produits similaires dans une mesure proportionnée à leur commerce d'avant-guerre avec la Turquie. Le gouvernement turc, à la condition que la réciprocité lui soit assurée dans la matière, n'utilisera aucune prohibition générale ; il n'aura recours à des prohibitions particulières qu'à l'effet : 1° de réserver les ressources indispensabels à la vie alimentaire ou à l'activité économique de la nation, 2° de prévenir les inconvénients graves menaçant son régime économique ; 3° d'assurer la sécurité de l'Etat, 4° de préserver les personnes, les animaux et les plantes contre les maladies contagieuses, les épizooties et les épiphyties, 5° d'interdire l'opium ou autre toxique.

ART. 6 — Le régime commercial prévu aux articles précédents restera applicable pendant *x* années à partir de la mise en vigueur du présent traité. Au cours de la dernière année de ladite période, la Turquie consentira à engager avec chacune des puissances alliées ou associées qui lui en ferait la demande les pourparlers nécessaires à la revision de la convention conclue avec lesdites puissances en conformité de l'article premier

Ce même jour, la délégation russe a remis une nouvelle protestation contre le refus opposé à son admission ainsi conçue

Par leur réponse du 27 novembre, remise à la délégation russe le 29, les délégués des trois puissances invitantes, sans avoir réfuté un seul des arguments invoqués dans la note de la délégation russe du 27 novembre, confirmant leur décision de ne laisser participer la Russie qu'à la discussion de la question des Détroits, la délégation russe voit, dans cette persistance à tenir la Russie et ses alliés à l écart de la délibération des questions concernant les Etats et les peuples qui leur sont voisins immédiats ou proches, et à les mettre en face de faits et de décisions accomplis une atteinte grave à leurs intérêts vitaux

La délégation russe exprime son profond étonnement du fait que les puissances invitantes refusent, sous prétexte que l'état de guerre entre la Russie et la Turquie a pris fin, de considérer comme indispensable la participation de la Russie à l'ensemble des travaux de la conférence.

En limitant la participation de la Russie a la discussion de la question des Détroits, les puissances invitantes font du régime des Détroits une question indépendante des autres, divisant ainsi en plusieurs parties le problème de la pacification du proche-Orient

Depuis que, en 1840 et 1841, la question des Détroits fut réglée pour la première fois comme un problème international, nul n'a jamais douté de l'importance toute particulière de la Russie dans une paix stable en proche Orient ni du droit de la Russie à collaborer à une œuvre de pacification générale indispensable dans un intérêt européen.

Plus explicite fut l'attitude à cet égard de la Grande-Bretagne à la veille de la convocation du congrès de Berlin, en 1878. Se trouvant depuis de longues années en paix avec la Turquie, la Grande-Bretagne non seulement crut indispensable de participer au congrès, mais posa comme condition préalable et *sine qua non* la revision du

traité de San Stefano en entier. Les puissances considéraient donc toujours les problèmes du proche Orient comme un ensemble indivisible.

Or, nous les voyons aujourd'hui rompre d'une façon inattendue avec cette tradition presque séculaire et aboutir à la conclusion qu'une paix durable dans le proche Orient peut être réalisée sans le concours de la Russie et de ses alliés, l'Ukraine et la Géorgie, et que le régime des Détroits peut être traité comme un problème indépendant pouvant trouver sa solution en dehors des vastes et complexes problèmes du proche Orient.

C'est pourquoi la délégation russe se voit obligée de protester encore une fois et de déclarer que la Russie et ses alliés ne se tiendront pas pour liés par des décisions prises en leur absence, déclinant ne même temps toutes responsabilités pour l'état de choses qui en suivra.

D'autre part, pour ne pas aggraver les inconvénients que l'absence totale de la Russie à cette conférence produirait inévitablement, la délégation russe participera aux travaux de la commission des Détroits.

Discours de lord Grey

Le jeudi 23 novembre, le roi, accompagné de la reine Mary, a ouvert en grande pompe, la nouvelle session du Parlement dans la salle des séances de la Chambre des lords. Les deux Chambres se sont ensuite séparées pour commencer le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Cette discussion a été terminée le jour même à la Chambre des lords où elle a été marquée par un important discours de lord Grey, qui, au nom de l'opposition, a dit notamment au sujet de la politique étrangère :

Je crois, que nous en sommes arrivés à un point où il est possible de ne pas regarder les Affaires étrangères comme résultant de la politique des partis. Quatre ans se sont écoulés depuis l'armistice. La Turquie et la Russie travaillent ensemble, et on dit que l'Allemagne a un traité avec la Russie. Nous ne sommes pas loin — si nous n'y sommes pas déjà arrivés — du moment où la Turquie, la Russie et l'Allemagne constitueront ensemble une combinaison. Quant au Proche-Orient, qui est la question de l'heure, j'ai toujours trouvé, dès le début que le seul moyen de la régler sans désastre est que les Alliés — la France, l'Italie et nous-mêmes — maintiennent un front uni. C'est la politique que lord Curzon, depuis le début, a mainteue, parfois au prix de grandes difficultés, mais à laquelle il a adhéré avec fermeté et patience. Il semble que pendant la dernière quinzaine, les efforts que l'on a déployés pour maintenir l'unité du front allié aient des chances de réussir. J'espère que la leçon tirée par les Turcs du rapprochement des Alliés est que tout excès de leur part ne fait que consoliderla solidarité alliée et que rendre la situation plus difficile pour la Turquie.

J'estime que la mauvaise situation du Proche-Orient est due en grande partie à la mauvaise politique du Gouvernement de coalition. Pour la Mésopotamie et la Palestine, je ferai observer que nous sommes allés en Mésopotamie pour des raisons stratégiques et que ces raisons ont disparu après l'armistice. Je prierai donc le Gouvernement d'examiner avec grand soin les engagements que lui ont laissé ses prédécesseurs J'espère, d'autre part, que le Gouvernement nous donnera bientôt une déclaration

claire sur la nature de nos obligations à l'égard de la Palestine et examinera le problème en vue de les réduire ou d'y mettre un terme

On ne peut qu'être surpris de l'étonnement de lord Grey et des conclusions bien tardives auquel il arrive. La politique anglaise a constamment travaillé à renforcer la situation du Gouvernement des Soviets, fait le jeu de l'Allemagne, au détriment d'elle-même et de l'Europe, et poussé la Turquie dans les bras de la Russie en faisant tout pour la ruiner. Le jour où un semblable bloc serait constitué l'Angleterre ne pourrait s'en prendre qu'à elle-même. Il eut mieux valu ne pas faire tout ce qu'il fallait pour amener une telle confluence de forces et de rancunes, et, ce n'est certes pas à l'honneur de la perspicacité des hommes d'Etat anglais de s'apercevoir seulement aujourd'hui où les conduit la politique orientale qu'ils poursuivent obstinément et de faire maintenant appel à la solidarité de leurs Alliés contre lesquels ils ont constamment agi.

REVUE DE LA PRESSE

Au moment où se rèunissait la Conférence de Lausanne, M. Georges Batault vint appuyer la thèse anti-turque par une étude sur la « Question d'Orient » et son « aspect actuel » parue dans le numéro du *Mercure de France* de novembre.

Pour ceux qui s'attendaient à y trouver de nouvelles données ou de nouveaux arguments cette étude a été une déception. Les plus curieux n'y ont trouvé qu'une somme de toute la littérature turcophobe qui vit le jour après l'armistice de Moudros depuis les publications du trop fameux M. Paillarès et les « informations » de l'*Echo National* jusqu'aux notes comminatoires qu'adressèrent à la Turquie les Gouvernements de l'Entente quand ils préparaient la signature du traité de Sèvres.

En faisant ressortir une fois de plus cette concordance qui apparaissait alors entre les informations haineuses et manifestement mensongères des organes turcophobes et les affirmations gratuites que renfermaient les notes diplomatiques élaborées entre San-Remo et Spa, M. Georges Batault a souligné malgré lui le fait que la crise d'Orient n'est au fond qu'une crise d'information et de discernement.

M. Georges Batault remonte jusqu'en 1908 pour nous signaler que la Révolution Jeune-Turque avait révélé une tendance nettement germanophobe et ententophile. Mais pour démontrer que ce n'était là qu'une manifestation hypocrite et que l'influence allemande demeurait quand même toute puissante, il passe brusquement à 1913 pour rappeler l'arrivée à Constantinople de la mission Liman von Sanders. Ce bond de cinq années pleines d'événements d'une importance capitale est vraiment surprenant et suffit pour nous édifier sur la méthode de l'auteur. Les faits les plus importants qui préparèrent le terrain à ce retour triomphal de l'influence germanique sont tout simplement laissés de côté. La guerre

balkanique organisée et subventionnée par les puissances auxquelles la Turquie devait deux ans plus tard faire la guerre n'est pas pour M. Georges Batault un fait suffisant pour expliquer le revirement turc. Pour les besoins de la thèse il faut qu'en 1908 les dirigeants turcs aient été de mauvaise foi lorsqu'ils affirmaient leur volonté de s'orienter vers les puissances occidentales.

Si M. Georges Batault avait tenu compte des documents sur les Affaires balkaniques publiés par le Quai d'Orsay et que « ORIENT & OCCIDENT » a commenté en son temps, il aurait certainement trouvé une explication plus judicieuse des facteurs qui amenèrent la Turquie à entrer dans la guerre. Si la Turquie s'est faite complice de l'Allemagne pour attaquer les puissances occidentales ce ne fut que parce que ces puissances venaient de se faire les complices des Balkaniques pour attaquer la Turquie et que tout faisait croire que ce premier guet-apens n'était que le prélude d'une conspiration plus vaste qui aurait permis à la Russie de réaliser ses visées sur Constantinople. Quoi de plus édifiant à ce sujet que les promesses de respect de l'intégrité territoriale faites à la Turquie une fois la guerre allumée en Europe ? Quel est le Gouvernement qui ne se méfierait pas si on lui présentait comme un avantage inestimable la promesse de ne pas procéder à son démembrement ?

Il est inutile de s'attarder sur les histoires fantaisistes recueillies par M. Georges Batault soit dans l'*Echo National*, soit dans l'ouvrage, si spécial, de M. Paillarès. Qu'il suffise de citer un exemple. Au Congrès d'Erzeroum qui marqua l'origine du mouvement national turc et que M. Georges Batault nous représente comme l'inauguration de la collaboration russo-bolcheviste, il n'y eut qu'une seule voix en faveur de cette collaboration. Un délégué de Surméné, Fevzi bey, qui s'était hasardé à se faire, à ce Congrès, l'avocat du bolchevisme, se vit désapprouver par toute l'assemblée. Déçu et mécontent il voulut fomenter un mouvement à part, échoua dans cette tentative et trouva finalement refuge à bord d'un bâtiment de guerre français.

Si on compare cette version authentique qu'il est aisé de contrôler officiellement avec la version donnée par M. Georges Batault on a une idée exacte de la valeur de ses informations et il est superflu d'invoquer toutes les inexactitudes, les noms inventés de toutes pièces par ceux qui avaient intérêt à surprendre la bonne foi de l'auteur, l'accueil naïf fait à toutes les nouvelles abracadabrantes fabriquées dans des officines qui ne sont que trop connues.

La collaboration turco-bolcheviste a des causes tellement évidentes qu'il est vraiment étrange que M. Georges Batault cherche à l'expliquer par d'obscures manœuvres et des plans infernaux auxquels présiderait l'Allemagne. Des faits brutaux comme la violation de l'armistice de Moudros, l'occupation de Mossoul, d'Adana et de Smyrne après la suspension des hostilités, le coup de main anglais sur Constantinople, sont plus probants que l'action supposée d'Allemands légendaires ou de Russes hypothétiques. Un traité comme celui de Moscou dûment signé et paraphé, communiqué au monde entier le lendemain même de sa ratification est un document beaucoup plus instructif que les proclamations apocryphes attribuées à Moustafa Kémal ou les élucubrations d'un journaliste exalté qui se trouve à Angora comme il pourrait se trouver ailleurs.

M. Georges Batault fait grand cas d'une prétendue proclamaiton dans laquelle Moustafa Kémal annonce que l'Allemagne invaincue venait au secours de la Turquie. S'il savait qu'à Constantinople des centaines de personnes ont gagné leur vie pendant plus de deux ans en fabriquant des documents, traités, proclamations, etc., à l'usage des naïfs occidentaux et suivant les goûts et les préférences de chacun d'eux, il aurait certainement accueilli avec plus de réserve tout le fatras dans lequel il a puisé une partie de sa documentation. Peut-être sera-t-il heureux d'apprendre que le fameux traité secret auquel se laissa prendre M. Daladier et la proclamation de Moustafa Kémal qu'il invoque dans son étude sont sortis de la même officine qui fournit le premier de ces documents aux turcophiles et le second aux turcophobes.

Ne vaut-il pas mieux laisser de côté cette prétendue documentation secrète et examiner la question à la lumière de faits dont nul ne peut contester la réalité ? M. Georges Batault nous les rappelle lui-même sans se douter à quel point ils compromettent sa thèse. Il montre comment M. Briand, qui demandait qu'on usât envers les Turcs de la manière forte quand il n'était que député, changea d'avis quand, parvenu au pouvoir, il se trouva face-à-face avec la réalité. Et pour qu'on ne croît pas que c'est là un cas isolé d'un politicien à convictions peu stables, il rappelle le cas absolument identique de M. Poincaré. Comment un publiciste avisé comme M. Georges Batault n'en-t-il a pas déduit la conclusion qui s'imposait, que la réalité vue du Quai d'Orsay était plus forte que les opinions personnelles d'un député ou d'un publiciste !

M. Georges Batault a achevé son étude par une évocation de nature à impressionner fortement l'opinion française. La révision du traité de

Sèvres est le prélude de celle du traité de Versailles, l'armée turque est l'avant-garde de l'armée de revanche germano-russo-turque. Et il faut reconnaître que le danger qu'il signale est vraiment sérieux. Les erreurs commises de 1908 à 1913 ont suscité l'alliance germano-turque. Celles commises de 1918 à 1922 ont suscité le rapprochement russo-turc. En poussant plus avant dans la même voie on pourrait très fatalement réaliser la prédiction de M. Georges Batault et voir surgir en 1923 ou 1925 la coopération effective du germanisme, du bolchevisme et de l'Islam. N'est-il pas grand temps de ne pas persister dans les erreurs qui poussent à sa réalisation et de songer aux solutions pacifiques et justes qui pourraient encore en conjurer le danger ?

***

M. Jacques Bainville sous le titre « Orient et réparations : le marché européen » écrit dans l'*Action française* du 16-11-22.

Une des raisons de l'aigreur subite qu'on a manifestée à Londres ces jours-ci tient à un soupçon qu'a eu le Gouvernement britannique Celui que nous voulions associer les affaires d'Orient aux réparations, demander des services sur le Rhin en échange de services rendus sur le Bosphore Ce marché avait été recommandé en France comme le comble de l'élégance et de l'habileté diplomatiques Il était même appuyé par des hommes qui parlent des Anglais et de l'Angleterre comme s'ils en savaient tout le mécanisme et tous les secrets La seule idée de ce donnant donnant n'a pas peu contribué à la désagréable controverse de ces jours derniers entre le Foreign Office et le quai d'Orsay

Quelqu'un qui n'est pas mal placé pour connaître les dispositions de lord Curzon et de ses collègues disait l'autre jour « Si la France ne prête pas son aide à l'Angleterre en Orient, elle peut être sûre de ne pas être aidée pour les réparations Mais si la France donne son concours militaire aux Anglais à Constantinople, il n'est pas du tout sûr qu'elle reçoive leur appui à Berlin »

C'est la vraie situation Tous les termes du memorandum sont donc à peser à la balance de précision Tout engagement semblable à ceux que lord Curzon nous demande et que nous prendrions en Orient sera sans la moindre contre-partie. Prenons garde de payer peu de chose très cher

Ces suggestions ont été du reste appuyées par la presse anglaise, et, le *Morning Post* du 21-11-22, continue de préconiser un semblable arrangement. Il soutient qu'une rupture entre la France et l'Angleterre en Orient, qui ont, dit-il, une grande occasion d'assurer la paix, serait le prélude d'une rupture en Occident qu'exploiteraient la Turquie et l'Allemagne.

Celle-ci n'aurait pas du tout ce résultat et il faut encore espérer que la France n'acceptera pas un tel marché où elle à tout à perdre et rien gagner.

***

L'*Echo de Paris* a publié le 25-11-22 les déclarations suivantes faites à son correspondant à Berlin par l'ancien général allemand Liman von Sanders qui a commandé les armées turques pendant la guerre.

J'ai l'impression que l'on méconnaît généralement les modifications profondes que la guerre a apportées dans la mentalité des populations musulmanes

Les Turcs luttent presque sans interruption depuis vingt ans pour leur indépendance. Ils ont pris contact avec les Européens, auprès desquels ils ne se sont pas sentis une race inférieure.

Les Turcs veulent être traités sur un pied d'égalité. Dans l'accord d'Angora, le Gouvernement français avait fait droit aux revendications principales de la Turquie : les Turcs ont accordé de nombreuses concessions, par exemple le chemin de fer de Bagdad, mais ils ont voulu demeurer intéressés pour 50 o/o dans toutes les entreprises qui se créeront dans leur pays. C'est une preuve que les Turcs reconnaissent qu'ils ont encore beaucoup à apprendre des populations européennes, mais également ils entendent que leur pays ne soit plus exploité comme une colonie

Les populations musulmanes ont la plus grande sympathie pour la France, qui a su les comprendre et respecter leur religion. Les Turcs sont reconnaissants de tout ce que la France à fait pour eux. On comprend donc mal pourquoi la France paraît vouloir revenir sur les concessions qu'elle avait faites au Gouvernement d'Angora en 1921.

Les Anglais ont changé plusieursfois d'attitude à l'égard de la Turquie. Personne n'a été plus maladroit que M. Lloyd George, qui a voulu traiter les Turcs en populations inférieures.

J'ai passé dix mois à Gallipoli et j'estime que la neutralité des Détroits est une utopie En une seule nuit, il serait possible, avec des troupes, de violer cette neutralité et d'obstruer les Dardanelles avec des champs de mines Au lieu de brusquer les Turcs, on a avantage à s'entendre avec eux à l'amiable. Une garantie morale de leur part, signée de plein gré, aura plus de valeur que toutes les zones neutres que l'on pourrait inventer.

Les délégués turcs à la Conférence de Lausanne ont reçu de Moustafa Kémal des instructions précises qu'ils ne peuvent pas outrepasser. Les conditions anglaises sont pour la plupart inacceptables. L'Angleterre fait fausse route à l'égard de la Turquie ; il serait temps que les négociateurs anglais s'en aperçoivent avant de créer l'irréparable. En exaspérant les Turcs, on risque de les rejeter vers la Russie soviétique, qui attend avec impatience ce moment.

Je crois personnellement que la France ferait une faute politique grave, qu'elle

regretterait un jour, en délaissant actuellement les Turcs et en abandonnant le traité d'Angora. Une telle erreur pourrait lui faire perdre tout son prestige en Orient.

***

M. Nedimeddin Sadik, professeur à l'Université de Constantinople dans la *Gazette de Lausanne* du 18-11-22 résume ainsi ce que veut la Turquie :

> Quand la Turquie a lutté pendant trois années contre un envahisseur incendiaire, quand cette pauvre Turquie a fait le sacrifice d'un million et demi d'hommes rien que pour avoir l'indépendance et la liberté dans la mère patrie, comment peut-on lui attribuer « un énorme appétit », un « appétit disproportionné à la réalité des faits » ? La Turquie ne s'est jamais posée « en puissance victorieuse du monde entier ». La Turquie a été vaincue et elle a largement expié ses fautes en abandonnant plus de la moitié et les plus riches parties de son vaste empire. La Turquie, maintenant, veut simplement l'indépendance complète et la liberté dans les limites de ses frontières nationales.

***

Les journaux turcs manifestent de vives appréhensions au sujet des négociations de Lausanne. Le *Vakit* écrit :

> Il ne faut pas attendre grand'chose de la conférence de Lausanne, mais cette conférence aura peut-être, pour les Turcs, l'avantage de leur faire obtenir du moins une meilleure paix. Dans le cas où un petit groupe, par son obstination, fermerait toute voix d'accès à la paix, les Turcs se contenteraient de choisir une autre route pour s'acheminer vers la paix par des traités séparés.

***

Le *Journal de Genève*, dans son éditorial du 1-12-22 écrit que : « La France passe par une crise de sentimalisme musulman. » Les sentiments de la France vis-à-vis de l'Islam n'ont fait que se raffermir et ne se sont point modifiés, car l'esprit français — ce qui constitue un de ses principaux caractères, — reste essentiellement compréhensif des religions comme des hommes et des circonstances. L'attitude de la France à l'égard de l'Islam n'est pas dûe à une question de sentiment, mais est une attitude rationnelle, mûrement réfléchie et délibérée. On peut se demander par contre quand la Suisse se débarrassera du sentimentalisme neutral, pacifiste, humanitaire et puritain qui règne chez elle à l'état endémique, lui fait partager toutes les erreurs anglo-saxonnes et l'a fait choisir pour être le siège de l'entreprise de « cecilisation » du monde poursuivie par la Société des nations.

BIBLIOGRAPHIE

MEMORIES OF A TURKISH STATESMAN 1913-1919, by DJEMAL PASCHA, 392 pages. Hutchinson & C° London, 1922.

Pour donner d'une façon rationnelle un aperçu général des mémoires d'un homme d'Etat étranger, il faudrait résumer les questions de politique intérieure et les événements diplomatiques auxquels il s'est trouvé mêlé et tâcher d'établir une corrélation entre la politique intérieure et extérieure de son pays

Il est, malheureusement impossible d'appliquer cette méthode aux mémoires de Djemal pacha La lecture de ce livre nous laisse sous l'impression que par suite de l'ingérence abusive des puissances dans toutes les affaires intérieures de la Turquie, ce pays était mis dans l'impossibilité d'avoir une politique nationale Ce fait, que chacun se trouve forcé de reconnaître, atténue fortement la responsabilité du gouvernement ottoman dans tous les méfaits qu'on est convenu de lui imputer.

Dès sa nomination au poste de gouverneur militaire de Constantinople en 1913, le colonel Djemal bey, est mis en présence d'un complot organisé par le parti de l' « Entente libérale » et dont les ficelles se trouvaient entre les mains de M. Fitzmaurice et du major Tyrell, respectivement premier drogman et attaché militaire de l'ambassade britannique. Cette organisation avait pour but d'assassiner les membres influents du cabinet, de renverser le Gouvernement et de porter au pouvoir l'anglophile Kiamil pacha Quand tous les détails de ce complot furent fixés, l'ex-grand vizir qui se trouvait en Egypte vint à Constantinople pour se mettre à la disposition de ses partisans.

Le commandant de la place voulut, par mesure de *sécurité*, forcer Kiamil pacha à repartir par le même bateau, mais vu l'âge avancé de l'ancien grand vizir et son refus d'obtempérer à un ordre qu'il considérait comme illégal — malgré l'état de siège — on lui permit de se reposer pendant quelques jours pendant lesquels, il devait être étroitement surveillé et empêché de communiquer avec les personnes étrangères à sa famille.

Ces dispositions fournirent à M. Fitzmaurice l'occasion d'essayer d'éloigner le commandant de la place dont les mesures énergiques pouvaient faire échouer le complot. Il voulut forcer la consigne, mais se voyant empêché de pénétrer dans la demeure de l'ex-grand vizir, il souleva un incident diplomatique qui obligea Djemal à présenter sa démission. Grâce à l'intervention de Mahmoud Chevket pacha, qui se trouvait à la tête du Gouvernement, Djemal resta à son poste et Kiamil pacha dût quitter Constantinople. Comme si l'ambassade tint à compromettre irrémédiablement l'ancien grand vizir que l'opinion publique considérait comme l'homme de paille des Anglais, le jour de son départ, l'ambassadeur de S.M. britannique, sir G. Lowther, se fit un devoir de conduire dans sa voiture jusqu'au bateau qui devait l'emporter le vieil homme d'Etat que les intrigues tramées autour de sa personne allaient obliger à mourir loin de sa patrie.

Toutes les dispositions prises par la police ne réussirent pourtant pas à empêcher l'assassinat de Mahmoud Chevket pacha mais prévinrent du moins un soulèvement en masse. Le parti Union et Progrès resta au pouvoir.

La plupart de ceux qui avaient pris directement part à l'attentat et quelques-uns des meneurs politiques réussirent grâce à l'appui de leurs anges gardiens Fitzmaurice et major Tyrrell a quitter Constantinople, après s'être réfugiés dans des maisons étrangères qui, d'après les capitulations, échappaient aux perquisitions de l'autorité locale.

A la suite de l'assassinat du grand vizir, Djémal d'accord avec le cabinet, crût devoir sévir avec énergie et ordonner l'arrestation en masse des politiciens de l'opposition qui menaient l'agitation contre le Gouvernement pendant que celui-ci se trouvait en lutte contre l'ennemi du dehors. La paix avec les pays balkaniques n'était pas encore signée et la reprise des hostilités paraissait probable.

La plupart des personnes arrêtées, et parmi elles un certain nombre d'innocents, — Djémal pacha lui-même admet la chose, tout en faisant

voir l'impossibilité dans laquelle on se trouvait de mener une enquête pour chaque cas particulier, — furent déportées en Asie-Mineure et celles dont la culpabilité dans l'affaire du complot paraissait établie, déférées à la cour martiale.

C'est à ce moment que nous voyons la France intervenir en faveur de Salih pacha, condamné,— à tort ou à raison —, nous ne discutons point ce côté de la question qui ne pourra être éclairci qu'une fois que les documents relatifs à ce procès auront été rendus publics. Nous voulons simplement attirer l'attention sur l'immixtion d'une puissance étrangère dans une affaire intérieure turque n'ayant aucun rapport, même éloigné, avec les capitulations et au nom d'un principe inventé pour les besoins de la cause.

Le père de Salih pacha, Haireddine pacha, qui fut grand vizir de Turquie, étant originaire de Tunis, le Gouvernement de la République française prétendait que l'exécution de son fils pourrait provoquer un mécontentement dans le protectorat où il se trouvait établi et dont plusieurs familles avaient des liens de parenté avec Damad.

Une telle démarche était condamnée à rester lettre morte. Salih pacha fut exécuté, mais, par contre, pour donner une preuve de son amitié envers la France, le Gouvernement consentit à laisser ses deux frères, Mohamed et Tahir Haireddin bey qui étaient incarcérés, quitter la Turquie à condition qu'ils renonçassent à leur nationalité ottomane et s'engageassent à ne plus s'immiscer dans les affaires politiques de la Turquie.

Un fait assez curieux, c'est qu'au lendemain de l'armistice, nous retrouvons Tahir Haireddin élevé à la dignité de pacha, occuper le poste de ministre de l'Agriculture dans le cabinet de Damad Férid.

Ces faits que nous recueillons dans les mémoires de Djémal pacha ne pouvaient qu'exaspérer le sentiment national chez les patriotes turcs qui mettent une énergie farouche à revendiquer leurs droits pour être maîtres chez eux.

Après le commandement de la place, où il s'était trouvé mêlé à des questions de police, Djémal pacha occupe successivement le poste de ministre des Travaux publics en 1913, puis celui de la Marine en 1914, et ensuite nous le voyons à la tête de la 4e armée.

A l'époque où il était ministre de la Marine, au lendemain de la Guerre balkanique, Djémal qui faisait étalage de sentiments francophiles, fut invité par le Gouvernement de la République à assister

aux grandes manœuvres navales. Par cet acte de courtoisie dû à son initiative, M. Bompard se proposait d'atténuer le mauvais effet produit en Turquie par l'attitude de la France qui, lors de la réoccupation d'Andrinople, ne cessa de concert avec la Russie, de menacer les Turcs pour les obliger à céder cette ville à la Bulgarie et à se replier sur la ligne Enos-Midia.

C'était à la fin de juin 1914. Après avoir suivi les manœuvres et visité les chantiers de constructions navales il revint à Paris vers le milieu de juillet, c'est-à-dire quelques jours avant la déclaration de la guerre générale.

M. Viviani, à la seconde visite que lui fit le ministre turc, lui déclara qu'il aurait bien voulu parler longuement et discuter différentes questions, mais que, devant l'attitude hostile des socialistes, sa présence à la Chambre lors de la discussion des crédits nécessaires au voyage de M. Poincaré en Russie, était absolument indispensable et qu'il chargeait, en conséquence, le directeur des Affaires politiques, M. de Margerie d'examiner toutes ces questions avec lui.

Après avoir fait allusion aux efforts de Djémal pacha en vue d'un rapprochement entre la Turquie et la France, le directeur des Affaires politiques exprima la satisfaction tant du Gouvernement que de l'opinion publique de voir disparaître tous malentendus entre les deux pays.

Allant droit au but, Djémal pacha répondit :

Vous savez, M. le directeur, que l'Empire ottoman a été grandement affaibli par les nombreuses attaques dont il a été l'objet ; non seulement il est sorti de la guerre balkanique sans appui, mais il a été encore obligé de sacrifier la presque totalité de ses territoire européens et la plupart des îles. Actuellement nous employons tous nos efforts à panser ces plaies et à inoculer une nouvelle vie à la nation. Mais la situation condamne tous nos efforts à l'insuccès

Aussi cherchons-nous le moyen de sortir de cette position précaire.

Tout d'abord je désire parler de la question des îles qui est un sujet de dissension entre nous et vos amis les Grecs. Pensant que la Grèce pourrait vous être utile, vous considérez comme une politique sage de la seconder toujours et de ne jamais lui refuser votre sympathie. Mais si vous voulez bien regarder la carte vous verrez que nous pouvons un jour vous être plus utile que les Grecs. Le Gouvernement ottoman se dit : Le but de la politique de la France et de l'Angleterre est de forger un cercle d'airain autour des Puissances centrales. L'anneau est presque fermé si ce n'est à sa partie sud-est. Si la Turquie s'associe à l'Entente, la Bulgarie, qui se trouverait complètement isolée dans les Balkans, se verrait forcée de s'y joindre aussi.

Si vous voulez fermer le cercle de fer pour toujours, vous devez trouver une solution pour régler la question des îles qui constitue notre différend avec la Grèce. Vous devez nous prendre dans votre entente et nous protéger contre le péril qui nous menace

du côté russe. Si vous nous secondez dans nos efforts et aidez à notre relèvement vous aurez bientôt dans l'Est un Allié très fidèle ! Il me paraît possible que le crime de Sarajévo conduise à une guerre mondiale. A un tel moment il est de la plus grande importance qu'une décision de cette nature soit prise vite.

La proposition était claire et précise. Il s'agissait afin de barrer la route de l'Orient à l'Allemagne de trouver pour la question des îles une solution acceptable pour la Turquie et la Grèce et de conclure une alliance avec la Turquie.

Après un moment de réflexion, M. de Margerie me demanda quelle était la solution que nous envisagions. Je répondis qu'on pouvait accorder l'autonomie sous la suzeraineté de la Turquie aux îles de l'Archipel, comprenant les îles du Dodécanèse (que l'Italie doit nous restituer) et que les revenus des îles seraient employés à leurs propres besoins. La population serait exemptée du service militaire et d'autres privilèges encore pourraient lui être accordés.

M. de Margerie répondit :

> Je considère la proposition que vous venez de faire au sujet des îles comme digne de la plus sérieuse considération. Il me semble très possible d'arriver à résoudre ce problème sur cette base. Vous avez une idée très exacte du cercle de fer que nous pensons forger autour des Puissances centrales. Mais avant de pouvoir conclure une alliance avec vous, nous devons obtenir le consentement de nos alliés qui me paraît très douteux. La proposition du Gouvernement turc est franche et claire. Je communiquerai vos observations à nos Alliés avant de partir avec le Président de la République et le Président du Conseil pour la Russie. Dès que nous aurons pris une décision commune avec nos Alliés nous donnerons les instructions nécessaires à notre ambassadeur. Pour le moment, malheureusement, le Gouvernement français ne peut pas de son propre chef prendre une telle initiative.

La réponse de M. de Margerie montrait que la Turquie ne devait point compter sur l'appui de la France pour échapper aux griffes de la Russie.

La Turquie dut chercher cet appui ailleurs et conclut l'alliance avec l'Allemagne.

L'attitude de la Russie dans la question arménienne ne laissait point de doute sur les intentions immédiates de ce pays.

Dans le chapitre de ses mémoires se rapportant à cette question, Djémal pacha nous fait un résumé historique du mouvement révolutionnaire arménien et du rôle joué par la diplomatie de certaines puissances qui avaient intérêt à perpétuer un état de choses pouvant justifier aux yeux de l'opinion publique du monde chrétien leur intervention continuelle en Turquie et à dissimuler sous une forme humanitaire leurs visées politiques et territoriales.

En effet n'est-il pas curieux de voir la Russie, qui ne cessait de réclamer des réformes pour les vilayets orientaux, s'opposer à la construction des lignes ferrées nécessaires au relèvement économique de ces provinces

et faire des arméniens réfugiés au Caucase l'objet de marchandages pour s'assurer des avantages politiques ?

Le malheur de la population arménienne a toujours été, ainsi que nous le montre Djémal pacha, d'avoir méconnu ses propres intérêts qui étaient identiques avec les intérêts des populations musulmanes et de s'être mise à la solde de l'étranger.

Djémal pacha, nous parle longuement des événements d'Adana ainsi que des efforts du comité Union et Progrès au lendemain de la promulgation de la constitution de 1908, en vue d'une entente avec les comités révolutionnaires arméniens, efforts qui échouèrent par suite de l'intransigeance de ces derniers.

Mais après nous avoir renseignés sur le soulèvement des Arméniens qui, lors de l'avance des troupes turques sur le front du Caucase formèrent des bandes de volontaires et attaquèrent les lignes de communications et de ravitaillement des armées au point de causer la débâcle qui suivit l'offensive de Sari-Kamiche, et nous avoir donné quelques détails touchant les atrocités commises sur la personne des femmes, des enfants et des vieillards qui seuls habitaient les villages, dont les hommes en état de porter les armes se trouvaient sous les drapeaux, ne nous parle pas de la déportation des populations arméniennes. Cette remarque, qui a été faite par le professeur Toynbee dans l'article qu'il a consacré aux mémoires de Djémal pacha, dans le *Times*, s'explique, par le fait que l'auteur n'a voulu que parler des événements auxquels il a été directement mêlé et que, pendant l'application des mesures de répression adoptées à la suite de la révolte arménienne, il se trouvait à la tête de la 4e armée en Syrie.

Djémal pacha s'attarde longuement sur les questions arménienne et arabe.

Après avoir fait l'historique du mouvement révolutionnaire arménien dirigé par les Dachnakzoutiouns et les Hintchakistes de connivence avec certains agents étrangers qui cherchaient à perpétuer l'état de trouble dans diverses provinces de la Turquie afin de permettre à leur pays d'en tirer profit au moment opportun, Djémal pacha nous parle des massacres d'Adana et du rôle joué par l'évêque arménien Mgr Mucheg dispensateur des indulgences divines et pourvoyeur d'armes *made in England and America ;* il nous montre comment les efforts du gouvernement en vue d'introduire des réformes économiques et administratives dans les vilayets orientaux furent contrecarrés par la Russie et l'Angleterre. La première de ces puissances s'opposa continuellement à la construction de

voies ferrées en objectant qu'elles pourraient assurer certains avantages stratégiques à la Turquie en cas de conflit et la seconde refusa d'acquiescer à la demande de la Porte qui désirait la mise à sa disposition de deux fonctionnaires supérieurs qui seraient munis de pleins pouvoirs pour procéder aux réformes en objectant que l'Angleterre ne pouvait accéder à ce désir sans le consentement de la Russie.

Dans le chapitre qu'il consacre à la rébellion des Arabes, l'ancien ministre turc fait une peinture saisissante du caractère du Chérif Hussein qui tout en jurant fidélité au sultan et à son gouvernement, s'abouchait avec les Anglais pour s'entendre sur le prix de sa défection. Il nous présente aussi Fayçal passé maître dans l'art de la traitrise, verser des larmes de crocodile parce que le gouvernement semblait douter de son loyalisme.

Comment pouvez-vous nous soupçonner, disait-il, nous autres les descendants du Prophète dont le plus grand honneur est d'être les plus fidèles serviteurs du Calife et du Gouvernement qui nous ont toujours comblés de bienfaits ?

Djémal pacha analyse la proclamation du Chérif Hussein du 27 juin 1916 dans laquelle celui-ci énumère les prétendues raisons qui le poussèrent à la révolte et établit clairement que certaines de ces raisons telle que la condamnation à mort de quelques chefs arabes par la cour martiale de *Aalié* sont postérieures au mois de juillet 1915 date à laquelle le chérif était en marchandage avec le représentant britannique en Egypte. Ce que Djémal pacha oublie d'ajouter pour compléter le trio des roitelets, c'est de rappeler qu'en 1913 déjà l'émir Abdullah, second fils de Hussein, avait eu une rencontre avec lord Kitchener au Caire pour « jeter les fondements de la révolte arabe (1) »

Les mémoires de Djémal pacha refutent un grand nombre d'affirmations contenues dans le livre de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, M. Morgenthau (2) et dans celui de M. Mandelstam, 1er drogman de l'ambassade de Russie (3). Les personnes qui s'intéressent à la question d'orient en général devraient, ne fut-ce que pour se faire une idée de la mentalité des dirigeants du Comité Union et Progrès qui durant six ans (1908-1918) présidèrent presque sans interruption aux destinées de la Turquie, lire les mémoires de l'ancien ministre tombé il y a quelques mois, victime d'un attentat politique.

(1) *Times*, 15 juin 1920.

(2) Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau, vingt-six mois en Turquie avant et pendant la guerre mondiale.

(3) Le Sort de l'Empire Ottoman.

Les militaires y trouveraient aussi d'intéressants renseignements sur la conduite de la guerre et particulièrement sur la campagne de Syrie.

Le silence que les Turcs ont si longtemps opposé aux accusations calomnieuses de leurs ennemis ne manque pas de dignité mais malheureusement, il fût interprèté plus comme un signe de faiblesse que comme un trait de noblesse. A l'époque actuelle, où l'opinion publique est si largement influencée par la presse, les hommes d'Etat turcs devraient considérer comme un devoir patriotique de publier leurs mémoires afin d'éclairer l'opinion publique sur les causes qui ont poussé leur pays à réagir — quelquefois avec violence — contre la politique de spoliation pratiquée à son égard.

E. F.

TROIS ANS EN ASIE. — Par le comte DE GOBINEAU. Nouvelle édition, Bernard Grasset 1922, 2 vol.

Parmi les nombreuses rééditions des œuvres du comte de Gobineau, nous devons faire une place à part à celle du remarquable récit de voyage qu'est *Trois ans en Asie*, d'abord parce qu'il est le premier en date des ouvrages de Gobineau sur l'Orient (il parut en 1859 chez Hachette), ensuite parce que, avant de partir pour l'Asie, Gobineau venait de terminer son fameux *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1re partie en 1853, 2e partie en 1855) et qu'il allait pouvoir, sur place, contrôler sa thèse hardie.

L'Avant propos de l'éditeur est plein d'intéressants renseignements sur cet aventureux voyage. En 1854, au moment le plus aigu de la guerre de Crimée, la France décida de renouer les relations avec la Perse depuis lontgemps interrompues, dans le but de contrecarrer l'influence russe. M. P. Bourrée, qui avait été longtemps consul général en Orient, était désigné comme chef de la mission qui devait se rendre à Téhéran. Le comte de Gobineau, alors secrétaire à Francfort, siège de la diète germanique, fut choisi comme premier secrétaire : ses travaux scientifiques et sa parfaite connaissance des langues orientales le désignaient à ce poste.

Il emmenait avec lui sa femme; (une note de la préface nous signale ce fait assez curieux, que fidèle à la coutume orientale, il n'en mentionne pas la présence au cours de son récit) — et sa fille, alors âgée de 6 ans, — ce qui effraya son ami Alexis de Tocqueville Mme Gobineau et sa fille revinrent avant lui en 1856, et ce retour fut particulièrement mouvementé.

L'éditeur nous dit aussi que ce voyage devait être la réalisation du rêve de sa vie ; il devait le conduire à ce plateau de l'Iran, berceau de la race aryenne, qui, d'après sa théorie avait fécondé les races d'hommes inférieurs (noirs et jaunes) et formé sur la terre les différentes civilisations. Nous savons que Gobineau était à la fois un théoricien, un orientaliste, un conteur, un romancier et un poète ; — il est presque tout cela dans *Trois ans en Asie*

La guerre de Crimée obligea les voyageurs à renoncer à la route directe pour se rendre à Téhéran, il passèrent par Alexandrie, Suez, Aden, Mascate, Bouschyr, Schyraz, Ispahan et Téhéran.

Arrivé à Alexandrie, il observe tout autour de lui :

« J'ai vu là quelque chose d'instructif. Un homme du peuple achetait des confitures à un de ces marchands ambulants qui pullulent Sa femme lui intima l'ordre de la suivre et de rentrer à la maison. Et comme il réclamait, elle lui mit son enfant sur les bras et le chassa devant elle en joignant à la vivacité des reproches, des actes plus expressifs encore D'autres femmes approuvaient à grands cris. Quant aux hommes, ils restaient neutres, et je crus mêmes démêler dans la physionomie de quelques-uns une expression de profond respect pour cette vigueur qui ne les atteignait pas.

Ce fut ma première leçon sur la condition des femmes en Asie »

Il parle du génie commercial des Asiatiques ·

L'Asiatique est doué, à sa façon d'un vrai génie commercial Il est avide, impassible en affaires, généralement peu hardi, mais d'une patience qui défie les années...

Puis d'un jeune ânier du Caire de 12 à 14 ans nommé Abdoulnaby :

« D'une activité effrayante pour sa force, on voyait à ses yeux pétillants d'intelligence, lorsqu'on lui expliquait quelque chose en Français qu'il avait dix fois plus d'esprit que vous, quel que vous fussiez, et il s'en servait pour exercer une sorte de domination consentie sur ses collègues dont les uns avaient huit ans et quelques autres plus de quarante... »

Sur le *Victoria*, le bateau sur lequel les voyageurs s'embarquèrent à Suez, Gobineau réfléchit sur le problème des races :

Les matelots anglais, dit-il, ressortent surtout au point de vue physique par leur opposition avec les lascars. En face d'un pareil effet, il semble difficile de croire à l'égalité des races Il n'y a pas plus de raisons pour admettre qu'à un jour donné, et par l'effet de telles causes qu'on voudra, un matelot nègre, malabar ou malais, deviendra semblable par lui ou ses descendants à un matelot de Liverpool, que de penser que la postérité d'une grenouille pourra égaler celle du bœuf ?

Puis il s'étend sur les cipayes de la marine de Bombay et termine...

« Les commandants des navires se louent beaucoup d'eux et les trouvent commodes. On les nourrit avec aussi peu de cérémonies que peu de frais, et ils sont contents. Du reste être content, c'est le trait commun des asiatiques.

Il raconte l'escale à Djeddah, et chemin faisant critique l'attitude des Européens vis-à-vis des Asiatiques ; quelle sagesse dans ces réflexions :

A dire vrai, il ne s'agit là que de l'application du droit du plus fort. Est-ce bien coupable ? Les philosophes absolus diront que oui ; les observateurs indulgents du train du monde assureront que, depuis le commencement des âges, jamais peuple, et surtout peuple conquérant, ne s'est cru obligé à rien envers les étrangers plus faibles et que l'Europe ne fait en Asie que ce qui s'est fait partout et toujours. Il semble qu'il n'y ait rien à répondre à cela, sinon que l'esprit de justice et d'équité voudrait, en même temps qu'on ne considérat pas absolument comme des monstres les opprimés qui s'irritent d'être maltraités, et qu'en écrasant leur résistance,on ne s'étonnât pas. Dans la vie pratique, il est bon de voir la vérité des choses et de comprendre les choses, ne fût-ce que pour en calculer les effets. Attribuer au fanatisme ce qui est le résultat simple des intérêts blessés, c'est se priver volontairement à l'occasion, des éléments d'une réconciliation qui peut ça et là, être utile.

Enfin les voyageurs arrivent à Aden ; il faut lire les remarques et les réflexions de Gobineau sur tous les différents types de races qu'on y rencontre ; il faut lire aussi la description de Mascate.

A Bouschyr, dans le golfe Persique, commence pour les voyageurs la traversée de la Perse du sud au nord ,cet étonnant voyage, par petites étapes, qui dura quarante jours à cheval, les tentes étant dressées chaque nuit, à travers un pays que peu d'européens avaient traversé jusqu'alors au milieu des populations les plus curieuses.

Le chapitre intitulé « de Schyraz à Ispahan » est un des plus beaux, un des plus complets pour qui veut connaître les idées de Gobineau et apprécier la diversité de son talent d'écrivain.

Nous noterons au passage cette observation de critique historique qui peut être soumise à notre réflexion :

.... Car, c'est une observation utile à faire et qui ne surprendra aucunement les personnes qui ont réfléchi quelquefois de la façon dont on écrit l'histoire : Les Mongols, constamment représentés comme des cavaliers laids, hideux, féroces, n'ayant pour tout talent que l'art de couper les têtes avec assez de propreté et de brûler les villes dans le moins de temps possible, étaient, quant aux chefs du moins, des hommes de belle taille,au teint frais et vermeil, blonds et de bonne humeur, et ce qu'ils ont fondé dans toute la Perse de beaux monuments, ce qu'ils ont créé de mosquées et de palais, ce qu'ils ont fait écrire de livres et gravé de pierres précieuses est incalculable. Ils ont laissé dans les Indes exactement les mêmes choses. Mais le pli est pris, toutes les protestations du monde n'y feraient rien et les Mongols resteront,

comme les Vandales, et avec aussi peu de droits, ces monstres sanguinaires sur le compte desquels tout écrivain sensible croit et croira toujours devoir composer des phrases.

Il faut noter son émotion à l'approche de Persépolis et la description de son arrivée à Ispahan.

Le dernier chapitre de la première partie de l'ouvrage est intitulé d'Ispahan à Téhéran. La description d'Ispahan est remarquable. Gobineau nous présente ensuite les portraits d'aventuriers bizarres dont il a entendu parler ou qu'il a rencontrées en Orient ; rien n'est plus curieux et plus amusant à la fois. A Koum, la population fit aux voyageurs un accueil enthouiasste.

Enfin, l'ambassade et sa suite arriva à Téhéran, après avoir échappé à une embuscade de deux cents cavaliers bakhtjarys.

Le récit du voyage est terminé et Gobineau, dans la seconde partie, étudie la nation et fait encore en passant une amère critique de l'attitude des Européens :

Pour ce genre d'esprit, qui forme la majorite des juges, l'Europe représente l'ombilic de l'univers et ce qui n'en n'est pas existe sans droits et vole sa part d'air et de soleil ; dans leur ignorance superbe, ce sont ces gens-là qui applaudissent à tous les abus de la force sans en comprendre l'odieux et qui couronnent des victoires dont ils n'aperçoivent pas l'inanité Cruels comme l'enfance imbécile, tout asiatique miné, fusillé ou pendu est à leurs yeux une hostie légitimement placée sur l'autel de l'avenir. Ils prophétisent, sans se lasser, quand on leur annonce un désastre pour ces pays lointains, le triomphe prochain et assuré du christianisme et de la civilisation

Deux chapitres sont consacrés à la religion, et aux différentes sectes religieuses du pays . soufys, nossayrys, guèbres Ils forment une très intéressante étude.

Un long chapître sur l'état des personnes nous fournit de curieux renseignements. L'auteur rend justice à l'honnêteté des marchands persans :

Un tel laisser aller n'empêche pas chez les marchands persans la bonne foi dans les affaires J'en donnerai pour preuve la confiance avec laquelle ces mêmes négociants agissent J'ai vu l'un d'eux envoyer sur demande verbale, 18 000 francs en or, dans un sac de soie scellé, et déchirer le reçu qu'on lui offrait, se déclarant offensé de cette façon d'agir Etant à Téhéran, j'ai reçu d'Hamadan, qui en est à sept jours de marche, par l'intermédiaire d'un muletier, un paquet contenant pour trois mille francs de médailles antiques Je n'avais jamais entendu parler de l'homme qui me faisait cet envoi. Ainsi il ne suspectait ni son muletier, ni un Européen inconnu, ce qui me paraît la preuve la plus convaincante de sa probité personnelle

Enfin, après s'être étendu sur les caractères et les relations sociales, Gobineau nous expose ses idées sur les rapports entre l'Europe et l'Asie

qui sont comme la conclusion du livre, c'est tout à fait d'actualité, et curieux à méditer. Il termine par cette phrase d'une grande profondeur : « Je me borne donc à constater ce fait que l'Asie est un met très séduisant, mais qui empoisonne ceux qui le mangent. »

Le dernier chapitre est consacré au retour, triste retour, plein de mélancolie, et du regret de quitter la terre d'Asie. La dernière page est une des plus belles de Gobineau.

Cette analyse de *Trois ans en Asie* semblera peut-être longue, mais la personnalité de Gobineau, à l'heure actuelle, présente une telle valeur qu'il nous a paru nécessaire d'insister sur le premier ouvrage que l'illustre écrivain à consacré à l'Asie. Ceux qui connaissent l'œuvre de Gobineau reliront *Trois ans en Asie*, et je ne puis que conseiller à ceux qui n'ont jamais rien lu de lui, de commencer par cette œuvre-là, immédiatement ils se rendront compte de toute la diversité de son talent et prendront habilement contact avec un des plus profonds penseurs du XIX^e^ siècle, que le XIX^e^ siècle n'a pas compris.

JEAN SCHLICKLIN. — *ANGORA. L'aube de la Turquie nouvelle (1921, 1922)*. Berger Levrault, éditeur, 136, boulevard Saint-Germain. Paris, 1922.

Notre collaborateur M. Jean Schlicklin vient de publier sous le titre : *Angora. L'Aube de la Turquie nouvelle* (1919-1922) le résultat d'une longue et minutieuse enquête menée, au printemps dernier, en Anatolie au cœur même du mouvement nationaliste turc.

M. Schlicklin a eu la bonne fortune de pénétrer dans tous les milieux, d'approcher les dirigeants de la Turquie nouvelle, de connaître les jeunes institutions nées sur le plateau d'Anatolie, de fréquenter les députés de la grande assemblée nationale, de se mêler au peuple, de voir l'armée. Son enquête est sans contredit la plus complète et la plus documentée qui ait pu être faite depuis trois années ou sujet de cette nation turque régénérée qui demeure aujourd'hui comme un mystère pour beaucoup d'occidentaux.

Le livre de M. Jean Schlicklin est à la fois un document d'histoire et un instrument de travail.

Tandis que les représentants des grandes puissances élaborent à

Lausanne un traité de paix avec la Turquie, le grand public suit avec difficulté ces débats diplomatiques. L'ouvrage de M. Schlicklin vient précisément à son heure pour permettre à tous ceux qui ont le désir de comprendre le problème général du proche-Orient de suivre avec intérêt le développement des pourparlers de paix. Il est l'œuvre d'un témoin attentif, d'un observateur curieux et avisé, d'un informateur précis et d'un Français courageux.

L'ouvrage se divise en plusieurs parties qui correspondent chacune à l'un des aspects généraux de la question d'Orient.

M. Schlicklin étudie tout d'abord la *Turquie nouvelle*. Il nous fait comprendre ce qu'est la jeune nation turque organisée sur les bases du pacte national. Il résume l'histoire de la lutte pour la défense de la patrie, analyse à l'aide de documents parfois inédits le fonctionnement du Gouvernement de la grande assemblée nationale et nous fait connaître les animateurs du mouvement. Puis, l'auteur aborde l'étude de ce qu'il appelle l'*unanimité nationale*. A lire ces chapîtres on participe à l'élan de toute cette nation, prête à tous les sacrifices pour assurer son existence et préparer son développement d'avenir. Dans une partie intitulée la *question de la protection des minorités chrétiennes en Asie-Mineure*, l'auteur a réuni les documents les plus suggestifs et nous présente l'étude la plus complète dont nous disposions en France à l'heure actuelle.

M. Schlicklin, examine ensuite la *politique des alliés vis-à-vis de la Turquie durant ces trois dernières années*. Il prend nettement et courageusement parti, ne ménageant pas les jugements sévères pour les animateurs d'une certaine politique qui d'ailleurs a fait ses preuves depuis et voudrait néanmoins se perpétuer. Aussi bien M. Schlicklin avait déclaré dans son avant-propos qu'il obéit au seul mobile « de servir les intérêts de son pays et de ses véritables amis. »

Enfin l'auteur nous présente un tableau de la politique du gouvernement d'Angora à l'égard de la Russie et des nation orientales. On trouvera réunis là tous les textes des traités conclus à Angora même, Moscou, Kars, en même temps qu'une synthèse saisissante de ce qu'est aujourd'hui et de ce que sera demain la politique orientale de la Turquie.

Tel qu'il se présente, l'*Angora* de M. Jean Schlicklin est un bon libre et un livre indispensable à tous ceux qui s'intéressent aux choses d'Orient qui se préoccupent de l'avenir de la France dans le Levant et du développement de nos intérêts dans ces pays.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME TROISIÈME

CHRONIQUE

PALESTINE

PERSE

PORTUGAL

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE FÉDÉRATIVE RUSSE DES SOVIETS

RHODÉSIE

SUD-OUEST AFRICAIN

SYRIE

TRANSJORDANIE

TUNISIE

TURKESTAN

TURQUIE

Le Directeur-Gérant : G. GAILLARD

64.705. — Imp. Bourse de Commerce (G. BUREAU), 35, r. J.-J.-Rousseau, Paris

EXTRAITS DE LA REVUE

Prince SAÏD HALIM. — Notes pour servir à la Réforme de la Société Musulmane, 39 *pages* . . . . **2 fr.**

René PRADÈRE-NIQUET. — L'Ambassade de Louis XIV au Roi de Siam (1685), 20 *pages* . . . . **1 fr.**

ESSAD FOUAD. — Les origines du Mouvement nationaliste indien, 90 *pages* . . . . **5 fr.**

AHMED RUSTEM BEY. — La question des Capitulations en Turquie, 20 *pages* . . . . **2 fr.**

Felix VALYI. — L'Église d'Angleterre et l'Islam. *Lettre ouverte à l'archevêque de Canterbury.* 11 *pages* . . . . **1 fr.**

ORIENT

&

OCCIDENT